Albert Lemoine

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-DEUXIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1884

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1884unse_0

THE GETTY CENTER
LIBRARY

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

IV[1].

ÉVACUATION DE L'ALLEMAGNE. — BATAILLE DE DETTINGUE.

I.

Si la reprise de la guerre était accueillie à Vienne, par Marie-Thérèse, et à Versailles, autour de Louis XV, avec une satisfaction à peu près pareille, bien que partant de sentimens très divers, il était une autre capitale et un autre souverain qui en éprouvèrent une impression tout opposée. A Berlin, chez Frédéric, la nouvelle qu'une armée puissante, commandée par un roi en personne, s'approchait des frontières de l'empire avec le dessein de peser sur les destinées de l'Allemagne causa une déception bientôt suivie d'une violente colère. Cette intervention, qui ne devait pas être inattendue, mais qui avait tardé si longtemps qu'on avait fini par n'y plus croire, dérangeait, en effet, tous les calculs de l'astucieux conquérant de la Silésie. En se retirant de la lutte, Frédéric s'était flatté de laisser aux

(1) Voyez la *Revue* du 1er, du 15 janvier et du 15 février.

prises deux adversaires de taille à peu près égale qui épuiseraient mutuellement leurs forces, tandis qu'il réparerait lui-même les siennes dans le repos. Spectateur et juge des coups, il attendrait l'heure où il lui conviendrait de reparaître de nouveau comme le médiateur nécessaire et l'arbitre des conditions de la paix. Tout avait d'abord semblé répondre à ses espérances. Ménagé par la France, qui craignait de le pousser à bout, adulé par l'Angleterre, qui se flattait de l'entraîner à sa suite, traité par l'Autriche vaincue avec une déférence qui, précisément parce qu'elle était froide et contrainte, n'attestait que mieux sa victoire, assiégé de supplications par l'empereur, qui le conjurait de lui venir en aide, il savourait, le sourire sur les lèvres, toutes les jouissances de l'orgueil satisfait. Aux instances qui lui étaient faites par les parties adverses pour l'attirer dans leurs rangs il répondait tantôt par des promesses évasives, tantôt par des refus hautains, le tout assaisonné de propos insultans, avec cette intempérance de langue qu'il n'avait jamais su contenir et que le succès mettait plus que jamais à l'aise. Si les généraux français n'étaient à ses yeux que des imbéciles servis par des poltrons, les négociateurs anglais, à leur tour, étaient des fous furieux et des brouillons ivres. Ces aménités étaient répandues par lui à droite et à gauche, avec une impartiale largesse, dans la certitude que, ni de part ni d'autre, l'injure, si elle était ressentie, ne serait vengée. Le comble fut mis à sa présomption lorsque, après avoir refusé obstinément à l'Angleterre de l'aider dans ses vues agressives, il n'en obtint pas moins, vers la fin de 1742, de cette puissance un traité d'alliance défensive et de garantie réciproque qui lui assurait l'intégrité de ses états (ses nouvelles conquêtes comprises) sous la seule condition de protéger lui-même au besoin la neutralité du Hanovre. C'était un traité à peu près semblable dans la forme à celui qui avait été conclu avec la France, dix-huit mois auparavant, et dont les dispositions ostensibles ne contenaient aussi que des stipulations défensives; et comme celles-là subsistaient encore, au moins sur le papier, Frédéric, en réalité, pouvait croire que, si la guerre s'envenimait entre l'Angleterre et la France, il se trouverait garanti indifféremment par l'un des combattans contre l'autre (1).

Ce contentement égoïste avait pourtant déjà fait place à un certain malaise quand il avait appris successivement l'issue malheureuse de la tentative de Maillebois, la capitulation de Prague, puis la situation gênée de l'armée française en Bavière, qui pouvait d'un jour à l'autre amener sa retraite. L'idée que Marie-Thérèse,

(1) Droysen, t. II, p. 17, 18, 35, 36. — *Pol. Corr.*, t. II, p. 260 et *passim*; 294, 295 et *passim*.

victorieuse sans son concours, dictant la paix sans son intermédiaire, se trouverait par là libre de se livrer sans contrainte à tous ses rêves de ressentiment et de revanche, lui parut singulièrement déplaisante. Comme il avait joué tout le monde, il ne se dissimulait pas qu'il était exposé à voir aussi à un jour donné tout le monde ligué contre lui. La Silésie était limitrophe de la Bohême, et beaucoup de ses nouveaux sujets gardaient un vieil attachement pour l'héritière de leurs anciens souverains. Si, après une paix conclue avec la France, une armée autrichienne, faisant appel à cette sympathie persistante des populations, franchissait par surprise la limite qui séparait les deux provinces, — exactement comme il avait fait lui-même deux ans auparavant, — ce n'était ni la France, épuisée et trahie, ni l'Angleterre, railleuse et mécontente, qui lui viendraient en aide. Son inquiétude s'accrut encore lorsque, parmi les conditions de paix possible exigées par Marie-Thérèse, il entendit mentionner l'appel du grand-duc à la succession impériale. De tous les résultats de la dernière guerre, le plus avantageux peut-être à ses yeux, celui auquel il attachait presque autant de prix qu'à l'extension de ses frontières, c'était l'avènement à l'empire d'un prince sans force et sans valeur personnelles, qu'il se flattait de tenir toujours à sa discrétion. « L'empire confié à Charles VII, avait-il dit dans un document curieux que j'ai déjà cité, s'attachera à la Prusse; j'aurai l'autorité de l'empire, et l'électeur de Bavière l'embarras. » Un prince protestant ne pouvait désirer mieux dans les idées du temps que de tenir ainsi l'empereur en laisse et en tutelle. Mais ce calcul menaçait d'être complètement bouleversé par le retour au pouvoir du souverain de l'antique maison à laquelle l'Allemagne avait obéi si longtemps et dont le joug n'aurait acquis que plus de force par la tentative impuissante qu'on aurait faite pour le secouer. Dans cet état d'esprit, déjà alarmé, l'apparition d'une armée anglaise sur les frontières de l'Allemagne, qui exaltait les espérances de Marie-Thérèse, devait causer à son vainqueur, devenu son allié, mais toujours au fond son rival, une véritable perplexité.

Quelle que fût l'inquiétude du monarque prussien, l'arrogance ne lui ayant jusque-là que trop bien réussi, il crut pouvoir encore sortir de peine en prenant avec tout le monde, même avec le roi d'Angleterre son oncle, le ton haut et menaçant. Il manda chez lui l'ambassadeur britannique, le froid et tranquille Écossais Hyndford, que le lecteur connaît : « Mylord, lui dit-il, je vous ai fait venir pour vous parler de la situation présente de l'empereur et de l'empire, dont je suis moi-même un des membres principaux. La nouvelle de l'arrivée de troupes si nombreuses, dont la plus grande partie est étrangère, me rend nécessaire de connaître les intentions

du roi votre maître. Nombre de princes et d'états de l'empire sollicitent ma protection et me demandent d'arrêter cette invasion armée qui amènerait chez eux les malheurs de la guerre et ne peut manquer de causer leur ruine. Je ne puis supporter que le chef de l'empire, que j'ai contribué plus que personne à faire élire, soit chassé de ses domaines héréditaires et peut-être contraint à déposer la couronne impériale ou à consentir à l'élection d'un roi des Romains... Que veut donc le roi votre maître? S'il ne veut qu'attaquer la France, en Flandre, en Lorraine ou sur tout autre point du territoire français, je n'ai rien à y voir; mais c'est mon devoir, étant le prince le plus considérable de l'empire, d'empêcher tout nouveau désordre en Allemagne. Ne vaudrait-il pas mieux pour le roi d'Angleterre, qui, comme électeur de Hanovre, a pris part au choix de l'empereur, d'essayer de détacher ce prince de la France que de le forcer de recourir à l'appui de l'étranger? Et, après tout, ajouta-t-il, s'il faut dégainer, il vaut mieux aujourd'hui que demain. » Puis il s'arrêta en regardant Hyndford en face pour juger de l'effet de sa menace.

Par malheur, il avait affaire à un homme qui le connaissait bien, l'avait vu à l'œuvre et lisait dans ses regards le calcul qui se cachait sous cette feinte colère. Hyndford reçut sans en être étourdi ce déluge de paroles. « Je pris la liberté de lui répondre, écrit ce ministre à Carteret, que, quoique je ne fusse pas suffisamment informé de la destination de nos troupes, Sa Majesté ne pouvait être ni surprise ni offensée que des auxiliaires de la reine de Hongrie prissent le parti le plus utile au service de leur alliée; que les alliés de la reine étaient bien forcés d'aller chercher ses ennemis là où ils se trouvaient; que c'étaient les Français qui avaient donné le premier exemple d'entrer dans l'empire, où ils sont encore à l'heure qu'il est en grand nombre et commettent les plus grands excès; s'ils n'y étaient pas, on ne serait pas obligé de les y venir trouver, et les auxiliaires de la reine ont bien autant de droits d'entrer dans l'empire que les auxiliaires de l'empereur. Et qui donc, lui ai-je demandé, a appelé les Français dans l'empire? — C'est moi, dit le roi, mais je ne l'ai fait qu'avec l'assentiment et sur la demande de la plus grande partie de l'empire. » Puis il reprit encore : « Écoutez, mylord, je ne me soucie pas de ce qui arrive aux Français, mais je ne puis souffrir que l'empereur soit ruiné ou détrôné. Je me charge de faire faire la paix à l'empereur, et ensuite les Français s'en iront comme ils pourront. Mais l'empereur n'a plus de quoi vivre, et c'est ce que je ne puis tolérer. — Je reconnais, lui dis-je, que Votre Majesté a choisi un empereur qui lui est commode et ne lui causera jamais de désagrément. » Ceci le fit rire. « C'est un choix aussi convenable, dit-il, aux princes d'Allemagne qu'à moi-même.

— Oui, repris-je, s'ils étaient tous aussi puissans que Votre Majesté. » Et l'entretien finit là-dessus d'assez bonne humeur (1). »

Mais Hyndford n'était pas homme à s'en tenir là, et, quoique peu effrayé des menaces au fond desquelles il voyait clair, il tint pourtant à en avoir le cœur net : « Aussi, continue-t-il, le soir, au lever de la reine mère, je pris à part le comte Podewils, et, feignant d'être bien en colère pour tirer de lui tout ce que je pourrais, je me plaignis du tour inattendu que le roi avait donné à sa conversation... et des expressions inconvenantes dont il s'était servi, et j'ajoutai : « Sa Majesté prussienne s'y prend de bonne heure pour donner des lois à l'empire; mais la nation britannique n'est pas d'humeur à se laisser dicter par d'autres ce qu'elle a à faire. » Ce ministre a paru très troublé, m'a dit qu'il verrait le roi ce matin, et qu'ensuite il serait mieux en mesure de m'entretenir. — Et le lendemain, reprend Hyndford, je ne manquai pas de me placer le matin sur le passage de Podewils, comme il sortait du cabinet du roi. Il me dit que la première chose que le roi lui avait demandée, c'était s'il m'avait vu depuis ma dernière audience. Le comte lui répondit affirmativement et ajouta que je lui avais paru très surpris de la conversation de Sa Majesté et que je le lui avais dit. Le comte lui a répété quelques-unes des expressions que je lui avais rapportées, entre autres celle-ci : « Mieux vaut dégainer aujourd'hui que demain. » Le roi a essayé de nier ce propos et d'autres encore. « Il est bien vrai, a-t-il dit, que nous étions un peu échauffés l'un et l'autre, mais enfin nous avons fini par rire de bon cœur, et nous nous sommes séparés bons amis. »

Puis, baissant la voix, Podewils pria en grâce Hyndford de se tenir l'esprit en repos, l'assurant que le roi, d'après ses conseils, travaillait déjà à un plan de pacification qui pourrait satisfaire l'empereur sans rien coûter à la reine de Hongrie. « Mais surtout, ajouta-t-il, ne parlez de rien ni au comte Richecourt (l'envoyé de Marie-Thérèse) ni encore moins au marquis de Valori... » Hyndford se croyait donc en droit de conclure sa dépêche par ces mots :

(1) Hyndford à Carteret, 17 décembre 1742. (Record Office.) — Cette conversation et celles qui vont suivre sont antérieures, je dois en convenir, à plusieurs faits que je viens de relater : l'entrée du maréchal de Noailles au conseil, le couronnement de Marie-Thérèse à Prague, etc. Mon excuse pour ce déplacement est que, dans les situations qui se prolongent sans changement et où les questions renaissent à plusieurs reprises sans recevoir de solution immédiate, il serait impossible, sans tomber dans la confusion et sans revenir à tout instant sur ses pas, de suivre l'ordre chronologique tout à fait rigoureux. La résolution du roi d'Angleterre de diriger ses troupes sur l'Allemagne fut annoncée bruyamment dès la fin de l'année 1742, puis suspendue par divers motifs, enfin exécutée au printemps de 1743. A chaque fois, elle excita chez Frédéric la même irritation. C'est au moment de la première menace que se rapportent ces entretiens caractéristiques qui révèlent si bien le fond du cœur du souverain prussien.

« J'ai cru devoir rapporter tous ces détails, passer même sous silence quelques autres gasconnades du roi de Prusse, qui viennent plutôt, j'en suis sûr, de l'impétuosité de son tempérament que d'aucune résolution sérieuse de mettre à exécution ce dont il menace. Je le crois aussi effrayé que qui que ce soit de dégainer, et il ne se sert de ce mot que parce que, sachant l'effet que la menace ferait sur lui-même, il imagine qu'elle en produira autant sur les autres (1). »

C'était pourtant trop tôt chanter victoire, et le bon, le pacifique Podewils, quoi qu'il en dît, n'était nullement sûr d'avoir encore ramené son maître à des sentimens plus calmes. Il dut en douter surtout si, comme il est à croire, il reçut lui-même à bout portant, en réponse à ses conseils de modération, quelque algarade de la nature de celle-ci, que nous trouvons consignée tout au long dans les publications prussiennes : « Mais vous n'envisagez donc pas quelles sont les conséquences de la marche des Anglais en Allemagne! Ils iront en Souabe, attireront à eux tous les princes de l'empire et les forceront de joindre leurs troupes aux anglaises; ils forceront aussi les Français de sortir de l'empire ; ils donneront la loi à l'Allemagne, feront le grand-duc roi des Romains et se moqueront ensuite de toutes les déclarations qu'ils nous ont faites. Et ce sera votre faute que tout cela, parce que vous avez une prédilection inconcevable pour ces infâmes Anglais et que vous croyez que je serai perdu si je me fais valoir et que je fais sentir au roi d'Angleterre que je n'approuve pas sa conduite, et que je suis d'humeur à m'y opposer... Ne voilà-t-il pas encore ma poule mouillée (2) ! »

Effectivement, soit qu'il ne pût dominer son impatience, soit qu'il n'eût pas désespéré d'agir par intimidation, Frédéric essaya de revenir à la charge avec Hyndford, cette fois en lui portant un coup droit qui visait au cœur du roi d'Angleterre. Il faut laisser encore ici Hyndford lui-même rendre compte de ce nouvel et étrange incident. — « Je vous écris, dit-il à Carteret, au retour d'un bal masqué où j'avais pensé que j'aurais une occasion de découvrir quelque chose de plus des sentimens de Sa Majesté prussienne. Je ne me trompais pas, car après souper et après avoir pris, je crois, une dose passable de vin, le roi m'a pris à part et m'a dit : « Mylord, j'entends dire que les troupes anglaises sont en marche vers le Rhin, et si c'est vrai, je vous dis clairement qu'elles auront affaire à moi. Car, encore un coup, je ne veux pas souffrir que ces troupes étrangères entrent dans l'empire pour en troubler le repos... Si elles

(1) Hyndford à Carteret, 18 décembre 1742. (*Correspondance de Prusse.* — Record Office.)

(2) *Pol. Corr.*, t. II, p. 327.

passent le Rhin, je serai obligé de m'y opposer et les princes de l'empire feront de même... Si votre maître fait la guerre à l'empereur, je le prie de se souvenir que le Hanovre est à une petite distance de chez moi, et que j'y peux entrer quand il me plaira. Avez-vous rendu compte à votre cour de la conversation de l'autre jour? — Je lui dis que j'en avais rapporté la plus grande partie et que je transmettrais aussi ce que Sa Majesté voulait bien me dire. — Et combien de temps faudra-t-il pour que ce rapport arrive en Angleterre? — Sire, mon courrier partira demain à quatre heures du matin, en même temps qu'il emportera les ratifications du traité d'alliance défensive, conclu par vous avec le roi mon maître. — En tout, ajoute Hyndford, le roi de Prusse est comme un fou dès qu'il parle de l'empereur. »

Ce fut encore le pauvre Podewils qui reçut le contre-coup de ces folies. Dès qu'Hyndford, qui ne manqua pas de l'aller trouver, lui eut conté ce nouveau débat, le comte, haussant les épaules et levant les yeux au ciel avec un air de surprise et de compassion, s'écria : « Je voudrais pour l'amour de Dieu que le roi cessât de parler d'affaires publiques avec les ministres étrangers, ou qu'il se chargeât de les conduire à lui seul, tant j'en suis malade. Et quand vous a-t-il parlé? Est-ce avant ou après souper? — Après, lui dis-je. — Il faut donc qu'il ait été pris de vin. » Je lui répondis que les menaces que font les rois quand ils ont le vin en tête portent souvent leurs conséquences quand ils sont dégrisés, et qu'un ministre moins froid que moi aurait pris ce langage pour une déclaration de guerre... « Mon cher lord, me dit le comte, vous savez que nous disons tant de choses que nous ne faisons pas, et si vous rapportez cette saillie à votre cour, présentez-la, de grâce, sous le meilleur jour possible. » Je lui répondis que le temps était venu de ne rien cacher, et que d'ailleurs son maître m'avait enjoint de tout porter à la connaissance de ma cour et paraissait attendre impatiemment sa réponse. « Il est certain, dit le comte, que le roi mon maître est effrayé de voir l'empire devenir le théâtre de la guerre. Mais quant à attaquer le Hanovre, je vous jure qu'il n'y a jamais songé. — Monsieur, lui répondis-je, ni vous, ni personne ne sait ce que le roi de Prusse fera ou ne fera pas ; il ne consulte personne et ne suit aucun conseil. Mais il répondra de toutes les folies qu'il ferait. Quoique le roi mon maître soit un plus jeune électeur que celui de Brandebourg, souvenez-vous qu'il est pourtant un beaucoup plus grand roi,.. et que si on en vient aux mains, la question sera de savoir qui des deux a la plus longue épée et la plus grosse bourse. Faites l'usage que vous voudrez de ce que j'ai l'honneur de vous dire (1). »

(1) Hyndford à Carteret, 17-20 décembre 1742. (*Correspondance de Prusse.* — Record Office.)

Ce ferme langage fit enfin son effet, et, les fumées du vin une fois dissipées, Frédéric se mit tout simplement à l'œuvre, non pour diriger contre le Hanovre une opération militaire, mais pour rédiger et faire parvenir à Londres d'une part, et à Francfort de l'autre, deux plans de nature beaucoup moins aventureuse. L'un et l'autre étaient conçus dans la pensée d'éloigner le péril qu'il redoutait, sans recourir, du moins en son propre nom et à ses propres risques, au hasard d'une guerre nouvelle. L'un de ces projets (celui qui fut soumis au cabinet anglais), consistait à offrir à l'empereur une extension de territoire aux dépens, non de l'Autriche, mais d'un certain nombre des petits états de l'Allemagne. Quelques principautés ecclésiastiques, comme les évêchés de Salzbourg et de Passau, pourraient être sécularisées, quelques villes libres, comme Ulm, Ratisbonne et Augsbourg, privées de leur indépendance et réduites à leurs franchises municipales. On formerait ainsi de ces petites fractions réunies un lot honnête qui viendrait grossir le patrimoine de la Bavière, sans exiger de Marie-Thérèse de nouveaux sacrifices.

L'autre plan, plus simple en apparence, était pourtant d'une exécution plus difficile. Il s'agissait de pousser Charles VII, menacé dans sa sécurité personnelle, à faire un appel solennel à la diète germanique pour la sommer de défendre le chef de l'empire par des mesures efficaces. A cet effet, les contingens impériaux des diverses puissances seraient convoqués et formeraient une armée qui, sous le nom d'armée d'observation et de neutralité, serait chargée de protéger contre l'invasion étrangère l'intégrité du sol germanique. Frédéric espérait que la crainte seule d'avoir affaire à tout l'empire arrêterait les velléités belliqueuses de l'Angleterre. En tout cas, les contingens prussiens étant certainement les plus nombreux, les seuls aguerris, les seuls en état de répondre à l'appel, leur chef serait naturellement placé à la tête de toutes les forces fédérales. Ce ne serait plus alors le roi de Prusse qui aurait à combattre pour sa cause personnelle, mais le prince le plus considérable de l'empire qui veillerait au salut de la patrie commune, et, sous ce costume ou ce masque nouveau, on ne pourrait lui reprocher de violer les engagemens pacifiques si récemment pris à Breslau. On peut croire que cette perspective, sans qu'il désirât précisément la voir réalisée, ne lui déplaisait pourtant pas. Il lui souriait assez de se voir, en imagination, placé en quelque sorte sur les marches du trône impérial, figurant comme le bras armé du grand corps dont Charles VII n'eût plus été que le chef nominal. Merveilleux instinct du génie! des caprices même, de l'agitation tumultueuse et désordonnée de ce grand esprit, naissait une pensée dont il ne soupçonnait peut-être pas lui-même la portée vraiment prophétique : il faisait de la Prusse

le rempart et le bouclier de l'unité germanique, en attendant qu'elle pût en être l'incarnation.

Seulement, les deux plans mis en avant, le même jour, par Frédéric, se contrariaient directement l'un l'autre, car c'était, il faut bien le dire, une étrange manière d'entrer en campagne pour défendre l'empire que de commencer par sacrifier d'un trait de plume, dans la personne des princes évêques et des citoyens des villes impériales, les moins puissans, mais non les moins intéressans de ses membres. Cette manière cavalière de disposer du bien d'autrui pour solder un compte embarrassant, cet abus de la force contre les petits et les faibles, rappelaient trop les habitudes et les procédés d'esprit de l'envahisseur de la Silésie, pour qu'on fût tenté de lui confier le rôle de protecteur et de champion du droit. Aussi, dès que le soi-disant projet prussien de pacification fut connu, ce fut d'un bout de l'empire à l'autre un cri de réprobation universel. Par extraordinaire même, les diverses communions religieuses qui se partageaient l'Allemagne et se surveillaient ordinairement avec jalousie se trouvèrent ce jour-là d'accord; car, tandis que les catholiques prenaient fait et cause pour leurs évêques, la plupart des villes libres, étant protestantes, firent appel pour se défendre aux sympathies de leurs coreligionnaires. Entre l'Autriche et l'Angleterre ce fut à qui s'empresserait d'exploiter ces pieux sentimens. Marie-Thérèse jeta feu et flammes pour les droits de l'église violés; Carteret disait en raillant au ministre de Prusse à Londres : « Qu'on fasse des évêques ce qu'on voudra, mais deux princes protestans comme George et Frédéric peuvent-ils sacrifier ceux qui ont souffert pour l'évangile? » Et le ministre impérial ayant paru un instant ouvrir l'oreille à une proposition où il trouvait l'avantage de son maître, Charles VII fut obligé de le désavouer avec éclat, pour ne pas être accusé de fouler aux pieds, tout à la fois, les canons ecclésiastiques et les constitutions de l'empire (1).

On peut juger par là de l'accueil qui attendait l'autre proposition prussienne, lorsque l'empereur, s'en faisant l'organe, vint demander à la diète germanique, réunie à Francfort, de pourvoir par des mesures militaires à la sécurité de l'empire. Il fut tout de suite aisé de voir que la partie était perdue d'avance, et que, dans une assemblée très timide de sa nature, le moyen d'obtenir un acte de vigueur n'était pas d'avoir commencé par inquiéter chacun, petit et grand, sur le sort qu'on lui réservait dans la liquidation finale et les périls personnels qu'il pouvait courir.

En premier lieu, sur les neuf voix qui formaient le collège des princes électeurs, deux, celles du Hanovre et de la Saxe, étant

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 355. — Podewils au roi de Prusse.

désormais assurées à l'Autriche, la majorité dépendait exclusivement des trois archevêques. Ceux-là, en suivant la fortune pour se rapprocher de Marie-Thérèse, obéissaient à leurs tendances naturelles. Le seul qui hésitât encore était l'archevêque de Cologne, moins en raison de sa qualité de prince de Bavière et de frère de l'empereur, que par suite de l'ascendant qu'avait su prendre sur lui, on l'a vu, l'aimable ministre de France, le comte de Sade. Mais cette fois, en présence du scandale causé par l'atteinte que Frédéric avait portée aux droits des principautés ecclésiastiques, de Sade lui-même dut se reconnaître impuissant, et l'électeur se déclara prêt à aller combattre de sa personne, à la diète, tout plan qui serait l'œuvre d'un prince aussi suspect que le roi de Prusse. Tout ce que le plaisant diplomate put obtenir, ce fut de retarder ce départ en organisant une représentation théâtrale où le prélat lui-même dut prendre un rôle, en compagnie d'une dame qui prétendait à lui plaire. La pièce choisie n'était autre que *Zaïre*, la nature du sujet faisant oublier le nom de l'auteur. La fête devait d'abord avoir lieu pendant les jours gras, et de Sade écrivait à sa cour : « Nous voilà en sûreté pour le carnaval, mais nous nous brouillerons en carême. Pour Dieu, tirez-moi d'ici ! » Il réussit pourtant à prolonger jusqu'à Pâques, l'électeur s'étant laissé persuader que *Zaïre* était une pièce assez édifiante pour qu'on pût la jouer même en temps de pénitence. Mais une fois la semaine sainte passée, rien ne put plus le retenir, et de Sade, désespérant de son crédit, au lieu de l'accompagner à Francfort, demanda lui-même un congé pour retourner en France.

Plus nombreux et plus divisés que le collège des électeurs, les deux autres, celui des princes et celui des villes, n'étaient guère, au fond, mieux disposés. Seulement, il n'entrait pas dans les habitudes de la diète de refuser directement ce qu'on lui demandait. Éluder, ajourner, se perdre dans des longueurs interminables et dans des détails infinis de procédure, ce mode de résistance passive convenait mieux à son tempérament. La haute assemblée ne se fit pas faute, cette fois, de l'employer. Convoquée au milieu de mars, elle n'avait pas encore commencé à délibérer quand la mort de l'archevêque de Mayence, qui la présidait, fournit un prétexte tout naturel pour interrompre les séances. On ne les reprit qu'après un délai d'un mois, lorsque la vacance du siège eut été remplie par un choix cette fois très ouvertement pris parmi les serviteurs les plus dévoués de l'Autriche. Alors seulement, après une délibération longue et pénible où les envoyés de la Prusse se déclarèrent presque seuls pour les partis de vigueur, on aboutit à un *conclusum* très confus, exprimant des vœux stériles pour le rétablissement de la paix et invoquant la médiation des puissances maritimes, c'est-

à-dire de l'Angleterre et de la Hollande. Au moment où les armées de ces deux états se massaient sur les frontières d'Allemagne, une telle décision, si elle ne les autorisait pas expressément à les franchir, n'était pas faite non plus pour les décourager (1).

Cette triste défaillance était la suite naturelle du défaut d'élasticité et d'énergie qui paralysait tous les rouages de la vieille machine impériale; mais il n'est pas douteux que la méfiance inspirée par la politique cauteleuse et capricieuse de Frédéric contribuait encore plus que toute autre cause à un résultat si contraire à ses vues. Personne ne s'était soucié de remettre entre ses mains des forces dont on ne pouvait ni prévoir ni deviner l'usage qu'il comptait faire. Ce sentiment de réserve était si général, tellement répandu dans les partis les plus opposés, chacun croyait avoir tant de sujets de se plaindre dans le passé, tant de motifs de se mettre en garde pour l'avenir, que cette sympathie sur un point unique établissait entre les adversaires les plus déclarés des rapprochemens inattendus. C'est ainsi que Hyndford et Valori s'étaient empressés d'écrire, chacun de leur côté, dans des termes qui ne différaient guère, qu'il n'y avait rien à attendre de bon d'une armée soi-disant de neutralité dont le roi de Prusse aurait le commandement. « On dit, écrivait Valori, qu'il a offert 30,000 hommes pour cette prétendue armée d'observation. Si cette offre avait lieu et qu'elle fût acceptée, ne pensez-vous pas, monseigneur, que ces 30,000 hommes seraient fort à charge à quelque parti qu'ils soient portés, et peut-être d'une médiocre utilité pour la cause qu'ils sembleraient embrasser?.. En tout cas, s'il fait marcher des troupes, ce sera dans le cas où il pourra les faire vivre aux dépens d'autrui. » Hyndford était naturellement plus défiant encore : « Personne ne croira, disait-il à Podewils, à votre neutralité : le plus grand prince d'Europe ne peut pas arrêter la *fama clamosa*, quand sa conduite a donné lieu à tous les soupçons. Si la diète assemble une armée et si on y voit seulement l'uniforme bleu d'un soldat prussien, toute l'Europe regardera ce fait comme la violation manifeste de votre traité avec la reine de Hongrie (2). »

(1) Droysen, t. II, p. 36-44, 55-57, 60-62, 71-73. — *Pol. Corr.*, t. II, p. 302, 313, 320, 324, 327, 329, 332, 339, 351, 360, 361. — D'Arneth, t. II, p. 207, 210. — Hyndford à Carteret, 16 février 1743. — Carteret à Hyndford, 1er mars 1743. (*Correspondance de Prusse.* Record Office.) — Carteret à Robinson, 13 mars 1743. (*Correspondance de Vienne.* Record Office.) — Rescrit impérial du 6 mars 1743. (*Correspondance de Bavière.* Ministère des affaires étrangères.) — Blondel à Amelot, 11, 15 mars, 1er avril, 18 mai 1743. (*Correspondance d'Allemagne.* Ministère des affaires étrangères.)— Bussy à Amelot, mars 1743. (*Correspondance d'Angleterre.* Ministère des affaires étrangères.) — De Sade à Amelot, 21 janvier 1743. (*Correspondance de Cologne.*)

(2) Valori à Amelot, 21, 29 janvier 1743. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.) — Hyndford à Carteret, 12 février 1743. (*Correspondance de Prusse.* Record Office.)

Insensiblement même, cet accord dans la manière de juger le caractère de l'homme auquel ils avaient affaire amenait entre les deux diplomates, malgré l'inimitié de leurs cours, une sorte d'entente presque affectueuse qui s'exprimait même, parfois, par des épanchemens mutuels. Se rencontrant chaque matin à la porte du cabinet royal, ou le soir dans les salons de la reine ou des princesses, ils prenaient plaisir à se raconter l'un à l'autre les tours d'adresse par lesquels Frédéric essayait de les tromper, et en confrontant les confidences qu'on leur avait faites à l'oreille, à percer à jour le double jeu dont on les croyait dupes. C'est le plaisir que se donna Hyndford en particulier, au lendemain des scènes de violences que j'ai racontées, et il en rend compte à sa cour dans un récit piquant dont les dépêches correspondantes de Valori viennent de leur côté confirmer l'exactitude.

On a vu, en effet, de quel ton de sublime indifférence Frédéric s'était exprimé sur le sort qu'il réservait à l'armée française, si l'Angleterre consentait à entrer dans ses vues pour satisfaire l'empereur; on a pu juger également avec quel soin charitable il cherchait à dériver, sur le territoire français, l'orage qui menaçait les provinces allemandes : « Faites la paix, avait-il dit, et les Français s'en iront comme ils pourront. » Et encore : « Si vous attaquez la France en Flandre ou en Lorraine, libre à vous, je n'ai rien à y voir. » Naturellement (et Hyndford devait s'en douter), ce n'était pas de même sorte qu'il parlait au ministre de France. Au contraire, tant que la paix, qui devait être son œuvre, n'était pas conclue, tant que l'Angleterre restait menaçante, il lui convenait que les troupes françaises demeurassent de pied ferme en Bavière pour tenir au moins en échec une partie des forces autrichiennes. Aussi n'était-il pas de jour où il n'engageât Valori à presser le cabinet français d'envoyer des renforts à son armée d'Allemagne et des instructions vigoureuses au maréchal de Broglie. Reproches amers sur la mollesse des soldats, plaisanteries piquantes sur l'incapacité des généraux, indication au besoin de mesures stratégiques à prendre dans une prochaine campagne, il mettait tout en œuvre pour piquer d'honneur l'ambassadeur et stimuler par lui l'ardeur défaillante de son gouvernement. « Mais agissez donc, disait-il sans cesse, messieurs les Français; vous ne faites rien, vos généraux ont vraiment une nouvelle manière de faire la guerre. » Il allait même, au besoin, jusqu'à reprocher l'excès de modération de la France dans ses rapports avec les princes allemands. « Je les connais, disait-il, ils n'agissent que par la crainte. Que ne vous emparez-vous tout de suite, par exemple, de Trèves et de Mayence! je crierais comme les autres, mais au fond je m'en moquerais et j'en serais bien aise. » Que serait-il arrivé si, après avoir suivi ces conseils aventureux, la France s'était trouvée le len-

demain isolée en face de la réconciliation subite, opérée par lui-même, de toute l'Allemagne et de l'Angleterre? C'est ce dont il ne prenait probablement pas la peine de s'occuper (1).

Mais Valori, que tant d'expériences avaient mis sur ses gardes, doutait un peu de la sincérité de ce beau zèle, et toujours inquiet de ce que pouvaient se dire dans de longues et vives conversations lord Hyndford et Frédéric, il crut pouvoir user de la camaraderie amicale qui s'était établie par le fait entre son collègue et lui pour tâcher d'en savoir un peu plus long. « Il est venu droit à moi, raconte Hyndford, après le dîner, et m'a dit : « Mylord, je vais vous faire une question à laquelle je ne sais pas si vous voudrez répondre. Je vous prie de ne pas trouver ma curiosité trop inconvenante... Vous pourrez ne me rien dire ou faire la réponse qu'il vous plaira.» — Je dis au marquis que je ne serais jamais embarrassé de lui répondre, parce qu'il était trop bien élevé pour me faire une question déplacée. Il m'exprima alors le désir de savoir si le roi mon maître avait prié le roi de Prusse d'offrir sa médiation entre l'empereur et la reine de Hongrie. Je lui répondis négativement sans hésiter. Mais, mon cher marquis, ajoutai-je, puisque vous m'avez mis sur le sujet du roi de Prusse, si vous voulez me donner votre parole d'honneur de ne jamais révéler ce que je vais vous dire, je vous dirai quelque chose qui vous surprendra. Il mit sa main dans la mienne et me fit la promesse que je lui demandais de la manière la plus solennelle. Je lui dis alors : « Je ne sais si la bonne opinion que vous avez du roi de Prusse et les protestations d'amitié qu'il fait à votre cour vous permettront de croire qu'au même moment, il essaie avec insistance de persuader au roi mon maître d'attaquer la France sur son territoire au lieu de marcher en Allemagne. » L'étonnement du marquis passa alors toute expression. Après s'être tu quelques instans : « Est-il possible, s'écria-t-il, qu'un prince soit si perfide? Mais puisqu'il en est ainsi, la France n'a plus qu'à penser à elle-même et à planter là l'empereur, dont vous ferez ce qui vous plaira. — Je vous l'avais bien dit, put ajouter Hyndford, quelques jours après, cet homme est exécrable (2). »

Si juste que pût paraître l'épithète, c'était pourtant toujours un homme à ménager. Aussi, remis de sa première émotion, Valori rendait compte de la confidence dans des termes un peu plus modérés. « Lord Hyndford, dit-il, m'a confié sous le plus grand secret, et sur ma promesse la plus formelle de ne jamais le compromettre, que le roi de Prusse avait fait proposer à l'Angleterre de porter

(1) Valori à Amelot, 11, 15 décembre 1742, 19 février, 19, 22 mars 1743. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.)

(2) Hyndford à Carteret, 1er février 1743. (*Correspondance de Prusse.* Record Office.)

tous ses efforts contre la Lorraine, au lieu d'envoyer une armée en Allemagne, et ajouté qu'il nous verrait attaquer de ce côté-là avec plaisir. Pour vous dire ce que je pense de cette confidence qui a été faite par ce ministre (à la suite de quelques réflexions sur le caractère du roi de Prusse et sur le peu de fond qu'il y a à faire sur lui et après qu'il m'avait dit qu'il avait horreur de cette duplicité) je pense qu'il a un peu chargé le tableau (1). »

Il fallait bien le penser, en effet, ou du moins faire semblant afin de garder son sang-froid et de ne pas éclater de rire ou de colère quand Frédéric, à quelque temps de là, vint apporter au même Valori, du plus grand sérieux du monde, ses félicitations les plus chaleureuses sur le parti que prenait le cabinet français d'envoyer une armée vers le Rhin en même temps que des renforts à l'armée de Bavière. Cette fois, d'ailleurs, par extraordinaire, ces complimens étaient de bonne foi, car, repoussé dans sa double tentative, n'ayant réussi ni à désarmer l'Angleterre ni à faire armer l'empire, Frédéric, avec plus de sagesse que de fierté, se résignait à retirer ses menaces et à attendre paisiblement les bras croisés ce qu'allait décider dans cette lutte nouvelle le sort des combats. Dès lors, il lui importait que les Français, dont il faisait encore la veille si bon marché, retrouvassent par un retour de la roue de la fortune l'avantage dont il avait lui-même tant contribué à les priver. Leur victoire, au moins pour un temps, lui redevenait nécessaire pour éloigner de l'Allemagne l'invasion anglaise et rétablir l'équilibre dans le jeu des forces dont il voulait tenir la balance.

C'est le sentiment qu'il témoigna à Valori avec cette effusion de cordialité apparente qui accompagnait toujours chez lui les manifestations de l'intérêt personnel. « Hier, à la comédie, écrit Valori au roi, Podewils est venu à moi et m'a dit en propres termes que le roi son maître avait bu de bien bon cœur à la santé de Votre Majesté, sur l'avis certain des résolutions qu'elle avait prises pour soutenir par les plus grands moyens la cause de l'empereur... Ce prince vint peu de temps après, et à la grande inquiétude de lord Hyndford, du comte de Richecourt, et autres ministres étrangers,.. il me tira à part et me dit mot pour mot ce que je vais rapporter à Votre Majesté : « Mon ami, j'ai bu de bien bon cœur à la santé du roi votre maître. Ma foi, vive Louis XV ! J'y reboirai encore ce soir : je vous charge de le lui mander. Faites bien et vous serez content de moi. J'attends que vous donnerez sur les oreilles à mon oncle d'Angleterre ; pour lors vous me devrez bien quelques excuses. — Je voudrais bien, sire, lui répondis-je, être dans le cas de les faire

(1) Valori à Amelot, 8 janvier 1743. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

dans ce moment ici même à Votre Majesté. — Oh! répondit-il, j'aime trop ce prince pour ne pas lui souhaiter, à quelque prix que ce soit, toute sorte de succès (1). »

Mais Valori ajoutait un peu tristement quelques jours après : « L'annonce de notre armée sur le Rhin produit l'effet contraire à ce qu'on aurait pu désirer. Podewils me dit que, puisque le roi envoyait une armée capable de s'opposer aux entreprises des Anglais, c'était suffisant et le roi son maître n'avait plus de parti à prendre (2). »

Ainsi finissait, par un acte de résignation tardive, cette suite de scènes orageuses, qui n'étaient de nature à grandir le héros de l'Allemagne ni dans l'estime des spectateurs, ni même dans la sienne propre, car il en rend compte dans ses *Mémoires* avec plus de sincérité dans l'aveu de ses sentimens que d'exactitude dans l'exposé des faits. Les menaces impuissantes qu'il avait adressées à l'Angleterre ne sont plus dans ce récit que des représentations raisonnées et des supplications patriotiques. « Ce projet, dit-il (celui de l'invasion des Anglais en Allemagne) ne pouvait pas me convenir... parce que la maison d'Autriche y gagnait par là une entière supériorité sur l'empereur;... ce qui me faisait perdre en partie l'influence que j'avais dans les affaires de l'empire, et qu'il y avait beaucoup à craindre que la reine de Hongrie et le roi d'Angleterre, aveuglés par leurs succès, ne s'oubliassent au point de détrôner l'empereur. Je crus qu'il ne me serait pas impossible de suspendre ce projet par des représentations, en me servant de tous les argumens que peut fournir à un prince allemand, bon patriote, l'amour de la liberté de sa patrie : je conjurais le roi d'Angleterre de ne point transporter, sans des raisons très importantes, le théâtre de la guerre en Allemagne, *et* d'altérer les lois fondamentales de l'empire, par lesquelles il est défendu aux membres du corps germanique de faire entrer des troupes étrangères sur le territoire de l'empire sous quelque prétexte que ce pût être sans le consentement de la diète. Dans le fond, mes affaires ne me permettaient pas alors d'opposer la force à la force; la chose elle-même *n'importait* pas une rupture. J'avais indisposé la France; si je me brouillais avec les Anglais, je perdais les seuls alliés que j'avais et j'entrais dans une guerre dont le sujet m'était étranger en quelque manière. Je me contentai d'un mauvais accord par lequel le roi d'Angleterre s'engageait de ne rien entreprendre contre la dignité de l'empereur ni contre son patrimoine. Carteret, qui cachait sous le langage d'un honnête homme les vices

(1) Valori au roi, 9, 19 mars 1743. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.)

(2) Valori au roi, 9, 19, 30 mars. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.)

d'un fourbe, ne fit aucune difficulté de tout promettre et les circonstances où je me trouvais m'obligeaient à feindre de tout croire (1). »

II.

Le plan de campagne du maréchal de Noailles, agréé par Louis XV et par son conseil, consistait, comme je l'ai dit, à se porter entre le Rhin et le Mein, pour arrêter l'armée dite pragmatique au passage et l'empêcher de pénétrer dans le Haut-Palatinat. Le but était de venir en aide à l'armée française, encore campée en Bavière, et qui, sans ce secours, courait risque de se trouver complètement cernée entre les Anglais tombant sur ses derrières, le prince Lobkowitz la prenant en flanc du côté de la Bohême, et le prince Charles de Lorraine arrivant d'Autriche pour l'attaquer en tête. Mais quel devait être, dans l'ensemble des opérations, le rôle assigné à l'armée de Bavière elle-même? Quelle part devait-elle y prendre? Quelles instructions devaient être adressées au maréchal de Broglie qui la commandait? C'était une question très délicate laissée encore incertaine et, par des motifs de divers ordres, très difficile à résoudre.

Il fallait tenir compte d'abord de l'état de délabrement et de désarroi dans lequel ces troupes étaient tombées après plusieurs mois passés, par une saison très rigoureuse, dans un pays ruiné et dans des campemens détestables. Sur ce point, de la part des chefs comme des soldats, c'était un gémissement universel. Dès le 28 janvier, le maréchal de Broglie, écrivant au nouveau ministre de la guerre, le comte d'Argenson, lui faisait de cet état de misère la peinture la plus lamentable, tandis qu'il estimait toutes les forces ennemies auxquelles il avait affaire à plus de 60,000 hommes : « Les soixante-sept bataillons de notre armée, disait-il, sur le pied de 400 hommes, qui est le plus fort où ils puissent être, sans y comprendre les traîneurs et les miliciens qui resteront en chemin, ne feront que 26,800 hommes. Les quatre-vingt-onze escadrons de cavalerie et de dragons complets sur le pied de 120 hommes par escadron, feront 10,920 chevaux, ce qui, joint à l'infanterie, *feront* 37,720 hommes, de sorte que l'armée ennemie se trouve supérieure à la nôtre de 22,780 hommes. » — Et il ajoutait : « Les mala-

(1) *Histoire de mon temps*, chap. VIII. — Nous citons ici le premier texte de cet ouvrage, écrit par Frédéric en 1746, et qui fut remanié par lui depuis lors en 1775. Dans ce premier travail, Frédéric parlait de lui-même à la première personne au lieu d'employer la troisième comme il fit dans le second, en suivant l'exemple de César dans ses *Commentaires*. Plusieurs passages cités, notamment celui qui est ici, ont été considérablement modifiés en passant d'un texte à l'autre.

dies augmentent tous les jours; on ne peut pas soigner les malades comme ils devraient l'être, faute d'établissemens, d'hôpitaux : la gelée qui a redoublé depuis quelques jours nous empêche de retirer aucunes subsistances par les rivières; cela est bien triste, et l'on ne peut savoir quand cela finira.» — « Ce n'est pas ma faute, écrivait-il à la même date à l'empereur qui s'impatientait, si on m'a remis des armées énervées et manquant de tout : je ne sais pas crier misère et mon caractère a toujours été de trouver des remèdes aux difficultés qui se sont présentées sur mon chemin, mais il n'y a que Dieu qui puisse faire l'impossible. » Et le conseiller intime du maréchal, celui qu'il appelait *son bras droit*, et qui n'était pas d'un tempérament facile à décourager, le comte de Saxe, écrivait aussi sur un ton de mélancolie tout pareil : « Je suis ici (au confluent de l'Isar et du Danube), en vedette avec onze bataillons, dont je ne puis, en vérité, mettre sous les armes que 1,500 hommes; le reste est à l'hôpital. Cela n'est pas récréatif (1). »

Mais l'état matériel, quelque triste qu'il fût, n'était rien auprès de l'état moral. Le sentiment que j'ai dépeint, le dégoût et l'horreur pour l'Allemagne et les Allemands, était général, croissant, et répandu dans tous les rangs. C'était une armée entière atteinte de nostalgie à un degré aigu et fiévreux. Personne ne se gênait pour exprimer tout haut ce mécontentement, d'autant plus qu'on ne craignait pas par là de déplaire aux gens en crédit à Versailles, encore moins au général en chef. Celui-ci, en effet, on le savait, s'était prononcé, dès le commencement de la guerre, contre les expéditions lointaines et ne pouvait s'abstenir de constater en toute occasion, pour dégager sa responsabilité, que les événemens ne faisaient que justifier ses prévisions. Il se serait tu, d'ailleurs, que dans son état-major et dans son entourage de famille le plus intime on n'eût point observé la même discrétion. La maréchale, entre autres, qui restait toujours à poste fixe à Strasbourg, à l'affût des nouvelles, et pour être plus à portée d'accourir auprès de son mari et de ses enfans à la moindre alerte, ne pouvait cacher son désir impatient de voir rappeler en France les objets de sa tendresse conjugale et maternelle. C'est ce que lui reprochait sur son ton de causticité habituelle l'abbé, son beau-frère, qui voyait les choses avec plus de sang-froid. Cet habile homme calculait que si l'armée de Bavière rentrait en France pour être fondue dans celle du Rhin, le maréchal n'ayant que peu de chance d'être appelé au commandement des troupes réunies, cette jonction pourrait être le signal de sa retraite; mais il

(1) Le maréchal de Broglie au comte d'Argenson, 28 janvier 1743. (Ministère de la guerre.) — C. Rousset, *le Maréchal de Noailles*, introduction, p. XL. — Le maréchal de Broglie à Charles VII, 27 décembre 1742. (Bibliothèque nationale. Fonds de nouvelles acquisitions.)

constatait lui-même avec regret combien des conseils prudens avaient de peine à se faire écouter. « Vous m'avez écrit trente lettres, écrivait-il à la maréchale, par lesquelles vous voulez qu'on ramène l'armée de Bavière en France ; il n'a pas passé un chat à Strasbourg à qui vous n'ayez parlé sur ce ton... Dispensez-vous de dire votre avis sur une matière sur laquelle on ne vous consulte pas. Lamothe (sans doute quelque aide-de-camp du maréchal, en passage à Versailles), est votre héros parce qu'il a épousé vos sentimens et qu'il les débite en dépit du bon sens et de la raison... Lamothe est attaché à mon frère et en parle fort bien ; mais il est fou et de la dernière imprudence, et il lui arrivera *tape-chut* pour tenir ici successivement les mêmes discours qu'il vous a tenus. Je fais ce que je peux pour le faire taire, il n'en parle que plus fort et en même temps ne veut plus servir qu'en Flandres, comme tous les autres... Au nom de Dieu, soyez discrète, mandez-moi ce que vous voudrez, mais taisez-vous avec le public et les passans... J'ai écrit à mon frère que, quoique ce fût votre avis et celui de toute l'armée de revenir en France, je le priais de ne point se laisser aller au dégoût, et qu'il devait au roi obéissance. Du reste, le roi va régner, il a bien débuté ; c'est la moitié de la chose que de bien commencer (1). »

Ne suivant qu'à regret et à moitié les avis de son frère, le maréchal s'était pourtant borné à demander qu'on l'autorisât à rester tout l'hiver strictement sur la défensive. Campé autour de Straubing, en avant de Munich, entre l'Isar, l'Inn et le Danube, il ne voulait faire que les opérations nécessaires pour maintenir sa gauche en communication avec la citadelle d'Égra et ravitailler régulièrement cette place, dernier point occupé par les armées françaises en Bohême. Cette réserve prudente, pleinement justifiée d'ailleurs par les habitudes militaires du temps, ne pouvait qu'être approuvée à Versailles. Mais il s'en fallait bien qu'elle rencontrât le même assentiment à Francfort auprès de l'empereur, qui, n'ayant pas de cesse qu'il n'eût recouvré l'intégrité de son électorat, aurait voulu à toute force qu'une pointe fût poussée sur-le-champ pour reconquérir la ville de Passau et quelques autres dépendances de la Bavière encore détenues par les Autrichiens. Il offrait pour cette entreprise le concours de ses troupes impériales, dont il portait le chiffre à 35,000 hommes, tous payés d'ailleurs par des subsides français. Le maréchal s'y refusait, n'ayant aucune confiance (il le disait tout haut) dans cet effectif imaginaire, pas plus que dans le talent du général Seckendorf, qui en avait le commandement. « Il n'y a pas là plus de 15,000 hommes à mettre en campagne, disait-il, et encore ne valent-ils pas mieux que nos milices. » De là une dis-

(1) L'abbé de Broglie à la maréchale. (*Papiers de famille, passim.*)

cussion engagée entre le maréchal et l'empereur, qui se poursuivit pendant tout l'hiver sur un ton d'aigreur croissant et qui était parvenue à une véritable exaspération, quand on apprit d'une manière tout à fait certaine la marche des Anglais en Allemagne et les dispositions prises par le maréchal de Noailles pour se porter à leur rencontre.

Nouveau et encore plus grave sujet de dissentiment entre Bavarois et Français : l'empereur soutint que c'était le cas de se montrer audacieux en agissant pour empêcher les Autrichiens de faire leur jonction avec les Anglais. Broglie pensait, au contraire, que la réserve était plus commandée que jamais puisque, si les Français étaient vainqueurs sur le Rhin, ils seraient libres de reprendre l'offensive sur le Danube avec toutes leurs forces réunies et la confiance inspirée par le succès : au contraire, si la fortune ne les secondait pas, il importait à l'armée de Bavière de ne pas s'être coupé d'avance la retraite en s'enfonçant trop avant en Allemagne. Mais c'était justement cette dernière pensée, évidemment dominante dans son esprit, ce soin de se ménager des communications libres pour opérer au besoin sa retraite vers la France, qui lui était amèrement reprochée par l'empereur et tout son entourage. « Après tout, disait-on, victorieuse ou vaincue, la France ne songe qu'à nous laisser là, et M. de Broglie plus que tout autre n'est occupé qu'à préparer cet abandon. »

A plusieurs reprises, l'empereur, monté au plus haut degré d'irritation, porta ses plaintes à Versailles par des lettres directement adressées à Louis XV, et, à force d'insistance, il obtint une demi-satisfaction. « Ne trouvez-vous pas, disait le comte d'Argenson au maréchal, le 5 avril (dans un langage assez singulier pour un ministre), qu'il est temps d'agir un peu davantage pour ranimer la valeur des troupes et détruire l'opinion où les ennemis paraissent être que nous ne pouvons et ne voulons rien entreprendre? Faites vos réflexions, monsieur, sur ce que j'ai l'honneur de vous demander. Sa Majesté ne vous prescrit rien, mais elle attend de votre zèle et de votre courage des entreprises en quelque façon au-dessus de vos forces (1). » On engageait aussi le maréchal à traiter avec plus d'égards le commandant des troupes impériales et à ne pas refuser toujours de s'entendre avec lui. Satisfait de ces instructions pourtant assez vagues, Charles VII témoigna le plus vif contentement à Blondel, le résident français à Francfort. « Voilà parler, dit-il; je vois bien que le roi veut agir vigoureusement et que M. le cardinal est mort. C'est lui qui ne faisait qu'hésiter et voulait nous aban-

(1) Le comte d'Argenson au maréchal de Broglie, 5 avril 1743. (Ministère de la guerre.)

donner. Mais *requiescat in pace, nunc agamus;* » et, afin de ne pas laisser languir cette reprise de vigueur, il se décida à venir de sa personne à Munich pour se placer lui-même à la tête de ses troupes et marcher à la délivrance de son patrimoine.

Mais il avait compté sans la résolution obstinée du maréchal, qui, aux conseils mollement donnés par son ministre, se borna à répondre : « Il n'y a sorte de politesse et d'égards que je n'aie pour M. de Seckendorf tant que le service du roi n'y est pas intéressé, mais je suis ferme comme un rocher quand je vois que les propositions qu'il me fait ne tendent pas à ce but... A moins que le roi ne m'ordonne de condescendre à tout ce qu'il me demandera, je crois qu'il est de mon devoir de ne pas me rendre à ses vues, quand, après les avoir bien examinées, je trouve qu'elles ne tendent nullement au bien du service. » Ce fut contre ce rocher d'une volonté inébranlable que vinrent se briser toutes les objurgations de l'empereur. Si ce prince s'était flatté d'agir par sa présence et son éloquence plus efficacement que son général, il ne tarda pas à voir qu'il s'était trompé. Jamais il ne put décider le maréchal à faire sortir ses troupes de leur immobilité. Il est vrai qu'ils n'étaient pas placés tous deux au même point de vue. Ce que l'empereur demandait comme un pas en avant pour refouler les Autrichiens eût été pour le maréchal, dont les regards étaient toujours fixés sur la route de France, un pas en arrière qui l'éloignait d'un retour désiré et peut-être nécessaire.

Une entrevue très orageuse eut lieu entre eux aux environs de Munich, et l'empereur, après avoir épuisé les raisonnemens et les prières, essaya en désespoir de cause de faire usage d'autorité. Il déploya la patente royale qui, au début de la guerre, l'avait investi du commandement nominal de toutes les forces françaises. « J'ai d'autres ordres plus récens, répondit le maréchal sans sourciller. — Reprenez donc ce papier, répliqua l'empereur en froissant violemment le parchemin, je n'en ai que faire, puisqu'il ne sert de rien. » Quelques jours après, craignant de s'être emporté trop loin, il fit demander un nouvel entretien dans un rendez-vous qu'il fixa lui-même et où il se rendit de sa personne. Il obtint pour toute réponse que le maréchal, rentré dans son quartier-général, ne pouvait plus le quitter parce qu'il se trouvait gravement indisposé (1).

Du moment où, à tort ou à raison, le maréchal de Broglie refusait de bouger, les troupes impériales n'avaient qu'une chose à faire, c'était de se grouper autour des troupes françaises sur la même ligne de défense, afin d'arrêter par leur masse imposante

(1) Carlyle, t. III, p. 653. — *Mémoires de Luynes*, t. V, p. 26.

tout mouvement agressif de l'Autriche. C'est à quoi l'empereur ne put se résoudre; il laissa en avant de Braunau, de l'autre côté de l'Inn, un corps avancé confié au général Minutzi, qui était censé couvrir la ville et qui, en réalité, restait exposé, sans forces suffisantes, au premier choc de l'armée du prince Charles de Lorraine. Cette imprudence ne tarda pas à porter ses fruits. Dès le commencement de mai, le prince Charles s'étant porté en avant, Minutzi fut culbuté, mis en déroute et fait prisonnier pendant que ses soldats rentraient en fugitifs dans la ville de Braunau. Cette place forte, qu'on avait eu tant de peine à garder l'hiver précédent, se trouva alors bloquée et (ses défenseurs, presque tous Bavarois, ayant perdu courage) elle se rendit au bout de très peu de jours. L'empereur, épouvanté autant qu'irrité, quitta Munich précipitamment pour se réfugier à Augsbourg. Ce fut, comme on peut le bien penser, un nouveau et interminable sujet de récriminations réciproques, les Bavarois se plaignant d'avoir été abandonnés, tandis que Broglie se félicitait de ne pas s'être laissé compromettre par leur témérité étourdie.

La question se présentait alors d'une façon tout à fait pressante. Le flot des Autrichiens débordant en Bavière, il fallait ou céder devant eux ou se mettre en mesure de leur tenir tête. Ce fut la situation que Broglie dut exposer au cabinet français après avoir été obligé de faire déjà un mouvement rétrograde pour se concentrer et se mettre provisoirement en sûreté sur le Haut-Danube, autour de la ville d'Ingolstadt. Un renfort d'environ vingt mille hommes, dix bataillons et douze escadrons, lui était promis depuis plusieurs mois et il en demandait plus que jamais l'envoi, n'ayant pas, disait-il, plus de trois cents hommes à mettre en ligne dans les bataillons qui lui restaient. Mais, en sollicitant ce secours, il laissait clairement entendre qu'il le verrait arriver sans beaucoup de satisfaction ni de confiance. Une autre idée était née dans son esprit et, bien qu'il ne fît que l'insinuer sous une forme dubitative et sans y insister, on pouvait y voir sans peine l'expression de son véritable désir. « Je ne sais, écrivait-il, si vous approuverez une idée qui m'a passé par la tête, qui serait, sans perdre de temps, de marcher avec cette armée, les douze bataillons et les dix escadrons que M. le maréchal de Noailles m'envoie pour le joindre, de marcher tout de suite avec ces deux armées rassemblées à mylord Stairs. Outre que je crois que nous serions supérieurs en force, il est bien différent de donner une bataille proche de soi ou de la donner à cent cinquante lieues. Je doute que les Autrichiens puissent y arriver avant nous. Voilà un canevas : il est aisé de broder dessus, si Sa Majesté approuve cette idée (1). »

(1) Le maréchal de Broglie au comte d'Argenson, 7 juin 1743. (Ministère de la guerre.)

Je n'ose braver le ridicule d'émettre une opinion sur une opération stratégique quelconque, principalement quand elle se rapporte à des faits aussi éloignés et dont il est si difficile d'apprécier toutes les circonstances; mais je ne puis m'empêcher de penser que l'idée émise par le maréchal de Broglie ne manquait pas de hardiesse et que, si elle eût été aussi vigoureusement exécutée qu'elle était audacieusement conçue, le succès, et même un succès éclatant, aurait pu la couronner. Il était certain, en effet, que sur le terrain ingrat et épuisé de la Bavière, avec des troupes démoralisées, fussent-elles accrues par quelques renforts, on ne pouvait se promettre de sérieux, encore moins de brillans avantages. Ces renforts d'ailleurs, on ne pouvait les emprunter qu'à l'armée du maréchal de Noailles, et c'était atténuer d'autant les forces dont devait disposer ce général au moment de l'action décisive qui ne devait pas tarder à être engagée avec l'armée anglaise. Ne valait-il pas mieux évacuer la Bavière d'un seul coup, sans regarder en arrière et sans perdre en combats stériles un homme ni un canon, pour marcher droit comme à un rendez-vous au champ de bataille où l'Angleterre attendrait la France? Toutes les forces françaises réunies pouvaient se promettre une victoire à peu près certaine, dont Broglie et Noailles, se tenant par la main, auraient partagé l'honneur, et qui aurait rendu à la fortune et au renom de la France leur prestige perdu. On serait à temps ensuite soit de se retourner en vainqueur contre Marie-Thérèse, soit de lui dicter les conditions de la paix. Après tout, l'important n'était pas un pouce de terre de plus ou de moins gardé en Allemagne, c'était de se mettre de nouveau en mesure d'y faire la loi et d'y parler en maître. Il faut ajouter qu'en ouvrant à ses soldats abattus cette perspective nouvelle qui les rapprochait de leur patrie, Broglie pouvait se flatter de ranimer leur ardeur et en quelque sorte de leur rafraîchir le sang. Et quand on songe qu'il avait auprès de lui, dans son intimité, le seul grand homme de guerre qui ait servi la France pendant cette première moitié du XVIIIe siècle, il est difficile de ne pas supposer que ce projet d'une audace heureuse lui avait été soufflé à l'oreille par son inspirateur habituel. On croit, en effet, y reconnaître la main et le génie du comte de Saxe (1).

Seulement il ne fallait pas se dissimuler que si l'opération pou-

(1) Dans une lettre de Maurice de Saxe à son père le roi Auguste, écrite le 13 juin, on voit que, s'il n'avait pas suggéré le plan du maréchal, au moins il le connaissait et n'y avait pas fait d'opposition. « Je crois, dit-il, que nous pourrions bien recevoir l'ordre de nous rapprocher de M. de Noailles et d'évacuer la Bavière. Notre cavalerie est complète et nos bataillons sont à trois cents. Les Français désirent plus que les ennemis être hors de ce pays. Je me lasse enfin de voir des cadavres épars et privés de sépulture. » (*Maurice, comte de Saxe,* par M. de Vitzthum. Leipzig, 1867, p. 471.)

vait être justifiée par l'événement, l'effet moral, au premier moment et avant le résultat obtenu, devait être fâcheux. Comme dans toute partie hardiment jouée quitte ou double, il y aurait un moment d'angoisse et d'incertitude. La retraite, tant qu'on ne saurait pas où elle tendait, aurait aux yeux de spectateurs déjà malveillans l'apparence d'une fuite. L'empereur, obligé de se retirer en hâte dans les bagages de l'armée française, allait pousser des cris de désespoir et peut-être se jeter à l'aveugle dans les bras toujours ouverts de l'Angleterre. Nul ne savait non plus ce que ferait ou penserait Frédéric quand il se verrait laissé seul en tête-à-tête en Allemagne avec Marie-Thérèse. C'était donc une résolution des plus graves, à peser par des considérations autant politiques que militaires, de celles, en un mot, qu'il n'appartient pas à un général de prendre de son chef, mais qu'un souverain digne de ce nom a seul le droit de lui commander.

C'était le cas de voir si Louis XV était ce souverain-là : il voulait bien et on espérait bien qu'il allait l'être; mais, en ce genre, ni les vœux, ni les espérances ne suffisent. Quand les nouvelles des désastres de Bavière et les dépêches du maréchal de Broglie lui arrivèrent, elles le trouvèrent non pas encore dégoûté, mais étourdi du poids des affaires. Sa bonne volonté durait toujours, bien que quelques connaisseurs crussent déjà remarquer chez lui des traces visibles de distraction et d'ennui, surtout pendant les longues séances du conseil. Mais, en réalité, pour un souverain novice, la situation devenait singulièrement critique. D'une part, en effet, le maréchal de Noailles ne se décidait qu'à regret à envoyer en Bavière une partie de ses meilleures troupes ; il écrivait lettre sur lettre pour demander qu'on l'en dispensât et quand, enfin, il dut s'exécuter, les corps dont il se sépara, convaincus qu'on les envoyait périr dans une terre maudite, se mirent en rumeur et donnèrent des signes d'indiscipline. Un régiment même (celui qu'on appelait le régiment des *vaisseaux*) entra un moment en pleine rébellion. D'un autre côté, le ministre impérial, à Paris, le prince de Grimberghe, assiégeait rois, ministres et courtisans de ses récriminations contre le maréchal de Broglie, qu'il accusait ouvertement de trahison, et il annonçait hautement que, si son maître n'était pas mieux traité, il quitterait la partie et ferait sa paix à lui seul. Entre ces pressions opposées le pauvre roi perdait le sens : « La Bavière me tourne la tête, » écrivait-il avec désespoir, et, à cet aveu, déjà naïf, il ajoutait cette confession plus sincère encore : « Je ne suis pas plus spirituel que cela; ce qu'il y a de sûr, c'est que je fais de mon mieux (1). »

(1) Le roi au maréchal de Noailles, 4 juin 1743. — Rousset, t. I, p. 97. — Plusieurs mémoires existant au ministère de la guerre attestent la résistance que mit le

Le nouveau plan du maréchal de Broglie, tombant au milieu de cette confusion, ne fit que l'accroître. Le roi porta les dépêches sur-le-champ au conseil, qui se trouva divisé, ce qui n'est point surprenant, vu la gravité de l'affaire et attendu qu'il l'était déjà sur toutes les autres. Frédéric, dans ses *Mémoires,* fait de cette petite assemblée un portrait comique à sa manière : il prétend que personne n'y savait son métier, que la guerre y était confiée à un robin, disciple de Cujas et de Bartole, et les finances à un ancien capitaine de dragons, tandis que le ministre des affaires étrangères, Amelot, imitait maladroitement le patelinage du cardinal de Fleury, « comme une fille bossue peut imiter la danse lascive d'un premier sujet d'opéra (1). » Des caricatures ne sont pas des portraits. La suite devait faire voir que d'Argenson n'était pas un ministre de la guerre incapable, ni Orry un financier sans habileté. Mais la vérité est que la direction manquait à ce conseil sans tête, où l'on sentait (chose à laquelle on se serait difficilement attendu) le vide laissé par la disparition de Fleury. Si l'action du vieillard était débile, au moins elle était unique, et son extrême jalousie du pouvoir avait l'avantage d'en concentrer l'exercice. Après lui, l'unité avait disparu sans que la vigueur eût rien gagné : c'était, dit ici plus justement Frédéric, un « gouvernement mixte qui naviguait sans boussole sur une mer orageuse et n'avait pour système que l'impulsion des vents. » Cette fois, l'orage étant fort et naissant précisément de la contrariété des vents, les opinions se partagèrent aussi et se combattirent, et tout fait croire qu'il y eut, sur la décision à prendre, une de ces discussions qui devenaient parfois si violentes et si bruyantes, que, suivant un témoin oculaire, on n'aurait pas entendu Dieu tonner (2).

Le résultat fut que la majorité étant indécise, on prit un système mixte qui, voulant ménager toutes les chances, réunit, comme c'est l'ordinaire des compromis, tous les inconvéniens sans aucun des avantages des deux partis en balance. Ordre fut donné à Broglie de tenir bon à Ingolstadt tant qu'il pourrait et de reprendre, s'il le pouvait, l'offensive en refoulant de nouveau les Autrichiens. Mais la dépêche qui lui portait cette instruction prévoyait elle-même le cas où il lui serait impossible de l'exécuter; et dans cette hypothèse, aussi admise d'avance, elle indiquait ce qu'il y aurait à faire pour

maréchal de Noailles à envoyer le renfort réclamé par le maréchal de Broglie. — Chambrier au roi de Prusse, 17 juin 1743. (*Correspondance interceptée.* Ministère des affaires étrangères.)

(1) Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. III. La comparaison d'Amelot avec une danseuse a disparu du texte définitif. — D'Argenson, *Journal*, t. IV, p. 164. — Chambrier affirme qu'Amelot ne cessait d'être du parti du maréchal de Broglie, tandis que les lettres de Tencin font voir que le cardinal lui était très opposé.

(2) Le comte d'Argenson au maréchal de Broglie, 13 juin 1743. (Ministère de la guerre.) — Camille Rousset, *Correspondance de Noailles*, t. I, p. 97.

réaliser le plan tout contraire qu'avait proposé le maréchal : — « Dans le cas, disait la dépêche, où vous seriez obligé de quitter le Danube soit pour ramener l'armée à Straubing, *soit pour aller joindre celle du maréchal de Noailles et opérer ensemble*, comme vous le proposez, il y aurait des mesures et des précautions à prendre sur lesquelles j'adresse un mémoire détaillé à M. de Vanolles (le chef de l'intendance) qui vous en rendra compte pour recevoir vos ordres sur ce qu'il contient. J'en envoie une copie au maréchal de Noailles par rapport aux arrangemens qu'il y aurait à prendre de sa part si la marche de votre armée était déterminée sur Wimpfen. »

La pièce ainsi rédigée, de manière à mettre les opinions contraires en regard dans une espèce d'équilibre, chacun, comme on peut penser, à l'issue du conseil, ne se fit pas faute de la commenter à sa manière. Le ministre de l'empereur, le prince de Grimberghe, qui attendait à la porte pour savoir le résultat de la délibération, écrivit le soir même à Belle-Isle, avec qui il était resté en correspondance. — « Je m'aperçus au sortir de chez le roi que les ministres étaient fort affectés et, comme je sollicitais d'eux des réponses qu'ils m'avaient promises pour que je les envoyasse par un courrier de l'empereur, j'en ai arrêté quelques-uns par les discours desquels je reconnus que l'air du bureau était que, tout bien considéré, rien ne pouvait se faire aujourd'hui de plus utile pour les affaires de l'empereur que d'ordonner au maréchal de Broglie de se rapprocher incessamment du Rhin avec son armée et faire la droite du maréchal de Noailles... Je répondis qu'il n'y avait que le maréchal de Broglie dont le louable projet avait toujours été de revenir triomphant à la tête de son armée, ou bien quelqu'un de ses fidèles partisans qui pût penser de la sorte pour achever de le combler de gloire par une si belle fuite (1). »

Broglie, en recevant ces instructions ambiguës, lut sans peine à travers les lignes et comprit qu'il avait des amis dans le conseil qui ne lui sauraient pas mauvais gré de désobéir. D'ailleurs, en cas que l'obéissance fût impossible, ne le laissait-on pas libre d'y manquer? Or, pour lui, l'impossibilité était démontrée d'avance et la preuve n'était plus à faire. Son parti fut donc pris tout de suite de commencer son mouvement de retraite en suivant la ligne la plus courte pour rejoindre les bords du Rhin, où il espérait encore trouver le maréchal de Noailles, avant sa rencontre avec les Anglais. Le 19 juin, il se mit en marche, et le 22, parvenu à Donawerth, à deux étapes en arrière d'Ingolstadt, il écrivait à d'Argenson : « Si d'ici à deux ou trois jours, vous ne m'envoyez pas de courrier,

(1) Le prince de Grimberghe à Belle-Isle, 22 juin 1743. (*Correspondance de Bavière*. Ministère des affaires étrangères.) — (*Mémoires du duc de Luynes*, t. v, p. 23.)

je partirai avec l'armée pour joindre le maréchal de Noailles. » Il faisait part en même temps de sa résolution à l'empereur et au maréchal de Noailles (1).

Les trois jours marqués comme délai d'attente furent employés par le maréchal à faire tous les préparatifs de sa marche vers le Rhin, opération dans laquelle il était puissamment secondé par le zèle, l'entrain, presque le ravissement de son armée, qui brûlait d'arriver à temps pour prendre part à de nouveaux combats. Le 26, à la dernière heure, au moment où le signal du départ allait être donné, arriva une nouvelle dépêche de Paris, apportée par un courrier, qui était parti le 22. Celle-là était, s'il est possible, encore plus incohérente et plus étrange que la première; car elle maintenait toujours, d'une part, l'injonction de tenir bon à Ingolstadt si on le pouvait, et, de l'autre l'autorisation de rentrer en France si le séjour de la Bavière devenait impraticable. On prévoyait même qu'il faudrait finir par là, seulement le plus tard possible. La seule chose qui était interdite au maréchal de Broglie, c'était celle qui lui tenait au cœur, à savoir la tentative d'aller joindre le maréchal de Noailles pour se battre avec lui contre les Anglais.

Il faut citer quelques lignes du texte pour comprendre ce que Broglie dut ressentir à cette lecture. « Sa Majesté, lui disait-on, n'exige pas de vous l'impossible... Dans le cas où tout autre parti que celui de la retraite vous paraîtrait impraticable, Sa Majesté se repose sur vous de la route que vous croirez devoir prendre pour votre retour sur le Rhin. Sa Majesté ne croit pourtant pas devoir adopter l'idée que vous aviez d'aller joindre le maréchal de Noailles pour combattre ensemble les alliés de la reine de Hongrie sur le Mein; il est persuadé que ce maréchal (ici quelques mots dont le déchiffrement est illisible) n'a besoin quant à présent d'aucun secours pour entreprendre sur eux (les Anglais), quand il en trouvera l'occasion, comme il n'y manquera pas. » Ainsi on lui permettait tout, même la fuite, mais on lui interdisait le seul moyen d'enlever à sa retraite le caractère d'une honteuse déroute; on l'autorisait à ramener en France des convois de blessés et de fugitifs, mais non une armée marchant au combat. C'était évidemment le ministre de l'empereur, qui, revenant à la charge, avait arraché du cabinet ce dernier acte de timidité et d'indécision et imprimé cette dernière oscillation à la balance (2).

Nul doute, cependant, qu'il fallait obéir. La loi du devoir militaire est absolue : l'histoire, pas plus qu'aucun autre tribunal, n'a

(1) Le maréchal de Broglie au comte d'Argenson, 23 juin 1743. (Ministère de la guerre.)

(2) Le comte d'Argenson au maréchal de Broglie, 23 juin 1743. (Ministère des affaires étrangères. *Correspondance de Bavière.*)

le droit d'en absoudre la violation. Mais s'il est permis, en ce genre comme en tout autre, de plaider les circonstances atténuantes devant la postérité, celui-là sans doute a le droit de les invoquer qui, chargé du sort d'une grande armée, au lieu de la laisser languir dans le dénûment et l'inaction et de la vouer d'avance à une déroute fatale, a préféré la conduire, au risque de sa vie et de sa fortune, là où on pouvait encore combattre et vaincre. Broglie, d'ailleurs, en prenant le parti de ne tenir aucun compte de cet ordre arrivé *in extremis*, ne paraît pas avoir éprouvé le moindre scrupule. « Le courrier que vous m'avez envoyé, monsieur, écrit-il à d'Argenson, votre courrier du 22, est arrivé aujourd'hui à midi, et m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous devez être instruit, par ma précédente, des raisons du parti que j'ai été obligé de prendre de partir d'Ingolstadt pour venir ici, et qui m'obligent aujourd'hui de partir de Donawerth avec l'armée pour aller à Wimpfen. La première de toutes est de n'avoir pas de pain pour l'armée pour plus de quinze jours, à laquelle il n'y a pas de remède ni, je crois, de réponse à faire... Si j'étais resté à Ingolstadt, il y a tout lieu de croire que le prince Charles aurait remonté le Danube pour me couper les communications avec l'Alsace, et même avec M. le maréchal de Noailles. Mais, grâces à Dieu, je n'ai pas donné dans ce *torquet*... J'ai trop éprouvé, à Prague, ce que c'est que la perte de la communication avec la France pour y retomber une seconde fois, et je ne l'aurais pas fait sans une perte inévitable pour l'armée du roi... J'aurais bien des raisons à vous ajouter, mais les deux que je viens de vous alléguer sont plus que suffisantes, et il n'y a personne qui connaît le local qui puisse en disconvenir... Je ne songe uniquement qu'à ce qui est du bien du service et nullement à ma propre gloire, me conduisant en cela comme un bon sujet et un bon citoyen doit le faire (1). »

Un envoyé de l'empereur, le comte de Piosaque, arrivant tout alarmé et porteur d'une lettre pressante, ne réussit pas davantage à ébranler sa résolution. « Je ne puis croire, disait l'empereur, que ce soit l'intention du roi que non-seulement on sacrifie mes droits, mais qu'on abandonne mes états à la discrétion des ennemis... Je vous laisse faire des réflexions sur les suites affreuses qu'aurait cet abandonnement et la séparation de mon armée, car, comme empereur, je ne puis porter moi-même le feu de la guerre dans l'empire dont je suis le chef... Je ne puis trop vous répéter que je vous rendrais responsable au roi des suites que pourrait avoir un pareil sacrifice. C'est un parti dont je ne vous crois pas capable. — Sire, répondit

(1) Le maréchal de Broglie au comte d'Argenson, 26 juin 1743. (Ministère de la guerre.) — Rousset, t. I, p. 53.

le maréchal, M. le comte de Piosaque m'a remis la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire le 24 de ce mois. Je n'aurais jamais songé à ramener l'armée du roi en France si je ne m'y trouvais forcé par un manque total de subsistances auquel il est impossible de remédier dans le moment présent... Quelque courage qu'on ait, il faut, pour pouvoir s'en servir, que la nourriture ne manque pas à l'homme... Il faut absolument que je rejoigne M. le maréchal de Noailles pour y trouver des magasins et où l'armée puisse être utile à l'avantage de la cause commune... Si Votre Majesté pouvait connaître combien je suis pénétré de tous les malheurs qui lui arrivent, y participant après elle plus que personne, elle me plaindrait assurément (1). »

Que fallait-il pour que l'acte, à coup sûr très irrégulier, du maréchal de Broglie fût transformé en une de ces fautes heureuses que le succès justifie? Tout simplement que le maréchal de Noailles, averti de sa venue, prît le parti de l'attendre, ou qu'un délai de quelques jours dans la marche des Anglais eût retardé leur rencontre avec l'armée française. Par malheur, précisément parce qu'aucun concert n'avait été établi entre les deux maréchaux, leurs mouvemens se croisèrent au lieu de se seconder : Broglie quittait Donawerth le 26, et, le 27, Noailles livrait et perdait à Dettingue une bataille longtemps disputée, qu'un secours opportun aurait pu aisément transformer en victoire.

C'est ce qui résulte assez clairement du récit même de cette bataille, tel qu'il nous est fait par les écrivains des deux camps. Il en ressort jusqu'à l'évidence que le moindre changement dans la proportion des forces matérielles pouvait décider du sort de la journée. Car, sous le rapport moral, il s'en faut bien que les deux armées qui se rencontrèrent ce jour-là eussent rien à se reprocher ou à s'envier l'une à l'autre. L'indécision, l'incohérence dans le commandement, la discorde entre généraux, la mollesse ou l'indiscipline des soldats n'étaient nullement des faiblesses ou des vices particuliers à l'armée française. Celle des alliés en avait sa bonne part, à peu près égale, sinon supérieure. Les troupes anglaises en particulier, comme c'est assez l'habitude de nos voisins d'outre-Manche au début de toutes les guerres, étaient aussi mal équipées, aussi mal disciplinées que mal conduites. Pour commencer, on avait eu la plus grande peine à les décider à monter sur les bâtimens qui devaient les conduire de l'autre côté de la mer, un embarquement et une navigation étant alors pour des insulaires une beaucoup plus grande affaire qu'aujourd'hui. Un régiment entier

(1) L'empereur au maréchal de Broglie. — Le maréchal à l'empereur, 24 et 25 juin 1743. (Ministère de la guerre.)

de highlanders écossais se mit en révolte, au moment de partir, et retourna dans ses montagnes au son de la cornemuse, en disant tout haut qu'on les avait fait venir pour défendre la patrie, mais non pour aller au-delà de l'océan chercher querelle à des gens qu'ils ne connaissaient pas. Le ministre Carteret, d'ailleurs, mettait lui-même très peu d'empressement à hâter le départ, espérant toujours que quelque incident diplomatique le dispenserait de cette mesure périlleuse, laissant même parfois entendre, en confidence, qu'il ne songeait qu'à satisfaire le parlement par une démonstration apparente. Puis, une fois débarqué sur le continent, la jonction du corps anglais avec les Flamands amenés par le duc d'Aremberg, les Hessois auxiliaires et les Hanovriens fut lente et difficile, le tempérament emporté de lord Stairs s'accordant mal avec le caractère plus calme du général autrichien. Enfin quand le roi George lui-même vint au camp accompagné de son ministre, plus d'un débat s'éleva entre le général qui voulait marcher en avant, à tout hasard et à tout rompre, et le ministre qui se flattait encore qu'on pourrait ajourner une rencontre sanglante, ou que le maréchal de Noailles viendrait offrir la bataille à l'entrée même du territoire allemand et dispenserait les troupes anglaises de s'y enfoncer trop avant (1).

L'une et l'autre espérance furent trompées : Noailles, avait bien eu la pensée un instant de se porter sur le cours inférieur du Rhin, en s'emparant (suivant le conseil peut-être perfide donné par Frédéric à Valori) des petites souverainetés ecclésiastiques et de la ville impériale de Francfort; mais il recula sagement devant la pensée du soulèvement que pouvait susciter en Allemagne la violation de ces territoires indépendans. Il vint se poster sur la frontière du Haut-Palatinat entre le Mein et le Neckar, s'étendant sur la rive droite d'une de ces rivières et la rive gauche de l'autre, barrant ainsi la communication avec la Bavière. Il eut même quelque mérite à garder cette attitude prudente, qui suivant l'opinion défavorable alors répandue en Allemagne au sujet des armées françaises, lui était imputée à timidité et lui attirait des reproches assez amers de la part des spectateurs les plus bienveillans; mais, comme il ne bougeait pas de cette ligne défensive, il fallut bien que l'armée anglaise vînt l'y chercher. Lord Stairs le fit avec autant de maladresse que d'imprudence; il s'avança au-delà de Francfort, sur la droite du Mein, et vint camper entre les petites villes de Dettingue et d'Aschaffenbourg, dans une plaine étroite où il n'avait pu parvenir qu'en traversant des gorges assez resserrées. C'était une sorte de camp retranché dont il croyait avec raison qu'il serait impossible de le débusquer par la force.

(1) Bussy à Amelot, 31 mai 1743. (*Correspondance d'Angleterre*. Ministère des affaires étrangères.)

Le calcul eût été juste si son adversaire eût fait la faute de venir l'y attaquer; mais Noailles, évitant toujours de prendre aucune initiative, se borna à couper à l'armée anglaise toutes les subsistances qui pouvaient lui venir du cours supérieur du Mein et de la Franconie. Au bout de quelques jours, lord Stairs s'aperçut que, s'il était difficile de le chasser de son enclos, il était également malaisé pour lui d'y vivre avec les convois insuffisans et mal organisés qui lui arrivaient péniblement des bords du Rhin par le couloir étroit qu'il avait traversé lui-même. Se trouvant dans la gêne, il songea à se dégager en faisant un mouvement rétrograde du côté de la ville de Hanau. C'était le moment qu'attendait Noailles. Bien que manœuvrant toujours sur la rive gauche du Mein, il s'était rapproché assez de cette rivière pour avoir pu jeter en amont d'Aschaffenbourg et en aval de Dettingue des ponts qui lui permettaient de passer à volonté sur la droite. De plus, il avait rangé sur la rive gauche elle-même des batteries dont la portée dépassait beaucoup la largeur du cours d'eau et pouvait atteindre aisément l'armée qui manœuvrait sur l'autre rive. Il plaça à la tête des ponts qui débouchaient du côté de Dettingue son neveu, le duc de Gramont, avec trois brigades d'infanterie, les gardes-françaises et la maison du roi. Lui-même, avec le reste de l'armée, demeura en arrière d'Aschaffenbourg; son plan était de s'emparer de cette localité aussitôt que les Anglais l'auraient quittée pour commencer leur marche rétrograde et de se mettre à leur suite en les pressant sur leurs derrières. En même temps, les batteries postées au-delà du Mein, commençant leur feu, devaient les prendre en flanc. Enfin, en arrivant en face de Dettingue, ils auraient trouvé le duc de Gramont et son monde qui, traversant le Mein, leur auraient présenté un front menaçant. Pris ainsi de trois côtés, en arrière, en avant et sur leur gauche, il ne serait resté aux Anglo-Autrichiens d'autres ressources que de capituler, l'étroit passage qui restait ouvert sur la droite ne leur permettant pas de se retirer assez vite pour éviter une poursuite victorieuse. « Ce plan, dit Frédéric, était digne d'un grand capitaine. » Louis XV, moins bon juge, en pensait de même quand le comte de Noailles, envoyé en courrier par son cousin le maréchal, vint le soumettre à son approbation. « Je pense, écrivait-il, que vous préviendrez les ennemis aux défilés ou que vous ne les y laisserez pas passer impunément, désirant autant que le comte de Noailles que vous puissiez frotter d'importance ces messieurs Anglo-Autrichiens; vous voyez que je me conforme aux mots nouveaux quand ils me paraissent bons (1). »

Tout sembla d'abord marcher à souhait : dans la nuit du 26 au

(1) Le roi au maréchal de Noailles, 22 juin 1743. — Rousset, t. I, p. 109.

27, les ennemis ayant évacué Aschaffenbourg pour se diriger sur Hanau, Noailles fit aussi passer le Mein à son corps d'armée, qui s'y établit. Puis, courant lui-même au poste où il avait laissé le duc de Gramont, il présida de sa personne au passage de ses troupes, qui s'emparèrent tout aussi heureusement du village de Dettingue. L'Anglais était ainsi pris au filet : il n'y avait qu'à le laisser avancer pour qu'il se trouvât à la fois cerné et criblé en tête, en flanc et en queue, de manière à ne pouvoir ni avancer, ni se maintenir plus de quelques heures. Du point élevé où s'était placé Noailles, il voyait déjà les batteries postées au-delà du Mein porter le désordre dans les rangs ennemis qui passaient sous leur feu. Tout à coup, à sa grande surprise, il aperçut les troupes qu'il avait laissées à Dettingue opérant un mouvement offensif qu'il n'avait pas commandé et débouchant dans la plaine où les Anglo-Autrichiens avançaient péniblement. Vainement se porta-t-il lui-même à toute bride pour arrêter une manœuvre qui dérangeait tous ses calculs, il était trop tard. C'était le jeune duc de Gramont, qui, au lieu de se contenter du rôle qui lui était assigné et croyant la journée gagnée, voulait s'en attribuer tout le mérite par un coup d'éclat. A l'instant, tout changea de face : l'artillerie du Mein dut cesser son feu, ne sachant plus sur qui porteraient ses coups lancés au hasard dans une mêlée où amis et ennemis étaient confondus. Puis, dans l'engagement qui suivit, les troupes de Gramont, si inopinément compromises et parmi lesquelles figuraient beaucoup de milices et de recrues, ne se trouvèrent nullement de force avec le gros de l'armée qu'elles venaient braver et se troublèrent quand cette infériorité fut trop visible. L'infanterie anglaise, au contraire, retrouvant l'avantage, qui, de tout temps, lui a appartenu, résista, dit Noailles lui-même, comme une muraille d'airain. Pendant que Noailles allait chercher les troupes qu'il avait laissées en arrière à Aschaffenbourg et avant qu'il eût eu le temps de les amener à la rescousse, la débandade se mit dans les rangs français. La maison du roi, seule, tint bon, mais les gardes-françaises elles-mêmes lâchèrent pied, et beaucoup, prenant la fuite au hasard, se jetèrent dans le Mein pour passer à la nage.

Au même moment, à la vérité, une aventure assez ridicule arrivait au roi d'Angleterre : depuis le matin, il chevauchait à la tête de sa troupe, armé d'un énorme pistolet à sa ceinture, et, de plus, d'une épée de bataille d'une prodigieuse longueur, qu'il tirait de temps à autre en disant : « Sus au roi de France ! il est mon ennemi ; vous allez voir comme je le combats. » Pendant qu'il se livrait à ses vanteries, son cheval, effrayé de la canonnade, le jeta à terre et il se vit entouré d'un gros de cavaliers français qui allaient l'emmener prisonnier s'il n'eût été secouru à temps. L'action se

prolongea ainsi, avec ces alternatives de succès et de revers partiels, toute la journée : elle fut très sanglante et coûta surtout la vie à beaucoup d'officiers du premier rang, qui s'efforçaient de maintenir ou de ramener leur troupe ébranlée. Les héritiers des noms les plus illustres de France, Harcourt, Gontaut, Rochechouart, Sabran, figurèrent parmi les morts et les blessés, et, dans le nombre, on remarquait le jeune comte de Boufflers, âgé de dix ans et demi, qui tomba frappé d'un boulet et supporta, avant de mourir, l'amputation d'une jambe avec un courage plus que viril. Du côté des Anglais, le duc de Cumberland, frère du roi, fut emmené grièvement blessé du champ de bataille. Au tomber du jour, Noailles mit un terme au combat en faisant repasser toutes ses troupes sur la gauche du Mein (1).

Était-ce vraiment là une défaite? On pouvait raisonnablement en douter. Car si le terrain restait à l'ennemi, et si George se vantait d'avoir pu souper sur le champ de bataille, il n'en fut pas moins très pressé de le quitter, craignant de retomber de nouveau dans le piège dont il était sorti par miracle; de sorte qu'on eut le spectacle singulier d'un vainqueur qui battait en retraite, tandis que le vaincu rentrait paisiblement dans ses positions et même reprenait le lendemain possession de celles que son adversaire avait évacuées. Le roi d'Angleterre avait même si grande hâte de se trouver hors de toute atteinte qu'il donna l'ordre de laisser les blessés et les malades en arrière, et lord Stairs les recommanda par une lettre pressante à la générosité du maréchal de Noailles. Après tout, Noailles pouvait se dire que son but était atteint, puisque l'armée pragmatique n'avait pas pénétré dans la Bavière, dont il était chargé de leur interdire l'entrée. Aussi, dans son premier bulletin envoyé à Paris le lendemain (bien que ne déguisant nullement la vérité, puisqu'il parlait avec une juste sévérité de la mollesse de ses troupes, principalement des gardes-françaises), il ne se plaignait que du demi-succès de la journée. Des lettres privées, arivées en même temps, parlaient presque d'une victoire, et on illumina dans quelques quartiers de Paris.

Mais tout dut changer de face naturellement aux yeux de Noailles lui-même quand l'évacuation de la Bavière par le maréchal de Broglie lui fut connue et que, par là, disparaissait le seul résultat qu'il pût se flatter d'avoir obtenu. La seconde nouvelle suivit de près la

(1) Voir le détail de cette journée dans la dépêche du maréchal de Noailles au roi du 28 juin 1743 (Ministère de la guerre), et dans le récit fait par M. Camille Rousset, t. I, introduction, p. 60, 66. Voir aussi Frédéric, *Histoire de mon temps*, et Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — L'incident relatif au roi d'Angleterre est tiré des dépêches de Valori, 13 juillet 1743, à qui le roi de Prusse l'avait raconté en plaisantant durement sur le compte de son oncle.

première, la complétant et la commentant d'une manière déplorable. C'était le désastre : les avantages partiels dont Noailles s'était prévalu dans sa première dépêche ne parurent plus alors qu'une atténuation calculée de la vérité, dont on imputa la faute, soit au maréchal, qui n'avait pas tout avoué, soit au gouvernement, qui n'avait pas voulu dire tout ce qu'il savait. Chose singulière et qui fait voir à quel degré était portée l'impopularité de la guerre d'Allemagne, on fut généralement plus sévère pour Noailles à moitié vainqueur dans l'accomplissement de ses instructions que pour la retraite de Broglie opérée en violation des siennes. Tandis qu'on admirait l'opération qui ramenait les troupes de Bavière, qu'on croyait perdues, saines et sauves sur le Rhin, on ne tarissait pas en plaisanteries sur l'imprudence du duc de Gramont et la lâcheté de ses soldats; les gardes-françaises, sauvées à la nage, n'étaient plus appelées que *les canards du Mein*, et la journée tout entière reçut le sobriquet de bataille des *bâtons rompus*, parce qu'on supposait que le duc de Gramont et le duc d'Harcourt. qui le secondait, n'avaient songé par leur manœuvre irréfléchie qu'à gagner le bâton de maréchal. Plusieurs demandaient même sérieusement que les ducs fussent traduits devant un conseil de guerre; et Noailles, pour avoir défendu ses parens, fut accusé d'avoir écouté avec faiblesse la voix du sang (1).

En revanche, si Paris lui fut sévère, il trouva à qui parler à Francfort, où il se rendit dans les jours qui suivirent la bataille. L'empereur y était déjà arrivé en fugitif, au comble de l'irritation comme de l'épouvante. Avant de quitter Augsbourg, il avait laissé au maréchal Seckendorf l'ordre d'obtenir à tout prix une suspension d'armes en promettant la neutralité absolue des troupes impériales. L'impératrice, les ministres, toute la cour se répandaient en imprécations contre le maréchal de Broglie d'abord, puis contre la France : c'était à qui voulait courir se jeter aux pieds du roi George et se mettre à sa merci. Ces menaces et ces malédictions étaient, à la vérité, de temps à autre interrompues par des supplications faites sur un tout autre ton, à l'effet d'obtenir quelques subsides dont le besoin était urgent. Non-seulement les troupes, mais même le service le plus intime et tout le personnel de la maison de l'empereur n'étaient pas payés; ses domestiques ne recevaient pas leurs gages, et les fournisseurs de sa table se plaignaient tout haut d'être obligés de le nourrir à crédit. Quand Noailles arriva, il se jeta dans ses bras tout en larmes en le remerciant d'avoir, au moins lui, tenté quelque chose en sa faveur. Noailles employa, pour étancher ses pleurs et

(1) Mme de Tencin au duc de Richelieu, 11 juillet 1743. — Chambrier au roi de Prusse, 8 juillet 1743. (Ministère des affaires étrangères.)

relever son courage, toutes les ressources de l'éloquence persuasive dont il était doué et qui parut d'autant plus flatteuse aux oreilles du prince qu'elle différait davantage du régime rude et hautain auquel le maréchal de Broglie l'avait accoutumé. « Sire, lui disait Noailles en le suppliant de ne pas se laisser abattre, croyez-en la parole d'un vieux militaire qui s'est trouvé dans un grand nombre d'événemens et dans toute sorte d'épreuves. J'ai vu la France dans un temps où le succès accompagnait ses armées et je l'ai vue dans les temps de revers... J'ai vu deux fois le roi catholique forcé de sortir de sa capitale et deux fois son rival s'y faire reconnaître pour roi : la constance et la sagesse ont enfin triomphé; il a chassé l'ennemi et il est demeuré maître de son état... Au surplus, c'est dans l'adversité et dans les revers que les grandes âmes se font connaître; celle de Votre Majesté est de ce nombre. » Une lettre de change de 40,000 écus, que Noailles ne craignit pas de souscrire sous sa responsabilité personnelle ajoutait naturellement quelque poids à ces généreuses exhortations (1).

Après ces excitations données à son courage et ce soulagement à ses besoins pressans, il y avait encore une autre manière presque aussi efficace de calmer le pauvre souverain, c'était de satisfaire ses ressentimens en obtenant qu'un châtiment exemplaire fût infligé au maréchal de Broglie. C'est à quoi Noailles lui-même, très mécontent du collègue qui, en essayant de le secourir, n'avait fait que le compromettre, ne demandait pas mieux que de s'employer. « On ne pourra persuader à personne, écrivit-il avec vivacité au roi, que M. le maréchal de Broglie soit revenu sans les ordres de Votre Majesté, et on ne pourra le faire croire à l'Europe entière pas plus qu'à vos propres sujets si Votre Majesté ne donne des marques publiques et visibles de son mécontentement, qui prouvent qu'elle n'a aucune part à une démarche qui est sans exemple et qui peut devenir funeste dans ses conséquences. »

Il demanda donc non-seulement qu'on enlevât à Broglie son gouvernement de l'Alsace, mais qu'on l'éloignât de la cour et que l'on comprît dans sa disgrâce l'abbé de Broglie, qui était soupçonné (bien à tort, nous l'avons vu) de l'avoir encouragé. Il eut satisfaction, mais ce ne fut pas sans peine, car tous ceux qui avaient tremblé pour leurs parens savaient gré à Broglie de les avoir tirés de cette Allemagne détestée; et les ministres (y compris celui de la guerre) n'étaient pas fâchés d'avoir, à quelque prix que ce fût, la libre disposition d'une armée qu'ils avaient presque désespéré de revoir.

(1) Noailles à l'empereur, 2 mai 1743. (Bibliothèque nationale. Fonds de nouvelles acquisitions) — Blondel, résident à Francfort et Lautrec, ambassadeur auprès de l'empereur, juillet 1743, *passim*. (*Correspondance d'Allemagne et de Bavière*. Ministère des affaires étrangères.)

Bref, coûte que coûte, on était débarrassé de l'Allemagne. Aussi Louis XV, en chargeant Noailles d'annoncer à l'empereur les dispositions sévères prises pour le contenter, croyait-il devoir s'excuser d'y avoir mis dans la forme quelques ménagemens. — « Vos désirs sont prévenus sur le maréchal de Broglie, lui écrivait-il ; les ordres sont partis pour qu'il vous remette le commandement de son armée, et qu'il se rende à Strasbourg, où il recevra de nouveaux ordres. Ces nouveaux ordres doivent être partis pour qu'il quitte l'Alsace et qu'il vienne à Chambray (la terre du maréchal) sans passer à Paris ni à la cour. Il est vrai que je n'ai pas voulu lui faire cette dernière signification par mon ministre de la guerre, mais je la lui ai fait faire par le contrôleur général son ami, qui, par parenthèse, l'abandonne entièrement dans cette occasion-ci. Cela lui sera plus doux, mais aura pourtant toujours le même effet de marquer mon mécontentement tant envers la nation française qu'envers l'empereur. L'abbé a pris son parti tout seul; il y a dix-huit jours qu'il s'est exilé lui-même à son abbaye (1). »

Mais, presque le même jour, le ministre des affaires étrangères Amelot écrivait à un de ses ambassadeurs : « Il est difficile de pouvoir juger de si loin si le maréchal de Broglie pouvait différer de prendre une pareille résolution, mais outre toutes les raisons qu'il donne pour justifier sa conduite, il y en avait peut-être encore d'autres qu'il ignorait et qui ne font pas regretter qu'il ait quitté un pays où l'armée du roi pouvait courir les plus grands dangers. J'ai su depuis que, pendant que M. de Seckendorf excitait M. de Broglie à tenir ferme, il négociait un traité de neutralité entre la reine de Hongrie et l'électeur palatin (2). » L'exil du maréchal de Broglie dans sa terre de Chambray, écrit un chroniqueur du temps, révolta tout le monde ; des gens sans passion en parlent différemment. »

Avec de pareilles dispositions, il est à croire que la disgrâce du maréchal n'eût été ni bien longue ni bien sévère, mais tant de fatigues et d'émotions avaient brisé le corps du vieux guerrier, et à peine arrivé dans son nouveau duché de Broglie, il fut frappé d'un coup d'apoplexie qui le mit pour jamais hors de service. Il ne fit plus que languir et devait mourir deux ans plus tard, léguant à l'aîné de ses fils, qui ne l'avait pas quitté dans ses épreuves, avec l'héritage de ses talens militaires, celui de ses rudes et implacables inimitiés contre ses rivaux.

(1) Le roi au maréchal de Noailles, 13 juillet 1743. — Rousset, t. I, p. 161.

(2) Amelot à l'évêque de Rennes, ambassadeur en Espagne, 7 juillet 1743. (*Correspondance d'Espagne.* Ministère des affaires étrangères.) — *Revue rétrospective*, t. V, p. 443. — Chambrier au roi de Prusse, 8 juillet 1743. — Frédéric, dans ses *Mémoires*, prétend que le maréchal de Broglie donna un bal à sa rentrée à Strasbourg. Il n'y a pas le moindre fondement à cette assertion.

Noailles, du reste, ne put pas longtemps se faire auprès de l'empereur un mérite de l'avoir vengé; car, dès le mois de juillet, il était obligé lui-même de lui annoncer qu'il devait donner à ses troupes l'ordre d'un nouveau mouvement de retraite et les ramener au-delà du Rhin pour défendre les frontières françaises menacées. C'était le prince Charles qui, ne trouvant plus rien devant lui en Bavière, s'avançait à grandes marches vers l'Alsace. Force était bien d'aller lui tenir tête et de joindre cette fois pour un effort commun et concerté les deux seules armées qui fussent conservées à la France, celle qui venait d'être engagée à Dettingue et celle que Broglie avait ramenée de Bavière. D'ailleurs, une fois que l'empereur posait les armes et se renfermait dans la neutralité, les Français, qui n'avaient jamais été que ses auxiliaires, n'avaient plus de prétexte pour rester en Allemagne. Quelque légitime et même nécessaire que fût cette retraite et quelques ménagemens que Noailles mît à l'apprendre à l'empereur, le malheureux prince, en se voyant cette fois tout à fait délaissé, eut un nouvel accès de désespoir. « Je suis extrêmement sensible, écrivait-il à Noailles, dans une lettre tout entière de sa propre main, de ce que le roi est touché de la situation où je me trouve, et réponds sur ceci, à peu près ce que la connétable aimée et estimée de Louis XIV (Marie Mancini) a répondu à ce prince lorsqu'elle se vit abandonnée : « Vous êtes roi, vous m'aimez et je pars, » disait-elle. Je dirai à mon tour : « Vous êtes roi, vous êtes touché de mon sort, vous êtes le roi le plus puissant de mes alliés et vous m'abandonnez, et je perds par cet abandon tout ce que je puis perdre... Ma situation est la plus affreuse que jamais on aura vue dans l'histoire... Malgré tout, ajoutait-il pourtant en terminant, le roi peut être assuré que mon cœur ne changera jamais de sentimens et que les mouvemens de la proximité du sang, aussi bien que de l'amitié, ne seront jamais étouffés... Vous pouvez, si vous le voulez, présenter ceci au roi pourvu que personne d'autre ne le voie (1). » — Si le roi vit la lettre, je ne sais ce qu'il en pensa, peut-être tout simplement que, de quelque façon qu'on se délivrât d'un allié qui coûtait si cher, le bénéfice surpasserait encore la perte.

Presque le même jour où la désolation était ainsi portée à son comble à Francfort, on triomphait à Vienne. C'est à Lintz que Marie-Thérèse, venue pour surveiller de près elle-même les opérations de son beau-frère Charles en Bavière, avait appris la journée de Dettingue. Elle se hâta d'en faire compliment, par des billets de sa propre main, au roi George, dans son camp, et à son adorateur Robinson, dans son ambassade. Puis elle s'embarqua pour des-

(1) L'empereur au maréchal de Noailles, 24 juillet 1743. (*Correspondance d'Allemagne.* Ministère des affaires étrangères.)

cendre le Danube et regagner sa capitale. « Le 4 de ce mois, écrit Robinson, la reine est rentrée à Vienne par le fleuve; malgré tant de succès remportés pendant son absence, aucun cérémonial n'était prescrit pour son entrée; mais l'élan des cœurs et les acclamations spontanées en ont fait un véritable triomphe. La cour avait l'ordre d'attendre Sa Majesté au palais où elle devait être reçue en *gala*, mais, dès le matin, toute la population désertant la ville, se porta d'elle-même à sa rencontre, en remontant les bords du fleuve jusqu'à une distance de deux milles allemands. « Quand l'embarcation parut en vue des murs de Vienne, la reine se fit voir sur l'avant, qui était élégamment décoré, et un immense applaudissement l'accueillit. Après avoir mis pied à terre au milieu d'une foule qui baisait ses pieds, ses mains et le bord de ses vêtemens, elle se dirigea vers le palais, où l'attendait, sur le péristyle, sa mère l'impératrice douairière, entourée de ses jeunes enfans. » Du haut d'une fenêtre ouverte, le jeune archiduc Joseph, encore dans les bras d'une gouvernante, lui faisait un signe caressant de la main en agitant un petit étendard.

Avant de se retirer dans ses appartemens, la reine s'arrêta dans la salle qui précédait sa chambre, et s'adressant à haute voix à l'assistance, elle remercia le ciel de ses faveurs pour la maison d'Autriche, et après Dieu le roi d'Angleterre. Ce jour et les suivans, toute la ville resta en liesse. — « Vous ne sauriez croire, écrivait le chargé d'affaires Vincent, à quel point cette nouvelle a porté l'arrogance des gens de ce pays-ci : j'y suis regardé comme le dernier des hommes et j'y mourrai de chagrin et de misère. Le peuple assemblé dans les rues fait un bruit épouvantable et menace en criant de massacrer tous les Français qui sont ici (1). »

Mais l'orgueilleuse souveraine avait parlé trop haut, et les échos de sa voix portés à Berlin allaient arracher, par un réveil soudain, le plus redoutable des ennemis de l'Autriche à son inquiet et égoïste isolement. Quand Thérèse était portée sur le pavois, Frédéric ne pouvait plus dormir en paix.

DUC DE BROGLIE.

(1) Robinson à Carteret, 6 juillet 1743 (*Correspondance de Vienne*. Record Office.) — Vincent à Amelot, 3 et 6 juillet. (*Correspondance de Vienne*. Ministère des affaires étrangères.) — D'Arneth, t. II.

ANDRÉE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

M. de Garamante n'était plus jeune ; mais, quoique ses cheveux ondulés, si noirs autrefois, eussent déjà subi l'outrage des premières gelées blanches de la vieillesse, quoique sa taille se fût un peu épaissie, que sa démarche eût perdu l'élégance nerveuse et souple qui si longtemps avait fait dire aux femmes : Quel beau cavalier! le comte Melchior gardait encore fort bonne mine et pouvait se féliciter d'avoir doublé sans trop d'avaries le terrible cap de la cinquantaine. Sur ses joues, encadrées d'une barbe rebelle à l'œil mais douce au toucher, le hâle du grand air se mariait aux teintes fraîches de la santé. Ce mâle visage était illuminé par des yeux bleus, tranquilles et doux, qui savaient au besoin s'armer d'une fine pointe d'ironie et cachaient dans un coin de leurs paupières, comme la bouche dans l'angle moqueur de ses lèvres, un grain d'impertinence. Haute taille, épaules robustes, mains grandes, mais d'un très beau dessin, tel était au physique M. de Garamante.

Fils unique d'un ancien garde du corps de Charles X, il avait hérité de son père plus de cent mille livres de rente, et l'appétit qu'il faut pour les manger. Devenu maître de sa fortune, il ne tarda pas à l'entamer. Ce ne fut d'abord que rognures légères sur le bord de son capital. Malheureusement la faim vient à table : le comte mit bientôt les morceaux doubles. Les voyages, les réceptions

joyeuses en automne dans son château, les grandes chasses, les chevaux, les cartes et ces dames, — celles-ci surtout, — firent de terribles brèches à son patrimoine. Pour se ranger, il prit une maîtresse, sous prétexte qu'unifier ses fredaines est faire acte d'économie et de moralité, que d'ailleurs une liaison sérieuse est le surnumérariat du mariage, et qu'un stage dans le faux ménage est l'apprentissage nécessaire du vrai. Mais la maîtresse de transition qu'il choisit pour se préparer à la vie conjugale, petite blonde aux yeux couleur de myosotis, était un de ces faux anges qui ont le diable au corps. Elle fit danser aux écus du comte une sarabande effrénée, puis, un beau jour, le quitta pour suivre un ténor.

Après le départ de son infidèle, M. de Garamante régla sa vie conformément aux principes d'une expérience égoïste. En 1876, il vendit son château au riche raffineur Hector Passemard, ne gardant de son domaine patrimonial qu'un pavillon avec un peu de chasse autour. C'est là qu'il passait la belle saison, en compagnie d'un de ses anciens gardes : présentement, ce vieux brave lui servait de valet de chambre et de cuisinière. L'hiver venu, il s'installait à Paris, non pas dans un appartement dont le loyer et l'entretien eussent grevé trop lourdement son budget, mais dans un de ces logemens composés d'un petit salon et d'une chambre, que certains cercles mettent à la disposition de leurs membres. On n'est pas chez soi, sans doute, mais on n'est pas non plus tout à fait à l'hôtel; c'est quelque chose de décent, qui tient le milieu entre le *home* et l'odieux appartement meublé. On dispose d'un nombreux domestique; au besoin, on peut faire porter une lettre par le chasseur du club, ce qui est de bon ton; la table est excellente et ne coûte presque rien; on a, sans bourse délier, les journaux et les revues du cercle, ses voitures, une place dans sa loge, ses billets pour les expositions. Enfin, cela sauve les apparences; on paraît moins pauvre, quand on se frotte tout le jour à la richesse des autres, et ce n'est pas seulement au public, c'est aussi à soi-même, que l'on fait illusion. Ainsi vivait le comte de Garamante. C'est à peine si l'on se doutait qu'il fût presque ruiné, tant l'expérience de la vie de Paris l'avait fait passer maître dans l'art d'accommoder les restes d'une fortune.

On n'est pas juste pour les vieux garçons. On les dit égoïstes toujours, quinteux, revêches et maniaques le plus souvent. C'est une calomnie : je soupçonne les vieilles filles de l'avoir propagée, car vous n'ignorez pas qu'elles ont, par esprit de corps, une sévérité qui ressemble à de la rancune pour les célibataires du sexe adverse. J'en sais pourtant, de ces vieux garçons, qui sont les plus charmans des hommes. M. de Garamante était du nombre. Il possédait

cette aimable vertu de tolérance qui donne tant de charme au commerce des sceptiques. Son pessimisme, fruit de l'expérience, n'était point amer, mais souriant. Désabusé de tout, il ne maudissait rien. Sa philosophie indulgente répugnait aux récriminations, aussi bien contre les choses que contre les gens. Il méprisait un peu les hommes, mais sans misanthropie, et ne le laissait voir que tout juste assez pour montrer qu'il n'était pas dupe. Après avoir largement usé de la vie, il avait sur le tard découvert la vanité de tout, mais ne s'autorisait point de sa triste science pour tenir école de désenchantement. Il aimait les jeunes gens et ne s'indignait point au récit de leurs fredaines. « Car, disait-il, s'il est bon d'être revenu de tout, il est nécessaire, au préalable, d'y être allé ! » Sa religion était, comme ses opinions légitimistes, un sujet sur lequel il n'aimait pas à s'expliquer. Au fond, les convenances y avaient plus de part que la foi. Il croyait au retour du roi à peu près autant qu'aux apparitions de la Vierge de Lourdes, lesquelles lui paraissaient chose plus édifiante que vraisemblable. Seulement, il pensait se devoir à lui-même, au nom qu'il portait, à ses traditions de famille et à ses relations mondaines, de rester avec les partisans du mystère, en politique aussi bien qu'en religion. Ce désœuvré ne s'ennuyait jamais. Tout lui devenait matière à observation, tout l'intéressait; sans jamais rien faire, il était l'homme le plus occupé de Paris. De fait, rien de plus absorbant que la flânerie quand on la pratique comme lui. C'était une badauderie psychologique de tous les instans, qui s'arrêtait au spectacle des passions humaines comme l'autre aux devantures de boutiques. Il résumait sa vie dans cette formule : Je regarde passer. Le comte avait ainsi rassemblé, à l'insu de tous, une magnifique collection de documens sur le cœur humain, et la joie était pour lui sans mélange quand il enrichissait son musée intime de l'observation d'un cas rare. Une ou deux fois, il avait songé à dresser son catalogue. Mais il s'était dit : « Un livre de Pensées! Des Maximes, comme La Rochefoucauld ! A quoi bon? A qui profiterait mon expérience, puisqu'elle ne m'a pas profité à moi-même? »

Tout collectionneur, comme on sait, s'adonne à une spécialité : celle de M. de Garamante était l'âme de femme. Là, de simple amateur, il était passé connaisseur, puis expert. Il l'avait étudiée dans sa complexité illogique et décevante, dans ses contradictions, dans ses faiblesses, dans ses bizarreries, dans ses petitesses et ses grandeurs; il la connaissait à fond, comme un bon horloger connaît une montre; au besoin, il vous aurait fait voir le mécanisme délicat et les rouages imperceptibles qui mettent en mouvement le grand ressort féminin : l'amour. Comme tous les hommes qui ont beaucoup

vécu, mais qui n'ont point laissé traîner leur cœur dans les égouts de la basse galanterie, comme quiconque a aimé, ne fût-ce qu'un jour, et a senti se poser sur soi, ne fût-ce qu'une heure, un vrai rayon d'amour, M. de Garamante professait pour les femmes une sympathie respectueuse et caressante, faite de gratitude, d'indulgence et d'un peu de pitié : tels ces anciens dévots qui ne pratiquent plus et conservent pourtant un reste de religieuse tendresse pour l'église où ils ont prié dans leurs jeunes ans. Il n'avait point pour celles qui tombent ce lourd mépris des hommes qui, ne connaissant rien de la vie, ne savent pas combien le sol est glissant pour un petit pied de femme. Quand on parlait d'une chute devant lui, il disait que c'était peut-être seulement un faux pas, qu'on n'est jamais sûr de ces choses, et que, le fût-on, il faudrait encore ne le paraître point. Ce n'était pas qu'il crût le moins du monde à la vertu des femmes : elles lui avaient donné tant de preuves de leur fragilité ! Mais il n'aimait point qu'on s'appesantît sur ce sujet. Il aurait voulu que les salons organisassent une conspiration du silence autour de ces menues faiblesses féminines, afin d'empêcher les bourgeois, — qu'il n'aimait guère, — de traîner dans la boue d'adorables petites femmes du monde, coupables seulement d'un peu d'inconséquence. Malgré ses cinquante ans sonnés et l'abandon que l'âge lui avait imposé de la qualité de belligérant, le comte restait galant, empressé, comme au plus beau temps de ses conquêtes, avec je ne sais quoi de chevaleresque qui se perd aujourd'hui. Les femmes lui savaient gré de ne pas leur offrir un cornet de bonbons sans avoir l'air de dire qu'il était prêt à se faire casser la tête pour elles. Au demeurant, c'était un galant homme ; l'espèce tend à disparaître.

II.

Après la vente de son château, M. de Garamante s'était d'abord soigneusement confiné au Pavillon, sans vouloir se commettre avec cette famille de parvenus dont la roture opulente insultait à sa noblesse nécessiteuse. Mais il est bien difficile, à la campagne, d'échapper à la tyrannie du voisinage. Le raffineur lui fit une visite qu'il fut obligé de rendre, pour ne pas avoir l'air de bouder, ce qui eût été de mauvais goût. Mme Passemard le reçut avec déférence, en ayant l'air de lui demander pardon ; elle présenta timidement sa fille Andrée et son fils Maxime. Le comte n'aimait point la solitude, car il n'avait que ses souvenirs pour la peupler, et c'est à cinquante ans une triste revue que celle de ces ombres qui défilent confusément, procession de spectres impalpables, sur le fond

obscur du passé. Heureux de voir d'autres visages que la face tannée de son vieux garde, M. de Garamante se montra bon prince et, oubliant qu'il avait devant lui ces marchands de sucre dont les millions avaient exproprié sa pauvreté, renonça au parti-pris de politesse froide et hautaine dont il avait résolu d'abord de ne point s'écarter. Une invitation à dîner suivit de près cette visite. Elle fut acceptée : peu à peu des relations régulières s'établirent entre le pavillon et le château ; l'hiver suivant, il daigna, non sans s'être un peu fait tirer l'oreille, honorer de sa présence une petite fête que les Passemard donnèrent dans leur hôtel du boulevard Malesherbes. Quelques jours après, le hasard de sa flânerie ayant conduit M. de Garamante du côté de Saint-Augustin, il se rappela qu'il devait une visite à ses voisins de campagne.

Le salon où il fut introduit était une de ces grandes pièces dont l'ameublement sans caractère convient indifféremment à un ministère, à une mairie, à la salle de conversation d'un hôtel, ou au salon d'attente d'un dentiste américain. Grands rideaux de damas rouge aux fenêtres, chaises, canapés et fauteuils recouverts de la même étoffe, pendule, candélabre et lustre en bronze doré, table et chiffonniers de Boule, tout était riche, lourd et laid.

Après quelques minutes d'attente, M. de Garamante se leva en bâillant, puis jeta un coup d'œil indifférent sur quelques tableaux encore garnis de leur numéro d'exposition. Ces toiles, où, sous prétexte d'*impressionnisme*, le dessin, le coloris et la composition étaient remplacés par un badigeonnage multicolore, n'arrêtèrent pas longtemps le comte, qui à défaut d'instincts et d'éducation d'artiste, s'était fait, comme beaucoup d'hommes du monde, un certain dilettantisme dont les jugemens ne manquaient ni de goût ni de finesse. Décidément, se dit-il, ce rustre de Passemard a commandé ses tableaux au tapissier qui lui a fourni ses meubles ! et il promenait un regard railleur autour de lui, avec la satisfaction légitime de l'homme que son esprit venge de sa pauvreté. A ce moment, une porte s'ouvrit et Mme Passemard entra dans le salon. C'était une grosse femme rougeaude, boursouflée et toujours haletante. Sa robe de satin noir, couverte de jais, eût peut-être été belle sur les épaules d'une autre ; sur les siennes, elle accusait seulement, de façon disgracieuse, le conflit inquiétant d'une gorge trop opulente et d'un corsage trop étroit. Il y avait dans son regard cette arrogance qu'on prend quelquefois en devenant millionnaire, avec je ne sais quel reste d'humilité inquiète dont certains parvenus ne peuvent jamais se défaire et qui est la rançon de leur insolence. En voyant M. de Garamante s'incliner devant elle avec beaucoup de bonne grâce, cette personne considérable parut fort embarrassée, ébaucha un sourire qui voulait

être aimable, bredouilla d'une voix entrecoupée un : « Monsieur le comte! » et se mit à souffler bruyamment : l'essoufflement était la forme ordinaire de sa timidité.

— Excusez-moi, madame, de n'avoir point choisi votre jour pour venir vous présenter mes hommages. Je passais sous vos fenêtres et je suis entré.

— Monsieur le comte, après l'honneur que vous nous avez fait d'assister à notre petite réunion de famille...

— Petite réunion !.. Fête charmante, voulez-vous dire!

— Oh! c'était bien sans façon, minauda-t-elle avec cette modestie vaniteuse qui fait qu'on baisse les yeux, tout en se rengorgeant.

— Mon Dieu, madame, je ne sais pas au juste ce que vous appelez réception sans façon; mais je vous jure que cet orchestre tsigane jouait à ravir, que le monologue a eu beaucoup de succès, et que vous nous avez donné un souper qui fait honneur à votre chef et à la cave de M. Passemard.

— Oui,.. sans doute,.. c'est aussi ce que prétend Veloutine de *la Soirée parisienne*, qui a, je ne sais comment, entendu parler de notre petite fête et qui, paraît-il, en a dit hier quelques mots dans sa chronique...

Le comte réprima discrètement un sourire furtif qui vint voltiger sur sa lèvre. Ce n'était pas à un Parisien comme lui qu'on en faisait accroire ; il connaissait fort bien l'industrie de la célèbre Veloutine.

— En effet, madame, j'ai lu l'article au cercle après déjeuner. On m'a fait l'honneur de me nommer parmi vos invités.

Mme Passemard rougit légèrement, toussa un peu, agita un éventail, et, avec un sourire forcé :

— Vraiment ces journaux sont d'une indiscrétion...

— Bah! ils sont faits pour cela. Je reproche seulement à *la Soirée parisienne* de n'avoir pas assez dit avec quel talent mademoiselle votre fille joue de la cithare.

— Il est vrai,.. c'est un instrument bien distingué, n'est-ce pas, monsieur le comte, que la cithare?

— Très distingué, madame!

— Andrée n'en joue pas mal, et vraiment je ne me repens pas de lui avoir donné Mazzolini pour professeur... C'est que, voyez-vous, nous sommes, M. Passemard et moi, ambitieux pour notre Andrée!

— Vous avez raison, madame.

— Oh! vous ne la connaissez pas! Vous ne l'avez vue qu'à la campagne, et combien de fois? Deux ou trois au plus. Mais la campagne, ce n'est pas son milieu. Elle s'y ennuie, c'est Paris qu'il lui faut, et le monde, et le théâtre, — le théâtre surtout!

— Mademoiselle votre fille aime beaucoup le théâtre?

— Si elle l'aime! Ah! grand Dieu, oui! Et nous l'y menons tant qu'elle veut, la bonne chérie... Mais vous ne savez donc pas qu'Andrée joue la comédie? Comme une actrice, comme une vraie actrice!

— C'est un beau résultat...

— Je le crois bien, et qui fait honneur à son professeur de diction. Figurez-vous que, dans les premiers temps, la petite coquine ne voulait pas vibrer.., vous savez, rrre, rrre, rrre, comme aux Français?

— Parfaitement, madame. J'ai un peu connu autrefois une petite actrice de l'Odéon qui...

— Oh! mais à l'Odéon, ce n'est pas du tout comme aux Français. On vibre de la luette, c'est très commun, c'est faubourien, tandis que, du bout de la langue...

— Et mademoiselle votre fille vibre du bout de la langue?

— Oui, monsieur! Mais il en a fallu du temps, et de la peine, et des exercices! Tenez, savez-vous le vers que son professeur lui avait donné à étudier pour se délier la langue :

Robert, de roc en roc grimperas-tu, rare homme!

Eh bien! pendant deux mois, elle a comme qui dirait fait des gammes avec sa langue sur ce vers-là. J'en devenais folle! Heureusement, la petite a une volonté de fer, comme son père. Là où la facilité lui manque, l'entêtement la sauve. Ainsi, la peinture ne lui allait pas, d'abord...

— Comment! mademoiselle votre fille s'occupe aussi de peinture?

— Mais oui. Pourquoi pas? Cela se fait beaucoup. Elle a même exposé l'année dernière. Tenez, ces trois tableaux sont d'elle.

— Je les ai admirés en entrant, fit galamment le comte, sans savoir que la main qui les avait peints fût la même qui me charmait il y a quelques jours en jouant de la cithare. Mes complimens, madame; avec une telle variété de talens, mademoiselle votre fille mériterait de vivre en un temps moins prosaïque que le nôtre...

— Tiens! c'est justement ce qu'elle me dit toujours, et son père est d'avis qu'elle a bien raison. Voulez-vous que je vous dise? moi je trouve qu'elle donne trop dans les arts. Je voudrais la voir sortir un peu de ses livres, de ses pinceaux, de ses cahiers de musique. Car, enfin, il faudra bien, n'est-ce pas, qu'elle se marie un jour ou l'autre? On n'est déjà plus une gamine. Et, dame, une maison à tenir, surtout comme celle qu'elle aura, ça n'est pas commode! Mais bah! on ne m'écoute pas, ni le père, ni la fille, et je

crois bien qu'au fond on me trouve un peu terre à terre. Qu'en pensez-vous? dites-le-moi franchement.

— Mon Dieu! madame, il m'est fort difficile de vous répondre. Je connais à peine Mlle Andrée, mais elle me paraît être une jeune personne accomplie. Je comprends fort bien que l'amour-propre paternel de M. Passemard soit délicieusement flatté de cette réunion de talens dont un seul suffit, d'ordinaire, aux jeunes filles du monde. Peut-être aussi avez-vous raison de souhaiter que les arts d'agrément, cultivés avec tant de succès par mademoiselle votre fille, ne prennent pas tout son temps et qu'une instruction solide...

Elle se redressa superbement et dit avec fierté : — Monsieur le comte, ma fille a passé ses examens!

— Oh! alors, tout est pour le mieux! fit-il avec une imperceptible nuance d'ironie.

Ils en étaient là de leur conversation, quand la porte du salon s'ouvrit. Hector Passemard entra, suivi d'un grand jeune homme que le comte se souvint d'avoir aperçu aux Charmilles quelques mois auparavant.

— Monsieur le,.. mon cher voisin, dit M. Passemard en se reprenant vivement, charmé de vous rencontrer!. .

Et il secoua la main que le comte lui tendait :

— Permettez-moi de vous présenter mon jeune ami Jacques Henriot.

Il ajouta en regardant le comte dans les yeux et en scandant les mots :

— Un travailleur, monsieur, un garçon de grand mérite, qui veut être, comme moi, le fils de ses œuvres.

Le jeune homme s'inclina légèrement devant le comte, avec cette politesse fière qui ne s'apprend pas :

— M. de Garamante! continua Passemard en s'adressant à Jacques, notre voisin de campagne, qui m'a vendu les Charmilles...

— Mon Dieu! oui, monsieur, dit le comte à Jacques avec son beau sourire; vous voyez en moi un ci-devant châtelain réduit à la portion congrue : un simple pavillon de chasse... Les temps sont un peu durs pour les anciens châteaux historiques... A propos, mon cher monsieur Passemard, est-il vrai que la betterave ne donne pas cette année?

Le raffineur unissait, comme beaucoup de millionnaires, l'orgueil du capitaliste à cette mauvaise honte des parvenus qui ne peuvent pas souffrir qu'on paraisse trop bien connaître la source de leur fortune, même quand elle n'est pas impure. Il se disait volontiers « fils de ses œuvres, » mais n'aimait pas à préciser, et trouvait dans le

vague même de l'expression quelque chose de solennel qui le flattait. Il crut donc entrevoir dans la question du comte une pointe de malice que ce grand maître dans l'art du persiflage discret n'était pas incapable d'y avoir mise, et feignit de n'avoir pas entendu :

— Où est donc Andrée? demanda-t-il à sa femme brusquement.

— Dans sa chambre, je crois...

— Non, à l'atelier, interrompit Jacques.

— Eh bien! aie donc l'obligeance d'aller lui dire que nous sommes au salon.

— M. Henriot est de vos parens? demanda le comte à Mme Passemard, quand le jeune homme fut sorti.

— Non, mais il est l'enfant de la maison, le camarade de mon fils et de ma fille. M. Passemard lui sert de père depuis plusieurs années, car le pauvre garçon est orphelin.

— Et que fait-il?

— Rien,.. c'est-à-dire de la peinture. Il est élève de l'École des beaux-arts.

— J'aurais préféré le voir entrer dans l'industrie, reprit Passemard, car je m'intéresse à lui comme à l'unique enfant de mon vieux contremaître Henriot. Mais pas moyen! Il veut être artiste et n'a pas le sou! ça fait des rêves de gloire! Enfin, n'importe! Il a vingt-cinq ans sonnés : Débrouille-toi! comme disait mon père. Je sais bien qu'il a des dispositions, qu'il travaille comme un enragé et que la peinture commence à faire vivre son homme. Mais c'est égal : au fond, c'est un métier de gueux.

— Je vous trouve sévère. Madame ne me disait-elle pas tout à l'heure que vous étiez fier du talent de peintre de mademoiselle votre fille?

Il eut un mouvement de surprise indignée :

— Ah çà, est-ce que vous trouvez par hasard que ce soit la même chose?

Puis avec un gros rire qu'il cherchait à rendre fin :

— Voyez-vous, moi, je suis un homme pratique et je me soucie de la peinture comme d'une guigne. Seulement, je ne puis pas dire le contraire, ça me flatte que ma fille soit en état de mettre un de ces bonshommes-là sur ses pieds. — Il montrait du doigt un des tableaux que le comte avait examinés en entrant. — Quant à en faire son métier, halte-là! j'aime mieux mes betteraves.

Il insista sur *betteraves*, afin de bien marquer qu'il avait compris la malice du comte.

La porte s'ouvrit et Jacques Henriot entra. Il avait l'air un peu penaud :

— Hé bien? dit Mme Passemard, et Andrée?

— Andrée travaille en haut, comme je vous le disais; elle a changé de toilette en rentrant et ne peut pas descendre au salon.

— Allons, bon! dit M. Passemard en éclatant de rire, elle aura mis son costume de travail et n'ose pas se faire voir. Alors, c'est nous qui allons la surprendre dans son perchoir...

— Mon ami! s'écria Mme Passemard.

— Monsieur! dit tout bas Jacques Henriot d'un air de supplication douloureuse qui n'échappa point au comte et piqua vivement sa curiosité.

— Eh bien! quoi? Qu'est-ce que vous avez à me regarder tous les deux? Ne faut-il pas que je fasse visiter ma maison à M. de Garamante?.. Allons, mon cher voisin, le tour du propriétaire!

Le comte eut un moment d'indécision. Évidemment, cette visite domiciliaire déplaisait fort à Mme Passemard et à Jacques Henriot: devait-il se prêter à la fantaisie vaniteuse du raffineur, ou bien exaucer, en prenant congé, le vœu muet que formaient, on n'en pouvait douter, la femme et l'ami de Passemard? La curiosité l'emporta sur la galanterie; son instinct d'observateur, qui ne sommeillait jamais tout à fait, s'était éveillé depuis un instant :

— Allons! dit-il, je vous suis avec plaisir.

— Ne faudrait-il pas prévenir Andrée? hasarda timidement Jacques Henriot.

— Et pourquoi donc?.. Une fois pour toutes, mon garçon, mêle-toi donc de ce qui te regarde, répliqua durement M. Passemard.

L'expression d'une vive contrariété parut sur le visage du jeune homme. Le comte, qui suivait avec intérêt le jeu de sa physionomie mobile et expressive, crut, à voir l'altération soudaine de ses traits, le sillon profond qui se creusa entre ses deux sourcils brusquement rapprochés, que le jeune homme allait oublier le respect dû à un protecteur. Mais, sur un signe effrayé de Mme Passemard, Jacques ne répliqua point et s'enveloppa dans une sorte de résignation muette qui donnait on ne sait quel charme de mélancolie à sa mâle beauté.

— Tiens, tiens, pensa le comte, ce grand garçon a du sang et de la volonté. Il est vraiment fort bien.

On sortit du salon, et Passemard se mit en devoir de faire consciencieusement admirer à M. de Garamante le confort de son hôtel. Il vanta successivement les tentures en satin bleu de son petit salon, les portières d'Orient de son antichambre, — du Daghestan, mon cher voisin, du vrai, et inusable! — son billard à bandes américaines commandé à New-York, — ne me parlez pas des billards français! — le buffet de sa salle à manger, qui venait de Florence, — oh! ces Italiens! il n'y a qu'eux pour travailler le bois! — la suspen-

sion, l'argenterie, la vaisselle, tout. Il s'épanouissait à faire ainsi l'inventaire de sa richesse devant la pauvreté d'un autre. Mme Passemard, qui depuis la petite scène du salon boudait son mari, ne tarda pas à désarmer : elle approuvait de la tête, donnait les prix, s'essoufflait à ouvrir les placards, époussetait les moulures des meubles avec son mouchoir en maugréant contre la poussière des appartemens de Paris. Et le comte assistait avec son sourire bienveillant et quelque peu railleur à ce branle-bas d'opulence bourgeoise qui se faisait en son honneur.

— Voici maintenant mon cabinet de travail! dit Passemard avec une certaine solennité.

Le comte y remarqua sur la cheminée un buste de la république.

— Oh! oh! dit-il, je ne vous savais pas si républicain, mon cher monsieur Passemard!

Et il coulait un regard narquois vers le ruban rouge qui s'étalait à la boutonnière du raffineur.

— Et pourquoi pas? répondit l'autre avec assurance. Sans doute, je n'ai pas cru pouvoir refuser la croix que le gouvernement déchu m'a offerte, mais j'ai toujours été un homme de progrès, toujours, et je ne vois pas pour quelle raison je ne me serais point rallié aux institutions sagement libérales que la France s'est données.

— Croyez que je n'y vois aucun inconvénient, répliqua M. de Garamante.

— Oui, l'ordre dans la liberté et la liberté dans l'ordre, voilà mon programme.

— Il est simple et net, dit le comte sans sourciller.

— Sans doute, mais ce n'est pas le vôtre, j'imagine, car vous devez être un chevalier du droit divin, vous, monsieur le comte?

C'était la première fois qu'il employait cette formule depuis le commencement de l'entretien, et M. de Garamante remarqua qu'il la prononçait avec un peu d'affectation.

— Mon cher monsieur Passemard, nous ne nous occuperons pas pour aujourd'hui, si vous le voulez bien, du droit divin. C'est une question complexe, comme le suffrage universel. Réservons-la et achevons plutôt la visite de votre charmant hôtel.

— Très volontiers. Jacques, sais-tu, par hasard, si Maxime est rentré?

— Je ne pense pas. Il est allé aux courses et je doute qu'il en soit déjà revenu.

— Monsieur votre fils aime beaucoup le cheval, madame?

— Hélas! monsieur le comte, bien moins encore que les courses.

— Oui, dit Passemard d'un air satisfait, Maxime est un de nos sporstmen les plus distingués.

— Fait-il courir?

— Non; mais je ne dis pas qu'un jour...

— Tu n'y penses pas, Hector! interrompit brusquement Mme Passemard; ce serait de la folie.

— Et pourquoi donc? Est-ce que Desrieux, le petit de Roqueplane, ne font pas courir? Tu n'y connais rien, ma bonne. Cela pose un jeune homme dans le monde, ça lui donne une situation; on parle de lui enfin. N'est-ce pas, mon cher voisin?

— Mon Dieu! reprit le comte, il y a beaucoup de manières de faire parler de soi. L'une d'elles est, en effet, d'entretenir une écurie de courses. Mais il y en a d'autres... Qu'en pensez-vous, monsieur Henriot?

— Excusez-moi, monsieur, je n'ai pas d'opinion sur ce point.

— Oh! ce n'est pas Jacques qu'il faut consulter, s'écria Passenard, c'est un dédaigneux: hors de la peinture, de l'art, comme il dit, point de salut... Allons! monsieur de Garamante, préparez vos jambes; nous allons monter au perchoir de ma fille. C'est encore un étage. Je ne vous en fais pas grâce, car vous allez voir ce que j'ai de mieux ici...

III.

Ils étaient arrivés devant une magnifique tapisserie flamande à sujet mythologique qui dissimulait une porte. Passemard l'entr'ouvrit avec précaution, coula un regard par l'entrebâillement, et, se retournant aussitôt, mit un doigt sur ses lèvres pour recommander le silence. Puis il entra, marchant avec précaution sur un épais tapis d'Orient qui étouffait le bruit des pas. Le comte, fort étonné de tout ce mystère, Jacques Henriot, un peu pâle, et Mme Passemard entrèrent après lui.

C'était une de ces grandes pièces qu'il est de mode aujourd'hui de faire construire et de meubler sur le modèle des ateliers de peintres. Pas de fenêtres, mais un immense châssis vitré, occupant tout un des côtés et laissant entrer à flots la lumière. Peu de meubles: ici un bahut de la renaissance à colonnettes, panneaux sculptés et incrustations de marbre; là, une crédence du même style, chargée de belles faïences italiennes, un grand coffre enrichi d'ornemens de cuivre, des chaises à dossier droit recouvertes de cuir gaufré, un piano qui disparaît à demi sous une de ces draperies japonaises d'un ton éclatant, où des fils d'or brillent çà et là dans la broderie. Le long de la cloison qui fait face au châssis, un divan large et bas, négligemment couvert d'un grand tapis de Perse. Des deux côtés de la glace, encadrée de bois noir, au-dessus de la

cheminée, deux palmes d'un jaune d'or, longues et flexibles, montent et se rejoignent près du plafond, en dessinant la courbe gracieuse d'une ogive végétale; sur la tablette de marbre, au lieu de pendule, une belle réduction en bronze du *Persée* de Benvenuto, flanquée de deux coupes ciselées de vieil argent. Dans de grands vases en faïence, des plantes des tropiques dressent leurs feuilles lancéolées, dont la verdure luisante et rigide a l'éclat froid du bronze poli; sur les murs, des plats de cuivre repoussé, des assiettes de Delft et de Rouen, quelques dessins au crayon noir ou à la sanguine; à la place qu'occupe d'ordinaire le lustre ou la lanterne, un oiseau de mer d'une immense envergure, suspendu par un fil d'archal invisible, plane les ailes toutes grandes.

— Hein! qu'en dites-vous? dit Passemard à voix basse. Est-elle gentille?

Debout devant un chevalet, palette et baguette en main, Mlle Andrée peint, le dos tourné à la porte. Une toque de velours noir à la Rembrandt, rejetée un peu en arrière et légèrement inclinée vers l'oreille gauche, laisse vagabonder sur la nuque les touffes indisciplinées d'une chevelure dont le blond, roux et doré tout à la fois, a ce chatoiement fauve qu'aimaient Véronèse et Palma Vecchio. Un col en point de Venise couvre ses épaules un peu grêles. Sa poitrine étroite est enfermée dans une blouse de velours noir à côtes qui tombe droit, sans ceinture. Un pantalon de même étoffe, boutonné au-dessus de la cheville, laisse à découvert les bas rouges qui moulent l'élégance nerveuse des pieds longs et cambrés, chaussés de souliers à boucles d'acier. Dans cet accoutrement masculin, l'aspect de la jeune fille était si bien celui d'un jeune garçon, que le comte eut quelque peine à la reconnaître et ne put réprimer un léger mouvement de surprise. Elle recula d'un pas sans se retourner et pencha la tête de côté, comme font les peintres quand ils veulent se rendre compte de la valeur des tons sur une toile commencée. Au mouvement de sa maîtresse, un grand chien danois, qui sommeillait à ses pieds dans une pose de sphinx, le museau allongé entre les pattes, se réveilla, leva paresseusement la tête, ouvrit en un large bâillement sa gueule rose aux dents aiguës et, tout à coup, dressant ses courtes oreilles de loup, tourna vers la porte ses yeux pailletés d'or, pleins de lueurs phosphorescentes, et resta immobile, regardant obstinément devant lui avec la fixité magnétique des fauves.

— Bonjour, Bichette! cria M. Passemard d'une grosse voix joyeuse; je t'amène une visite.

Elle tressaillit et se retourna d'un mouvement brusque et sauvage de Diane surprise. Son pur profil de statue grecque s'altéra

légèrement et quelque chose de dur passa dans ses yeux; mais ce ne fut qu'un éclair. Elle glissa un regard oblique vers la glace, et, posant sur un escabeau sa palette et son pinceau, s'avança sans embarras au-devant des visiteurs, avec cette aisance dédaigneuse et superbe que donne aux femmes la conscience d'une grande beauté.

— M. de Garamante, dit-elle d'une voix dont l'intonation grave surprit un peu le comte, voudra bien m'excuser de le recevoir en tenue d'atelier... Je croyais vous avoir prié, Jacques, de dire...

— Ne le gronde pas, interrompit Mme Passemard, c'est ton père qui a voulu monter. Tu penses bien, — ajouta-t-elle à voix basse, lui parlant presque à l'oreille, — que ni Jacques ni moi n'aimons assez ton costume de carnaval pour...

— Mademoiselle, dit le comte en s'inclinant, c'est à moi de m'excuser... M. votre père ne m'avait pas dit que je dusse, en entrant ici, troubler votre studieuse solitude.

— Tu ne m'en veux pas, dis? Je faisais visiter la maison à M. de Garamante, et tu comprends, Bichette...

— Mon père, je vous ai déjà supplié de m'épargner ce nom ridicule, dit-elle à demi-voix, d'un ton bref, avec un froncement impérieux des sourcils qui troubla soudain la sérénité de son beau visage.

Ils firent le tour de l'atelier. M. de Garamante, comme beaucoup de gens aujourd'hui, avait, en courant les ventes et les expositions, pris au vol un certain nombre de ces expressions consacrées dont marchands de « curiosités » ou « amateurs » aiment à émailler leurs conversations et qui sont pour eux comme une sorte de « bibelot » du langage. Il déclara que le bronze de la cheminée avait une très belle *patine*, que les bahuts étaient bien *de l'époque*, que les chaises lui paraissaient très *pures de style*. Les escabeaux à pieds tournés étaient assurément *du seizième*; certains signes cependant pouvaient donner à penser qu'ils appartenaient à une *période de transition*. Andrée et Jacques Henriot approuvèrent ou combattirent quelques-unes de ces assertions, et, comme ils avaient l'un et l'autre un répertoire suffisant de termes empruntés au vocabulaire des commissaires-priseurs, l'entretien devint tout à fait inintelligible pour M. et Mme Passemard, ainsi qu'il arrive en pareil cas aux malheureux qui, ayant échappé à la contagieuse manie de *l'ancien*, ont négligé de s'initier aux mystères du jargon qui se parle à l'Hôtel des ventes... et ailleurs.

— En vérité, mademoiselle, un goût exquis a ordonné l'ameublement de votre atelier. Votre instinct d'artiste vous a guidée aussi sûrement dans le choix de ces étoffes, de ces tapis, de ces meu-

bles, de ces objets d'art que dans celui de votre ravissant costume de travail.

Andrée fut charmée du compliment et se garda bien d'avouer que tentures, meubles et bibelots lui avaient été fournis par un de ces spécialistes qu'on nomme architectes d'appartement. Ces artistes, mâtinés de brocanteurs, vous composent un mobilier de style avec l'aisance d'un garçon de restaurant qui dresse le menu d'un souper : ils mettent de l'ancien dans le programme comme l'autre inscrit des huîtres sur sa carte si vous lui en demandez. Leur profession est honorable et lucrative : ils vendent du goût en gros et en détail.

Entre « amateurs, » toute visite d'appartement ressemble à une expertise. Le comte ayant fini la sienne, trouvé un mot aimable et technique pour tout, dessins, faïences, tableau commencé, songeait à se retirer. Andrée le retint en lui offrant de prendre une tasse de café turc, qu'elle se mit à préparer elle-même, sur une de ces petites tables très basses, peintes en rouge, cerclées d'une fine galerie dorée, qui viennent de Constantinople. Elle avait mis le genou gauche à terre; le buste légèrement incliné, la hanche droite formant une saillie qui trahissait son sexe sous le déguisement du costume masculin, dans une pose qui donnait on ne sait quel charme troublant de grâce androgyne à son corps d'éphèbe souple et mince, la jeune fille, attentive à sa jolie besogne, promenait agilement ses doigts longs sur la fragilité des tasses et dosait la poudre parfumée de son café d'Orient. M. de Garamante, assis sur le divan, se pencha vers Jacques Henriot et lui dit à demi-voix :

— Quel joli tableau, n'est-ce pas?

Le jeune homme inclina la tête en signe d'assentiment, sans répondre, et ne sortit point de sa réserve muette, un peu hautaine. Mais Andrée avait surpris les paroles du comte :

— Vous trouvez? dit-elle, — tandis qu'un sourire, relevant légèrement les commissures de ses lèvres, donnait à son visage cette expression énigmatique de coquetterie raffinée et cruelle qui fait le charme inquiétant des têtes de femmes peintes par le mystérieux Vinci. — Je suis bien sûre que Jacques n'est pas de votre avis, monsieur. Notre ami n'admet point, en peinture, les sujets d'une note trop moderne, comme celui que je pourrais, dites-vous, fournir en ce moment. Jacques est un classique. Vous savez,.. des Grecs, des Troyens coiffés de grands casques et montés sur des chevaux qui sont des coursiers?.. N'est-ce pas, cher, que vous serez de l'Institut et que vous irez vous asseoir en habit vert à côté de M. Cabanel?

Elle prononça ces derniers mots d'un ton d'ironie dédaigneuse

qui fit passer sur le visage du jeune homme un nuage de tristesse. Cependant il répliqua aussitôt, en fixant sur elle ce beau regard dont M. de Garamante avait déjà remarqué la mâle assurance et la limpidité :

— C'est possible, Andrée. Assurément, j'ai le tort grave de ne pas plus apprécier les badigeonnages de M. de Morincourt que je ne goûte sa poésie. Toutefois j'essaierai de vous prouver qu'en aimant passionnément son art et en le respectant...

— Morincourt, l'impressionniste, le poète macabre? interrompit le comte. Vraiment, mademoiselle, vous estimez beaucoup sa peinture?

— Oh! ne m'en parlez pas, fit Mme Passemard, elle en raffole.

— Oui, appuya son mari, elle a même voulu prendre des leçons de lui, malgré tout ce que Jacques a pu dire pour l'en dissuader.

— Bah! dit-elle méchamment, ce n'est pas étonnant, Jacques est jaloux du vicomte!

Le jeune homme se leva brusquement, et, d'une voix qui tremblait un peu :

— Vous vous trompez, Andrée! Dans Morincourt je dédaigne l'artiste et je méprise l'homme. Entre mon dédain et mon mépris il n'y a pas de place pour autre chose.

Et il sortit, après avoir salué légèrement le comte, qui, pris d'une sympathie subite pour ce grand garçon triste et fier, le suivit jusqu'à la porte d'un regard bienveillant.

— Décidément Jacques est dans ses jours d'humeur noire et de violence, — dit Andrée en offrant une tasse de café à M. de Garamante.

— Le fait est, s'écria M. Passemard, qu'il a été d'une vivacité contre ce pauvre Morincourt!.. Ah çà, d'où vient donc sa grande colère contre lui?.. Jalousie de métier sans doute!.. Comment trouvez-vous ce café, mon cher voisin?

— Parfait! Je n'en ai pas bu de meilleur en Orient.

— Vous avez visité l'Orient? demanda curieusement Andrée. — Elle soupira légèrement et, après un silence : — Vous êtes bien heureux!

— Mais oui, répliqua le comte. Autrefois, — il y a bien longtemps, mademoiselle, — quand je n'étais pas un vieillard, j'ai eu l'humeur voyageuse, comme ces grands oiseaux-là, dit-il en montrant l'oiseau de mer. Une mouette, n'est-ce pas?

— Non, mais de la même famille : un goëland. Sur les côtes de Bretagne, on les appelle des mauves. Les pêcheurs croient qu'ils annoncent la tempête. Quand elles entendent leur cri court et strident, les femmes murmurent le refrain d'une vieille complainte bretonne :

Goélands, goélands,
Rendez-nous nos maris, rendez-nous nos amans.

— Andrée! fit chastement Mme Passemard.

— Vous oubliez que j'ai vingt-trois ans, ma mère... Ces oiseaux sont heureux, n'est-il pas vrai, monsieur? D'un coup de leurs grandes ailes ils fauchent l'espace et montent par-delà les nuages... Comme eux, on devrait pouvoir s'élever au-dessus des platitudes et des vulgarités de la vie.

En disant ces mots, ses yeux brillèrent, les ailes fines de son nez droit se dilatèrent, et elle prit l'air inspiré d'une jeune prophétesse.

Comme tous les gens de beaucoup d'esprit, le comte aimait la simplicité. Un langage prétentieux et ampoulé lui faisait horreur :

— Mon Dieu! dit-il, je suis d'avis qu'il faut laisser les enfans à leur mère et les goélands à l'espace. Que voulez-vous? nous avons des jambes, non des ailes. Si l'infini nous appelle, la terre nous retient. Marcher droit ici-bas, mademoiselle, et ne point se crotter, voilà qui n'est pas déjà si vulgaire!

Et il se leva pour prendre congé, tandis qu'Andrée lui jetait le mauvais regard d'un acteur qui vient de manquer son *effet*.

— Madame, dit M. de Garamante, je vous fais mes bien sincères complimens. Votre hôtel est charmant... Mademoiselle, veuillez excuser l'importunité de ma visite...

Elle fit de la tête un petit salut d'adieu et, sans répondre, l'air un peu dédaigneux, retourna à son chevalet.

— Mon cher voisin, j'espère que nous aurons quelquefois le plaisir de vous voir, dit Passemard en reconduisant le comte. Quand vous voudrez venir prendre une tasse de thé le soir avec nous... tout à fait sans façon... Au revoir!.. A bientôt, n'est-ce pas?

Le comte sortit et se mit à arpenter le boulevard Malesherbes, dans la direction de la Madeleine. Il marchait du pas automatique de l'homme dont la pensée travaille.

— Drôle de petite femme! se disait-il. Éducation détestable,.. prétentieuse, mal élevée, coquette en diable, méchante comme une peste; mais intéressante malgré tout... De la race; une jolie ligne, onduleuse, serpentine.. Comment diable ce lourdaud de Passemard a-t-il pu?..

Ici une idée folâtre se présenta à son esprit :

— Oh! non, ce n'est pas possible... N'importe : ou je me trompe fort, ou cette jeune raffineuse qui voudrait avoir des ailes ira loin!.. Vingt-trois ans, incomprise, joue de la cithare, déclame, peint, s'habille en homme. Avec cela, jolie comme un démon. Quelque chose d'étrange et de troublant... Ce grand Henriot a l'air fort épris d'elle : pauvre garçon!

IV.

Hector Passemard, le richissime raffineur, n'avait pas toujours été millionnaire. Dans les premiers temps de l'empire, il était venu du fond de sa province à Paris avec une lettre de recommandation que son père, petit commerçant de Montauban, lui avait donnée pour un sien cousin, épicier aux Batignolles. Le cousin du père Passemard était un brave homme; il prit Hector pour commis d'abord, puis pour gendre; après quoi, il mourut, avec la consolation de penser qu'il ne pouvait laisser en meilleures mains sa fille et ses pruneaux. Hector Passemard fut, en effet, bon époux et bon commerçant; il donna deux enfans à sa femme, un fils, une fille, et fit prospérer le fonds de son beau-père.

Celui-ci était un négociant du vieux jeu : pas d'initiative, pas de conceptions hardies, point de foi dans la publicité; de ridicules petits bénéfices. Par respect pour la mémoire de son beau-père, Hector Passemard conserva les traditions de la maison; mais il les jugeait mesquines et affirmait souvent à sa femme *qu'il y avait quelque chose à faire*. Jusqu'en 1855, il chercha sa voie. Cette année-là, il y eut une exposition universelle qui rassembla sous les yeux des Parisiens les produits du monde entier. Passemard se mit en rapport avec les représentans d'une maison américaine et se fit expédier de New-York un grand approvisionnement de ces conserves que l'on ne connaissait pas encore à Paris. Puis il inonda le quartier des Batignolles de prospectus imprimés ornés d'un drapeau français et d'un drapeau des États-Unis, en couleur. Il était question, dans ce manifeste, de Lafayette et de jambons fumés, de homards en boîtes et de la Déclaration des droits de l'homme. Tous les libéraux du quartier donnèrent aussitôt leur clientèle à Passemard et mangèrent à l'envi du jambon de Cincinnati. C'est de ce jour que commença la fortune de l'épicier novateur. Il eut bientôt un second magasin dans la rue des Martyrs, puis un troisième dans le centre de Paris, rue Montmartre. La clientèle affluait toujours, sollicitée par d'incessantes réclames. En 1862, Passemard liquida et se trouva riche de sept cent mille francs. Avec la richesse l'ambition était venue. Un peu honteux d'avoir, pendant dix ans de sa vie, trafiqué sur la cannelle et les salaisons, il rêvait maintenant de s'élever, d'entrer dans ce qu'il appelait avec respect le *haut commerce parisien*. L'usine d'un raffineur, qui avait fait de mauvaises affaires, fut mise en vente à Saint-Denis : Passemard l'acheta à bon compte et pensa qu'il avait monté de plusieurs grades parce

que, au lieu de débiter du sucre en morceaux, il allait le vendre en pains. Il y a de ces nuances dans le commerce.

Il retrouva, attaché à l'usine en qualité de contremaître, un vieux camarade de Montauban, Firmin Henriot. Le pauvre diable était venu à Paris quelques années auparavant, s'était marié, comme Passemard, mais n'avait pas rencontré la fortune sur sa route. Tandis que son compatriote s'enrichissait à vendre des jambons trichinés, Firmin Henriot suivait la voie douloureuse qui mène la plupart des inventeurs à la folie, au suicide, ou à la ruine. Il rêvait de construire une machine où l'électricité devait remplacer la vapeur comme force motrice. Un savant éminent approuva ses plans et déclara qu'il y avait peut-être là le germe d'une grande et féconde découverte. Mais le malheureux chercheur se heurta bientôt à l'impossibilité de rassembler les capitaux nécessaires à ses expériences et à la construction de sa machine. Il vit souscrire dix fois un emprunt émis par des financiers véreux pour la recherche et le renflouement de deux galions espagnols sombrés dans la baie de Rio-de-Janeiro en 1695 : partout, on lui refusa les dix mille francs dont il avait besoin pour continuer ses travaux. Après la mort de sa femme, en 1853, il se trouva sans ressources, avec un enfant de deux ans. Il aimait tant son petit Jacques, qu'il ne voulut point se séparer de lui et fit venir à Paris, pour l'élever, une vieille cousine qu'il avait à Montauban. Une place de contremaître à la raffinerie de Saint-Denis se trouva vacante : il l'obtint, grâce à ses connaissances en mécanique. C'est là que Passemard le retrouva dix ans plus tard. L'expérience de Firmin Henriot lui fut d'une grande utilité, et c'est en grande partie aux conseils du contremaître que l'ancien épicier dut la rapide prospérité de son usine. En quelques années, le raffineur doubla son capital. Il témoigna sa reconnaissance à Firmin en portant ses appointemens de 3,600 francs à 5,000 : c'est plus qu'on ne fait d'ordinaire en pareil cas. Dans une inondation, Firmin sauva, au péril de sa vie, plusieurs personnes : Passemard fut décoré et donna 300 francs de gratification au contremaître. Enfin, celui-ci ayant été, en 1866, broyé dans un engrenage, il le fit enterrer très convenablement et parla sur sa tombe, avec une émotion suffisante, « de la grande famille ouvrière, de la confraternité des travailleurs, de la gratitude que les patrons doivent même à leurs plus modestes collaborateurs. » Il annonça, en terminant son discours, que désormais il se chargeait de l'éducation du jeune Henriot, alors âgé de quatorze ans. A partir de ce jour, en effet, le fils du malheureux inventeur, toujours victime des machines, fut placé comme interne dans le lycée dont le jeune Maxime Passemard suivait les cours en qualité d'externe. Jacques Henriot devait passer dans la famille du raffineur les dimanches, les congés, les

vacances. On trouva généralement la conduite de Passemard admirable; lui-même aimait à se rendre cette justice « qu'il avait fait grandement les choses. »

Jacques arriva au lycée quelques jours après la mort de son père, pâle, muet, les yeux pleins de cette stupeur qui trahit le douloureux étonnement des jeunes âmes blessées pour la première fois par la vie. Les premiers mois d'internat furent pour lui un temps d'épreuve. Jusqu'alors il s'était laissé vivre avec cette heureuse insouciance dont on n'apprécie le bienfait que lorsqu'on l'a perdue. Entre la vieille cousine, le bon abbé Génin leur voisin, et son père, Jacques avait grandi doucement, à la chaleur de ces trois tendresses qui le couvaient. Tout à coup la vie l'avait saisi de sa main brutale : le père était mort, la cousine était partie, l'abbé était loin. L'enfant restait en proie à l'affreuse solitude et promenait autour de lui le regard épouvanté qu'on jette sur un désert où l'on se sent perdu. Oh! comme il le regrettait maintenant, l'humble petit logement, là-bas, près de la basilique! Comme les pois de senteur, les capucines et les volubilis, arrosés chaque matin, s'enroulaient gaîment aux ficelles tendues devant les fenêtres, au lieu de ces affreux grillages rouillés qui meurtrissaient les mains, et partout, au dortoir, à l'étude, en classe, au réfectoire, lui rappelaient que le lycée est une succursale de la prison! Derrière le rideau vert formé par les plantes grimpantes, tapisserie végétale que le moindre souffle de l'air agitait doucement, que de fois il avait, par les embrasures mobiles du feuillage, contemplé la vieille cathédrale! Il ne l'aimait jamais autant qu'en été, à l'heure où le soleil décline et frappe le portail de ses rayons obliques, tandis que les corneilles, revenues des champs, tournoient autour du monument et jettent dans l'air apaisé la note âpre et courte de leur cri sauvage. L'église alors paraît grandir. Les clochetons s'effilent et s'allongent comme pour garder plus longtemps l'auréole radieuse à leur faîte. L'antique édifice semble s'épanouir et sourire. Jacques assistait avec une religieuse émotion à cette transfiguration sublime. L'esprit du moyen âge entrait en cet enfant. Dans sa naïveté mystique, il attribuait une sorte de vie obscure à ces pierres vénérables; il lui semblait qu'un souffle intime devait animer ce grand corps, qu'un peu de la pensée des fidèles qui depuis dix siècles venaient y prier et y espérer circulait confusément dans sa masse. Puis, à mesure que le soleil baissait à l'horizon, l'incendie du portail s'éteignait, la rose elle-même cessait d'étinceler comme un gigantesque écrin plein de pierreries. Quand les derniers clochetons avaient fini de se baigner dans la lumière, une grande ombre, ainsi qu'un voile de veuve, s'étendait sur l'église. La vie semblait se retirer d'elle; la cathédrale, un instant ressusci-

tée, se glaçait dans son immobilité grise, et les saints agenouillés reprenaient leur éternelle prière.

Souvent, son père, revenant de l'usine, l'avait surpris à la fenêtre, grave, perdu dans une de ces rêveries où toutes les vapeurs de l'âme, pensées confuses, réminiscences fugitives, sensations émoussées, images indécises, flottent comme un brouillard dans notre esprit. Le contremaître, noir du labeur de la journée, entrait dans la chambrette et disait de sa grosse voix joyeuse : « Bonsoir, garçon ! » Et c'était alors des baisers sonores sur les joues fraîches de son fils, des caresses sur ses longs cheveux, des étreintes passionnées, tandis que la vieille cousine grommelait, d'un air de tendresse grondeuse :

— Allons, Firmin, assez comme cela ! Vous voyez bien que la soupe est servie et que vous faites mal à cet enfant. A table ! à table !

Et l'on dînait, bien plus gaîment qu'au réfectoire.

— Qu'as-tu fait aujourd'hui, mon garçon? As-tu vu l'abbé? A-t-il été content de tes devoirs? Mords-tu au latin? C'est que, vois-tu, je ne suis qu'un ouvrier, moi, mais je veux que tu sois autre chose, entends-tu ! Je n'ai pas eu de chance; il faut que tu en aies pour nous deux, petit !

Et jamais Jacques ne songeait sans un serrement de cœur à la douce vie d'autrefois.

Il fut d'abord dans les derniers de sa classe. La monotonie de la vie du lycée l'accablait, paralysait la vivacité naturelle de son intelligence. Le dimanche, un domestique de M. Passemard venait le chercher au lycée. Ce jour de fête, impatiemment attendu par ses camarades, n'apportait aucun soulagement à la souffrance vague qui accablait cette jeune âme. Après l'ennui de sa réclusion désœuvrée pendant la semaine, Jacques avait à supporter, le dimanche, les tortures que lui infligeait sa timidité. Le fils de l'humble contremaître ne pouvait s'habituer aux splendeurs du riche appartement de son protecteur. L'accueil affectueux de Mme Passemard, les questions bienveillantes de son mari sur les professeurs, les devoirs, la place obtenue à la composition hebdomadaire, les ouvertures amicales de Maxime, heureux de retrouver à la maison un condisciple, tout, jusqu'au joli sourire de Mlle Andrée, effarouchait le jeune sauvage.

Quelquefois, au printemps, Mme Passemard l'emmenait au bois dans sa calèche avec son fils et sa fille. Ces promenades étaient un supplice pour Jacques. Chez lui, la gaucherie de l'adolescence se compliquait de sauvagerie native. Il avait honte de s'offrir ainsi en spectacle et aurait donné beaucoup pour échapper à la curiosité de la foule, qu'il jugeait d'instinct malveillante et narquoise. Surtout,

le voisinage de Mlle Andrée l'intimidait. Assis en face d'elle, à côté de Maxime, ce grand garçon se faisait petit afin d'éviter que ses genoux ne frôlassent la robe de la jeune fille, et, pour ne pas rencontrer ses yeux, s'imposait de ne regarder jamais qu'à droite ou à gauche de la voiture. Elle, cependant, serrée dans son corsage étroit, se tenait toute droite à côté de sa mère, qui paresseusement s'allongeait au fond de la calèche. Andrée s'efforçait de vieillir ses seize ans et jouait à la dame avec la gravité comique des jeunes Parisiennes qui, si vite, hélas! cessent d'être fillettes. Laissant sa mère dodeliner par momens la tête, dans une somnolence qui congestionnait sa grosse figure enrubanée de brides rouges, la jeune fille plongeait un regard rapide dans toutes les voitures, détaillait les robes, les corsages, les chapeaux et, d'un mot bref, communiquait ses impressions à son frère. Maxime, de son côté, très au courant de la vie mondaine, comme le sont aujourd'hui les garçons de dix-huit ans, désignait à sa sœur les célébrités de la finance, de la politique, des arts, du théâtre ou du sport. Andrée écoutait avec avidité, se retournait parfois d'un joli mouvement brusque pour mieux voir, et, sur son visage, dont les traits restaient enfantins, tandis que l'expression avait déjà cessé d'être jeune, on pouvait lire l'intérêt passionné qu'elle portait au frivole dénombrement de ces illustrations d'un jour.

Un dimanche qu'on avait fait la promenade ordinaire aux Champs-Élysées, Jacques, en attendant le dîner, était allé s'asseoir dans le petit salon, pièce isolée, où l'attirait souvent son instinct de jeune homme timide et mélancolique. Le petit salon était séparé du grand par une portière qu'on relevait les jours de réception et qui, en temps ordinaire, fermait la baie de communication. Jacques était là, feuilletant un livre, quand un bruit de pas se fit entendre dans la pièce voisine, où Andrée venait d'entrer avec une jeune personne de ses amies, Henriette de Morincourt. S'il vous est arrivé d'entendre, dans un bois désert, babiller deux fauvettes sur une branche, vous savez ce qu'est la conversation de deux jeunes filles qui se croient seules : quelque chose de musical et de chantant, entrecoupé par des rires, un duo alterné de questions, de réponses qui arrivent trop tard, d'exclamations, de diminutifs tendres, d'épithètes mignardes, un gazouillis de petites phrases incohérentes, ponctuées par des baisers, des envolées de mots qui partent soudain, comme les moineaux d'une haie. Ces demoiselles se racontaient leur journée. Henriette était allée au Jardin d'acclimatation. Elle avait visité les serres, le chenil, les volières. Le rouge caroubier était décidément à la mode, seulement elle ne savait pas si maman voudrait... Elle avait un bal pour jeudi, un mariage pour samedi. Quel chapeau mettre? L'éléphant ne valait pas la peine

d'être vu; quant aux otaries, c'était plus amusant, mais un peu bébé. Un homme l'avait suivie pendant toute la promenade. Elle n'avait rien dit à maman, parce qu'il était très beau : des yeux noirs, une barbe noire, l'air espagnol. Mais elle n'en pouvait plus, il fallait qu'elle confiât son secret à quelqu'un. Or il y avait des raisons de croire que ce monsieur était amoureux d'elle : en effet, il avait, comme elle, caressé le zèbre en répétant avec intention ce qu'elle venait de dire : « Oh! quel beau petit zèbre! » Il avait un pantalon rayé...

— Le zèbre? dit Andrée.

Alors deux frais éclats de rire jaillirent et égrenèrent dans tous les coins du salon leurs notes cristallines, comme les perles d'un collier dont le fil est rompu. Après un silence entrecoupé de : « Ah! tais-toi,.. j'en pleure,.. tu me fais mourir,.. » Henriette reprit d'une voix grave :

— Riez tant que vous voudrez, mademoiselle, mais je vous assure que j'ai fait la conquête de ce monsieur!

— Comme tu es folle! Parce qu'il s'est trouvé par hasard à côté de toi, devant le zèbre!..

Andrée s'interrompit pour rire de nouveau. Mais Henriette répliqua d'un ton important, où perçait un peu de dépit :

— Quand tu auras, comme moi, dix-huit ans passés, tu comprendras, ma chère, bien des choses dont tu ne te doutes pas...

— Vraiment, ma chère? Eh bien! c'est ce qui vous trompe. Mes seize ans et dix mois en savent aussi long que tes dix-huit et demi. Moi aussi, j'ai un amoureux!

— Est-ce possible?.. Mais oui, au fait! Moi aussi, il y a deux ans... Oh! dis-moi qui c'est, dis-le-moi, je t'en prie, dis, ma chérie!

— Tu ne le répéteras pas?

— Je te le jure!

— C'est un secret... Personne encore ne s'en doute... Il n'y a que moi qui ai tout deviné...

— Mais qui est-ce? Est-ce que je le connais?

— Oui et non.

— Tu me mets au supplice... Parle donc... puisque je t'ai bien dit mon secret...

— Oh! le tien!.. Enfin!.. Écoute : tu ne lui as pas parlé, mais tu l'as vu déjà.

— Où?

— Ici.

— Je ne trouve pas... Est-il âgé?

— Mais, non; dix-huit ans, comme Maxime.

— Est-il beau?

— Mais, oui...

Au commencement de l'entretien des deux jeunes filles, Jacques avait songé à s'esquiver dans la crainte de se trouver en tête-à-tête avec Andrée et son amie, s'il leur prenait fantaisie d'entrer dans le petit salon. Mais la porte qui donnait sur l'antichambre était fermée à clé par le dehors. Se voyant pris, il se remit à feuilleter son livre pour se donner une contenance et n'avoir pas l'air d'écouter, si l'on venait à le surprendre. Mais il ne pouvait s'empêcher d'entendre, et bientôt une vive curiosité s'empara de lui lorsqu'Andrée déclara qu'elle avait un amoureux. Il passa rapidement en revue tous les amis de Maxime qu'il avait vus chez M. Passemard depuis quatre ans et ne se trouva pas plus avancé que Mlle Henriette. Celle-ci cherchait toujours :

— Est-il noble?

Mlle de Morincourt croyait devoir à son nom d'apprécier fort la particule et les titres.

— Oh! non, pas du tout, je t'assure.

— Riche?

— Encore moins. Il est orphelin et si pauvre que papa...

— J'ai trouvé! s'écria joyeusement la jeune fille en battant des mains. C'est le camarade de ton frère...

— Tout juste. Il ne dit rien, il ne me parle pas, ne me regarde jamais en face. Mais je suis sûre qu'il m'aime depuis deux ans au moins. Papa dit qu'il travaille beaucoup, qu'il aime la solitude, qu'il est toujours pensif : tu vois bien que c'est une passion. Mais, surtout, pas un mot! Je te répète que personne ne s'en doute, — personne, entends-tu?

Et les deux jeunes filles sortirent du salon en se tenant enlacées par la taille. Jacques, en proie à une émotion indicible, pâle comme le jour où l'abbé Génin était venu lui apprendre la mort de son père, s'était brusquement levé. Il restait là, immobile, comprimant d'une main les battemens de son cœur, serrant de l'autre son front, où mille pensées s'entre-choquaient. Il ne comprenait pas bien ce qui s'était passé ; toutefois il sentait confusément que quelque chose de grave venait de s'accomplir. Il y a dans la vie des momens où une lueur soudaine, comme celle d'un éclair dans les ténèbres, illumine brusquement les profondeurs obscures de l'avenir. Pendant une seconde, le regard y plonge avidement et découvre des horizons inconnus; puis la lueur disparaît, l'ombre nous enveloppe de nouveau, et de la vision évanouie il ne nous reste qu'une sorte d'épouvante et d'éblouissement. C'est ainsi que, ce jour-là, Jacques eut le pressentiment d'une destinée remplie tout entière et dominée par cet amour que lui révélait tout à coup la bouche même de celle qui l'avait inspiré.

V.

A l'époque où se produisit cette crise dans la vie de Jacques, Andrée arrivait à la fin de sa seizième année. S'il faut entendre par « éducation soignée » celle qui a coûté fort cher, la jeune fille n'avait pas à se plaindre de ses parens. Son père et sa mère n'avaient pas plus économisé sur son instruction que sur ses toilettes. Elle eut de bonne heure les professeurs à la mode, comme le couturier et la modiste en renom. Son maître de danse fut le fameux Nikolski, qui passait pour un héros de la dernière insurrection polonaise. Cet ancien faucheur, devenu professeur de maintien, prenait on ne sait quel air chevaleresque dont ses élèves raffolaient, quand il esquissait un pas en se donnant la mesure avec sa pochette. Elle eut les leçons de dessin du célèbre peintre Magnus Dupont, qui avait ouvert un cours dans son bel atelier, tout rempli de tapisseries, d'étoffes bariolées et de bibelots rares. Andrée y retrouvait la plupart de ses compagnes du cours de danse, car Magnus Dupont avait été adopté par la finance, le haut commerce, et l'on devait aller chez lui, si l'on ne voulait courir le risque de passer pour de petits bourgeois sans le sou. Les jours de dessin étaient jours de fête pour ces demoiselles. Elles arrivaient à l'atelier, leur album de toile grise sous le bras, trottant menu le long des murs, curieuses, pressées, avides de revoir le bel atelier et le beau peintre à la barbe soyeuse taillée en pointes. L'estrade qui sert aux modèles les préoccupait fort : « Rosine, est-ce vrai qu'elles sont toutes nues, dites? — Oui, ma chère! — Oh! comment osent-elles!.. » Et des rires étouffés partaient çà et là, provoqués par de petites idées folâtres dont il faut s'accuser à confesse. Comme Nikolski, Magnus Dupont avait une légende qui le grandissait aux yeux de ses élèves et mettait sur ses longs cheveux noirs, légèrement ondulés, une mystérieuse auréole de poésie. Le bruit courait qu'une grande dame était devenue éperdument amoureuse de l'artiste tandis qu'il faisait son portrait. On se racontait tout bas qu'il l'avait enlevée, qu'il s'était battu en duel pour elle. Aussi inspirait-il le plus vif intérêt. Elles le trouvaient charmant et plein de séductions, avec sa voix vibrante, ses fines moustaches insolemment retroussées, ses grands cols, ses larges cravates négligemment nouées, son veston de velours noir, ses manchettes de batiste, tuyautées comme le jabot de sa chemise, ses mains nerveuses et l'ongle démesurément long de son petit doigt. Lui, faisait le beau, tendait le jarret, prenait des poses, se promenait entre les rangs de pupitres en caressant sa barbe, jetait un con-

seil par-ci, un compliment ou un reproche par-là ; parfois il s'arrêtait auprès d'une de ses plus jolies élèves, et, penché sur son épaule, frôlant presque de sa poitrine les cheveux de la jeune fille, il arrondissait gracieusement le bras, comme pour la prendre par la taille, et, d'un coup de crayon, rectifiait un nez ou remettait un œil à sa place. Plus d'une avait senti de petits frissons lui courir des épaules à la nuque, quand l'haleine du beau peintre passait, tiède et caressante, près de sa joue. Elles s'aperçurent qu'il parfumait ses mouchoirs d'une essence musquée, très capiteuse, dont l'arome subtil flottait autour de lui, et, à de certains jours, les rendait nerveuses. Andrée découvrit le nom du parfum, en acheta un flacon, et fut aussitôt imitée par la plupart de ses compagnes. Quelques mamans crurent bien remarquer que leurs fillettes prenaient un peu plus de goût qu'il n'était nécessaire aux arts du dessin, et se demandèrent si c'était la leçon ou le professeur qui plaisait si fort à ces demoiselles. Mais le moyen de quitter le cours sans avoir l'air de reculer devant le prix du cachet? Or, dans le monde de la finance, si la première préoccupation est de gagner beaucoup d'argent, la seconde est de paraître en dépenser plus encore. L'honneur du million le veut ainsi. Comme la danse et le dessin, la musique fut enseignée à Andrée par un professeur à la mode. Mlle Passemard avait l'oreille assez juste et un contralto qui promettait pour plus tard de très belles notes graves. Mais elle ne possédait guère que des « moyens » matériels; le sentiment musical dans ce qu'il a de rare et d'exquis, dans ce que le Conservatoire même ne donne pas, quand la nature l'a refusé, lui faisait défaut. Elle retenait fort mal la musique, parce qu'elle ne la sentait point, parce que jamais la divine rosée de l'harmonie ne pénétrait jusqu'à son cœur. Irritée de cette impuissance, elle travailla avec acharnement, et à force de persévérance, grâce aussi à l'habileté qu'elle mit dans le choix de ses morceaux, elle parvint à faire illusion et remplaça de son mieux le don par l'étude. On la félicitait de son talent précoce, mais Andrée avait assez d'intelligence pour savoir ce qui lui manquait : toute jeune encore, elle éprouvait déjà cette souffrance vague qu'inflige à certains esprits la conscience de leur stérilité et aurait donné tout ce qu'on lui avait enseigné pour obtenir en échange un peu de ce qui ne s'apprend pas. Elle se dégoûta du piano, lui reprochant d'être un instrument sans âme, comme font tous ceux qui ne savent pas lui prêter la leur, et se mit à apprendre la cithare.

Les études de littérature, d'histoire, de sciences, de langues vivantes qu'on lui fit faire eurent pour but, non l'ornement de son esprit, mais l'obtention de ce brevet que la mode exige des jeunes filles depuis quelques années, et en l'honneur duquel on les soumet

aux mêmes procédés d'entraînement intellectuel que les futurs bacheliers. On lui apprit de tout un peu. On mit sur son ignorance une mince couche d'instruction : mauvais badigeonnage qui ne tient pas, le jour de l'examen passé. Quelques jugemens puérils sur les écrivains et les œuvres des deux derniers siècles; des radotages niais à propos d'histoire de France; une mixture de dates et de formules relatives à celle des autres pays; la pratique des procédés nécessaires pour faire machinalement quelques opérations d'arithmétique; cinquante mots d'anglais; l'art de résoudre certaines difficultés d'orthographe ou de ponctuation : tel fut le profit qu'elle tira des leçons de son institutrice. J'oubliais une jolie écriture anglaise menue, allongée, qu'elle savait à merveille transformer en ronde ou en bâtarde, la science des pleins vigoureux et des déliés agiles; enfin une connaissance approfondie de toutes les embûches que la perfidie de l'auxiliaire peut tendre au participe. On lui avait fait étudier pendant six mois au moins ce dogme mystérieux de la grammaire française, la règle des complémens, dont les vieilles institutrices, casuistes en orthographe, connaissent seules toutes les ineptes subtilités. Andrée venait de passer brillamment son examen. Son père et sa mère étaient encore tout fiers de ce succès. Mais ni l'un ni l'autre n'attribuaient à l'instruction une vertu propre. Ce qu'ils appréciaient en elle, c'était ce brevet conquis par leur fille, et qui les remboursait, en monnaie de vanité, de leurs frais de livres, de leçons et de cours. Pleins du lourd dédain des ignorans pour les choses de l'esprit, ils ne soupçonnaient pas que l'instruction, administrée avec intelligence, prépare et facilite la grave métamorphose de la jeune fille en épouse, puis en mère; qu'elle fait de cette jolie créature frivole la digne compagne qu'un mari souhaite pour lui-même et l'éducatrice dont il a besoin pour ses enfans; que la littérature donne aux femmes plus de bons que de mauvais conseils; que le livre est l'ami du foyer, l'allié naturel de l'époux, l'exorciste des tentations mauvaises qui naissent du désœuvrement; que la femme, enfin, a des chances d'être aimée mieux et plus longtemps quand le soin qu'elle prend de son esprit, comme de sa beauté, engage le mari à donner une douce cohabitation intellectuelle comme complément à la communauté de la chambre nuptiale.

Vraiment, ils pensaient bien à toutes ces choses, les Passemard! Leur vanité avait suivi la marche ascendante de leur fortune. Tous deux, l'homme et la femme, étaient bouffis de la satisfaction d'eux-mêmes et gonflés jusqu'à éclater de leur importance. L'éducation qu'ils donnèrent à leurs enfans fut un chef-d'œuvre d'imprévoyance et de sottise. Mme Passemard n'avait pas même attendu la seizième année de sa fille pour traîner cette enfant au théâtre, dans les concerts, dans les salons des gros négocians et des riches banquiers

juifs. Puis elle se mit à recevoir dans son hôtel du boulevard Malesherbes, elle donna de petites fêtes, fit chanter Andrée devant les invités, et rêva bientôt de lui voir jouer la comédie de salon. La jeune fille prit goût à cette existence toute de représentation, remplie par le frivole souci de paraître et de faire parler de soi. Elle y perdit je ne sais quelle fleur délicate de naïveté qui ne résiste pas plus au souffle du monde que le duvet des pêches au contact des doigts. Elle ne tarda pas à trouver ses compagnes sottes et ennuyeuses, se plaisant fort, au contraire, dans la société des hommes. Leurs plaisanteries ne l'effarouchaient point; elle supportait leurs regards avec l'assurance des jeunes filles qui ne savent rien ou qui savent tout, et essayait déjà sur eux sa beauté avec la grâce perfide d'un jeune chat qui aiguise ses griffes sur l'écorce d'un arbre. A vivre de cette vie artificielle, Andrée eut aussitôt fait de perdre le naturel que la timidité. Rien n'était simple en elle, car, toujours préoccupée de l'effet à produire, elle prit de bonne heure l'habitude de s'observer, de composer son maintien, son sourire, ses paroles. Aussi eut-elle beaucoup de succès dès son début dans le monde; on lui trouva du piquant, de l'originalité, quelque chose de singulier qui parut au-dessus de son âge. Et Mme Passemard fut la plus heureuse des mères.

Elle, n'était pas la plus heureuse des filles. A leur insu, ses parens expiaient la faute qu'ils avaient commise de donner à leur enfant cette absurde éducation. Ils avaient négligé de faire la discipline de son esprit; et cet esprit rebelle était secrètement impatient de toute règle et de tout frein. Ils n'avaient pas jugé à propos de lui enseigner le respect : elle les trouvait vulgaires et communs. On avait développé en elle la vanité; par vanité, elle rougissait de sa famille. On lui avait proposé pour but les succès mondains; elle ne rêvait plus maintenant que de chanter ou de réciter des vers en public, afin de soulever encore ces murmures flatteurs, ces applaudissemens gantés dont le souvenir enivrant la poursuivait.

Depuis qu'elle était en âge de comprendre, elle n'entendait son père parler que de ses gains, de l'augmentation de ses revenus, de coups de bourse, de fructueux placemens. Le soir, à table ou au salon, Passemard mettait sa femme au courant des affaires de la journée; ces épanchemens éveillaient l'idée d'un sac d'argent qui crève. Mme Passemard contemplait son Hector avec une admiration béate et se demandait parfois comment un seul homme avait eu assez de génie pour opérer une si miraculeuse multiplication des pièces de cent sous. Lui, cependant, jonglait avec les millions, tou en marchant à grands pas dans le salon, parlait de monter de nouvelles entreprises, d'élargir ses combinaisons, d'acheter des terrains, de bâtir des cités ouvrières, de créer une banque. L'odeur de son

or le grisait; il perdait terre, en proie à l'ivresse des spéculateurs heureux, et ne pouvait plus penser qu'à gagner, à gagner toujours, comme d'autres ne pensent qu'à boire sans cesse. Andrée assistait chaque jour au spectacle de ces âpres convoitises de millionnaire inassouvi. Jamais on ne lui parlait de ses devoirs présens de fille, de ses devoirs futurs d'épouse et de mère. L'argent, toujours l'argent, et rien que l'argent! Elle sut que l'honneur est une certaine exactitude à ouvrir sa caisse le jour des échéances et que les bénéfices de deux cents pour cent n'ont pas caractère usuraire. Andrée prit ainsi le respect de la fortune. Mais elle s'en cachait soigneusement, affectait, au contraire, de la dédaigner, se donnait volontiers de petits airs détachés quand on parlait écus et faisait semblant d'ignorer si tel objet coûtait vingt sous ou vingt francs. Bien qu'elle appréciât fort les avantages de la richesse, elle savait mauvais gré à son père de n'être qu'un parvenu et de trop le laisser voir. Elle avait un peu honte de se sentir fille d'un commerçant et rougissait de colère toutes les fois que Passemard racontait avec orgueil ses modestes débuts de petit épicier aux Batignolles, sans oublier « le coup des jambons d'Amérique, » dont il était encore fier après dix-huit ans écoulés. Plusieurs fois des querelles s'étaient élevées à ce sujet entre le père et la fille. Celle-ci avait été jusqu'à déclarer que le commerce lui faisait horreur, que jamais elle n'épouserait un industriel ni un négociant.

— Un prince alors, sans doute! disait Passemard. Il faut un prince pour mademoiselle!.. Et il se mettait à ricaner, ce qui crispait horriblement les nerfs d'Andrée. — Allons, allons, dit-il un jour en tapant sur son gousset, on a de quoi t'en offrir un, si tu y tiens absolument. Ça se trouve, un prince, en y mettant le prix!

La religion aurait pu lui être d'un grand secours, car elle a quelquefois la vertu de comprimer les révoltes des esprits orgueilleux : or il y avait de l'ange rebelle dans cette jeune fille. Mais M. Passemard était plein de défiance à l'égard de la religion. Il faisait profession de ne pas aimer *la calotte*, croyait le plus sincèrement du monde à une vaste conspiration cléricale dirigée par les jésuites, et qui l'épouvantait, bien qu'il ne parvînt pas à en discerner très nettement le but. Il savait à propos parler de l'inquisition, de la Saint-Barthélemy, du *Syllabus* et du petit Mortara. Toutefois il n'eût pas fallu le pousser beaucoup sur chacun de ces articles, car il ne s'était jamais soucié de vérifier le contenu du formulaire libre-penseur que pendant tant d'années M. Havin lui avait fourni tous les matins. Il s'était contenté de l'apprendre comme on apprend le catéchisme, et il y croyait comme on croit aux mystères. Autre chose est d'être libre penseur ou de penser librement.

A force de voir son père accabler sous le poids de lourdes et incon-

venantes plaisanteries, les dogmes et les pratiques du catholicisme, le pape, les prêtres, les couvens, Andrée commença bientôt à perdre le respect de la religion et la croyance aux naïfs enseignemens qui avaient bercé son enfance. Elle essaya de raffermir sa foi ébranlée en lui donnant pour contrefort la piété maternelle. Mais Mme Passemard n'avait qu'une de ces bigoteries étroites dont la puérilité éloigne de la religion plus qu'elle n'y ramène. Elle s'était fait une dévotion à son image, sotte et vaniteuse, allait à la messe moins pour prier que pour s'y faire voir, exhiber ses chevaux et sa livrée, communiait à Pâques afin d'édifier le monde et ses domestiques, croyait aux cierges bénits, aux scapulaires, aux guérisons miraculeuses et aux conversations de la sainte Vierge avec de jeunes bergères. Lorsque sa fille lui fit part des premières alarmes de sa foi, cette fausse chrétienne ne sut trouver, pour calmer la jeune âme inquiète et souffrante, que des doléances sur l'impiété des hommes. Entre l'incrédulité libre penseuse de son père et la piété mesquine de sa mère, Andrée ne pouvait guère résister au doute qui si vite élargit et change en brèches les premières lézardes d'une foi chancelante. En effet, il ne resta plus en elle que les ruines de sa croyance.

Le mal n'eût peut-être pas été irréparable si, à défaut de règle divine, ses parens avaient eu soin de la pourvoir de quelques solides préceptes de cette morale humaine qui sert, en somme, la même cause que la religion. Ils n'y songèrent même pas, par la raison que ni l'un ni l'autre ne soupçonnait ce que peut être un enseignement de cette sorte. Non qu'ils fussent, le père un coquin, la mère une malhonnête femme, mais ces deux natures également vulgaires étaient également incapables d'assumer cette tâche délicate entre toutes qui est la formation d'une âme. Ainsi, l'être moral d'Andrée resta en détresse dans une nuit profonde, où ne brillaient ni la douce lueur indicatrice de la foi chrétienne, ni même ces fanaux d'un éclat plus modeste, que la sagesse humaine allume dans le voisinage des écueils. Ah! comme elle aurait eu besoin d'un pilote, la pauvre abandonnée! Elle ne le trouva pas. Andrée pourtant avait un frère, et c'est le devoir des frères aînés de guider les petites sœurs. Rien est-il plus charmant que d'être institué par la nature ami, confident, éducateur et gardien d'une jeune âme! Malheureusement Maxime ne sut pas s'acquitter de ce doux préceptorat. Son influence sur Andrée, loin d'être salutaire, fut corruptrice. Il n'y avait dans ce gros garçon, d'une lourde et insupportable gaîté, ni délicatesse de sentimens ni élévation de pensée. Deux vulgarités, celle de son père, celle de sa mère, confluaient en lui. Son rôle dans l'éducation d'Andrée fut seulement de donner à sa sœur des notions déplorablement précises sur ce que les jeunes gens appellent s'amuser, de l'initier au jargon des

courses, de lui inspirer du mépris pour la tranquille vie de famille, de l'encourager enfin à n'estimer, après les jouissances du luxe, que la vaine gloriole d'attirer sur soi les regards du monde. Ainsi, entre la grossièreté de son père, la nullité vaniteuse de sa mère, la sottise épanouie de son frère, Andrée avait grandi, dédaigneuse et ennuyée. Cette éducation fit d'elle une petite femme sans jeunesse, sans naïveté, sans illusions, sans gaîté, sans entrain, sans abandon; ne respectant rien et ne croyant à rien, si ce n'est à l'excellence de l'argent; n'appréciant, avec la fortune, que les satisfactions de la vanité; pleine d'une ambition qui réclamait seulement l'éclat et le bruit; affamée de flatteries, redoutable moins encore par sa beauté que par les raffinemens d'une froide et précoce coquetterie. Elle avait deviné l'amour de Jacques avant que le jeune homme se le fût avoué à lui-même. Par désœuvrement et par instinct pervers, elle se plut ensuite à l'entretenir, mais sans lui fournir d'autres gages que ces regards, ces sourires, ces caresses de la voix, ces faibles pressions de main, artifices perfides qu'une femme emploie quand elle veut prendre un cœur sans donner le sien. Après la guerre, lorsque Jacques, ayant terminé brillamment ses études, eut quitté le lycée, Andrée continua ce manège et eut la satisfaction de voir grandir encore la passion qu'elle avait inspirée. Un jour, après le succès de son concours d'admission à l'École des beaux-arts, Jacques, se trouvant seul avec elle, avait enfin osé faire l'aveu qui depuis si longtemps brûlait ses lèvres. Il laissa ruisseler devant elle l'amour qui, goutte à goutte, s'était amassé dans son âme. Il lui conta sa jeunesse solitaire, mélancolique et laborieuse, ses espérances et ses découragemens, le rêve qu'il avait fait d'illustrer son nom, d'arriver pour elle à la gloire et à la fortune.

— Andrée, disait-il, je vous aime. Vous acceptez, n'est-ce pas, le don de ma vie que l'enfant vous a fait, que l'homme ne pourrait plus aujourd'hui vous reprendre? Dites-moi que vous m'attendrez et laissez-moi espérer...

Elle l'interrompit d'un geste, et, plongeant dans les yeux du jeune homme un de ces regards étranges qui l'enivraient, de sa voix mélodieuse et grave, elle dit seulement :

— Ami, ne savez-vous pas que vous êtes mon frère d'élection?

Puis elle passa doucement, d'un air de tendre espièglerie, une rose qu'elle tenait à la main sur les lèvres de Jacques et sortit de ce pas léger qui faisait dire qu'elle glissait au lieu de marcher. Le pauvre naïf se crut dès lors uni à la jeune fille par on ne sait quelles fiançailles mystiques. S'il n'avait point été aveugle, il aurait mieux discerné ce qui se passait en elle. Or Andrée, sans rester tout à fait insensible à la mâle beauté de Jacques, à l'ardeur et à la fidélité

de son amour, n'était point disposée à l'épouser. Pour remplacer la fortune qui lui manquait, aussi bien que le nom, le fils du contremaître Henriot n'avait encore que des espérances de talent. La jeune ambitieuse ne pouvait donc pas compter sur lui pour trouver dans le monde la grande situation qu'elle rêvait. D'ailleurs le mariage alarmait un peu les instincts d'indépendance qu'une éducation imprévoyante avait singulièrement développés en elle. Se sachant belle et riche, Andrée n'entendait pas se presser de faire un choix.

Depuis son admission à l'École des beaux-arts, Jacques n'avait plus voulu rester à la charge de M. Passemard. Il prit une chambre avec un atelier près du Luxembourg et vécut d'une petite rente, fruit des économies du contremaître, placées avantageusement par le raffineur à la mort de Firmin Henriot et capitalisées jusqu'à la majorité de son fils. Deux ou trois fois par semaine, le jeune homme venait dîner et passer la soirée à l'hôtel du boulevard Malesherbes. On l'y recevait avec une bonhomie cordiale qui laissait trop paraître qu'on ne voyait pas en lui un candidat à la main d'Andrée. Plus d'une fois, il avait été question en sa présence de projets de mariage pour la jeune fille; toujours elle avait élevé des difficultés et fini par rejeter les partis proposés. Jacques en était arrivé à croire par momens qu'elle se réservait pour lui, bien qu'elle n'eût pris aucun engagement à cet égard, si ce n'est pas en prendre que de glisser un regard caressant vers l'homme qui vous adore, en disant d'une voix ennuyée et câline :

— Non, plus tard; je ne veux épouser qu'un homme de talent et qui m'aime.

Jacques vivait ainsi dans une incertitude douloureuse ou enivrante, selon que le doute ou l'espoir l'emportait en lui. Andrée savait le relever lorsqu'elle le voyait abattu, le contenir lorsqu'il semblait prêt à se donner carrière : elle pratiquait à merveille cette haute école de la coquetterie qui ne rend la main que pour serrer les rênes aussitôt et fait concourir au dressage d'une passion les propriétés contraires de la cravache et du mors. L'abandon et la réserve, l'affection et la froideur, la câlinerie et l'indifférence étaient combinés avec un art d'autant plus redoutable qu'il se dissimulait soigneusement sous les apparences de la camaraderie. Jacques, étourdi, dompté, en était venu à ce point de résignation docile qu'il acceptait sans se plaindre, en échange de sa pure tendresse, cette amitié ambiguë qui est la fausse monnaie de l'amour. Telle était la situation respective des deux jeunes gens lorsque M. de Garamante vint faire à Mme Passemard cette visite, au cours de laquelle sa perspicacité d'homme qui connaît la vie et qui observe beaucoup ne tarda pas à discerner le manège d'une jeune coquette

dépourvue de sens moral aux dépens de la paix d'un cœur simple et grand. Le comte n'eut pas de peine à voir que, si Jacques avait mis un gros enjeu, il n'en était pas de même d'Andrée; or ce galant homme n'aimait pas qu'on trichât : il se promit de surveiller la partie.

VI.

« Paris, 10 mai 1877.

« Je suis bien heureux, mon cher ami : j'ai le prix du Salon! Mon nom mis en lumière, un voyage en Italie, huit ou dix mois de tête-à-tête avec les maîtres, une moisson d'études et, au retour, quelque belle œuvre... Ah! mon cher Henri, qu'il est doux ce premier baiser de la gloire!.. Et tu ne sais pas tout, tu ne peux pas comprendre... Viens, viens vite, je t'expliquerai... Boucle ta valise et prends le premier train. J'ai besoin de toi, je t'attends et je compte les heures.

« Ton vieil ami,

« JACQUES HENRIOT. »

Quarante-huit heures après le départ de cette lettre, Henri Mareuil frappait à la porte de l'atelier de Jacques.

Ils s'étaient connus au lycée, où le père d'Henri Mareuil, greffier au tribunal de commerce de Rouen, obtint une bourse pour son fils. De complexion nerveuse et délicate, sensible à l'excès, le petit Mareuil était, à l'époque de son entrée au collège, une de ces natures faibles, féminines, que les rudesses de l'internat meurtrissent. Il fut bientôt en butte à l'hostilité de ses camarades. On l'accabla de moqueries, on le battit même, à cause de ses longs cheveux blonds, l'orgueil de sa mère, qui, d'un geste familier, aimait à caresser les boucles soyeuses épandues sur les épaules de son enfant. La vie du lycée ne commença à devenir supportable pour lui que lorsque Jacques Henriot entra dans la classe. Le fils du contremaître, indigné des mauvais traitemens que ses condisciples faisaient subir au jeune paria, le prit sous la protection de ses poings vigoureux. C'est ainsi que naquit l'amitié qui ne devait plus cesser d'unir les deux jeunes gens. Admirative et reconnaissante chez Henri, elle prit chez Jacques, avec le temps, le caractère de tendre sollicitude et de protection que revêt parfois l'affection d'un frère aîné pour son cadet. Ils achevèrent côte à côte leurs études avec un égal succès. Henri avait une imagination vive, de

l'esprit, une remarquable facilité de parole, beaucoup d'ambition et peu de volonté.

— Tu es une femmelette, lui disait parfois Jacques avec son bon sourire; tu n'as que de l'intelligence et pas de caractère.

— Que veux-tu? répondait-il, à force de me battre, quand tu n'étais pas là, on a cassé en moi le ressort de l'énergie. Je suis faible, indécis, c'est vrai, audacieux dans mes idées et irrésolu dans ma conduite. Mais qu'y faire?.. Je suis ton esprit critique, et tu es, toi, ma volonté.

Il prit ses premières inscriptions de droit en même temps que Jacques entrait à l'École des beaux-arts, vécut pendant trois ou quatre ans de la vie du quartier latin, et dut beaucoup de succès à sa jolie tête blonde. Il s'en autorisa pour affecter ce dédain de la femme qui est une des formes de la fatuité. L'amour lui paraissait un de ces délassemens enfantins dont on peut user à la rigueur, mais à la condition de ne point garder d'illusion sur leur puérilité. Les grands enthousiasmes de Jacques le faisaient sourire. Lorsque celui-ci vantait la beauté de la passion :

— Voilà bien mon don Quichotte! disait-il en tordant sa moustache; sais-tu bien que tu es de la race des chevaliers errans, mon bon Jacques? Tiens, je te vois en paladin...

— Je ne t'y vois pas du tout, moi, avait un jour répliqué Henriot.

— Eh non! reprit-il, je ne fais pas anachronisme comme toi, parbleu! Tu n'es qu'un instinctif ; tu méritais de vivre il y a trois cents ans, avec ces grands gaillards du XVIe siècle, plus raides que leurs armures, qui vous tuaient un homme comme une mouche, puis avaient des extases et causaient avec la sainte Vierge. Moi, je suis un analyste. Je me surveille, je me défie de moi-même comme des autres, et ce m'est une joie que tu ne comprendras jamais, de découvrir et de déjouer une duperie de mes sens, de mon cœur ou de mon imagination.

Mareuil disait vrai. Ce jeune homme « déniaisé et guéri du sot, » portait clairement la marque d'une époque d'extrême criticisme. Les trois ou quatre générations de Chicaneaux normands dont il était l'héritier lui avaient légué une subtilité avocassière qu'il aiguisa encore par une culture intellectuelle très raffinée. Mais ce n'est pas impunément qu'on excelle aux distinctions sophistiques : son caractère avait perdu en force ce que son esprit avait gagné en agilité. A la conférence Molé, on remarqua quelques-uns de ses discours, où les théories les plus radicales étaient exposées avec un talent précoce. Il ne cachait point d'ailleurs son absolu scepticisme, en politique comme en religion, et pensait que les opinions sont affaire de convenance pour les uns, de routine pour les autres, d'in-

térêt pour presque tous. Après le succès éclatant de ses derniers examens, il revint à Rouen avec l'intention de chercher fortune au barreau d'abord, puis dans la politique : c'est là que la lettre de son ami était venue le trouver.

— Mon bon Jacques, va, que je suis heureux de t'embrasser! Sais-tu bien que nous nous sommes un peu perdus de vue depuis quelque temps. Te voilà donc illustre !

— Ne te moque pas, Henri... Assieds-toi plutôt, car nous avons à causer de toi.

— De moi?

— Mais oui ; crois-tu donc que je t'aurais fait venir de Rouen seulement pour me féliciter? J'ai bien autre chose en tête.

— Voyons, je t'écoute.

— Es-tu toujours ambitieux?

— Parbleu!

— Bien. Et quelle est ta situation à Rouen?

— Triste. On ne plaide plus en Normandie. Tu ne me crois pas? On ne m'a offert encore qu'une affaire : il s'agissait de défendre un berger soupçonné d'avoir par enchantemens et maléfices donné le tournis aux moutons de son fermier. Tu comprends que pour aborder un jour la politique...

— Oui, cela ne vaut pas le procès Baudin, n'est-ce pas?

— Ah! mon ami, que dis-tu là! Le procès Baudin! Quel coup de fortune! Notre rêve à tous, nous autres les débutans! Tu ne le répéteras pas, n'est-ce pas? Eh bien! à la conférence, j'en connais plus d'un qui tuerait Baudin afin de plaider pour lui. Songe donc, quelle cause magnifique!

— Pardon si je t'interromps, mais nous ne sommes pas aux assises, maître Mareuil. Voici ce que j'ai à t'offrir : M. Passemard...

— Ton correspondant du lycée?

— Oui, le grand industriel qui m'a servi de tuteur après la mort de mon père.

— Hé bien?

— Il veut se lancer dans la politique.

— Ah!

— Il songe à se présenter aux prochaines élections dans son département.

— Quelle teinte?

— Cela dépendra. Il ne sait pas encore au juste.

— Bien. Il sera nommé. Mais, au moins, est-ce une des nuances du prisme républicain?

— Oh! certainement. Il cherche un secrétaire et me demande de lui trouver un jeune homme distingué, versé dans la connaissance du droit et sachant de l'économie politique...

— Je refuse.

— Et pourquoi, je te prie? Tu aurais été en relation chez lui avec une foule d'hommes politiques. Au lieu de végéter en province et de gaspiller ton talent dans de misérables affaires, tu serais rentré dans ce grand Paris, tu te serais plongé dans son puissant courant d'idées. Enfin, mon cher Henri, te l'avouerai-je? j'avais un autre motif, tout égoïste celui-là, pour souhaiter que tu acceptasses.

— Pourquoi diable ne me l'as-tu pas dit plus tôt? Voyons vite. Qu'y a-t-il?

Jacques parut hésiter, se leva, fit quelques pas dans l'atelier, revint s'asseoir en face de son ami et reprit d'une voix qui tremblait un peu :

— Il y a, mon ami, ce que tu dois deviner maintenant, car je t'ai dit quelques mots à ce sujet, il y a bien longtemps. J'aime la fille de...

— Comment! cela dure encore?

— Cela durera toujours... Je vais partir pour l'Italie. La bourse de voyage que le prix du Salon m'a value me permettra d'y passer quelques mois.

— Mais pourquoi partir? Il serait si simple de renoncer à ta bourse et de rester!

Henri demeura quelques momens sans répondre.

— Sans doute, dit-il enfin avec effort, mais j'ai besoin de travailler là-bas, d'étudier ces maîtres que je connais à peine, les Vénitiens surtout. Il faut que j'achève de me faire un nom. Il le faut; cela importe au bonheur de ma vie. Comme je te le disais dans mon billet, je compte fermement, après huit ou dix mois de labeur et de recueillement, rapporter quelque chose, une œuvre qui me mette tout à fait hors pages. Et alors, tu comprends, devant partir dans quelques jours, je m'étais épris de cette combinaison qui adoucissait pour moi l'amertume de la séparation et de l'éloignement. Tu aurais été dans la maison, auprès d'elle, tu l'aurais vue chaque jour; tu lui aurais parlé de moi quelquefois,.. tu m'aurais parlé d'elle souvent.

Jacques prononça ces derniers mots d'une voix basse, qui trahissait une profonde émotion. Henri en fut touché et reprit d'un ton plus grave que d'ordinaire :

— Je comprends, cher ami. Mais, dis-moi, j'ai besoin de te demander quelques renseignemens préalables...

— Tu consens donc?

— Comment peux-tu en douter? Vois-tu, mon bon Henri, tu me reprochais autrefois de ne croire à rien. J'aurais dû te répondre que mon scepticisme s'arrêtait à l'amitié. J'ai commencé de t'aimer il y a douze ans, quand tu m'as arraché aux jeunes tortionnaires

qui exerçaient leur cruauté sur ma faiblesse. Depuis j'ai éprouvé que tu étais l'ami le plus sûr qui se pût rencontrer...

— Oui, oui, c'est convenu, passons... Donc, te voilà secrétaire d'un futur homme politique et confident d'un amoureux?

— Pas encore, car tu ne m'as pas tout dit. Je vois bien que tu l'adores, parbleu! la fille de ce raffineur qui se croit apte à faire des lois parce qu'il l'est à faire des pains de sucre. Mais, elle, tu ne m'as pas encore dit si elle t'aimait, Henri?

Un nuage passa sur son front.

— Elle m'aime, dit-il d'une voix brève.

— Tu en es sûr?

— Sans doute.

— Elle te l'a dit?

— Oui et non.

— Comment! Ah çà, sais-tu bien que je ne comprends plus?

Jacques se leva et dit brusquement:

— Tiens, Henri, j'ai tort de ne point te parler avec franchise. Oui, j'aime Andrée ardemment: avec mon imagination qu'elle a séduite, enivrée; avec mon cœur qu'elle remplit depuis dix ans; avec mes sens même, car il n'est pas une partie de mon être qui échappe à la domination souveraine qu'exerce sur lui la plus étrange et la plus désirable des femmes. Mais elle?.. J'ai menti tout à l'heure en te disant qu'elle m'aime. En vérité, je ne le sais pas. Il y a des jours où je crois ne pouvoir plus douter de son affection; il en est d'autres où je trouve dans la froideur de son accueil, dans ses sarcasmes, la preuve de son indifférence et presque de sa haine. Ah! mon ami, cette jeune fille est un sphinx!

— Sois son OEdipe, au lieu de te laisser manger par lui!.. Mon cher Jacques, il me semble que tu es engagé dans une aventure où la clairvoyance d'un ami t'est nécessaire. J'ai hâte de connaître ton Andrée et de l'étudier. Si c'est, comme tu le prétends, un rébus, tu es trop amoureux pour le déchiffrer. J'en saurai plus long sur ta bien-aimée à la voir pendant deux heures qu'à t'entendre parler d'elle pendant huit jours. Ta droiture, ton honnêteté robuste et confiante ne peuvent pas discerner certaines ambiguïtés féminines que je soupçonne. Tiens, mène-moi chez M. Passemard.

— Il y a réception chez lui aujourd'hui même. Je lui ait dit que je te verrais et que je te parlerais cet après-midi. Il m'a prié de t'amener ce soir si tu acceptais.

— Parfait! Allons dîner; nous passerons notre habit ensuite, et à dix heures je prendrai possession de mes doubles fonctions de secrétaire et de... Comment dois-je dire?... De chien de garde, parbleu! Va, tu seras content de moi: tu verras comme j'aboierai aux voleurs!

Il éclata de rire, et, passant son bras sous celui de son ami, l'entraîna en disant :

— Oh ! ces Hercules ! comme ils font la partie belle à Omphale ! Quelle faiblesse, mon cher, d'être épris comme tu l'es, au point de perdre l'esprit critique qui est l'honneur et la vraie force des hommes supérieurs !

VII.

Vers onze heures, la voiture qui amenait les deux amis roula sous la voûte de l'hôtel Passemard. « Mademoiselle demandait il y a un instant si monsieur n'était pas encore arrivé, » dit Baptiste, en prenant le pardessus et la canne de Jacques.

— Ah ! ah ! dit Henri à voix basse, il paraît qu'on a hâte de te voir. Sache te faire attendre, mon bon, c'est une grande force. En amour, quand l'homme n'arrive pas, c'est la femme qui vient.

Près de la porte du grand salon, M. Passemard recevait ses invités, tout en causant avec M. de Garamante et quelques personnes appartenant au monde de la finance et de la politique. Le comte, apercevant Jacques, fit vivement quelques pas en avant, lui tendit la main avec la plus franche cordialité, et, de sa voix mâle qui donnait à ses paroles on ne sait quel charme de loyauté :

— Monsieur, dit-il, j'ai appris par les journaux, il y a deux jours, le succès que vous venez de remporter, et ce m'est une joie très vive de vous en faire mes plus sincères complimens. Je suis heureux que vos pairs, en vous accordant cette haute distinction, aient confirmé le verdict que j'avais, pour mon compte, déjà prononcé...

— Eh bien ! te voilà donc, grand vainqueur, interrompit Passemard. Alors, c'est bien toi qui as le prix du Salon, avec bourse de voyage ?

— Mais oui, si vous n'y voyez pas d'inconvénient... Permettez-moi de vous présenter mon intime ami, Henri Mareuil.

— Ah ! très bien !.. Messieurs, je vous quitte pour un instant... Voulez-vous prendre la peine de me suivre, monsieur, j'ai quelques mots à vous dire dans mon cabinet... Jacques, tu nous accompagnes : je compte, après notre petit entretien, te confier M. Mareuil pour que tu le pilotes dans le bal et le présentes à Mme Passemard et à sa fille.

Ils entrèrent dans le cabinet de travail.

— Asseyez-vous, messieurs, dit Passemard. Je reste debout, car la position assise est funeste aux hommes qui tout le jour (il passa la main sur son front et soupira) sont astreints au travail de la pensée... Où en étions-nous ?.. Ah ! votre ami Jacques a dû vous

faire connaître, monsieur, mes intentions, et, d'autre part, il m'a donné sur vous tous les renseignemens que je pouvais souhaiter...

— Parfaitement, monsieur.

— Voilà qui est fort bien. Je n'ai donc qu'un mot à vous dire, monsieur mon secrétaire...

Et il le mit au courant de ses projets. Il songeait à se présenter aux prochaines élections. Sa situation industrielle était magnifique, mais sa situation politique était encore à faire. Il n'était pas même conseiller général de son département! Il avait résolu de faire pénétrer ses idées dans les masses profondes du suffrage universel sous la forme d'articles de journaux, d'opuscules et de petites brochures, qu'on répandrait à profusion dans la circonscription. Le temps lui manquant, il avait besoin d'un collaborateur et se félicitait d'en avoir trouvé un tel que M. Mareuil.

— Et maintenant, jeunes gens, allez-vous rafraîchir au buffet; dansez, amusez-vous! Toi, Jacques, je te charge de M. Mareuil. Présente-le à ces dames, fais-lui faire connaissance avec Maxime et ses amis. Moi, je retourne à mon poste de maître de maison. Je vais reprendre avec quelques personnages politiques que j'ai là un intéressant échange de vues, que nous avions commencé tout à l'heure, sur la réforme de la constitution dans un sens plus démocratique. Retenez bien ceci, monsieur Mareuil : le cléricalisme et la magistrature, voilà les deux ennemis.

Et il sortit, portant la tête avec plus de fierté que Mirabeau après qu'il eut rudoyé M. de Dreux-Brézé. Henri tendit les deux mains à Jacques et dit en riant :

— Comme il faut que je t'aime!

Quand ils rentrèrent dans le grand salon, les danses avaient commencé. Les couples enlacés tournoyaient dans l'espace étroit, sous l'œil des mamans. Les braves et dignes femmes! qu'elles sont majestueuses à leur banc de quart! La vieille garde n'était pas plus solide au feu qu'elles ne sont résistantes à la fatigue. Elles s'ennuient, oh! oui, elles ont chaud, elles ont sommeil. Mais chacune a pour le moins une fille à marier, et l'on sait que la valse fait bien des mariages! Elles resteront donc toutes jusqu'à la fin, stoïques. Elles entendront pour la centième fois, en dodelinant la tête, la même polka insipide; pour la centième fois, elles subiront le supplice de l'odieux cotillon. Pas une ne désertera! Leur récompense est là, en bas, dans la voiture :

— Eh bien! ma fille, y a-t-il du nouveau?

— Le petit baron m'a demandé deux valses et un quadrille.

— Il t'aime, ma fille!.. Quel bonheur! Un si charmant garçon Riche, des espérances, et si rangé!

Or, tandis que le coupé du petit baron dépose son maître avenue

de Villiers, à la porte de Mlle Nana, la mère et la fille, serrées l'une contre l'autre, ne se disent plus rien, parce qu'elles font toutes les deux un beau rêve. L'une se voit en longue robe blanche, perdue dans un nuage de mousseline et descendant, les yeux baissés, l'escalier de la Madeleine, tandis que, du fond de l'église, dont l'obscurité est mouchetée de points d'or, l'orgue jette ses grandes ondes vibrantes ; l'autre croit bercer sur ses genoux un petit être frais et rose qui regarde on ne sait où, et tend ses mains mignonnes pour prendre on ne sait quoi... Ah! les braves femmes!

Par l'embrasure d'une porte encombrée d'habits noirs, les deux amis regardaient les danseurs, lorsqu'un petit mouvement nerveux de Jacques apprit à Henri qu'Andrée était là. Elle passa, en effet, devant eux, emportée par le tourbillon de la valse, pâle, les yeux mi-clos, les lèvres un peu serrées, la tête légèrement inclinée en arrière. Sa taille flexible ployait sous le bras du grand homme brun qui l'entraînait : elle ne paraissait ni voir ni entendre, tant elle était ravie en extase par l'ivresse du rapide tournoiement.

— C'est elle, n'est-ce pas? dit Henri à l'oreille de son ami.

— Oui, répondit Jacques, d'une voix brève. Viens que je te présente à sa mère.

Les dernières mesures de la valse venaient en effet de résonner. Les deux amis se frayèrent un passage jusqu'à Mme Passemard. Elle trônait, au milieu de plusieurs matrones, qui promenaient sur les hommes le regard inquisiteur des mères de famille en quête d'un gendre, ce regard où il y a de la supplication, mais aussi de la menace, et qui signifie : Ah! si l'on pouvait donc marier sa fille sans avoir un gendre!

— Henri Mareuil! madame, dit Jacques, l'ami dont je vous ai parlé ces jours derniers...

— Monsieur, je suis heureuse de voir chez moi un jeune homme dont la distinction... Vous venez de Rouen, je crois?.. Y aura-t-il beaucoup de pommes en Normandie, cette année?

Mme Passemard avait appris que le dernier mot de l'amabilité est de mettre les gens à leur aise en les plaçant sur leur terrain. Et, dame, quand on vient de Rouen!.. Henri, un peu étonné de cette sollicitude pour le cidre, cherchait une réponse, quand l'excellente femme reprit :

— Ah! j'aperçois M. de Garamante : que je vous présente bien vite à lui!

Les violons grincèrent un instant après. Henri se retourna pour chercher Jacques et ne le vit plus. Comme les danseurs faisaient de nouveau irruption dans le grand salon, il battit en retraite vers

l'antichambre, se trouva à côté de M. de Garamante, et profita de sa récente présentation pour engager la conversation avec lui.

Il y a une sorte de franc-maçonnerie intellectuelle qui permet à deux hommes étrangers l'un à l'autre de se reconnaître pour gens d'esprit après qu'ils ont échangé dix mots. Le comte, charmé de trouver dans Henri Mareuil un fort agréable partenaire, se mit à causer avec lui sur un ton aimable et enjoué.

— Ainsi, monsieur Mareuil, votre ami M. Henriot ne prend pas même le temps de jouir de son beau succès et part dans quelques jours pour l'Italie ?

— Mon Dieu oui, monsieur. Il a grande hâte d'étudier les maîtres chez eux. Il me disait hier soir encore que l'œuvre d'art a besoin d'être vue dans le milieu où elle a été composée, qu'un Raphaël perd quelque chose à sortir du Vatican ou des Offices, un Véronèse à être exilé loin de Saint-Marc; qu'enfin un Rubens ne se doit pas goûter aussi bien à Madrid qu'à Anvers ou à Gand.

— Oui, c'est là une opinion ingénieuse. Ainsi, pour votre ami, les œuvres des grands peintres n'auraient pas pour cadre seulement un morceau de bois doré, mais, si je puis dire, le pays même où elles ont été conçues. Soit!.. Mais n'a-t-il pas le cœur un peu gros de quitter ainsi, pour plusieurs mois, sans avoir jamais voyagé auparavant, que je sache, Paris, ses amis, et cette excellente famille Passemard, où tout le monde le traite comme l'enfant de la maison ?

— Sans doute. Néanmoins, l'intérêt de son avenir doit passer avant toute considération d'amitié, et, d'ailleurs, rien ne le retient ici...

— Tant mieux, monsieur ! dit le comte avec une nuance de gravité qui fut remarquée d'Henri. Leurs yeux se rencontrèrent; Mareuil lut dans ce regard si limpide que le vieux gentilhomme connaissait le secret de Jacques.

— Avez-vous vu Mlle Passemard? reprit M. de Garamante; elle est tout à fait en beauté, ce soir, avec sa robe rouge.

— Je l'ai aperçue tout à l'heure. Elle faisait un tour de valse.

— Avec qui, savez-vous?

— Non. Un grand monsieur brun que je ne connais pas.

— De longues moustaches noires, sans doute? C'est M. de Morincourt, un peintre dont elle a pris des leçons d'aquarelle, et qui, dit-elle, a beaucoup de talent... Vous le verrez souvent ici.

— Ah!

Il y eut de nouveau un silence. Le comte ajouta négligemment :

— Oui, il est très assidu chez les Passemard, surtout depuis quelque temps. Je m'étonne que M. Henriot ne vous ait pas parlé de

lui ; car, puisque vous devenez le collaborateur de M. Passemard, et, — dit-il avec un sourire, — l'utile auxiliaire de sa récente ambition politique, votre ami aurait dû, ce me semble, vous mettre un peu au courant des choses et des gens...

— Je vous remercie, monsieur, d'avoir bien voulu prendre la peine de réparer cet oubli.

— Me remercier, inutile! J'ai pour M. Henriot de l'estime et de la sympathie : il m'est donc fort agréable d'avoir eu l'occasion d'échanger quelques paroles avec son meilleur ami... Encouragez-le à partir, monsieur Mareuil!.. S'il hésitait au dernier moment, pour un motif ou pour un autre, insistez, du droit de votre amitié. Croyez-moi, il a mieux à faire en Italie qu'à Paris.

En prononçant ces mots, le comte avait les yeux fixés vers la porte : Henri suivit la direction de son regard et vit Andrée qui s'avançait vers eux, appuyée sur le bras de Jacques. Elle marchait avec cette grâce alanguie que donne aux femmes, à la fin d'une nuit de bal, la fatigue de la danse. Indifférente en apparence au murmure flatteur qui accompagnait chacun de ses pas, elle levait un peu la tête, d'un joli mouvement de femme amoureuse, pour regarder Jacques en lui parlant. Henri était si loin de s'attendre à ce spectacle, qu'il ne put s'empêcher de jeter un coup d'œil vers M. de Garamante : celui-ci ne répondit à cette interrogation muette que par le plus ironique de ses sourires et s'inclina profondément devant la jeune fille, qui reçut ce salut avec un peu de froideur. Sans même attendre que Jacques lui eût présenté Mareuil :

— Monsieur, dit-elle, votre ami m'a si souvent parlé de vous qu'il me semble non pas vous voir pour la première fois, mais vous retrouver. Laissez-moi donc vous traiter comme une vieille connaissance. — Et elle lui tendit la main, ce qui ne laissa pas de troubler un peu Henri, bien qu'il se fût depuis longtemps corrigé de la timidité comme d'une faiblesse.

A ce moment, un nom passa de bouche en bouche dans le groupe voisin ; toutes les têtes se tournèrent curieusement vers l'antichambre que traversait une femme vêtue d'une superbe robe de satin noir, ornée de dentelles d'un grand prix. En l'apercevant, Andrée quitta le bras de Jacques, rajusta rapidement devant la glace le haut chignon de sa coiffure *à l'empire* et se dirigea vers la nouvelle venue en disant :

— Ah! Mme de Rénouville!.. Je vous quitte, messieurs; à tout à l'heure!

Jacques la suivait d'un long regard chargé d'amour, quand Henri interrompit brusquement sa rêverie pour lui dire :

— Eh bien! comment vont tes affaires, ce soir?

— Mieux que je n'espérais. Elle m'a beaucoup félicité de mon prix, tout en faisant des réserves sur le mérite de mon tableau, à ce qu'il m'a semblé... Dieu! qu'elle est belle ce soir!.. Ne trouves-tu pas que cette coiffure grecque lui donne l'air d'une jeune Diane?

— Oui, oui, tout à fait... Mais, c'est égal, je n'aimerais pas à être son mari.

— Vraiment! Et pourquoi?

— A cause d'Actéon, mon cher!

Jacques fronça les sourcils et jeta un regard furieux sur Henri. Il allait sans doute lui adresser quelque mot vif, lorsque M. de Garamante se rapprocha d'eux :

— Monsieur Henriot, dit-il, je vous reproche de retenir votre ami dans le petit salon alors qu'il se passe dans le grand des choses fort intéressantes.

— Quoi donc?

— Venez voir... Tenez, là, près de cette portière, nous serons à merveille...

Mme de Rénouville, debout au milieu du salon, promenait sur le cercle d'hommes et de femmes qui l'entouraient l'impertinence de son regard myope en jouant négligemment avec un superbe lorgnon d'or. Mme Passemard s'empressait auprès d'elle :

— Ah! madame la baronne, que c'est aimable à vous! Je n'osais plus espérer que notre petite fête eût l'honneur de votre visite...

— Je me suis laissé retenir un peu tard, en effet, chez les Sauveterre, où il y avait ce soir une réunion tout à fait *selected*. Cette bonne duchesse voulait absolument me garder à souper...

— Nous accorderez-vous au moins, madame la baronne, le plaisir que vous lui avez refusé? dit galamment Passemard.

— Non; je le regrette, mais je suis attendue chez la marquise de Monte-Cavallo : j'ai promis... Ah! voici votre fillette, dit-elle en apercevant Andrée. Elle porta son lorgnon à la hauteur des yeux et cligna les paupières en examinant la jeune fille. Puis à demi-voix et se penchant vers Mme Passemard :

— Très réussie, cette coiffure empire! Bien dans le caractère de la tête. Un bon point aussi pour la robe. Worth ou Doucet?.. Doucet, n'est-ce pas? je m'en doutais au style du corsage. Worth se néglige un peu... Avez-vous eu du monde ce soir?

— Mais certainement : le comte de Garamante, le vicomte de Morincourt...

— Il vient de publier un bien joli volume de vers... Qui encore?

— Le baron et la baronne de Champ-Rosé, M. Samuel Ganoc, les Oltenheim, le comte de Sassoferrato...

— L'ancien hautbois du théâtre de Nice, n'est-ce pas? dit-elle d'une voix douce.

— Oui, répondit Mme Passemard avec un peu de confusion; mais vous savez que, depuis son mariage à Marseille avec la riche veuve de l'armateur Moulineaux, il a obtenu du pape un titre de comte et qu'on l'accepte aujourd'hui dans le meilleur monde...

— Oh! je sais, je sais... Je ne suis pas fâchée, néanmoins, d'apprendre qu'on m'avait bien renseignée sur lui... Ce monsieur ne reçoit pas, sans doute; du moins il ne m'a pas encore donné signe de vie... Il faudra pourtant que je m'occupe de lui un de ces jours... Vous pouvez le lui dire, puisque vous le connaissez.

Mme Passemard, très penaude, voulait reprendre l'énumération. L'autre l'interrompit au premier nom :

— Oui, oui, dit-elle, je vois que vous avez autre chose et mieux que des comtes du pape. Cela fait un peu sourire, vous savez, cette noblesse de pacotille?.. Allons, au revoir, chère madame!

En la reconduisant, Mme Passemard murmura à son oreille quelques mots que l'on n'entendit pas. Mme de Rénouville lui répondit en s'enveloppant dans sa sortie de bal :

— Je ne puis vous le promettre... Je tâcherai,.. la place me manque bien...

— Un mot seulement, chère madame, pour ma fille! Vous avez toujours été si bonne pour nous!

Mme Passemard rentra dans le salon.

— Eh bien! vous avez vu? dit M. de Garamante aux deux jeunes gens.

— Ah çà, quelle est cette femme? demanda Henri, qui avait tout observé avec le plus vif intérêt : les cajoleries de Mme Passemard et de son mari, l'air insolent de la dame et les efforts que tous, hommes et femmes, faisaient pour être remarqués d'elle.

— Cette femme! reprit le comte. Peste, comme vous la traitez! Sachez, jeune homme, que vous venez de voir une souveraine. Et son trône est solide, à celle-là, car il repose sur la forte base de la sottise humaine! Saluez Veloutine, de *la Soirée parisienne*, arbitre du goût, reine des élégances, dispensatrice des réputations mondaines! Veloutine, qui sert chaque matin la manne intellectuelle dont s'alimentent avant midi trente mille cerveaux de femmes, grandes dames, bourgeoises, cocodettes, cocotes, grisettes et femmes de chambre! Veloutine, dont une chronique élogieuse fait pâmer de joie des duchesses et des corsetières, des ténors et des académiciens!

— Vraiment, c'est elle! Je ne connaissais encore que sa prose.

— Prose admirable, monsieur, genre nouveau qui manquait à notre littérature contemporaine : la réclame sentimentale et le boniment

lyrique. Étudiez ses chroniques : tout y est tendre, délicat, débordant de poésie. Pas une où il ne soit question d'hirondelles, de zéphirs, de lacs bleus, de ciels d'opale, d'infini, d'au-delà, à propos de la traîne de Mme X. ou du corsage de Mme Z. L'adresse de la bonne lingère s'y glisse discrètement entre un mot de Rivarol et deux vers de Musset. C'est charmant, vous dis-je! Ajoutez que Veloutine est pleine de bons sentimens, qu'elle a de la religion, du respect pour les grandes infortunes royales ou impériales, qu'elle déplore les excès de la révolution. Oui, le comte de Chambord a parfois l'honneur d'être patronné par elle, entre une modiste et un bottier! Je vous assure que cette femme fera époque. On ne soupçonnait pas avant elle jusqu'où pouvait aller la bêtise et la platitude d'un côté, de l'autre l'impudence.

— Que voulez-vous y faire?

— Moi? Rien!.. En rire à l'occasion, et comme tout le monde, lire chaque matin son article de Barnum idéaliste. Sous l'ancien régime, par exemple, si j'avais été au pouvoir, je crois que je l'aurais fait fouetter un peu en place de Grève... Oh! rassurez-vous, pas très fort, tout juste assez pour l'empêcher après d'être prise au sérieux...

— Et sous quel prétexte?

— Comme coupable du délit d'effronterie au premier chef et responsable d'une inquiétante recrudescence de la vanité et de la puérilité féminines en France...

— Eh bien! monsieur de Garamante, dit Andrée en entrant, comme vous nous traitez, *poverine chè siamo!*.. C'est bien comme cela qu'on dit en italien, n'est-ce pas, Jacques?

— Ma foi, je ne suis pas bien fort.

— Vous savez donc l'italien, mademoiselle? demanda Henri.

— Oh! non. J'en suis bien loin encore. Mais je m'amuse à l'étudier un peu pour mon chant... Et puis, c'est mon rêve de lire Leopardi dans le texte... Il faudra même, Jacques, que pour me faire faire des progrès vous m'écriviez de là-bas en italien; j'essaierai de vous répondre de même.

— De grand cœur, je vous assure... Quelle magnifique langue, n'est-ce pas?

— Oui, mais, dit-elle, je ne lui pardonne pas d'avoir fait *fleur* du masculin... Messieurs, le souper est servi... M. de Garamante veut-il m'offrir son bras? Nous allons, si vous voulez, aller du côté des jeunes... Oh! ne protestez pas, monsieur le comte, les célibataires sont toujours jeunes!.. Non, pas par là... ce sont les hommes politiques et mon père qui continuent à réformer la constitution : il paraît qu'elle en a grand besoin, car ces messieurs ont commencé à dix heures et voici que deux heures sonnent... Tenez, j'aperçois mon

frère avec ses amis là-bas au fond du petit salon. Nous serons seuls... Allons le rejoindre... Monsieur Mareuil, je vous présente mon frère Maxime... Et maintenant, asseyons-nous.

Ils prirent place tous quatre à une de ces petites tables qui permettent aux soupeurs de s'isoler et de former des groupes sympathiques : ingénieuse innovation, à laquelle le flirt n'a rien perdu, et qui remplace, au grand profit de la gaîté, la solennité un peu froide de la table unique d'autrefois. Les jeunes filles apprécient fort cet usage qui leur permet de prendre, sous l'œil maternel, une sorte d'avant-goût du cabinet particulier, et c'est merveille de voir comme cette seule pensée émoustille toutes ces demoiselles.

— Petit frère, pourquoi ne t'a-t-on pas vu ce soir au salon? interpella Andrée.

Petit frère tourna vers sa sœur un visage charnu, rose, absolument imberbe, et qui semblait, comme celui de quelques jeunes Anglais, modelé dans un rosbif. Avant de répondre, il commença par rire lourdement, et d'une voix pâteuse il dit enfin :

— J'étais vanné. Alors j'ai taillé un petit bac dans ma chambre avec Loulou et Panonceau.

— Ils sont donc venus ce soir? C'est égal, tu as eu tort de ne pas descendre; M. de Morincourt avait amené sa sœur...

— Ah! oui... Un mariage, n'est-ce pas?.. Je t'ai déjà dit que je n'étais pas encore sur mes boulets.

— Il est charmant, ce jeune homme! murmura Henri à l'oreille de Jacques.

Le souper terminé, M. de Garamante se retira, après avoir serré très cordialement la main de Jacques.

— Bon voyage, monsieur Henriot! Tous mes vœux vous accompagnent. Rapportez-nous de là-bas quelque belle œuvre. Croyez-en un vieux philosophe : le travail est encore ce qu'il y a de meilleur en ce monde. Lui seul ne trompe pas, lui seul rend ce qu'on lui donne, lui seul par conséquent vaut la peine qu'on l'aime passionnément. Au revoir!

Maxime et ses amis avaient quitté le petit salon; Henri passa négligemment dans le grand. Jacques et Andrée demeurèrent seuls. On entendait sous la voûte le roulement sourd des voitures qui emmenaient les derniers invités de M. Passemard. Les deux jeunes gens restèrent un moment silencieux :

— Ainsi, vous partez? dit Andrée. Pourquoi?

— Vous le savez.

— Si je le sais, redites-le-moi.

— A quoi bon?

— Parlez, je le veux.

— Je pars pour échapper au supplice de la vie d'incertitude à laquelle vous me condamnez depuis si longtemps. Je suis las. Je veux tenter l'épreuve de l'absence, et voir si d'aventure elle aurait cette vertu miraculeuse de mettre l'amour dans votre cœur ou l'oubli dans le mien.

— Vous ne m'aimez plus?

— Et vous, m'aimez-vous enfin?

— Vous savez bien qu'une femme répugne à faire de ces aveux... Elle prouve qu'elle aime,.. elle ne le dit pas.

Debout près de la chaise sur laquelle Jacques était assis, elle approcha, d'un mouvement très lent et très doux, sa main des lèvres de son ami. Celui-ci détournait la tête avec une sorte d'effroi, lorsqu'un arome subtil, dont le corps même de la jeune fille semblait imprégné et que Jacques connaissait depuis des années, monta tout à coup à ses narines. Alors il se jeta avidemment sur la main qu'elle lui tendait toujours et la couvrit de baisers. Il n'avait plus peur, maintenant, il ne luttait plus contre la dangereuse ivresse. La jeunesse et la passion flamboyaient dans ses yeux. Elle chercha faiblement à se dégager, ravie et troublée, car elle ne l'avait jamais vu si beau.

— Jacques! dit-elle, un peu pâle. — Il abandonna aussitôt sa main et s'écarta d'un pas. Alors un sourire indéfinissable comme celui de la Joconde releva l'angle moqueur des lèvres de la jeune fille.

— Vous êtes fou, je crois? dit-elle de l'air le plus tranquille du monde.

— Oui, Andrée,.. et c'est pourquoi je pars. Je vais chercher là-bas la paix qui me manque ici. Je tâcherai de rapporter assez de réputation pour arriver à votre cœur par le chemin de la vanité, qui seul y conduit...

Il fit quelques pas pour sortir, et, se retournant :

— Ainsi, vous me laissez partir sans un mot, sans une espérance?

— Ami, dit-elle, pour mériter Rachel Jacob servit sept ans!

Et elle disparut, après lui avoir adressé de la main un signe qui pouvait être un geste d'adieu ou un baiser.

Le lendemain soir, vers huit heures, Jacques et Henri se promenaient sur le quai de la gare de Lyon en attendant le train d'Italie.

— Ainsi, disait Jacques, c'est bien entendu. Parle-lui de moi, mais surtout parle-moi d'elle. Tu me tiendras au courant de tout, n'est-ce pas? S'il est de nouveau question de quelque mariage, si M. de Morincourt ou tout autre devient menaçant, ne crains pas de me prévenir.

— Alors, interrompit Henri, ce que tu m'as dit cette nuit en rentrant est bien vrai? Tu as eu une explication avec elle et tu n'en es pas plus avancé! Et moi qui croyais quand j'ai quitté le petit salon?.. Ah! c'est trop fort!.. Mais elle se moque de toi, mon cher, et de la plus indigne façon!

— Henri, ne sois pas si sévère pour Andrée. C'est un caractère très complexe, difficile à définir. Il y a en elle une part de sincérité... Tiens, je suis sûr maintenant qu'elle m'a aimé hier,.. pendant que je la promenais dans le bal, et après le souper, dans le petit salon... Oui, j'en suis sûr, te dis-je.

— Et comment te l'a-t-elle prouvé? Quelle promesse t'a-t-elle faite? Quel gage t'a-t-elle donné? Non, non, je ne crois pas à cet amour intermittent. Mon pauvre ami, tu es entre les mains d'une coquette d'espèce rare et dangereuse. Donne-moi le temps de l'étudier encore un peu, et je m'engage à mettre ses artifices si bien à découvert, que le charme qui t'enchaîne à elle en sera rompu pour jamais. J'ai commencé mon enquête hier et j'ai déjà la déposition d'un galant homme qui paraît s'intéresser fort à toi, M. de Garamante. Je te promets un joli dossier dans quelque temps. Tu verras! Pendant que tu seras là-bas, je soumettrai ta bien-aimée à une analyse méthodique et persévérante.

— Soit! fais de la psychologie tant que tu voudras... Seulement, Henri, n'oublie pas que tu es mon avocat auprès d'elle et que j'ai confié à ton amitié mes plus chers intérêts.

— Ah çà, de quel ton me dis-tu cela? Qu'as-tu donc?

— Rien... Une idée qui me passait par la tête,.. une idée absurde.

— Tu vas me la dire!

— Mille fois non! J'en rougis déjà... Ah! voici le train. Allons, mon ami, il faut nous séparer!.. Plaide bien ma cause, Henri; il me semble que je laisse ma destinée tout entière entre tes mains.

Ils s'étreignirent dans une longue et muette accolade. Puis Jacques sauta dans son wagon; un coup de sifflet retentit, le train se mit en marche et Henri resta seul, pensif.

— Une idée absurde, a-t-il dit. Laquelle? murmurait-il à mi-voix. Tout à coup, haussant les épaules : « Grand jaloux, va! » dit-il avec un sourire.

GEORGE DURUY.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA

CHARITÉ PRIVÉE

A PARIS

VI[1].

LES SŒURS AVEUGLES DE SAINT-PAUL.

I. — LA PREMIÈRE SUPÉRIEURE.

Anne Bergunion, née à Paris le 29 février 1804, fut la fondatrice et la première supérieure de l'œuvre que je vais essayer de faire connaître. De petite famille bourgeoise, elle paraît avoir fait, dès l'enfance, l'apprentissage d'une économie que la médiocrité de sa fortune rendait nécessaire. Elle était pieuse, avec des exaltations de foi qui l'entraînaient à des excès de dévotion dont sa santé naturellement délicate eut souvent à souffrir. Au milieu de notes manuscrites, un peu confuses, concernant ce que l'on pourrait appeler sa biographie apostolique, je crois discerner que, lors de sa première jeunesse, elle fut atteinte de désordres dans la région du cœur qui lentement, mais infailliblement, produisirent la maladie dont elle

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai, du 1er juillet, du 1er août 1883 et du 1er février 1884.

mourut en 1863. Pendant tout le cours de son existence, elle a été dolente, mais les défaillances de la matière n'ont jamais attiédi l'énergie de sa volonté ni la chaleur de sa foi. Elle aima Dieu par-dessus tout, et c'est pour mieux lui plaire qu'elle se consacra au soulagement, au service d'une des infirmités les plus implacables dont l'humanité soit affligée. Elle se crut « appelée, » et de cette croyance découla, pour ainsi dire instinctivement, l'idée d'une fondation où bien des malheureuses closes à la lumière, exclues de la vie collective, ont trouvé des secours, le repos et les ressources morales de l'existence en commun.

Il me semble découvrir en elle un contraste qui l'amènera progressivement à créer l'œuvre dont elle est la mère. Elle est à la fois contemplative et active; elle rêve le calme du cloître, le silence, la marche muette dans les grands corridors, les prosternations prolongées devant la lampe perpétuelle, les litanies se répondant de stalle en stalle et la cloche de matines qui chasse les songes pour éveiller la vision des immortelles délices; en même temps elle aspire vers le don de soi-même aux autres, vers le travail de la main, vers l'occupation permanente et l'accumulation des labeurs qui font la journée trop courte et la nuit trop longue. Entre ces deux courans contraires elle me paraît avoir oscillé longtemps; ce fut le premier qui l'emporta et qui la poussa au couvent de la Mère de Dieu à Versailles, où elle entra dès l'âge de seize ans, malgré l'opposition de sa famille. Elle n'y resta que pendant huit mois; sa mère la rappela si impérieusement qu'il fallut obéir, et la garda près d'elle. Elle ne devait plus retourner dans la congrégation d'où elle avait espéré ne jamais sortir; sa mère affaiblie, en partie paralysée, réclamait ses soins, et un de ses frères lui avait légué en mourant une petite fille, orpheline, âgée de trois ans, à qui elle allait se consacrer. Elle avait alors vingt-huit ans; elle était de santé tellement chétive qu'on la croyait souvent mourante et que plusieurs fois elle fut administrée.

Pour des causes que j'ignore, la gêne, ou peu s'en faut, était entrée dans la maison; pendant les années 1835, 1836 et 1837, il n'y a d'autres ressources que celles du travail d'Anne, qui est sur pied le jour, afin de soigner sa mère malade, élever sa nièce, faire le ménage, et qui reste à la besogne presque toute la nuit pour mener à bonne fin l'ouvrage qu'on lui a confié et gagner l'argent nécessaire à la subsistance de trois personnes. Ces heures-là ont été dures, et loin de laisser dans son cœur quelque levain d'amertume, elles n'ont fait que développer sa commisération naturelle pour les malheureux. Son désir de soulager la souffrance était tel qu'elle n'hésita pas à accepter les propositions de la présidente d'une

association charitable qui la priait de se charger d'élever et d'instruire de petites filles abandonnées. Elle était ingénieuse, tenace et douée d'un esprit d'autorité qui s'exerçait par la douceur. Elle réussit ainsi à créer un atelier où douze jeunes ouvrières travaillaient sous sa surveillance. Elle s'était mise en relation avec des entrepreneurs de lingerie; dans l'ouvroir, on priait beaucoup, on besognait encore plus et, sans trop de peine, on parvenait à gagner le pain quotidien.

En 1845, Anne Bergunion perdit son père et elle se sentit reprise par les idées monastiques qui l'avaient assaillie au temps de sa jeunesse; elle confia son ouvroir à une femme sûre et entra au Sacré-Cœur. Elle ne semble pas y avoir rencontré ce qu'elle cherchait; au lieu du repos intérieur qu'elle espérait, elle n'y trouva que le trouble et une sorte de regret inconscient de sa vie active. Sa santé s'affaiblissait de plus en plus; malgré des dispenses souvent renouvelées, et qui touchaient même les abstinences du vendredi saint, elle souffrait; se reconnaissant impropre au mode d'existence qu'elle avait recherchée, elle céda aux observations de ses frères, abandonna la maison cloîtrée et reprit la direction de son ouvroir. Sans qu'elle s'en doutât, elle venait de mettre le pied sur la voie où son activité, sa charité et sa foi allaient pouvoir s'exercer en toute plénitude. Elle demeurait alors dans la rue des Postes, qui est aujourd'hui la rue Lhomond; son appartement, assez ample, était en quelque sorte une salle d'asile où elle façonnait les jeunes filles à la vie laborieuse, œuvre méritoire où elle me paraît avoir été encouragée et patronnée par le docteur Ratier, qui était un homme de bien dans la haute acception du terme. Médecin du collège Rollin et du bureau de bienfaisance du XIIe arrondissement, l'un des plus pauvres de Paris (1), il s'était pris de compassion pour les aveugles et réunissait chaque jour chez lui, dans son petit appartement de la rue de l'École-Polytechnique, huit garçonnets et quatre fillettes privés de la vue, auxquels il donnait quelques élémens d'instruction; il cherchait à leur occuper l'esprit et les mains. Il avait ainsi créé une sorte d'asile dont il supportait les charges et qu'il alimentait de toute manière. Les enfans trop jeunes ou d'intelligence trop obtuse pour être admis à l'Institut des jeunes aveugles étaient certains de trouver un refuge auprès de lui et d'être accueillis avec une paternité prévoyante qui ne se démentit jamais. Est-ce lui qui le premier engagea Anne Bergunion à recevoir des jeunes filles aveugles dans son atelier de lingerie? est-ce Anne, — Annette, comme on la nommait

(1) Le XIIe arrondissement comprenait alors les quartiers St-Jacques, St-Marcel, du Jardin du roi et de l'Observatoire.

familièrement, — qui, poussée par l'ardeur de sa charité, leur ouvrit sa maison? Le point est douteux et je n'ai pu l'éclaircir.

Un incident dont les conséquences ont été fécondes fut le début des modifications qui donnèrent à l'ouvroir une importance capitale en le spécialisant : le secrétaire de la société de patronage des aveugles entendit parler de Mlle Bergunion, de son atelier, de la discipline maternelle qui y régnait, et il pensa que, là, il pourrait trouver pour les infirmes dont il était le protecteur des conditions d'existence qu'il avait vainement cherchées ailleurs. L'Institut des jeunes aveugles, administrativement rattaché au ministère de l'intérieur, accepte l'enfant vers l'âge de dix ans et, sauf des exceptions assez rares, le congédie lorsqu'il a atteint sa dix-huitième année. Dès lors les jeunes filles aveugles, adultes, munies d'un métier insuffisant, parfois sans famille, ne pouvant subvenir à leurs besoins, sont rejetées sur le pavé, où elles deviennent ce qu'elles peuvent, des mendiantes ou moins encore. La société de patronage fait de son mieux pour les caser, pour les pourvoir d'une situation tolérable ou tolérée, mais bien souvent ses efforts sont infructueux et la pauvre infirme s'en va à tâtons dans la vie, tombant, ne se relevant plus, heureuse d'être admise aux Quinze-Vingts lorsqu'elle a dépassé l'âge de quarante ans. La charité animée par la foi pouvait seule s'employer à sauvegarder ces infortunées. Ce fut un de mes anciens camarades de collège, Édouard Pélicier, alors secrétaire-adjoint de la société de patronage, qui, accompagné de sa mère, se chargea de la négociation; il la brusqua et amena deux filles aveugles chez Anne Bergunion avant même qu'elle eût définitivement répondu aux propositions qui lui étaient faites. — Je retrouve la date et les noms : Octobre 1850. Antoinette Moquiot et Amélie Pelle. — Elle devait loger, nourrir, entretenir chacune de ces malheureuses et leur enseigner à travailler, moyennant une pension annuelle de 300 francs. La tâche était lourde et retombait en partie sur elle; elle l'accepta ou la subit sans deviner les difficultés qu'elle aurait à vaincre.

Bien des aveugles ne sont pas tout à fait maîtres d'eux-mêmes et ont dans le caractère des défauts qui résultent de leur infirmité. Beaucoup d'entre eux sont tourmentés de souffrances indéfinies qui souvent se traduisent par des irrégularités d'humeur dont ils sont peu responsables. Le manque d'équilibre dans le système nerveux n'est point rare chez les êtres incomplets; c'est là une maladie contre laquelle « la morale » est impuissante et que les observations ne guérissent pas. Lorsqu'un aveugle se complaît dans l'admiration de soi-même, lorsqu'il ment sans avoir un motif déterminant de fausser la vérité, on peut être certain qu'il est

malade et que sa cécité se complique d'une de ces névroses qui, sans se manifester par des phénomènes extérieurs, impriment une certaine déviation aux fonctions de l'esprit. Comme parmi les voyans, il y a parmi les aveugles des êtres atteints d'une vanité que rien ne justifie et qui les rend désagréables dans le commerce de l'existence. Cette vanité est d'autant plus agressive, d'autant plus susceptible que l'aveugle est de basse extraction, qu'aux jours de son enfance il a servi de jouet à des camarades sans pitié, qu'il a été délaissé dans un coin des étables et enfermé au logis pendant que les gars allaient à « l'assemblée. » Il a été admis à l'Institut des jeunes aveugles, l'instruction qu'il y a reçue lui a fait croire qu'il s'emparait de la science universelle ; ses parens rustiques ont admiré les connaissances qu'il avait acquises ; il en a conclu qu'il était doué de facultés exceptionnelles puisque sa cécité ne l'empêchait pas de s'approprier des notions qui semblent être le privilège de la vue. Une telle opinion de soi-même suscite l'esprit de révolte et engendre la paresse. Anne Bergunion en fit l'expérience.

Il lui fallut plus que de la patience pour supporter l'insupportable caractère des nouvelles pensionnaires, qui, sous prétexte qu'elles étaient aveugles, se refusaient non-seulement au travail, mais à toute occupation, s'ingéniaient en exigences inattendues et ne voulaient recevoir de services que d'Annette elle-même. Loin de prendre part aux exercices de piété, elles les tournaient en dérision, et lorsqu'on appelait un prêtre pour les morigéner, elles riaient et s'en allaient en fredonnant une ariette. L'ouvroir s'était développé ; trente-cinq fillettes l'occupaient et les deux aveugles devenaient un exemple dangereux. Ce fut à force de maternité qu'Anne Bergunion finit par pénétrer ces âmes récalcitrantes ; par des soins de toute minute, par des cajoleries, des louanges dès qu'il n'y avait plus à blâmer, par une intarissable bonne humeur, elle les assouplit si bien qu'elle leur confiait de jeunes enfans à instruire. Elle y avait mis le temps, mais rien ne l'avait découragée et elle avait réussi. « Quand la violence et la bonté jouent un royaume, a dit Shakspeare, c'est la joueuse la plus douce qui gagne. » Six autres aveugles lui furent adressées par l'institution ; trois d'entre elles avaient été renvoyées avec la note « indomptable. » L'expérience n'était plus à faire, elle fut renouvelée avec les mêmes résultats. Un homme qui a connu Annette me disait : « Elle possédait le don suprême, elle attendrissait les cœurs. » Elle avait la prescience aussi, car elle avait deviné le parti qu'elle pouvait tirer de ses aveugles pour elles-mêmes et pour les autres. Les soins du ménage leur étaien dévolus ; elles balayaient les dortoirs, retournaient les lits, faisaient la cuisine et les commissions ; elles peignaient, débarbouillaient,

habillaient les enfans de l'ouvroir ; une d'elles les surveillait et leur donnait des leçons de couture. L'acuité de son ouïe était telle, qu'au bruit de l'aiguille glissant dans le linge, elle redressait une erreur et faisait remarquer que « le point » était trop court ou trop long.

Malgré les prières du soir et du matin, malgré les instructions religieuses et l'explication du catéchisme qui ne chômaient pas, l'ouvroir était laïque, exclusivement laïque; les aveugles et les voyantes pouvaient avoir de la piété, mais rien de plus. Cependant l'idée de se réunir sous la même règle, sous le même costume, sous le même toit, hantait toujours l'esprit d'Anne Bergunion, qui sans doute pensait avec quelque regret aux couvens qu'elle avait traversés. Un jour qu'elle lisait la Vie de Mlle de Lamourous (1), elle arriva au passage où la fondatrice de la Miséricorde dit : « Avec une semaine de travail assuré, trois chambres, un écu de six livres en poche, on peut fonder une communauté, » elle proposa gaîment à ses pensionnaires de tenter l'essai. Elle riait ou feignait de rire, mais la pensée avait pénétré en elle et ne devait plus la quitter. Le projet se formulait peu à peu et prenait corps. Elle se disait : « Quand je ne serai plus de ce monde, que deviendront mes filles aveugles, qui en prendra soin? qui les aimera? qui sera leur mère? » Sa charité ne raisonnait pas, son espérance l'emportait, sa foi repoussait les doutes. Elle voyait la maison telle que son cœur ardent la concevait : d'un côté l'école et l'ouvroir, de l'autre la communauté; dans l'école, les petites filles; dans l'ouvroir, les jeunes filles, les adultes, les femmes âgées qui auront vieilli dans l'asile ; à la communauté, les sœurs voyantes, et auprès d'elles les aveugles que la vie religieuse a attirées, qui ont pris l'habit, qui sont des mères à leur tour et qui transmettent leur science de la cécité aux pauvrettes infirmes. Clore dans une demeure faite exprès pour elles celles qu'un mal incurable a forcloses du monde, les recevoir dès la quatrième année et les garder jusqu'à l'heure de la mort ; leur épargner les soucis, les périls de la vie et près d'elles remplacer, autant que possible, la Providence qui les a oubliées dans la distribution des biens naturels, c'était là un rêve dont son âme s'était emparée, qui paraissait presque impossible à réaliser, mais qui la tourmentait jusqu'à l'obsession ; sans cesse elle se répétait la phrase de Mlle de Lamourous : « Six francs, trois chambres, de l'ouvrage pour une semaine ! »

(1) Mlle de Lamourous, née à Barsac le 1er novembre 1754, morte à Bordeaux le 14 septembre 1836, a fondé en 1801, sous le nom d'asile de la Miséricorde, un refuge pour les filles repenties et l'a soutenu en s'adressant à la charité privée. L'œuvre possède aujourd'hui quatre établissemens : Cahors, Pian, Libourne et Bordeaux, où est la maison mère.

Elle parla de son projet et se vit approuvée. Ce fut en dehors du monde religieux qu'elle rencontra les plus vifs encouragemens, dans la personne du docteur Ratier, qui allait souvent à l'ouvroir visiter les enfans malades et leur donnait même quelques leçons de français et d'histoire d'après la méthode Jacotot, dont il était partisan. Il mit Anne Bergunion en rapport avec l'abbé de La Bouillerie, qui était alors vicaire-général du diocèse de Paris et qui décida M. Sibour à visiter, au mois de mai 1852, l'atelier de la rue des Postes, où travaillaient les aveugles mêlées aux voyantes. Cette visite paraît avoir définitivement déterminé la vocation d'Annette, car c'est après l'avoir reçue qu'elle formula un règlement de vie religieuse et qu'elle adopta un costume noir se rapprochant de celui des ordres monastiques.

L'ouvroir devenait trop restreint pour le nombre d'ouvrières voyantes qui s'y pressaient; on se transporta à Vaugirard, au mois de janvier 1853, dans une maison assez vaste qui fut le véritable berceau de l'œuvre, car c'est là que, le 12 mai de la même année, l'abbé de La Bouillerie vint donner l'habit, c'est-à-dire le costume religieux, à Anne Bergunion et à douze de ses « enfans, » parmi lesquelles sept étaient aveugles. La communauté des Sœurs de Saint-Paul venait de prendre naissance. Une communauté qui n'a pas d'aumônier, cela ressemble à une compagnie de soldats qui n'a pas de capitaine; les prêtres, qui, deux fois par semaine, venaient célébrer la messe ou recevoir la confession, se récusaient et faisaient comprendre qu'ils n'allaient pas tarder à cesser un service que leur règle n'autorisait pas explicitement. La communauté était pauvre et ne pouvait rémunérer que d'une façon dérisoire les soins quotidiens qu'elle était en droit d'attendre d'un ecclésiastique spécialement attaché à la maison. La vacance menaçait de se prolonger, et, sans désespérer, on commençait à craindre que la chapelle ne fût trop désertée, lorsque l'abbé Juge, qui revenait de Rome, où il avait accompagné l'évêque de Chalcédoine, se présenta. Anne Bergunion, devenue la révérende mère supérieure, ne dissimula rien des difficultés au milieu desquelles l'œuvre se mouvait, elle étala sa pauvreté, montra les privations de toute sorte qu'il fallait subir; elle promit à l'abbé beaucoup de peine et une rétribution insuffisante. Cela ne le rebuta pas; il vit s'ouvrir devant lui une existence de sacrifices et de dévoûment; il y entra sans hésiter, et, le 20 novembre 1853, il fut solennellement installé en qualité d'aumônier de la communauté. Il en a été l'âme, et l'on peut dire qu'après Anne Bergunion il en fut le fondateur. Son désintéressement fut extrême; il refusa les honoraires qu'on lui offrait, les réservant à l'ornement de la chapelle et à l'entretien d'une

aveugle. Il s'était épris de l'œuvre, il s'y consacra tout entier et il s'y consacrerait encore si l'âge n'avait affaibli ses facultés sans modérer sa foi.

On ne put rester à Vaugirard, la maison était humide, le loyer était coûteux, les demandes d'admission se multipliaient : on émigra. Il est rare qu'une communauté se développe là même où elle est née; semblable à l'homme, elle est forcée d'abandonner son berceau et d'aller chercher ailleurs l'ampleur nécessaire à ses destinées. Dans l'espoir de trouver la vie à bon marché et le repos, on s'éloigna de Paris, et les prévisions furent mises en défaut, car c'est seulement dans les centres très peuplés que les œuvres soutenues par la charité privée peuvent subsister. L'économie que l'existence à la campagne produit dans les dépenses quotidiennes est peu de chose en comparaison des défaillances de l'aumône résultant du petit nombre de personnes vers lesquelles on peut tendre la main avec la certitude de ne pas être repoussé. Quand on ne vit que d'offrandes, il faut vivre dans les milieux riches. On le reconnut, mais tardivement, lorsqu'après avoir quitté Vaugirard, on se fut transporté à Bourg-la-Reine, dans un domaine appelé le château d'Henri IV et que l'abbé Juge avait, en grande partie, payé à l'aide de sa fortune personnelle. Le terrain était vaste, mais la maison d'habitation était petite et il me paraît que l'on éprouva quelques difficultés à s'y établir. Lorsque l'on déménagea, au mois de novembre 1855, on s'était trop hâté; dans la nouvelle demeure, il n'y avait ni chapelle, ni réfectoire, ni salle pour la communauté; faute de tables, on travaillait sur les genoux, et, pour tout ameublement, on ne possédait que quelques bancs en bois. La première année fut pénible, d'autant plus qu'Annette, malade de fatigue, contrainte de rester au lit, ne pouvait exercer qu'une surveillance intermittente sur ses sœurs, ses ouvrières et ses élèves. Ce n'eût été que demi-mal, on se serait accommodé d'un logis insuffisant, mais on s'aperçut que l'on était trop loin de Paris, trop loin de la bourse charitable où les malheureux vont puiser, et l'on constata que les aumônes diminuaient dans des proportions inquiétantes. Depuis deux ans, l'on était à Bourg-la-Reine et déjà l'on avait à lutter contre des nécessités qui imposaient un nouveau déplacement et forçaient à revenir vers Paris, que l'on n'aurait jamais dû quitter. On se mit en quête; où trouver un terrain dans cette grande ville où le mètre carré coûte plus cher que l'arpent de campagne? La difficulté ne fut ni prompte, ni facile à résoudre; on n'avait guère d'argent comptant, et il fallait découvrir un propriétaire confiant qui se contenterait de paiemens successifs dont les longues échéances n'avaient d'autre garantie que celle de l'endos de la charité. Long-

temps on hésita; des négociations furent entamées, rompues, reprises, et enfin on parvint, après des difficultés sans nombre, à se rendre acquéreur d'un terrain appartenant à l'infirmerie de Marie-Thérèse, que Mme de Chateaubriand a fondée aux premiers jours de la restauration et où l'on fabriquait un chocolat que la duchesse d'Angoulême préférait à tout autre. Dans ce vaste terrain, bien planté, où l'on voyait quelques cèdres dont Chateaubriand avait, dit-on, recueilli les graines dans le Liban, auprès d'Éden, il eût fallu construire un asile approprié aux filles aveugles et élever des bâtimens pour loger la communauté. L'argent est le nerf de la guerre, c'est aussi le nerf de la charité. On en manquait; on emprunta, on hypothéqua la bienfaisance, mais on dut modifier les plans primitifs et se réduire à l'indispensable, c'est-à-dire à l'érection de deux pavillons, qui, agrandissant une petite maison, permettraient une installation provisoire et donneraient le temps d'attendre des jours moins dénués. La communauté se divisa; la majeure partie des religieuses et toutes les aveugles continuèrent à habiter Bourg-la-Reine, tandis qu'Annette, accompagnée de trois postulantes, s'installait dans la maison de Paris, afin de surveiller les constructions commencées et d'activer le travail des ouvriers. Pour elle, pour l'abbé Juge, ce fut une période de fatigues excessives, car il fallait incessamment faire, comme l'on dit, la navette entre Bourg-la-Reine et Paris, et l'on était trop pauvre pour prendre des voitures. Enfin, le 11 novembre 1858, les deux sections de la communauté se réunirent pour ne plus se séparer; les religieuses et leurs aveugles prirent possession de leur nouvelle demeure.

Plus heureuse que bien d'autres, Anne Bergunion avait saisi son rêve : elle avait fondé une communauté et ouvert un asile aux aveugles; l'une se recrutait par l'autre. La fillette, à jamais privée de la lumière, que l'on avait arrachée à la mendicité, que l'on avait élevée, instruite, fortifiée moralement et physiquement, pouvait, si quelque vocation la sollicitait, quitter l'ouvroir, entrer au noviciat, adopter la vie religieuse et se consacrer, à son tour, aux petites filles frappées de cécité, comme on s'était consacré à elle. Il était ainsi facile de rendre le bien que l'on avait reçu, la gratitude s'exerçait d'elle-même; entre les religieuses et les aveugles il y avait, en quelque sorte, un bienfait qui circulait sans cesse, allant des unes aux autres et les réunissant par un lien indissoluble. Annette avait abandonné son nom du monde; elle était devenue la sœur Saint-Paul, Mme la supérieure, selon la formule officielle; mais, pour ses religieuses, pour ses aveugles, elle était ce qu'elle avait toujours été : *la Mère*. C'était une femme lourde, d'apparence un peu molle, que l'anémie, augmentée par les labeurs

et les privations semblait avoir bouffie; ses cheveux blonds disparus sous la coiffe blanche, ses yeux bleus d'expression très douce, la pâleur mate de son visage, indiquaient une faiblesse constitutive contre laquelle la vigueur de l'âme réagissait. Elle aimait son œuvre, elle y croyait et avait marché à travers tant d'obstacles qu'elle ne les comptait plus. Elle ressentait pour ses aveugles une passion qu'elle a communiquée à la communauté; l'impulsion ne s'est point ralentie; la parole qu'elle répétait vibre encore : « Mes filles, nous sommes les servantes de la cécité. »

Elle ne devait pas jouir longtemps du fruit de ses efforts. Elle ne s'était point ménagée; elle n'avait écouté ni les conseils du médecin, ni les avertissemens d'une santé toujours chancelante et qui s'affaiblissait progressivement; à force de s'être surmenée, elle fut contrainte de s'arrêter; « la machine » ne fonctionnait plus. Dès le mois de mai 1863, une toux sèche et persistante, des étouffemens fréquens indiquèrent une maladie organique sur la gravité de laquelle il était difficile de se faire illusion. Dans le dessein de rétablir sa santé et même de la recouvrer, la mère Saint-Paul fit deux voyages qui n'eurent pas le résultat qu'elle en avait espéré. Elle comprit que son heure était proche et ne songea plus qu'à pourvoir à la direction disciplinaire de la maison qu'elle allait abandonner pour toujours. Elle désigna elle-même l'assistante, les officières principales et fit élire la supérieure qui devait lui succéder pour conduire le petit troupeau aveugle qu'elle avait guidé avec tant d'amour. Le 9 septembre 1863, assise dans un fauteuil, car son oppression était telle qu'elle ne pouvait rester couchée, elle mourut entourée de sa communauté. Son souvenir est demeuré vivant; des sœurs non voyantes, qui ont franchi avec elle les étapes de la rue des Postes, de Vaugirard, de Bourg-la-Reine, m'en ont parlé avec l'émotion qu'inspire une tendresse persistante.

La mort n'a touché que la première supérieure, elle en a respecté l'œuvre, qui s'est dilatée lentement, mais avec une continuité qu'expliquent les services rendus chaque jour aux déshéritées de la lumière. L'accroissement, qui se faisait en quelque sorte normalement pendant les dernières années du second empire, a subi un temps d'arrêt au moment de la guerre. A la fin de 1870, les aumônes furent subitement taries; le ravitaillement de la maison était très difficile, on en était réduit aux portions rationnées, et, sans quelques provisions de légumes secs emmagasinés dans les caves, on serait tombé de disette en famine. Dès que les troupes allemandes se furent rapprochées de Paris, les Sœurs de Saint-Paul installèrent une ambulance dans toutes les pièces dont elles purent retirer les aveugles et les religieuses; on tassa les enfans dans les

dortoirs, et la communauté se réfugia sous les combles. On établit une infirmerie où purent trouver place soixante-trois soldats blessés que soignaient dix-huit sœurs. Sur le pignon le plus élevé on avait hissé le pavillon blanc à croix rouge, emblème de la convention de Genève, qui impose aux belligérans le respect des hôpitaux et neutralise les ambulances. Hélas! les obus aussi sont aveugles. Trois projectiles frappèrent la maison doublement sacrée et en effondrèrent le toit, car elle était sur la trajectoire des énormes boulets qui cherchaient le dôme du Panthéon et qui l'atteignirent.

Lorsque, après la capitulation, les portes de Paris eurent été rouvertes, les Sœurs de Saint-Paul, les aveugles, les blessés recueillis dans la maison purent se refaire un peu et substituer un « ordinaire » réconfortant à la nourriture insuffisante et malsaine dont, pendant ces longs mois d'angoisse, on avait réussi à se soutenir. On espérait des jours moins pénibles, mais on avait compté sans la commune, qui s'était préparée pendant le siége, et qui éclata le 18 mars. Les avanies ne furent point épargnées à la maison des aveugles; on y fit des perquisitions, on y chercha, comme ailleurs, le souterrain, le fameux souterrain que l'on ne découvrit là pas plus qu'au séminaire de Saint-Sulpice, à Saint-Lazare, au ministère de la marine, au palais des Tuileries ou au puits de Grenelle. L'ambulance contenait encore vingt-cinq blessés, qui ne se hâtaient point de sortir, et que les sœurs ne se pressaient pas de renvoyer; elles voyaient en eux une sorte de sauvegarde qui protégeait l'asile où les petites filles tremblaient de peur. Le 18 mai, la maison fut envahie par une troupe de fédérés : « Allons, les nommes, il faut déguerpir!.. » Les pauvres religieuses essayaient d'éluder l'ordre; les blessés réclamaient, les enfans pleuraient : on les mit à la porte, la crosse du fusil au dos; les femmes du quartier injuriaient les fédérés en les traitant de « sans cœur, » s'emparèrent des sœurs, les emmenèrent, les cachèrent et en prirent soin. L'abbé Juge fut moins heureux; c'était « un curé, — bon pour être collé au mur. » Il fut conduit à la Sûreté générale, où Théophile Ferré tenait ses grandes assises, incarcéré au Dépôt, transféré à Mazas, et enfin transporté à la Grande-Roquette. Par bonheur, il fut enfermé dans la troisième section, dont les détenus, encouragés par les surveillans Pinet et Bourguignon, se barricadèrent, résistèrent et furent sauvés, ainsi que je l'ai raconté ici même (1). Si l'abbé Juge avait été mis en cellule dans la quatrième section, il eût probablement partagé le sort de l'archevêque de Paris, du président Bonjean, de l'abbé Deguerry, des pères Clerc, Allard et Ducoudray.

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1877.

Le vendredi 26 mai, les Sœurs de Saint-Paul purent rentrer dans leur maison, où les soldats blessés avaient pris soin des petites aveugles; elles la retrouvèrent saccagée, souillée, vidée; en face, les bâtimens du Bon-Pasteur flambaient et l'on apprenait qu'il s'en était fallu de peu que l'Observatoire ne fût incendié. Le lendemain, le bruit se répandit que les otages avaient été massacrés à la Grande-Roquette et dans la rue Haxo. Nul doute que l'abbé Juge ne fût parmi les morts; le dimanche matin, la supérieure et l'assistante se préparaient à gravir les hauteurs de Belleville, afin d'aller reconnaître le cadavre de leur aumônier, lorsqu'un soldat arriva portant une carte de visite sur laquelle l'abbé Juge avait écrit : « Je suis sauvé ! » Ce fut un élan de joie; la supérieure courait dans la maison, criant : « Il n'est pas mort! il n'est pas mort! » Le soldat messager de la bonne nouvelle fit un déjeuner dont il a dû garder souvenir. L'abbé Juge revint le jour même dans la communauté, qu'il avait failli ne plus revoir. Il ne lui fallut pas de longues vérifications de comptes pour reconnaître que le siége et la commune avaient ruiné la maison. Le siége avait épuisé les réserves; la commune avait brisé les meubles, les portes, les fenêtres; elle avait ravagé la chapelle et défoncé jusqu'au dernier quartaut de bière, tout en maugréant de ne point trouver de vin. Ce ne fut pas le seul désastre dont souffrit la communauté, qui ne s'est relevée qu'à force d'énergie et que l'on n'a soutenue qu'à force de charité. La préfecture de la Seine avait apprécié l'œuvre et lui venait en aide, car il y a quelque utilité à faire acte de maternité envers les petites filles aveugles, à les moraliser, à leur ouvrir l'intelligence et à les empêcher de tendre la main au coin des bornes. L'œuvre des Sœurs de Saint-Paul recevait donc des encouragemens qui se traduisaient par une subvention dont le chiffre a varié de 4,000 à 1,500, à 3,000 francs, et enfin à 1,300 francs. En 1876, toute subvention fut supprimée. On ne congédia pas une seule aveugle, mais on redoubla d'économie, afin de maintenir en bon ordre la maison que nous allons visiter.

II. — LA COMMUNAUTÉ; L'OUVROIR.

La maison s'élève au numéro 88 de la rue Denfert-Rochereau; sous ce sobriquet, les étymologistes auront quelque peine à retrouver la *via inferior* parallèle à la rue Saint-Jacques, qui était la *via superior*. Passons : lorsqu'un conseil municipal se borne à être facétieux, en ce temps-ci, il faut applaudir. La maison est située entre l'infirmerie de Marie-Thérèse, qui reçoit les vieux prêtres

infirmes, et l'hospice des Enfans-Assistés, où les commissaires de police font porter les pauvres petits abandonnés de leur mère que l'on découvre au pied du bénitier des églises et sous les portes cochères; en face, on aperçoit, au-delà d'un mur, les bâtimens du Bon-Pasteur, où sont recueillies les malheureuses que la foi va enlever sur les lits contagieux de Saint-Lazare et de Lourcine. Dans cet espace restreint on voit d'un coup d'œil les prodiges de la charité et quelles épaves elle recherche : l'enfance délaissée, la perversité contaminée, la vieillesse affaiblie, le mal des ténèbres. Entre deux pavillons de bonne apparence, une avant-cour close entre deux portes de fer, cour étroite, un peu triste, divisée par une barrière en bois plein qui sépare la communauté de l'ouvroir et des classes à gauche; une maison sans élégance, en plâtre, munie de portes-fenêtres s'appuyant sur un perron de trois marches, est la maison qu'habita Chateaubriand, lorsqu'après la révolution de juillet, fatigué des autres et de lui-même, il se retira dans une retraite, où il espérait éviter la curiosité des hommes et fuir les bruits du monde. Ce n'est pas là qu'il mourut, mais c'est là que, le 20 juin 1832, le gouvernement de Louis-Philippe le fit arrêter. L'avant-corps de la chapelle et la sacristie ont été empruntés au salon et à la bibliothèque de Mme de Chateaubriand, qui s'y plaisait, dans la compagnie de Jako, son perroquet sournois, et de Cocotte, la plus insupportable des perruches. Il est bien que la foi des Sœurs aveugles de Saint-Paul soit à l'œuvre dans la demeure de l'auteur du *Génie du christianisme*.

Les parloirs des maisons religieuses se ressemblent tous; qui en a vu un les connaît. C'est luisant et froid; le parquet est dangereusement ciré; devant chaque siège, il y a un petit tapis, quelques médiocres estampes de sainteté pendent aux murs dans des cadres noirs; ça sent la province d'autrefois. La propreté est le seul luxe des pauvres; on est luxueux chez les Sœurs de Saint-Paul. La communauté se compose aujourd'hui de cinquante-neuf religieuses, dont vingt sont aveugles qui, pour la plupart, ont été élevées dans la maison. Je les ai regardées avec intérêt, dans la robe noire à larges plis, sous la coiffe blanche, avec leur visage impassible, où la cécité semble avoir aboli toute expression; je les ai vues glisser discrètement dans les couloirs, pousser machinalement la barrrière qui ferme l'entrée de tous les escaliers à chaque étage, marcher droit devant elles, tendant le front en avant pour sentir les obstacles à distance, ne quittant point le tricot dont elles agitent rapidement les aiguilles et s'arrêtant avec quelque surprise dès qu'elles entendaient ma voix, qu'elles ne connaissaient pas. La perspicacité de l'ouïe est extraordinaire et leur fournit des indications dont un

voyant est stupéfait. J'ai dit à une sœur aveugle : « Quel âge me donnez-vous ? » Sans hésiter, elle a répondu : « Vous avez dépassé soixante ans. » Elle a raison, je n'en puis douter. J'ai parcouru d'abord la partie de la maison qui est réservée aux religieuses, c'est d'une extrême sécheresse. Sans les hautes fenêtres qui s'ouvrent sur les jardins de Marie-Thérèse, on se croirait dans les cellules de Mazas, tant les chambrettes où les sœurs dorment isolées sont démeublées et d'espace restreint. Auprès du lit, une chaise en bois, une petite table ; une image collée au mur peint en jaune et c'est tout. Dans une des cellules j'aperçois une couchette supplémentaire ; elle est réservée à une fillette de cinq ou six ans aveugle, choréique, gâteuse, et qui jour et nuit exige des soins ; on l'a donnée en garde à l'une des sœurs voyantes, qui la fait dormir à côté de son lit, afin de pouvoir veiller constamment sur elle.

Le noviciat est une large pièce bien éclairée, découvrant d'un côté les cyprès du cimetière Montparnasse et de l'autre les lugubres bâtimens où vagissent les enfans trouvés. Des voyantes et des non-voyantes sont réunies ensemble, elles s'initient aux pratiques austères du mode d'existence qu'elles vont adopter, mais surtout elles font l'apprentissage des fonctions patientes, prévoyantes, maternelles qu'elles auront à exercer auprès des aveugles ; elles sont obligées, en quelque sorte, de spécialiser leur foi et de diriger leur charité vers un but étroitement déterminé. Il y a là toute une éducation à faire, et les meilleures institutrices sont les sœurs aveugles qui ont vieilli dans la maison, qui connaissent, par une expérience déjà longue les besoins, les mystères de la cécité, et qui savent que l'obscurité permanente résultant de l'infirmité modifie les sensations et donne parfois à la génération des idées une cause que les voyans ne soupçonnent pas. Quelque effort que fasse un voyant, quelle que soit l'intelligence qu'il développe, il lui est très difficile de comprendre la forme que revêtent les conceptions d'un aveugle. Le langage est le même et n'exprime point le même ordre d'idées : voir et toucher, pour l'aveugle, c'est tout un, et pour lui la beauté consiste dans la pureté des sons. Il y a donc là une interversion de l'action des sens qui déroute au prime abord et à laquelle on ne s'accoutume que par une lente pratique. Dans le noviciat, la double éducation se fait pour ainsi dire d'elle-même, par le contact permanent, par la vie commune ; les voyantes apprennent à penser aveugle, et les aveugles apprennent à penser voyant ; il en résulte que les valides interprètent ou plutôt devinent les infirmes avec facilité et qu'elles deviennent sans trop de peine ce que la mère Saint-Paul a voulu qu'elles fussent : les servantes de la cécité. Du reste, dans la maison, tout a été prévu en faveur des aveugles ; les angles

saillans sont adoucis, les tables sont arrondies, et je ne serais pas étonné que certains cadres accrochés aux murailles des couloirs fussent moins des ornemens de piété que des points de repère.

Je n'ai pu réprimer un mouvement de surprise en pénétrant dans le réfectoire de la communauté ; c'est une cave prenant jour par des soupiraux et dont les murs sont à peine recrépis. Des dalles suintant l'humidité revêtent le sol et exhalent une vague odeur de moisissure ; cela est bon pour y gerber des tonneaux, pour y empiler des bûches, mais il est inhumain d'y réunir des femmes, ne fût-ce que pendant les repas et de les exposer à une froide atmosphère que n'attiédissent ni poêle ni cheminée. Dans toutes les « clôtures » que j'ai ouvertes et où j'ai regardé, j'ai vu que les religieuses des œuvres charitables semblaient rivaliser de zèle pour ne se point ménager et j'ai pensé, sans parvenir à faire partager mon opinion, qu'à force de se malmener sans nécessité, elles s'affaiblissaient au détriment de la mission qu'elles ont recherchée et qui doit ouvrir les horizons qu'elles entrevoient. Le sacrifice de soi-même à la souffrance est suffisant, il est inutile de se faire souffrir, et il faut savoir se conserver intact pour ne point faillir à sa tâche. J'ai dit cela aux Petites-Sœurs des Pauvres, aux Dames de Marie-Auxiliatrice, je l'ai répété aux Sœurs de Saint-Paul ; toutes m'ont répondu : « Nous sommes gaies, bien portantes, vigoureuses ; nous trouvons notre lit excellent et notre réfectoire irréprochable. » J'avoue que je ne me contenterais ni de l'un ni de l'autre.

Entre le réfectoire et le cellier je ne vois guère de différence ; dans l'un, il y a des tables, dans l'autre, des tonneaux de bière brassée à la maison même, qui n'est pas assez riche pour donner du vin à ses filles aveugles, dont la vigne cependant combattrait l'anémie plus victorieusement que le houblon. Il est rare que l'aveugle-né ne soit pas atteint de quelque scrofule ; la pâleur du visage, la mollesse des muscles, la décoloration des gencives l'indiquent ; le sang est « pauvre » chez la plupart de ces malheureuses et il faudrait les refaire à l'aide d'une alimentation très substantielle et assez variée pour éviter les dégoûts d'estomac si fréquens chez les jeunes filles. On le sait bien chez les Sœurs de Saint-Paul et l'on y fait de son mieux ; mais on a beau se refuser à toute dépense qui n'est pas urgente, on a beau laisser la chapelle dans un état de simplicité touchant, on a, comme disent les bonnes gens, grand'peine à joindre les deux bouts. Il est si dur de rejeter aux hasards du pavé une petite infirme qui demande à entrer ; on la reçoit, on lui fait place ; alors il faut se tasser à la classe, au dortoir et aussi à la salle à manger ; car ce qui importe avant tout, c'est de la sauver en lui donnant asile.

Sauf deux parloirs, qui sont les pièces d'apparat, la communauté a gardé pour elle les logemens les moins confortables et a réservé aux aveugles les larges salles où la circulation est facile, où les mouvemens sont sans contrainte. Après avoir franchi la porte qui sépare la maison religieuse de la maison de la cécité et avoir traversé une sorte de grand préau planté d'arbres, je suis entré dans l'ouvroir, qui est situé au rez-de-chaussée. Une vingtaine d'ouvrières âgées de vingt-cinq à cinquante ans se sont levées en entendant retentir un pas masculin qu'elles ne connaissaient pas. Le spectacle est lamentable; toutes les physionomies semblent éteintes, la lumière n'y est pas; des yeux, point de regard; rien ne réchauffe la pâleur terreuse des visages, et néanmoins sur toutes les figures une sorte d'attention inquiète, comme si l'on était troublé par une présence que l'on n'a pas encore pu définir ou deviner. La diversité des formes de la cécité est extrême. Il y a des yeux limpides que l'amaurose a paralysés pour toujours, qui paraissent vivans, qui pourtant sont morts et qui jamais plus n'exprimeront la joie ou la tristesse; ils restent fixes, car l'aveugle que l'on interroge tend l'oreille par un geste imperceptible, mais ne fait point mouvoir son œil. D'autres, saillans, laiteux, mal contenus dans des paupières larmoyantes, ressemblent à ces billes de verre blanchâtre dont les enfans se servent pour jouer à la poussette; d'autres, au contraire, sont presque invisibles et ne montrent qu'un filet sanguinolent entre les deux paupières réunies. Chez quelques-unes de ces malheureuses les paupières demeurent toujours immobiles; chez d'autres elles s'agitent perpétuellement, comme les ailes d'un oiseau effarouché. Nulle coquetterie dans l'arrangement des cheveux, dans la pose de la tête, dans l'attitude du corps; celles qui sont là, enfermées dans les ténèbres, ignorent les ressources des grâces féminines, car, sous ce rapport, l'ouïe et le toucher ne leur apprennent rien. En revanche, leur propreté est extrême; l'aveugle bien élevé ne peut supporter sur ses vêtemens un grain de poussière ou une goutte d'eau, la délicatesse de son tact en est blessée et il en éprouve un véritable malaise.

La plupart sont des aveugles-nées ou, du moins, sont devenues aveugles si jeunes, à la suite d'ophtalmies ou de maladies confluentes, qu'elles n'ont conservé aucun souvenir de la lumière. Pour elles, le soleil est brillant, non point parce qu'il brille, mais parce qu'il est chaud. Quelques-unes sont là, parmi les pensionnaires ou parmi les religieuses, qu'un accident ou une action criminelle a frappées de cécité complète. En voici une dont les deux yeux sont pour ainsi dire enlevés : les paupières semblent se clore sur le vide. Lorsqu'elle était toute petite fille, elle possédait un pinson appri-

voisé qui était le plus charmant oiseau du monde; la nuit, il dormait dans sa cage, mais tout le jour, il était près de sa jeune maîtresse, tantôt sur la tête, tantôt sur l'épaule; il buvait au même verre qu'elle et lui prenait la becquée sur les lèvres. On s'extasiait surtout lorsque, voletant à hauteur du visage et faisant « le Saint-Esprit, » comme la bécassine en la saison printanière, il se maintenait en l'air à la même place en battant des ailes. Un jour, les yeux de l'enfant l'attirèrent, il y voulut goûter et les creva. En voilà une autre qui avait un coq familier; elle le prenait dans ses petits bras, le berçait, le dorlotait, l'adorait; quand la fillette parlait, le coq chantait, tous deux se comprenaient jusqu'à l'heure où le coq, se jetant sur le visage de l'enfant, lui arracha les deux yeux en deux coups de bec. Que les mères méditent ceci et qu'elles se rappellent que, si doux que soit un animal, il peut, à un moment donné, sous l'influence d'une impulsion que nous ne définissons pas, devenir dangereux. Au temps de ma première enfance, j'ai failli être aveuglé par « Caillard, » un perdreau privé qui venait à la voix de ma mère et la suivait. On tordit sans délai le col à Caillard, et quand il eut suffisamment « attendu, » on le mit à la broche.

J'ai regardé une femme dont les yeux sont blancs; un cercle à peine ombré dessine le contour de l'iris; elle paraît avoir une cinquantaine d'années; le visage est jaunâtre et, sur le front bombé, des cheveux bruns sont traversés par quelques fils d'argent; la bouche a une expression triste et presque amère; le corps est maigre et osseux; la saillie des poignets est excessive; les doigts noueux sont très agiles en manœuvrant les aiguilles à tricoter. A-t-elle été jolie? On le prétend, il n'en reste plus trace. Elle avait vingt-trois ans et était recherchée en mariage par un garçon dont elle ne voulait pas. Il insistait, elle maintenait son refus. Un soir, il vint la trouver, le fusil sur l'épaule : « Veux-tu m'épouser, oui ou non? — Non! » Il se recula, épaula et fit feu. Toute la charge de plomb de chasse n° 8 frappa le haut du visage; lorsqu'on eut ramassé la malheureuse, que l'on eut épongé le sang dont elle était inondée, on reconnut qu'elle était aveugle et que pour toujours elle était entrée dans la nuit. Devant la cour d'assises, le garçon ne se démentit pas : « Elle a beau être aveugle, je l'épouse tout de même si elle veut. » La pauvre fille ne jugea pas à propos d'accorder une main demandée de la sorte; elle vint trouver les Sœurs de Saint-Paul et, depuis vingt-cinq ans, ne les a pas quittées. Elle est dans la maison, elle y restera, elle y mourra et n'y fera point profession, car la vie religieuse ne la sollicite pas.

Elle ne ressemble point, sous ce rapport du moins, à une sœur Marie-Émilie, dont on a conservé le souvenir et dont l'aventure fut

terrible. C'était la fille d'une paysanne d'Avallon. Sa mère, qui me semble avoir été atteinte d'hystéro-mélancolie avec impulsions irrésistibles, la haïssait et la maltraitait jusqu'aux tortures. Au mois d'août 1842, la fillette, âgée de quatorze ans, alla passer quelques jours à Étrée, comme le Petit Chaperon rouge, chez sa mère-grand, et en revint toute glorieuse avec un beau bonnet et une robe neuve qu'on lui avait donnés. Lorsqu'elle rentra au logis, sa mère l'accueillit par une paire de soufflets, lui arracha son bonnet, sa robe, ferma la porte d'un tour de clé, lui dit : « Je vais te couper le cou, » et se mit à aiguiser un couteau. La petite fille, terrifiée, s'était blottie dans un coin. La mère la prit, lui plaça la tête entre ses genoux et, de la pointe de son couteau, lui vida les yeux comme on vide une noix. Aux cris de l'enfant, des voisins accoururent, enfoncèrent la porte et arrachèrent la pauvre petite à la furie, qui se débattait en criant : « Je veux lui manger le cœur! » L'instruction révéla des faits de folie tellement évidens qu'une ordonnance de non-lieu à suivre fut rendue contre la mère, qui fut transportée à l'asile des aliénés d'Auxerre, où elle s'étrangla. L'enfant que les coups de couteau avaient aveuglée resta longtemps à l'hôpital; l'intervention de Dupin, qui fut président de la chambre des députés et de l'assemblée nationale, la fit admettre à l'Institut des jeunes aveugles, à Paris. Elle y resta jusqu'à dix-huit ans, retourna dans son pays, y chercha vainement à gagner sa subsistance et vint raconter son histoire à Anne Bergunion, qui l'accueillit à bras ouverts. La nouvelle pensionnaire était un modèle de résignation; promptement entraînée par son bon cœur, elle se consacra aux autres et ne tarda pas à devenir sœur Marie-Émilie. Elle mourut jeune; on a conservé la date de sa mort : 16 septembre 1859. Lorsqu'elle sentit que la vie l'abandonnait, elle réunit la communauté autour d'elle et parla. Avec cette étrange lucidité qui parfois éclate à la dernière heure, elle expliqua le caractère particulier des aveugles, enseigna de quels soins il convient de les entourer, et supplia ses sœurs en religion de se dévouer plus que jamais, plus encore que par le passé, s'il était possible, au soulagement des infirmes qu'elles avaient adoptées. Une vieille religieuse aveugle, qui fut la compagne, l'amie de Marie-Émilie, me raconta cette histoire. Je lui ai demandé : « Avez-vous souvent regretté d'avoir perdu la vue ? » Elle répondit : « Depuis que je suis ici, jamais! — Alors vous êtes heureuse? — Très heureuse. » Je me suis rappelé les paroles du chœur dans *Œdipe roi :* « Quel homme a connu d'autre bonheur que celui de se croire heureux? »

Dans l'ouvroir, on m'a paru bien silencieux; je le regrette; la parole est nécessaire à l'aveugle comme la clarté aux voyans; pour lui, le silence, c'est la nuit; le bruit, c'est la lumière. Cela est

tellement vrai qu'à l'Institut des jeunes aveugles, le cachot de punition, le cachot noir, est une cellule où nul bruit ne peut parvenir. Je crois donc que la causerie doit toujours être permise; l'aveugle y trouve une animation dont le travail profite. La musique est leur passion favorite, quelques-unes y excellent; leur oreille a des délicatesses raffinées; à la moindre note douteuse, on voit tous les visages se contracter. Une d'elles s'est mise au piano, une de ses compagnes s'est placée près d'elle avec un accordéon, qui était assez harmonieux; le piano faisait l'accompagnement, l'accordéon chantait. Que chantait-il? Un air de *la Favorite*, dont certainement on ignorait les paroles dans la maison des Sœurs de Saint-Paul. Une femme, âgée d'environ trente-cinq ans, est venue ensuite; la figure est pâle, assez distinguée, de traits fins, déparée par deux yeux bleuâtres qui remontent sous la paupière supérieure. Elle a chanté une sorte de fandango qui avait des prétentions à la gaîté et qui devenait d'une tristesse morne en passant sur deux lèvres décolorées qu'attristait un sourire de convention dont le visage ne s'animait pas. La voix est juste, faible et surtout fatiguée. Après chaque couplet, il y a un léger mouvement de la tête, comme pour saluer un public dont on espère les applaudissemens. La pauvre fille est une virtuose déchue. Elle a été traînée de ville en ville; elle a « fait » les bains de mer et les stations thermales; on l'exploitait, elle donnait des concerts dont elle ne touchait point le produit. On l'annonçait sur des affiches, on la tambourinait : « la jeune artiste aveugle !.. le phénomène musical !.. » Quand, à force de chanter les grands airs et de « détailler » la romance, elle eut perdu sa voix, ou peu s'en faut, on l'abandonna dans la nuit de sa misère. La pauvre cigale, qui avait faim et froid, vint frapper de confiance à la maison de Saint-Paul; la porte s'est ouverte et refermée sur elle. Désormais, et pour toujours, la malheureuse est à l'abri; elle tricote, elle chante et regrette peut-être le temps où, sous la chaleur des becs de gaz, elle entendait la foule qui battait des mains lorsqu'elle avait « exécuté son morceau. »

On ne fait pas seulement de la musique, on fait aussi des vers. On m'a présenté la doyenne de l'ouvroir; voilà quarante ans qu'elle y tricote; elle avait sept ans lorsqu'elle y est entrée. Elle est lourde, contrefaite, de chair molle, avec deux gros yeux toujours immobiles et dont la cornée transparente est devenue opaque. Nous avons causé ensemble, et quand je lui ai accordé huit jours pour trouver une rime au mot triomphe, elle s'est récriée en déclarant que rien n'était plus facile. Lorsqu'au bout d'une semaine, je suis revenu visiter la maison, j'avais oublié cet incident; mais on s'en souvenait dans l'ouvroir, et, avec quelque malice, on me remit le quatrain que voici :

De faire un vers avec triomphe
Il n'est rien là d'embarrassant ;
J'appellerai mon chien Sysiomphe
Au lieu de le nommer Charmant.

Je ne contestai point et je m'avouai vaincu. Tout l'ouvroir éclata de rire, et je reconnus combien il fallait peu de chose pour amuser des infirmes qui, par cela même qu'ils sont incomplets, restent toujours enfans par certains côtés.

Une sœur voyante et une sœur aveugle président aux travaux de l'ouvroir et le surveillent. Un seul genre d'ouvrage : le tricot. L'action de tricoter semble être devenue machinale; on tricote sans y penser, comme on respire sans s'en apercevoir. Quatre jeunes filles ont chanté un quatuor composé, je crois, par l'une d'elles; elles ont tricoté sans s'interrompre; la sœur aveugle s'était rapprochée, indiquait la mesure par des mouvemens de tête et tricotait; toutes les ouvrières, tournées vers les chanteuses, écoutaient et tricotaient. Elles vont au jardin, elles vont au réfectoire, elles gravissent les escaliers sans suspendre le jeu des aiguilles; partout et toujours elles tricotent. Ce sont les sœurs aveugles qui enseignent le tricot; il leur faut six semaines au plus pour former une tricoteuse émérite, rompue aux finesses du métier, aux mystères de la laine, au grain d'orge pour les bottons, au point de diamant, au point de nasse pour les châles, au point de marguerite pour les bordures de fantaisie, au point à côte pour les chaussettes, au point de gerbe pour les jupons. On a beau tricoter sans trêve, on gagne peu d'argent à cette besogne; on peut dire, en langage d'économiste, que le tricot n'est point rémunérateur. L'entrepreneur fournit la laine et paie la façon. Pour une paire de bottines (0m,20 de hauteur) montant jusqu'à la naissance du mollet d'un enfant de dix-huit mois à deux ans : 0 fr. 15. Il faut quatre heures au moins à une tricoteuse habile pour en terminer le tricot; mais l'ouvrage n'est pas achevé, car une voyante doit faire le point de crochet, attacher les boutons, former les boutonnières, coudre la bordure et disposer les houppettes de laine ou de nompareille qui figurent ornement. Aussi, malgré l'assiduité au travail, malgré l'habitude prise de tricoter même pendant les heures de repos, l'ouvroir rapporte à la maison 1,200, 1,300 francs par année au plus. C'est là la véritable malédiction qui pèse sur l'aveugle, surtout sur la femme aveugle : isolée, elle ne peut gagner sa vie; c'est tout au plus si elle y arrive par l'association; on peut affirmer que, sans les Sœurs de Saint-Paul, toutes celles que j'ai vues dans la maison de la rue d'Enfer mourraient de faim.

Parmi les aveugles libres et pauvres, on en cite deux qui, par suite de circonstances exceptionnellement favorables de famille leur permettant d'avoir un débouché certain, parviennent à pourvoir à leurs besoins en gagnant 2 fr. 50 ou 3 francs par jour. Le fait est tellement rare que, dans le monde des aveugles, on connaît et on cite ces deux personnes privilégiées : l'une est Mlle Blanche B.., d'Elbeuf; l'autre est Mlle Marie M..., habitant au Perray, en Seine-et-Oise.

On a fait ce que l'on a pu pour munir la femme aveugle d'un outil qui lui permît de vivre, ou du moins de subsister, à l'aide de son métier; on n'a pas réussi. L'infirmité est trop pesante; elle paralyse les énergies les mieux forgées. Il est un métier qui semble spécialement fait pour les aveugles, qui s'apprend avec rapidité et n'exige qu'une somme d'attention modérée, c'est celui de fabricant de filets pour la pêche et pour la chasse; l'outillage est peu coûteux : un moule, une navette, une pelote de fil. Métier commode, métier propret; beaucoup d'aveugles le pratiquent, et, parmi eux, il y a des maîtres. Or les mille mailles sont payées 0 fr. 08; une journée de travail, sans reprendre haleine, peut produire 0 fr. 80; c'est le maximum. Si réservée que soit une femme dans sa nourriture, dans ses vêtemens, dans son logis, — je ne parle pas du chauffage, — il lui est impossible de vivre avec cette somme dérisoire. On s'est ingénié à enseigner aux aveugles des métiers qui exigent une grande adresse et une habileté consommée; quelque perfectionné que soit le tact, il ne remplace jamais la vue; c'est ce que n'ont point reconnu bien des gens qui ont peut-être cherché à se faire valoir par les aveugles plutôt qu'à leur mettre un gagne-pain aux doigts. On a voulu leur apprendre à tourner, et on y est parvenu; mais quelle lenteur dans la manœuvre du tour! quel tâtonnement perpétuel! quelles irrégularités! On a obtenu ainsi plutôt des objets de curiosité que des objets usuels, d'un débit assuré, par conséquent fournissant le pain quotidien. On prouvait ainsi qu'un aveugle surveillé, conseillé, « chambré » était capable d'un tour de force propre à étonner les badauds; mais on ne démontrait pas que l'aveugle pût en retirer une rémunération suffisante. C'est l'aveugle, l'aveugle seul qu'il faut avoir en vue, c'est pour lui qu'il faut travailler et non pour « la galerie » qui s'extasie, bat des mains, s'en va et n'y pense plus. Le métier que l'on enseigne aux aveugles ne sera jamais assez facile; le procédé doit en être simple et l'outillage peu compliqué; à cet égard, le tricot est irréprochable, et autant que je puis parler de choses que j'ignore, j'ai vu dans l'ouvroir de la rue d'Enfer des gilets, des jupes, des fichus, des bottons qui m'ont paru des chefs-

d'œuvre. Les Sœurs de Saint-Paul, dont la pauvreté est grande, dont le bienfait est incessant, tirent-elles de l'habileté de leurs ouvrières le parti que des personnes plus avisées et surtout plus intéressées en pourraient tirer? Je ne sais, mais je ne le crois pas. J'imagine que l'ouvroir pourrait répondre plus fructueusement aux exigences de la maison où la cécité est choyée et réconfortée. Les temps agressifs que nous traversons y sont pour quelque chose. On se sent soupçonné, épié, dénoncé. La paix de la conscience, la certitude des services que l'on rend ne sont qu'une satisfaction intime et n'ont jamais protégé nul être de bien contre la sottise et le mauvais vouloir. On se fait humble, on cherche à être oublié, on craint d'être remarqué si l'on se montre au grand jour, hors de la retraite où l'on vit renfermé. On a peur que, comme aux heures néfastes du mois de mai 1871, on ne vienne dire : « Allons, les nonnes, il faut déguerpir! » On vit de privations, sinon de misère, et l'on s'estime heureux si l'on a évité les regards de l'ignorance infatuée d'elle-même. On sait, en outre, que l'ouvrière de Paris pousse des cris de détresse lorsqu'elle est atteinte par un de ces inévitables chômages que provoque la politique, la réserve des capitaux ou l'encombrement des magasins. Elle s'exclame, et ne comprenant, ne pouvant rien comprendre aux événemens dont elle souffre, elle ne ménage point les accusations : « C'est la main-d'œuvre à prix réduit des prisons, des maisons centrales et des couvens qui nous ruine. » Il ne manque pas de bonnes gens pour le croire, et les communautés religieuses savent alors que l'on regarde de leur côté avec colère. Pendant la commune, ces objurgations furent écoutées; on supprima le travail dans les prisons de Paris. A Sainte-Pélagie, il fallut distribuer de l'ouvrage aux détenus, qui s'ennuyaient trop.

Lorsque le mauvais vent qui souffle et qui a déjà déraciné les emblèmes de la foi sans ébranler la foi elle-même, se sera épuisé à tourbillonner dans le vide, les Sœurs de Saint-Paul pourront donner à leur ouvroir le développement qu'il comporte, et ce sera tant mieux pour les aveugles, que l'on recevra en plus grand nombre et auxquelles on ne sera plus obligé de mesurer la place. En attendant, on agit sagement d'accepter un gain modeste, beaucoup trop modeste, et qui est plutôt le prétexte que le motif du travail. Il est indispensable que l'aveugle se croie utile et, s'il se peut, qu'il le soit. La satisfaction de l'habileté acquise soutient le courage et excite l'émulation des pauvres filles que j'ai vues, qui sont aveugles, comme saint Paul l'a été et pour lesquelles Ananias ne viendra jamais. Se figure-t-on ce que serait l'existence mentale de ces malheureuses si elles restaient inoccupées dans la double nuit de la

cécité et de l'oisiveté? que deviendraient-elles, et comment pourrait-on apaiser les tempêtes de leur imagination? Le travail les distrait, la règle les discipline, elles ont coutume de faire tous les jours les mêmes choses, aux mêmes heures, leur vie s'écoule dans une régularité qui l'abrège et la rend possible. « Si j'avais encore la folie de croire au bonheur, a dit Chateaubriand, je le chercherais dans l'habitude. » L'uniformité du travail est jusqu'à un certain point un lien de plus entre toutes ces infortunées. Il me semble que l'expérience a éliminé successivement tous les métiers autour desquels on avait tâtonné, et que l'on s'est concentré sur le tricot; on y excelle et l'on y mérite quelque célébrité. Dans la maison, la musique est enseignée et, je l'ai dit, étudiée avec passion, mais j'y vois plutôt un art d'agrément qu'un gagne-pain. Un homme peut faire sa partie dans un orchestre de bal ou de théâtre, être professeur, organiste, accordeur de pianos; plus d'un sujet remarquable est sorti de l'Institut des jeunes aveugles; mais une femme, que peut-elle faire? Donner des leçons dans le parloir de la communauté? Oui, certes; mais qui viendra les lui demander, rue d'Enfer, au-delà de l'Observatoire, à l'une des extrémités de Paris? Elle n'est pas cloîtrée dans la maison des Sœurs de Saint-Paul, mais encore ne peut-on la lâcher toute seule dans les rues pour courir le cachet, à l'aventure. Si l'on veut la faire accompagner, ce qui ne serait que correct, il faut tout de suite doubler le nombre des sœurs voyantes ou réduire la communauté à n'être gouvernée que par des sœurs aveugles; c'est impraticable. Faisons de la musique pour satisfaire l'âme et pénétrer dans les clartés de l'harmonie, mais tricotons, mes sœurs; c'est le plus sûr moyen d'associer vos filles aveugles à votre œuvre de bienfaisance et de compassion.

III. — LES CLASSES; L'IMPRIMERIE.

En sortant de l'ouvroir, on pénètre dans les classes, qui sont au nombre de trois et portent des noms correspondant à l'âge des enfans; les moyennes, les petites, les toutes petites. Là aussi, comme dans l'atelier, tout le monde est aveugle, là aussi, entre les leçons et les récréations, on tricote, pour mieux dire, on apprend à tricoter. Je retrouve les méthodes d'enseignement, d'écriture, de lecture que j'ai déjà vues fonctionner à l'Institut des jeunes aveugles et dont j'ai parlé autrefois (1). Les instrumens de précision de l'écriture « nocturne » sont toujours le poinçon, la tablette et la

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1873, l'*Institution des jeunes aveugles*.

grille inventés par Louis Braille, qui a été quelque peu savantasse, en nommant son système, — son admirable système, — l'anaglyptographie et la diaphigraphie. Ce système peut suffire à tous les besoins intellectuels de l'aveugle, mais ne lui permet pas d'entrer en communication avec les voyans qui ne se le sont pas approprié. On sait en quoi il consiste; chaque lettre de l'alphabet, chaque chiffre, chaque signe de ponctuation forme en relief un nombre de points déterminés. L'aveugle lit en passant l'extrémité de ses doigts sur la saillie des points et lit avec autant de rapidité qu'un voyant instruit qui a sous les yeux un volume bien imprimé. Souvent j'ai vu un aveugle suivre de la main gauche les lignes d'un livre « nocturne » qu'il reproduisait de la main droite sur l'appareil de Braille. Dans la classe des moyennes, la religieuse aveugle, — qui serait charmante sans ses yeux blancs, — écrivait de la sorte. La supérieure lui dit : « Que faites-vous là, ma sœur ? » Elle répondit : « Ma mère, je me dicte un livre de piété. »

Un aveugle, nommé Foucaut, voulut mettre ses compagnons d'infortune en relations écrites avec les voyans et il imagina un instrument très ingénieux composé de dix poinçons émoussés, écartés au sommet, très rapprochés à la base, contenus dans un triangle de fer et munis d'un ressort à boudin. L'instrument est monté sur une règle dont les deux extrémités s'engagent dans la rainure du cadre dont l'aveugle est forcé de se servir pour maintenir son papier et empêcher sa main de dévier. L'appareil glisse sur la règle fendue de gauche à droite dans le sens de l'écriture, et la règle glisse de haut en bas dans le sens des lignes La base des six poinçons juxtaposés porte sur une feuille de papier plombaginé, dont la face noircie est appliquée sur une feuille de papier blanc. L'aveugle frappe la tête du poinçon qui s'abaisse et trace un point noir; on obtient ainsi l'écriture romaine, chaque lettre est composée de plusieurs points; dans le mot « honorer » j'en ai compté jusqu'à cinquante-huit. Les aveugles habiles écrivent de la sorte avec une sûreté et une rapidité extraordinaires, et l'instrument leur est précieux lorsqu'il s'agit de correspondre avec les voyans; mais l'écriture ainsi obtenue, très nette et qui ressemble à un modèle de tapisserie au très petit point, offre un inconvénient grave, l'aveugle ne peut la lire; la saillie produite par la frappe du poinçon, — du piston, comme l'on dit à la maison de Saint-Paul, — est trop faible pour être perceptible au tact même le plus délicat; en outre, elle présente la lettre à l'envers. Le problème restait donc toujours le même : Comment doter l'aveugle d'une écriture lisible à la fois pour lui et pour les voyans? Un homme de bien a cherché à résoudre ce problème, et je crois qu'il l'a résolu.

M. le comte de Jay de Beaufort, dont les organes de la vision sont irréprochables, a inventé un système extrêmement simple, comme tout ce qui doit être approprié à l'infirmité, et dont la pratique m'a semblé facile. Laissant de côté l'écriture nocturne de Braille et l'écriture voyante de Foucaut, rejetant la romaine dont les lettres rectangulaires sont lentes à former, négligeant l'écriture anglaise dont certaines lettres, les *m*, les *n*, les *u*, ont trop de similitude et peuvent être confondues, surtout au toucher, il a adopté une sorte de bâtarde lourde qui ressemble à la ronde. Il enseigne à écrire à l'envers comme font les lithographes et les graveurs; avec un peu de temps, d'attention et d'adresse, on est passé maître en ce genre d'écriture. Une feuille de papier à la fois résistante et molle est placée sur un cadre contenant une tablette creusée horizontalement de sillons larges et plats déterminant la rectitude de la ligne et la hauteur des lettres. Cette tablette est recouverte d'un drap léger qui permet au papier de s'infléchir sous l'action d'un poinçon obtus, sans cependant être crevé. Ces indications suffisent à expliquer le mode de procéder : à l'aide du poinçon, du stylet, — d'où le nom de stylographie appliqué à cette méthode, — on trace des lettres à l'envers; on détache la page, on la retourne; les lettres apparaissent en saillie, reconnaissables aux yeux des voyans, reconnaissables au toucher des aveugles. Désormais la communication est établie entre les uns et les autres. Les aveugles apprécient singulièrement ce système, qui est supérieur à tous ceux que l'on a imaginés pour eux, car seul il leur met en main un moyen de correspondance assuré avec les voyans. M. le comte de Jay de Beaufort donne bénévolement des leçons à l'Institut des jeunes aveugles et forme, parmi les Sœurs de Saint-Paul, des professeurs qui, à leur tour, transmettent la science nouvelle à leurs petites élèves. J'ai vu les religieuses écrire et lire rapidement de la sorte; les jeunes filles sont moins habiles; elles ânonnent ou plutôt elles tâtonnent et ne parviennent pas toujours, au premier tact, à déchiffrer une phrase. Elles sont exactement comme un enfant qui commence à épeler ses lettres et ne sait pas encore en former un mot. Tout apprentissage est long et l'infirmité n'est point pour l'abréger. La stylographie rendra d'inappréciables services aux aveugles et brisera en partie la barrière qui les sépare du reste de l'humanité.

Toutes les élèves que j'ai vues dans les classes ne sont point encore assez développées pour être mises à l'étude du système Beaufort; les plus grandes, seules, commencent à s'en servir. L'enseignement qui est distribué là ressemble à celui de toutes les écoles primaires : la lecture, l'écriture, le calcul, l'histoire, la géographie; on néglige la couture, qui est trop difficile; la brode-

rie, qui est impossible, et dès qu'une enfant est apte à former des mailles, on lui met le tricot en mains. On leur fait faire très souvent des compositions (ce que le langage pédagogique appelle un style), pour leur apprendre à débrouiller leurs pensées, à les développer et à les rendre avec quelque précision, ce qui est parfois malaisé aux voyans et doit être souvent pénible aux aveugles. J'ai voulu me rendre compte du degré « d'avancement » de la classe des moyennes, où je voyais des fillettes de quatorze à seize ans, et je fis prier les trois « plus fortes » de faire une narration sur un sujet donné : une promenade à la campagne. Le sujet n'était intéressant que parce qu'il devait être traité par des aveugles et que j'espérais y saisir quelques expressions faisant connaître les sensations spéciales qu'elles éprouvent. Point; leur instruction est faite par des voyantes, dont elles emploient le langage sans même le modifier selon les exigences de leur infirmité. Les trois « copies, » semblables au fond, peu différentes dans la forme, racontaient une journée de congé passée aux environs de Paris sous la surveillance des Sœurs de Saint-Paul : « C'était par une belle matinée de printemps... C'était par une belle matinée du mois de mai. » On voit le ton général, il ne varie pas ; mais j'ai haussé les épaules avec impatience en lisant : « Quel spectacle charmant s'offre à tous les regards ! Quel merveilleux tableau ! » O rhétorique ! quelle est donc ta puissance ! Cela me fit souvenir que, dans une composition analogue faite par des sourds-muets, on célébrait « la symphonie du chant des oiseaux et le murmure harmonieux des sources cristallines. » Dans le désir de s'approprier des sensations qu'ils ignorent, ces malheureux s'évertuent à reproduire un langage qu'ils ne comprennent pas et fatiguent l'observation la plus attentive.

Cela est remarquable surtout lorsque l'aveugle raconte les rêves de son sommeil. J'avais été frappé de ce fait lorsque j'étudiais l'Institut des jeunes aveugles ; les enfans, les jeunes gens que j'interrogeais me parlaient avec complaisance de ce qu'ils avaient « vu » dans leurs songes ; j'en étais resté dérouté et ne savais trop si le rêve de l'aveugle n'était point semblable au rêve du voyant. L'aveugle qui a vu au-delà de l'âge de raison conserve pendant longtemps des rêves voyans, comme si les images « emmagasinées » se reproduisaient aux heures de la nuit; peu à peu ces images s'affaiblissent, deviennent sombres, confuses et finissent par disparaître au bout de quinze ou vingt ans de cécité. Quant à l'aveugle-né, il rêve noir. Je m'en suis assuré à la maison de Saint-Paul ; j'ai longuement et successivement causé avec trois sœurs aveugles, très intelligentes, qui m'ont expliqué que tous les phénomènes de leurs rêves étaient empruntés à l'ouïe, au toucher et ne recevaient rien de la vision.

Une d'elles, qui a vu jusqu'à l'âge de cinq ans, m'a dit que parfois les bruits de ses songes se produisaient au milieu d'une très faible clarté, d'une clarté crépusculaire presque semblable à la nuit. Les voyans reconnaissent qu'ils s'endorment en percevant des images mobiles, le plus souvent colorées, comme si la rétine avait conservé quelque impression de la lumière des lampes ou de celle du jour; les aveugles entendent des bruits confus, des sonorités aériennes qui ne rappellent ni la voix humaine, ni le chant des instrumens de musique; leur rêve fait du bruit, leur rêve les touche, mais ne leur apparaît pas. Une religieuse m'a dit que, parfois, au moment de s'endormir, elle avait des pointes de feu dans les yeux, mais il ne m'a pas été possible de définir si elle voyait réellement des étincelles, ou si elle éprouvait simplement une sensation de chaleur sous la paupière, car, je le répète, dans le langage des aveugles, le mot voir a toute sorte de significations que nous ne lui attribuons pas (1). C'est ainsi que la même sœur me disait : « Lorsque j'entre dans une chambre, je vois tout de suite que l'on a retiré un des rideaux de vitrage. » Ce fait peut sembler extraordinaire, il n'en est pas moins exact. Je me récriai : « Mais comment, à quoi pouvez-vous reconnaître qu'un rideau de vitrage a été enlevé? » Elle répondit : « Je ne sais, cela est moins plein. »

C'est sur le front et autour des yeux que se produit cette impression dont la délicatesse est pour nous mystérieuse; on dirait que la vue est remplacée à son siège même par une sensibilité de tact qui peut, jusqu'à un certain point, y suppléer. Une religieuse aveugle traverse les couloirs, entre dans les différentes pièces de la maison, circule à travers les tables, se promène dans le jardin, au milieu des arbres, sans jamais se heurter; si l'on rabat devant ses yeux le voile d'étamine replié sur sa tête, elle ne sait plus où elle va; elle étend les bras, s'arrête, cherche sa route, ne la trouve pas et butte dans tous les obstacles. Pour aveugler un aveugle, il suffit de lui mettre un bandeau sur les yeux; et, en disant cela, je parle de l'aveugle qui est enveloppé de ténèbres complètes, de l'aveugle dont la rétine est détruite, le cristallin anéanti, le nerf optique paralysé, et non point de l'aveugle qui, semblable au voyant fermant les yeux, conserve encore un reste de vision à l'aide duquel il distingue le jour de la nuit. Aussi ne faut-il pas être trop surpris lorsque l'on voit des petites filles aveugles jouer à cache-cache et même au colin-maillard. Lorsqu'elles courent et se poursuivent dans le jardin, il est presque sans exemple qu'elles n'évitent pas les

(1) Une aveugle, que j'avais priée d'écrire une phrase à l'aide de l'appareil Foucaut, écrivit : « Je suis bien heureuse de vous *voir*. »

arbres; à la gymnastique, on ne peut les voir sans trembler, elles galopent, avec une adresse de singe, sur la poutre transversale, et, dans les exercices les plus violens, conservent un équilibre dont peu de voyans seraient capables. Elles sont vingt ou vingt-cinq, jouant, gambadant, mêlées les unes aux autres. Il leur suffit de frôler de la main le vêtement d'une de leurs compagnes ou d'une des religieuses pour la reconnaître et la nommer. La supérieure, accompagnée de l'assistante, pénètre dans la classe sans dire un mot : une petite fille se jette à bas de son banc, glisse sous la table, marche droit à la supérieure, lui saisit la main et dit : « Ah! voilà notre mère! » A quoi l'a-t-elle reconnue? Au pas, au froufrou de sa robe? Je ne sais, mais elle ne l'a confondue avec aucune autre; ce qui le prouve, c'est qu'elle a dit : « ma mère; » dans la maison, ce nom n'est attribué qu'à la supérieure; toutes les autres religieuses sont appelées « ma tante » par les enfans.

Dans la classe des toutes petites, le spectacle est navrant, et l'on se révolte contre les injustices de la matière. Est ce qu'il y a des dynasties d'aveugles? J'aperçois une fillette à peau brune, dont les paupières à fleur de pommettes sont relevées vers les tempes. Elle arrive d'Algérie; ses deux frères, son père, son grand-père, sa mère, sont, comme elle, aveuglés par l'amaurose. Une autre incline et redresse la tête, agite sa main droite sans arrêter; comme la pulsation régulière du pouls, les mouvemens se manifestent à temps égaux; si on les comptait à l'aide d'une montre à galopeuse, on reconnaîtrait qu'ils se reproduisent en nombre pareil au cours de chaque minute; c'est une choréique. La danse de Saint-Guy ne lui laisse pas de repos. A la maison de Saint-Paul, comme à l'infirmerie des scrofuleux de Saint-Jean-de-Dieu, on livre bataille aux familles qui veulent reprendre leur enfant infirme pour l'asseoir au coin d'un pont et s'en faire « un revenu. » Malgré le règlement qui interdit de recevoir les aveugles n'ayant pas atteint l'âge de quatre ans, la supérieure n'a point hésité à admettre une pauvre petite créature de deux ans, frappée d'une cécité complète résultant sans doute d'une ophtalmie purulente contractée à l'heure même de la naissance. Sa mère est morte, elle a un frère épileptique; son père est un ivrogne que le travail n'attire pas et que l'absinthe abrutit. Depuis trois années que les Sœurs de Saint-Paul ont adopté cette enfant, la lutte contre le père est incessante. Il veut emmener sa fille : au long des rues et tendant la main, elle lui ramasserait de quoi boire. On résiste, il dit : « La loi est pour moi. » Il a raison, la loi est pour lui et protège la puissance paternelle, dont l'infamie même n'entraîne pas la déchéance. Cette pauvre petite est très touchante à voir : dès qu'elle sent que la supérieure

est là, elle s'en approche, se colle à sa robe comme si elle cherchait protection contre un danger, et fait si bien qu'elle finit par s'installer dans ses bras. De temps en temps, quand il a trop bu ou qu'il n'a plus de quoi boire, le père vient faire une algarade : on l'apaise avec de bonnes paroles ; on lui parle de Dieu, ce qui l'égaie ; on lui fait comprendre que sa fille ne lui coûte rien, pas même un remercîment, ce qui lui plaît, et l'on s'en débarrasse comme l'on peut. Jusqu'à présent, on a réussi à sauver sa fille, mais on n'est point rassuré sur l'avenir de la pauvre enfant, dont le père, tôt ou tard, fera « un moyen d'existence. »

Il n'y a pas eu que des enfans pauvres dans cette maison bénie ; des jeunes filles de bonne naissance sont venues y demander l'instruction spéciale dont l'aveugle a besoin pour pénétrer les choses de l'esprit et éclairer son intelligence. Celles-là n'ont point été mêlées aux fillettes de l'école ; elles ont été soignées à part, dans une sorte de pensionnat que l'on improvisait pour elles ; on les y instruisait, on les y formait aux habitudes du monde où elles étaient appelées à vivre. Je connais une de ces infortunées qui a gardé pour les Sœurs de Saint-Paul une gratitude passionnée. Aujourd'hui qu'elle est âgée de vingt-quatre ans, elle va souvent voir celles qu'elle appelle toujours « mes tantes, » qui ont secouru sa jeunesse et qui, à force de patience, à force de tendresse, ont neutralisé la double nuit qui pèse sur elle. Cet exemple est à citer et démontre que rien n'est impossible aux cœurs fervens qui veulent le bien. La jeune fille dont je parle est particulièrement intéressante pour les lettrés, car elle est de famille littéraire. Mes contemporains ont eu son aïeul pour professeur au collège Henri IV ; son père, avant de se vouer à l'enseignement, publia le poème de *l'Amour et Psyché* et fit jouer à l'Odéon *le Docteur amoureux*, pastiche de Molière qui dérouta plus d'un critique. J'hésite à la nommer : pourquoi ? Le mal incurable serait-il un crime ? est-elle donc coupable de son malheur ? Elle s'appelle Bertha de Calonne. Elle a grandi comme les autres enfans, joyeuse, voyante, admirant les lacs de Suisse près desquels elle vivait, souffreteuse parfois, mais sans maladie grave qui pût inquiéter ceux dont elle était l'orgueil et la joie. A l'âge de quatorze ans, elle perdit la vue et, — ceci est atroce, — elle devint sourde. Si les lèvres ne sont point placées à l'orifice même de son oreille, elle ne perçoit qu'un bruit indistinct, une voix confuse qui murmure et ne parle pas. Vue éteinte, ouïe atrophiée, double misère, double obstacle. Les Sœurs de Saint-Paul ne se sont point découragées ; au contraire ; en présence d'une telle infortune, elles ont redoublé de zèle. Les cruautés de la nature semblaient les mettre au défi, elles ont vaincu la nature, elles ont

ouvert la pauvre enfant fermée, elles ont fertilisé ce sol qui paraissait à jamais stérile. On dirait qu'elles se sont efforcées jusqu'au miracle, car, à cette jeune fille qui ne voyait plus, qui n'entendait presque pas, elles ont enseigné la musique. Je me hâte de dire qu'elles étaient aidées par une intelligence exceptionnelle; on pourrait croire que les sensations anéanties pour toujours se sont résorbées en facultés fécondes où l'esprit, l'imagination, la compréhension trouvent une vigueur peu commune. La volonté d'échapper à l'obscurité de deux infirmités combinées engendrait un besoin de savoir que rien ne parvenait à satisfaire. Semblable aux petits enfans qui écoutent un conte, à tout ce qu'on lui apprenait elle disait : « Encore ! encore ! » A cette heure où l'instruction est terminée pour elle, rien n'apaise cette ardeur de connaître. L'oreille appliquée aux lèvres maternelles, tout le jour, elle entend lire sans se lasser. Son activité cérébrale est extrême ; pour elle nul idéal n'est assez élevé, nulle conception n'est assez haute ; volontiers elle pousserait le cri de Michelet : « Des ailes ! des ailes ! » Dans les sphères lumineuses où plane son esprit, échappe-t-elle à ses propres ténèbres ? Je voudrais le croire et n'ose l'affirmer, car elle aime le sommeil, qui lui rapporte dans les songes le souvenir visible de sa vie d'autrefois. Comme les aveugles qui ont vu pendant longtemps, elle a conservé des rêves voyans qui lui sont chers; elle l'a dit; elle a fait mieux que de le dire, elle l'a chanté en strophes qu'il convient de répéter :

Quand le sommeil béni me ramène le rêve,
Ce que mes yeux ont vu jadis, je le revois;
Lorsque la nuit se fait, c'est mon jour qui se lève,
Et c'est mon tour de vivre alors comme autrefois.

Au lointain du passé le présent qui se mêle
Laisse dans ma pensée une confusion;
C'est une double vie, étrangement réelle,
C'est une régulière et chère vision.

Êtres mal définis, choses que je devine,
Tout cesse d'être vague et vient se dévoiler;
C'est la lumière! C'est la nature divine!
Ce sont des traits chéris que je peux contempler.

Et quand je me réveille encor toute ravie,
Et que je me retrouve en mon obscurité,
Je doute et je confonds le rêve avec la vie.
Mon cauchemar commence à la réalité!

Je n'ai pu lire ces vers sans émotion, car le sentiment qu'ils expriment est d'une poignante sincérité. Est-ce que l'on ne crève pas les yeux aux rossignols pour rendre leur chant plus harmonieux?

J'ai voulu visiter l'infirmerie, qui est dans une demi-obscurité plaisante : les lits étaient vides, nulle malade n'y souffrait. Elle est installée, dit-on, dans l'ancienne chambre à coucher de Mme de Chateaubriand, chambre bien restreinte pour la femme d'un chevalier de la Toison d'or, d'un ancien ministre des affaires étrangères, pair de France, ambassadeur à Rome et auteur d'une révolution littéraire dont profitent encore ceux qui le dénigrent aujourd'hui. Malgré les *Mémoires d'outre tombe*, malgré le livre plus que discutable de Sainte-Beuve, l'histoire de ce grand esprit et de l'influence qu'il exerça sur son temps est encore à faire. Il y a là de quoi tenter un homme de bonne foi, instruit et généreux. Les filles aveugles qui vaguent à travers son ancienne demeure, ne se doutent guère qu'il a existé, et nulle d'entre elles sans doute n'a entendu parler du *Génie du christianisme*, que l'on ferait bien de leur lire. Celles qui tricotent dans l'ouvroir seraient singulièrement délassées et soulevées si, pendant les longues heures du travail, on leur lisait quelques-unes de ces œuvres sereines où l'âme trouve à la fois un point d'appui et l'éclosion d'idées nouvelles. Les livres nocturnes spécialement imprimés pour les aveugles sont rares, très rares. Lorsqu'en 1873, j'ai parcouru la bibliothèque de l'Institut des jeunes aveugles, j'ai été douloureusement affecté de sa pénurie; j'y ai compté quelques livres d'enseignement, des cahiers de musique, mais je n'y ai rien vu qui pût donner pâture aux besoins de l'imagination. Il en est de même à la maison de Saint-Paul, qui pourtant possède une imprimerie et qui imprime elle-même les volumes qu'elle distribue à ses élèves.

L'imprimerie n'est point grande, mais elle est suffisante, très claire, comme si des voyans devaient y travailler et cependant les typographes sont quatre sœurs aveugles qui lèvent la lettre, manient le compositeur et font mouvoir la presse avec l'aplomb d'un vieux « pressier. » Pas d'encre dans le système Braille, qui procède par pointes saillantes gaufrant un papier épais, par conséquent une extrême propreté. Il me semble que la maison de Saint-Paul pourrait facilement devenir l'atelier typographique des aveugles et fournir à ces malheureux les livres qu'ils recherchent et qu'ils ne trouvent pas. L'aveugle ne connaît guère que les ouvrages dont il écoute la lecture; les autres, ceux que l'on a imprimés pour lui, sont en nombre tellement restreint et d'un choix si réservé, qu'il les a promptement épuisés ou qu'il les rejette, car ils ne lui apprennent plus rien, dès que son instruction est terminée. Il y a là non-

seulement une source de gain dont les élèves de la communauté profiteraient, mais il y a un service moral à rendre aux aveugles qui est pour tenter le zèle des femmes dévouées à la cécité.

Déjà c'est à l'imprimerie Saint-Paul que l'on compose et que l'on tire *le Louis Braille*, journal en écriture nocturne, expressément fait pour les aveugles par un aveugle. M. Maurice de la Sizeranne, qui a perdu la vue aux premières années de son enfance, qui a traversé l'Institut du boulevard des Invalides, qui est jeune, intelligent, très ardent à la cause des aveugles, qu'il connaît mieux que nul autre, a compris qu'il fallait leur donner la nourriture intellectuelle à laquelle toute créature humaine a droit. Il a fondé *le Louis Braille*, qu'il dirige et rédige seul, ou peu s'en faut. C'est un recueil mensuel divisé en deux parties auxquelles on peut s'abonner isolément. La première est relative à la vie pratique des aveugles; la seconde, se rapportant à leur vie intellectuelle, contient un supplément littéraire, scientifique et musical. Cela forme un gros cahier de vingt-quatre pages d'impression pointée qui représente environ une feuille (seize pages) de la *Revue des Deux Mondes*. C'est un bienfait pour les aveugles, qui peuvent ainsi entrer directement en communication avec le monde extérieur et participer à ses découvertes. M. Maurice de Sizeranne ne s'en est pas tenu là, et il a fondé un autre recueil qu'il a nommé *le Valentin Haüy*, en mémoire du grand homme de bien qui le premier s'est consacré à la cécité indigente. Ce journal est imprimé en caractères ordinaires, il s'adresse aux voyans, explique les besoins des aveugles, y intéresse, et cherche ce qui peut apporter un soulagement, une atténuation à leur infirmité.

L'exemple est donné; espérons qu'il ne restera pas stérile et que peu à peu on va imprimer en caractères nocturnes une bibliothèque pour les aveugles, qui, à l'heure qu'il est, n'ont même pas encore de dictionnaire à leur usage. En ceci la maison de Saint-Paul peut prendre une initiative qui serait féconde : il lui est facile d'imiter la société fonctionnant à Londres pour la diffusion du système Braille et où plus d'un typographe aveugle trouve à gagner sa vie (1). Si à un atelier typographique elle joignait un atelier de copie pour la musique nocturne, nul doute qu'elle n'en retirât de sérieux avantages. Il y aurait un péril cependant et je me hâte de le signaler. L'idée religieuse ne devrait pas déterminer exclusivement le choix des volumes à imprimer. Dieu me garde de repousser les livres de piété! mais il en faudrait d'autres, beaucoup d'autres, car

(1) British and foreign Blind Association for promoting the education and employment of the blind.

si l'on ne peut ouvrir les yeux de l'aveugle, il convient de lui ouvrir les horizons de l'esprit. Je voudrais lui mettre en main les voyages, l'histoire, les œuvres d'imagination, les contes, fût-ce ceux de Mme d'Aulnoy, *les Mille et une Nuits*, en un mot, tout ce qui l'arrache à son milieu et le transporte dans le monde du rêve, dans le monde idéal, où il trouvera l'oubli momentané de sa lamentable existence. Lorsqu'à l'Institut des jeunes aveugles, on lisait *les Aventures du capitaine Hatteras*, les enfans étaient haletans d'émotion; pendant quelque temps du moins, ils échappaient à eux-mêmes. Les aveugles qui ont entendu lire *Robinson Crusoë* y pensent sans cesse; ils s'en vont au milieu des océans, à travers les îles désertes et trouvent dans leurs rêveries des satisfactions que la vie leur a refusées. Il serait donc bon d'être très large dans la sélection et de se laisser guider plus par les besoins intellectuels de l'aveugle que par la congrégation de l'index.

Dans cette industrie, qu'elle peut, je crois, facilement développer, la maison de Saint-Paul récolterait des ressources qui ne lui seraient point inutiles, car elle est pauvre, très pauvre. Lorsque je l'ai visitée, elle contenait soixante-six aveugles : sur ce nombre, vingt jeunes filles paient une pension de 300 à 400 francs; douze une rétribution de 100 à 200 francs; quatre reçoivent un secours des Quinze-Vingts et huit obtiennent 10 francs par mois des bureaux de bienfaisance ; si à ces sommes nous ajoutons un maximum de 1,300 francs produits par l'ouvroir, nous n'arriverons pas à un total de 12,000 francs. C'est plus que la misère, c'est l'impossibilité matérielle de vivre. Comment faire? On s'adresse à la charité privée. La communauté n'a point de quêteuse et ne peut en avoir; tout son temps est pris par les soins multiples qu'exigent les aveugles. Si elle quitte la maison pour aller à la provende, les infirmes pâtiront et le but même de l'œuvre ne sera plus atteint. Cependant il est nécessaire de frapper de porte en porte et de tendre la main : Pour les pauvres aveugles, s'il vous plaît! Ici, comme partout où il y a du bien à faire, je retrouve la femme parisienne, la femme du monde qui semble s'efforcer d'obtenir le pardon de sa grâce et de sa fortune, que rien ne lasse lorsqu'il s'agit de secourir les malheureux, que rien n'arrête quand la misère l'appelle. A côté de l'OEuvre des Sœurs de Saint-Paul fonctionne une agrégation de femmes charitables qui sollicitent les dons, recueillent les offrandes et attirent des dames sociétaires dont la souscription est de 24 et même de 6 francs par année. Grâce à ce concours, grâce, une fois de plus, à la bienfaisance, les filles aveugles ne sont pas jetées au hasard de la voie publique. J'ai déjà dit cela pour d'autres; qui est-ce qui se répète? Est-ce moi! Non, c'est la charité.

La maison n'est pas florissante, mais elle subsiste ; autant qu'elle le peut, elle fait place aux malheureuses qui viennent dire : Sauvez-moi. La plupart des pensions sont payées par des « bienfaiteurs, » car presque toutes les aveugles que j'ai vues là sont dénuées et ne sauraient où dormir si elles n'étaient accueillies au nom de celui qui fut aveuglé et éclairé sur la route de Damas. Le nombre des aveugles hospitalisées est singulièrement minime, lorsqu'on le compare au nombre de celles qui devraient être reçues dans cette maison construite pour elles et qui est le domaine de la cécité. Il existe en France cinquante mille aveugles ; en admettant que les femmes ne comptent que pour un tiers, il y en a dix-sept mille. Malgré l'Institut des jeunes aveugles, malgré les Quinze-Vingts, malgré certaines maisons religieuses qui en acceptent quelques-unes, le chiffre de celles auxquelles tout asile est fermé et dont la vie n'est qu'une infortune obscure est considérable. La maison de Saint-Paul serait pour celles-là un port assuré contre les naufrages de leur existence infirme ; comment y aborder, comment y saisir le repos si longtemps cherché, la sécurité vainement espérée, le pain de chaque jour si souvent introuvé? C'est à peine si les prodiges d'économie opérés par les sœurs réussissent à nourrir les aveugles et à empêcher la communauté d'observer d'autres jeûnes que ceux de l'église. L'œuvre est très intéressante, elle est unique, elle n'abandonne pas celles qu'elle a adoptées ; la petite fille qui y est entrée bégayant encore peut y mourir centenaire, sans l'avoir jamais quittée, sous la robe à carreaux de l'ouvrière ou sous la robe noire de la religieuse, si, lasse de la cécité de sa matière, elle a voulu pénétrer dans les clartés de la foi. Là, l'hospitalité n'est point décevante, elle n'a ni limite d'âge, ni limite d'infirmité ; quelle que soit la maladie chronique ou transitoire qui frappe l'aveugle, la maison la garde et la soigne, car la maison est à elle et toute la communauté est pour la servir. Anne Bergunion, la fondatrice qu'encouragea le docteur Ratier, que soutint énergiquement l'abbé Juge, doit être satisfaite : malgré des temps mauvais, malgré des jours pervers, son œuvre s'est développée ; elle prospérera, car elle est admirable, et la charité privée a pour devoir de ne s'en éloigner jamais.

MAXIME DU CAMP.

VICTOR COUSIN

ET

SON ŒUVRE PHILOSOPHIQUE

V[1].

L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE. — DERNIÈRE PHILOSOPHIE. — COUSIN LITTÉRATEUR ET ÉCRIVAIN. — CONCLUSION : L'IDÉE ÉCLECTIQUE.

L'histoire de l'enseignement philosophique fondé en 1830 a interrompu notre exposition des travaux de Victor Cousin. Cependant, même au pouvoir après 1830, même sorti du pouvoir après 1852, sa vive intelligence n'est pas restée un seul instant inactive. Il a continué ses études sur l'histoire de la philosophie; il a remanié tous ses ouvrages et refondu sa philosophie dans un sens nouveau; il s'est distrait lui-même et il a charmé le public par des études littéraires et historiques; voilà encore bien des aspects sous lesquels nous avons à le considérer avant d'en finir et de porter sur sa philosophie un jugement d'ensemble. Telles seront les différentes parties de ce dernier travail.

I.

Un des mérites les moins contestables et les moins contestés de Victor Cousin est d'avoir été en France le créateur et l'organisateur

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier, du 1er et du 15 février.

de l'histoire de la philosophie. Au XVIIIe siècle, le très faible essai de Deslandes, les articles de Diderot dans l'*Encyclopédie*, la plupart du temps traduits de Brucker ou extraits de Bayle, sont plutôt le témoignage d'un besoin non satisfait qu'une ébauche même de la science à créer. Seul, le livre distingué de M. de Gérando sur l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie* peut être considéré comme une première initiation à cette science. Ce livre, malgré ses lacunes et malgré l'esprit un peu étroit qui l'inspire, n'en était pas moins, avant Cousin, le seul où l'on pût apprendre quelque chose sur le passé et sur le présent de la philosophie. Mais il n'avait eu aucune influence. C'est donc véritablement Cousin qui, avec son esprit d'entreprise et sa flamme communicatrice, a créé parmi nous une grande école d'histoire de la philosophie. Il est assez étrange qu'au lieu de lui en savoir gré on lui en ait fait une sorte d'objection et de reproche, comme si, d'ailleurs, il n'eût pas fait autre chose; mais même, sur ce terrain, on s'étonnera de voir si peu estimée une œuvre aussi considérable. Eh quoi! tout le monde répète que le caractère propre, le génie de notre siècle, c'est l'histoire! on fait honneur à ce siècle, et avec raison, d'avoir vu naître parmi nous l'histoire littéraire, l'histoire de l'art, l'histoire des religions; et l'on ne compterait pour rien l'histoire de la philosophie! Mais peut-on séparer l'histoire religieuse de l'histoire philosophique? Le christianisme est-il intelligible sans la connaissance du platonisme et de l'école d'Alexandrie? La théologie allemande contemporaine n'a-t-elle pas son origine dans la philosophie allemande? Si c'est l'honneur de ce siècle d'avoir créé l'histoire de l'esprit humain, l'histoire de la civilisation, si les Villemain, les Guizot, les Renan ont leur place assurée parmi les créateurs de cette nouvelle science, par quel prodige d'injustice réserve-t-on à Victor Cousin le seul mérite d'avoir rendu quelque service à l'érudition, comme si l'histoire de la philosophie n'avait rien à voir avec la philosophie elle-même?

Rappelons d'abord la circonstance heureuse à laquelle nous devons l'importance que Cousin a attachée à l'histoire de la philosophie, et les travaux qu'il a accomplis dans cette direction. Cette circonstance fut qu'à l'origine de l'université, M. de Fontanes ait eu l'idée de créer à la faculté des lettres une chaire d'histoire de la philosophie. Il est probable que ce fut dans la pensée de faire une place à Royer-Collard à côté de Laromiguière. Appelé à la suppléance de Royer-Collard, engagé dès l'origine par son enseignement même dans l'histoire de la philosophie, Victor Cousin fut amené par là à placer très haut cette science, à lui donner le premier rang dans la culture philosophique, car il ne s'est jamais occupé d'aucune matière sans en faire aussitôt une doctrine, une thèse, un principe. Il a toujours eu le don d'enflammer le public pour tout ce

qui l'intéressait lui-même; il a toujours mis le feu aux poudres. C'est ainsi que Cousin, par cela seul qu'il fut chargé d'un tel enseignement, y mit sa passion, son esprit d'initiative; il fallut que l'histoire de la philosophie devînt la philosophie elle-même; et, soit par ses propres travaux, soit par ceux de ses élèves, il en fit une science nouvelle et indépendante.

Considérons d'abord la part qui lui est personnelle. Dans ses cours, il fut contraint par le titre même de sa chaire à s'occuper de philosophie moderne, et il fut amené, en outre, par l'intérêt des problèmes philosophiques qui le préoccupaient alors plus que l'histoire elle-même, à se concentrer dans l'histoire presque contemporaine : car parler à cette époque à la Sorbonne de Saint-Lambert, de Volney, de Kant, c'était à peu près comme lorsque aujourd'hui nous parlons d'Auguste Comte et de Stuart Mill. Il dut donc étudier les écoles les plus récentes dont il essayait de concilier les résultats dans sa philosophie personnelle. Ce fut d'abord la philosophie du XVIIIe siècle, puis la philosophie écossaise, puis la philosophie de Kant, qui furent, en 1819 et 1820, l'objet de ses études. Sans doute on a depuis étudié Kant d'une manière plus profonde; mais nous sommes en 1820, ou même en 1817. Kant n'est pas encore traduit; on ne peut le lire que dans le texte ou dans l'affreuse traduction latine de Born; on n'était alors préparé à le comprendre par aucune étude antérieure. Leibniz était presque ignoré. Des abrégés comme celui de Kinker, ou de vagues expositions comme celle de Villers étaient les seules ressources qu'on eût à sa disposition. Dans ces conditions, le cours sur Kant ne pouvait être que ce qu'il a été, et c'est le vrai commencement de la connaissance et de l'influence de Kant dans notre pays.

Passons d'ailleurs sur cette première période, qui était une période de début. Dans la seconde, à savoir de 1820 à 1828, nous avons déjà signalé les trois grandes entreprises qui ont occupé la retraite de Victor Cousin, à savoir son Descartes, son Platon et son Proclus. On ne saurait placer trop haut de tels services; et qu'il ait eu ou non, pour de si lourdes tâches, des collaborateurs, il n'en reste pas moins vrai que c'est à lui que revient l'honneur de les avoir entreprises et exécutées. Pensez à la difficulté et à la grandeur de telles entreprises : trouver un éditeur et des acheteurs (l'un ne va pas sans l'autre) pour onze volumes de Descartes, treize volumes de Platon, six volumes de Proclus, en tout, trente volumes. Nous l'avons dit déjà, de telles publications eussent-elles été possibles sans l'élan extraordinaire imprimé par Victor Cousin à l'activité philosophique, sans sa célébrité personnelle, sans la solidarité qu'il avait établie entre la philosophie et l'esprit libéral, de sorte qu'encourager ces entreprises, quelque spéculatives qu'elles fussent, c'était encore

travailler au succès de la cause libérale? Ajoutez à cela ce qu'il mit de talent personnel dans ces travaux, par exemple dans les *Argumens* de Platon, dont le style mâle, large et entraînant, est d'une qualité supérieure même à ce qu'il a écrit plus tard lorsqu'il a voulu systématiquement être un écrivain; lisez aussi tel ou tel passage de la traduction presque digne de Platon pour la beauté du langage, par exemple le discours de Calliclès, dans le *Gorgias*, ou le portrait du philosophe dans le *Théétète*. Son Proclus fut fort attaqué, et un barbarisme célèbre mis en tête du premier volume fit la joie de l'Allemagne (1). Lui-même a reconnu plus tard avec bonne grâce son inexpérience en philologie : mais Proclus n'en fut pas moins publié et donna l'élan aux études ultérieures sur l'école d'Alexandrie. Passionné alors pour cette école, dont les doctrines, analogues à celles de l'Allemagne, avaient une conformité avec les siennes propres, Cousin consacra en outre, dans le *Journal des savans* d'alors, une série de travaux à Proclus et à Olympiodore, et, en particulier, donna de celui-ci l'analyse de plusieurs commentaires inédits.

Ce ne sont là que des travaux d'érudition, quoique liés à une pensée philosophique, la résurrection des doctrines alexandrines : mais c'est surtout en 1828 et 1829 que Cousin exposa en chaire les principes généraux de sa doctrine sur l'histoire de la philosophie. Le cours de 1828 ne doit pas être considéré isolément, séparé de celui de 1829. Il est une introduction générale à l'histoire de la philosophie. Celle-ci n'a donc pas été seulement pour lui un objet spécial d'érudition et de curiosité : ce n'est qu'une partie de l'histoire générale; et l'histoire de la philosophie se rattache à la philosophie de l'histoire. L'éclectisme en histoire de la philosophie n'est que le contre-coup de l'optimisme dans la philosophie de l'histoire; enfin, l'histoire en général ayant pour objet le développement des idées, l'histoire de la philosophie est en quelque sorte le point culminant de l'histoire elle-même, parce que les idées y expriment dans leur forme pure ce que les autres élémens de l'histoire n'expriment que sous une forme enveloppée et obscurcie.

Après avoir ramené l'histoire de la philosophie aux principes de l'histoire en général, Cousin aborda l'année suivante la science elle-même : mais avant de s'enfermer dans une époque particulière, il crut devoir, dans une nouvelle introduction, passer en revue l'histoire générale de la philosophie. Ici encore on peut regretter que Cousin, dans ses publications ultérieures, ait brisé le cadre primitif de son enseignement. Il a voulu avoir un livre d'ensemble sur l'histoire de la philosophie, comme il avait donné dans *le*

(1) *Opera Procli recollexit* Victor Cousin.

Vrai, le Beau et le Bien une vue d'ensemble de son système. Mais ce qu'il a donné plus tard sous le titre d'*Histoire générale de la philosophie* n'était en réalité qu'un préambule; or ce qui peut être solide en tant qu'introduction paraîtra vague et superficiel comme ouvrage séparé. Dans le fait, l'histoire générale de la philosophie n'avait été autre chose que le préambule du cours sur Locke : elle se composait de douze leçons, qui avaient rempli le premier semestre du cours : les leçons sur Locke terminèrent l'année (1). A ce point de vue restreint, l'*Histoire générale* est un très bel ouvrage. L'auteur y cherche surtout une classification des systèmes; il en propose une devenue célèbre et qui reste encore comme la plus plausible et la plus rationnelle que l'on puisse essayer. Il ramène tous les systèmes à quatre principaux. On peut distinguer d'abord deux grands points de vue philosophiques essentiellement différens : d'un côté, l'élément de la sensation avec tous ses caractères, le phénoménal, le multiple, le fini, le passager, etc.; de l'autre, l'unité, l'identité, l'infini, la substantialité. De là deux classes diverses de systèmes toujours en opposition : le sensualisme et l'idéalisme. Au sensualisme se rattachent le fatalisme, le matérialisme, l'athéisme; à l'idéalisme se rattache le spiritualisme à tous ses degrés. De la lutte de ces deux systèmes, dont aucun ne réussit à vaincre l'autre, naît le doute : de là un nouveau système, le scepticisme; et bientôt de la lassitude du doute et du besoin de croire, qui est inhérent à l'âme humaine, sort un quatrième et dernier système qui est le mysticisme.

On peut reprocher sans doute à cette doctrine d'être trop générale et trop vague, et de ne pas tenir compte des nuances : mais il ne faut pas oublier que c'était le goût, et j'ajoute le besoin du temps. On n'aimait alors que les généralités. Voyez les formules d'Auguste Comte, la théorie des trois états, qui serre si peu les phénomènes; la distinction des époques critiques et des époques organiques dans le saint-simonisme; la souveraineté de la raison dans l'école doctrinaire. C'était alors, dans toutes les écoles, une tendance aux formules abstraites, aux généralisations démesurées. Tout en signalant le vice de ces grandes généralisations, il faut aussi en comprendre la raison et la signification. Dans ce renouvellement universel des sciences et de la pensée qui a caractérisé la restauration, on avait besoin, avant d'entrer dans le détail des choses, de cadres généraux, de points de repère qui permissent de s'orienter et qui donnassent un avant-goût des résultats. Si Cousin, au lieu de ces généralités qu'on est tenté de lui reprocher aujour-

(1) Cousin ne fit pas de cours en 1830. Tout son enseignement de la deuxième période se borna donc à deux mois en 1828 et à l'année 1829.

d'hui, s'était contenté de monographies (comme il en faisait d'ailleurs aussi) il eût laissé quelque bon travail de plus à l'érudition : il n'eût point fondé une science.

La seconde partie du cours de 1829 est l'analyse et la critique de la philosophie de Locke. Cette partie est plutôt, sous une forme historique, une œuvre de philosophie dogmatique. C'est l'idéalisme aux prises avec le sensualisme. Cousin cherche beaucoup plus à réfuter Locke qu'à relever les parties vraies de son système. Dans un véritable éclectisme, il nous semble que l'exposition doit être séparée de la critique et que le système doit être d'abord reproduit dans toute sa force, sauf à passer plus tard à la réfutation. Cousin ici n'imite pas assez Leibniz, qui, à chaque proposition de Locke, ajoute toujours : Cela peut être pris dans un bon sens. Notre auteur ne procède pas ainsi, et il prend presque toujours tout dans un mauvais sens. C'est ainsi qu'au lieu de tenir grand compte, comme Leibniz, de cette grave concession de Locke, que la moitié de nos idées vient de la réflexion, il le réduit le plus qu'il peut au sensualisme pur. C'était manquer, par entraînement de controverse, au principe même de son système ; Cousin entrait déjà dans cette voie qui a été celle de sa dernière phase philosophique, à savoir la tendance à insister beaucoup plus sur ce que les systèmes ont de faux que sur ce qu'ils ont de vrai.

Passons à une nouvelle période. Nous sommes en 1830 : Cousin cesse d'enseigner. Il renonce à la philosophie théorique ou n'y revient que pour modifier et corriger, nous le verrons, ses premières idées. Mais il ne cesse pas de travailler pour l'histoire de la philosophie. Son œuvre la plus considérable en ce genre est la grande publication des OEuvres inédites d'Abélard, et entre autres du *Sic et Non*, qu'il fait précéder d'une introduction magistrale. Cette introduction pose avec largeur et précision le problème de la philosophie du moyen âge. Le traducteur de Platon, l'éditeur de Descartes, le restaurateur de la philosophie d'Alexandrie, oubliée depuis Marsile Ficin, est encore celui qui réveille de ses cendres la scolastique ensevelie depuis Descartes. Tout ce qui s'est fait depuis ce temps en France sur la philosophie du moyen âge a eu pour origine la publication de Cousin. Ajoutons qu'au volume des OEuvres inédites d'Abélard, publié en 1836, Cousin ajouta plus tard, en 1868, à ses frais, deux autres volumes d'œuvres complètes, déjà publiées mais non encore rassemblées. A ces travaux sur Abélard il faut joindre encore ce qu'il a écrit sur Roger Bacon et sur l'*Opus tertium* de cet auteur, récemment découvert dans une bibliothèque de province.

Aux travaux qui portent sur le moyen âge ajoutons ceux qui ont pour objet le XVIIe siècle, surtout ses recherches aussi neuves que

curieuses sur le cartésianisme, comprenant deux volumes avec je ne sais combien de pièces inédites, — lettres de Descartes, de Malebranche, de Leibniz, curiosités cartésiennes de toute nature, etc. Le morceau le plus important de cette collection est une Vie très étendue du P. André, intéressante non pas tant à cause du personnage, qui est secondaire, que parce qu'elle donne l'historique détaillé et sur pièces de la persécution que la congrégation de Jésus fit subir jusqu'au milieu du XVIIIe siècle à la philosophie cartésienne. Ainsi, trois volumes d'érudition philosophique, après les hautes généralités de 1828 et de 1829, voilà ce que Cousin fit pour l'histoire de la philosophie pendant le gouvernement de juillet, dans le temps même où il était occupé à l'œuvre capitale de sa carrière active : la fondation et l'organisation de l'enseignement philosophique.

On n'aurait pas cependant le tableau complet des efforts faits par Cousin pour créer en France l'histoire savante de la philosophie si on ne tenait pas compte des travaux exécutés, sinon sous sa direction, au moins et très certainement par son impulsion. L'instrument qui a servi surtout à cette influence de Cousin a été le corps de l'Académie des sciences morales. C'est par cette Académie et, dans l'Académie, par l'organe de la section de philosophie et au moyen des prix proposés et décernés par cette section, que Cousin, d'après un plan poursuivi sans interruption pendant trente-cinq ans, a suscité une suite de savans ouvrages, dont quelques-uns sont éminens et qui, réunis, forment une histoire complète de la philosophie. C'était Cousin, comme président de la section, qui proposait les sujets, et qui jusqu'à la fin de sa vie a rédigé les programmes. C'est ainsi qu'ont été faits les ouvrages suivans, je ne parle que des plus célèbres : l'*Essai sur la Métaphysique d'Aristote*, de M. Ravaisson ; *la Logique d'Aristote*, par M. Barthélemy-Saint-Hilaire ; l'*Histoire de la philosophie cartésienne*, de M. Bouillier ; l'*Histoire de l'école d'Alexandrie*, de M. Vacherot ; l'*Histoire de la philosophie scolastique*, de M. Hauréau ; l'*Histoire de la philosophie allemande*, de M. Wilm ; et enfin *la Philosophie de Socrate et celle de Platon*, par M. Fouillée.

L'idée d'inaugurer la nouvelle Académie par la mise au concours de la philosophie d'Aristote était une idée hardie, mais aussi juste qu'opportune. Depuis la chute de la scolastique, Aristote était resté enseveli sous les ruines qu'avait faites la philosophie cartésienne. Proposer un tel sujet était, comme le dit Cousin dans son rapport, un événement philosophique. On sait quel fut le résultat du concours : un livre admirable qui compte aujourd'hui parmi les plus belles œuvres de la critique philosophique française. Je le demande cependant : un tel concours eût-il pu avoir lieu en 1815? Eût-il

produit à cette époque une œuvre d'une intelligence aussi profonde et aussi élevée? N'est-ce pas précisément l'esprit de largeur, d'impartialité, d'optimisme à l'égard du passé, développé par Victor Cousin, l'esprit éclectique, en un mot, répandu partout, n'est-ce pas aussi la sagacité du philosophe qui juge le moment venu pour faire sortir le Philosophe de ses cendres, enfin, n'est-ce pas, en général, l'impulsion donnée à l'histoire de la philosophie qui a été l'occasion, ou pour mieux dire la cause déterminante de l'œuvre considérable et hors ligne que nul n'admire plus que nous? C'est donc encore à l'initiative de Cousin qu'il faut attribuer la résurrection d'Aristote dans la philosophie moderne, du moins en France. Si nous passons maintenant, pour abréger, à la fin et au dernier terme de ces concours dont Cousin a été l'initiateur, nous l'allons voir encore ayant la bonne fortune de susciter, au terme de sa carrière, l'un des plus beaux et des plus brillans talens parmi les nouvelles générations philosophiques, M. Alfred Fouillée. A la vérité, M. Cousin n'a pas assez vécu pour voir les résultats des deux concours sur Socrate et sur Platon; mais c'était lui qui avait choisi les sujets, c'est lui qui avait construit et rédigé les programmes; je les vois encore écrits de sa main. Comme il avait commencé, il a fini par Platon; l'idéalisme platonicien a été le nœud et le centre de toute sa carrière philosophique. Il avait toujours rêvé une grande œuvre d'ensemble dans laquelle il eût rassemblé tout ce qui est épars dans ses *Argumens* et qui nous eût donné d'une manière complète et liée toute la philosophie platonicienne. Ce qu'il n'avait pas fait, ce qu'il désespérait de pouvoir faire, il voulut susciter un jeune talent pour l'entreprendre; il sut en quelque sorte l'évoquer, le deviner, et par cela même il a encore sa part dans le beau travail de M. Alfred Fouillée.

N'oublions pas enfin que, dans le dernier concours institué par lui sur *Socrate métaphysicien*, Victor Cousin eut une part d'honneur plus grande encore et plus personnelle que celle qui lui revient déjà pour le choix du sujet et la rédaction du programme: c'est la création même du prix décerné. En effet, en 1867, l'année même qui précéda sa mort, Cousin avait offert à l'Académie, qui l'accepta, le don d'un prix triennal de 3,000 francs qui devait porter son nom et qui devait être consacré à un travail de philosophie ancienne, en souvenir sans doute de tout ce qu'il avait fait pour elle. Ce prix, qui servira à sauver parmi nous l'histoire de la philosophie grecque, a déjà suscité de savans et profonds travaux; et ainsi, même après sa mort, Cousin aura contribué à stimuler l'activité philosophique. On doit, je crois, compter encore parmi les services pratiques rendus à la science la création et le don à l'état de l'admirable bibliothèque philosophique qu'il a passé sa

vie à former, et qui n'est pas moins riche d'ailleurs au point de vue littéraire qu'au point de vue philosophique.

Pour conclure, nous ramènerons à trois points les services rendus par Victor Cousin à l'histoire de la philosophie : 1° il a constitué cette science et il en a établi les principes généraux et la haute valeur en la rattachant à l'histoire en général et à la philosophie elle-même; 2° il l'a enrichie à l'aide de publications grandioses (Descartes, Platon, Proclus, Abélard), auxquelles seul il a pu donner par sa gloire même la possibilité de voir le jour; et en particulier, par une fine érudition de détail, il a éclairé quelques-uns des points les plus particuliers de l'histoire des sciences philosophiques, notamment du cartésianisme : ainsi le détail s'est joint, chez lui, à la généralité; 3° il a suscité une école d'historiens tous animés du même esprit d'impartialité, et qui ont apporté à l'histoire de la philosophie les méthodes les plus sûres et les plus précises.

Il resterait à signaler un dernier point, et le plus important de tous, à savoir l'emploi de l'histoire de la philosophie comme méthode de la philosophie elle-même; mais cela touche à la philosophie plus qu'à l'histoire : c'est le centre de tous les travaux de Cousin, c'est l'idée même de l'éclectisme. Ce sera l'objet de notre conclusion; mais auparavant, considérons-le encore une dernière fois sur le terrain de la philosophie théorique.

II.

Personne n'ignore que, dans la seconde partie de sa vie, Victor Cousin a plus ou moins modifié et corrigé les doctrines de la première période. Lui-même, tout en atténuant autant qu'il a pu ces changemens et en cherchant à sauver le plus possible l'unité de sa vie philosophique, n'a jamais nié cependant que sur quelques points au moins, sur quelques opinions imprudentes, il avait dû se rétracter. Quelle a été au juste la portée de ces changemens? Y a-t-il eu deux philosophies distinctes, ou une seule légèrement modifiée quant à la forme? S'il y a eu deux philosophies, quel est le lien qui les unit, la différence qui les sépare? Quel est le nœud, le secret de cette transformation? Par quels passages et par quels degrés s'est-elle opérée? C'est ce que nous voulons maintenant examiner.

Rappelons d'abord les principes que nous avons établis au début de ce travail. Deux traits principaux, avons-nous dit, caractérisent l'entreprise philosophique de Victor Cousin : la restauration de la métaphysique, et, en métaphysique, la restauration de l'idéalisme platonicien.

Cela posé, nous pouvons dire que l'idéalisme platonicien a été et

restera jusqu'au bout l'unité de la vie philosophique de Victor Cousin. Cet idéalisme domine aussi bien dans les derniers livres que dans les premiers; dans toutes ses œuvres philosophiques, c'est bien la notion de l'idéal, du divin, de l'esprit supérieur aux sens, qui est la pensée souveraine. Sur ce point fondamental il n'a pas changé, et il y est resté fidèle depuis le premier jour jusqu'au dernier. Seulement il faut dire que l'idéalisme platonicien est susceptible de prendre deux formes : la forme française et la forme allemande, la forme cartésienne et la forme hégélienne. Sans nous arrêter à fixer avec précision la différence des deux formes, ce qui serait trop long et trop difficile, et nous en référant à ce que chacun sait là-dessus, nous dirons que la transformation de la philosophie de Cousin a consisté surtout dans le passage de la forme hégélienne à la forme cartésienne, c'est-à-dire dans le retour à la forme française et dans l'abandon de la forme allemande de l'idéalisme.

Ce changement en amenait d'autres, ou plutôt il consistait précisément lui-même dans la transformation du panthéisme en théisme et de l'éclectisme en spiritualisme. En effet, si l'on examine de près ce que Cousin avait appelé jusqu'alors éclectisme, on verra que c'était précisément la prétention d'embrasser et de réconcilier tous les systèmes du passé, comme le faisait Hegel lui-même, dans une conception plus large qui n'était autre que le panthéisme. Le panthéisme, en effet, semble bien, au premier abord, donner raison à toutes les philosophies sans se subordonner à aucune; c'est la réconciliation du spiritualisme ou du matérialisme dans une synthèse qui les dépasse tous deux. En revenant, au contraire, à la forme cartésienne, entendue d'ailleurs dans un sens de plus en plus timoré et exclusif, il ne pouvait plus être question d'éclectisme; ou du moins on n'entendait plus par là qu'une philosophie de sens commun, donnant satisfaction non plus à tous les systèmes de philosophie, mais à toutes les opinions généralement répandues parmi les hommes. De là enfin, un dernier caractère de cette forme philosophique nouvelle, à savoir le caractère populaire et plus ou moins littéraire. Dans sa première phase, la philosophie de Victor Cousin, bien loin d'être une philosophie populaire et d'être considérée comme telle, passait au contraire, nous l'avons vu, pour une philosophie abstraite et transcendante, à laquelle on imputait les mêmes mérites et les mêmes défauts qu'à la philosophie allemande : la profondeur et l'obscurité. Au contraire, la dernière philosophie de Victor Cousin, représentée surtout par son ouvrage remanié *du Vrai, du Beau et du Bien*, ne fut plus que la forme brillante, éloquente, accessible à tous, de ce qui est passé dans la raison commune soit du platonisme, soit du cartésianisme. Enfin, cette philosophie ainsi transformée en spiritualisme théiste populaire n'avait plus

rien de contraire, ni par conséquent rien qui pût être désagréable à la théologie catholique; au contraire, en mettant sans cesse les dogmes à part dans un terrain réservé, on souscrivait à peu de chose près au fond de la philosophie chrétienne. Aussi, sans être allé jusqu'à l'adhésion explicite, Cousin avait-il fini cependant par ne plus recommander, ne plus citer avec faveur que les noms des grands philosophes chrétiens, saint Augustin et saint Thomas, Bossuet et Fénelon; il voyait avec peine toute incursion sur le domaine de la théologie; il prêchait à tous le respect et le silence à l'égard du christianisme; enfin, ce n'est un secret pour personne que les meilleurs, les plus fidèles de ses amis étaient eux-mêmes fatigués et quelque peu scandalisés, dans leur fierté rationaliste, de voir la philosophie si complètement sacrifiée à la religion (1).

Tel est l'esprit général de cette dernière évolution de Cousin, la seule que les générations récentes aient connue. Ce changement ne se fit pas brusquement; il eut lieu peu à peu, et par étapes successives, qu'il est curieux et important d'expliquer. On pense généralement que ce fut au moment où Victor Cousin fut chargé de la direction de l'enseignement philosophique qu'il fut amené par politique à changer son attitude philosophique. C'est là une erreur historique. Ce ne fut pas du tout en 1830, ce fut beaucoup plus tard qu'eut lieu la transformation dont nous venons d'esquisser les principaux traits. Pendant au moins une dizaine d'années, on ne connut d'autre philosophie de Cousin que celle que nous avons exposée. C'est ce qui résulte des faits significatifs que nous allons résumer.

C'est d'abord en 1833, dans la préface de la troisième édition des *Fragmens*, que Victor Cousin, appelé à s'expliquer sur ses rapports avec la philosophie allemande, bien loin de répudier l'influence de l'Allemagne sur sa philosophie, la revendiqua, au contraire, avec le plus d'énergie et de fermeté. Il avouait hautement qu'il relevait de Schelling et de Hegel; il faisait un magnifique éloge de la philosophie de la nature, non pas en quelques lignes, mais en plusieurs pages; et il terminait par ces mots célèbres : « Les premières années du XIXe siècle ont vu naître ce grand système. L'Europe le doit à

(1) On trouvera peut-être quelque contradiction entre ce tableau de la philosophie de Cousin (seconde période) et ce que nous avons dit plus haut dans notre dernier article sur le caractère libéral de l'enseignement philosophique fondé par lui. Mais il faut distinguer les dates : ce n'est que tout à fait à la fin, vers 1846, et c'est surtout à partir de 1853, après être tombé du pouvoir, que s'est accusé le travail de restauration dont nous parlons. Il correspond donc, pour la plus grande partie, à la période de sa carrière où il n'avait plus aucune influence officielle. D'ailleurs nous avons montré que le spiritualisme s'était formé spontanément dans l'enseignement universitaire, précisément par esprit d'indépendance et en opposition à l'esprit panthéistique germanique, que l'on accusait alors d'être la philosophie officielle.

l'Allemagne, et l'Allemagne le doit à Schelling; *ce système est le vrai.* » Ces mots ont été souvent cités, mais on n'en a pas assez remarqué la date. C'est trois ans après la révolution que Cousin, devenu pair de France, conseiller de l'université, n'hésitait pas à proclamer la philosophie de Schelling comme la vraie et la dernière philosophie. Voici un second fait : en 1836, Jouffroy, dans la préface des Œuvres de Reid, où il poussait la philosophie écossaise dans une voie critique et demi-sceptique analogue à celle d'Hamilton, décrivait la philosophie française de son temps comme divisée en deux branches : la branche écossaise et la branche allemande. Il était évidemment le chef de l'une et il se regardait comme tel; par l'autre il entendait l'école particulière de Cousin; il le désignait lui-même, à côté de Schelling et de Hegel, parmi ceux qu'il appelait des « chercheurs d'absolu, » entreprise qu'il déclarait, quant à lui, aussi chimérique qu'ont pu le faire plus tard les fauteurs du positivisme. Ainsi, en 1836, Jouffroy, si près de la source, n'avait encore aucune connaissance d'un changement de direction philosophique dans l'esprit de Victor Cousin. Arrivons à 1840. C'est cette année que commence avec éclat la croisade catholique contre la philosophie de Cousin. En laissant de côté les pamphlets de bas étage qui sont indignes d'une mention historique, on peut signaler surtout deux ouvrages de sérieuse valeur, écrits avec une véritable déférence pour la personne et pleins d'admiration pour le talent de M. Cousin; ce sont : l'*Essai sur le panthéisme*, de l'abbé Maret, et les *Considérations sur les doctrines religieuses de Victor Cousin*, de l'abbé Gioberti, traduit en français par l'abbé Tourneur. Or ces deux ouvrages sont l'un et l'autre dirigés contre le panthéisme et le rationalisme de Victor Cousin et ne soupçonnent pas le moindre changement dans sa pensée. Ainsi, jusqu'en 1840 au moins, Cousin n'a pas éprouvé le besoin de rien changer à ses opinions philosophiques. C'est seulement à partir de cette époque, et sans aucun doute sous le coup de la polémique catholique, que le changement commença à se faire sentir. Reprenons les choses d'un peu plus haut pour nous rendre bien compte de cet événement.

L'occasion déterminante de la transformation philosophique de Victor Cousin a été l'accusation de panthéisme dirigée contre lui par la polémique catholique et contre laquelle il chercha à se défendre dans la préface de 1833 (deuxième édition des *Fragmens*), dans la préface de 1838 (troisième édition) et, dans la préface du *Rapport* sur Pascal, en 1842. Ce qu'il y a d'intéressant à signaler dans cette controverse, c'est que, plus ou moins provoquée, je le reconnais, par les difficultés de la politique universitaire, elle avait cependant dans le fond des choses le mérite et l'avantage, au point

de vue philosophique, de poser pour la première fois en France la question panthéistique.

Cette question, en effet, n'avait jamais été clairement et nettement posée dans la philosophie française. Au XVIIe siècle, par exemple, on comprenait si peu la question du panthéisme, que Fénelon combattait, sous le nom de spinozisme, un système qui n'était pas du tout celui de Spinoza, et il lui opposait une doctrine qui ressemblait beaucoup plus au spinozisme que celle qu'il combattait. Un seul penseur, à cette époque, a bien vu le nœud de la question : ce fut Mairan, dans sa discussion avec Malebranche, où il le presse de lui faire toucher au doigt la différence de son système et de celui de Spinoza. Mais cette correspondance de Malebranche et de Mairan était restée inconnue, et assurément, quoique fatigué et irrité des objections de Mairan, Malebranche est mort sans avoir eu la moindre conscience de son affinité avec celui qu'il appelait « le misérable Spinoza. » Au XVIIIe siècle, ni Voltaire ni même Diderot n'eurent connaissance de la question panthéistique : on confondait alors le panthéisme et l'athéisme. Le mot de panthéisme ne se trouve seulement pas dans l'*Encyclopédie*. Cette question est née en Allemagne, lors du grand débat de Jacobi et de Mendelssohn sur le spinozisme de Lessing. En France, au commencement de ce siècle, Mme de Staël parlait de panthéisme en parlant des philosophes allemands ; mais le point de vue panthéistique était absolument ignoré de la philosophie française. Ce qui le prouve, c'est que, dans la controverse religieuse, si variée et si puissante, qui eut lieu de 1815 à 1830, il n'est jamais fait allusion au panthéisme, et le mot n'est pas même prononcé. L'abbé de Lamennais, le grand controversiste de l'époque, ne parle que de déisme et d'athéisme, jamais de panthéisme.

Le principe panthéistique a donc été posé en France pour la première fois par Victor Cousin dans la préface de 1826 et dans la fameuse proposition : « Dieu, nature et humanité. » Ce fut sur le sens de cette proposition que la discussion s'établit et que Victor Cousin fut amené peu à peu à en corriger et même à en retirer les principaux élémens. Ce serait une pensée superficielle de ne voir dans cette querelle qu'un débat politique et la question de se mettre en règle avec un pouvoir ombrageux et inquiet, qui surveillait avec malveillance, et au grand péril de la philosophie, l'enseignement universitaire. Non, il y avait un problème philosophique, à savoir de déterminer avec le plus de précision possible les rapports de Dieu et du monde, de l'infini et du fini. Ce n'est pas tout de soutenir le principe de l'unité de substance (que cette substance s'appelle être, liberté, amour, pensée, comme on voudra) ; il reste

encore à savoir dans quel rapport elle est ou elle peut être avec la personnalité des individus. C'est à l'examen de ce problème que la philosophie éclectique fut occupée pendant une vingtaine d'années, de 1840 à 1860. Cousin, même en reculant sur le terrain où il s'était avancé le premier, a donc contribué à faire serrer d'un peu plus près l'un des plus difficiles problèmes de la métaphysique.

Déjà, dans un article sur Xénophane, en 1827, et plus tard dans cette préface même de 1833 où il déclarait que le système de Schelling était le vrai, Cousin s'était expliqué sur le panthéisme, et il prétendait que sa philosophie n'avait rien à voir avec ce système. Il répudiait surtout de très haut, sous le nom de panthéisme, le système saint-simonien. Suivant lui, le panthéisme consiste à confondre Dieu avec le monde, à faire un Univers-Dieu, tandis qu'il avait lui-même toujours distingué Dieu et le monde, tout en les unissant. Mais cette première apologie ne satisfaisait nullement la critique catholique, et l'abbé Gioberti répondait que le système dont Cousin se séparait ainsi avec hauteur n'était nullement le panthéisme, mais le matérialisme et l'athéisme; or, ce n'était ni d'athéisme ni de matérialisme que Cousin était accusé, mais de panthéisme; il ne se disculpait donc qu'en se plaçant hors de la question.

Il y avait dans cette réplique de Gioberti une part de vrai et une part de faux. Sans doute le saint-simonisme était un panthéisme matérialiste, mais ce n'était pas un athéisme, loin de là. Le saint-simonisme était et voulait être une religion. Dans l'*Exposition de la doctrine* de Bazard, il y a une leçon sur l'existence de Dieu prouvée par l'ordre de la nature et le consentement universel. Nous avons encore connu beaucoup de saint-simoniens; tous étaient des croyans aux aspirations religieuses et nullement des athées. Il fallait donc au moins prendre acte de la rectification et de la réclamation de Cousin, à savoir qu'il n'était pas panthéiste matérialiste, qu'il n'était pas partisan de la réhabilitation de la chair, enfin qu'il ne divinisait pas la matière. Mais ce que Gioberti pouvait dire et ce qu'il disait avec raison, c'est que cette forme de panthéisme n'est pas la seule en philosophie, qu'elle en est même une des plus basses, et il affirmait qu'il y en a au moins trois autres, distinctes l'une de l'autre; c'étaient, disait-il, le panthéisme *émanistique*, le panthéisme *idéalistique*, et le panthéisme *réalistique*. Ces distinctions sont exactes, mais elles peuvent servir à prouver combien il est difficile de ne pas être panthéiste. Un illustre personnage de notre temps, de l'esprit le plus pénétrant, feu M. le duc de Broglie, disait un jour : « Il est plus facile de réfuter le panthéisme que d'y échapper (1). » Cette pensée, aussi spirituelle que profonde, s'est

(1) C'est à nous-même que ce mot a été dit.

trouvée vérifiée par l'exemple de Gioberti lui-même. En effet, dans la polémique qui s'éleva plus tard en Italie entre Rosmini et Gioberti, celui-ci ayant accusé Rosmini de panthéisme, Rosmini répliqua par un écrit intitulé : *Gioberti et le Panthéisme*, dans lequel il montra que c'est Gioberti qui est panthéiste beaucoup plus que lui-même ; et ils avaient tous deux raison.

Pour en revenir aux trois formes de panthéisme distinguées par Gioberti, on peut dire que le panthéisme émanistique est représenté par l'école d'Alexandrie, le panthéisme idéalistique par l'école éléatique, et la panthéisme réalistique par l'école de Spinoza. Dans laquelle de ces trois formes rentrerait le panthéisme de Cousin? Ce ne serait certainement pas dans la doctrine de l'émanation, car il n'a jamais fait allusion à rien de semblable ; ce ne serait pas davantage le panthéisme idéaliste, car il a toujours répudié l'éléatisme ; ce ne pourrait donc être que le panthéisme réaliste de Spinoza, admettant à la fois la réalité de Dieu et du monde, et les unissant par un lien indissoluble. Cependant, Cousin, dans cette même préface de 1833, essayait de se distinguer de Spinoza en disant que le Dieu de Spinoza est substance mais qu'il n'est pas cause, tandis que Dieu tel qu'il le concevait lui-même était à la fois substance et cause. Mais Gioberti ne se rendait pas à cette explication et il y répondait en distinguant encore deux sortes de panthéisme réaliste : l'un qui considère les attributs et les modes comme éternels en Dieu ; l'autre qui les considère comme des productions de Dieu, cette dernière forme étant celle qui caractérisait la doctrine de Cousin.

Dans la préface de 1838 (3e édition des *Fragmens*), Victor Cousin revient encore sur cette question du panthéisme, et il cherche de nouvelles explications. S'il a parlé d'unité de substance, dit-il, il ne l'a fait qu'accidentellement et par hyperbole ; il a voulu simplement accentuer la différence de l'être absolu et de l'être relatif ; il a voulu dire qu'à proprement parler, Dieu est le seul être qui mérite ce nom ; et « qu'en face de l'être absolu et infini, les substances finies sont bien près de ressembler à des phénomènes ; » les platoniciens et les pères de l'église avaient souvent eux-mêmes employé un pareil langage. Il est à remarquer que, du temps même de Spinoza, Bayle nous rapporte une justification semblable donnée par certains spinozistes, et il démêlait avec sa sagacité pénétrante et subtile l'équivoque contenue dans cette apologie (1). Il est douteux également que l'explication atténuante, proposée ici par Victor Cousin, pût s'appliquer à tous les passages incriminés. Sans doute, au point de vue d'un platonisme un peu exalté, on peut bien dire que le monde n'est rien par rapport à Dieu ; mais, en dehors du pan-

(1) *Dictionnaire*, article Spinoza, note D D.

théisme, on ne peut pas dire que Dieu lui-même n'existerait pas sans le monde : or c'était là ce qu'avait dit Cousin : « Un Dieu sans monde est aussi incompréhensible qu'un monde sans Dieu. » Et ailleurs : « Si Dieu n'est pas tout, il n'est rien. » Cousin était plus heureux lorsqu'il soutenait que sa doctrine morale et politique sur la personnalité humaine était exclusive du panthéisme. « Si le moi est une force libre, comment serait-il une modification de l'absolu? » C'était mettre le doigt sur le point vif de la question. Comment concilier avec le panthéisme de Schelling et de Hegel la doctrine kantienne de la valeur absolue de la personne humaine? Cette difficulté est telle que certaines écoles, pour sauver la liberté humaine, se croient obligées d'écarter non-seulement le panthéisme, mais le théisme même. Sans aller jusque-là, peut-on cependant reconnaître la personnalité humaine sans reconnaître par là une limite à l'identification des deux forces, c'est-à-dire au panthéisme? Restait la doctrine de la création nécessaire, que Victor Cousin, toujours dans cette même préface, essayait d'expliquer dans un sens non panthéistique. En parlant de création nécessaire, il aurait simplement voulu dire que Dieu agit conformément à son essence. Or Dieu étant toujours en acte, et cela même étant son essence, il est essentiellement créateur. Une puissance essentiellement créatrice n'a pas pu ne pas créer, de même qu'une puissance essentiellement intelligente ne peut pas ne pas penser. Cette explication ne levait pas beaucoup la difficulté ; car entre une création nécessaire et une création essentielle il n'y a pas grande différence.

En résumé, jusqu'en 1838, les explications proposées étaient plutôt des réserves et des atténuations que des rétractations véritables du fond de la doctrine. Il faut arriver jusqu'en 1842 pour saisir le point précis de la transformation philosophique que nous avons indiquée. Seraient-ce les deux écrits théologiques que nous avons signalés plus haut, celui de l'abbé Maret, ou celui de l'abbé Giobert, (1840), qui auraient décidé la crise de réaction qui commence à cette époque? Est-ce la campagne ouverte alors par le clergé contre l'université qui a déterminé cette volte-face décisive? Cela est possible et même probable. Suivons cependant les phases de cette nouvelle évolution. C'est en 1842, disons-nous, dans la première préface de son *Rapport* sur les Pensées de Pascal, que Cousin sacrifie décidément le panthéisme de Hegel au théisme de Descartes et de Leibniz. Dans cette préface, il s'explique encore une fois sur le panthéisme et sur la création nécessaire. Sur le premier point, il dit que, dans tous les passages où il avait paru confondre Dieu avec le monde, il avait voulu dire simplement que Dieu n'est pas absent du monde, qu'il s'y est manifesté, qu'il y est d'une manière obscure dans la nature, d'une manière plus claire et plus distincte dans

l'âme humaine : d'où il suivrait que ce qu'on appelait alors le panthéisme de M. Cousin n'aurait été en réalité que la doctrine toute chrétienne de la Providence. Sur la nécessité de la création, il distinguait avec Leibniz une nécessité physique et une nécessité morale; il consentait même à retirer cette expression de *nécessité* et de la remplacer par la *convenance;* en un mot, il se réfugiait dans l'optimisme de Leibniz.

En même temps qu'il expliquait dans le sens théiste toutes les propositions panthéistiques de ses premiers écrits, il essayait, par une interprétation analogue, de couvrir et de disculper ce qui avait paru agressif à la religion chrétienne dans plusieurs passages de ses ouvrages. Il affectait de croire que l'opposition de ses adversaires n'était autre que celle de l'école ultramontaine et traditionaliste, ennemie exagérée de la raison naturelle. Il opposait à la doctrine de l'abbé de Lamennais, qui niait toute philosophie, la doctrine traditionnelle de l'église chrétienne, qui avait toujours distingué la raison et la foi, et qui avait toujours reconnu la première comme légitime dans son domaine et dans ses limites. Il essayait de faire croire qu'il n'avait jamais été au-delà de cette distinction et que lorsqu'il avait dit que la philosophie doit éclairer la foi, c'était dans le sens des grands théologiens chrétiens, qui avaient toujours essayé de rendre intelligibles les mystères par quelque analogie avec la raison : *fides quærens intellectum.*

Cette *Préface* de Pascal est la véritable déclaration de principes du nouvel éclectisme. A partir de ce moment jusqu'à sa mort, Cousin n'a fait que l'affirmer de plus en plus. Cependant, il est vrai de dire que ses principales déclarations en ce sens datent surtout de 1853, c'est-à-dire de la troisième édition *du Vrai, du Beau et du Bien.* La préface de Pascal avait un instant éveillé les espérances des catholiques; mais nous voyons par la traduction de Gioberti en 1847 par l'abbé Tourneur que ces espérances n'avaient pas paru suffisamment réalisées. Même la première édition *du Vrai, du Beau et du Bien,* en 1846, quoique déjà singulièrement modifiée, avait encore paru assez hétérodoxe. La critique du mysticisme avait été attaquée comme une critique du christianisme. On y parlait encore de la doctrine de la chute comme d'un mythe. C'est surtout dans l'édition de 1853, et dans la préface de cette édition, que l'on vit hautement déclaré le désir de s'entendre avec la religion pour la défense des grandes vérités morales et religieuses (1).

Sans vouloir suivre dans le détail l'histoire des remaniemens, corrections, rétractations de Victor Cousin, prenons la question de plus

(1) Voir aussi la fin de la 16e leçon, qui a été également ajoutée dans cette édition de 1853.

haut et demandons-nous d'une part ce qu'il pouvait y avoir de légitime et de fondé dans cette évolution de la philosophie de Victor Cousin et aussi ce qu'elle a eu de factice et même de funeste pour sa gloire et pour sa cause. En principe, le retour du panthéisme au théisme n'avait rien que de légitime en soi, même philosophiquement, même scientifiquement; et Victor Cousin eût pu facilement justifier sa nouvelle philosophie sans avoir besoin de toutes les petites adresses, de toutes les petites ruses qu'il a employées pour faire croire qu'il avait toujours pensé la même chose. Toutes ces adresses, n'ayant jamais trompé personne, ont porté le plus grand préjudice à la doctrine elle-même. N'eût-il pas mieux fait de dire, par exemple, que lorsqu'il avait exposé sa première philosophie, la question panthéistique n'était pas posée et qu'elle ne l'a été que par cette philosophie même? En 1828, la question n'existait pas, ou elle était tout autre. Il ne s'agissait pas de savoir si l'on croirait ou non au Dieu personnel, mais si l'idée de Dieu elle-même rentrerait ou non en philosophie. Quel spiritualiste aujourd'hui n'accepterait pas l'alliance du panthéisme contre le matérialisme et le positivisme? Or, à cette époque, il ne s'agissait pas d'alliance avec le panthéisme; car on ne savait pas même ce que c'était; les limites et les distinctions n'étaient pas posées et ne l'ont été que plus tard par la controverse elle-même. L'idée de Dieu avait été écartée de la science par le matérialisme et l'idéologie du XVIIIe siècle. Le plus pressé était de l'y faire rentrer : il n'y avait pas à chicaner sur les conditions. La conception panthéistique pouvait même tout d'abord séduire par l'avantage de réconcilier et d'embrasser à la fois le spiritualisme et le matérialisme, la philosophie du XVIIIe siècle et celle du XVIIe.

Mais il faut le dire, en 1840, ces espérances avaient été en grande partie déçues. Le panthéisme en France, avec le saint-simonisme, était retourné au matérialisme, et une révolution analogue avait eu lieu en Allemagne. Tant que Hegel avait vécu, son grand esprit avait maintenu l'équilibre entre les deux élémens dont se compose toute philosophie panthéiste; mais, lui mort, ces deux élémens s'étaient violemment séparés. La gauche hégélienne avait été de plus en plus entraînée dans la voie du naturalisme. On sait que, dans la philosophie de Hegel, l'Idée ou principe suprême passait par trois momens : l'Idée en soi (Logique); l'Idée hors de soi (Philosophie de la nature); et l'Idée en soi et pour soi (Philosophie de l'Esprit). Or la gauche hégélienne supprimait la première phase, à savoir la logique. Elle faisait pour la philosophie de Hegel ce que Straton, de Lampsaque, avait fait pour la philosophie d'Aristote : elle absorbait la métaphysique dans la physique (1). Par réaction,

(1) Ravaisson, *Essai sur la Métaphysique d'Aristote*, t. II, p. 27 : « De même, dans l'école péripatéticienne, la métaphysique se rapprocha peu à peu de la physique,

la droite hégélienne revenait de plus en plus au spiritualisme. Non-seulement, ces divisions avaient lieu dans l'école hégélienne; mais le grand créateur de la philosophie de la nature, Schelling, faisait sur lui-même une révolution analogue, et il revenait, lui aussi, à une sorte de philosophie chrétienne. Je ne compare que les directions, et non le fond des choses : car la dernière philosophie de Schelling est encore pleine de vues profondes et originales, tandis que Cousin a modifié la sienne dans un sens exclusivement populaire, et sans y introduire aucunes vues nouvelles : mais je ne parle que du bien-fondé de la révolution en elle-même. Plus Cousin vieillissait, plus le mouvement matérialiste et athée qu'il avait combattu dans sa jeunesse reparaissait avec puissance et violence. Les idées allemandes, qu'il avait lui-même contribué à introduire, se retournaient contre la pensée spiritualiste, idéaliste, platonicienne, qui avait été et est restée l'âme de sa philosophie. Un des premiers, il avait deviné et dénoncé à ses amis ce qui allait arriver : « Il se prépare, disait-il à M. de Rémusat en 1850, un grand mouvement athée en Europe. » C'est contre ce mouvement athée que, suivant l'une des lois les plus connues de la mécanique des idées, il se rejeta dans la réaction philosophique. Qu'eût fait Hegel s'il avait lui-même assisté à ce mouvement? Qu'eût-il dit de la métaphysique de Feuerbach, de Schopenhauer et de Buchner? Qu'eût-il dit de la théologie du docteur Strauss?

Sans doute, comme nous le dirons, cette philosophie de plus en plus populaire et littéraire ne pouvait guère lutter avec avantage contre l'envahissement d'une philosophie armée de tant de forces nouvelles. Mais c'est là une question de forme plus que de fond. La vraie question, au point de vue philosophique, était de savoir si l'on pouvait s'en tenir à un panthéisme vague qui se dissolvait de toutes parts en Allemagne, si le moment n'était pas venu de rentrer dans la philosophie nationale, de remonter jusqu'à la source de la philosophie française, en un mot, de revenir à la philosophie de Descartes. C'était, dira-t-on, un recul; mais souvent, en philosophie, le recul est un progrès. N'avons-nous pas aujourd'hui un néo-kantisme? pourquoi n'y aurait-il pas eu en 1840 un néo-cartésianisme? La première philosophie de Cousin, inclinant vers le panthéisme, laissait indécise la question des limites du Créateur et de la créature. Absorberait-on Dieu dans l'homme ou l'homme en Dieu? Le premier n'eût été que l'athéisme; le second le mysticisme. Or

quoique par une lente dégradation. Peu à peu, l'idée d'un principe suprême consistant tout entier dans la pensée s'éloigne et s'amoindrit, laissant le monde naturel subsister et se soutenir de plus en plus par lui-même. En même temps, l'idée de la nature gagna peu à peu en force et en profondeur, et la physique s'enrichit insensiblement de la substance de la métaphysique. »

Cousin n'avait jamais été ni athée ni mystique, et il ne voulait être ni l'un ni l'autre. Mais, du moment qu'on n'absorbe ni Dieu dans l'homme, ni l'homme en Dieu, quels que soient d'ailleurs les rapports indéterminés que l'on laisse entre l'un et l'autre, le panthéisme se rapproche du théisme et même sera porté à en prendre de plus en plus la forme et les formules. Que plus tard, sous l'influence de faits nouveaux et de circonstances différentes, la philosophie ait pu être appelée à prendre des formes nouvelles que nous n'avons pas à juger ici, cela est possible, et nous ne voulons soulever aucune polémique contemporaine. Mais qu'alors, dans la dissolution universelle qui partout tournait au profit de l'athéisme, il y eût lieu à un retour à la philosophie de Descartes, renouvelée à l'aide de Leibniz et de Biran, c'est ce qui me paraît encore aujourd'hui parfaitement fondé. Cette nouvelle forme de l'éclectisme eut surtout pour interprètes les élèves de Cousin : Saisset, Jules Simon, Franck, Bouillier, Bersot; et Cousin lui-même, de plus en plus loin des choses, fut souvent, si j'ose dire, l'élève de ses élèves. Mais, sans distinguer la part de chacun, nous affirmons que ce mouvement était légitime, répondait à la situation, n'engageait nullement l'avenir; c'était une philosophie de recueillement et d'observation et non une rétractation humiliante du passé.

Néanmoins, tout en considérant comme légitime et fondée en soi l'espèce de rupture de Cousin avec lui-même et tout en rappelant quelque chose d'analogue chez les plus grands penseurs de notre siècle : chez Fichte, accusé d'athéisme en 1796 et finissant par le mysticisme; chez Schelling passant, nous l'avons dit, du panthéisme au néo-christianisme; chez Biran, du stoïcisme au quiétisme ; chez Cabanis, passant du matérialisme de son premier ouvrage au théisme de la *Lettre à Fauriel*; — malgré, dis-je, tous ces exemples, nous sommes obligé cependant de reconnaître que la forme donnée par Cousin à sa dernière philosophie a été plus préjudiciable qu'utile et a été une raison de faiblesse et de recul pour la cause même qu'il voulait servir.

Lorsque Victor Cousin commença la réforme de sa philosophie, il était éloigné de la science pure depuis une dizaine d'années par deux circonstances différentes : d'abord, son rôle d'administrateur, de directeur de l'enseignement philosophique, rôle plus ou moins lié à la politique ; en second lieu, son goût de plus en plus vif pour la littérature et pour la langue littéraire. Or la métaphysique a beau avoir des rapports très étroits avec la vie, avec les besoins légitimes de l'âme, et trouver son appui dans les instincts naturels de l'homme, elle n'en est pas moins en elle-même une science et une science des plus difficiles, que non-seulement il faut apprendre, mais qu'il faut cultiver sous peine de ne plus être au courant des

choses, de ne plus connaître les questions, de négliger les difficultés les plus graves et de tout confondre dans des généralités de plus en plus vagues. L'esprit des affaires est incompatible avec les précisions philosophiques : première raison d'affaiblissement pour la science pure. Absorbé par une autre entreprise que nous avons expliquée en détail et qui était elle-même de la plus haute importance : la création d'un grand enseignement philosophique, Victor Cousin s'était, de plus en plus, éloigné de la science technique. D'un autre côté, la littérature a sans doute ses précisions; mais elles ne sont pas les mêmes que celles de la philosophie. Les scrupules et les délicatesses de l'écrivain littérateur s'accommodent peu des nécessités techniques de la science. Cousin, relisant ses premières leçons, les trouvait barbares, insupportables, incompréhensibles; elles le rebutaient, et avec raison, car aujourd'hui encore elles ne nous intéressent qu'à titre de documens et comme moyens de reconstruction d'une philosophie oubliée. Par ces diverses raisons, la philosophie de Cousin, dans sa seconde phase, devait prendre une forme toute populaire. En ce genre, sans doute, cette philosophie a encore une sérieuse valeur; et le livre *du Vrai, du Beau et du Bien* sous sa forme dernière, restera dans notre littérature comme le monument le plus noble et le plus élégant de l'idéalisme platonicien mis à la portée du vulgaire. Mais, en même temps, on ne peut nier qu'en donnant cette forme au spiritualisme, on lui donnait en apparence une forme de lieu-commun populaire, de plus en plus contraire à l'esprit nouveau qui éclatait alors. Ce que Cousin n'a pas du tout compris dans le mouvement qu'il vit se former autour de lui et contre lui à la fin de sa vie, c'était le besoin scientifique, le besoin d'appliquer à la philosophie le même esprit de désintéressement abstrait que l'on apporte dans toutes les autres sciences, de chercher la vérité pour elle-même, abstraction faite de son utilité morale ou sociale. En donnant au spiritualisme la forme d'une prédication oratoire, il lui donnait la forme antiscientifique précisément au moment où l'esprit scientifique devenait un besoin plus impérieux; en cela, il tournait le dos à l'esprit du temps. Ses appels éternels au sens commun étaient ce qui compromettait le plus les doctrines qu'il voulait défendre. L'idée d'une humanité inspirée, qui avait été l'idée de Vico et de Schelling et que lui-même avait exprimée tant de fois avec éloquence, était devenue en s'appauvrissant de plus en plus un appel banal au sens commun vulgaire; et Cousin retournait à la philosophie de Reid, qu'il avait lui-même autrefois si hautement dédaignée. La liberté de la science, la liberté de l'esprit non-seulement à l'égard des dogmes révélés, mais à l'égard de tout dogmatisme, est un besoin légitime en philosophie et est même le besoin philosophique par excellence. Cette liberté paraissait proscrite

par le nouvel éclectisme. Le droit, je dis plus, le devoir philosophique par excellence, suivant Descartes, de ne rien accepter que sur l'évidence, c'est-à-dire après examen critique et dans tous les sens, était ou paraissait sacrifié à un besoin tout pratique de se mettre d'accord avec l'opinion commune. On fournissait ainsi aux adversaires une arme facile dont ils ont usé et abusé jusqu'à satiété; on leur donnait en apparence le droit d'opposer le spiritualisme à la science; ce qui, dans un temps où la science elle-même allait devenir à son tour une sorte de religion, était préparer au spiritualisme les plus fâcheuses épreuves.

Il en était de même de la tentative exagérée de mettre d'accord la philosophie et la religion. Victor Cousin avait raison sans doute, au point de vue pratique, de chercher un terrain commun sur lequel les deux puissances pussent s'entendre, et la distinction du naturel et du surnaturel est, en effet, la vraie base sur laquelle, sans attenter à la liberté de conscience, on peut fonder un enseignement neutre et laïque; car l'église elle-même, en admettant cette distinction, n'a rien à objecter théologiquement contre un enseignement philosophique purement rationnel, pourvu qu'il ne soit pas agressif contre l'église. Mais de cette règle pratique faire une sorte de règle théorique, interdire à la philosophie comme science ce qui n'est défendu qu'à la philosophie enseignante, chercher surtout, et avec une préférence affectée, l'expression vraie du spiritualisme dans les philosophes chrétiens, sans faire jamais, à la vérité, acte d'adhésion explicite au dogme, mais en exprimant toujours le désir qu'il ne fût pas touché au dogme, c'était donner à la philosophie l'apparence d'une auxiliaire de la religion, c'était autoriser l'accusation de vouloir fonder une orthodoxie laïque, sorte de vestibule de l'orthodoxie religieuse. Or une telle entreprise, au moment même où l'orthodoxie religieuse elle-même devenait de plus en plus étroite, où l'église manifestait l'intention évidente de ressaisir la société, où elle éliminait successivement de son sein tous les élémens libéraux, où, réactionnaire sur elle-même, elle rétrogradait non-seulement au-delà de Lacordaire et de Montalembert, mais au-delà de Bossuet et de Descartes, toutes ces concessions autorisaient les adversaires à confondre sous le même nom d'orthodoxie et le spiritualisme et le cléricalisme le plus absurde. C'était faire les affaires des adversaires de tout spiritualisme. Quelle est, en effet, la tactique de ceux-ci? C'est d'éliminer du terrain philosophique et scientifique le spiritualisme lui-même comme une branche de l'orthodoxie religieuse; c'est de lui ôter les droits et les titres d'une philosophie; c'est de le confondre avec les adversaires éclairés ou non de toute libre pensée et, en particulier, avec

ceux pour qui la pensée en elle-même n'a aucune valeur, et qui ne voient dans les philosophies diverses que des formes de la lutte sociale et politique. En un mot, dans un temps où l'esprit critique devenait de plus en plus exigeant, c'était travailler à rebours que de résumer la philosophie dans quelques affirmations vagues et toujours les mêmes, sous une forme qui n'était pas très éloignée de la prédication.

Nous avons vu de nos jours les conséquences de cette erreur de Victor Cousin. On l'a pris au mot; on n'a plus vu dans sa philosophie que ce qu'il avait voulu y mettre. Le grand rôle initiateur et promoteur par lequel il avait débuté dans la carrière fut oublié, méconnu, comme il l'avait voulu lui-même. Ses livres, sans cesse remaniés et affadis, n'ont plus été connus que par les pâles exemplaires qu'il avait substitués aux fières et énergiques esquisses de sa jeunesse. Il a voulu faire disparaître toutes les traces de haute pensée qui avaient remué ses contemporains, et il y a réussi. Il est la première cause de l'injustice et de l'ingratitude des générations nouvelles; mais, ce qui est plus grave, c'est que cette erreur n'a pas seulement nui à lui-même, elle a pesé sur son école et sur le fond même de sa philosophie. Tous ceux qui l'ont suivi ont eu à se défendre contre cette accusation d'orthodoxie et de lieu-commun qu'il avait imprudemment attirée contre sa doctrine. Restituer au spiritualisme sa part et sa place dans la libre pensée, le faire rentrer dans le giron de la philosophie au même titre que toute autre doctrine, le délivrer de tout patronage artificiel et de toute complicité réactionnaire, lui ôter l'apparence d'un parti-pris, le réconcilier avec le libre examen, la critique, l'esprit nouveau, telle est l'œuvre ingrate et pénible à laquelle notre illustre maître nous a condamnés et sans laquelle notre philosophie aurait continué d'être considérée comme une *ancilla theologiæ*. En rompant, pour notre part, avec cette tradition d'orthodoxie réactionnaire, nous avons toujours cru consulter le véritable intérêt de la philosophie spiritualiste, et nous sommes resté fidèle à l'esprit même de Cousin, à sa grande époque, lorsqu'il disait : « La philosophie est la lumière des lumières, l'autorité des autorités. »

Au reste, nous sommes loin de penser que le spiritualisme cartésien soit le dernier mot de la pensée humaine; même remanié à l'aide des idées de Leibniz et de Maine de Biran, il laisse encore bien des questions ouvertes et bien des points obscurs qui nous empêchent d'être complètement satisfait. Nous ne pouvons pas croire que le grand mouvement allemand de Kant à Hegel se soit produit en vain et soit absolument vide de sens; il serait aussi bien étrange que la prodigieuse revendication qui s'est élevée de toutes parts en Europe au nom de l'expérimentalisme ne fût qu'une insur-

rection superficielle, une révolution sans portée. Quel champ ouvert encore à la philosophie de l'avenir ! Sans renier aucune de ses convictions, on peut admettre ingénument que le monde ne finit pas avec nous. Ce n'est donc nullement dans la pensée d'enrayer le travail puissant, quoique confus, de la pensée actuelle (entreprise d'ailleurs aussi inutile qu'absurde); ce n'est pas par lassitude d'une pensée vieillie que nous avons cru devoir réclamer les droits du passé. C'est, au contraire, parce que nous avons une foi profonde et de plus en plus vive en la philosophie, que nous avons voulu que justice fût rendue à tout le monde, et surtout au principal maître de la culture philosophique de notre siècle.

III.

Victor Cousin n'a pas été seulement un philosophe; il a été aussi un littérateur. Quelques-uns même disent qu'il n'a été que cela. On peut apprécier la valeur de ce jugement après la longue étude à laquelle nous nous sommes livré. Ce qui est certain, c'est le goût et le talent de Cousin pour la littérature proprement dite. Il avait fait de brillantes études littéraires. A sa sortie de l'École normale, il était resté deux ans le répétiteur de Villemain, dont il avait été l'élève. Devenu suppléant de Royer-Collard, il se livra alors exclusivement à la philosophie, et nous ne l'avons vu faire aucune diversion à ces études pendant les quinze années de la restauration. Il en fut de même dans les premières années du règne de Louis-Philippe. Son premier essai dans la pure littérature fut son écrit sur Santa-Rosa, en 1838, le premier travail qu'il ait donné à la *Revue*, dont il devint depuis lors et jusqu'à sa mort le fidèle et infatigable collaborateur. C'est dans la *Revue* et dans le *Journal des savans*, pendant les trente dernières années de sa vie, que, peu à peu détourné de la philosophie proprement dite, il se livra aux études littéraires et historiques qui allaient devenir pour son talent l'occasion d'un si brillant rajeunissement. L'article sur Santa-Rosa fit grande sensation; c'est, en effet, une des plus belles choses qu'il ait écrites; sa plume s'était en quelque sorte amollie et attendrie au souvenir de cette amitié de jeunesse, qui avait jeté un instant un rayon de poésie dans une vie dure et laborieuse. C'est surtout en 1840, à partir de ses études sur Pascal, que le goût et même la passion de la littérature, de la langue et du style s'empara de lui et le détacha de plus en plus de la philosophie. Dès lors, le nombre de ses travaux purement littéraires va toujours croissant. En voici le résumé : *Rapport sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal* (1842); — *la Jeunesse de Madame de Longueville* (1852); — *la Marquise de Sablé* (1854); — *la Duchesse de*

Chevreuse (1855); — *Madame de Hautefort* (1856); — *le Grand Cyrus et la Société française au XVIIe siècle* (1858); — *Madame de Longueville pendant la fronde* (1859); — *la Jeunesse de Mazarin* (1860); — *le Connétable de Luynes*, — resté inachevé.

Quelles ont été les doctrines littéraires de Cousin? Il semblerait assez naturel, d'après les principes de sa philosophie, d'attendre de lui, en littérature comme en philosophie, une doctrine d'éclectisme. Ce ne fut pas du tout son rôle. L'éclectisme en littérature est représenté par Villemain et non par Cousin. C'est Villemain qui a cherché une moyenne et une transaction entre l'école classique et l'école romantique, entre l'admiration de nos chefs-d'œuvre et celle des chefs-d'œuvre étrangers, entre Racine et Shakspeare; mais lorsque Cousin est arrivé à la critique littéraire, il n'était plus, à proprement parler, éclectique; il avait fait son choix et il avait pris définitivement parti pour la philosophie spiritualiste du XVIIe siècle. Pour la même raison, il prit la défense de la littérature du grand siècle. Il fut classique comme il était cartésien. Ses doctrines littéraires vinrent donc se rencontrer avec celles d'un autre critique éminent et illustre dont le rôle avait été précisément, en présence du romantisme et de l'éclectisme, de sauver et de relever les grandes doctrines de la tradition classique, M. Nisard. Cousin fut donc classique ainsi que M. Nisard, mais il le fut différemment. L'un et l'autre admiraient le grand siècle, mais non pas la même époque dans le même siècle. Pour M. Nisard, l'idéal de la littérature française, c'est le règne de Louis XIV. Pour Cousin, c'est le règne de Louis XIII et l'époque de la fronde; pour lui, c'est la première moitié du XVIIe siècle qui est le grand siècle; pour M. Nisard, c'est la seconde. Ce que Cousin met au-dessus de tout, c'est la grandeur; ce que M. Nisard admire plus que tout, c'est la perfection. Pour Cousin, les plus grands hommes du règne de Louis XIV viennent de plus loin et ils ont leur origine dans la première moitié du siècle; pour M. Nisard, c'est Louis XIV qui a imprimé le cachet de sa majesté, de sa haute raison, aux hommes qu'il a su grouper autour de lui.

La littérature française de la première période n'a pas eu ce caractère d'élégance polie et soutenue, de noblesse convenue que l'on a reproché, à tort ou à raison, à la littérature du XVIIe siècle et que l'on a attribué à l'influence de cour. Nos plus grands écrivains datent d'un temps où la vie sociale était loin d'être aussi complètement arrangée, aussi brillamment paisible que sous Louis XIV. Ils sont nés et se sont développés sous Richelieu, dans le temps des conspirations et des échafauds; ils ont traversé la guerre civile, ils ont connu des temps graves et terribles. La perfection du goût n'avait pas encore éteint la mâle vigueur des carac-

tères et la vieille originalité féodale. De là, dans les écrivains de ce temps-là, dans Corneille et dans Pascal surtout, ce mélange de hardiesse et de noblesse, de liberté, de familiarité et de grandeur, précisément ce qu'on a reproché à nos écrivains de n'avoir pas eu parce qu'on ne voyait la littérature classique que dans Racine et Boileau. Car est-ce à Pascal, est-ce à Bossuet, est-ce à Mme de Sévigné, est-ce à Molière, est-ce à La Fontaine qu'aurait manqué ce caractère de naïveté et de familiarité que l'on croit manquer à notre littérature, tandis que ce qui domine précisément dans tous ces écrivains, c'est le naturel? Cet élément, ils le devaient, suivant Cousin, aux traditions viriles et énergiques de la première moitié du siècle, tradition que l'influence de la cour de Louis XIV n'avait pas encore eu le temps d'amollir et d'amortir. Par cette distinction entre les deux XVIIes siècles Victor Cousin introduisit donc, à ce qu'il nous semble, un élément nouveau dans la critique littéraire. Il montrait que le vrai classique comprenait tous les élémens du beau, le naturel et la force aussi bien que la pureté et la perfection, sans qu'il fût besoin, pour expliquer ce fait, d'avoir recours à l'hypothèse spirituelle, mais forcée, du romantisme des classiques.

Un autre trait remarquable à signaler dans la critique littéraire de Victor Cousin, c'est la précision mâle et forte avec laquelle il caractérise tous nos grands écrivains et le jugement qu'il porte sur leur manière d'écrire. De nos jours, le champ de la littérature s'est agrandi, et c'est un véritable progrès; mais aussi elle a un peu perdu son originalité propre. Elle s'est mêlée à l'histoire, à l'érudition, à la psychologie, à la morale, à la philosophie. Mais on oublie souvent que la littérature, prise en elle-même, est un art, comme la peinture et la musique. Sans doute, dans le sens large, tout ce qui est écrit fait partie de la littérature; sans doute, la littérature est l'expression des mœurs et de la société; elle est une partie de l'histoire de l'esprit humain; à tous ces points de vue, la littérature peut comprendre tout ce qui intéresse les hommes; mais, dans le sens propre, elle ne comprend que ce qui est écrit avec art. Il y a un art d'écrire comme un art de peindre et de dessiner. Il y a des formes littéraires comme il y a des formes plastiques. Or l'art d'écrire, c'est le style. Est écrivain quiconque a du style; n'est pas écrivain quiconque n'en a pas. Or Victor Cousin avait au plus haut degré le sentiment du style. Il aimait passionnément et jugeait merveilleusement les beautés du style. Il caractérisait de la manière la plus ferme et la plus concise le génie propre de nos grands écrivains. Dans son *Rapport* sur Pascal, dans son chapitre sur *l'Art français*, ajouté en 1853, à son livre *du Vrai, du Beau et du Bien*, dans son écrit sur *le Style de Jean-Jacques*

Rousseau, il résumait en quelques traits mâles et rapides toute l'histoire de la prose française.

Les deux points de vue précédens, quelque intéressans qu'ils puissent paraître, ne sont pas ce qu'il y a de plus important dans l'œuvre littéraire de Victor Cousin. Ce qui est bien plus considérable, c'est le point de vue tout à fait nouveau qu'il a introduit dans l'étude et dans la critique des textes classiques. Là, il a fait, on peut le dire, une véritable révolution. Le point de départ de cette révolution a été son travail sur Pascal. Le premier (et cela était bien surprenant après tant d'éditeurs de Pascal depuis près de deux siècles), le premier, dis-je, il a eu l'idée d'aller confronter le texte des éditions consacrées avec le texte original et authentique conservé à la Bibliothèque nationale. Dire qu'il a déchiffré ce texte, ce serait probablement trop dire; il y avait heureusement deux copies, dont l'une absolument contemporaine et faite sous les yeux de la famille, et l'autre assez peu postérieure. C'est à l'aide de ces deux copies que l'on a pu lire le manuscrit original, écrit, comme on sait, d'une manière tout hiéroglyphique. En se servant de ces documens et en les comparant au texte imprimé, Cousin reconnut bien vite un bon nombre d'altérations dont on peut voir le détail dans son ouvrage; et, comme son esprit était toujours porté à la généralisation, il indiqua tout d'abord la conséquence générale de ce fait, à savoir la refonte de tous nos textes classiques, qui tous avaient plus ou moins subi des modifications de ce genre, par exemple les *Sermons* de Bossuet, les *Lettres* de Mme de Sévigné, les *Mémoires* de Saint-Simon. Il mit en relief cette idée, à laquelle on ne s'était pas encore habitué, c'est que les classiques sont devenus pour nous des anciens et que le XVIIe siècle est une troisième antiquité qu'il faut traiter avec le même soin religieux que les deux autres. Sainte-Beuve, dans un article de la *Revue* (1) sur l'édition des *Pensées* par M. Faugère, remarquait avec pénétration la nouveauté du point de vue que cette manière d'entendre la critique introduisait dans la littérature française. Après la période classique, après la période romantique, il en signalait une troisième : la période philologique que M. Cousin inaugurait; et, en effet, cette prévision s'est réalisée, et c'est évidemment à cette vive prédication en faveur de la revision de nos textes classiques qu'est due la grande entreprise de M. Ad. Regnier, dans laquelle précisément nous trouvons réalisée l'œuvre réclamée par Victor Cousin.

Dans le même article que nous venons de citer, Sainte-Beuve

(1) 1er juillet 1844.

relevait encore un des traits caractéristiques du talent de Cousin, celui d'entraîner et d'intéresser les autres à tout ce qui l'intéressait lui-même. « C'est la doctrine et l'honneur de certains esprits, disait Sainte-Beuve, c'est la magie de certains talens illustres de ne pouvoir toucher à une question qu'elle ne s'anime un instant d'un intérêt nouveau, qu'elle ne s'enflamme et n'éclate aux yeux de tous. » En signalant ce don de Cousin, Sainte-Beuve faisait allusion à l'espèce de concurrence, et même de concurrence passagèrement victorieuse, que Cousin lui avait faite à lui-même sur un terrain que Sainte-Beuve, il faut le reconnaître, avait choisi le premier et dont il croyait s'être assuré l'absolue propriété. C'était Port-Royal, alors si ignoré et si oublié que Royer-Collard, causant de ce sujet avec Sainte-Beuve, lui disait : « Nous causons de Port-Royal; mais savez-vous bien, monsieur, qu'il n'y a que vous et moi en ce temps-ci pour nous occuper de telles choses? » En 1840, Sainte-Beuve publia son premier volume, et, il faut le dire pour ceux qui ignorent l'histoire de ce temps, ce volume n'eut aucun succès. Il parut lourd, pénible, entortillé, bourré de théologie austère et aride. L'impression de ce temps-là fut celle d'un échec. Cependant les curieux commençaient à s'y intéresser et à deviner ce qu'il pouvait y avoir de vivant dans cette grande étude, lorsque tout à coup Victor Cousin intervint avec éclat par son *Rapport* sur Pascal, par son livre sur Jacqueline, par ses articles sur la philosophie de Pascal et sur Port-Royal. Sainte-Beuve, dans la préface de son troisième volume, fait allusion à cette irruption, qui semblait lui ravir la propriété de son sujet : « Je ne viens pas me plaindre, dit-il, du succès qu'a eu mon sujet; mais Port-Royal est devenu de mode; c'est là un fait; c'est plus même que je n'avais espéré, plus peut-être que je n'aurais désiré. J'y reviens aujourd'hui légèrement mortifié, ne souhaitant plus qu'une chose : l'achever dignement. » Il est donc certain, de l'aveu de Sainte-Beuve, que celui qui a lancé le sujet de Port-Royal, celui qui l'a fait entrer dans le courant public, c'est Victor Cousin. Que Sainte-Beuve en ait été légèrement mortifié, on le comprend; mais on ne peut dire cependant qu'il y ait eu concurrence déloyale. Sainte-Beuve aurait pu faire lui-même la découverte qu'a faite Cousin; il n'avait pour cela qu'à aller à la Bibliothèque nationale. Mais cette découverte une fois faite, Cousin pouvait-il s'en priver? ou encore devait-il s'abstenir de la faire valoir avec feu et éloquence, ce qui était sa nature propre? ou enfin, parlant de Pascal, pouvait-il ne pas parler de Port-Royal? Tout cela était inévitable. C'était une rencontre, ce n'était point une usurpation. D'ailleurs, Sainte-Beuve a-t-il eu véritablement sujet de se plaindre de cette concurrence inattendue? Nous ne le croyons pas; car Victor Cousin, en popularisant

le sujet de Port-Royal, a précisément contribué au succès du livre de Sainte-Beuve; il a amené les esprits à en comprendre la haute valeur littéraire. Ce qui avait paru d'abord un sujet bizarre, choisi dans un coin obscur de la littérature théologique, maintenant considéré au point de vue de cette restauration de nos antiquités classiques, au point de vue plus élevé encore de la lutte entre la raison et la foi, reprenait une valeur et une vie nouvelles, et on était mieux préparé à comprendre le génie propre de Sainte-Beuve que l'on n'avait pas encore deviné dans ses études antérieures : à savoir ce sens psychologique profond qui transformait la littérature en une vaste expérimentation morale et humaine. Le livre admirable de *Port-Royal*, dont les premiers volumes avaient été très froidement accueillis, a été entraîné à son tour dans la popularité que Cousin avait faite au sujet. L'auteur lui-même, de son côté, s'était débrouillé et dégagé; les derniers volumes sont bien plus vifs que les premiers, et la concurrence de Cousin n'empêcha nullement Sainte-Beuve de faire à son tour une étude très neuve et très profonde sur Pascal (1).

Si nous passons maintenant aux écrits de Victor Cousin sur l'*Histoire des femmes illustres du XVIIe siècle*, nous lui trouverons dans cette entreprise deux prédécesseurs : Rœderer, dans son *Histoire de la société polie*, et Walckenaer dans son livre si complet sur *Mme de Sévigné et son Temps;* mais ces deux ouvrages, n'étant pas soutenus par l'éclat du style et par le nom de l'auteur, étaient restés des travaux secondaires, le premier plus littéraire, le second plus érudit, connus des curieux, mais n'ayant pas pénétré dans ce qu'on appelle le grand public. Ici encore, le don signalé par Sainte-Beuve se manifesta avec le même bonheur. Tout le monde se passionna pour ou contre les héroïnes de M. Cousin ; on plaisanta sur ses passions rétrospectives et sur son goût pour les beautés opulentes du grand siècle : en un mot, on le lut, on le critiqua, on en parla, et un nouveau chapitre littéraire de notre histoire fut créé.

Que M. Cousin, séparé des affaires, éloigné de la philosophie, ait pris plaisir à distraire son imagination en la promenant dans les salons du passé et en courtisant des maîtresses idéales, il n'y avait rien là que de bien innocent et de bien légitime ; et quand on a longtemps instruit les hommes, on a bien le droit de les amuser en s'amusant soi-même ; mais ce qu'on ne croirait pas, et ce qui est pourtant vrai, c'est que, pour Victor Cousin, cette étude de pure fantaisie faisait partie de son plan de restauration du spiritualisme.

(1) Indépendamment de la question de texte qui était soulevée à propos des *Pensées* de Pascal, il y avait une question de fond qui mériterait grandement d'être exposée, car elle fit un grand bruit. Mais nous ne pouvons tout dire et ce serait rentrer sur le terrain philosophique.

On se demande en quoi l'histoire de ces belles dames si médiocrement spiritualistes dans leur conduite pouvait servir au rétablissement des grands principes sociaux; et, cependant, s'il fallait en croire Cousin lui-même, c'est dans cette vue qu'il aurait entrepris cette étude : « Pour nous, disait-il, en même temps que nous essayons de rappeler la jeunesse française au culte du vrai, du beau et du bien, et qu'au nom d'une saine philosophie, nous ne cessons de combattre le matérialisme et l'athéisme, il nous a paru que ces études sur la société et les femmes du XVIIe siècle pourraient inspirer aux générations présentes le sentiment et le goût de plus nobles mœurs, leur faire connaître, honorer et aimer la France à la plus glorieuse époque de son histoire, une France où les femmes étaient, ce semble, assez belles et excitaient d'ardentes amours, mais des amours dignes du pinceau de Corneille, de Racine et de Mme de Lafayette. » On comprend que ces revendications en faveur du spiritualisme si singulièrement associées à la peinture « des nobles mœurs » de Mme de Chevreuse exaspérassent des esprits nets, tranchans, positifs, tels que ceux qui prenaient à cette époque la direction de l'esprit et de l'opinion. Chez les hommes supérieurs qui vieillissent les qualités deviennent des défauts. Le goût des idées générales, qui avait fait la grandeur de Victor Cousin dans sa première période, devenait dans sa vieillesse le goût des thèses et des grandes amplifications : il fallait que tout ce qu'il faisait, tout ce qu'il écrivait se rapportât à un grand dessein. On lui aurait su gré de chercher à plaire : on lui en voulait de prêcher si mal à propos. Nous ne dirons rien des travaux purement historiques de M. Cousin, étant trop incompétent pour les juger. Disons seulement que les plus autorisés et les plus exercés en ces matières, M. Mignet, M. Chéruel, accordent une haute valeur à ses travaux sur Mazarin et sur Luynes. Là encore il a fait des percées nouvelles; il a appliqué la méthode la plus sévère, n'écrivant que sur pièces, et sur documens précis, la plupart du temps inédits. Il a fait surtout les plus grands efforts pour ramener son style, toujours un peu trop tendu vers le sublime, à la simplicité, et en quelque sorte à la nudité : « Mon ambition, nous disait-il, est de plaire à M. Thiers. »

Puisque nous parlons du style, essayons de le caractériser à ce point de vue. Victor Cousin a été l'un des écrivains les plus savans de son temps, l'un de ceux qui connaissaient le mieux la langue et qui en discernaient le mieux toutes les ressources. Il manquait de coloris, si l'on entend par là les images. Je ne connais pas de lui une métaphore remarquable; mais il avait au plus haut degré la qualité du mouvement, et, comme l'avait remarqué Hegel avec une étonnante intelligence de la langue française, « la force des tours. » Il était remarquable par la propriété des termes, par le tissu serré

de la phrase, par la logique des liaisons et des constructions, enfin par la science de la période. Il plaçait très haut l'art de la longue phrase, l'une des plus grandes difficultés de la langue française; tout en admirant beaucoup Montesquieu et Voltaire, il remarquait qu'ils avaient brisé la langue et il relevait hautement le mérite de Rousseau, qui avait reconstitué la grande phrase française. On sait que la science de la période est un des caractères du génie de Bossuet, qui est le maître de tous les écrivains en ce genre. Cousin s'est essayé plusieurs fois à lutter avec lui, et, sans l'avoir égalé, on peut dire qu'il s'est rapproché quelquefois de son modèle. Quoique Victor Cousin soit surtout arrivé à la perfection de la forme dans la seconde période de sa carrière, c'est-à-dire à partir de 1838-1868, je ne sais cependant s'il n'était pas encore supérieur à l'époque où il ne voulait pas systématiquement être écrivain. Les *Argumens* de Platon et quelques pages des *Fragmens*, sans avoir peut-être la pureté de la langue, qu'il a cherchée plus tard, avaient, en revanche, ce qui lui a le plus manqué par la suite : le naturel. A cette première période, son style a une largeur et une aisance qu'il a un peu perdues par la suite. Moins classique que dans sa seconde période, il est plus lui-même; il est moins artificiel, moins tendu. Il a déjà l'art de la longue phrase, mais moins suspendue, moins construite, coulant avec plus de négligence, et, par conséquent, plus de grâce. Néanmoins, on ne peut qu'admirer l'effort qu'il a fait plus tard pour faire porter à la langue classique toutes les idées de son temps.

Mais il est temps de revenir à la philosophie, de résumer les résultats obtenus et de caractériser l'idée fondamentale qui a été le centre de tous les travaux de Cousin, à savoir : l'idée de l'éclectisme, dont nous n'avons encore presque rien dit. C'est cependant à cette idée que son nom restera attaché dans l'histoire. Essayons de la définir avec clarté et précision.

IV.

Le principe qui nous paraît ressortir de la philosophie éclectique, c'est le principe de l'unité de la philosophie. Il n'y a qu'une philosophie, comme il n'y a qu'une physique. Seulement, voici la différence. La physique, comme toutes les sciences positives, ne s'occupe que du particulier et du fini. Elle peut donc ajouter sans cesse des connaissances particulières les unes aux autres; ces connaissances peuvent s'accumuler, et, quand elles sont assez multipliées, se coordonner en théories. Il n'en est pas de même en philosophie. La philosophie est la science de l'absolu, des premiers principes,

du tout. Elle ne peut donc pas se faire par parcelles ; et chaque système est un tout, un absolu ; mais c'est un absolu qui a passé par un esprit relatif et individuel ; c'est un absolu connu relativement : c'est l'univers réfléchi par une monade. C'est pourquoi tout système est à la fois vrai et fragile ; vrai, parce qu'il est un reflet de l'absolu ; fragile, parce qu'il n'en est qu'un reflet. Il y a donc, malgré les systèmes et à travers tous les systèmes, une philosophie objective ; mais elle est diffuse, inconsciente, mêlée à des systèmes particuliers et transitoires. Elle est analogue à ce que Hegel appelle l'*esprit objectif,* par exemple, l'esprit d'une nation, l'esprit d'une époque, qui n'est formulé, ni condensé dans aucun homme en particulier, mais qui n'en est pas moins présent et réel dans tous, et principalement dans les grands hommes. Ainsi de la philosophie : c'est elle qui soutient et anime tous les systèmes ; mais elle les dépasse et les déborde ; elle est plus qu'eux. Les systèmes passent, mais tous laissent quelque chose après eux. Chaque grand système a d'abord son esprit propre qui ne meurt pas avec le système. L'esprit platonicien a survécu au platonisme et vit encore. Quiconque pense à l'idéal et a soif d'idéal est un platonicien. L'esprit stoïcien n'a jamais disparu ; il n'a pas même été définitivement vaincu par l'esprit chrétien. Quiconque croit à la dignité et à l'inviolabilité de la personne humaine, quiconque met la force d'âme au-dessus de tout est un stoïcien. L'esprit chrétien subsiste chez ceux-là mêmes qui croient le plus violemment répudier le christianisme. Quiconque s'intéresse aux faibles est un chrétien. Ainsi en est-il de l'esprit cartésien, de l'esprit voltairien ; quiconque ne se paie que d'idées claires et distinctes est un disciple de Descartes ; quiconque ne veut être dupe en rien est un voltairien. Chacune de ces grandes formes de la pensée humaine a subsisté en s'incorporant à la raison commune, laquelle s'est développée en s'assimilant la substance du passé. Voilà pour l'esprit des doctrines ; il en est de même de leur matière. Prenez la théorie des idées de Platon : rien de plus singulier, rien de plus paradoxal, rien de plus éloigné de l'esprit positif de notre siècle. Voici cependant un grand physiologiste, le moins rêveur des hommes, nourri d'études expérimentales, ayant peu de temps à perdre à la lecture des métaphysiciens. Un jour, il veut résumer ses vues sur la vie : quelle formule lui vient à l'esprit ? C'est que la vie est une « idée formatrice. » Ce vieux Platon n'a donc pas tant rêvé, puisque, deux mille ans plus tard, un savant positif ne trouve rien de mieux pour résumer sa propre science que de lui emprunter son vocabulaire. Je prends dans Aristote la distinction de l'acte et de la puissance. Cette distinction est-elle purement logique, ou porte-t-elle sur la nature des choses ? Est-ce une formule qui suffit à tout

embrasser, à tout expliquer? Je n'en sais rien; mais je le demande, est-il possible aujourd'hui à l'esprit humain de penser sans la distinction de la puissance et de l'acte? Ne voyons-nous pas la science elle-même obligée de se servir de cette formule et distinguer « l'énergie potentielle et l'énergie actuelle? » On peut disputer sur la limite et l'étendue de la formule; on ne peut en nier l'utilité et la nécessité. De même la conception des atomes n'est peut-être pas la dernière conception des choses, comme le croient les épicuriens; elle n'est peut-être pas même la dernière conception de la matière; néanmoins c'est une conception nécessaire de l'esprit; et, au moins à titre de représentation provisoire, elle ne peut être éliminée sans dommage; quelques chimistes mêmes la croient la seule hypothèse qui satisfasse aux phénomènes. Nous pourrions prendre toutes les formules philosophiques: le dualisme de l'étendue et de la pensée dans Descartes, la force dans Leibniz, les antinomies de Kant, le moi qui se pose lui-même de Fichte, toutes ces formules ont une signification sujette à restriction, à limite, à interprétation (c'est le travail de la science), mais une valeur quelconque qui les rend un élément nécessaire de la pensée. On a dit que cette juxtaposition de vérités éparses et hétérogènes n'était autre chose que du scepticisme. Mais était-on sceptique en physique quand on ajoutait les découvertes les unes aux autres sans les pouvoir lier, parce que le moyen de les lier manquait encore? L'éclectisme n'a jamais dit qu'il n'y aurait plus de système et qu'il n'en fallait plus faire; et, l'eût-il dit, ce ne serait qu'une exagération semblable à celle de tous les autres philosophes; mais les systèmes nouveaux eux-mêmes devront s'assimiler tous les élémens du passé. La philosophie ainsi entendue a une tradition, il y a un lien entre les siècles, entre tous les penseurs, même entre les penseurs qui paraissent se combattre le plus: c'est le contraire du scepticisme; car si l'on soutient qu'il y a une seule et même raison entre les hommes malgré la diversité de leurs jugemens, pourquoi n'y aurait-il pas une même philosophie présente aux philosophies les plus diverses? Une telle doctrine était nécessaire surtout en France, où l'on a toujours pratiqué en philosophie aussi bien qu'en politique la méthode révolutionnaire.

Cependant cette philosophie qui croyait en finir avec les systèmes se présentait encore comme un système; et, d'après la loi posée par elle-même, elle dut à son tour se dissoudre et disparaître comme tous les autres; mais en même temps, et d'après la même loi, elle a dû laisser quelque chose d'elle-même qui est venu accroître le domaine général de l'esprit humain : c'est cet esprit d'intelligence appliqué au passé, cet effort de rapprochement et de conciliation entre les opinions les plus diverses, cette ouverture, cette libéralité

de pensée qui cherche partout ce qu'il y a de bon et de vrai. Tout cela est resté. La conciliation totale est impossible, car elle ne pourrait se trouver que dans la possession d'une vérité absolue; mais les emprunts réciproques, le sage emploi de l'héritage du passé, l'habitude de démêler une pensée commune sous des formes plus ou moins discordantes, voilà ce que l'éclectisme a légué à la philosophie ultérieure; et ce sont là des gains d'une haute valeur. Cette croyance à l'unité de la philosophie n'est sans doute qu'un idéal irréalisable; mais cet idéal est en même temps un postulat nécessaire, et un acte de foi sans lequel aucune philosophie n'est possible; et je formulerais volontiers, sur le modèle du critérium de Kant, cette règle fondamentale pour tout philosophe : « Pense de telle manière que chacune de tes pensées puisse devenir un fragment de la philosophie universelle. »

Avons-nous bien résumé la pensée de Victor Cousin? Pour nous en convaincre, laissons-le parler lui-même. Ce sont les derniers mots qu'il ait prononcés à la Sorbonne; c'est la fin de sa dernière leçon, celle qui a clos la première partie de sa carrière philosophique lorsque, désintéressé de tout objet pratique, il ne pensait qu'à la vérité pure et à la science absolue : « La philosophie, disait-il, n'est pas telle et telle école, mais le fonds commun et pour ainsi dire l'âme de toutes les écoles. Elle est distincte de tous les systèmes, mais elle est mêlée à chacun d'eux, car elle ne se manifeste, elle ne se développe, elle n'avance que par eux; son unité est leur variété même, si discordante en apparence, en réalité si profondément harmonique; son progrès et sa gloire, c'est leur perfectionnement réciproque par leur lutte pacifique... Ce que je professe avant tout, ce n'est pas telle ou telle philosophie, mais la philosophie elle-même; ce n'est pas l'attachement à tel système, mais l'esprit philosophique supérieur à tous les systèmes. La vraie science de l'historien de la philosophie n'est pas la haine, mais l'amour; et la mission de la critique n'est pas seulement de signaler les extravagances de la raison humaine, mais de démêler et de dégager du milieu de ces erreurs les vérités qui peuvent et doivent y être mêlées, et par là de relever la raison humaine à ses propres yeux, d'absoudre la philosophie dans le passé, de l'enhardir et de l'éclairer dans l'avenir. » Nous terminerons sur cette belle page, afin de laisser le dernier mot à M. Cousin; et nous prendrons congé des lecteurs en leur demandant pardon de les avoir retenus si longtemps.

PAUL JANET.

LA

DÉMOCRATIE AUTORITAIRE

AUX ÉTATS-UNIS

III[1].

LA PRÉSIDENCE D'ANDRÉ JACKSON.

I. Parton, *Life of A. Jackson*, 1878. — II. W.-G. Sumner, *Andrew Jackson as a public man*. Boston, 1883. — III. Dr von Holst, *John C. Calhoun*. Boston, 1882. — IV. Dr von Holst, *Verfassungsgeschichte der Vereinigten Staaten von America*. Berlin, 1878.

I.

Le discours d'inauguration de Jackson, que Benton qualifie, avec son enflure habituelle, de « charte des principes démocratiques, » n'était, en réalité, qu'une œuvre insignifiante et banale. On y remarqua toutefois une adhésion publique donnée par le nouveau président aux doctrines du parti dont il était l'élu, sur la question des améliorations intérieures et sur celle du tarif; un passage assez inattendu dans lequel il proclamait la nécessité de subordonner l'autorité militaire au pouvoir civil; enfin une phrase pleine de menaces pour tous ceux qui occupaient des fonctions publiques, dans laquelle il insistait sur les droits du pouvoir exécutif et sur « la tâche réformatrice » qu'il lui appartenait d'accomplir.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er octobre 1883.

Le choix des membres du nouveau cabinet n'était pas de nature à jeter une bien vive lumière sur la politique qu'ils allaient servir. Le poste le plus important, celui de secrétaire d'état, c'est-à-dire de ministre des affaires étrangères, fut donné à l'habile politicien de New-York qui avait si bien conduit la campagne électorale. Martin van Buren, qui n'était ni un orateur ni un homme d'état, avait, à défaut de talens supérieurs, tous les dons secondaires qui assurent le succès dans les coulisses de la politique. Ce petit homme, d'une politesse exquise, d'une rare correction de tenue et de langage, d'un tact qui ne se démentait jamais, attirait et tenait sous le charme ceux dont il recherchait le concours ou l'appui. Il joignait à une grande finesse d'observation une merveilleuse connaissance des côtés faibles de la nature humaine et possédait au suprême degré l'art de les exploiter au profit de ses idées ou de ses intérêts. On l'avait surnommé le *Petit Magicien*, et il ne lui déplaisait pas de s'entendre appeler par ses flatteurs le Talleyrand américain. Ses collègues étaient des hommes sans notoriété et de médiocre valeur, assez habilement choisis d'ailleurs au point de vue de la répartition des grands emplois publics entre les différentes parties de l'Union. Les fonctions de secrétaire de la trésorerie, les plus importantes après celles de secrétaire d'état, furent confiées à Samuel Ingham, homme d'affaires expérimenté, mais membre peu marquant du congrès, dont Jackson voulait récompenser les services électoraux dans l'état de Pensylvanie. Deux sénateurs du Sud, choisis comme Ingham parmi les amis personnels et politiques de Calhoun, John Branch, de la Caroline du Nord, et John M. Berrien, de la Georgie, furent nommés l'un secrétaire de la marine, l'autre *attorney-general*. Le président donna le portefeuille de la guerre à l'un de ses familiers, le major Eaton, riche propriétaire venu de la Caroline du Nord dans le Tennessee. Il compléta le cabinet en y faisant entrer le *postmaster-general*, qui jusque-là n'en avait pas fait partie. Mac Lean, qui occupait ce poste important sous l'administration précédente, s'était, malgré sa situation officielle, déclaré ouvertement en faveur de la candidature de Jackson. Mais la répugnance qu'il manifesta pour une épuration du nombreux personnel placé sous ses ordres détermina le nouveau président à lui offrir un siège à la cour suprême et à lui chercher un successeur moins scrupuleux. Son choix se porta sur William Barry, qui, après avoir été le partisan de Clay, était devenu, au moment de l'élection présidentielle, un de ses adversaires les plus acharnés dans l'état de Kentucky.

Sous le régime américain, qui n'admet pas la responsabilité ministérielle, le cabinet n'a ni rôle constitutionnel ni existence légale. Toutefois les rapports des présidens des États-Unis avec

leurs ministres ont varié suivant les époques et suivant les hommes. Washington, encore pénétré des traditions de la mère patrie, réunissait fréquemment les membres de son conseil, les consultait sur les questions de politique générale et se conformait à l'opinion de la majorité. Jackson adopta une ligne de conduite tout opposée. Il réduisit les ministres au rôle de chefs de services administratifs, cessa de les réunir, et traita avec chacun d'eux individuellement les affaires de son département.

Mais, à côté de ce cabinet dépourvu d'autorité et d'unité, il avait constitué un véritable gouvernement occulte, qui est demeuré célèbre dans l'histoire politique des États-Unis sous le nom de *kitchen cabinet* (cabinet de cuisine). Les membres de ce comité dirigeant, qui exerça sur la marche des affaires publiques une influence prépondérante, étaient des politiques ou des journalistes, auxquels Jackson attribuait à bon droit une large part dans la victoire électorale qu'il venait de remporter. C'étaient le major Lewis, Duff Green, Amos Kendall et Isaac Hill. Lewis avait, ainsi que nous l'avons dit, déployé pendant cette campagne une science consommée de la tactique électorale et une rare habileté dans le maniement des hommes. Sincèrement attaché à Jackson et médiocrement ambitieux, il s'apprêtait à retourner dans sa propriété de Tennessee, lorsque le président insista pour le retenir à Washington et l'y fixa en le nommant second auditeur de la trésorerie. Duff Green était le rédacteur en chef du *Télégraphe des États-Unis*. Il était particulièrement dévoué à Calhoun, auquel il resta constamment fidèle, mais son journal avait soutenu avec autant d'énergie que d'éclat la candidature de Jackson et était devenu l'organe officieux de la nouvelle administration. Amos Kendall était la personnalité la plus brillante de ce petit cercle. Il avait été autrefois précepteur dans la famille de Clay; il lui avait des obligations d'argent et l'avait payé d'ingratitude. Ce fut pour Jackson une raison de se l'attacher, et Kendall, qui rédigeait l'*Argus* de Frankfort, contribua plus que personne à lui conquérir la majorité dans l'état de Kentucky. C'était un politicien dépourvu de tout scrupule, mais d'un incontestable talent. Miss Martineau, qui le rencontra en 1836, le représente comme un des hommes les plus remarquables de l'Amérique : « On le regarde, dit-elle, comme la cheville ouvrière de l'administration : on croit que c'est lui qui pense, qui projette et qui fait tout, mais tout cela dans l'ombre... C'est incontestablement un homme supérieur. Il réunit à son *grand talent pour le silence* une prodigieuse audace (1). » Isaac Hill était, comme Kendall, originaire de l'état de Massachusetts. Son enfance s'était écoulée dans un atelier

(1) Miss Martineau, *Western Travel*, page 155.

d'imprimerie. Il s'était établi dans le New-Hampshire, y avait tour à tour tenu une table d'hôte et dirigé un journal, et avait conquis pied à pied aux doctrines démocratiques cet état qui avait été longtemps la forteresse du fédéralisme. C'était un personnage jaloux et haineux, indifférent au choix des moyens, uniquement préoccupé du succès et prêt à tout sacrifier à ses rancunes et aux intérêts de son parti.

A ceux qui demandaient quels allaient être les principes de l'administration nouvelle, *le Télégraphe des États-Unis* avait répondu d'avance sans même attendre l'inauguration du président. « Nous ne savons pas, écrivait le 2 novembre 1828, le rédacteur de ce journal, quelle sera la ligne politique générale de Jackson; mais nous tenons pour certain qu'il saura récompenser ses amis et châtier ses ennemis. » Vulgaire et cynique programme que Jackson allait fidèlement remplir et qu'un de ses partisans, le démocrate Marcy, devait résumer dans cette brutale formule : Aux vainqueurs les dépouilles des vaincus !

Ce *système des dépouilles*, qu'avaient récemment inauguré les politiciens de l'état de New-York et qui faisait des emplois publics le salaire des services électoraux, était une nouveauté dans le gouvernement des États-Unis. Le droit de nomination et de révocation des fonctionnaires, attribué au président par la constitution, était un de ceux dont Washington et ses premiers successeurs avaient usé avec le plus de réserve et de scrupules. Washington avait porté dans l'exercice de ce droit les principes de haute moralité et les délicatesses de conscience qui présidaient à tous ses actes. Uniquement préoccupé de l'intérêt du service public lorsqu'il avait à disposer d'un emploi, il n'avait jamais hésité à préférer un adversaire politique d'une valeur incontestée à un ami d'une aptitude médiocre. « Mes sentimens personnels, écrivait-il dans une lettre restée célèbre, n'ont rien à faire ici; je ne suis pas George Washington, je suis le président des États-Unis : en tant que George Washington, je voudrais faire à cet homme tout le bien qui est en mon pouvoir; comme président des États-Unis, je ne puis rien pour lui. »

Plus accessible aux suggestions de l'esprit de parti, Jefferson avait néanmoins trop de perspicacité et de sens politique pour consentir à subordonner à des préoccupations de cette nature les intérêts supérieurs et permanens d'une administration régulière. Il estimait, ainsi qu'il l'écrivait à l'*attorney-general* Lincoln, que, pour renouveler le personnel dans l'esprit du gouvernement nouveau, il fallait attendre les vides que produiraient nécessairement la mort, les démissions ou les révocations prononcées pour des causes professionnelles. « Il en résultera, disait-il, moins de per-

turbations, et cela ne donnera pas à nos ennemis le droit de dire que nous avons combattu, non pour les principes, mais pour les places. » Cette ligne de conduite fut suivie pendant un demi-siècle, durant lequel on ne compta que soixante-quatorze révocations de fonctionnaires prononcées pour des causes diverses et généralement étrangères à la politique (1). Avec Jackson allaient prévaloir d'autres tendances et des mœurs politiques nouvelles.

Nul ne s'était mépris sur le caractère de la « réforme » annoncée dans son discours d'inauguration, et les commentaires qu'en avaient donnés ses partisans auraient au besoin dissipé tous les doutes. La terreur régnait parmi les fonctionnaires de tout ordre, menacés par les convoitises des coureurs de places, poursuivis jusque dans l'intimité de la vie domestique par l'espionnage et la délation, sans qu'aucun d'eux se sentît protégé ni par l'obscurité de sa condition, ni par la valeur ou l'ancienneté de ses services. Une nuée de solliciteurs avides et insolens s'était abattue sur la ville de Washington, se ruant sur les emplois publics comme sur une proie et réclamant du pouvoir nouveau le prix des services rendus pendant la campagne présidentielle. Le spectacle de cette curée, sans précédens dans l'histoire des États-Unis, produisit une impression de stupeur et de dégoût que nous ont conservée tous les témoignages contemporains.

« Tout le corps des fonctionnaires, écrivait Clay, est en proie à l'inquiétude et à la crainte. Ils éprouvent quelque chose d'analogue à ce que ressentent les habitans du Caire lorsque la peste se déclare. Personne ne sait qui recevra le premier le coup de la mort ou, ce qui pour beaucoup revient au même, qui sera dépouillé de son emploi. Vous n'avez aucune idée de la tyrannie morale qui pèse sur tous ceux qui remplissent une fonction publique. « (*Priv. Corresp.*, p. 225. Lettre du 12 mars 1829.) Les adversaires de l'administration n'étaient pas seuls à s'indigner de ces scandales. Un vieil ami de Jackson, qui était allé le voir, écrivait tristement le 4 juillet : « Le règne de cette administration (je voudrais pouvoir me servir d'un autre terme) offre un contraste frappant avec le gouvernement doux et bienveillant de Madison, de Monroe et d'Adams : c'est comme une contagion qui se répand : espions, délateurs, c'est toute la lie du despotisme... J'avais espéré que cette administration serait une administration nationale : ce n'est pas même une administration de parti. Désormais notre république sera gouvernée par les factions, et la lutte s'engagera entre ceux qui veulent s'emparer des places et des traitemens, lutte envenimée par les passions les plus viles et les plus sordides du cœur humain. »

(1) Neuf furent prononcées par Washington, dix par Adams, trente-neuf par Jefferson, cinq par Madison, neuf par Monroe, deux par Adams.

Un gouvernement qui entreprend de satisfaire ces honteuses convoitises ne fait qu'en surexciter l'insatiable ardeur. Jackson n'était d'ailleurs pas de ceux qui suivent d'un pas timide la voie dans laquelle ils se sont engagés. En inaugurant le « système des dépouilles, » il entendait en faire, dès le début, la plus large application. Ce qu'il voulait, c'était une épuration complète du personnel administratif, c'était ce que, dans le langage grossier, mais expressif de la politique américaine, on nomme un balayage à fond (*clean sweep*). Dans le premier mois qui suivit son avènement, il prononça plus de révocations que n'en avaient prononcé ses prédécesseurs depuis la fondation de la république; à la fin de la première année de sa présidence, le nombre de ces révocations s'élevait à 2,000, chiffre d'autant plus énorme que le nombre des emplois dépendant du gouvernement fédéral était alors fort restreint. Sur 8,000 maîtres de poste, 891 furent destitués : c'étaient à peu près tous ceux dont l'emploi avait quelque valeur.

Les souffrances individuelles qu'entraînent avec elles de telles mesures sont assurément considérables. Mais ce qui est plus grave, c'est l'atteinte qu'elles portent aux mœurs publiques, c'est l'influence qu'elles exercent sur le tempérament et sur l'avenir politique d'une nation. Sous ce rapport, les conséquences du système inauguré par Jackson ont été incalculables. Il a accompli une véritable révolution et la pire de toutes.

Avant lui, le gouvernement avait à son service l'élite du pays : à dater de sa présidence, les fonctions publiques, abandonnées par les hommes honnêtes et capables auxquels elles n'offrent ni sécurité, ni indépendance, sont devenues le partage exclusif d'une classe d'hommes sans moralité et sans lumières, qui font de la politique un métier et de l'industrie électorale un moyen de parvenir. Cet état de choses a produit les résultats qu'on en pouvait attendre : un déplorable abaissement du niveau intellectuel et moral du personnel administratif, une corruption contre laquelle tous les efforts ont été impuissans (1), l'absence de responsabilité réelle des fonctionnaires à l'égard du gouvernement qu'ils servent, et, par une conséquence logique, leur dépendance absolue à l'égard des politiciens locaux, dont ils sont les créatures. Le choix même du pouvoir exécutif est à peine libre : les sénateurs, les représentans, les membres des comités exercent la plus large part du patronage administratif, dictent les nominations et protègent les agens incapables ou tarés qu'ils ont imposés contre les justes sévérités de leurs chefs

(1) On lit dans un rapport d'un comité du congrès publié en 1868 : « Les voleurs infestent chaque département, il n'y a pas de branche du service où on ne les trouve, et l'exemple est si contagieux que l'honnêteté devient l'exception. »

hiérarchiques. Les conséquences du système n'ont pas été moins funestes dans l'ordre politique : les fonctionnaires constituent, pour le parti qui détient le pouvoir, la plus formidable agence électorale qui fut jamais (1) ; ce sont leurs intérêts propres qu'ils défendent en servant par tous les moyens les intérêts de ce parti : c'est leur maintien dans leurs emplois qu'ils assurent en travaillant au succès de ses candidats. Le parti adverse a, lui aussi, son armée, qu'il conduit à l'assaut du pouvoir et à la conquête des *dépouilles*. Chaque élection devient un champ de bataille où se rencontrent ces deux phalanges rivales : mêlée furieuse où toutes les armes sont bonnes, véritable *lutte pour la vie* dont l'enjeu n'est pas le triomphe d'un principe, mais la possession et l'exploitation d'un emploi ! Le mal a pris de telles proportions que la question de la réforme, ou, comme l'a dit le général Grant dans un de ses messages, de la *purification* du service civil, est devenu le plus pressant en même temps que le plus insoluble des problèmes. Elle intéresse également l'avenir et l'honneur de la démocratie américaine.

L'épuration du personnel avait absorbé toute l'activité de Jackson pendant les premiers mois de sa présidence. Mais le moment était venu pour lui d'aborder enfin les grandes questions politiques et de faire connaître le programme de son gouvernement. Il le fit dans son message au congrès du 8 décembre 1829, où il était aisé de retrouver, sous les habiletés de la rédaction et la modération voulue du langage, l'empreinte de ses préoccupations personnelles et de ses rancunes. La passion qui l'animait contre Adams et Clay et le désir d'infliger à l'élection de son prédécesseur une sorte de censure rétrospective lui avaient inspiré une série d'amendemens aux dispositions constitutionnelles relatives au mode d'élection du président qu'il recommandait à l'attention du congrès. Il demandait que le président fût toujours élu par le peuple, même dans le cas de ballottage et non rééligible ; et pour le cas où, contrairement à son opinion, la chambre des représentans conserverait le droit de choisir entre les candidats qui auraient obtenu le plus grand nombre de voix, il proposait qu'aucun des membres qui auraient pris part à ce vote ne pût être appelé par le nouveau président à une fonction publique ; il se prononçait même d'une manière absolue contre l'admissibilité des membres du congrès aux emplois publics, quoiqu'il en eût nommé un plus grand nombre qu'aucun de ses prédé-

(1) Un sénateur de l'Ohio, M. Pendleton, a dénoncé au sénat, en 1882, la circulaire d'un comité électoral réclamant aux fonctionnaires une cotisation annuelle égale à 2 pour 100 du chiffre de leurs appointemens pour faire face aux dépenses électorales du parti. Les récriminations qui ont été échangées à ce sujet ont montré que ces procédés étaient également employés par les partis opposés et qu'aucun d'eux n'était disposé à en condamner l'usage.

cesseurs. Pour justifier les scandaleuses révocations qu'il venait de prononcer, il les érigeait en système et il soutenait qu'il est de l'essence des gouvernemens démocratiques de renouveler incessamment le personnel administratif en établissant un mode de rotation dans les emplois (*rotation in office*). Enfin, abordant un redoutable problème, dont la solution devait remplir et troubler son administration, il soulevait la question du privilège de la Banque nationale des États-Unis : « Ce privilège, disait-il, expire en 1836, et les actionnaires de la Banque en demanderont sans doute le renouvellement. Pour éviter les inconvéniens qui résulteraient d'une trop grande précipitation dans l'examen d'une mesure qui touche à des principes si importans et à des intérêts pécuniaires si considérables, je sens que je ne puis, sans injustice envers les parties intéressées, la soumettre trop tôt à l'attention scrupuleuse de la législation et du peuple. Un grand nombre de nos concitoyens contestent à la fois la constitutionnalité et la convenance de la création de cette banque; et tous doivent reconnaître qu'elle n'a pas réussi à atteindre son but essentiel, c'est-à-dire l'établissement d'une bonne et uniforme circulation. »

Le message fut froidement accueilli au Sénat. Cette assemblée, qui réunissait dans son sein les hommes politiques les plus éminens et les premiers orateurs de ce temps, était peut-être la plus remarquable qu'aient possédée les États-Unis. Quoiqu'elle ne fût animée d'aucune hostilité envers Jackson et qu'elle appartînt en majorité au parti qui l'avait élu, elle entendit avec une défaveur visible la déclaration de guerre inopinément jetée à la Banque nationale et l'audacieuse glorification du système qui faisait des emplois publics le prix de la victoire. Elle eut bientôt l'occasion de manifester ses sentimens à l'égard de cette politique lorsque les nominations aux postes les plus élevés de l'administration et de la diplomatie furent, conformément aux prescriptions constitutionnelles, soumises à sa ratification. Plusieurs des hauts fonctionnaires, choisis par le président, furent écartés, les uns par un vote unanime, les autres par des majorités considérables. Le sénat se montra particulièrement sévère pour les journalistes, dont Jackson avait voulu récompenser les services électoraux : la nomination d'Isaac Hill comme second contrôleur de la trésorerie fut repoussée : celle d'Amos Kendall au poste de quatrième auditeur de la trésorerie ne fut confirmée que grâce à la voix prépondérante du vice-président Calhoun, qui redoutait la concurrence que pourrait faire au *Telegraph* de Duff-Green l'ancien rédacteur de *l'Argus* rendu aux travaux du journalisme (1).

(1) Kendall's *Autobiography*, p. 371

Jackson se montra fort irrité de l'opposition que rencontraient ses premiers actes et y répondit par des menaces : « Le peuple, dit-il, remettra toutes choses dans l'ordre et leur apprendra ce que c'est que de s'opposer à mes nominations. »

II.

La partie du message dans laquelle Jackson se prononçait contre la rééligibilité du président et semblait prendre ainsi l'engagement implicite de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat, avait fait naître dans son entourage politique des impressions de nature opposée. Le vice-président Calhoun et le secrétaire d'état Van Buren aspiraient l'un et l'autre à lui succéder à la Maison-Blanche. Mais Calhoun, élu pour la seconde fois à la vice-présidence, qu'il avait occupée déjà sous l'administration d'Adams, ne pouvait prétendre à une troisième élection qu'interdisaient tous les précédens : aussi la réélection de Jackson ne devait-elle pas avoir seulement pour effet d'éloigner du brillant orateur du Sud le but de son ardente ambition; elle devait le condamner à rentrer pour quatre ans dans la vie privée et lui faire perdre au jour de la lutte les chances que lui aurait assurées la possession de la seconde magistrature de la république. Si l'intérêt de Calhoun lui faisait redouter la prolongation des pouvoirs du président, l'intérêt de Martin Van Buren était tout différent. En dehors de la grande popularité dont il jouissait dans l'état de New-York, il ne se sentait ni une notoriété, ni une autorité suffisante dans les autres états de l'Union pour engager sans péril une lutte dans laquelle il trouverait réunies contre lui l'influence de Clay, dans l'Ouest; celle de Webster, dans le Nord, et celle de Calhoun, dans le Sud. Pour tenir tête à de tels adversaires, ce n'était pas trop du prestige de Jackson : il importait donc de le décider à provoquer sa réélection, de l'amener, pour écarter toute compétition, à une prompte et éclatante rupture avec Calhoun, et d'obtenir qu'au terme de sa seconde présidence, il présentât lui-même Van Buren au pays comme le représentant de sa politique et le continuateur de son œuvre. L'habile politicien de New-York dressa en conséquence son plan de campagne, en arrêta tous les détails avec la précision méthodique et la lucidité habituelle de son esprit et ne négligea rien pour l'exécuter de point en point.

Il ne fut pas besoin de grands efforts pour vaincre les scrupules réels ou affectés du président. Moins de trois mois après le message, Lewis se chargea d'obtenir de la législation de la Pensylvanie un vœu en faveur de la réélection : une adresse fut envoyée au « vieux héros » pour l'adjurer de céder à la volonté populaire et de ne pas déserter le service du pays. Des manifestations analogues se produi-

sirent dans divers états sous la même impulsion. Jackson se laissa aisément fléchir, et son organe officieux, *le Globe*, déclarait au mois de janvier, l'année suivante, que sa candidature devait être considérée comme posée devant le pays.

Toutes les éventualités avaient d'ailleurs été soigneusement prévues. La santé du président avait été assez gravement atteinte à la fin de 1829 pour laisser craindre à ses amis qu'il n'arrivât pas au terme légal de sa présidence. Il importait à tout événement de l'amener à exprimer ses préférences au sujet du choix de son successeur dans une sorte de testament politique. Il s'y prêta de bonne grâce, et le 31 décembre 1829 il adressa à son vieil ami le juge Overton une lettre qui renfermait le passage suivant :

« J'ai trouvé en M. Van Buren tout ce que je pouvais désirer et je le crois digne non-seulement de ma confiance, mais de la confiance de la nation... Il a toutes les qualités nécessaires pour occuper la plus haute fonction que puisse conférer le peuple, et le peuple trouvera en lui un ami sincère et un gardien fidèle de ses droits et de sa liberté... Je voudrais pouvoir en dire autant de M. Calhoun et de quelques-uns de ses amis! »

Le ton de cette lettre montre que, dès cette époque les dispositions de Jackson, tant à l'égard de Calhoun que de Van Buren, étaient telles que pouvaient le souhaiter les amis les plus ardens de ce dernier. Un incident ridicule et frivole en apparence avait trop contribué à ce résultat pour qu'il soit permis de le passer sous silence. Les républiques ont, comme les monarchies, leur intrigues de cour, et il est parfois nécessaire d'interroger la chronique scandaleuse pour éclairer et compléter l'histoire.

A l'époque où Jackson siégeait au congrès, il était, ainsi qu'un certain nombre de ses collègues, l'hôte assidu d'une taverne en vogue tenue par un Irlandais nommé William O'Neil. Ce dernier avait une fille, beauté rousse assez piquante, dont les habitués de la taverne paternelle goûtaient fort la liberté d'allures, les reparties hardies et faciles, la gaîté communicative et provocante. Peg O'Neil, comme on la nommait familièrement, épousa un trésorier de la marine qui, en 1828, étant de service dans la Méditerranee, se coupa la gorge dans un accès de spleen causé par l'ivresse. Sa veuve ne se montra pas inconsolable, et, au bout de quelques mois, elle devint la femme du major Eaton, qui, du vivant de son premier mari, s'était fait remarquer par ses assiduités auprès d'elle. Jackson avait été consulté sur ce mariage et l'avait approuvé : trois mois après il faisait du major Eaton son ministre de la guerre, et Peg O'Neil se trouvait appelée par sa situation officielle à prendre place dans la plus haute société de Washington. Il est malaisé, quelle que soit la forme du gouvernement et quelle que soit l'autorité de son chef, d'imposer à

un monde qui la repousse une femme d'éducation médiocre et de réputation douteuse. Jackson le constata non sans surprise et sans colère. La femme du vice-président et celles des ministres refusèrent de recevoir Mrs Eaton. La propre nièce du président, Mrs Donelson, qui faisait les honneurs de la Maison-Blanche, ne put se décider à subir les relations auxquelles elle se voyait contrainte et quitta Washington pour retourner dans le Tennessee. Les susceptibilités du corps diplomatique ne furent pas moins vives; et la femme du ministre des Pays-Bas, près de laquelle Mrs Eaton était venue s'asseoir dans un grand dîner, affecta de se lever brusquement comme pour éviter jusqu'à son contact. Chacune de ces humiliations blessait Jackson comme autant d'insultes personnelles : il s'était constitué le champion de Mrs Eaton et le garant de sa vertu ; il multipliait les démarches en sa faveur ; il écrivait de nombreuses lettres dans lesquelles, avec son intempérance ordinaire de langage, il plaidait la cause de sa protégée et il attaquait violemment ses détracteurs. Non content de cette correspondance et de ces démarches quelque peu compromettantes pour la dignité présidentielle, il réunissait le 11 septembre 1829 les membres de son cabinet pour s'expliquer à ce sujet en leur présence avec deux respectables clergymen qui s'étaient faits auprès de lui les interprètes de l'opinion. Il se répandait à la fois en protestations et en invectives; il s'efforçait d'établir que la femme du secrétaire de la guerre était victime des calomnies qui n'avaient pas épargné Mrs Jackson. Avec cette obstination haineuse qui prenait parfois chez lui le caractère de la monomanie, il désignait Clay comme l'instigateur de ces calomnies, et il jurait « devant l'Éternel » que les auteurs de scandale qui avaient empoisonné la vie de sa bien-aimée Rachel ne triompheraient pas de « sa petite amie Peggy. »

On comprend le parti que pouvait tirer de cette situation un politicien habile et médiocrement scrupuleux. Calhoun, avec l'austérité hautaine de son caractère et la sévérité traditionnelle des familles de la Caroline du Sud, avait hautement approuvé le refus de sa femme d'entrer en relations avec Mrs Eaton, malgré les instances du président. Van Buren, qui était veuf, se montra plein d'égards et de prévenances pour la femme de son collègue de la guerre, fréquenta assidument son salon et la pria de présider à ses réceptions. Il parvint à faire entrer dans ses vues deux membres considérables du corps diplomatique, tous deux célibataires et désireux de se concilier les bonnes grâces du président, le ministre d'Angleterre Vaughan, et le baron de Krüdener, ministre de Russie. Ils l'accompagnèrent chez Mrs Eaton et donnèrent des fêtes dont elle fit les honneurs. Jackson, auquel elle avait coutume de faire la confidence des humiliations qui lui avaient été si souvent infligées, apprit

bientôt de sa bouche les revanches éclatantes que lui avait ménagées la sollicitude de Van Buren; elle y joignit le récit des entretiens dans lesquels le secrétaire d'état exprimait sans cesse son admiration pour le génie politique du président. Jackson écoutait ses récits avec complaisance et s'en montrait ému jusqu'aux larmes. « Je sais qu'il m'aime, » répétait-il ; et il ajoutait d'un ton qui n'exprimait pas moins l'énergie de ses rancunes que la force de ses amitiés : « J'ai toujours su distinguer mes amis et mes ennemis (1). »

Le terrain était merveilleusement préparé, et le moment était venu de porter un coup décisif à l'influence de Calhoun. Nous avons dit à quelles discussions avait donné lieu, sous l'administration de Monroe, la conduite de Jackson dans la campagne contre les Indiens Séminoles. Adams avait pris énergiquement sa défense dans le cabinet et avait ramené à son opinion la majorité. Mais Calhoun, alors secrétaire de la guerre, avait, au témoignage d'Adams (2), reproché très vivement au général d'avoir contrevenu à ses ordres; il avait soutenu que la prise de Pensacola constituait une agression contre l'Espagne, sans déclaration de guerre, et une violation de la constitution; et il avait demandé qu'un désaveu formel dégageât la responsabilité du gouvernement. Jackson avait ignoré ces détails et était resté persuadé qu'il avait été défendu par Calhoun, bien que, dès l'origine, des doutes paraissent avoir existé dans l'esprit de quelques-uns de ses amis sur l'attitude de ce dernier. Ces doutes ne tardèrent pas à se changer en certitude. Van Buren, qui avait soutenu en 1824 la candidature de Crawford à la présidence, fit en 1827 une tentative auprès de lui pour le rallier à la candidature de Jackson. Les négociations commencées furent suivies par des amis communs. Crawford protesta qu'il n'était animé envers Jackson d'aucun sentiment hostile et que celui-ci n'avait de son côté aucun motif de lui en vouloir, puisqu'il l'avait autrefois défendu contre Calhoun dans le cabinet de Monroe. Cette déclaration fut soigneusement recueillie, mais on résolut d'attendre un moment opportun pour en faire usage. Ce moment sembla venu lorsqu'à la suite des incidens que nous venons de raconter, un refroidissement sensible se fut manifesté dans les relations de Jackson et de Calhoun. Lewis, qui était tout acquis aux intérêts de Van Buren et qui avait dirigé cette négociation avec un art consommé, se chargea de mettre sous les yeux de Jackson une longue lettre adressée par Crawford, le 30 avril 1830, au sénateur Forsyth, et qui contenait tout l'historique de l'affaire. L'attitude hostile de Calhoun y était habilement mise en lumière et Crawford se défendait de s'y être associé à un degré quelconque.

(1) *Atlantic Monthly*. Reminiscences of Washington, june 1880.
(2) *Diary*, 14 july 1818.

Le président communiqua cette lettre à Calhoun en lui demandant des explications. Ce dernier aurait pu s'y refuser en invoquant le secret dû aux délibérations du cabinet. Il préféra se justifier en accusant Crawford et en protestant, ce qui semble au moins contestable (1), que pour sa part il n'avait jamais suspecté ni le patriotisme ni les intentions de Jackson. Il ajoutait d'ailleurs, avec raison, qu'il n'y avait eu dans toute cette affaire qu'une question de devoir professionnel, et non une question d'amitié ou d'inimitié privée.

Jackson n'accepta pas cette tentative de justification et y répondit par de violentes récriminations et des plaintes amères. « J'avais, écrivit-il à Calhoun, une trop haute idée de votre honneur et de votre loyauté pour vous croire un seul instant capable d'une semblable trahison. Je le répète, j'étais en droit de vous considérer comme un ami sincère, et, jusqu'à ce jour, je ne croyais pas avoir à vous adresser le reproche de César : *Et tu, Brute ?* »

La rupture était consommée. Elle eut pour premier résultat d'enlever au président l'appui du journal *le Télégraphe*, dont le rédacteur en chef, Duff Green, resta fidèle à la cause de Calhoun. Amos Kendall proposa à Jackson, pour le remplacer, son ancien collaborateur de *l'Argus*, Francis-P. Blair. Aucun choix ne pouvait être plus heureux. Blair, qui avait alors trente-neuf ans, et qui avait été activement mêlé, dans le Kentucky, à la politique et aux affaires, était doué d'un talent supérieur de journaliste, d'un grand sens politique, d'une habileté et d'un tact incomparables. Il fonda, le 7 décembre 1830, *le Globe*, pour remplacer *le Télégraphe* comme organe officieux de l'administration, et il succéda à Duff Green dans le *kitchen cabinet*. Il s'était identifié, comme Kendall, avec les tendances et les passions qui dirigèrent la politique de Jackson, et il exerça pendant longtemps avec lui une influence considérable sur cette politique.

La querelle de Jackson et de Calhoun resta quelque temps ignorée. Le bruit s'en répandit à la fin de 1830, et Calhoun la rendit publique au mois de mars 1831 en faisant imprimer sa correspondance avec Jackson, précédée d'une préface adressée au peuple des Etats-Unis. L'opinion, disait-il, avait été trompée par des récits mensongers, et le soin de son honneur l'obligeait à rétablir la vérité. Le président prépara une réponse à cette publication, mais il renonça à la faire paraître et il la légua à Blair, avec tous ses papiers. On peut la lire dans le grand ouvrage de Benton, où elle a été intégra-

(1) Adams rapporte, d'après une conversation avec Calhoun, que celui-ci, en déclarant que Jackson avait eu, dès l'origine, l'intention arrêtée de s'emparer des forts espagnols, avait entendu faire allusion à certaines rumeurs qui attribuaient au général des intérêts dans des spéculations sur les terres à Pensacola. (*Diary*, march 2, 1831.)

lement publiée (1). Elle n'apporte dans le débat aucun élément nouveau : toute l'argumentation de Jackson consiste à soutenir qu'ayant, au début de la campagne, offert à Monroe de s'emparer de la Floride, il avait dû se croire autorisé par son silence, et que, sa lettre n'ayant pu être ignorée de Calhoun, il était en droit de compter sur l'appui de ce dernier. Il part de là pour l'accuser de duplicité et de trahison, et pour déclarer qu'on en trouverait difficilement un autre exemple « dans l'histoire du monde. »

La publication de la brochure de Calhoun rendait impossible le maintien d'un cabinet dont faisaient partie trois de ses amis. Les relations avaient d'ailleurs cessé depuis plus d'un an entre les deux fractions hostiles de ce cabinet. Au mois d'avril 1831, Van Buren et Eaton donnèrent leur démission, et le président pourvut au remplacement de leurs collègues, à l'exception de Barry, qui conserva jusqu'en 1835 les fonctions de *postmaster-general*. Edward Livingston fut nommé secrétaire d'état; Mac-Lane, secrétaire de la trésorerie; Lewis Cass, secrétaire de la guerre; Levi Woodbury, du New-Hampshire, qui venait d'abandonner son siège au sénat pour faire élire à sa place Isaac Hill, devint secrétaire de la marine. Le président choisit pour *attorney-general* Taney, ancien fédéraliste et légiste distingué du Maryland.

C'était la première fois qu'on voyait aux États-Unis la dissolution d'un cabinet avant la fin d'une présidence. L'opposition affecta de présenter cette crise comme un symptôme d'affaiblissement et de décomposition des forces gouvernementales; mais, en réalité, la constitution d'un cabinet uni et discipliné, étroitement associé aux vues et aux tendances du président, assurait à l'administration une force nouvelle.

Le major Eaton reçut, à titre de compensation, pour le sacrifice de son portefeuille, le poste de gouverneur de la Floride (2). Van Buren fut nommé, en remplacement de Mac-Lane, ministre plénipotentiaire à Londres. Il s'était déjà rendu à son nouveau poste lorsque sa nomination fut soumise à la ratification du sénat. Ses adversaires lui firent un grief des instructions qu'il avait données, comme secrétaire d'état, à Mac-Lane à l'occasion de la reprise des négociations relatives au commerce avec les Indes orientales, et dans lesquelles il le chargeait de représenter au gouvernement britannique que les dernières élections avaient enlevé le pouvoir au parti dont l'attitude avait compromis le succès des négociations antérieures. Ils insistaient, à bon droit, sur le grave inconvénient

(1) *Thirty Years' View*, I, c. 53.

(2) Il fut, depuis, ministre d'Espagne, puis, se brouilla avec Jackson et se rallia vers 1840 au parti whig. Sa femme mourut oubliée en 1878.

qu'il y a, pour une république, à faire intervenir les questions de parti dans les relations avec les puissances étrangères et à laisser supposer que les négociations suivies avec la nation peuvent se trouver modifiées ou rompues au gré des fluctuations de la politique intérieure. La voix prépondérante du vice-président, qui avait fait confirmer la nomination d'Amos Kendall, entraîna le rejet de celle de Van Buren.

En vengeant son injure, Calhoun avait savouré le plaisir des dieux; mais le coup dont il venait de frapper Jackson dans ses amitiés et dans son orgueil n'avait fait qu'enflammer les ardeurs de la lutte et qu'accroître les chances de succès de son rival.

III.

Les querelles de personnes que nous venons de raconter n'avaient été que les préludes ou les épisodes d'un plus redoutable conflit. La lutte du Nord et du Sud venait d'éclater, et les plus graves problèmes constitutionnels étaient posés devant le pays. La crise qu'allaient traverser les États-Unis était, en réalité, le prologue du grand drame qui devait avoir pour dénoûment la rébellion de 1861, le triomphe chèrement acheté de l'Union, et l'abolition de l'esclavage.

Nous avons précédemment rappelé dans quelles circonstances s'était établi, aux États-Unis, le régime protecteur. La guerre de 1812, en fermant aux produits des manufactures étrangères les frontières de la république américaine, y avait provoqué la création ou le développement hâtif d'un nombre considérable d'industries. A la suite du rétablissement de la paix, les hommes politiques de tous les partis reconnurent la nécessité de protéger ces industries naissantes contre le retour soudain de la concurrence étrangère, en même temps qu'ils se préoccupaient d'assurer au gouvernement fédéral des ressources suffisantes pour éteindre la dette énorme que la guerre lui avait léguée. Ce fut l'origine du tarif de 1816, que les états du Sud et ceux du Nord acceptèrent dans un sentiment commun de patriotisme. Calhoun le défendit à la chambre des représentans, et déclara qu'à ses yeux le développement de l'industrie nationale était « un intérêt essentiellement américain, un moyen de rattacher plus étroitement les unes aux autres les différentes parties de la république et de cimenter leur union (1). »

Il fut moins aisé de faire accepter aux états du Sud l'élévation des droits protecteurs en 1824 et l'établissement de ce qu'on nomma le *système américain*. Calhoun, dont l'attachement à la cause de l'Union ne s'était pas encore démenti, s'efforça de calmer l'irrita-

(1) Discours du 6 avril 1816.

tion de ses compatriotes, et, dans un discours prononcé à un banquet qui lui avait été offert dans l'état de Georgie, il protesta énergiquement contre la pensée d'une « action concertée des états pour la défense d'intérêts *sectionnels*, » proclamant qu'un tel concert était « contraire à l'esprit de la constitution. »

Ce sera cependant un concert de ce genre que nous verrons s'établir entre les états du Sud à la suite du vote du tarif de 1828, et ce sera Calhoun lui-même qui en sera le principal instigateur.

On ne peut d'ailleurs méconnaître l'opposition d'intérêts qui se manifestait, à propos de cette question du tarif, entre les deux grandes fractions de l'Union. Le Nord était alors dans tout l'éclat d'un développement rapide et inespéré; son industrie était florissante; sa population s'accroissait avec sa richesse; et chaque jour voyait s'élever des villes nouvelles dans les territoires récemment conquis sur le désert et la barbarie. Les états du Sud présentaient un spectacle bien différent : ils ne possédaient pas de manufactures : ils ne recevaient pas d'émigrans, le chiffre de leur population restait stationnaire; l'agriculture, qui constituait leur seule richesse, était en souffrance et ils ne vendaient qu'à des prix peu rémunérateurs le coton, le blé et le tabac que produisait leur sol. Leurs publicistes et leurs hommes d'état attribuaient exclusivement au régime protecteur ce déplorable état de choses. « Nous vendons bon marché et nous achetons cher, » disait pour expliquer la détresse du Sud le Virginien Tyler.

Cette situation tenait à des causes plus profondes. Par suite de l'immense développement donné à la culture du coton, l'esclavage était devenu, comme il le fut si longtemps, dans l'ordre économique et dans l'ordre politique, la pierre angulaire de la société sudiste. La création de manufactures n'était sollicitée dans cette région ni par les besoins de ces troupeaux d'esclaves dont la consommation se réduisait aux objets les plus grossiers, ni par ceux de cette classe inférieure de la race blanche, à la fois victime et complice de l'esclavage et qui n'avait ni conscience de sa dégradation matérielle et morale ni aspiration vers une condition meilleure. L'industrie ne pouvait d'ailleurs se développer dans un état social où le travail manuel était considéré comme déshonorant pour un homme libre et où l'aristocratie des planteurs redoutait comme une menace pour son omnipotence la constitution d'une classe moyenne. L'esclavage condamnait donc le Sud à rester exclusivement agricole et en même temps il maintenait son agriculture elle-même dans des conditions irrémédiables d'infériorité : car il est de l'essence du travail de l'esclave auquel fait défaut le stimulant de l'intérêt personnel, d'épuiser la terre au lieu de l'améliorer. Aussi la population libre restait clairsemée sur la vaste étendue de ce sol appauvri, et le

flot de l'émigration n'y apportait pas ces hardis pionniers qu'attiraient les prairies et les forêts de l'Ouest, mais qu'éloignaient également des états du Sud l'ombrageuse défiance des planteurs et la compétition du travail servile.

Ainsi se trouvaient juxtaposées deux sociétés que séparait une opposition absolue d'intérêts fondée sur un antagonisme absolu de principes. Cette opposition si profonde que, suivant l'observation de Calhoun, elle n'aurait pu être plus complète entre deux nations, n'avait pas été créée par le tarif, mais il l'avait fait éclater à tous les yeux. L'intérêt du Sud était incontestablement de se procurer au meilleur marché possible, en échange des produits de son sol qu'il exportait, les objets nécessaires à la consommation, quelle qu'en fût la provenance. Or le *système américain* l'obligeait sans compensation à consommer uniquement les produits des manufactures du Nord, produits d'un prix supérieur et d'une qualité inférieure à ceux des produits similaires de l'industrie européenne. L'agriculture du Sud payait ainsi un lourd tribut à l'industrie du Nord et, comme les droits de douane formaient la principale source de revenu du gouvernement fédéral, le Sud se plaignait, non sans raison, de supporter à peu près exclusivement les charges de l'Union.

On comprend sans peine l'exaspération que firent naître dans les états dont les intérêts se trouvaient si profondément atteints les dispositions exorbitantes du tarif de 1828. Par une tactique trop commune, mais dont les partis qui l'ont employée ont eu rarement lieu de s'applaudir, les représentans du Sud avaient voté les plus monstrueuses de ces dispositions et les avaient fait adopter malgré l'opposition des représentans de la Nouvelle-Angleterre dans l'espoir que ces exagérations même détermineraient le rejet de l'ensemble du projet. Leur espérance avait été déçue et la loi avait été votée par une majorité peu considérable, dans laquelle s'étaient trouvés confondus, sous l'influence des préoccupations de l'élection présidentielle, les partisans d'Adams et ceux de Jackson, Webster et Van Buren. Sans même attendre ce vote, on avait discuté dans les états du Sud les moyens à employer pour s'opposer à la mise en vigueur de la loi nouvelle. Au mois de décembre 1827, la législature de la Caroline du Sud avait nommé un comité chargé d'étudier la nature et l'étendue des droits du gouvernement fédéral en matière de tarif ; des résolutions analogues avaient été prises dans plusieurs états voisins, et l'un des partisans les plus déterminés de la résistance dans la Caroline du Sud, le colonel Hamilton, avait hautement proclamé le droit des états particuliers de prononcer la *nullification* des actes inconstitutionnels du gouvernement fédéral.

Les nullificateurs invoquaient comme un précédent les résolutions prises en 1798 par la Virginie et le Kentucky à l'occasion de

l'*Alien-Act* et du *Sedition-Act*. Ces résolutions provoquées par les actes les plus impopulaires de l'administration de John Adams et rédigées par Jefferson pour l'état de Kentucky et par Madison pour l'état de Virginie empruntaient au nom de leurs auteurs une incontestable autorité. Il est donc intéressant d'en bien déterminer le sens véritable et de rechercher dans quelle mesure elles pouvaient justifier les prétentions du Sud. La protestation du Kentucky se terminait en ces termes : « Les états qui adopteront cette résolution s'accorderont pour déclarer ces actes nuls et de nul effet et s'uniront à cette république (*commonwealth*) pour en demander le rappel à la prochaine session du congrès. » Cette rédaction avait été substituée par la législature au projet primitif de Jefferson, qui affirmait le droit de *nullification*. Ce ne fut que l'année suivante, à la suite de l'adhésion de plusieurs états et dans toute l'ardeur de la lutte que la législature du Kentucky vota une nouvelle résolution qui renfermait le passage suivant : « Le remède véritable est la *nullification* par ces *souverainetés* de tous les actes non autorisés qu'on prétend couvrir de l'autorité de la constitution. » Quant aux résolutions de la Virginie, la forme en était beaucoup plus mesurée et l'on n'y trouvait ni expressément ni implicitement formulée la doctrine de la *nullification*. Elles se bornaient à déclarer l'inconstitutionnalité des lois sur les étrangers et sur la sédition, ajoutant que tous les états qui adhéreraient prendraient de concert avec la Virginie les mesures nécessaires pour maintenir les droits réservés des états et du peuple. Madison avait tenu dès l'année suivante à bien préciser la portée de ces résolutions dans un long rapport à la chambre des délégués de Virginie et ne leur avait attribué d'autre caractère que celui d'une solennelle protestation soumise à l'adhésion des états voisins. Aussi n'hésita-t-il pas, lorsque les *nullificateurs* du Sud invoquèrent trente ans plus tard l'autorité de ce précédent historique, à désavouer l'usage qu'ils prétendaient faire de son œuvre. « L'erreur commise dans des commentaires récens des résolutions de la Virginie, écrivait-il à Livingston au mois de mai 1830, en le félicitant d'un discours contre la *nullification*, tient à ce qu'on a négligé de faire une distinction entre ce qui n'a que le caractère d'une déclaration d'opinion et ce qui est exécutoire *ipso facto*, entre les droits des deux parties et les droits d'une seule des parties, entre les voies de recours ouvertes dans la sphère de la constitution et l'*ultima ratio* qui en appelle d'une constitution détruite par la violation qu'elle a subie aux droits antérieurs et supérieurs à toute constitution. »

On ne pouvait dire plus nettement que la *nullification*, bien loin de constituer un mode légal et régulier de résistance, n'était autre chose qu'un acte révolutionnaire et une insurrection contre le gou-

vernement fédéral. Aussi, les états les plus résolus à soutenir la lutte hésitèrent-ils à s'engager dans cette voie. Les promoteurs de la résistance se bornèrent tout d'abord à d'énergiques protestations; les législatures de plusieurs états dénoncèrent l'inconstitutionnalité du tarif, et la Caroline du Sud présenta au sénat des États-Unis, dans l'hiver de 1828-1829, une « exposition » rédigée par Calhoun, audacieuse et éloquente revendication des « droits des états » et solennelle mise en demeure adressée au gouvernement de l'Union. Notre système politique, disait en substance l'auteur de ce document, repose sur le grand principe de la diversité reconnue des intérêts géographiques; or les intérêts du Sud sont purement agricoles : ce caractère résulte « de son sol, de son climat, de ses habitudes, *de son mode particulier de travail.* » Le tarif compromet ces intérêts : il est contraire à la constitution : il met en péril la moralité publique et la liberté de la république. Lorsque le gouvernement fédéral commet une usurpation sur les droits des états, il n'y a pas entre eux et lui de juge commun. Ce ne peut être la cour suprême des États-Unis, car elle est la représentation judiciaire de la majorité, comme le congrès en est la représentation législative et le président la représentation exécutive. C'est donc à la minorité qu'il appartient de faire respecter elle-même ses droits méconnus. C'est aux états eux-mêmes qu'il appartient de décider si la constitution a été ou non violée à leur détriment. En pareil cas, chaque état a le droit d'opposer son *veto* à une loi qu'il juge inconstitutionnelle : seulement, c'est à une convention dépositaire de la souveraineté de cet état que doit être réservé l'exercice de ce droit exceptionnel. Le rédacteur du manifeste ajoutait toutefois en terminant que le moment n'était pas encore venu d'user de cette suprême ressource. Il convenait, disait-il de laisser à la majorité le temps de réfléchir, de revenir au sentiment de la justice, de se rendre un compte exact des griefs et des souffrances des états du Sud afin de ne pas les contraindre à faire usage de leur droit de *veto.* Il était d'ailleurs permis d'espérer que la grande révolution politique qui, le 4 mars suivant, allait enlever le pouvoir aux hommes qui avaient bravé la volonté populaire pour le confier à un citoyen éminent par ses services, son esprit de justice et son patriotisme, entraînerait un retour complet aux véritables principes du gouvernement. Mais ce dont il fallait bien se convaincre, c'est que les états du Sud n'avaient aucun doute sur leurs droits et qu'ils ne reculeraient pas devant les conséquences que pourrait entraîner l'exercice de ces droits.

Peut-être la confiance de Calhoun dans les dispositions du nouveau président était-elle moins grande qu'il ne le laissait entendre. Jackson avait tenu à dessein, pendant la campagne électorale, un

langage assez équivoque pour se ménager également l'appui des partisans et des adversaires du tarif. Son discours d'inauguration donna à ces derniers une satisfaction toute théorique. Mais il ne fit suivre d'aucun acte cette déclaration de principes et il se montra assez peu soucieux de répondre à l'appel que lui avait adressé l'auteur de l'*Exposition de la Caroline du Sud* . La question ne pouvait cependant rester en suspens ; elle se trouva, dès la fin de 1829, soulevée devant le sénat et elle y donna lieu à une discussion restée célèbre dans l'histoire parlementaire des États-Unis.

Le 29 décembre, le sénateur Foot, du Connecticut, déposa une proposition tendant à suspendre la vente des terres publiques. Cette question, comme celle du tarif, à laquelle elle touchait par certains points, mettait en présence les intérêts opposés des différentes parties de l'Union. Les états du Nord soutenaient que la vente à vil prix d'une étendue considérable de terres, en attirant les travailleurs dans l'Ouest, entraînait dans les régions manufacturières une élévation sensible des salaires. Ils se plaignaient de ce renchérissement de la main-d'œuvre et combattaient comme également funestes aux intérêts industriels les mesures qui tendraient à l'abaissement des droits protecteurs et celles qui auraient pour but de développer la vente des terres publiques. Les états du Sud, hostiles au tarif, et les états de l'Ouest, partisans de la vente à bon marché des terres, se trouvaient ainsi réunis dans une résistance commune aux prétentions du Nord, et le débat auquel donna lieu la proposition de Foot fit apparaître dans toute leur énergie ces tendances contradictoires.

Après un long et véhément discours, dans lequel Benton s'était fait le champion des intérêts de l'Ouest, Hayne, l'un des plus jeunes membres du sénat, où il représentait la Caroline du Sud, se leva pour combattre le projet. C'était le fils d'un des héros de la guerre de l'indépendance et l'un des plus brillans disciples de Calhoun. Sa parole abondante, sarcastique et passionnée, n'évitait pas toujours l'écueil de la déclamation, mais ne manquait ni de force ni d'éclat. Il provoqua Webster à intervenir dans la discussion et lui répliqua. Cette réplique, tout enflammée des passions du Sud, agrandit et transforma le débat. Les questions économiques, qui avaient fait le sujet des discours précédens, firent place aux ardentes controverses sur les droits des états, sur l'esprit de la constitution, sur le caractère et l'avenir de l'Union. Dans l'emportement de sa parole, l'orateur mêlait à l'enthousiaste glorification du Sud l'invective contre les états de la Nouvelle-Angleterre ; il proclamait que le principe de l'indépendance des états était l'âme des institutions américaines ; il déclarait que le tarif constituerait une violation du pacte qui rattachait à l'Union les états particuliers ;

il professait hautement et sans réserves la doctrine de la *nullification;* il adjurait le gouvernement fédéral de rapporter la fatale mesure qui compromettait la paix publique et l'existence même de l'Union. Son langage était plein de menaces. « Si nos frères, disait-il, restent sourds à nos plaintes, les germes de la dissolution sont déjà semés, et nos enfans en recueilleront les fruits amers. »

Tant qu'avait duré ce discours, Calhoun, assis au fauteuil de la présidence, avait encouragé du regard et du geste le jeune orateur, qui s'était fait l'éloquent interprète de sa pensée. Lorsque Hayne eut cessé de parler, ses collègues du Sud lui firent une chaleureuse ovation et saluèrent cettte brillante apologie de leur cause comme une première victoire.

Le défi jeté à la Nouvelle-Angleterre ne pouvait manquer d'être relevé par le grand orateur qui en était alors la plus illustre personnification. Dès le lendemain, dans la séance du 30 janvier 1830, Webster prit la parole pour répondre à Hayne.

Daniel Webster, alors âgé de quarante-huit ans, était dans la plénitude de son talent et de sa renommée. Par la nature de son éloquence comme par les tendances de son esprit, il se rattachait plus qu'aucun de ses contemporains à la grande école des orateurs politiques anglais du XVIIIe siècle. On admirait dans ses discours l'élévation et la vigueur de la pensée, la perfection de la méthode, la clarté de l'exposition, la sévère simplicité d'une langue nerveuse et sobre. Sa stature athlétique, sa tête puissante, son large front, qu'éclairait un regard limpide et expressif, lui donnaient un aspect imposant: sa voix forte et pleine avait l'accent du commandement, et l'autorité naturelle de son geste s'harmonisait avec la solennité dépourvue d'emphase de sa parole. Il rappelait par sa tenue et jusque par les détails de son costume habituel ces premiers hommes d'état de la république américaine, dont il avait fidèlement conservé les doctrines et dont il répétait à une génération nouvelle les patriotiques enseignemens.

Quoiqu'une foule nombreuse se pressât pour l'entendre dans l'enceinte du sénat, il se leva au milieu d'un religieux silence. Après avoir repoussé avec une hautaine et mordante ironie les attaques personnelles dont il avait été l'objet, il évoqua en quelques paroles, sobres et émues, les grands souvenirs dont s'enorgueillissait la Nouvelle-Angleterre et l'époque où les luttes de l'indépendance et la glorieuse administration de Washington avaient rapproché le Nord et le Sud dans une pensée et une œuvre communes. Il s'étonna des audacieuses doctrines et des étranges théories constitutionnelles qu'on venait d'exposer au nom de la Caroline du Sud, comme si les mesures aujourd'hui si sévèrement condamnées, le tarif, le privilége de la Banque, le système des améliorations intérieures,

n'avaient pas eu précédemment pour défenseur le plus illustre des orateurs de cet état.

Mais l'heure était venue d'examiner ces théories en elles-mêmes et de rappeler les véritables principes de la constitution. Pouvait-on, sans méconnaître ces principes, attribuer aux législatures des états le droit d'apprécier la constitutionnalité des mesures prises par le gouvernement fédéral et de les annuler lorsqu'elles les jugeraient inconstitutionnelles? « Je reconnais, dit Webster, le droit qui appartient au peuple de réformer son gouvernement, et je lui reconnais également le droit de résister à des lois inconstitutionnelles sans renverser ce gouvernement. Mais je soutiens que l'on ne saurait admettre le droit pour un état d'annuler une loi votée par le congrès, si ce n'est en vertu du droit inaliénable de résister à l'oppression, c'est-à-dire en se plaçant sur le terrain de la révolution. J'admets qu'il y au-dessus et en dehors de la constitution un remède suprême et violent auquel on peut recourir dans ces cas extrêmes où une révolution peut se justifier. Mais je n'admets pas que, sous l'empire de la constitution et en conformité avec elle, il y ait un procédé quelconque qui permette au gouvernement d'un état, comme membre de l'Union, d'intervenir et d'entraver par ses propres lois la marche du gouvernement général, dans quelque circonstance que ce soit. » Quelles sont, en effet, les origines du gouvernement fédéral? Quelle est la source de son pouvoir? Il n'a pas été créé par les états, mais par le peuple; il a été fait pour le peuple; il est responsable devant le peuple. C'est le peuple des États-Unis qui a décidé que la constitution serait la loi suprême, et si les états sont souverains, ils ne le sont que sauf les restrictions apportées à leur souveraineté par cette loi suprême. On soutient que le tarif viole la constitution et qu'un état peut annuler la loi qui l'établit. Mais cette loi, qu'un état annulera, l'état voisin la respectera; l'un acquittera les droits, l'autre s'y refusera. Si, en dehors des états particuliers, il n'existe pas une autorité chargée de résoudre ces questions, que restera-t-il de la constitution? La Nouvelle-Angleterre a été, à une autre époque, cruellement atteinte dans ses intérêts par l'*embargo*; elle a cru, avec ses plus éminens légistes, que cette mesure était inconstitutionnelle; mais elle n'a pas un seul instant songé à faire trancher cette question par les législatures des états. Elle l'a soumise aux tribunaux des États-Unis et elle s'est inclinée devant la décision qui lui a été contraire. La constitution a, en effet, tout prévu. Elle a attribué certains pouvoirs au congrès; elle a imposé aux droits des états certaines restrictions. Elle a en même temps institué une autorité chargée d'interpréter en dernier ressort les dispositions qui règlent ces attributions de pouvoirs et ces restrictions. Elle déclare, d'une part, que la constitution et les lois des États-Unis, faites

en vertu de cette constitution, seront la loi suprême du pays nonobstant toute disposition contraire de la constitution ou des lois des états particuliers, et elle reconnaît, d'autre part, que le pouvoir judiciaire est compétent pour statuer sur toutes les contestations relatives à l'application de la constitution et des lois des États-Unis. Ces deux dispositions sont la clé de voûte de l'édifice constitutionnel. Le jour où, à cette autorité unique chargée d'assurer le respect de la constitution, on aura substitué vingt-quatre assemblées populaires, dont chacune pourra statuer à son gré, sans souci de la décision des autres, et dont chacune pourra modifier, à chaque élection nouvelle, son mode d'interprétation de la constitution, ce jour-là, il n'existera plus ni constitution ni gouvernement. Mais les nullificateurs n'ont pas supposé sans doute que le gouvernement de l'Union accepterait sans résistance la mise en pratique de leurs théories. Il s'élèvera donc un conflit que la force seule pourra trancher. L'extrémité fatale à laquelle conduiront les tentatives de nullification, ce sera la guerre civile.

« Je puis me rendre cette justice, dit Webster en terminant, que, dans le cours de toute ma carrière, j'ai eu constamment en vue la prospérité et le bonheur du pays, et le maintien de notre union fédérale. C'est à cette union que nous devons notre sécurité à l'intérieur, notre considération et notre dignité au dehors... Nous ne l'avons conquise que par notre discipline et par les vertus que nous avons apprises à la rude école de l'adversité. Elle est née de la nécessité à laquelle nous avaient réduits le désordre de nos finances, la destruction de notre commerce, la ruine de notre crédit. Sous son heureuse influence, nous avons vu renaître tout à coup ces grands intérêts, et nous les avons vus reprendre une vie nouvelle... Elle a été pour nous tous une source abondante de bonheur national, social et individuel. Je ne me suis pas permis de jeter mes regards au-delà de l'Union pour pénétrer les obscurités de l'avenir qui pourrait nous être réservé. Je n'ai pas pesé froidement les chances qui pourraient nous rester de conserver notre liberté après la rupture des liens qui nous unissent aujourd'hui,.. et je ne saurais considérer comme un sage conseiller pour notre gouvernement celui qui, au lieu de se préoccuper uniquement des moyens de conserver l'Union, chercherait comment on pourrait rendre tolérable la condition du peuple le jour où l'Union aurait été détruite et anéantie. Tant que durera l'Union, nous aurions devant nous, pour nous et pour nos enfans, d'heureuses et brillantes perspectives. Au-delà, je ne puis soulever le voile qui nous cache nos destinées. Dieu veuille que ce voile ne se lève pas de mon vivant! Dieu veuille que l'avenir qu'il nous cache n'apparaisse jamais à ma vue! Lorsque, pour la dernière fois, mes yeux s'élèveront vers le ciel pour y contempler la lumière du jour, puisse-t-elle ne pas éclairer

les fragmens dispersés et déshonorés de cette Union, autrefois glorieuse, des états désunis, livrés à la discorde et à la lutte, un pays déchiré par la guerre civile et peut-être baigné dans le sang de frères ennemis! Puissent, au contraire, mes regards affaiblis et mourans contempler cette noble bannière de la république, aujourd'hui connue et honorée du monde entier! Puissent-ils la voir toujours fièrement déployée, étalant dans tout leur éclat primitif ses armes et ses trophées, sans qu'une seule de ses barres ait été effacée ou souillée, sans qu'une seule de ses étoiles ait été obscurcie! Puissent-ils n'y pas voir inscrire cette folle et trompeuse devise : *la liberté d'abord et l'Union ensuite!* mais puissent-ils y lire en caractère lumineux et vivans, resplendissant dans ses vastes plis, rayonnant sur la terre et sur l'océan, à tous les vents et à tous les cieux, cette autre devise chère à tous les cœurs vraiment américains : *La liberté et l'Union maintenant et toujours unies et inséparables!* »

Au moment où l'orateur cessa de parler, le sénat l'écoutait encore subjugué par l'autorité de sa parole et dominé par une émotion profonde. Ce ne fut qu'après quelques instans de silence qu'éclatèrent de toutes parts d'enthousiastes applaudissemens. Ce discours fut le chef-d'œuvre de l'éloquence de Webster et peut-être le plus grand acte de sa vie publique. Le retentissement en fut immense. Ce cri d'alarme avait signalé à tous les amis de l'Union l'imminence du péril, et cette exposition magistrale des principes de la constitution avait fait justice des sophismes des partisans de la *nullification*.

Jackson lui-même qui, au début de la querelle, avait paru vouloir se refermer dans une silencieuse neutralité, comprit qu'il ne pouvait tarder plus longtemps à prendre parti dans la lutte qui allait s'engager. Il était d'usage depuis vingt ans de célébrer par un banquet, le 13 avril, l'anniversaire de la naissance de Jefferson. On avait résolu de donner cette année à cette fête une solennité inaccoutumée à l'occasion de l'avènement du nouveau président, que le parti démocrate affectait de représenter comme l'héritier de la politique de Jefferson. Jackson devait assister au banquet avec le vice-président et les membres du cabinet, et les nullificateurs espéraient faire sortir de cette réunion une manifestation publique en faveur de leurs doctrines. Lorsque le moment des toasts fut arrivé, le président se leva et ne prononça que ces mots : « A notre union fédérale! Il faut qu'elle soit maintenue! » A la brièveté même de ces paroles et à l'accent d'autorité avec lequel elles avaient été proférées, il était facile de reconnaître que ce n'était pas une vaine déclaration. C'était un défi jeté par le premier magistrat de la république aux tendances séparatistes du Sud. Calhoun le releva aussitôt en portant le toast suivant : « A l'Union! à notre bien le

plus cher après notre liberté ! Puissions-nous tous nous souvenir qu'elle ne peut plus être maintenue que par le respect des droits des états et par une égale répartition entre eux des avantages et des charges de l'Union ! »

Les deux programmes se trouvaient ainsi mis en présence, et les hostilités étaient publiquement dénoncées.

Le Sud hésitait cependant encore devant les résolutions décisives, et le 22 novembre 1830, la demande de convocation d'une convention adressée à la législature de la Caroline du Sud ne put réunir la majorité des deux tiers exigée par une proposition de ce genre. Mais Calhoun était l'âme de la résistance : il la préparait et l'organisait avec une infatigable ardeur. Cette cause des « droits des états » et du maintien d'une société fondée sur l'esclavage devait être celle de toute sa vie ; elle absorbait toutes ses pensées, et il avait mis à son service toutes les forces de son intelligence et de sa volonté. C'est de cette époque que date la transformation étrange que subit cette puissante nature et qui lui a fait une place à part dans l'histoire de son temps et de son pays.

Miss Martineau, qui l'a connu quelques années plus tard, a tracé de lui un portrait saisissant (1). Elle a décrit l'aspect sombre et sévère de cette figure ascétique, ce front pâle que surmontait une noire et épaisse chevelure, cette bouche dont le sourire n'adoucissait jamais l'expression austère, ce regard tantôt froid et pénétrant comme l'acier, tantôt illuminé d'un éclat fébrile. Elle l'a vu à Charleston, « semblable à un chef de clan de retour parmi les siens » entouré de ces populations qui l'avaient investi d'une sorte de dictature morale. Elle l'a entendu au sénat répondre à un discours de Benton qui l'avait accusé d'ambition et qui lui avait reproché d'aspirer à la présidence. « J'ai tout sacrifié, s'écria-t-il, pour mon brave et magnanime petit état de la Caroline du Sud. » Et tandis qu'il parlait ainsi, sa voix avait une puissance et un accent inaccoutumés, ses yeux lançaient des éclairs, les paroles s'échappaient de ses lèvres, haletantes et entrecoupées. « C'était, dit le témoin que nous citons, toute une révélation. » Son aspect n'était pas moins frappant dans la vie ordinaire. Concentré dans son unique pensée, indifférent et comme étranger à ce qui se passait autour de lui, incapable de subir l'influence d'une autre intelligence, il ne prenait la parole que pour exposer d'un ton dogmatique qui repoussait toute contradiction ses théories politiques et sociales. « Son esprit, dit miss Martineau, a depuis longtemps perdu la faculté de communiquer avec autrui... Je n'ai jamais vu personne vivre dans un isolement intellectuel aussi absolu. Il n'est plus

(1) *Western Travel*, p. 148.

en son pouvoir de détendre son esprit... Personne ne m'a jamais donné aussi complètement l'idée de la possession. »

Tel était l'homme dans lequel allait pendant vingt ans se personnifier la cause du Sud. Il était de la race si dangereuse en politique des fanatiques et des logiciens. Ce n'était pas le chef d'un parti : c'était l'apôtre inflexible et intransigeant d'une doctrine. Nous avons vu dans *l'Exposition* de 1828 la première formule de cette doctrine. Calhoun la développa de nouveau en termes plus absolus dans une « adresse au peuple de la Caroline du Sud » qui parut le 26 juillet 1831 dans le *Pendleton Messenger* et dans laquelle il déclarait nettement que le gouvernement fédéral ne devait être que « l'agent des états souverains. » Il lui donna son expression complète et définitive dans un troisième manifeste publié le 28 août de l'année suivante sous la forme d'une lettre au gouverneur Hamilton. On doit considérer ce document comme l'exposition classique de la théorie de la souveraineté des états, et l'on a pu dire à juste titre qu'à l'époque de la sécession le Sud n'avait fait que suivre de point en point ce programme (1).

L'auteur part de cette idée que non-seulement la constitution n'est pas l'œuvre collective du peuple américain, mais que comme corps politique le peuple américain n'a jamais existé : il soutient que l'Union n'a été établie qu'entre des états libres et indépendans et qu'il n'existe pas de lien direct et immédiat entre les citoyens d'un de ces états et le gouvernement général de l'Union. Il en conclut qu'il appartient à chaque état comme membre de l'Union et en vertu de sa souveraineté de déterminer, en ce qui concerne ses citoyens, l'étendue des obligations qu'il a contractées, et, lorsqu'il considère un acte du gouvernement fédéral comme inconstitutionnel, de le déclarer nul et de nul effet, cette déclaration devant être obligatoire pour tous les citoyens de l'état. Quant au gouvernement fédéral, aucune disposition de la constitution ne l'autorise à intervenir soit par la force, soit par un *veto*, soit par une procédure judiciaire quelconque, pour paralyser l'exercice de la souveraineté d'un état. Il lui serait donc impossible de faire exécuter légalement dans les limites d'un état un acte nullifié, tandis que cet état a le droit de faire représenter légalement et pacifiquement sa déclaration de nullification. Il ne dépendrait pas même de la majorité des états d'imposer leur volonté à celui d'entre eux qui aurait résisté à une mesure inconstitutionnelle; et devant l'abus de la force il resterait à l'état opprimé une ressource suprême, la *sécession*.

C'était le dernier mot et ce devait être trente ans plus tard la conséquence fatale de la doctrine de la *nullification*.

(1) Dr von Holst, *J.-C. Calhoun*, p. 98.

Tandis que s'exaltaient les passions du Sud, la question du tarif était soumise aux délibérations du congrès. Les revenus du gouvernement fédéral atteignaient un chiffre très supérieur à ses besoins; cette disproportion était devenue plus frappante depuis que Jackson avait répudié le système des améliorations intérieures, et l'on pouvait prévoir le moment prochain où, après l'extinction totale de la dette, on se trouverait en face d'un excédent annuel de 12 à 13 millions de dollars. Cette situation semblait de nature à justifier une réduction des droits de douane qui eût calmé l'ardeur des revendications du Sud, et, dans son message de 1831, le président avait appelé l'attention du congrès sur l'opportunité d'une revision de tarif. Le comité des manufactures de la chambre des représentans, que présidait J. Q. Adams, accueillit favorablement cette idée : mais elle fut énergiquement combattue au sénat par Henry Clay, qui comptait assurer à sa candidature à la présidence l'appui des états manufacturiers du Nord. Il déclara consentir à l'abolition de toutes les taxes qui n'avaient qu'un caractère fiscal, mais il réclama hautement, dans l'intérêt de l'industrie nationale, le maintien rigoureux du « système américain, » ajoutant que, s'il fallait arriver à une réduction immédiate des revenus, il n'hésiterait pas à proposer la substitution d'un régime de prohibition absolue aux droits protecteurs qui frappaient les produits étrangers. L'esprit sage et politique d'Adams s'effraya de la témérité de cette thèse. « C'est un défi que vous jetez au Sud, » dit-il à Clay. « Pour conserver et pour justifier le système américain, répondit celui-ci échauffé par l'ardeur de la lutte, je défierais le Sud, le président et le diable. »

Le 27 avril 1832, le secrétaire de la trésorerie Mac Lane présenta un projet qui réduisait à 12 millions de dollars le chiffre des recettes annuelles en abaissant à 15 pour 100 les droits sur la plupart des marchandises importées. Cette proposition fut écartée, et la loi qui fut votée le 14 juillet suivant, sous l'inspiration de Clay, se borna à opérer une réduction annuelle de 3 millions environ au moyen de la suppression d'un certain nombre de droits fiscaux, en maintenant presque sans changement tous les droits protecteurs.

Cette nouvelle porta à son comble l'exaspération de la Caroline du Sud, où les élections venaient d'assurer la majorité aux partisans de la nullification. La législature de l'état convoqua une convention pour délibérer sur la situation créée par le vote du congrès. Cette convention se réunit le 19 novembre sous la présidence du gouverneur Hamilton et vota une ordonnance de nullification. Aux termes de cette ordonnance, les actes du congrès du 19 mai 1828 et du 14 juillet 1832 étaient déclarés nuls et de nul effet; les droits perçus en vertu de ces actes devaient cesser d'être payés à dater du 1er février 1833. Aucun recours ne devait être porté devant une

cour fédérale contre les décisions que rendraient les cours de l'état sur des procès impliquant la validité de l'ordonnance de nullification. Tous les fonctionnaires et les jurés devaient prêter serment d'obéir à cette ordonnance ainsi qu'à tous les actes de la législature qui en seraient la conséquence. Le dernier article portait que, si le gouvernement des États-Unis tentait de recourir à la force pour assurer l'exécution des tarifs existans, la Caroline du Sud ne se considérerait plus comme faisant partie de l'Union. « Le peuple de cet état se tiendrait en conséquence pour dégagé désormais de l'obligation de conserver les liens politiques qui le rattachent au peuple des autres états : il procéderait donc à l'organisation d'un gouvernement séparé et ferait tous les actes que les états souverains et indépendans ont le droit de faire. »

La législature prit immédiatement les mesures nécessaires pour assurer la mise à exécution de l'ordonnance : elle annula les saisies opérées par les agens de la douane, appela la milice et les volontaires et autorisa l'achat d'armes.

De son côté, le président ne restait pas inactif. Il avait envoyé deux navires de guerre devant Charleston et avait donné au général Scott l'ordre de se rendre dans cette ville. Le 11 décembre, il adressa au peuple de la Caroline du Sud une proclamation dont Livingston était l'auteur et qui, par les doctrines dont elle contenait l'expression autant que par l'élévation de la pensée et la patriotique émotion dont elle était empreinte, se distinguait de la plupart des documens publics auxquels Jackson avait jusqu'alors attaché son nom. La théorie de la souveraineté des états y était énergiquement condamnée. « Je considère, disait le président, que le pouvoir que s'attribue un état d'annuler une loi des États-Unis est incompatible avec l'existence de l'Union, en contradiction formelle avec le texte de la constitution et en opposition avec son esprit, inconciliable avec tous les principes qui en sont la base et destructrice du grand objet pour lequel elle a été faite. » Soutenir une telle doctrine, « c'est dire que les États-Unis ne sont pas une nation. » La proclamation se terminait par un chaleureux appel au patriotisme des citoyens : « Concitoyens, habitans de l'état qui m'a donné le jour, ce n'est pas seulement le premier magistrat de notre commune patrie qui vous avertit de ne pas vous exposer aux peines édictées par ses lois : laissez-moi m'adresser à vous comme un père s'adresserait à ses enfans qu'il verrait courir à leur perte... Voyez quel est l'état de ce pays dont vous formez une fraction importante : considérez son gouvernement qui réunit tant d'états différens par les liens d'un intérêt commun et d'une protection générale, qui donne à tous les habitans le noble titre de citoyen américain... Regardez ce tableau d'honneur et de prospérité et dites : Nous aussi,

nous sommes des citoyens américains ! La Caroline est un de ces fiers états : ses armes ont défendu, son sang a cimenté cette heureuse union. Et maintenant ajoutez, si vous le pouvez sans horreur et sans remords : Cette heureuse union, nous allons la dissoudre ; ce tableau de paix et de prospérité, nous allons l'effacer ; ces plaines fertiles, nous allons les abreuver de sang ; la protection de ce glorieux drapeau, nous allons y renoncer ; le nom même d'Américains, nous allons le répudier ! Et pourquoi hommes égarés !.. Pour le rêve d'une indépendance séparée, pour un rêve que ne tarderont pas à interrompre de sanglantes luttes avec nos voisins et une soumission honteuse à une puissance étrangère. »

Cette proclamation fut accueillie dans tous les états fidèles à l'Union par des démonstrations d'enthousiasme auxquelles s'associèrent les adversaires mêmes de Jackson ; mais elle provoqua dans l'état rebelle un redoublement de colères et de violences. La législature invita le gouverneur à mettre le peuple en garde contre les tentatives que ferait le président pour le détourner de l'obéissance due aux pouvoirs de l'état et à faire appel aux citoyens pour défendre contre des menaces arbitraires la liberté et la dignité de cet état. Hayne, qui venait d'être élu gouverneur, se conforma à ces résolutions et publia le 20 décembre une proclamation dans laquelle il dénonçait les doctrines du président comme fausses et mensongères, et comme tendant à l'établissement d'un grand empire un et indivisible qui serait le pire de tous les despotismes. Il déclarait en terminant que l'état de la Caroline défendrait sa souveraineté ou s'ensevelirait sous ses ruines.

Quelques jours après, Calhoun donna sa démission des fonctions de vice-président des États-Unis et se fit élire sénateur de la Caroline du Sud en remplacement de Hayne (1). Il quitta dans les premiers jours de 1833 son habitation de Fort-Hill, d'où il avait dirigé la lutte, pour se rendre à Washington et prendre son siège au sénat. Un de ses biographes a comparé ce voyage à celui de Luther se rendant à la diète de Worms. Lorsque le *grand nullificateur*, comme le nommaient ses contemporains, entra dans la salle des séances, le vide se fit autour de lui et ses anciens amis s'éloignèrent. Un mouvement se produisit dans l'assemblée au moment où il se leva pour prêter serment à la constitution : il prononça la formule du serment d'une voix haute et ferme sans trahir l'embarras ni l'émotion par le tressaillement d'un seul muscle de son visage. Le 26 janvier, le président, qui venait d'être réélu, adressa au congrès un message dans lequel il rendait compte des mesures votées

(1) M. Parton assure qu'à cette époque on frappa un certain nombre de médailles avec cet exergue : *John C. Calhoun, premier président de la Caroline du Sud.*

dans la Caroline du Sud et demandait les pouvoirs nécessaires pour maintenir l'intégrité de l'Union et assurer l'exécution des lois par tous les moyens constitutionnels. « En pareil cas, disait le message, c'est sur l'étendue des devoirs du gouvernement que doivent être mesurés ses pouvoirs. » Le 21, le sénat fut saisi d'un projet (*force bill*) qui conférait au président les pouvoirs réclamés par le message. Calhoun y répondit par le dépôt d'une série de résolutions qu'il développa et dans lesquelles il avait formulé la théorie de la nullification. Webster, de son côté, présenta des contre-résolutions qui contenaient le résumé des doctrines constitutionnelles qu'il avait exposées dans son grand discours.

Le 1er février était le jour fixé par la convention de la Caroline du Sud pour la mise en vigueur de l'ordonnance. Calhoun en fit ajourner l'exécution jusqu'au vote du congrès sur les propositions de revision du tarif dont il était saisi. Le président, qui était résolu à réprimer énergiquement toute tentative de rébellion (1), était en même temps disposé à donner aux griefs du Sud une large satisfaction. Il avait fait, en conséquence, préparer un projet de loi qui prit le nom de son rapporteur Verplanck, représentant de New-York, et qui ramenait les droits au taux du tarif de 1816. Ce projet rencontra dans les états du Nord une violente opposition; et Webster qui, après avoir à l'origine soutenu avec éclat les principes de libre échange, était devenu l'ardent défenseur de la protection, soutint que toute revision du tarif dans les circonstances présentes serait considérée comme une capitulation devant les exigences d'un état rebelle. Moins absolu dans le système dont il avait été le promoteur, et préoccupé par-dessus tout du désir de prévenir un conflit dont s'alarmait son patriotisme, Clay prit l'initiative d'un de ces compromis auxquels son nom est demeuré attaché et à l'aide desquels il parvint plus d'une fois à conjurer ou à ajourner les crises qui menaçaient l'existence de l'Union. Il proposa au sénat, le 12 février, de substituer à la réduction immédiate des droits qu'aurait opérée le *Verplancks' Bill* une réduction progressive qui devait ramener ces droits en 1842 à un taux uniforme de 20 pour 100. Le préambule dont ce projet était précédé déclarait en termes formels que désormais les droits de douane auraient uniquement pour but d'assurer au gouvernement les revenus nécessaires et cesseraient d'avoir pour objet la protection ou l'encouragement d'une branche quelconque de l'industrie nationale. » Bien loin de trahir, comme on l'en

(1) Il annonçait hautement que, si Calhoun et ses amis mettaient à exécution leurs projets, il les ferait pendre sans hésiter. « Je les aurais fait pendre à une potence plus haute que celle d'Aman, répétait-il dans ses dernières années. Cet acte aurait été le meilleur de ma vie et il aurait servi d'exemple aux traîtres de tous les temps. »

accusa, les intérêts manufacturiers, Clay sauvait en réalité, au moyen de ce compromis, tout ce qui pouvait, dans ces conjonctures, être conservé du régime protecteur : ce n'en était pas moins l'abandon du « système américain » par celui qui en avait si fièrement revendiqué l'honneur. Aussi fut-il vivement attaqué par les champions de l'industrie du Nord, et le succès était fort incertain lorsque Calhoun, inquiet des conséquences de la résistance de la Caroline, à laquelle les autres états du Sud avaient refusé de s'associer, se décida à appuyer le compromis moyennant quelques modifications de détail acceptées par Clay.

Le projet fut voté à la chambre des représentans, le 26 février, par 119 voix contre 85; il fut porté le jour même au sénat, où il réunit 29 voix contre 16. Le lendemain, la chambre adopta à la majorité de 111 voix contre 40 le *force bill* qui avait été voté précédemment par le sénat. A la nouvelle de ce double vote, la convention de la Caroline du Sud fut convoquée pour le 11 mars : elle rapporta l'ordonnance de nullification du tarif, mais, pour affirmer de nouveau les droits qu'elle avait revendiqués, elle prononça la nullification du *force act*.

Telle fut l'issue de cette longue et redoutable crise. Le véritable vainqueur, a dit M. de Holst dans son *Histoire constitutionnelle des États-Unis*, ce fut Calhoun. Nous ne saurions souscrire à ce jugement. Le Sud avait obtenu sans doute l'abaissement du tarif, et Calhoun pouvait soutenir que la victoire si longtemps disputée était due aux efforts des nullificateurs et à la résistance de la Caroline du Sud. Mais le vote du *force bill* était la consécration des droits de l'Union, la négation du principe de la souveraineté des états et l'attribution au gouvernement fédéral des pouvoirs nécessaires pour réprimer toute tentative nouvelle de sécession. Calhoun lui-même ne se faisait pas illusion sur la gravité de cet échec infligé à sa cause. « Tant que cette loi de sang souillera nos codes, écrivait-il au mois d'août 1833, tant que le gouvernement refusera de reconnaître les droits des états, nous resterons condamnés à un servage politique. »

Quant à Jackson, il était sorti grandi de cette épreuve. Il avait compris les devoirs de chef d'une grande nation et il les avait remplis sans violence et sans faiblesse. Il avait soutenu et fait prévaloir la cause de l'Union et les véritables principes de la constitution américaine; il avait mis à leur service son pouvoir et sa popularité. C'est la page la plus pure et la plus glorieuse de son histoire.

ALBERT GIGOT.

L'ANNEXION DE MERV

A LA RUSSIE

Un télégramme laconique vient d'apprendre au monde que Merv était annexé à la Russie, « les chefs des tribus ayant demandé à l'empereur de les gouverner. » — Si le *Times*, à qui rien n'est impossible, fait un service au pays des ombres, le feu lord Beaconsfield a dû tressaillir de surprise et de colère sous les dalles de Westminster ; il aura vainement attendu qu'un leader de son parti fît retentir aux Communes le cri de la vieille Angleterre, et stupéfait de ne rien entendre, il se sera demandé si des siècles insensibles ont coulé depuis le jour où l'Angleterre déclarait que l'occupation de Merv serait un *casus belli*. Des siècles, non : trois années à peine. Avait-on assez écrit, tremblé, maudit, menacé, en prévision du fait qui nous trouve si indifférens ! Trois années ont suffi pour réduire à néant une grosse question diplomatique et montrer, une fois de plus, que les soucis des politiques sont aussi sérieux, aussi durables que les soucis des amoureux. Alors qu'ils pâlissent sur une dépêche, les diplomates qui ont lu l'histoire et qui ont de l'esprit, — il y en a, — doivent entendre un grand rire montant du passé, se prolongeant sous leur plume et chuchotant : Vanité ! vanité !

Deux causes expliquent la résignation actuelle du cabinet de Londres, après un émoi si bruyant et de si fraîche date. La première saute

aux yeux de tout le monde : rien ne rend l'humeur accommodante comme d'avoir un Mahdi sur les bras, et le Nil est assez loin de l'Oxus pour qu'il soit malaisé d'entreprendre simultanément sur les deux fleuves. Néanmoins, cette seule raison n'eût pas suffi; l'Angleterre a prouvé maintes fois qu'elle sait faire face à plusieurs périls, sur tous les points du globe où un de ses intérêts souffre. Il y a une autre cause plus secrète : depuis les derniers progrès des Russes sur la frontière persane, la route future de l'Inde s'est mieux dessinée; cet axiome, que Merv est la clé de l'empire indien, s'est évanoui. Ceci demande quelques éclaircissemens. Avant de les poursuivre, rappelons-nous que nous sommes de notre propre aveu, nous autres Français, divisés en deux catégories : les anciens, qui ne savaient pas la géographie, à ce qu'assurent les nouveaux; les nouveaux, qui ignorent les affaires extérieures, au dire des anciens. Demandons aux Anglais et aux Russes, qui ont écrit sur cette question de quoi remplir une bibliothèque (1), comment les soldats du tsar se sont acheminés vers Merv, et ce qu'est au juste ce fantôme litigieux.

Jetez les yeux sur une carte d'Asie; entre le 70e et le 85e degré de longitude, le 37e et le 43e de latitude, vous trouverez un long triangle ouvert de l'est à l'ouest, assez nettement délimité par la mer Caspienne à sa base, par l'Amou-Daria (ancien Oxus) et la mer d'Aral sur son côté nord, par les montagnes de Perse et d'Afghanistan sur son côté sud; le sommet de ce triangle s'appuie aux pentes septentrionales de l'Hindou-Kouch, vers Balkh, la Mère des villes d'après l'Écriture. Tout le cœur de ce vaste espace disparaît sous un pointillé grisâtre, qui figure sur nos cartes les déserts de sable, quand il n'indique pas l'ignorance des géographes devant un pays mal exploré; c'est le désert de Kara-Koum; aux jours dont nous n'avons pas l'histoire, avant la disjonction de la mer Caspienne et de la mer d'Aral, les eaux du grand lac intérieur couvraient cette contrée; la steppe saline témoigne de leur retraite sous l'action de soleils immémoriaux. Sur les flancs de cette solitude courent deux étroites bandes blanches; elles marquent la végétation et la vie, ranimées là par des cours d'eau; sur le côté nord, c'est la vallée de l'Amou-Daria, avec Boukhara sur la rive droite en amont, Khiva sur la rive gauche en aval. Au sud, c'est la vallée du fleuve Atrek, qui coule à la Caspienne parallèlement à la chaîne persane, puis les oasis de deux rivières, le Tedjen et le Mourghab, qui descendent des plateaux afghans et vont se perdre dans les marais salans du Kara-Koum. La plus orientale de ces oasis est celle de Merv.

(1) Voir surtout C. Marvin, *Merv the Queen of the World;* Rawlinson, lecture du 27 janvier 1879 à la Société royale de géographie; et en russe, général Pétroussévitch, *Rapports à la Société de géographie du Caucase,* Tiflis, 1880; général Annenkof, *l'Oasis d'Akkal-Tekké et les Routes de l'Inde,* Saint-Pétersbourg, 1881.

— Il y a trente ans, tous ces territoires appartenaient nominalement aux khans de Khiva ; en 1855, les Khiviens durent se replier sur l'Amou-Daria, après une défaite que leur infligèrent les tribus tourkmènes du sud; ces tribus, groupées sous le nom générique de Tekkés, erraient depuis lors, libres et seules, dans les oasis qui confinent à la Perse et à l'Afghanistan.

Par leurs établissemens sur les côtes orientales de la Caspienne, les Russes étaient depuis 1869 en contact avec le pays tourkmène; dans les derniers temps, ils l'avaient pris à revers par leurs possessions du Turkestan. Nous n'avons pas à rappeler ici comment, en moins de trente ans, la Russie a soumis un territoire de 1,100,000 kilomètres carrés, plus de deux fois la superficie de la France. Dans leur marche continue de Perovsky à Tachkend, de Tachkend à Kokan les armées du tsar ont assujetti toute la vallée du Sir-Daria, jusqu'aux frontières de la Chine et du Kachgar; arrêtées par les murailles de la Haute-Tartarie et de Pamir, elles se sont rabattues vers le sud-ouest, en suivant la courbe des montagnes, sur Samarkand et Boukhara, et ont rejoint ainsi la rive droite du haut Oxus. Elles n'avaient plus, ce semble, qu'à achever leur randonnée en regagnant, par Merv et l'Atrek, le sud de la Caspienne, la mer qui forme la corde de l'immense arc de cercle dont elles avaient parcouru les deux tiers. Mais il fallait compter avec le malheureux triangle que nous avons décrit, coupant et menaçant les conquêtes nouvelles, défendu par ses déserts et par le courage de ses populations nomades. On l'entama d'abord par le nord, par le khanat de Khiva. Depuis Pierre le Grand, les tentatives répétées des Russes contre ce khanat s'étaient terminées par de cruels désastres. En 1873, le général Kaufmann organisa sa fameuse expédition; au prix de fatigues telles que le soldat en a rarement connu, après une marche de deux mois tour à tour dans les neiges et les sables brûlans, Khiva fut prise sans coup férir. La Russie était maîtresse de tout le cours de l'Oxus.

Restait la bande du Sud, ce territoire des Tekkés qui empêchait seul le grand empire de se relier à ses possession du Turkestan méridional et d'occuper toute la frontière septentrionale de la Perse, chose désirable à tous égards pour le cabinet de Saint-Pétersbourg. Quand même l'esprit de conquête n'eût pas parlé, le voisinage de ces hordes pillardes était incompatible avec la sécurité des établissemens russes sur la Caspienne : Krasnovodsk, le principal de ces établissemens, voyait sans cesse les Tekkés sous ses murailles et demeurait à la merci d'un coup de main heureux. Le général Lomakine, gouverneur de cette ville, usait ses Kosaks à repousser des razzias qui se répétaient avec un caractère toujours plus audacieux dans les dernières années. Nous serons tout de suite compris en disant que les Tekkés étaient les Khroumirs d'une Algérie russe, mais ceux-ci des Khroumirs

très visibles et très gênans. Ces nomades se divisent en deux grandes familles, les Tekkés de Merv à l'orient et les Akkal-Tekkés dans les oasis au nord de l'Atrek; ces derniers avaient pour base d'opérations le formidable camp retranché de Gœuk-Tépé, dans la principale des oasis, où ils rassemblaient leur butin. En 1879, on dirigea une première expédition sur ce point; l'effort n'avait pas été mesuré aux difficultés à vaincre; après un assaut malheureux, les Russes furent repoussés de Gœuk-Tépé avec des pertes sanglantes. Cet échec ébranla leur prestige dans toute l'Asie et l'on crut un moment que les Tourkmènes allaient jeter les envahisseurs dans la Caspienne. On rassembla en hâte une vingtaine de mille hommes au Caucase ; l'année suivante, le brillant général Skobélef fut chargé de rétablir les affaires. La précédente expédition avait perdu ses chameaux jusqu'au dernier; avant d'entrer en campagne, on reconnut la nécessité de construire un chemin de fer de la Caspienne aux oasis pour assurer les communications de l'armée. Il s'agissait d'apporter des usines du Volga, au prix de trois transbordemens, tout l'armement de la voie, les machines, les traverses et le combustible, sur une plage de sables mouvans, déserte, sans bois, sans eau. Le génie militaire parvint à vaincre ces difficultés en quelques mois ; à l'automne de 1880, le premier tronçon de la ligne était livré ; en 1881, elle atteignait Kizil-Arvat, entrée des oasis, après un parcours de 225 kilomètres, depuis son point d'attache au golfe Michel. Cette partie de la steppe tourkmène, riveraine de la Caspienne, n'est qu'une prolongation du désert de Kara-Koum, des dunes de sable toujours en marche sous l'action du vent, sans un seul puits d'eau potable. Il fallut, au début, transporter de Krasnovodsk, par mer, l'eau douce nécessaire aux besoins de la ligne. Tant d'obstacles vaincus grandirent encore l'impression produite sur l'imagination des indigènes, quand la première locomotive foula la vieille terre d'Asie; nous avons entendu conter aux ingénieurs la surprise des nomades, lorsqu'ils virent le dragon de feu courir dans la solitude, sur les sables où tanguait jusque-là le pacifique « vaisseau du désert. » — A partir de Kizil-Arvat, le prolongement de la voie dans les riches oasis ne serait plus qu'un jeu.

Skobélef trouva trente à quarante mille Tekkés enfermés dans le camp de Gœuk-Tépé, derrière des retranchemens en terre qui rappelaient les ouvrages de Plevna, de fatale mémoire. Il dut ouvrir un siège en règle, avec tranchées et parallèles, et perdit beaucoup de monde dans les engagemens corps à corps que recherchait l'assiégé, inférieur par l'armement. Le général Pétroussévitch, auteur des savans rapports à la Société géographique du Caucase qui nous ont servi pour ce travail, fut tué dans une de ces rencontres. Enfin, dans la nuit du 12/24 janvier 1881, Skobélef lança ses colonnes d'assaut sur la

brèche et emporta la place. Une partie des Akkal-Tekkés s'enfuirent chez leurs frères de Merv : les autres se soumirent. Là, comme dans toutes les conquêtes des Russes au Turkestan, la victoire fut difficile, mais définitive. Les Turcomans, une fois vaincus, se courbent avec le fatalisme de l'islam sous la main qui les a domptés et acceptent sa domination sans arrière-pensée de révolte. Dans tout cet immense empire de l'Asie centrale, la Russie n'a jamais eu à réprimer une sédition sur les territoires occupés par elle. Même pendant la guerre turco-russe, à l'heure des désastres, alors que tout le monde pronostiquait une levée de lances dans les provinces d'annexion récente, pas un musulman n'a bougé. Quarante-cinq mille hommes, disséminés par petits postes sur cette vaste superficie, au milieu de tribus nomades et belliqueuses, suffisent au maintien de l'ordre. Il y a là un succès bien différent de celui que nous rencontrons depuis un demi-siècle, dans nos possessions musulmanes; il appellerait une sérieuse étude comparative de nos procédés de colonisation et de ceux des Russes. Ce n'est pas le lieu; contentons-nous d'indiquer le principe constant de ces derniers, qui est de rendre légère, presque insensible pour le vaincu, la transition à une civilisation supérieure. Les délégués du tsar ne s'avancent pas chez ses nouveaux sujets un code européen dans une main et une feuille d'impôt dans l'autre ; on laisse à l'indigène ses lois religieuses et civiles, ses magistrats, son organisation; on l'impose à peine; le Turcoman paie 1 1/2 rouble par tête là où le colon russe, établi à côté de lui, paie plus de 8 roubles. Il ne voit guère la race maîtresse que sous l'uniforme, l'autorité ne se manifeste à lui que sous l'appareil militaire, le seul qu'il comprenne et respecte. Le gouvernement fait rebâtir les mosquées, il traite avec égards les mollahs et convoque leurs chefs au Kremlin, aux cérémonies impériales; ils s'en retournent comblés de prévenances, éblouis par la puissance du tsar blanc. Enfin, et c'est là surtout que gît le secret de cette assimilation rapide, la Russie entre en contact avec ses sujets barbares par ses élémens les moins civilisés; les Kosaks, qui vont fonder en Asie des colonies agricoles, ne sont guère supérieurs aux premiers occupans du sol; on s'entend vite entre Asiatiques, lesquels ont le cerveau fabriqué de la même façon; il n'y a point entre l'ancienne population et la nouvelle cet écart de sentimens, de culture intellectuelle, de régime de vie, qui ne va pas sans quelques dédains et quelques duretés du civilisé vis-à-vis de son inférieur. L'orgueil inné du musulman n'est pas froissé par une supériorité morale qu'il ne peut comprendre; quand cette supériorité lui apparaît, c'est derrière une épée, qui la justifie aux yeux de cet homme des tentes.

Revenons aux vainqueurs de Gœuk-Tépé. Ils poursuivirent leur marche et affermirent leur autorité jusqu'au point marqué sur les cartes

russes Giaouars, un peu au-delà d'Askabad, où l'oasis des Akkal-Tekkés prend fin. Passé ce point, les routes directes vers l'est se perdent de nouveau dans des régions sablonneuses, inhabitées; ces routes traversent une rivière à cours intermittent, le Tedjen, à la hauteur de la ligne frontière entre la Perse et l'Afghanistan; elles se reperdent dans le mauvais pays et aboutissent, à 200 kilomètres environ d'Askabad, à une grande oasis alimentée par le Mourghab, qui descend des montagnes afghanes : c'est Merv, le point de rencontre de tous les chemins montant du sud vers le Turkestan oriental, la dernière station qui manquait aux Russes pour se relier de ce côté à leurs possessions de l'Amou-Daria, à Boukhara et à Tachkend, pour fermer complètement ce grand demi-cercle dans lequel ils ont englobé l'ancienne Tartarie indépendante.

Merv a une glorieuse histoire; ce fut une des capitales de l'ancien monde, sous les rois parthes, du moyen âge oriental, sous les émirs arabes et les sultans seldjoukides. Elle lutta avec Samarkand pour la puissance, la richesse, le renom de ses mosquées. Aujourd'hui encore, les Persans l'appellent *Chah-i-Djouhan*, le « Seigneur de l'Univers, » et l'écrivain anglais Marvin intitule le livre qu'il lui a consacré : « Merv, la ville reine du monde. » Pour justifier ce titre, il ne lui manque qu'une seule chose, d'être une ville. La vieille cité a souffert à diverses reprises ces formidables destructions qui marquaient le passage des conquérans asiatiques. Djenghiz-Khan y égorgea sept cent mille personnes et éleva dans le désert une de ces pyramides de crânes, fidèlement reproduites par le peintre Véreschaguine dans ses lugubres tableaux de l'Asie centrale. A la fin du dernier siècle, Mourad, émir de Boukhara, rasa ce qui restait de la ville et emmena la population en captivité sur l'Amou-Daria. Les canaux d'irrigation du Mourghab, qui faisaient de l'oasis un jardin et un grenier de céréales, se perdirent, abandonnés et comblés par le sable. Depuis lors, les tribus tourkmènes sont restées seules maîtresses de ce territoire; Merv n'est plus qu'un camp retranché comme celui de Gœuk-Tépé, abritant quelques milliers de *kibitkas*, ces petits chariots sur lesquels vivent les nomades. On estime à deux cent cinquante mille âmes environ cette population errante. Ces Tekkés de Merv, comme leurs frères de l'Akkal, sont une race vaillante et primitive, gens de peu de besoins et de peu de scrupules, pasteurs de troupeaux et pillards de leurs voisins. Leur réputation est suffisamment établie dans toute l'Asie centrale par ce proverbe : « Si tu rencontres une vipère et un Mervien, tue d'abord le Mervien, tu t'occuperas après de la vipère. » Le proverbe ne les calomnie pas; en dehors du maigre produit de leurs troupeaux, ils n'ont d'autres ressources que le butin rapporté de leurs razzias dans les vallées afghanes et persanes. En l'absence de tout commerce et des

recherches les plus élémentaires de la civilisation, le Tekké amasse le bien d'autrui pour se fournir d'armes, de chevaux et de femmes. Quand un jeune homme veut se marier, il doit trouver à la pointe de sa lance la dot avec laquelle il achètera sa fiancée. D'après les données recueillies à ce sujet par les voyageurs anglais, une toute jeune fille vaut de 20 à 80 livres sterling; une veuve de vingt-cinq ans monte à des prix très élevés; les pauvres doivent se contenter des femmes au-dessus de quarante ans, qui « valent un peu moins qu'un chameau. » Le cheval tekké est une des plus belles variétés de l'espèce; il réunit les formes développées et les qualités de vitesse du cheval anglais à la douceur et à l'endurance du cheval arabe. L'organisation politique et sociale de ces pasteurs n'a pas progressé depuis le temps d'Abraham : la famille obéit à son chef, la tribu à son ancien; aucun lien stable entre les tribus, aucun pouvoir central. Les Tekkés sont musulmans du rite sunnite, ce qui suffirait à expliquer l'aversion que ressentent pour eux les Persans, sectateurs d'Ali; mais, indépendamment des questions de race et de secte, tous les voisins de ce nid de brigands appelaient de leurs vœux le moment où la Russie le nettoierait.

Ce nettoyage ne semblait pas chose facile. Les Tekkés ont des annales militaires qu'envieraient bien des états. Nous avons vu comment ceux de l'Akkal repoussèrent la première expédition russe et arrêtèrent longtemps la seconde, commandée par un des premiers capitaines de notre époque. En 1855, ceux de Merv chassèrent les troupes du khan de Khiva et les poursuivirent jusqu'à l'Amou-Daria. En 1861, les Persans, résolus d'en finir avec leurs agresseurs, réunirent une armée imposante, dix mille cavaliers, douze mille hommes de pied et trente-trois canons; cette armée s'engagea dans l'oasis de Merv; elle n'en sortit jamais, et, durant l'année qui suivit, le prix des esclaves, sur les marchés de Khiva et de Boukhara, tomba à moins de 20 francs par tête de prisonnier persan. Cette peuplade, si bien défendue par son courage, était protégée en outre par les déserts qui l'enveloppent de toutes parts, sauf du côté de l'Afghanistan, et par le *veto* de l'Angleterre, intraitable, semblait-il, sur la question de Merv. On prévoyait une longue et pénible campagne le jour où des circonstances favorables délieraient les mains à la Russie.

La stupéfaction a dû être grande, à Moscou et à Saint-Pétersbourg, quand on a appris que ce territoire était annexé à l'empire d'un trait de plume, et que, suivant l'expression du *Nouveau Temps*, « Merv était tombée aux pieds du tsar comme un fruit mûr. » Pour nous, qui croyons que les fruits se cueillent plus souvent qu'ils ne tombent, nous voyons dans ce résultat un nouveau trait de cette habileté proverbiale avec laquelle les généraux russes mènent les négociations diplomatiques

dans les pays d'Asie. Le général Komarof ne nous dira pas les pratiques qui lui ont si bien succédé, mais il n'est pas défendu de les deviner. Dans ces dernières années, des épizooties répétées avaient presque anéanti les troupeaux des Merviens; plus que jamais ils étaient réduits à vivre de pillage; la chancellerie militaire se sera souvenue de l'excellent axiome : « diviser pour régner, » elle aura groupé dans une ligue commune tous les ennemis, c'est-à-dire tous les voisins des Tekkés, les peuplades tourkmènes des Sariks, des Salors, étagées sur les pentes septentrionales de l'Afghanistan; elle aura réprimé, de son côté, les incursions et resserré le cordon sanitaire autour des nomades, qui ne peuvent exister qu'en se répandant au dehors; en outre, quelques attentions bien placées auront semé la division entre les tribus; déjà, l'été dernier, plusieurs d'entre elles avaient envoyé des députés au couronnement, à Moscou; le reste, menacé de périr de misère, n'a eu d'autre ressource que de se rendre à merci. Ce ne sont là, nous le répétons, que des conjectures, fondées sur l'expérience du passé; peu importent d'ailleurs les moyens, aujourd'hui que le résultat est acquis, Merv annexée.

Voyons maintenant quelles seront les conséquences de cette annexion pour la Russie, d'abord à l'intérieur, autant que ce mot peut s'appliquer à son empire transcaspien, ensuite à l'extérieur, dans ses rapports avec l'Inde anglaise. A l'intérieur, le bénéfice est considérable. La puissance matérielle et le prestige moral du tsar, que les Tekkés tenaient seuls en échec, sont désormais affermis sur toute l'Asie centrale; les possessions et les états vassaux de la Russie sont reliés, sans solution de continuité, d'Orenbourg à Krasnovodsk, sur tout le parcours de la vaste courbe que nous avons décrite. Les transports de troupes et de marchandises, jusqu'ici acheminés d'Orenbourg, durant des mois et par une route difficile, sur Tachkend, Boukhara, Khiva, emprunteront dorénavant la route du sud, infiniment plus courte et plus facile, par la Caspienne et le chemin de fer qui va se continuer dans les oasis. De même pour le commerce d'exportation que le Turkestan renvoie à la métropole. Prenons un exemple. Le coton est la principale production de l'Asie centrale; l'exportation de ce textile s'élève actuellement à 3 millions de pouds (1). Aujourd'hui, le poud de coton, transporté des champs de Khiva ou de Boukhara à Orenbourg, franchit une distance de 14 à 1,500 kilomètres, fait quarante à quarante-cinq jours de route et paie de 6 à 7 francs. De ces mêmes champs au chemin de fer de Kizil-Arvat, par la voie de Merv, la distance est de 500 kilomètres, la durée du trajet de quinze à dix-huit jours, le prix de transport tombera entre 2 et 3 francs. On devine le développement économique

(1) 1 poud = 40 livres.

réservé à l'Asie centrale par ces facilités, surtout si la ligne ferrée est prolongée jusqu'à Merv.

Au point de vue extérieur, le préjugé ancien veut que Merv donne à son possesseur la clé des Indes. La construction du chemin de fer transcaspien et les connaissances nouvelles qu'on a sur ces régions, depuis la dernière campagne des Russes, ont changé les données de la question. Les routes qui mènent directement de Merv à Caboul, par Balkh ou tout autre point des montagnes afghanes, sont impraticables à une armée ; depuis le voyage du major Grodekof, ces itinéraires sont condamnés. Dans l'opinion unanime des Anglais et des Russes, il n'y a qu'une route militaire possible entre le bassin aralo-caspien et les Indes : celle qui passe par Saraks, Hérat et Kandahar, la route qu'ont suivie Alexandre le Grand, Nadir-Chah et toutes les invasions. Nous avons nommé Saraks; il faut insister sur l'importance de ce point, car là est véritablement la clé des Indes. La muraille continue, courant de l'est à l'ouest, qui sépare l'Iran du Touran, sous le nom de Paropamisus en Afghanistan, de Kara-Dagh, de Kopet-Dagh en Perse, est brisée par une étroite cassure au point d'intersection des trois frontières persane, afghane et tourkmène. Le fleuve Tedjen ou Herri-Roud, descendu d'Hérat par la vallée qui sépare la Perse et l'Afghanistan, franchit cette cassure, s'infléchit au nord-ouest dans la direction d'Askabad et va se perdre dans les sables de Kara-Koum. C'est dans ce défilé, porte naturelle des deux états iraniens, que s'élève Saraks, jadis une cité considérable, aujourd'hui un méchant fortin. Nominalement, Saraks appartient à la Perse, qui y entretient quelques soldats; de fait, tout le pays environnant était jusqu'ici abandonné aux Tourkmènes, dont les Russes se trouvent à présent suzerains. De Saraks à Askabad, point extrême de l'oasis d'Akkal-Tekké, qui sera prochainement sans doute le point *terminus* du chemin de fer transcaspien, on compte environ 250 milles anglais, en marchant au nord-ouest, par le cours du Tedjen d'abord, puis par les petites oasis disséminées sur le revers des montagnes persanes. De Saraks à Merv, il n'y a que 150 milles, dans la direction du nord-ouest, mais par un désert sans eau. Le troisième côté du triangle est la route directe d'Askabad à Merv, dont nous avons dit plus haut les difficultés. On comprendra, en regardant la carte, qu'une armée qui a sa base d'opérations sur la Caspienne, et qui est parvenue à s'établir à Askabad, tient la route de Saraks; si elle était uniquement préoccupée de cet objecttf, cette armée n'aurait que faire d'aller à Merv, détour inutile. Cela est si vrai que, dans une lecture à la Société royale de Londres, le 27 janvier 1879, l'Anglais le plus compétent sur ces questions, l'illustre sir H. Rawlinson, affirmait qu'une armée russe dirigée sur Merv serait forcée, pour éviter des difficultés insurmontables, de prendre la route

du sud et de passer par Saraks. Puisqu'il est admis d'ailleurs que Saraks est le point de départ de toute marche vers les Indes, dire après cela que la possession de Merv modifie la situation, c'est tenir ce raisonnement: Un corps de troupes parti de Rouen, pour se rendre à Lyon par Paris, sera très avancé si on lui prépare des logemens à Nancy. La vérité, c'est que la route des Indes a été fort compromise le jour où l'on a souffert l'établissement des Russes à Askabad et la construction de leur chemin de fer entre la Caspienne et l'Akkal-Tekké; il ne tient qu'à eux de pousser leurs avantages vers Saraks et d'y conduire la voie ferrée, au moyen d'arrangemens avec la Perse sur la dévolution des territoires vagues qui bordent les montagnes frontières. L'occupation de Merv ne leur donne rien de plus, si ce n'est une garantie contre les hordes turbulentes qui auraient pu les prendre à revers.

Les Anglais au courant de ces questions savaient tout cela depuis trois ans; ceux-là, comme on dit vulgairement, avaient fait leur deuil de Merv: voilà pourquoi ils ont accueilli avec tant de philosophie la nouvelle qui nous occupe. Leurs appréhensions et leur zèle se sont reportés sur Saraks, et le *Journal de Saint-Pétersbourg*, en enregistrant l'annexion de Merv, s'empresse de leur déclarer que la Russie n'a aucune intention d'occuper Saraks. Nous croyons très volontiers à la bonne foi de la feuille officieuse, mais nous nous rappelons que les routes de l'Asie centrale sont pavées d'intentions semblables, et il nous souvient d'avoir vu dans le même journal les mêmes déclarations répétées naguère au sujet de Merv; il en sera de celles-ci ce qu'il en a été des précédentes. Nous ne le disons pas par ironie, mais pour constater une loi mystérieuse, supérieure à tous les calculs des hommes, fatale comme la loi qui précipite l'eau sur les pentes : partout où la civilisation se trouve en contact avec la barbarie, celle-là est condamnée à marcher de l'avant; en tout pays on peut dire d'une manière générale que ce sont les colonies qui engagent la métropole, parfois contre son gré et à son insu. Nous le savons par notre propre expérience en Afrique, où chaque pas a nécessité le suivant. Sans doute l'humeur conquérante s'en mêle, et si les occasions ont fait violence à la Russie, la violence lui a été douce; mais, de l'autre côté des montagnes, la même force secrète poussait l'Angleterre, jusque sous le gouvernement des *whigs* les plus timorés. Rien de plus curieux à cet égard que l'histoire de l'Inde. Déjà Fox et Pitt désavouaient les entreprises de la « Compagnie; » le dernier faisait passer un bill qui défendait sévèrement toute conquête nouvelle et même toute alliance avec les rajahs indépendans, sauf en cas de défense inévitable; il fallut se défendre, c'est-à dire avancer, jusqu'au Népaul, jusqu'à Kachmir. Une fois là, il fallut encore se défendre contre les Afghans, et par conséquent entrer chez eux. On sait si le sentiment public, qui gouverne l'Angle-

terre, a toujours été opposé à ces néfastes aventures dans l'Afghanistan; pourtant les armées de la reine y ont pénétré trois fois depuis quarante ans, et, en 1879, tandis que les Russes étaient entraînés à la poursuite des Tekkés dans la steppe tourkmène, le major Cavagnari conduisait à Kandahar sa malheureuse expédition. Malgré ces cruelles expériences, il est infiniment probable que les Anglais y retourneront et que nous les verrons, avant la fin du siècle, à Hérat.

Ce jour-là, les Russes seront depuis longtemps à Saraks, les deux empires se trouveront en présence; il faudra établir non plus cette ligne médiane d'influence, que les deux cabinets cherchent vainement à tracer depuis quinze ans, mais une ligne de frontières réelles. Du contact entre les deux nations, il peut sortir un accord qui fera avancer de cent ans les destinées de l'Asie, ou un choc qui les fera reculer d'autant. L'accord, tel que beaucoup de bons esprits le rêvent en Angleterre et en Russie, c'est la ligne indienne de Quetta reliée à la ligne transcaspienne, l'ouverture de la plus grande voie commerciale du vieux continent, le trajet en onze jours de Paris à Chirkapour. Nos voisins n'aiment guère les routes nouvelles qui viennent troubler leur négoce; mais à notre époque, ils doivent le savoir, la volonté d'un ingénieur finit toujours par prévaloir sur celle des cabinets les plus tenaces; qu'ils se souviennent du canal de Suez et des profits qu'ils en tirent, après vingt ans de lutte contre leurs propres intérêts! — Le conflit des deux puissances, à l'heure prochaine et inévitable de leur rencontre devant Herat, ce serait, quoi qu'il arrive, un désastre navrant pour la civilisation; dans l'hypothèse d'une victoire russe, l'écroulement de cet empire indien, l'un des plus admirables monumens du génie européen, le plus grand exemple d'ascendant moral que le monde ait vu depuis les Romains; dans l'hypothèse d'une victoire anglaise, le retour de la barbarie sur les talons des Russes dans l'Asie centrale, les hordes pillardes poussant de nouveau des troupeaux d'esclaves sur les marchés du Turkestan, les pyramides de crânes s'élevant derechef sur les ruines des villes. Ceux qui auront ainsi arrêté la marche de l'histoire encourront une lourde responsabilité devant elle.

Quoi qu'il en soit de cet avenir inquiétant, nous pensons avoir prouvé que l'annexion de Merv ne le rapproche pas sensiblement. Dès lors, la jalousie qui taquinerait la Russie sur cette acquisition serait assez mesquine. A défaut d'autre voisine civilisée, l'Asie centrale est naturellement dévolue à cette puissance. Autant les mouvemens des Russes en Europe sont faits pour alarmer les intérêts, autant leurs progrès en Asie sont légitimes, puisqu'ils ne lèsent que la barbarie. Aussi bien une haine très clairvoyante, — elle existe peut-être quelque part, — devrait pousser les avant-gardes kosakes à l'orient, bien loin de les

retenir. En Russie même, beaucoup de patriotes voient avec crainte cette déperdition de forces, la tâche chaque jour plus lourde qu'on assume, le frottement toujours plus immédiat avec cette Chine, qui sera quelque jour un terrible voisin. On tremble et pourtant on avance.

C'est qu'on subit une loi antérieure et supérieure à toutes les habiletés des diplomates, la loi universelle qui ordonne à l'homme de s'user pour autrui, à aujourd'hui de s'immoler pour demain. Dans sa sagesse admirable, elle leurre l'égoïsme de satisfactions momentanées, elle lui cache le suicide où elle le mène, elle l'intéresse à ses fins. Pour obéir à cette loi, l'Espagne a perdu sa prépondérance sur l'Europe en tirant de la nuit le Nouveau-Monde; l'Angleterre a couvert le globe de ses colonies, et, malgré ses solides vertus, le moment sémble venir où elle penchera sous ce poids trop lourd, entraînée dans les océans; nous-mêmes, ne serons-nous pas la proie fatale de l'Afrique, n'épuiserons-nous pas le reste de nos forces à susciter les grands pays noirs de l'équateur? Les hommes d'état dignes de ce nom doivent réagir sur ces pentes irrésistibles; ils peuvent ce que peut la politique, ralentir; mais s'ils pensent, ils pressentent la vanité définitive de leur effort contre le dessein divin. Cette loi qui commande aux empires de servir les destinées générales au prix de leur propre existence, c'est la même qui contraint le ver à mourir en tissant son fil de sa substance, l'artiste à produire en donnant sa vie à son rêve; c'est la loi en vertu de laquelle tout agent de l'œuvre éternelle, insecte, homme ou nation, crée par le sacrifice. Nous venons de la voir au travail dans ce désert d'Asie; le soleil a dépensé sa chaleur, durant des milliers de siècles, pour sécher ces mers inutiles; les fleuves tarissent leurs eaux pour transformer ces sables en limon nourricier; un grand empire, en croyant amasser pour lui-même, usera peut-être le meilleur de sa sève à ranimer la vie, à rallumer la civilisation dans ce berceau de la race humaine. Création par le sacrifice, c'est tout l'ordre et le secret de Dieu.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LE POÈTE

DON SERAFIN ESTEBANEZ

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION DE M. CANOVAS DEL CASTILLO

Les adversaires politiques de M. Canovas del Castillo conviennent comme ses amis qu'il n'est pas seulement l'un des premiers orateurs de l'Espagne, qu'il joint à l'éloquence les plus précieuses qualités de l'homme d'état et à l'autorité du talent celle du caractère. Ils conviennent aussi que cet homme d'état, qui excelle en bien dire, est un lettré dans toute la force du terme et que ses savantes études sur l'histoire de son pays auraient suffi pour lui faire un nom. Quand il quitte le pouvoir, il n'est pas embarrassé de bien employer son temps; il se plaint même qu'on l'arrache trop souvent à ses laborieux loisirs : « Le démon de la politique, nous dit-il, m'a séduit dès mon jeune âge et a contrarié les goûts les plus décidés de ma vie. » Mais quoi! on ne résiste pas à son démon, et il ne faut pas dire qu'on lui sacrifie son bonheur. Nous ne pouvons être heureux quand il n'est pas content.

Que le ciel et le roi Alphonse XII en soient loués! M. Canovas n'est pas redevenu président du conseil avant d'avoir mis la dernière main à la biographie du poète et romancier don Serafin Estebanez, surnommé le Solitaire, né à la fin de 1799, mort en février 1867 (1). Il y a de tout dans cette piquante biographie, dont l'auteur a su réunir, dans un agréable mélange, la plus fine critique littéraire et la politique, les pensées graves et les touches légères, l'émotion et un vif sentiment

(1) *El Solitario y su Tiempo,* biografia de D. Serafin Estebanez Calderon, por don A. Canovas del Castillo. Madrid, 1883.

de cette ironie des choses humaines qui fait dire avec Calderon que la vie est un songe. M. Canovas a eu plusieurs raisons d'écrire ce charmant livre. C'était d'abord un tribut de reconnaissance qu'il payait à un de ses parens, « la seule personne de ce monde, nous dit-il, à qui j'aie été redevable d'un peu d'aide et de protection, car tout le reste je l'ai obtenu ou conquis par moi-même. » Il se faisait aussi un devoir de remettre en lumière un écrivain d'un talent exquis, fort admiré de Mérimée, mais qui n'a jamais été très populaire dans son pays et qu'il considère comme ayant été victime d'une injustice de l'opinion. Puissent toutes les victimes des préjugés ou de l'indifférence publique trouver un jour ou l'autre un pareil avocat!

Né d'une famille de petit avoir, mais qui se flattait d'être de fort bon lieu, Estebanez était un Andalous de Malaga. Nous nous souvenons qu'un jour, à Madrid, M. Canovas nous parla de la ressemblance de certains Andalous avec le Grec des temps héroïques : « Pleins de ressources et d'industrie, aventureux, hâbleurs, jetant le gant à la destinée, nous disait-il, au nord comme au sud de la Sierra Nevada, les Ulysse abondent. » On y trouve aussi beaucoup d'hommes qui s'attachent à la fortune d'Ulysse, qui s'associent volontiers aux hasards de ses entreprises. Il ne faut pas confondre le *caudillage*, cette institution tout espagnole, avec le condottiérisme italien. Le condottière payait en espèces ses mercenaires; le *caudillo* achète les siens avec des promesses et du vent. Si légère que soit cette monnaie, on en remplit ses caisses et on ne troquerait pas facilement son trésor contre de l'argent comptant. L'Andalousie est pleine de ces millionnaires de l'espérance, qui bâtissent en idée comme Crassus et tiennent table comme Lucullus. Mais ils ne prêchent pas comme Caton; cette terre bénie produit peu d'hypocrites, les cœurs y sont transparens.

S'il y a du Grec dans l'Andalous, il tient aussi du Maure, dont le sang coule encore dans ses veines. Il a hérité de lui l'ardeur dévorante de l'imagination, les passions de feu, la fureur du désir unie aux délicieuses nonchalances, le goût de faire de sa vie une fête continuelle, sans avoir d'autre peine que celle de varier ses plaisirs. Une femme d'esprit nous disait qu'après avoir trouvé un remède à la rage, M. Pasteur mériterait bien de l'humanité en inventant une vaccine contre l'ennui. L'Andalous qui tient du Maure naît tout vacciné; il ne s'ennuie jamais, il ne connaît pas la satiété, les mélancolies de la lassitude; c'est un éternel recommenceur. Tel fut don Serafin Estebanez, que la nature avait doué de bonne grâce, de belle humeur, d'un esprit étincelant et d'une âme toujours épanouie. Ardent à entreprendre, trop paresseux pour mener à bonne fin un travail de longue haleine, chaud dans ses affections, excessif dans ses haines, sensuel avec délices et avec candeur, bon catholique, mais dévot à gros grain, inexorable à l'hérésie, qui est le péché de l'esprit, plein d'indulgence

pour les péchés de la chair, adonné aux plaisirs de la table comme à la gourmandise des yeux et aux amours faciles, passionné de frairies, de galas, de combats de taureaux, de musique, de danse et de danseuses, cet homme robuste, frais et corpulent, de figure agréable, sympathique, sut pratiquer comme personne l'art de jouir de soi-même et de la vie. S'il est vrai qu'il y ait deux espèces d'Espagnols, les Maures et les Goths, Estebanez était un Maure, et beaucoup de gens croiront qu'il avait choisi la bonne part. Mais son biographe, quoique Andalous de Malaga comme lui, a toujours pensé que la perfection est dans l'entre-deux, dans un juste équilibre. M. Canovas est un sage; Estebanez appartenait à la grande famille des impondérés.

De plus, il était poète, un de ces poètes qui prennent la peine d'écrire leurs vers, et il faut lui en savoir gré, car cette espèce est rare à Malaga. Si fière qu'elle soit de ses vignes, de ses figuiers, de ses caroubiers toujours verts, des lauriers-roses qui bordent ses ruisseaux poudreux, de ses plages enchantées, de son atmosphère si pure qu'à de certains jours, les Africains d'Europe croient voir blanchir à l'horizon les rivages de l'Afrique des Africains, cette terre divine a produit peu de poètes pour célébrer ses grâces, et M. Canovas en donne une raison qui nous semble bonne. C'est le pays des gaspilleurs d'esprit, qui à chaque heure dépensent follement leur génie en raisonnemens subtils, en saillies bouffonnes ou en propos galans, *ahora discreteando, ahora galanteando.* Cette poésie parlée leur suffit. Au surplus, ces génies sensuels pensent qu'une belle femme vaut mille fois le plus beau des poèmes. A quoi bon la chanter? Il est plus sage d'employer son temps à la regarder et à l'aimer. Bavards et paresseux, ne leur demandez pas l'effort du recueillement, et il faut se recueillir pour composer le plus méchant sonnet. La mortification des sens et les longs silences de l'âme sont nécessaires à tout enfantement de l'esprit; mais une âme andalouse ne sait pas plus se taire qu'une âme d'oiseau chanteur. A Malaga, on coquette avec la muse, on ne lui fait pas d'enfans.

Estebanez aimait le plaisir avec fureur, il aimait aussi le travail, du moins par intervalles. Il lui fallut beaucoup de vertu pour devenir un maître écrivain au milieu des dissipations de sa jeunesse. Malheureusement ses vers furent peu goûtés de ceux qu'il appelait avec dédain « les hommes d'argent de la promenade de l'Alameda, » race très prosaïque, qui n'avait pas d'autre littérature que les lettres de change. Il ne connut les joies de l'amour-propre qu'à Madrid, où il s'établit vers l'âge de trente ans. Il ne laissa pas de regretter toujours Malaga, ses fêtes populaires, ses quartiers riches et ses faubourgs qu'il avait battus dans tous les sens, où il avait découvert bien des merveilles, car beautés de salons ou de rues, tout lui était bon. Il regrettait aussi son humble héritage, son jardin, ses peupliers blancs, ses saules et ses amandiers, le mûrier où il avait grimpé si souvent et le jus de ses

fruits dont il aimait à se barbouiller le visage : « Va-t-il encore murmurant parmi les glaïeuls et les joncs, demandait-il aux hirondelles, le ruisseau où ma muse en extase but ses premières inspirations? »

Sa ville natale lui fut toujours chère; mais plus chère encore lui était l'Espagne, sa grande patrie. Il l'aimait d'un amour passionné, exclusif et jaloux. Cet Espagnol espagnolisant affirmait que tout ce qui est grand est espagnol. Qui donc a osé prétendre qu'il n'y a plus de Pyrénées? Il les voyait si hautes qu'elles lui cachaient le reste du monde. Conservateur ou plutôt réactionnaire dans l'âme, son patriotisme intransigeant fit plus d'une fois violence à ses opinions. Par haine de l'invasion française, il prit le parti des conjurés de Cadix contre le roi Ferdinand VII, qui lui plaisait beaucoup; par haine de la loi salique, cette invention franque, il épousa la cause d'Isabelle II contre don Carlos, dont les principes ne lui répugnaient point. Toute vérité qui n'était pas née en Espagne lui était suspecte; il était tenté de se plaindre qu'il n'y eût pas une arithmétique péninsulaire, à l'usage spécial des Castillans et des Andalous. Il est vrai que la sienne ne ressemblait pas à celle de tout le monde, que dans ses comptes de ménage deux et deux ne faisaient pas toujours quatre. L'Espagne et là-bas, il n'avait pas d'autre géographie, et tout ce qui se passait là-bas lui semblait médiocre ou déplaisant.

En littérature aussi, il était l'esclave des formules, des traditions nationales, et, après l'an de grâce 1830, il composait encore des églogues, des poèmes bucoliques. L'avènement subit du romantisme le consterna; rien ne pouvait être plus contraire à son tempérament. Il considérait la vie comme une belle invention; le byronien, qui se regarde comme la fin et le centre de l'univers, a souvent maille à partir avec lui. Il avait l'âme à fleur de peau, et même dans l'élégie, la gaîté était sa muse; le byronien approfondit tout, raffine tout, mêle du mysticisme aux voluptés. Il n'avait jamais cherché de querelle ni au monde, ni à Dieu; le byronien dirait volontiers comme cet Allemand : « En Dieu lui-même je découvre des défauts. » Quoique Espronceda et Zorrilla fussent des byroniens tempérés, il leur reprochait leur scepticisme, l'amertume de leurs désenchantemens. Il leur en voulait surtout d'être les disciples de l'étranger, de cultiver dans leur jardin des plantes exotiques, dont le parfum ne lui revenait pas. Malheureusement, ils avaient la vogue; ses Cythères, ses Philis semblaient un peu démodées, et si bon musicien qu'il fût, on n'écoutait pas sa flûte. Dans son dépit, il quitta les vers pour la prose. Il composa ses charmantes *Scènes andalouses*, où il répandit toute la grâce de ses souvenirs de jeunesse en les assaisonnant d'une malice sans fiel. Mais, comme ses vers, sa prose sentait l'antique. Puriste implacable, il avait juré de ne parler que l'espagnol de l'âge d'or, et ses archaïsmes nuisaient à sa popularité. Ses pastorales faisaient penser à Melendez et à Gongora; les

Scènes andalouses rappelaient Cervantès, Quevedo, les chefs-d'œuvre de l'ancienne littérature picaresque. On peut aimer plus ou moins son temps, il faut en être, et alors même qu'on lui dit des injures, il faut lui parler la langue qu'il parle.

Si Estebanez avait pour principe qu'il n'y a de grand que ce qui est espagnol, il pensait aussi qu'il n'y a de vraiment beau que ce qui est vieux. Il voulut toujours s'habiller à l'ancienne mode, et jusque dans le fort de l'été, on l'eût plutôt décidé à sortir de sa peau qu'à dépouiller sa grande cape bleue, dont il s'enveloppait avec une grâce incomparable. Il a écrit une dissertation intitulée : *Gracias y Donaires de la capa,* dans laquelle il expose tous les secrets de l'art de se draper. Il a écrit aussi un traité de la parfaite danseuse espagnole, code rigoureux de toutes les règles, de tous les entrechats orthodoxes autorisés par la tradition; même en matière de danse, il détestait l'hérésie. Cet homme excellent et distingué, mais un peu maniaque, tenait toute innovation pour un malheur public; il était fermement persuadé que déroger à un usage quelconque, c'est risquer de tout perdre, que l'antique façon de battre la caisse inspirait aux soldats ce courage qui ne compte pas avec le danger, mais qu'une batterie de tambour qui n'a pas d'histoire conduit sûrement à la défaite. Ce fut par dévotion au glorieux passé de son pays que ce paresseux prit le goût de l'étude et devint érudit. Il adorait les vieux livres, les vieux contes, les vieilles chroniques. Il eût fait cent lieues pour se procurer une vieille chanson inédite et il se plaisait à la chanter : « J'ai recueilli de la bouche des chanteurs du pays quatre romances inconnues, écrivait-il de Malaga à son ami le célèbre arabisant Gayangos. Ma musique mauresque les ravit, ils disent que mon style est le plus irréprochable du monde, que ma liqueur a un goût de noyau. » Il apprit également l'arabe « pour pouvoir acquérir la clé d'or qui donne accès à la science du Maure, » et il pénétra très avant dans l'intimité des Zaïdes et des Zulemas, des Abencerrages et des Zegris. Il se trouvait bien dans la société des revenans, et il l'était un peu lui-même. Mais les originaux sont rarement aimables, et si les manies d'Estebanez provoquaient le sourire, on ne pouvait s'empêcher de l'aimer.

Qu'ils soient poètes ou ne le soient pas, les Espagnols espagnolisans ne conçoivent pas la vie sans aventures. Quand nous arrivâmes à Madrid, un Espagnol de beaucoup d'esprit nous donna le conseil de n'y jamais parler de l'immortel chef-d'œuvre de Cervantès : « L'étranger, nous dit il, qui parle de don Quichotte à un Espagnol, se met toujours dans une situation fausse. S'il le dénigre, il passe pour un sot; s'il l'admire, son interlocuteur le regarde de travers en se disant : « Est-ce à moi qu'il en a? » Cependant les vrais don Quichotte sont rares; l'héroïsme chevaleresque et l'absolu désintéressement seront toujours des vertus peu communes. Plus nombreux parmi les cou-

reurs d'aventures sont les Sancho-Pança. Nous en connaissons plus d'un dans la péninsule; ils y ont causé plus d'une révolution.

Les Sancho ont cette gaîté abondante et facile qui résiste à toutes les déconvenues, ils ont le secret de ce bonheur économique qui est propre à la Péninsule et se compose de soleil, d'oisiveté, de babil, de rares et courtes bombances, de plaisirs cueillis à la hâte, de beaucoup de paroles inutiles, de beaucoup d'espérances et de quelques airs de mandoline. Les temps deviennent-ils durs, ils supportent toutes les privations, ils étonnent par leur facilité à s'accommoder de leur sort, ils ont l'art de vivre dans des conditions où la vie nous serait insupportable. Comme Sancho, l'homme à la cape bleue a prouvé plus d'une fois qu'il pouvait tout endurer. Il le prouva surtout lorsqu'il fut nommé, en 1834, auditeur général de l'armée du Nord, qui tenait la campagne contre les carlistes. Dans cette affreuse guerre d'embuscades et de surprises, où la victoire était sans merci, où, de part et d'autre, l'on fusillait ses prisonniers, il conserva sa gaîté jusqu'au bout. Pendant les nuits qu'il passait au bivouac, ses bons mots, ses chansons, ses contes gras faisaient couler les heures comme des minutes. Hâtons-nous d'ajouter qu'il avait une grande supériorité sur Sancho. Celui-ci craignait naturellement les coups qui font mal, Estebanez ne les craignait pas et les cherchait quelquefois.

Sancho servit fidèlement le héros de la Manche; il partageait avec lui, sans se plaindre, la mauvaise comme la bonne fortune, mais il ne se piquait pas de désintéressement. S'il prenait son parti des privations, s'il consentait à oublier les coups de bâton qui avaient meurtri ses épaules et la fatale couverture où des muletiers l'avaient berné, il entendait toucher quelque jour la récompense de ses peines, car il ne doutait pas qu'ici-bas la vertu ne fût toujours récompensée. Il avait conclu un marché avec la destinée et avec la folie de son maître, et comme à sa manière il avait autant d'imagination que lui, cette folie lui semblait par intervalles pleine de raison. Elle lui avait promis une île, et il croyait à son île.

Estebanez rêva, lui aussi, d'avoir la sienne. Le 12 décembre 1837, il fut envoyé à Séville comme chef politique par le ministère modéré qui venait de remplacer un cabinet progressiste. Il partit avec joie pour cette merveilleuse cité, qu'il avait surnommée « la reine du Guadalquivir, l'œil noir de la terre où viennent au monde les bons garçons, les bien plantés, les jolis chanteurs, les joueurs de guitare, les grands artistes en joyeux devis, les dresseurs de chevaux, les tueurs de taureaux, les hommes au bras de fer et à la main subtile. » Son biographe nous paraît avoir jugé son administration avec beaucoup d'indulgence. Il entrait en charge dans de graves conjonctures. La guerre carliste se prolongeait, don Carlos avait poussé une reconnaissance jusqu'aux portes de Madrid; des mouvemens révolution-

naires se préparaient dans les provinces du Sud, il n'y avait plus d'autorité reconnue, chaque ville n'en faisait qu'à sa tête; l'Espagne, comme il lui arrive dans les momens critiques, semblait près de se désagréger, de se dissoudre. Quoi qu'il prétendît se livrer « à un travail d'enfer qui ne manquerait pas de produire les meilleurs fruits, » le nouveau gouverneur s'accordait beaucoup de distractions. Il avait trouvé sa Capoue. Il s'occupait un peu trop peut-être de Maria de las Nieves, de la Perla et d'autres notabilités du chant ou de la danse. Il furetait, fouillait partout pour découvrir des manuscrits et de vieux livres. Il s'était mis en tête de créer un musée de peinture, une bibliothèque, un lycée bétique. C'était prendre mal son temps.

Tout en s'occupant de beaucoup de choses, qui n'étaient pas la seule chose nécessaire, son ambition caressait des rêves. Les généraux Cordova et Narvaez, brouillés avec Espartero, venaient de quitter Madrid, avec la pensée secrète de recruter quelque part une armée pour tenir tête à l'ennemi commun. Ils n'étaient alors ni progressistes ni modérés, leurs convictions ne les gênaient pas; comme le dit M. Canovas, c'étaient les hommes « du voir venir. » Le bon Estebanez aimait beaucoup le général Cordova; il avait fait campagne sous ses ordres en Biscaye, il se flattait de posséder toute sa confiance, toute son amitié et lui offrait naïvement de lui tenir l'échelle, à charge de revanche. « Si les élections de Malaga sont annulées, lui écrivait-il, je m'y présenterai comme candidat, j'ai de bonnes cartes dans mon jeu, je gagnerai la partie. Je crois qu'en réunissant nos efforts, vous et moi, nous ferions quelque chose, vous par vos grandes ressources, moi avec ma grande épée de combat. » C'était de sa plume qu'il entendait parler. Telles étaient ses candides espérances; mais il ne tarda pas à découvrir que ce cher confident, dont il comptait faire l'instrument de sa fortune politique, avait lié partie avec ses ennemis, qu'il allait devenir le président d'un *ayuntamiento* révolutionnaire, et une belle nuit le gouverneur de Séville dut s'enfuir précipitamment, avec mystère, à la dérobée, sans pouvoir rien emporter, pas même la moitié d'un écu. Ainsi s'était éclipsé jadis, anéanti, dissipé en fumée le gouvernement de Sancho Pança. Il s'était consolé en baisant son âne sur le front, en lui disant, les yeux pleins de larmes : « Viens çà, mon fidèle ami ; depuis que je t'ai quitté pour me laisser emporter sur les tours de l'ambition et de l'orgueil, tout a été pour moi souffrances, inquiétudes et misères. » En vain le pressait-on de reprendre sa couronne et son sceptre, il répondait : « Grand merci! ce n'est pas moi qu'on attrape deux fois. Je suis de la famille des Pança; ils sont tous entêtés comme des mules. » Estebanez fut peut-être moins philosophe que Sancho dans son malheur; il faut une grande dose de philosophie pour ne pas regretter son île, et on peut croire qu'il la regretta plus d'une fois.

Mais s'il était moins philosophe que Sancho, il avait dans l'âme une générosité de sentimens qui a toujours manqué à la famille des Pança. Ce fut l'amour qui le consola. Cet homme des liaisons faciles avait le cœur tendre, il a connu la grande passion, celle qui accomplit des miracles. Comme don Quichotte, il s'est piqué de prouver qu'on peut aimer une femme durant de longues années sans la revoir un seul jour. Il avait placé ses affections en plus haut lieu que le chevalier de la Triste Figure. Sa Dulcinée était gracieuse et belle; on vantait la finesse de son teint, la douceur de ses yeux, le charme enchanteur de sa voix. C'était la fille d'un de ces négocians de l'Alameda, qu'il tenait en médiocre estime. Elle répondait à ses transports par une froide bienveillance; la famille ne voulait pas de lui, on avait décidé que cet apôtre du gai savoir ne pouvait être un mari sérieux. Il passa neuf ans loin de cette maîtresse adorée, il lui adressait de Madrid des sonnets où il lui disait : « Dans tes bras un désert me suffirait; il ne me faut qu'un lit, une source et un palmier. » Elle finit par se rendre à une constance si obstinée, les parens cédèrent; on s'épousa peu de temps après qu'il eut perdu son gouvernement de Séville. A peine fut-elle à lui que ce grand amour, qui avait jeté des flammes si vives, s'éteignit subitement et fut remplacé par une paisible et fidèle amitié. Estebanez vécut après son mariage comme avant. C'était un mari vieux garçon. Il avait obtenu une place dans l'administration du sel. Il partageait son temps entre son bureau, ses livres dont il encombrait jusqu'aux coussins de son lit, ses manuscrits arabes, les combats de taureaux, les fêtes populaires et les danseuses. De son côté, sa femme en prenait à son aise; elle ne se croyait pas tenue de lire ses vers et d'admirer sa prose, et il n'avait garde de l'exiger. On ne s'en aimait pas moins. Elle avait apporté en dot la tolérance, il apportait la bonne humeur. En faut-il beaucoup plus pour faire un heureux ménage?

Mais cet épicurien andalous, ce don Quichotte gras avait une autre dulcinée qui lui donnait bien des chagrins et à laquelle il fut fidèle en dépit de tout. Jusqu'à son dernier soupir, sans que sa passion se refroidît un seul jour, il aima l'Espagne avec idolâtrie. Quand ils sont Espagnols, les bons vivans eux-mêmes ont leur coin d'imagination romanesque, leur chimère, leur folie dont ils se font une maîtresse, et ils seraient capables de brûler leur maison pour embrasser leur dame. Don Quichotte voulait remettre en honneur la sainte institution de la chevalerie errante. Comme lui, Estebanez espérait l'impossible. Il rêvait de ressusciter une morte, de voir renaître avec toutes ses gloires et tous ses prestiges l'Espagne d'autrefois, celle qui domina le monde et dont l'empire était si vaste que le soleil ne s'y couchait pas. En vain les événemens donnaient de cruels démentis à son attente; rien ne pouvait le dégoûter de son utopie, qui lui était

aussi chère que sa cape bleue. Il avait le génie de l'anachronisme. Au milieu des confusions de la guerre civile, quand on démolissait les couvens et qu'on massacrait les moines, il enseignait avec une intrépide éloquence que les rois doivent prendre exemple sur Philippe II, qu'ils ne peuvent trouver leur salut que dans l'accord du trône et de l'autel. Plus tard, lorsqu'après tant de secousses, le gouvernement de son pays s'occupait de réparer tant bien que mal le désordre de finances très dérangées, il l'exhortait à chercher dans de glorieuses conquêtes une diversion aux troubles intestins.

Dans l'hiver de 1860, il crut toucher à l'accomplissement de ses vœux. On avait déclaré la guerre aux Marocains; le général O'Donnell, alors président du conseil, remporta les brillantes victoires de Castillejos, du cap Negro; Tetuan s'était rendu, on marchait sur Tanger. Estebanez fut saisi d'enthousiasme; c'était un délire, une ivresse. Il lui sembla que les vainqueurs de Lépante, s'arrachant à leur long sommeil, avaient tressailli de joie, qu'après tant d'abaissemens, ils se reconnaissaient dans leur descendance, et que, du fond de son tombeau, la vieille Espagne remerciait ses fils de la fête inespérée qu'ils donnaient à son orgueil. Il adressa un sonnet à la grande ombre du cardinal Ximenès, de celui qui écrasait les infidèles sous sa sandale; il lui disait : « Réveille-toi pour voir ton étendard triomphant arboré pour toujours à Tanger. » Hélas! son illusion fut courte. Ne s'inspirant que des vrais intérêts de son pays, O Donnell, qui n'était pas un rêveur, se hâta de conclure la paix, d'évacuer sa conquête, et Estebanez désespéré s'écria : « Tout n'est qu'ignominie, il n'y a plus d'Espagnols. »

Quelque affection qu'il témoigne à sa mémoire, le biographe de don Serafin Estebanez ressemble bien peu à son héros. Il a, comme lui, la fierté du souvenir et le culte des gloires nationales; comme lui, il est très conservateur et bon catholique. Mais il est de son temps, il se déclare un des fils de la révolution, et il n'admet pas qu'on puisse bâtir une société avec les ossemens des morts et la poussière des tombeaux. Au risque de froisser l'orgueil castillan, il a prouvé jadis son souverain bon sens en démontrant dans des études historiques justement admirées que l'hégémonie de l'Espagne au temps de ses Charles-Quint et de ses Philippe II fut une œuvre artificielle et sans consistance, un coup d'audace, un défi jeté à la raison et à la nature même des choses, que, pour gagner cette gageure, il a fallu des miracles d'habileté dans les souverains, des prodiges de discipline et de valeur dans les soldats, mais qu'il a suffi de Rocroi pour ruiner à jamais une entreprise démesurée qui n'avait pas d'avenir. Il a remarqué aussi que les héroïques bataillons qu'emmena le grand capitaine à la conquête de Naples s'embarquèrent sans biscuit et sans chaussures, que

cela honore leur courage, mais que cela condamne toute une politique. « C'est ainsi qu'on court de glorieuses aventures, ce n'est pas ainsi qu'on fonde des empires durables. » L'Espagne a des provinces merveilleusement riches, mais une partie de son territoire est très aride. Si le Guadarrama avait mille mètres de plus, s'il gardait plus longtemps ses neiges, il y aurait plus d'eau dans les rivières, et l'on ne pourrait pas dire au Manzanarès : « Hier un âne t'a bu. » A ce malheur, ajoutez l'expulsion des Maures, les juifs dépouillés et traqués, l'inquisition, ses fatales rigueurs, ses funestes préjugés contre tous les progrès utiles, la découverte de l'Amérique, l'émigration incessante des chercheurs d'or, tout ce que l'Espagne a pu inventer pour s'appauvrir et se dépeupler. Pauvreté n'est pas vice ; mais il faut proportionner ses ambitions à ses ressources, et, tôt ou tard, l'impuissance économique conduit à l'impuissance politique.

Dans une des pages les plus remarquables de son dernier livre, M. Canovas nous confesse qu'il ne peut relire sans faire un retour sur son pays le discours de don Quichotte dans la fameuse auberge où Maritorne se gourma avec Sancho : « Il faut que vous m'excusiez pour le moment de rester votre débiteur, dit-il à l'aubergiste. Il m'est interdit de contrevenir à la règle des chevaliers errans, desquels je sais de science certaine qu'ils n'ont jamais rien payé dans les hôtelleries. La raison, d'accord avec la coutume, veut qu'on les reçoive partout gratuitement, en compensation des fatigues inouïes qu'ils endurent exposés à toutes les inclémences du ciel, à toutes les incommodités de la terre. » A quoi l'hôtelier répondit : « Sornettes que tout cela ! Je n'ai que voir dans vos raisons, et laissons là votre chevalerie errante. Qu'on me paie bien vite ce qu'on me doit ! Je n'ai cure que de rentrer dans mon bien. » — « Voilà, ajoute M. Canovas, ce que plus d'une fois dans l'histoire on aurait pu nous répondre. La vie, pour un homme ou pour un peuple raisonnable, consiste avant tout dans cette chose très humble, très vulgaire : compter avec sa fortune et ne dépenser que ce qu'on peut payer. »

Aussi conseille-t-il à ses compatriotes de renoncer provisoirement à toute conquête, de s'abstenir des entreprises coûteuses, de s'appliquer à sauver les débris de l'héritage qu'ils ont reçu de leurs ancêtres. Il les exhorte à travailler, à épargner sans repos ni trêve, à ne plus contracter de dettes, à s'occuper moins d'acquérir que de conserver, à ne se fier qu'à eux-mêmes, à se défier de la fortune, à ne plus prendre les noms et les apparences faciles pour des réalités, à ne pas demander sans cesse des miracles à ceux qui les gouvernent, à ne pas rejeter sur les institutions ou sur les hommes, si puissans qu'ils soient, les fautes de tous. Il souhaite que leur patriotisme soit silencieux, mélancolique et patient. Il ne leur promet pas qu'à ce prix ils

pourront recouvrer leur antique domination, qui fut un accident heureux, mais il les assure qu'ils trouveront de quoi s'occuper dans ce monde et qu'il ne tient qu'à eux de porter avec honneur le nom glorieux d'Espagnols. Il s'exprimait ainsi bien peu de temps avant de revenir aux affaires. Pouvons-nous croire, après cela, qu'il songe à lancer son pays dans quelque imbroglio européen?

L'Espagne aura-t-elle la sagesse de se conformer à ses conseils? Apprendra-t-elle à calculer, à compter? Cela n'est pas impossible. Dans une des promenades que nous fîmes avec lui et dont nous aimons à nous souvenir, l'entretien tomba sur les fatalités de race, et M. Canovas soutint qu'elles se modifient souvent par les situations, par les circonstances, surtout par l'éducation: — « Cela s'est vu dans notre histoire, nous disait-il. Plusieurs de nos qualités bonnes ou mauvaises ne sont pas nées avec nous, elles nous ont été données par les événemens. Sobre, grand marcheur, capable de se battre sans avoir mangé, mais aimant à ne prendre conseil que de lui-même, le soldat espagnol est fait essentiellement pour la guerre d'embuscades et de partisans, et, dès l'antiquité, notre force résidait surtout dans nos troupes légères, qui donnèrent tant de mal aux Romains comme aux Carthaginois. Cependant, par l'effet de l'éducation, l'Espagne a possédé quelque temps la première infanterie du monde, d'une solidité sans pareille en rase campagne, celle que Bossuet comparait à des tours qui réparent leurs brèches. C'est aussi un effet de l'éducation que la gravité proverbiale du Castillan. Comme tous les méridionaux, il a naturellement l'esprit gai, ouvert et le caractère sociable. Mais ces poignées de conquérans qui gouvernaient Naples ou les Flandres devaient tenir à distance leurs sujets, et, pour leur imposer, ils représentaient sans cesse; ils nous ont inoculé leur gravité, qui se dément quelquefois. De même encore, l'intolérance religieuse qu'on nous reproche ne nous est pas innée. Nos écrivains du xve siècle avaient une grande liberté d'humeur, une grande hardiesse de langage, et les théologiens qui accompagnèrent Charles-Quint en Allemagne en revinrent quasi-protestans. Mais la lutte contre les Maures et les Juifs avait comme soudé ensemble les idées de religion et de patrie, et, plus tard, les révoltes de l'empire et des Pays-Bas furent cause que le protestantisme prit dans l'imagination espagnole le caractère d'une doctrine antinationale; c'est pour cela que l'Espagne se plia si facilement au dur régime de l'inquisition. Il est permis d'en conclure que le génie de la race est plus modifiable qu'on ne croit et que cinquante ans de monarchie constitutionnelle sans *pronunciamientos* pourraient bien faire de nous un peuple raisonnable. » — Ainsi devisions-nous en approchant de la *Fuente castellana*. C'est un lieu où s'est nouée plus d'une intrigue politique. On s'y rencontre, on s'y

concerte sans se parler. D'après le degré de chaleur du regard ou du sourire, d'après le degré d'intimité que révèlent le signe des doigts ou le mouvement de la tête, on juge de ce qu'on peut espérer et oser. Puisse l'Espagne se dégoûter des stériles aventures et cette fontaine célèbre, qui aurait bien des conspirations à raconter, ne plus être témoin que de complots amoureux!

La vieillesse des épicuriens romanesques est toujours triste. L'esprit baisse, les sens s'émoussent, les passions s'épuisent, les plaisirs s'en vont, l'utopie reste, elle tourne à l'aigre et au morose. Adieu les taureaux! adieu les danseuses! La lassitude est venue; on se persuade qu'autrefois les danseuses étaient plus légères, que les taureaux étaient mieux encornés. Estebanez s'irritait contre la politique du jour, qui répondait si peu à ses rêves. Il avait beau frapper la terre du pied, il n'en voyait sortir ni Ximenès, ni les héros de Lépante. Il s'était donné dans son beau temps le surnom de Solitaire. Il se sentait toujours plus seul; c'est une morne solitude qu'une utopie à laquelle personne ne veut croire. Après la mort de sa femme, il découvrit qu'il s'entendait bien mal à tenir une maison et qu'il était pauvre, et sa pauvreté l'effraya. Il lui vint tout à coup l'envie de s'enrichir; il était bien tard pour cela. En 1865, il retourna pour la dernière fois à Malaga; il y composa son dernier sonnet: « Enfant, je dormis près de cette source; adolescent, j'y rêvai des îles, des Alhambras orientales, et je m'y crus un petit roi. Plus tard, je connus dans ma folie les plaisirs et les troubles célestes de l'amour, plus tard encore, la soif ardente de l'or et des grandeurs. Me voici revenu, vieux pèlerin; je retrouve l'endroit que j'aimais, le ruisseau, la grotte ombreuse, cette pierre rude au toucher où s'assied ma fatigue. Tout ce qui est ici se repose comme dans mon enfance, il n'y manque que moi. »

Cependant, jusque dans ses derniers jours, il eut de fugitifs retours de gaîté; il se retrouvait par instans. Recevant une des dernières visites de son vieil ami Gayangos, il lui dit avec un demi-sourire : « Tu te dépêches trop, ce n'est pas encore le moment de venir t'approprier les plus précieux de mes livres. » Il dit aussi à son voisin, le général Fernandez de San Romano : « Tu jetteras sur moi quelques feuilles de mauves odorantes quand mon cercueil passera sous ton balcon. » Le 5 février 1867, après avoir accompli ses devoirs religieux, comme la mort se faisait attendre, il demanda qu'on lui lût quelques pages de *Don Quichotte*, et il expira en les écoutant. S'endormir pour toujours aux sons de cette musique divine, c'est une belle façon de s'en aller, une mort bien douce et bien espagnole.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LA TRAGÉDIE DE RACINE.

Racine, par M. Émile Deschanel. Paris, 1884; Calmann Lévy.

Il n'y a guère plus d'un an que nous discutions ici même le livre ingénieux de M. Émile Deschanel sur *le Romantisme des classiques* (1). Les deux volumes que voici, tout entiers consacrés à Racine, continuent la démonstration du brillant paradoxe que le professeur avait entrepris d'établir. Nous avons dit pourquoi, selon nous, le paradoxe ne cesserait pas d'en être un, et pourquoi la démonstration en serait, à nos yeux, toujours plus spécieuse que solide. C'est qu'il n'est pas au pouvoir de M. Deschanel de changer la signification des mots. L'auteur d'*Andromaque* et de *Phèdre* ne sera jamais un romantique tant que l'auteur de *Tragaldabas* continuera d'en être un, et si *le Roi s'amuse* doit un jour devenir classique, il faudra que *Bérénice* et *Britannicus* aient d'abord cessé de l'être. Aussi bien, puisque M. Deschanel est convenu lui-même « que sa petite thèse du romantisme des classiques était moins une théorie proprement dite qu'un cadre dans lequel il essaierait de présenter sous un jour un peu nouveau les plus grands et les plus beaux écrivains de la littérature française, » il serait aussi disgracieux qu'inutile d'insister. Négligeant la thèse, et croyant l'avoir peut-être suffisamment examinée, prenons donc aujourd'hui ces deux volumes pour ce qu'ils sont : une étude de plus sur le théâtre de Racine, une étude consciencieuse, toujours spirituelle, facile à lire, et en plus d'un point neuve.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1883.

Peu de grands écrivains ont eu plus d'ennemis que Racine. Aujourd'hui même encore, après deux siècles bientôt écoulés, je sais de nos contemporains qui n'en ont pas autant. Cela prouve qu'il vit toujours : Campistron n'a pas d'ennemis; M. Vacquerie n'en a déjà plus; M. de Bornier n'en a jamais eu. Veuillent les dieux ménager à ceux que nous admirons de longues, de persistantes, d'implacables inimitiés littéraires ! M. Deschanel n'est assurément pas des ennemis de Racine; il est même de ses admirateurs, pour ne pas dire de ses dévots; et cependant n'a-t-il pas traité Racine, une ou deux fois, avec une sévérité toute voisine de l'injustice? « Son esprit, plaisant et vif, était surtout un esprit de raillerie. On avait fait un recueil de plus de trois cents épigrammes qui lui étaient attribuées. Celui qu'on a pris l'habitude de nommer le tendre Racine méritait peut-être ce nom dans les momens de passion, mais semble assez sec en d'autres rencontres. » J'aurais voulu qu'en nous parlant à son tour de ces « trois cents épigrammes attribuées à Racine, » M. Deschanel eût pris soin de spécifier qu'il n'y en a seulement pas cinquante qui soient authentiques, et que, de ces cinquante, il n'y en a pas six qui ne soient dirigées contre les Boyer, les Coras, les Pradon, les Fontenelle et autres gens de bien dont la cabale ne se lassait pas de railler, harceler, persécuter Racine. Cesse-t-on d'être « tendre » parce que l'on se défend? et manque-t-on de « sensibilité » si l'on répond à des injures par une mordante plaisanterie? En un autre endroit, M. Deschanel dit encore, et c'est à l'occasion du sacrifice d'Iphigénie : « Au temps de Louis XIV et de Bossuet, les parens n'égorgeaient plus leurs filles sur un autel, ils les mettaient seulement au couvent. Racine lui-même ne s'en faisait pas faute : de cinq filles qu'il eut, une seule se maria, les quatre autres entrèrent en religion. Le père, allant pleurer à chaque prise de voile, se croyait quitte envers sa sensibilité. » Dans une nouvelle édition de son livre, M. Deschanel effacera sans doute ce trait. Car, en premier lieu, des cinq filles de Racine deux seulement prirent le voile du vivant de leur père, et, en second lieu, Racine ne s'épargna pas pour les détourner de leur résolution. Il ne put rien sur l'une d'elles, pas même la décider à retarder sa profession, mais il réussit si bien avec l'autre que c'est précisément elle, Marie-Catherine Racine, qui sortit de chez les carmélites pour épouser, au mois de janvier 1699, M. Collin de Morambert. On nous permettra d'ajouter qu'au XVIIe siècle, dans une famille janséniste, ce n'était peut-être pas toujours « sacrifier » sa fille que de la laisser entrer en religion, et qu'ainsi Racine y aurait pu laisser entrer toutes les siennes sans que l'on fût en droit d'en rien conclure contre sa sensibilité. Quelque étrange que cela nous puisse paraître aujourd'hui, c'est si l'on avait forcé Mme de Chantal à se remarier, ou Mme de Miramion à demeurer dans le monde qu'on les eût vraiment « sacrifiées. »

La sévérité de M. Deschanel ne s'est heureusement pas étendue de l'homme jusqu'au poète, et, — chose assez singulière ou même un peu triste à dire, si l'on songe qu'il s'agit ici du plus français de nos poètes, — c'est de quoi nous ne saurions trop le louer. Grâce, en effet, à l'école romantique, et grâce, depuis elle, à l'école historique, il faut plus que du goût aujourd'hui, puisqu'il faut presque du courage, pour former seulement l'intention de remettre Racine à son vrai rang.

> D'adorateurs zélés à peine un petit nombre
> Ose des « anciens » temps nous retracer quelque ombre.

La perfection même de Racine semble avoir éloigné de lui tous ceux qui ne comprennent le génie que sous l'espèce de l'inégalité, si je puis ainsi dire, comme une force aveugle, indifféremment capable de l'extrême sottise et de l'extrême beauté. Et l'on ne voit pas ou l'on ne veut pas voir que sous cette continuité de perfection qui est le caractère apparent de l'œuvre de Racine, se dissimule, à vrai dire, l'un des grands et hardis inventeurs qu'il y ait dans l'histoire de l'art. C'est ce que M. Deschanel s'est particulièrement efforcé de remettre en lumière, c'est ce qui fait le principal intérêt de cette étude, et c'est ce que nous allons essayer de montrer après lui.

On tombait d'accord au XVIIe siècle, et même au siècle suivant, que Racine, avec tout son génie, n'eût pas été Racine, s'il n'eût eu sous les yeux, pour se guider, l'illustre exemple de Corneille. Il ne resterait plus aujourd'hui qu'à nous expliquer comment à leur tour, ayant l'exemple de Racine sous les yeux, les Campistron, les Longepierre, et Voltaire lui-même, n'ont rien pu faire de mieux que ce qu'ils nous ont laissé. En tout cas, que Racine fût capable ou non de se frayer ses voies tout seul (question parfaitement insoluble et conséquemment tout à fait oiseuse), un point est certain, c'est que la tragédie de Racine diffère de la tragédie de Corneille à peu près autant que la comédie de Marivaux diffère de la comédie de Molière. On entend bien que je ne compare pas ici les personnes, mais seulement les genres. Une curieuse expression de Le Sage, qui connaissait ses auteurs, qui les goûtait surtout, marque ingénieusement cette différence : « O divin Lope de Vega (c'est-à-dire Corneille), s'écrie quelque part un de ses personnages, rare et sublime génie, qui avez laissé un espace immense entre vous et tous les Gabriels (c'est-à-dire Voltaire), qui voudront vous atteindre ! et vous, moelleux Calderon (c'est-à-dire Racine), dont la douceur élégante et *purgée d'épique* est inimitable ! » En effet, tous les personnages de Corneille, le Cid et Polyeucte, Horace et même Auguste ont quelque chose d'épique plutôt que de vraiment tragique. Ils ont la tête comme élevée dans une région bien supérieure à celle où s'agitent les destinées de l'humanité vulgaire; leurs aventures n'ont rien de commun avec celles qui sont le fond, la matière, l'étoffe de la vie quoti-

dienne; et leur personnage enfin est si conforme à lui-même, en toute circonstance et dans toute rencontre, que l'on pourrait le définir une fois pour toutes, sur l'affiche, comme dans les poèmes homériques et comme dans les chansons de geste, par une épithète inséparable d'eux : Horace aux pieds agiles ou don Diègue à la barbe fleurie. Des héros tout d'une pièce, immobiles et raides dans leurs grandes armures, artificieusement mis aux prises avec des événemens extraordinaires, et y déployant des vertus presque surnaturelles, selon le cas, ou des vices non moins monstrueux : telle est la tragédie de Corneille. C'est beau, admirable, sublime, ce n'est ni humain, ni vivant, ni réel. On peut aussi dire au passage que c'est extrêmement romantique, et en revanche pas du tout classique. Si Corneille n'eût été retenu par les préjugés de son temps, qui voulaient, avec raison, que la tragédie s'appuyât toujours à l'histoire, — comme fait la sculpture au modèle vivant, — ce grand inventeur était homme à imaginer des fables dramatiques aussi dénuées de bon sens que celle de *Ruy-Blas* et celle d'*Hernani*.

L'originalité de Racine, ce fut de comprendre que cet idéal cornélien était celui d'un autre âge, qu'à des mœurs nouvelles il fallait un art nouveau, et que le premier pas vers cet art consisterait en une représentation plus fidèle de la vie. Nous l'avons déjà fait remarquer : sauf une ou deux, sauf *Athalie* peut-être et sauf *Iphigénie*, toutes les tragédies de Racine recouvrent en quelque façon des événemens familiers de l'existence journalière. Tous les jours, sous toutes les latitudes, quelque Titus abandonne quelque Bérénice, et quelque Roxane assassine ou fait assassiner quelque Bajazet. On rencontre autant d'Hermiones que l'on rencontre peu de Chimenes. Et, s'il en faut croire enfin les annales du crime, ni les Xipharès épris d'une Monime, non plus que les Phèdres éprises d'un Hippolyte, ne seraient aussi rares de par le monde que le souhaiteraient la morale et la loi. L'histoire, traitée pour elle-même dans la tragédie de Corneille, ne sert ici vraiment plus qu'à costumer, en quelque sorte, les personnages et, en les éloignant dans les profondeurs de la perspective, les rendre poétiques sans qu'ils cessent d'être vrais et vivans. Aussi n'est-ce pas assez, comme on l'a fait quelquefois, comme l'a fait M. Taine, comme le fait encore M. Deschanel, que d'inviter ceux qui veulent de bonne foi comprendre Racine, à commencer par se faire une âme du XVIIe siècle, et mettre les noms de Guiche ou de Condé là où le poète a mis ceux d'Hippolyte et d'Achille. Ou plutôt c'est faire tort à Racine de la moitié de son génie. En le lisant ou le voyant jouer, ce n'est pas seulement l'Orient, la Grèce, ou Rome qu'il faut que l'on oublie d'abord, mais c'est Versailles, surtout et avant tout, quoi que l'on puisse dire. L'imitation fidèle des mœurs et du ton de la cour, ce qu'il peut y avoir du langage d'un habitué de Marly dans les discours d'Achille ou de

Bajazet, ce que l'on s'efforce à discerner enfin de ressemblances entre Bérénice et Marie de Mancini, par exemple, ou entre Louis XIV et l'Assuérus d'*Esther*, tout cela, c'est justement la partie faible, la partie caduque, la partie morte même de l'œuvre de Racine. Mais réciproquement, la partie durable, c'en est celle qui n'est pas plus française, ni surtout française du XVIIe siècle, qu'elle n'est grecque et qu'elle n'est romaine, c'en est celle qui est humaine, et dont la valeur est exactement, en 1884, ce qu'elle pouvait être aux jours heureux où ces chefs-d'œuvre apparurent sur la scène pour la première fois. Quand donc vous voudrez bien comprendre Racine et lui rendre cette justice que l'école historique ne lui a pas plus rendue que l'école romantique avant elle, ouvrez tout simplement les yeux et, sans y chercher d'autre mystère, promenez autour de vous vos regards. Bérénice habite la mansarde, hier encore joyeuse, aujourd'hui désolée, d'où Titus est parti, muni de son diplôme, pour aller faire un beau mariage; Hermione est là, derrière cette porte, sur le même palier que vous, méditant comment elle rompra l'union de Pyrrhus avec Andromaque; et quant à Roxane, ce rassemblement, ce tumulte, ces clameurs sous vos fenêtres, c'est elle que l'on arrête pour avoir, au tournant de la rue, frappé le Bajazet qui la trompait avec l'Atalide d'en face. Partout du sang et partout des larmes, puisque la tragédie en demande; φόβος καὶ ἔλεος, la terreur et la pitié, puisque c'est la règle et la condition et la loi du genre; mais partout aussi la vie, l'humanité, la réalité. La révolution était profonde, plus profonde qu'on ne le soupçonne peut-être, plus profonde surtout que Racine lui-même ne pouvait s'en douter.

Car, d'abord, en transformant l'objet même du drame, elle en transformait nécessairement l'économie. Si l'on va quelquefois au même but par des moyens différens, il est assez rare que les mêmes moyens nous adressent à des buts distincts. Du moment donc que l'action dramatique se proposait d'être une représentation plus conforme, plus approchée, plus fidèle de la vie, les moyens de l'intrigue, à leur tour, devaient changer de nature et devenir aussi simples, pour ne pas dire aussi familiers, que les caractères et les événemens qu'il était question d'imiter. C'est ici l'explication de tant de ressemblances que l'on a notées à bon droit entre les moyens de la tragédie de Racine et les moyens ordinaires de la comédie. Tantôt c'est l'intrigue elle-même dont on dirait vraiment l'intrigue d'une comédie de Marivaux, *la Double Inconstance* ou *les Fausses Confidences*. La tragédie de *Bajazet*, notamment, ne repose-t-elle pas tout entière sur les fausses confidences d'Atalide à Roxane? et qu'est-ce qu'*Andromaque*, sinon la tragédie d'Hermione trompée par l'inconstant Pyrrhus et d'Oreste trahi par l'inconstante Hermione? Ailleurs, comme dans *Andromaque* encore, ou comme dans *Mithridate*, c'est le ressort sur lequel évolue le drame qui semble

tellement déroger à la dignité convenue de la tragédie que Voltaire peut soupçonner Racine de l'avoir dérobé, dans son *Mithridate*, à l'*Avare* de Molière; ou que la critique, encore aujourd'hui, peut se demander si, malgré tout ce qui s'y verse de sang, il y a plus de tragédie dans *Andromaque* ou plus de comédie. Ou bien enfin, d'une manière plus générale, c'est le style empanaché de notre vieux théâtre qui glissé ici doucement vers une telle aisance, une telle simplicité de termes et de tours, un tel naturel que l'amusant auteur du *Distrait* et du *Joueur*, quelques années plus tard, n'aura qu'à le reprendre et le charger d'un peu de couleur pour en faire le plus joli style dont la muse comique se soit peut-être jamais servie. Autant d'effets d'une seule et même cause. Un nouveau souffle a pénétré la tragédie tout entière. Tous les moyens concourent à mettre les héros de l'action dramatique de plain-pied avec nous. La tragédie s'humanise, ou, si l'on veut, se féminise, et, en se féminisant, elle marque une époque dans l'histoire non-seulement du théâtre français, mais dans l'histoire aussi de la littérature européenne.

C'est ce que l'on n'a pas assez dit. On convient, à la vérité, que Racine a excellé dans la peinture des passions de l'amour, mais on ne se souvient pas qu'il y a excellé le premier. C'est cependant de la tragédie de Racine que date l'apparition de l'amour dans la littérature moderne, ou, plus exactement encore, dans cette même littérature, c'est de la tragédie de Racine que date l'empire de la femme. Cherchez longtemps et cherchez bien, vous ne trouverez pas un seul poète avant lui, ni même un seul conteur, qui n'ait étrangement subordonné dans son œuvre le rôle social de la femme. Elle n'est qu'une esclave, ou moins encore qu'une esclave, un instrument de plaisir, chez les conteurs italiens du XVIe siècle; elle n'est qu'une enfant capricieuse ou rebelle chez les dramaturges anglais de la Renaissance. On l'adore mais on ne l'aime pas; et on ne la conquiert pas, mais on la dompte. C'est une chose encore, — chose charmante, chose légère, chose fragile, chose dangereuse, — ce n'est pas une personne. Même dans Shakspeare, l'individualité de la femme ne commence à poindre qu'autant que les circonstances l'ont obligée, comme Goneril ou comme lady Macbeth, à revêtir un caractère et jouer un rôle d'homme. Ajoutez qu'au XVIIe siècle Shakspeare n'est guère moins ignoré ou méconnu de sa patrie même que de la France ou de l'Allemagne. Son influence ne date que du milieu du siècle suivant. Racine, au contraire, lorsqu'il meurt en 1699, est le plus grand nom de la littérature européenne tout entière. C'est donc bien chez lui, dans son œuvre, que la femme, — Andromaque, Hermione, Agrippine, Bérénice, Roxane, Monime, Phèdre, — apparaît pour la première fois comme une personne maîtresse d'elle-même, dans la pleine indépendance de ses sentimens, et responsable enfin de ses actes. Et c'est ce que voulait dire Henri Heine, dans cette belle

page que M. Deschanel regrettera certainement de ne pas avoir citée, d'abord parce qu'elle est curieuse, et ensuite parce qu'elle autorise de l'opinion d'un grand poète une des idées capitales du livre de M. Deschanel.

« Racine dut être le premier poète que M. de Schlegel ne put comprendre, car ce grand poète se présente déjà comme le héraut des temps modernes près du grand roi avec qui commencent les temps nouveaux. Racine est le premier poète moderne, comme Louis XIV fut le premier roi moderne. Dans Corneille respire encore le moyen âge. En lui et dans la fronde râle la voix de la vieille chevalerie qui pousse son dernier soupir; aussi le désigne-t-on quelquefois comme un poète romantique. Mais dans Racine, les sentimens et les poésies du moyen âge sont complètement éteints : il ne réveille que des idées nouvelles; c'est l'organe d'une société neuve. On voit éclore dans son sein les premières violettes du printemps qui ouvre notre jeune âge, on y voit même les bourgeons des lauriers qui s'épanouissent plus tard si largement. Qui sait combien d'actions d'éclat jaillirent des vers tendres de Racine? Les héros français qui gisent enterrés aux Pyramides, à Marengo, à Austerlitz, à Iéna, à Moscou, avaient entendu les vers de Racine, et leur empereur les avait écoutés de la bouche de Talma. Qui sait combien de quintaux de renommée reviennent à Racine sur la colonne de la place Vendôme? Euripide est-il un plus grand poète que Racine? C'est ce que j'ignore, mais ce que je sais, c'est que ce dernier fut une source vivante d'enthousiasme, qu'il a enflammé le courage par le feu de l'amour, et qu'il a enivré, ravi et ennobli tout un peuple. Qu'exigez-vous de plus d'un poète? »

Si maintenant, rabattant un peu de ce lyrisme permis aux poètes, et précisant la pensée d'Henri Heine, vous voulez mesurer plus exactement la portée de cette révolution, considérez seulement ce que la littérature des passions de l'amour est devenue depuis deux cents ans. Il vous semblera de ce point de vue que toute une large part de notre poésie moderne, presque tout le théâtre, enfin tout le roman, procèdent de Racine; et il vous semblera bien. C'est un initiateur que Racine; un inventeur, si l'on place l'invention où elle doit être placée, bien autrement fécond que Corneille ; et un initiateur dont l'influence n'a pas été contenue dans les bornes de sa propre patrie, mais s'est véritablement exercée sur la littérature moderne tout entière. Oui! depuis Racine, dans toute histoire d'amour, en quelque langue qu'elle soit écrite, vibre, encore aujourd'hui, quelque chose de l'accent passionné des héroïnes de Racine. Il est bien le maître, et il est bien le guide. Toutes ces fictions tragiques ou charmantes qui nous ont tour à tour doucement ému ou délicieusement torturé, c'est de lui qu'elles nous viennent, c'est à lui que nous les devons, et il semble qu'elles soient d'autant plus voisines de la vérité même qu'elles nous rap-

pellent par des traits plus connus les inimitables modèles qu'il en a donnés le premier. Pourquoi faut-il seulement que ni Voltaire lui-même ni son fidèle La Harpe ne s'en soient doutés, et encore moins l'important Schlegel ou ce fat de Stendhal? Mais pourquoi faut-il surtout que quiconque attaque aujourd'hui Racine répète plus ou moins ce que Stendhal et Schlegel en ont dit sans le comprendre, comme quiconque le loue ne fait guère que jurer sur la parole de Voltaire et de La Harpe, — qui peut-être l'ont eux-mêmes plus admiré que compris?

Ce que ni les uns ni les autres ne semblent avoir compris davantage, c'est ce qu'il y a de puissance et de force tragiques dans la façon dont Racine a conçu et représenté les passions de l'amour. Toute sa vie, malgré la sincérité, la vivacité, l'ardeur même de son admiration, Voltaire n'a pas moins continué de croire, selon la leçon de Corneille, que l'amour était « une passion chargée de trop de faiblesse » pour suffire elle seule à remplir toute l'action tragique; et l'on sait qu'aux yeux de La Harpe, *Mérope* était en son genre une œuvre autrement considérable et d'une bien autre portée que l'*Andromaque* par exemple, ou le *Bajazet* de Racine. Si les tragiques français du XVIIIe siècle avaient imité Racine, comme on le dit toujours, parce qu'on l'a dit une fois, leurs œuvres ne seraient peut-être pas marquées de ce caractère d'insignifiance et de sénilité qui leur donne à toutes un bien vilain air de famille. Mais la vérité, c'est que, manque d'intelligence et manque de génie, bien loin d'essayer de suivre les traces de Racine, ils s'efforcèrent tous, avec leurs préjugés aristocratiques, Voltaire en tête, La Harpe en queue, de revenir aux erremens mêmes avec lesquels Racine avait rompu. En fait, pas une tragédie du XVIIIe siècle, ni celles de Crébillon, ni celles de Voltaire, encore bien moins celles de La Harpe ou de Marmontel, ne procède vraiment de Racine. Mais toutes leurs tragédies politiques (ces tragédies de collège où ils débattent les destins des empires), sont jetées dans le moule de *Cinna,* de *Pompée,* de *Rodogune,* d'*Héraclius,* et toutes leurs tragédies d'amour (ces tragédies de salon où la galanterie remplace la passion absente), sont fabriquées selon la formule de l'auteur de l'*Astrate,* et d'*Armide,* et d'*Atys.* Corneille et Quinault, voilà les vrais maîtres, que l'on admire autant que Racine, pour ne pas dire davantage, et voilà, — le premier, malgré tout son génie, le second, avec tout son talent, — les deux hommes dont l'exemple a jeté la tragédie française dans la voie fâcheuse d'où le drame romantique se tromperait s'il croyait qu'il l'a retirée.

Que le XVIIIe siècle n'ait pas même soupçonné ce qu'il se dissimulait d'énergie, pour ne pas dire de férocité, sous l'élégance tout extérieure de la tragédie de Racine, on se l'explique encore assez aisément. Ce que l'on s'explique moins bien ou même, pour ma part, ce que je ne m'explique pas du tout, c'est que de nos jours les esprits les plus

libres, les plus indépendans, les plus hardis persistent à ne voir dans *Andromaque* ou dans *Bajazet*, dans *Mithridate* ou dans *Phèdre*, dans *Britannicus* ou dans *Iphigénie*, que ce qu'ils appellent un peu dédaigneusement la peinture des mœurs de cour, la tragédie d'un « peuple de grands seigneurs vaniteux et spirituels, » comme disait Stendhal, et des conversations de salon sous un lustre. Car il n'y a rien de moins exact ni, par conséquent, rien de moins équitable. Bien loin d'avoir été ce peintre des mœurs de cour et cet imitateur des convenances mondaines, le Benserade ou le Quinault supérieur que l'on s'obstine à nous représenter, Racine, tout au contraire, a enfoncé si avant dans la peinture de ce que les passions de l'amour ont de plus tragique et de plus sanglant qu'il en a non-seulement effarouché, mais littéralement révolté la délicatesse aristocratique de son siècle. Ces brillans « gentilshommes de Steinkerque, qui chargeaient en habit brodé, braves comme des fous, doux comme des jeunes filles, charmantes poupées d'avant-garde, de salon et de cour; » ces grandes dames si spirituelles, plus coquettes que tendres et moins amoureuses que galantes, ornement et décor pompeux de Versailles ou de Marly; ces poètes enfin et ces hommes de lettres, nourris dès l'enfance au langage des ruelles, débris de l'hôtel de Rambouillet et cliens de l'hôtel de Nevers, ils reculaient d'étonnement et d'indignation quand tout à coup, dans *Andromaque* ou dans *Bajazet*, ils voyaient la passion se déchaîner avec cette violence, l'amour s'exalter jusqu'au crime, et tout ce sang enfin apparaître dessous ces fleurs. Non, ce n'était pas ainsi qu'ils concevaient l'amour! ce n'était pas ainsi qu'ils aimaient leurs maîtresses et, grâces aux dieux! ce n'était pas ainsi qu'ils en étaient aimés! Mais, comme l'a si bien dit M. Taine, « de fins mouvemens de pudeur blessée, de petits traits de fierté modeste, des aveux dissimulés, des insinuations, des fuites, des ménagemens, des nuances de coquetterie, » voilà ce qu'ils cherchaient en elles, voilà ce qu'ils y trouvaient et voilà ce qu'ils y aimaient. Or voilà justement, M. Taine a oublié de le dire, ce qu'ils ne reconnaissaient pas dans la tragédie de Racine. Car ici les « fins mouvemens de pudeur blessée » d'Hermione coûtaient la vie à Pyrrhus et la raison à Oreste; les « insinuations » de Roxane avaient pour conclusion l'arrêt de mort de Bajazet et de son Atalide; et la « coquetterie » de Phèdre, en envoyant Hippolyte au supplice, condamnait Thésée aux tortures d'un éternel remords. Gentilshommes d'avant-garde et princesses de Versailles, c'en était trop pour leurs nerfs; il leur paraissait, si je puis ainsi dire, que ce poète leur surfaisait la tragédie de l'amour; et, dans ces éclats de passion qui venaient ainsi se terminer au meurtre ou l'assassinat, ni les uns ni les autres ne retrouvaient ce sentiment tempéré qu'ils appelaient l'amour et qui n'était que la galanterie.

On s'est demandé plus d'une fois pourquoi Racine, dans son siècle

même, avait compté tant d'ennemis, plus d'ennemis que pas un de ses grands contemporains, plus d'ennemis que l'auteur de *Tartufe*, ce qui n'est pas peu dire, et, ce qui est dire encore davantage, plus d'ennemis que l'auteur des *Satires*. C'en est ici l'une des raisons. Ce siècle poli ne pardonna pas à Racine la vérité, la franchise, l'audace de ses peintures. On trouva presque unanimement qu'il poussait trop loin l'imitation du réel, on l'accusa, en propres termes, de faire bas à force de naturel, et commun à force de vérité; ou plutôt encore, on nia que ce fût là le naturel, et on lui fit porter la peine d'avoir plus approché de la vérité que ne le permettait l'opinion de son temps. Car, il faut bien le dire et ne pas se lasser de le redire, Shakspeare, dans un autre siècle, dans d'autres conditions, a pu faire autrement, et, faisant autrement, atteindre à d'autres effets; mais, dans quelqu'une que ce soit de ses tragédies romaines, *Coriolan* ou *Jules César*, il n'a fait plus vrai que *Britannicus*, ni dans son *Othello* plus naturel que *Bajazet*. Seulement, ce que supportait le public mêlé du théâtre du Globe, à Londres, vers l'année 1600, le public plus choisi de l'hôtel de Bourgogne, à Paris, vers l'an 1675, ne le supportait plus. On raisonne toujours comme si Racine n'avait eu qu'à se montrer pour vaincre, et que ses contemporains se fussent reconnus avec transport dans le miroir qu'il leur présentait. C'est le contraire qu'il faut dire. Les contemporains refusèrent de s'y reconnaître, et si obstinément, qu'après dix ans de luttes Racine quitta la scène meurtri, découragé, vaincu.

Une révolution si profonde dans les habitudes de la tragédie ne pouvait pas manquer de s'étendre jusqu'au détail lui-même de la versification et du style. Il faudrait donc montrer ici que, dans la forme comme dans le fond, personne au XVIIe siècle n'a plus osé que Racine, et que son audace, pour n'avoir pas consisté, comme il semble qu'on le voudrait, à mettre l'argot des carrefours et des bouges sur les lèvres des Andromaque et des Iphigénie, n'en a pas été pour cela moins réelle. Voltaire, au XVIIIe siècle, s'il eût été capable de les trouver, eût reculé devant des tours et des alliances de mots dont l'art merveilleux de Racine a seul pu dissimuler la hardiesse dans le tissu de son style; et Victor Hugo, de nos jours, a déclaré que Racine fourmillait d'images fausses et de fautes de français, c'est-à-dire d'ellipses et de métaphores qu'il eût hésité à employer dans *les Contemplations* ou dans *la Légende des siècles*. L'observation peut suffire. Il faut seulement la limiter par une observation plus importante, laquelle, s'appliquant au fond comme à la forme de la tragédie de Racine, achèvera de caractériser le rôle qu'il a joué dans l'histoire de la littérature. Tout ce que Racine a osé, dans la forme comme dans le fond, il ne l'a osé que sous les conditions et sous la loi de son art. C'est malheureusement ce que je ne puis indiquer ici qu'en trop peu de mots.

Les tragédies de Racine, très différentes en ceci de la tragédie

de Corneille ou du drame de Shakspeare, qui tiennent autant de la nature de l'épopée que de celle du drame, sont faites avant tout, comme les comédies de Molière, pour être représentées. Volontairement ou involontairement, on l'oublie trop quand on en parle; et c'est là l'origine de tout ce que l'on croit pouvoir lui adresser de critiques. Tandis que Shakspeare ou Corneille découpent la légende et l'histoire en morceaux, sans se préoccuper assez de son appropriation aux conditions essentielles de la scène et de l'art dramatique, — *le Roi Lear*, dans l'œuvre de Shakspeare, et *Horace* ou même *Cinna*, dans celle de Corneille, en sont de remarquables exemples, — c'est de cette appropriation, au contraire, que Racine et Molière s'inquiètent avant tout dans le choix des sujets, dans le choix des moyens, et dans le choix des mots. Faute d'y pouvoir trouver un dénoûment convenable, on raconte que Racine abandonna cette *Iphigénie en Tauride* dont on retrouva dans ses papiers le premier acte en prose; en semblable occurrence, et si le sujet lui eût convenu d'ailleurs, il ne paraît pas probable que Corneille eût hésité seulement. C'est cette préoccupation toujours active des convenances de la scène et des lois intimes du drame qui a refréné, contenu, borné, dans la forme comme dans le fond, les audaces de Racine. Vous lui reprochez de n'avoir pas fait figurer le peuple dans sa tragédie monarchique? C'est que le peuple n'y avait que faire, n'y pouvant être représenté que par un troupeau de figurans dont les faces vulgaires, les attitudes gauches, la démarche ridicule ont pour premier effet de détruire l'illusion dramatique. Vous lui reprochez d'avoir mis systématiquement en récits ce que Shakspeare eût mis en action? C'est qu'à mettre en action le meurtre de Pyrrhus ou la strangulation de Bajazet, il eût inutilement allongé ou prolongé un drame qui devait courir. Vous lui reprochez d'avoir moins osé que Tacite, et, dans *Britannicus*, de ne vous avoir pas montré la mère de Néron provoquant son fils à l'inceste? C'est qu'il y a des spectacles comme des mots que les hommes assemblés ne supportent pas. Quand on veut faire des pièces qui soient jouables, il en faut prendre les moyens; et ces règles ou ces lois, dont on se moque tant, ne sont rien autre chose que la formule de ces moyens. La tragédie n'existe qu'autant qu'elle se distingue de la comédie, de même que la peinture n'existe qu'autant qu'elle diffère de la sculpture. Si les moyens d'un art pouvaient être employés par un autre, il n'y aurait plus qu'un art. Le théâtre n'aurait pas de raison d'être s'il faisait la fonction du roman ou de l'histoire; mais, du moment qu'il existe, il a sa raison d'être; et cela veut dire qu'on ne peut pas exiger de l'auteur dramatique ce que l'on réclame à bon droit de l'historien ou du romancier. Racine a merveilleusement connu les exigences propres de l'art dramatique, et ce ne sont pas *Andromaque* ou *Phèdre*, qui sont, comme on

l'a dit, des tragédies de cabinet, mais, au contraire, les objections que l'on fait valoir contre elles, qui sont, si je puis dire, des objections de cabinet. J'entends par là que ceux qui les font ne les feraient pas, ou, du moins, selon le proverbe, y réfléchiraient à deux fois, s'ils commençaient par s'interroger eux-mêmes sur les conditions du drame, et n'examinaient pas les tragédies de Racine comme ils feraient des œuvres mortes, auxquelles ils appliquent indistinctement, sous prétexte que c'est par la lecture et dans le cabinet qu'ils en prennent connaissance, les mêmes principes de critique.

Au moment de terminer, il nous vient un scrupule, et nous nous demandons si, dans ce résumé de son livre, M. Deschanel se reconnaîtra. Car, n'aurions-nous pas peut-être appuyé trop fortement sur quelques idées qu'il s'était contenté d'indiquer? mais, au contraire, sur quelques-unes de celles qu'il a développées avec plus de complaisance, n'aurions-nous pas glissé trop rapidement? C'est, à vrai dire, une espèce d'infidélité qu'il est toujours difficile de ne pas commettre quand on prétend réduire, en une douzaine de pages, deux volumes aussi pleins de toute sorte de choses. On court au plus pressé tout d'abord, et, le plus pressé, c'est ordinairement, dans un livre de ce genre, ce qui nous ressemble le plus. Avouons donc franchement, pour ne pas trop le compromettre aux yeux des romantiques, s'il en reste quelqu'un, que nous avons fait M. Deschanel un peu plus racinien qu'il ne l'est, et ne laissons pas croire qu'il donnât les mains à tout ce que nous avons dit, ni surtout à ce que nous avons volontairement omis. Ce que nous avons exprimé sous forme dogmatique, il a eu l'art de l'atténuer d'avance en l'éparpillant, pour ainsi dire, dans son livre, sous la forme plus discrète de l'insinuation; et beaucoup de restrictions ou réserves que nous n'avons pas cru devoir faire, ceux qui n'aiment pas Racine tout à fait autant que nous l'aimons doivent être avertis que M. Deschanel les a faites. Ce n'est qu'une question de nuance, comme on dit, mais il fallait indiquer la nuance. Nous avons trouvé notre profit dans le livre de M. Deschanel, et les amis des nuances y trouveront leur compte. Il ne nous reste plus maintenant qu'un souhait à former : c'est que M. Deschanel ne s'arrête pas en chemin, qu'il nous donne promptement une suite à ces deux volumes, et, — puisque nous en sommes à former des souhaits, — que son exemple enfin et son succès encouragent nos professeurs de littérature française, qui semblent sommeiller, à nous donner plus souvent qu'ils ne font signe d'activité, pour ne pas dire d'existence.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 février.

Un des malheurs du temps présent, c'est que tout marche au hasard, sans direction et sans suite, dans un monde où les affaires extérieures comme les affaires intérieures des peuples semblent livrées à une fortune aveugle, aux jeux de la force ou aux fantaisies, aux violences de l'esprit de parti. Et, s'il faut à tout prix se consoler, on peut dire sans doute que ce mal, ce phénomène, si l'on veut, n'est point particulier à la France autant que voudraient le laisser croire les détracteurs ordinaires de notre pays. Il règne sous des formes différentes, à des degrés divers, dans la plupart des pays de l'Europe, où ce qu'il y a de plus rare, c'est de savoir où l'on va.

L'Allemagne elle-même, la victorieuse Allemagne, n'a-t-elle pas ses troubles profonds et ses incohérences intimes qui se manifestent parfois dans sa vie publique, qui se traduisent par des conflits sans issue? L'homme qui la dirige et la gouverne, si puissant qu'il soit, est-il bien sûr d'être dans le vrai chemin, de voir clair devant lui, de ne pas faire tout simplement un amalgame de réminiscences surannées et d'innovations hasardeuses, avec son socialisme d'état destiné à combattre ou à neutraliser le socialisme des partis et des sectes? L'Autriche, de son côté, cherche une sauvegarde dans ces lois exceptionnelles et dictatoriales qui viennent d'être discutées et votées en toute hâte, ces jours derniers, par son parlement, qui attestent du moins qu'elle se sent, elle aussi, menacée du danger socialiste. Guerre du prolétariat, guerres de nationalités, guerres de religion, l'Autriche

est obligée de se reconnaître au milieu de tout cela; elle ne se reconnaît pas toujours. Elle vit laborieusement comme un grand empire qui se défend sans avoir une direction bien assurée, sans savoir ce qui lui arrivera. La Russie, à son tour, est travaillée par des passions révolutionnaires qui, si elles triomphaient, détruiraient tout, — qui, même en étant vaincues et refoulées, restent assez puissantes pour embarrasser et paralyser un gouvernement réduit à se frayer un chemin à travers les conspirations. La maladie est assez universelle, nous le voulons bien. La France est malade comme les autres nations, avec cette différence, toutefois, que les autres pays gardent encore quelque point fixe, une certaine force de préservation, tandis que la France, dans la situation qu'on lui fait aujourd'hui, n'a plus rien pour la retenir. Elle va à l'aventure, entraînée par la présomptueuse ignorance des uns, par l'imprévoyance des autres, livrée à des majorités parlementaires qui se croient tout permis et à des ministères qui croient de leur devoir ou de leur intérêt de céder à toutes les passions, à toutes les fantaisies. Il y avait le sénat qui pouvait, jusqu'à un certain point, être un dernier frein. Le sénat a de belles discussions et des votes contradictoires. Ce qu'il repoussait il y a quelques semaines comme un danger public dans la loi sur les syndicats ouvriers, il vient de l'admettre à une lecture nouvelle sous une autre forme. Le sénat n'a point, à ce qu'il paraît, une force de résistance inépuisable, il a cédé lui aussi au courant. Nos maîtres du jour, ceux qui nous représentent et nous gouvernent, savent-ils où ils vont, où ils nous conduisent? Ils n'éprouvent pas même le besoin de le savoir, de s'interroger de temps à autre et de regarder derrière eux, ne fût-ce que pour mesurer le chemin qu'ils ont fait. Ils vont toujours, sans s'apercevoir que, par leurs lois et leurs abus de domination, par leurs entraînemens et leurs impérities, ils décomposent un grand pays, ils atteignent la France dans tout ce qui a fait jusqu'ici sa puissance: dans son organisation, dans son travail, dans ses forces morales comme dans ses forces matérielles, dans sa civilisation libérale comme dans ses finances. Ils ne savent pas ce qu'ils font. Voilà le malheur!

Certes si, dans tout ce qui s'est fait depuis quelques années, depuis que les républicains à brevet ont entrepris de façonner une France à leur image, si dans tout cela il y a une œuvre particulièrement marquée de l'esprit d'aveuglement, c'est cette guerre aux choses religieuses qui recommence sans cesse, qui se poursuit sous toutes les formes, par la ruse ou par la violence. Ah! si nous vivions dans un temps où l'église menaçât d'asservir l'état, où les influences sacerdotales fussent un péril pour la société civile, on comprendrait encore la lutte avec ses ardeurs, avec ses inévitables emportemens; mais on n'en est plus là apparemment. La société moderne est assez puissante pour n'avoir

plus rien à craindre de la prépotence sacerdotale. L'église ne menace pas l'état. Entre l'ordre civil et l'ordre religieux il y a d'ailleurs un traité qui depuis plus de quatre-vingts ans a donné la paix confessionnelle à la France, qu'il n'y a qu'à maintenir et à exécuter en toute sincérité. C'est une situation légale où il y a certes pour l'état toutes les ressources de défense légitime, et quand dans ces conditions on se fait un jeu de réveiller toutes les passions, non plus seulement contre les empiétemens de l'église, mais contre les croyances religieuses, ce n'est plus de la politique, c'est tout simplement l'esprit de secte abusant d'une victoire d'un jour pour se faire persécuteur, compromettant la république dans les entreprises de son fanatisme. M. le président du conseil semble parfois comprendre le danger auquel on expose la république, nous le voulons bien; il serait peut-être pour la paix. Malheureusement, comme il a donné lui-même trop de gages à ce fatal esprit qui règne aujourd'hui, il est assez embarrassé; il est le captif de ses complices, et malgré lui la guerre se ravive à tout instant, à tout propos. C'est devenu une véritable monomanie chez certains hommes qui finissent réellement par tomber dans le ridicule avec leurs haines puériles et leurs violences vulgaires. Devant le mot de cléricalisme, ils perdent tout sang-froid. Il n'est pas jusqu'à M. le ministre de la guerre qui n'ait cru devoir montrer l'autre jour qu'il n'était pas un clérical en refusant quelques aumôniers à de modestes écoles d'enfans de troupe. Qu'il s'agisse du service religieux dans l'armée, il faut se hâter d'effacer ce vestige de l'intolérance et ne pas même laisser les soldats entrer dans une église pour rendre les honneurs à un mort. On dit plaisamment que c'est pour respecter la liberté de conscience des soldats, comme si la liberté de conscience était en jeu dans un service commandé! Qu'il s'agisse d'une loi d'organisation municipale comme celle que le sénat discute en ce moment, l'esprit de secte veille et fait son œuvre; il trouvera le moyen de frapper de pauvres fabriques de paroisse, qu'il privera d'une modique dotation communale ou de livrer des édifices religieux au bon plaisir des municipalités radicales, qui en changeront la destination si elles le veulent. C'est l'enseignement « laïque » surtout qui est le grand et perpétuel objet de cette guerre poursuivie sous les ordres de M. Paul Bert, le Pierre l'Ermite de la croisade. Pour la « laïcité » il n'est rien qu'on ne fasse; les républicains sont prêts à tout sacrifier, et les traditions libérales et le budget; on le voit bien par cette loi sur la nomination et le traitement des instituteurs primaires qui se débat depuis quelques jours au Palais-Bourbon, qui a du moins l'avantage de mettre assez vivement en relief l'esprit politique et les procédés financiers des réformateurs.

On veut à tout prix fonder l'enseignement « laïque » pour les enfans des deux sexes. Ce que c'est que l'enseignement « laïque » dans des

écoles où les enfans vont recevoir les premiers, les plus simples élémens d'instruction, on ne le sait pas bien; on ne le saurait même pas du tout si ce mot d'enseignement « laïque » ne signifiait pas tout bonnement ici l'exclusion de tout ce qui est religieux, d'une croix de bois aussi bien que d'un catéchisme; et le complément naturel de ce genre d'instruction, c'est nécessairement un personnel tout laïque. Il faut des instituteurs laïques qui seront chargés de faire de la propagande pour les idées nouvelles, — et au besoin de la propagande électorale pour le candidat républicain! — La loi est faite pour cela; mais c'est ici que la difficulté commence. Avec la meilleure volonté, on ne peut pas tout réformer en un jour; on ne peut pas faire qu'il y ait un personnel laïque tout prêt et suffisant. Il y a encore dans les écoles communales près de six mille frères de la doctrine chrétienne et quelque vingt mille sœurs enseignantes. Les uns et les autres, à la vérité, ne donnent qu'une bien médiocre ou une bien dangereuse éducation à la jeunesse; on ne peut pourtant pas les remplacer du soir au lendemain. Qu'à cela ne tienne! on les laissera provisoirement à leurs fonctions, on les gardera pour cinq ans, pour dix ans, jusqu'au jour où l'on pourra s'en débarrasser. Le procédé est en vérité étrange, et M. l'évêque d'Angers a eu bien raison de dire : « Si ces instituteurs et ces institutrices congréganistes sont si peu propres à préparer les enfans à la vie sociale, s'ils sont indignes et incapables, s'ils sont aussi dangereux qu'on le prétend pour l'ordre politique et social, ce n'est pas dans cinq ans, dans dix ans qu'il faut les renvoyer; c'est tout de suite qu'il faut les exclure. — Si on ne les renvoie pas, si on leur laisse le soin d'instruire dans des écoles publiques plus d'un million et demi d'enfans, c'est qu'on sait bien qu'ils ne créent aucun danger. Comme on n'a pas de raison plus sérieuse et comme on ne se gêne pas avec eux, on trouve plus simple de leur dire : Vous êtes de braves gens, mais vous êtes des religieux que nous n'aimons pas. Nous vous gardons parce que nous ne pouvons pas faire autrement. Nous ne vous admettrons pas, par exemple, à partager l'augmentation de traitement que voulons assurer à nos instituteurs laïques, et ce sera une économie. Nous vous dirons quelques injures, et aussitôt que nous le pourrons, nous vous renverrons! » C'est là ce qu'on appelle une maniere habile et équitable de traiter des instituteurs publics dont on accepte encore les services, de ménager la transition et de préparer l'avènement de l'instruction primaire « laïque, » qui doit refaire une France nouvelle selon les idées de M. Bert et de ses amis.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. Paul Bert, pour justifier l'âpreté avec laquelle il poursuit la réalisation de son programme, invoque sans cesse la volonté nationale, le suffrage universel, le vote du pays dans les dernières élections. Peu s'en faut qu'il ne se consi-

dère comme le mandataire privilégié du peuple français dans la campagne qu'il a entreprise. Le suffrage universel, c'est bientôt dit, on le fait parler comme on veut pour se donner le droit de commettre toutes les violences. Quand on y regarde d'un peu plus près, au contraire, il se trouve que depuis le jour où ce mouvement de la laïcité a commencé, non par la volonté spontanée du pays, mais sous la pression des partis, une sorte de scission s'est déclarée dans la population française. A côté des écoles « laïques, » que l'état a fondées, auxquelles il a prodigué les millions, des écoles libres indépendantes se sont formées, et elles reçoivent un nombre toujours croissant d'enfans des deux sexes. A Paris même, dans les quartiers les plus populeux, les écoles libres ont plus d'élèves qu'avant la « laïcisation. » En province, dans la plupart des villes, au nord et au midi, à Cambrai, à Roanne, à Lodève, à Blois, la progression est la même. A Lyon, le nombre des élèves est monté de 4,800 à 6,000. Au premier abord, ce mouvement, qui s'est accompli au milieu des obstacles et qui est certainement significatif, qui est lui aussi une expression ou un indice des tendances d'une partie du suffrage universel, ce mouvement de résistance ou de protestation aurait dû être un avertissement. Pas du tout, on s'est remis plus que jamais à poursuivre la guerre aux influences religieuses, et si quelqu'un a le malheur de trouver que l'état sort de sa sphère et de son droit en introduisant l'esprit de secte dans l'enseignement public, en faisant de l'instruction primaire un instrument de règne, M. Paul Bert répond lestement : « De quoi vous plaignez-vous? vous vous dites opprimés? C'est une oppression féconde! » Le mot, on en conviendra, est heureux. Il aurait pu être avantageusement employé par tous les régimes qui depuis un siècle, depuis l'inauguration de la vie publique en France, ont voulu tour à tour disposer du pays, plier l'opinion à leurs vues particulières. Lorsque les oppositions anciennes s'élevaient contre les abus de domination, les tyrannies administratives et les lois de réaction, les gouvernemens n'avaient qu'à leur dire : « De quoi vous plaignez-vous? C'est une oppression féconde! » Lorsque le dernier empire étendait son réseau de compression et d'arbitraire sur la France, organisait le silence, se chargeait d'administrer, d'avoir une opinion, même quelquefois de voter pour tout le monde, il aurait pu, lui aussi, dire : Ne vous plaignez pas, vous vous en trouverez bien, « c'est une oppression féconde! »

Le mot justifie tout, et il prouve du moins que nous faisons de singuliers progrès dans notre éducation publique. Nous nous formons à l'art de « l'oppression féconde! » Autrefois, les libéraux sérieux n'auraient peut-être pas parlé ainsi. Ils n'auraient pas voulu désarmer l'état de ses prérogatives nécessaires, mais ils ne lui auraient pas reconnu le droit de se servir de la puissance publique, de tous les

ressorts administratifs pour assurer une domination de parti. Ils ne lui auraient pas donné une armée de cinquante mille fonctionnaires de plus pour propager ses idées ou pour patronner des intérêts électoraux. Aujourd'hui tout est changé. On ne veut pas seulement laisser l'état à son rôle naturel de protecteur de la sécurité publique; on le chargerait de tout, même, si on l'osait, de régler les salaires, — et surtout de refaire l'esprit, l'âme de la France par un enseignement de secte. D'une œuvre qui pourrait certes avoir sa grandeur et dont personne ne contesterait l'utilité, de ce développement de l'instruction primaire on fait un instrument de guerre, une œuvre d'exclusion et de parti qui divise les populations, qui expose l'état à sortir de son rôle d'impartialité pour être un persécuteur des croyances. Et voilà comment les réformateurs du jour entendent servir la république!

C'est la partie morale, philosophique de cette loi nouvelle sur l'enseignement laïque qu'on s'est hâté de mettre en discussion, comme s'il n'y avait rien de plus pressé; mais il y a une autre partie qui n'est pas moins caractéristique et qui a même une gravité particulière aujourd'hui, c'est ce qu'on peut appeler la partie financière. On peut bien décréter l'extension indéfinie de l'enseignement laïque et multiplier les instituteurs, inscrire dans une loi des augmentations de traitemens. La question est d'avoir de l'argent pour suffire à tout. On a déjà dépensé les millions sans compter; on a démesurément grossi le budget de l'instruction publique, épuisé les crédits qu'on avait et même ceux qu'on n'avait pas. On a obligé les départemens, les communes à s'endetter pour construire ces écoles laïques dont on veut faire les rivales des églises. Tout est engagé. Maintenant la loi nouvelle, à elle seule, représente une charge qui ne sera pas de moins de 21 millions pour la première année, qui montera bientôt à plus de 50 millions et qui s'élèvera par la suite à plus de 100 millions. M. Paul Bert assure, il est vrai, qu'on s'en tirera à moins de frais, qu'on pourra faire des économies, par exemple sur les maîtres congréganistes qu'on est obligé de garder et qu'on ne paiera pas autant que les autres instituteurs. Le chiffre reste toujours considérable. Or quel moment choisit-on pour proposer ces dépenses nouvelles? Tout juste le moment où le déficit est dans nos finances, où l'on a la plus grande peine à maintenir une certaine apparence d'équilibre dans le prochain budget. Qu'à cela ne tienne, disent encore les réformateurs, on supprimera le budget des cultes si l'on veut, ou bien il y a une commission qui trouvera des ressources par un remaniement complet de notre système financier. Oui, on remaniera, ou, en d'autres termes, on achèvera la désorganisation. Et, quand nous disons qu'un des malheurs du moment présent, c'est qu'on ne sait pas où l'on va, est-ce qu'on ne le voit pas par toutes ces œuvres confuses, par toutes ces propositions incohérentes et impré-

voyantes ? Assurément il est plus que temps de s'arrêter, si l'on veut épargner à la république la triste fortune de préparer la décomposition et la ruine de la France.

Le monde européen a sûrement lui-même ses agitations sourdes ou ses oscillations. Il a, dans tous les cas, quelque peine à se créer un certain équilibre puisqu'on le voit tour à tour essayer de toutes les combinaisons, épuiser tous les sytèmes d'alliances, tous les expédiens de diplomatie. C'est un mouvement qui n'est pas toujours facile à saisir, qu'on prendrait pour une énigme, et qui ne laisse pas d'être curieux à suivre.

Il y a quelques mois, tout semblait reposer en Europe sur l'alliance intime de l'Allemagne et de l'Autriche, et autour des deux empires venaient se grouper, un peu bruyamment, tous ceux qui se croyaient intéressés à se tourner du côté où ils voyaient la puissance. Parmi les rois et les princes, c'était à qui se rendrait au camp de l'empereur Guillaume à Hombourg ou irait faire une station à Vienne. Les diplomates avaient leurs entrevues, les conférences se multipliaient. On ne rêvait qu'alliances, et, chose à remarquer, tandis que tout cela se passait au centre de l'Europe, la Russie se retranchait dans une réserve silencieuse, observant un mouvement qui lui était suspect. Ses relations avec l'Allemagne, surtout avec l'Autriche, n'avaient pour le moment rien de cordial. On ne parlait que de concentrations militaires sur la frontière de la Gallicie ou sur la Vistule. Bref, il y avait des difficultés, des froissemens, presque des défis mal déguisés entre les trois puissances jadis alliées, et c'est même ce qui a pendant quelque temps ému l'Europe en répandant un peu partout la crainte vague de complications prochaines, de la « guerre au printemps. » Que s'est-il passé depuis ? Il ne faudrait pas jurer que tout soit absolument changé dans le fond des choses. On ne peut cependant douter que, depuis quelques mois, depuis quelques semaines, la situation diplomatique ne se soit singulièrement modifiée. Les nuages se sont dissipés du côté de la Russie. Le ministre des affaires étrangères du tsar, M. de Giers, rentrant à Saint-Pétersbourg après un séjour en Suisse, est passé par Vienne ; il est allé aussi, il est allé surtout voir M. de Bismarck dans une de ses retraites, à Friedrichsruhe, et ces visites paraissent n'avoir point été infructueuses. M. de Giers a paru en messager de paix et de réconciliation après les malentendus du dernier été. Ces jours derniers encore, comme pour compléter l'ouvrage de M. de Giers, un envoyé militaire du tsar, le prince Dolgorouki, est allé, lui aussi, avec une mission toute d'amitié et de confiance auprès du tout-puissant chancelier de l'empereur Guillaume. En un mot, on s'est expliqué, on s'est entendu pour renouer entre l'Allemagne et la Russie les vieux rapports d'intimité, et à cette phase nouvelle de

diplomatie se rattacherait, dit-on, la nomination toute récente du prince Orlof au poste d'ambassadeur de l'empereur Alexandre III à Berlin.

Depuis bien des années déjà, le prince Orlof représentait la Russie à Paris. Par son esprit, par son caractère, par les sympathies qu'il a témoignées à la France dans des momens difficiles, il s'était fait une position presque exceptionnelle dans la société parisienne comme auprès des gouvernemens qui se sont succédé. Il s'était pour ainsi dire naturalisé Français sans cesser d'être Russe, et nul n'était mieux placé pour maintenir les relations d'amitié entre les deux pays. On s'était accoutumé à voir comme un hôte d'élite à Paris ce brillant gentilhomme russe qui portait sur son visage les glorieuses cicatrices de la guerre, qui savait mettre aussi de la finesse, de l'esprit de conciliation, même un certain libéralisme dans sa diplomatie. Si le prince Orlof, qui a la confiance de son souverain, qui est un personnage considérable de la Russie, et qui était si bien placé parmi nous, est appelé aujourd'hui de Paris à Berlin, c'est qu'il y a sûrement une sérieuse et délicate mission à remplir. Cette mission, d'après toutes les apparences du moment, ne peut être que de donner un caractère nouveau et suivi au rapprochement dont M. de Giers a été l'heureux négociateur Le prince Orlof est le plénipotentiaire choisi par le tsar Alexandre III, agréé avec empressement par l'empereur Guillaume, pour représenter l'alliance renaissante des deux empires. C'est fort bien; mais ici s'élève aussitôt une autre question qui peut avoir son importance, qui n'est point encore bien éclaircie. Quelles seront les conséquences, quelle est dès ce moment la signification réelle de cette alliance qui semble se renouer dans des conditions toutes particulières entre l'Allemagne et la Russie? Dans quelles mesure se rattache-t-elle aux vastes combinaisons de M. de Bismarck, à cette autre alliance si étroite, si intime, que le chancelier de Berlin s'est étudié à nouer depuis quelques années avec l'Autriche, dont il a paru faire le pivot de sa politique? M. de Bismarck ne fait sans doute rien à la légère; il a de plus quelquefois les malices superbes d'un prépotent qui joue avec toutes les combinaisons et déroute toutes les conjectures. Tandis qu'il négociait récemment son entente avec la Russie, il faisait publier d'un autre côté par un de ses confidens, M. Busch, des révélations désagréables pour l'Autriche. M. Busch, ce Dangeau teuton du chancelier, a dévoilé d'anciens pourparlers qui réveillent des souvenirs pénibles pour l'empereur François-Joseph, et ces révélations rapprochées des négociations de la cour de Berlin avec la cour de Russie ont visiblement causé une certaine surprise, peut-être quelque malaise à Vienne. On a pu se demander ce que poursuivait réellement M. de Bismarck. Veut-il montrer qu'il est homme à partager ses faveurs, qu'il n'a pas besoin de l'Autriche et qu'il pour-

rait lui mesurer ou lui faire payer l'appui qu'il lui a promis, que le comte Kalnoky se flattait, il n'y a pas longtemps encore, d'obtenir dans tous les cas? Veut-il refaire à sa manière l'alliance des trois empereurs? Un fait reste sensible. Dans la situation, telle qu'elle apparaissait il y a quelques mois, la Russie était une des puissances contre lesquelles on croyait devoir nouer toute sorte d'alliances et prendre des garanties; dans la situation telle qu'elle apparaît aujourd'hui, la Russie reprend sa place d'alliée, d'amie de l'Allemagne. S'il n'y a pas eu un changement de front complet, il y a du moins une certaine évolution, un certain déplacement du système diplomatique au centre de l'Europe.

Rien de plus simple, dira-t-on, il n'y a en tout cela aucun mystère. M. de Bismarck veut avant tout la paix, et s'il se rapproche aujourd'hui de la Russie, c'est qu'il cherche à multiplier, à fortifier les garanties de paix en supprimant ou en atténuant des antagonismes qui ont excité dans ces derniers temps des inquiétudes, qui pourraient conduire un jour ou l'autre à de redoutables conflits. Il n'y a là rien qui puisse émouvoir l'Autriche, non plus que l'Europe. La réconciliation de l'Allemagne avec la Russie ne se fait pas au détriment de l'alliance avec l'Autriche, et le prince Orlof ne va pas à Berlin pour appuyer un système d'hostilité contre la France. Il n'y a qu'une garantie de plus pour la sécurité de l'Europe. Voilà tout. — C'est encore possible. Il se peut que M. de Bismarck, en essayant de faire revivre l'alliance des trois empires, n'ait d'autre préoccupation que la paix; il se peut aussi que sa prévoyance ait jugé utile de relier encore une fois le faisceau des grandes forces conservatrices du continent pour l'opposer, s'il le fallait, aux éventualités révolutionnaires qui pourraient se produire. Il a pu rêver de reconstituer une certaine solidarité de vues et de conduite entre l'Allemagne, la Russie et l'Autriche dans les affaires intérieures comme dans les affaires extérieures des trois empires. C'est, à tout prendre, une politique qui n'a rien de nouveau, qui a été longtemps pratiquée par M. de Metternich, dans des circonstances différentes, à une époque où l'influence directrice était à Vienne, à la chancellerie de cour et d'état. Seulement, M. de Metternich représentait une puissance qui a toujours vécu, qui vit encore par l'équilibre des forces, première condition de la paix. M. de Bismarck représente une puissance qui s'est formée par la conquête, qui a l'ambition de la prépondérance. Il agit en politique qui se sert alternativement de toutes les alliances sans ménager ses alliés, sans craindre les évolutions, et c'est ce qui fait que, dans tous ses mouvemens, il y a toujours quelque chose d'énigmatique et d'inquiétant même pour ceux qui sont liés à sa fortune.

Que la politique soit laborieuse partout aujourd'hui, hors du conti-

nent comme sur le continent, cela n'est point douteux. Elle est laborieuse pour la libre Angleterre elle-même, qui a, certes, au moment présent, une rude affaire à débrouiller et à dénouer en Égypte et dans le Soudan. Les débats engagés dès le début de la session du parlement sur cette inextricable et dangereuse affaire se sont prolongés d'une manière presque démesurée dans la chambre des communes, et, en définitive, le gouvernement est sorti victorieux de cette première épreuve. La motion de censure, proposée par le chef de l'opposition sir Stafford Northcote, a été repoussée; la majorité libérale est restée fidèle à M. Gladstone.

Ce n'est pas cependant une victoire bien brillante ni absolument décisive. La majorité a été moins considérable qu'on ne le pensait, et, si le ministère a eu le succes du scrutin, on ne peut pas dire que la discussion lui ait été aussi complètement favorable. Toute la puissance de parole de M. Gladstone n'a pu réussir à pallier les cruelles réalités d'une situation que les fautes ont incessamment aggravée. La politique ministérielle a trouvé des adversaires ou des censeurs non-seulement parmi les tories, mais parmi les libéraux eux-mêmes. Des hommes comme M. Forster, l'ancien ministre pour l'Irlande, comme M. Goschen, l'ancien ambassadeur de la reine à Constantinople, comme M. Cartwright, n'ont pas hésité à critiquer vivement cette politique, à la représenter telle qu'elle a été, « inconséquente et vacillante » depuis le commencement de l'intervention en Égypte. La discussion tout entière a montré le gouvernement anglais s'engageant sans savoir où il allait, hésitant toujours à prendre des mesures sérieuses, laissant grossir les dangers par imprévoyance, jusqu'au moment où il n'y a plus eu moyen de se méprendre et où, au lieu de quitter l'Égypte, comme on le disait, il a fallu songer à y envoyer tardivement des forces nouvelles. Voilà ce qu'il y a de clair, de l'aveu même de bien des amis du gouvernement. Le ministère n'a pas moins triomphé malgré tout, et s'il a eu pour lui le scrutin, il l'a dû à un certain nombre de raisons qui n'ont rien à voir avec l'approbation de la conduite qu'il a suivie. La première raison, c'est que, si les adversaires du cabinet, les tories, ont pu critiquer vivement, amèrement tout ce qui a été fait en Égypte depuis quelques mois, ils se sont montrés un peu plus embarrassés pour dire ce qu'ils auraient fait, ce qu'ils feraient encore. Ils ne feraient pas après tout beaucoup plus que ce que le gouvernement se dispose à faire aujourd'hui. D'un autre côté, les libéraux indépendans comme M. Forster et M. Goschen, qui n'ont pas caché leur opinion sur les affaires d'Égypte, avaient nettement fixé d'avance la limite et la portée de leur opposition. Ils voulaient bien combattre la politique qui a été suivie, ils n'entendaient pas refuser leur vote au ministère, au risque de « donner carte blanche à lord Salisbury. » Ils sont restés

fidèles à la discipline du parti libéral en mettant au-dessus de tout l'existence du cabinet. Il y a enfin une considération qui a eu sans doute son influence, qui a dominé ces débats, c'est que si le ministère était renversé, il faudrait dissoudre le parlement, recourir à des élections, et aux yeux de bien des hommes prudens, le moment semblait assez mal choisi pour provoquer dans le pays une crise d'agitation électorale pendant laquelle la politique de l'Angleterre resterait pour ainsi dire en suspens.

La vérité est que la situation est devenue assez grave pour qu'il n'y ait plus un instant à perdre; et le cabinet anglais, averti par les derniers débats du parlement comme par les événemens qui se pressent sur le Haut-Nil, est nécessairement obligé de se décider à une action coordonnée, énergique. Qu'en est-il, en effet? De toutes ces immenses contrées du Soudan, du Darfour, du Sennaar, qui ont été conquises depuis un demi-siècle par les Égyptiens, qui ont été divisées en trois grands gouvernemens des bords de la Mer-Rouge au fond du désert, la plus grande partie est déjà envahie par l'insurrection des tribus ralliées au drapeau du mahdi; les lieutenans de celui qu'on appelle encore le faux prophète menacent Khartoum et s'avancent vers la Mer-Rouge, dans ces régions où Hicks-Pacha, Baker-Pacha ont eu leurs sanglans revers. Il ne s'agit plus même de décider l'abandon du Soudan; il s'agit de savoir comment on pourra quitter ces contrées sans laisser en souffrance la dignité et le prestige des armes anglaises déjà engagées, sans compromettre aussi la sécurité de la Basse-Égypte elle-même. Le cabinet anglais avait mis un moment son espoir dans un commissaire un peu extraordinaire, Gordon-Pacha, qu'il avait envoyé à Khartoum avec la mission de préparer le mieux possible l'évacuation du Soudan; mais Gordon, qui ne manque pourtant pas de résolution au milieu des périls et qui vient de le prouver dans son voyage à travers le désert infesté de bandes ennemies, Gordon paraît avoir compris sa mission d'une étrange manière. Il s'est prêté à tout ce que la population de Khartoum a voulu; il a laissé brûler les registres des impôts; il a publié une proclamation promettant le rétablissement de la liberté du commerce des esclaves. Il a rendu les armes devant l'insurrection, et, avec tout cela, il n'est peut-être pas bien sûr de se tirer d'affaire jusqu'au bout. Le cabinet de Londres avait pris une mesure qui pouvait être plus sérieuse et plus efficace. Il avait envoyé à Souakim, dans la Mer-Rouge, des forces anglaises qui, réunies aux troupes égyptiennes, devaient délivrer quelques-unes des garnisons les plus rapprochées et surtout dégager la place de Tokar, déjà cernée par les soldats du mahdi; mais les forces anglaises sont arrivées trop tard. Tokar avait déjà capitulé et était entre les mains d'un des lieutenans du mahdi, d'Osman-Digma. Et qu'on remarque bien les terribles con-

séquences de ces complications du Soudan, des victoires du mahdi, des progrès de l'insurrection. Ces événemens ont démoralisé les soldats égyptiens, sur lesquels on avait compté jusqu'ici et qui sont maintenant en pleine révolte, qui refusent de marcher avec les Anglais; ils ont retenti jusque dans la Basse-Égypte, jusqu'au Caire, où, depuis quelques jours, s'est produite une singulière fermentation, de sorte que l'Angleterre se trouve dans les conditions les plus graves, exposée de toutes parts aux plus pressans dangers.

Si le ministère a gardé malgré tout la confiance du parlement dans les derniers débats, c'est que la situation n'apparaissait peut-être pas encore avec ce caractère de gravité qui ne s'est révélé que depuis quelques jours. Désormais les faits sont crians, et, si le cabinet ne se hâtait d'agir, de prendre les mesures les plus vigoureuses pour rétablir les affaires de l'Angleterre en Égypte, il ne serait plus sauvé sans doute par la discipline des libéraux; en dépit de la popularité de son chef, M. Gladstone, il irait au-devant d'un inévitable et irréparable échec dans la chambre des communes elle-même, qui ne lui pardonnerait pas d'avoir compromis l'orgueil et les intérêts britanniques. Il paraît bien le comprendre. Il a, dit-on, envoyé au commandant du petit corps expéditionnaire de Souakim, au général Graham, l'ordre de marcher sur l'ennemi, de réparer les désastres d'Hicks-Pacha, de Baker-Pacha et de la capitulation de Tokar. D'un autre côté, il demande des crédits pour expédier tous les renforts nécessaires. C'est le commencement; mais cela ne dit pas encore ce que le gouvernement de la reine se propose de faire, et lord Granville refusait hier de répondre à ce sujet. A l'heure qu'il est, les fictions ne serviraient plus à rien. Il n'y a plus guère à s'occuper du khédive, qui n'est qu'un pouvoir nominal; il n'y a plus à compter sur les soldats égyptiens, même comme auxiliaires. C'est l'Angleterre seule qui est en jeu, qui est obligée de faire face à toutes les difficultés, à tous les dangers par ses propres forces. Abandonner le Soudan n'est plus une opération aussi simple qu'on le croirait, maintenant qu'on a laissé grandir l'autorité mystérieuse de ce mahdi qui trouve peut-être des alliés dans tout le monde musulman; l'Angleterre ne peut l'accomplir qu'en faisant sentir d'abord le poids de sa puissance, en créant des positions de défense propres à garantir la sécurité de la vallée du Nil. Après cela, il lui restera encore à réorganiser l'Égypte, à refaire toute une situation. Elle ne peut qu'à ce prix retrouver son ascendant. C'est un intérêt anglais sans doute, c'est aussi désormais, il faut l'avouer, un intérêt européen, un intérêt de civilisation.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Bien que l'emprunt émis le 12 du mois courant en rente 3 pour 100 amortissable ait complètement réussi en fait, puisqu'il a été plus que couvert par les seules souscriptions en titres libérés, le marché de nos fonds publics s'est comporté pendant la seconde quinzaine de février comme si le ministre des finances avait échoué dans sa tentative auprès de l'épargne française, et que le trésor n'eût pas reçu les 350 millions dont l'appoint était nécessaire pour parer à l'ensemble des dépenses de l'exercice 1884. C'est que l'opinion publique n'a pu se tromper sur le véritable caractère de la souscription, lorsque des chiffres portés officiellement à la connaissance du public ont établi que la chambre syndicale des agens de change, le Crédit foncier, le Crédit lyonnais, la Banque de Paris et trois ou quatre autres sociétés de crédit avaient absorbé tout l'emprunt et que le petit public, surtout dans les départemens, n'avait pour ainsi dire pris aucune part à l'opération. On n'a pas fait connaître le nombre des souscriptions par unités. Ce nombre doit être relativement insignifiant. On sait seulement que, même avec l'attribution d'une obligation entière (15 francs de rente amortissable) à chaque fraction, inférieure à ce chiffre, résultant de la répartition, les souscripteurs en titres libérés ont pu obtenir 60 pour 100 environ de leurs demandes.

La spéculation à la baisse, qui épiait l'occasion d'une revanche sur les mécomptes qu'on lui avait fait subir en janvier, n'a pas manqué de peser lourdement sur les cours aussitôt que le fait du non-classement de l'emprunt est devenu évident pour le marché. La nouvelle rente est tombée sans la moindre résistance au-dessous du taux d'émission et ne l'a plus repris jusqu'ici. Nos autres fonds publics ont reculé du même pas, et le 4 1/2, que l'on avait vu coté 107 francs le 2 février, tombait à 105.15 le 20 du même mois.

Il est vrai que la spéculation à la baisse, servie à souhait par les événemens, venait de trouver une arme excellente dans les décisions adoptées par une commission parlementaire concernant diverses modi-

fications à apporter dans l'assiette de l'impôt. Cette commission, dont l'existence et les travaux étaient restés jusqu'alors complètement ignorés, se révélait avec un à-propos remarquable, dès le lendemain de la souscription à l'emprunt, par une proposition d'impôt sur la rente, se rattachant d'ailleurs à tout un système de taxes destinées à permettre le dégrèvement, jusqu'à concurrence de 250 millions, des impôts sur les boissons et autres objets de consommation. Ces taxes porteraient sur les valeurs mobilières, sur les biens fonciers, sur les créances hypothécaires, sur les traitemens des fonctionnaires et des employés du commerce et de l'industrie, enfin sur toutes les rentes françaises.

La publication des décisions prises avec tant d'opportunité par la commission « de la banqueroute partielle » a exercé sur les cours une influence déplorable contre laquelle n'ont pu réagir avec assez de force les objections et les critiques qui, de tous les côtés, se sont élevées contre des propositions si peu politiques et si déraisonnables. Le gouvernement s'est hâté de faire savoir officieusement qu'il repousserait énergiquement tout projet d'impôt sur la rente. Comme il était difficile que le cabinet laissât planer le moindre doute sur ses intentions à cet égard, la déclaration trop aisément prévue n'a produit aucun effet et n'a pas rassuré l'opinion publique, qui craint que la majorité de la chambre, après avoir reculé d'abord devant l'expédient proposé, ne finisse par se laisser séduire en faveur d'un moyen si commode de constituer au budget de nouvelles ressources.

La Bourse a eu à redouter, en outre, pendant cette quinzaine, les conséquences d'un conflit entre le gouvernement et la commission de l'enseignement primaire. Le cabinet Ferry, en préparant le budget de 1885, s'est aperçu que, même en maintenant les dépenses strictement au même chiffre, à quelques millions près, que pour 1884, il ne pourrait placer en regard un chiffre équivalent de recettes qu'en recourant à diverses mesures destinées à assurer plus rigoureusement la perception de certains impôts qui donnaient lieu jusqu'ici à de nombreuses fraudes. Encore faut-il tenir compte des moins-values probables dans le rendement des contributions indirectes, le seul mois de janvier ayant présenté déjà une insuffisance de 8 millions. Le cabinet a donc pris la résolution de repousser toute demande de dépense nouvelle et, par conséquent, de combattre toute proposition de loi dont l'adoption aurait pour effet de nécessiter l'inscription au budget de nouveaux crédits.

Or la chambre allait avoir à discuter un projet de loi relatif à l'organisation de l'enseignement primaire, et dont une des clauses, portant augmentation des traitemens des instituteurs et des institutrices, devait entraîner une dépense nouvelle s'élevant à 16 millions, selon les uns, à

plus de 20 millions, selon les autres. M. Ferry et M. Tirard ont déclaré devant la commission qu'ils combattraient cette clause, que, d'autre part, la commission a décidé de maintenir. C'est à la chambre qu'il appartiendra de résoudre la question. La commission du budget a pris parti pour le gouvernement, et tout porte à croire que les dispositions financières du projet de loi actuellement en discussion devant la chambre en seront détachées pour être examinées spécialement à l'époque du débat sur le buget de 1885.

Le gouvernement avait fait encore une autre déclaration en vue de rassurer le monde financier. Fixant le montant du budget extraordinaire à 203 millions, il annonçait que le trésor n'aurait pas besoin de recourir à l'emprunt pour se procurer cette somme. Mais lorsqu'on a su que c'est par l'émission d'obligations quinquennaires et sexennaires que le ministère des finances entendait obtenir ces 203 millions, on s'est demandé en quoi cette émission différait d'un emprunt,

Telles sont les considérations qui ont convaincu la spéculation de l'impossibilité de faire réussir, dans les circonstances actuelles, un mouvement de hausse de quelque importance. Toutefois, comme les baissiers avaient un peu trop fortement pesé sur les cours, que l'argent se maintenait très abondant, et qu'à tout prendre, la situation politique et financière ne semblait recéler aucun péril immédiat, les banquiers qui se sont chargés du fardeau de la nouvelle rente amortissable ont travaillé pendant les dix derniers jours du mois à relever les cours des rentes dans une proportion suffisante pour ramener et maintenir les prix de l'emprunt récent aux environs du taux d'émission. Ils ont obtenu sans peine ce résultat modeste, et depuis quelques jours les rentes se sont établies à un niveau légèrement supérieur aux plus bas cours cotés en février.

Les faits qui viennent de se passer depuis quelques mois prouvent de plus en plus clairement que, si les pouvoirs publics en France n'y prennent pas garde, les fâcheuses pratiques budgétaires auxquelles on doit le discrédit actuel des meilleures valeurs françaises et les inquiétudes sur l'avenir de nos finances accentueront la tendance qui pousse déjà l'épargne à se détourner de nos fonds publics pour se porter sur certains fonds d'état étrangers qui n'ont cessé de voir leurs cours s'élever pendant que la baisse sévissait sur notre marché. Les fonds russes, autrichiens, hongrois, sont tenus depuis longtemps sur toutes les places du continent avec la plus remarquable fermeté. L'Extérieure d'Espagne a pu se relever à 60, grâce au retour des conservateurs au pouvoir à Madrid. C'est l'Italien surtout qui a profité des dispositions moroses des capitaux français à l'égard des rentes françaises, dispositions qui ne tarderaient pas à provoquer un déclassement redoutable, si d'aventure la chambre montrait quelque hésitation à repousser des proposi-

tions dans le genre de celles dont vient de la saisir la commission de l'assiette de l'impôt.

La faiblesse des rentes, au début de cette quinzaine, avait causé dans le public des capitalistes un assez vif émoi pour amener en grand nombre sur le marché les actions des compagnies de chemins de fer. Le public est frappé de la persistance des diminutions de recettes, et se demande si, les rentes étant en baisse et le trafic diminuant, les actions de chemins de fer ne sont pas à des prix très élevés pour les revenus que les conventions nouvelles permettent d'en attendre. Les offres ont porté principalement sur les titres du Lyon et du Nord. L'Orléans et le Midi n'ont pas fléchi. D'ailleurs la réaction avait déterminé promptement quelques rachats. Quant aux obligations, elles ne paraissent avoir rien perdu de la faveur du public, et les capitaux les recherchent de préférence à nos différens types de rente. Il en est de même, toute proportion gardée, en ce qui concerne les obligations des chemins étrangers.

Les transactions ont été à peu près nulles sur toutes les valeurs autres que les rentes et les actions et obligations de chemins de fer. La spéculation délaisse aussi complètement que jamais les actions des institutions de crédit. Les titres de la compagnie du Canal de Suez ont eu des variations assez étendues, mais sans que les affaires aient été pour cela bien animées. L'action a perdu, puis repris et dépassé le cours de 2,000 francs.

Le 12 mars doit avoir lieu la réunion des actionnaires du Canal de Suez. Cette réunion est attendue avec impatience par tous ceux qui espèrent que les explications de M. de Lesseps dissiperont les obscurités accumulées et présenteront sous son vrai jour le traité intervenu entre le président de la compagnie du Canal de Suez et ses cliens anglais. On dit que M. de Lesseps a assuré, par ce traité, 20 pour 100 aux actionnaires du canal, et qu'au-delà de ce *quantum*, les bénéfices seront partagés de manière à faciliter l'abaissement progressif des taxes. Nous croyons ces renseignemens exacts, et que la séance du 12 mars les confirmera.

Les valeurs ottomanes ne se sont pas relevées, malgré l'ajournement de la conversion des titres. La gravité des nouvelles d'Égypte a fait perdre quelques francs à l'Obligation unifiée.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ANDRÉE

DEUXIÈME PARTIE (1).

VIII.

Le château des Charmilles, que M. Passemard avait acheté au comte de Garamante, est situé dans le voisinage de la forêt de Fontainebleau, au sommet d'une colline d'où le regard embrasse un de ces paysages sans grandeur, mais non pas sans charme, qu'on trouve aux environs de Paris. Le parc descend en pente très douce jusqu'à la Seine : les molles sinuosités de la plus nonchalante des rivières se déroulent entre les coteaux boisés de la rive gauche, et, à droite, une vaste plaine où la moisson, verte en avril, jaunissante en juin, dorée en août, ondule à perte de vue. A quelque distance du château, sur la lisière de la forêt, le pavillon de chasse habité par M. de Garamante pendant la belle saison dresse son toit pointu au-dessus d'un bouquet de bois.

Vers le milieu de juin 1877, la famille Passemard quitta Paris et s'installa aux Charmilles. Henri Mareuil se félicita fort de ce départ. Depuis un mois qu'il avait pris possession de ses fonctions officielles et secrètes, il avait seulement entrevu, aux heures des repas, la fille de M. Passemard et échangé avec elle quelques paroles insignifiantes. Le nom de Jacques avait à peine été prononcé. Aussi fut-ce avec un peu de surprise qu'il entendit un soir, à la fin du dîner, Andrée lui dire tout à coup :

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

— Eh bien! monsieur Mareuil, avez-vous reçu des nouvelles d'Italie?

— Aujourd'hui même, mademoiselle. Le piéton m'a remis tout à l'heure une lettre de Jacques.

— A-t-il fait bon voyage?

— Excellent.

— Et que vous dit-il d'intéressant?

— Mon Dieu, pas grand'chose. Il a passé quelques jours à Turin, à Gênes, et se propose d'arriver à Florence seulement vers la fin de la semaine. Il ne se presse pas et prétend qu'on doit déguster l'Italie à petits coups, comme un verre de vin vieux.

— Est-ce tout?

— Mais oui, à peu près... Ah! j'oubliais une commission : Jacques me charge de présenter son respect à Mme votre mère et à M. Passemard.

— Ah!..

Elle changea brusquement de sujet et il ne fut plus question du voyageur.

Henri avait supprimé à dessein, dans le compte-rendu de la lettre, tout ce qui avait trait à Andrée. C'était une petite expérience qu'il tentait, afin de savoir comment la jeune fille accepterait cette prétendue indifférence de Jacques.

Andrée fut, ce soir-là, de très méchante humeur. Elle s'était assise dans un coin du salon, la tête renversée sur le dossier de son fauteuil, et regardait obstinément en l'air, sans rien dire, tandis que son père étudiait les cours de la Bourse et que Maxime cherchait dans ses journaux de sport des révélations sur les performances de différens chevaux. Après un assez long silence, Mme Passemard, qui ne cessait de s'agiter sur sa chaise et poussait de gros soupirs en regardant sa fille, interrompit un travail de couture pour lui dire :

— Est-ce que tu es souffrante, Andrée?.. C'est sans doute le changement d'air?.. Veux-tu prendre une tasse de camomille?

Mme Passemard avait une dévotion particulière pour cette tisane et la préconisait avec autant de confiance contre les idées noires que contre les crampes d'estomac. Andrée se redressa brusquement et répliqua d'une voix irritée :

— Mais non, je ne suis pas souffrante! Je me tais, voilà tout. C'est une persécution, ma mère, de me proposer une tasse de camomille toutes les fois que je n'ai pas envie de parler.

— Allons, Bichette, dit Passemard, du calme! Ne sois pas nerveuse comme cela, que diable! Ça t'ennuie un peu d'avoir quitté Paris, n'est-ce pas? Te voilà bien malheureuse!... Voyons, il faut te distraire... Veux-tu faire un besigue avec moi ou ton frère?

— Non, merci, jouez ensemble.

— Viens-tu faire un tour au potager?.. Allons voir les melons, dis, veux-tu, pendant qu'il fait encore un peu jour?

— Non, il y a trop d'humidité. Allez prendre l'air tous les deux. Je reste ici.

Elle se leva nonchalamment, étendit les bras en bâillant, s'approcha de la table où Henri lisait, tout en l'observant du coin de l'œil, feuilleta *l'Illustration* et *le Tour du Monde,* parcourut le sommaire d'une revue, puis, se laissant tomber d'un air découragé sur le tabouret de son piano, elle jeta au hasard quelques accords et se mit à chanter :

Ah! si vous saviez comme on pleure
De vivre seul et sans foyers,
Quelquefois devant ma demeure
Vous passeriez!

Si vous saviez que je vous aime,
Surtout si vous saviez comment,
Vous entreriez peut-être même
Tout simplement!

Après un silence, elle reprit la seconde strophe d'une voix lente, termina avec une fort belle note grave et resta pensive, oubliant ses doigts sur le clavier.

— Jolie musique! dit Henri.

— Belles paroles! répliqua-t-elle... Bonsoir! ma mère... Décidément, je suis fatiguée. Je vais me coucher... Bonsoir! monsieur Mareuil... Veuillez, dit-elle avec un peu d'affectation, me rappeler au souvenir de Jacques quand vous lui écrirez...

— Vous rappeler à son souvenir, mademoiselle!.. Je ne pense pas que cela soit nécessaire, répondit-il à voix basse après une seconde d'hésitation et en s'efforçant d'atténuer, par l'innocence de son air, la hardiesse de sa réponse.

Elle sortit. « Tiens! tiens! pensait-elle en montant à sa chambre, il paraît que ce bon Jacques n'a pas voulu quitter Paris sans laisser auprès de moi un fondé de pouvoirs, et c'est à M. Mareuil qu'il a confié sa procuration... Oh! mais cela devient très amusant, alors! »

La chambre de la jeune fille communiquait de plain-pied avec un balcon par une porte-fenêtre. Andrée l'ouvrit, et, appuyée sur la grille, elle regarda. C'était une de ces claires nuits d'été qui ajoutent on ne sait quel mystère et quel recueillement à la majesté des grands bois. La lune baignait de sa lumière lactée une immense pelouse, qui, entourée par les masses sombres des taillis, semblait une nappe d'eau phosphorescente bordée par de noires falaises. Dans l'air apaisé flottaient ces vagues parfums qui sont l'haleine

nocturne des champs. Ils sortent non pas seulement des fleurs, mais aussi de la bonne terre nourricière qui ouvre tous ses pores à la fraîcheur du soir, des herbes que la rosée vivifie, des feuillages frissonnant sous la caresse d'une brise légère, des troncs mêmes, dont l'écorce est gonflée par le flux puissant de la sève. Au milieu du grand silence des êtres et des choses, seul, un mélancolique oiseau de nuit jetait son cri monotone, dont la note unique, infiniment triste et douce, traversait l'espace à intervalles réguliers et se perdait au loin dans la campagne endormie.

Si peu sensible que fût d'ordinaire Andrée à la grandeur simple des spectacles de la nature, la poésie de cette nuit splendide avait un charme si pénétrant que la jeune fille se sentit gagnée après quelques minutes de contemplation par une émotion inconnue. Elle songea à son ami absent; elle revit Jacques tel qu'il lui était apparu un instant dans le petit salon, après le bal, non pas triste et timide comme de coutume, mais la voix impérieuse, le geste dominateur, les yeux pleins de flamme. Pourquoi n'est-il pas toujours ainsi? pensa-t-elle. Puis, par un retour sur elle-même, elle se prit à regretter amèrement le vide et l'inutilité de sa vie : Que devenir? Attendre encore ou bien épouser Jacques? Mais est-ce que je sais seulement si je l'aime, moi, ce chevalier de la Triste Figure!.. Mme Jacques Henriot : belle situation dans le monde!.. Dieu! que je suis seule et que je m'ennuie!

Elle en était là de ses réflexions quand un pas résonna au-dessus de sa tête. C'était Henri qui rentrait dans sa chambre, à l'étage supérieur. Sa fenêtre était ouverte : Andrée l'entendit fredonner d'une jolie voix de ténor :

Si vous saviez que je vous aime,
Surtout si vous saviez comment...

— Tiens! se dit-elle en quittant le balcon, ce n'est pas comme son ami : il est musicien, lui, au moins!

Et elle ferma doucement sa fenêtre, tandis que le jeune homme se mettait à la sienne pour se reposer, en regardant cette belle soirée, d'une longue et fastidieuse conversation politique qu'il venait de soutenir au salon. M. Passemard avait cru devoir discuter avec lui les principaux points de la profession de foi qu'il se proposait d'adresser bientôt aux électeurs de sa circonscription.

IX.

Le lendemain matin, Henri, après avoir écrit au nom de M. Passemard quelques lettres à des électeurs influens de l'arrondissement, se

promenait dans le parc, une heure avant le déjeuner, lorsqu'il aperçut Andrée au bout d'une allée. La jeune fille était accompagnée de son chien, et, tout en marchant, agitait au-dessus de la tête de Sloug un de ces longs gants de peau de daim qui montent jusqu'au coude. Le bel animal, sollicité par cette agacerie coutumière, se ramassait sur lui-même en ployant comme un arc son échine maigre où les vertèbres saillaient sous la peau, puis détendant tout d'un coup les ressorts de son corps souple et nerveux, il bondissait, la gueule ouverte, d'un si vigoureux élan, que ses dents aiguës effleuraient chaque fois le gant brusquement élevé. En dépit de ses préventions contre Andrée, Henri fut obligé de s'avouer qu'il avait sous les yeux un charmant tableau. Il le contemplait en souriant, appuyé contre le tronc d'un des énormes frênes qui bordaient l'allée, lorsque la jeune fille l'aperçut tout à coup, parut très surprise, jeta un : « Sloug à bas! » qui interrompit le jeu, et s'adressant à Henri :

— Ah! monsieur, ce n'est pas bien! dit-elle d'un air mutin et enjoué; vous auriez dû vous faire voir pour m'éviter d'être prise en flagrant délit d'enfantillage... J'en suis toute rouge, voyez plutôt... Sans compter que vous vous moquiez de moi...

— Dieu m'en garde, mademoiselle!.. Je souriais à un souvenir,.. un souvenir de ce bal du mois dernier où j'eus l'honneur de vous être présenté.

— Un souvenir du bal?.. Peut-on vous demander?..

— Certainement. Jacques prétendait ce soir-là qu'avec votre coiffure grecque vous ressembliez à une jeune Diane.

— Vraiment... Hé bien?

— Eh bien! je me disais tout à l'heure, en vous voyant venir avec votre dogue, que Jacques avait raison.

Elle le regarda bien en face et répondit :

— Monsieur Mareuil, est-ce que votre ami vous a chargé en partant de me faire des madrigaux à sa place?

Bien qu'Henri fût l'homme le moins timide de la terre, il faillit perdre à cette question toute son assurance et resta penaud pendant une seconde, car la raillerie de la jeune fille réveillait précisément un vague remords, qu'il avait éprouvé au moment même où il achevait la phrase malencontreuse.

Elle sourit en le voyant si confus et reprit :

— Croyez bien au moins que je ne vous en veux pas. Je constate seulement que vous savez tourner un compliment plus galamment que ce bon Jacques... Il n'y connaît pas grand'chose, ce cher ami!..

— Et je l'en félicite, mademoiselle, car Jacques n'est pas de ces hommes qui possèdent pour tout mérite l'art de chatouiller agréablement la coquetterie des femmes. C'est un noble cœur...

— Oui, oui, il y a longtemps que je le sais. Ne vous fatiguez pas à dresser l'inventaire de ses vertus. Pas tant de chaleur, monsieur Mareuil!.. On dirait, je vous assure, que vous faites un acte de contrition!

— Vous vous trompez, mademoiselle; c'est un acte de foi en l'amitié qui m'unit à l'un des hommes les plus...

— Ah! mon Dieu, voilà que vous recommencez! Mais vous allez me le rendre odieux si vous continuez... Et ce n'est pas pour cela que vous êtes ici j'imagine?..

Le petit rire moqueur qui accompagnait cette phrase déplut fort à Henri. Il aurait voulu riposter par un de ces mots incisifs dont il n'était jamais à court d'ordinaire. Mais toute sa présence d'esprit, toute sa verve caustique, l'avaient soudain abandonné. Il ne trouva rien à répliquer. Andrée parut enchantée de sa victoire, et, renonçant à continuer les hostilités contre un adversaire qui ne se défendait plus, elle porta la conversation sur un autre terrain.

— A propos, dites-moi donc où en est la candidature de mon père? La campagne est-elle engagée? Croyez-vous au succès?

— M. votre père a beaucoup d'atouts dans son jeu : une grande situation industrielle, de la fortune, le patronage du comité républicain qui siège à Paris, enfin son mérite, qui...

— Oui, oui, passez. C'est comme pour les vertus de Jacques, je suis au courant.

Il la regarda avec un peu d'étonnement et reprit :

— Je dois ajouter cependant que la circonscription ne me paraît pas très bonne.

— Bah! ne peut-on pas la bonifier, en y mettant le prix?

— Mademoiselle, je vois avec admiration que les mœurs électorales de notre beau pays n'ont plus de secret pour vous et que le mécanisme du suffrage universel vous est connu jusque dans ses rouages les plus délicats.

— Moi qui vous croyais républicain, monsieur Mareuil!

— Vous pouvez même dire, mademoiselle, que je suis un peu jacobin. Seulement j'appartiens à la nouvelle école, celle en qui la conviction se combine dans une mesure heureuse avec la clairvoyance... On peut aimer la bonne cuisine, je vous assure, tout en sachant comment se font les sauces.

— Ah! monsieur, si Jacques vous entendait!

— Jacques n'a pas le sens politique. C'est un artiste et un poète, un tempérament de héros ou d'apôtre. Ce qu'il aime dans la république, c'est moins une forme politique qu'un état social destiné à inaugurer dans le monde le règne de la fraternité. Cette même chaleur de cœur a fait de lui le chrétien dont la ferveur m'inspire, je l'avoue, plus de respect que d'émulation.

— Du respect!.. Un peu de pitié suffirait peut-être.

Henri, très surpris de cette brusque profession de foi, se trouva de nouveau dans la position fort embarrassante d'un garçon d'esprit qui cherche une réponse et ne la trouve pas. Elle reprit :

— Je vois que je vous scandalise. Une femme libre penseuse, fi donc! Rassurez-vous, monsieur, et ne m'exorcisez pas Je respecte les convenances et n'affiche pas plus mon scepticisme que je n'allume dans la rue les délicieuses cigarettes hongroises que j'aime tant à fumer dans mon atelier. Je vais à la messe, monsieur Mareuil, dites-le bien à Jacques. Je sors à l'instant même de l'église, et, tenez, voici mon livre d'heures.

Elle ouvrit le fermoir de l'aumonière qu'une double chaînette d'argent bruni suspendait à sa ceinture de cuir et en tira un adorable petit livre, véritable merveille de typographie, qu'elle tendit à Henri. C'était une édition elzévirienne des poésies de Sully-Prudhomme.

— Oui, dit-elle, c'est là-dedans que je lis ma messe, avec une attention qui paraît fort édifiante à toutes les dévotes du pays...

— Vous aimez beaucoup la littérature, mademoiselle?

— Beaucoup, — plus même que la peinture et que la musique.

— Moi, je mets la musique au-dessus de tout.

— Je m'en doutais, vous êtes très musicien.

— Moi, musicien! Par exemple! je ne joue pas même du piano.

— C'est possible, mais vous avez la voix juste et d'un très joli timbre.

— Ah! voilà qui est fort!.. Me direz-vous, mademoiselle?..

— Qui donc chantait, hier soir, vers onze heures, à sa fenêtre :

Si vous saviez que je vous aime,
Surtout si vous saviez comment...

— Vous m'entendiez donc! Je suis confondu, en vérité!

— Je vous assure qu'il n'y a pas de quoi. Par ce beau clair de lune, cette nuit tiède et parfumée, on aurait dit une sérénade. Je suis très romanesque, comme toutes les vieilles filles qui s'ennuient : vous comprenez que cette chanson... Ah! mon Dieu! la cloche qui sonne!.. Sloug, ici!.. Dépêchons-nous, monsieur; nous allons être en retard pour le déjeuner.

X.

Le repas terminé, Henri se retira aussitôt dans sa chambre, sous prétexte de finir un article que M. Passemard lui avait demandé pour le journal républicain du département. De fait, le jeune

homme voulait seulement s'isoler afin de mettre un peu d'ordre dans ses pensées, qu'il sentait en proie à un trouble indéfinissable. Depuis sa conversation avec Andrée, il éprouvait à la fois de la confusion, du dépit, et quelque chose qui ressemblait à un vague remords. Il ne tarda pas à se plonger dans une de ces méditations intenses où le travail de la pensée contracte les traits du visage, tandis que de petits mouvemens nerveux trahissent l'agitation de l'âme. Il repassait en lui-même le détail de sa rencontre et de son entretien dans le parc avec la fille de M. Passemard. La démarche gracieuse d'Andrée; son chapeau tyrolien légèrement incliné sur l'oreille et flanqué d'une grande aile fauve d'oiseau de proie; sa robe étroite, moulée sur les hanches et tombant droit comme une amazone; le corsage à basquine, qui dessinait la cambrure flexible de la taille et, par devant, dissimulait la gorge sous de larges plis plats; la façon dont elle s'effaçait en arrière pour éviter les bonds du chien, tout en agitant le gant au bout de son bras levé; ses mots durs à l'adresse de Jacques, ses sarcasmes qui n'épargnaient rien ni personne, la franchise audacieuse de son langage, les raffinemens d'une coquetterie qui savait se faire successivement enjouée et sentimentale, familière et hautaine, complimenteuse ou ironique, sans jamais cesser d'être maîtresse de soi : tout était présent à l'esprit de Mareuil.

Après être resté longtemps pensif, il prit dans un tiroir plusieurs lettres que Jacques lui avait écrites depuis son départ et dans lesquelles il était beaucoup moins question de l'Italie que d'Andrée.

— Comme il l'aime! pensait-il en les parcourant.

Il referma le tiroir et s'abandonna de nouveau à sa rêverie. Une idée importune le harcelait :

— Ah çà, pourquoi ai-je été faire à cette coquette un sot compliment sur sa beauté? Qu'aurait pensé Jacques s'il m'avait entendu? Que n'a-t-elle pas pensé peut-être, elle!

Il se leva et arpenta la chambre à grands pas :

— Parbleu, oui, Jacques a raison. C'est une tête de statue grecque, un profil d'une pureté parfaite. Mais à quoi bon le lui dire?.. Quelle folie aussi de se mettre à chanter, fenêtre ouverte, cette romance prétentieuse et sentimentale!

Il se prit à sourire en se rappelant sa conversation avec Andrée :

— Elle est vraiment fort amusante!.. Jacques ne m'avait pas dit qu'elle eût de l'esprit.

Et, pour se réconcilier avec lui-même, peut-être aussi pour donner à son insu satisfaction au besoin nouveau qu'il éprouvait de s'occuper d'Andrée, il prit le parti de consacrer la fin de l'après-midi à une longue lettre qu'il se proposait, depuis plusieurs jours, d'écrire à son ami. Jacques se plaignait de n'avoir encore reçu que

de simples billets, beaucoup trop laconiques, et réclamait avec insistance la correspondance détaillée qu'Henri lui avait promise.

« Les Charmilles, 26 juillet.

« Tu me reproches, mon cher ami, de ne pas tenir ma promesse et de te négliger beaucoup. Je pourrais te répondre qu'étant obligé d'avoir pour M. Passemard des idées, du style et même de l'orthographe, il ne me reste pas beaucoup de temps. Mais je préfère te dire tout simplement que j'ai voulu prendre l'air de la maison et étudier un peu les gens avant de te parler d'eux. Depuis un mois et demi que nous sommes ici, je n'ai pas laissé passer un seul jour sans soumettre Andrée, comme je te l'avais promis, à une observation que j'ai tâché de rendre pénétrante sans qu'elle cessât un instant d'être discrète. J'ai poussé mes investigations dans tous les sens : il me semble que je connais bien aujourd'hui mon sujet.

« La femme que tu aimes, mon cher Jacques, est ce qui se peut concevoir de moins simple et de plus artificiel. Il est probable que, depuis plusieurs années, Andrée exerce sur elle-même une incessante surveillance et qu'elle a pendant longtemps travaillé sans relâche avant d'arriver à se faire ce qu'elle est aujourd'hui. — As-tu remarqué son écriture? Les lettres forment des ogives, s'allongent, se recourbent, s'entrelacent : c'est du gothique flamboyant. Or, l'autre jour, ayant ouvert un placard de ma chambre, je trouvai un cahier oublié là et qui contenait des styles, des dictées, des résumés d'histoire, des exercices d'arithmétique datant sans doute de l'époque où elle préparait ses examens. L'écriture, au lieu d'être droite et quelque peu masculine comme aujourd'hui, s'y effile à l'anglaise, menue et penchée, semblable à celle de deux ou trois cent mille jeunes filles ou jeunes femmes de France, qui toutes paraissent avoir pris les leçons de la même institutrice et respectent, leur vie durant, le grand principe de l'alternance symétrique des pleins et des déliés. J'étais un peu surpris; je le fus plus encore quand je vis, en tournant les feuillets, les marges couvertes çà et là d'étranges arabesques. C'étaient des lettres isolées ou des mots entiers; il est évident qu'Andrée, en les traçant, s'essayait déjà à la rébellion contre l'orthodoxie de l'écriture, et je reconnus sans peine l'ébauche de la manière nouvelle. A mesure que j'approchais de la fin du cahier, l'esprit d'indépendance triomphait dans la fantaisie des majuscules et la hardiesse révolutionnaire de certains paraphes. Au bas du dernier devoir, l'institutrice avait calligraphié en cursive, dont la perfection seule était un reproche, cette note mélancolique : « Orthographe satisfaisante; un peu de recherche dans le style; écriture déplorable et de jour en jour plus inquié-

tante. » A côté de cette note, la main de la jeune indisciplinée avait écrit à l'encre violette un : « Zut! » irrévérencieux qui, par son étrangeté voulue, marquait une rupture définitive avec les saines traditions.

« Ainsi, toute jeune encore, Andrée était déjà tourmentée du désir de se distinguer de ses compagnes, de piquer la curiosité, ne fût-ce que par la bizarrerie de cette écriture qu'elle s'imposait. Or, telle ce cahier nous la montre à seize ans, telle je la retrouve aujourd'hui : il y a seulement perfectionnement et extension du procédé. Qu'Andrée marche, danse ou monte à cheval, toujours on remarque en elle cette flexibilité onduleuse de la taille qui n'est pas son moindre charme, je le reconnais, mais où je ne puis me défendre de soupçonner un peu d'étude. Ses toilettes n'ont rien de tapageur : et pourtant, je ne sais comment, elles ne ressemblent à celles d'aucune autre femme. Ta bien-aimée ne devance point la mode, mais ne la suit pas non plus : elle la côtoie, à distance si bien choisie, que tout en ne marchant pas contre le courant, elle évite soigneusement de paraître s'y abandonner. Je crois entrevoir dans sa mise l'intervention habilement déguisée d'un art subtil, qui établit de secrètes harmonies non pas seulement entre les proportions du corps et la coupe d'une robe ou d'un corsage, mais entre certains goûts de l'esprit, certains états de l'âme, et le caractère général d'une toilette, moins même, la couleur d'une étoffe ou le choix d'une fleur. Elle pousse si loin le goût de ces mystérieuses concordances, que j'en trouve la preuve jusque dans le parfum qu'elle a cru devoir adopter. C'est une essence très forte, tu le sais, dont l'arome pénétrant flotte autour d'elle et l'enveloppe d'un nimbe invisible. Quand elle vous a donné la main, on a les doigts imprégnés d'une senteur musquée, qui se retrouve dans sa mantille, jusque dans ses livres et ses cahiers de musique. Sais-tu quelle est cette odeur, capiteuse comme la beauté dont tu n'as que trop senti, mon pauvre ami, les effluves troublans? De l'extrait de géranium, qui, j'ai eu la curiosité de m'en assurer, se fabrique seulement en Orient et n'est connu d'aucun parfumeur en France. M. de Garamante avait dit un jour devant elle que cette essence est appréciée dans les harems de Constantinople et du Caire. Sur le désir qu'elle exprima de s'en procurer, le comte lui en a galamment envoyé plusieurs petites fioles dorées, qu'il a rapportées de ses voyages. Depuis lors, elle porte toujours, suspendue par une agrafe à sa ceinture, une cassolette en filigrane d'argent, grosse comme une noix, qui contient un peu d'ouate imbibée de quelques gouttes de l'énervante liqueur. De l'eau de Cologne? fi donc!

« Ceci m'amène à toucher un point fort délicat et sur lequel il convient, je crois, que j'appelle ton attention, puisqu'il est entendu que je dois chercher à te donner la clé d'un caractère maintes fois

qualifié par toi d'énigmatique. Andrée a une peur affreuse du bourgeoisisme. Ignorant que rien n'est si peu bourgeois que d'être parfaitement naturelle, cette jeune raffineuse repentante a commis la faute de confondre la vulgarité qui est haïssable avec la simplicité qui est divine, de sorte que, voulant atteindre à l'extrême distinction, elle a dans la vigueur de son élan passé par-dessus le but, pour tomber en pleine afféterie. De même qu'il y a de la prétention dans ses manières, il y a de la préciosité dans son langage et probablement aussi dans son style : sur ce dernier point, je n'affirme rien, mais tu peux en juger, toi qui as des lettres d'elle. L'autre jour, à propos de je ne sais plus quoi, elle a prononcé dans une conversation le mot de *Râmâyana*. C'est déjà grave, n'est-ce pas, pour une jeune fille, de vous jeter au nez, sans que rien l'y force, le nom d'une épopée indoue en cinquante mille vers? Mais ce qui l'est beaucoup plus, c'est que, hors le titre, elle ignorait de ce poème tout, jusqu'au sujet même, et fut obligée de se dérober piteusement quand je lui jouai le tour de la pousser un peu sur cet article. Je ne déteste pas les bas-bleus, au contraire; je veux seulement qu'ils soient bien tirés et n'ai plus pour celles qui les portent la moindre indulgence dès qu'ils font des plis.

« Son intelligence? Je crois pouvoir affirmer qu'elle est un reflet plutôt qu'un foyer. Quelque réminiscence se cache toujours, à ce qu'il m'a semblé, dans ce qu'Andrée dit avec l'évidente intention de faire preuve d'originalité. Les soupçons que j'avais à cet égard se sont changés en certitude le jour où je l'ai entendue, à propos de je ne sais quelle citation que je venais de faire, me féliciter de ma mémoire et se plaindre d'en être tout à fait dépourvue. Je l'ai surveillée depuis lors et je crois avoir découvert son procédé. De même que nous faisions au lycée, dans l'intérêt de nos discours ou de nos vers latins, des cahiers d'expressions et mettions impudemment au pillage Cicéron et Virgile, elle recueille avec soin, dans ses lectures, des pensées, des images, des comparaisons, jusqu'à des mots rares, et s'enrichit des dépouilles de ses auteurs favoris. Ceux-ci d'ailleurs ne sont pas en général des écrivains très répandus. Elle a découvert je ne sais où, dans les littératures étrangères aussi bien que dans la nôtre, un certain nombre de livres inconnus, les uns médiocres, les autres fort remarquables, dont elle nourrit assidûment son esprit. D'où vient cette préférence? Peut-être du parti-pris qu'elle a de se singulariser en tout; mais peut-être aussi de la facilité plus grande qu'elle trouve à exploiter des ouvrages que personne n'a lus. Quoi qu'il en soit, le miel laborieusement butiné sur tant de fleurs diverses ne laisse pas d'être agréable, et c'est vraiment une fort industrieuse abeille que ton Andrée! J'aime, et l'avoue, sa conversation, et (vois combien j'ai le sens dépravé!) il

n'est pas jusqu'au petit grain de pédanterie dont elle l'assaisonne qui ne lui donne, à mon goût, je ne sais quelle saveur. Puis, si elle est incapable d'inventer, elle comprend, et c'est beaucoup pour une femme! Comprendre, c'est presque aussi beau et presque aussi rare que de créer! De ce qu'on lui dit rien ne se perd. Elle absorbe votre pensée et se l'assimile avec l'avidité d'un sol aride qui boit jusqu'à la dernière goutte l'eau bienfaisante dont il est privé. Enfin, la toilette de son esprit est bien faite. Elle a vu la superficie de beaucoup de choses; on peut parler avec elle d'art, de littérature, de philosophie, de religion, d'histoire, voire même un peu de sciences, sans trouver closes les portes de son intelligence. Je reconnais qu'elles ne sont pas toujours ouvertes à deux battans; mais il faut lui savoir gré de les tenir au moins entre-bâillées: c'est une attention que si peu de femmes daignent avoir pour nous!

« Ce qu'il me reste à te dire n'est pas chose facile à énoncer. Je voudrais te parler de la nature des sentimens d'Andrée pour toi, et j'hésite à le faire, tant j'ai peur de me tromper dans un sujet si délicat. — As-tu remarqué, mon cher ami, la couleur indécise de ses cheveux? Ils sont d'ordinaire d'un blond cendré; mais dès qu'un rayon de soleil se pose sur eux, des reflets fauves et rutilans passent dans leurs épaisses torsades. Ses yeux, qui paraissent d'un jaune d'or au grand jour, deviennent noirs dans la pénombre; son corps frêle et nerveux est, sous la robe, celui d'une jeune fille, et semble celui d'un éphèbe dans l'étrange costume d'atelier qu'elle revêt parfois. Elle a une voix androgyne, un de ces contraltos troublans où des notes mâles et femelles sont bizarrement accouplées. Enfin, il n'est pas jusqu'à son nom d'Andrée qui ne soit hybride comme le reste, car un hasard singulier a voulu que cette créature ambiguë portât un nom hermaphrodite.

« Or ce dualisme de son être extérieur, je crois le retrouver dans son être moral. Elle a pour toi, si je ne m'abuse, plus que de l'amitié et moins que de l'amour. C'est un sentiment équivoque, innommable à cause de sa complexité même, un composé de camaraderie, d'habitude, d'affection, d'indifférence et, dois-je te le dire? d'un peu de dédain. Tout cela s'agite en elle d'une manière confuse; tantôt c'est l'un des élémens qui domine et tantôt c'est l'autre. Tu lui plais et tu l'ennuies; elle t'appelle et te repousse, t'attend et se dérobe, regrette peut-être ton absence et n'a pas cherché à te retenir; elle est tout près de t'aimer quand elle te rudoie et va bientôt te désespérer alors qu'elle t'encourage; elle prétend n'avoir pour toi que l'affection raisonnable d'une sœur, sauf à exiger en retour la tendresse passionnée d'un amant; elle n'accepte pas ton amour et souffrirait pourtant s'il fallait qu'elle le perdît. Les femmes ne se soucient guère de la logique, et peu leur importe de se mettre en contra-

diction avec elles-mêmes, surtout dans les affaires de cœur. Nos sentimens, à nous autres hommes, sont en général francs de ton, un peu crus peut-être : elles, au contraire, aiment les demi-teintes, les coloris doux, dont les dégradations insensibles dissimulent le passage de l'indifférence à l'intérêt, de l'intérêt à la sympathie, et de la sympathie à l'amour. Tant que la passion ne les a pas touchées, elles se plaisent à rester dans le clair-obscur. C'est ce que fait Andrée : elle t'aime et ne t'aime pas.

« Le malheur, vois-tu, mon pauvre bon Jacques, c'est que ta nature droite et simple se trouve aux prises avec une nature encore bien plus complexe que ne le sont d'ordinaire ces ondoyantes natures féminines. Tu as cru, n'est-ce pas, que pour te faire aimer, il suffisait d'aimer toi-même passionnément, d'être honnête, constant, résigné, de mettre à ses pieds l'adorable douceur des forts? Eh! non, mon ami, il y fallait autre chose encore. Au lieu de chercher à l'apitoyer sur les souffrances de ton amour malheureux, que n'as-tu piqué sa curiosité, éveillé sa jalousie, flatté son ambition, rugi enfin au lieu de bêler! Quand tu as vu que la porte de son cœur était close, que n'as-tu frappé à celle de son esprit? Tu m'as dit, et je le crois, qu'Andrée n'avait pas encore aimé : sois assuré que c'est par l'intelligence, non par le sentiment qu'elle sera prise, et que l'art, la littérature ou la musique joueront un rôle capital dans son premier amour. Toujours la crainte d'être bourgeoise!

« Or qu'as-tu fait pour t'emparer d'elle, pour la dominer de toute la hauteur de ton savoir, de ton talent, de ton éloquence? Crois-moi, Jacques, de toutes les manières de dompter une femme, l'une des meilleures, la plus sûre peut-être, est de se montrer tellement supérieur à elle, qu'elle puisse, en vous aimant, satisfaire le vague besoin d'adorer sans comprendre qui les tourmente toutes et incline cet être crédule à la génuflexion devant l'amant, comme devant le prêtre. Ah! si j'avais été à ta place, comme il me semble que j'aurais gagné la partie au lieu de la compromettre! Mais quoi! tu n'as pas su jouer de l'instrument, et tu t'étonnes ensuite qu'il ne rende sous tes doigts que des fausses notes!

« Je te gronde, au lieu de te réconforter. Cela serait presque cruel si l'intérêt que je te porte n'était tout à la fois l'explication et l'excuse de ma vivacité. Tu as voulu que je te disse tout : je ne t'ai rien caché, ni des travers que j'aperçois dans Andrée, ni des fautes que je crois avoir été commises par toi. La situation est d'ailleurs la même qu'à ton départ; elle s'ennuie visiblement, beaucoup plus encore aux Charmilles qu'à Paris, et pense à toi plus souvent qu'elle ne voudrait en convenir. L'autre soir, elle a chanté, très joliment ma foi! et avec un singulier charme de douceur mélancolique la romance :

Ah! si vous saviez comme on pleure,
De vivre seul et sans foyers!..

« Je ne crains pas de t'affirmer qu'elle a choisi ce morceau comme étant la traduction d'une pensée intime qui doit l'obséder depuis ton départ. Quand une femme n'a sous la main ni son amie ni son confesseur, ni sa perruche, c'est à son piano qu'elle raconte ses petits secrets et la musique devient le truchement discret des peines inavouées de son cœur. Évidemment elle songeait à toi en modulant ces vers exquis. J'en étais tout heureux et me réjouissais de voir que la pente de sa rêverie la conduisait doucement vers mon pauvre exilé. Mais, le lendemain, elle a gâté ma joie par deux ou trois mots peu aimables pour toi. A propos, tu ne m'avais pas dit qu'elle eût de l'esprit, et du plus mordant au besoin. J'en sais quelque chose, car elle a bien voulu prendre la peine de me décocher plusieurs traits : il est vrai que son père a eu part à cette distribution d'épigrammes. Maxime, plus heureux, a été épargné. Est-ce comme indigne? Je l'espère. Les chiens et les chevaux ont décidément pris possession de sa vie. Or Platon prétend qu'on finit par devenir semblable à l'objet de sa contemplation : dis donc à Maxime qu'il s'occupe trop de bêtes.

« Que te dirai-je encore, avant de clore cette interminable lettre? M. de Garamante n'est pas au Pavillon; je crois qu'il voyage. Nous attendons aux Charmilles plusieurs visites; des amis du fils Passemard, je crois. Pas le moindre petit projet matrimonial sous roche jusqu'ici, à ma connaissance. Un mot de M. de Garamante m'avait donné des inquiétudes au sujet d'un certain Morincourt que tu n'aimes pas beaucoup, je crois, et de qui j'ai entendu parler il y a quelques années au quartier latin. Il est venu deux ou trois fois boulevard Malesherbes après ton départ, mais n'a pas mis les pieds aux Charmilles. Celui-là ne me paraît pas très menaçant. En somme, calme plat, ennui, désœuvrement. On lit des romans, on semble dégoûtée de la peinture, on fait un peu de musique; on bâille sa vie en attendant l'oiseau bleu. Peut-être pourrais-tu lui écrire; mais de la prudence, surtout! Parle de ton voyage, de tes impressions, de ton travail : pas un mot de ton amour. Il faut lui laisser croire, comme j'ai commencé de le faire, que l'éloignement et l'absence agissent sur toi, et que tu es entré déjà dans la période de l'apaisement, qui précède celle de l'oubli. Crois-moi; suis mon conseil, tu t'en trouveras bien.

« Cordialement et toujours à toi.

« HENRI.

« J'oubliais de te dire qu'il est arrivé la semaine dernière un volume de vers, avec dédicace de l'auteur, Morincourt, à Andrée. J'ai passé

une soirée à lui lire (aussi mal que possible) des morceaux de cet ouvrage. Tu devines quels commentaires ont dû accompagner cette lecture ! Tu aurais été content de moi ! . . . . . »

Mareuil relut sa lettre, la mit sous enveloppe et sortit pour la porter lui-même au bureau de poste du village voisin. Sur le palier du premier étage, il rencontra Andrée, qui sortait de sa chambre.

— Eh bien ! monsieur, dit-elle, avez-vous bien travaillé ? On ne vous a pas vu de l'après-midi : moi qui voulais vous proposer une promenade en forêt ! J'espère au moins que votre article est fini... Et où allez-vous maintenant ? Chercher de l'appétit dans le parc avant dîner ?

— Non, je vais jeter une lettre à la poste aux Plâtreries.

— Inutile de prendre cette peine. Donnez-moi votre lettre ; Baptiste la portera dans un moment avec celles-ci que je viens d'écrire.

Henri, un peu embarrassé, aurait bien voulu trouver une échappatoire ; mais comprenant que la moindre hésitation serait offensante pour la jeune fille et ridicule pour lui-même, il prit la lettre dans son portefeuille et la tendit à Andrée.

— Oh ! mais c'est un volume, dit-elle, il y aura une surtaxe !.. Tiens, c'est pour l'Italie !.. Monsieur Mareuil, vous faites donc corriger vos articles par Jacques ? fit-elle avec son sourire le plus moqueur... Je ne l'aurais pas cru.

— Ce n'est pas un article, mademoiselle, c'est une étude de psychologie que je lui envoie. Je le prie non de la corriger, mais de la méditer.

— Ah !.. De la psychologie féminine, n'est-ce pas ? C'est bien intéressant, alors, et très profond sans doute ?

— Je ne sais. Il en jugera, répondit-il avec un peu d'impatience, agacé par le persiflage indiscret de la jeune fille. — Sans se laisser déconcerter, elle reprit :

— Monsieur Henri, est-ce le bien que vous lui dites de moi qui rend votre lettre si lourde ?.. Vous ne répondez pas... Alors je vois que je suis joliment drapée ! Vous avez tort, car moi je pense beaucoup de bien de vous ;.. mais oui, beaucoup, je vous assure...

Et elle laissa Henri tout interloqué sur le palier.

XI.

Six semaines plus tard, vers le milieu de septembre, Henri prenait un matin le frais à sa fenêtre, lorsqu'un bruit de grelots retentit dans le lointain sur la grand'route, dominant le grondement sourd des roues d'une voiture, le cliquetis métallique de fers de chevaux frappant les pavés et une clameur confuse qui semblait être le refrain

de quelque chanson. Bientôt le jeune homme perçut le refrain d'une de ces ineptes chansons de café-concert dont le mérite se mesure à la profondeur de la niaiserie, et qui font les délices du peuple le plus spirituel de l'univers.

Mareuil donnait au diable les fâcheux qui troublaient sa rêverie, quand le vacarme des roues et des sabots rebondissant sur la pierre cessa tout à coup et fut remplacé par un grincement de sable écrasé. La voiture venait, en effet, de franchir la grille du parc : quelques instans après, un grand break, conduit par Maxime qui avait pris et occupait avec beaucoup d'autorité la place du cocher, décrivait une courbe savante en débouchant devant la façade du château, et s'arrêtait au pied du perron. Trois jeunes gens mirent pied à terre, tandis que les domestiques s'emparaient de leurs valises. Après avoir flatté les chevaux, échangé sur eux quelques observations, d'un air de connaisseurs, loué la régularité du demi-cercle tracé dans le sable par les roues, ils entrèrent avec Maxime dans le salon, qu'un double escalier de pierre faisait communiquer avec le parc.

— Allons, bon! pensa Henri, voici les amis de Maxime!.. Nous étions pourtant si bien sans eux?

Et il quitta en soupirant l'appui de sa fenêtre.

Il commençait, en effet, à prendre goût à la vie paisible qu'on menait aux Charmilles. Trois fois par semaine, M. Passemard, appelé à Paris par ses affaires, partait dès le matin et ne rentrait qu'à l'heure du dîner, avec ou sans Maxime, que des intérêts d'un autre ordre retenaient souvent. Ces absences n'alarmaient plus Mme Passemard depuis le jour où son mari lui avait expliqué, argument sans réplique, que tous les jeunes gens du monde font des fredaines. « Laisse-le jeter sa gourme, disait-il, ça me regarde! Je saurai bien l'arrêter quand il sera temps! Tu ne vois donc pas qu'il est fort comme un Turc, ton Maxime!... J'ai fait comme lui, moi qui te parle, » ajoutait-il d'un petit air scélérat. Mme Passemard s'était donc depuis longtemps résignée à voir son fils prendre les habitudes de ces précoces viveurs qui, fourbus à trente ans, se traînent sur leurs boulets quelques années encore et tombent épuisés sur la litière du mariage, dans un état voisin de celui qui fait envoyer les chevaux à l'équarrissage. Certaine mine avantageuse que Maxime se donnait quelquefois, en partant pour Paris, l'air de mystère qu'il prenait en ouvrant ses lettres, la préoccupaient fort. Elle soupçonnait qu'il était aimé d'une femme du monde, et la fierté était grande, pour cette bourgeoise, de penser que son Maxime avait su contracter une liaison si distinguée. Parfois elle prenait son fils dans ses bras et faisait pleuvoir sur son cou, sur ses joues, une averse de baisers humides. Elle disait, entre deux de ces baisers donnés à pleine bouche : « Dieu, que tu es beau, mon fils! » Henri,

témoin de ces effusions, avait dû plus d'une fois se détourner pour cacher un sourire.

Que M. Passemard allât ou non à Paris, Mareuil restait aux Charmilles en compagnie d'Andrée et de sa mère. Le raffineur, plein de confiance dans le savoir et l'habileté de son secrétaire, lui laissait la direction de toute la correspondance politique qu'il entretenait avec les électeurs influens de la circonscription, les comités républicains de Paris déjà organisés en vue de la grande lutte qui se préparait, et les journaux de la capitale ou du département. Doué d'une rare facilité de travail, Henri expédiait toute sa besogne en quelques heures, pendant la matinée, et passait le plus souvent les après-midi auprès d'Andrée. Il avait dans l'esprit un tour frondeur qui étonnait et charmait la jeune fille, habituée à prendre laborieusement le contre-pied de l'opinion commune, mais incapable de jongler comme lui, sans effort ni apprêt, avec les plus brillans paradoxes. Sa verve railleuse inquiétait Andrée, qui ne parvenait pas toujours à la déconcerter, et qui, d'ailleurs, péchait trop souvent contre le naturel et la simplicité pour ne pas redouter d'instinct la perspicacité aiguë d'un homme unissant le goût de l'observation au don de l'ironie. Le scepticisme absolu que Mareuil faisait profession d'étendre à tout, et dont il affectait de tempérer les rares enthousiasmes qu'il se permettait, comme s'il avait poussé la crainte d'être dupe jusqu'à se défier de lui-même, paraissait à Andrée la marque de l'homme tout à fait supérieur. Elle admirait en secret, et non sans une pointe d'envie, la subtilité d'un esprit habile à discerner et à rendre mille nuances de pensée insaisissables pour elle, cette imagination vive qui lui avait été refusée à elle-même, cette intelligence souple, ailée, d'étendue plus vaste et de qualité plus fine que la sienne, cette parole facile, colorée, qui touchait tous les sujets avec une grâce d'abeille voltigeant sur des fleurs. Henri, de son côté, trouvait une satisfaction d'amour-propre à voir la fille de M. Passemard remplacer peu à peu les épigrammes par des égards et montrer, en une foule de petites circonstances, le cas qu'elle faisait de lui. Andrée commençait à le consulter, à lui emprunter des jugemens, des mots, jusqu'à des formes de phrase; en littérature, en politique, il lui arrivait de modeler ses opinions sur celles de Mareuil. C'est ainsi qu'elle abandonnait George Sand, Feuillet et Musset pour passer à Balzac. De même, elle affectait de parler avec mépris de la république parlementaire et orléaniste, s'élevait violemment contre le scrutin d'arrondissement et lançait à tort et à travers des professions de foi qui sentaient le jacobinisme. Henri ne disait mot et riait en lui-même au spectacle des belles indignations qui enflammaient alors la famille Passemard : c'était comme une sorte

de représaille que sa pauvreté exerçait sur leur richesse. Il goûtait un plaisir mauvais d'ambitieux sans le sou à troubler la quiétude de ces parvenus opulens et jugeait piquant de leur faire jeter, par leur propre fille, l'expression de sa rancune d'homme qui n'est pas encore parti contre ceux qui sont arrivés. De toutes les flatteries qu'on puisse adresser à un homme, la plus délicate est assurément de faire la cour à son esprit, de se parer de ses idées comme on portait autrefois les couleurs d'une belle en signe d'amoureux vasselage. Henri, touché de l'hommage discret rendu à son mérite par la docilité inattendue de la jeune fille, sentait se fondre de jour en jour l'espèce d'aversion qu'elle lui avait inspirée d'abord, découvrait en elle des qualités qu'il se reprochait presque de n'avoir point remarquées encore et se promettait bien de les signaler à Jacques dans une nouvelle lettre, moins dure, moins injuste, qu'il ne trouvait pas le temps d'écrire. Il aurait peut-être dû concevoir quelque défiance de lui-même en sentant qu'une force douce et irrésistible le poussait à s'abandonner au courant de sympathie qui le portait vers elle. Mais, pour tromper la raison, le cœur a de merveilleux sophismes. Mareuil se persuada qu'en prenant insensiblement de l'ascendant sur Andrée, il travaillait seulement d'une manière plus efficace à faire triompher auprès d'elle la cause de son ami. De fait, il ne se passait pas de jour qu'il ne fît de Jacques le plus magnifique éloge. Depuis quelque temps, surtout, il mettait une singulière ardeur à vanter non-seulement son courage, sa droiture, sa bonté, l'élévation de ses sentimens, mais, ce qui devait toucher davantage une jeune ambitieuse, la puissance et l'originalité de son talent. Andrée l'écoutait avec un imperceptible sourire, d'un air quelque peu distrait, sans jamais l'interrompre, sans donner une marque d'impatience, sans diriger contre Jacques un seul de ces sarcasmes dont elle était naguère encore si prodigue; puis, après avoir en quelques mots d'approbation banale, protesté de son estime pour Henriot, elle détournait la conversation. Mareuil, désormais en règle avec sa conscience, rassuré contre certaines inquiétudes vagues par la preuve qu'il se donnait fréquemment à lui-même de la sincérité de son dévoûment et de l'honnêteté de ses intentions, ne songeait plus alors qu'à faire chatoyer sous les yeux de la jeune fille les mille facettes de son brillant esprit. L'amitié qui l'unissait à Jacques était si vraie, si pure de tout alliage; il faisait si bien cause commune avec lui, et, comme certains avocats, s'identifiait si complètement à son client, qu'il en arrivait à voir dans son propre succès auprès de la jeune fille une vengeance tirée par Jacques lui-même des dédains dont il avait été abreuvé par elle. Et le temps coulait doucement aux Charmilles; les longues causeries, les lectures à haute voix, les discussions sans

fin sur l'art, la littérature, la politique, alternaient avec les excursions en voiture dans la plus belle forêt du monde, les courses à pied, et, quelquefois, des promenades en barque le long des rives de la Seine, où les iris sauvages, aux feuilles tranchantes comme des lames de sabre, se dressent sur la berge vaseuse, au bord de l'eau noire qui dort sous les vertes ombrelles des nénuphars. C'est pour cela que Mareuil pestait contre ces amis de Maxime, dont la présence importune allait altérer la douceur de cette quiétude qu'il goûtait, sinon sans quelque trouble passager, du moins sans crainte et sans remords.

XII.

Tandis qu'il s'habillait pour le déjeuner, les jeunes gens que Maxime avait été chercher au chemin de fer causaient dans le salon avec M. et Mme Passemard. Tous les trois étaient des compagnons de plaisir du fils Passemard, de ces amis de rencontre qu'on recrute à Paris dans l'enceinte du pesage, dans les écuries du cirque, à l'hippique, autour du tapis vert d'un tripot et dans le boudoir des petites dames : relations frivoles où chacun des intéressés apporte une indifférence affable et polie qui est à l'amitié ce que le strass est au diamant.

Le plus âgé, M. Gaëtan de Salbris, pouvait avoir une trentaine d'années. Il avait fait du mariage sa carrière, quêtait les grosses dots avec une ardeur de limier et tombait en arrêt devant toutes celles qui passaient à portée de son âpre convoitise. Il avait renié sa famille d'agriculteurs aisés du pays chartrain, quitté son nom roturier de Duval pour prendre celui d'un petit village voisin de la ferme que son père lui avait laissée et qu'il s'était empressé de vendre ; signait « Salbris » sans la particule, comme d'autres signent « Broglie » tout court, affectait de ne s'affubler d'aucun titre, mais portait discrètement un tortil de baron au fond de son chapeau, à l'angle de son mouchoir, et une fleur de lis en épingle de cravate. Sa tenue, toujours irréprochable, avait cette correction qu'on remarque dans la mise d'un garçon qui va bientôt signer son contrat : de fait, il était virtuellement candidat perpétuel à la main de toutes les héritières de Paris. A force de philosopher sur son art, Salbris avait découvert que les jeunes filles à marier regardent d'un postulant, surtout les extrémités : la tête, les mains, les pieds, et que les mamans examinent plutôt le centre : la taille, la poitrine, les épaules. De là un peu de fantaisie qu'on pouvait reprocher à la couleur de ses pantalons, à la forme audacieuse de ses bottines, à la coupe de ses moustaches : tout cela était pour ces demoiselles. Mais il rachetait ces concessions faites au goût frivole de la jeu-

nesse par la sévérité de ses redingotes et le puritanisme du nœud de ses cravates : gages donnés d'avance à l'austérité d'une belle-mère. De la sorte, il était impossible d'avoir plus l'air d'un homme fait pour le mariage, puisqu'il réunissait en lui, sans être ni l'un ni l'autre, le double aspect du fiancé et du gendre.

Ses prétentions étaient formidables ; un million, même avec de belles espérances autour, ne semblait pas à son appétit un plat de résistance. Il n'avait pourtant à offrir en échange qu'une intelligence ordinaire, une petite frimousse assez insignifiante de ténor brun, le titre de chargé d'affaires de la principauté de Monaco, et une boutonnière multicolore, fleurie de tous les ordres des républiques de l'Amérique du Sud. Mais quoi! Salbris était à la mode, et quel mérite vaut celui-là? On l'appelait dans les salons Muguet, parce qu'il portait toujours un brin de cette fleur au revers de son habit. Quand il entrait dans la salle du bal, un chuchotement discret faisait courir son surnom sur toutes les bouches de jeunes filles, des têtes curieuses se penchaient vers lui, des regards brûlans ou langoureux imploraient l'honneur d'une invitation à la valse, qu'il dansait à ravir ; et c'était plaisir de le voir se promener au milieu du cercle, avec des mines un peu dédaigneuses de sultan blasé qui ne sait à qui jeter le mouchoir. Depuis quatre ou cinq ans qu'il cherchait, Salbris n'avait pas encore trouvé ; mais sa confiance dans le succès final n'en était nullement ébranlée. Outre les deux ou trois douzaines de partis à peu près sortables qu'il ne perdait jamais tout à fait de vue, comme on pelote en attendant partie, il tenait en réserve une Mexicaine, une juive et une fille naturelle de lord anglais, toutes les trois prodigieusement riches, mais encore un peu jeunettes pour être mariées. Il les couvait avec sollicitude et l'on pouvait surprendre en lui, quand il était auprès d'elles, quelque chose de cet attendrissement qu'on voit passer dans l'œil d'un gourmet, amateur de gibier, lorsqu'il regarde, à la devanture vitrée d'un restaurant, de jeunes cailles déjà grasses, mais pas encore à point, qui prennent leurs ébats dans la cage sans souci du cuisinier. Salbris avait rencontré deux ou trois fois Andrée dans le monde. Il savait que la maison était bonne et profitait de l'invitation de Maxime pour venir faire un complément d'expertise.

L'autre s'appelait Desrieux. Ce jeune homme, fils d'un entrepreneur de démolitions, tenait de son père deux beaux petits millions trouvés dans les plâtras. Il avait des voitures, des chevaux et l'estime de Salbris, qui ne répugnait pas à se montrer autour du lac, mollement allongé dans la victoria de son ami, et l'aidait volontiers à fumer ses cigares. Desrieux possédait donc tout ce qui fait le bonheur : cent mille livres de rentes, imagination point exigeante, estomac accommodant, une jument primée lors du dernier concours, un

cocher très gras enlevé à lord Pembroke, une maîtresse très appréciée, conquise sur le petit duc de Somorostro, grand d'Espagne, une tante à héritage de qui l'asthme prenait depuis quelque temps une vilaine tournure, enfin un joli talent au lawntennis. Ce mérite, joint à celui de ses knickerbockers, dont on disait sur la plage qu'ils l'avantageaient fort, lui avait valu l'été passé, à Deauville, une liaison de vingt et un jours, juste le temps d'une cure à Vichy, avec cette grande ennuyée de princesse Loubof, qui s'intéresse tant aux exercices du corps. La princesse n'accorde jamais plus, sous prétexte qu'un traitement ne gagne pas à être prolongé : elle est d'avis qu'il vaut mieux faire plusieurs saisons par an. Malgré tant de raisons d'être heureux, Desrieux ne l'était pas. L'hygiène avait pris possession de sa vie et le tyrannisait. Il se sentait entouré d'ennemis invisibles, de microbes innomés, et croyait fermement qu'un régime sévère pouvait seul conjurer la ruine de son organisme menacé. L'anémie surtout, la pâle anémie, l'inquiétait. Depuis certain jour qu'il avait saigné du nez et cru constater au fond de la cuvette une diminution des globules rouges de son sang, Desrieux luttait. Il prit du fer, du quinquina, de l'eau d'Orezza sans parvenir à se tuer, tant il était vigoureux. Puis il se soumit à une alimentation systématique dont la recette lui fut confiée par un jockey. Ce martyr avait dans son cabinet de toilette les principaux instrumens de son supplice : des haltères, un trapèze, des anneaux. Il emportait en voyage de petites barres parallèles articulées, d'invention anglaise, qu'on montait ou démontait en un tour de main; se pesait tous les huit jours, nu, dans une balance perfectionnée, très délicate, et devenait mélancolique si l'instrument accusait quelques grammes de plus qu'à la dernière séance. A ce prix, il obtint de magnifiques résultats : quarante-cinq centimètres de biceps contre soixante-dix de taille seulement. Mais l'homme est insatiable et l'infini le tourmente. Desrieux cachait une plaie secrète : Marseille, le lutteur, portait à bras tendu trois kilos de plus qu'il ne portait lui-même.

Le troisième ami de Maxime était un mauvais sujet qui répondait au nom prédestiné de Passérieux. Le père de ce jeune homme avait acheté autrefois une charge de notaire et consacré toute une vie d'austérité, d'habit noir, de cravate blanche et de lunettes d'or à rassurer les officiers ministériels, ses confrères, que son nom avait mis d'abord en défiance et quelque peu scandalisés. Passérieux fils, arrivé à vingt-cinq ans, jeta le notariat aux orties sous prétexte qu'il ne se sentait pas homme d'étude : mot qui, recueilli par le saute-ruisseau, signalé par le second clerc au premier, expliqué par celui-ci au patron, et compris par ce dernier avec plus d'indignation encore que de difficulté, décida maître Passérieux à instrumenter sans retard et

vigoureusement. Son premier soin fut de lui couper les vivres : Eugène se mit entre les mains des usuriers et commença dès lors à mener une vie si joyeuse que l'écho seul de ses fredaines faisait trembler sur la tête de son père la calotte noire professionnelle. Un conseil judiciaire lui ayant été infligé, le drôle fit insérer, par représaille, dans plusieurs journaux une note portant que, « réduit par un père inhumain à la détresse, M. Eugène Passérieux, fils de maître Passérieux, notaire, 75, rue Saint-Honoré, faisait connaître à toutes âmes charitables l'horreur de sa situation et se déclarait prêt à accepter avec gratitude, de ses amis et connaissances, même des secours en nature. On était prié d'expédier les dons à l'adresse de Mlle Rosa, 22, rue Bréda, qui voulait bien se charger de recevoir les offrandes. » Cette mauvaise plaisanterie eut un succès fou. On ne parla pas d'autre chose pendant vingt-quatre heures sur le boulevard. Le fils de M. Passemard professait une sincère admiration pour ce gros garçon réjoui, indiscret, encombrant, finaud, prompt à vous tutoyer afin de pouvoir plus facilement vous emprunter vingt francs, vrai braconnier du boulevard, qui, de sa chasse quotidienne à la pièce de cent sous, ne revenait jamais bredouille. Et c'était pour Maxime une vive satisfaction de faire les honneurs des Charmilles à ces excellens bons, Salbris, dit Muguet, Desrieux, dit Loulou, et Passérieux, dit Panonceau.

XIII.

La cloche du déjeuner sonnait lorsque Henri entra au salon, où Salbris causait bals et théâtres avec Andrée, tandis que Passérieux faisait rire aux larmes Mme Passemard en lui racontant une de ces polissonneries qu'elle aimait et qui la faisaient rougir, moitié de plaisir, moitié de honte. Le repas fut gai. Maxime parlait peu, buvait sec et riait épais chaque fois qu'un de ses amis ouvrait la bouche. Son père, qui croyait devoir à sa qualité de futur député de jouer à l'homme d'état, causait affaires étrangères avec Salbris, se déclarait partisan de l'union des races latines et demandait des renseignemens sur le commerce d'exportation de la principauté de Monaco. Passérieux narrait infatigablement les menues anecdotes de la semaine : le marquis de X... avait paru en maillot rose, jupons de gaze blanche, à la dernière fête donnée par son cercle et dansé avec beaucoup de grâce un des pas les plus difficiles de la Subra dans le ballet de *Coppélia*. Le baron ***, qui porte un des plus beaux noms de France, s'était fait remisier de coulissier et s'époumonnait à hurler tous les jours de deux à quatre, sous le péristyle de la Bourse : « J'ai du Suez! Je prends du Panama! » d'une voix aussi

retentissante que celle de son glorieux ancêtre quand il criait : « En avant ! » à ses escadrons de cuirassiers sous le feu de la redoute de Borodino. La petite Margot, des Bouffes, avait fait et gagné le pari d'entrer, à la foire de Neuilly, dans la cage de Bidel ; elle avait même obtenu un grand succès en caressant la crinière noire de Sultan ; grisée par les applaudissemens, elle avait alors dit en parodiant la voix et le geste de Sarah Bernhardt dans *Hernani :*

Vous êtes mon lion superbe et généreux...

à quoi un des spectateurs avait répliqué en criant : « C'est pas de jeu : il ne la mangera plus maintenant ; c'est des carnassiers, pas des rongeurs !.. »

Après le déjeuner, Maxime proposa à ses amis de visiter les écuries. Ils acceptèrent avec cet empressement que de jeunes sportsmen qui se respectent sont tenus de manifester, chaque fois qu'il s'agit de rendre un hommage au roi de la création, — lequel n'est point l'homme, comme l'avait cru M. de Buffon, mais le cheval. Maxime les entraîna aussitôt et trouva une loquacité qui ne lui était pas ordinaire pour expliquer les perfectionnemens introduits dans la disposition des boxes et des mangeoires, l'installation de la sellerie et mille autres détails dont la précision prouvait que ce jeune homme possédait dans toutes ses parties la science du palefrenier. Certaine indisposition d'une des jumens alezanes, un trouble intestinal, le préoccupait fort depuis trois jours. Il n'avait rien trouvé, ni dans le *Manuel du parfait vétérinaire*, son livre de chevet, ni dans ses souvenirs ou son expérience, qui pût conjurer le mal. Et, tenez, précisément... Ils s'approchèrent, regardèrent et délibérèrent avec une gravité de docteurs appelés en consultation. Muguet faisait bien un peu le dégoûté et le dédaigneux, tout en supputant la valeur de l'écurie à cinquante louis près ; mais Loulou et Panonceau furent admirables de zèle et montrèrent une étendue de connaissances spéciales, une sûreté de diagnostic dans la recherche des causes, une ingéniosité dans l'indication des remèdes à employer, qui leur valut l'estime solide du cocher anglais, du groom et de tout le personnel britannique de l'écurie, réuni autour d'eux avec voix délibérante.

Pendant ce temps-là, Andrée causait avec Henri, au salon.

— Monsieur Mareuil, vous n'avez pas dit un traître mot pendant le déjeuner.

— Vous non plus, mademoiselle, permettez-moi de vous le faire remarquer.

— Je m'ennuyais.

— Votre franchise me met à l'aise : moi aussi.

— Comment trouvez-vous les amis de mon frère?

— Mademoiselle, je ne tire jamais le premier.

— Un peu précieux, ça, vous savez?.. Eh bien! soit, je commence. La jovialité bourdonnante de M. Passérieux m'est odieuse. Ce gros garçon est le dernier des sots.

— L'avant-dernier seulement : il ne faudrait pas décourager M. Desrieux.

— Est-ce que vous croyez vraiment celui-là aussi niais que son camarade?

— Mon Dieu, je ne pense pas que l'un ait un avantage appréciable sur l'autre. C'est un *dead-heat*, comme ils disent dans leur jargon de courses.

— Et M. de Salbris?

— Une nullité bien habillée, à ce qu'il m'a semblé.

— Je vous trouve sévère! Il a une jolie figure distinguée et cause fort agréablement. On l'apprécie beaucoup dans les salons; toutes les femmes sont coiffées de lui...

— Elles pourraient l'être aussi par lui... Il a tout le physique de l'emploi, des cheveux très pommades, l'œil langoureux... Je parierais qu'il chante à merveille la romance sentimentale...

— Vous savez qu'il ne s'appelle pas du tout de Salbris et qu'il n'est pas plus baron que vous?

— Que m'importe! Si ça l'amuse, c'est bien inoffensif.

— Comment! cela ne vous indigne pas de voir ainsi usurper un nom et un titre?

— Bah! il faudrait se fâcher trop souvent! L'indignation, la colère, sont fatigantes, parce qu'elles veulent agir, manifester au dehors. Mieux vaut la quiétude intime du dédain. Je ne sache pas qu'aucune forme de la sottise ou de la vanité mérite autre chose. Le dédain est un spécifique souverain, mademoiselle : il se suffit à lui-même.

Andrée resta silencieuse pendant une seconde, le temps de bien se pénétrer de la boutade, qu'elle trouvait piquante, et de la retenir sous la forme même dont il l'avait revêtue; puis elle reprit :

— Vous avez beau dire, M. de Salbris est un homme du monde. Je le préfère mille fois aux deux autres, et je regrette que tous les amis de mon pauvre Maxime ne lui ressemblent pas. Quels jolis maris feront ce Desrieux et ce Passérieux, n'est-ce pas?

— Est-ce au point de vue du mariage que vous les avez étudiés pendant le déjeuner?

— Eux?.. Vous vous moquez, je pense : ni ceux-là ni personne, entendez-vous bien!

— Je sais quelqu'un de qui ce mot ferait la joie et le désespoir.

— Ah! oui, il y avait longtemps que vous ne m'aviez parlé de

Jacques. Pas depuis hier soir !.. Vraiment vous êtes d'une conscience, d'un zèle admirables !.. Quel dommage que le prince de Monaco ne vous ait pas pris pour chargé d'affaires au lieu du baron ! C'est votre spécialité ! Je suis sûre que Salbris ne sait pas comme vous se dévouer corps et âme à une négociation laborieuse, harceler impitoyablement la partie adverse, la presser avec d'autant plus d'ardeur qu'elle met plus de soin à se dérober... Il n'y a qu'un malheur, monsieur Mareuil : *spiritus flat ubi vult !..* Traduisez comme vous l'entendrez...

Elle lança cette tirade d'une voix un peu âpre, mordante d'ironie, et c'est seulement aux derniers mots que son irritation parut se fondre dans un sourire ambigu comme ses paroles. Henri restait debout devant une des fenêtres du salon, consterné par ce tour de violence qu'avait pris tout à coup une conversation commencée sur le ton du badinage. Andrée le considéra un moment avec cette sorte de satisfaction qu'elle éprouvait toutes les fois qu'elle parvenait à déconcerter sa présence d'esprit et à faire acte de domination sur lui. Voyant qu'il ne répliquait rien :

— A tout à l'heure ! dit-elle. Je vais rejoindre mon père, ma mère et ces messieurs dans le parc. Venez nous retrouver bientôt,.. si toutefois vous n'avez pas d'article à faire aujourd'hui.

Et elle sortit.

Mareuil ne fit qu'un bond jusqu'à sa chambre, s'enferma à double tour et se mit à rouler des cigarettes, qu'il jetait dans la cheminée après quelques bouffées : symptôme ordinaire d'une violente agitation chez les fumeurs. Il se promena ensuite de long en large pendant trois quarts d'heure, s'assit à plusieurs reprises devant sa table, trempa vingt fois sa plume dans l'encrier sans trouver à écrire autre chose que : « Mon cher Jacques ; » et, enfin, s'étendit sur le canapé pour dormir. Il ne parvint pas même à s'assoupir un instant, se redressa en jurant, et, pour rafraîchir sa tête alourdie, se plongea le visage dans la cuvette pleine d'eau. Puis il poussa les contrevents, qu'on fermait dans l'après-midi afin de tamiser l'éclat du soleil et se mit à la fenêtre. Sur la pelouse, à quelque distance du château, Maxime, ses amis et Andrée jouaient au crocket, et Henri, de son second étage, percevait le son mat que rendent les boules frappées par les maillets. M. et Mme Passemard, assis sur un banc rustique, suivaient la partie et paraissaient prendre le plus vif intérêt aux exploits de Desrieux. Sans trop savoir pourquoi, Mareuil tira les volets et se mit à observer par les interstices des lamelles. Il crut remarquer que deux ou trois fois Andrée leva la tête et regarda dans la direction du château. La grosse voix de Passérieux montait par momens jusqu'à lui : « Bravo, Loulou !.. A toi, Maxime !.. Raté, mon bon !.. Allons, mademoiselle, au troisième arceau ! »

« Prends garde! tu vas montrer ton mollet! » criait Maxime à sa sœur. « Brute, va! » grommela Henri, et il se sentit envahi soudain par une colère telle, qu'ayant quitté la fenêtre pour faire deux ou trois tours dans la chambre d'un pas saccadé, il prit sa canne qui traînait dans un coin et en déchargea un coup furieux sur le canapé. Un peu de poussière sortit du meuble, et le jeune homme resta là, immobile, regardant sans penser à rien les atomes dorés qui dansaient dans un rayon, tandis que sa bouche répétait machinalement : « Brute, va! brute, va! » Il revint à son poste d'observation. La partie était finie. A la prière de ses amis, Desrieux procédait à quelques tours de force ou d'adresse : il marchait sur les mains, soulevait une chaise avec ses dents et la faisait passer pardessus sa tête, enlevait de terre Maxime et Passérieux, puis se mettait à courir autour de la pelouse en les portant. Ces exercices ne laissaient pas d'intéresser Mareuil : car l'âme, lorsqu'elle est profondément émue, s'efforce de trouver, dans les circonstances extérieures, même les plus futiles, une diversion à ses soucis. Mais, tout à coup, le jeune homme s'aperçut qu'Andrée et Sabris n'étaient plus là, et il lui fut désormais impossible de prêter la moindre attention aux ébats athlétiques de Desrieux. Il n'entendit pas Maxime dire à son père : « Hein! papa, quelle performance! » sur le ton de la plus profonde admiration. Il ne vit point Passérieux traîner Loulou, qui résistait mal, vers Mme Passemard et contraindre cette mère de famille effrayée à tâter, en poussant de petits cris de surprise et de pudeur, le bras noueux de Desrieux, et son poignet, où les tendons saillaient sous la peau comme des cordes de violoncelle. Mareuil s'absorbait dans cette pensée unique : Où sont-ils? Et repoussant violemment les volets qui l'empêchaient de bien voir, il tâcha de les découvrir, il fouilla du regard, avec une singulière acuité, les taillis où serpentent de petits sentiers ombreux, les allées bordées de hêtres et de charmes, la grande avenue qui s'allonge dans la direction de la forêt entre deux rangées de platanes. Une phrase d'Andrée susurrait dans sa mémoire avec l'importunité irritante d'un bourdonnement de moustique : « Il a une jolie figure distinguée et cause fort agréablement. »

— Qu'est-ce que vous regardez donc comme ça, monsieur Mareuil? lui cria tout à coup d'en bas M. Passemard. Venez donc nous rejoindre; nous descendons à la Seine; ces messieurs vont se baigner. Venez! venez!

Le son de cette grosse voix méridionale, qui roulait les *r* comme les gaves de Pyrénées roulent leurs galets, eut pour effet de produire dans tout l'être de Mareuil une sorte de détente. Il passa la main sur son front et fut tout étonné de le trouver brûlant : « Allons pensa-t-il, le sauterne de ce matin m'a fait mal. Décidément, je ne

porte pas bien le vin blanc. Il faut se secouer. » Il prit son costume de bain et le roula dans un peignoir. A ce moment, il aperçut au fond du parc Andrée et Salbris qui traversaient une allée. Il les suivit un moment du regard, les sourcils un peu froncés, puis détourna les yeux, haussa les épaules dédaigneusement, et, mettant le paquet sous son bras, il sortit en disant : « Ah! par exemple, c'est trop bête!.. Après tout, qu'est-ce que cela me fait? »

XIV.

Il traversa le parc sans se presser, en passant par de petits chemins herbeux dont il aimait la solitude et la fraîcheur humide. Quand il arriva sur le bord de la Seine, à l'endroit où d'ordinaire on amarrait le bateau, en face de la porte verte qui met la propriété en communication avec le chemin de halage, il vit que tout le monde avait traversé la rivière et dut se faire passer sur l'autre bord par un pêcheur. On l'accueillit avec de grands cris : « Paresseux! dormeur! Il est allé faire la sieste! Venez vite nous aider à dresser la tente! » Andrée, en effet, avait déclaré que l'eau devait être encore assez chaude pour qu'elle pût prendre un bain. On était donc venu chercher une place commode : un petit coin de prairie sur le bord d'une grève de sable fin, trois ou quatre grands peupliers dont la feuille inquiète tremblait en bruissant au moindre souffle de l'air, et, çà et là, des bouquets de saules qui devaient servir de cabines aux hommes. Mme Passemard avait risqué une timide observation au nom des convenances : elle fit remarquer tout bas à son mari qu'on était bien nombreux, que Maxime pouvait mettre seulement des caleçons et non des costumes complets à la disposition de ces messieurs. Mais, comme d'ordinaire, elle ne fut pas écoutée. Hector se contenta d'abaisser sur la pauvre Cassandre un regard dédaigneux, et haussant les épaules : « Si tu crois que ta fille... » Il n'acheva pas, heureusement. Un paysan, à cinquante mètres de là, taquinait les goujons qui le lui rendaient bien, à en juger par sa mine encore plus mélancolique que ne l'est de coutume l'air du pêcheur à la ligne. Passemard jugea sans doute que ce mécontent devait avoir un tempérament d'opposition, car il l'entreprit, pendant qu'on se déshabillait, sur les méfaits du gouvernement de Mac-Mahon et les prochaines élections, après quoi, il déclina son nom, lui donna cent sous pour l'aider à se le rappeler, et revint en se frottant les mains, convaincu que le pêcheur avait mordu : ce qui prouverait que, pour prendre hommes ou poissons, il est toujours nécessaire au préalable d'amorcer.

Passérieux avait déjà piqué sa tête avec Maxime et prenait les ébats bruyans d'un jeune cachalot qui folâtre. Desrieux, immobile

sur la rive, les jarrets tendus, la taille bien cambrée, la poitrine en avant, les bras un peu écartés du torse, comme s'il avait porté sous chacun d'eux d'invisibles dictionnaires, faisait valoir au grand soleil la puissante musculature de son corps d'athlète et semblait adresser une muette provocation à quelque lutteur sur l'autre bord. Quant à Salbris, il s'était récusé après un peu d'hésitation: l'eau froide irritait ses nerfs, l'empêchait de dormir. Il n'ajoutait pas qu'elle dérangeait ses cheveux et défrisait sa moustache. Henri avait fini de revêtir son costume et allait se jeter, lorsque Andrée lui cria sous la tente : « Monsieur Mareuil, monsieur Mareuil, attendez-moi pour me donner la main en entrant; j'aurais peur toute seule. »

Mme Passemard appuya aussitôt: « Oui, oui, vous êtes très bon nageur, je vous confie ma fille. Veillez sur elle et prenez bien garde aux herbes. » Desrieux se décida enfin à plonger : ce qu'il fit avec méthode, les bras tendus de toute leur longueur au-dessus de sa tête, les deux mains réunies par la pointe des doigts, le buste dessinant une courbe gracieuse. M. Passemard étendu sur l'herbe causait avec Salbris, qui paraissait s'intéresser prodigieusement à l'industrie sucrière et en particulier à la raffinerie de Saint-Denis.

— Trois cent mille pains cette année! C'est magnifique!.. Année exceptionnelle, sans doute?

— Mais non, pas du tout. Année moyenne, cher monsieur, année moyenne!

La voix d'Andrée se fit entendre de nouveau :

— Maman, je ne puis pas parvenir à arranger mes cheveux. Aide-moi donc.

Elle déboutonna le haut de la fente qui sert de porte à ces tentes de bain, et par l'entrebâillement, passa la tête. Henri vit un cou blanc, fluet, perdu comme un fuseau dans une masse de cheveux en désordre, toison splendide, pleine de rayons de soleil, qui coula avec des ruissellemens fauves sur le coutil gris, et que les mains de Mme Passemard secouèrent comme un voile d'or avant de la rouler en épaisses torsades sur la nuque penchée de la jeune fille.

Un instant après, la tente s'ouvrit. Andrée fit deux pas en avant et s'arrêta, la main sur les yeux, éblouie par les rayons déjà obliques du soleil qui commençait à décliner. Elle portait un costume de flanelle blanche, soutachée de noir. Le corsage, à grand col rabattu et orné d'ancres aux deux angles, entrait dans le pantalon comme la blouse de nos matelots, au lieu de former jupon au-dessous de la taille et de dissimuler sous d'amples plis la saillie des hanches. Une ceinture de laine bleue s'enroulait autour des reins. Les pieds étaient chaussés d'espadrilles, attachées par deux rubans noirs qui se croisaient à la hauteur de la cheville, tournaient par

derrière en sens contraire et revenaient former rosette sur le devant de la jambe. Elle était coiffée non d'un bonnet, mais d'un chapeau marin à bords droits, en paille recouverte de toile cirée qui complétait sa ressemblance avec un jeune mousse. Ce costume de bain faisait depuis deux ans le désespoir de Mme Passemard, qui ne le trouvait pas assez féminin. Soutenue par son père, la jeune fille n'en avait pas moins réussi, comme d'ordinaire, à vaincre la résistance maternelle. « Laisse donc ! avait dit le raffineur à sa femme, tu vois bien que Bichette n'est pas taillée sur ton patron : tu serais ridicule là dedans, toi ; elle, au contraire, est très gentille. Tu ne vois pas comme elle est mince, étroite des hanches ? C'est ta faute : pourquoi me l'as-tu bâtie comme un petit homme ? »

Elle fit quelques pas vers la rivière et prit sans la moindre timidité la main que Mareuil lui tendait avec un peu d'embarras :

— Y êtes-vous ? dit-elle gaîment. Je vous préviens que j'entre toujours en courant. Allons ! une ! deux ! trois !

Et elle partit, bondissant comme une chèvre, riant du plaisir de piaffer dans la Seine, en éclaboussant à la ronde, heureuse de ce froid qui l'avait saisie et dont la sensation montait dans tout son corps, contractait ses nerfs, crispait un peu ses doigts et faisait claquer légèrement ses dents. Elle avançait plus lentement à mesure que l'eau devenait plus profonde. Quand elle en eut jusqu'au-dessus de la ceinture, elle quitta Henri, ramena les mains sous son menton, puis, se laissant aller en avant, elle lança les bras et se mit à nager.

— Ces messieurs sont loin, cria Mme Passemard ; suivez-la de près, monsieur Mareuil !.. Maxime, Maxime, reviens du côté de ta sœur !

Mais Maxime n'avait d'oreilles que pour Desrieux, qui l'initiait à une forme nouvelle de passade, très en honneur en Angleterre, et beaucoup plus *sport* que la nôtre.

— Je ne vous savais pas si bonne nageuse, dit Henri.

— Oh ! c'est que je n'ai pas peur avec vous. Je sais bien que vous ne seriez pas long à me repêcher si j'avais une crampe, n'est-ce pas ?

— Je ferais de mon mieux, mademoiselle.

Ils firent une centaine de brasses à côté l'un de l'autre, dans une belle eau verte, profonde et tranquille, où le courant ne se faisait pas sentir. Mareuil restait un peu en arrière, afin de mieux veiller sur tous ses mouvemens. Il voyait à la naissance de son cou de petites mèches folles, brunies par l'eau et roulées en boucles fines. Parfois, au moment où elle prenait un élan plus vigoureux, une partie de son dos émergeait pendant une seconde : la laine mouillée de son costume, au lieu de flotter autour d'elle, se dégonflait aussitôt, s'appliquait sur la peau et prenait le moule exact de ses

épaules. De petites gouttelettes, véritable poussière d'eau, se balançaient çà et là sur ses cheveux, comme ces perles de rosée qui tremblent, le matin, au bout des brins d'herbe; d'autres couraient, semblables à du vif-argent, sur les torsades de son chignon sans le mouiller.

— Je me sens un peu lasse, dit-elle; voulez-vous me prêter votre épaule pour m'y reposer, comme je fais avec Maxime? Et elle tourna vers lui son visage, où le soleil et l'exercice avaient mis des teintes fraîches. Henri se rapprocha un peu d'elle, ce qui lui permit d'appuyer légèrement sa main gauche sur l'épaule droite du jeune homme, tout en continuant à nager de l'autre bras.

— Je ne vous fatigue pas? demanda-t-elle.

— Moi?.. J'irais ainsi au bout du monde, répondit-il sans trop savoir ce qu'il disait.

— Oh! je ne vous demande pas d'aller aussi loin... Comme l'eau est bonne, n'est-ce pas?.. Ah! mon Dieu, des herbes!

Elle poussa un petit cri de terreur et se rejeta si vivement de côté, qu'il sentit un moment le contact de son corps. Henri la saisit vigoureusement par le bras, près de l'épaule, et l'entraîna à quelques mètres de l'endroit dangereux en la soutenant un peu, car elle était toute pâle de peur et semblait n'avoir plus la force d'avancer.

— Merci! dit-elle; vous pouvez me laisser aller maintenant : je suis remise. Vous devez me trouver bien poltronne, n'est-ce pas? C'est plus fort que moi : ces affreuses herbes gluantes et froides qui s'entortillent dans les jambes me rendent folle... Savez-vous bien que sans vous j'aurais bu un coup?.. Ramenez-moi au bord, voulez-vous? j'en ai assez pour aujourd'hui...

Ils revinrent à la petite grève de sable où Mme Passemard attendait, toute prête à envelopper sa fille dans un peignoir qu'elle tenait déployé. Lorsqu'elle sentit le fond, Andrée cessant de nager sortit de l'eau peu à peu, en se traînant sur les mains et les genoux, avec de petits cris étouffés que lui arrachaient les aspérités des cailloux. « Dépêche-toi donc! » disait sa mère. Elle se redressa enfin et disparut sous le peignoir lancé autour d'elle comme un épervier; mais le mouvement ne fut pas assez rapide pour empêcher Mareuil de remarquer que le costume de laine blanche, en se collant sur elle, prenait par places des tons roses.

XV.

Une heure après, toute la compagnie était de retour au château, et ces messieurs prenaient au salon le madère, que Maxime, fortement appuyé par Desrieux, avait déclaré tonique, après le bain surtout, lorsque un domestique annonça M. de Garamante.

— Eh! bonjour, mon cher voisin! s'écria Passemard. Quel bon vent vous amène? Il y a une éternité qu'on ne vous a vu.

Le comte salua Mme Passemard et Andrée avec cette aisance qu'il nuançait de respect, pour les femmes, et d'un peu de hauteur pour les hommes. Il tendit la main à Henri et fit d'un coup d'œil rapide l'inventaire des trois amis de Maxime qu'on lui présenta.

— J'espère, monsieur le comte, que vous voudrez bien nous faire l'honneur de rester à dîner...

Hector lança un regard sévère à sa femme, car il lui avait défendu d'employer les formules qui témoignent d'un respect suranné pour la noblesse : « C'est un anachronisme, ma bonne, disait-il; nous ne sommes plus sous l'ancien régime! » Mais c'était plus fort qu'elle : en dépit de la nuit du 4 août, M. de Garamante lui faisait tant d'effet!

Le comte finit par accepter l'invitation et resta seul au salon avec Mme Passemard, tout le monde s'étant retiré pour faire un bout de toilette avant le dîner.

— Eh bien! madame, que devient-on aux Charmilles?

— Mon Dieu, nous vivons très tranquilles, très retirés, comme toujours, à la campagne. C'est pour la première fois que nous avons du monde aujourd'hui, ces amis de mon fils que vous venez de voir.

— Et mademoiselle votre fille s'accommode sans trop de peine de cette solitude?

— Mais oui. L'année dernière, elle s'ennuyait et ne parlait que de revenir à Paris. Cet été, je trouve qu'elle a tout à fait pris son parti de la vie à la campagne.

— Travaille-t-elle toujours beaucoup?

— Elle néglige un peu sa peinture. Mais, en revanche, elle s'occupe beaucoup de musique, et fait de la littérature avec M. Mareuil. Ils lisent ensemble à haute voix des vers de Victor Hugo et de Bau... Bau...

— Baudelaire?

— Précisément. Ils s'amusent à réciter des scènes de théâtre, *Hernani*, *Marion Delorme*, *la Nuit d'octobre*, est-ce que je sais, moi?

— Ah! vraiment.

— Oui, et je n'en suis pas fâchée. Cela fait passer le temps à ma fillette. Il est très instruit, M. Mareuil. Andrée dit qu'il sait tout, et mon mari pense qu'il fera son chemin. Nous sommes bien heureux de l'avoir?

La conversation fut interrompue par l'entrée des jeunes gens dans le salon. Muguet seul avait endossé l'habit noir, ce frac irrésistible qui constituait à lui seul l'esprit, le savoir, l'originalité, le

talent, la raison d'être du petit baron, et qu'un philosophe aurait pu appeler la cause finale de M. de Salbris. Il ne passait pas les fortifications sans l'emporter dans sa valise : un bouton de rose blanche cueilli dans un massif remplaçait ce soir-là sa fleur favorite. Andrée, Maxime, M. Passemard, Henri entrèrent l'un après l'autre, et l'on se mit à table.

La politique fit d'abord à peu près tous les frais de la conversation. Passemard crut devoir exposer son programme, bien qu'il fût évident que le comte prêtait seulement une attention distraite à ce ramassis de balivernes qui servaient d'idées politiques au futur législateur. M. de Salbris paraissait, au contraire, l'écouter avec intérêt, lui donnait discrètement la réplique et se laissait convaincre avec beaucoup de bonne volonté lorsqu'il n'était pas d'accord avec lui. M. Passemard commençait à trouver ce jeune homme plein de mérite et s'indignait intérieurement de voir Andrée négliger le baron avec une désinvolture voisine de l'impolitesse. La jeune fille, en effet, répondait à peine à M. de Salbris, lui parlait encore moins, et, suprême outrage, n'avait paru remarquer ni la rose, ni le frac. Elle adressait à tout propos la parole à Henri, d'un bout de la table à l'autre. Flatté d'abord dans son amour-propre (qui donc est insensible aux attentions d'une jolie femme?) et charmé de voir le peu de cas qu'Andrée paraissait faire de Salbris, Mareuil se sentit un peu gêné lorsqu'il s'aperçut que le regard clair de M. de Garamante ne quittait pas la jeune fille. Il feignit alors de prendre part à la conversation de Maxime et de Passérieux : ce dernier racontait à son ami qu'il avait emprunté le mail-coach et quatre chevaux de Desrieux pour s'exercer à conduire *four in hand* sur une grand'-route ; que le dernier mot du chic était de prendre du monde dans son mail pour aller de Paris à Saint-Cloud, par exemple, et de faire payer la place de chacun ; que cela se faisait beaucoup à Londres, le duc de Hertford ayant donné l'exemple. Et Maxime ouvrait de grands yeux en songeant à la gloire conquise par le duc de Hertford.

— Mère, dit tout à coup Andrée, tu ne te doutes pas que j'ai failli me noyer aujourd'hui? Je n'ai pas voulu te le dire sur l'eau pour ne pas t'effrayer.

— Allons donc, tu es folle! J'étais là.

— Tu n'as pas tout vu. A un certain moment, je me suis senti les jambes prises par ces horribles herbes. J'ai eu peur. Je me suis jetée sur M. Mareuil, qui m'a soutenue avec beaucoup de sang-froid. Grâce à lui, j'ai pu me dégager, — et voilà.

— Mes sincères complimens, monsieur Mareuil, dit le comte.

Henri, qui maudissait déjà l'idée que la jeune fille avait eue de raconter ce prétendu sauvetage, sentit redoubler son dépit, car il

crut voir une pointe d'ironie dans les paroles de M. de Garamante. On passa au salon.

— Êtes-vous sûr qu'il y eût des herbes? lui dit le comte à voix basse, avec le plus railleur de ses sourires.

— A propos, fit Passemard, comment se fait-il que vous veniez si tard vous installer au Pavillon? Qu'êtes-vous donc devenu depuis trois semaines ou un mois qu'on n'a eu de vous signe de vie?

— J'ai voyagé, mon cher Passemard. J'ai de vieux amis en Italie, la Tribune et le Baptistère, le palais de Saint-Marc et le Vatican : je suis allé leur faire une petite visite.

— Ah! bah!

— Mais oui, cela m'arrive tous les cinq ou six ans. Je ne puis me passer d'eux plus longtemps. Vous savez, les amis de jeunesse, on ne peut les oublier tout à fait. N'est-ce pas, monsieur Mareuil?

Le jeune homme tressaillit et ne répondit pas. Il se leva au bout d'un instant pour aller rejoindre les amis de Maxime, qui fumaient au billard. La présence de M. de Garamante lui devenait tout à fait intolérable. Mais apparemment ce départ ne fit pas le compte de celui-ci, car il s'écria :

— Attendez donc, monsieur Mareuil. Vous fumerez tout à l'heure, que diable! J'ai quelque chose à vous remettre, et à vous aussi, mesdames.

— Ah! par exemple! Et quoi donc?

— Mais des lettres, apparemment, des lettres de votre ami à tous, M. Jacques Henriot.

— Ah! dit sèchement Andrée.

Elle tendit la main pour prendre la lettre que le comte lui donna, la mit tranquillement dans sa poche et continua à remuer le sucre dans sa tasse de café.

— Vous l'avez donc vu? dit Henri en rompant le cachet.

— Mais oui, j'ai passé près d'une quinzaine en tête-à-tête à Rome avec lui. Nous avons couru ensemble les musées, la campagne et passé des nuits à bavarder dans son atelier. Quel charmant compagnon! Autant de cœur que d'intelligence et de talent!.. Comme il savait que je revenais directement ici, il m'a chargé au départ de sa correspondance.

— Ce bon Jacques! dit Mme Passemard. C'est pourtant vrai qu'il est parti depuis plus de trois mois! Comme le temps passe! Sais-tu, Bichette, c'est très mal ce que nous faisons! Nous ne lui avons pas encore écrit; c'est à peine si nous avons parlé de lui... Un si brave garçon!.. Et comment va-t-il? Porte-t-il de la flanelle au moins, monsieur le comte?

— Madame, excusez-moi. Je suis impardonnable : j'ai négligé de le lui demander.

— Oui, reprit-elle en repliant sa lettre, les nouvelles qu'il me donne de sa santé sont bonnes... Eh bien! Andrée, tu ne lis donc pas ta lettre?

— Tout à l'heure, maman, j'ai le temps.

— Et vous, monsieur Mareuil, avez-vous des nouvelles intéressantes dans la vôtre?

— Je ne saurais vous le dire, madame; j'ai seulement jeté un coup d'œil sur la première page et je vois qu'il m'y parle surtout de son travail...

— Monsieur Mareuil, dit le comte, voici M. de Salbris qui vient nous remplacer auprès de ces dames. Allons fumer une cigarette, voulez-vous? Il me semble que vous devez avoir hâte de m'interroger sur votre ami...

Henri se leva et le suivit presque machinalement, car les émotions successives de cette journée l'avaient brisé. M. de Garamante l'entraîna sur le perron, et, quand ils furent seuls :

— Monsieur, dit-il, votre ami, qui est devenu le mien, m'a montré et j'ai lu avec beaucoup d'intérêt une lettre de vous où il est longuement question d'une jeune fille qu'il aime... Votre lettre est un fort joli morceau de style. J'ai surtout remarqué un passage où sont analysées avec beaucoup de délicatesse et de clairvoyance certaines ambiguïtés de sentiment que vous reprochez à cette personne. Si vous avez fait un brouillon, — et je ne pense pas qu'une aussi fine étude de caractère ait été improvisée, — relisez-le, méditez-le, monsieur. Vous vous apercevrez peut-être que vos observations si pénétrantes sur les sentimens hybrides, — vous savez? les sympathies intellectuelles, les affections mixtes qui flottent sur les frontières de l'amitié et de l'amour, — sont d'une vérité plus générale que vous ne le supposiez sans doute en écrivant cette page et qu'elles peuvent s'appliquer à d'autres qu'à de faibles femmes. Bonne nuit, monsieur!.. La soirée est un peu fraîche; je vous quitte.

Et il rentra dans le salon, laissant Henri confus et irrité.

— Qu'avez-vous donc fait de M. Mareuil? demanda Andrée.

— Je l'interrogeais, mademoiselle, sur le sens d'une expression que j'ai rencontrée ces jours-ci en feuilletant un vieux chroniqueur.

— Ah!.. Et a-t-il pu vous répondre?

— Non.

— Maxime, prends donc le dictionnaire, veux-tu? et cherche... Quelle expression?

— Faire la garde du loup, mademoiselle.

Le jeune homme chercha assez longtemps et finit par trouver : « Faire la garde du loup, expression féodale. Se disait du chevalier félon qui, chargé de veiller sur une dame en l'absence de son servant, cherchait ou parvenait à la rendre infidèle. »

Andrée se leva brusquement et sortit en lançant à M. de Garamante, souriant, le plus mauvais regard que prunelles de femme aient jamais dardé.

XVI.

Henri n'avait rien trouvé à répondre aux épigrammes à peine déguisées de M. de Garamante. Ce diable d'homme maniait l'ironie avec une aisance hautaine qui rendait la riposte difficile. Aussi bien, ce jour-là surtout, Mareuil n'était pas de force à se mesurer avec lui. Il se sentait en proie à un trouble profond; mille idées incohérentes traversaient son esprit, sans plus de logique qu'il n'y a d'ordre dans un essaim de feuilles mortes que le vent d'automne emporte en tourbillon. Depuis sa conversation de l'après-midi avec Andrée, le jeune homme avait décidément perdu cette maîtrise de soi-même dont il était si fier. La scène du bain avait achevé la déroute de cette raison qui naguère encore s'enorgueillissait de sa froide circonspection et se croyait assez ferme pour déjouer sans peine toutes les surprises des sens ou de l'imagination. Il ne pouvait échapper à la vision troublante de deux lèvres retroussées par un sourire indéfinissable, d'un corps souple, dont il avait senti pendant une seconde l'enlacement nerveux. Le souvenir de cette rapide étreinte le hantait : il croyait encore entendre le petit cri poussé par la jeune fille lorsqu'au contact des herbes, elle avait de frayeur noué ses bras autour de lui. Henri s'absorbait à ce point dans ces pensées qu'il en oubliait tout, et les railleries de M. de Garamante, et la lettre de son ami, dont il avait à peine lu les premières lignes, et Jacques lui-même. L'analyste, le sceptique était bafoué, désarmé, vaincu : la passion aime à exercer de ces représailles sur les raisonneurs qui ont la présomption de se croire à l'abri de ses atteintes. Lorsqu'un homme a l'impertinence de dédaigner les femmes outre mesure, il est rare qu'une femme ne l'en fasse pas repentir.

Henri resta pendant un assez long temps appuyé sur la balustrade de pierre du perron, immobile, perdu dans une de ces rêveries où tout devient délicieusement vague en nous et autour de nous; où le contour des choses s'efface à nos yeux comme dans la brume matinale, en même temps que des réminiscences confuses, des images vaporeuses flottent, ainsi qu'un brouillard léger, dans notre esprit. Il se redressa enfin d'un mouvement brusque, comme un homme qui se réveille, et jeta un coup d'œil dans le salon. Il

était désert. Dans le fumoir, Maxime faisait un whist avec Desrieux et Passérieux; dans la salle de billard, Mme Passemard causait avec Salbris, tout en suivant des yeux la partie de son mari et du comte. Tandis qu'Henri regardait derrière les vitres, il entendit, grâce à un vasistas entr'ouvert, la grosse voix de Passemard demander où était Andrée.

— Elle est remontée dans sa chambre en me priant de l'excuser auprès de ces messieurs. Son bain l'avait beaucoup fatiguée.

Au lieu de rentrer dans le salon, Mareuil descendit l'escalier sur la pointe du pied, leva les yeux vers la fenêtre d'Andrée pour savoir si la jeune fille dormait, et n'aperçut point de lumière. Après un moment d'hésitation, Henri se décida à faire un tour dans le parc, comptant sur l'influence du grand air pour assurer à son esprit et à son corps, également fatigués, l'apaisement et le réconfort du sommeil.

Il s'engagea dans la grande avenue bordée de platanes : des feuilles détachées commençaient à joncher la terre et formaient, par endroits, des amas d'où sortait, lorsque son pied les foulait, un bruit confus et doux, comme celui d'une étoffe de soie que l'on aurait froissée. Henri se rappela qu'une robe d'Andrée faisait un froufrou analogue en traînant sur les tapis. Des deux côtés de l'avenue s'étendaient de jeunes coupes de trois ou quatre ans. Au-dessus des touffes de chênes ou de châtaigniers, quelques troncs montaient, épargnés par les bûcherons. La blanche écorce des bouleaux se détachait çà et là sur les masses sombres des taillis; leurs branches fines et flexibles se recourbaient gracieusement vers la terre, et la lune, en les baignant de sa lumière, pâle comme eux, argentait le revers de leur feuille inquiète. Mareuil, contemplant la grâce virginale de ces beaux arbres, se prit à songer à cette nuque ronde et ferme, à cette longue chevelure dénouée qu'il avait aperçue lorsque la jeune fille passait la tête par l'ouverture de la tente. Il longea la pièce d'eau qui arrondissait, comme un miroir encadré d'une forêt de plantes aquatiques, l'ovale de sa nappe tranquille où se miraient les étoiles. Au bruit de ses pas, des sarcelles effrayées glissèrent parmi les nénuphars, et leurs plongeons invisibles ridèrent de grands cercles la surface polie de l'étang. Un souffle de brise vagabonde inclina, en les frôlant, les panaches des roseaux, et le peuple svelte des joncs exhala un murmure triste et caressant comme un soupir. Il s'enfonça dans le bois par de petits sentiers tortueux et arriva dans le voisinage d'une ancienne maison de garde située non loin du château. Ce chalet, enveloppé d'un épais rideau de vigne vierge, avait plu à Andrée, qui s'en était emparée, et des deux pièces dont il se composait avait fait, au premier, son atelier, au rez-de-chaussée, une sorte de bibliothèque et

de cabinet de travail où elle aimait à se retirer en été, pendant les heures chaudes de la journée. Mareuil aperçut de loin une lumière qui brillait entre les arbres, dans la direction du chalet. Il s'arrêta soudain; le silence de la nuit et des bois était tel qu'il entendait son cœur battre à coups précipités. Il voulut retourner sur ses pas, mais un instinct plus fort que sa volonté l'attirait vers ce point d'or. A mesure qu'il s'en rapprochait, son oreille tendue à tous les bruits de la campagne, percevait une harmonie lointaine et indistincte. Il se rappela tout à coup qu'Andrée avait fait mettre un piano dans la pièce du bas et ne douta plus qu'au lieu de regagner sa chambre, ainsi qu'elle l'avait dit à sa mère, la jeune fille ne fût allée finir la soirée dans son chalet. C'était bien elle, en effet. Caché dans l'ombre d'un grand arbre qui se dressait auprès de la maison rustique, sur le bord d'une petite pelouse, Henri aperçut, derrière les vitraux sertis de lamelles de plomb, Andrée assise à son piano. Les premiers accords de la *Marche funèbre* de Chopin résonnèrent sous ses doigts, avec je ne sais quoi de solennel que le recueillement des bois endormis et la sérénité mystérieuse de la nuit donnèrent à cette composition sublime. Des notes lentes comme un glas, graves comme un roulement de tambours voilés de crêpes, annoncent que le héros vient d'expirer. Puis un cri de colère monte vers le ciel pour demander compte de cette mort à l'Impassible et à l'Inexorable; le Blasphème, impuissant, retombe brisé, et la Résignation, mouillée de larmes, s'avance en longs habits de deuil. Tout à coup un chant de triomphe jaillit : les Exploits, les Victoires du guerrier accourent, tenant à la main des branches de laurier et de longues palmes vertes; la Gloire fend l'air du sillon fulgurant de ses grandes ailes, se pose au sommet du catafalque et laisse tomber une couronne. Mais voici que le Désespoir arrive à son tour. Il dit la vanité de l'effort humain, le mensonge de la renommée, le leurre de l'immortalité et le néant de tout. La Révolte gronde de nouveau, les Imprécations se mêlent aux sanglots : un bruit terrible couvre tout, le son sourd, cadencé, de pelletées de terre qui tombent sur une bière.

Appuyé contre le tronc de son arbre, Henri écoutait. Par les fenêtres entr'ouvertes, de grandes ondes sonores s'échappaient, et lui, courbait la tête sous cette harmonie surhumaine, comme les roseaux de l'étang venaient de s'incliner sous la brise. Après quelques instans de silence, la voix d'Andrée unit ses belles notes graves aux accords de l'instrument. Elle chanta la romance du *Roi de Thulé*; non pas l'exquise et mélodique composition de Gounod, mais l'étrange chef-d'œuvre que Berlioz a placé dans sa *Damnation de Faust*. Cette musique entrecoupée, heurtée, capiteuse, plaisait à la jeune fille par l'affectation même de sa couleur gothique : elle avait dit un

jour qu'on ne devrait chanter cet air qu'en s'accompagnant sur la viole et coiffée d'un hennin. Le morceau terminé, elle se leva et vint s'accouder à la fenêtre. Dans la crainte d'être vu, Henri fit un brusque mouvement en arrière : une branche de bois mort craqua sous ses pieds, et Sloug se mit à aboyer derrière la porte.

— Qui est là? dit Andrée.

— C'est moi, mademoiselle, répondit Henri en sortant de l'ombre. Excusez-moi : je vous écoutais en cachette, et j'étais si ravi de ce que j'entendais que je me serais bien gardé de vous déranger.

— Tiens, tiens, vous êtes donc aussi venu faire un tour de parc? Décidément, je vais croire qu'il y a entre nous harmonie préétablie... Est-ce que vous tenez à rester les pieds dans la rosée, dites, mon frère en Leibniz?.. Non?.. Entrez donc alors!

Et elle ouvrit la porte.

— Mademoiselle, j'admire votre vaillance. Seule, dans les bois, à cette heure!

— Bah! je n'ai pas peur de grand'chose avec Sloug : vous venez de voir comme il me garde. D'ailleurs j'ai des armes.

Elle prit à sa ceinture un poignard dont elle montra au jeune homme la fine ciselure et la devise : *Feri, ferrum.* Depuis qu'Henri lui avait fait lire *Colomba*, Andrée ne sortait plus le soir sans un stylet.

— Quelle page admirable est cette Marche de Chopin que vous avez jouée tout à l'heure!

— Oui, c'est la plus puissante et la plus profonde conception musicale que je connaisse. Beethoven même, ce génie de la douleur, n'exhale pas dans sa *Marche funèbre* une lamentation aussi déchirante.

— Vous aimez la musique triste, n'est-ce pas?

— Oui,.. ce soir surtout, car j'ai du noir à l'âme.

— Ah!..

Ils restèrent un moment silencieux : elle, à demi allongée sur un large divan bas, la tête appuyée de côté sur la main et le coude soutenu par une pile de coussins d'Orient; lui, assis en face d'elle sur un escabeau persan à incrustations de nacre, caressant d'un mouvement machinal le chien accroupi à ses pieds. La pièce, assez vaste, était éclairée par les bougies du piano coiffées de petits abat-jour roses et par une lampe de mosquée supendue, à godets de verre rouge.

— Oui, reprit-elle, vous me voyez ce soir tout à fait au fond du puits... J'ai reçu de votre ami une lettre qui m'a accablée. Tenez, lisez-la...

Et elle tendit à Henri la lettre de Jacques apportée par M. de Garamante. C'était une déclaration d'une violence passionnée. Hen-

riot peignait en termes brûlans l'ardeur de son amour. Il adjurait la jeune fille de prendre enfin une décision, préférant tout, disait-il, même un refus, à l'angoisse d'une incertitude que l'éloignement rendait plus cruelle encore.

Henri ne jeta qu'un coup d'œil sur la lettre et resta muet, les sourcils froncés, un peu pâle.

— Vous voyez, dit-elle, comme il me traite! C'est un ultimatum qu'il ose me poser brutalement. Il faut que je capitule à l'instant même! Peu lui importe de savoir si, en m'adressant cette injurieuse sommation, il ne blesse pas ce sentiment intime, mélange de pudeur et de fierté, qui fait que, nous autres femmes, nous voulons rester souverainement libres jusqu'au moment où il nous plaît de devenir esclaves. Il ne s'inquiète pas de savoir si je suis à l'unisson, et ne daigne rien faire pour m'y mettre si je n'y suis pas. Je lui offre une tendresse fraternelle et il me paie en grosse monnaie d'amour! Ah! je suis bien malheureuse, monsieur. Est-ce que vraiment il faut s'interdire d'avoir un ami quand on est femme, un frère de son choix que l'on puisse aimer doucement, sûrement, sans qu'il vous jette au nez une déclaration? Dites, répondez.

— Mademoiselle, j'ai cru longtemps qu'il pouvait exister entre homme et femme une de ces belles amitiés intellectuelles que votre sexe ne connaît guère. Depuis, j'ai changé d'avis, et je n'ose plus rien affirmer, sinon que ce rêve est peut-être plus décevant encore que ne le sont d'ordinaire les chimères qui séduisent les cœurs généreux.

— Et cette chimère était la mienne pourtant; j'entretenais cette illusion que je pourrais avoir des amis et me faire leur sœur de charité...

— On vous dira dans les hôpitaux, mademoiselle, qu'une sœur de charité, quand elle est jeune et jolie, fait plus de malades qu'elle n'en guérit... Je ne m'étonne pas que Jacques se soit laissé entraîner à souhaiter plus que votre amitié. Cela me semble tout naturel... Je comprends que, si jeune, il vous aimât déjà, et que cet amour ait grandi avec lui... D'ailleurs cette passion n'était pas un mystère pour vous, permettez-moi de vous le rappeler, et je m'explique mal l'indignation provoquée ce soir par un aveu qui sans doute n'était pas le premier.

— Eh! monsieur, c'est que peut-être j'avais cru l'aimer, et qu'apparemment je suis sûre aujourd'hui de ne l'aimer point. — Elle lança ces mots d'une voix âpre et se leva brusquement. — Fumez-vous? reprit-elle; voici du latakieh. Ne vous gênez pas : j'adore l'arome de ce tabac d'Orient. Voulez-vous que je vous donne l'exemple?

Elle alluma une cigarette et reprit sa place sur le divan :

— Voyez-vous, monsieur Mareuil, je ne serai jamais la femme de Jacques, — jamais, entendez-vous bien!

— Je ne sais qui je dois plaindre, mademoiselle.

— Personne! Nous ne sommes point faits l'un pour l'autre. J'ai pu m'y tromper un instant peut-être; mais aujourd'hui, je l'avoue, le fossé me paraît moins large à franchir pour une femme de l'indifférence à la passion que de l'amitié à l'amour. Qu'en pensez-vous?

— Rien : je suis docteur en droit, non en psychologie féminine.

— Ne vous donnez donc pas la peine de faire de l'esprit pour ne point répondre et convenez tout simplement que j'ai raison, mais que vous n'osez pas le dire... Vous me connaissez trop maintenant pour ne pas savoir à merveille qu'il n'existe entre Jacques et moi aucune de ces affinités électives dont vous me parliez si bien un soir au salon, il y a six semaines. Où sont-elles, je vous prie, ces mystérieuses et subtiles concordances entre son être moral et le mien, cette secrète parenté intellectuelle que vous proclamiez la condition même de l'amour? Vous n'avez pas remarqué comme je vous écoutais ce soir-là! Ce n'était point seulement parce que je subissais le charme de votre parole ingénieuse, c'est aussi que je voyais se dissiper peu à peu, à la clarté de votre analyse, l'obscurité de ma propre pensée. Je ne débrouillais pas bien encore l'écheveau confus de mes sentimens, je ne savais pas, vous dis-je, si j'aimais Jacques ou si je ne l'aimais point : après vous avoir entendu, j'ai compris que je ne pourrais jamais l'aimer.

— Moi! j'ai fait cela! s'écria le jeune homme avec l'accent du plus douloureux étonnement.

— Mais oui, répliqua-t-elle, sans rien perdre de son impitoyable tranquillité. Et vous m'avez rendu le plus signalé service. Imaginez ce qui serait arrivé si vous ne m'aviez pas suggéré l'idée de m'analyser et de l'analyser lui-même lorsque vous fîtes devant moi cette critique magistrale de l'amour instinctif, bon, disiez-vous, pour une pensionnaire échappée de son couvent, indigne d'une femme qui pense et subordonne le sentiment à la raison!

— Mais, mademoiselle, ce n'était qu'un paradoxe, un paradoxe absurde et coupable, que je déplore amèrement...

— C'est inutile : il est trop tard. On ne réfute pas après coup un paradoxe soutenu avec tant de talent que vous ne trouveriez plus, j'en suis sûre, pour le combattre la moitié de la verve dont vous avez fait preuve en le défendant. C'est comme les mots imprudens qu'on laisse échapper devant les diplomates, vous savez? impossible de les retirer. A peine partis, on veut les reprendre; mais bast! ils courent et sont déjà loin...

Il soupira longuement.

— Quittez cet air funèbre, je vous prie. Qu'avez-vous à vous reprocher?.. Un crime de lèse-amitié, n'est-ce pas? Allons, je vous croyais au-dessus de ces enfantillages! Voulez-vous que je vous décerne un diplôme attestant la sincérité du zèle dont vous avez fait preuve en faveur des intérêts qui vous étaient confiés? Noterai-je sur ce certificat combien de fois vous avez traité Jacques de héros? Dirai-je que depuis bientôt quatre mois vous n'avez peut-être pas manqué un seul jour de proposer à mon admiration une liste complète de ses menus mérites, qualités, dons et vertus?

— De grâce, mademoiselle, épargnez-moi vos sarcasmes. Ce n'est pas être ridicule, je pense, que de souffrir beaucoup à la pensée d'avoir nui au meilleur des amis.

— Monsieur Mareuil, je ne vous reconnais plus : il me semble que vous devenez naïf. Jacques, je le répète, n'est pas plus le mari qui me convient que je ne suis, moi, la femme qu'il mérite. Convenez donc qu'en m'aidant, sans le vouloir d'ailleurs, à discerner les faibles garanties de bonheur présentées par une union si mal assortie, vous avez travaillé dans son intérêt comme dans le mien, et pourvu à la tranquillité, non pas de ma vie seule, mais de la sienne également.

— Comment cela?

— Eh! mon Dieu, parce que si j'avais mis à exécution ce ridicule et enfantin projet d'épouser un homme sans autre raison plus sérieuse que d'avoir joué à cache-cache avec lui une dizaine d'années auparavant, cet homme, je n'aurais pas manqué de le rendre très malheureux, attendu que je ne l'eusse jamais aimé.

— Qui vous le prouve?

— Tout. Jacques est un enthousiaste et j'appartiens, moi, à une autre école, plus raisonneuse et plus rassise, qui est la vôtre aussi, n'est-il pas vrai, monsieur Mareuil?.. Ah! je sais maintenant qui j'aimerai, si j'aime un jour! C'est un homme qui aura eu le talent de si bien m'imposer sa supériorité, que je puisse être fière et non pas humiliée quand je le proclamerai mon maître. Je le veux, celui-là, non point naïf comme Jacques, mais possédant la science de la vie, qui est un attribut viril; connaissant la femme, car je n'aurai pas de puériles jalousies rétrospectives, moi qui pense qu'on doit craindre pour son mari moins les revenans que les voleurs! Je le veux spirituel, maniant l'ironie comme d'autres une épée, avec assez de dextérité pour faire à son choix de légères ou de mortelles blessures. Il est, cet homme dont je serai la servante, de ceux qui sont faits pour ne pas rester confondus dans la foule, mais doivent tôt ou tard la dominer, attirer les regards, et soulever la clameur de l'envie unie à celle de l'admiration. Il a l'ambition qui est une vertu, la conscience de sa valeur qui est une force, le scepticisme souriant

qui est une grâce, l'observation pénétrante qui inquiète et qui subjugue, enfin ce je ne sais quoi de dédaigneux qui devrait nous irriter et qui nous charme!

Elle parlait rapidement, d'une voix sourde, un peu sifflante parfois, et plongeait dans les yeux de Mareuil un regard dont il pouvait à peine supporter l'intensité. Le jeune homme enivré par la solitude, le silence de la nuit, les vagues parfums flottant dans l'air attiédi de la pièce, surtout par la vue de cette étrange fille qui semblait lui offrir son amour, contenait avec peine l'impétueux élan qui le portait vers elle.

— Ah! mademoiselle, dit-il d'une voix altérée par l'émotion, que ne donnerait-on pas pour être cet homme?

— Et si vous l'étiez par hasard? dit-elle très bas en se penchant vers lui.

Le souffle de la jeune fille caressa la figure d'Henri. Éperdu, il tomba à ses pieds et fit le geste de l'enlacer. Mais elle se dégagea de cette étreinte et passant sa main sur les cheveux blonds de Mareuil agenouillé, le baisa légèrement au front en murmurant : « Comme vous avez été long à comprendre! » Et sans même lui laisser le temps de se relever, elle ouvrit la porte et disparut en lui jetant ce seul mot : *Addio!*

Henri fut tenté de la rejoindre. Il fit même quelques pas hors du chalet, mais s'arrêta bientôt. La fraîcheur humide de la nuit, en le saisissant brusquement, apaisa soudain la dangereuse exaltation qui depuis le commencement de cette journée critique n'avait cessé de grandir en lui, au point de le dominer tout à fait un instant auparavant et de le jeter, vaincu, aux pieds de la jeune fille. Il revint vers la porte, s'arrêta sur le seuil et promena un regard vague sur le piano ouvert, la lampe orientale aux reflets rougeâtres, le divan où les coussins affaissés semblaient garder encore l'empreinte du corps d'Andrée. Son être, qui tout le jour avait vibré sous le choc d'émotions répétées, était désormais envahi par une sorte de torpeur. Il rentra au château d'un pas de somnambule, et, arrivé dans sa chambre, se laissa tomber entre les bras d'un fauteuil de travail. Il resta là quelque temps, puis, machinalement, tira de sa poche un papier plié dont la vue le fit tressaillir. C'était cette lettre dont il avait seulement parcouru les premières lignes lorsque le comte la lui avait remise, quelques heures auparavant. Jacques se plaignait de rester sans nouvelles et de n'avoir pas reçu même un billet depuis un mois.

« Si je ne me répétais sans cesse, disait-il à la fin de sa lettre, que ton amitié veille, là-bas, que tu t'ingénies à me conserver ce cœur dont je ne suis pas assez sûr pour ne pas craindre souvent qu'il ne m'échappe, que deviendrais-je? Ah! la bonne et sainte chose que

l'amitié, quand elle implique, comme celle qui nous unit, le dévoûment sans bornes et la confiance sans réserve!.. »

Tandis que Mareuil lisait ces pages, l'anxiété, le remords se peignaient sur son visage. Il se rappelait tout, maintenant! Il passait en revue sa conduite depuis le jour où il avait accepté de servir les intérêts de Jacques, jusqu'à ce moment funeste où il venait de trahir l'ami plein d'abandon, le frère plein de tendresse. L'échafaudage de sophismes qu'il avait construit pour masquer à ses propres yeux sa passion grandissante s'écroulait brusquement; il se souvenait des premières alarmes de sa conscience, trois mois auparavant, et ne se pardonnait plus l'ingéniosité qu'il avait déployée pour les dissiper et se donner le change à lui-même. Il lui revenait à l'esprit certaines paroles qu'il jugeait coupables, à présent qu'il en mesurait mieux la portée. Une lumière soudaine se faisait en lui et éclairait brutalement les ambiguïtés de sentiment où il s'était complu, les équivoques que la passion trouve toujours quand il s'agit pour elle de faire tomber le devoir dans ses duperies. La vérité toute nue était là devant lui, et cette lettre dont chaque mot stigmatisait sa faute, cette lettre où s'était épanché le cœur confiant de Jacques, l'accablait sous le poids d'une muette et terrible accusation. Henri courba la tête; deux grosses larmes gonflèrent ses paupières et roulèrent le long de ses joues. Puis il se jeta sur le lit, cacha sa figure dans l'oreiller et dit avec un gémissement : « Je suis un misérable! »

XVII.

Le lendemain matin, M. de Garamante se disposait à sortir pour tirer un lapin dans le petit bois qui entoure le Pavillon, lorsque le vieux serviteur qui cumulait auprès du comte les triples fonctions de garde-chasse, de valet de chambre et de cuisinière, annonça à son maître qu'un monsieur demandait à lui parler.

— Quel monsieur? demanda le comte.

— Celui d'à côté... M. le comte le connaît bien... le joli blond qui est toujours à se promener dans les bois avec la demoiselle du château.

Florimond prononça ces mots avec une nuance de dédain. Il était royaliste comme un chouan, le vieux brave, aristocrate à sa manière, et manquait tout à fait de considération pour cette bourgeoisie riche qui se permettait d'acheter les domaines des nobles ruinés. Il avait trois gros griefs contre la république : comme garde, il la rendait responsable des progrès du braconnage; comme valet de chambre, de la diminution des pourboires; comme cuisinière, de l'augmen-

tation du beurre. N'est-ce pas ainsi, après tout, que se font les opinions politiques?

— Fais entrer! dit le comte. Que diable peut-il donc me vouloir?

— Monsieur, dit Mareuil en s'avançant, je serais heureux d'obtenir de vous la faveur d'un moment d'entretien...

— Quelle solennité, monsieur!.. A la campagne!.. entre voisins!.. et de si bonne heure!

— C'est que j'ai à vous parler de choses qui, sans être solennelles, ne laissent pas d'avoir leur importance, comme il vous paraîtra peut-être après m'avoir entendu.

Le comte, frappé de la pâleur du jeune homme et d'un certain air de résolution qu'il ne lui connaissait pas, inclina légèrement la tête, montra du doigt un fauteuil, puis s'assit en disant non sans un peu de gravité :

— Je suis à vos ordres, monsieur Mareuil.

En même temps, il plantait dans les yeux d'Henri son regard clair et scrutateur.

— Monsieur, reprit Henri, vous m'avez, hier soir, traité sévèrement... Oh! inutile de vous en défendre! fit-il sur un geste du comte.

— Protestation de pure politesse, croyez-le bien! répliqua M. de Garamante avec un peu de hauteur. Puisqu'il vous plaît d'appeler les choses par leur nom, eh bien! oui, je vous ai parlé sans ménagement, comme il convient de le faire lorsqu'on veut remettre dans le droit chemin un galant homme qui se fourvoie...

— C'est peut-être beaucoup de sollicitude pour qui ne vous en demandait point, monsieur le comte! Mais il n'importe... Votre perspicacité n'était pas en défaut, lorsqu'elle vous a révélé le drame intime qui se joue aux Charmilles, dit-il avec un sourire triste. C'est une pièce à trois personnages : une victime, un traître...

— Et une grande coquette, n'est-ce pas? interrompit le comte.

— Peut-être... Je ne sais comment qualifier ce rôle... Vous m'aiderez tout à l'heure à trouver un nom... Quoi qu'il en soit, le traître est devant vos yeux : c'est moi. Oui, moi! Cette nuit, je me suis traîné aux genoux d'une femme qui devait m'être sacrée, puisque je la savais aimée de Jacques.

— Diable! l'affaire a marché plus vite que je ne pensais. J'estimais hier soir que vous en aviez encore pour une huitaine avant de perdre complètement la tête. On retarde toujours un peu à mon âge, tandis que l'on avance, au vôtre, jeune homme!.. Alors c'est fait? Vous lui avez chanté votre grand air, elle vous a servi un des morceaux de son répertoire... A propos, avez-vous noté les paroles et l'accompagnement de sa partie, à elle? Cela devait être intéressant à entendre, pour un dilettante comme moi, qui ne fais plus de

musique!.. Et le duo terminé, vous vous êtes senti pris de remords, n'est-ce pas? Oui, c'est dans l'ordre... Satanée conscience humaine! toujours le sommeil lourd avant la faute, léger après!.. Enfin vous venez vous confesser, n'est-il pas vrai?

— Mais oui, à peu près : heureux si, en m'accusant, je me réhabilite.

— Eh! cher monsieur, laissons là ces grands mots. Avant la crise, je les aurais peut-être employés moi-même pour vous effaroucher, comme on met des mannequins dans les arbres à fruits afin d'écarter les moineaux. Mais quoi! vous avez mordu à la cerise : il n'est plus temps. Causons donc raisonnablement. Voyez-vous, monsieur Mareuil, il n'y a rien dans tout ce qui arrive dont je sois surpris...

— Vous aviez prévu que?..

— Mon Dieu oui. Quand j'ai su, lors de ce bal où j'eus le plaisir de faire votre connaissance, que votre ami Henriot commettait l'imprudence de vous installer dans la place au moment même qu'il la quittait, il m'est venu à l'esprit, — excusez moi! — je ne sais quelle réminiscence de Troyens introduisant le cheval de bois dans Ilion. Quelle folie, ai-je pensé, de vouloir en amour s'adjoindre un surnuméraire! Sans compter que vous m'aviez tout l'air d'un homme qui ne dédaigne pas l'avancement! Si j'avais été alors l'ami de ce brave Henriot comme je le suis devenu depuis, j'aurais essayé de le mettre en garde contre cet excès de confiance, qui prouve combien ce cœur excellent est riche en illusions. Croire que Mlle Andrée passerait plusieurs mois à la campagne, au fond des bois, seule, en compagnie d'un homme qui a de jolies moustaches, de l'esprit et de la littérature, sans s'amuser à lui tourner la tête, ne fût-ce que pour tuer le temps et s'entretenir la main, cela était vraiment un peu simple, et il y a beau jour que j'ai cessé d'être naïf, monsieur!

— Et maintenant, que me conseillez vous de faire? Approuvez-vous mon dessein de quitter la famille Passemard au plus tôt, et sous le premier prétexte venu?

— Entièrement! Et je vous félicite d'avoir déjà compris que votre place n'est plus ici.

— Je vais partir.

— Un instant, cher monsieur! Il s'agit de faire en sorte que votre ami ne puisse jamais soupçonner la cause véritable de votre départ. Vous connaissez Henriot : il serait capable de tout s'il venait à savoir ce qui s'est passé. Pour Dieu, qu'il ne se doute de rien, monsieur! Imaginez une fable... Voyons, cherchons ensemble... Tenez, dites-lui, par exemple, que vous avez reconnu l'inutilité de vos efforts,.. que Mlle Passemard songe de moins en moins à devenir sa femme et qu'elle vous paraît, au contraire, prête à jeter son dévolu sur quelque autre soupirant...

— Lequel?

— Mais nous n'avons que l'embarras du choix... Morincourt, par exemple... D'autant plus qu'il pourrait bien se faire qu'en désignant celui-là, vous ne fussiez pas déjà si loin de la vérité.

— Quoi! vous croyez?.. Ce méchant versificateur et ce peintre sans talent!.. Elle irait s'affubler d'un mari pareil!..

— Qui sait?.. Notez que je n'affirme rien. J'ai seulement entrevu le personnage, et je crois qu'il s'entend mieux à assiéger de loin, avec prudence et méthode, le cœur d'une jeune vaniteuse, qu'à faire de bons vers ou de bonne peinture. Il a déjà le talent de lui faire trouver très remarquables ses sonnets et ses tableaux, que nous jugeons également médiocres : cela est d'un habile homme, et vous verrez peut-être que cet hiver, quand elle ne pensera plus ni à Jacques, déjà oublié, ni à vous qui, le dépit aidant, le serez bientôt, Mlle Passemard se résignera sans trop de peine à devenir Mme la vicomtesse de Morincourt... Que voulez-vous! cela flatte toujours de porter une couronne sur les panneaux de sa voiture, quand on a un papa qui fait des pains de sucre.

— Mais la famille Passemard est républicaine, et Andrée elle-même...

— Oh! monsieur Mareuil, je ne m'attendais pas à trouver en vous tant d'ingénuité!..

— Et dire que je ne pourrai pas même la disputer à cet homme!

— Ah! mais non, par exemple! Contentez-vous de l'avoir enlevée à Jacques, cela suffit.

— Vous êtes cruel.

— Bah! il faut bien faire un peu crier le patient quand, pour le guérir mieux et plus vite, on cautérise sa plaie. Vous me remercierez.

L'aimable homme serrait la main d'Henri et le regardait avec un sourire indulgent. Il y avait tant de bonté sur ce beau visage loyal, que Mareuil se sentit tout à fait désarmé.

— Je vous remercie déjà, dit-il avec effusion... Adieu, docteur!

— Au revoir, mon cher convalescent, et pas de rechutes!.. Partez vite : l'air de ce pays-ci ne vous vaut rien. Quand vous serez à Paris, la tête entièrement dégagée et le pouls tout à fait calme, écrivez-moi, tenez-moi au courant... J'aime mes malades...

— Qui vous le rendent bien!.. Au revoir!

Deux heures après, Henri faisait enregistrer sa malle dans la gare de Fontainebleau et prenait le train de Paris. Pendant ce temps-là, Andrée achevait sa toilette, tout en méditant sur l'évènement de la nuit.

— J'ai peut-être été un peu loin, se disait-elle, mais aussi il

fallait bien en finir!.. Voilà ce pauvre Morincourt qui s'en va rejoindre Jacques. Puissent ces deux débris se consoler entre eux.

Elle sourit, puis resta un instant pensive.

— Allons, reprit-elle, adieu les armoiries! Décidément, je serai Mme Henri Mareuil tout court... Il parle bien; en poussant ce garçon-là vers la politique, c'est la députation dans deux ans et, qui sait, plus tard?.. Il est très fort, en somme, et charmant! Quelle drôle d'idée a eue Jacques de me le donner pour garde du corps!

Elle allait descendre au salon, quand sa femme de chambre entra, tenant un pli cacheté à la main.

— Mademoiselle, voici une lettre pour vous que M. Mareuil a remise à Baptiste en partant...

Elle se laissa tomber plutôt qu'elle ne s'assit sur sa chaise longue.

— En partant! dit-elle; il est donc parti?.. Donne.

Elle lut :

« Mademoiselle,

« Une dépêche arrivée ce matin, à la première heure, m'apprend que mon père est tombé gravement malade. Je pars pour Rouen. Il est trop tôt pour que je puisse vous faire mes adieux : ce billet, que je griffonne à la hâte, vous les portera, avec les excuses que je vous prie de transmettre à Mme votre mère et à M. Passemard. J'emporte le souvenir cher et attendri des quatre mois que je viens de passer aux Charmilles.

« HENRI MAREUIL. »

— Va demander à Baptiste s'il est arrivé une dépêche, ce matin de bonne heure au château, dit Andrée très pâle et les sourcils froncés.

— Non, mademoiselle, dit la femme de chambre en rentrant.

— Bien.

Elle se redressa brusquement, et froissant le papier qu'elle tenait à la main, elle en fit une boule, la jeta à Sloug accroupi sur un tapis, en laissant tomber d'un air de dédain suprême ces deux mots :

— Grande bête!

La femme de chambre a toujours cru qu'Andrée parlait du chien.

GEORGE DURUY.

(La troisième partie au prochain n°.)

LES

MAGISTRATS ET LA DÉMOCRATIE

UNE ÉPURATION RADICALE.

L'assaut livré à la magistrature ne peut laisser indifférens ceux qui ont souci de l'ordre matériel et de la sécurité publique. Seuls, les esprits légers croient la querelle vidée par une première épuration des juges. A les entendre, la justice, entravée jusque-là par bien des préjugés, a subi dans sa marche une secousse qui ne changera ni ses conditions ni son influence. Tout autre est, suivant nous, le caractère des faits. La crise ouverte depuis cinq années, et dont nous venons seulement de traverser une des phases, n'approche pas de son terme. Entre l'ordre judiciaire et les instincts démagogiques le conflit est permanent. Le peuple, dès qu'il exerce directement le pouvoir, cherche à asservir les juges. Partout il l'a tenté. En Amérique, les auteurs de la constitution ont fait en quelque sorte la part du feu : ils ont sacrifié la justice locale pour sauver la justice fédérale. En Suisse, les électeurs cherchent à dominer les tribunaux, que le bon sens de certains cantons dispute aux caprices des scrutins.

Cet antagonisme est d'autant plus grave que l'indépendance et la fermeté du juge, utiles sous tous les régimes, sont plus nécessaires encore sous une république. En effet, le désordre naît toujours de ceux qui, possédant la puissance matérielle, prétendent en abuser pour

opprimer les droits des faibles. Lorsqu'elle vient d'un seul, la tyrannie révolte les âmes, et tous, tôt ou tard, se dressent contre elle. Sous la république, où la majorité qui obtient le pouvoir passe pour représenter la volonté du peuple, la foule ne s'indigne pas de la persécution; elle est disposée à délaisser les victimes; elle entend dire que tout se fait en son nom; elle se sent souveraine et elle abuse de sa puissance. Qui peut redresser les abus, si ce n'est le corps chargé d'appliquer et de défendre les lois? Les magistrats sont les protecteurs du droit contre la force. C'est à eux qu'il appartient de châtier les excès de pouvoir et de limiter la toute-puissance des démocraties triomphantes, en leur apprenant où expire l'autorité, où commence la tyrannie. Si les juges se laissent aller eux-mêmes aux caprices des factions, s'ils écoutent tantôt les injonctions des partis, tantôt les menaces des favoris de la foule, la société, qui repose sur le respect des droits, perd tout équilibre. Semblable à un vaisseau tout d'un coup privé de lest, qui ne sombre pas sur-le-champ, elle continue sa marche, les apparences demeurent les mêmes; le calme fait quelque temps illusion : vienne la tempête, elle sera hors d'état de lutter et ne saura résister aux efforts du vent et des vagues.

Il faut avoir bien mal lu notre histoire ou se laisser aller à d'étranges illusions pour imaginer que nous ne reverrons ni agitations ni secousses. Parmi les enseignemens que le passé nous a légués, il en est un qu'il est bon de méditer. Les révolutions dont notre pays s'est fait une si déplorable habitude ont eu, depuis le consulat, un caractère commun : elles n'ont atteint que nos institutions politiques. En 1830, en 1848, en 1852, en 1870, le titre du chef du pouvoir exécutif, les rouages législatifs ont été seuls changés. On laissait, d'une entente unanime, en dehors de toute atteinte les parties profondes, les ressorts essentiels et cachés du mécanisme social. Il y a depuis cinq ans en France une tendance toute nouvelle. Quelques-unes des institutions qui avaient été tenues six fois en dehors de la révolution, comme en un domaine réservé, sont aujourd'hui directement menacées : le clergé, la magistrature et l'armée sont en butte à des efforts savamment combinés. D'autres ont parlé de la guerre antireligieuse, qui chez certains politiques tient lieu de programme et d'idées. Il est bon de s'arrêter en ce moment à l'attaque menée depuis 1879 contre la magistrature et de montrer, pièces en mains, ce qui s'est fait.

Le récit de la lutte n'est pas le seul intérêt. Il y a une moralité et des prévisions à tirer de cette étude. S'est-on demandé comment la France avait pu supporter depuis soixante-dix ans tant de troubles sans que la sécurité publique ou privée eût succombé parmi de

si graves et de si soudaines tempêtes? à quelle force secrète elle a obéi, quelle organisation intime l'a préservée?

La société civile a été sauvée parce qu'elle avait dans son sein tout un système qui contribuait à en maintenir les différentes parties, rassurant les uns contre l'excès des convoitises, les autres contre l'abus de l'autorité, s'interposant entre les violences des plus forts et les souffrances des plus faibles, intervenant à propos pour empêcher les désordres, quelle que fût leur origine, et ne se lassant pas de contribuer à la marche progressive de la civilisation par la justice. De même que le droit gouverne tous les rapports entre les hommes, le juge est l'arbitre de tous les conflits. Sans sortir de sa sphère, il contribue à calmer les passions, à panser les blessures, à faire rentrer chacun dans le devoir. Il faut avoir vécu par l'étude en des temps où les tribunaux étaient livrés à la partialité pour mesurer le mal que peuvent faire de mauvais juges. Notre génération n'a pas connu ce désordre. Puisse-t-elle ne pas apprendre ce qu'il entraîne à sa suite de troubles dans les esprits! L'absence de justice a rendu possibles des crimes privés qui, dès 1790, ont été les avant-coureurs des crimes publics. Qu'on y prenne garde! Depuis cent ans, malgré neuf révolutions, la société n'a sombré qu'une fois. Les révolutionnaires, tant de fois déçus dans leurs espérances, savent aujourd'hui et répètent qu'il faut désorganiser la justice pour préparer de longue main l'anarchie. C'est seulement alors qu'elle devient irrémédiable. Depuis 1815, aucune de nos révolutions n'a connu ce désordre intime de la société, si différent du désordre politique, moins violent, mais plus durable et plus corrupteur que les émotions de la place publique. Dieu veuille que le travail commencé depuis cinq années ne nous fasse pas voir des maux que nous ont épargnés les secousses cruelles, mais brèves, de nos révolutions contemporaines!

I.

De tous les discours qui ont donné le commentaire de la loi votée en août 1883 pour suspendre l'inamovibilité et livrer la magistrature à l'épuration, le plus ardent, le plus significatif fut prononcé par M. Madier de Montjau. Le député de Valence fit entendre un réquisitoire qui enflamma les passions de la chambre; il montra la France, à peine relevée de ses désastres, s'adressant en suppliante à ses représentans et leur criant: « Délivrez-nous de nos magistrats! » Il multiplia les imputations, fit à la charge des juges des récits odieux dont son enfance, disait-il, avait été bercée, et termina par une comparaison imprévue dans laquelle il mettait

les magistrats au-dessous des forçats. La majorité couvrit l'orateur d'applaudissemens. Le chef de la magistrature demeura muet à son banc.

Comment expliquer une telle passion? Comment expliquer surtout le long retentissement de ce discours, qui a donné à toute la discussion sa couleur et sa portée? Bien aveugle qui ne verrait dans ces explosions de colère qu'une déclamation oratoire. La haine de M. Madier de Montjau est profonde. Il soutient qu'à toute époque les juges se sont faits les vils complaisans du pouvoir et les dociles exécuteurs des besognes politiques. Il montre les cours prévôtales, les poursuites contre les républicains, la répression des troubles; il porte la parole au nom de trois générations qui s'honorent d'avoir été des conspirateurs et des fauteurs d'émeute; il est l'organe de ceux qui donnent le nom de Barbès à l'un de nos boulevards, en attendant qu'ils lui élèvent une statue.

Voyons donc ce qu'il y a de fondé dans ce réquisitoire contre la justice. Il mérite que nous nous y arrêtions quelque temps. Nous pèserons mieux la valeur des accusations lorsque nous aurons suivi le rôle des magistrats depuis le premier empire jusqu'à nous. La magistrature française a une histoire qui ne se confond pas avec celle du gouvernement. C'est l'honneur et le péril des institutions d'avoir un rôle indépendant des faits généraux. Tandis que les simples fonctionnaires obéissent, que les agens de l'administration servent le pouvoir, en changeant, suivant les heures, de langage et de ton, que le silence ou la retraite sont les seuls moyens de marquer leur dissentiment, les magistrats qui sont investis de fonctions permanentes, sous les ministères et sous les régimes les plus dissemblables, ont des convictions et des traditions communes. Comme tous les despotismes, qu'ils se nomment césarisme ou démagogie, l'empire avait multiplié les épurations. Ce fut après la charte, quand les tribunaux eurent été reconstitués, que se formèrent l'esprit de corps et la tradition. La foule n'aime ni l'un ni l'autre; elle leur donne aisément les noms détestés de caste et de privilège. Et cependant que deviendrait la société si chacun de ses groupes n'était pas soutenu et comme animé par l'esprit de corps? Pour les militaires, c'est l'honneur du drapeau; chez les comptables, c'est la probité; chez les médecins, le dévoûment. Pour qui a vécu au milieu des juges, le doute n'est pas possible : les habitudes judiciaires ont créé parmi eux des qualités et des mœurs spéciales; elles les ont accoutumés de bonne heure à la réflexion, ont soumis tous leurs jugemens à un examen préalable, les ont pliés à l'impartialité et leur ont donné un esprit de désintéressement, d'intégrité que tous, amis ou adversaires, se sont plu à reconnaître.

Sous la restauration, les magistrats, choisis avec soin de 1815 à 1818, étaient tous profondément royalistes. Ce n'est pas le fougueux député de Valence (s'il connaît l'histoire de sa famille) qui peut l'ignorer. Avec le temps, leurs opinions se sont modelées sur celles de la haute bourgeoisie. Relisez leurs arrêts avant et après le ministère Martignac. M. de Villèle, comme M. de Polignac, se plaignait de l'indépendance des cours, qui, à entendre les ultras, étaient remplies de bonapartistes et de libéraux. — Après la révolution de juillet, la magistrature, un instant ébranlée, avait reformé ses rangs et représentait exactement l'élite de cette classe de censitaires, puissante par l'intelligence, mais insuffisante par le nombre, qui gouvernait alors la France. En lutte avec un seul adversaire, le désordre, elle participait à l'œuvre du gouvernement en poursuivant les auteurs des émeutes et en les frappant sans pitié : entre les fauteurs des insurrections et le juge s'ouvrait une lutte qui ne devait pas cesser. Sur les bancs de la cour d'assises ou de la police correctionnelle, accusés ou prévenus déclaraient que les magistrats étaient tous carlistes. — Après l'explosion de 1848, les passions s'envenimèrent. En face de l'anarchie, les tribunaux devinrent avec les soldats le rempart de la société menacée et l'objet des haines révolutionnaires. Les insurgés de juin s'écrièrent que les magistrats étaient tous orléanistes. Singulier accord dans les griefs ! Tous ceux qui ont eu maille à partir avec la justice lui ont reproché de pactiser avec le régime tombé. Au fond, la magistrature n'appartenait pas à un parti politique, mais elle avait une passion. Oui, nous l'avouons, au lendemain de l'insurrection de juin comme au lendemain de la commune, elle avait horreur de l'anarchie. Quel est le radical qui peut l'en blâmer s'il est partisan sincère du jury ? En 1849, en 1871, le juge était exactement dans l'état d'esprit du juré sorti de la bourgeoisie et exprimant ses vœux. Par répugnance pour le désordre, elle se soumit, en 1852, au despotisme sans l'aimer. Elle avait accepté l'empire comme un fait ; elle accepta de même la république, se sentant presque également à l'aise sous les ministères de centre droit et de centre gauche, entre lesquels oscilla jusqu'en 1879 le gouvernement.

Depuis cinq ans, l'axe du pouvoir est entièrement déplacé. La direction des affaires appartient non plus au centre gauche, mais à la gauche seule. Il importe peu que certains hommes modérés d'origine et de langage aient figuré dans quelques-uns des cabinets formés par M. Grévy. La tendance générale, manifestée par l'amnistie, par la politique religieuse, par le relâchement des forces gouvernementales, par les alliances électorales, est une politique de pure gauche.

La magistrature, issue de régimes et de ministères qui, tous, sans exception, avaient combattu le désordre, qui avaient tenu la main à la répression pénale, qui avaient refusé de transiger avec l'insurrection, la magistrature s'est trouvée toute dépaysée. Elle partagea les étonnemens et les répugnances de la bourgeoisie, reçut comme elle les insultes, et, confondant son histoire avec les souvenirs de la classe moyenne, supporta les attaques sans grande surprise, jugeant assez naturel que les condamnés, leurs parens et leurs complices laissassent éclater de bruyantes colères contre les juges qui avaient prononcé les sentences.

A vraiment parler, la magistrature n'a pas soutenu, depuis quatre-vingts ans, d'autre lutte. Nous savons déjà ce qu'en pensent les conspirateurs et les insurgés. Voyons, en revanche, l'opinion de la masse des justiciables. Déjà nous pouvons mesurer leur confiance au petit nombre des arbitrages; à ce premier indice s'ajoute le langage du barreau, qui, à toute époque, nous a fait connaître, par les voix les plus diverses, son sentiment de respect unanime envers les tribunaux. Allons plus loin et interrogeons les hommes nouveaux portés au sommet du pouvoir au lendemain de chaque révolution. Écoutons leurs jugemens sur les magistrats de la veille. Quelles flétrissures ne s'attend-on pas à voir sortir de la bouche des ministres apportés par le flot populaire? Or voici les paroles de M. Crémieux, en mai 1848, rendant un compte solennel des travaux du gouvernement provisoire : « Nos lois sont claires, dit-il; nos juges en font une sage application et notre magistrature n'a, certes, aucun reproche à subir. » A la fin de l'empire, l'opinion de l'opposition était la même. En flétrissant comme ils le méritaient les magistrats politiques, M. Berryer constatait qu'ils étaient en petit nombre. En 1870, nul ne demandait le bouleversement de nos corps judiciaires. Après 1879, quel a été le langage des chefs de la magistrature? Deux d'entre eux ont porté un jugement sur le personnel : M. Le Royer, en décembre 1879, après avoir fait des réserves en ce qui touchait la politique, a dit « qu'il défendrait toujours la magistrature au point de vue professionnel, car, à ses yeux, au point de vue de la capacité juridique, c'était la première magistrature du monde. » M. Goblet, à deux reprises, en novembre 1880 et en mai 1883, avait le courage de « déclarer que, malgré les efforts des pouvoirs qui avaient voulu les asservir, les magistrats étaient demeurés intègres et soucieux avant tout de leur devoir et de la loi. » Précieux témoignages émanés de sincères républicains et qui permettent d'affirmer que, ni en 1880, ni en 1883, la magistrature ne méritait une de ces mesures d'expédient, ressource extrême des pouvoirs violens ou faibles, qu'on nomme des lois d'exception! Pour

un gouvernement maître de sa volonté, la conduite à tenir vis-à-vis de la magistrature était toute tracée. Le renouvellement naturel des corps judiciaires assurait la transformation dans un délai assez court. Il suffisait de montrer quelque patience.

Cette vertu malheureusement n'appartient ni aux enfans, ni aux foules. La démocratie, qui est fort jeune, n'est pas patiente. Il n'y aurait que demi-mal si ses conseillers osaient lui tenir le langage qu'on tient aux enfans; mais devant elle ils se taisent. C'est une reine que des courtisans seuls approchent et que les adulations enivrent.

Sous l'action lente du suffrage universel, les mœurs se sont transformées. Il est bon que nous pénétrions dans les couches nouvelles pour comprendre leur organisation politique et mesurer quelle était, à l'égard des juges, l'ardeur de leurs convoitises.

Il s'est formé dans les départemens des groupes d'hommes plus remuans que la plupart de leurs concitoyens, prêts à donner une part de leur temps aux affaires publiques, qui ont fait des élections leur mission principale; réunis en comité dès qu'une élection s'annonce, ils préparent un programme, cherchent à l'imposer au candidat et multiplient les démarches pour asservir d'avance et pour faire triompher celui qu'ils patronnent. Ce qu'a souffert le candidat n'est rien à côté des humiliations qui attendent l'élu après le succès. Loin de croire sa tâche finie avec le scrutin, le comité, qui met la vigilance au premier rang de ses devoirs, se déclare en quelque sorte en permanence. Chacun de ses membres s'agite comme la mouche de la fable. Ils correspondent avec le député, l'accablent de sollicitations, lui demandent des faveurs de toute sorte, lui imposent les charges les plus singulières. N'est-il pas leur mandataire? Et comment trouver étonnant que leur confiance soit allée jusqu'à l'envoi de titres pour en toucher sans frais les dividendes? Ces missions extra-parlementaires ne seraient que risibles si elles ne marquaient le trouble jeté dans les esprits et le rôle usurpé à la suite des elections par ces importans de nouvelle espèce qui tendent à devenir les tyrans de chaque canton. On a si bien répété depuis trente-cinq ans que le peuple était le souverain maître, le juge sans appel, que tout pouvoir et tout droit émanaient de lui, que, naturellement, ces influences locales sont devenues avec le temps la source d'ambitions illimitées. Les conseils municipaux se sont peu à peu remplis de ces politiques impatiens qui contribuent à endetter les communes et à substituer la pire politique à l'administration prudente des affaires locales. Enhardis par leurs premiers succès, les plus audacieux ont franchi la porte des assemblées départementales pendant que les moins heureux

gémissent de leur mauvaise fortune, en figurant pour la forme dans les sessions inutiles des conseils d'arrondissement. En réalité, ces politiques, doués de plus d'activité que de bon sens, forment les cadres de l'armée du suffrage universel, ils en sont les sous-officiers, aspirant comme ceux-ci à monter en grade et comptant bien réussir à emporter un galon, non par un acte de bravoure, mais par quelque coup d'intrigue. On parlait à un député considérable, à l'un des chefs d'un des groupes de la chambre, de la politique qu'il suivait, en l'assurant que l'opinion publique n'en était pas satisfaite. « Qu'est-ce, s'écria-t-il, à vos yeux, que l'opinion publique? Je l'ignore. Pour moi, je connais un ou deux hommes par village, actifs, peu aimés de leurs voisins, mais redoutés de tous, en lutte avec le curé, dominant le conseil. C'est pour eux que je gouverne. » Ce mot cynique et vrai peint la politique jacobine, il nous révèle le ressort secret qui met tout en mouvement sous nos yeux et qui fausse le régime parlementaire. Si nous avons un gouvernement agité dans un pays tranquille, des députés avides d'incidens, préférant les discussions bruyantes aux plus utiles réformes, n'en cherchez pas ailleurs la cause. Les ministres obéissent aux députés, qui obéissent eux-mêmes aux « politiciens » de canton, abaissant leurs votes au niveau de ces influences subalternes mises en mouvement par les passions locales les plus étroites.

Dans cette marée montante de la médiocrité, que deviennent les fonctions modestes exercées avec indépendance en dehors de l'action politique? Il est facile de le deviner. Depuis le simple agent des postes ou dépositaire des contributions indirectes jusqu'au président du tribunal, il n'est pas un emploi, pas une fonction que l'électeur influent n'estime la récompense légitime de ses services. Chacun se croit propre à tout. Les prétentions n'ont pas de limites, et comme les magistrats tiennent le haut du pavé dans les petites villes, que la durée de leurs fonctions, la considération qui les entoure, les ont placés fort au-dessus des agens de l'administration, il n'est pas « d'homme de loi, » comme on disait jadis, qui n'ait convoité, comme prix de la reconnaissance du député envers son électeur, une robe de magistrat pour son fils, s'il ne pouvait l'obtenir pour lui-même.

Par suite de ces appétits surexcités, ce n'est plus la même classe sociale qui a recherché les fonctions judiciaires, et ce changement s'est fait, non par un progrès lent et par une concurrence heureuse qui eussent été les résultats naturels du travail, de l'épargne et de l'instruction, mais par une brusque secousse qui a ouvert la porte aux ambitieux sans moyens et aux intrigans sans capacité.

Au lendemain de la chute de M. Dufaure, la magistrature allait

donc traverser une crise redoutable. Pendant quinze mois, le garde des sceaux avait résisté aux efforts combinés des sénateurs et des députés ; s'étant borné à faire remonter sur leurs sièges les magistrats du parquet que l'esprit de parti en avait fait descendre, il s'était refusé à introduire la politique dans la magistrature. A ses yeux, la première vertu du magistrat était l'indépendance, la seconde était la science du jurisconsulte. Le moment allait venir où, comme en 1852, le dévoûment et les services politiques seraient les seuls titres.

M. Dufaure avait institué un concours dont les heureux effets avaient, pendant trois ans, fourni aux parquets les esprits les plus vigoureux et les plus brillans. Telle était l'impatience des ambitieux, écartés par ce triage si favorable au talent, que le concours fut supprimé dès l'année 1879. On ne voulait plus s'astreindre à une règle, on se souciait peu du mérite. On fit entrer dans les tribunaux tous ceux que l'austère justice d'un garde des sceaux étranger aux habiletés politiques avait fait attendre.

Dès le mois de février 1879, les révocations commencèrent. Quinze procureurs-généraux ouvrirent la marche ; en quelques mois, un grand nombre d'avocats-généraux et leurs substituts furent destitués. Quatre cents procureurs de la république et substituts les suivirent. Les nominations judiciaires n'étaient plus inspirées que par une seule pensée : faire entrer dans les parquets le plus grand nombre d'hommes se disant dévoués à la république. A cet intérêt supérieur tout fut subordonné. On avait révoqué presque tous les magistrats nommés par M. Dufaure : ce n'était pas assez au gré de ses successeurs. Ils destituèrent des substituts nommés depuis 1879 par M. Le Royer ou par M. Humbert. Un exemple le fera sentir : il y a un ressort où l'on compte vingt-sept procureurs de la république et substituts. De février 1879 à juillet 1883, les révocations ou les démissions forcées se sont élevées à trente-sept ; c'est presque un personnel et demi qu'a consommé en quatre ans l'esprit de parti (1).

La magistrature des parquets était composée jusqu'alors d'hommes instruits, indépendans, aspirant à vivre avec honneur dans le milieu modeste où le plus souvent leur père avait acquis la considération, en attendant qu'avec les années écoulées ils pussent s'asseoir, comme par une sorte d'héritage, sur les sièges de la cour. La cam-

(1) Pour savoir exactement quel a été le renouvellement du personnel judiciaire du 9 février 1879 au 31 décembre 1882, nous avons fait un pointage qui donne pour les cours : magistrats inamovibles, 237 remplacés ou déplacés sur 739. Parquets, 198 sur 263.— Pour les tribunaux : magistrats inamovibles, 745 sur 1,742. Parquets, 1,565 sur 1,886. Juges de paix, 2,536 sur 2,941.

pagne des décrets rendus contre les congrégations, en troublant les consciences, altérait les notions du droit et changeait le rôle du ministère public. « La plume est serve, mais la parole est libre, » disaient fièrement nos anciens magistrats. Que devient la liberté de la parole si les gens des parquets sont appelés à diriger des expéditions dans lesquelles les exécutions *manu militari* précèdent les arrêts et souvent les contredisent? Il y avait une grande question de droit à faire juger sur toute l'étendue de la France. On a préféré la soustraire à la justice, et, pour donner une apparence de sanction à des ordres administratifs et politiques qui en étaient dépourvus, on a mis en mouvement les magistrats amovibles. Étrange et fatale interversion des rôles qui a jeté le désarroi dans les esprits et qui a chassé en une seule année des rangs des parquets le tiers des magistrats qui les composaient.

En résumé, la campagne de quatre années avait réussi. Tout avait été fait pour creuser en certaines cours un abîme entre les deux magistratures : l'une, armée en guerre, prête à abuser de sa force, la menace à la bouche, faisant grand bruit de son influence et invoquant sans cesse le garde des sceaux, se servant en certaines cours de toutes les circonstances solennelles ou privées pour infliger des avanies ou donner des leçons aux magistrats inamovibles; l'autre, opposant à ces excitations la force d'inertie, les plus anciens faisant effort pour conserver le calme et, ce qui était plus difficile, pour apaiser les colères des plus jeunes.

Au milieu de ces épreuves, bien plus que dans les temps prospères, la magistrature se montrait vraiment digne de son passé. « Et dans quelle situation, ainsi que le faisait remarquer M. Jules Simon au sénat, quand, depuis trois ans, tous les jours, elle est injuriée dans les journaux, dans les chambres! quand elle est tous les jours menacée! quand elle est sur le point d'être décimée! Dans cette incertitude, ayant perdu la sécurité de sa situation, ayant perdu cet ensemble d'honneurs qui lui étaient jusqu'ici rendus spontanément par toutes les consciences, attaquée, menacée, sur le point de périr, elle restait impassible. »

A qui était due cette véritable anarchie? Seul, le gouvernement en était responsable. Il avait créé à son image la moitié du personnel. Il pouvait d'un mot, par des instructions sages, apaiser les ardeurs de ses procureurs-généraux. Il préféra poursuivre son œuvre, et, sous prétexte de rétablir l'harmonie qu'il s'était lui-même appliqué à détruire, il imagina une loi qui livrerait à l'arbitraire ceux qui étaient défendus jusque-là par l'inamovibilité.

II.

Malgré l'audace dont un ministre de la justice de notre temps avait prétendu retrouver la tradition en s'asseyant sur le fauteuil de Danton, aucun garde des sceaux n'osa proposer au parlement une loi en trois articles qui lui permît d'exclure des tribunaux les magistrats dont la présence le gênait. Il fallait colorer cette mesure, la déguiser habilement et lui donner à tout prix l'apparence du bien public.

Assurément il était malaisé d'amener les esprits sages à ce sacrifice. L'inamovibilité n'est certes pas un dogme, elle n'est pas un principe supérieur et absolu. C'est le meilleur moyen qui ait été jusqu'ici découvert de garantir les justiciables contre la pression du pouvoir. Mais elle n'a cette vertu que si le juge, qu'il s'agit d'affranchir de tout souci lorsqu'il rend la justice, peut l'opposer au gouvernement qui le sollicite ou le menace. Or, depuis 1870, l'inamovibilité avait été à l'abri de toute attaque. La seule atteinte que le gouvernement de Bordeaux lui avait portée avait provoqué une réaction qui ne laissait aucun doute sur le respect public. Ni les projets déposés, ni le langage des orateurs de la gauche ne permettaient d'entrevoir un plan de réinvestiture judiciaire. En 1879, lorsque M. Grévy entrait à l'Élysée, on n'avait encore réclamé que l'épuration des parquets et nul n'avait osé s'attaquer aux juges. Aussi l'émotion fut-elle vive quand, le 22 mars 1879, MM. Floquet, Clémenceau et Madier de Montjau déposèrent au nom de l'extrême gauche une proposition tendant à accorder au gouvernement le droit de conférer dans les trois mois aux magistrats une nouvelle investiture. Le coup porté, les auteurs du projet n'eurent garde de presser la discussion : ils se servirent habilement de la presse pour habituer le public à ces idées, jusque-là si nouvelles, de violences légales. Pendant plusieurs mois, les journaux menèrent une campagne d'attaque contre les magistrats. Tout leur fut permis. Le gouvernement demeura impassible; les ministres répétaient, il est vrai, que l'inamovibilité n'avait rien à craindre; mais on se souvient qu'à la même époque ils promettaient que l'amnistie ne serait que partielle. Les deux engagemens étaient d'égale valeur et ils eurent un sort semblable. Après neuf mois de critiques acerbes, de diffamations et de calomnies, la discussion s'ouvrit.

Ce qui avait semblé une témérité en mars 1879 parut tout naturel en janvier 1880. La chambre vit éclore de toutes parts les pro-

jets les plus divers, d'accord en un point seulement, la suspension de l'inamovibilité.

Les auteurs des propositions essayaient bien de parler de réformes, nul ne les écoutait. Destituer des juges, tel était le seul intérêt. Pendant trois ans, les faiseurs de projets essayèrent de persuader à la chambre qu'il convenait de dissimuler derrière un changement dans l'organisation judiciaire la brutalité de l'épuration; ils échouèrent tour à tour. Il n'y aurait nul intérêt à démêler ici l'écheveau confus de ces propositions. En février 1883, le gouvernement eut le triste courage de recommencer cette campagne. Il s'avisa de chercher au hasard un certain nombre de mesures, d'élever la compétence des juges de paix, de créer des assises correctionnelles, de réduire le nombre des conseillers nécessaires pour rendre un arrêt, de diminuer le nombre des classes de tribunaux, de supprimer quelques chambres, d'augmenter les traitemens et de créer un conseil supérieur de la magistrature. Derrière cette longue série de modifications, qui formaient une sorte de rideau, se dissimulait la réduction du personnel. Le voile fut promptement déchiré : la chambre s'en chargea assez lestement. Dès le début de son examen, la commission obtint du ministère une disjonction des lois. Elle alléguait le dessein de diminuer les obstacles; en réalité, elle courait au plus pressé. Le projet fut allégé de tout ce qui ne tendait pas à l'unique mesure poursuivie, à la réduction du personnel. « Une réforme est irréalisable avec cette chambre, répétaient les députés. Détachons quelques articles, obtenons du sénat l'épuration du personnel et nous pourrons attendre. » Tout ce qui avait servi à déguiser le projet fut ajourné; les batteries furent démasquées, et, au mois de mai 1883, lorsque la discussion s'ouvrit, il était facile de voir que l'intérêt électoral allait primer toute autre préoccupation. Les motifs de la loi étaient d'un tel ordre que nul n'osa les exposer ouvertement. Cette équivoque risqua de compromettre l'œuvre. Des rangs du radicalisme comme de la gauche s'élevaient des voix qui attaquaient moins la mesure en elle-même que son insuffisance et le défaut de logique du projet. M. Martin-Feuillée s'attacha à les gagner par ses concessions; il affaiblit tout ce qui avait trait à l'inamovibilité; il écouta sans protester les paroles outrageantes de M. Madier de Montjau. Il fit si bien que la gauche se rallia lors du vote. Cependant la droite et l'extrême gauche n'étaient pas seules à faire entendre leurs voix. M. Goblet dénonçait comme un acte révolutionnaire l'expédient qui allait ébranler les fondemens mêmes de la justice, ruiner le respect et la confiance qu'elle doit inspirer à tous; il reconnaissait qu'il y avait encore des magistrats non républicains, mais soutenait qu'il fallait attendre leur conversion du temps et non d'une politique qui con-

sistait à tenir la menace de la révocation suspendue sur leur tête. M. Ribot ne laissa debout aucun des sophismes accumulés par les partisans du projet. Il démontra définitivement qu'on faisait une loi d'expédient, qu'on obéissait à des passions tout au plus excusables au lendemain d'une révolution, que l'esprit de gouvernement consistait à refouler ces appétits de la première heure, que le ministère, loin de faire acte d'énergie, se laissait aller au courant de faiblesse qui l'emportait : « Il y a une chose, dit-il, que les majorités n'ont pas le droit de faire, c'est de mettre la main sur la justice. » Et il termina par ce mot, qui résume tout son discours : « L'existence d'une magistrature indépendante, ne l'oubliez pas, messieurs, c'est une liberté publique. » Lorsque la loi sortit du Palais-Bourbon, on put dire qu'elle avait été votée mais non défendue. Un homme d'esprit en fit le résumé d'un mot : « On vient de décréter la justice inamovible avec trois mois de pillage. »

La discussion qui se poursuivit du 19 mars au 31 juillet fut une des plus belles qu'ait entendues le sénat. Tous ceux dont l'éloquence honore la tribune de la chambre haute y parurent tour à tour; mais, s'élevant au-dessus de tous, M. Jules Simon peignit en des traits ineffaçables la politique de ceux qui ne connaissent d'autre manière de gouverner le peuple que d'être aux ordres de l'opinion courante à mesure qu'elle se produit. Il montra comment on fait des agitations factices, comment on crée des désirs populaires, comment se préparent des lois d'expédient enfantées par l'audace des uns et par la faiblesse des autres. Il rendit éclatant à tous les yeux le péril d'une loi qui, sous prétexte de rétablir l'harmonie entre les pouvoirs publics, donnait comme un regain de révolution après treize ans de calme et créait un précédent à la faveur duquel tout gouvernement serait en droit de changer le personnel, non plus seulement après une révolution, mais même à chaque évolution de majorité. La démonstration était faite : on sentait avec l'orateur que la loi était « fatale à la justice, fatale à l'honneur de la France. » Ce n'est pas ici le lieu de reprendre page par page un débat dans lequel on entendit M. Allou apporter le poids de son éloquent témoignage en faveur des juges devant lesquels sa vie s'était écoulée, rappeler ses luttes, ses succès ou ses déceptions et déclarer qu'après avoir vu les magistrats à l'œuvre pendant quarante années, il pouvait affirmer que c'était à leur honnêteté, à leur droiture qu'était dû le respect de la chose jugée, plus profond en France qu'en aucun pays du monde.

La discussion du sénat ne fut pas seulement brillante, mais elle eut des résultats féconds. La commission avait sur plusieurs points corrigé l'œuvre hâtive et passionnée de la Chambre. Elle augmenta

le nombre des conseillers qui avait été réduit au-dessous du strict nécessaire; les petits tribunaux dont la suppression avait été votée sans précautions suffisantes furent maintenus; enfin, ce qui était capital, le droit accordé au ministère par la chambre d'évincer tous les membres des cours et tribunaux pour les remplacer par un personnel entièrement nouveau fut refusé par le sénat, qui interdit au gouvernement d'opérer un nombre d'éliminations supérieur à celui des sièges supprimés, l'obligeant ainsi à reconstituer les tribunaux à l'aide d'élémens empruntés à l'ancien personnel.

En ce sens et dans cette limite, les efforts des sénateurs qui luttèrent en faveur de l'inamovibilité avec MM. Jouin, Bardoux, Bérenger, ne furent ni vains ni inutiles. Suivant la belle expression de M. Jules Simon, « des deux passions qui ont assailli la magistrature, la vengeance et l'appétit des places, il y en a une, l'appétit, qui ne trouvera pas son aliment. » En sortant de la chambre, le projet avait livré au garde des sceaux le sort de 2,447 magistrats inamovibles au profit d'autant de candidats. Grâce à l'intervention du sénat, nul candidat ne pouvait désormais entrer dans les rangs, et au lieu de 857 sièges dont la suppression avait été votée, la réduction portait seulement sur 614.

Les discussions de la chambre et du sénat avaient eu un profond retentissement dans le sein des compagnies judiciaires. En lisant les discours du Palais-Bourbon et du Luxembourg, les magistrats voyaient s'approcher l'heure où ils tomberaient victimes de la loi ; les dénonciations dont ils se sentaient entourés rencontraient chez eux plus de mépris que de colère. Soutenus par le sentiment de leur devoir, tristes et résignés, la plupart regardaient venir d'une âme ferme un châtiment qu'ils savaient n'avoir pas mérité. Ce silence étonnait la chancellerie, qui s'était attendue à voir les sollicitations fondre sur elle, les antichambres envahies : il n'en fut rien. Fort peu de magistrats cherchèrent à détourner les coups, et le nombre fut très restreint de ceux qui se préparèrent à profiter des mouvemens pour avancer.

Cette attitude passive déjouait les projets du ministère. Tout autres avaient été ses prévisions. Il avait espéré qu'à la suite du vote de la loi, il y aurait une explosion de découragement, et que de toutes parts les plus menacés chercheraient une satisfaction éclatante dans l'envoi subit de leur démission. La chancellerie aurait eu ainsi un grand nombre de places à donner. Dès que la loi eut été votée, on fit en ce sens les efforts les plus énergiques. Les procureurs généraux multiplièrent les démarches directes ou indirectes, mettant à profit le retard de la promulgation, mais les magistrats furent sourds à toutes les insinuations.

Ce n'était pas seulement une déception pour les bureaux de la

chancellerie. Les sénateurs et les députés qui avaient voté la loi, les ministres qui l'avaient soutenue, comptaient un certain nombre de créatures qu'il fallait faire entrer dans la carrière judiciaire. Comment les y introduire, puisque le sénat avait pris ses précautions contre l'intrusion d'élémens étrangers en décidant que les magistrats seuls prendraient part aux mouvemens? On s'avisa que certains sièges avaient été supprimés de fait depuis longtemps et qu'on pourrait y faire des nominations fictives, sauf à les annuler par la suite. Qui songerait à critiquer ce tour de passe-passe? Au milieu d'interminables décrets ne glisserait-il pas inaperçu? Le temps pressait; il fallait se hâter. Encore quelques heures et les trente jours accordés par les lois constitutionnelles pour la promulgation allaient expirer. Les démissions toujours espérées n'arrivaient pas. On se décida à nommer aux sièges supprimés. Un exemple fera comprendre tout l'art de la combinaison.

Supposons que quelque avoué, ayant rendu des services à un personnage politique, eût l'ambition de devenir président à Lorient ou à Quimperlé. La nomination d'emblée semble excessive. On cherche un poste de juge, on a peine à trouver une vacance. Enfin, le 27 août, l'officier ministériel est nommé « juge à Coutances, en remplacement de M. Leloup, décédé. » En apparence, rien de plus légitime. Mais que penser, si, après quelques recherches, l'on apprend successivement que M. Leloup est décédé le 17 juillet 1878, que M. Dufaure ne l'a pas remplacé à dessein, afin de réduire le personnel, que le traitement de ce siège, demeuré vacant depuis plus de cinq ans, a disparu au budget, qu'il n'y a plus de fonds affectés au paiement, que la chancellerie le sait si bien qu'elle n'a pas essayé de faire installer le juge nommé, que ce magistrat fictif n'a pas même eu la pensée de se rendre à Coutances et que les habitans de Lorient ont été les seuls à croire, le 26 septembre 1883, que, pour présider leur tribunal, il leur arrivait un jurisconsulte de Basse-Normandie?

Le moyen parut bon : à Bayeux, à Guéret, à Lisieux, dans plusieurs autres villes, on a retrouvé les anciennes suppressions fort sagement opérées par extinction (c'était le mode honnête de réforme judiciaire) et on s'en est servi sans scrupules pour déposer, durant quelques semaines, les gens en appétit de places. Il n'y avait pas une heure à perdre ; si on avait attendu la promulgation de la loi, les sièges supprimés de fait depuis quelques années eussent été supprimés en droit. La réforme se fût accomplie *ipso facto*, sans bruit, et d'elle-même. Mais les auteurs de la loi pensaient qu'une mesure de ce genre n'est pas vraiment exécutée quand personne n'en profite.

On avait donc tiré bon parti des délais qu'accorde la loi constitu-

tionnelle. Après avoir ajourné de trente jours la promulgation d'une loi dont l'urgence avait été réclamée à grand bruit, on avait réussi, en pressant les retraites, en sollicitant des démissions, en multipliant les combinaisons savantes, à faire entrer dans la magistrature trente-trois étrangers qui n'allaient pas tarder à franchir de nouvelles étapes.

Au moment où le garde des sceaux voyait s'ouvrir devant lui la tâche d'exécuter la loi judiciaire, l'embarras était grand. Il avait bien six cent quatorze magistrats à éliminer, mais les dénonciations s'étaient multipliées et accumulées de toutes parts. La lutte engagée depuis trois ans contre les congrégations avait mis au premier rang des griefs l'accusation de cléricalisme. L'expression fit fortune, elle était commode et vague; l'esprit de parti s'en empara. Ce mot bizarre ne signifiait pas seulement une subordination des devoirs professionnels aux idées religieuses : réservée d'abord aux catholiques militans, étendue aux protestans orthodoxes, l'accusation finit par atteindre toute conviction profonde servant de point d'appui à quelque indépendance de caractère. Il y a en France plus d'un clérical qui ne va pas à la messe, mais aucun d'eux ne va de bonne grâce à la préfecture. C'est là, en province, qu'est en effet le nœud de toutes les questions. Plus le terrain se rétrécit et plus les froissemens prennent d'importance. A Paris, nous ne pouvons nous figurer les suites d'un salut oublié. Dans les petites villes, tout est grossi, et des haines de longue durée ont pour point de départ des faits insignifians. L'opinion politique y a bien moins d'action que les relations de personnes. Rarement vous entendez dire que tel conseiller, tel juge est bonapartiste ou légitimiste : il est clérical, dira-t-on, et il refuse de saluer le procureur-général. Allez au fond de ces griefs et vous trouverez un état social très digne d'observation. Dans la plupart des villes, les magistrats sont entrés, par leurs alliances, par leur long séjour dans la contrée, par la dignité reconnue de leur vie, dans ce qu'on appelle en certaines provinces, la vieille société. Nous ne parlons pas ici de la société légitimiste, de la noblesse, qui avait sous la restauration quelques représentans dans la magistrature, mais de ces vieilles bourgeoisies locales qui sont l'honneur même des provinces. Telle famille compte trois ou quatre générations successives de magistrats. Ceux qui les représentent, loin de fermer leurs rangs, accueillent les nouveau-venus, mais à la condition que ceux-ci ne rompent pas en visière aux traditions sociales.

S'ils se plaisent à heurter ces habitudes d'esprit, le vide se fera autour d'eux. Le silence et la solitude seront leur leçon. On dira : « Le procureur-général ne voit personne; il ne rencontre les magis-

trats qu'à l'audience. » Ce qui signifie que les magistrats inamovibles font corps avec la société, vivent avec elle en pleine harmonie, et que le chef du parquet est entré, dès le début, en lutte publique avec ce qu'il a appelé, dans ses rapports au garde des sceaux, une coterie cléricale. Supposez ce que peuvent être, dans une ville où les rencontres sont de chaque jour, où les promenades rapprochent aux mêmes heures, des relations difficiles que la malignité de deux partis s'applique à aigrir. Ajoutez surtout à ces tiraillemens la perspective d'une loi d'épuration discutée pendant quatre ans. En temps ordinaire, entre le magistrat inamovible et le substitut, la brouille, étant sans issue, se terminait toujours par un raccommodement. Cette fois, le parquet se sentait le maître et s'apprêtait à vider un long arriéré de rancunes. La menace d'une suspension de l'inamovibilité, loin donc d'apaiser le feu, ne cessait de l'entretenir. Que de ménages supportables deviendraient un enfer si l'un des époux se croyait sûr que le divorce dût être voté le lendemain !

Ainsi, l'accusation vague de cléricalisme, les relations et les parentés politiques, les querelles personnelles les plus mesquines, une série de petits faits devenus de gros griefs, et, par-dessus tout, la rupture de la société demeurée fidèle aux vieux corps judiciaires et des magistrats du parquet envoyés dans les provinces comme une avant-garde pour recueillir les dénonciations et préparer l'exécution de la loi : voilà les prétextes accumulés dans les rapports qui s'amoncelaient en août sur la table du garde des sceaux.

Au milieu de ces misérables délations qui s'entre-croisaient et allaient atteindre plus de la moitié du personnel, la chancellerie était forcée de faire un choix. Elle prit le parti qui convient le mieux aux ministres lorsqu'ils sont plus faibles que violens : elle suivit ceux qui parlaient le plus haut. Dans le concert de récriminations, les députés se faisaient les organes des comités dont les anciennes rancunes remontaient aux campagnes électorales de 1877. Il semblait qu'en plus d'un arrondissement le député eût une querelle personnelle à vider avec le président du siège et que le vote de la loi n'eût eu d'autre but que de le débarrasser d'un antagoniste. Quelle que fût leur insistance, la presse élevait la voix encore plus haut. Les feuilles radicales avaient déjà préparé et ameuté la foule; il s'agissait maintenant d'une autre besogne : il fallait peser sur les bureaux du ministère. Toute la bande des dénonciateurs s'y employa. Il n'y eut pas de feuille anarchiste qui n'offrît ses services et ses calomnies au cabinet. Que les journaux favorables au ministère eussent pris part à une œuvre dont le cabinet avait revendiqué la responsabilité, nul n'en eût été surpris. L'action

de la presse n'a rien qui nous effraie; mais qu'à une heure donnée les feuilles d'extrême gauche, celles qui représentent les plus violens du conseil municipal de Paris, se soient trouvées les auxiliaires et les confidens des bureaux de la chancellerie, il y a là un fait étrange qui prouve dans quel camp le cabinet recrute ses alliés. Non-seulement l'outrage aux magistrats, délit que punit la loi pénale, remplit les colonnes des journaux; mais chaque diffamation, chaque injure reçoit sa récompense. Ici on lit les noms des « personnages à expulser de la magistrature, » là on signale au garde des sceaux le « faussaire » qui préside le tribunal de Mont-de-Marsan. Comme un docile écho, *l'Officiel* enregistre régulièrement les noms des magistrats dénoncés; mais certaines vengeances tardent trop au gré des rédacteurs. On leur a accordé le président : « C'est fort bien, disent-ils, dans des articles brefs comme des sommations, c'est un commencement d'exécution. Il reste à compléter le balayage par l'exécution des quatre juges faux témoins. Nous espérons bien voir ces quatre noms figurer au prochain mouvement à *l'Officiel*. » Huit jours après, la révocation était faite, et le journal adressait ses remercîmens au ministre. Noms propres et injures remplissent les colonnes. Tel conseiller est « prévaricateur; » à tel autre il est dû « un avancement qui consiste à le sortir du prétoire pour le mettre dans la rue.» L'insolence croît avec le succès : « Allons, monsieur le garde des sceaux, écrivent-ils, un coup de balai par là, c'est l'instant! c'est le moment! » Et M. Martin-Feuillée obéit. S'il tarde, on l'injurie : « Voilà le ministre qui capitule, écrit-on le 12 octobre. Allons! monsieur le garde des sceaux, il faut revenir à Clermont avec le balai de Mont-de-Marsan et de Pau! » Et M. Martin-Feuillée contresigne un décret qui répare une à une ses premières faiblesses. Entre des exigences nouvelles et des remercîmens, on peut lire les appels à l'ignoble manifestation de la gare du Nord. La chancellerie puise ses inspirations dans les feuilles qui cherchent à déshonorer la France.

C'est le malheur et la suite nécessaire d'une loi de haine que le ministre chargé de l'exécuter soit le prisonnier des partis extrêmes. Il a pu rêver un instant et promettre à la légère un examen attentif des dossiers, une enquête consciencieuse, des rapports spéciaux. Pour réfuter les discours d'opposition, il a de bonne foi engagé son honneur. Le flot est arrivé, l'a renversé, submergé, et il est devenu le jouet des colères. Nous ne parlons que des articles de la presse parisienne. Quelles listes nous pourrions dresser si nous voulions dépouiller les petits journaux de province? Plus on se rapproche des électeurs, des comités qui les dirigent, et plus sont ardentes les passions contre les personnes. Aux dénonciations individuelles

se joignent les dénonciations collectives. Des conseils municipaux s'assemblent pour juger les magistrats; on met aux voix les révocations : on condamne tel président, on absout tel juge. A Arles, le conseil d'arrondissement s'assemble et somme le ministre de renouveler le tribunal de Tarascon. A Châteauroux, un comité démocratique qui se réunit mensuellement, émet le vœu que tous les magistrats de ce tribunal soient remplacés dans le plus bref délai. Les adresses, les vœux, les délibérations prennent à la fois le chemin des journaux et de la chancellerie et servent à préparer les décrets au profit des influences électorales les plus infimes.

Comment, dira-t-on, les libéraux peuvent-ils se plaindre des vœux librement exprimés sur une question d'intérêt général? Loin de commettre une usurpation, les organes naturels de l'opinion publique n'accomplissaient-ils pas un devoir en éclairant le gouvernement?

Il y a deux systèmes pour la nomination des juges : l'élection par le peuple et le choix par le pouvoir. L'élection, toute mauvaise qu'elle soit, serait moins funeste qu'une désignation faite sur la recommandation des électeurs agités et médiocres qui remplissent les comités. Juge-t-on ce que peut produire un corps électoral composé d'avocats sans cause, d'anciens officiers ministériels qui ont dû vendre précipitamment leurs charges, de commerçans tarés qui espèrent retarder par un changement de régime la faillite qui les menace, et par-dessus tout de plaideurs irrités, réunis, non-seulement pour maudire, mais pour chasser leurs juges? On préconise, ou mieux encore on déifie le suffrage universel. Vit-on jamais suffrage plus restreint, plus étroit que celui-ci? Huit ou dix personnes parlent au nom d'une ville, condamnent les magistrats d'un arrondissement. A-t-on réfléchi à quelles passions ils obéissent? Le juge qui, en une année, a rendu cent jugemens civils, a certainement mécontenté cent plaideurs. A-t-il satisfait les cent adversaires? Nullement; celui qui gagne entièrement rend grâce de son succès à la justice de sa cause; le tribunal en prononçant en sa faveur n'a fait que son devoir; mais celui qui, tout en gagnant sur les points importans, succombe sur certains chefs (et le nombre de ces jugemens est grand), sera souvent aussi exaspéré que le perdant. Sur deux cents plaideurs il y a donc plus de cent cinquante mécontens et parmi le reste, on ne trouverait pas vingt-cinq plaideurs prêts à défendre leurs juges. Je défie aucun de ceux qui ont été mêlés à l'administration de la justice civile de contester ce fait. Si nous portons nos regards sur la justice criminelle, il est bien plus frappant. Là nous ne trouvons plus deux plaideurs, mais le prévenu et la société qui l'accuse. Lorsqu'il est condamné, lorsque plus tard il

sort de prison, il est exaspéré contre ses juges; sa famille partage ses haines. Qui défendra le juge? Comment s'exprimera en sa faveur la société, cet être abstrait, que son jugement a protégé? Qui parlera en son nom? Contre lui s'agitent toutes les passions; il n'a pour lui, en dehors du sentiment inné de la justice, que les forces d'une société organisée où tout est préparé pour le défendre.

Plus le gouvernement est régulier et plus doit être refoulée dans les âmes l'expression de ces colères. On peut mesurer la sagesse d'une société au respect dont le pouvoir entoure les magistrats. Dans une démocratie où les passions populaires s'expriment plus librement, il faut que le juge soit défendu par des lois plus sévères. Sous le despotisme, où la parole et la plume sont également esclaves, les moyens d'attaque manquent; il est à peine besoin de protéger les magistrats. Tout au contraire, lorsque la presse est sans entraves, lorsque les assemblées du peuple retentissent de ses vœux librement exprimés, il faut que le magistrat soit défendu par une vigilance de tous les jours. S'il advient que la société soit ébranlée, si le désordre éclate, aussitôt les rancunes accumulées de la lie populaire s'échappent comme la lave du volcan, et on sait de quelles rages dans nos jours d'émotion populaire les magistrats tombent victimes.

Nous avons vu depuis un an cette émeute d'un nouveau genre. Le législateur, connaissant les passions que nous venons de décrire, s'est adressé à la foule; il lui a promis six cent quatorze victimes et il a ouvert à un jour donné un concours entre les délateurs, promettant d'accorder une destitution à qui, de Dunkerque à Marseille, saurait accuser le plus haut. Comme en ces étranges carnavals du moyen âge, où la ville appartenait pendant douze heures à la folie, toutes les diffamations, tous les outrages envers les magistrats ont été déclarés licites. On a lâché la bride à toutes les attaques; il n'est pas de passion qui n'ait eu libre carrière: tout a été permis. Quelle est l'institution, quels sont les hommes qui eussent résisté à un pareil assaut? Pour repousser les assaillans, les magistrats ne faisaient appel à aucune des forces, ne se servaient d'aucune des armes de leurs adversaires. Les anciens parlemens eussent mandé à leur barre les auteurs de libelles et de longues peines eussent été prononcées. De nos jours, l'action publique entre les mains du ministère était inerte. Nous n'avons donc pas assisté à un de ces combats singuliers où des forces équivalentes sont en présence; mais à un duel où l'un des adversaires seulement était armé. Vivant dans la retraite, absorbés par les travaux de fonctions qu'ils aimaient, peu soucieux de l'opinion publique, lisant à peine les journaux, ne craignant pas l'impopularité, les magistrats trouvaient en eux-mêmes, dans la satisfaction intime de leur conscience, ce que ne

peut supporter la foule, la récompense d'une vie consacrée à un abeur régulier et obscur. Troublés depuis 1879 par les bruits du dehors, ils avaient distingué les clameurs de l'émeute légale, mais n'avaient-ils pas entendu bien d'autres menaces? Peu à peu les cris se sont rapprochés; le péril est devenu imminent et le jour est arrivé où, comme l'a écrit un des journalistes amis de la chancellerie, on les a arrachés « du prétoire pour les jeter dans la rue. »

Nous avons énuméré les prétextes, nous avons vu les procédés dont on s'est servi. Il est temps d'examiner de plus près ce que sont les hommes qu'on a chassés de la sorte. Et d'abord, les dix premiers présidens! Aucun d'eux n'était directement atteint par la loi. Dix mouvemens ont été faits avec soin en vue de priver dix cours de leurs chefs. A-t-on l'excuse d'avoir frappé des magistrats improvisés, fruits secs de la politique, qu'un ministère inspiré par l'esprit de parti aurait eu l'imprudence de placer à la tête d'une cour? Le plus jeune a vingt-un ans de service; les autres trente-six ans. Le premier président de Riom est depuis quarante ans magistrat. Celui de Bastia porte la robe depuis 1840. Celui de Dijon a quitté volontairement la cour de cassation dont il était une des lumières, pour aller siéger dans la grande chambre du parlement de Bourgogne, où il a trouvé une autorité, une considération dignes du privilège de la cour suprême, qui l'eût sauvé de la destitution. A Bordeaux, comme à Douai, à Angers comme à Bourges, le premier président était le centre et le chef d'une tribu judiciaire, partageant son temps entre la famille et l'audience, vivant hors du monde pour la justice. En les remplaçant, on a atteint les compagnies tout entières. Si on voulait frapper au cœur, on a visé juste. Telle était la douleur des conseillers qu'en certaines cours, le second décret qui les a décimés six jours plus tard a causé moins de stupeur que *l'Officiel* du 6 septembre. Et cependant deux cent sept présidens et conseillers étaient éliminés du même coup! Quelle que soit l'énormité de ce chiffre qui faisait peser sur le personnel des cours la plus grande partie des éliminations, il ne donne qu'une faible idée de ce qui s'est passé dans la réalité : à Chambéry, dix conseillers; autant à Orléans; à Paris, où aucun magistrat n'était atteint par les réductions, dix conseillers, deux vice-présidens, huit juges; en province, cent dix-sept présidens de tribunaux; en quelques villes, on reconnaît la main des députés : à Valence, sur dix membres du tribunal, neuf sont frappés. Dans certaines cours, la statistique est frappante : quelques chiffres donneront idée de la désorganisation générale : à Angers, depuis quatre ans, le premier président, nommé par M. Dufaure, était demeuré étranger à la politique. Entouré d'une légitime autorité, il était l'objet des attaques les plus directes. La cour, sentant qu'il était menacé, s'est serrée tout entière autour de

son chef. Consultez l'Almanach national. Rapprochez les listes de la cour à une année d'intervalle. Sur vingt-trois magistrats qui composaient la cour en décembre 1882, vous retrouverez en décembre 1883 deux noms anciens, vingt-un ont disparu : quatorze destitutions et sept remplacemens se sont produits en une seule année.

Dans ces hécatombes, on n'a eu égard ni à la considération publique, cette première vertu du magistrat, ni au mérite reconnu, ni au passé. Les convictions religieuses ont été tenues presque partout pour le plus irrémissible des crimes; on a pénétré dans le for intérieur pour faire du sentiment catholique un motif d'accusation. Les opinions politiques ont paru moins dangereuses que l'indépendance morale fondée sur la foi. On cite des bonapartistes avérés qui siègent encore dans des cours d'où ont été exclus tous les magistrats allant à la messe. Entre un ennemi de la république et un croyant la chancellerie n'a pas hésité à bannir l'homme de foi et à le tenir pour incapable de rendre la justice. En ce sens, le ministère s'est montré l'émule des conseillers municipaux : il a tenté de laïciser la magistrature.

Il a donc abaissé le niveau moral. La même œuvre a été accomplie pour l'intelligence, pour la capacité judiciaire. Si nous voulions prononcer des noms, la liste serait longue des magistrats de grand avenir qui depuis cinq ans ont été chassés des parquets. Parmi eux il y a des jurisconsultes éminens, des écrivains qui font honneur à la science de la législation : ils ont été exclus comme indignes. Il en restait dans les rangs de la magistrature assise : le flot les a atteints. Quel est le département où les sociétés savantes, les académies, les œuvres intellectuelles n'étaient pas animées par la présence de magistrats dont on signalait la collaboration et le dévoûment? Il semble qu'on ait chassé à dessein les plus actifs, sans prévoir que, par une telle conduite, le gouvernement s'aliénerait toute une clientèle intelligente qui, dans la vie des provinces, forme l'élite. Un comité composé de tous les magistrats, membres de l'Institut, avait été chargé par M. Dufaure de lire les travaux des magistrats pour les encourager. La chancellerie a cessé depuis quelques années de le réunir. Comment en eût-il été autrement? Les auteurs les plus distingués étaient ceux que les passions politiques entendaient exclure les premiers. Entre l'indépendance d'esprit du jurisconsulte écrivain et les exigences de la haine il n'y avait pas à hésiter. Que penser d'un ministre de la justice qui chasse de son siège un jeune conseiller, plusieurs fois lauréat de l'Institut, un de ceux qui honoraient le plus leur robe, sans que, dans la ville où il était entouré de l'estime publique, on devine, je ne dirai pas la cause, mais le prétexte de sa révocation?

Partout où un homme s'est élevé, les passions jalouses se sont

attachées à sa perte. Un président de chambre avait été nommé par M. Dufaure. Sa vie absorbée par les devoirs du barreau, ses convictions politiques portaient le reflet des sentimens de l'ancien garde des sceaux. Magistrat depuis 1839, il avait refusé le serment en 1852, et il était demeuré pendant tout l'empire au premier rang du barreau : tout dévoué aux idées libérales, il avait accepté sous M. Thiers des fonctions judiciaires et n'avait pas tardé à prendre le premier rang dans une cour où il semblait destiné à occuper la plus haute place. Il a été destitué sans doute parce que sa présence eût été la condamnation du chef qu'on avait la hardiesse d'imposer à la compagnie ; peu de jours après, pour bien marquer qu'il n'y avait pas eu d'erreur, son fils et le beau-frère de son fils furent également chassés.

Il ne suffisait pas de frapper les opinions modérées qui représentaient, dans la personne des libéraux, l'esprit de la république conservatrice, telle que la voulaient M. Thiers et M. Dufaure. Il fallait faire un pas de plus et plaire non seulement aux opportunistes, mais aux purs radicaux. En certaines villes, on rencontrait dans les rangs de la magistrature des hommes qui avaient traversé noblement nos épreuves de 1870. Jetés dans les prisons par l'émeute qui s'était emparée d'une de nos grandes villes, ils avaient échappé à la mort, et, sur le siège où ils étaient remontés, ils avaient été l'honneur de la cour. L'un d'eux survivait et telles étaient ses lumières qu'on en parlait à l'égal de son caractère et de ses vertus. En vérité, il y avait là une victime de choix et on conçoit que la chancellerie ait voulu la livrer en otage aux anarchistes de Lyon. Partout où elle en a trouvé de semblables, l'œuvre a, d'ailleurs, été poursuivie avec une remarquable unité.

Il semble qu'on ait eu dessein d'exclure tous ceux qui avaient montré quelque dévoûment à la patrie. Dans une cour siégeaient trois magistrats qui avaient pris part spontanément à la défense du territoire envahi, s'étant engagés sans y être forcés sous les drapeaux, allant se battre au premier rang, et revenant porter la robe du magistrat, sur laquelle on voyait briller une croix dont leurs collègues étaient fiers de raconter l'origine. Tous les trois ont été renvoyés le même jour de cette cour qu'ils honoraient.

Mais pourquoi s'étonner de ces lamentables désignations ? La haine a fait tout oublier, tout, jusqu'au patriotisme. Lorsqu'en 1871 la France s'est relevée et qu'elle a cherché à panser ses blessures, elle a vu venir à elle des provinces qu'elle avait perdues, des magistrats ayant fait partie des ressorts des cours de Colmar et de Metz. A ceux qui étaient originaires des contrées de l'Est les Allemands avaient fait les propositions les plus séduisantes ; ni l'avancement, ni les perspectives de l'ambition satisfaite n'avaient

pu séduire ces vrais Français. Ils revinrent tous vers nous. Le gouvernement de 1871 comprit toute l'étendue de son devoir. Quel est le candidat demandant alors à entrer dans la carrière judiciaire qui ne s'inclinait pas lorsque M. Dufaure lui répondait : « Laissez passer les magistrats d'Alsace-Lorraine ? » La France, qui avait gardé leur cœur, lui ouvrit les rangs de sa magistrature. Entre elle et eux il se fit un contrat scellé par l'ineffaçable mémoire de nos désastres. Aussi de quelle vénération entourait-on ces Alsaciens dans les cours où ils étaient l'image vivante de nos épreuves et le lien avec ces vieilles familles qui conservaient là-bas, derrière les Vosges, leur attachement à la patrie française ! Ni ces souvenirs ni ces espérances ne les ont protégés. Accusés de cléricalisme, les Alsaciens catholiques ont été chassés, comme si à leur égard une double inamovibilité n'avait pas protégé leur caractère de magistrat.

On serait tenté de croire que les inspirateurs de M. Martin-Feuillée ont ignoré ce qui s'est passé il y a quatorze ans sur la terre de France. Quel est celui qui, ayant su en 1870 la conduite des magistrats de Lorraine, a pu l'oublier ? Nous ne rappellerons que deux faits : un président du tribunal de Vicq est mandé par le préfet prussien qui veut lui interdire de rendre la justice au nom de la république. Le président résiste, déclare qu'il ne reconnaît d'autre gouvernement que celui de la France. Il est menacé, puis expulsé, avec défense de siéger sous peine d'incarcération dans une forteresse. Plus tard, appelé à Nancy, chargé de l'instruction qu'il fit avec éclat du procès de Bazaine, il fut nommé vice-président. Voilà l'homme qui est révoqué ! Et pourquoi ? Parce qu'il a des habitudes religieuses. Le procureur-général à la cour de Nancy avait été le premier en butte à ces attaques. Lui aussi, lui surtout, avait résisté aux menaces et refusé, dans une lettre demeurée célèbre, de concourir à l'administration de la justice au nom d'une puissance étrangère. « Ma réponse, ajoutait-il simplement au commandant prussien, ne saurait vous étonner. Quelle que soit leur nationalité, les hommes d'honneur n'ont qu'une manière d'apprécier leur devoir envers leur pays. » Que le commandant prussien n'ait pas compris cette dignité de langage, qu'il ait choisi le signataire de la lettre comme otage pour le faire monter le premier, en plein hiver, au risque de sa vie, sur les locomotives des trains militaires qu'il s'agissait de protéger, cela se conçoit et nul ne sera surpris que les Allemands aient mis un tel Français au premier rang ; mais qu'un ministre de la justice, trouvant à la tête de la cour de Bordeaux le magistrat dont la ville de Nancy a gardé le souvenir, le chasse comme un sous-préfet qui aurait démérité, voilà ce que nul ne pourra excuser ni comprendre.

Oui, vous deviez exécuter la loi, puisque vous aviez eu le courage

de la faire voter, mais il y avait des magistrats dont il fallait tenir la personne pour sacrée : le patriotisme le commandait. En les frappant, on a méconnu ce qu'on devait à nos meilleurs citoyens, ce qu'on devait à la France.

Qu'on le remarque, ce ne sont pas de simples admissions à la retraite qui ont été prononcées par décret, ce sont des mesures pénales, emportant avec elles le caractère d'un châtiment. Non-seulement les magistrats sont forcés de descendre de leurs sièges, mais tout lien entre eux et la magistrature est rompu. L'honorariat, qui laisse après la retraite le conseiller sur les listes de la cour, qui le rattache à ses assemblées générales, a été refusé aux six cent quatorze magistrats exclus. Aucun d'eux n'a été jugé digne du titre. C'eût été la tradition, il fallait la briser.

Un usage qui remonte à plusieurs siècles veut qu'aux audiences solennelles, les magistrats que l'âge ou la mort avaient séparés de la compagnie reçussent un public hommage. Seuls, les indignes en étaient privés. Le silence gardé sur leur nom était pour tous leurs collègues et pour les avocats présens à la barre le signe du déshonneur. M. Martin-Feuillée n'a pas hésité : il a assimilé ceux qu'il éliminait à des magistrats indignes, essayant par là de les flétrir, car il n'a pu se faire illusion au point d'imaginer que par de tels moyens il les ferait oublier. Défense a donc était faite à tous les magistrats de France de parler dans les discours de rentrée de ceux que le bon plaisir de la chancellerie avait exclus. Tant il est vrai qu'on ne peut entrer dans une voie fausse et commettre certains actes sans arriver par une pente fatale jusqu'à ordonner des iniquités qu'un jour on rougira d'avoir prescrites (1) !

Nous avons parlé longuement des victimes. Des magistrats qui leur ont succédé sans les remplacer nous ne dirons rien. Ils constituent aujourd'hui la justice réglée du pays; cela seul suffit à nos yeux pour commander le respect et nous imposer au moins le silence. La plupart appartenaient à la magistrature; on assure que l'influence de l'esprit de corps est telle en certaines compagnies qu'il se produit chez quelques-uns des nouveau-venus une réaction inattendue et que, protégés par l'inamovibilité, ils pourraient bien causer à la chancellerie quelques déconvenues en votant encore l'an prochain des messes du Saint-Esprit malgré les circulaires. Mais ce seront là des exceptions. La masse de la magistrature sera descendue de plusieurs degrés; les mœurs se seront modifiées. Elle aura accepté de nouvelles alliances et subi

(1) Il faut lire la discussion qui a eu lieu au sénat le 26 décembre, pour se rendre compte de la légèreté inouïe avec laquelle les exclusions et les nominations ont été décidées. M. Denormandie a accumulé les faits les plus précis, et, dans sa réponse, M. Martin-Feuillée n'a pas osé mettre en doute l'exactitude d'une seule assertion.

des voisinages compromettans (1). Instrument dans la lutte des partis, elle sera peut-être appelée à rendre des services électoraux, mais elle cessera d'être un appui solide pour les forces vives de la société. En matière civile, en matière commerciale, elle n'aura plus, dans les petits tribunaux, cette impartialité solide qui faisait l'honneur de la robe et la sécurité des conventions. Déjà un mal inconnu se glisse depuis quelques mois dans les affaires : les recommandations, les lettres de députés, les sollicitations d'agens influens commencent à jouer un rôle dans les calculs des plaideurs ; on suppute les chances, on pèse les influences. Le barreau assiste à ces intrigues dont les premiers pas encore mal assurés l'effraient.

Les avocats sont en France les juges des juges. Ce sont eux qui font les réputations, qui mesurent à leur juste valeur la capacité des magistrats. Les barreaux ont de tout temps appartenu à l'opposition libérale. Ils n'ont été d'accord avec le gouvernement en ce siècle que deux fois : pendant la plus grande partie du règne de Louis-Philippe et pendant la première période de la république actuelle. Sous tous les autres régimes, le barreau n'a cessé d'appartenir à l'opposition de gauche. Les fautes du gouvernement actuel (et c'est un symptôme grave !) l'ont pour la première fois, en 1880, fait passer à droite. Le revirement s'est produit à la fois, dans presque tous les barreaux, sous le coup de l'exécution violente des décrets.

Les avocats, appuyés sur les privilèges de leur ordre demeureront contre l'intrigue les gardiens vigilans de la justice. L'ordre des avocats est déjà suspect aux jalousies démocratiques : elles feront sans doute un effort contre lui. Elles ne lui pardonneront pas que les magistrats, à peine descendus de leurs sièges, aient été dans la plupart des villes élus comme membres du conseil ou acclamés en qualité de bâtonniers. A l'heure où nous parlons, un grand nombre de présidens sont devenus les chefs de l'ordre. En beaucoup de villes, le jour de la rentrée, les avocats ont été en corps visiter l'ancien premier président, et il n'est sorte d'hommage que les barreaux ne se soient plu à rendre à l'ancienne justice. Cette disposition des avocats est un fait d'une importance exceptionnelle. Il pourra développer le nombre des arbitrages, signe assuré de la défiance envers les tribunaux. C'est d'ailleurs le symptôme de

(1) M. Devic, *député d'Espalion*, vient d'être nommé président du tribunal d'Espalion, par décret du 23 février 1884. Ce fait, qui a soulevé de nombreuses protestations, est l'application du système d'élections indirectes. Rien n'est plus funeste, soit que l'on considère la bonne administration de la justice dans un arrondissement où, en 1881, après une lutte des plus vives, le nouveau président n'a pas réuni la moitié des voix de ses justiciables (7,179 sur 16,765), soit que l'on songe aux facilités que peuvent fournir aux ministres en quête d'une majorité des promesses de nomination réalisables au cours d'une législature.

l'état véritable de la bourgeoisie. Nous apprenons par là ce que pense la France, partout où elle réfléchit.

Pour nous, il nous est impossible de voir ce que le gouvernement a gagné à la loi du 30 août 1883. Il a mécontenté toutes les familles qui tiennent de près ou de loin à la justice. Il a satisfait des haines dont le caractère est de devenir plus exigeantes à mesure qu'on leur cède; il n'a sacrifié qu'une partie de la magistrature, et déjà on lui demande le reste. Pendant ce temps, les journaux anarchistes, qui ont obtenu en cinq ans l'amnistie totale, la guerre antireligieuse et l'exclusion de la plus grande partie de la magistrature, redoublent de violence. Avec une science infernale, ils multiplient les incidens de personnes, les scandales vrais ou faux pour ameuter contre les prêtres, les religieuses et les officiers les haines populaires. La politique du scandale remplit leurs colonnes. Quel profit le gouvernement a-t-il trouvé à être pendant un an le complice de ces ennemis de tout ordre social? Leur calcul est évident. En affaiblissant la magistrature, ils rêvent d'anéantir les lois. Grâce à Dieu, la cour de cassation leur a échappé, un grand nombre de sièges sont jusqu'ici à l'abri de la contagion; mais qui peut assurer que certains tribunaux ne leur appartiennent pas? que certaines cours ne soient pas atteintes? Et l'action publique, a-t-elle conservé toute son énergie? L'impulsion se fait-elle sentir? Nos regards ne sont-ils pas blessés chaque jour par des publications, des dessins qu'une société réglée ne devrait pas tolérer? La sécurité publique est-elle suffisamment protégée? La police rurale s'exerce-t-elle avec vigilance? Quand un intérêt privé est en conflit avec un intérêt électoral, le magistrat se sent-il indépendant?

Voilà les points sensibles, les sujets principaux sur lesquels les méditations d'un gouvernement soucieux de lutter contre les progrès croissans du jacobinisme devraient se porter.

La démocratie est le pire des régimes ou le plus grand des stimulans suivant qu'un pouvoir se met à la suite des passions de la foule, attend d'elle l'initiative et subit en esclave les injonctions et le despotisme de ses fantaisies, ou qu'il se met au-dessus des caprices pour deviner les grands intérêts du peuple, les prévoir, les étudier, les soumettre à la libre discussion et les réaliser au profit de la prospérité générale. Malheur aux gouvernans qui, voulant flatter les instincts de la basse démocratie, lui donnent à dévorer successivement le clergé, la magistrature et l'armée!

Pour des politiques sages et hardis, pour de vrais libéraux, il y aurait, à l'heure présente, de grandes lois de réformes à soumettre aux chambres. Tous ceux qui, en notre pays, ont souci de la justice, quels que soient leur origine et leur parti, s'accordent depuis longtemps à reconnaître que, loin de multiplier les épurations, il faut

protéger plus efficacement l'indépendance des magistrats en entourant de garanties le choix des juges et en refrénant l'arbitraire ministériel. Tous ceux qui étudient en quel sens se développent les gouvernemens modernes et qui s'effraient de l'instabilité des pouvoirs soumis aux caprices de l'élection croient nécessaire de placer le pouvoir judiciaire assez haut et sur un piédestal assez ferme pour qu'il devienne le frein des démocraties et l'arbitre de leurs passions. L'esprit de parti corrompt la justice, tandis que les partisans sincères d'un régime libre devraient s'appliquer, au contraire, à la constituer comme le pivot sur lequel doit reposer l'équilibre d'une république. Si nos hommes politiques étaient capables d'embrasser une pareille tâche, si leurs vues étaient moins courtes et leur ambition moins étroite, ils jetteraient les yeux autour d'eux et mesureraient les besoins nouveaux de la société.

Quand on considère la cherté de nos frais de justice, les complications d'une procédure civile vieillie, le retard des rôles, la lenteur des solutions, qu'on jette un coup d'œil sur les transformations de la propriété depuis le commencement de ce siècle, lorsqu'après avoir calculé la multiplicité toujours croissante des relations avec l'étranger, on se reporte vers le droit international privé, qu'on voit les efforts de la plupart des nations voisines pour simplifier les rouages et donner aux affaires dans l'ordre judiciaire, aussi bien que dans la sphère des intérêts économiques, cet élan que les progrès de la science et des transports ont imprimé à notre civilisation, quand on rapproche la stérilité de nos chambres et de notre conseil d'état de la fécondité laborieuse des parlemens d'Angleterre et de Belgique, d'Autriche, de Suisse et d'Italie, faisant accomplir de grands progrès au droit commercial, au droit administratif et à certaines parties du droit civil, qu'on mesure les pas en avant de ces législations si longtemps en retard sur la nôtre et qui maintenant se vantent de la devancer, quand on écoute les grandes discussions qui nous viennent de l'étranger et que partout on entend les orateurs admirer la vieille renommée des tribunaux français, leur forte constitution et l'impartialité reconnue de leur justice, on se dit en vérité que, pour la fortune de la France, son honneur et sa prospérité, nos législateurs avaient autre chose à faire qu'une loi de vengeance.

GEORGES PICOT.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DANS

L'EMPIRE ROMAIN

L'histoire de l'instruction publique dans l'empire romain a pour nous un intérêt particulier : nous y trouvons les origines de notre propre enseignement. Nos écoles de la renaissance doivent beaucoup à celles du IVe siècle, et en ce moment encore il nous arrive souvent de continuer sans le savoir des traditions inaugurées sous Auguste ou sous Vespasien. Pour bien connaître notre système d'éducation, il me semble qu'il convient de le prendre à sa source. Nous le comprendrons mieux si nous savons d'où il est sorti et comment il s'est formé. C'est une étude pour laquelle les documens ne nous manquent pas ; je vais essayer de les réunir et de les mettre sous les yeux du lecteur.

I.

En 662 (92 avant J.-C.), les magistrats de Rome apprirent qu'on s'était permis dans la ville d'ouvrir des écoles où la rhétorique était enseignée en latin. Il y avait longtemps que des rhéteurs grecs s'y étaient établis, et l'autorité ne s'en était pas émue ; elle pensait sans doute que des leçons données dans une langue étrangère n'étaient pas dangereuses et qu'elles ne pouvaient attirer que fort peu d'auditeurs. Mais, pour les rhéteurs latins, on s'était montré

plus sévère, et aucun n'avait encore obtenu la permission d'exercer son métier dans Rome. Cette fois, l'occasion semblait meilleure pour eux. On était à la veille des luttes de Marius et de Sylla; la rigueur des mœurs anciennes avait beaucoup fléchi, et l'on ne se préoccupait guère de respecter les vieilles maximes. Cependant, les censeurs, qui étaient Cn. Domitius Aenobarbus et L. Licinius Crassus, le célèbre orateur, montrèrent une sévérité à laquelle on ne s'attendait pas et firent impitoyablement fermer les nouvelles écoles. Nous avons conservé l'édit qu'ils publièrent en cette circonstance. On y lit cette phrase curieuse : « Nos ancêtres ont réglé ce qu'ils voulaient qu'on enseignât aux enfans et dans quelles écoles on devait les conduire. Quant à ces nouveautés qui sont contraires aux habitudes et aux mœurs de nos pères, elles nous déplaisent et nous les trouvons coupables. » Voilà un texte formel qui semble affirmer qu'il y avait un système officiel d'éducation dans l'ancienne Rome. Mais Cicéron parle tout autrement. Il dit en propres termes qu'à Rome « l'éducation n'était ni réglée par les lois, ni publique, ni commune, ni uniforme pour tous, » et il ajoute que Polybe, qui d'ordinaire faisait profession d'admirer les Romains, les blâmait sévèrement de cette négligence.

Ces deux témoignages ne sont pas aussi contraires qu'ils paraissent l'être au premier abord, et il est possible de les concilier ensemble. On peut croire, avec Cicéron, que, tant qu'a duré la république, il n'y a pas eu de loi écrite qui réglât l'éducation de la jeunesse romaine; mais rien n'empêche d'admettre, avec les censeurs, qu'il y avait à ce sujet des traditions, des coutumes, fidèlement suivies pendant des siècles, et dont les esprits sages ne voulaient pas qu'on s'écartât. Pour un Romain de l'ancien temps, les lois n'étaient pas plus sacrées que les vieux usages; Ennius n'avait-il pas dit : « C'est sur les mœurs antiques que repose la grandeur de Rome? »

Ces vieux usages sont assez bien résumés dans une lettre intéressante de Pline, où il regrette beaucoup qu'ils se soient perdus. « Chez nos ancêtres, dit-il, on ne s'instruisait pas seulement par les oreilles, mais par les yeux. Les plus jeunes en regardant leurs aînés apprenaient ce qu'ils auraient bientôt à faire eux-mêmes, ce qu'ils enseigneraient un jour à leurs successeurs. » C'est dire que l'éducation était alors toute pratique et que les exemples servaient de leçon. Un Romain de grande famille ne connaissait que deux métiers, la guerre et la politique; il apprenait la guerre dans les camps. Après quelques exercices préparatoires au champ de Mars, où les jeunes gens s'habituaient à manier l'épée, à lancer le javelot, à sauter, à courir, à se jeter tout suans dans le Tibre, ils partaient pour l'armée. Là, dans la tente du général, dont ils formaient la

cohorte, « ils se rendaient capables de commander en obéissant. » Quant à la politique, on ne la leur enseignait pas en leur mettant dans les mains quelque traité de Platon ou d'Aristote, on les faisait assister aux séances du sénat. Ils se tenaient sur de petits bancs, près de la porte, et « on leur donnait par avance le spectacle de ces délibérations auxquelles ils devaient bientôt prendre part. » Cette éducation n'était pas la meilleure pour former un philosophe, mais elle faisait des hommes d'action ; elle avait de plus l'avantage de les faire vite. A vingt ans, l'homme qui, suivant le mot de Cicéron, avait eu le forum pour école et l'expérience pour maître, qui avait assisté à quelques batailles et entendu parler de grands orateurs, était mûr pour la vie publique.

Je n'ai rien dit encore de ce que nous appelons proprement l'instruction, c'est-à-dire de ces études qui précèdent les autres, qu'on peut abréger et simplifier, mais qu'il n'est pas possible de supprimer tout à fait. Il fallait bien qu'avant de descendre au forum ou de partir pour l'armée, le jeune homme eût reçu ces connaissances élémentaires dont aucun homme ne peut se passer. Pour le commun des citoyens, il y avait des écoles publiques, dont je dirai quelques mots plus tard. Mais les enfans de grande maison ne les fréquentaient pas. « Leurs pères, dit Pline, devaient leur servir de maîtres : *suus cuique parens pro magistro.* » Je suppose qu'en parlant ainsi il songeait à Caton. Nous savons que, lorsque Caton eut un fils, il tint à l'instruire lui-même. Il composa pour lui toute une encyclopédie des sciences de son temps ; elle comprenait des traités d'agriculture, d'art militaire, de jurisprudence, des préceptes de morale, une rhétorique, enfin un livre de médecine où il disait beaucoup de mal des médecins grecs « qui ont juré de tuer tous les barbares avec leurs remèdes et qui se font payer pour assassiner les gens. » Il opposait sans doute à leur art problématique ce que l'expérience lui avait appris, à savoir que le chou guérit les fatigues d'estomac et qu'on remet les luxations avec des formules magiques. Caton, comme on le voit, remplissait son devoir avec un zèle exemplaire ; mais nous pouvons être certains que les pères comme lui étaient rares. Ordinairement ils s'en tiraient à meilleur compte. Ils achetaient un esclave lettré qu'ils chargeaient d'enseigner à leur fils ce qu'il était indispensable de lui apprendre. Malheureusement l'esclave avait peu d'autorité dans la famille ; pour le fils, c'était un complaisant plus qu'un maître. Plaute, dans une de ses pièces les plus amusantes, représente un jeune débauché, Pistoclère, qui veut entraîner son pédagogue, Lydus, chez sa maîtresse. Lydus résiste, se fâche, fait la morale ; mais, quand il a bien parlé, le jeune homme se contente de lui dire : « Voyons, suis-je ton esclave ou toi le mien ? » Et Lydus, qui n'a rien à répondre, le

suit en maugréant. — C'est une scène prise sur le vif, et plus d'un pédagogue de Rome a dû s'entendre dire la phrase de Pistoclère.

Cette éducation pratique, au moins dans ce qu'elle a de meilleur, fait souvenir de celle que les Athéniens donnaient à leurs enfans pour en faire des citoyens accomplis. Celle-là ne reposait pas seulement sur d'anciennes coutumes, elle était établie par la loi. Le législateur, qui pensait avec raison qu'un état n'a pas d'intérêt plus grave, avait pris soin d'en régler minutieusement les moindres détails. Un Athénien devait servir son pays de vingt ans à soixante; pour s'y préparer, de dix-huit à vingt ans, il était *éphèbe*. On appelait *éphébie* un noviciat obligatoire que la république d'Athènes imposait à tous les jeunes gens, au moment où elle allait leur accorder des droits civils et politiques (1). Ce qui est surtout remarquable dans l'institution athénienne, c'est ce qu'elle a de large et de complet. Le citoyen est appelé à remplir des fonctions multiples; l'éphébie n'en néglige aucune. On exerce d'abord le jeune homme au service militaire; il apprend sous des maîtres spéciaux le maniement des armes et des machines de guerre. Pendant qu'il habite les forteresses, on lui enseigne l'art d'attaquer et de défendre les places. Pour l'habituer à dormir sur la dure, on le fait camper dans la plaine, et il en assure ainsi la tranquillité. Dans cette éducation active, la gymnastique, on le pense bien, n'est pas oubliée; tous les exercices qui rendent le corps souple et vigoureux, la course, le saut, la lutte, le pentathle, occupent une partie de ces journées si bien remplies. Mais où l'on reconnaît surtout le génie d'Athènes, c'est que l'esprit n'est pas plus négligé que le corps. En même temps que soldat, l'éphèbe est écolier; pendant qu'il s'exerce au métier des armes, il achève son instruction littéraire. Il suit les leçons des grammairiens, des rhéteurs, des philosophes les plus renommés. Il apprend la musique et chante des chœurs avec ses camarades. De temps en temps, on les fait composer entre eux : il faut qu'ils écrivent une pièce de vers dans le genre épique ou quelque discours, et l'on distribue des récompenses aux plus habiles. Ces travaux si difficiles, si variés, ne suffisent pas encore : voici un apprentissage plus important qu'on impose à cette jeunesse. L'éphèbe va devenir citoyen; dans quelques mois, il disposera de la république, il nommera les chefs de l'état, il jugera leur conduite, il décidera de la guerre ou de la paix. Comment admettre qu'il soit mis en

(1) J'emploie les expressions mêmes dont se sert M. Dumont dans son livre sur *l'Éphébie attique*, et je ne fais guère que résumer ses idées. L'éphébie est une de ces institutions dont les écrivains anciens se sont peu occupés; seuls, ou presque seuls, les textes épigraphiques nous en ont conservé le souvenir. Elle ne nous est bien connue que depuis les travaux de M. Dumont et de ses camarades, ou de ses élèves de l'École française d'Athènes.

possession de ces droits énormes sans qu'il ait appris à s'en servir? C'est un souci qui ne nous vient guère aujourd'hui. Nous mettons de gaîté de cœur le bulletin de vote dans la main d'un étourdi qui vient à peine de quitter l'école ou d'un ignorant qui ne connaît la politique que par les déclamations de la rue. Cette Athènes, qu'on nous dépeint si légère, n'agissait pas comme nous. Elle avait ordonné que les éphèbes assisteraient régulièrement aux assemblées publiques. Pendant deux ans, ils entendaient les plus grands orateurs discuter les questions les plus graves; ils connaissaient les divers partis sans en être, et, les voyant à l'œuvre, ils pouvaient les juger; avant d'émettre un vote ils se faisaient une opinion. Ajoutons, comme curiosité, que la démocratie athénienne avait donné dans l'éphébie une grande place à la religion. Les éphèbes étaient de toutes les fêtes d'Eleusis; ils accompagnaient, en chantant des hymnes, ces processions solennelles qui apportaient les objets sacrés au temple des Grandes Déesses. On les menait pieusement, à l'anniversaire des anciennes batailles, dans la plaine de Marathon ou près des trophées de Salamine; ils assistaient au premier rang à cette fête touchante qui se célébrait tous les ans en mémoire des héros morts pour le salut ou la gloire d'Athènes. Telle était, dans ses grandes lignes, cette éducation patriotique, qui s'altéra probablement de bonne heure, mais dont la conception primitive fait grand honneur à la Grèce.

Il est aisé de voir ce qui manquait à la vieille éducation romaine pour ressembler tout à fait à celle des Athéniens. Toutes les deux s'occupent de former le jeune homme pour la politique et pour la guerre : voilà ce qu'elles ont de commun. Mais Rome néglige tout le reste; elle ne prend de la gymnastique grecque que quelques exercices corporels qui suffiront à faire cette race solide de soldats trapus, courts de taille et larges d'épaules, qui a conquis le monde. Elle méprise la musique, qui n'est pour elle qu'art d'esclave ou d'affranchi; elle abandonne l'instruction littéraire à la volonté d'un père ignorant : elle ne forme qu'un homme incomplet.

II.

Un autre caractère de l'éducation athénienne, c'est qu'elle est la même pour tous les citoyens; quelle que soit leur situation et leur origine, tous passent à leur tour par l'éphébie. Il n'en est pas de même à Rome : ces jeunes gens dont nous venons de parler, qu'on admet à écouter de la porte les délibérations du sénat et qui font partie, à l'armée, de la cohorte du général, ne sont qu'un petit nombre. Ils appartiennent à cette aristocratie de naissance ou de

fortune qui gouverne la république. Entre elle et la masse des prolétaires se trouvent la bourgeoisie aisée et la plèbe industrieuse; c'est un monde intermédiaire qui s'enrichit et s'élève sans cesse et qui cherche à prendre pied dans la politique. Il est évident qu'on ne pouvait pas s'y passer d'une certaine éducation; elle se donnait ordinairement dans les écoles. Il a dû toujours y avoir des écoles à Rome; les historiens en font quelquefois mention, mais sans nous donner beaucoup de renseignemens sur elles. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elles étaient vraisemblablement communes aux deux sexes et que l'instruction qu'on y donnait devait être fort élémentaire.

Plus tard, quand les professeurs grecs se furent établis à Rome, les anciennes écoles continuèrent d'exister, mais elles ne formèrent plus qu'un degré inférieur de l'éducation. C'était sans doute quelque chose qui ressemblait à ce que nous appelons l'instruction primaire. Les anciens n'avaient pas l'habitude de distinguer aussi nettement que nous le faisons les divers ordres d'enseignement; cependant on trouve, dans *les Florides* d'Apulée, un passage curieux où il semble créer entre eux une sorte de hiérarchie : « Dans un repas, dit-il, la première coupe est pour la soif, la seconde pour la joie, la troisième pour la volupté, la quatrième pour la folie. Au contraire, dans les festins des Muses, plus on nous sert à boire, plus notre âme gagne en sagesse et en raison. La première coupe nous est versée par le *litterator* (celui qui nous apprend à lire); elle commence à polir la rudesse de notre esprit. Puis vient le grammairien, qui nous orne de connaissances variées; enfin le rhéteur nous met dans la main l'arme de l'éloquence. » Voilà trois degrés d'instruction qui sont indiqués d'une manière assez précise. Ce *litterator*, chez qui l'on envoie l'enfant quand il ne sait rien et qui se charge de commencer à l'instruire, saint Augustin l'appelle aussi « le premier maître, *primus magister*. » Quelques-uns de ses élèves passent de son école chez le grammairien; mais beaucoup ne vont pas plus loin et n'auront jamais d'autres connaissances que celles qu'il leur a données. Comme cet enseignement élémentaire ne paraît pas avoir changé dans la suite, épuisons ici, avant d'aller plus loin, ce qu'on en peut savoir : on verra que, par malheur, ce que nous savons se réduit à peu de chose.

Qu'apprenait-on dans l'école du « premier maître? » — A lire, à écrire, à compter, nous dit saint Augustin. Ces connaissances, les plus nécessaires de toutes, sont partout le fond de l'instruction populaire. Si elles sont très utiles, elles sont fort modestes aussi, et l'on comprend que les maîtres qui les enseignaient n'aient joui, chez les Romains, que d'une médiocre estime. On ne leur permet-

tait pas de prendre le nom de professeurs, et le code rappelle à plusieurs reprises qu'ils n'ont pas droit aux mêmes privilèges que les rhéteurs et les grammairiens. Cependant l'empereur veut bien les recommander à la pitié des gouverneurs de provinces; il ordonne à ces magistrats d'empêcher qu'ils ne soient accablés de charges trop grandes; c'est un devoir d'humanité : *ad præsidis religionem pertinet.* Ils sont très pauvres d'ordinaire et ne pourront pas payer l'impôt s'il est trop lourd. On a découvert à Capoue la tombe d'un maître d'école qui s'est donné le luxe de transmettre ses traits à la postérité. Il est représenté sur sa chaire, avec deux élèves, un garçon et une fille, auprès de lui. Des vers assez bien tournés sont gravés au-dessous du bas-relief. Après nous avoir dit que Chilocalus fut un maître honorable, qui veillait avec soin sur les mœurs des jeunes gens qu'on lui confiait, ils nous apprennent qu'en même temps qu'il faisait la classe, il écrivait des testamens avec probité :

Idemque testamenta scripsit cum fide.

Ainsi, son métier ne lui suffisait pas pour vivre, et il avait jugé bon d'y joindre une autre industrie, à peu près comme nos maîtres d'école, qui sont en même temps chantres d'église ou secrétaires de mairie.

Ces maîtres obscurs et mal payés ont pourtant rendu de grands services à leur pays. L'autorité ne paraît pas s'être beaucoup préoccupée de l'instruction populaire; il semble qu'elle ne se souciât que de celle des classes élevées. Heureusement on avait, à tous les étages du monde romain, le goût de savoir. C'est ce goût qui, sans que le gouvernement eût besoin d'intervenir, multiplia partout les écoles. Il y en avait dans les villages comme dans les villes, et jusque dans ces réunions de hasard, composées souvent de gens sans aveu, qui se formaient autour des centres industriels (1). En somme, les illettrés devaient être rares. On est frappé, quand on parcourt les rues de Pompéi, d'y voir tant d'affiches qui couvrent les murs. Certainement il y en aurait beaucoup moins si les habitans n'avaient pas su lire. Ils savaient écrire aussi, et l'on relève

(1) En 1876, on a découvert en Portugal, près du petit bourg d'Aljustrel, dans une région montagneuse, une table de bronze couverte d'une longue inscription latine. Cette inscription, qui est par malheur fort incomplète, contient un règlement au sujet de l'exploitation des mines de la contrée. On y voit qu'autour des mines il s'était formé un véritable village où se trouvaient des bains, des boutiques, tout ce qui pouvait servir aux besoins et aux divertissemens des ouvriers. Il y avait aussi des maîtres d'école auxquels le règlement accorde des immunités particulières : *ludimagistros a procuratore metallorum immunes esse placet.*

tous les jours, dans des lieux que ne fréquentait pas le beau monde, des inscriptions si grossières qu'on voit bien que ce sont des gens de la lie du peuple qui les ont gravées. Dans l'armée, le mot d'ordre, au lieu d'être transmis de vive voix, était écrit sur des tablettes et passait des mains des centurions dans celles des derniers sous-officiers : on était donc certain qu'ils sauraient le lire.

D'ordinaire, l'école du *primus magister*, comme celle du grammairien et du rhéteur quand ils étaient pauvres, était installée dans un de ces hangars couverts qu'on appelait *pergulæ* et qui servaient d'ateliers aux peintres. Ils se trouvaient quelquefois relégués au plus haut de la maison, et le maître pouvait dire alors, comme Orbilius, qu'il enseignait sous les toits. Mais le plus souvent ils étaient au rez-de-chaussée et formaient des espèces de portiques qui bordaient la rue. C'est là que l'école s'établissait tant bien que mal. Pour se mettre à l'abri de l'indiscrétion des voisins, on se contentait de tendre quelques toiles d'un pilier à l'autre. Ces toiles cachaient aux élèves les mouvemens de la rue, mais elles n'empêchaient pas les bruits de l'école d'arriver aux passans. Ils entendaient les élèves répéter en chœur : « Un et un font deux; deux et deux font quatre. » « L'horrible refrain! *odiosa cantio!* » dit saint Augustin, qui avait conservé de ces premières études un fort désagréable souvenir. Ces cris insupportables exaspéraient aussi Martial, et il les mettait parmi les raisons qui lui rendaient le séjour de Rome odieux. « Il est impossible d'y vivre, disait-il; le matin, on est assassiné par les maîtres d'école et la nuit par les boulangers. » En général, le mobilier de l'établissement était fort simple. Les plus pauvres se contentaient de quelques bancs pour les élèves et d'une chaise pour le maître. Quand on pouvait, on y joignait des sphères ou des cubes pour mettre sous les yeux des écoliers les figures de la géométrie (1). Un grand luxe consistait à tapisser les murs de cartes géographiques. Dans les années heureuses d'un Trajan, d'un Marc Aurèle, d'un Dioclétien, les élèves y suivaient le mouvement des armées, et l'on nous dit que le maître éprouvait un sentiment de fierté patriotique à leur montrer que l'étendue de l'empire égalait presque celle du monde.

Une peinture murale, qui a été trouvée à Pompéi et qui est aujourd'hui au musée de Naples, nous fait assister à une scène curieuse de la vie des écoliers romains au Ier siècle. Nous avons sous les yeux une école, placée sous un portique que soutiennent des colonnes élégantes reliées entre elles par des guirlandes de

(1) On peut voir, pour ces détails, l'ouvrage de Grassberger intitulé *Erziehung und Unterricht im classischen Alterthum*. C'est un livre mal composé, mais qui contient tous les renseignemens que les anciens nous ont laissés.

fleurs. L'école est entièrement ouverte; aussi des enfans du dehors en profitent-ils pour regarder ce qui s'y passe. Trois écoliers sont assis sur un banc; ils ont de longs cheveux, une tunique qui les enveloppe jusqu'aux pieds, et tiennent sur leurs genoux leur *volumen*, qu'ils ont l'air de lire avec beaucoup d'attention. Devant eux, un homme se promène d'un air grave; sa figure est encadrée d'une grande barbe; ses mains se cachent dans un petit manteau. C'est le maître sans doute; à sa mine renfrognée, nous reconnaissons celui dont Martial dit qu'il est en horreur aux garçons et aux filles, *invisum pueris virginibusque caput*. A l'autre extrémité du tableau, on fouette un écolier récalcitrant. Le malheureux est dépouillé de tous ses vêtemens; il ne porte plus qu'une mince ceinture au milieu du corps. Un de ses camarades l'a hissé sur son dos et le tient par les deux mains; un autre lui a pris les pieds, tandis qu'un troisième personnage lève les verges pour frapper (1). Le fouet et les verges étaient fort employés à Rome, et l'usage en a duré depuis le temps de Plaute jusqu'à la fin de l'empire. Quintilien seul fit entendre, à ce sujet, une réclamation timide : « Quant à frapper les enfans, dit-il, quoique Chrysippe l'approuve et que ce soit l'usage, j'avoue que j'y répugne. » Mais Chrysippe l'emporta, et Ausone nous dit que, de son temps encore, « l'école retentissait des coups de fouet. »

III.

Voilà ce que nous savons de l'instruction populaire dans l'empire romain; c'est peu de chose, comme on voit. Heureusement nous sommes mieux renseignés sur celle des hautes classes de la société. Non-seulement elle est plus facile à connaître, mais nous trouvons cet intérêt à l'étudier, qu'elle nous montre comment les Romains ont été amenés à concevoir l'idée d'un enseignement public donné au nom de l'État. Ils en étaient d'abord fort éloignés et n'y sont venus que peu à peu par la force des choses plus que par un système préconçu. Il est intéressant de voir ce qui les y a conduits et le chemin qu'ils ont suivi pour y arriver.

On sait qu'à partir des guerres puniques, les Grecs ont envahi Rome. Parmi les aventuriers de toute sorte qui venaient offrir leurs services aux Romains, les professeurs ne manquaient pas. Il s'y trouvait des rhéteurs, des grammairiens, des philosophes, des musiciens, des maîtres de toutes les sciences et de tous les arts. Tous ne furent pas accueillis avec la même faveur : il y a des sciences que les

(1) Cette peinture a été étudiée avec beaucoup de soin par Otto Jahn, dans un travail que contient le douzième volume des Mémoires de la Société royale de Saxe.

Romains n'ont jamais bien comprises. La philosophie, par exemple, ne leur sembla d'abord qu'un verbiage inutile; la géométrie, les mathématiques ne les frappèrent que par leurs applications pratiques : c'était pour eux l'art de compter et de mesurer; Cicéron dit qu'ils ne leur trouvaient pas d'autre importance. La grammaire et la rhétorique leur plurent davantage; la première surtout ne leur semblait présenter aucun danger, et nous ne voyons pas qu'ils lui aient jamais fait une opposition sérieuse. La rhétorique leur inspirait un peu plus de méfiance. Quelques esprits scrupuleux redoutaient cet art nouveau qui enseignait des moyens de plaire au peuple que les aïeux n'avaient pas connus. Mais il était difficile de lui fermer tout à fait les portes de la ville. Si l'on empêchait le rhéteur de tenir des écoles publiques, comme on fit en 662, il lui restait la ressource d'enseigner dans l'intérieur des familles, où le contrôle des magistrats ne pouvait guère pénétrer. Une fois que quelques jeunes gens avaient reçu cette éducation qui leur apprenait à parler au peuple avec plus d'agrément, les autres étaient bien forcés de faire comme eux; s'ils s'étaient obstinés à ignorer les finesses de la rhétorique grecque, ils se seraient exposés à être vaincus dans ces luttes de la parole où l'on gagnait le pouvoir.

Non-seulement la grammaire et la rhétorique se firent insensiblement accepter des Romains, mais, ce qui était peut-être plus difficile, elles finirent par s'accommoder ensemble. Au début, elles s'entendaient assez mal; on nous dit que le grammairien voulait d'abord attirer à lui l'enseignement tout entier et faire l'office du rhéteur; il est vraisemblable que le rhéteur, de son côté, afficha quelquefois la prétention de se passer du grammairien; mais, à la longue, ces conflits cessèrent et chacun des deux maîtres eut son domaine séparé. C'est à peine s'il restait sur la frontière des deux sciences, comme sur la limite de tous les états voisins, quelques terrains vagues qu'on se disputait; pour l'essentiel, on s'accorda. Ce fut un principe reconnu de tout le monde que la grammaire et la rhétorique doivent s'unir l'une à l'autre pour former un cours d'éducation complet.

Le grammairien commence; il prend l'enfant des mains du maître élémentaire qui lui a tant bien que mal appris à lire et à écrire, et il doit le livrer à celles du rhéteur tout préparé pour l'enseignement difficile de l'éloquence; il aura donc beaucoup à faire. « La grammaire, dit Quintilien, comprend deux parties : l'art de parler correctement et l'explication des poètes. » Chacune d'elles demande beaucoup de temps et de peine. Pour bien parler, il faut connaître la valeur des lettres, la prononciation des syllabes, la signification des mots, puis savoir comment les mots s'unissent entre eux pour former des phrases : ce sont des détails qui ne finissent pas. L'expli-

cation des poètes n'exige pas moins de travail. Le maître lit d'abord, *prælegit;* l'élève répète, et lorsqu'il a prononcé comme il convient, sans commettre aucune faute contre l'accent et la quantité, on reprend le passage et l'on essaie de se rendre compte de tout. Quand l'enfant sait parler correctement, qu'il a lu les poètes grecs et latins, il semble que son enseignement grammatical soit fini : la définition de Quintilien paraît épuisée ; mais, avec le temps, la grammaire s'est fort étendue, elle a reçu peu à peu des développemens qui ont singulièrement accru son importance. Et, d'abord, comment admettre que l'élève ne connaisse que les poètes et qu'on le laisse étranger à tous les auteurs qui ont écrit en prose? Si la poésie doit rester l'objet principal de ses études, il faut bien qu'il ait quelque notion du reste : *Nec poetas legere satis est, excutiendum omne scriptorum genus.* C'est un champ immense qui s'ouvre devant lui. Ajoutez que ces écrivains de toute sorte et de toute époque, le grammairien ne se contente pas de les lire ou même de les expliquer, il faut qu'il les apprécie et les juge. Il classe ceux des temps passés et leur donne des rangs ; il prononce sur le mérite des contemporains. C'est ainsi qu'il est devenu non-seulement pour la jeunesse, mais pour la société tout entière, un critique autorisé, dont le jugement forme l'opinion publique. Les auteurs qui veulent être célèbres lui font la cour, et ceux qui, comme Horace, négligent de lui plaire, risquent de rester longtemps inconnus. Ce n'est pas tout encore, et l'étude de la littérature entière ne paraît pas suffire à occuper le temps des grammairiens : ils y joignent des sciences accessoires qui semblent indispensables pour que les élèves comprennent les auteurs qu'on leur fait lire. Est-il possible qu'ils mesurent les vers et en saisissent le mécanisme s'ils ignorent la musique? Le grammairien est donc chargé de la leur apprendre. Les poètes sont pleins de passages où ils parlent du ciel et décrivent le lever et le coucher des astres : comment parviendra-t-on à les expliquer si le grammairien n'enseigne pas l'astronomie? Enfin, comme il y a des poèmes entiers, ceux d'Empédocle par exemple et de Lucrèce, qui sont consacrés à exposer et à discuter des systèmes philosophiques, il est bon qu'on sache la philosophie, et la philosophie elle-même ne sera bien comprise que si l'on a quelque notion des sciences exactes, surtout de la géométrie et des mathématiques. C'est donc le cercle entier des connaissances humaines qu'embrasse la grammaire : « Avant de passer aux mains du rhéteur, dit Quintilien, l'enfant doit avoir reçu ce que les Grecs appellent une éducation encyclopédique. »

Au premier abord, il semble que le rhéteur ait moins à faire que son collègue ; il n'est pas obligé de se disperser, comme lui, dans des études diverses. Il n'enseigne qu'un art ; mais cet art, c'est l'éloquence, le premier et le plus difficile de tous, celui qui demande

toute une vie d'homme pour être pratiqué en perfection. Il faut d'abord apprendre à l'élève la théorie complète de la rhétorique; c'est une étude très longue, très délicate, chaque maître s'étant plu à entasser les préceptes, à compliquer la science, à créer des difficultés imaginaires pour le plaisir de les résoudre. A cet enseignement de théorie se joignent des exercices pratiques qui sont plus importans et plus difficiles encore. Quand l'élève connaît les préceptes de l'art, on lui apprend à les appliquer; il faut qu'il compose un discours, qu'il le retienne par cœur, qu'il le débite. Dans le débit, rien n'est laissé au hasard: on a voulu tout prévoir, tout régler. On apprend d'avance à l'élève le ton qui convient à chaque partie du discours, jusqu'où le bras doit s'élever pendant l'exorde et comment il faut tendre la main dans l'argumentation. Sur quelques points, des discussions se sont élevées, qui partagent l'école. Convient-il de frapper du pied dans les momens où l'on s'emporte? Est-il séant de déranger les plis de sa toge et de la laisser flotter sur l'épaule vers la fin du discours? Pline l'ancien, qui était un homme sévère et régulier, ne voulait pas en entendre parler, et il allait jusqu'à recommander qu'en s'essuyant le front, quand on suait, on eût grand soin de ne pas déranger sa chevelure. Quintilien était moins rigoureux; il pensait, au contraire, qu'un peu de désordre dans les cheveux et dans la robe marquait mieux l'émotion et pourrait toucher les juges. Un art si minutieux demandait, on le conçoit, beaucoup de temps et de travail, et le jeune homme ne pouvait encore qu'imparfaitement le connaître lorsqu'à dix-sept ans il prenait la robe virile et devenait citoyen.

C'est ainsi que, par l'union de la grammaire et de la rhétorique, fut définitivement constitué ce qu'on pourrait appeler le cycle des études. On sait désormais ce qu'on apprendra dans les écoles; la matière, le fond de l'enseignement public est trouvé. Il reste à voir comment cet enseignement lui-même est arrivé à naître.

IV.

On a dû discuter plus d'une fois à Rome, comme on l'a fait ailleurs, sur l'enseignement public et l'enseignement privé; on s'est souvent demandé sans doute s'il ne vaut pas mieux pour un enfant être élevé dans sa famille, près de ses parens, par un maître particulier, que d'aller dans les écoles où sont réunis les jeunes gens de son âge. La question a été longuement traitée par Quintilien dans un des premiers chapitres des *Institutions oratoires*. Après avoir exposé les raisons qui peuvent faire préférer l'un ou l'autre de ces deux genres d'éducation, il conclut avec beaucoup de force en

faveur de l'enseignement public, et ses argumens me semblent sans réplique.

Du reste, au moment où Quintilien écrivait son livre, la cause qu'il plaide était gagnée. Longtemps l'aristocratie romaine avait tenu à élever ses enfans chez elle. Elle pouvait le faire aisément et sans beaucoup de frais, tant que l'éducation fut simple. Mais quand vint la mode de faire apprendre aux jeunes gens la grammaire et la rhétorique, il fallut se procurer des gens capables de les leur enseigner, et c'était une grande dépense. Q. Catulus paya, dit-on, un bon grammairien 700,000 sesterces (140,000 francs). Les pères de famille finirent par trouver que l'éducation intérieure leur revenait trop cher, et, de leur côté, les professeurs s'aperçurent qu'ils gagneraient encore davantage en réunissant plusieurs élèves chez eux et que, du même coup, ils auraient l'agrément d'être plus libres. Nous voyons dans le petit traité de Suétone : *de Grammaticis et Rhetoribus,* que la plupart de ceux qui avaient commencé par enseigner dans les maisons des grands seigneurs se dégoûtent peu à peu du métier et ouvrent des écoles. Ainsi firent successivement Antonius Gnipho, Lenæus, Cæcilius Epirota, c'est-à-dire les plus illustres de ces maîtres et les plus recherchés ; en sorte, dit Suétone, qu'à un moment on vit à la fois dans Rome vingt écoles célèbres où affluait la jeunesse. C'était la victoire de l'enseignement public.

Mais l'enseignement public peut être donné de diverses manières. Tantôt il est dans les mains des particuliers, qui ouvrent des écoles à leurs frais et les dirigent comme ils veulent : c'est l'enseignement libre ; tantôt les villes se chargent de l'entreprise, elles choisissent les professeurs et les paient : c'est l'enseignement municipal ; tantôt enfin ils sont rétribués par le trésor public et dépendent de l'autorité centrale : c'est l'enseignement de l'état. Ces trois situations différentes, l'instruction à Rome les a successivement traversées. Elle a commencé par la première, s'est maintenue très longtemps dans la seconde, et n'est arrivée à la dernière qu'au moment même où les barbares ont détruit l'empire d'Occident.

A l'époque où florissaient les vingt écoles dont j'ai parlé, c'est-à-dire vers le temps d'Auguste ou de Tibère, on ne connaissait à Rome que l'enseignement libre. Un grammairien, un rhéteur, qui s'était fait connaître en élevant les fils de quelque grand personnage, devenu client de la famille où il avait été précepteur et comptant sur sa protection, louait, sous quelque portique, une salle plus ou moins vaste, suivant ses ressources ou ses espérances, et attendait les élèves. Le succès de ces entreprises était très variable ; tandis que Remmius Palæmon y gagnait plus de 400,000 sesterces par an (80,000 francs), Orbilius, le maître d'Horace, mourait de faim dans un galetas et ne se consolait de sa misère qu'en écrivant

un livre d'injures contre les pères de famille qui s'étaient montrés si peu généreux pour lui. Ces chances incertaines décourageaient les hommes de talent, et il est naturel qu'ils aient préféré dans la suite les positions moins brillantes, mais plus sûres, que leur offraient les écoles des villes et de l'état. C'est ainsi que décline et s'efface peu à peu l'enseignement libre qui jetait tant d'éclat sous les premiers césars. Mais il n'a jamais complètement disparu, et nous le retrouverons au ve siècle, mentionné dans l'édit de Théodose II, qui fonde l'école de Constantinople.

Cicéron, nous l'avons vu, se plaignait que la république romaine eût témoigné peu de souci pour l'instruction de la jeunesse ; on ne peut pas faire le même reproche à l'empire. Dès le premier jour, il s'occupe des professeurs et semble vouloir les prendre sous sa protection. Jules César donne le droit de cité à tous ceux qui enseignaient les arts libéraux, c'est-à-dire aux grammairiens, aux géomètres, aux rhéteurs, qui étaient presque tous Grecs d'origine. C'était beaucoup d'en faire des citoyens romains, mais on fut plus généreux encore : on leur en accorda les privilèges sans leur en imposer les charges. Ils furent exemptés de la milice, des fonctions judiciaires, des sacerdoces onéreux, des tutelles, des ambassades gratuites au nom des villes, de la nécessité d'héberger les gens de guerre ou les agens de l'autorité dans leurs tournées. Nous avons une loi d'Antonin qui fixe, selon l'importance des villes, le nombre des médecins, des grammairiens, des rhéteurs qui jouiront de ces immunités. On les leur conserva jusqu'à la fin de l'empire, malgré le malheur des temps et les nécessités les plus pressantes. Au moment même où les honneurs municipaux deviennent des fardeaux écrasans auxquels on cherche à se soustraire par la fuite, quand les princes ne semblent occupés qu'à déjouer toutes les ruses par lesquelles on tente d'échapper à ces dignités ruineuses, une loi de Constantin déclare les professeurs « exempts de toutes les fonctions et de toutes les obligations publiques. » C'était alors le plus grand de tous les bienfaits.

Mais voici une innovation plus importante. Avec Vespasien, l'enseignement entre dans une phase nouvelle. L'état ne se contente plus d'honorer les professeurs par des privilèges et des immunités; il manifeste pour la première fois la pensée de les prendre à son service. « Vespasien fut le premier, dit Suétone, qui accorda aux rhéteurs, sur le trésor public, un salaire annuel de 100,000 sesterces (20,000 francs.) » Parmi ceux qui touchèrent ce traitement se trouvait Quintilien. Pendant vingt ans, sous des régimes divers, il professa la rhétorique à Rome, aux frais de l'empereur. L'essai de cet enseignement nouveau ne pouvait pas se faire avec plus d'éclat. Quintilien était un avocat illustre, qui avait étudié à fond

tous les secrets de son art. Il parlait avec autorité, il écrivait avec talent. Il eut pour élèves Pline le jeune, peut-être Tacite, et Martial l'appelle le chef et le guide de la jeunesse,

Quintiliane, vagæ moderator summe juventæ.

L'effet de ses leçons fut considérable, s'il est vrai, comme on le pense, qu'elles contribuèrent à changer le goût public et ramenèrent les jeunes gens de l'admiration de Sénèque à celle de Cicéron.

Est-il vrai pourtant, comme on l'a quelquefois supposé, que les libéralités de Vespasien se soient étendues à l'empire entier et qu'il ait établi partout l'enseignement de l'état? Les paroles de Suétone pourraient le faire croire au premier abord; mais il ne faut pas les prendre à la lettre. L'élévation même du traitement accordé aux rhéteurs nous prouve qu'il ne s'agit que des rhéteurs de Rome. Il n'était pas possible que toutes les chaires fussent rétribuées de la même façon et qu'un professeur de petite ville touchât le même salaire que Quintilien. De plus, si Vespasien avait prétendu créer d'un seul coup un grand système d'enseignement qui s'étendît à tout l'empire, ce système lui aurait sans doute survécu; nous en retrouverions des traces après lui, et ses successeurs n'auraient eu qu'à maintenir son œuvre, tandis que nous les voyons toujours recommencer, comme s'il n'y avait rien de fait avant eux. D'Hadrien, d'Antonin, on nous dit, comme de Vespasien, « qu'ils établirent des traitements pour les grammairiens et les rhéteurs. » Marc Aurèle institua plusieurs chaires de philosophie dans Athènes; les quatre grandes doctrines, celles de Platon et d'Aristote, d'Épicure et de Zénon, y furent enseignées par des maîtres qui recevaient dix mille drachmes par an (près de 9,000 francs.) — Ne nous étonnons pas qu'il ait été moins généreux que Vespasien : c'était un traitement de province. — Alexandre Sévère, si nous en croyons Lampride, fit encore plus. Non-seulement il fixa, comme ses prédécesseurs, un salaire pour les maîtres, mais il leur bâtit des écoles et il eut l'idée de les pourvoir d'élèves en donnant des pensions à des enfans pauvres qui purent ainsi suivre leurs cours. C'est donc à lui que remonte l'institution des boursiers.

Essayons de nous rendre compte de ce que les historiens veulent dire dans ces divers passages que je viens de citer. Qu'étaient ces fondations impériales dont ils nous entretiennent? Qu'ont fait véritablement pour l'enseignement public les princes dont ils vantent la générosité? D'abord, il n'est pas douteux que quelques-uns d'entre eux, Vespasien, Marc Aurèle, n'aient fondé, dans quelques villes importantes, comme Athènes et Rome, quelques chaires qui étaient

payées par l'état. Mais est-ce tout ? Ces chaires rares, isolées, cet enseignement d'exception, suffisent-ils pour expliquer ces expressions générales dont se servent les historiens ? Des phrases comme celles-ci : *salaria instituit, salaria detulit per provincias*, semblent bien indiquer qu'il s'agit d'un système étendu d'éducation ; elles paraissent s'appliquer à tout l'empire et non à quelques villes privilégiées. Il est donc vraisemblable que ces princes avaient réglé que les professeurs de toutes les écoles publiques recevraient un salaire ; seulement ce salaire, ce n'était pas l'état qui devait le donner, c'étaient les villes où ces écoles étaient établies : elles profitaient de l'enseignement ; il était naturel qu'on le leur fît payer. L'empereur leur en imposa la charge, comme il en avait le droit. La loi qui l'autorisait à supprimer les libéralités des villes quand elles lui paraissaient inutiles, lui permettait de les contraindre à celles qui lui semblaient nécessaires. C'est en vertu de ce pouvoir qu'il put ordonner qu'elles supporteraient les dépenses de leurs écoles. Les historiens ont donc raison de dire d'Antonin, d'Alexandre Sévère, etc., qu'ils établirent des traitemens pour les maîtres : *salaria instituit*, *salaria detulit* ; ils auraient dû seulement ajouter que ce traitement n'était pas fourni par les princes eux mêmes, mais par les villes, et que leur générosité ne leur coûtait rien. Et si nous voyons cette mention reparaître sous plusieurs règnes successifs, c'est que les villes ne payaient pas volontiers et qu'elles ont essayé souvent de se soustraire au fardeau dont on les avait chargées sans les consulter.

Ainsi, dans quelques villes importantes, quelques chaires en petit nombre fondées et dotées par l'état ; dans toutes les autres, c'est-à-dire à peu près dans l'empire entier, des écoles entretenues aux frais des municipalités : tel était le régime sous lequel a vécu l'enseignement public jusqu'au ve siècle. Je ne sais pourquoi l'on en a douté : tous les documens l'attestent. Libanius, dans le discours qu'il a prononcé en faveur des rhéteurs d'Antioche, affirme qu'ils n'avaient d'autre rétribution fixe que celle que la ville leur payait. Lorsque Constance Chlore nomma son secrétaire Eumène à la direction de la grande école d'Autun, il lui attribua un traitement considérable, qui devait être pris sur les finances de la ville : *ex viribus hujus reipublicæ*. Cet exemple nous montre que l'empereur ne s'interdisait pas tout à fait de s'ingérer dans les affaires de l'enseignement, et l'on pourrait prétendre qu'à cette époque déjà les écoles ressortissaient jusqu'à un certain point au pouvoir central. Mais, comme elles étaient entretenues par les villes, qui fournissaient à leurs dépenses, il s'ensuivait qu'elles avaient surtout, aux yeux de tout le monde, un caractère municipal. C'est ce que dit Ausone en propres termes lorsque, rappelant les trente années qu'il a passées à Bor-

deaux dans l'enseignement de la grammaire et de la rhétorique, il emploie cette expression : *Exegi municipalem operam.* Aussi les professeurs n'étaient-ils pas regardés comme des fonctionnaires de l'état. Dans les discours des rhéteurs gaulois du IVe siècle, on dit à plusieurs reprises qu'ils sont de simples particuliers, *privati*, et le ministère qu'ils remplissent est appelé *privatum ministerium.*

Mais sur cet enseignement municipal l'empereur, on vient de le voir, avait la main, et il était naturel que son autorité s'y fît de plus en plus sentir avec le temps. Quand les abus devenaient crians, il était forcé d'intervenir; il lui fallait mettre à la raison les villes qui refusaient de faire les dépenses que réclamaient leurs écoles. Chez beaucoup d'entre elles, la condition des professeurs était très misérable. Libanius nous dit de ceux d'Antioche « qu'ils n'ont pas même une maison à eux et vivent dans des logemens de rencontre, comme des raccommodeurs de chaussures. » Ils mettent en gage les bijoux de leurs femmes pour vivre. Quand ils voient passer le boulanger, ils sont tentés de lui courir après, parce qu'ils ont faim, et forcés de le fuir, parce qu'ils lui doivent de l'argent. Cette misère est causée par la négligence ou la mauvaise foi des villes, qui ne tiennent pas les engagemens qu'elles ont pris. Libanius leur reproche de donner à leurs professeurs le moins qu'elles peuvent et de n'être jamais prêtes à les payer. « Mais, dira-t-on, n'ont-ils pas leur traitement qu'ils touchent tous les ans? — Tous les ans? Non. Tantôt ils le touchent, et tantôt ils ne le touchent pas. On les fait toujours attendre, et on ne leur donne jamais qu'une partie de ce qu'on leur doit (1). » Il faut rendre cette justice aux empereurs du IVe siècle qu'ils ont été touchés de la situation malheureuse des professeurs et qu'ils ont essayé de rendre leur condition meilleure. Constantin fait une loi pour ordonner que désormais on les paie plus exactement : *Mercedes eorum et salaria reddi præcipimus.* Gratien, l'élève d'Ausone, va plus loin : il déclare qu'il ne veut pas souffrir que leur traitement soit abandonné au caprice des cités et il fixe ce que chacune d'elles, selon son importance, doit donner à ses grammairiens et à ses rhéteurs. Nous dirions aujourd'hui qu'il inscrit leurs appointemens dans le budget municipal parmi les dépenses obligatoires.

(1) Il convient pourtant de faire quelques exceptions. Il y avait des villes qui non-seulement payaient bien leurs professeurs, mais qui s'imposaient des sacrifices pour enlever à quelque ville voisine un maître renommé et le fixer chez elles. Libanius raconte que Césarée parvint à conquérir par des offres très séduisantes un rhéteur célèbre d'Antioche. Les habitans de Clazomène ayant essayé d'attirer dans leur ville Scopélianus, qui enseignait à Smyrne, ce rhéteur, qui ne trouvait pas que Clazomène fût un théâtre digne de lui, répondit avec impertinence : « Il faut un bois aux rossignols; ils ne chantent pas dans une cave. »

Toutes les mesures que prennent alors les empereurs pour le bien des écoles montrent à la fois l'intérêt qu'ils leur portent et le désir qu'ils ont de les placer, autant que possible, sous leur autorité immédiate. C'est ce qu'il est aisé de voir à propos de la nomination des professeurs. Jusqu'au IVe siècle, il a régné beaucoup d'arbitraire et d'incertitude dans la manière dont les professeurs étaient choisis. Pour les chaires que les empereurs avaient fondées et qu'ils entretenaient à leurs frais, il ne pouvait pas y avoir de doute : ils avaient évidemment le droit de désigner ceux qui devaient les occuper; mais ce droit, ils l'exerçaient de diverses façons. Il leur arrivait de s'en dessaisir et de le déléguer à des personnes de confiance : c'est ainsi que Marc Aurèle chargea son ancien maître, Hérode Atticus, de pourvoir aux chaires de philosophie qu'il avait instituées à Athènes. Quelquefois le choix était remis à une commission de gens éclairés qui faisaient paraître devant eux les candidats et leur proposaient quelque sujet à traiter, ce qui donnait naissance à des concours véritables. Souvent aussi l'empereur nommait directement lui-même. Philostrate rapporte que les sophistes d'Athènes, qui tenaient beaucoup à « s'asseoir sur le trône, » comme on disait, faisaient le voyage de Rome, et que, du temps de Sévère et de Caracalla, comme ils connaissaient l'importance de l'impératrice Julie, ils essayaient de se glisser dans le cortège de géomètres et de philosophes dont elle aimait à s'entourer : avec la protection de la savante princesse, ils étaient sûrs de l'emporter sur leurs rivaux. Quant aux professeurs payés par les villes, c'étaient naturellement les villes qui les nommaient. Il est assez vraisemblable que les décurions prenaient l'avis de gens capables de bien juger, mais le choix leur appartenait. Il fallait, suivant l'expression officielle, que le professeur fût approuvé par un décret du conseil : *decreto ordinis probatus*, et, s'il ne rendait pas les services qu'on attendait de lui, le conseil qui l'avait choisi pouvait le destituer. Mais ici encore nous voyons intervenir de bonne heure le pouvoir impérial. Sous prétexte que les fonctionnaires publics se forment dans les écoles et qu'il est de l'intérêt général qu'ils y reçoivent une bonne éducation, il se croit autorisé à choisir les maîtres qui les élèvent. C'est un droit que personne ne lui conteste, et quand Eumène fut appelé par Constance Chlore à diriger l'école d'Autun, les habitans ne songèrent qu'à remercier le prince du souci qu'il voulait bien prendre pour eux. Cependant cette intervention de l'empereur devait être rare ; en réalité, c'étaient les villes qui choisissaient presque toujours les maîtres de leurs écoles, le prince ne s'en occupait que par exception. Julien fut le premier qui établit à ce sujet une règle fixe. Il avait un grand intérêt à le faire. Par un édit célèbre, il venait de défendre aux chrétiens d'enseigner dans

les écoles publiques; selon le mot de Grégoire de Nazianze, il les avait chassés de la science, comme des voleurs du bien d'autrui. Mais il restait beaucoup de villes favorables au christianisme, et, pour que l'édit reçût son exécution, il fallait surveiller les choix qu'elles pouvaient faire. Julien décida, par une loi de 362, que, comme il ne pouvait pas s'occuper de tout, les professeurs seraient désignés par les curiales, ce qui, comme on l'a vu, se faisait ordinairement; mais il ajouta, ce qui était nouveau, que le choix des curiales devrait être soumis à l'empereur, « afin, disait-il, que son approbation donne un titre de plus à l'élu de la cité. » Nous ne voyons pas que, dans la réaction qui suivit la mort de Julien, cette loi ait été rapportée, et l'on peut croire qu'à partir de ce moment l'empereur participa, d'une manière officielle et régulière, à la nomination de tous les professeurs de l'empire.

Le dernier progrès dans cette voie fut accompli en 425, sous l'empereur Théodose II, par la fondation de l'école de Constantinople. Elle fut établie dans le Capitole de la ville impériale, sous les trois portiques du nord, qui contenaient de vastes exèdres, et qu'on agrandit encore en achetant les maisons voisines. On multiplia le nombre des salles et on les éloigna les unes des autres pour qu'aucune leçon ne fût gênée par le bruit que faisaient les élèves dans le cours voisin. Les professeurs étaient au nombre de trente et un : trois rhéteurs et dix grammairiens latins; cinq rhéteurs et dix grammairiens grecs; un philosophe, deux jurisconsultes.

C'est ainsi que fut créée ce que nous pourrions appeler l'université de Constantinople. Cette fois, c'était bien l'autorité impériale qui prenait l'initiative de la création. La loi ne dit pas qui doit fournir à la dépense, mais il est assez probable qu'elle est prise sur le trésor public. Ce qui est sûr, c'est que les professeurs sont traités comme des fonctionnaires, et l'empereur règle qu'après vingt ans de bons services, si l'on n'a rien à leur reprocher, ils recevront, en même temps que leur retraite, la dignité de comtes du premier ordre et seront mis sur le même rang que les *ex-vicarii*. L'enseignement de l'état est fondé, et il est curieux de voir que le jour même où il commence d'exister, il s'attribue aussitôt le monopole. En même temps que la loi interdit aux professeurs de l'université de donner aucune leçon en dehors du Capitole, on défend aux autres d'ouvrir aucune école publique. Ils pourront continuer à enseigner dans l'intérieur des familles : *intra privatos parietes*; mais, s'ils se font accompagner au dehors par leurs élèves, s'ils les réunissent dans une maison spéciale, ils seront punis des peines les plus sévères et chassés de la ville.

Quoique la loi soit signée par Valentinien III, aussi bien que par Théodose, nous ne savons pas si elle eut un contre-coup dans

l'empire d'Occident, qui se débattait alors contre les barbares. Quant à l'université de Constantinople, il appartient à ceux qui s'occupent de l'empire byzantin de savoir quelles furent ses destinées et ce qui est advenu dans la suite de l'œuvre de Théodose II.

V.

Nous sommes arrivés à la pleine organisation de l'instruction publique vers la fin de l'empire; faisons un retour sur l'époque qui a précédé. Essayons d'avoir quelque idée d'une école romaine au IIIe et IVe siècles de notre ère, demandons-nous ce qu'on y faisait, comment on y vivait et s'il nous est possible de faire quelque connaissance avec les maîtres et les élèves. Sur toutes ces questions, les auteurs anciens sont loin de satisfaire notre curiosité; ils nous donnent pourtant quelques renseignemens qu'il est utile de recueillir.

Alors, comme aujourd'hui, une école se composait d'un certain nombre de professeurs réunis ensemble, dans un local commun, pour l'instruction de la jeunesse : il est impossible que cette réunion n'ait pas eu son chef. Les Romains avaient trop le respect et de l'ordre et de la discipline pour croire que ces établissemens pouvaient se passer d'une direction. Il est, en effet, question, à propos de l'école d'Autun, de celui qu'on appelle le premier des maîtres, *summus doctor;* celui-là paraît bien avoir la haute main sur le reste : c'est un personnage important, qu'on paie beaucoup plus que ses collègues et que l'empereur se donne la peine de choisir lui-même. Il est vraisemblable qu'il était professeur dans l'école en même temps qu'il la dirigeait, et que sa situation devait être à peu près celle des doyens de nos facultés, mais c'est tout ce que nous en savons.

Nous venons de voir que l'école de Constantinople, la plus importante de l'empire, comptait trente et un professeurs : vingt grammairiens, huit rhéteurs, deux jurisconsultes et un philosophe. Cette liste, si on la compare à celles des universités d'aujourd'hui, nous paraît fort incomplète. Sans parler de la médecine, qui s'apprenait alors d'une façon particulière, nous sommes étonnés de voir que les sciences exactes n'y figurent pas. Elles n'étaient pas enseignées par des maîtres spéciaux; le grammairien devait bien en donner quelques notions à ses élèves, mais il avait tant d'autres choses à faire qu'il ne pouvait pas trouver le temps de les approfondir. Malgré ces lacunes qui nous surprennent, soyons assurés qu'à Constantinople l'enseignement devait être beaucoup plus étendu et plus varié qu'ailleurs. D'abord, dans les autres écoles, nous ne rencontrons plus de jurisconsultes. Le droit, cette science

romaine, n'avait de maîtres que dans les deux capitales de l'empire et à l'école de Béryte (Beyrouth), qui paraît lui avoir été spécialement consacrée. Quant à l'enseignement philosophique, il n'existait alors d'une manière sérieuse que dans Athènes. On peut dire que la philosophie n'a pas pu vaincre tout à fait la répugnance que les Romains ont témoignée pour elle dès le premier jour, et que, malgré les efforts de Cicéron et des autres, elle n'est jamais entrée dans le cercle régulier des études. C'est une science complémentaire qui plaît à quelques curieux et que la masse du public a de bonne heure délaissée. Nous voyons qu'au temps des Antonins, où elle brille encore de tant d'éclat, les empereurs hésitent à comprendre les philosophes parmi ceux auxquels ils accordent l'exemption des charges municipales. Ils prétendent d'abord qu'ils sont si peu nombreux qu'il est inutile de les mentionner; puis ils ajoutent que, comme ils font profession de mépriser la richesse, il ne faut pas trop les enrichir. C'est un prétexte facétieux qui permet au législateur de leur refuser les privilèges qu'il accorde aux autres maîtres de la jeunesse. A partir du IIe siècle, la vogue de la philosophie décline de plus en plus. Le triomphe du christianisme lui porte le dernier coup, et saint Augustin nous dit que, de son temps, elle n'est presque plus enseignée nulle part. Il ne reste donc, dans les écoles ordinaires, que des grammairiens et des rhéteurs.

C'est seulement de grammairiens et de rhéteurs que se composait cette école de Bordeaux, que nous connaissons mieux que les autres, grâce à Ausone, qui nous en a beaucoup parlé. Il y avait été élève, puis maître pendant trente ans. Vers la fin de sa vie, il se plaisait, ainsi que tous les vieillards, à revenir aux souvenirs de sa jeunesse, et, comme il était versificateur incorrigible, il s'amusait à les raconter en vers. Un jour, il eut l'idée de chanter la mémoire de tous les parens qu'il avait perdus et d'en composer un poème qu'il appela *Parentalia*, sorte de nécrologe où il ne nous fait pas grâce des cousins les plus éloignés. Une autre fois, ce fut le tour de ses anciens professeurs. Il les énumère tous, l'un après l'autre, et consacre à chacun d'eux une pièce de vers plus ou moins longue, selon leur mérite et leur célébrité. Cette revue nous paraîtrait fort monotone si elle ne nous donnait quelques détails sur ce personnel des écoles du IVe siècle que nous cherchons à connaître.

Nous y voyons d'abord figurer des grammairiens grecs et latins; les deux langues classiques ont continué d'être la base de l'enseignement officiel. Il est pourtant visible que, dans les pays occidentaux, l'étude du grec commence à n'être plus aussi florissante. Ausone, tout en rendant justice au talent des grammairiens grecs de Bordeaux, s'accuse d'avoir peu profité de leurs leçons. Il ajoute

que les autres écoliers faisaient comme lui et que les résultats de cet enseignement étaient médiocres. Il en était de même en Afrique, où, du temps de Tertullien et d'Apulée, les lettrés parlaient grec aussi aisément que latin. Saint Augustin, qui a pourtant appris tant de choses, avoue que le grec lui causait, dans sa jeunesse, beaucoup de répugnance, et il est aisé de voir, dans ses œuvres, qu'il ne l'a jamais bien su. Ainsi s'accomplissait peu à peu la séparation définitive de l'Orient et de l'Occident. Les grammairiens latins étaient, au contraire, en fort grande estime. Tous les élèves passaient par leurs mains et restaient longtemps dans leurs classes; aussi arrivaient-ils quelquefois à la fortune. Cependant l'opinion les mettait fort au-dessous des rhéteurs. Dans l'œuvre d'Ausone, les rhéteurs nous apparaissent comme de grands personnages que l'empereur vient souvent prendre dans leurs chaires pour les attacher à sa personne, comme secrétaires d'état, ou même pour en faire des gouverneurs de province et des préfets du prétoire. Ceux qui n'arrivent pas à cette fortune et qui ne quittent pas l'école n'en ont pas moins, dans la ville où ils enseignent, une situation brillante. Ils font souvent de riches mariages, ils épousent « des femmes nobles et bien dotées. » Leur maison est fréquentée par la bonne société; leur table a de la réputation, et l'on y est attiré moins par les dépenses que fait le maître que par les agrémens de son esprit et le charme de sa conversation piquante.

Pour comprendre comment les professeurs arrivaient quelquefois à être riches, il faut songer que leurs traitemens pouvaient s'élever assez haut. Ils se composaient de sommes payées par l'état ou par les villes et d'une rétribution que donnaient les élèves, c'est-à-dire d'un traitement fixe et d'un traitement éventuel. L'état, dans les rares chaires qu'il avait dotées, était ordinairement assez généreux; les villes, nous l'avons vu, ne se piquaient pas de bien payer les maîtres et de les payer régulièrement. La fortune, quand ils l'obtenaient, devait surtout leur venir de leurs élèves. Aussi travaillaient-ils à en attirer le plus qu'ils pouvaient dans leurs écoles. De là des luttes violentes entre eux, des rivalités passionnées, un désir ardent de se faire connaître, et l'emploi de procédés fort étranges pour répandre leur réputation. Du temps d'Aulu-Gelle, les grammairiens et les rhéteurs de Rome fréquentaient les boutiques de libraires. Là les occasions ne leur manquaient pas pour étaler leur science et faire assaut de belles paroles. Le père de famille, qui ne se fiait pas à la renommée et voulait choisir lui-même le maître de ses enfans, allait les entendre et se décidait pour le plus beau parleur. En Grèce, où les professeurs abondent, le combat pour la conquête des élèves est naturellement plus vif et plus difficile. D'ordinaire,

le grammairien s'entend avec le pédagogue, c'est-à-dire avec l'esclave qui est chargé, dans la maison, de surveiller le travail de l'enfant; il le corrompt par des présens, il le paie, et le pédagogue recommande au père le grammairien qui lui a le plus donné. A Athènes, c'est pis encore. Quand l'écolier débarque au Pirée, il y rencontre d'abord des partisans de chaque école philosophique qui essaient de l'embaucher, comme on y trouve aujourd'hui des recruteurs pour les divers hôtels de la ville. Tout n'est pas fini quand il a fait son choix, et les professeurs travaillent par tous les moyens à s'enlever leurs élèves. Il y en a, dit Philostrate, qui donnent de bons dîners, avec de jolies petites servantes, pour prendre les jeunes gens dans leurs filets. Libanius lui-même, l'honnête Libanius, ne se refusait pas d'user quelquefois de quelques réclames innocentes. Il priait les magistrats qui lui voulaient du bien, quand ils avaient entendu parler un de ses élèves et que le public paraissait content, de demander : « Où donc ce jeune homme a-t-il étudié? » C'était une manière de mettre l'école de Libanius en renom. Du reste, il comptait encore plus, pour son succès, sur son talent, et il avait raison. Le jour où il ouvrit son école d'Antioche, il n'avait que dix-sept auditeurs; après ses premières harangues, il en vint cinquante, et bientôt, nous dit-il, sa renommée fut si grande que l'on chantait ses exordes dans les rues. Le malheur, c'est que, lorsqu'on tient sa réputation et sa fortune de ses élèves, on est trop tenté de les ménager. Comme on a eu beaucoup de peine à les conquérir, on est prêt à faire beaucoup de concessions pour les garder. On n'ose plus les gronder, de peur qu'ils n'aillent chercher des professeurs plus indulgens. Les rôles finissent par être renversés, et ce sont bientôt les élèves qui deviennent les maîtres. Le sage Favorinus s'indignait de ces complaisances : « On voit, disait-il, des professeurs qui vont donner leur leçon chez les jeunes gens riches sans qu'on les ait appelés. Ils s'assoient devant la porte et attendent tranquillement que leur élève ait cuvé le vin qu'il a bu dans les festins de la veille. »

Des maîtres passons aux écoliers. Il y en avait, dans l'antiquité comme chez nous, deux variétés bien différentes : les bons et les mauvais. Les bons écoliers nous sont connus par quelques récits d'Aulu-Gelle. Cet excellent Aulu-Gelle, quoiqu'il soit arrivé à occuper des fonctions publiques, ne fut jamais qu'un de ces élèves honnêtes et appliqués qui redisent toute leur vie avec exactitude la leçon qu'on leur a faite. Il ne parle de ses professeurs que d'un ton attendri; l'époque heureuse pour lui est celle où il étudiait, et son souvenir le ramène toujours à l'école. Quand il y était, il faisait partie de cette élite d'écoliers qui s'attachaient plus particulièrement au maître et ne le quittaient plus. La leçon finie, les autres s'en vont; ceux-là restent. Il est rare que le maître ait un intérieur où il se retire

quand son école est fermée. D'ordinaire, il ne s'est pas marié. — Libanius disait à l'un de ses admirateurs, qui était venu lui offrir sa fille, qu'il ne voulait épouser que l'éloquence. — Ses élèves forment donc toute sa famille. Aussi vit-il avec eux dans la plus complète intimité; ils assistent à ses repas, ils l'accompagnent dans ses promenades et le suivent même au chevet d'un ami malade. La vie qu'ils mènent dans sa compagnie nous paraît fort grave et même légèrement ennuyeuse : pas un moment du jour qui ne soit consacré à des occupations savantes; on lit pendant le repas; en se promenant, on disserte. Le repos ne se distingue du travail que par la nature des questions qu'on traite. Ces questions, aussi bien celles des heures sérieuses que des momens de loisir, nous paraissent quelquefois minutieuses et futiles. Nous avons peu de goût pour ces recherches pédantes et cette érudition de surface, mais alors on en était charmé. La grammaire, la rhétorique, possédaient les esprits et les rendaient insensibles au reste. Aulu-Gelle raconte qu'il revint un soir, sur un bateau, d'Égine au Pirée, avec quelques-uns de ses camarades. « La mer était calme, dit-il, le temps admirable, le ciel d'une limpidité transparente. Nous étions tous assis à la poupe, et nous avions les yeux attachés sur les astres brillans. » Pourquoi croyez-vous qu'ils regardent ainsi le ciel? Pour avoir quelque prétexte de disserter lourdement sur la vraie forme du nom grec et latin des constellations. Voilà ce que trouvent de mieux à faire des jeunes gens qui côtoient les rivages de l'Attique par une belle nuit étoilée! Veut-on savoir ce qu'étaient pour eux les jours de fêtes et quelles folies ils se permettaient pendant le carnaval? Aulu-Gelle encore va nous l'apprendre : « Quand nous étions à Athènes, nous passions les saturnales d'une manière à la fois très agréable et fort sage, ne relâchant pas notre esprit, — car, suivant le mot de Musonius, relâcher son esprit, c'est la même chose que le lâcher (1) ou le perdre, — mais l'égayant et le reposant par des conversations piquantes et honnêtes. Nous nous réunissions tous à la même table, et celui qui, à son tour, était chargé des apprêts du repas, devait se procurer d'avance quelque livre d'un ancien écrivain grec ou latin avec une couronne de laurier pour être donnée en prix au vainqueur. Puis il préparait autant de questions qu'il y avait de convives. Quand il en avait donné lecture, on les tirait au sort. Le premier commençait, et, si l'on jugeait qu'il avait bien répondu, on lui donnait le prix. Sinon, on passait au voisin, et, quand la question restait sans réponse, on suspendait la couronne à la statue du dieu qui présidait au festin. Quant aux sujets pro-

(1) J'essaie de rendre le jeu de mot qui se trouve dans le latin : *Remittere animum quasi amittere est.*

posés, c'était l'explication d'un texte obscur ou d'un petit problème d'histoire, la discussion d'une opinion philosophique, un sophisme qu'il fallait résoudre, ou bien encore quelque forme étrange ou inusitée d'un mot ou d'un verbe dont on devait rendre compte. » C'est ainsi que, non-seulement à Athènes et à Rome, mais dans les lieux de plaisir et de joie, à Tibur, à Ostie, à Pouzzoles, à Naples, se passait le temps des fêtes pour Aulu-Gelle et ses studieux amis.

On pense bien que les mauvais écoliers avaient d'autres goûts et qu'ils se livraient à des divertissemens un peu moins pacifiques. Ils étaient bruyans, désordonnés; ils accueillaient les nouveaux arrivés par toute sorte de vexations et les forçaient de payer cher leur bienvenue. Ils formaient des associations qui en venaient quelquefois aux mains dans les rues. Il y en avait à Carthage qui s'appelaient les Ravageurs, *Eversores*, et qui faisaient le tourment de leurs professeurs et de leurs camarades. Ils troublaient le cours des maîtres qui ne leur plaisaient pas et les forçaient de fermer leur école. Pour leur échapper, saint Augustin prit le parti d'aller enseigner la rhétorique à Rome; mais il y trouva d'autres inconvéniens qu'il ne soupçonnait pas. Les élèves y avaient la mauvaise habitude de ne pas payer leurs professeurs; le jour de l'échéance, ils disparaissaient pour aller suivre un autre cours et passaient ainsi d'un maître à l'autre sans s'acquitter envers aucun. Ils vivaient pourtant sous une législation sévère et l'autorité les traitait souvent avec rigueur. Nous avons une loi fort curieuse de Valentinien Ier, qui montre toutes les précautions qu'on avait prises pour les tenir dans le devoir. On exige d'abord que, dès leur arrivée, ils se présentent au magistrat chargé du recensement de la cité (*magister census*) : ils doivent lui remettre le passeport que leur a délivré le gouverneur de leur province et qui contient, avec la permission de venir étudier à Rome, quelques renseignemens sur la situation de leur famille. Ils feront ensuite connaître à quel genre d'études ils se destinent et dans quelle maison ils logent, afin qu'on puisse les surveiller. La police aura l'œil sur eux. Elle essaiera de savoir comment ils se conduisent, s'ils ne font pas partie de quelque association coupable, s'ils ne fréquentent pas trop les spectacles, s'ils assistent à ces festins de mauvaise compagnie qui se prolongent jusqu'au jour. « Nous accordons le droit, ajoute l'empereur, au cas où un jeune homme ne se comporterait pas comme l'exige la dignité des études libérales, de le faire battre de verges publiquement et de l'embarquer pour le renvoyer chez lui. » Quant à ceux qui se conduisent bien et qui vaquent assidûment à leurs études, il leur est permis de rester à Rome jusqu'à l'âge de vingt ans. Passé ce temps, s'il y en a qui ne retournent pas volontairement dans leurs foyers, on aura soin de les y contraindre en leur infligeant une peine

humiliante. Voilà des mesures dont la sévérité prouve à quels excès se laissait quelquefois entraîner la turbulence des écoliers.

VI.

Le système d'enseignement dont nous venons d'étudier l'histoire n'est pas, comme tant d'autres institutions humaines, une œuvre de hasard, le produit de quelques circonstances fortuites; il n'a pas été non plus imaginé de toutes pièces par des politiques, imposé à l'empire par des hommes d'état prévoyans. A le prendre dans ses origines lointaines, c'est la réalisation d'une idée philosophique.

Tout le monde se souvient d'avoir lu, dans les prologues de Salluste, les belles phrases où il établit la supériorité de l'esprit sur le corps : « C'est l'esprit qui est le véritable maître de la vie... L'esprit doit commander, le corps obéir. Le premier nous rapproche des dieux; l'autre nous est commun avec les bêtes. » Cette idée ne nous semble aujourd'hui qu'un lieu-commun vulgaire, et nous sommes surpris de l'entendre proclamer d'un ton si solennel. Mais alors elle était nouvelle, surtout chez un peuple que sa nature portait à n'admirer guère que la force brutale. Aussi ne l'avait-il pas trouvée lui-même, elle résumait tout un long travail de la pensée grecque. Née dans les écoles des philosophes socratiques vers le IIIe siècle avant notre ère, propagée par les écrits des sages et parcourant le monde avec eux, acceptée peu à peu, chez les Grecs et les Romains, comme une incontestable vérité, elle finit par prendre un corps et se traduire en fait. Appliquée à l'éducation de la jeunesse, elle en changea le caractère. L'Hellène, dans les premiers temps, ne mettait pas une grande différence entre son esprit et son corps; comme ils lui sont nécessaires tous les deux, il les soigne autant l'un que l'autre. L'idéal qu'il imagine, le dessein qu'il poursuit dans l'éducation de la jeunesse, c'est d'établir entre eux une sorte d'harmonie. Les philosophes ont dérangé l'équilibre; en insistant, comme ils font, sur l'infériorité du corps, ils ont ôté le goût de s'en occuper. Aussi la gymnastique, qui tenait d'abord tant de place dans la vie des Grecs, ne tarde pas à être négligée et finit par disparaître.

Mais voici une autre conséquence : l'esprit étant le maître, le premier de tous les arts doit être celui qui donne le plus à l'esprit le sentiment de sa supériorité. Cet art, sans aucun doute, c'est l'éloquence. Cicéron, Quintilien, Tacite, l'ont bien montré dans les admirables tableaux qu'ils tracent des assemblées populaires. Qu'on se figure, sur la place publique d'Athènes ou de Rome, un peuple entier réuni, c'est-à-dire des gens endurcis à la peine, des artisans vigoureux, des paysans robustes. Ils savent qu'ils sont la force et

le nombre; ils s'agitent, ils menacent, ils éclatent en cris de fureur. Tout à coup un homme se lève, un homme pâli par l'étude et la réflexion, quelquefois fatigué par l'âge, le plus faible, le plus chétif de tous. Il parle, et peu à peu les colères tombent, les dissentimens s'apaisent; bientôt cette multitude divisée semble n'avoir plus qu'une âme, l'âme même de l'orateur, qui s'est communiquée à tous ceux qui l'écoutent. N'est-ce pas le triomphe le plus éclatant de l'esprit sur la force matérielle, de l'âme sur le corps? Et, s'il est vrai que l'éducation doit être surtout la culture de l'esprit, n'est-il pas naturel que l'art où la prédominance de l'esprit se manifeste d'une manière si visible en soit le fondement? C'est ainsi que l'éloquence prit, dans l'enseignement des peuples anciens, une place qu'elle n'a pas tout à fait perdue chez les modernes.

Est-il vrai, comme on l'a dit souvent de nos jours, qu'ils aient eu tort d'en faire la principale étude de la jeunesse? Je suis bien loin de le croire. Laissons de côté l'utilité directe qu'on trouve dans les pays libres, où la parole est souveraine, à enseigner de bonne heure aux enfans l'art de parler : à Rome, par exemple, c'était un talent nécessaire pour tous ceux que leur naissance appelait à la vie publique, et, comme ils ne pouvaient pas s'en passer, on comprend que leur premier souci ait été de l'acquérir. Mais les autres, ceux auxquels l'accès des honneurs était à peu près fermé et qui ne devaient avoir que très rarement, dans leur vie, l'occasion de parler en public, ne trouvaient-ils donc aucun profit à ces exercices oratoires auxquels on condamnait leur jeunesse? Je pense, au contraire, qu'ils leur étaient fort utiles. A ne les prendre que comme un moyen d'éducation générale, pour former non-seulement l'orateur, mais l'homme, et le préparer à tout, il n'y en a guère de plus efficace (1). Quand on veut composer un discours, faire parler un personnage réel ou imaginaire, dans une circonstance donnée, il faut d'abord trouver des raisons et les mettre en ordre; c'est une nécessité qui force les esprits paresseux à un travail salutaire. Ce qu'il y a d'un peu romanesque dans le sujet qu'ils ont à traiter est pour eux une excitation de plus. On s'imagine aujourd'hui qu'il sera plus facile à un jeune écolier d'exprimer ses sentimens véritables que d'entrer dans ceux des personnages d'autrefois : c'est une grande erreur. La vie ordinaire le frappe très médiocrement; il jouit en ingrat et presque sans s'en apercevoir des biens qu'elle lui prodigue. C'est en sortant un peu de lui qu'il se connaît mieux. L'effort qu'il lui faut faire pour parler au nom d'un autre éveille et ouvre son esprit, et il lui

(1) C'est ce que Sénèque le père exprimait avec beaucoup de bonheur, quand il disait à son fils : *Eloquentiæ tantum studeas : facilis ab hac ad omnes artes discursus; instruit etiam quos non sibi exercet.*

arrive qu'il apprend à distinguer ses impressions propres en essayant d'exprimer celles d'un étranger. Sans compter que, pour prêter à un personnage de l'histoire le langage qui lui convient, il faut le connaître, et qu'il faut connaître aussi ceux auxquels il parle, démêler leurs dispositions, deviner leur caractère, si l'on veut trouver les raisons qui pourront les convaincre : ce qui suppose une première observation du monde et de la vie. Il est donc certain que l'exercice de l'art oratoire n'est pas inutile aux jeunes intelligences, puisqu'il développe chez elles la fécondité de l'esprit, l'habitude de la réflexion, la connaissance d'elles-mêmes et des autres.

Mais s'il est bon que la jeunesse s'exerce dans l'art oratoire, convient-il, comme faisaient les anciens, de lui enseigner l'éloquence par la rhétorique? La rhétorique, je le sais, ne jouit pas d'une bonne renommée ; c'est un art suspect et discrédité. Je ne crois pas pourtant qu'il y ait jamais eu d'éloquence sans rhétorique ; chaque orateur se fait la sienne quand il ne l'a pas trouvée toute faite avant lui. Caton, l'ennemi des rhéteurs grecs, qui voulait à toute force les empêcher d'entrer à Rome, était un rhéteur à sa façon. Il avait remarqué certains procédés qui ne manquaient pas leur effet sur le peuple, et il les employait volontiers. Il les nota soigneusement dans ses ouvrages quand il devint vieux, et en transmit la connaissance à son fils. Ce n'était guère la peine, puisqu'il avait composé lui-même une rhétorique, d'être si sévère pour celle des Grecs, qui résumait la pratique de plusieurs siècles et contenait des observations si ingénieuses et si vraies. Quant à la déclamation, qu'on a tant attaquée et dont l'abus produit de si mauvais résultats, prise en elle-même et retenue dans de certaines limites, elle peut aisément se défendre. L'apprentissage de tous les métiers et de tous les arts se fait de la même façon ; la pratique s'y joint toujours à la théorie ; tous imaginent pour l'apprenti des exercices qui ressemblent à ce qu'il doit faire plus tard et l'y préparent. Et qu'est-ce que la déclamation sinon une manière de former un jeune homme aux luttes réelles par des combats fictifs, la petite guerre avant la grande?

Il n'y avait donc rien de blâmable dans le principe même de cette éducation. Voici d'où venait le péril. Si l'on n'avait pas tort d'enseigner la rhétorique aux jeunes gens, il était dangereux de la leur enseigner seule. Nous avons vu déjà qu'en réalité ils n'apprenaient qu'elle. Le grammairien, qui était chargé de tout le reste, avait trop à faire pour suffire à tout. Il se bornait à donner de toutes les sciences quelques notions confuses et n'enseignait que ce qu'il était indispensable à un orateur de savoir. Son cours, qui aurait dû avoir tant d'importance, était devenu une simple préparation à la rhétorique. Les élèves se trouvaient donc livrés sans contrepoids à

une seule étude, et les inconvéniens qu'elle peut offrir n'avaient plus pour eux de remèdes. Cicéron, avec son grand bon sens, a vu le mal, et il le signale dans son traité sur l'art oratoire (*de Oratore*). Il lui semble que la rhétorique toute seule ne suffit pas pour former l'orateur accompli et qu'il faut qu'il sache toutes les autres sciences à fond. C'est une exigence qui a paru excessive à quelques critiques; en réalité, Cicéron ne demande qu'une chose qu'il était facile de lui accorder : il veut qu'on fasse précéder la rhétorique d'un vaste enseignement qui soit sérieux et approfondi. S'il avait précisé davantage sa pensée, il aurait dit qu'il fallait donner plus d'importance aux leçons du grammairien, lui faire dans l'école une plus grande place et une situation plus haute, que l'histoire, les sciences exactes, la philosophie méritent d'être enseignées pour elles-mêmes et non pas seulement dans leurs rapports avec la rhétorique; enfin que c'est une grande force et un grand avantage pour l'orateur de ne pas s'être spécialisé trop vite. Mais le courant était trop fort, et Cicéron ne put pas l'arrêter; on alla plus loin encore après lui. Cicéron trouvait exagéré qu'on s'occupât de former l'orateur dès l'âge de sept ou huit ans, quand il entre dans les classes; Quintilien exige qu'on le prenne au berceau. Pour lui, ce n'est plus seulement le grammairien, c'est la nourrice qui est chargée de préparer l'enfant pour le rhéteur : elle doit veiller sur ses premiers mots comme sur ses premiers pas. On peut dire qu'il entre en rhétorique le jour de sa naissance.

La rhétorique, quand elle est seule et que rien n'en corrige l'effet, peut avoir des inconvéniens de plus d'une sorte, qu'il est inutile d'indiquer tous. Je n'en veux signaler qu'un qui me semble grave. Aristote fait remarquer avec beaucoup de bon sens que le raisonnement oratoire ne repose pas sur la vérité absolue, mais sur la vraisemblance et que les argumens des orateurs ne sont pas obligés d'être aussi rigoureux que ceux des philosophes. Quand il s'agit d'entraîner une foule ignorante et tumultueuse, un syllogisme aurait peu de succès. Pour se faire écouter et comprendre, l'orateur doit s'appuyer sur les opinions qui ont cours dans la société et suffisent à la pratique de la vie commune. On les appelle des vérités générales, mais elles ne sont vraies qu'en partie; on peut presque toujours leur opposer des vérités contraires, et, entre les unes et les autres, il est permis d'hésiter. La sagesse des nations aime à s'exprimer en proverbes; or, il n'y a rien de plus commun que de trouver des proverbes qui se contredisent sans qu'on puisse affirmer qu'aucun d'eux soit tout à fait faux ou entièrement vrai. Il s'ensuit qu'on peut souvent, dans les affaires humaines, soutenir le pour et le contre avec une apparence de vérité, et qu'il est facile, quand on le veut bien, de trouver des raisons probables pour deux causes

opposées. Voilà ce qu'apprend, en somme, la rhétorique; et l'on comprend qu'il puisse être dangereux qu'un art qui ne repose que sur les probabilités et la vraisemblance soit étudié seul. Si la jeunesse qui se livre à cette étude n'a pas auprès d'elle un autre enseignement qui la ramène à la vérité, elle risque d'en perdre peu à peu le sentiment et le goût. C'est sur cette pente que glissa l'éducation romaine et l'on peut dire qu'elle descendit la côte jusqu'au bout. La déclamation devait préparer l'élève, par des plaidoiries fictives, à plaider un jour des causes vraies; c'est un exercice qui ne lui est utile que si les sujets qu'on lui donne ressemblent à ceux qu'il aura plus tard à traiter; or déjà, du temps de Quintilien, on choisissait de préférence dans les écoles des matières extravagantes. On les prenait tout exprès en dehors de la réalité et de la vie pour piquer la curiosité des jeunes gens et leur donner une occasion de montrer leur esprit; les plus ridicules étaient précisément les plus goûtées, parce qu'il y avait plus de mérite à s'y faire applaudir. C'est ainsi que, d'excès en excès, on finit par ne plus faire vivre les élèves que dans un monde de fantaisie, où rien n'était plus réel, où l'on inventait les incidens romanesques, où l'on discutait des lois imaginaires, où des personnages de convention n'exprimaient que des sentimens de théâtre. De plus, on avait l'habitude de faire plaider aux jeunes gens, pour les mieux exercer, les deux causes contraires. Ils les soutenaient successivement l'une et l'autre avec la même indifférence, trouvant toujours quelque chose à dire, grâce aux vérités générales qui fournissent complaisamment des raisons pour tout, et quand ils avaient également réussi dans les deux plaidoiries opposées, ils en concluaient que le sujet par lui-même n'a aucune importance et que l'art consiste uniquement à trouver à propos de tout des argumens ingénieux et de belles phrases. Sur ces entrefaites, l'empire s'était établi et il avait supprimé les assemblées populaires; c'était un changement grave dont l'école ne semble pas s'être aperçue. Elle continue à former des orateurs comme si le Forum n'était pas devenu muet et si la parole jouait toujours le même rôle dans les affaires de l'état. Loin de souffrir du régime nouveau, la rhétorique semble d'abord y gagner. Autrefois, elle préparait aux luttes politiques; maintenant, elle devient son but à elle-même; on n'apprend plus à parler que pour le plaisir de savoir parler. C'est ce que Sénèque exprime dans cette phrase énergique : *Non vitæ sed scholæ discimus*. Ce qui est étrange, c'est que jamais la parole n'a été plus aimée que depuis qu'elle ne mène à rien. L'éloquence de l'école, qui n'a plus à craindre la concurrence de l'autre, devient plus triomphante que jamais et s'enfonce dans ses défauts, que la pratique de la vie et la comparaison avec l'éloquence réelle ne peuvent plus corriger.

Il n'est pas douteux que cette éducation n'ait eu des conséquences fâcheuses pour l'empire. Soyons sûrs qu'elle a laissé sa marque sur les générations qu'elle a formées. Pour avoir quelque idée de ce qu'elle a pu faire des élèves, cherchons à savoir ce qu'étaient les maîtres : on doit pouvoir étudier sur eux-mêmes l'effet des leçons qu'ils donnaient aux autres. Les professeurs, nous l'avons vu, formaient alors une classe puissante et nombreuse. Dans cette foule, il devait se trouver des personnages très différens : la plupart pourtant se ressemblent, et ils ont des traits communs qu'ils tiennent du métier qu'ils exercent. Pline le jeune, parlant d'un rhéteur qu'il venait d'entendre, disait : « Il n'y a rien de plus sincère, de plus candide, de meilleur que ces gens-là : *Scholasticus est; quo genere hominum nihil aut sincerius, aut simplicius, aut melius.* » Je crois que Pline a raison, et que les « hommes d'étude » méritaient ordinairement les éloges qu'il leur a donnés. Leur vie appartenait toute au travail. S'ils voulaient atteindre à la perfection, — et tous y aspiraient, — ils ne pouvaient pas perdre un moment du jour. Toutes les dissipations leur étaient donc interdites et cette existence studieuse les préservait des dangers auxquels exposent ordinairement les loisirs. En même temps, ils sont fiers de leur art; les applaudissemens qui les accueillent les rendent pour ainsi dire respectables à eux-mêmes; ils se regardent comme les prêtres de l'éloquence et ne voudraient rien faire qui fût indigne d'elle. Ce sont donc ordinairement des gens honnêtes, mais, suivant l'expression de Pline, d'une honnêteté naïve : *nihil simplicius.* Comme ils vivent dans un monde imaginaire, ils n'ont guère le sens de la réalité. Ils ne vont pas au fond des choses et s'en tiennent volontiers aux apparences. L'habitude qu'ils ont prise d'appuyer leurs raisonnemens sur les opinions qui ont cours dans le monde les rend fort indulgens pour les préjugés. Ils les acceptent aisément et les répètent sans y trop regarder. Avant tout ils respectent les traditions et vivent du passé. Les rhéteurs de l'époque d'Auguste, dont Sénèque le père nous a transmis les déclamations, et ceux du IVe siècle, qui florissaient dans la Gaule, parlent et pensent à peu près de la même façon; sur les hommes et les choses ils ont les mêmes idées. C'est que l'école est de sa nature conservatrice; on y garde religieusement toutes les vieilles pratiques, toutes les anciennes opinions, et les erreurs même y sont traitées avec égard quand le temps les a consacrées. Voilà pourquoi les écoles de Rome se sont montrées d'abord si rebelles au christianisme. Il n'y avait pas là, autant qu'ailleurs, de ces âmes inquiètes, malades, tourmentées de désirs, éprises d'inconnu, à la recherche d'un nouvel idéal. Le rhéteur véritable éprouve une telle admiration pour son art, il en est si occupé, si possédé, qu'il ne découvre rien au-delà et que les nouveautés lui

sont suspectes. Jusqu'à la fin il s'en est trouvé un certain nombre que la nouvelle doctrine, partout victorieuse, n'a pas pu vaincre. Comme ils ne sont pas agressifs, ils ne lui résistent pas ouvertement, ils se contentent de ne pas s'occuper d'elle; ils ne l'attaquent pas, ils l'ignorent, ils feignent de croire qu'il ne s'est rien passé autour d'eux et que le monde continue son ancien train. Quand ils sont appelés à parler devant l'empereur dans quelque circonstance officielle, ils ne se demandent pas à quelle religion il appartient; ils invoquent sans façon les anciens dieux et continuent à tirer leurs plus beaux effets de la vieille mythologie. Ce qui est merveilleux, c'est qu'on les laisse dire et qu'un prince dévot comme Théodose, qui poursuit partout impitoyablement le paganisme, n'ose pas le proscrire de l'école.

Nous touchons ici à l'un des points les plus curieux et les plus surprenans de l'étude que nous avons entreprise : je veux parler de la confiance absolue, et, pour ainsi dire, du respect superstitieux qu'inspirait alors cette éducation à laquelle nous trouvons tant à reprendre. Dans les premiers temps, beaucoup de bons esprits avaient été frappés des dangers qu'elle présente. « C'est une école d'impudence, » disait Crassus, quand il entendait les applaudissemens dont les élèves saluaient les déclamations de leurs camarades. « C'est une école de sottise, » ajoutait Pétrone; et Tacite n'était pas beaucoup plus indulgent, dans son *Dialogue des orateurs*. Mais peu à peu ces protestations cessent, et à partir du IIe siècle personne n'attaque plus cette façon d'élever la jeunesse. A ce moment, la rhétorique triomphe aussi bien chez les Grecs que dans les pays de l'Occident; ces deux mondes, qui vont se séparant de plus en plus l'un de l'autre, se réunissent encore dans l'admiration qu'ils ont pour elle. Voudra-t-on me croire si je dis que c'est la rhétorique qui a rendu à la Grèce le sentiment d'elle-même et de sa supériorité sur les autres peuples? Il n'y a pourtant rien de plus vrai. Ce sentiment, elle l'avait à peu près perdu après sa défaite. Elle se chercha pendant près d'un siècle et ne sut que flatter bassement ses maîtres. C'est seulement avec l'empire qu'elle se réveille; et lorsque, sous Nerva, commence la seconde sophistique, il s'opère chez elle une sorte de renaissance. Nous avons peine à nous figurer l'enthousiasme qui accueillait les grands sophistes grecs lorsqu'ils sortaient de leurs écoles, dans quelque solennité publique, pour se faire entendre au peuple. Une foule composée de toutes les nations se pressait dans les lieux où ils devaient parler, et les étrangers eux-mêmes, qui ne pouvaient pas les comprendre, « les écoutaient avec ravissement, comme des rossignols mélodieux, admirant la rapidité de leur parole et l'harmonie de leurs belles phrases. » C'étaient des

rètes qui rappelaient celles que le dithyrambe et la tragédie donnaient autrefois aux Athéniens; la parole avait remplacé la poésie et la musique, et les contemporains d'Hérode Atticus ou de Polémon prenaient autant de plaisir en les entendant déclamer que leurs pères lorsqu'ils écoutaient un hymne de Pindare ou un drame de Sophocle.

L'admiration que les rhéteurs excitaient à Rome, pour être un peu moins bruyante, n'en était pas moins vive. Les représentations qu'ils donnaient aux grands jours dans les salles de lecture publique, et plus tard à l'Athénée, étaient suivies par tous les lettrés et accueillies par des applaudissemens unanimes. C'est sans doute au sortir d'un de ces triomphes que Quintilien appelait l'éloquence la reine du monde : *regina rerum oratio*, et qu'il proclamait d'un ton d'oracle « que c'est le don le plus précieux que les dieux ont fait aux mortels. » S'il en est ainsi, les écoles où l'on cultive ce présent du ciel deviennent de véritables sanctuaires, et l'art qui se pique de nous l'enseigner mérite toute notre vénération. Aussi le même Quintilien va-t-il jusqu'à prétendre « que la rhétorique est une vertu. » Nous sommes tentés de sourire de ces éloges exagérés; nous avons tort, et un peu de réflexion nous montre que l'enthousiasme de Quintilien peut aisément s'expliquer. Songeons que non-seulement les nations civilisées semblaient s'être alors entendues pour faire de la rhétorique le fondement de leur enseignement public, mais qu'elle charmait aussi les nations barbares. A peine les armées romaines avaient-elles pénétré dans des pays inconnus qu'on y fondait des écoles; les rhéteurs y arrivaient sur les pas du général vainqueur, et ils apportaient la civilisation avec eux. Le premier souci d'Agricola, quand il eut pacifié la Bretagne, fut d'ordonner qu'on enseignât aux enfans des chefs les arts libéraux. Pour les pousser à s'instruire, il les prit par la vanité. « Il affectait, dit Tacite, de préférer l'esprit naturel des Bretons aux talens acquis des Gaulois; en sorte que ces peuples, qui refusaient naguère de parler la langue des Romains, se passionnèrent bientôt pour leur éloquence. » A peine les Gaulois étaient-ils vaincus par César que s'ouvrit l'école d'Autun. Elle fut vite florissante, et nous savons que, quelques années plus tard, sous Tibère, les enfans de la noblesse gauloise venaient en foule y étudier la grammaire et la rhétorique. Pour nous faire entendre qu'il n'y aura bientôt plus de barbares et que les extrémités du monde se civilisent, Juvénal nous dit que, dans les îles lointaines de l'Océan, à Thulé, on songe à faire venir un rhéteur :

De conducendo loquitur jam rhetore Thule.

Est-il surprenant que cet art, qui faisait ainsi des conquêtes pour Rome, n'ait pas semblé aux Romains aussi frivole qu'à nous? Ils sentaient bien qu'ils lui devaient une grande reconnaissance et que l'unité romaine s'était fondée dans l'école. Des peuples qui différaient entre eux par l'origine, par la langue, par les habitudes et les mœurs, ne se seraient jamais bien fondus ensemble si l'éducation ne les avait rapprochés et réunis. On peut dire qu'elle y réussit d'une façon merveilleuse : dans la liste des professeurs de Bordeaux, telle qu'Ausone nous l'a laissée, nous voyons figurer, à côté d'anciens Romains, des fils de druides, des prêtres de Bélénus, le vieil Apollon gaulois, qui enseignent, comme les autres, la grammaire et la rhétorique. Les armes ne les avaient qu'imparfaitement soumis, l'éducation les a domptés. Aucun n'a résisté au charme de ces études, qui étaient nouvelles pour eux. Désormais dans les plaines brûlées de l'Afrique, en Espagne, en Gaule, dans les pays à moitié sauvages de la Dacie et de la Pannonie, sur les bords toujours frémissans du Rhin, et jusque sous les brouillards de la Bretagne, tous les gens qui ont reçu quelque instruction se reconnaissent au goût qu'ils témoignent pour le beau langage. On est lettré, on est Romain, quand on sait comprendre et sentir ces recherches d'élégance, ces finesses d'expressions, ces tours ingénieux, ces phrases périodiques qui remplissent les harangues des rhéteurs. Le plaisir très vif qu'on éprouve à les entendre s'augmente de ce sentiment secret qu'on montre en les admirant qu'on appartient au monde civilisé. « Si nous perdons l'éloquence, disait Libanius, que nous restera-t-il donc qui nous distingue des barbares ? »

Ainsi les services que cette éducation a rendus aux Romains leur en cachaient les défauts. Elle leur avait été si utile qu'il ne venait à l'esprit de personne que Rome pût jamais s'en passer. C'est ce qui explique que ces pauvres empereurs, qui avaient tant d'affaires graves sur les bras, tant d'ennemis à combattre, tant d'adversaires à surveiller, se soient occupés jusqu'au dernier moment avec tant de sollicitude des écoles et des maîtres; voilà aussi pourquoi le christianisme, à qui cette éducation était manifestement contraire, n'a pas essayé, après sa victoire, de la détruire ou même de la changer. Probablement il aurait eu de la peine à y réussir. La société romaine s'y était attachée avec passion comme à sa dernière défense; elle lui semblait se confondre avec la civilisation menacée. — Le fait est qu'elle ne disparut qu'avec la civilisation elle-même, quand l'empire périt sous les coups des Goths et des Francs.

GASTON BOISSIER.

UN CHAPITRE

DE

L'HISTOIRE FINANCIÈRE

DE LA FRANCE

II[1].

LES EXCÈS DE LA SPÉCULATION AU DÉBUT DU RÈGNE DE LOUIS XV.

I.

LA BANQUE DE LAW ET LA COMPAGNIE DES INDES. — FAVEUR DES BILLETS. — HAUSSE DES ACTIONS.

La mort de Louis XIV fit éclater une crise politique. Louis XV avait cinq ans, et la régence appartenait au duc d'Orléans, premier prince du sang. Mais le roi, par son testament, avait attribué tous les pouvoirs du gouvernement et la nomination à tous les emplois à un conseil de régence qu'il avait pris soin de désigner et dans lequel il avait placé aux premiers rangs le duc de Bourbon, le comte de Toulouse et le duc du Maine ; en donnant en outre à ce prince, assisté du maréchal de Villeroy comme gouverneur, l'édu-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1883 et du 15 janvier 1884.

cation et la garde du roi mineur avec le commandement de sa maison militaire, il faisait peser sur le régent une odieuse et permanente suspicion. Ces dispositions, qui substituaient à la concentration excessive et personnelle du pouvoir une administration collective paralysant l'action du chef de l'état, rencontrèrent la double réaction aristocratique et parlementaire que faisait naître la fin du grand règne. Aussi, dans sa mémorable séance du 2 septembre, le parlement, le lendemain même de la mort de Louis XIV et avec un empressement significatif, déféra au duc d'Orléans, avec le titre de régent, tous les droits qui en dérivaient, la nomination du conseil de régence, la tutelle et la garde du roi mineur, ainsi que le commandement de sa maison militaire. Le prince, répondant aux sentimens qui venaient de lui attribuer l'autorité souveraine, rétablit le parlement (édit du 15 septembre) dans son ancien droit de remontrances suspendu par les déclarations de 1667 et 1673, et sacrifia le pouvoir ministériel à la noblesse, en remplaçant les secrétaires d'état par des conseils composés en partie de grands seigneurs.

Moins de quinze jours après la séance du 2 septembre, le nouveau gouvernement était organisé : six conseils correspondant aux anciens départemens ministériels étaient chargés d'examiner, de diriger, de décider toutes les affaires, et devaient les porter ensuite au conseil de régence, où elles seraient réglées à la majorité des suffrages : le régent conservait la disposition des charges, des emplois, des pensions, des gratifications. Le contrôle général était supprimé, et le duc de Noailles, président du conseil des finances, avait la direction des affaires.

La crise politique n'avait pas éteint la crise financière. A peine institué, le conseil de régence eut à pourvoir à l'acquittement de la dette exigible. Le duc de Saint-Simon proposa résolument de ne pas reconnaître les engagemens de Louis XIV ; mais, pensant que le régent ne devait pas compromettre son autorité nouvelle, « par un coup si violent, » il demanda que les états généraux fussent convoqués pour *déclarer la banqueroute*. Le duc d'Orléans était peu disposé à exposer le pouvoir qui venait de lui être confié aux agitations et aux incertitudes d'une assemblée : le duc de Noailles et le conseil repoussèrent unanimement la proposition par un sentiment d'honneur dont la sincérité ne saurait être mise en doute. Cependant, lorsqu'ensuite ils réduisirent arbitrairement les effets royaux, les rentes, les gages des offices nouveaux et les augmentations de gages qui avaient été vendus, et qu'ils chargèrent une chambre de justice de faire restituer aux gens d'affaires, aux banquiers, aux traitans, une partie de leurs bénéfices, ils ne firent que substituer des banqueroutes partielles à la banqueroute générale qu'ils avaient repoussée avec indignation.

Il était surtout urgent de mettre fin à la situation violente dans laquelle se trouvaient depuis plus d'un an les effets royaux. Le désordre avait été tel qu'on ne connaissait même pas avec certitude la nature de chacun d'eux et la somme totale à laquelle ils s'élevaient : on savait que beaucoup de doubles emplois en avaient augmenté la quantité. Il était nécessaire de commencer par une opération qui pût procurer la connaissance exacte de ces papiers, et permettre d'en suivre l'origine et d'en constater les doubles emplois. Une déclaration (7 décembre 1715) ordonna que tous les billets faits pour le service de l'état jusqu'au 1er septembre : les promesses de la caisse des emprunts, — les billets de la caisse Legendre, — tous les billets de l'extraordinaire de guerre, de la marine et de l'artillerie, — les assignations de toute nature, — les ordonnances sur le trésor, seraient rapportés, dans le délai d'un mois, devant des commissaires du conseil, chargés de *viser* chacun de ces effets, et qu'après le *visa*, il serait pourvu à leur liquidation, à leur réduction, à leur conversion en d'autres billets qui seraient appelés *billets de l'état* et qui porteraient intérêt à 4 pour 100 jusqu'à leur remboursement : 596 millions d'effets royaux furent présentés, et l'opération du *visa* dura quatre mois. On procéda alors à « un examen scrupuleux de la qualité et de la profession de chaque propriétaire, et à une discussion exacte de la nature de chacun des effets en suivant leur origine par rapport à la valeur qui en avait été fournie, à leur destination, au commerce qui en avait été fait, afin de rendre autant que possible la justice qui est due aux porteurs de chaque espèce de papiers, *proportionnellement aux fonds que le trésor est en état de fournir pour acquitter exactement les intérêts des nouveaux billets qui seront donnés en échange de tous les anciens.* » Ce dernier point de vue donne bien à la liquidation le caractère d'une faillite. Les 200 millions de billets de l'état qu'on avait d'abord eu la pensée d'y affecter furent portés à 250 (Déclaration d'avril 1715), mais sur cette somme 190 millions seulement furent délivrés en échange des anciens effets royaux et 60 millions furent employés à acquitter d'autres dettes aussi légitimes et également exigibles (1). L'opération eut, en définitive, pour résultat de convertir 596 millions d'effets royaux en 190 millions de billets de l'état, et les porteurs n'eurent même pas la consolation de posséder au moins une valeur non dépréciée ; car ces billets, dont le remboursement était promis sans être assuré, perdirent immédiatement sur le marché 40 pour 100.

Ces réductions ne suffisaient pas pour ramener l'ordre dans les finances de l'état. En 1713, les rentes sur l'Hôtel de Ville avaient

(1) Rapport du duc de Noailles du 2 juin 1717.

été réduites du denier 20 au denier 25 et leur capital avait été diminué; il parut naturel d'appliquer le même traitement aux rentes constituées sur les recettes générales, dont les propriétaires « avaient dû compter eux-mêmes sur cette réduction, soit parce que le taux de leurs rentes était excessif, soit parce qu'ils savaient que les rentes de l'Hôtel de Ville avaient été réduites. » Les arrérages de ces rentes, dont quelques-unes étaient au denier 12, furent donc réglés au denier 25 et réduits de 6,649,000 à 3,483,000; c'était une banqueroute de près de moitié: en outre, comme en 1713, le capital fut aussi réduit; il était de 104 millions, il fut diminué de 24.

On n'obtint pas un résultat moins important en réduisant aussi au denier 25 les augmentations de gages fixes et héréditaires, les intérêts des finances d'offices dues et non liquidées, les gages attribués aux offices créés depuis 1689. Rien n'eût été plus légitime et plus naturel que ces diminutions des émolumens des officiers publics, si la jouissance ne leur en avait pas été vendue à prix d'argent et par des conventions qu'il n'appartenait pas à l'une des parties contractantes de changer à son gré.

Enfin un grand nombre d'offices, de droits aliénés, etc., furent supprimés. On avait constaté qu'il n'était presque pas de création d'office qui ne coûtât à l'état 10 pour 100 de la finance qui avait été payée, tandis que, l'office supprimé, on ne payait plus que 4 pour 100 de cette finance à liquider et à rembourser, ce qui assurait au trésor un bénéfice des 3/5; et, en outre, « en remettant les acquéreurs dans leur ancien état, on les obligeait à devenir utiles au pays et à prendre leur part dans les contributions (1). »

Le visa et la liquidation des effets royaux, la réduction des rentes, des gages, des augmentations de gages diminuaient les dettes de

(1) Rapport du duc de Noailles du 2 juin 1717. Il présente un curieux tableau des créations d'offices : « Le royaume a été inondé d'officiers de toute espèce; le titre de conseiller du roi a été attribué à des personnes de tout état et souvent uni aux fonctions les plus viles; tous les officiers des juridictions ordinaires ont vu démembrer leurs charges pour composer d'autres corps d'offices qu'on divisoit et qu'on multiplioit chaque jour à mesure que les traitans faisoient de nouvelles propositions; les anciennes et bonnes familles de provinces ont été ainsi ruinées et détruites; ces nouvelles créations accompagnées de gages, d'exemptions et de privilèges, ont déterminé tous ceux ayant quelque fortune à se faire pourvoir de charges pour jouir d'un plus grand revenu et ne plus contribuer aux impositions, d'où il résulte que l'état a contracté de grands engagemens pour le paiement des gages et intérêts; que ces particuliers ont abandonné le commerce et toutes les professions utiles; que le poids entier des contributions est tombé sur un petit nombre de commerçans, d'artisans et de laboureurs perpétuellement surchargés de ce que ne supportoient pas les privilégiés, en sorte qu'une partie des terres sont devenues incultes et abandonnées; que telle paroisse où il y avoit vingt bons laboureurs, s'est vue réduite à cinq ou six, qui ont été obligés enfin de déserter pour aller mendier leur pain, eux qui étoient nés pour procurer l'abondance au royaume. »

l'état, mais ne procuraient aucunes ressources pour les dépenses les plus urgentes et les plus nécessaires, comme la solde des troupes et le paiement des rentes, que le gouvernement avait déclaré ne pas vouloir laisser en souffrance. Ce ne fut pas sans regret que, pressé par cette nécessité, le duc de Noailles fit adopter le projet d'une nouvelle réforme monétaire, violant ainsi des promesses récentes et solennelles. Les abaissemens successifs du cours des espèces, après l'élévation de 1709, avaient pris fin le 1er septembre. Les louis étaient redescendus à 14 livres et les écus à 3 livres 10 sols; ces réductions, qui avaient causé bien des ruines, n'étaient pas encore accomplies que déjà on craignait une hausse prochaine qui causerait des ruines nouvelles, et pour dissiper ces craintes Louis XIV avait affirmé (déclaration du 13 août 1715) qu'il était résolu « à laisser à l'avenir les espèces d'or et d'argent sur un pied fixe et immuable. » Depuis sa mort, un arrêt du conseil du 12 octobre avait renouvelé et consacré cet engagement. Cependant, deux mois après, un édit de décembre 1715 ordonne que les espèces de la refonte de 1709 seront portées aux hôtels des monnaies, « pour être remarquées sans être refondues, » et que les espèces réformées circuleront, les louis pour 20 livres et les écus pour 5 livres: on revient aux cours de 1709. Jusqu'au 1er mars 1716, les louis seront reçus aux Monnaies pour 16 livres et les écus pour 4 livres: ce délai écoulé, on ne les prendra plus que pour 14 livres et 3 livres 10 sols. Mais cette diminution ultérieure n'était annoncée que pour engager le public à se presser de porter son numéraire aux Monnaies, et des prorogations successives furent accordées. La réforme avait pour effet de rehausser les espèces de 3/10, 1/10 laissé au public, et 2/10 réservés au roi. On estimait qu'il devait y avoir, aux cours de 20 livres et de 5 livres, 1 milliard de numéraire en circulation et on comptait sur un bénéfice de 200 millions: 379 millions seulement furent réformés et le profit du trésor ne dépassa pas 79 millions, qui furent affectés aux dépenses publiques.

De toutes les résolutions prises par le gouvernement de la régence aucune ne fut plus grave par le trouble et l'inquiétude qu'elle jeta dans les esprits comme dans les fortunes, que la création d'une chambre de justice qui, composée des officiers de plusieurs cours, fut chargée de connaître des abus et des crimes commis dans les finances « par quelques personnes que ce fût, » et de prononcer contre elles des peines corporelles et pécuniaires, la confiscation, la prison et la mort (édit de mars 1716). La procédure de ce tribunal extraordinaire fut exceptionnelle comme lui. Ses justiciables devaient déclarer la valeur de leurs biens, et toute déclaration fausse, ou seulement inexacte, était punie des galères. Les delateurs étaient encouragés par l'attribution du cinquième des confiscations qui

seraient prononcées; ils devaient recevoir du roi un brevet « de sauvegarde et protection spéciale; » ceux qui *médiraient* d'eux seraient punis de mort (déclaration du 17 mars 1716.) Les domestiques étaient autorisés à déposer contre leurs maîtres sous des noms supposés (déclaration du 1er avril.) Quand la chambre de justice commença à siéger, au couvent des Grands-Augustins, elle s'entoura des instrumens de torture pour intimider les accusés et les dénonciateurs et elle fit procéder à plusieurs arrestations. La terreur et le désespoir s'emparèrent de tous ceux qui pouvaient être poursuivis. On dit que « l'épouvante fut telle que plusieurs hasardèrent leurs jours par la fuite et que d'autres les terminèrent par le suicide. » (Lemontey, *Histoire de la régence.*)

Mais la conscience publique ne tarda pas à se soulever contre ce système de violence et d'arbitraire. Le gouvernement reconnut « qu'on ne pouvait poursuivre un si grand nombre de personnes sans causer une interruption dangereuse dans le commerce,.. et qu'il était à propos de modérer la rigueur de la justice pour ne pas tenir plus longtemps les familles dans une incertitude capable d'arrêter le cours des affaires et de suspendre la circulation de l'argent. » Il se relâcha de la sévérité du premier édit, et convertissant les rigueurs des anciennes lois en peines pécuniaires, il se contenta « de retirer des financiers, par des taxes proportionnées à leurs facultés, au moins une partie de ce qu'ils avaient exigé de la nation, qui profiteroit de cette restitution employée à libérer l'état. » Sur les quatre mille quatre cent soixante-dix personnes recherchées et poursuivies, qui avaient fourni un état de leurs biens montant à 712 millions, trois mille furent renvoyées, et les autres furent taxées à 220 millions, par des rôles que prépara la chambre de justice et qui furent ensuite arrêtés en conseil. En mars 1717, un an après que la chambre de justice avait été instituée, un édit la supprima, en déclarant « qu'il étoit temps de faire cesser un remède extraordinaire que les vœux de la France avoient demandé et dont il sembloit qu'elle désiroit également la fin. » (Déclaration du 18 septembre 1716 et édit de mars 1717.)

Lorsque les premières rigueurs de la chambre de justice furent modérées par le gouvernement, le régent, qui d'abord avait promis d'être inflexible, eut pitié, en même temps que le public, des financiers poursuivis. Suivant un des historiens les plus autorisés de la régence, « il accorda des réductions sur les taxes énormes qui devoient grossir le trésor. Ce fut bientôt pour les courtisans une spéculation lucrative que de demander au duc d'Orléans des grâces qu'il ne savoit pas refuser. Dans leur premier effroi, les traitans vinrent implorer l'appui des nobles; ceux-ci, quand l'alarme commença à diminuer, venoient eux-mêmes trouver les traitans et leur

vendoient leur protection au rabais. C'est de ce moment que date une alliance intime de la noblesse avec la finance. Les dames de la cour s'avilirent dans ce trafic. Les membres de la chambre se déshonorèrent par leur vénalité (1). »

Par l'ensemble de ces mesures, le gouvernement de la régence, sans libérer complètement le trésor, ajourna les dangers les plus pressans et atténua la crise dans ce qu'elle avait de plus aigu; mais il ne fit qu'accroître l'ébranlement et la gêne des fortunes privées, resserrer l'argent, paralyser les affaires. L'industrie sans travail, le commerce sans sécurité, étaient inactifs, et la chambre de justice, qui devait porter un nouveau coup à la prospérité et à la moralité publiques, venait de commencer ses opérations, quand furent publiées, le 2 mai 1716, des *lettres patentes, portant privilège au sieur Law et à sa compagnie d'établir une banque générale, et de stipuler en écus de banque du poids et du titre de ce jour.*

I.

Il serait superflu de retracer ici l'origine et la vie aventureuse de Law, ses courses à travers l'Europe et sa passion pour le jeu. Doué d'une intelligence vive et d'une aptitude particulière à toutes les connaissances qui reposent sur le calcul, il fut frappé des services que rendaient au commerce les banques déjà établies à Londres, à Amsterdam, à Stockholm, à Gênes, à Venise; il étudia leur mécanisme et se fit, sur le numéraire, sur le crédit, sur la circulation des valeurs, des opinions où l'erreur tient plus de place que la vérité, et qu'un historien économiste (2) a résumées avec précision et appréciées avec justesse.

« Law établissait : 1° *Que toutes les matières qui ont des qualités propres au monnayage, c'est-à-dire à la représentation et à la numération des valeurs, peuvent être converties en espèces.* — Mais il n'y a de bon numéraire que celui qui est en même temps le signe et le gage des valeurs échangeables, qui non-seulement sert à les compter, mais qui les vaut. La valeur se compose toujours de deux élémens, le travail qu'une chose a coûté et le besoin qu'on en a. Quelque travail qu'ait coûté une chose, si elle n'est pas désirée, quelque désirée qu'elle soit, si elle s'obtient sans peine et sans frais, elle perd de sa valeur. Aucune substance n'est propre au monnayage que quand elle coûte à produire à peu près ce qu'elle vaut, et quand le besoin qu'on en a équivaut au travail nécessaire pour en produire davantage. 2° *Que l'abondance des espèces est le principe du travail, de la culture, de la population.* — Mais, bien que

(1) Lacretelle, *Histoire de France pendant le XVIIIe siècle.*
(2) Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVII.

le numéraire, en facilitant les échanges, favorise l'accroissement du travail, de la culture, de la population, il n'en est pas le principe. Ces trois choses peuvent exister sans lui, et il peut être abondant sans les produire. 3° *Que le papier est plus propre que les métaux à faire des espèces.* — Le papier peut être un signe, mais non point un gage des valeurs ; il ne peut jamais être un bon numéraire, précisément à cause de cette facilité qui séduit, de le multiplier sans travail et sans frais. »

Au commencement de 1708, Law était venu en France offrir au controleur-général, alors fort embarrassé, le secours de son activité et de ses combinaisons ; mais il n'avait pu les faire accepter par Desmarets, qui venait de remplacer Chamillart : à cette époque, il s'était lié avec le duc d'Orléans, qui avait paru disposé à adopter ses idées. Aussi, dès qu'il apprit la mort de Louis XIV, il s'empressa de revenir et d'adresser au régent des mémoires et des lettres : il le vit et il le séduisit par son brillant esprit.

Le 24 octobre 1715, avant même d'avoir pourvu aux nécessités les plus urgentes de la situation financière, le prince réunit au conseil des finances quelques personnes qui n'en faisaient pas partie, ainsi que treize banquiers et négocians dont il voulait avoir l'avis. Le plan d'une banque dont les fonds seraient fournis par l'état et qui serait placée sous l'autorité du gouvernement, fut exposé, et, après une délibération dans laquelle chacun exprima son opinion, il fut repoussé, à une très grande majorité, « comme inopportun. » Le régent leva aussitôt la séance en disant « qu'il était entré persuadé que la banque devoit avoir lieu, mais qu'après ce qu'il venoit d'entendre, il étoit de l'avis du duc de Noailles et qu'il falloit annoncer à tout le monde que la banque n'auroit pas lieu (1). » — Le projet ne fut cependant pas abandonné. Renonçant, au moins momentanément, à l'établissement d'une *banque publique*, Law lui substitua la proposition de fonder, à ses risques et périls, une *banque privée*, et le régent se chargea d'entretenir les membres du conseil de régence et du conseil des finances de l'utilité de cette société particulière de crédit, qui pouvait, en effet, rendre au commerce les plus réels services ; elle avait aussi ses dangers, que Saint-Simon entrevit et signala avec une perspicacité qui montre une fois de plus que l'emportement et la passion n'excluaient dans son esprit ni la sagacité, ni la pénétration. Il rapporte, dans ses *Mémoires*, « que le duc d'Orléans prit la peine d'instruire en particulier chaque membre du conseil de régence et de lui faire doucement entendre qu'il désiroit que la banque ne trouvât pas d'opposition. Il m'en parla à fond :

(1) Le curieux procès-verbal de cette séance a été textuellement rapporté par M. Levasseur dans ses savantes et intéressantes *Recherches sur le système de Law*.

alors il fallut bien répondre. Je lui dis que je ne cachois point mon ignorance ni mon dégoût de toute affaire de finance, que néanmoins ce qu'il venoit de m'expliquer me paroissoit bon en soi, en ce que sans levée, sans frais, et sans faire tort ni embarras à personne, l'argent se doubloit tout d'un coup par les billets de cette banque et devenoit portatif avec la plus grande facilité, mais qu'à cet avantage je trouvois deux inconvéniens : le premier de gouverner la banque avec assez de prévoyance et de sagesse pour ne pas faire plus de billets qu'il ne falloit, afin d'être toujours au-dessus de ses forces et de pouvoir faire hardiment face à tout, et payer tous ceux qui viendroient demander l'argent des billets dont ils seroient porteurs ; l'autre que ce qui étoit excellent dans une république ou dans une monarchie où la finance est entièrement populaire, comme est l'Angleterre, étoit d'un pernicieux usage dans une monarchie absolue, telle que la France, où la nécessité d'une guerre mal entreprise et mal soutenue, l'avidité d'un premier ministre, d'un favori, d'une maîtresse, le luxe, les folles dépenses, la prodigalité d'un roi ont bientôt épuisé une banque et ruiné tous les porteurs de billets, c'est-à-dire culbuté le royaume... Lorsque, quelques jours après, il proposa la banque au conseil, j'opinai tout au long, comme je viens de l'expliquer ;.. peu osèrent être de cet avis, et la banque passa. »

Law et sa compagnie sont donc autorisés (1) à établir, pour vingt ans, une *banque générale,* qui tiendra ses livres et stipulera en *écus de banque* « du titre et poids de ce jour. » Le fonds social sera de 1,200 actions de 1,000 écus (1,200,000 écus valant 6 millions). Les actions seront payées trois quarts en billets de l'état et un quart en numéraire. La banque émettra des billets payables au porteur, à vue et non à terme, et stipulés en écus de banque. Elle recevra le numéraire versé dans ses caisses en échange de ses billets, et elle escomptera les effets de commerce. Elle ne pourra emprunter à intérêt, ni faire aucun commerce particulier : mais elle pourra se charger de la caisse des particuliers, tant en recette qu'en dépense, et elle fera à leur choix les paiemens, comptant ou en viremens de parties, pour 5 sols de banque pour 1,000 écus.

La banque ainsi organisée était une banque de dépôt et d'escompte (2) dont le plan était sage et bien conçu. Après tant de variations monétaires, la disposition qui exigeait que dans les livres, les contrats, les billets de la banque, les sommes fussent exprimées en écus de banque, d'un titre et d'un poids invariables, assurait à son papier une fixité qui devait lui faire prendre faveur ; mais Law

(1) Lettres patentes des 2 et 20 mai 1716.

(2) Les banques de Stockholm, de Gênes, de Venise et d'Amsterdam étaient des banques de dépôt. Celle de Londres, établie en 1694, était seule banque de dépôt, d'escompte et même de prêt à l'état.

reconnaissait ainsi que les métaux précieux ont une aptitude spéciale et exclusive au monnayage ; que la monnaie métallique ne vaut qu'en raison de la quantité d'or et d'argent qu'elle contient, et la monnaie fiduciaire en raison de la quantité d'or et d'argent contre laquelle elle doit toujours être échangée, au gré de ceux qui la détiennent.

Le grand adversaire de Law, Pâris-Duverney, reconnaît que « la banque eut des commencemens favorables ; » mais il ajoute « qu'elle se fût rendue plus utile encore si elle était restée dans les termes de son établissement, et si Law eût réglé sa conduite sur les discours qu'il tenoit sans cesse *qu'un banquier seroit digne de mort s'il délivroit des billets ou lettres de change sans avoir la valeur effective en caisse* (1). »

Forbonnais, impartial et judicieux, avait recueilli les souvenirs des contemporains de la création de la banque et il atteste ses premiers succès (2). « L'influence d'un établissement si sage et si nécessaire se fit aussitôt sentir. La situation de l'état étant violente, chacun cherchoit à s'en tirer et saisit cette nouvelle issue. Les étrangers, pouvant compter sur la nature du paiement qu'ils avoient à faire, consommèrent nos denrées. Les négocians, trouvant à 5 pour 100 l'avance de leurs lettres de change en effets équivalant à de l'argent, recommencèrent leurs spéculations ; les manufactures travaillèrent, les consommations reprirent leur cours ; ceux qui apportoient de l'argent dans le commerce durent suivre le taux d'intérêt dont la banque se contentoit : l'usure cessa. »

Le privilège accordé à la banque ne permettait pas qu'un établissement semblable lui fît concurrence ; mais il n'empêchait pas les négocians d'émettre, sous la garantie de leur signature, des effets au porteur : cette interdiction fut prononcée par un édit spécial qui rappelle et renouvelle d'anciens règlemens et qui n'invoque que des motifs d'intérêt public ; cependant il est difficile de ne pas y voir l'intention de favoriser la banque en lui réservant le monopole de l'émission des billets au porteur. L'autorité publique donna un témoignage plus significatif des liens qui l'unissaient à la banque, bien qu'elle ne fût qu'une institution privée, et de la protection qu'elle entendait lui accorder, en ordonnant que les billets seraient reçus comme argent, en paiement des impositions, dans tous les bureaux des recettes et fermes du roi ; et même que tous les comptables et tous ceux qui étaient chargés du maniement des deniers publics acquitteraient à vue et sans escompte les billets qui leur seraient présentés, jusqu'à concurrence des sommes qu'ils auraient

(1) Examen du livre intitulé : *Réflexions sur les finances*, t. II, p. 206.
(2) *Recherches sur les finances*, t. II, p. 427.

en caisse, et, à défaut de fonds disponibles, sur les premiers deniers qui leur rentreraient : il leur était enjoint d'envoyer aussitôt ces billets aux officiers auxquels ils devaient transmettre les fonds de leur gestion, et ceux-ci en toucheraient la valeur au bureau général de la banque. Cette faveur accordée aux billets devait donner une grande extension à leur circulation, mais elle tendait à convertir tous les bureaux de recettes publiques en succursales de la banque. Elle rencontra d'ailleurs des résistances dans les provinces. Les receveurs perdaient le bénéfice des lettres de change sur Paris qu'ils avaient l'habitude d'acheter pour effectuer leurs remises : soutenus par les banquiers, ils entraînèrent dans leur opposition les négocians de plusieurs villes, et cette opposition fut des plus vives à Bordeaux. Le duc de Noailles, qui au fond n'approuvait pas la mesure et était peu favorable à la banque, multiplia cependant les circulaires et fit obéir les receveurs, en destituant les plus turbulens. La banque triompha d'ailleurs de ces résistances par les avantages incontestables qu'elle offrait au commerce.

La nouvelle institution de crédit ne faisait pas cesser les embarras que causaient au gouvernement la liquidation des dettes de l'état et le déficit permanent du budget. Le duc de Noailles s'honora en voulant fonder la réorganisation des finances sur des écritures et une comptabilité uniforme et régulière, premiers principes de l'ordre financier. L'usage des écritures en parties doubles, introduit en France par les Italiens, était adopté depuis longtemps par le commerce. A la clarté des descriptions qui conservent distinctement le détail de chaque opération, sans nuire à l'ensemble de tous les faits d'une gestion, cette méthode réunit l'avantage non moins précieux de porter avec elle son contrôle dans une balance qui peut être journalière. Sully avait voulu l'appliquer à la comptabilité publique et n'y était pas parvenu. Le conseil des finances qui, après plusieurs mois de recherches, n'avait pu faire établir la situation des receveurs-généraux envers l'état, vit dans les écritures en parties doubles un moyen assuré de prévenir l'altération des faits de comptabilité, ainsi que les détournemens de fonds, et de porter ainsi une lumière nouvelle dans tout le maniement des finances. Il adopta ce nouvel ordre pour la description des opérations de tous les comptables (1). A l'établissement de l'ordre dans la comptabilité se joignit l'économie dans les taxations des receveurs-généraux. De nouvelles et nombreuses suppressions de charges furent ordonnées (2). Mais les réformes et les améliorations, poursui-

(1) Édit de juin et déclaration du 10 juin 1717. — Forbonnais, t. II, p. 429 et suiv. — Bailly, *Histoire financière*, t. II, p. 61 et suiv.

(2) Édits de mai, juin et septembre 1716.

vies avec persévérance, n'avaient encore qu'une faible influence sur l'état général des finances. On avait espéré que les dépenses de 1716, y compris 10 millions pour l'intérêt des billets de l'état, ne dépasseraient pas 93 millions, et que le produit net des revenus publics atteindrait 75 millions, ce qui laisserait encore un déficit de 18 millions. Les économies projetées ne se réalisèrent qu'en partie et les dépenses montèrent à 141 millions : cette augmentation des dépenses et un retard de 32 millions dans la rentrée des impôts portèrent le déficit à 93 millions, et il fallut y pourvoir au moyen d'emprunts, d'anticipations et de quelques autres expédiens.

Cette situation ne permettait pas de commencer à entreprendre le remboursement des billets de l'état : on chercha à les éteindre au moyen de l'établissement d'une loterie, de la création de 1,200,000 livres de rentes viagères, de la vente et de l'engagement des petits domaines (1); mais l'établissement de la compagnie d'Occident vint leur offrir un débouché bien plus étendu.

Le commerce maritime et colonial était alors concédé, dans presque tous les pays d'Europe, à des associations qui en avaient le monopole : Richelieu et Colbert avaient établi, en France, des compagnies des Indes, de l'Acadie, du Canada, de Saint Domingue, de la Chine, qui n'avaient pas prospéré. Une riche province de l'Amérique du Nord, la Louisiane, plus étendue que la France, traversée par l'un des plus grands fleuves du Nouveau-Monde, le Mississipi, avait été récemment découverte et concédée à un négociant riche et puissant qui, n'ayant pas réussi dans son entreprise, venait de renoncer à sa concession : le traité fait avec un autre négociant pour le commerce des castors dans le Canada expirait à la fin de l'année. Quand Law sollicitait le privilège de la banque, il avait écrit au régent « que ce n'étoit pas la plus grande de ses idées; qu'il produiroit un travail qui surprendroit l'Europe par les changemens qu'il porteroit en faveur de la France; » ce fut pour réaliser ce projet qu'il demanda et obtint la concession de la Louisiane et de la traite des castors, en présentant habilement une combinaison qui avait pour résultat de convertir 100 millions de billets de l'état en rentes et d'affranchir le trésor de l'obligation de les rembourser.

Des lettres patentes d'août 1717 portent qu'il sera formé, sous le nom de *Compagnie d'Occident*, une société dans laquelle pourront entrer tous les Français, quels que soient leur rang et leur qualité, sans pouvoir être réputés avoir dérogé à leur titre, et aussi les sociétés déjà établies, les corps et les communautés. — La compagnie d'Occident aura seule le droit de faire le commerce de

(1) Déclaration et édits d'août 1717.

la Louisiane pendant vingt-cinq ans et la traite des castors au Canada du 1er janvier 1718 au 31 décembre 1742. Le roi lui concède la propriété de toutes les terres découvertes ou à découvrir avec le droit de souveraineté : elle pourra, à son gré, exploiter le sol, les mines, les rivières ou tout concéder à des fermiers ou à des vassaux. Les forts que l'état a déjà fait construire, les munitions en vivres, en armes, en argent qu'ils contiennent feront partie de son domaine; elle en choisira les commandans; elle aura en Amérique et en France ses officiers et ses troupes (1). — Le fonds social sera divisé en actions de 500 livres, *dont la valeur sera fournie en billets de l'état*, dont les intérêts à 4 pour 100 lui seront dus depuis le 1er janvier 1717; lorsqu'il sera déclaré par les directeurs qu'il a été délivré des actions pour faire un fonds suffisant, le roi fera fermer les livres de la compagnie. Un édit de décembre 1717 fixa définitivement ce fonds à 100 millions formant 200,000 actions. Les profits et les pertes dans les sociétés de commerce n'ayant rien de fixe, *les actions de la compagnie ne peuvent être regardées que comme marchandises, et il est permis à chacun de les acheter, vendre et commercer comme bon lui semblera.* — Les billets de l'état, donnés en paiement des actions, seront convertis en rentes 4 pour 100 dont les intérêts courront du 1er janvier 1717, et ils seront remis au garde du trésor, qui les portera à l'Hôtel de Ville, où ils seront brûlés publiquement, en présence d'un conseiller du roi, du prévôt des marchands.., etc. *Les directeurs emploieront au commerce de la compagnie les arrérages de 1717 : il leur est expressément défendu d'y employer aucun des arrérages des années suivantes. Le roi veut que les actionnaires soient régulièrement payés des intérêts de leurs actions à compter du 1er janvier 1718.*

Le paiement des actions en billets de l'état était avantageux au trésor et avait été la condition de la concession; mais il plaçait la compagnie, à son début, dans une situation difficile. La colonisation de la Louisiane, la mise en valeur de son vaste territoire, encore inculte quoique fertile, la recherche et l'exploitation de ses mines d'or et d'argent, qu'on disait aussi riches que celles du Mexique et du Pérou, le développement du commerce entre cette immense colonie et la métropole, étaient une entreprise immense qui pouvait donner de grands profits, mais qui exigeait des capitaux considérables. Le fonds social de la compagnie était de 100 millions; constitué en billets de l'état convertis en rentes 4 pour 100, non-seule-

(1) La compagnie sera un souverain ou tout au moins un seigneur; elle aura pour blason : « un écusson de sinople à la pointe ondée d'argent, sur laquelle sera couché un fleuve, au naturel, appuyé sur une corne d'abondance d'or, au chef d'azur semé de fleurs de lis d'or, soutenu d'une fasce en devise aussi d'or, ayant deux sauvages pour support et une couronne trélée. » (Art. 54 des let. pat.)

ment il n'était pas disponible, mais la compagnie ne pouvait même pas appliquer à ses affaires les 4 millions qu'elle recevait annuellement du trésor. Elle était obligée de les distribuer intégralement aux actionnaires, pour lesquels ils formaient un dividende fixe que pouvaient accroître les profits du commerce et que ses pertes ne pouvaient diminuer. On ne lui permettait de disposer que de la première annuité de 1717, qu'elle devait toucher avant d'être définitivement constituée. C'est avec 4 millions qu'elle devait pourvoir à ses frais de premier établissement et à ses opérations de culture, d'industrie, de commerce, jusqu'au jour où elle pourrait leur affecter des bénéfices déjà réalisés. Cette situation n'avait pu échapper à Law : il devait donc nécessairement compter sur la banque pour lui fournir par ses billets les ressources qui allaient inévitablement lui manquer. D'un autre côté, les 1,200 actions de la banque, de 1,000 écus (5,000 liv.) chacune, ne se prêtaient que difficilement au commerce des valeurs : ni les négociations auxquelles elles auraient donné lieu ni même leur cours ne sont nulle part mentionnés. Les 200,000 actions de la compagnie, qui n'étaient que de 500 livres et qu'on avait eu soin de déclarer *marchandise que chacun peut vendre, acheter, marchander à son gré*, ouvraient, au contraire, par leur nombre, qui devait s'accroître, et par leur quotité un vaste champ au trafic du papier. Comme sociétés de commerce et comme instruments de crédit et de spéculation, la banque et la compagnie d'Occident se complétaient l'une l'autre (1) ; on ne tarda pas à donner à l'ensemble de leur organisation et de leurs opérations le nom de *système de Law*.

L'établissement de la compagnie d'Occident allégeait la dette publique remboursable en éteignant 100 millions de billets de l'état, mais elle ne diminuait pas les charges annuelles du trésor et n'augmentait pas ses revenus : l'équilibre entre les recettes et les dépenses était loin d'être rétabli. Cependant le régent et le conseil des finances, « après s'être fait rendre un compte exact de la situation au 1er septembre 1717, et des opérations qui avaient été faites, crurent ne pas devoir différer plus longtemps de soulager la nation par la remise du *dixième*, de l'une des deux impositions extraordinaires dont elle était chargée... (édit d'août 1717.) Cette suppression d'un impôt qui n'avait été établi que pour la guerre et à titre temporaire, bien qu'au point de vue financier elle fût inopportune, ne pouvait qu'être bien accueillie par les contribuables :

(1) La banque devint aussitôt l'un des forts actionnaires de la compagnie. Profitant de la disposition qui permettait aux sociétés déjà formées « de prendre intérêt, » dans celle d'Occident, elle s'empressa de convertir les billets de l'état qui formaient les trois quarts de son fonds social (4,500,000 francs) en neuf mille actions de la compagnie d'Occident.

il semble que le gouvernement ait tenu à associer cette mesure essentiellement populaire à la fondation de la société d'Occident. Les deux édits, avec ceux qui avaient pour objet une loterie, la création de 1,200,000 livres de rente, la vente des petits domaines, furent envoyés ensemble au parlement le 22 août pour être enregistrés. Les chambres assemblées déclarèrent aussitôt qu'elles ne pouvaient donner leur avis sur des actes aussi graves sans une mûre délibération, et elles demandèrent « un état détaillé des revenus du roi tant ordinaires qu'extraordinaires et des charges de ces mêmes revenus, et un état des dettes existantes et de la nature de ces dettes. » Cette prétention de pénétrer dans le détail de l'administration des finances fut repoussée avec humeur par le régent, et le parlement, après avoir annoncé avec une certaine hauteur qu'il examinerait les édits « à loisir, » n'enregistra que le 6 septembre celui qui établissait la compagnie d'Occident : ce fut le premier incident d'une lutte qui devait s'aggraver et se prolonger.

Pendant que la compagnie d'Occident emploie les derniers mois de 1717 à former son capital, à s'organiser, à commencer ses opérations, la banque, plus anciennement établie, développe régulièrement ses affaires et sa circulation, et elle termine l'année en réunissant pour la première fois l'assemblée générale de ses actionnaires afin de lui présenter ses comptes. Le régent préside la séance, à laquelle il vient accompagné d'un grand nombre de grands seigneurs, actionnaires comme lui. L'assemblée arrête à 7 1/2 pour 100 le dividende du dernier semestre et décide que l'escompte fixé jusque-là à 5 pour 100 sera réduit à 4 à dater du 1er janvier. Rien n'annonce les changemens et les mouvemens qu'un avenir prochain apportera dans la situation des deux sociétés.

II.

Au commencement de 1718, Law, directeur de la banque et de la compagnie d'Occident, a toute la faveur du régent. Les plus hauts fonctionnaires de l'état, s'ils ne sont pas d'accord avec lui, sont remplacés; il est la cause d'une crise ministérielle. Dangeau écrit que, « le 28 janvier 1718, M. de La Vrillière alla, à sept heures du matin, chez M. le chancelier (d'Aguesseau) lui redemander les sceaux et lui conseiller, de la part de M. le duc d'Orléans, de se retirer à sa terre de Fresne jusqu'à nouvel ordre. » D'Aguesseau conserva le titre de chancelier, qui ne pouvait lui être enlevé, et les sceaux furent remis au lieutenant-général de police, d'Argenson, qui reçut en même temps la *direction et principale administration des finances* (1); le duc de Noailles avait prévenu par

(1) De Luçay, *les Secrétaires d'état*, p. 209.

une démission volontaire la retraite qui lui eût été imposée. Saint-Simon, qui prétend avoir conseillé la double nomination de d'Argenson, en donne deux motifs : d'un côté, l'ignorance du nouveau garde des sceaux en matière de finances semblait devoir laisser plus de liberté à Law et à son système ; d'un autre côté, un caractère énergique et un grand éloignement pour le parlement, avec lequel sa charge le mettait continuellement en hostilité, donnaient l'assurance qu'il ne faiblirait pas dans la lutte que le pouvoir allait avoir à engager, et ce motif explique aussi la retraite de d'Aguesseau.

Les effets de ces changemens ne tardèrent pas à se faire sentir. Depuis la réforme monétaire de décembre 1715, les monnaies avaient peu varié ; en 1716, le trésor avait cherché quelques ressources dans la fabrication de nouvelles espèces d'or, et les espèces d'argent n'avaient pas été modifiées. Mais un arrêt du 12 février 1718 commença à permettre de porter aux Monnaies les anciennes espèces non encore réformées avec un sixième en billets de l'état ou en billets des receveurs-généraux, et un autre arrêt du 26 abaissa le cours des anciens louis (de 30 au marc) de 20 livres à 18 livres, et le cours des anciens écus (de 8 au marc) de 5 livres à 4 livres 10 sols. Jamais on ne fut plus fondé à voir dans la baisse des espèces « le prélude sinistre d'une prochaine hausse. » Un édit de mai 1718 ordonne une refonte générale du numéraire et prescrit de fabriquer de nouveaux louis un peu plus lourds que les anciens, de 25 au lieu de 30 au marc, qui auront cours pour 36 livres au lieu de 18, et de nouveaux écus, de 10 au marc, un peu moins lourds que les anciens, qui courront pour 6 livres au lieu de 4 livres 10 sols. Pour subvenir aux dépenses de la guerre d'Espagne, on avait, en 1709, haussé le cours des espèces d'un tiers : on le hausse de près de moitié, et ce n'est pas pour procurer directement des ressources au trésor. L'édit expose simplement « que la somme considérable des billets de l'état qui restent en circulation et leur discrédit arrêtant le commerce, le roi a résolu d'y remédier en ordonnant une refonte et une nouvelle fabrication qui, en donnant aux porteurs de billets de l'état le moyen de les convertir en argent, diminuera la valeur des denrées et facilitera la levée des impositions (1), » et il prescrit de recevoir aux monnaies les anciennes espèces demonétisées à raison de 600 livres 1 marc d'or et de 40 livres le marc d'argent avec 2/5 en billets de l'état (2) : c'est une

(1) Manuscrit du ministère des finances.

(2) « Le marc des espèces démonétisées n'était reçu aux Monnaies que pour 600 liv. et 40 livres l'argent. Il était permis de porter deux cinquièmes en billets de l'état, de sorte qu'un marc d'or d'anciennes espèces n'étant reçu que pour 600 livres avec deux cinquièmes en billets, 240 livres, en tout 840 livres, on perdait, non-seulement la valeur des billets, mais encore 60 livres par marc d'or et l'argent à proportion. (Manuscrit du ministère.)

combinaison semblable à celle qui avait été imaginée, en 1709, pour éteindre les billets de monnaies.

Des publicistes admirateurs de Law ont écrit que cet édit, loin d'avoir été inspiré par lui, « était un contre-coup manifeste porté à son système (1); » mais les ordonnances monétaires qui, pendant deux ans, ne cesseront pas de modifier le cours des espèces, autorisent à penser qu'en 1718 Law essayait la première application d'un plan calculé qui consistait à tenir le numéraire dans une agitation continuelle pour faire donner la préférence aux billets; on peut croire aussi que le directeur de la compagnie d'Occident ne fut pas fâché de voir éteindre en totalité, ou au moins en grande partie, ce qui restait des billets de l'état, afin qu'on ne pût l'obliger à les prendre en paiement des actions nouvelles dont sans doute il rêvait déjà la création. Quoi qu'il en soit, les délibérations, les remontrances du parlement, dans le grave conflit qu'il élève aussitôt, sont la preuve que personne alors ne considérait Law comme étant resté étranger à la refonte des monnaies.

Conformément à une ancienne tradition, qui remontait à 1656, l'édit ne fut envoyé qu'à la cour des monnaies, qui l'enregistra, et il fut publié le 20 mai. Il venait d'être affiché dans les rues de Paris quand, le 2 juin, une vive agitation se manifesta dans toutes les chambres du parlement : des commissaires furent nommés, et, le 14, sur leur rapport, il fut décidé que l'affaire était assez grave pour que toutes les cours souveraines fussent convoquées et pour que les six corps des marchands et les principaux banquiers fussent consultés. La chambre des comptes, la cour des aides, la cour des monnaies, demandèrent inutilement l'autorisation de se réunir au parlement : elles furent seulement autorisées à présenter directement et isolément leurs remontrances (2). Les magistrats ne se découragèrent pas, et le 18 juin, après avoir entendu les six corps de marchands et les banquiers, ne se trouvant pas suffisamment éclairés, ils demandèrent « que la nouvelle fabrication et distribution des espèces fût suspendue jusqu'à ce que le nouvel édit eût été envoyé, délibéré et registré en la cour, si faire se doit. » Le surlendemain (20 juin), informés que le premier président avait fait une vaine démarche auprès du régent, ils résolurent de présenter en corps des remontrances, et, sans attendre, se laissant entraîner au-delà des limites raisonnables du droit de remontrance, ils ordonnaient, par un arrêt, que l'édit de 1715 sur les monnaies conti-

(1) Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. I, p. 291.

(2) La cour des monnaies, qui avait enregistré l'édit, garda le silence; mais la chambre des comptes et la cour des aides furent reçues, le 30 juin, par le régent, qui entendit et n'accueillit pas leurs remontrances. (De Boislisle, *Histoire des premiers présidens de la chambre des comptes*, p. 583. — *Mémoire sur la régence*, t. II, p. 90.)

nuerait à être exécuté, et ils défendaient « d'exposer, de livrer, ni recevoir des espèces de la nouvelle refonte ordonnée par l'édit non enregistré, et à tous payeurs de faire aucun paiement en autres espèces que celles ayant cours conformément à l'édit de 1715. » C'était évidemment s'immiscer directement dans l'administration active des finances, et cette usurpation de pouvoir fut réprimée le jour même par un arrêt du conseil, qui casse l'arrêt du parlement et ordonne que l'édit de mai 1718 sera exécuté. De nouvelles remontrances, présentées le 27 juin et le 27 juillet, furent encore repoussées avec hauteur et sévérité. Alors, exaspéré par ces refus successifs, le parlement ne se borne plus à s'opposer à la refonte des monnaie, il étend et généralise son opposition, et, par un arrêt du 12 août qui vise les lettres patentes qui ont établi la banque, il ordonne « que ladite banque demeurera réduite aux termes et opérations portés par ces lettres patentes, et, en conséquence, fait défense aux directeurs, inspecteurs, trésoriers et autres employés par la banque de garder aucuns deniers royaux,.. et ordonne que ces deniers seront remis à chacun des officiers comptables pour être employés au fait et exercice de leurs charges... » Et s'en prenant directement à Law, sans le nommer, il termine « en faisant défense à tous étrangers, même naturalisés, de s'immiscer directement ni indirectement et de participer en leurs noms ou sous des noms supposés au maniement et administration des deniers royaux... » Mais, par un arrêt du conseil du 21 août, le roi, « étant informé que le parlement de Paris, à l'instigation de gens mal intentionnés et contre l'avis des plus sages de cette compagnie, abusant des différentes marques de considération dont il a plu à Sa Majesté de l'honorer,.. fait continuellement de nouvelles tentatives pour partager l'autorité souveraine, s'attribuer l'administration des finances,.. » casse et annule la délibération du 12 août *comme attentatoire à l'autorité royale*, règle les cas et les formes dans lesquels des remontrances pourront être présentées et ordonne « que, faute par le parlement de les faire dans la huitaine du jour que les édits, déclarations du roi et lettres patentes lui auront été présentés, *ils seront réputés et tenus enregistrés.* »

Cette situation ne pouvait durer. L'agitation commençait à se répandre dans Paris : on disait dans les carrefours, et aussi dans les salons, que Law était décrété d'accusation. Un lit de justice fut résolu. Le 26 août, toutes les mesures ayant été prises pour assurer le maintien de la tranquillité publique, le parlement est mandé aux Tuileries avec une grande solennité, et, « en présence et au nom du roi, » il lui est commandé d'enregistrer l'arrêt du conseil du 21 août et des lettres patentes, qui, rappelant qu'institué pour rendre la justice aux particuliers, il n'a pas de titre pour se mêler des affaires de

l'état, lui font défense de s'immiscer jamais dans les questions de finances et de surseoir plus de huit jours à l'enregistrement d'un édit : après ce délai, tout acte de l'autorité royale sera considéré comme enregistré. Le premier président fait un suprême effort pour obtenir un sursis : le garde des sceaux déclare solennellement : *Le roi veut être obéi et obéi sur-le-champ*, et l'enregistrement est prononcé. Le surlendemain, le président de Blamont et deux conseillers qui avaient montré plus d'ardeur que les autres, sont exilés aux îles Sainte-Marguerite. — Le régent a repris sur les cours souveraines l'autorité de Louis XIV, qu'il avait abandonnée le 2 septembre, et Law est d'autant plus puissant qu'il a été personnellement et inutilement attaqué. Depuis le mois de janvier, il n'a plus d'adversaires apparens dans le gouvernement : depuis le 26 août, l'accomplissement de ses projets ne peut plus rencontrer d'opposition efficace au sein du parlement. La banque générale devient la banque royale : la compagnie d'Occident devient la compagnie des Indes.

III.

La première pensée de Law avait été de faire de la banque un établissement de l'état : devant l'opposition que ce projet avait soulevée, il l'avait ajourné sans l'abandonner, et il s'empressa de le reprendre dès qu'il se crut assez fort pour vaincre les résistances qu'il pourrait rencontrer. Mais ces résistances n'eurent même pas l'occasion de se produire : la déclaration qui transformait la banque générale en banque royale fut soumise par le régent à un conseil, réuni la nuit, et ne comprenant que le duc de Bourbon, le garde des sceaux, directeur des finances, et le duc d'Antin : elle fut envoyée au parlement, qui supplia le roi « de vouloir bien, pour le bien de ses affaires, faire chercher d'autres expédiens plus proportionnés à la majesté royale et de plus facile exécution; » mais, après le délai de huit jours, elle fut réputée enregistrée, conformément aux lettres patentes du 26 août 1718.

La banque générale est convertie en *banque royale :* à compter du 1er janvier 1719, elle sera régie et administrée au nom et sous l'autorité du roi, suivant les ordres du duc d'Orléans, qui en sera seul ordonnateur. — Les 6 millions provenant des 1,200 actions de la banque, qui appartiennent au roi au moyen du remboursement fait de ses deniers aux actionnaires, et qui sont dans la caisse de la banque en actions de la compagnie d'Occident, y demeureront pour servir de fonds à la banque et en assurer les opérations envers le public. — Il ne sera fait à l'avenir aucuns billets qu'en vertu des

ordres que le roi donnera par des arrêts du conseil : ces billets pourront être faits en écus de banque *ou en livres tournois.*

Paris-Duverney suppose que le directeur de la banque, en en faisant un établissement de l'état, voulut surtout, « ne pas rester garant des billets qui devaient jouer un si grand jeu dans l'exécution de son système; » mais Law ne doutait pas du succès de ses entreprises et ne craignait pas la responsabilité. Saint-Simon est plus exact quand il lui attribue l'intention « de donner à la banque plus de crédit et d'autorité, le dernier surtout; pour le premier elle y en perdit. » — Le crédit cependant ne manqua pas à la banque royale, comme l'indique Saint-Simon : moins de trois mois après sa transformation, elle put emprunter 50 millions par l'émission de ses billets devenus des effets royaux, alors que le trésor aurait eu peine à trouver 1 million sur un édit enregistré au parlement. Quant à *l'autorité,* elle lui fut prodiguée : elle s'affirma promptement par un édit du 26 décembre, qui établit un bureau de la banque à Lyon, à La Rochelle, à Tours, à Orléans, à Amiens, — qui ordonne qu'au 1er mars dans ces villes, et le 1er janvier à Paris, la monnaie de billon ne sera plus reçue ni donnée dans les paiemens au-dessus de 6 livres, et que les espèces d'argent ne pourront entrer dans les paiemens excédant 600 livres, — et qui défend aux huissiers de faire aucun protêt contre les débiteurs qui offriront des billets en paiement dans les lieux où un bureau de la banque les rembourse à vue. C'était changer déjà le caractère du billet, qui, suivant l'expression juste de Forbonnais, « ne devait recevoir de préférence sur l'argent que par la préference des contractans; » c'était donner en partie à la monnaie fiduciaire le caractère de papier-monnaie. L'autorité ne s'affirma pas moins quand, le 7 mai 1719, pour empêcher de retirer l'or déposé à la banque, elle abaissa le cours des louis de 36 à 35 livres et réduisit ainsi brusquement et arbitrairement à 14.64 le rapport entre les deux métaux, qui, depuis 1686, était de 15 et quelques centièmes.

La banque générale était obligée de faire ses billets en *écus de banque*, d'un titre et d'un contrepoids invariable, et cette disposition, qui garantissait la monnaie fiduciaire contre les variations si fréquentes de la monnaie métallique, avait été accueillie avec faveur; mais l'expérience venait de montrer qu'excellente en théorie, elle était, dans la pratique, d'une exécution difficile quand le cours du numéraire venait à varier. L'édit de mai sur les monnaies donnait, pendant un certain temps, cours pour 6 livres aux anciens écus de 8 au marc, tandis que les écus de banque supposés de même titre et de même poids valaient 5 livres. La même quantité d'argent était exprimée par 6 livres et par 5 livres, suivant que l'écu était

de métal ou de papier, et il en résultait que l'échange des billets contre le numéraire, et réciproquement, et les paiemens en billets de sommes toujours exprimées en livres ne pouvaient se faire sans un calcul que ne comportait pas le mouvement nécessairement rapide des transactions et des marchés usuels de chaque jour. Il fallut donc ordonner que les écus de banque vaudraient 6 livres (arrêt du conseil du 1er juin 1718), ce qui n'altérait pas leur fixité, puisqu'ils exprimaient toujours la même quantité d'argent. Mais il en fut autrement quand les écus de 10 au marc, avec le même cours de 6 livres, remplacèrent dans la circulation les écus de 8 au marc. On fit des billets de la banque en écus de 10 au marc (1); mais alors, pour qu'ils représentassent le même poids d'argent que les écus de 8 au marc, la livre ayant changé de valeur, il aurait fallu qu'ils valussent 7 liv. 8 s. Pour assurer réellement la fixité de valeur des billets, il eût fallu que cette valeur fût exprimée, non en livres, ni en écus de banque, mais par le poids d'argent qu'ils représentaient, et cette combinaison n'eût pas été plus pratique que ne le serait aujourd'hui la substitution à la valeur de nos monnaies exprimée en francs de l'indication en grammes du poids d'or ou d'argent qu'elles contiennent. Ce fut à cause de ces difficultés qu'il fut permis à la banque royale de faire ses billets en livres tournois : elle usa de cette faculté dès le commencement du mois de janvier, et, dans la suite, ses billets furent toujours ainsi libellés. Il est vrai qu'un arrêt du conseil du 22 avril 1719 ordonna « que ces billets en livres tournois ne pourroient être sujets aux diminutions qui pourroient survenir sur les espèces et seroient payés en entier. » Si cette disposition avait eu pour but et pour effet de donner à la livre des billets une valeur fixe indépendante de celle de la livre ordinaire déduite du cours des espèces, elle aurait fait renaître les difficultés auxquelles avaient donné lieu les écus de banque et aurait gêné de même l'emploi et la circulation des billets; elle signifiait seulement que les billets de 100 livres, par exemple, continueraient à valoir 100 livres, quand le louis, au lieu de courir pour 35 livres, en vaudrait 36 ou 34. C'était la condition de tous les effets de commerce; elle ne pouvait empêcher que leur valeur réelle ne changeât quand la variation du cours des espèces faisait varier la valeur de la livre.

La banque royale ne pouvait faire aucuns billets sans les ordres du roi : des arrêts du conseil des 5 janvier, 11 février, 1er, 22 avril et 10 juin l'autorisèrent successivement à en fabriquer et à en émettre pour 160 millions. Celui du 22 avril ne se borne pas à autoriser une fabrication de billets : il renouvelle les dispositions de l'ar-

(1) On ne possède pas l'arrêt ou l'édit qui les ordonna, mais ils sont mentionnés dans un arrêt du 8 juillet 1719 qui les supprima.

rêt d'avril 1717, qui prescrivent de recevoir les billets en paiement des impositions et qui enjoignent aux comptables de rembourser en espèces ceux qui leur seront présentés jusqu'à concurrence de ce qu'ils auront dans leurs caisses; et il y ajoute ces prescriptions nouvelles et significatives : — Dans les villes où la banque a des bureaux, les comptables tiendront leurs caisses en billets, et s'ils y conservent du numéraire, en cas de diminution des espèces, ils en supporteront la perte; — tous transports d'espèces dans ces villes sont interdits, excepté pour le service de la banque et sur un certificat émané de ses bureaux; — les créanciers pourront exiger de leurs débiteurs le paiement en billets de leurs créances, excepté pour les appoints. On ne peut s'y méprendre : la guerre est de plus en plus déclarée aux espèces métalliques, et c'est d'*autorité* qu'on entend leur substituer le papier dans la circulation.

La banque générale, institution privée, ne fondant sa circulation que sur la confiance qu'elle inspirait, aurait suffi et utilement répondu aux besoins ordinaires et réguliers du commerce : la banque royale, établissement de l'état, en demandant aux privilèges et à la contrainte les moyens d'accroître l'émission de ses billets, se prépare au rôle qu'elle aura à remplir pour développer et transformer la compagnie d'Occident.

La société concessionnaire de la Louisiane avait eu à ses debuts (août 1717) moins de succès que la banque. Pendant un an, elle forma son capital, organisa son administration, commença ses opérations de colonisation et de commerce sans que ses actions pussent atteindre le pair : il est vrai que le jour où elles purent être vendues 500 livres, les souscripteurs primitifs réalisèrent un profit de 150 pour 100, puisqu'ils n'avaient eu à payer que 200 livres pour se procurer 500 livres en billets de l'état, qui perdaient au moins 60 pour 100, et qu'ils avaient échangés contre une action d'Occident : ce premier bénéfice devint un puissant stimulant pour la spéculation.

Law reconnut que, pour exciter la confiance du public, il fallait que la compagnie s'assurât des profits moins éloignés que ceux de la Louisiane. Le tabac y était cultivé avec succès : l'exploitation de la ferme des tabacs se rattachait donc naturellement aux concessions de la société et elle se rendit adjudicataire de cette ferme (septembre 1718) en portant à 4 millions le prix du bail, qui n'était que de 2,200,000 : elle obtint, en outre, sans augmentation de ce prix, le privilège exclusif de la vente des tabacs, qui n'était pas compris dans la ferme. Ce fut le signal d'une hausse des actions, qui, à la fin de 1718, se négocièrent quelquefois à 15 et 20 pour 100 de prime, — mais sans pouvoir conserver ce cours.

Vers cette époque, Law imagina, pour soutenir le cours des

actions, d'en acheter deux cents au pair et de payer comptant 40,000 livres avec stipulation que cette somme serait perdue pour lui s'il ne remplissait pas son engagement dans un délai prochain et déterminé (1). Ce mode d'opération fit d'autant plus de bruit et produisit d'autant plus d'effet qu'il était nouveau et encore inconnu; mais ici celui qu'on a souvent représenté comme un hardi novateur et un profond économiste n'est qu'un spéculateur, et la grande innovation dont il enrichit la France est le *marché à prime*.

Au commencement de 1719, la compagnie d'Occident tint sa première assemblée générale : le régent, le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le prince de Conti, des maréchaux et des grands seigneurs vinrent témoigner, par leur présence, de l'intérêt qu'ils portaient à la société et de la protection qui lui était assurée. On annonça aux actionnaires que la compagnie venait d'acheter 1,600,000 livres le privilège du Sénégal avec tout son matériel, qui comprenait un fonds considérable de marchandises et onze vaisseaux à la mer : malgré cette dépense et celle qu'il avait fallu faire pour la régie des tabacs, il restait en caisse 3,577,697 livres et la compagnie avait en marchandises destinées à la colonie 548,000 livres et 220,000 liv. en peaux de castors : on avait déjà reçu 96 milliers de tabac de la Louisiane qui se trouvait supérieur à celui de la Virginie et on était informé que la production de la soie réussissait. Plusieurs résolutions furent prises en vue de développer encore les opérations et d'accroître les profits. Cette situation favorable, qu'on eut soin de publier, affermit et éleva le cours des actions.

Law préparait ainsi la transformation plus complète de la compagnie d'Occident. Un édit de mai 1719 supprime les compagnies des Indes orientales et de la Chine et les réunit à celle d'Occident, qui s'appellera désormais la *Compagnie des Indes*. — Elle aura, pendant la durée de sa concession, le privilège de négocier seule depuis le cap de Bonne-Espérance jusque dans les mers des Indes orientales, aux îles de Madagascar, de Bourbon et de France, dans la Mer-Rouge, en Chine, au Mogol et au Japon, même depuis le détroit de Magellan dans toutes les mers du Sud. — Pour satisfaire les créanciers de la compagnie d'Orient, tant en France qu'aux Indes, elle pourra faire *cinquante mille actions nouvelles* (de 500 liv., au capital nominal de 25 millions) qui ne pourront être acquises *qu'en argent comptant et en payant 550 livres par action :* ces actions seront de même nature que celles qui ont formé le fonds social de 100 millions. Les Français et les étrangers pourront souscrire en payant comptant les 50 livres de prime, et le principal de 500 livres, en vingt mois, par portion égale chaque mois.

(1) Manuscrit du ministère des finances. — Forbonnais, t. II, p. 594.

Avant même la publication de l'édit, les anciennes actions se négocièrent avec 30 pour 100 de prime (650 livres l'action) et l'empressement à souscrire les nouvelles fut tel, qu'en peu de jours les demandes dépassèrent 50 millions ; mais un arrêt du conseil, du 20 juin, « voulant ôter tout prétexte et moyen de les acquérir par préférence et établir une règle générale qui ne fût susceptible d'aucune faveur, » décida qu'on ne serait reçu à souscrire qu'en présentant quatre fois autant d'actions anciennes qu'on voulait avoir d'actions nouvelles. Si les 100 millions du fonds social n'étaient pas représentés pour acquérir les nouvelles actions, ce qui ne serait pas demandé serait acquis, après un délai de vingt jours, des fonds de la compagnie, qui pourrait ensuite le vendre quand les directeurs le jugeraient convenable. L'obligation d'avoir quatre actions anciennes, qu'on appela *les mères*, pour souscrire à une des actions nouvelles, que, par suite, on appela *les filles*, fut considérée et a souvent été présentée depuis comme une combinaison habile et perfide imaginée par Law pour amener l'élévation des cours : elle n'était cependant que le moyen, aujourd'hui bien connu et souvent pratiqué, de réserver aux actionnaires d'une société dont le fonds social est augmenté, le privilège de souscrire aux actions nouvelles, ce qui paraît de toute justice. Elle eût amené la baisse si le marché avait été disposé à la baisse : elle ne précipita la hausse que parce que la hausse était dans le sentiment public. En effet, un grand nombre d'anciens actionnaires, afin de souscrire aux actions nouvelles, conservèrent leurs titres, qui furent d'autant plus recherchés qu'ils étaient plus rares : après avoir souscrit, ils vendirent ensuite des actions à ceux qui, n'ayant pu souscrire, n'en étaient que plus désireux de devenir actionnaires. Les transactions furent si nombreuses que le numéraire n'aurait pu y suffire ; mais Law avait eu la précaution de faire autoriser la banque, le 10 juin, à émettre pour 50 millions de billets. Ainsi se forme et apparaît déjà le lien qui unira toujours le mouvement des billets et celui des actions. Dans cette situation des esprits et des affaires, les actions devaient monter : *les mères* et *les filles* furent à 1,000 livres à la fin du mois de juin, et au commencement du mois de juillet on en vendit 1,300 livres, 1,360, et 1,400 livres (1) sur la nouvelle qu'on venait de découvrir deux mines d'or considérables à la Louisiane et que la banque s'était engagée à faire à la compagnie une avance de 25 millions en billets qui seraient envoyés dans la colonie pour y activer le mouvement du commerce (2).

Le 1er juillet 1719, la banque générale, devenue la banque royale,

(1) *Mémoire de la régence*, t. Ier, p. 320.
(2) Arrêt du 16 juillet 1719.

a 160 millions de billets en circulation, et la compagnie d'Occident, devenue la compagnie des Indes, a émis 250,000 actions, qui, au cours de 1,000 livres, représenteront 250 millions, quand elles seront toutes libérées : les deux établissemens ont ainsi fait accepter par le public une valeur en papier de 410 millions, et c'est déjà beaucoup dans l'état du crédit et des fortunes privées. Six mois après, le 1er janvier 1720, les billets de la banque monteront à 1 milliard et la compagnie des Indes aura émis 624,000 actions, qui, évaluées 10,000 livres (et il s'en vendit à 15,000 et 18,000 livres), représenteront, quand elles seront toutes libérées, 6 milliards 240,000 livres; avec les billets, 7 milliards 240,000 livres de valeurs entre les mains du public. La France se sera-t-elle donc enrichie, en six mois, de plus de 6 milliards et demi? Quels seront et comment se seront formés ces trésors?

IV.

Pour parvenir à un résultat si extraordinaire, ce n'est pas trop que la banque et la compagnie combinent leurs actes et unissent leurs efforts : trois jours consécutifs de la fin de juillet en offrent un frappant exemple. — Le 25 juillet, pour empêcher des retraits d'or qu'on commence à effectuer dans ses caisses, la banque obtient que le cours des louis soit réduit de 35 livres à 34 livres, ce qui abaisse à 14.22 le rapport entre l'or et l'argent, et en même temps elle est autorisée à émettre pour 240 millions de nouveaux billets : le même jour aussi, la compagnie obtient la concession de la fabrication des monnaies, avec ses profits, pendant neuf ans, moyennant 50 millions qu'elle paiera en quinze mois, à compter du 1er octobre prochain. — Le 26, la compagnie annonce à ses actionnaires, qu'à compter du 1er janvier le dividende sera de 60 livres par action : 12 pour 100 sur le pair de 500 livres. — Enfin, le 27, pour se procurer les 50 millions qu'elle doit au trésor, elle est autorisée à *émettre 50,000 actions nouvelles*, qui jouiront des mêmes avantages que les 50,000 anciennes, et qui seront acquises par les actionnaires au prix de *1,000 livres*. Le dividende de 60 livres, annoncé la veille, assure encore un intérêt de 6 pour 100 aux actions qui seront payées 1,000 livres : si les espèces manquent pour le paiement des nouveaux titres, elles seront suppléées par les billets que, deux jours avant, la banque a été autorisée à émettre.

Ces 50,000 actions, qu'on appela *les petites-filles*, furent encore plus recherchées que ne l'avaient été *les filles* : on se disputait les actions anciennes, dès qu'il en paraissait sur le marché, afin de pouvoir souscrire aux actions nouvelles. — « Law faisoit merveille

avec son Mississipi, écrit Saint-Simon (1); on avoit fait comme une langue pour entendre ce manège, et pour pouvoir s'y conduire. C'était à qui aurait du Mississipi. Il s'y faisait presque tout à coup des fortunes immenses. Law, assiégé chez lui de supplians et de soupirans, voyoit forcer sa porte, entrer du jardin par ses fenêtres, tomber dans son cabinet par la cheminée. On ne parloit que par millions. » Il ajoute que, pressé de prendre des actions, il répondit : « Depuis la fable du roi Midas, je n'ai lu nulle part et encore moins vu que personne eût la faculté de convertir en or tout ce qu'il touchoit; je ne crois pas aussi que cette vertu soit donnée à Law; mais je pense que tout son savoir est un savant jeu, un habile et nouveau tour de passe-passe, qui met le bien de Pierre dans la poche de Jean et qui n'enrichit les uns que des dépouilles des autres; tôt ou tard cela tarira; le jeu se verra à découvert; une infinité de gens demeureront ruinés... J'abhorre le bien d'autrui et pour rien je ne m'en veux charger. »

Dans les premiers jours du mois d'août, les actions montèrent à 1,750 livres, 2,000 livres, 2,250 livres, 3,000 livres (2); cependant on ne promettait qu'un dividende de 60 livres, et la promesse était même peut-être téméraire (3). Mais on commençait à parler d'une nouvelle et plus considérable extension de la compagnie; on disait que, déjà concessionnaire de la ferme des tabacs et de la fabrication des monnaies, elle allait réunir dans ses caisses le recouvrement de presque tous les revenus publics (4).

En 1718, des hommes d'affaires, des banquiers et, parmi eux, les frères Pâris, qui, par leur habileté et leur fortune, avaient acquis une grande notoriété, s'étaient rendus adjudicataires, pour six ans, sous le nom d'Aymard Lambert, des fermes générales, et ils avaient créé pour l'exploitation de leur concession une compagnie (5) dont les formes étaient semblables à celles de la compagnie d'Occident qui venait d'être établie. Cette compagnie, que le public s'empressa d'appeler *l'antisystème*, avait des revenus moins lointains et plus

(1) *Mémoires*, t. XVI, p. 253.

(2) *Mémoire de la régence*, t. II, p. 321.

(3) Un dividende de 60 livres à trois cent mille actions exigeait un produit annuel de 18 millions. La compagnie recevait de l'état une annuité de 4 millions; on peut évaluer le bénéfice des tabacs à 2 millions, celui de la fabrication des monnaies à 4 millions. Il aurait fallu que les bénéfices du commerce s'élevassent à 8 millions!

(4) « La hausse ne se borna pas aux actions; une partie du projet de Law ayant transpiré, on vit tout à coup nombre de personnes s'empresser à se procurer des billets de l'état, des billets des receveurs-généraux et autres effets du roi, qui perdoient encore plus de 33 pour 100. Cette grande recherche les fit monter au pair de l'argent et la révolution qu'elle amena de nouveau dans les fortunes amena de nouveaux concurrens dans le commerce des actions. » (Forbonnais, t. II, p. 598.)

(5) Arrêt du 16 septembre 1718.

assurés que la compagnie d'Occident. « Il est constant, dit Forbonnais, que ses actions avaient un avantage décidé par la nature des affaires et des bénéfices qu'elles embrassaient : elle devait gagner le dessus et cela arriva en effet. » C'était pour la compagnie d'Occident une concurrence redoutable que Law avait vue s'établir avec dépit : son désir de la faire disparaître s'accrut encore quand il put croire que la compagnie des fermes n'était pas restée étrangère aux manœuvres qui avaient cherché à causer des embarras à la banque par des retraits d'or considérables et précipités.

Pour obtenir de l'état qu'il annule, après un an de jouissance seulement, le bail passé pour six années à Aymard Lambert, il faut offrir des avantages considérables et il ne suffit pas de porter le prix de ce bail de 48,500,000 à 52 millions. Law propose de prêter au roi à 3 pour 100 1,200 millions, qui seront employés à rembourser les rentes et les autres charges assignées sur les aides et gabelles, sur les tailles, sur les recettes générales, sur le contrôle des actes, sur les postes ; — les 100,000 actions de la compagnie des fermes ; — les billets de l'état et ceux des receveurs généraux, les finances des offices supprimés ou à supprimer. C'est l'extinction de presque toute la dette publique, et le trésor aura à payer à la compagnie une redevance annuelle de 36 millions, au lieu des 48 millions qu'il paie à ses créanciers, pour un capital de 1,200 millions, depuis que les rentes et les autres dettes de l'état ont été réduites à un intérêt de 4 pour 100. L'offre est donc séduisante et elle est acceptée (1). — La compagnie des Indes est autorisée à emprunter elle-même les 1,200 millions en actions rentières au porteur ou en contrats, à 3 pour 100 d'intérêt par an. — En conséquence, *toutes les rentes sont éteintes et supprimées* ; les titres seront rapportés au trésor et les rentiers seront remboursés en assignations sur le caissier de la compagnie des Indes : les ordonnances de liquidation des charges supprimées, les billets des receveurs généraux, ce qui reste de billets de l'état,.. etc.,.. seront également présentés au trésor, et transmis au caissier de la compagnie, qui les acquittera (2).

Ce n'était point une entreprise sans difficulté, au point de vue économique et financier, que de rembourser presque immédiatement 1,200 millions aux rentiers et aux créanciers de l'état. Ils pouvaient bien recevoir, provisoirement, en paiement, des billets de la banque ; mais ces billets ne produisant pas d'intérêt, ils étaient obligés de chercher un emploi à des capitaux dont le revenu était pour la plupart leur seul moyen d'existence. Si ces 1,200 millions

(1) Arrêt du conseil du 27 août 1719.
(2) Arrêt du conseil du 31 août.

avaient dû être employés en acquisitions d'immeubles, ou de valeurs mobilières alors si peu répandues en France, les prix en auraient aussitôt considérablement monté. La compagnie offrait, il est vrai, au public, cette somme de 1,200 millions en actions rentières (1) ou en contrats, à 3 pour 100 ; mais comment espérer que les anciens rentiers consentiraient, s'ils n'y étaient contraints, à s'imposer une perte annuelle de 1 pour 100 en acquérant ces titres pour remplacer ceux qui leur rapportaient 4 pour 100 ? Une combinaison nouvelle mit à leur disposition et à celle du public des valeurs plus attrayantes.

La concession des fermes générales avait encore fait monter les actions ; « elle avait été, dit Forbonnais, l'espèce d'enchantement qui enivra en quelque sorte toute la nation. » Law en profite aussitôt pour faire autoriser successivement la compagnie à émettre 300,000 actions nouvelles, non plus à 550 livres ou à 1,000 livres comme *les filles* et *les petites-filles*, mais à 5,000 livres : dix fois le pair de l'action de 500 livres. Ces titres nouveaux ne seront plus réservés aux anciens actionnaires ; la souscription sera ouverte à tout le monde ; le prix de 5,000 livres sera acquitté en dix paiemens égaux, le premier en souscrivant, et les neuf autres de mois en mois. Ces 300,000 actions qui, à 5,000 livres, produiront 1,500 millions et qui ne recevront que le dividende qui pourra leur être distribué, remplaceront, au grand profit de la compagnie, les actions rentières et les contrats à 3 pour 100, qui n'auraient donné que 1,200 millions, et auxquels il aurait fallu servir un intérêt fixe de 3 pour 100 : soit 36 millions.

L'empressement à souscrire les nouvelles actions fut tel que bientôt il parut nécessaire de réserver un privilège, pour leurs souscriptions, aux rentiers et aux créanciers de l'état, obligés d'employer les fonds qui leur seraient remboursés : il fut décidé que, jusqu'à nouvel ordre, il ne serait délivré de souscriptions qu'à ceux qui paieraient en *récépissés de caisse de la compagnie, en billets de l'état ou de la caisse des receveurs généraux, en actions de la compagnie des fermes* (2). Ces effets montèrent aussitôt tellement que les négociations devinrent difficiles ; il fallut admettre de nouveau les souscripteurs à payer en billets de banque, et ces billets ne furent reçus qu'avec une prime de 10 pour 100 ; on en était venu à vouloir que le papier fît prime sur les espèces métalliques. Pour consolider et pour accroître encore, s'il était possible, cette faveur du billet sur l'or et l'argent, le cours des espèces fut réduit, celui des louis à 33 livres et celui des écus à 5 liv. 16 s. (arrêt du 23 sep-

(1) C'est ce qu'on appelle aujourd'hui des obligations.

(2) Arrêt du conseil du 26 septembre 1719.

tembre). Mais l'émission des actions, et les négociations auxquelles elle allait donner lieu, ne pouvaient s'opérer sans une quantité considérable de numéraire ou de billets : la banque fut autorisée le 12 septembre à en fabriquer pour 120 millions, et le 24 octobre pour une somme égale. Tandis que, jusque-là, les billets avaient été faits en coupures de 1,000 livres, de 100 livres et de 10 livres, ceux-ci furent tous émis en coupures de *10,000 livres*, ce qui indique la nature, le chiffre, l'importance des transactions auxquelles ils devaient servir.

Depuis longtemps les effets royaux, dont le discrédit faisait sans cesse varier les cours, donnaient lieu à un trafic dont le siège s'était établi dans la rue Quincampoix, alors habitée par des banquiers, des gens d'affaires, et même des prêteurs à la petite semaine, qui tous prirent une part active au commerce des actions : des *mères*, des *filles*, des *petites-filles* et des 300,000 nouvelles. A partir du jour de l'ouverture de la souscription, la foule s'y porta : les actions achetées et vendues au comptant, à terme, à prime, y atteignirent rapidement le prix de 10,000 livres et montèrent, à la fin de novembre, à 15,000 et 18,000 livres, sans conserver toujours ce cours (1). A la fin d'octobre, l'affluence devint si prodigieuse rue Quincampoix, qu'afin de prévenir les rixes et les désordres il fallut y établir « une garde de douze hommes, commandés par trois officiers, pour y rester tout le jour, et au besoin la nuit, veiller à la liberté et à la sûreté des négocians, arrêter les filous, les vagabonds et rendre compte du tout. » (Arrêt du 26 octobre.) — Les deux extrémités de la rue furent garnies d'un corps de garde et d'une grille dont l'ouverture, à six heures du matin, et la fermeture, à sept heures du soir, étaient annoncées par le son d'une

(1) On lit dans Forbonnais, t. II, p. 599 et 601 : « La rue Quincampoix, où demeuroient les principaux banquiers, se remplit d'une foule extraordinaire, et la seule variation du cours des actions dans l'espace d'une journée, qu'occasionnoit la diversité des spéculations, étoit capable de procurer des gains considérables à ceux qui connaissoient les manèges de la place... Le mouvement fut extraordinaire pour se procurer les effets propres à être convertis en récépissés de remboursement. On donnoit 11,000 livres en or pour 10,000 livres en papier de l'état, et on payoit des courtages, assez considérables pour procurer de petites fortunes à ceux qui avoient le secret de faire expédier promptement cette conversion. Les esprits étoient dans une telle fermentation qu'on ne raisonnoit plus. On alla jusqu'à imaginer que les nouvelles actions valoient mieux que les anciennes, sans doute parce qu'elles employoient le remboursement de dettes privilégiées. Un assez grand nombre de gens s'empressèrent de les vendre afin d'en acheter de nouvelles, pour que la valeur des anciennes baissât de 8,000 à 4,000, ce qui procura aux personnes un peu plus au fait des négociations le moyen de faire de grandes fortunes en peu de temps, car il falloit que toutes les actions tombassent ou que celles-là revinssent au niveau des autres, toutes étant de même espèce, et le remboursement changeant la nature du privilège des dettes du roi. »

cloche. « Les personnes distinguées de l'un et l'autre sexe entraient par la rue aux Ours, et le vulgaire par la rue Aubry-le-Boucher (1).» — Toutes les maisons, tous les appartemens furent convertis en bureaux, loués aux agioteurs à raison de 200, 300 ou 400 livres par mois, suivant leur étendue : une maison dont le loyer ordinaire était de 600 à 800 livres par an pouvait contenir trente ou quarante bureaux et rapporter de 10,000 à 12,000 livres par mois. On raconte (2) qu'un savetier dont l'échoppe, formée de quelques planches, était adossée au mur du jardin du banquier Tourton, la transforma en bureau et gagna 200 livres par jour en la mettant à la disposition des spéculateurs, en leur fournissant des plumes et du papier, en offrant des escabeaux aux dames qui venaient contempler ce spectacle inouï.

Mais la compagnie qui provoquait, par ses opérations, ces spéculations excessives, voulait aussi paraître inspirée par des sentimens de bien public et d'intérêt général. Elle recevait de l'état une annuité de 4 millions pour l'intérêt des 100 millions, en billets de l'état, qui avaient fait son fonds social. Elle représenta que, tous les sujets du roi ne devant plus recevoir que 3 pour 100, son annuité devait être réduite à 3 millions ; et, comme l'état y gagnait 1 million, elle demanda et elle obtint facilement (arrêt du 19 septembre) que les contribuables fussent soulagés par la suppression des droits sur les huiles, le suif et les cartes, consentant elle-même à la suppression des 24 deniers pour livre sur le poisson qui faisaient partie des fermes générales. Ce désintéressement fut généralement approuvé, et il contribua à la hausse des actions. Ce fut aussi dans un intérêt public, celui du trésor, que la compagnie, devant se procurer par l'émission des 300,000 actions un capital de 1,500 millions, crut devoir offrir de porter à cette somme son prêt de 1,200 millions. Ce supplément de 300 millions, qui fut accepté (3), devait permettre un remboursement plus complet de la dette publique. Il est vrai que, le même jour, la compagnie, poursuivant son projet de réunir dans ses caisses tous les revenus de l'état, obtenait la suppression des receveurs généraux, qu'elle remplacerait (4), « parce qu'il importe au bien de tous que le recouvrement des deniers publics se trouve dans les mêmes mains pour en faciliter la perception. »

Le versement du second dixième des actions allait être exigible, et un grand nombre de souscripteurs, ayant pris des engagemens fort au-dessus de leurs ressources, se voyaient à la veille d'être

(1) Lemontey, *Histoire de la régence*, p. 311.
(2) Du Hautchamp, *Histoire du système*, t. IV, p. 193.
(3) Arrêt du 12 octobre 1719.
(4) *Ibid.*

forcés de vendre une partie de leurs actions pour acquitter le terme échu des autres. Afin de prévenir la baisse qui aurait pu en résulter, les époques de versemens furent rendues trimestrielles, et elles furent prorogées : la première, au mois de décembre; la deuxième, en mars; et la troisième, en juin (1). La banque s'engagea, d'ailleurs, à prêter à 2 pour 100 2,500 livres sur chaque action déposée, afin qu'aucun actionnaire ne fût embarrassé pour effectuer ses versemens. « Ces mesures successives soutenaient la confiance des actionnaires et secondaient à merveille l'enchantement du public (2). »

En moins de trois mois, le nombre des actions a doublé, et le prix auquel elles se négocient a plus que décuplé : sur les 300,000 actions émises à 5,000 livres, un dixième seulement est versé, et 1,350 millions restent à payer en trois termes égaux de 450 millions chacun. Pour de telles opérations, de tels paiemens, de telles spéculations, les autorisations récemment données à la banque de créer pour 240 millions de billets, qui porteront sa circulation à 640, ne seront pas suffisantes; il faut encore que la faveur avec laquelle seront reçus et circuleront de nouveaux billets réponde à la hausse des actions : dans cette vue, tous les moyens sont employés pour déprécier et discréditer les espèces métalliques. Les dispositions de l'arrêt du 25 juillet sont renouvelées et confirmées; les créanciers pourront toujours exiger des billets de leurs débiteurs; les rentiers et les créanciers de l'état pourront en exiger de la compagnie pour les remboursemens qu'elle a à leur faire; la compagnie pourra en exiger des contribuables pour les impositions dont elle fait le recouvrement. Afin de dégoûter le public du numéraire, on imagine de frapper des pièces d'or et d'argent d'un titre très élevé, mais très faibles de poids : des *quinzains d'or fin*, de 65 $\frac{5}{11}$ au marc, courant pour 15 livres, et valant intrinsèquement 12 fr. 74 de notre monnaie, et des *livres d'argent fin*, de 65 $\frac{5}{11}$ au marc, comme les quinzains, courant pour 1 livre, et valant intrinsèquement 0 fr. 81; on pensait que des pièces d'un volume et d'un poids si minimes seraient peu agréables et peu commodes, et, en effet, leur fabrication fut si mal accueillie, que bientôt elle fut abandonnée (3). Trois diminutions successives du cours des louis et des écus sont ordonnées en même temps : les louis seront réduits de 33 livres à 32, immédiatement; à 31 livres, le 1er janvier; à 30 livres, le 1er février; et les écus, aux mêmes époques, de 5 liv. 16 s. à 5 liv. 12 s.; à 5 liv. 8 s.; à 5 liv. 4 s. Cette diminution des espèces, surélevées

(1) Arrêt du 20 octobre.
(2) Forbonnais, t. II, p. 603.
(3) Arrêt du 2 décembre 1719.

sans raison, a l'avantage de rapprocher leur valeur légale de la valeur commerciale du métal qu'elles contiennent : elle n'en trouble pas moins les intérêts, et elle est onéreuse à ceux qui possèdent du numéraire au moment où elle s'effectue ; ils ne pourront, par exemple, donner que pour 30 livres le louis qu'ils ont reçu pour 33 livres. Les billets sont déjà admis, avec une prime de 10 pour 100, en paiement des actions nouvelles ; un règlement consacre et généralise cette prime en la réduisant à 5 pour 100. Quinze jours après que les espèces ont été réduites, on ose déclarer dans un arrêt (du 21 décembre) « que le roi veut procurer à son peuple le moyen d'éviter les pertes que causent ordinairement les variations du cours des monnaies, » et, en conséquence, « l'argent de banque sera fixé à 5 pour 100 au-dessus de l'argent courant, auquel prix il sera délivré des billets de banque ; sauf, aux porteurs desdits billets, après que ceux de la banque auront été distribués, à les négocier à tel plus haut prix qu'ils jugeront à propos. » Pour compléter cette disposition, on ordonne que les espèces d'argent ne seront plus reçues que dans les paiemens de sommes inférieures à 10 livres, et les espèces d'or dans les paiemens de sommes inférieures à 300 livres ; tous les paiemens de sommes supérieures ne pourront être faits qu'en billets, sous peine de confiscation et de 300 livres d'amende. C'est le commencement de la proscription pour la monnaie métallique, et le commencement du cours forcé, ou tout au moins du cours légal, pour la monnaie fiduciaire.

Quand toutes ces mesures paraissent avoir suffisamment élargi et assuré les voies à la circulation et au développement des billets, la banque est autorisée (le 29 décembre) à en émettre de nouveau pour 360 millions, et sa circulation sera de *un milliard*. Jusque-là, pour éviter la contrefaçon frauduleuse des billets, il avait paru nécessaire de les graver ; mais la gravure exige un temps et des soins que les circonstances ne comportent plus : « la sûreté du billet sera suffisamment garantie par les caractères de l'impression, la marque du papier et le sceau de la compagnie. » Sur les 360 millions de billets autorisés le 29 décembre, 231 furent imprimés.

V.

Aux édits, aux déclarations, aux arrêts du conseil, qui, dans les six derniers mois de 1719, portèrent à 1 milliard les billets en circulation, et à 624,000 les actions de la compagnie, qui, au prix de 10,000 livres (et il s'en négocia à 15,000 et à 18,000), devaient valoir quand elles seraient entièrement libérées, plus de 6 milliards, la spéculation établie rue Quincampoix répondit en faisant pénétrer dans tous les rangs de la société un esprit de vertige. Un manuscrit

inédit de la bibliothèque du ministère des finances, détruit par l'incendie de 1871, et qui devait remonter à un temps peu éloigné de celui de Law, affirmait « qu'il y eut alors, en France, un délire général : de tous les points du royaume, on se consacra au commerce des actions. Les gens de province et les étrangers accoururent à Paris afin de s'enrichir dans un négoce qu'on ne pouvait croire imaginaire en voyant la fastueuse et subite opulence de beaucoup de gens qui, de l'état le plus misérable, étaient parvenus subitement à la fortune la plus éclatante. » Tous les contemporains attestent ce délire : on n'en citera que deux. C'est Saint-Simon qui écrit : « Le commerce des actions, appelées communément du Mississipi, établi rue Quincampoix, de laquelle chevaux et voitures furent bannis, augmenta tellement, qu'on s'y portoit toute la journée... Jamais on n'avoit ouï parler de folie, ni de fureur qui approchât de celle-là... La banque de Law et son Mississipi étoient lors au plus haut point. La confiance y étoit entière. On se précipitoit à changer terres et maisons en papier, et ce papier faisoit que les moindres choses étoient hors de prix. » C'est Duclos, plus froid, mais non moins pénétrant et plus moraliste, qui fait remarquer « que la révolution subite qui se fit dans les fortunes fut pareille dans les têtes. Le déluge des billets de banque dont Paris fut inondé, et qu'on se procuroit par toutes sortes de moyens, excita dans tous les esprits le désir de participer à ces richesses de fiction. C'étoit une frénésie. La contagion gagna les provinces. On accouroit de toutes parts à Paris, et on estime à 1,400,000 âmes ce qui s'y trouva à cette époque. »

Au milieu de l'affolement général, quelques hommes, cependant, conservant leur sang-froid et leur raison, ne cessèrent pas de juger sainement les folies dont ils étaient les témoins, et parmi eux il faut citer le maréchal de Villars. Le vainqueur de Denain était membre du conseil de régence, et, sans être chargé de fonctions actives, il prenait une part importante aux affaires publiques, qu'il suivait d'un œil attentif. Rencontrant un jour Law chez la duchesse d'Estrées, il lui dit : « Il y a présentement deux grandes opérations qui roulent sur vous : l'une que l'on appelle le Mississipi, l'on y fait, dit-on, des fortunes immenses. Il est bien difficile que certaines gens gagnent si prodigieusement sans que d'autres perdent ; j'avoue que je n'y comprends rien et je ne sais pas, d'ailleurs, admirer ce qui est au-dessus de mes connaissances ; mais enfin, sur cette opération, de laquelle je ne veux tirer aucune fortune, je ne puis que me taire. L'autre est la banque royale : elle peut être d'un grand avantage pour le roi, parce que ce moyen lui donne tout l'argent de ses sujets sans en payer le moindre intérêt ; d'un autre côté, les sujets peuvent y trouver aussi quelque utilité... Mais

comme cet avantage roule uniquement sur la confiance, il faut que l'ordre soit si régulièrement observé *que celui qui vous donne son argent sans intérêt puisse le retrouver toutes les fois qu'il le demande.* »

L'historien du système, du Hautchamp, a consacré tout un volume au récit des événemens dont la rue Quincampoix a été le théâtre pendant les derniers mois de 1719, des fortunes et des ruines qui s'y firent en quelques jours, des aventures extraordinaires qu'y provoqua l'agiotage, et il raconte une foule d'anecdotes, les unes gaies et bouffonnes, les autres tristes et tragiques. On ne saurait entreprendre de présenter ici le résumé, même abrégé, de ce récit; mais il faut citer quelques lignes de la notice que M. Thiers a consacrée à Law et qui fut l'un de ses premiers écrits (1) : elles marquent ce temps étrange et le font comprendre par des traits vifs et saisissans. « Les variations de la fortune étaient si rapides que des agioteurs, recevant des actions pour aller les vendre, en les gardant un jour seulement, avaient le temps de faire des profits énormes. On en cite un qui, chargé d'aller vendre des actions, resta deux jours sans paraître. On crut les actions volées, point du tout : il en rendit fidèlement la valeur ; mais il s'était donné le temps de gagner 1 million pour lui. Cette faculté qu'avaient les capitaux de produire si rapidement avait amené un trafic : *on prêtait les fonds à l'heure*, et on exigeait un intérêt dont il n'y a pas d'exemple. Les agioteurs trouvaient encore à payer l'intérêt exigé et à recueillir un profit pour eux-mêmes. On pouvait gagner jusqu'à 1 million par jour. Il n'était donc pas étonnant que les valets devinssent tout à coup aussi riches que des seigneurs. On en cite un qui, rencontrant son maître par un mauvais temps, fit arrêter son carrosse et lui offrit d'y monter. »

Cependant cette folie de quelques semaines eut des conséquences plus durables et plus graves sur l'état social et sur l'état moral du pays. On ne voyait pas seulement rue Quincampoix des spéculateurs de profession, d'anciens traitans qui cherchaient, les uns à retrouver quelques-uns des bénéfices que leur avaient procurés autrefois les *affaires extraordinaires*, et les autres à réparer les pertes que la chambre de justice leur avait fait éprouver, ou les rentiers et les créanciers de l'état, qui poursuivaient l'emploi des capitaux dont

(1) Cette notice a paru, en 1826, dans la première livraison de l'*Encyclopédie progressive*. On y trouve quelques inexactitudes et on peut ne pas adopter tous les jugemens qu'elle porte sur Law et sur quelques-unes de ses opérations, mais elle révèle chez M. Thiers, qui avait alors vingt-huit ans, et qui s'occupait, pour la première fois peut-être, de finances et d'économie publique, la puissance et la pénétration d'esprit que toute sa vie devait mettre en lumière.

le remboursement venait de leur être imposé : on y trouvait, confondus et s'enivrant des mêmes chimères, toutes les classes de la société, des princes, des grands seigneurs, des gens d'église, des militaires, des magistrats, des bourgeois, des commerçans, des artisans, des cultivateurs, des domestiques. Leurs illusions étaient d'autant plus vives et leur cupidité d'autant plus excitée que, depuis trente ans, le désordre financier, la variation des monnaies, les banqueroutes partielles, mais successives, de l'état, les avaient ruinés ou appauvris, et qu'ils avaient le spectacle des fortunes immenses et rapides que pouvaient produire les affaires, l'agiotage, le trafic du papier. Beaucoup d'honnêtes propriétaires, séduits par l'espérance du gain, vendirent leurs seigneuries, leurs domaines, leurs maisons, leurs terres et leurs bois pour acheter à des prix excessifs, à 10,000 livres, à 15,000 livres, à 18,000 livres des actions qui devaient prochainement ne pas valoir leur pair de 500 livres. Des actionnaires avisés et prévoyans ne tardèrent pas, au contraire, à réaliser leurs bénéfices en vendant leurs actions; ces *réaliseurs* recherchèrent des immeubles et, à défaut, des diamans, des pierreries et même des marchandises, qui, bien que payés le prix excessif auquel la concurrence les avait fait monter, conservèrent toujours la plus grande partie de leur valeur. Quand le *système* se fut écroulé, les premiers restèrent ruinés et les seconds restèrent enrichis. Il y eut un déplacement des fortunes privées et des situations sociales qu'on ne vit jamais se produire sous un gouvernement régulier et dans un pays que ne bouleverse pas une révolution. Au point de vue moral, sans parler des plaisirs et des désordres qui accompagnent les fortunes rapidement acquises, c'est encore Duclos qui affirme « que le bouleversement des fortunes n'a pas été le plus malheureux effet du système de la régence. Une administration sage aurait pu rétablir les affaires; mais les mœurs, une fois dépravées, ne se rétablissent que par la révolution d'un état, et je les ai vues s'altérer sensiblement. — Dans le siècle précédent, la noblesse et le militaire n'étaient animés que par l'honneur; le magistrat cherchait la considération; l'homme de lettres, l'homme à talent, ambitionnaient la réputation; le commerçant se glorifiait de sa fortune parce qu'elle était une preuve d'intelligence, de vigilance, de travail et d'ordre. Les ecclésiastiques qui n'étaient pas vertueux étaient du moins forcés de le paraître. Toutes les classes de l'état n'ont aujourd'hui qu'un objet, c'est d'être riches, sans que qui que ce soit fixe les bornes de la fortune où il prétend... — Nos lois sont toujours les mêmes ; nos mœurs seules sont altérées, se corrompent de jour en jour : et les mœurs, plus que les lois, font et caractérisent une nation. » — Duclos appliquait cette réflexion à la France du

XVIIIe siècle ; mais elles ne perdront pas leur à-propos, comme l'a si justement écrit M. Baudrillart (1), « tant que la séduction de la richesse facile n'aura pas cessé d'agir sur l'imagination hallucinée de la foule. »

Le développement prodigieux qu'avait pris, depuis six mois, la compagnie des Indes, le cours élevé de ses actions, l'agiotage de la rue Quincampoix, tout se réunissait pour donner un intérêt particulier à l'assemblée générale de la fin de l'année. Elle fut convoquée pour le 30 décembre ; le régent vint la présider, accompagné du duc de Bourbon, du prince de Conti, etc., et Law n'eut pas de peine à obtenir des actionnaires la ratification de tous les actes qui avaient porté les actions du cours de 1,000 livres, qu'elles atteignaient à peine à la fin de juin, à ceux de 10,000 livres, 15,000 livres, 18,000 livres. Mais, à cette époque, les directeurs de la compagnie avaient annoncé que le dividende des actions, en 1720, serait de 60 livres pour 300,000 actions, et ce chiffre ne répondait plus à la situation nouvelle ; l'assemblée s'empressa, sur la proposition nouvelle des directeurs, de fixer la répartition qui serait faite en 1720 à 200 livres par action (40 pour 100 du pair de 500 livres), ce qui, pour 600,000 actions, exigeait une somme annuelle de 120 millions. C'était là une promesse qui ne pouvait être tenue. Quelques efforts qu'il eût faits pour évaluer à un chiffre élevé les revenus et les bénéfices de la compagnie, Law ne pouvait les porter, dans ses prévisions, qu'à 91 millions, et cette évaluation était encore exagérée ; Du Tot, l'un de ses disciples les plus sincères et les plus convaincus, la réduit à 80 millions. Quelques ventes faites par ceux qui commençaient à réaliser avaient rapproché les cours de 10,000 livres, et 80 millions répartis entre 600,000 actions, c'est-à-dire 133 livres par action, ne donnaient, à ce prix, qu'un intérêt de 1.33 pour 100 ; en supposant même que le dividende promis de 200 livres eût pu être distribué, ce n'était encore que 2 pour 100 du prix de 10,000 livres. Cependant lorsque les délibérations de l'assemblée furent connues rue Quincampoix, elle ne provoquèrent pas la baisse ; le soir même de la réunion, les actions montèrent à 15,000 livres : à ce prix, le dividende peu probable, quoique annoncé, de 200 livres n'assurait qu'un intérêt de 1.33 pour 100.

Mais quand les titres d'une société financière, industrielle ou commerciale, sont l'objet d'une hausse semblable, ce n'est pas à raison du dividende qu'elle pourra donner, c'est à raison du bénéfice qu'on espère trouver dans une hausse nouvelle. On a vu des actions de 500 livres monter à 1,000, à 2,000, à 5,000, à 10,000, à

(1) *Histoire du luxe*, t. IV, p. 250.

18,000, sans que cette progression s'explique par l'accroissement des profits; on se laisse entraîner à croire qu'il n'y a pas de raison pour que cette progression s'arrête et qu'elle sera sans limite; on achète à 18,000 livres sans considérer le revenu qu'on peut espérer, mais dans l'espérance de revendre à 20,000, à 25,000, etc. Cependant la hausse a nécessairement un terme, que le moindre événement peut déterminer; dès que ce terme est arrivé et que seulement les prix restent stationnaires, quelques porteurs, ne comptant plus sur une hausse nouvelle, commencent à vouloir réaliser et à vendre; leur exemple est suivi; bientôt il se trouve plus de vendeurs que d'acheteurs et les prix baissent; les premières baisses ne font que précipiter le mouvement des ventes, tandis que les acheteurs font absolument défaut. La baisse est plus rapide que ne l'avait été la hausse; il arrive même souvent que, par un effet d'imagination, elle descend fort au-dessous de la valeur raisonnable du titre, comme, par un effet d'imagination aussi, la hausse l'avait beaucoup dépassée. Ce phénomène économique et commercial n'était sans doute ni analysé ni aperçu au commencement du XVIIIe siècle; mais au XIXe, où la spéculation a eu aussi ses exagérations et ses aveuglemens, on l'a vu si souvent se produire qu'il est facile à comprendre, sans cependant, si on s'en rapporte aux faits, qu'il paraisse toujours facile à prévoir.

La situation de la banque ne peut être séparée de celle de la compagnie des Indes. Le 30 décembre, ses billets étaient émis ou autorisés pour 1 milliard, et, en quatre mois, le 1er mai, ils allaient monter à 2 milliards 600 millions (et même à 3 milliards, suivant le préambule d'un édit du 5 juin 1725); or ces billets ne trouvaient un gage suffisant ni dans le numéraire déposé dans les caisses ni dans les effets de commerce, à échéance déterminée, escomptés et placés dans le portefeuille. La réserve métallique n'était pas très considérable et pouvait être épuisée rapidement; l'escompte des effets de commerce, bien que ce fût l'un des objets principaux de l'institution, n'était jamais entré que pour une faible part dans ses opérations. Les billets furent presque tous employés soit à fournir au trésor les 1,500 millions destinés au remboursement de la dette publique, et représentés par une rente de 45 millions constituée au profit de la compagnie, soit à mettre la compagnie à même de racheter ses actions. Le 3 décembre, en effet, le jour même de l'assemblée des actionnaires, Law, informé que les *réaliseurs* commençaient à vendre leurs valeurs, fit décider que la compagnie achèterait, à bureau ouvert, ses actions au prix de 9,600 livres alors qu'elle venait de les émettre à 5,000, et avant même qu'elles fussent libérées. Cette résolution, dès qu'elle fut connue, aurait dû rendre le cours des actions à peu près fixe, et cependant, on

verra qu'il s'éleva le 5 janvier à 18,000 livres; pendant quelques jours, elle ne reçut donc aucune exécution; mais les circonstances ne tardèrent pas à lui faire donner une application si large qu'elle entraîna la chute du *système*.

La théorie, confirmée par la pratique, enseigne que des billets au porteur ne peuvent être émis avec sécurité par une banque que sur dépôt d'espèces métalliques ou en échange de valeurs commerciales, à courte échéance, dont le remboursement fait rentrer des billets ou fait verser du numéraire dans sa caisse; c'est alors seulement, et à la faveur du mouvement continu qui s'établit entre les espèces et les billets, qu'une banque peut aussi faire des avances sur dépôt de titres, à la condition que ces avances ne soient jamais qu'une partie prudemment restreinte de ses opérations. La banque royale n'observa aucune de ces règles et ne s'astreignit à aucune de ces garanties.

Il n'est pas moins nécessaire que la monnaie fiduciaire reste dans un certain rapport avec la monnaie métallique, contre laquelle elle doit toujours être échangée, à moins d'aboutir au cours forcé. Or la France n'avait, au milieu du règne de Louis XIV, que 500 millions de numéraire; si, en 1719, elle paraissait en avoir 1 milliard ou 1,200 millions, c'est que, par suite de l'élévation du cours des espèces, la valeur de la livre était tombée de 1 fr. 95 à 0 fr. 82; mais ces 1,200 millions de livres ne représentaient pas plus d'or et d'argent que les 500 millions du temps de Colbert. Les 2 milliards 600 millions de billets s'élevèrent à plus de cinq fois cette quantité d'or et d'argent; comme si, aujourd'hui que nous avons 4 ou 5 milliards de numéraire, la banque avait 20 ou 25 milliards de billets. La monnaie métallique, par la hausse excessive du cours des espèces, était presque devenue une valeur fictive comme les actions et les billets. Ces deux dernières fictions s'étaient pour ainsi dire engendrées et se soutenaient l'une l'autre. Sans le milliard de billets, qui fut bientôt plus que doublé, les 600,000 actions n'auraient pas été émises, n'auraient pas atteint le prix de 18,000 livres, n'auraient pas conservé celui de 9,600 livres; sans les actions de la compagnie des Indes, les billets de la banque n'auraient pas trouvé de contre-valeurs en échange desquelles ils pussent être délivrés. Si l'une de ces fictions tombait, elle devait entraîner l'autre dans sa chute. Au moment où pour la foule aveugle et cupide qui se pressait rue Quincampoix, et même pour la France presque entière, il faut le reconnaître, les deux établissemens fondés par Law paraissaient avoir atteint le plus haut degré de crédit, de puissance, de stabilité, ils touchaient à leur déclin et à leur ruine.

AD. VUITRY.

LA

PRÉCISION DANS L'ART

ÉTUDE DE PSYCHOLOGIE ESTHÉTIQUE.

Autrefois il y avait des lois d'esthétique qui paraissaient avoir été fixées pour jamais par ce qu'on appelait la savante antiquité. Ces lois ont régné à travers les siècles, et nul ne songeait à se révolter contre elles; si on leur désobéissait, ce n'était guère que par impuissance. Elles formaient comme un code sacré, « la législation du Parnasse, » et la critique n'était qu'une sorte de jurisprudence qui confirmait ou expliquait ces lois. Il en était à peu près de l'art comme de la morale, qui était renfermée en de précises règles théologiques. Mais, de même que les nécessités nouvelles de la vie, certains progrès de la science, rompirent les cadres trop fixes de la théologie; ainsi des sentimens nouveaux, des idées plus étendues, se trouvant de plus en plus à l'étroit entre les barrières du goût traditionnel, finirent par les renverser. Aujourd'hui il n'y a plus dans l'art de lois universellement reconnues. Il n'est plus de critique fondée sur des principes, ou du moins les principes hasardés par les uns sont dédaigneusement rejetés par les autres. Les lecteurs et les spectateurs, dans un théâtre ou dans un musée, peuvent bien dire qu'une chose leur plaît ou leur déplaît (encore ne le savent-ils pas toujours), mais chacun juge selon sa fantaisie du moment et n'essaie même pas de se rendre compte de cette fantai-

sie, faute de pouvoir recourir à un principe quelconque. On a le plus souvent peur de se prononcer. De là tous ces jugemens évasifs qui courent le monde, tels que ceux-ci : « C'est assez joli, cela n'est pas mal, » jugemens qui n'affirment rien, qui ne nient rien, qui n'engagent pas et qui permettent de reculer décemment, de se replier devant une opinion contraire. Dans cette incertitude et ce scepticisme, on en arrive à une indifférence qui décide au hasard qu'une chose est belle ou qu'elle ne l'est pas. Puisqu'il n'est plus de loi imposée et reconnue comme jadis, ne serait-il pas possible, ainsi qu'on a fait souvent en morale, de se faire soi-même une loi et, en s'interrogeant, en observant ce qui nous surprend et nous charme dans tous les arts, de découvrir nous-mêmes un certain nombre de règles ou de conditions nécessaires? Au lieu de fonder l'esthétique sur des spéculations abstraites et de la rattacher à une métaphysique obscure et sans crédit, comme on l'a bien souvent tenté, ne pourrait-on pas l'établir sur des observations personnelles en les généralisant? Chacun ne sent-il pas en soi que l'esprit critique et le goût ne sont que le résultat acquis à la longue d'un examen délicat des effets, agréables ou désagréables, que les œuvres de l'art produisent sur notre âme? Pour nous, nous pensons qu'il est des lois fondamentales de l'esprit humain que nulle imagination, si originale qu'elle soit, ne doit méconnaître, qu'il est des qualités si nécessaires qu'elles s'imposent également aux arts plastiques et à la poésie, qu'il est une qualité, entre autres, sans laquelle aucun ouvrage ne peut produire un plaisir profond et durable, que cette qualité indispensable doit dominer la composition et le style, l'idée et la forme. Telle œuvre d'art a-t-elle ce mérite, elle est bonne; ne l'a-t-elle qu'à demi, elle est médiocre; si elle en manque tout à fait, elle est mauvaise. Nous aurions donc une règle de jugement. Ce mérite est la précision qu'aujourd'hui tout le monde se pique d'avoir, qui est plus rare qu'on ne pense, du moins dans les arts, et dont l'absence est la cause souvent inaperçue de presque tous les déplaisirs qu'on éprouve au Salon et ailleurs. Qu'est-ce que la précision dans l'art? Nous voudrions la définir surtout par des exemples; mais, avant de montrer ce qu'elle est, il convient de dire ce qu'elle n'est pas.

I.

Comme il est bon quelquefois, pour mettre en lumière une vérité, de signaler l'erreur contraire et de l'exposer dans tout son excès et son absurde extravagance, il y avait un peuple grec, les Rhodiens, qui, au IIe siècle de notre ère, ont singulièrement manqué de précision dans la statuaire. C'était moins, il est vrai, par défaut

d'esprit que par la faute des circonstances. Ce peuple ami des arts, très prodigue de statues, assez riche pour se permettre ce beau luxe, avait pris l'habitude d'honorer d'un marbre ou d'un bronze ses héros et ses magistrats. Mais, comme, sous la domination romaine, les magistrats se succédaient bien vite et que, dans la servitude universelle, il y avait d'autant plus de héros qu'il y avait moins d'occasions de déployer un véritable héroïsme, les statues se multipliaient d'une manière accablante pour les finances de la cité. Que firent les Rhodiens? Ce peuple commerçant, par économie, établit l'usage d'effacer le nom d'une ancienne statue pour la consacrer à un nouveau personnage. La même image pouvait ainsi servir à glorifier toute une suite de magistrats. Il pouvait même arriver, par la plus ridicule rencontre, que la statue d'un vieillard devînt la prétendue image d'un jeune homme. Un jour, un sévère philosophe prêcheur, passant par Rhodes, Dion Chrysostome, s'éleva avec éloquence, dans un discours que nous possédons, contre cet usage trompeur, qui privait les anciens héros de leur gloire, qui leur faisait banqueroute et qui honorait d'ailleurs fort peu les services nouveaux rendus à l'état. Il fit voir, en philosophe, tout ce qu'il y avait de peu moral dans cette indécente et parcimonieuse coutume; il aurait pu ajouter, s'il s'était occupé de l'art, que ces statues, devenues si peu précises, ne devaient pas être bien intéressantes pour les amateurs de la sculpture.

Il ne faut pas trop se moquer de ces coutumes, car, dans nos ateliers d'artistes, il en est de pareilles, bien que moins visiblement choquantes. Voici ce qui doit arriver souvent chez nous, à en juger tous les ans par le caractère mal défini de certains tableaux du Salon. Un peintre de loisir, ne s'étant pas encore arrêté à un sujet, s'avise, pour ne pas perdre son temps, de faire poser un modèle, une femme, et s'applique de son mieux à cette étude d'après nature. Ce n'est pour lui qu'un simple et utile exercice. Mais, une fois l'étude terminée, s'il est content de cette peinture entreprise sans but et sans idée préconçue, il la contemple, il rêve pour elle un sort, un bel avenir et pense à en faire, sans grands frais d'imagination, un tableau véritable. « Si je peignais, se dit-il, aux pieds de cette femme des flots, ce pourrait être une Vénus; ou bien si je plaçais à côté d'elle un puits, ce serait la Vérité; ou bien, pourquoi n'en ferais-je pas une candide Chloé? » Mais, si habile que soit le choix du nom, quel que soit le bonheur peut-être de certaines rencontres fortuites, il est clair que cette figure n'aura pas en tout l'attitude et l'expression qu'elle doit avoir. Ce serait miracle si cette peinture avait une justesse qui n'a pas été cherchée et si elle s'adaptait exactement par hasard à un sujet imaginé après coup. Certains traits de réalité vulgaire, trop fidèlement

conformes au vulgaire modèle, donneront à penser au spectateur que cette prétendue Vénus est loin d'être sortie des flots purs de la mer, que cette Vérité a couru déjà les rues ou que cette Chloé n'a plus rien à apprendre. L'artiste a fait en peinture ce qu'on reprochait de faire en littérature à un célèbre académicien, écrivain trop ingénieux, dont on disait, à tort sans doute, mais non sans esprit et sans malice, qu'il commençait par faire sa phrase et pensait ensuite « à ce qu'il mettrait dedans. » Quel que soit le mérite technique d'une pareille figure, elle choquera les yeux et l'esprit parce qu'elle n'est pas ce qu'elle prétend être. Comme simple étude du corps humain, on aurait pu l'estimer, l'admirer peut-être, mais, comme tableau, elle impatiente par le manque de justesse précise. Elle ne répond pas à son nom. C'est une erreur assez répandue, et parfois bien fièrement soutenue, que les belles formes suffisent; oui, elles suffisent si elles n'ont pas d'autre prétention que d'être de belles formes; mais, du moment où votre figure devient par le titre que vous lui donnez un être déterminé, il faut qu'elle ait le caractère et l'expression qui lui sont propres. C'est vous-même qui le voulez, puisque vous lui donnez un nom dont elle aurait pu se passer et qu'elle ne vous demandait pas. Les plus grands artistes ne violent pas impunément cette loi, comme on a pu s'en assurer par un remarquable exemple au Salon de 1882. Un de nos peintres les plus admirés avait exposé un enfant mort, un jeune garçon dont l'âge flottait entre l'enfance et la jeunesse, d'un dessin exquis, de la couleur la plus poétique. On contemplait avec ravissement ce corps idéal jusqu'au moment où, en ouvrant le livret, on lisait le nom de Bara, le petit tambour héroïque de l'armée révolutionnaire, tué dans un combat en Vendée. Non, ce n'est point là un petit Français des faubourgs, c'est un jeune berger d'Arcadie, ou bien un fils de Niobé tombé sous les flèches d'or d'Apollon. Les baguettes de tambour mises entre les doigts du pauvre petit éphèbe sont un trop simple artifice pour nous faire voir un enfant de troupe dans cette charmante vision mythologique. On a cru donner un intérêt présent au tableau en lui appliquant un nom moderne et on n'a fait que déconcerter le spectateur en manquant à une des premières nécessités de l'art, à une des plus naturelles exigences de l'esprit.

Ce qui nous fait croire que, pour beaucoup d'artistes, la précision dont nous parlons n'est pas un grand souci, c'est que les jeunes talens qui concourent, soit en peinture, soit en sculpture, pour le prix de Rome, semblent souvent n'avoir pas pris la peine de lire sérieusement le programme imposé et laissent leur imagination errer autour ou à côté du sujet pourtant bien défini qu'on leur a donné. Pour prendre un exemple qui revient à notre mémoire, il y

a peu d'années, le sujet de sculpture était Orphée après la mort d'Eurydice, parcourant les montagnes à travers les rochers et chantant son amour à jamais évanoui. Il s'agissait de représenter, selon Virgile, un amoureux délire, l'égarement du désespoir, l'innocente démence d'un amant et d'un poète qui va droit devant lui sans savoir où il met le pied. Le sujet fut très finement saisi par le jeune artiste qui eut le prix. Il fallait vraiment n'avoir pas lu le programme pour représenter, comme ont fait d'autres concurrens, Orphée assis ou bien chantant immobile avec le calme d'un acteur correct qui se fait entendre dans un concert. Nous nous rappelons aussi qu'en peinture on proposa pour sujet la mort de Démosthène et que plus d'un concurrent peignit le grand orateur, non pas mourant, mais mort, ce qui était détruire l'intérêt du tableau et en esquiver les difficultés. Du reste, nous avons remarqué chaque année que le jury, comme s'il donnait raison à la théorie que nous soutenons, décerne le prix à celui qui reste le plus fidèle au programme. Il est probable que ce n'est pas la docilité qu'on récompense, mais encore et surtout les mérites techniques que cette docilité, c'est-à-dire la nette intelligence du sujet, entraîne avec elle, car il est indubitable qu'un sujet bien compris et bien défini est pour l'artiste un soutien. S'il n'est pas nettement conçu, toute l'exécution sera incertaine. Le sentiment du personnage ordonne tout le reste. Il ne se reflète pas seulement dans l'expression du visage, il se répand dans tout l'être; il entraîne des mouvemens certains, il ondule en lignes qui ne sont qu'à lui jusqu'au bout des pieds. Il n'y a qu'une pensée précise qui puisse conduire à un juste dessin. On est amené quelquefois à faire de pareilles réflexions, même à l'exposition triennale, où ne paraissent pourtant que des œuvres de choix. Nous venons d'y voir un groupe de statuaire intitulé : *l'Amour et la Folie*, sujet tiré d'une fable de La Fontaine, œuvre gracieuse à première vue, de la plus jolie exécution, où un rare talent laisse voir dans les moindres détails tous les soins qu'il a pris, sauf le soin de lire La Fontaine, ce qui pourtant n'eût pas été long. Le fabuliste raconte que l'Amour et la Folie, évidemment dans leur enfance, jouant ensemble et se disputant, la Folie eut le malheur de donner à l'Amour un coup si furieux qu'il *en perdit la clarté des cieux*. Les dieux pris pour juges condamnèrent la coupable à servir désormais de guide au petit aveugle. L'artiste, pour avoir peu lu la fable, représente l'Amour en enfant, ce qu'il doit être, en effet, mais la Folie en grande personne qui pourrait bien avoir vingt ans. Comment cette grande fille a-t-elle pu être assez brutale pour aveugler dans une dispute son petit ami? Et, au moment où elle conduit cette pauvre victime, comment peut-elle rire si gaîment, d'un air tout triomphant, et trouver si spirituel ce qu'elle a

eu le malheur de faire? On a beau s'appeler la Folie, on ne fait pas ces choses-là à cet âge. Ce n'est plus une folie imprudente, c'est une folie dangereuse qu'il faudrait enfermer si elle n'était de marbre et si d'ailleurs on n'avait grand plaisir à la contempler, du moins dans l'élégance de ses formes plastiques.

Dans les arts comme dans les lettres, peindre, c'est définir, et définir, comme le mot même l'indique, c'est tracer les limites entre un objet et un autre objet plus ou moins semblable, c'est lui donner les attributs essentiels qui le distinguent, qu'il ne partage avec aucun autre de même espèce; c'est, en un mot le spécifier, ou, pour ne point employer la langue de la logique, c'est lui donner son caractère. Nous ne demandons pas, comme on pourrait croire, qu'on exprime soit avec la plume, soit avec le pinceau, son idée avec sécheresse, car la sécheresse est un des plus déplaisans défauts. Rien n'empêche d'accumuler les traits, de prodiguer les couleurs, pourvu que ces traits et ces couleurs contribuent à mettre en lumière le caractère propre de la scène représentée. Tous les accessoires, s'ils s'accordent et s'ils concourent au dessein général, peuvent être considérés comme un amas de petites définitions. C'est à distinguer les scènes ou les sentimens les plus semblables que l'art doit s'appliquer; car les choses qui ne se ressemblent pas se distinguent et se différencient d'elles-mêmes. Il est clair, par exemple, que la douleur physique ne ressemble pas à la douleur morale, ni Laocoon à Niobé; mais combien n'y a-t-il pas de douleurs morales plus ou moins pareilles, et pourtant différentes! L'art est tenu de saisir les nuances et ne plaît que s'il les exprime avec une délicate justesse. Toute l'œuvre du critique consiste donc à voir si le sujet est bien défini, et l'intensité du plaisir produit par la poésie ou par l'art se mesure à la délicatesse de cette exactitude.

Lorsqu'on recherche les principes de l'art, on fait bien toujours de recourir aux anciens, de consulter surtout les Grecs, de recueillir leurs jugemens ou les émotions qu'ils ont éprouvées en présence de leurs chefs-d'œuvre, car non-seulement ils ont été de tous les peuples le mieux doué; mais encore n'étant pas entêtés de systèmes, privés d'ailleurs de toutes les ressources matérielles qui font quelquefois illusion aux modernes, ils ont été frappés surtout par ce qu'il y a de plus nécessaire dans l'art. Quand en Grèce les peintres commencèrent à donner à leurs figures de l'expression, ce qu'on admira tout d'abord, ce fut la justesse précise qui savait saisir le sentiment du personnage, et on admirait encore plus quand le peintre, pour être plus précis, avait su exprimer à la fois avec une adresse qui paraissait inconcevable deux sentimens contraires qui se partageaient l'âme du héros. En effet, si on veut représenter Médée, par exemple, au moment où elle va égorger ses enfans, il ne suffit

pas de montrer une femme animée par une sombre et meurtrière jalousie, il faut encore laisser voir la mère émue de tendresse maternelle. C'est là le point, le point difficile, impossible à saisir, à ce qu'il semble, et qu'il faut saisir pourtant, ou bien cette femme ne sera plus Médée. Elle sera Judith, Clytemnestre ou tout autre personnage pareil que l'on voudra. Aussi les anciens ont-ils célébré de siècle en siècle le tableau de Timomaque, où Médée, un poignard à la main, sur le point de frapper ses petits enfans, les contemplait d'un regard à la fois farouche et attendri. Comment l'artiste avait-il pu unir et fondre ensemble ces deux expressions contraires? Nous l'ignorons. C'était là précisément la merveille. Il semble, d'après de nombreuses pièces de vers composées en l'honneur de ce tableau (il y a neuf pièces dans l'Anthologie grecque), il semble que des yeux terribles de Médée coulaient des larmes. Au ve siècle de notre ère, l'admiration n'était pas encore épuisée, et le poète latin Ausone s'exprimait encore comme les poètes grecs :

> Ira subest lacrymis : miseratio non caret ira ;
> Alterutrum videas ut sit in alterutro.

La fureur paraissait dans la pitié et la pitié dans la fureur, si bien qu'un de ces poètes de l'Anthologie, qui sans doute n'avait pas vu la peinture, mais qui l'admirait de confiance et par tradition, écrivit ridiculement que le peintre avait donné à Médée deux yeux différens, l'un furieux et l'autre tendre. Même cette inepte description laisse voir combien les anciens avaient été sensibles à cette précision de la peinture. Ç'a été chez nous l'erreur commode de bien des peintres qui ont cru faire une Médée, en représentant tantôt une femme furieuse maniant le glaive, tantôt une mère attendrie en présence de ses enfans; dans l'un et dans l'autre cas, c'était manquer le sujet, ce sujet qui ne consiste que dans ce tragique conflit de la fureur et de l'amour.

Voilà pourquoi il n'y a jamais en peinture de véritable imitation ou de plagiat quand deux vrais artistes traitent le même sujet. Comme il est impossible de supposer que la conception première du tableau soit absolument la même chez les deux peintres, il s'ensuivra, en vertu de cette loi de justesse qui s'impose à l'art, qu'à une idée légèrement différente correspondront des gestes, des mouvemens, des expressions dissemblables; tout, pour bien s'ajuster à l'idée nouvelle, sera nouveau. Est-il un sujet plus commun, plus rebattu que celui de la Vierge? Traité mille fois, mille fois encore on le traitera; mais chaque peintre le renouvelle dans l'ensemble et dans le détail, parce que l'idée de chacun n'est pas celle de son devancier. Ce sera tantôt l'image de la virginité, tantôt celle de la

maternité. Ici ce sera une mère mortelle en adoration devant l'Enfant divin ; là, avec moins de mysticisme, ce sera une simple et honnête mère allaitant son nourrisson. Le tableau sera ou mystique ou religieux, ou idéal ou réel ; mais, quelle que soit la conception du peintre, il conformera tous les traits, tous les détails à son idée, à son sentiment. Il n'y aura point, par exemple, de familiarité dans une image divine, il peut y en avoir dans une peinture se rapprochant de la vie réelle. Dans le tableau de Raphaël, la *Vierge au voile*, on aurait de la peine à se figurer l'adorable Enfant jouant avec son pied, comme fait avec un naturel si charmant, un naturel tout humain, le robuste petit garçon suspendu au sein de la Vierge d'Andréa Solari. Ces tableaux sont diversement admirables, chacun dans son genre, malgré la communauté du sujet, parce que chacun, dans l'ensemble et dans des détails bien ajustés à la pensée de l'artiste, a un caractère défini qui le distingue de tous les autres analogues. Dans la peinture, comme du reste dans la belle littérature, il n'y a pas de lieux-communs, pas plus qu'il n'y a de synonymes dans la langue. Il ne peut y avoir de lieu-commun ni de synonyme là où il y a de la précision.

Parmi les peintres contemporains, il en est un qui semble avoir compris tout d'abord que la précision est la plus nécessaire qualité d'un tableau, et qui, pour être resté toute sa vie fidèle à ce principe, a eu le rare privilège d'une gloire non discutée : c'est M. Meissonier. Comme si, par son exemple, il avait voulu mettre en lumière cette loi de l'art, il a choisi souvent les sujets les plus analogues, les plus voisins, les plus semblables, en marquant si finement ce qui les distingue les uns des autres, que le regard est surpris et charmé par la sûreté de ses pittoresques définitions. Il s'est plu, par exemple, à peindre des joueurs, mais l'attention n'est pas la même selon qu'on joue aux échecs ou aux cartes ; et aux cartes même elle est différente selon qu'on joue pour l'honneur ou pour le gain, ou pour passer le temps. Quand l'artiste nous fait voir un liseur dans son fauteuil, on pourrait dire quel genre de livre il lit. Que de nuances dans l'attention des personnages, nuances qui ne paraissent pas seulement dans les visages, mais dans les attitudes et dans les plis du vêtement, car on n'est pas seulement attentif des yeux et des oreilles, on l'est des bras et des jambes. Et pour que rien ne puisse distraire le spectateur dans la contemplation de cette exquise justesse, il n'y a jamais le moindre accessoire inutile, l'artiste sachant bien que, dans un tableau comme dans un livre, la netteté est la première joie des yeux et de l'esprit.

Si aujourd'hui, dans la peinture de genre, un certain nombre d'artistes d'un talent fin et sobre pratiquent avec succès cet art, où M. Meissonier est passé maître, il semble que, dans la grande

peinture, on se croie moins obligé à cette précision dont nous essayons de marquer le caractère. Là, bien souvent, la pensée n'est pas nette, elle ne se présente pas d'elle-même aux yeux, et peut-être, pour avoir été indécise dans l'esprit de l'artiste, elle flotte dans une composition encombrée de personnages non nécessaires, avec des gestes de hasard, avec des vêtemens qui voudraient être plus intéressans que les visages, avec toute sorte de hors-d'œuvre éclatans qui dispersent l'attention ou la disloquent avec violence. Ce ne sont point là les traditions de la grande école française. Bien que le Poussin ne soit plus, aux yeux de l'art contemporain, un modèle en tout parfait, personne, je le suppose, ne lui refusera la science de la composition. Or cette science, fruit de longues méditations et d'un génie grave qui ne prend pas la peinture comme un simple jeu de couleurs, consiste visiblement à élaguer d'une claire conception tout ce qui risquerait de la troubler, ce qui est oiseux ou indifférent, tout ce qui pourrait égarer les yeux et les distraire du sujet; si bien que les personnages les plus éloignés du centre de l'action vous ramènent encore par leur attitude et leur expression à la pensée principale. Tout est sacrifié à l'unité des impressions. Il suffit de rappeler ici certains tableaux bien connus qui sont au Louvre, *les Bergers d'Arcadie*, *la Femme adultère*, *le Jugement de Salomon*, *Éliézer et Rébecca*. Dans ce dernier tableau, on peut saisir dans toute sa simplicité cet art d'une si sévère grâce. Pendant qu'à la fontaine Éliézer offre au nom de son maître des bijoux à Rébecca, cinq ou six jeunes filles, venues pour chercher de l'eau, regardent la scène en souriant. Un mariage fait toujours sourire, surtout quand on le devine. A l'extrémité du tableau se trouve un personnage qu'on dirait d'abord inutile, puisqu'il ne peut voir ce qui se passe. C'est une fillette d'un âge non encore curieux de mystères, à genoux devant un vase déjà trop plein que continue pourtant à remplir, d'un mouvement distrait, une grande compagne trop occupée de la scène principale. La fillette regarde en l'air, fort étonnée de cette distraction et en rit, si bien que, même en tombant sur ce personnage accessoire, les yeux du spectateur sont ramenés au centre; ils vont sûrement de la surprise rieuse de cette enfant à l'étourderie de la grande distraite, de son étourderie à sa curiosité, laquelle est suspendue à l'offre des bijoux. Toutes les lignes, tous les fils de la pensée aboutissent à ce nœud. Et cependant, dans tout le tableau, il n'y a rien de géométrique; on n'y trouve de la géometrie que la clarté et la rigueur.

Cette précision dans l'ordonnance générale d'un tableau est un si grand attrait pour l'esprit, elle est si bien le nourrissant plaisir qu'il cherche et qui est fait pour lui, que le spectateur entrant dans le Salon, après un vague coup d'œil jeté sur les tableaux qui l'en-

tourent, marche tout d'abord, comme d'instinct, vers la toile où de loin reluit cette qualité. Mille couleurs plus voyantes ont beau vous solliciter de toutes parts, vingt sujets ou dramatiques, ou bizarres, ou tumultueux, ont beau vouloir forcer votre attention, je ne sais comment, vous allez droit à ce lointain tableau que vous ne faites qu'entrevoir, mais qui vous promet quelque chose de lucide. Vous ne savez pas encore de quoi il s'agit, et déjà vous êtes attiré comme par une clarté. L'esprit court à la précision comme la paupière s'ouvre d'elle-même aux premiers rayons du jour. Aussi, lorsque dans nos expositions annuelles vous vous sentez pris d'une fatigue qui n'a point sa pareille et qu'on n'éprouve que là, quand vous en arrivez à la torpeur et à la défaillance, ne dites pas, comme on le répète, que c'est le trop grand nombre de tableaux qui produit en vous cet anéantissement, car vous ne sentez rien de semblable ni au Louvre ni même à l'exposition triennale, où les œuvres sont choisies : non, le mal a pour cause le grand nombre de tableaux qui n'offrent pas de prise à l'esprit, si brillans qu'ils puissent être d'ailleurs; car dès que vous rencontrez ici, là, quelque chose qui vous présente une claire pensée, votre santé morale se rétablit. L'esprit souffre plus qu'on ne peut dire de ce qui est incertain et diffus, et souffre plus encore quand cette diffusion vous assaille d'étincelantes couleurs et vous contraint de la regarder. Ainsi, sans nous élever à une haute métaphysique, sans recourir à des principes abstrus toujours contestés, à n'interroger que nous-même, à ne consulter que les plus naturelles exigences de notre propre esprit et nos intimes satisfactions, vous pouvez d'abord mesurer votre estime à la précision des œuvres et trouver, en dehors de tout appareil savant, une première règle de vos jugemens dans les arts.

Nous n'avons pas la peu modeste prétention de donner des leçons aux artistes, n'étant qu'un simple amateur qui défend ici ses graves plaisirs contre des théories de plus en plus accréditées, lesquelles semblent vouloir autoriser l'absence de la méditation et les divagations du pinceau. Nous disons volontiers comme Lucien, de tous les critiques de l'antiquité celui qui paraît avoir le plus juste et le plus fin sentiment sur les arts : « Il est des beautés qui échappent en partie à l'œil d'un ignorant tel que moi. La correction exquise du dessin, la combinaison des couleurs, les effets de saillie et d'ombre, je les laisse à louer aux peintres qui ont mission de les comprendre. Pour moi, j'admire Zeuxis pour avoir donné à son personnage des traits si bien définis, des traits qui ne conviennent qu'à lui (1). » Tout le monde est juge compétent pour voir

(1) Lucien, *Zeuxis*, ch. v; nous résumons son opinion longuement développée.

si dans une œuvre quelconque ont été observées les lois générales de l'esprit humain et, en particulier, une loi qui règne, nous l'allons voir, dans la poésie comme dans l'art.

II.

On peut dire que la poésie considérée comme art n'a jamais été, dès les premiers temps du monde, qu'un effort pour arriver à la précision, et qu'à l'origine les divers genres de poésie ne furent créés que pour enserrer la pensée, pour captiver cette vagabonde et la soumettre à de certaines lois que de clairs et naïfs génies ont d'abord reconnues comme les plus capables de charmer l'esprit. Dans les premiers âges, les hommes ont dû faire bien des récits héroïques longs, diffus, sans règle et sans fin, quand un homme mieux doué que les autres, un Homère, par exemple, s'avisa de contenir ces verbeuses inspirations qui allaient à l'aventure, de les enfermer dans un sujet unique, d'y ramener les épisodes qui s'égaraient, de tout diriger vers un dénoûment. Le poème épique est une narration dont on a élagué tout le superflu, pour ne conserver et mettre en belle lumière que ce qui soutient l'intérêt. Il en fut de même du drame. De bonne heure, les hommes se divertirent à présenter en dialogues improvisés une action ou divine ou humaine, quand l'art peu à peu retrancha de ces libres improvisations tout ce qui n'allait pas au fait, les scènes non nécessaires et les vaines paroles, jusqu'au moment où, de progrès en progrès, c'est-à-dire de retranchement en retranchement, il n'ait plus gardé que la vraie substance du drame et qu'il ait produit à la longue, par ces éliminations successives, le chef-d'œuvre de la simplicité et de la précision tragique, l'*Œdipe roi*. On peut se figurer ce lent travail des siècles par ce que nous voyons encore faire autour de nous. Quand un directeur de théâtre reçoit une pièce nouvelle, il en fait retrancher des scènes ou abréger le dialogue, il taille, il émonde, avec la serpe ou même avec la hache, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que la partie vivante où circule la sève utile et qu'enfin soit tombé tout ce qui est inerte, infécond et luxuriant. Et même quand cette pièce ainsi réduite a été plus ou moins goûtée du public, si on la reprend quelques années plus tard, on s'aperçoit qu'il faut retrancher encore, et à cette nouvelle représentation n'arrive-t-il pas qu'une pièce en cinq actes soit réduite à deux? Bien plus, si le dialogue, quoique juste, est un peu mou, c'est-à-dire peu précis, n'appelle-t-on parfois à l'aide un des maîtres de l'art, un homme expert en style dramatique, pour jeter çà et là dans la pièce de ces phrases nettes et frappantes qui résument vivement une situation,

qui illuminent un sentiment ou un caractère? C'est que l'esprit humain demande à l'art, non un vague plaisir, mais un plaisir intense, non un demi-bonheur, mais, s'il se peut, une complète félicité.

Naturellement la langue elle-même a partout suivi ces progrès de la pensée se travaillant pour arriver à des formes précises. Dans toutes les littératures, dans celles, du moins, qui se sont développées lentement, la langue est d'abord incertaine, elle balbutie et bavarde ; puis, à mesure que la pensée est moins diffuse, la langue aussi prend des contours plus nets et plus fermes. Et ce travail continue toujours à travers les siècles, alors même qu'il ne reste plus, à ce qu'il semble, de progrès à accomplir. C'est ainsi qu'en France après la renaissance, quand notre langue avait déjà été façonnée par de grands écrivains, par Montaigne et Rabelais, l'esprit français, comme s'il se sentait encore mal à l'aise en des phrases flottantes, comme s'il craignait de trébucher dans une robe trop ample, se donna un vêtement de mieux en mieux ajusté, au risque de se priver de certaines grâces ondoyantes. Il n'a eu de repos qu'il ne soit parvenu à la perfection de la justesse et de la brièveté ; et lorsque, vers la fin du XVIIIe siècle et au commencement du nôtre, il eut perdu, par fatigue et par usure, ces vertus littéraires si longtemps poursuivies et si lentement acquises, il ne tarda pas à faire de nouveaux efforts pour les reconquérir. De là vint le soulèvement contre la littérature de l'empire, qui en était arrivée au point de n'oser plus rien définir ni nommer. C'est au nom de la précision que le romantisme a levé et si fort agité son drapeau ; c'est aussi au nom de la précision que plus tard le réalisme, mécontent à son tour, a déployé son petit fanion. Ces deux révoltes, d'inégale importance, étaient plus ou moins légitimes dans leur principe et leur ambition ; mais, comme toutes les révolutions, elles n'ont pas tenu ce qu'elles avaient promis. Le romantisme a cru qu'il suffisait de peindre exactement l'extérieur de l'homme, ses vêtemens, son mobilier, et a négligé la justesse de l'observation morale ; le réalisme, à son tour, a mis son exactitude à tout dire, mais surtout à dire ce qu'il était convenu depuis des siècles qu'on ne dirait pas. L'un s'est consumé dans l'inutile et l'autre dans l'indécent, mais tous deux ont obéi à un invincible désir de la pensée humaine, qui cherche son plaisir dans ce qui est nettement défini.

Cette loi se manifeste avec éclat non-seulement dans l'ordonnance générale des ouvrages, mais encore dans les détails, à l'origine même des littératures, du moins en Grèce, où il nous est donné d'assister à la naissance de la poésie et à sa floraison spontanée. Cette exactitude dans le détail poétique ne doit pas trop étonner, car la juste observation et la vive peinture des choses phy-

siques et morales, c'est la poésie même. Aussi le plus ancien des poètes, Homère, sans théorie apparemment, sans science, sans réflexion peut-être, a-t-il du premier coup, dans la pure naïveté de son génie, donné sur ce point l'exemple, tant cette loi de la précision dans l'art s'impose naturellement. On peut même dire qu'il posséda tout d'abord cette qualité au suprême degré, pour avoir eu le génie poétique au degré suprême, ou bien que, pour avoir été le plus précis des poètes, il passe pour le plus grand. Homère, en peignant les sentimens de ses personnages, a le même souci de l'exacte définition que nous avons plus haut remarqué chez le peintre Timomaque dans son tableau de *Médée*. Qu'on nous permette de rappeler seulement un ou deux passages de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, des vers que nous choisissons à dessein parmi les plus célèbres et les plus connus, pour être dispensé de longs récits, en nous confiant aux souvenirs du lecteur. Qui peut avoir oublié cette scène à la fois si pathétique et si noblement familière où Hector, allant au combat et peut-être à la mort, s'entretient avec Andromaque, qui le supplie de ne pas sortir des murs? comment le tendre héros, voulant embrasser son petit Astyanax effrayé par la crinière du casque, dépose son casque sur la terre, et, après avoir levé dans ses bras l'enfant pour appeler sur lui la protection des dieux et la gloire, le remet sur le sein de sa mère, qui *pleure et sourit?* Si Homère s'était contenté de montrer Andromaque pleurant, la scène aurait pu paraître juste; s'il l'avait montrée souriant, la scène eût encore paru vraisemblable et charmante. Mais en la représentant, dans cette circonstance terrible pour l'épouse et douce pour la mère, à la fois avec des larmes et un sourire, il a distingué la scène de toute autre plus ou moins pareille, et c'est cette précision, que la grâce de l'expression δακρυόεν γελάσασα rend plus précise encore, qui fait que le vers s'est fixé dans l'imagination des enfans et des hommes.

On pourrait nous objecter qu'il est dans Homère des vers délicieux qui n'ont rien à démêler avec la précision et dont le charme, dit-on, tient au vague de l'expression ou de l'image; on pourrait, par exemple, nous citer ce passage de l'*Odyssée* où Ulysse, depuis si longtemps éloigné de sa patrie, « désire voir la fumée qui s'élance au-dessus de son cher pays (1). » En effet, l'image et le sentiment qu'elle recouvre ont quelque chose de mystérieux et d'indéterminé, mais le vers ne paraît vague qu'à celui qui n'en a pas bien pénétré le sens. Il renferme, au contraire, une très fine observation psycho-

(1) *Odyssée*, I, 58. Ce vers avait frappé les Grecs et devint proverbe. On disait couramment d'un expatrié, « qu'il désire voir la fumée d'Athènes. » (Philostrate, *Images*, I, 15)

logique qui ferait honneur à un philosophe. Quelle est donc cette fantaisie de voir la fumée de son pays? Pourquoi ne pas dire qu'il veut revoir sa maison, sa femme, son enfant, sa Pénélope, son Télémaque? C'est que, dans l'ardente impatience de la nostalgie, Ulysse ne se figure pas arrivé déjà, mais arrivant, épiant du plus loin le premier signe qui lui annonce la terre natale, dévorant des yeux et du cœur ce premier et encore lointain témoignage de son foyer habité et vivant. Rien de plus vrai que ce sentiment, si subtil qu'il puisse paraître; vous et moi nous l'avons éprouvé, et les plus simples âmes non-seulement l'éprouvent, mais l'expriment à peu près comme Homère. C'est ainsi qu'un jeune soldat mélancolique dans une caserne veut revoir le clocher de son village, parce que son imagination, en route vers son village, se représente ce qu'il verra d'abord de plus loin, ce qui lui annonce et lui promet tout le reste. Parlez de ses peines à un habitant de Strasbourg aujourd'hui expatrié, il vous dira qu'il désirerait voir la flèche de la cathédrale, parce qu'on l'aperçoit tout d'abord à dix lieues en descendant des Vosges. Le regard et l'âme avides de l'exilé se plaisent à s'emparer déjà à distance de leur douce proie. Ce n'est donc pas la nostalgie qu'exprime le vers d'Homère, c'est l'impatience de la nostalgie. La fumée est ici la caractéristique de ce sentiment, c'en est, si on peut dire, le caractère spécifique. La pénétrante beauté du vers tient à cette délicate justesse. C'est la plus poétique des définitions.

Cette recherche naïve ou méditée de la précision, on peut la remarquer plus ou moins chez tous les grands poètes de l'antiquité et chez les historiens, qui, selon le mot de Cicéron, sont aussi des poètes. Pour ne citer qu'un nom, dans les ouvrages de Tacite, qui sont comme une galerie où se pressent des milliers de portraits, il n'y en a pas deux qui se ressemblent. Chaque personnage, souvent en un mot, est marqué d'un trait qui n'est qu'à lui. Dans l'histoire ancienne, cette loi s'applique à tout, même aux petites anecdotes, qui n'ont de prix que si elles sont bien caractéristiques, si elles peignent un homme et non un autre. Plutarque est l'écrivain sachant le mieux peindre un héros par une historiette, par un détail en apparence sans valeur, qui pourtant le fait plus vivement connaître que ne feraient de longues réflexions. J.-J. Rousseau a célébré ce mérite dans une page excellente, et tout lecteur de Plutarque attribue à cet art si particulier le charme de ses écrits. Il ne suffit pas, en effet, de dire d'un homme qu'il est brave, si on ne distingue son genre de bravoure; qu'il est généreux, si on ne montre dans sa nuance son genre de générosité. Qu'on nous laisse citer un seul de ces traits que rien ne pourrait remplacer. Quand

l'innombrable armée de Xerxès marcha sur Athènes, les Athéniens, ne pouvant défendre leur ville ouverte, montèrent sur les vaisseaux, pour combattre à Salamine, et envoyèrent leurs femmes et leurs enfans à Trézène, où ils furent très bien reçus. Pour montrer la grâce particulière de cette hospitalité, Plutarque ne dédaigne pas de nous apprendre que les Trézéniens firent un décret par lequel il était permis aux enfans athéniens de cueillir à leur fantaisie des fruits dans la campagne, et il croit devoir ajouter que l'auteur du décret fut un nommé Nicagoras. L'honnête historien tient à envoyer le nom de ce brave homme à la postérité. Le trait peut paraître bien simple et même un peu puéril, et pourtant qu'y a-t-il qui pourrait mieux montrer combien à Trézène les cœurs étaient attendris à la vue de ces orphelins exilés, dont la patrie allait être détruite par une épouvantable invasion, et dont les pères allaient mourir pour le salut de la Grèce? Ce n'était pas une hospitalité ordinaire que prétendait donner la cité de Trézène, mais une hospitalité de famille. Moralement le trait est exquis, historiquement il est on ne peut plus démonstratif, parce qu'il ne ressemble à aucun autre.

Évidemment on peut faire les mêmes remarques sur les poètes modernes, car, si différens qu'ils puissent être des anciens, ils se montrent soumis à cette loi de précision, et c'est même la constance de cette soumission qui prouve que c'est une loi. Ainsi s'expliquent les plus originales beautés de Shakspeare et de Corneille. Leurs mots sublimes qui donnent à qui les entend pour la première fois une si soudaine émotion, qui arrêtent le sang ou le précipitent, ils ne sont que des vérités strictes qui résument et resserrent en brièveté éclatante une situation dramatique ou un état de l'âme. C'est de la lumière condensée, un éclair qui foudroie. Ils font tressaillir la foule par l'imprévu de leur étonnante justesse. Avec raison nous les appelons sublimes, puisqu'ils passent notre conception, mais nous pourrions aussi les appeler justes, car s'ils ne l'étaient point, ils ne porteraient pas coup. Ce ne seraient que de ces fusées brillantes, comme il en part souvent dans nos drames, que le public applaudit, comme toutes les fusées, dont il est ébloui sans être ému. Même ailleurs qu'au théâtre ces sortes de sentences, sans avoir besoin d'être sublimes, produisent un grand effet par la seule vertu de leur brièveté lumineuse. En politique, par exemple, elles ont souvent une puissance souveraine; aussi les chefs d'état ou les tribuns ne manquent pas de créer de ces formules dont la justesse, apparente ou réelle, puisse surprendre et dominer l'opinion populaire; même plus d'une fois des hommes d'esprit et de ressource ont eu pour fonction de frapper de ces médailles reluisantes, et sont devenus comme les fournisseurs attitrés des rois ou de leurs ministres. Sous la restauration, le comte Beugnot, en plus d'une circonstance, a été

requis de faire de ces mots pour d'augustes personnes, et quand, dans leur première rédaction, ils n'avaient pas une rigueur parfaite, on le priait de les refaire, jusqu'à ce qu'ils répondissent exactement à l'intérêt ou à la passion du moment et que leur rapide précision pût les faire voler à travers la France.

Si la précision est le nerf de ce qui est fort, elle est aussi la grâce de ce qui est délicat. La délicatesse ne mérite son nom que si elle définit un sentiment avec une si juste mesure qu'un mot de plus, un mot de moins, la feraient également évanouir. Bien qu'elle soit de nature si déliée qu'elle échappe à l'analyse et ne peut être que sentie, disons qu'elle est ce qu'il y a de plus fin dans la justesse, quand il s'agit des choses de l'âme. Un exemple fera comprendre ce que la critique ne peut exprimer clairement. Quand la Phèdre de Racine, honteuse de son amour, ne veut pas révéler à Œnone qui l'interroge le nom de celui qu'elle aime, et que de proche en proche Œnone finit par le deviner et s'écrie : *Hippolyte, grands dieux!* Phèdre répond : *C'est toi qui l'as nommé.* Schiller traduisant Racine, appuie plus qu'il ne faut et fait dire à Phèdre : « C'est toi qui l'as nommé, ce n'est pas moi. » Tout le monde sentira la différence. Racine a été délicat et Schiller a cru l'être. Il convient ici de remarquer à la décharge du poète allemand que déjà Euripide avait mis dans la bouche de Phèdre cet indiscret complément. Seul le poète français a senti par le plus sûr instinct qu'il y avait là quelque chose qui excédait la vérité et, sans se laisser entraîner par l'imitation du grand tragique grec, il a ramené le sentiment à sa vraie nuance. Petites et subtiles sont ces observations, je le veux bien ; mais le lecteur qui ne se soucie point d'en faire de pareilles pour son propre compte en lisant les poètes, et qui professe d'être insensible à ces nuances de délicatesse, celui-là fera bien de lire autre chose que Racine.

Puisqu'il nous faut, dans cette étude de psychologie esthétique, nous mettre au-dessus du dédain qui s'attache aujourd'hui à de semblables remarques, allons plus loin et osons montrer que, chez Racine, les choses en apparence les plus insignifiantes ont du prix par la justesse précise de l'observation morale. Le public ne sait plus, parce qu'il n'a plus le temps d'y regarder de si près, jusqu'où va sur ce point l'attention de notre poète. Ainsi, lorsque dans un récit un personnage appelle son interlocuteur par son nom, ce qui est fort ordinaire dans la tragédie comme dans la conversation, ce nom jeté dans le vers et qui ne semble destiné qu'à le remplir, est au contraire chez Racine un trait de sentiment, et on regretterait qu'il n'y fût pas. Quand Esther raconte à sa compagne que, dans le célèbre concours pour la beauté, elle a comparu devant Assuérus, devant la redoutable majesté du roi des rois, et qu'elle dit :

Devant ce fier monarque, Élise, je parus,

ce nom d'Élise, à cette place, n'est-il pas l'expression naturelle de la modestie encore terrifiée à ce seul souvenir? Et quand elle raconte qu'étant orpheline, elle fut élevée avec un soin plus que paternel par son oncle Mardochée :

Mais lui, voyant en moi la fille de son frère,
Me tint lieu, chère Élise, et de père et de mère,

ce nom, ici encore, n'est-il pas le signe discret de la reconnaissance qui tout à coup s'attendrit? Et combien ces simples mots sont plus touchans quand on se rappelle que c'est une reine qui parle avec une amitié si confiante à une pauvre fille, jadis sa compagne d'esclavage? Que Racine soit le plus élégant de nos poètes, on l'a bien assez répété; qu'il soit le plus touchant, ce n'est pas ce que nous avons à prouver, mais il nous appartient de montrer que sa poésie est précise au point de noter chez ses personnages les plus impalpables mouvemens du cœur, et nous pouvons conclure par un mot, bien que ce mot soit déplaisant quand il s'agit de tant de grâce, que sa délicatesse consiste dans son exactitude.

Il est un poète français qui, par les mérites dont nous parlons, est encore supérieur à Corneille et à Racine, c'est Molière, condamné qu'il était parfois par la nature de son art, par la comédie, à rechercher une précision double. Ce que nous entendons par ces mots, un exemple peut seul le montrer. Quand Orgon fait un éloge enthousiaste de Tartufe, il peint son ardente piété, son humilité, sa charité en termes si sincères, en traits si nets, avec des circonstances si bien définies qu'on ne peut douter de cette parfaite vertu, et pourtant ce sont ces traits si nets, ces circonstances si bien définies qui donnent au spectateur l'idée de la plus parfaite hypocrisie :

Chaque jour, à l'église, il venait d'un air doux,
Tout vis-à-vis de moi, se mettre à deux genoux.
Il attirait les yeux de l'assemblée entière,
Par l'ardeur dont au ciel il poussait sa prière;
Il faisait des soupirs, de grands élancemens,
Et baisait humblement la terre à tous momens;
Et, lorsque je sortais, il me devançait vite
Pour m'aller, à la porte, offrir de l'eau bénite.
Instruit par son garçon, qui dans tout l'imitait,
Et de son indigence, et de ce qu'il était,
Je lui faisais des dons; mais, avec modestie,
Il me voulait toujours en rendre une partie.
« — C'est trop, me disait-il, c'est trop de la moitié;
Je ne mérite pas de vous faire pitié. »
Et, quand je refusais de vouloir le reprendre,
Aux pauvres, à mes yeux, il allait le répandre.

Lisez ces vers d'abord comme un éloge, examinez les mots l'un après l'autre, chacun de ces mots sera la preuve la plus saisissante de la vraie piété, telle qu'on se la figurait au XVIIe siècle; relisez-les maintenant comme une satire, chacun de ces mêmes mots sera la preuve la plus saisissante de la piété fausse. Dans le premier cas, il n'y a pas un trait qui sente la critique; dans le second cas, il n'en est pas un qui ne la sente. Comme par un singulier jeu de lumière et par le plus ingénieux arrangement de perspective, selon que devant ce portrait vous vous penchez à droite ou à gauche, vous verrez ou le chrétien accompli ou le vil imposteur, et l'un et l'autre dans une perfection égale. C'est un tour d'adresse et de force qui peut-être n'a point son pareil. Quelle ligne inconcevablement déliée a dû suivre le génie du poète pour marcher sur la limite de ces deux contraires sans encombre ou faux pas? Quel choix de mots ne faut il pas pour répondre également à deux nécessités si opposées? Eh bien! c'est au prodige de cette double précision que tient le ravissement du spectateur.

Chez les grands écrivains, jusque dans les moindres détails du style et de la langue, la pensée a toujours le souci de se définir, de se distinguer d'une pensée voisine qu'on pourrait confondre avec elle. Pour prendre toujours des exemples connus, quand Chimène dit à Rodrigue : « Va, je ne te hais point, » au lieu de dire : Je t'aime, comme elle eût dit sans doute dans un drame de 1830, Chimène laisse voir qu'elle devrait haïr le meurtrier de son père, mais qu'elle ne le peut pas, et marque ainsi l'exacte nuance de son sentiment. Aussi quand l'actrice sait donner à ces mots le ton nuancé qui leur convient, cette nuance les rend adorables. Il y a chez les poètes certaines expressions singulières, fort célébrées par la rhétorique, qui paraissent au premier abord peu logiques, qu'on appelle des alliances de mots, qui semblent plutôt des contradictions, où l'adjectif heurte le substantif, comme dans ces exemples partout cités : l'orgueilleuse faiblesse d'Agamemnon, la fuite triomphante des Hébreux. Ces expressions insolites ne sont pas de l'emphase. Les deux mots contraires en se rencontrant se limitent l'un l'autre, et produisent ainsi la ligne d'une rigoureuse définition. On appelle ces formes de langage des ornemens et des artifices, quand ce ne sont que les efforts de la pensée à la recherche de la justesse. Elles brillent sans doute par l'étincelle du choc, mais elles ne sont faites que pour éclairer. Sans passer ici en revue tous les procédés de l'esprit, il n'est pas sans intérêt de montrer que de tous ces procédés même le plus suspect, le plus discrédité par ses abus, celui qui a fait mourir toute la littérature de l'empire comme par une funeste contagion, — la périphrase, puisqu'il faut l'appeler par son nom, — est elle-même un des plus

délicats instrumens de précision. Nous ne parlons pas, bien entendu, de la périphrase à la façon de Delille, laquelle n'est le plus souvent qu'un jeu d'esprit ou une aristocratique aversion pour le mot propre. Bien des gens semblent ignorer qu'elle n'est qu'une forme logique qui, loin de dissiper la pensée, l'enserre et l'étreint. Tantôt elle définit une chose au lieu de la nommer et fait sortir du mot ce qu'il contient, tantôt elle présente à l'imagination un net dessin que le mot propre ne donnerait pas, ou bien éveille en nous un sentiment que le simple nom laisserait dormir. La périphrase, qu'on a regardée non sans raison comme la ressource de pauvres écrivains, est, au contraire, du plus fréquent emploi chez les orateurs les plus exacts et les plus hardis. Ils en ont besoin, non comme d'un ornement, mais comme d'une démonstration. Quand Bossuet, en présence de Louis XIV assis au pied de la chaire, commence ainsi : « Celui qui règne dans les cieux, de qui relèvent tous les empires... est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, » il emploie une forme logique, et en désignant Dieu par ses attributs au lieu de le nommer simplement, il montre au grand roi qu'il n'est qu'un vassal de la monarchie divine et fait ainsi un raisonnement aussi ferme que l'intention en est religieusement courageuse. Quelquefois la périphrase enferme dans ses plis un sentiment avec l'idée et dispense ainsi l'auteur de les énoncer séparément. Chose qui peut paraître étonnante, elle devient un effort de concision. Ainsi, quand Alfred de Musset fait voir aux jeux de Bade les paysans « fils de la Forêt-Noire » mettant leur dernier écu sur la roulette, il les peint dans leur horrible anxiété suivant des yeux, quoi? Est ce la bille qui roule? Non, ce serait le mot propre, mais le mot inerte : il peint les pauvres gens

Suivant des yeux leur pain qui courait devant eux;

beau vers, bien fait pour réconcilier avec la périphrase tous ses ennemis, et qui prouve que même les détours de langage ramènent à la précision et en sont quelquefois le chemin le plus court.

On a dit et répété bien souvent dans notre siècle, et ceux dont les souvenirs remontent un peu haut peuvent se le rappeler, que la poésie est d'autant plus touchante qu'elle est plus vague, et, pour le prouver, on montrait avec quelle puissance mystérieuse s'étaient emparés des imaginations Chateaubriand, Lamartine et d'autres poètes français ou étrangers, aujourd'hui peu lus, mais qui ont ému toute une génération par leurs mélancoliques rêveries. On disait même, en des livres de critique, non-seulement que là est la vraie poésie, mais encore qu'elle n'est que là. Sans doute,

on avait raison de se livrer à ces enchanteurs, mais on se trompait en croyant que le charme tenait à la molle incertitude de leurs pensées. Au contraire, ces poètes, avec une pénétration toute nouvelle, ont surpris dans l'homme des sentimens qui, jusqu'alors, avaient échappé à l'observation la plus attentive, ils ont noté les plus vagues rumeurs de l'âme, comme un musicien essaie de noter les bruits insensibles de la nature; ils sont descendus dans des profondeurs jusque-là inexplorées, dans un monde de demi-ténèbres, saisissant l'insaisissable, cherchant à définir ce qui ne peut être défini; ils ont trouvé une langue, des couleurs, une harmonie pour peindre et pour chanter ce royaume nouveau des ombres, et s'ils ont étonné le lecteur, c'est surtout par la lucidité relative de leurs révélations et de leurs découvertes. Ils ont donné une forme à l'ennui, à la mélancolie, aux troubles d'un scepticisme qui s'ignore ou ne s'avoue pas lui-même, à toute sorte de souffrances confuses, inexpliquées, fuyantes; en un mot, ils ont étalé à la lumière du jour des curiosités morales dont il n'avait été donné à personne de soupçonner même l'existence. Que ces poètes, et surtout leurs langoureux imitateurs, aient abusé quelquefois du droit qu'on peut avoir d'être vague en des sujets si fluides, nous sommes loin de le contester, mais *René*, de Chateaubriand, est un livre de science autant que de poésie. C'est pourquoi les esprits les plus philosophiques peuvent le relire encore aujourd'hui. Ce qu'on admire dans *le Lac* de Lamartine, c'est que le poète a su offrir, sous une forme juste et pure, un sentiment difficile à démêler, plus difficile encore à peindre, un amour inquiet dans ses délices présentes, qui se sent périssable et voudrait être immortel et qui essaie de confier le secret de son bonheur éphémère à la nature, plus durable que l'homme :

O lac, rochers muets, grotte, forêt obscure,
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir.

Si on examine la pièce dans son ordonnance, dans ses expressions, dans son harmonie, on sentira ce qu'il a fallu de délicatesse psychologique dans l'observation et dans la prise d'un sentiment si fugitif. Sans doute, en de pareilles peintures, il y aura toujours quelque mollesse, et il serait fâcheux qu'il n'y en eût pas. A toutes les vérités il ne faut donner que le genre de précision qu'elles comportent. Un sujet de sa nature un peu vaporeux ne doit pas être emprisonné dans une concision cornélienne. A la grâce morale ne conviennent pas les lignes rigides. Le poète qui peint certains mystères flottans

de l'âme ressemble à l'artiste qui, peignant de voltigeans nuages, se garde bien de leur donner des contours trop arrêtés, et cherche, au contraire, à les fixer sur la toile dans leur suspension aérienne et leur diffuse mobilité.

Si, dans la poésie, tous les plaisirs, les plaisirs profonds, tiennent à la justesse, non pas à une justesse simplement approchante, mais à celle qui serre de plus près les choses et les sentimens, il s'ensuit que nos plus grands déplaisirs seront produits par le défaut contraire. De là vient la souffrance que nous cause dans le discours public la déclamation. Quand il y a excès de gestes, de voix ou de ton, le ridicule est si sensible qu'il est inutile ici d'en parler. L'auditeur, selon son caractère, en rit ou s'en afflige, ou même en éprouve une sorte de honte. On se sent comme déshonoré soi-même en assistant à un spectacle si révoltant pour l'esprit et si contraire à la dignité humaine. Mais la déclamation ne consiste pas seulement dans l'emphase; elle peut se servir d'un style très simple et très noble. Est déclamation tout ce qui n'appartient pas au sujet, fût-ce une vérité incontestable. Un développement dont on n'a que faire, une pensée exprimée avec une chaleur que le sujet ne demande pas, une disproportion quelconque entre l'idée exprimée et le sentiment qui lui convient, tout cela est de la déclamation, alors même que les phrases sont agréables, bien construites et harmonieuses. Fléchier a donné des modèles de ces beautés oratoires qui n'en sont pas, et si vous considérez de près ces faux chefs-d'œuvre de diction, si vous analysez l'impression défavorable qu'ils produisent en vous, vous sentez que toutes ces apparences exquises manquent de crédit et déplaisent, parce que, chez le bel orateur, de petites choses sont devenues grandes, que le style déborde toujours par quelque endroit, que la simplicité est ornée, que la majesté se balance avec grâce, qu'une pensée commune voudrait être touchante; en un mot, que ces périodes, si pures de forme, si lucides, laissent voir à travers leur rotondité cristalline une foule de petits manquemens à la justesse des idées et des sentimens. On ne peut se figurer, si on n'a pas eu l'occasion de voir les choses de près, combien à certaines époques, même en France, à part les hommes de génie, on avait perdu le sens de la loi que nous soutenons. Vers la fin du XVIIIe siècle, dans la critique littéraire, quand on faisait un portrait, genre alors à la mode, on donnait même figure aux écrivains anciens et modernes. Tous étaient comme affublés d'invariables épithètes. De même que, chez les poètes bucoliques du temps, tous les ruisseaux étaient murmurans et tous les troupeaux bêlans : ainsi, dans la critique, tous les écrivains étaient présentés comme élégans. On aurait pu échanger les noms de ces portraits et faire, en

littérature, ce que les Rhodiens, nous l'avons vu, avaient fait en statuaire. Si on peignait Homère, c'était avec des traits qui pouvaient convenir tout aussi bien à Sophocle ou même à l'auteur de *la Henriade*. Il arrive même quelquefois que ce portrait, si mal défini, par la plus malheureuse des chances, rappelle qui vous voudrez, excepté celui dont il porte le nom. C'est ainsi qu'un critique qui ne manquait pas de talent ni de renommée, Thomas, voulant définir le style d'un des plus grands écrivains de l'antiquité, dit que dans ses écrits « tout se développe avec rapidité et mesure, comme une armée bien ordonnée qui n'est ni tumultueuse, ni lente, et dont les soldats se meuvent d'un pas égal et harmonieux pour avancer au même but. » Quel est ce grand écrivain? Ce pourrait être Démosthène, ou Cicéron; à la rigueur, ce pourrait être Tite Live ou tel autre. Il n'y a qu'un seul grand écrivain de l'antiquité auquel ces traits ne peuvent nullement s'appliquer, puisque rien n'est moins militairement rangé que son style, c'est Platon, et c'est précisément Platon qu'on a voulu peindre. Faut-il être peu favorisé par le hasard, quand on écrit au hasard, pour faire un portrait qui ressemble à peu près à tout le monde, sauf à l'homme qu'on peint?

Il en est du jeu des acteurs comme du talent des écrivains. Ce jeu est d'autant plus parfait qu'il est plus précis. On dit d'ordinaire, par une sorte de convention, que dans nos grands théâtres on joue bien; nous appelons bien jouer faire des gestes d'une vérité approchante; dans le fait, ces gestes ne sont, le plus souvent, que des à-peu-près dont nous nous contentons. Mais si tout à coup un acteur, par une heureuse inspiration, dans un moment de sûr instinct et de vive lumière, rencontre un geste d'une justesse tout à fait précise, ou une intonation d'une vérité saisissante, le public est transporté, il éclate en applaudissemens. C'est la précision que le public salue. Un pareil geste est une révélation, une découverte, une création qui ne sera pas perdue. Il a si fort frappé par sa justesse nouvelle, qu'il sera imité par d'autres acteurs et pourra même, dans la suite, être banal; car il est dans la destinée des choses originales de devenir, à la longue, communes par les hommages mêmes qu'elles reçoivent de l'imitation admirative. On peut faire la même remarque en peinture. Quand, au Salon, un artiste fait voir dans un de ses tableaux une attitude inconnue ou un de ces gestes qu'on appelle trouvés, ce geste d'une vérité exacte frappe si vivement les artistes que dans les expositions suivantes vous pouvez être certain de le retrouver d'une manière plus ou moins bien dissimulée dans un grand nombre de tableaux. Ç'a été une conquête dont tout le monde serait heureux de s'emparer. C'est la précision qui fait ces sortes de conquêtes, et elle pourra en faire longtemps encore. La nature physique et morale

de l'homme n'est pas encore connue, malgré toutes les apparences contraires ; elle est si diverse et si fine qu'elle se dérobe sans cesse aux plus pénétrans regards. Elle offre bien des nuances qui ont échappé, des attitudes, des gestes, des expressions, par exemple, des étonnemens d'enfant, des candeurs de jeune fille, des sérénités, des tristesses que ni peintre, ni poète, ni acteur n'a encore aperçus, ou n'a su saisir. Il y a dans l'humanité des choses ravissantes que le hasard nous fait quelquefois remarquer et qui n'ont été reproduites par aucun art. Sur les fronts humains il a passé bien des nuages ou bien des rayons qui n'ont pas laissé de traces. Il est de divins sourires qui, depuis des siècles, errent sur des lèvres humaines, qui n'ont jamais été surpris au passage par un artiste et qui se sont évanouis ; mais soyez sûr qu'un jour quelqu'un les remarquera et les fixera sur la toile ou dans la poésie. Voilà pourquoi l'art est immortel et peut se renouveler sans cesse. Il a devant lui, sous ses yeux, tous les jours, bien des beautés jusqu'ici invisibles, bien des grâces plus ou moins fuyantes qu'il s'agit de poursuivre et d'atteindre. C'est la précision de l'art qui réserve aux siècles futurs ces surprises et ces délices.

Si nous ne craignions de trop peser sur notre sujet, nous pourrions montrer que notre loi s'applique même aux produits de l'industrie. La langue des simples ouvriers nous fournirait des métaphores expressives et lumineuses. Dans la sculpture des meubles, par exemple, qu'appelle-t-on « une exécution lâchée, une facture molle ? » Dans l'industrie du vêtement, qu'est-ce que « la confection ? » Tout cela signifie un manque de justesse exacte. C'est pourquoi les produits de ces industries peu rigoureuses excitent le dédain et coûtent peu, ne coûtant que ce qu'ils valent. En tout, c'est l'exactitude qu'on honore et qui se paie. Dans l'industrie, comme dans les arts, c'est la précision qui fait la valeur et donne du prix.

Pour revenir à la littérature, de nos jours aucun auteur qui se respecte n'oserait plus écrire, comme Thomas ou ses successeurs, avec une si majestueuse incurie. Nous exigeons aujourd'hui l'exactitude, non-seulement dans la critique, où nous sommes devenus très méticuleux, mais encore dans les œuvres d'imagination, où nous ne demandons le plus souvent, il est vrai, que l'exactitude matérielle et pittoresque. Dans ces sortes de descriptions ou plutôt de peintures, on est même arrivé à un relief surprenant et, à force de tourmenter la langue, on a su en faire la rivale des arts plastiques. Je ne crois pas qu'en aucun temps il y ait eu un si grand nombre d'écrivains sachant donner aux objets dépeints l'apparence de la réalité même. C'est là ce que le public aime et, naturellement,

on s'empresse de le servir selon son goût. Mais si nous réclamons cette vérité exacte dans la description physique, si nous la cherchons dans les moindres détails et les minces accessoires, si enfin nous nous plaisons dans ce qui peut se voir et se comprendre du premier coup, nous tenons beaucoup moins à des qualités plus cachées, à la justesse générale de la composition, qui nous demanderait un effort, à celle de l'observation morale, qui veut être pénétrée, à la mesure, qui est une justesse fine, à la délicatesse, qui est une justesse plus fine encore. Dans les arts, devant un tableau, nous ne demandons pas une lente délectation, mais une courte surprise, la surprise d'un sujet piquant ou celle d'un talent sans mystère. Au théâtre, nous voulons être étonnés, secoués avec violence, et si, dans un drame, les personnages ne parlent pas selon la nature, ou selon leur caractère, s'ils ne disent pas ce qu'ils devraient dire, pourvu qu'ils nous enlèvent, çà et là, par quelques vers éclatans, nous ne tenons pas à la juste expression des sentimens. Nous avons même trouvé un euphémisme très courtois pour pallier cette inexactitude, et nous appelons cela le lyrisme dans le drame. En des théâtres moins littéraires, il nous arrive même de nous divertir longuement de ce qui n'a pas de suite et parfois de ce qui n'a pas de sens. Il est inutile d'insister, car notre pensée n'est pas d'accuser la littérature contemporaine, qui est plutôt prodigue que pauvre, et qui jette à tous les vents beaucoup de talent et d'esprit. Nous voudrions, au contraire, faire remarquer, pour excuser l'art contemporain, que la faute en est au public, qui ne veut que des jouissances faciles et qui estime que les plus grands plaisirs sont ceux qui coûtent le moins de peine.

Pour le critique qui étudie le XVIIe siècle, un grand sujet d'étonnement, ce n'est pas qu'il se soit produit un Corneille ou un Racine, car dans tous les temps peut paraître un beau génie; c'est qu'ils aient rencontré un public capable de goûter et d'encourager de si sévères compositions tragiques. Comment Corneille a-t-il pu se croire obligé, ou plutôt comment a-t-il pu se croire permis, sans rien jeter en pâture aux yeux, d'offrir une intrigue si savamment compliquée, d'enfermer le sentiment en des raisonnemens difficiles à suivre, en style si plein, avec une concision qui, de vers en vers, demande une si forte contention d'esprit? Comment Racine a-t-il pu espérer, en composant ses pièces et en distillant ses pensées, que le public saisirait au passage, à la volée, ses sentimens si délicats et ses expressions si méditées? Il fallait bien qu'ils eussent le droit de compter sur une continuelle attention à toutes leurs paroles, car, chez les deux poètes, composition, intrigue, style, tout est si serré que la moindre distraction des spectateurs les aurait privés

de tout leur plaisir. Et pourtant quels étaient ces spectateurs? Des princes, des courtisans souvent très évaporés, des dames parfois plus évaporées encore; mais ce beau monde léger n'était pas léger quand il s'agissait de son plaisir; il consentait à l'acheter par une attention soutenue, à le payer ce qu'il vaut, à n'en rien laisser perdre, et il ne comprenait le bonheur littéraire que dans sa plénitude. Aujourd'hui, nous sommes loin de ces goûts et de ce courage, n'ayant plus les beaux loisirs d'autrefois. Il se produit même un singulier phénomène, c'est que nous demandons aux arts moins de précision à mesure que nous en exigeons davantage dans la vie pratique et journalière. Dans la vie, tout est réglé à l'heure et à la minute; dans le commerce, dans l'industrie, dans l'administration, tout est poussé jusqu'à une ponctualité, à une rigueur qui va jusqu'au supplice. La science aussi est de plus en plus rigoureuse, on pourrait dire minutieuse, si la minutie n'était souvent la science même. On ne peut douter qu'il ne se soit partout établi des exigences d'exactitude autrefois inconnues. Nous sommes partout attentifs, excepté dans nos plaisirs. Dans les arts et dans la littérature, nous ne voulons plus avoir le souci fatigant de la justesse précise. La couleur, le mouvement, la véhémence, tout ce qui frappe la vue, tout ce qui ne demande ni réflexion ni poursuite nous contente. Le changement des mœurs explique celui des goûts. Au XVIIe siècle, la vie de la cour étant frivole, le plaisir était sérieux; aujourd'hui, la vie étant sérieuse, le plaisir est frivole. Quand l'esprit a été longtemps dissipé, il aime à ramasser sa force et à se recueillir: quand il a été lontemps trop tendu, il cherche à se détendre. Une anecdote très familière peut ici servir d'apologue. On raconte que Lablache, logeant un jour dans un hôtel à côté d'un nain célèbre, le général Tom Pouce, une dame, curieuse de voir de près cette merveille abrégée de la nature, se trompa de porte et vint frapper à celle du corpulent et facétieux acteur, qui ouvrit lui-même : « Monsieur le général? fit la visiteuse. — C'est moi, madame; cela vous étonne, rien n'est plus simple. Quand je suis dans le monde, je me fais tout petit; mais rentré chez moi, je me mets à mon aise. » Voilà l'image du public contemporain. Pendant le jour, il est contraint de se ramasser sous la pression des affaires, de se refouler sur lui-même; le soir venu, il se dilate.

De ces incomplètes remarques, qu'on pourrait multiplier à l'infini, il est opportun peut-être de tirer une conclusion pratique. Si, en effet, dans cette rapide étude de psychologie esthétique, nous avons démontré que la précision est le fond et le principal soutien des arts, de la littérature et même de la poésie, nous pouvons ici offrir une consolation à la cruelle perplexité de certains pères de famille,

qui se demandent avec angoisse, et nous ont souvent demandé à nous-mêmes, s'il convient de donner à leurs enfans l'éducation littéraire. Ils ont entendu répéter sans cesse que les lettres ont fait leur temps, qu'il faut leur accorder le moins d'heures possible et les remplacer au plus tôt par les sciences. On accuse les lettres de n'apprendre, comme on dit, que des mots et des phrases et de ne pas former les esprits à l'exactitude. Par une révolution qui peut paraître singulière, surtout en France, les lettres, qui ont fait la gloire de notre pays, qui lui assurèrent en Europe un long et innocent empire, plus durable que celui de ses armes, ces lettres glorieuses, on est obligé aujourd'hui de les défendre. Leur cause est même si compromise devant une certaine opinion publique que leurs défenseurs en sont réduits à demander grâce pour elles. Cette année même, à la distribution des prix du concours général, dans la plus belle fête de la jeunesse, un orateur distingué, choisi dans l'ordre des sciences, sans doute pour n'être pas suspect et pour avoir plus de crédit, est venu au secours de ces pauvres clientes et a plaidé pour elles avec autant de générosité que de talent. Elles sont accusées et en péril, puisqu'on leur donne un avocat d'office. Pour nous, si nous avions à les défendre contre des esprits qu'on appelle, on ne sait pourquoi, des esprits positifs, nous nous garderions bien de parler de leur charme, de leur vertu morale, de l'élévation qu'elles peuvent donner aux caractères, dans la crainte de n'être pas compris et de passer pour un rêveur gâté par la littérature; nous dirions simplement que l'étude des lettres est une occasion perpétuelle de façonner la jeunesse à l'exactitude. N'en faut-il pas, en effet, pour appliquer les règles de la grammaire, pour essayer de traduire les pensées des plus grands génies, pour distinguer plus tard, dans la poésie et dans l'éloquence, les nuances des idées et y conformer soi-même la nuance des expressions? Dans les lettres, comme dans les sciences, tout doit être distinct et nettement défini, et comme il s'agit à la fois d'idées et de sentimens, on peut se figurer combien la vue de l'esprit doit prendre d'acuité dans ces délicats exercices. La littérature, elle aussi, a des lignes qui n'ont pas plus d'épaisseur que celles de la géométrie; elle a des balances plus sensibles que celles de la physique et de la chimie.

Les mathématiques, dit-on, donnent par excellence la précision; oui, elles la donnent en mathématiques, mais non pas dans la vie, car, s'il en était autrement, comme nulle part il n'importe davantage d'avoir de la précision que dans les affaires publiques, on devrait ne faire entrer que des mathématiciens dans les grands conseils de l'état, aller même jusqu'à mettre la géométrie sur le trône. Encore faudrait-il placer les lettres sur les marches pour célébrer

dignement la souveraine. On se plaît souvent à citer les bizarreries et les écarts des écrivains et des poètes, et on rend les lettres responsables de leur esprit peu réglé ou de leur peu solide jugement; mais l'histoire des sciences exactes n'a-t-elle pas aussi ses légendes, ses héros de la distraction et ses étourderies illustres? Il y a eu dans l'antiquité des peuples sans autre culture que la culture littéraire qui ont fait belle figure dans le monde, les Romains, par exemple, qui ne connaissaient en arithmétique que le calcul usuel, en géométrie que le peu qu'il en fallait pour la castramétation et l'arpentage, ce qui ne les a pas empêchés de montrer en tout une raison pratique qui depuis n'a pas été égalée, de tenir le monde sous la précision de leurs règlemens et d'élever le plus solide monument de sagesse juridique sous lequel nous sommes heureux encore de nous abriter. Si les sociétés modernes ont des besoins nouveaux, et si les sciences par leurs surprenantes découvertes, par leurs bienfaits visibles et palpables, méritent autant de reconnaissance que d'admiration, on ne doit point oublier qu'il y a dans la vie humaine une autre précision que celle de la science, une précision qui de mille façons se dérobe et qu'il faut apprendre à saisir, et une exactitude morale qu'il faut savoir démêler. Ne savons-nous pas d'ailleurs que les lois du monde moral ont aussi leur beauté et leur constance, qu'elles sont aussi puissantes, aussi souveraines, et, par conséquent, aussi utiles à connaître que les lois du monde physique? Loin de nous la ridicule pensée d'opposer les lettres aux sciences pour exalter les unes aux dépens des autres! Dans l'éducation, elles doivent être unies et elles le sont en effet. Elles ne paraissent ennemies qu'à l'ignorance présomptueuse qui les juge avec des préoccupations vulgaires, sans pouvoir s'élever à ce haut point où les deux méthodes se concilient et se donnent la main. Demandez aux juges des examens et des concours, ils vous diront que les meilleurs esprits sont ceux qui ont été lentement formés par les lettres et par les sciences; consultez surtout ces tribunaux redoutés qui gardent l'entrée des grandes écoles scientifiques de l'état, ils vous répondront que, sauf de rares exceptions, les plus brillans et les plus solides concurrens ont été préparés par une forte éducation littéraire. Voilà ce que le monde ignore, ce qu'ignorent même souvent ceux qui sont sortis vainqueurs de la lutte. Ils oublient volontiers qu'ils ont pu traverser avec tant d'aisance les rigoureuses précisions de la science pour avoir longtemps familiarisé leur esprit, quelquefois même en se jouant, avec les fines et flexibles précisions de la littérature.

CONSTANT MARTHA.

UNE

RESTAURATION

EN 1672

LE RÉTABLISSEMENT DU STATHOUDÉRAT EN HOLLANDE.

La république des Provinces-Unies s'était personnifiée et en quelque sorte incarnée dans la maison d'Orange, à laquelle elle était redevable de son indépendance conquise sur l'Espagne. Elle avait eu à son service une dynastie de princes patriotes et populaires : Guillaume le Taciturne, Maurice, Frédéric-Henri, l'avaient tour à tour affranchie et gouvernée, en exerçant comme stathouders le pouvoir civil, partagé avec les états des provinces, et en recevant de l'assemblée de la confédération, les états-généraux, le pouvoir militaire de capitaine-général. Mais l'ambition de Guillaume II avait mis à l'épreuve la fidélité d'une nation reconnaissante ; sa tentative de coup d'état manquée, suivie de sa mort prématurée, avait empêché que la succession de ses charges ne passât à son dernier descendant. Exploitant habilement les défiances qu'il avait suscitées, le parti républicain, représenté par la bourgeoisie hollandaise, mit à profit la minorité de son fils pour tenir à l'écart du pouvoir le jeune prince qui devait être un jour Guillaume III, et auquel de si grandes destinées étaient réservées. Cet interrègne du stathoudérat durait depuis vingt ans, et le gouvernement d'un grand ministre, le pen-

sionnaire de Hollande, Jean de Witt, avait glorieusement rempli cette période, en mettant une petite république au rang des premières monarchies de l'Europe.

Cette longue prospérité s'était tout à coup changée en désastres qui ne pouvaient manquer de préparer et de précipiter un changement de gouvernement. Réduites à toute extrémité par l'invasion française, à demi conquises en un mois, menacées d'un démembrement par Louis XIV et son allié, le roi d'Angleterre Charles II, les Provinces-Unies devaient nécessairement chercher un sauveur. Le prince d'Orange, qui venait d'atteindre sa majorité, paraissait prédestiné à ce rôle : c'était celui qui avait appartenu à ses ancêtres, il semblait devoir en hériter. Il avait pour lui le prestige des souvenirs, qui sont une part de la vie des peuples ; il y joignait, avec l'attrait de la jeunesse, le don précoce du commandement. Tout en lui révélait celui qui sait se faire obéir : son impénétrable réserve, son sang-froid inaltérable, son invincible opiniâtreté. Dès que la déclaration de guerre fut devenue inévitable, la charge de capitaine-général avait été rétablie en sa faveur. Quoiqu'elle ne lui eût été attribuée que pour la durée d'une campagne, sous la surveillance des commissaires des états-généraux, elle lui permettait aisément de s'élever au pouvoir qu'il convoitait comme stathouder, malgré l'édit perpétuel qui avait aboli le stathoudérat en Hollande et interdit sous serment d'en proposer le rétablissement.

Autour du prince d'Orange, le parti qui était resté fidèlement attaché à sa fortune se grossissait de tous ceux que le désir ou la prévision d'une prochaine restauration lui ralliaient. Il ne se contentait pas de réclamer l'extension du commandement qui lui appartenait en voulant que la charge de capitaine-général lui fût conférée à vie et avec la plénitude des prérogatives du pouvoir militaire ; il revendiquait en sa faveur le pouvoir civil de stathouder et se montrait impatient de lui rendre ainsi la puissance qui était le patrimoine de sa famille On se plaignait avec violence de la défiance qui lui avait été témoignée dans l'instruction qui limitait ses pouvoirs de capitaine-général, et l'on imputait les malheurs de la guerre à la suppression du stathoudérat. « Il était temps, disaient tous ceux qui recevaient le mot d'ordre des amis du prince, de mettre Son Altesse hors de tutelle et de donner à la république un chef à la fois militaire et civil dont elle ne pouvait plus longtemps se passer ; autrement il n'y avait pas de salut à espérer. »

I.

Il n'y avait qu'un homme qui pût se mettre en travers de cette réaction. Seul, le grand-pensionnaire de Witt avait jusqu'alors

empêché le parti orangiste de reprendre possession du gouvernement. Pendant dix-neuf années d'un grand ministère, il avait su, par la fermeté de sa conduite et la supériorité de son intelligence, surmonter tous les obstacles, déjouer les manœuvres de ses adversaires et conserver le gouvernement sans stathouder, tel qu'il avait été organisé en 1650, après la mort de Guillaume II. Scrupuleusement fidèle à son serment, qui l'obligeait à n'y laisser porter aucune atteinte, il s'était fait de la résistance au parti orangiste le plus impérieux devoir de sa charge. Toutefois, loin de traiter le jeune prince en ennemi, il ne lui avait pas ménagé les témoignages de respect et même d'affection. Il l'avait fait élever comme pupille des états de Hollande et avait lui-même dirigé son éducation jusqu'à ce que les obstacles de tout genre qui lui avaient été suscités l'eussent obligé à y renoncer. « Il peut arriver malheur à mon parti, disait-il avec un désintéressement patriotique qui l'honore, et il faut que ce jeune homme soit un jour en état de gouverner la république. » A mesure que le jeune prince grandissait, il avait espéré désarmer ses partisans, non-seulement en le faisant nommer conseiller d'état avant ses vingt ans révolus, mais encore en lui laissant attribuer le commandement en chef de l'armée et en lui donnant la plus fidèle assistance. Malheureusement pour lui, il n'avait pas su se faire un mérite de cette politique de conciliation. Quand les concessions étaient devenues inévitables, il les avait disputées, au lieu de hâter un accord, donnant ainsi un nouvel aliment aux inimitiés et aux ressentimens du parti orangiste.

Tous les coups destinés à le faire succomber dans une lutte qui devenait chaque jour plus inégale lui avaient été portés. Les progrès si rapides de l'invasion donnèrent contre lui le signal d'une explosion de haine implacable, en permettant d'exploiter pour le perdre la crédulité populaire. Vainement avait-il tout mis en œuvre pour la défense, pris les mesures pour la concentration de l'armée après les premiers désastres et préparé à l'avance le plan des inondations auxquelles la république dut son salut; vainement, loin de se laisser décourager par les conquêtes de l'ennemi, avait-il tracé le fier programme de la résistance en écrivant cette mémorable dépêche qui n'est pas l'un de ses moindres titres d'honneur devant la postérité : « Nous devons nous servir d'Amsterdam comme du cœur de l'état pour porter secours à tous les membres, afin que, sous la garde de Dieu, nous disputions le pays à l'ennemi jusqu'au dernier homme et avec une constance batave... » de Witt n'en était pas moins accusé d'être devenu le complice du roi de France, et il était représenté comme le chef d'un grand complot préparé depuis longtemps pour lui livrer les Provinces-Unies, afin d'empêcher que

le prince d'Orange ne les gouvernât. De nombreux pamphlets propageaient ces calomnies, tandis que les prédications des ministres calvinistes restés fidèles au dernier descendant des stathouders retentissaient comme un appel à la vengeance transformée en œuvre de justice. « J'éprouve, écrivait le grand-pensionnaire à l'amiral Ruyter avec une douloureuse résignation, la vérité de ce qu'on appliqua autrefois à la république romaine : *Prospera omnes sibi vindicant, adversa uni imputantur* (Chacun veut s'attribuer la gloire du succès, mais les malheurs publics sont imputés à un seul). »

Les passions déchaînées contre cet honnête serviteur de l'état et auxquelles, deux mois plus tard, il devait être si cruellement sacrifié comme une victime expiatoire, armèrent une première fois le poignard des assassins. La révolution qui se préparait allait être facilitée par cet attentat, auquel il devait survivre, mais en se trouvant mis, par ses blessures, hors d'état de garder la direction des affaires publiques. Le mardi 21 juin 1672, malgré la nuit déjà commencée, il travaillait dans son cabinet, à côté de la salle des états, pour y achever sa tâche « et terminer chaque jour les affaires du jour, » suivant la maxime qu'il aimait à répéter et à mettre en pratique. A la même heure, dans le voisinage, quatre conjurés étaient réunis pour le faire tomber sous leurs coups. Les deux fils d'un conseiller à la cour de Hollande, Jacob et Pierre van der Graef, s'étaient associé pour cette criminelle entreprise Adolphe Borrebagh, maître de poste de Maestricht, et Corneille de Bruyn, marchand grainetier, lieutenant d'une des compagnies bourgeoises de La Haye. Profitant de l'éloignement de leur père, qui s'était retiré à Delft pour y mettre sa fortune en sûreté contre l'invasion, ils avaient invité leurs complices à souper et s'étaient entretenus avec eux des malheurs publics, en les imputant au grand-pensionnaire. Soit que leur projet fût médité à l'avance, soit qu'ils ne fissent que céder subitement à une inspiration criminelle, ils s'arrêtèrent devant l'étang ou vivier qui borde le palais des états, sous les arbres de l'avenue qui y fait face. La lumière qu'ils aperçurent dans le cabinet du grand-pensionnaire les décida, sur la remarque de Borrebagh, à profiter de l'obscurité et de la solitude pour l'attendre à son passage et le faire périr dans cette embuscade.

Troublés par la crainte, au lieu de l'attaquer tous quatre, ils tirèrent au sort pour choisir celui qui le frapperait le premier, et deux fois de suite le sort désigna de Bruyn. Pendant qu'ils délibéraient, Jean de Witt sortit de la cour intérieure du palais entre onze heures et minuit pour regagner tranquillement sa demeure, qui était très rapprochée. Il était précédé d'un de ses serviteurs, qui portait un flambeau pour l'éclairer, et suivi de son premier clerc, qui était chargé de son sac à dépêches. Les conjurés, protégés par l'ombre

des arbres, occupaient le chemin qu'il devait suivre. Quand le grand-pensionnaire eut franchi l'arcade de la cour, ils marchèrent à sa rencontre. Borrebagh commença l'attaque en arrachant brusquement le flambeau des mains du serviteur qui le portait, pendant que Pierre van der Graef, enlevant au commis le sac qui lui était confié, l'empêchait de secourir son maître; en même temps, de Bruyn, obéissant à la consigne qu'il avait reçue, se précipita sur Jean de Witt et l'atteignit d'un coup de sabre sur le cou.

Quoique surpris et sans armes, le grand-pensionnaire eut le courage et la présence d'esprit de saisir le meurtrier et de le terrasser. Ses complices vinrent aussitôt à son aide pour le dégager, et tandis que, dans cette lutte corps à corps, ils se meurtrissaient la main, ils firent à Jean de Witt de nouvelles blessures. Jacob van der Graef lui porta par derrière un coup de couteau qui, pénétrant dans l'épaule, le fit tomber à terre si violemment que la tête reçut une forte contusion. Les assassins, croyant qu'il était mort, se retirèrent en toute hâte, pendant que le grand-pensionnaire, qui n'était qu'ensanglanté, avait la force de se relever et rentrait dans sa maison. Les médecins des états, van der Straeten et Helvetius, et les deux chirurgiens de Wilde, qui furent appelés aussitôt auprès de lui, reconnurent qu'aucune de ses blessures n'était mortelle. Il se mit au lit avec une fièvre ardente, entouré des soins que lui prodiguaient son vieux père, sa vaillante sœur, Johanna de Witt, mariée à Beveren, seigneur de Zwyndrecht, et sa fille aînée Anna. Toujours fidèle à ses devoirs, il surmonta ses souffrances pour écrire aux états de Hollande une lettre calme et simple dans laquelle, remerciant Dieu de l'avoir sauvé d'une mort presque certaine, il leur racontait avec les détails les plus précis l'attentat auquel il avait échappé et les priait de le dispenser de remplir sa charge jusqu'à son rétablissement.

Les états de Hollande, en apprenant cette tentative d'assassinat contre le premier ministre de leur province, lui firent témoigner leurs tristes sympathies, auxquelles les principaux personnages de la république s'associèrent. Inquiets pour eux-mêmes et craignant un vaste complot, ils prirent pour leur sûreté les précautions nécessaires, en mettant sur pied les compagnies bourgeoises, qui s'empressèrent de répondre à leur appel. Ils ne se montrèrent pas moins vigilans pour la poursuite et la punition du crime. Ils prescrivirent à la cour de Hollande toutes les recherches qui permettraient de découvrir les coupables, firent fermer les portes de la ville pour les empêcher de s'échapper et promirent 5,000 florins à ceux qui les dénonceraient.

L'un d'eux, Jacob van der Graef, fils aîné du conseiller à la cour de Hollande, était déjà arrêté. Se croyant sûr de l'impunité, et

préoccupé de ne donner aucun éveil, il avait achevé la nuit avec ses complices dans la maison du libraire van Dyck, où les assassins s'étaient retirés pour faire panser la blessure reçue par l'un des conjurés, de Bruyn. Le lendemain matin, empruntant à son hôte un manteau pour n'être pas reconnu, il crut pouvoir rentrer sans danger dans la maison paternelle, mais il la trouva gardée. Un médecin qui passait sur la promenade au moment où Graef retournait sur ses pas pour s'assurer si de Witt était tué avait entendu prononcer à voix basse ces paroles : « Graef ! Graef ! où êtes-vous? Venez vite. » Dès qu'il eut connaissance de l'attentat, il se rendit chez le grand-pensionnaire, auquel il signala cet indice de crime, et les ordres furent aussitôt donnés pour que les abords de la maison du conseiller fussent soigneusement surveillés. Quand Jacob van der Graef s'y présenta, croyant en trouver l'accès libre, il ne comprit pas les signes d'intelligence qui lui étaient faits par quelques-uns des bourgeois mis en faction, qui désiraient le faire échapper. Les taches de sang qu'il portait sur lui, et dont il ne se doutait pas, suffisaient pour le dénoncer. Après de vaines explications, il fut conduit à la conciergerie de la cour et ensuite à la prison, et confirma les soupçons de son crime en conjurant les bourgeois qui l'escortaient de le laisser s'enfuir. Au troisième interrogatoire, il fut obligé de s'avouer coupable et donna le nom de ses complices.

Il avait été déconcerté quand on lui avait représenté son épée tombée de son fourreau et ramassée à la place où l'attentat venait d'être commis. Il déclara « qu'il ne pouvait se rendre compte d'aucune raison qui l'eût porté à commettre cette tentative d'assassinat, sinon qu'il était abandonné de Dieu, » et il en témoigna tout son repentir. « Lorsque j'eus résolu d'assassiner le grand-pensionnaire de Witt, avoua-t-il, je demandai à Dieu de vouloir bien faire réussir mon entreprise si le grand-pensionnaire était un traître, mais de me faire perdre la vie s'il était un honnête homme. » Il n'avait d'autre excuse que celle du fanatisme, et il fut condamné à mort. Sa jeunesse (il était encore étudiant à l'université de Leyde), la considération dont jouissait sa famille, la fuite de ses complices, qui avaient pu s'évader de La Haye, intéressaient à son sort, malgré l'indignation qu'inspirait ce lâche guet-apens.

D'après des récits plus ou moins contestables, qui ne sont confirmés par aucun témoignage, Jean de Witt aurait été pressé par des amis de solliciter des états la grâce du coupable afin de regagner par sa clémence la faveur populaire qu'il avait perdue. Le grand-pensionnaire, ne se départant pas de son austère rigidité, se serait refusé à faire cette démarche, en disant que, s'il pardonnait de bon cœur à son assassin, il n'en était pas moins obligé de

laisser à la justice son libre cours, afin que la sécurité des autres régens ne fût pas compromise par l'impunité du crime. A ces suppositions on peut opposer une déclaration contraire, d'après laquelle aucune demande d'intercession en faveur du condamné n'avait pu être adressée à Jean de Witt, « la fièvre continue qu'il eut pendant plus de huit jours n'ayant permis de l'entretenir d'aucune affaire.» Quoi qu'il en soit de ces allégations, le sursis à l'exécution de la sentence ne fut pas accordé, et Jacob van der Graef mourut avec courage, mutilé par le bourreau de Haarlem, qui le manqua une première fois avant de lui trancher la tête. Le jour de l'exécution, il fallut faire garder l'échafaud et prendre les mesures qui devaient empêcher la population de la campagne de venir tenter une émeute à La Haye. Le pasteur David Amya, qui avait visité Jacob van der Graef dans sa prison, publia la relation de sa captivité et de son supplice, qui fut vendue, en quelques jours, à plusieurs milliers d'exemplaires ; il y faisait un parallèle criminel entre l'assassin de Jean de Witt et l'ange de la Bible qui avait soutenu la lutte contre le patriarche Jacob. Les ennemis du grand-pensionnaire se servirent de ce libelle pour faire considérer son assassin comme un martyr.

Les trois autres meurtriers avaient échappé à toute poursuite. Ils s'étaient refugiés au camp du prince d'Orange et y trouvèrent un asile, malgré les recherches des états, qui les désignèrent vainement au prince ainsi qu'aux chefs de l'armée. « Nous prenons cette affaire fort à cœur, lui écrivirent-ils, et nous avons résolu de faire voir notre ressentiment aux auteurs d'un attentat commis sur la personne de notre premier ministre. » Ils allèrent même jusqu'à dénoncer la protection occulte qui semblait dérober les fugitifs à la justice. « Nous sommes informés, écrivaient-ils qu'ils se sont sauvés parmi les troupes de l'état qui sont campées à Bodegrave ou en d'autres endroits que Votre Altesse sait bien. » Ces soupçons étaient justifiés. Non-seulement les complices de Jacob van der Graef ne furent pas inquiétés; mais encore, deux mois plus tard, ils purent profiter de l'amnistie générale pour rentrer dans leurs demeures : l'un d'eux, Borrebagh, conserva son emploi de maître de poste et en obtint la survivance pour son fils, tandis que l'autre, de Bruyn, fut choisi par le nouveau stathouder comme l'un des magistrats municipaux de La Haye. La scandaleuse récompense de leur crime leur fut ainsi accordée.

Un secret mot d'ordre semblait avoir désigné les deux frères aux coups des meurtriers. Quatre jours après l'attentat ourdi à La Haye contre le grand-pensionnaire, Corneille de Witt, qui avait été obligé par ses douleurs articulaires de quitter la flotte, où il venait de se signaler glorieusement comme commissaire des états-généraux,

faillit également être la victime d'un assassinat. Le lendemain de son retour à Dordrecht, au commencement de la nuit, quatre inconnus dont l'attitude était suspecte et menaçante vinrent frapper à sa maison en demandant à lui parler d'affaires importantes; l'entrée leur ayant été refusée à raison de l'heure tardive, ils tentèrent de la forcer. Mais la garde bourgeoise, qui faisait le service de nuit, fut prévenue à temps par les domestiques, auxquels une porte dérobée avait permis de sortir précipitamment pour donner l'alerte; elle accourut en hâte et fit prendre la fuite aux malfaiteurs, qu'elle ne put arrêter.

II.

Ces criminelles tentatives contre la vie du grand-pensionnaire et de son frère devaient servir à précipiter le mouvement général destiné à rétablir la charge de stathouder au profit du prince d'Orange. Cette révolution avait été habilement préparée par les fausses nouvelles qui étaient propagées pour entraîner la population aux derniers excès. « Le bruit de la mort du prince ayant été répandu à Amsterdam, écrivait l'envoyé de l'électeur de Brandebourg, Blaspiel, le peuple se mit dans la plus grande agitation et voulait courir à La Haye pour tirer vengeance de ceux qui lui étaient signalés comme les ennemis de Son Altesse. »

La Zélande donna la première le signal du changement de gouvernement, et ce fut la ville de Ter-Veere, dont le prince d'Orange était le seigneur, qui en prit l'initiative. Le jour même où les blessures reçues par Jean de Witt le mettaient hors d'état de continuer l'exercice de ses fonctions, les habitans de Ter-Veere s'attroupèrent pour aller demander aux membres du conseil de la ville de se prononcer en faveur du prince d'Orange, et ceux-ci, intimidés ou complices, le proclamèrent stathouder. Le mouvement, une fois commencé, se communiqua à toute la province, sans rencontrer aucune résistance : presque partout le peuple ne faisait que prévenir les secrets désirs des régens, qui, sans oser rompre l'accord conclu avec les états de Hollande, étaient tout disposés à se laisser faire violence. La déclaration des états de Zélande en faveur du prince d'Orange était inévitable, quand le soulèvement de la Hollande la rendit superflue.

Quelques jours avaient suffi pour que l'exemple donné par les habitans de Ter-Veere fût suivi par la ville de Dordrecht, qui, plus que toute autre, semblait intéressée à conserver une inébranlable fidélité au gouvernement des états. Elle était considérée comme le fief de Jean et de Corneille de Witt, qui y étaient nés, et qui, soit eux-mêmes, soit par leurs parens et leurs amis, avaient été jus-

qu'alors les maîtres du conseil des régens. Sa défection devait donc porter au parti républicain un coup irréparable. Elle fut préparée par des soupçons perfidement accrédités contre les magistrats municipaux. Les députés envoyés aux états par le conseil de Dordrecht s'étant prononcés pour la paix, la bourgeoisie se laissa persuader que les conseillers négociaient déjà avec l'ennemi la capitulation de la ville. Elle leur fit demander s'ils étaient résolus à la défendre, dans le cas où elle serait attaquée. Ils répondirent qu'ils sacrifieraient leur fortune et leur vie pour résister à l'invasion.

Cette réponse ne suffit pas pour rendre confiance aux habitans. La visite des magasins fut exigée pour constater les moyens de défense. L'absence du gardien, chez lequel on alla chercher les clés, donna un prétexte au cri de trahison, qui fut répété de toutes parts. Vainement les magasins furent-ils ensuite ouverts, de telle sorte qu'on pût s'assurer à l'aise qu'ils étaient suffisamment pourvus; la foule s'était rassemblée en manifestant les dispositions les plus hostiles, et les meneurs qui la dirigeaient donnèrent le signal de l'émeute en faisant arborer deux pavillons au haut de la tour: l'un, de couleur orange, flottait au-dessus de l'autre, qui était blanc, avec cette inscription : *Orange op* (dessus); *Wit onder* (dessous). Le nom patronymique de Jean de Witt signifiant *blanc* en hollandais, ce jeu de mots était destiné à servir de ralliement contre le grand-pensionnaire et son parti. Pour obéir aux injonctions populaires, le conseil des régens est obligé de se réunir. Un ouvrier arrête le bourgmestre Halling, qui voulait s'échapper, et, la hache à la main, le menace de lui fendre la tête s'il oppose la moindre résistance aux volontés des habitans. N'osant pas rester fidèles à l'édit perpétuel qu'ils avaient juré de maintenir intact et craignant, s'ils consentaient à l'abroger, d'avoir à rendre compte aux états de la violation de leur serment, les régens se flattent de trouver un expédient : ils font annoncer à son de trompe le choix de députés envoyés vers le prince d'Orange, à son camp de Bodegrave, pour le conjurer de se rendre sans retard à Dordrecht. Toujours attentif à ne pas se compromettre, le prince, qui tenait à se garantir contre toute accusation de complicité avec la sédition, commence par refuser de répondre à leur appel en alléguant la nécessité de rester à son poste. Redoutant l'explosion de la colère populaire s'ils ne peuvent annoncer son arrivée, les députés le pressent de se mettre en route, et il cède à leurs prières, en paraissant se laisser vaincre.

Le lendemain matin, il fait son entrée solennelle en compagnie des membres de la députation, auxquels s'était joint le beau-frère de Jean et Corneille de Witt, Jacob de Beveren, seigneur de Zwyndrecht, commissaire des états de Hollande. Les habitans escor-

tent le jeune prince et le conduisent à l'hôtel de ville, où il se rend à pied et la tête couverte. Les régens le suivent chapeau bas et l'invitent avec empressement à prendre séance dans le conseil, mais ils se gardent de lui faire aucune ouverture, afin de le rendre responsable de la décision qui sera prise. Ils lui demandent s'il a quelque proposition à leur communiquer. Le prince, surpris de leur silence, dissimule son étonnement et leur rappelle qu'il n'est venu qu'à leur demande, afin d'écouter ce qu'ils ont à lui dire. Ceux-ci, sans se départir de leur réserve, le remercient de l'honneur qu'il leur fait en se rendant dans la ville et l'invitent à en visiter les fortifications et les magasins, espérant ainsi donner le change à la foule. Mais, au retour de cette tournée, les habitans, craignant d'être trompés, se pressent autour de son carrosse, et pour obéir au mot d'ordre qui leur a été donné par le pasteur Henri Dibbets, refusent de le laisser sortir avant de s'être assurés du vote des régens.

Le prince s'étant contenté de déclarer qu'il était satisfait, les plus exaltés demandent à grands cris si les régens l'ont proclamé, déclarant qu'ils sauront bien lui faire rendre les charges de ses pères; pour obtenir une réponse, ils couchent en joue l'un des bourgmestres, qui l'accompagnait. Vainement, celui-ci, se mettant à la portière, essaie de les calmer en criant: « Vive Orange! » la foule irrité témoigne qu'elle ne se laissera pas abuser par de vains mots. Elle suit le prince jusqu'à l'auberge du *Paon*, où les régens lui avaient fait préparer un repas, et menace de les massacrer s'ils ne représentent pas l'acte destiné à rétablir en sa faveur le stathoudérat. L'un des séditieux entrant dans la salle et, s'adressant au prince, lui dit: « Que Votre Altesse demande tout ce qui lui plaira, et nous ferons en sorte qu'elle l'obtienne. » Les régens, obligés de céder, et n'osant pas quitter l'auberge sans avoir consenti à la satisfaction qui leur était imposée, ordonnent au secrétaire du conseil de rédiger la résolution dans laquelle ils déclarent qu'au nom de la ville, ils font choix du prince d'Orange comme stathouder. Le prince, prudent jusqu'au bout, se crut obligé d'invoquer l'engagement solennel qu'il avait pris le jour de sa nomination comme capitaine-général, en jurant obéissance à l'édit perpétuel. Il fallut que les régens le fissent relever de son serment par les deux pasteurs qui s'étaient signalés dans le soulèvement de la journée. Le premier acte de la révolution était accompli.

Dans cet entraînement auquel tous cédaient, il n'y eut qu'une seule tentative de résistance, et ce fut le frère de Jean de Witt, Corneille de Witt, qui, inaccessible à toute défaillance, s'opposa opiniâtrément aux impérieuses exigences de ses concitoyens. Lorsque la délibération qui prononçait le rétablissement du stathoudérat eut

été signée par les dix-sept conseillers présens, on fit observer dans la foule qui restait ameutée que sa signature manquait, et ses ennemis ne voulurent pas laisser échapper cette occasion de l'humilier. Il continuait à être retenu au lit par la maladie et, pour l'obliger à ratifier la résolution prise en son absence, on lui envoya le secrétaire de la ville, accompagné du capitaine de la bourgeoisie. Après avoir pris connaissance de l'acte dont la signature lui était imposée, Corneille de Witt demanda si la rédaction en pouvait être changée « en y employant des termes moins positifs. » La réponse ayant été négative, il déclara qu'il aimerait mieux mourir sur son lit et avoir la tête brisée, plutôt que d'y donner son consentement. « Vous pouvez me trancher le cou avec l'épée que vous avez au côté, dit-il au capitaine de la bourgeoisie. Quant à moi, j'ai prêté serment à l'édit perpétuel, je veux le tenir puisque je n'en suis pas dispensé. » Le capitaine ayant protesté qu'il n'était pas venu pour être un assassin, il lui répliqua laconiquement : « Je ne peux pas signer, quoi qu'il arrive. »

Toutefois, l'intervention de sa femme ébranle la fermeté de son refus, en mettant aux prises les sentimens du mari et du père avec ceux du citoyen. Maria van Berkel, craignant que sa demeure ne fût envahie par la population attroupée devant la porte, et que le capitaine de la bourgeoisie pouvait à peine contenir, avait senti fléchir sa grande âme. Quoiqu'elle eût toujours fait preuve d'une intrépidité toute virile au milieu des périls qui avaient plus d'une fois menacé son mari, elle le presse avec instance de céder. Corneille de Witt résistant encore à ses prières, pour avoir raison de son refus, elle lui déclare avec désespoir qu'elle n'a plus d'autre parti à prendre que celui de s'éloigner, se croyant tenue comme mère d'aller mettre en sûreté la vie de ses enfans. Vaincu par ses larmes, Corneille de Witt prend la plume dont sa main endolorie peut à peine faire usage; il écrit son nom et y ajoute ces deux lettres : V. C., qui voulaient dire : *Vi coactus* (contraint par la force.) Le secrétaire Muys lui en demande l'explication et le supplie de les faire disparaître pour ne pas donner un nouveau signal aux fureurs de la foule. « Je ne les retirerai pas, dit-il, parce qu'autrement je ne consentirais pas à signer. » Pendant que sa femme les efface à son insu, prévoyant ce pieux subterfuge de la tendresse conjugale, il demande au secrétaire de dresser un procès-verbal de sa protestation, dont il se fit plus tard remettre la copie. Il s'était mis en mesure, ainsi qu'il affirmait lui-même avec orgueil, de témoigner aux états ses maîtres qu'il n'était pas un parjure.

Le mouvement populaire de Dordrecht ne resta pas isolé et fut comme une traînée de poudre qui propagea l'incendie. A Rotterdam, le complot fut préparé par les officiers de la bourgeoisie. A la

première nouvelle de l'insurrection de Dordrecht, l'un d'eux, voulant profiter de l'office religieux qui réunissait les habitans à la grande église, fit occuper par sa compagnie les avenues qui y conduisaient et obligea tous ceux qui sortaient du prêche à se déclarer partisans du prince ou des états. Une assemblée se trouva ainsi improvisée pour demander la nomination d'un stathouder; elle fut haranguée par le pasteur Borstius, et l'un des régens, gagné à la cause orangiste, s'offrit pour transmettre aux conseillers la volonté populaire, pendant que le drapeau orange, hissé en haut du clocher de la ville, annonçait le changement de gouvernement. Menacés du pillage de leur maison et de la mort, les conseillers se réunirent pour sanctionner la résolution, à laquelle les deux bourgmestres opposèrent seuls une vigoureuse résistance. Le lendemain, des députés furent envoyés au prince d'Orange pour lui notifier sa nomination, et le bourgmestre qui les accompagnait ne craignit pas de lui dénoncer la violence faite aux magistrats. Celui-ci, mécontent, sans doute, de cette déclaration hardie, ou préoccupé de garder encore certains ménagemens, les accueillit avec une froide réserve. Il les reçut auprès de son camp de Bodegrave, sans descendre de son carrosse, ayant auprès de lui le commissaire des états-généraux, Beverningh, et se contenta de répondre qu'il n'accepterait la charge de stathouder que pour le bien de l'état.

III.

Quand les mêmes scènes de violence se furent renouvelées impunément dans un grand nombre de villes de la province, les états de Hollande se trouvèrent désarmés et réduits à l'impuissance. Assaillis à la fois par les épreuves d'une invasion victorieuse et d'une révolution imminente, privés de la direction de leur grand-pensionnaire, retenu dans sa demeure par les blessures qui avaient failli lui coûter la vie, ils ne pouvaient plus ni arrêter ni ralentir un mouvement devenu irrésistible. L'union persévérante de tous les membres de leur assemblée aurait à peine suffi pour leur permettre de résister. Elle était déjà ébranlée par l'impatience de tous ceux qui se sentaient libres de manifester désormais leurs secrètes préférences ou qui étaient intéressés à s'assurer, par des témoignages de zèle tardif, les bonnes grâces d'un nouveau maître. Ils étaient néanmoins arrêtés par la crainte du parjure, l'édit perpétuel auquel les députés avaient prêté serment leur interdisant avec la plus grande rigueur toute proposition de rétablissement du stathoudérat. Aussi, les députés des deux villes les plus favorables aux intérêts du prince d'Orange, Leyde et Haarlem, s'étaient-ils contentés de proposer l'extension de ses pouvoirs militaires; ils récla-

maient pour lui la pleine indépendance du commandement, qui devait l'affranchir de toute sujétion à l'égard des commissaires civils, ou députés au camp, et demandaient que la délivrance des patentes nécessaires à la marche des troupes cessât d'appartenir aux états des provinces. Les états de Hollande se montrèrent disposés à faire ces concessions; ils espéraient encore qu'elles leur permettraient d'échapper aux nouvelles exigences qu'ils redoutaient. Mais cette satisfaction ne pouvait plus suffire aux partisans du prince d'Orange, et le jour même où elle leur fut accordée par un vote unanime, ils demandèrent le changement du gouvernement.

Ils y étaient encouragés par l'éloignement de Jean de Witt et par le départ de son parent Vivien, qui, en sa qualité de pensionnaire de Dordrecht, était chargé de le remplacer, mais venait d'être rappelé par les régens de la ville: ils n'avaient pas dès lors à craindre la résistance inflexible qui aurait pu leur être opposée. Au contraire, ils comptaient sur le pensionnaire de Leyde, Burgersdyck, qui, à défaut des pensionnaires de Haarlem et de Delft, également absens, devait présider l'assemblée. Dès la veille, ils avaient eu soin de se rendre compte des dispositions avec lesquelles la motion impatiemment attendue serait accueillie. Les commissaires envoyés à La Haye par les régens de Rotterdam pour y transmettre aux états la résolution qui venait d'être prise par le conseil de la ville, en faveur du rétablissement du stathoudérat, avaient demandé aux députés de Rotterdam, encore hésitans, de prendre les devans pour intervenir et s'étaient mis en rapport avec Burgersdyck. Ce fut celui-ci qui, à la fin de la séance, invita les membres des états à examiner « si l'on ne pouvait pas donner à quelques députés la liberté de faire une proposition pour le bien du pays, quoiqu'elle dût être contraire aux résolutions ayant force de loi. » Cette proposition fut accueillie avec faveur. Le procédé qui permettait d'éluder le serment prêté à l'édit perpétuel était désormais trouvé, et les députés pouvaient impunément s'affranchir des engagemens qu'il leur imposait.

La séance du lendemain fut assombrie par de funestes communications. Les rigueurs de la mauvaise fortune s'appesantissaient sur les états. De Groot venait de leur faire le rapport des conditions inexorables que Louis XIV prétendait leur faire subir et qui ne leur permettaient plus d'acheter la paix qu'au prix de l'humiliation et du démembrement. Ils étaient aux prises avec les embarras d'un parti à prendre sur l'acceptation et le refus de ces dures exigences, quand les nouvelles de la sédition de Dordrecht, du soulèvement de Rotterdam et des violences exercées à Delft ainsi qu'à Haarlem se succédèrent tour à tour comme les tintemens lugubres de la cloche d'alarme et achevèrent de répandre la consternation dans l'assemblée. L'heure était favorablement choisie pour hâter le dénoûment

de la révolution que les états allaient être obligés de sanctionner.

Encouragés par les premières ouvertures qui avaient été faites la veille à l'assemblée, les députés de Rotterdam prirent des mesures détournées pour provoquer la délibération, qui ne pouvait plus être retardée. La motion fut faite par le bourgmestre Pesser, qui avait jusqu'alors été considéré comme l'un des principaux adversaires du parti orangiste. Il commença par déclarer qu'il avait, de la part de sa ville, une communication importante à faire pour le service du pays, mais que l'honneur et la loi ne lui permettaient pas de rendre publique, à moins qu'il n'obtînt l'autorisation expresse d'en donner connaissance. Les nobles n'étaient présens à l'assemblée qu'au nombre de trois, MM. de Duvenwoorde, d'Asperen et Maasdam ; ils affectèrent la surprise et réclamèrent des explications plus précises, mais en faisant entendre qu'il fallait se donner les uns aux autres pleine liberté de proposer toutes les résolutions réclamées par l'intérêt de l'état. Les députés de Dordrecht, ne voulant pas donner un démenti à l'inflexible résistance dont leur concitoyen, Corneille de Witt, venait de leur donner l'exemple, essaient vainement d'arrêter le courant; ils déclarent qu'ils ne se croient pas autorisés à laisser parler d'une affaire sur laquelle une loi fondamentale interdit toute délibération ; leur voix reste isolée. Les députés de Delft font savoir qu'ils se croient libres d'opiner s'ils y sont autorisés par le conseil de leur ville. Les députés de Haarlem, moins timides, se prononcent en faveur de la demande de Rotterdam, en représentant la nécessité de donner une prompte satisfaction au peuple et le danger de la refuser. Plus hardis, les députés de Leyde renoncent aux ménagemens que les membres de l'assemblée semblaient encore vouloir garder et n'usent plus d'aucun détour. Le pensionnaire Burgersdyck représente en leur nom qu'il est inutile de dissimuler plus longtemps et constate que la proposition de Rotterdam a pour but l'abolition de l'édit perpétuel; il demande qu'elle soit dès lors mise en délibération, mais en ajoutant qu'il ne peut se prononcer sans avoir reçu les instructions des régens de Leyde, dont il n'est que le délégué.

Cette franche déclaration fait cesser toute incertitude, et les députés, procédant à un second tour de scrutin, n'hésitent plus à opiner ouvertement sur l'abrogation de l'édit perpétuel. Les nobles se prononcent les premiers pour la dispense du serment. Le pensionnaire d'Haarlem, ne voulant pas se laisser devancer, demande qu'on se hâte de pourvoir à la nomination du prince d'Orange comme stathouder, afin d'éviter des retards qui ne peuvent être que préjudiciables. Les autres députés, plus circonspects pour la plupart, se tiennent sur la réserve; mais ils se mettent d'accord pour se dispenser du serment et en relèvent également les magis-

trats des villes, afin de pouvoir les consulter. Pour éviter toute perte de temps, on convient que les résolutions des conseils des villes seront communiquées à la prochaine séance, qui est fixée au surlendemain, et pour laquelle tous les membres des états se donnent solennellement rendez-vous. « Il y a eu à l'assemblée une très longue délibération touchant un grand point qui regarde Votre Altesse, » écrit au prince d'Orange son principal confident d'Asperen, président des conseillers députés, qui étaient les membres de la commission permanente des états. « Je pense que, dans trois jours, Votre Altesse sera stathouder. Il y a déjà onze voix qui sont acquises, et le reste se prépare; dimanche prochain, toutes les voix seront assurées à Votre Altesse. En écrivant, vos affaires avancent en poste. »

Il restait à savoir quelle serait l'attitude de la ville d'Amsterdam, qui ne s'était pas encore prononcée. Vingt ans auparavant, elle avait opposé une énergique résistance au dernier stathouder, père du prince d'Orange, et était restée longtemps l'auxiliaire le plus fidèle du parti républicain; mais depuis que les habitans s'étaient passionnés pour la continuation de la guerre, ils réclamaient avec emportement un nouveau gouvernement, afin de mettre obstacle à toutes les tentatives de négociation. « Il est temps, écrivait-on d'Amsterdam à l'agent français Bernard, que les magistrats renoncent à l'édit perpétuel, parce que le peuple se trouve déjà dans la rue pour les y contraindre. » D'ailleurs, les régens qui, dans la crainte d'un soulèvement populaire, venaient de se prononcer contre les pleins pouvoirs donnés à de Groot pour traiter avec Louis XIV, étaient disposés à se laisser faire la loi plutôt qu'à résister. La plupart témoignaient les dispositions les plus favorables au prince d'Orange; ils y étaient encouragés par Van Beuningen et par Valkenier, devenu le plus fougueux partisan de la cause orangiste. Toutefois, ils n'osèrent prendre l'initiative d'une proposition tendant au rétablissement du stathoudérat et ils éludèrent l'envoi d'une députation au prince d'Orange, qui leur était demandé par le conseiller Outshoorn.

La prudente réserve du premier bourgmestre, Henri Hooft, appuyée par l'échevin Bontemantel et par André de Graef, oncle de Jean de Witt, fit prévaloir une politique de temporisation. Les députés de la ville aux états ayant demandé des instructions sur la conduite à tenir, le conseil leur fit savoir qu'ils devaient s'abstenir de toute ouverture et ne les autorisa à donner un vote favorable qu'en cas d'unanimité de l'assemblée. Peu s'en fallut qu'André de Graef, auquel ce message avait été confié, dénoncé comme l'un des complices du parti de la paix et soupçonné d'être envoyé à La Haye pour ratifier les propositions du roi de France, ne fût la victime des violences populaires. Cette irritation se calma le lendemain,

quand le conseil, apprenant que les membres des états s'étaient dégagés de leur serment et avaient laissé les régens des villes libres de se prononcer, mit fin à ses hésitations.

D'après le récit manuscrit de la séance, telle qu'elle a été reproduite par l'échevin Bontemantel, qui y assistait, aucun débat n'aurait eu lieu dans le conseil sur le vote qui révoquait l'édit perpétuel, si pour se singulariser, Valkenier n'avait pas proposé de nommer le prince d'Orange comte de Hollande, sans rien changer d'ailleurs à la résolution solennelle qui avait aboli la charge de stathouder. C'était rétablir le stathoudérat sous un autre titre et avec des pouvoirs bien plus étendus, qui auraient fait du prince d'Orange le souverain de la Hollande. Non-seulement Valkenier prétendait s'éviter ainsi l'embarras de révoquer l'édit dont il avait été le principal promoteur, mais encore il se flattait de dépasser par son projet les propositions qui avaient été faites jusqu'alors par les partisans les plus déclarés d'une restauration. Il y avait déjà rallié plusieurs conseillers, quand Bontemantel représenta énergiquement qu'on réveillerait ainsi les craintes et les inimitiés, le titre de comte paraissant menaçant pour la liberté du pays. Il ajouta que les membres des états, qui étaient prêts à s'entendre pour la nomination d'un stathouder, se diviseraient inévitablement si une autre proposition leur était faite et fit valoir la nécessité de leur union pour le salut de la république. Les régens d'Amsterdam, se laissant persuader, se contentèrent de donner l'ordre à leurs députés d'appuyer la demande de rétablissement du stathoudérat et leur recommandèrent de n'épargner aucun effort pour obtenir un vote unanime.

Partout ailleurs, les conseils des villes se hâtèrent de donner leur assentiment à la proposition d'abrogation de l'édit perpétuel, et quand les états de Hollande se réunirent le dimanche soir, 3 juillet 1672, il n'y avait plus qu'à sanctionner le vote des régens. Tous les membres de l'assemblée, sauf ceux de Schiedam, qui n'arrivèrent qu'au cours de la délibération, étaient présens à l'ouverture de la séance. Ils étaient résolus ou résignés à reconnaître la nécessité de faire cesser l'interrègne de la maison d'Orange, qui durait depuis vingt ans. En l'absence du grand-pensionnaire de Witt et de son suppléant Vivien, la délibération était conduite par le pensionnaire de Delft, Van der Dussen.

Une fois la discussion ouverte, aucune observation n'est faite sur la dispense du serment, qui est solennellement enregistrée. Le rétablissement du stathoudérat est aussitôt proposé par les députés d'Amsterdam; mais quoique tous les membres soient d'accord pour y adhérer, les pouvoirs qui doivent être donnés au stathouder provoquent un conflit d'opinions, et ce sont les députés jusque-là les plus favorables au prince d'Orange qui font leurs réserves. Haar-

lem et Leyde réclament la conservation des privilèges des villes et demandent que le choix des magistrats municipaux continue d'appartenir aux conseils. Leyde représente en outre que les états de Hollande ne doivent pas précipiter leur résolution sans s'être entendus préalablement avec les états-généraux, qui, par l'acte d'harmonie, avaient déclaré incompatibles les deux charges de stathouder et de capitaine-général. Mais les députés d'Amsterdam, au nom desquels André de Graef prend la parole, se prononcent contre toute restriction et tout ajournement. Ils font observer qu'il ne faut rien faire à demi si l'on veut donner satisfaction au peuple et ajoutent que le moindre délai met en péril l'indépendance du pays. « La personne du prince d'Orange, déclare l'un de leurs bourgmestres, vaut bien une armée de vingt mille hommes. » Ils résument leur avis dans ces mots laconiques : « *Hodie constat, hodie agatur* (Aujourd'hui, on est d'accord, c'est aujourd'hui qu'il faut agir). »

Malgré ces pressantes instances, les députés de plusieurs villes, entre autres ceux de Gouda, se montrent indécis, et quelques-uns, tels que ceux d'Alkmaar et de Purmerende, refusent péremptoirement de laisser le prince d'Orange maître des magistratures municipales. D'ailleurs, cette nomination des régens n'étant pas comprise de plein droit dans les attributions légales du stathouder et ne pouvant lui appartenir sans une résolution spéciale des états, les députés, pour se mettre d'accord, prennent le parti de considérer cette extension de ses pouvoirs comme une question réservée. Le stathoudérat était ainsi rétabli sans que les libertés des villes fussent sacrifiées. Les députés qui représentaient le parti républicain pouvaient dès lors se flatter d'avoir à la dernière heure obtenu une transaction qui les mettait à l'abri d'une trop grande dépendance. Sauf la prérogative du choix des régens, les états reconnaissaient d'ailleurs au nouveau stathouder toutes les dignités qui avaient appartenu à ses ancêtres. La résolution qui rétablissait en sa faveur le stathoudérat le mettait en même temps pour sa vie en possession de la charge de capitaine et amiral-général de la province. Les états décidèrent qu'une députation, qui comprenait l'un des membres de la noblesse et les bourgmestres des villes de la province, lui serait envoyée pour lui offrir la première magistrature du pays, en même temps que pour le dispenser du serment par lequel il s'était engagé à la refuser. Le lundi 4 juillet 1672, à quatre heures du matin, la résolution de l'assemblée était enregistrée comme un vote définitif, aux termes de laquelle le prince d'Orange, qui n'avait pas encore vingt-deux ans accomplis, fut proclamé, sous le nom de Guillaume III, stathouder, capitaine et amiral-général de Hollande.

Deux jours auparavant, les états de Zélande, dominés par la

volonté populaire, avaient pris les devans par le rétablissement du stathoudérat de leur province en faveur du fils de Guillaume II. Les autres provinces ne pouvaient suivre cet exemple; trois d'entre elles, la Gueldre, Utrecht et Overyssel, étaient en partie conquises et leurs états ne pouvaient se réunir. Les deux autres, la Frise et Groningue, avaient conservé comme stathouder, sous la tutelle de sa mère, le jeune fils de leur ancien gouverneur, Henri-Casimir de Nassau. Quant aux états-généraux, ils s'empressèrent de mettre en harmonie avec les nouveaux pouvoirs du prince d'Orange les attributions du commandement en chef telles qu'elles devaient désormais lui appartenir. Le vendredi 8 juillet, sur la proposition des états de Hollande, sous la présidence du député Horenkum, en présence de vingt-cinq députés, ils reconnurent le prince d'Orange comme capitaine et amiral-général de la république, nommé à vie et ayant, à ce titre, sous ses ordres, avec le libre usage de son commandement, l'armée et la flotte des Provinces-Unies. Cinq commissaires de leur assemblée, représentant les provinces qui n'étaient pas conquises par l'ennemi et dont les députés pouvaient dès lors continuer à siéger dans l'assemblée fédérale, lui furent envoyés pour lui donner connaissance de la résolution qui joignait le pouvoir militaire dans toute sa plénitude au pouvoir civil dont il était désormais investi.

Aux félicitations officielles qui lui étaient adressées se joignirent celles de sa grand'mère, la princesse douairière, heureuse dans sa vieillesse d'avoir assez vécu pour voir le descendant de la maison d'Orange recouvrer les charges qui avaient appartenu tour à tour à son mari, Frédéric-Henri, et à son fils, Guillaume II. « Je suis de ceux, écrivait-elle à son petit-fils, qui avaient fort tarde à vous souhaiter le bonheur de toutes les charges que cet état vous a données. Je vous plains que c'est en ce temps que tout est en trouble, mais j'espère que Dieu vous assistera. Je vous souhaite la patience et la constance de votre grand-père, et je ne doute pas, quand vous demanderez à Dieu son assistance, qu'il vous bénira en toutes choses. »

Le jeune prince recueillit également le témoignage de satisfaction et les encouragemens que le vieux maître chargé de l'éducation religieuse de son enfance, Cornélius Trigland, lui fit parvenir à son lit de mort : « Je prie Dieu, lui écrivait-il, pour que Votre Altesse reste sérieusement attachée, comme elle l'a toujours été, à la religion chrétienne réformée et qu'elle suive les maximes de ses illustres prédécesseurs. Si je ne dois plus revoir votre personne, vous penserez que je vous ai servi avec toute fidélité et que je vous appris le fondement du bonheur, celui avec lequel sont morts tous les saints de l'ancien et du Nouveau-Testament, et qui est réservé à Votre Altesse si elle bâtit dessus. Je prie que Dieu vous donne tous les

dons nécessaires pour exercer dignement vos charges, qu'il vous accorde de longs jours et fasse votre salut, qu'il couvre votre tête au jour du combat et qu'il vous couronne de gloire et de victoire, qu'il vous rende maître de vos ennemis et de ceux qui vous haïssent, qu'il vous fasse revenir en triomphe; et là-dessus, je baise vos mains avec tout respect. »

Le prince d'Orange accueillit avec son calme ordinaire le rapide changement de fortune qui lui rendait l'héritage de ses ancêtres. En recevant dans son camp de Bodegrave les députés des états de Hollande, il ne sortit pas de ses habitudes de circonspection et se contenta de leur demander s'il était dispensé de son serment. Sur leur réponse affirmative, il les chargea de ses remercîmens, en leur promettant de faire usage de son autorité pour la délivrance du pays et le rétablissement de la tranquillité intérieure. Les députés des états-généraux, qui, quatre jours plus tard, se présentèrent devant lui, le trouvèrent disposé à venir prendre possession de ses charges, et, le lendemain de la résolution qu'ils étaient venus lui notifier, il se rendit dans l'assemblée de la confédération pour y prêter un nouveau serment en qualité de capitaine et amiral-général nommé à vie. Il avait commencé par se faire recevoir comme stathouder par les états de Hollande. Dès les premières heures de la matinée, on l'avait introduit dans leur assemblée, avec le cérémonial en usage pour ses prédécesseurs, sous la conduite de Vivien, qui remplissait provisoirement les fonctions de grand-pensionnaire, et de Duvenwoorde, l'un des membres de la noblesse, accompagnés des députés de Dordrecht, d'Amsterdam et d'Alkmaar. Invité à siéger dans un fauteuil de velours, au haut bout de la salle, au-dessus des sièges occupés par les nobles, il avait ensuite été conduit dans la cour de Hollande, afin d'y être reconnu comme chef de la justice. Avec autant de tact que de prudence, il s'abstint de tout discours et, le même jour, il repartit pour le quartier-général.

« Voilà le gouvernement du pays changé en moins de quinze jours, écrit à l'agent français Bernard l'un de ses correspondans de La Haye; tout dépend maintenant de la volonté du prince : étant maître, il n'y a personne qui osera le contredire. C'est en lui que réside principalement aujourd'hui ce qui reste d'autorité chez les états; il est souverain, sans le nom seulement. » Saint-Évremond avait prédit cette révolution à Jean de Witt. On lit dans ses œuvres : « Il me souvient avoir dit souvent en Hollande, et même au grand-pensionnaire, qu'on se méprenait sur le caractère des Hollandais. Ils appréhenderaient un prince avare, capable de prendre leurs biens, un prince violent qui pourrait leur faire des outrages; mais ils s'accommodent de la qualité de prince avec plaisir. Les magis-

trats aiment leur indépendance pour être en état de gouverner des gens qui dépendent d'eux, et le peuple est disposé à se soumettre plus aisément à l'autorité d'un chef qu'à celle de magistrats qui, pour lui, sont, à proprement parler, des égaux. »

Ce chef ne pouvait être autre que le dernier héritier des princes d'Orange. Menacées d'être englouties par le flot de l'invasion, les Provinces-Unies lui demandèrent leur salut. Il suffisait que le pouvoir exercé par ses ancêtres lui fût rendu pour que les défenseurs du pays retrouvassent l'élan patriotique qui jusqu'alors leur avait fait défaut. Tandis que la confiance publique, prompte à renaître, faisait remonter les obligations de la province de Hollande de 30 florins à 90 florins, dans l'espoir de nouvelles alliances qu'une restauration princière pouvait assurer à la république, les correspondances secrètes adressées au roi de France l'informaient qu'il n'y avait plus que résolution témoignée de continuer la guerre. « Les bourgeois et les paysans, ajoutaient-ils, au lieu de continuer à se dérober au service, demandent d'eux-mêmes à marcher sous les ordres du prince; ceux de Nord-Hollande fourniront jusqu'à trente mille hommes s'il le désire. En confondant sa destinée avec celle des fondateurs de son indépendance, la république semblait s'être interdit toute capitulation. Elle se sentait soutenue par les espérances que Guillaume III lui donnait; elle lui en tenait compte comme de services rendus, et, dans les jours de grands dangers, ce sont les espérances qui font souvent le salut des peuples. C'était une nation tout entière qui avait confiance en lui, malgré sa jeunesse et son inexpérience militaire, sans se laisser décourager par l'infériorité des forces qu'il pouvait opposer à l'invasion, et cette confiance fut justifiée avec éclat.

A peine âgé de vingt-deux ans, n'ayant appris jusqu'alors la guerre et la politique que dans les livres, Guillaume III devait se révéler, dans sa lutte contre Louis XIV, comme l'un des grands généraux et l'un des premiers hommes d'état de son siècle. Soutenu à la fois par le patriotisme et par l'ambition, il allait opposer aux malheurs publics le plus intrépide courage en même temps que la plus inébranlable fermeté d'âme, et c'est en ne désespérant pas de son pays qu'à force d'opiniâtreté il s'en fit le libérateur. Cette œuvre de délivrance ne devait pas moins lui profiter qu'aux Provinces-Unies; elle ne lui valut pas seulement une restauration qui, en rétablissant le stathoudérat, le rendait maître du gouvernement d'une république, elle lui prépara en outre le grand rôle qu'il fut appelé à jouer dans la politique européenne et qui, seize ans plus tard, lui permit de s'emparer par une révolution du trône de la Grande-Bretagne, en lui assurant ainsi la possession d'un royaume.

ANTONIN LEFÈVRE-PONTALIS.

MŒURS FINANCIÈRES

DE LA FRANCE

LE CHEMIN DE CONSTANTINOPLE.

Quelle est la voie la plus courte, la plus favorable aux intérêts politiques, aux opérations commerciales, aux échanges de peuple à peuple, qui conduise du milieu et de l'occident de l'Europe à la capitale de la Turquie, à cette ville que tant d'ambitions opposées se disputent et dont on prévoit, dans un avenir prochain, la conquête, ou du moins la transformation? En quoi ce grave problème depuis tant d'années soulevé et dont la solution suscite tant de controverses, se relie-t-il à l'étude en apparence si étrangère de nos mœurs financières et quel rapprochement pouvons-nous faire entre les deux?

Il fut un temps, sans remonter à l'âge héroïque des croisades, où d'autres préoccupations que celles des intérêts matériels passionnaient les esprits. A coup sûr, dans le dernier siècle et la première moitié de celui-ci, nul n'était indifférent au soin de sa fortune et ne négligeait absolument les moyens de l'améliorer, mais que d'autres amours faisaient battre les cœurs, que d'autres ambitions armaient les bras! Étaient-elles plus hautes et avons-nous dégénéré? Nous avons suivi les lois naturelles, et les faits ont développé leurs conséquences. Après avoir lutté pour les droits du citoyen, pour l'égalité politique et sociale, nous travaillons aujourd'hui à l'exploitation des

richesses que la terre met à la disposition de tous, à l'amélioration des conditions de la vie matérielle; nos mœurs financières constatent la recherche de ce but constant de nos efforts.

Or, s'il existe dans les habitudes financières du pays une préférence, si le public, au moyen des épargnes disponibles, poursuit un bénéfice qui l'attire d'une façon particulière, c'est à coup sûr l'emploi qu'il leur donne dans les affaires qui se font à l'étranger. L'argent français est toujours prêt à émigrer : emprunts d'états, entreprises industrielles, grands travaux publics ou privés, il se laisse facilement séduire pour y participer. C'est un fait notoire, et tous ceux qui ont pu recueillir des renseignemens à cet égard attesteraient par la vue des titres qui remplissent les caisses de nos grandes sociétés financières qu'aucune comparaison ne peut être établie entre le nombre d'étrangers associés aux affaires françaises et celui des Français possédant des titres étrangers. La quantité de ceux-ci est immense. Serait-ce que chez nous le mode d'emplois mobiliers fasse défaut, que notre capital dépasse l'importance des affaires se présentant à lui, que l'offre n'égale pas la demande, ou que les profits n'atteignent pas chez nous les proportions des entreprises étrangères? Loin de là, mais il faut reconnaître qu'à cet égard l'imagination joue un certain rôle, que notre caractère se prête aux œuvres de confraternité, que de ce côté comme du côté politique, nous faisons preuve de sympathie et d'absence de préjugés. Sans citer comme un indice du libéralisme français les entreprises si populaires du percement des isthmes de Suez et de Panama, passionnément poursuivies par tous nos capitaux grands et petits, il y a lieu de signaler les participations que nous avons prises dans les emprunts de chaque état, aussi bien en Italie, en Autriche qu'en Russie, en Suède, en Orient, etc.; il faut reconnaître aussi que, sous des noms étrangers, bien des affaires sont des affaires mi-françaises, telles que les chemins de fer autrichiens et espagnols, dont les titres, actions et obligations sont cotés sur nos marchés, constituent des placemens durables qui persistent, se renouvellent et n'ont rien du caractère de la spéculation.

Les dispositions générales du public étant ainsi connues, il reste, dès qu'une nouvelle affaire se fonde à l'étranger, à rechercher si la contrée où elle se trouve engagée nous attire et si l'entreprise mérite que nous l'encouragions par nos efforts. Ceci constaté, ni l'attention des capitalistes, ni les sollicitudes du public ne lui feront défaut. Or, à cet égard, le titre qui précède ces lignes donne toute assurance, et nous sommes certains de ne point appeler en vain l'intérêt ou la curiosité du public français sur ce que nous nommons le chemin de Constantinople.

Il s'agit ici, bien entendu, non pas de l'extension à donner aux

relations maritimes entre l'Europe et la Turquie ; celles qui existent suffisent, et le régime qui leur est appliqué et qui ne pourrait être modifié tant que subsistera l'empire ottoman, ne permettrait guère de les rendre plus faciles. Ce n'est point par le sud, par la voie qui traverse la mer de l'Archipel, le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara et le Bosphore, qu'il s'agit de créer des communications nouvelles et d'ouvrir de faciles accès au commerce européen : c'est au nord par les rives de la Mer-Noire en améliorant les bouches du Danube, c'est surtout au centre par la voie de terre, par les Principautés Danubiennes, le passage des Balkans, par le raccordement de toutes les provinces peuplées de Slaves, d'Albanais, de Bulgares, de Roumains ou de Grecs, qu'il faut laisser un large passage au torrent européen qui se précipite de toutes parts vers la capitale de la Turquie.

Les dernières années du siècle verront-elles se produire le grand mouvement que l'histoire moderne prépare depuis tant d'années, que poursuivent tant d'efforts, vers lequel tendent toutes les aspirations des souverains et des peuples, c'est-à-dire la mort ou la guérison de l'homme malade des bords de la Mer-Noire ?

Sans aborder cette redoutable question, il en existe une autre plus secondaire, mais dont l'importance croît chaque jour : celle de la mise en valeur de toute la partie sud-est de notre continent, de ces terres merveilleusement fertiles, habitées par les races les plus diverses, dont quelques-unes cependant sont aptes aux travaux du commerce et de l'industrie et n'ont besoin que de guides expérimentés et de collaborateurs sympathiques pour donner tous leurs fruits. Le flot de l'émigration des pays allemands, autrichiens, français, italiens, etc., n'attend qu'une chose, à savoir que la porte s'ouvre pour s'y précipiter. Il n'a pas de longues distances à franchir, ainsi qu'aux pays d'Amérique et d'Océanie, pour y chercher de nouveaux champs ouverts à l'industrie humaine : à deux ou trois jours de notre Occident, aux confins de la Hongrie, à la proximité de Vienne et de Berlin, sous l'œil de la Russie, il n'y a pour ainsi dire qu'à étendre la main pour rencontrer des terres vierges, des mines abondantes ; les habitans du sol consentiraient aisément à en partager la mise en valeur et, par conséquent, à jouir des bénéfices de l'exploitation. Pour hâter le jour de ce partage pacifique, de faibles distances restent à parcourir, un mince capital peut suffire : le nôtre est disposé à concourir à l'œuvre commune ; nous avons donc pu invoquer les bonnes dispositions des mœurs financières de la France pour en augurer l'ouverture pacifique et prompte du chemin de Constantinople.

I.

Avant tout, constatons l'état du terrain qu'il s'agit d'aborder : depuis quelques années, de grands changemens se sont opérés en Orient au détriment de la puissance mahométane. La guerre avec la Russie semblait l'avoir laissée à la merci du tsar, et l'Europe entière eut à intervenir en sa faveur ; mais, à voir ce que le sultan a dû sacrifier pour être soustrait aux mains du vainqueur, n'eût-il pas mieux fait peut-être de traiter directement avec lui ? La Grèce agrandie, les provinces du nord-ouest lui échappant, deux royaumes et deux principautés nouvelles créées à l'ouest et au nord, c'est-à-dire un groupe d'adversaires réuni sur toutes ses frontières pour en ouvrir les portes, voilà ce qu'il en a coûté à la Porte d'être protégée, disait-on, contre l'envahissement du Moscovite après le passage des Balkans.

L'importance politique de ces contrées arrachées au sultan reste hors de contestation, mais ce n'est point ce que nous cherchons à élucider, nous demeurons sur le terrain purement économique. Or, sous le rapport de l'augmentation de la richesse matérielle et des avantages financiers, la transformation qui, sous la pression européenne, en arrachant la Porte aux serres russes, l'a si fortement morcelée, présente-t-elle, même pour elle, des résultats utiles ? Y a-t-il lieu, surtout pour les provinces soustraites au joug musulman, c'est-à-dire pour la Grèce augmentée, pour le Montenegro consolidé, pour la Roumanie et la Serbie érigées en royaumes, de même que la Bulgarie en principauté, enfin pour les parties de la Bessarabie retournées à l'empire russe, comme pour la Bosnie et l'Herzégovine attribuées à l'Autriche, y a-t-il sujet de se réjouir de la vie nouvelle à laquelle tous ces pays viennent d'être appelés ? Aucune hésitation n'est permise à cet égard ; une reconnaissance générale a salué le traité de Berlin.

Quelles que soient les dépenses administratives et financières exigées par ces transformations, et, comme on dit en langage financier, quels que soient les frais généraux dus à l'érection des nouveaux états, il reste hors de doute que le revenu du sol va s'augmenter dans de fortes proportions, que l'industrie et le commerce feront des progrès sensibles, que l'introduction seule de populations limitrophes appartenant à des groupes plus avancés en civilisation suffira pour transformer les pays qui ont été séparés de l'ancien ensemble, à leur grand profit d'abord, au profit même de ce qui subsiste encore et demeure soumis au sceptre du sultan.

Assurément, il règne parmi ces populations une telle différence de mœurs, ces contrées offrent de si grandes variétés de cultures

et de produits, qu'il serait bien difficile de préciser les progrès à faire, surtout d'en dresser la statistique. Au sud, par exemple, les Albanais se refusent à tout travail, la guerre est la seule occupation des hommes, tandis que les Roumains et les Bulgares se prêtent aux labeurs pacifiques. Dans certaines provinces montagneuses, les bois occupent le pays entier; dans d'autres, les cultures les plus diverses peuvent être tentées, la vigne y pousse à côté du coton, du tabac et de la canne à sucre, les céréales mûrissent auprès des rizières, des troupeaux de tous genres y paissent les plus verts pâturages. Ne recevons-nous pas en France de grands arrivages de vins qu'on appelle vins turcs et vins d'Asie, lesquels sont le plus souvent fabriqués avec des raisins secs venus de cet avant Orient? Tous ceux qui l'ont parcouru ne tarissent pas d'éloges sur les bénéfices à retirer de l'exploitation de ces terres, que l'étranger est aujourd'hui admis à acquérir pour des prix minimes, où il trouvera les bras nécessaires à la culture s'il sait respecter les préjugés de race et se plier aux coutumes religieuses. Une seule chose lui est nécessaire, la facilité des communications.

Avant de savoir quelles voies seraient les meilleures pour arriver promptement chez elle, la Turquie s'était préoccupée de satisfaire ses besoins intérieurs et de relier sa capitale à ses frontières. Dès 1869, le gouvernement ottoman avait concédé un réseau de voies ferrées qui, partant de Constantinople et dirigé vers la frontière de la Save, en traversant la Bosnie, devait desservir, soit directement, soit par embranchement, Andrinople, Philippopoli, Énos, Bourgas et Salonique : les concessionnaires avaient aussi le droit de prolonger la ligne de Bourgas jusqu'à Varna. Éventuellement, et sur la demande du gouvernement, une annexe se détachant de la ligne principale, pouvait se diriger vers la frontière serbe. Par Varna on atteignait ainsi la Mer-Noire, par Énos et Salonique les deux rives de l'archipel; Philippopoli et Andrinople étaient à l'intérieur les annexes de la capitale elle-même.

Toutes ces lignes, mesurant environ 2,000 kilomètres, avaient été concédées à une société anonyme de construction, fondée au capital de 50 millions, qui rétrocéda à forfait les travaux à une société d'exploitation. Pour constituer le capital de premier établissement du réseau concédé, le prix du kilomètre fut évalué en moyenne à 260,000 francs, et tout d'abord le gouvernement accorda à la compagnie une subvention de 28 millions de francs, payable annuellement pendant toute la durée de la concession; 1,980,000 titres, d'une valeur nominale de 400 francs remboursables par tirages au sort, furent émis pour capitaliser cette annuité; ils portent le nom de « Lots turcs. » Tous ceux qui s'occupent d'affaires savent le sort de ces titres, dont le gouvernement ottoman a garanti la valeur et

qui sont tombés à très bas prix, depuis que la société de construction a été dissoute et que les emprunts de la Turquie, parmi lesquels les lots figurent, ont vu leurs intérêts cesser tout d'abord, pour reprendre ensuite un chiffre si minime.

La société de construction, en sus de ces lots représentant 254 millions 1/2 de francs, consacra 270 millions environ pour exécuter ses travaux : elle trouva à ses côtés la société dite d'exploitation, qui réunit un capital de 150 millions au fur et à mesure de l'ouverture du réseau sur une étendue de 1,250 kilomètres. Le concessionnaire des travaux garantissait à celle-ci une rente de 8,000 francs par kilomètre ; par contre, tous les produits de l'exploitation lui appartenaient jusqu'à concurrence d'une recette brute de 22,000 francs. Il n'entre pas dans notre plan de donner des détails précis sur toute cette entreprise. Dès 1872, la concession a été retirée à la société de construction : la société d'exploitation, devenue tout récemment une société autrichienne, continue d'exploiter les lignes construites, mais ne publie aucun détail sur ses opérations ; on sait seulement qu'entre elle et le gouvernement turc s'élèvent de grandes contestations ; elle réclame du gouvernement turc, qui s'est mis à la place de la société de construction dissoute par lui, le paiement de la rente promise de 8,000 francs par kilomètre et l'achèvement de travaux auxquels il s'était engagé ; de son côté, l'état élève des prétentions sur les recettes brutes perçues par la compagnie et demande des comptes qui restent à fournir. Au milieu de ce conflit, ce qui est plus grave, c'est que les travaux restent suspendus, que les relations ne s'établissent pas avec le dehors et que les communications ne s'exécutent point. Il en sera ainsi tant que le conflit ne s'apaisera pas et qu'un règlement définitif, soit avec le concessionnaire exploitant, soit avec toute autre société prenant son lieu et place, ne tranchera pas ces difficultés du passé. Or le litige peut durer longtemps, une des deux parties n'ayant guère intérêt à le faire cesser. Il résulte de renseignemens assez précis que les chemins exploités font une recette brute de 9,000 francs par kilomètre contre une dépense de moins de 7,000 francs. Le solde s'accumule dans les mains de celui qui les exploite et qui invoque pour ne pas s'en dessaisir les revendications qu'il lui reste à adresser au gouvernement. Un plus grand bénéfice encore demeure réservé au commerce maritime et surtout au commerce anglais, affranchi de toute concurrence terrestre. La presse allemande a fait ressortir avec une grande véhémence la part minime laissée à son pays dans les relations avec l'Orient, tant que la question du raccordement direct avec les chemins de fer ottomans ne sera pas résolue. Or il n'a été établi sur aucun point. En 1864 et en 1867, on a construit la ligne de Rustchuk-Varna, qui a

ouvert le Bas-Danube, mais c'est encore un succès pour le commerce des Anglais : aussi ont-ils favorisé la construction de tous les tronçons qui de l'intérieur du pays aboutissent à des ports de mer et ne servent qu'à favoriser la concurrence maritime ; la ligne qui aboutit à Salonique est dans ce cas.

Sans entrer dans la polémique soulevée à ce sujet, sans récriminer contre le passé, il suffit aujourd'hui, — et tous les gouvernemens européens sont d'accord à cet égard, — de rectifier les erreurs commises volontairement ou non, de reprendre les travaux d'après un plan arrêté et conçu dans l'intérêt général, d'y convier les hommes compétens en travaux de chemins de fer et de solliciter le concours de sociétés financières assez puissantes pour attirer les capitaux sans lesquels on ne peut faire rien d'utile et rien de grand. Le traité de Berlin avait indiqué le but, les conférences qui l'ont suivi l'ont déterminé ; reste aux hommes d'affaires à l'atteindre en en fournissant les moyens.

II.

En constatant ainsi la lenteur et presque l'indifférence avec laquelle a été abordé jusqu'à présent le problème de communications terrestres à établir entre l'Europe centrale et l'Orient, n'avons-nous pas cependant à signaler des projets habilement conçus, des plans mûrement étudiés en dehors même des actions gouvernementales, que des incidens imprévus ont empêchés de voir le jour et qu'il serait utile de mettre en lumière, parce qu'ils peuvent servir à des combinaisons futures et qu'ils éclairent d'ailleurs l'histoire financière de ce temps ? Il en est un spécialement que nous tenons à décrire pour bien des raisons dont le lecteur sera juge.

Nous avons parlé ici même, il y a plusieurs années, d'une société restée le type des entreprises créées par le concours des influences de nationalités diverses, la Société autrichienne impériale royale privilégiée des chemins de fer de l'état, désignée en Autriche sous le nom de *Staats-Bahn* ; elle fut conçue dans une pensée de dévoûment loyal envers le gouvernement autrichien, en un moment de grandes difficultés financières, par un groupe de capitalistes qui comptait parmi ses membres français MM. Pereire, André, Mallet, d'Eichthal ; où figurait M. Baring de Londres, où MM. Sina, Eskélès, représentaient l'Autriche, dont le conseil, tout d'abord présidé par M. Sina, n'a cessé depuis longues années d'avoir à sa tête le baron de Wodianer. La Société I. R. P. comprend des chemins de fer, des usines, des mines ; elle possède d'immenses domaines et des forêts séculaires ; elle a été dirigée par des ingénieurs sortis de notre École polytechnique, dont le premier, M. Maniel,

a laissé en Autriche le renom de l'organisateur par excellence; elle n'a cessé depuis son origine de poursuivre tous les développemens qui lui étaient permis pour accroître, avec sa propre fortune, la richesse intérieure des pays où s'étend son action. Le réseau qu'elle dessert aboutit au nord de la Saxe, traverse la Bohême et se dirige par un embranchement vers la Prusse et les provinces de la Baltique; de son centre principal, Vienne, il pousse un rameau vers la Galicie, qui confine à l'empire des tsars, puis il atteint Pesth, suit le Danube sur la rive gauche et s'arrête à Bazias, où le fleuve lui sert de prolongement jusqu'aux embouchures de la Mer-Noire; mais auparavant, il a dirigé sur Temeswar un autre embranchement qui, terminé à Orsova, peut y recevoir tous les produits de la Roumanie et servir au commerce de transit que les pays au sud des Balkans déverseraient par cette voie.

Le caractère des lignes de la Société autrichienne était donc de se porter du nord au sud en s'inclinant dans leur parcours du côté de l'est et, tout en développant dans une énorme proportion le trafic local des provinces autrichiennes traversées par elles, de se diriger vers la Prusse supérieure, la Russie polonaise, la Roumanie russe, dont le voisinage attirait vers elles le trafic de transit tout entier. A l'attention des administrateurs de la société, ainsi tournée à l'est, vint s'offrir le projet auquel nous faisions allusion et qui fut tout de suite qualifié du nom de chemin d'Orient-Occident. Une ligne fut étudiée et préparée avec le plus grand soin pour aboutir de Pesth à Constantinople et à l'archipel par la Roumanie et la Bulgarie, et substituer à la navigation sur le Danube et à la navigation sur la Mer-Noire une voie ferrée qui franchirait le fleuve et traverserait les Balkans.

Déjà, en 1876, l'ouverture de l'embranchement de Temeswar à Orsova par la Société autrichienne avait pu donner l'idée première du chemin Orient-Occident; la navigation du Danube était, en effet, supprimée dans sa plus difficile partie à Bazias, et c'était ainsi la jonction avec l'Est, avec la Roumanie. Quant à la réunion de l'Autriche-Hongrie avec la Serbie, on parlait bien de relier Pesth à Constantinople par Belgrade, Nisch, Sofia, Bellova et de reprendre ensuite la voie ferrée ottomane de Bellova à Constantinople, de même que de traverser la Bosnie par Novi-Bazar et Serajevo; mais la longueur des lignes à construire, l'exagération des dépenses, ne permettaient point de s'arrêter à ce projet, et l'on se borna à mûrir celui qui faisait suite à la ligne de Temeswar à Orsova et nécessitait un pont sur le Danube et la traversée des Balkans.

Sans entrer dans tous les détails du travail préparé par les ingénieurs de la Société autrichienne, il suffira de dire que la ligne devait s'embrancher aux chemins roumains existans vers Crajova,

gagner le Danube à Zimitza, franchir le fleuve en aval de Sistov, puis traverser les Balkans par le défilé de Chipka, sur le territoire de la Roumélie, et atteindre Ieni-Sagra, où s'effectuait le raccordement avec la ligne turque de Philippopoli à Andrinople. Les difficultés techniques se trouvaient ainsi concentrées sur les deux points principaux de la traversée du Danube et du passage des Balkans; la ligne desservait en Valachie la partie la plus fertile du territoire, s'assurait tout le trafic roumain, rencontrait en Bulgarie une population douce et laborieuse et aboutissait au versant sud des Balkans dans la Roumélie, la plus belle contrée de la Turquie d'Europe. Ce chemin d'Orient-Occident ne comprenait que 351 kilomètres à construire, dont 147 en Roumanie, 132 en Bulgarie et 72 en Turquie.

Quelques mots d'explication deviennent ici nécessaires. Nous avons jusqu'à présent attribué à la Société autrichienne la paternité du projet dont nous venons de parler. Sans doute, elle a joué un rôle prépondérant dans la préparation d'un chemin de fer qui était en quelque sorte le prolongement de sa ligne de Temeswar-Orsova : c'était aussi la préoccupation de ses administrateurs de s'attacher aux développemens que l'entreprise pouvait recevoir au nord et à l'est, et une des dernières pensées du plus ancien d'entre eux, le regretté M. Isaac Pereire, fut l'exécution du chemin si bien nommé Orient-Occident. Dans ce dessein, les agens de la Société autrichienne et, à leur tête, le directeur des travaux, M. de Serres, avaient dressé les plans, les devis, arrêté tous les calculs de dépenses, etc., mais de grandes sociétés financières, de hautes influences, à Vienne, à Berlin, en Russie même, s'associaient aussi au projet, qui faillit être mis à exécution et qui satisfaisait tant d'intérêts. Toutefois, il faut bien le reconnaître, il en négligeait, il en mécontentait même de bien plus importans qui furent les plus forts : la victoire passa d'un autre côté; le projet ainsi conçu a été abandonné; peut-être sera-t-il repris, au moins en partie, et c'est parce que l'avenir n'est pas entièrement perdu de ce côté qu'il a paru bon de mentionner la tentative ainsi faite.

C'était avec le gouvernement autrichien que la Staatsbahn avait traité à sa création, et nous avons montré, il y a bien des années, tout l'avantage que les finances de l'état avaient retiré de cet appel à l'industrie privée; mais, depuis l'établissement du dualisme, la Hongrie, obéissant surtout à des visées politiques et ne rencontrant pas d'ailleurs des facilités analogues, suivit une autre voie; elle chercha surtout à créer un réseau de chemins d'état et à ramener vers sa capitale de Buda-Pesth toutes les voies qui pouvaient aboutir à ses frontières, tant au nord qu'au sud, à l'ouest et à l'est. Le principal désir du gouvernement hongrois était de se rattacher

à Vienne par des lignes directes et de raccorder Pesth à Semlin vers le Danube par une voie traversant la Hongrie dans toute sa longueur et par le milieu même.

Or elle se heurtait, pour réaliser ces desseins, à la Staatsbahn, qui, maîtresse d'un court tronçon jusqu'à Raab, sur la rive droite du Danube, ne joignait Vienne à Pesth que par la rive gauche du fleuve; de même qu'au-delà de Pesth son raccordement avec la Roumanie vers Orsova tendait à favoriser le trafic turco-russe au détriment du trafic turco-serbe. Un dissentiment secret semblait donc régner entre la Société autrichienne et le gouvernement hongrois. Au fond, il n'y avait point de désaccord réel, et le projet du chemin de fer Orient-Occident n'avait été conçu que parce qu'il avait paru d'une exécution plus facile et que toutes les parties semblaient s'être mises d'accord à son endroit. Il suffit d'une explication catégorique avec les membres du ministère hongrois pour que les administrateurs de la Staatsbahn se soumissent à ses vues et que tous leurs adhérens portassent leurs efforts vers le but auquel la Hongrie et, avec elle, l'Autriche et l'Allemagne, tendaient unanimement. L'entente s'est faite l'an dernier; le dualisme a prévalu, et la Société autrichienne des chemins de fer de l'état a, de même que la Banque impériale de Vienne, subi dans son organisation une réforme qui donne toute satisfaction aux aspirations hongroises : cette modification dans la forme dut s'accomplir en même temps qu'au fond le plan adopté pour l'exécution des nouvelles lignes était changé. Suspendue pendant de longues années, l'exécution se fait rapidement, et la question toujours pendante se résoudra à bref délai. C'est, à vrai dire, un service indirect rendu par la mise au jour de ce chemin d'Orient-Occident, qu'on n'a pu le rejeter qu'en lui en substituant immédiatement un autre plus populaire, plus approprié aux besoins nouveaux que les changemens politiques survenus en Turquie ont fait naître de tant de côtés à la fois.

L'administration de la Société autrichienne a donc été l'objet d'une transformation sérieuse. De Société impériale royale privilégiée des chemins de fer de l'état, elle est devenue Société autrichienne-hongroise; une direction a été établie à Pesth, ainsi qu'à Vienne. Un conseil d'administration siège dans l'une et l'autre ville, s'occupant des affaires spéciales à chacun des deux états. Paris, comme par le passé, conserve toujours un nombre égal d'administrateurs qui forment un comité représentant les intérêts étrangers. Les conseils spéciaux se réunissent à époques déterminées en un conseil général siégeant tantôt à Pesth, tantôt à Vienne, ce qui maintient l'unité sociale, qu'il importe avant tout de conserver. Ce n'est pas tout, et, à la suite de cette réforme, un traité a dû être conclu avec le gouvernement hongrois pour bien accentuer le

caractère de l'entente qui venait d'être établie et donner aux deux parties les satisfactions nécessaires.

Que voulait le gouvernement hongrois? Un chemin direct appartenant à l'état et reliant Pesth à Vienne par la voie la plus courte. Il voulait encore pouvoir intervenir dans la fixation des tarifs et le partage du trafic, tant pour favoriser le commerce local que pour profiter du commerce de transit. A partir de Pesth, il fallait établir une ligne directe d'état vers Belgrade et Semlin, c'est-à-dire vers la Serbie, pour, de là, rejoindre les chemins turcs, tout en se garantissant contre la concurrence d'Orsova, qui était devenue un fait acquis. Le traité conclu avec la Société autrichienne, avec l'approbation du gouvernement de Vienne, a résolu toutes ces difficultés. La société a cédé à la Hongrie la ligne de Bruck à New-Zony, qui passe par Raab et Comorn et sera poursuivie jusqu'à Buda-Pesth. De son côté, et par voie d'échange, l'état hongrois transporte à la Staatsbahn la ligne de la vallée de la Vaag avec prolongement de Trenschin à Sillein, etc., c'est-à-dire facilite les développemens naturels de la société vers la Silésie, le Nord et l'Est et la ramène ainsi à sa pente naturelle. A ces concessions premières en sont ajoutées d'autres, soit déterminées déjà, soit à fixer d'un commun accord.

Une disposition du traité interdisait à la Staatsbahn de réaliser le raccordement de son réseau hongrois avec le réseau roumain, mais dans le cas où le raccordement aurait lieu, elle doit partager tout le trafic dirigé de ce côté, à Temesvar, suivant des règles déjà établies. Or le fait est acquis, puisqu'au moment où le traité a été signé, le raccordement existait déjà. En revanche, l'état assure à la société le partage du trafic remis à Semlin par les chemins serbes. Le trafic roumain, le trafic serbe, seront ainsi divisés entre les deux parties contractantes, qui s'engagent à ne pas se servir de leurs lignes construites ou à construire pour se faire une concurrence ruineuse, mais établiront, pour le trafic desservi par elles, un mode de partage équitable.

Nous avons dit que ce traité avait été approuvé par le gouvernement autrichien, qui, de son côté, vient d'accorder à la Staatsbahn de nouvelles concessions dans son ancien domaine, favorisant tout le mouvement qui se porte vers Stettin et Breslau. En particulier, la ligne dite chemin tranversal, accordée en Bohême, développera grandement le commerce et l'industrie locale, celle des mines spécialement, et la Staatsbahn, qui en possède de très abondantes de ce côté, en profitera largement. On le voit, le nouveau traité sert à tous, et il nous reste à montrer avec quelle rapidité les conséquences pourront se produire, puisque les travaux s'exécutent déjà; mais, en ce moment, nous voudrions parler d'autres efforts faits

parallèlement à ceux des entreprises de chemins de fer, qui contribuent pour une large part à cette amélioration de l'Orient, objet de nos recherches et de nos préoccupations.

III.

Nous n'avons mentionné jusqu'ici que les moyens matériels, pour ainsi dire, qui doivent ouvrir l'empire d'Orient à la civilisation européenne, et, parmi ceux-ci, les routes de terre et de mer, les chemins de fer principalement. Or on peut chercher d'autres voies non moins fécondes; de nouveaux rapports tout aussi étroits peuvent être créés pour arriver au même but, et, tout en restant sur le terrain des intérêts positifs, certaines entreprises qui se fondent, nécessaires même au succès des chemins de fer à créer, doivent en outre avancer plus que tout autre mode de propagande l'œuvre du progrès à obtenir. Nous voulons parler des sociétés financières formées depuis quelques années en Turquie, sous l'égide, non pas seulement du capital européen, mais surtout avec la protection et l'initiative d'hommes rompus aux grandes affaires, connus sur toutes les places de l'Occident pour leur aptitude supérieure et leurs richesses.

En parlant de cette intervention de l'argent occidental sur le marché de Constantinople, il n'est point question des prêts que l'Europe depuis trop longtemps ne cessait de consentir au gouvernement ottoman pour ses dépenses militaires, ses prodigalités ruineuses, le luxe de ses souverains, prêts qu'on a toujours vus se résoudre en vexations intolérables envers les malheureux sujets, en fortunes improvisées en faveur des courtisans du maître, en banqueroutes à l'égard du public étranger, et dont quelques spéculateurs avisés ont seuls tiré parti. Les finances ottomanes ont été l'objet de nombreuses études où la lumière a été faite sur tous ces points. Nous voulons seulement parler de la création récente de sociétés nouvelles qui, au profit de tous, avec un cachet plus ou moins officiel, ont plus fait pour la conquête de l'Orient qu'aucune puissance européenne et collaboré ainsi à l'œuvre des chemins de fer. En tête de ces sociétés financières nous citerons la Banque ottomane.

Elle s'est reconstituée sous sa forme actuelle, en 1874, au capital de 200 millions de francs, dont la moitié versée, pour suivre toutes affaires rentrant dans les opérations d'une institution de banque, et en outre pour exploiter certains privilèges. Elle a le droit exclusif d'émettre des billets au porteur remboursables à vue et ayant cours légal. Comme trésorier-payeur-général de l'empire, elle jouit de la manutention générale des fonds du trésor impérial, et à cet effet touche une commission sur les sommes encaissées et payées. Elle

est chargée, à l'exclusion de tout autre établissement, de la négociation des effets de trésorerie émis par le gouvernement turc; à conditions égales, elle a la préférence sur les autres sociétés de crédit pour les opérations financières que pourrait tenter le gouvernement. Elle est de droit représentée dans la commission du budget par un de ses directeurs ou de ses administrateurs et est ainsi tenue au courant de tout ce qui touche aux intérêts publics ou privés. En revanche, la Banque ottomane s'était engagée tout d'abord à faire au gouvernement des avances jusqu'à concurrence de 67 1/2 millions de francs à valoir sur la rentrée des impôts, et elle a reçu en garantie de ces avances 175 millions de francs en rente turque, capital nominal. Enfin, pour les besoins de son service de trésorier-payeur-général, elle a dû établir des succursales aux sièges des vilayets de l'empire moyennant une subvention annuelle.

Les auteurs de cette subvention, qui a réglé jusqu'au 1er janvier 1880 les rapports de la banque avec le gouvernement turc, poursuivaient le double but de la régularisation des budgets et du service de la dette publique, mais ni l'un ni l'autre ne pouvaient être atteints, puisque la banque n'avait pas la perception des impôts restée dans les attributions des fonctionnaires impériaux et que le service de la dette était fait sur des délégations de revenus émanées du ministre, lequel avant toutes autres dépenses donnait la préférence à celles qui intéressaient les services intérieurs de l'empire. Les emprunts étrangers se trouvaient donc au second rang des préoccupations ministérielles.

Vint l'époque, on se le rappelle, où le service de la dette publique fut suspendu, même supprimé, où le gouvernement turc cessa tous les paiemens, et, où, contrairement à la convention de 1874, qui avait interdit formellement la création de papier-monnaie, l'émission des caïmés remplaça tout autre mode de solder les dépenses, à plus forte raison ne put servir de gage valable à donner aux avances que réclamait le Trésor ottoman.

Les avances à fournir, c'était, à vrai dire, l'objet principal de la création de la Banque ottomane. Il y avait été pourvu à la naissance de la société : depuis lors, le chiffre primitif s'était accru; au moment où parurent les caïmés, il devenait plus nécessaire que jamais de les augmenter encore. Mais comment faire, quelle sécurité demander, comment gager ces avances grossissantes faites par la société seule, ou en participation avec d'autres groupes financiers et même des maisons particulières importantes? Telle fut l'habileté de la direction de la Banque ottomane, qu'elle a su pourvoir aux besoins de la Turquie, lui procurer de grandes ressources et améliorer pour elle-même sa situation, défendre l'intérêt de ses

actionnaires, enfin substituer partout aux anciens erremens des procédés réguliers, c'est-à-dire nos habitudes d'administration et de perception d'impôts, et soulager ainsi les populations elles-mêmes. Si, dans le cours de cette période, l'immixtion des puissances européennes semble avoir favorisé la tâche de la banque, on doit reconnaître que la diplomatie n'a pas marché aussi rapidement qu'elle, ni soutenu aussi énergiquement la cause de la répartition équitable des charges publiques, puisque, comme nous le verrons plus loin, elle n'a pas su encore faire répartir, dans les provinces séparées récemment de l'empire, la charge proportionnelle qui leur incombe dans le total de la dette publique.

Depuis l'époque des caïmés, la Banque ottomane a fait avec le gouvernement turc trois arrangemens successifs : en 1878, le syndicat des grandes avances, c'est-à-dire l'association de tous ceux qui avaient consenti à prêter au trésor l'argent quotidien nécessaire à l'existence de l'état, se fit appliquer en déduction de ces créances les gages qu'il détenait déjà et qu'il réalisa à sa volonté, sauf les caïmés, et comme ceux-ci ne représentaient plus qu'une somme dérisoire, on chercha à leur substituer un autre gage matériel de quelque valeur. La convention du 22 novembre 1879, passée entre le gouvernement turc et un syndicat de ses plus gros créanciers, attribua à celui-ci l'affermage de quatre impôts, lui donna à bail pour dix ans la perception des impôts du timbre, des spiritueux des vilayets, de l'impôt de pêche à Constantinople, de la dîme des soies de la banlieue de la capitale et d'Andrinople, mais réserva les droits de douanes perçus sur les spiritueux et les soies.

En sus de la perception de ces impôts, le gouvernement confia aux contractans pour la même durée l'administration en régie du monopole du sel et du tabac. Les conditions du bail de ces impôts et de la régie du sel et des tabacs attribuaient un premier prélèvement au profit des créances du syndicat et un second aux porteurs de la dette turque, qui devaient profiter aussi des revenus encaissés de Chypre et de la Roumélie; le solde des recettes, après ces prélèvemens, fixé au maximum de 2,450,000 livres turques, soit en francs 55 millions, revenait au trésor impérial.

Une dernière convention, celle de 1881, a modifié encore, mais toujours en l'améliorant, la situation de la Banque ottomane. Des délais plus courts sont assignés à la rentrée des avances : des titres nouveaux pourront être créés pour la représentation des caïmés de toute nature et seront revêtus d'un endos de la garantie accordée par la nouvelle société formée spécialement pour la régie des tabacs au capital de 100 millions de francs. La surveillance de tous ces intérêts, les versemens à faire par la société de la régie, la confection des nouveaux titres des dettes publiques, sont confiés à une com-

mission internationale qui représente l'universalité des créanciers de la Turquie.

D'après des évaluations très sérieuses et à la suite des arrangemens intervenus avec les représentans des porteurs des dettes turques, le chiffre entier s'élève à la somme nominale de 106 millions de livres sterling; au taux actuel, cette dette ne représente pas plus de 550 millions de francs, dont l'intérêt, fixé d'abord à 1 pour 100, s'élèvera jusqu'à 4 pour 100 au fur et à mesure de l'augmentation des recettes; du 1er janvier 1882 au 1er mars 1883, les revenus des impôts affectés au service de la dette, ainsi qu'il résulte du rapport de la commission européenne, ont dépassé 52 millions de francs. N'oublions pas d'insister sur ce fait regrettable que toutes les recettes concédées par la Turquie à ses créanciers ne sont pas encore versées dans les mains de cette commission, puisque la part contributive due par les provinces détachées de la Turquie lui échappe, et que les puissances intervenant au règlement n'ont pas encore su la déterminer.

Perception plus régulière des impôts, amélioration des produits, égalité dans la répartition, ordre introduit dans les finances publiques, c'est-à-dire progrès de la civilisation en tous genres par l'invasion de nos mœurs européennes, voilà les résultats acquis par ces transactions financières dont les hommes d'affaires proprement dits se sont faits si heureusement les promoteurs.

Nous ne saurions trop faire ressortir le caractère entièrement nouveau et tout particulier de cette immixtion dans les affaires ottomanes. Lorsque, autrefois, on voulait, sous un prétexte ou sous un autre, intervenir auprès de la Porte, on essayait de peser sur elle, de forcer sa volonté; on lui imposait de gré ou de force des fonctionnaires étrangers, on attentait ainsi à son indépendance. C'est, au contraire, par la persuasion, en se servant de ses nationaux, en gardant son entière liberté, que le gouvernement turc procède aujourd'hui à toutes les réformes qui s'exécutent et dont la Banque ottomane est le principal auteur, à savoir, le relèvement de son crédit et la plus-value des impôts; la Banque ottomane est une société vraiment indigène en ce sens que ses fonctionnaires relèvent du gouvernement et exécutent ses ordres sans que le moindre désaccord se soit manifesté sur aucun point. La Banque ottomane est incontestablement la plus importante des sociétés qui aient établi leur siège à Constantinople, elle n'est pas la seule, et l'on peut citer encore le Crédit général ottoman, la Banque de Constantinople, une Société ottomane de change et de crédit, etc.

Le Crédit général ottoman a été fondé, en janvier 1869, par M. Tubini, notable banquier à Galata, et par des sociétés étrangères.

Le capital social est de 50 millions, ses fonctions sont celles de toute maison de banque et consistent à contracter des emprunts publics, faire des prêts et avances sur titres, exploiter ou faire exploiter des régies de contributions, établir des succursales dans les provinces ou à l'étranger, etc. Les intérêts des actions sont payables à Constantinople ou à Londres : c'est une doublure de la Banque ottomane moins le succès. Les opérations du Crédit général ottoman se sont étendues à d'autres pays que la Turquie, à l'Espagne, à l'Amérique, etc. Il a participé à l'émission des obligations émises pour la construction des chemins de fer de la Turquie d'Europe, à savoir les Lots turcs, à l'émission des bons du trésor de 1868 et de 1872, aux emprunts ottomans de 1871, 1873, 1874, aux grosses avances de 1875, et a pris, en conséquence, une part proportionnelle dans les derniers arrangemens contractés avec l'état : il a, de ce chef, droit de recevoir une quantité déterminée des nouveaux titres à émettre, mais on doute qu'il puisse rentrer même par ce moyen dans son capital intégral; en cas de liquidation, ses actionnaires subiraient une perte, leurs titres dès à présent sont cotés au-dessous du pair.

La Banque de Constantinople date de 1872; elle peut établir des agences ou succursales partout où elle le jugerait convenable : jusqu'ici elle n'en possède que deux, à Londres et à Paris. Le capital social a été fixé à 25 millions de francs représenté par 100,000 actions de 250 francs seulement, sur lesquelles 150 francs ont été versés. Elle a su se mettre à l'abri de trop grosses avances à faire à l'état : au 31 décembre 1880, le total n'atteignait pas 5 millions de francs, et le règlement de 1881 les couvre presque entièrement. C'est vers l'Égypte que ses opérations ont été les plus actives et les plus fructueuses : elle vit surtout d'opérations d'escompte avec les particuliers et, sans ambitionner de jouer un rôle politique, jouit d'un bon crédit de banquier. Les actionnaires ont touché chaque année des intérêts suffisans, qui, en 1881, se sont élevés à plus de 26 francs, mais ont été réduits à 18 en 1882.

La Société ottomane de change et de crédit a également son siège à Constantinople ; son capital s'élève à 15 millions de francs, dont la moitié versée; elle est dégagée de tout intérêt avec le gouvernement ottoman; ses affaires sont réduites, ses bénéfices faibles et son importance modeste.

Sans pousser plus loin l'énumération des sociétés financières qui existent en Turquie, ce qui précède suffira pour faire apprécier le rôle que joue et jouera le capital européen dans la création même des sociétés industrielles qu'il importe tant de développer et quel élément civilisateur il apporte dans l'œuvre de rénovation dont nous suivons les progrès avec la conviction intime d'un succès définitif.

IV.

Revenons au chemin de Constantinople. La route maritime n'a été, comme nous l'avons dit, l'objet d'aucune amélioration spéciale; elle demeure toujours ouverte et particulièrement accessible aux marines les plus riches en navires, en équipages, en correspondans connus. Inutile de faire à cet égard des calculs de statistique et d'indiquer des rangs. De ce fait dépend naturellement la réserve, presque l'abstention de l'Angleterre dans la question du raccordement des chemins de fer européens aux lignes ottomanes. Comme navigation fluviale, l'entrée et la surveillance du Danube dans la partie voisine des embouchures ont été l'objet de conventions nouvelles entre les riverains; il y a donc de ce côté un progrès sensible. Quant aux chemins de fer, deux tendances ont été successivement manifestées : l'une a été un moment préférée, puis en définitive mise de côté. Des deux modes de pénétration de l'Occident en Orient, celui qui relierait le Nord-Est européen, la Russie et l'Allemagne depuis les rives de la mer du Nord, par la Roumanie, n'est plus en discussion ; l'autre, qui se dirige par la Serbie, par l'embranchement des lignes hongroises, par l'Allemagne du Sud, et, on peut le dire, qui rattache la Bavière même et le Tyrol au réseau ottoman, et tout en aboutissant à Constantinople, vise Andrinople principalement, a en définitive été adopté; il s'exécute, il touche à l'heure de l'accomplissement. Quelques pessimistes, qui calculent sur les lenteurs voulues de la Porte, doutent seuls, non pas du succès, mais d'un succès immédiat. La longueur des voies à construire dans les pays traversés est déterminée, et des marchés ont été passés avec des adjudicataires; les points de jonction sont tous désignés; partout le traité de Berlin porte ses conséquences : la dernière commission nommée pour en surveiller l'exécution, celle dite des *quatre*, c'est-à-dire des puissances directement intéressées, a souverainement prononcé, et, semble-t-il, sans appel. La Hongrie a la première terminé sa tâche; de Buda-Pesth à Semlin, le chemin d'état qui traverse par le milieu le territoire national va être achevé : le trafic local ne paraît pas devoir donner tout de suite de bien grands résultats, mais le trafic de transit en profitera, les concurrences seront désarmées et l'esprit public est satisfait. La Serbie vient ensuite, les travaux sont concédés, les marchés passés; on se hâte. De Semlin-Belgrade à Nissa, la longueur est de 288 kilomètres; de Nissa à Vranja, de 126 ; de Nissa à Pirot, de 90. Toutes ces lignes serbes ont été concédées à un groupe de capitalistes, qui ont choisi pour entrepreneur général M. Vitali, connu pour de grands travaux en Italie : 80 pour 100 des

terrassemens à faire ont été déjà livrés, les rails sont posés sur une grande partie du parcours. On compte que l'exécution du réseau serbe sera terminée en 1884 ou 1885 au plus tard.

La troisième puissance représentée dans la commission des quatre, la Bulgarie, n'est pas, à beaucoup près, aussi avancée ; les 120 kilomètres de Vakarel à Caribrod, qui prolongent la ligne serbe de Nissa à Pirot, n'ont été l'objet d'aucune adjudication ; il en est de même des 40 kilomètres de Caribrod à Bellova, en Turquie, pour atteindre à la frontière la grande ligne qui se poursuit vers Philippopoli et Andrinople, ainsi que des 75 kilomètres de Vranja à Uskuba : c'est à peine si on prévoit qu'ils seront commencés avant un an. Jusqu'ici, la Porte avait tardé à désigner le point où ses propres lignes se raccorderaient pour opérer la jonction du grand chemin de Vranja vers Andrinople : le ministre de la guerre vient enfin d'indiquer la localité de Liplyan. Toutefois, on doute encore d'une résolution définitive à cet égard, et l'on prétend même qu'un autre tracé est à l'étude.

Deux motifs plus ou moins graves expliquent jusqu'à un certain point ces atermoiemens : le bénéfice à attendre immédiatement de ces entreprises ne provoque pas un très grand enthousiasme dans les dernières provinces qu'il s'agit de raccorder ; le trafic local, qui forme les neuf dixièmes des recettes, est en progrès, mais le trafic de transit n'éveille pas les mêmes espérances ; on ne comprend pas quelle utilité il peut y avoir à en faciliter à bref délai le succès rapide. A cet égard, les concurrences subsistent encore à l'état latent, la Russie et la Roumanie jettent des regards envieux du côté de la Serbie ; le régime auquel la navigation du Danube sera soumise cache, ainsi que la question du passage des Balkans, des mécontentemens sourds que la Porte préfère laisser dormir le plus longtemps possible : le mieux eût été sans doute d'aborder et de résoudre toutes ces difficultés et de faire deux chemins de Constantinople au lieu d'un seul ; l'avenir en décidera. Pour le moment, on développe les sources du trafic local, qui est susceptible de grandes augmentations, et l'on rapproche autant que possible les distances qui séparent toutes ces lignes, en laissant pour la fin le dernier vide à combler (1). D'ailleurs, la Porte n'est pas en mesure de lever l'obstacle qui doit tout aplanir.

(1) Un changement assez imprévu semble s'être fait du côté de la Russie. La Bulgarie ne paraît pas avoir tenu ce qu'on se promettait d'elle. En Roumélie, les dispositions ne sont plus les mêmes, et loin de se rattacher plus étroitement à l'influence russe, le sentiment public se rapproche plus de la Porte : l'envie est donc moins grande pour la Russie de voir les raccordemens roumains s'établir du côté des Balkans, puisque les nouveaux états limitrophes ne montrent pas, comme on l'avait supposé, d'hostilité imminente envers la Turquie.

A qui appartiennent les chemins dits de la Turquie d'Europe? Il faut que le sort de la société d'exploitation se décide et se règle définitivement pour que les voies ferrées de l'Europe occidentale aboutissent à un point final; la question de l'embouchure, si l'on peut ainsi parler, ne peut rester en suspens, mais le gouvernement turc n'a pas encore résolu le problème entre lui et la société d'exploitation, et le procès reste toujours à vider. S'entendra-t-il à nouveau avec la compagnie d'exploitation? Cédera-t-il ses droits à une autre en indemnisant les possesseurs actuels? Ne formera-t-on qu'un tout des chemins serbes, bulgares et ottomans? Cette solution dernière semblerait contraire aux habitudes du gouvernement turc, hostile à l'ingérence trop manifeste des étrangers. Si la société d'exploitation constituait un nouveau groupe où l'élément national eût la prédominance, toute difficulté s'aplanirait promptement, le point de jonction ne tarderait pas à être fixé d'une manière définitive et le but que l'on touche déjà de la main ne manquerait pas d'être atteint au jour fixé.

Les lenteurs de la diplomatie, les hésitations d'un gouvernement qui ne voudrait pas que des étrangers fissent chez lui le bien qu'il lui est difficile d'opérer lui-même, tout cela peut retarder l'entrée définitive de la Turquie dans le concert européen; mais rien ne saurait l'empêcher, il y a des courans qu'on ne remonte pas. Des provinces entières, grandes commes des royaumes, ont été détachées de l'empire ottoman, elles ne lui reviendront plus, la civilisation les a marquées de son empreinte à tout jamais; deux royaumes, une principauté, ont été créés, dont les souverains peuvent être changés, et le seront sans doute, mais le sultan n'y régnera plus. Le Montenegro, la Grèce, la Russie, l'Autriche, se sont agrandis de dépouilles dont la possession donne encore lieu à des contestations, à des troubles intérieurs; on n'est pas entièrement satisfait du présent, mais on ne retournera pas au passé. S'il subsiste des antagonismes de races, si le pouvoir n'est pas solidement assis, si de nouvelles révolutions semblent toujours à craindre, le plus petit événement rétablit aussitôt le calme; il suffit du voyage d'un ministre moscovite en Allemagne, d'une lettre de souverain à souverain qui témoigne de sentimens pacifiques, d'un changement de ministre, et les bruits de coups d'état disparaissent, les réformes de constitution ne restent plus à l'ordre du jour. C'est qu'au fond, malgré leur état social inférieur au nôtre, toutes ces populations ont senti le flot de la vie nouvelle les pénétrer, des besoins inconnus ont surgi, et l'étranger qui est à leur porte, qui leur amène les satisfactions attendues, qui traverse si aisément, si rapidement leur pays, les séduit d'une façon irrésistible par les espérances dont

il les berce. Quoi! Vienne, Pesth, Berlin, Paris, sont, pour ainsi dire, à leur portée, et des querelles de princes, de chefs valaques ou bulgares détourneraient ces populations curieuses et avides d'ouvrir leurs oreilles aux bruits des chemins de fer, leurs yeux aux merveilles de notre industrie, leurs bouches aux fruits de nos terres, leurs mains à l'or dont nous paierons leurs propres produits! Non, il faut le redire et croire aveuglément à cette vérité, le mouvement ne s'arrêtera plus, la locomotive est lancée et ne déraillera pas : le chemin de Constantinople est ouvert. Pour le fermer il faudrait qu'une révolution suprême éclatât en Europe, que notre monde moderne disparût, que la race blanche reculât devant cette race jaune dont on a prédit l'avènement et que des plateaux de l'Asie centrale descendissent des hordes innombrables qui, à l'imitation des anciennes invasions des barbares, changeraient encore une fois la face du monde. Dieu merci! nous n'en sommes point encore là.

Sans donc s'arrêter à ces prophéties lugubres, quand on songe à la grandeur du but auquel on touche de si près, n'est-on pas émerveillé à la fois de la facilité avec laquelle on peut l'obtenir et attristé en même temps de la nature des obstacles qui pourraient s'y opposer encore? Que sont, en effet, de minimes intérêts privés ou des susceptibilités politiques sans cause sérieuse lorsqu'il s'agit d'ouvrir un nouveau monde à tous les travailleurs européens? Avec quelques centaines de kilomètres de voies ferrées, au prix de quelques millions, en laissant pénétrer de plus en plus en Orient des commerçans et des marchandises, au lieu d'une arène, on n'y trouvera plus que des bazars ouverts, on ne se livrera plus qu'à des échanges au lieu de s'exposer aux massacres et aux combats, et à côté du bien matériel, le progrès moral s'accomplira insensiblement. La paix, au lieu de la guerre, la paix féconde, la solution pour le bien de tous et pour la Turquie d'abord, de cette question d'Orient, qui menace l'Europe entière, l'accomplissement de l'œuvre qui glorifiera notre siècle, voilà donc quels seront les fruits des progrès effectués de nos jours dans les sciences et les arts industriels. Des banquiers probes et intelligens, des ingénieurs habiles, des commerçans actifs auront suffi à cette tâche : il faut, nous le répétons, glorifier l'œuvre, et il n'est que juste d'en reconnaître et d'en louer les promoteurs et les ouvriers.

BAILLEUX DE MARISY.

REVUE DRAMATIQUE

A PROPOS D'UN PROCÈS DE THÉATRE.

Un jugement du tribunal de la Seine, rendu le 8 de ce mois, soulève une rumeur dans les théâtres. Tel qu'il est, sans nous surprendre, il a de quoi nous émouvoir ; tel qu'on le publie et qu'on l'interprète, il étonne et fait scandale.

M. de La Rounat, directeur de l'Odéon, voulait reprendre *les Danichef*. On sait que cet ouvrage, signé Pierre Newski, a deux auteurs : MM. Dumas fils et de Corvin. M. Dumas permettait cette reprise, M. de Corvin s'y opposait : le tribunal a fait défense à M. de La Rounat de passer outre.

Pressés et distraits, les journaux voient ce résultat : ils en concluent tout net que le *veto* de l'un des auteurs suffit pour empêcher la représentation d'une pièce. M. Dumas lui-même, d'après les récits qu'ils font, n'a garde de conclure autrement : lésé par cette sentence, il est heureux d'en exagérer le sens pour en multiplier les effets ; il s'associe le plus de victimes qu'il peut ; c'est la meilleure manière d'intéresser beaucoup de gens à son sort, d'incliner l'opinion en sa faveur et de se concilier le public : malice de dramaturge ! — Imaginez que M. Meilhac, touché par la lecture de *l'Abbé Constantin*, entre en religion, et que renonçant aux biens comme à la gloire de ce monde, il veuille faire de ses œuvres un sacrifice agréable à Dieu, il pourra d'un seul coup, tarir une bonne partie des revenus de M. Ludovic Halévy et nuire à l'entretien de sa renommée. Supposez que M. Halévy, devenu membre de l'Académie française, craigne les succès de théâtre comme frivoles et malséans, il pourra jouer ce même tour à M. Meilhac. Ainsi le veut, d'après les journaux et d'après M. Dumas, le tribunal civil de la Seine.

Cependant on cite en opposition à ce jugement un arrêt de la cour de Paris, rendu le 21 février 1873. M. Sauvage, auteur du livret de *Gille et Gillotin*, voulait que cet opéra-comique vît le jour; M. Thomas, auteur de la musique, voulait qu'il restât dans les cartons : la cour donna gain de cause à M. Sauvage. On rappelle cet arrêt; on en conclut que, l'autorisation de l'un des auteurs suffit pour qu'une pièce soit représentée.

Après ces documens, il est inutile de fouiller la jurisprudence; on n'y trouvera pas de décisions qui paraissent plus contraires que celles-là : en effet, si l'interprétation que l'on donne de l'une et de l'autre est exacte, elles sont purement contradictoires. Notons, d'ailleurs, que l'une et l'autre est conforme à l'absolue justice.

Qu'une maison appartienne à deux maîtres, et que l'un veuille la donner à bail, tandis que l'autre s'y refuse, cette maison devra être mise aux enchères et le prix de la vente partagé entre les deux : « Nul n'est tenu de rester dans l'indivision. » Mais la propriété d'un ouvrage de l'esprit est et demeure indivisible : la licitation en serait barbare. Le droit de chaque auteur sur l'œuvre commune est égal au droit de l'autre et ne saurait cesser d'être entier. C'est affaire à l'opinion de démêler si *la Chanoinesse* doit davantage à M. Cornu, son inventeur, ou bien à M. Scribe; *les Danicheff*, à M. de Corvin ou bien à M. Dumas fils. M. Cornu, à ce qu'on assure, avait composé un mélodrame plein d'horreur et très long; M. Scribe a tiré de ce fatras un vaudeville joyeux et très court. M. de Corvin, si j'en crois son adversaire, avait écrit un ouvrage dont le titre est presque indicible, — *de Chava à Chava*, — et dont l'intérêt se perdait aussitôt après le premier acte, le héros étant mort, dans des questions d'héritage; M. Dumas fils a modelé ce chaos en forme de drame et tout Paris a battu des mains. M. Cornu, au théâtre, est un pauvre sire, et M. Scribe un demi-dieu; M. de Corvin est l'auteur de *la Princesse Borowska*, et M. Dumas est M. Dumas. A des présomptions naturelles joignez des légendes de coulisses ou les indiscrétions d'un avocat, vous pourrez faire la part de chaque auteur dans votre estime : celle d'un Cornu ou d'un Corvin sera petite; celle d'un Scribe ou d'un Dumas sera grande, soit! Mais, s'agit-il des droits du plus faible et du plus fort sur l'œuvre commune, ils sont égaux. M. Scribe ou M. Dumas serait mal venu à vouloir amplifier le sien par la raison fameuse : *Quia nominor leo !* MM. Cornu et de Corvin, admis au rang de collaborateurs par des maîtres, sont ici leurs pairs. Le moyen, je vous prie, d'établir un autre régime? Avec quelle balance faire le départ de ce qui appartient matériellement à celui-ci et à celui-là? Il faut bien que celui-ci et celui-là, même différens en mérite, soient pareils en droits : il le faut de toute nécessité. On ne dit pas que deux auteurs aient fait deux fractions inégales de drame, dont la somme forme un entier, on dit qu'ils ont fait un drame.

Un drame, entendez-vous, et non deux moitiés, non plus que deux fractions inégales. Il suit de là que chacun est l'auteur du tout et possède sur ce tout un droit parfait.

M. Thomas est l'auteur de *Gille et Gillotin*. Il a pris de l'importance depuis qu'il a composé cet opuscule; il craint de compromettre les honneurs dont il est chargé; il respecte *Hamlet*, qu'il a produit dans l'intervalle, et *Françoise de Rimini*, qu'il sent déjà peser en lui; il défend que *Gille et Gillotin* soit représenté : à merveille ! Porter malgré lui son vieux péché sur la scène et le forcer à rougir de ce divertissement, ne serait-ce pas un attentat manifeste au droit de propriété? L'auteur peut détruire son ouvrage : à plus forte raison peut-il le garder en poche. Oui, mais voici M. Sauvage; il veut que *Gille et Gillotin* soit représenté : quels sont ses titres? Il est l'auteur : *Gille et Gillotin* est le fruit de son intelligence et lui appartient de la façon la plus immédiate; arrêter la pièce, n'est-ce pas tarir le droit de propriété dans sa source la plus intime et la plus pure? n'est-ce pas l'altérer dans son essence et blesser la personne humaine? — La volonté d'un auteur suffit pour qu'une pièce soit représentée; la volonté d'un auteur suffit pour qu'une pièce soit interdite. La cour a-t-elle établi le premier point? Le tribunal a-t-il établi le second? La cour et le tribunal auraient prononcé selon l'absolue justice; et pourtant l'arrêt et le jugement seraient contradictoires, et l'un et l'autre auraient consacré une injustice parfaite : *Summum jus, summa injuria.*

Mais regardons-y de plus près; lisons les considérans de l'une et de l'autre sentence : nous verrons que ni la cour, au bénéfice de M. Sauvage, ni le tribunal, au bénéfice de M. de Corvin, n'ont dit ce qu'on leur fait dire, et que leurs décisions ne se contrarient pas. La cour a déclaré que MM. Thomas et Sauvage ayant, d'un commun accord, donné leur pièce à un théâtre, M. Thomas tout seul ne pouvait se raviser et se dédire; en conséquence, elle a voulu que, malgré l'opposition de M. Thomas, *Gille et Gillotin* fût représenté. Selon le tribunal, dans l'affaire des *Danicheff*, il n'est pas prouvé que le commun accord des auteurs pour restituer la pièce à l'Odéon ait existé à aucun moment, depuis qu'ils l'en avaient retirée : voilà pourquoi le tribunal fait défense, malgré l'autorisation de M. Dumas, de représenter *les Danicheff*. D'ailleurs l'avocat de M. de La Rounat lui-même n'avait pas plaidé que cette autorisation dût suffire, mais que M. de Corvin, lui aussi, avait donné la sienne. Les deux sentences, loin de se détruire, se corroborent : d'après la première, lorsqu'une pièce, de par le consentement de ses auteurs, est dans un théâtre, la volonté de l'un d'eux ne suffit pas pour l'interdire; d'après la seconde, lorsqu'une pièce n'est pas dans un théâtre de par le consentement de ses auteurs, la volonté de l'un d'eux ne suffit pas pour l'y faire jouer. A vrai dire, ces deux jurisprudences n'en forment qu'une seule, qui n'a pas le

caractère de généralité qu'on prêtait, soit à l'arrêt de la cour, soit au jugement du tribunal, et partant, se trouve à la fois moins conforme et moins contraire à l'absolue justice.

Que vaut-elle, cette jurisprudence? Est-il bon, sinon juste, — puisqu'il faut renoncer au juste en ces affaires, les droits des deux parties étant contradictoires, — est-il bon qu'un auteur, une fois d'accord avec son camarade pour donner l'œuvre commune à un théâtre, ne puisse en aucun cas, l'interdire tout seul? La chose paraît douteuse. Est-il bon qu'un auteur, lorsqu'il a, d'accord avec son camarade, retiré l'œuvre commune d'un théâtre, ne puisse en aucun cas, la faire jouer tout seul? L'événement d'aujourd hui et celui de demain répondent clairement que non. Aujourd'hui en effet, il n'est pas prouvé que M. de Corvin ait rapporté avec M. Dumas *les Danicheff* à l'Odéon : défense est faite à M. de La Rounat de représenter *les Danicheff*. Si demain il n'est pas prouvé que M. Dumas, de concert avec M. de Corvin, ait donné la pièce au Gymnase, M. Koning sera empêché de la jouer. Voilà, pour un temps indéfini, l'ouvrage réduit à néant : c'est le plus grand dommage possible pour les auteurs, et le plus grand aussi pour le public.

Il est facile d'imaginer la jurisprudence opposée : sera-t-elle meilleure? Sera-t-il expédient qu'un auteur, après qu'il a, de compagnie avec son collaborateur, offert sa pièce à un théâtre et qu'elle a été acceptée, reste exposé au caprice le plus imprévu, le plus absurde, le plus malveillant de ce compère? On n'oserait pas le soutenir. Y aura-t-il avantage à ce qu'un auteur, après avoir retiré sa pièce d'un théâtre avec l'assentiment de son collaborateur, puisse en autoriser tout seul la représentation dans des conditions dont il sera le seul juge? Même au lendemain de ce jugement qui le blesse, M. Dumas ne défendrait pas cette thèse. Si M. de Corvin, l'année dernière, sous prétexte que *les Danicheff* n'étaient plus à l'Odéon, avait prétendu les faire représenter à Déjazet, M. Dumas sans doute se serait mis en travers; il eût été bien aise de trouver le tribunal pour faire défense au directeur de passer outre.

De cette controverse que faut-il conclure, sinon qu'en pareille matière il ne devrait pas exister de loi ni même de jurisprudence? Il existe des *espèces*, dont aucune n'est semblable à aucune autre. En tel cas, il serait bon de dire que la volonté d'un auteur suffit pour interdire la pièce; en tel cas ensuite, qu'elle suffit pour la faire jouer, — et cela sans examiner si, d'un commun accord, les deux auteurs avaient porté la pièce dans un théâtre ou l'en avaient retirée. Ce n'est pas sur ce fait, où paraît s'arrêter maintenant toute l'attention des juges en quête d'un semblant de droit (et le moyen de leur demander autre chose?), ce n'est pas sur ce fait, mais sur une infinité d'autres, plus délicats, plus fuyans, mais plus utiles, que se dirigerait l'examen. On rechercherait l'intérêt de chaque auteur : dans

le cas où celui de l'un combattrait celui de l'autre, on verrait, en simple équité, lequel serait le moins respectable et souffrirait le moins de sa défaite; on ferait céder celui-là selon une certaine mesure, avec des accommodemens humains. Mais le plus souvent on découvrirait que les intérêts des deux parties se concilient et même se confondent, n'étant rien autre chose, en somme, que l'intérêt bien entendu de l'ouvrage. Vaut-il mieux pour la pièce être jouée dans de telles conditions ou ne l'être pas? Voilà ce qu'il s'agirait de discerner. Dans l'impossibilité où l'on est de respecter les droits contradictoires des adversaires, au moins leur ferait-on accepter leur commun bénéfice, ou leur épargnerait-on un commun dommage. Le public y trouverait son compte. Enfin cette manière de procéder, où l'on traiterait l'œuvre dramatique à peu près comme une personne morale, conviendrait mieux que toute autre à la dignité des lettres.

Mais une cour, mais un tribunal peut-il mener à bien une pareille enquête? Il est permis de poser cette question sans offenser personne.

Ce grand corps judiciaire, quelque crise qu'il subisse, est réputé toujours sain: chacun sait d'ailleurs que, depuis quatre mois et demi, l'inamovibilité de la magistrature n'est plus suspendue (apparemment elle est par terre): MM. les conseillers et MM. les juges sont assurés de nos respects. Aussi bien professent-ils, ainsi que les présidens, un grand zèle pour les affaires de théâtre. Est-ce un effet de la mode et faut-il croire que la robe et l'hermine même ne défendent pas un homme de cette contagion? Jamais autant qu'aujourd'hui on ne s'est occupé des choses et des gens des coulisses. M. Augier ou M. X..., — que je désigne ainsi parce qu'il est inconnu, — ne peut avoir l'intention d'écrire en tête d'une feuille de papier blanc: « Acte Ier, scène Ire » sans qu'un reporter l'annonce et prenne date fièrement pour constater qu'il publie le premier cette nouvelle. M. Coquelin ne peut demander à M. Perrin un jour de sortie pour aller visiter Bruxelles ou conseiller le tsar sans que vingt journaux s'en émeuvent; M. Baron, des Variétés, a-t-il oui ou non payé son dédit? On dispute là-dessus et sur le chiffre et si la somme est en or ou bien en papier. Mlle Lureau se marie, et Mlle Névada se fait catholique; mais la tante maternelle de Mlle Lureau est morte, et la marraine de Mlle Névada s'intimide; l'une des cérémonies est retardée, l'autre avancée; pour l'une, on distribue des billets comme pour une première, l'autre est comme une répétition générale à huis-clos. Cependant la femme de M. Guitry, l'ex-jeune pensionnaire du Gymnase, est accouchée d'un fils à Pétersbourg; les prénoms de l'enfant, les voici, et, par surcroît, le nom de l'accoucheur!.. N'est-ce pas à peu près ce que les Anglais et les Américains reçoivent de nous en échange du *Times* et du *New-York Herald?* Quoi de surprenant si l'importance des choses et des gens de théâtre envahit même le Palais? « Le Palais de justice, devra dire M. Du Camp dans

une prochaine édition de *Paris et ses Organes*, est un édifice borné au nord-est par le théâtre du Châtelet, au nord-ouest par le Théâtre-Italien, au sud-ouest par le théâtre de l'Odéon, au sud-est par le théâtre Cluny ; » et cette définition ne choquera personne, pas même les magistrats. En six mois, M. Koning, poursuivant un comédien qui refuse de payer son dédit, obtient un jugement et un arrêt : pendant combien d'années voit-on se traîner des causes où sont intéressés l'honneur et la vie des familles ! L'affaire Corvin contre La Rounat dure un mois, M. le président Aubépin s'étant permis d'être malade quinze jours : après la seconde remise à huitaine, le public s'échauffe d'impatience, la presse commence à gronder, il faut que le président guérisse ou passe la main; il pousse la bonne volonté jusqu'à guérir.

Ce n'est donc pas la négligence des cours ni des tribunaux qui nous serait suspecte en pareille matière ; ce n'est pas l'entrain qui leur manquerait, ni le soin, ni la bienveillance envers l'objet de leurs délibérations. « Quand j'ai ma toque, dit un juge d'opérette, je ne connais plus personne; » quand ils ont leur toque, les vrais magistrats connaissent parfaitement les gens de théâtre et les font passer avant le public; ils s'occupent d'eux avec un plaisir manifeste, ils ont pour eux des coquetteries singulières. Sans doute les procès de cet ordre leur paraissent une récréation entre des causes plus ingrates, un régal qui rompt l'ordinaire de leur régime. D'ailleurs, les hommes graves par caractère ou par profession ne sont pas fâchés, lorsqu'ils se frottent par hasard à des gens qu'ils supposent frivoles, de montrer qu'ils ne sont pas des ours : ils s'improvisent fanfarons de frivolité.

Qu'est-ce donc qui ferait défaut à messieurs les conseillers et les juges pour discerner l'intérêt bien entendu d'un ouvrage? C'est, en un mot, la compétence; — et comment l'auraient-ils? Comment connaîtraient-ils au jour le jour l'état de chaque théâtre et de sa troupe, le talent de ses acteurs et lesquels peuvent s'employer, le plus ou moins d'habileté de son directeur, la convenance du tout à cette comédie ou à ce drame, les dispositions du public et celles qu'il est près d'avoir ? Il faut pourtant connaître toutes ces menues conditions pour savoir s'il est plus avantageux à une pièce d'être autorisée sur telle scène, à telle époque, ou d'être interdite. Rarement il s'agira, en vérité, comme dans le cas de *Gille et Gillotin*, de prononcer s'il vaut mieux pour l'ouvrage être joué ou ne pas l'être. Là-dessus il n'y a guère de doute : l'ouvrage est né pour la lumière du théâtre; il veut y paraître plutôt que d'être rejeté dans les ténèbres extérieures : Brid'oison suffirait à trancher ce débat. Mais, d'ordinaire, il s'agit de choisir entre telle scène et telle époque désignées, et telle autre scène et telle autre époque désignées ou non. Et le choix d'ordinaire est délicat : la preuve en est que l'un des auteurs, nécessairement, se trompe sur l'intérêt de l'œuvre, et de bonne foi sans doute : comment des magistrats ne seraient-il pas exposés à s'y tromper ?

Nous supposions tout à l'heure que M. de Corvin voulût donner *les Danicheff* à Déjazet; des juges ou des conseillers eussent bien vu qu'il était plus profitable à la pièce d'attendre une autre occasion; mais M. de Corvin l'aurait bien vu tout seul : jamais il n'a conçu pareille idée. C'est au Gymnase qu'il prétend porter son drame; M. Dumas prétend le restituer à l'Odéon. L'un et l'autre, assurément, croit poursuivre l'avantage de la propriété commune; l'un d'eux se fourvoie, tout auteur qu'il est: des magistrats, s'ils cherchent le même objet, ne risquent-ils pas de faire aussi fausse route? L'un ou l'autre s'égare; pour déclarer lequel, il faut avoir certainement plus de lumières que lui. Faut-il dire qu'à l'Odéon la pièce ne déchoit pas, qu'elle aura telle ou telle distribution honorable, et qu'elle sera jouée tout de suite? Va pour l'Odéon! Faut-il dire qu'au Gymnase la pièce trouvera toute prête la faveur du public, qu'elle y piquera sa curiosité, qu'elle s'y rajeunira? Va pour le Gymnase! L'un et l'autre sort est acceptable, en somme; aussi l'un agrée à M. Dumas, l'autre à M. de Corvin. Lequel pourtant est préférable? Il faut pour en décider peser un nombre infini de détails que la justice ordinaire ne saurait mettre en ses balances. Quelle juridiction extraordinaire allons-nous proposer? Hé! mon Dieu! toute naturelle!

Il existe une société des auteurs et compositeurs dramatiques, laquelle est une société d'assurance mutuelle pour l'exécution de traités librement consentis; elle a des statuts auxquels, à plusieurs reprises, alors que leur légalité était mise en doute, les tribunaux ont donné leur sanction, et ces statuts peuvent se compléter; elle s'administre elle-même par une commission de quinze membres élus pour trois ans. Cette commission jugerait les débats entre collaborateurs, et les procès qui s'y réduisent, avec plus de connaissance de cause que le corps judiciaire; et, pour que ces débats et ces procès, sans en excepter un seul, fussent portés devant elle, il suffirait d'introduire dans les statuts de la société un article pareil à celui-ci, que je lis dans les règlemens de nos clubs : « Les membres du cercle s'interdisent tout recours devant les tribunaux; les contestations qui pourraient naître soit sur l'interprétation du règlement, soit sur son exécution et tout ce qui peut s'y rattacher, sont jugées en dernier ressort par le comité. »

J'entends bien que cette commission, placée par le suffrage au-dessus du monde des théâtres, est recrutée d'ordinaire parmi les grands de ce monde, et que les petits soupçonneraient ces hauts barons d'un peu de complaisance envers leurs pairs. « Devant le tribunal, dira-t-on, M. de Corvin et M. Dumas sont égaux; devant la commission, qui sait?.. » Il faut ajouter que, pour sa part, la commission aime autant se décharger sur un tribunal du soin de prononcer, le cas échéant, contre M. Dumas; quoi d'étonnant qu'elle n'ait pas un courage inutile? C'est à la société de choisir des mandataires intègres et

de faire désormais, en bornant tous les débats à leur justice, que le courage leur soit nécessaire. Aussi bien ces juges naturels auront des scrupules nouveaux quand ils sauront que leurs justiciables volontaires n'ont aucun recours contre leurs sentences. Enfin, n'est-il pas permis de compter que le respect des lettres l'emportera sur l'inclination pour les personnes? Toutes les fois, jusqu'ici, qu'on a soumis à la commission un différend de ce genre, elle a fait précisément ce que nous demandons : elle a jugé selon l'intérêt de l'ouvrage. Elle seule peut le faire, elle le fera : il faut que les auteurs lui en imposent la tâche.

Jusqu'à cette révolution, nous avons dit de quelle jurisprudence les auteurs restent sujets. L'accord des propriétaires d'une pièce est nécessaire, soit pour la porter dans un théâtre, soit pour l'en retirer; la dernière volonté qu'ils aient exprimée en commun, soit pour l'un, soit pour l'autre objet, prévaut contre la volonté de celui qui se ravise. Voilà ce que signifient l'arrêt du 21 février 1873 et le jugement du 8 mars 1884, dont les effets sont différens, mais dont le sens est le même. Nous avons détruit l'interprétation qui se faisait de ce dernier texte: elle était fausse et dangereuse. S'il avait été prouvé que M. de Corvin, d'accord avec M. Dumas, eût rapporté *les Danicheff* à l'Odéon, M. de Corvin ne pourrait aujourd'hui s'opposer à la reprise. Il est donc faux de soutenir que, dans tous les cas, le *veto* d'un collaborateur suffit pour empêcher la représentation de l'œuvre commune; il est dangereux de le publier, car prêter aux gens un droit qu'ils n'ont pas, dans ce pays de France et dans ce glorieux temps, c'est les tenter un peu; c'est les inviter à usurper ce droit et préparer une jurisprudence qui les absolve. Un article du code veut que le meurtre de la femme par le mari soit excusable, s'il l'a surprise en flagrant délit d'adultère : encore faut-il qu'il l'ait frappée à l'instant même. Là-dessus la renommée s'établit que l'époux a le droit de tuer l'épouse coupable; et, comme un bon Français doit user de tous ses droits, comme l'abstention est une faute civique, cette licence de tuer devient un devoir; les revolvers partent en feux de file et le jury acquitte les meurtriers. Si nous laissions se répandre, après ce jugement du 8 mars, la version que donnent les journaux et que M. Dumas accepte, il ferait beau voir quelles disputes s'élèveraient bientôt dans les théâtres : la tentation serait trop forte, pour les mauvais compagnons, de jouer un tour à leur prochain; même, — il faut tout prévoir, — au plaisir de nuire un malpropre calcul pourrait se joindre, et le chantage, pour dire le mot, risquerait de s'exercer. Mais l'état des directeurs et des auteurs n'est pas si précaire qu'on le dépeint : quand une pièce, de l'aveu de ses propriétaires, est dans un théâtre, elle y reste, et le mauvais vouloir de l'un d'eux ne peut ni l'en faire sortir ni l'arrêter dans la coulisse : elle est là pour être jouée, elle le sera. La jurisprudence n'est pas si fâcheuse qu'on le prétend :

est-ce à dire qu'elle n'offre point de certains dangers? Les directeurs et les auteurs, par ce récent exemple, en sont avertis. Quand un directeur laisse retirer une pièce de son théâtre, il doit savoir qu'elle n'y pourra rentrer que par l'accord de ses propriétaires et que la volonté de l'un d'eux suffira pour la tenir dehors : Quand des auteurs retirent une pièce, chacun doit savoir que le caprice de son collaborateur pourra l'empêcher désormais de la faire jouer. Et sans doute les choses resteront ainsi jusqu'au changement de juridiction que nous proposons, jusqu'à ce que la commission toute seule, et non les tribunaux ni les cours, soit appelée à trancher ces débats selon l'intérêt des œuvres.

Mais peut-être il n'est pas mauvais que la jurisprudence actuelle suspende ces menaces sur les directeurs et sur les auteurs. Au moins, en attendant le nouveau régime, serions-nous consolés du présent si nous voyions les gens qui peuvent en souffrir profiter de l'avertissement qu'ils reçoivent. Aujourd'hui les directeurs, absorbés par la recherche ou dans la jouissance d'ouvrages qui fournissent une interminable suite de soirées, laissent trop facilement sortir de chez eux les meilleures pièces. Pour les retenir (sans compter qu'ils pourraient faire à leurs auteurs certains avantages, qui seraient comme un loyer plus ou moins fixe), ils n'auraient qu'à les représenter chaque année un petit nombre de fois; si ce délai d'une année est trop court, on pourrait le prolonger de gré à gré. Mais les directeurs n'ont cure d'entretenir ainsi leur fonds : ils sont occupés à poursuivre un succès inépuisable et, l'ont-ils atteint, à l'épuiser; à peine s'ils tournent la tête pour faire un signe d'intelligence ou plutôt d'indifférence, quand un auteur les avertit qu'il remporte son bien. A ce jeu, les théâtres subventionnés gardent seuls un répertoire : encore la Comédie-Française a-t-elle laissé partir, sans un effort pour les garder, tous les ouvrages de M. Feuillet, et nous voyons que l'Odéon n'a pas su conserver *les Danicheff*. Qu'importe à M. Koning si tous les auteurs joués au Gymnase, M. Ohnet excepté, lui signifient le retrait de leurs comédies et de leurs drames? Il compte jouer *le Maître de forges* sept années de suite. De même, les directeurs du Palais-Royal, en 1881, comptaient jouer *Divorçons* jusqu'à la fin du siècle : ils n'auraient pas bronché si M. Labiche, d'accord avec ses collaborateurs, leur avait retiré toutes ses pièces. Pour les recouvrer ensuite, ils auraient dû rentrer en grâce non-seulement auprès de M. Labiche, mais auprès de tous ses collaborateurs; l'opposition de tel ou tel suffirait pour faire rentrer sous les planches, à la veille d'une reprise, un de ces chefs-d'œuvre de bouffonnerie. Cependant, à ne voir qu'une pièce dans un théâtre pendant toute une saison, le public s'abêtit; son goût devient paresseux et grossier. A ne jouer qu'une seule chose, le talent des acteurs se raidit, s'alourdit et s'émousse; quant à ceux de leurs camarades qui, pendant ce temps-là, ne font rien, est-il besoin de dire qu'ils se rouillent? Si le jugement du

8 mars poussait les directeurs à varier leur affiche pour maintenir tout au moins au répertoire les ouvrages écrits en collaboration, ce serait déjà un bien ; le mieux viendrait peut-être ensuite, et les auteurs qui produisent tout seuls ne seraient pas plus mal traités que les autres ; les amis de la littérature dramatique devraient bénir le tribunal.

Est-ce le seul bienfait possible de cette jurisprudence ? Nous souhaitons surtout que ces périls fassent hésiter les écrivains sur le choix de la compagnie qu'ils acceptent. On nous dispensera de rédiger aujourd'hui un traité de la collaboration. D'aucuns prétendent que ce procédé blesse la dignité de l'art et s'écrient que les maîtres ne l'ont jamais pratiqué : l'œuvre littéraire, à leur avis, doit être toute personnelle. D'autres, au contraire, vantent cet usage moderne : « Si l'art dramatique français règne partout, à qui le devons-nous ? A la collaboration... » Il appartenait à M. Legouvé de prononcer cette parole. La vérité est que certaines collaborations, d'une sorte rare, entre des talens qui ne sont pas égaux, mais équivalens, sont à la fois utiles et honorables ; on les peut comparer à des mariages heureux. Celle de MM. Meilhac et Halévy en est le modèle : la combinaison de ces deux esprits a été parfaite, profitable à tous les deux et délicieuse pour le public. Que ce fût une combinaison et non une association, trop d'ouvrages l'attestent, qui forment un théâtre original, d'une fantaisie et d'un comique singulièrement exquis : le bénéfice et la gloire en doivent revenir à tous les deux. Un académicien, jadis, a bien pu répondre à M. Mazères, quand il sollicitait sa voix et lui citait comme titre à son estime une comédie écrite avec M. Empis, *la Mère et la Fille :* « Nous avons déjà reçu quelqu'un pour cela ! » Cette boutade, en l'espèce, avait une apparence de justice. Quand l'auteur de *la Famille Cardinal,* qui déjà s'approche de l'Académie, en aura franchi la porte, on serait mal venu à la refermer devant l'auteur du *Petit-fils de Mascarille* en lui jetant cette vieille plaisanterie au nez ; on serait mal venu à la reprendre par avance pour gêner l'entrée de son collaborateur ; autant vaudrait dire : « La preuve que vous n'êtes pas le père de cet enfant, c'est que j'en aperçois la mère, » et réciproquement. Mais les collaborations de cet ordre, hélas ! sont trop rares. Plus souvent que des mariages de ce genre, on voit des rencontres comme celles dont parle Figaro, — « marchés dans lesquels il y a un fripon et une dupe, quand il n'y en a pas deux. » Il y en a toujours deux, — deux dupes, s'entend, — lorsqu'une des parties est de beaucoup plus forte que l'autre : ainsi le déclare M. Dumas fils avec l'autorité de l'expérience ; c'est le dernier mot d'une épître insérée dans ses *Entr'actes.* Dumas père à peu près seul a fait *la Tour de Nesle,* mais *la Tour de Nesle* a fait deux dupes : Gaillardet et Dumas père ; au moins chacun, de bonne foi, parut-il se compter pour une. Même opinion de soi-même chez MM. Dumas fils et de Girardin après *le Supplice d'une*

femme; chez MM. Dumas fils et Durantin après *Héloïse Paranquet;* chez MM. Dumas fils et de Corvin, après *les Danicheff*. Tous dupes, si nous laissons à chacun le titre qu'il se donne : à Dieu ne plaise que nous lui infligions le titre qu'il reçoit de son compère! nous sommes plus courtois ainsi, et peut-être plus juste. M. Dumas fils aujourd'hui sait mieux que jamais qu'on peut être dupe d'un plus petit que soi : est-il besoin de démontrer qu'on peut être dupe d'un plus grand?

Et pourtant ce n'est pas encore à cette sorte de collaboration, produite par l'infirmité spirituelle ou matérielle d'un débutant, par l'obligeance ou le goût d'accaparement d'un auteur en vogue, par la prudence ou la superstition d'un directeur, ce n'est pas encore à celle-là que j'en veux. Elle n'a pris, il est vrai, que trop d'importance; elle encourage la paresse et la médiocrité de quelques-uns; elle dévore le talent d'écrivains trop charitables; ainsi M. Gondinet, pour avoir laissé les petits auteurs venir à lui, n'est plus guère que leur proie : n'a-t-on pas dit d'un de ses confrères, qui, dans un genre inférieur, fait par industrie ce qu'il fait par faiblesse d'âme et pratique ce métier de lécher les oursons d'autrui : « C'est le Gondinet du pauvre! » Un Vincent de Paul comme M. Gondinet, en lisant le jugement du 8 mars, peut s'aviser qu'en telle occasion, sinon dans toutes, après qu'il a fait d'un avorton un enfant présentable, celui qui naguère a remis l'avorton entre ses mains a le droit de renvoyer l'enfant dans les limbes. Il y a peut-être là de quoi rendre la pitié plus sage, en rompre le cours sinon en tarir la source, et ramener l'esprit à un meilleur emploi de son temps; la charité, en ces matières, ne doit pas être une habitude. Cependant ce genre de collaboration n'est pas par lui-même haïssable; son objet, en fin de compte, est littéraire; les parties ne collaborent pas pour collaborer, mais pour mieux faire; l'une veut tirer le meilleur parti de ce qu'elle a conçu, et l'autre, en effet, améliorer cette conception. Ce n'est pas aux dangers de cette sorte d'union ou d'alliance, sous la jurisprudence actuelle, que je désire voir s'appliquer la méditation des auteurs.

« Qu'est-ce qu'un vaudevilliste? » demande un personnage dans une parade imaginée par MM. de Goncourt, et le compère de répondre : « C'est un homme qui collabore. » Il y a des gens dont la profession est de collaborer toujours sans travailler jamais : par leurs relations, par leur entregent, par la force de la coutume, ils exercent parmi les vaudevillistes une puissance tellement respectée qu'on a pu les prendre sans injustice pour les types de la confrérie. Les plus petits, ici, sont les plus forts : leurs droits d'auteur sont les meilleurs. Les plus grands sont toujours dupes, et le savent : pour pénétrer dans tel théâtre, ils subissent les conditions d'un syndicat. Parfois, ils essaient timidement de se défendre. Un tel, qui n'est pas le premier venu, avait fait

une pièce, ornée par un compositeur d'airs nouveaux; cette pièce était reçue et même distribuée. « Elle sera jouée de meilleure grâce, vient-on dire à l'auteur, si votre musicien admet pour collaborateur M. X... — Soit, fait le poète, je le lui proposerai; pour moi, cela m'est égal. » Peu après, il a gagné l'assentiment de son camarade; il vient l'annoncer au directeur : « Bon! fait celui-ci. Maintenant, pour que nous montions l'ouvrage avec entrain, il ne vous manque plus que d'admettre M. Z... pour collaborateur au livret. » L'auteur regimbe, la pièce est reculée de quelques semaines, puis de quelques mois; un beau jour, par un délicat stratagème, on obtient qu'il la retire... La pièce n'a jamais été jouée.

Un autre, et des plus huppés, pour éviter ces tribulations, ces mécomptes et s'épargner des disputes commerciales qui répugnent à son caractère, a formé le projet de dire une fois pour toutes à son *impresario* principal : « Je veux tant pour cent sur les droits d'auteur; pourvu que cette part me soit faite et que j'écrive la pièce tout seul, adjoignez-moi qui vous voudrez, donnez-moi tous les compagnons qu'il vous plaira; mettez-en deux, trois, quatre pour les paroles et davantage pour la musique! » Il va sans dire que, si le directeur, pour quelque raison, choisit pour collaborateur de l'écrivain le souffleur et le garçon d'accessoires, à défaut du bâtard de son apothicaire, on ne les admettra pas à l'honneur de signer; l'agent chargé de la perception des droits sera le seul témoin de leur gloire. Mais, cette réserve faite, ils seront les auteurs de l'ouvrage au même rang que le véritable; même il arrivera nécessairement, au cours des répétitions, qu'ils donneront leur avis sur telle ou telle scène pour la corriger et l'esquisser d'autre manière, et, comme ils seront deux contre un, leur avis prévaudra. Cependant si, quelque jour, notre auteur veut retirer sa pièce de ce théâtre, il ne pourra le faire sans l'agrément du souffleur et du garçon d'accessoires. Les aura-t-il séduits en procurant à chacun une meilleure place? Il ne pourra jamais, sans l'adhésion de l'un et de l'autre, porter de nouveau l'ouvrage sur cette scène ni nulle part ailleurs. Ainsi le veut la jurisprudence, non pas interprétée par ceux qui la poussent à l'absurde, mais réduite à ce qu'elle est vraiment.— Nous voyons là de quoi faire réfléchir un paradoxal homme de lettres sur les inconvéniens de la carte blanche donnée à un patron de théâtre, et tous ses confrères sur le choix de leurs collaborateurs. C'est la grâce qu'il faut leur souhaiter d'abord; on sait à quel changement nous les pressons de conspirer pour l'avenir.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

Ce ne sont pas certes les questions sérieuses et même les points noirs, comme on disait autrefois, qui manquent pour le moment dans la politique de notre pays. Dût-on considérer comme une dernière fortune les succès qui étaient dus, qui ne pouvaient manquer à notre petite armée du Tonkin, entrée aujourd'hui victorieusement dans Bac-Ninh, ces succès ne sont pas sans mélange, puisqu'ils sont loin d'être le dénoûment d'une entreprise engagée un peu au hasard. En dehors de cette satisfaction de voir de vaillans soldats porter au loin le drapeau, les difficultés deviennent, en vérité, assez nombreuses et assez pressantes pour créer une de ces situations où les esprits les plus confians n'envisagent plus sans crainte, sans émotion, le lendemain.

Les difficultés, elles sont partout. Elles ne sont pas seulement dans l'isolement diplomatique fait à la France au milieu des luttes d'influence qui se partagent l'Europe, elles sont encore plus peut-être dans nos affaires intérieures. Elles sont dans les finances, épuisées par un système d'imprévoyantes dépenses et toujours menacées par les entrepreneurs de réformes meurtrières. Elles sont dans ces grèves, qui mettent en mouvement des populations surexcitées, égarées par les déclamateurs, qui sont comme l'expression douloureuse et redoutable d'une crise profonde du travail et de l'industrie. Elles sont dans ces discussions sur cette loi municipale, sur ces lois scolaires, qui brouillent tout et confondent tout, qui montrent le sénat lui-même se contredisant d'un jour à l'autre, votant la publicité des séances des conseils communaux après l'avoir repoussée et faisant de simples assemblées locales de petits parlemens. Les difficultés, elles sont dans presque tout ce qui se fait aujourd'hui. Et si, au milieu de

tout cela, on sentait une certaine force de direction et de prévoyance qui pourrait à un moment décisif intervenir avec quelque efficacité pour arrêter le désordre, pour redresser une situation visiblement faussée, il n'y aurait encore rien d'irréparable. Si nos affaires paraissent si graves, si compromises, c'est justement parce qu'on sent bien qu'elles échappent à toute direction, qu'elles sont livrées à l'aventure, à des ministères qui n'ont que des résolutions intermittentes, à des politiques de parti, qui, le plus souvent, n'écoutent ni la raison ni la prévoyance, qui, dans tout ce qu'ils font, ne voient qu'un vulgaire intérêt de domination. On disait jadis que les républicains étaient des exaltés, même, si l'on veut, des fous, mais qu'ils avaient du moins quelque chose de chevaleresque et de généreux jusque dans leurs emportemens. Les républicains d'aujourd'hui sont vraiment guéris de cette infirmité; ils n'ont plus, on leur doit cette justice, aucune passion pour l'idéalité. Ils ont pris goût au pouvoir que les circonstances leur ont donné, et pour le garder, pour établir leur règne, ils ne sont pas difficiles dans le choix des moyens. Ils sont prêts à mettre tout ce qu'ils ont de petites passions et de petits calculs dans leurs lois, à renier ce qu'ils ont soutenu, à se servir des armes les plus suspectes des régimes qu'ils n'ont cessé de combattre, à tout sacrifier, les traditions de la France, les garanties libérales, l'ordre financier, le travail national, la dignité de la magistrature. Et c'est ainsi qu'ils croient servir, accréditer la république! Ils ne réussissent qu'à organiser sous le nom de république une espèce d'oligarchie versatile de parti et de secte, pratiquant sans scrupule le fanatisme le plus vulgaire, le gaspillage et l'exclusion, persuadée que tout lui est permis pour régner. Voilà le mal croissant qui envahit tout et compromet tout.

L'autre jour, comme on discutait au Palais-Bourbon cette loi sur les instituteurs primaires, pour laquelle on oublie et les traditions libérales et les nécessités financières, un professeur distingué de l'Université, M. Lenient, disait avec une naïveté toute volontaire : « Y aurait-il donc deux sagesses et deux morales, l'une quand on est au pouvoir et l'autre quand on n'y est pas? » Il paraît bien qu'il en est ainsi, — et les maîtres du jour ne se font pas faute de le prouver en recommençant tout ce qu'ils ont blâmé, en reprenant pour leur compte tous ces procédés de police, d'arbitraire, de vexations discrétionnaires qu'ils ont tant reprochés à d'autres : témoin cette récente aventure d'un petit morceau de littérature administrative qui a un moment égayé le public. Décidément les circulaires ne portent pas bonheur aux ministres de l'intérieur et à leurs subordonnés. On se souvient encore de cette circulaire, devenue presque légendaire, par laquelle un sous-secrétaire d'état demandait aux préfets un certain nombre de renseignemens de police sur la presse et pour laquelle on fit tant de bruit il y a quelque dix ans, au lendemain du 24 mai. M. Gambetta, —

M. Gambetta en personne, — prenait la défense de la morale politique outragée. Il avait trouvé le moyen de se procurer cette circulaire, et en la déroulant savamment devant l'assemblée, il donnait un peu la comédie. Il raillait, il s'indignait, il n'admettait pas, par exemple, qu'il y eût deux opinions sur un tel méfait. Les républicains se sentaient offensés dans leur pudeur et se voilaient la tête; les conservateurs restaient un instant un peu abasourdis, — et peu s'en fallut que le malheureux Beulé, alors ministre de l'intérieur, ne disparût dans cette aventure. Fort bien! c'était un beau puritanisme de la part des républicains, et on aurait pu en conclure que jamais, au grand jamais, ils ne feraient rien de semblable. Point du tout, ils ont aussi maintenant leur circulaire. Ce n'est plus un sous-secrétaire d'état, c'est M. le directeur de la sûreté générale qui demande à ses préfets toute sorte de renseignemens de police. Il ne s'agit plus, il est vrai, de surveiller la presse, il s'agit de soumettre à une savante inquisition les monarchistes, leurs comités, leurs journaux, leurs menées.

C'est la chose la plus simple du monde, observe-t-on. Le directeur de la sûreté générale est institué pour être au courant de tout, il est fait pour renseigner le gouvernement, il est dans son rôle. Au fond c'est un peu notre avis. Seulement, si l'on pense ainsi, que signifiait la comédie d'indignation de M. Gambetta et de ses amis dans un autre temps? Si M. Gambetta était dans la vérité, comment l'inquisition d'aujourd'hui serait-elle moins un abus que l'inquisition contre laquelle on déployait une si vertueuse et si bruyante éloquence? Quelle est la différence? — La différence, elle est tout simplement dans ce fait qu'on était dans l'opposition en 1873 et qu'on est maintenant au pouvoir, que ce qui était un abus de la part des conservateurs n'est pour les républicains que l'usage le plus naturel d'une autorité légitime. Ah! si M. le directeur de la sûreté publique avait eu l'idée, qu'on lui a un instant attribuée, d'étendre impartialement sa surveillance à tous les partis, aux radicaux comme aux autres, il aurait commis un intolérable excès; dès qu'il ne procède que contre les royalistes, tout lui est permis! Et puis, pour tout justifier ou pour tout expliquer, il y a toujours la ressource d'une conspiration. Règle générale : dès que les républicains du jour ne savent plus que faire, on peut s'attendre à une campagne de diversion contre le cléricalisme ou contre les princes. On commence par une circulaire qui prête à rire, pour arriver bientôt à la menace, sans savoir si on n'ira pas jusqu'à des iniquités, ne fût-ce que pour avoir l'air de se justifier. Plaisans politiques, qui n'échappent aux embarras qu'ils se créent ou au ridicule que par des violences et qui ne trouvent rien de mieux que de se faire les imitateurs vulgaires de tout ce qu'ils ont condamné ou bafoué sous d'autres régimes!

Un exemple aussi bizarre, aussi caractéristique et plus sérieux de

ces versatilités de parti, de ces abus de domination, c'est ce qui arrive à propos de cette loi des instituteurs, qui touche à tout, — aux finances par des accroissemens démesurés de dépenses, aux intérêts libéraux ou moraux par le choix des maîtres de l'enseignement primaire. Pour les finances, il est entendu qu'il n'y a plus à se gêner. Certes, de tout temps, on s'est assez vivement élevé contre les augmentations de traitemens, contre la progression des dépenses publiques, contre l'aggravation des charges des contribuables. Aujourd'hui il ne s'agit plus de cela, il n'y a plus à compter, et lorsque M. le ministre des finances, d'un ton pathétique, demande un peu de répit en montrant son budget en déficit, les recettes diminuant de mois en mois, le crédit affaibli, les réformateurs répondent lestement que cela ne les regarde pas, que l'état doit payer les frais de leurs hallucinations, de leurs expériences. On en est là : que le budget ait des ressources ou qu'il n'en ait pas, M. Paul Bert entend avoir sa dotation scolaire; il la disputera avec son âpreté de sectaire jusqu'au bout, il ne s'arrêtera pas devant l'ajournement qui vient de lui être imposé. La question est aujourd'hui entre ceux qui demandent bien timidement à réfléchir avant d'aller plus loin et ceux qui veulent dépenser sans compter, qui prétendent que les millions sont dus aux instituteurs. C'est le côté financier; mais ce qu'il y a de plus grave, de plus délicat dans cette loi nouvelle, c'est le mode de nomination, le choix de ces instituteurs qui vont former une armée de cent mille fonctionnaires de plus.

Comment les maîtres de l'enseignement primaire seront-ils nommés? Au premier abord, avec un peu de bonne volonté et d'impartialité, il ne serait pas sans doute impossible d'arriver à une solution d'équité et de raison. Si l'on voulait tenir compte des diversités locales, des intérêts ou des convenances des communes, des sentimens des pères de famille à qui on impose une obligation, on pourrait donner aux conseils municipaux un certain droit d'intervention dans le choix de leurs instituteurs. Si on voulait ne considérer que l'intérêt scolaire ou universitaire, il y aurait une autorité naturelle de qui devraient relever les instituteurs primaires, ce serait le recteur. C'est l'opinion qui avait prévalu jusqu'ici, qui a été habilement soutenue dans la discussion récente. M. le président du conseil avait paru, à un certain moment, l'accepter. Le rapporteur de la loi, M. Paul Bert lui-même, se montrait, il y a un ou deux ans à peine, le champion résolu de l'autorité universitaire, l'adversaire intraitable de l'immixtion des préfets; il le publiait, il le proclamait. Que s'est-il passé? Tout s'est trouvé changé en peu de temps. Il n'est plus question bien entendu de consulter les conseils municipaux, qui ne ressemblent pas tous au conseil municipal de Paris, ni de s'en remettre à l'autorité naturelle du recteur. C'est le préfet seul qui doit avoir le droit de nomination et de révocation à merci sur tous les instituteurs, et M. Paul Bert, avec ce tempérament de sectaire qui ne lui

rend pas les évolutions faciles, met maintenant à défendre le droit des préfets autant de violence qu'il en mettait naguère à combattre leur intervention. Mais, direz-vous, c'est là pourtant une chose assez grave. Remettre aux préfets le soin de manier cet immense personnel scolaire, c'est rompre avec toutes les idées de prudence et de libéralisme, c'est reprendre tout simplement une tradition de l'empire, c'est introduire la politique avec ses partialités, avec ses représailles dans l'enseignement. — C'est précisément pour cela, au dire des nouveaux réformateurs, c'est parce que le préfet est l'agent direct du gouvernement, le représentant actif et militant de la politique, qu'il doit avoir ce droit, — bien entendu un peu en commun avec les députés de la majorité républicaine. C'est le préfet qui peut seul soutenir l'instituteur « contre le curé, » qui doit diriger la lutte de l'enseignement laïque contre les influences religieuses et savoir probablement aussi se servir de cet innombrable personnel aux jours d'élections. Des instituteurs bien payés, bien flattés, et des préfets de combat, « fonctionnaires vigoureux, énergiques, » pour faire marcher la France avec les instituteurs, voilà l'idéal!

Oui sûrement, nous avons fait du chemin. Autrefois, au temps des simples idées libérales, on songeait avant tout à diminuer le nombre des fonctionnaires, à restreindre autant que possible la prépotence de l'état. Aujourd'hui on donne à l'état une armée de cent mille fonctionnaires de plus; si on eût écouté certains radicaux, on eût donné au gouvernement deux ou trois cent mille employés de chemins de fer chargés de répandre la bonne doctrine. Et ceux qui pensent, qui agissent ainsi, ne s'aperçoivent pas qu'avec cela ils préparent un formidable instrument de domination et de despotisme dont tous les partis peuvent se servir tour à tour, au détriment de la France, l'éternelle victime des réactions contraires et des idées fausses.

On veut mettre la politique de parti et de secte un peu partout aujourd'hui, et malheureusement il est trop clair que, si cette politique n'a que de désastreux effets dans l'enseignement public tel qu'on veut l'organiser, elle n'est pas plus heureuse dans les affaires de l'industrie et du travail. Elle compromet tout ce qu'elle touche en créant des difficultés là où il n'y en a pas et en aggravant les difficultés qui existent, qui sont inévitables. Elle est dans ces incohérens témoignages qui se succèdent devant cette commission d'enquête des quarante-quatre, à laquelle des délégations ouvrières vont demander, comme remède à leurs maux, la revision de la constitution ou la mise en surveillance de la haute finance; elle est dans cette grève qui attriste le bassin d'Anzin, qui se prolonge depuis quelque temps déjà et qui n'est qu'un épisode d'une crise plus vaste. Que ces problèmes du travail qu'on soulève souvent si légèrement, qui touchent à la puissance de l'industrie aussi bien qu'aux intérêts de la masse laborieuse,

que ces problèmes soient des plus sérieux, qu'ils soient de plus toujours délicats, toujours difficiles à manier, cela n'est point certes douteux. Ils sont difficiles, ils ne sont pas absolument insolubles tant qu'ils restent dans leurs vraies limites. Évidemment si, dans cette grève qui se poursuit à Anzin, il n'y avait que des questions d'industrie, de travail et de salaire, elles ne résisteraient pas à un sérieux effort d'équité et de conciliation. On arriverait facilement à s'entendre, d'autant plus que la vieille et grande compagnie s'est toujours distinguée par sa sollicitude humaine et éclairée. Elle a pu avoir autrefois de grands profits, elle n'en a plus aujourd'hui, et tandis que ses bénéfices ont diminué, les salaires n'ont cessé de s'élever par degrés. Elle n'a rien négligé pour venir en aide à ses ouvriers par des retraites, par des maisons qu'elle met à leur disposition, par des écoles, par le chauffage gratuit, par les secours de toute sorte. Elle est la première intéressée à ne pas interrompre ses travaux, comme les ouvriers sont intéressés, de leur coté, à ne pas prolonger un chômage ruineux; mais il est bien clair que c'est la politique qui s'est mêlée de l'affaire pour l'envenimer. C'est la politique qui est dans cette grève, qui la prolonge par ses excitations. Et, avec tout cela, à quoi arrive-t-on? Une grande industrie souffre, cela est bien certain; les ouvriers souffrent aussi : le travail diminue et la concurrence étrangère seule profite d'une crise entretenue par les propagandes socialistes.

Que le gouvernement lui-même comprenne le danger de ces agitations qu'on provoque, aussi bien que des lois de parti et des dépenses démesurées qu'on lui impose, nous le voulons bien. Le malheur est que le gouvernement n'ose pas toujours accepter franchement son rôle et ses obligations jusqu'au bout. Il suit son système, il veut et il ne veut pas. Qu'est-il arrivé, l'autre jour, à propos de cette dotation démesurée des instituteurs, que M. Paul Bert voulait faire voter à l'aveugle, sans plus de retard, par la chambre? M. le ministre des finances, M. le président du conseil, ont résisté, ils ont eu raison; mais, où était la nécessité de se réfugier dans l'équivoque d'un simple ajournement, de renvoyer la question au budget, comme si, au moment de la discussion du budget, on devait avoir les ressources qu'on n'a pas aujourd'hui? Le ministre des travaux publics, M. Raynal, interpellé sur les affaires d'Anzin, a parlé, nous en convenons, en politique correct et mesuré. Il a rétabli la vérité qu'on cherchait à obscurcir sur le droit et le rôle de l'état, sur les rapports de la compagnie et de ses ouvriers; mais, à côté ou autour de M. le ministre des travaux publics, d'autres qui se disent les amis du gouvernement, les défenseurs privilégiés de la république, n'encouragent-ils pas l'agitation? Ces fédérations universelles d'ouvriers qu'on vient de créer par une loi définitivement votée maintenant, ne sont-elles pas une excitation permanente?

On cherche souvent les causes des difficultés, des malaises qui se multiplient, et dont on ne peut avoir raison. Ces causes, elles sont dans une politique de parti qui remue tout sans prévoyance, sans mesure, et dans les hésitations d'un gouvernement qui craint de se montrer sensé et modéré ; elles ne peuvent disparaître ou être atténuées que le jour où l'on comprendra que l'avenir même des institutions qu'on veut défendre est au prix de l'ordre dans les finances, de la sagesse dans les lois, de la paix dans les consciences comme dans les intérêts, — d'une politique, en un mot, faite pour rendre quelque confiance à un pays trop longtemps et trop cruellement éprouvé.

C'est donc un fait accompli en Europe. L'histoire diplomatique compte un chapitre ou une péripétie de plus, qui, selon les circonstances, s'appellera, si l'on veut, la reconstitution de l'alliance des trois empereurs ou le rapprochement de l'Allemagne et de la Russie. Tout avait été préparé depuis quelques mois avec un certain mystère, du moins avec beaucoup de discrétion. Aujourd'hui, le rapprochement est fait, avéré et se dessine de toute façon. Il n'est plus attesté seulement par les visites de M. de Giers aux résidences princières où M. de Bismarck médite ses coups de théâtre, par le déplacement du prince Orlof envoyé en Allemagne pour représenter la politique nouvelle du cabinet de Saint-Petersbourg. Tout dernièrement, une mission à la tête de laquelle était le grand-duc Michel, est allée avec quelque apparat à Berlin pour porter les complimens du tsar au vieil empereur Guillaume, et cette mission a été reçue avec un éclat officiel mêlé de cordialité. On a rappelé, par la même occasion, le temps déjà lointain où l'empereur Guillaume faisait ses premières armes sous les yeux de l'empereur Alexandre Ier et recevait une décoration russe. Le général Gourko, qui s'est distingué il y a quelques mois par des discours guerriers dont on s'est ému en Allemagne, est allé, lui aussi, à Berlin comme pour faire oublier son langage de Varsovie et renouer l'ancienne intimité militaire avec l'armée allemande. Ces jours passés enfin, à l'ouverture du parlement allemand, le message lu par le secrétaire d'état, M. de Bœtticher, au nom du vieux souverain, a déclaré que les relations de l'empire avec l'extérieur étaient de nature à dissiper les rumeurs alarmantes et les inquiétudes répandues pour faire douter du caractère pacifique de la politique allemande ; il a mentionné d'une façon toute particulière « la consolidation de l'amitié traditionnelle qui unit l'Allemagne, ses princes et *les cours impériales voisines.* » C'est donc un fait constaté, enregistré : la réconciliation de la Russie et de l'Allemagne est accomplie. Ce qui n'est point du tout éclairci encore, c'est le caractère de cette évolution diplomatique. La question est toujours de savoir ce qui a motivé le rapprochement, sous quelle forme précise il s'est réalisé, quelles conséquences il aura, comment il se combine avec l'alliance nouée depuis quelques années entre l'Allemagne et l'Au-

triche. Ici tout est controverse et contradiction. Les commentaires se succèdent et se croisent au sujet d'un événement assez énigmatique qui n'est point apprécié de la même manière à Berlin, à Saint-Pétersbourg ou à Vienne, à Londres, à Paris ou à Rome, et qui, dans tous les cas, peut avoir son influence sur l'ensemble des rapports européens.

Le rapprochement existe sans doute, il a son importance et son rôle dans les affaires de l'Europe; il a l'avantage de mettre fin pour le moment à cette phase de « rumeurs alarmantes et d'inquiétudes, » dont l'empereur Guillaume a parlé dans son dernier discours. On s'est fatigué de part et d'autre de cet état prolongé de suspicion et d'antagonisme qui laissait toujours croire à un choc inévitable, à une guerre prochaine, et de là ont dû naître les négociations qui ont conduit au rapprochement, à la « consolidation de l'amitié traditionnelle. » Dans quels termes s'est formulée, précisée cette alliance renaissante? On s'est hâté de dire qu'un traité avait été signé et on s'est plu même à énumérer les dispositions principales du traité qui réglerait les nouveaux rapports entre Berlin et Saint-Pétersbourg. L'imagination des nouvellistes s'est mise un peu trop vite en campagne. Il n'y a vraisemblablement aucune convention écrite : on ne signe un traité que pour un objet déterminé. Tout s'est nécessairement borné à des arrangements confidentiels, à une entente verbale sur les points essentiels de la politique du jour, et, à l'heure qu'il est, il n'est pas impossible de pressentir ce qui a pu être admis entre les cabinets. Ces conditions sont indiquées par la nature des choses. On s'est entendu certainement pour écarter des démonstrations militaires dangereuses ou inutiles. On a dû s'entendre pour confirmer une fois de plus ce qui a été fait par le congrès de Berlin, pour adoucir les antagonismes souvent assez vifs en Orient. On s'est surtout retrouvé d'intelligence pour défendre des intérêts conservateurs communs aux puissances monarchiques du continent.

Dans quelle mesure l'Autriche a-t-elle participé aux négociations qui ont été le prélude de ce rapprochement? Jusqu'à quel point l'alliance renouée par le chancelier de Berlin avec la Russie se concilie-t-elle avec l'alliance austro-germanique? C'est là sans contredit un des élémens de la question. Il est certain qu'ici tout n'est pas clair, que dans une partie du monde politique de Vienne et de Pesth, il y a eu au premier moment une impression assez pénible. On a paru éprouver un mécompte ou une crainte vague. Il est cependant difficile d'admettre que l'Autriche ait été laissée à l'écart des négociations, qu'elle ne les ait pas connues, et tout semble indiquer que, dans la pensée des cabinets, la rentrée de la Russie dans le concert des trois empires n'exclut pas l'alliance austro-germanique. On assure qu'il en est ainsi; c'est présumable, quoiqu'il ne soit pas impossible que M. de Bismarck ait songé à se servir de la Russie pour peser sur l'Autriche, pour l'ame-

ner à de nouveaux arrangemens plus conformes à ses vues. Se servir de la Russie contre l'Autriche, de l'Autriche contre la Russie, et rester entre les deux comme un régulateur souverain, c'est encore une conception diplomatique devant laquelle ne reculerait pas sans doute le tout-puissant chancelier. Faudrait-il voir enfin dans cette alliance plus ou moins laborieusement renouée ou remaniée quelque intention réservée, quelque dessein dont M. de Bismarck se promettrait de révéler bientôt le secret? On dit que le chancelier de Berlin, toujours préoccupé de la paix, n'aurait songé à se faire le médiateur de tous les rapprochemens, de toutes les alliances, que pour arriver d'ici à peu à une proposition de désarmement. Il formerait ainsi une grande ligue de la paix à laquelle tout le monde serait invité à se rallier. Ce n'est pas la première fois qu'on parle d'un désarmement comme d'une garantie souveraine pour la paix universelle. La difficulté est toujours d'arriver à des combinaisons pratiques, de commencer, et M. de Bismarck, qui est un tout-puissant, un victorieux, a dans tous les cas à sa disposition un moyen décisif, c'est de donner l'exemple en commençant par diminuer l'armée allemande.

On ne voit pas que ces armemens démesurés et ruineux qui pèsent sur les nations contemporaines ne sont pas seulement une fantaisie, comme on le croit, qu'ils ne sont qu'un symptôme, qu'ils tiennent à un certain état violent du monde, et, tant que l'Europe sera dans cet état artificiellement violent, ce sera à qui refusera de désarmer le premier. M. de Bismarck a certes, un immense pouvoir; il a déployé, dans sa diplomatie, des merveilles de sagacité et d'habileté; il ne désire même que la paix, si l'on veut, il n'a dans ses conceptions d'autre objectif que la paix, nous l'admettons, — et à quoi cependant est-il arrivé? Il a tout épuisé. Il a commencé par se faire une alliée de la Russie, il a imaginé ensuite ce qu'on a appelé l'alliance des trois empereurs; puis il s'est détourné de la Russie pour aller chercher une alliée plus intime à Vienne. Aujourd'hui il revient à la Russie et à l'alliance des trois empires. Il multiplie les expédiens, et, avant que les événemens contre lesquels il cherche à se prémunir soient arrivés, il aura eu le temps de changer plus d'une fois encore. Il ne réussit qu'à offrir le spectacle de combinaisons éphémères parce qu'il manque quelque chose au monde européen, — et, s'il y avait dans notre pays un gouvernement aux intentions pacifiques, mais ayant assez d'autorité, assez de prévoyance pour suivre une politique, il montrerait bientôt quel pourrait être le rôle de la France dans l'intérêt même de la paix, qu'on prétend consolider sans elle, peut-être contre elle. Un homme d'esprit, M. de Blowitz, qui a publié récemment un livre de voyage piquant et instructif, *une Course à Constantinople*, a voulu, lui aussi, tracer son plan de diplomatie; il a

écrit un chapitre d'une vivacité ingénieuse où il démontre que la question de l'indépendance européenne est toujours en Orient, à Constantinople, que l'alliance de l'Angleterre et de la France peut seule résoudre cette question, qui domine toutes les autres. Le jour où cette alliance redeviendrait une réalité sérieuse, les combinaisons artificielles qui disposent de l'Europe ne disparaîtraient pas entièrement et du premier coup sans doute, elles rentreraient du moins dans leurs vraies limites et toutes les politiques reviendraient à leurs affinités naturelles. L'Autriche comprendrait que ses intérêts sont avec la France et l'Angleterre. L'Italie verrait qu'elle n'a rien à gagner aux alliances absolutistes. Ce n'est là, peut-être, qu'un rêve aujourd'hui, et ce n'est point, à coup sûr, le rêve du chancelier de Berlin. M. de Bismarck nous rappelle toujours Napoléon demandant, au commencement de l'empire, à un Italien éminent, un projet d'organisation pour la péninsule. L'Italien, tout naïvement, offrit un plan qui constituait une Italie indépendante, et comme Napoléon, impatienté, se récriait, son interlocuteur lui demanda si ce qu'il voulait était l'organisation de la suprématie française. « C'est cela ! » reprit vivement l'empereur. Il en est un peu ainsi du chancelier de Berlin avec ses combinaisons qui tendent toutes, plus ou moins, à assurer la prépondérance allemande, — et voilà pourquoi, même en aimant un peu plus la paix que Napoléon, M. de Bismarck ne peut réussir mieux que lui avec ses alliances changeantes créées arbitrairement par l'artifice d'une volonté impérieuse.

Les grandes affaires ne se font pas aisément, et les Anglais pour leur part sont occupés aujourd'hui à résoudre de graves questions extérieures et intérieures. Comment ils sortiront de ces affaires d'Égypte où ils se sont engagés sans rien prévoir, sans avoir mesuré ce qu'ils allaient faire, ils ne le savent pas bien eux-mêmes. Pressé chaque jour d'interpellations, de récriminations, harcelé de toutes parts, le ministère est réduit à répéter sans cesse qu'il ne veut ni annexer ni occuper indéfiniment l'Égypte, qu'il quittera la vallée du Nil aussitôt que le pays sera pacifié. C'est la réponse invariable qui ne contente personne, pas même peut-être ceux qui la font. Il est bien clair que, pour le moment, tout dépend de l'action militaire, de la marche du général Graham qui après un premier avantage sur Osman-Digma et ses bandes de Bédouins, vient d'obtenir un nouveau succès dans un combat d'hier. Le général Graham réussira sans nul doute à dégager les abords de la Mer-Rouge, à mettre hors d'atteinte Souakim et quelques autres ports, en refoulant victorieusement les bandes du mahdi, en rétablissant une certaine sûreté là où flottera le drapeau anglais. Malheureusement ce n'est pas tout de vaincre les premiers Bédouins qu'on rencontre ; le succès définitif tient non-seulement à la marche

du général Graham, mais à tout un ensemble d'opérations laborieuses, difficiles, et l'Angleterre a toujours devant elle une œuvre politique autant que militaire. Cette œuvre, aggravée peut-être d'avance par bien des hésitations, le ministère anglais n'est sûrement pas près de l'avoir accomplie, et tandis qu'il en est encore aux débuts de cette nouvelle campagne, il poursuit d'un autre côté sans interruption le travail de réformes intérieures qu'il a entrepris. La question de la réforme électorale vient de faire son entrée dans la chambre des communes par un projet ministériel et par un discours de M. Gladstone. Ce n'est encore, il est vrai, qu'un projet partiel. Il ne s'agit aujourd'hui que de l'extension du droit de suffrage; un nouveau bill modifiera le système des circonscriptions électorales. Telle qu'elle est, cette réforme est assurément une œuvre hardie; elle ajoute deux millions d'électeurs aux deux millions cinq cent mille qui existent déjà. Ce qu'il y a de grave pour le ministère, c'est qu'il n'a pas seulement contre lui ses adversaires naturels, les conservateurs, conduits par sir Stafford Northcote; il a d'autres adversaires, des libéraux, M. Goschen lui-même, qui a déjà pris position contre le bill. La réforme triomphera-t-elle définitivement? La question peut être décisive pour l'avenir de l'Angleterre et de ses institutions.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première quinzaine de mars a vu se produire une hausse importante de presque tous les fonds d'état européens, accompagnée d'un mouvement analogue sur la plupart des bonnes valeurs étrangères et sur les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer. C'est un fait notoire aujourd'hui que les agissemens aventureux par lesquels les finances de la France ont été amenées au point où nous les voyons ont ébranlé la confiance dans la solidité de notre crédit national et déterminé un courant d'émigration des capitaux français vers les placemens étrangers.

La permanence du déficit et la perspective d'un impôt sur la rente ont certainement enlevé à nos fonds publics une partie de leur ancienne clientèle, qui s'est décidée à reporter ses capitaux sur des fonds d'état présentant à la fois des garanties suffisantes et des probabilités de plus-value. Les Fonds américains et les Consolidés anglais étant à des prix trop élevés, on s'est rabattu sur les rentes de la Belgique et de la Hollande, sur les deux 4 pour 100 de l'Autriche et de la Hongrie à intérêt payable en or, sur le 5 pour 100 italien, tout à fait acclimaté chez nous et encore assez au-dessous du pair pour laisser une marge importante à un mouvement de progression. Le calme dont jouit le royaume italien sous l'administration sage et intelligente de M. Depretis, la bonne situation des finances du pays, le succès de l'opération concernant la reprise des paiemens en espèces, les grandes combinaisons qui s'élaborent pour une refonte du système d'exploitation des voies ferrées, telles sont les principales raisons qui ont accru la confiance de l'épargne dans la Rente italienne et fait gagner à ce fonds en moins de trois mois cinq ou six unités. En Espagne, le retour du parti conservateur au pouvoir a produit un revirement subit dans les dispositions de la spéculation à l'égard de la Rente espagnole. La crainte d'une révolution avait peu à peu fait baisser l'Extérieure à 55 francs. La confiance qu'inspirent les talens aussi bien que l'énergie du nouveau chef de cabinet à Madrid ont bouleversé tous les calculs des vendeurs à découvert et déterminé des rachats qui ont effacé rapidement les traces de la baisse et relevé le fonds presque à 62 francs.

Le rapprochement des cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg, et les déclarations pacifiques de l'empereur d'Allemagne dans son discours à l'ouverture du Reichstag ont donné une nouvelle impulsion à ce relèvement général des fonds étrangers, en écartant définitivement toute appréhension relative à l'éventualité d'une grande guerre européenne au printemps. La place de Berlin a paru enfiévrée de hausse, les fonds russes et austro-hongrois ont immédiatement monté. Les perspectives de paix profiteront même aux fonds des petits états, dont les finances ne sont pas encore établies sur des bases bien solides. C'est ainsi que la Roumanie voit s'élever lentement, mais continûment, le taux de son crédit, que la Grèce fait de louables efforts pour inspirer confiance aux capitaux étrangers, et que la Serbie se prépare elle-même à demander le concours des capitaux étrangers pour la création d'une dette serbe.

Les fonds ottomans n'ont eu jusqu'ici que peu de part à cet engouement des capitaux pour les valeurs étrangères, ils ont été cependant bien tenus et le montant du coupon détaché sur les catégories diverses de la dette turque se trouvera aisément regagné. L'Unifiée d'Égypte s'est raffermie à mesure que semble s'accroître la probabilité de l'établissement définitif du protectorat anglais sur l'Égypte.

Financièrement, la situation de l'Égypte ne peut paraître bonne, puisque son budget succombe sous le poids des charges que lui imposent et la déplorable administration des fonctionnaires anglais et l'entretien des troupes anglaises. Mais la loi de liquidation a sauvegardé les intérêts des créanciers de l'Égypte en leur réservant le produit d'une catégorie déterminée de revenus. Or ce produit est plus que suffisant pour satisfaire au service de la dette. L'Angleterre, il est vrai, cherchera à obtenir une modification à la loi de liquidation. Elle ne réussira qu'à la condition d'assumer formellement le protectorat et de substituer, pour les créanciers, sa garantie directe à celle de l'Égypte.

La hausse générale des fonds étrangers pouvait difficilement laisser notre marché tout à fait indifférent. Nos fonds publics se sont donc associés au mouvement, avec une certaine timidité d'abord, puis un peu plus nettement dans les derniers jours. La situation de la place comportait une reprise. On avait baissé pendant tout le mois de février, avant et après l'emprunt. L'amortissable, émis à 76.60, était tombé à 76 francs. Il était à prévoir que les banquiers qui avaient pris la plus grosse part à la souscription feraient tous leurs efforts pour relever les cours aussitôt qu'une occasion favorable se présenterait. La liquidation ayant été très facile et les capitaux s'étant prêtés à des conditions exceptionnellement douces pour les reports, le marché de nos fonds publics a commencé à se raffermir. L'argent étant abondant à 2 et 2 1/2 pour 100, on en pouvait conclure que les vendeurs à découvert avaient presque exclusivement servi de contre-partie aux acheteurs désireux de se faire reporter. Les banquiers ont donc pensé que le moment était venu de provoquer un courant de reprise. On avait d'ailleurs, outre une situation de place se prêtant à cette tentative, deux événemens favorables à escompter, une victoire du cabinet dans la question du traitement des instituteurs, et la prise certaine de Bac-Ninh.

Pour enlever le vote de la chambre dans cette question des instituteurs, le cabinet s'était décidé à montrer la situation financière sous son vrai jour, ce qui l'a fait apparaître peu brillante. En même temps, le projet de loi pour le budget de 1885 a été déposé. Ce projet présente les recettes et les dépenses en équilibre, à 200,000 francs près. Mais, comme on le peut croire, cet équilibre est des plus instables. Il n'a été obtenu qu'au prix d'expédiens dont quelques-uns sont misérables. Les chiffres du budget de 1884 ont été pris pour base; mais il a fallu augmenter les dépenses de 23 millions, tandis que les recettes présentaient une moins-value de 35 millions : total 58 millions à trouver. M. Tirard croit les avoir découverts dans des remaniemens apportés à la perception de certains impôts et destinés à prévenir la fraude. Il est fort à craindre que les espérances fondées sur ces remaniemens ne soient

chimériques. En tout cas, le produit des contributions indirectes continue à rester inférieur aux évaluations budgétaires. La moins-value est déjà de 11 millions pour les deux premiers mois de 1884. On sait quelles conséquences eût entraînées l'adoption des propositions relatives à l'élévation du traitement des instituteurs.

Si nous comparons les cours actuels de nos divers types de rentes avec les cours du 1er mars, nous constatons une hausse de 1 franc sur le 4 1/2, de 0 fr. 70 sur le 3 pour 100 ancien, et de 0 fr. 45 à 0 fr. 55 sur les deux amortissables. Il est vrai que les cours du 1er mars n'étaient guère plus élevés que les plus bas que la baisse eût fait coter en février.

Un certain nombre de valeurs ont été également l'objet d'un retour de faveur à la suite des fonds étrangers et des rentes françaises : la Banque de Paris a monté de 837 à 870, cet établissement de crédit, par ses relations et ses affaires en Italie et en Espagne, n'ayant qu'à gagner à la prospérité des finances dans ces deux pays. Le Crédit foncier s'est relevé de 12 fr. à 1,240. C'est surtout aux actions et aux obligations des Chemins français qu'est allée cette partie de l'épargne qui reste fidèle aux valeurs nationales. La hausse sur les actions du Lyon, du Nord, du Midi et de l'Orléans a été d'une quinzaine de francs. Les obligations sont constamment recherchées et se maintiennent à de hauts prix, bien que les compagnies ne manquent pas de titres à offrir.

A la suite d'une séance fertile en incidens, les actionnaires de la Compagnie de Suez ont voté, à une majorité de 83 voix, les conclusions du rapport de M. Ferdinand de Lesseps. La convention arrêtée de concert avec les armateurs anglais a été ratifiée; nous avions prévu ce résultat et nous constatons que la confiance inspirée par M. de Lesseps à ses actionnaires n'a pas été démentie dans une certaine mesure. Nous espérons que les actions de Suez n'auront plus à supporter une pareille crise.

Nous avons dit que la hausse des fonds étrangers avait profité à la plupart des valeurs étrangères se négociant sur notre marché. La cote constate en effet, depuis le 1er mars, une hausse de 15 francs sur le Crédit foncier d'Autriche et la Banque ottomane; de 18 francs sur le Mobilier espagnol; de 6 francs sur les Chemins autrichiens; de 4 francs sur les Lombards; de 12 francs sur le Nord de l'Espagne; de 7 francs sur le Saragosse. Le Gaz a monté de 40 francs; les Allumettes et les Voitures de 12 francs. Le Panama s'est maintenu à 500 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

V[1].

L'AMBASSADE DE VOLTAIRE A BERLIN.

I.

La bataille de Dettingue et l'évacuation de la Bavière avaient eu lieu presque simultanément dans les derniers jours du mois de juin, au début de la saison d'été, la seule qui, dans les habitudes militaires encore subsistantes, pût être utilement consacrée aux opérations de guerre. Les alliés avaient ainsi devant eux le temps nécessaire pour tirer profit de leur double victoire, et tout les invitait à se mettre à l'œuvre pour le bien employer. Deux grandes armées, l'une manœuvrant sur le Rhin, — celle que commandait le roi d'Angleterre; — l'autre, celle qui, sous les ordres du prince Charles de Lorraine, traversait à grandes marches et sans obstacle la Bavière, pouvaient soit en se réunissant, soit en concertant leurs

(1) Voyez la *Revue* du 1er, du 15 janvier, du 15 février et du 1er mars.

mouvemens pour rentrer en France, le même jour, par deux points différens, porter sur notre territoire la plus redoutable des attaques.

Effectivement on put d'abord croire que nos ennemis sentaient leur force et ne tarderaient pas à en faire usage. Lord Stairs répétait tout haut aux envoyés des petits souverains d'Allemagne, qui venaient apporter leurs hommages au camp anglais, que son maître allait fondre sur la France comme un foudre de guerre. Tel était aussi le langage du Hongrois Mentzel, qui commandait l'avant-garde du prince Charles, composée presque exclusivement de Hongrois et de Pandours, dont l'aspect farouche terrifiait les populations. Ce chef de bandes, qui ressemblait plus à un brigand qu'à un soldat, vociférait dans des ordres du jour incendiaires que l'Alsace et la Lorraine étant les biens propres de sa maîtresse; quiconque, dans ces deux provinces, ne ferait pas de bonne grâce sa soumission serait livré au feu et au pillage. C'est pour répondre à cette double menace que Noailles, repassant le Rhin, vint se placer aux environs de Landau, le long de la Queiche, prêt à faire tête à l'armée anglaise si elle apparaissait sur la frontière du Nord, tandis que le maréchal de Coigny, placé sous ses ordres pour commander l'armée qu'avait ramenée le maréchal de Broglie et aidé du comte de Saxe, restait en armes entre Strasbourg et Colmar, surveillant tous les mouvemens du prince Charles.

A la surprise générale des spectateurs (sentiment que l'historien ne peut s'empêcher de partager), tout cet éclat, un moment si bruyant, s'apaisa subitement. Au lieu de marcher en vainqueurs sur la France, le roi George vint s'enfermer dans Worms, d'où il ne bougea de tout l'été; le prince Charles, à la vérité, fit son apparition attendue sur les bords supérieurs du Rhin et tenta à plusieurs reprises de franchir le fleuve, mais avec tant d'hésitation et tant de mollesse que le maréchal de Coigny, tout vieux et assez inerte qu'il était, n'eut besoin que de peu d'efforts pour l'en empêcher. La plus heureuse de ces tentatives ne réussit qu'à faire passer dans l'île de Rheinau, au-dessus de Colmar, de huit à dix mille hommes qui en furent débusqués peu de jours après, et on en était encore là aux premiers jours d'octobre, quand des pluies précoces fournirent au prince un prétexte pour reprendre avant le temps ordinaire ses quartiers d'hiver. Tout le résultat de la campagne se borna ainsi à la soumission des forts d'Égra et d'Ingolstadt, les deux seuls points que les Français occupassent encore en Allemagne et qui, bien que très faiblement défendus, ne se rendirent qu'à de bonnes conditions.

Cette inaction prolongée des Allemands prêta à des commentaires de toute espèce dont, dans le camp français, on ne se faisait

pas faute de se divertir. « Le roi d'Angleterre, écrivait Maurice de Saxe à son frère le roi de Pologne, partit hier avant midi sans prendre congé de moi. Quoique cela ne soit pas poli, j'en suis bien aise, car il m'a causé quelque insomnie avec sa grande vilaine armée. Dieu le conduise, lui donne bon voyage et bon vent pour revoir l'Angleterre! Il est apparent que M. le prince Charles s'en ira vers le lac de Constance. Il fera bien, car, sans cela, nous pourrions bien le galoper pour peu qu'il tardât à s'en aller. » Les soldats ne plaisantaient pas de moins bon cœur que le chef. Ainsi, on rapporte que les sentinelles qui montaient la garde la nuit sur les bords du Rhin avaient fait de leur cri de veille accoutumé un petit distique ainsi conçu :

Prenez garde à vous !
Le prince Charles est soûl.

Et, dans les cabarets, on chantait à gorge déployée :

Charles dit avec audace,
Guidé par le dieu du vin,
Qu'il veut passer en Alsace,
Pour y vendanger soudain.
Ses projets sont inutiles,
Nos bords sont trop difficiles,
Il boira de l'eau du Rhin,
Il boira, il boira,
De l'eau du Rhin.

Il n'était pas surprenant que les soldats français revenus sur le sol natal eussent repris leur entrain et leur gaîté ordinaires. Après un si long séjour au milieu de populations hostiles, ils jouissaient de se retrouver entourés de compatriotes qu'animait comme eux la haine contre l'étranger, et des paysans de la généreuse province d'Alsace, qui les aidaient spontanément à défendre la frontière depuis Huningue jusqu'à Strasbourg. Leur joie était donc bien naturelle; mais ce qui l'est moins, c'est que le prince Charles, averti de leurs plaisanteries, en fit faire ses plaintes au commandant français et que les rapports étaient devenus si faciles entre généraux qui se faisaient si peu de mal que Coigny promit d'y mettre ordre et tint parole (1).

Au demeurant, cette sorte de trêve amicale succédant à une

(1) Ces couplets et cette anecdote se trouvent dans une correspondance du temps, que son possesseur, M. de Trudert, a bien voulu mettre à ma disposition. (*Maurice de Saxe*, par Vitzthum, p. 473.)

mêlée sanglante et à des menaces formidables, s'établit à peu près d'un commun accord, sur toute la ligne des deux armées. Si je ne craignais d'allonger ce récit par des digressions inutiles, j'en donnerais quelques preuves; ce serait une occasion de faire comprendre aux lecteurs de nos jours (qui peut-être en seraient surpris) ce que pouvait être, dans le feu même de la guerre, la courtoisie des rapports mutuels entre des chefs d'armée, toujours pris alors, quelle que fût leur patrie, dans l'élite de la société polie.

Voici, par exemple, l'échange de correspondances que je rencontre exactement à cette date entre Noailles et Carteret; c'est Noailles qui commence en priant le ministre anglais de s'acquitter de je ne sais quelle commission envers un prisonnier français : « Il y a longtemps, dit-il, si je ne me trompe, que j'ai eu l'honneur de voir Votre Excellence en France, et je ne me serais pas douté que notre correspondance dût commencer à l'armée. Je ne puis cependant pas dire que Votre Excellence ne me soit pas beaucoup plus connue par la réputation de son esprit et de ses talens qu'elle ne me l'est personnellement, avec cette différence que je souhaiterais, pour ma propre satisfaction et le plaisir que j'y trouverais, à connaître par moi-même ce que je ne connais encore que par les autres. Il faut espérer que des temps plus tranquilles m'en fourniront l'occasion. En attendant, monsieur, je vous prie de considérer que, lorsque j'aurai l'honneur de vous écrire, c'est un militaire qui le fait, qui ne connaît d'autre façon de traiter que celles qui sont conformes au métier, qui sont ouvertes, franches, généreuses; qui ne cherche point à surprendre et qui voudrait fort n'être pas surpris; de qui vous n'aurez jamais de mauvaises difficultés à essuyer et qui se flatte de trouver en vous la réciproque. »

Carteret répond : « C'est par milord Stairs, je crois, que j'ai eu l'honneur d'être introduit chez Votre Excellence à Paris, je ne dirai pas il y a combien d'années. Votre Excellence était alors à la tête du ministère et moi trop jeune et trop *inconsidérable* pour prétendre à son souvenir. Mais je ne pourrais oublier le gracieux accueil que vous avez bien voulu me faire dans le haut rang où vous vous trouviez déjà; c'est par un pur hasard et un jeu de fortune que je me trouve à l'heure qu'il est engagé avec Votre Excellence dans une correspondance purement militaire... Tout ce que vous voudrez bien m'adresser sera immédiatement mis devant le roi et je vous ferai parvenir la réponse dès que je serai autorisé à le faire. Votre Excellence reconnaîtra toujours en moi une manière ouverte, franche, exempte de tous préjugés nationaux, au-dessus de la moindre démarche contraire à la bonne foi, à la candeur dont j'ai toujours usé envers amis et ennemis... Je supplie Votre Excellence

de croire que ce sont mes véritables sentimens et que je serai toujours avec une très grande vénération... »

Qu'on me laisse citer encore (et ce sera tout) quelques phrases du même maréchal de Noailles adressées à un autre général autrichien, Khevenhüller, à propos du sujet plus délicat des violences exercées par le Hongrois Mentzel : « ... S'il est survenu entre nous quelques difficultés, lui dit-il, c'est qu'on a cru, de ce côté, avoir à se plaindre de la manière dont font la guerre quelques-unes de vos troupes, qui ont des noms connus en Europe et qui véritablement ne sont point de toutes les nations de cette partie du monde celles qui se piquent le plus de faire la guerre avec noblesse et générosité. Je ne parlerai pas, par exemple, à Votre Excellence de l'indécence des écrits qui ont été répandus par le colonel Mentzel et qui étaient plutôt dans le style d'un incendiaire que dans celui d'un homme de guerre. Je pense et je suis persuadé que Votre Excellence est du sentiment qu'il convient toujours mieux à tous égards, avec tout le monde, de faire la guerre noblement et généreusement. Je suis aussi persuadé que, dans toutes les affaires de votre compétence et de la mienne, nous rechercherons de part et d'autre, avec la même vérité et la même droiture, à éloigner toutes les difficultés... J'adresse ceci au gouvernement de Fribourg pour vous le faire tenir dans la région que vous habiterez, car, quoique assez curieux sur les choses qui peuvent avoir rapport à la sphère où je me trouve, je ne dépense rien en espions pour les choses qui n'en sont pas, et je n'ai actuellement d'autre intérêt de savoir où est Votre Excellence que celui que je prendrai toujours à la conservation d'une personne que j'honore, que j'estime et que je respecte, et j'en dirais davantage dans des circonstances plus tranquilles (1). »

Quelle que pût être cependant la gracieuseté de ces procédés réciproques, comme ces gens de si bonne compagnie n'en avaient pas moins montré qu'ils étaient capables de s'aborder moins poliment sur les champs de bataille, ce ne pouvait être là la cause qui refroidit subitement leur humeur belliqueuse. Les raisons de ce changement d'attitude sont nombreuses, et, au fond, ce sont celles-là même qui paralysent habituellement l'action de toutes les coalitions, celles dont l'alliance franco-prussienne avait eu à souffrir et dont les Anglo-Autrichiens subissaient à leur tour la fâcheuse influence.

(1) Noailles à Carteret. — Carteret à Noailles, 10 septembre. — Noailles à Khevenhüller, 16 octobre 1742. (*Correspondances de divers généraux étrangers.* — Allemagne. — Ministère des affaires étrangères.) — Voltaire a été frappé de ces rapports courtois établis entre les généraux ennemis, à cette époque, et en fait l'objet d'une remarque dans *le Siècle de Louis XV*.

C'était, en premier lieu, comme toujours, la différence des tempéramens et les rivalités d'intérêts des généraux. Pour commencer, le roi George, tout étonné de se trouver un héros (bonne fortune à laquelle il ne s'était jamais attendu), mais encore très ému des périls personnels qu'il avait courus, n'était nullement pressé de s'aventurer une seconde fois dans ce jeu où il avait vu serrer de si près sa lourde personne royale. Il repoussa presque sans le discuter le plan de marche immédiate et de vive agression que Stairs lui soumit dès le lendemain de Dettingue. Stairs, dont le caractère était très irritable et qui se savait d'ailleurs mal vu dans l'entourage du roi, ne put cacher son mécontentement. De vives altercations s'ensuivirent entre lui et les courtisans, qu'il accusait de lâcheté, et pendant plusieurs jours le camp anglais offrit, dit un témoin oculaire, l'aspect d'une république où personne n'obéissait et où chacun disait tout haut son sentiment. Enfin Stairs, dans un dernier mouvement de colère, offrit une démission que ses ennemis (Carteret était du nombre) furent très empressés d'accepter.

La timidité n'était pas d'ailleurs le seul défaut de George; il y joignait aussi l'avarice, défaut encore accru chez lui par la jalousie avec laquelle le parlement surveillait l'emploi des subsides accordés aux armées continentales. Quand les princes allemands qui venaient lui rendre hommage parlèrent des dégâts que leur avaient causés les réquisitions supportées par leurs sujets et murmurèrent quelques mots de dédommagement, le roi leur coupa la parole en leur disant que c'était le moins qu'ils pussent faire que de défrayer de tout leur libérateur, et qu'il verrait à les indemniser en raison de la conduite qu'ils tiendraient à son égard. Après cette déclaration, personne ne se soucia plus de faire un pas en avant (1).

Chose singulière, celui de tous qui le pressa le moins d'agir, ce fut le prince Charles, ou du moins son envoyé, le général Brown, qui était venu de sa part au quartier-général anglais pour arrêter le plan de la campagne d'été. Le prince sentait que, s'il liait trop étroitement sa partie avec l'armée anglaise, ce serait George qui, en vertu de sa qualité royale, devrait prendre le commandement suprême, et il n'avait nul goût à se mettre sous les ordres d'un chef dont les talens, pas plus que le courage, ne lui inspiraient la moindre confiance. Il fut servi à souhait par la démission de Stairs; mais alors, se trouvant isolé, il craignit d'avoir sur les bras les deux armées de Noailles et de Coigny réunies, et n'opéra qu'avec des précautions qui expliquent comment son action fut si peu efficace (2).

(1) Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. VIII.
(2) D'Arneth, t. II, p. 264, 267.

La démission de Stairs eut encore pour conséquence de laisser le ministre Carteret maître dans le conseil du roi d'Angleterre, et, avec lui, le goût des solutions diplomatiques reprit le dessus sur le parti des coups de force et de la politique à outrance. Ce fut ce que l'un des généraux autrichiens appelait une *manière philosophe* de faire la guerre qui ne servirait qu'à rendre la campagne infructueuse. En conséquence, deux négociations furent immédiatement rouvertes, l'une et l'autre très épineuses et dont les lenteurs servirent de raison ou de prétexte pour motiver le retard des opérations militaires. Ce fut d'abord la reprise d'une tentative déjà tant de fois faite et souvent si près d'aboutir, afin de décider l'empereur à une volte-face qui, moyennant un salaire modeste, l'aurait fait passer dans le camp de ses ennemis de la veille. Il semblait que, dans l'état d'exaspération et de détresse auquel ce malheureux prince était réduit, il ne devait pas être malaisé de le déterminer à ce changement de front. Rancune et misère, tout paraissait l'y porter, et l'opération eût été facile, en effet, si seulement Marie-Thérèse eût maintenu les conditions déjà si sévères qu'elle exigeait avant la victoire, ou si le cabinet anglais l'eût obligée à s'en contenter. Mais le succès enivrait tout le monde, et l'Angleterre, hier encore si accommodante, devenait après son triomphe presque plus exigeante que son alliée. Ce n'était pas, à la vérité, la faute personnelle de George, qui, ne connaissant pas d'intérêt plus cher ni plus pressant que de pacifier l'Allemagne pour protéger le Hanovre, se montrait toujours assez traitable; mais il avait affaire, chez lui, à un parlement ombrageux et sur ses gardes, qui, se méfiant justement de cette faiblesse, ne voulait pas que le sang anglais eût coulé à Dettingue uniquement pour sauver les possessions particulières de la maison de Brunswick. Vienne et Londres se mirent ainsi d'accord pour offrir ou plutôt pour imposer à Charles VII des conditions telles qu'une abdication immédiate eût été cent fois préférable : on ne lui promettait en effet de lui rendre son patrimoine électoral qu'à la condition de laisser aux Autrichiens toutes les places fortes en otage jusqu'à ce qu'une diète solennelle, convoquée par lui-même, eût déclaré sur sa demande la guerre à la France au nom de l'empire et assuré la succession impériale à l'époux de Marie-Thérèse.

Sous l'empire de cette effroyable pression, Charles se débattait, comme un condamné subissant la question ordinaire et extraordinaire. Il eût peut-être sacrifié soit l'honneur, soit l'intérêt; mais tous deux ensemble, en vérité, c'était trop : « Ce ne sont pas les renonciations qu'on me demande, disait-il au ministre de France, qui m'arrêtent : je n'ai plus rien à perdre, mais (mettant la main sur son cœur) c'est ceci qui me retient : je suis le parent et l'allié du roi,

et je ne puis digérer certaines conditions. Et cependant, ajoutait-il, comment faire quand on y est réduit en même temps par l'ennemi et par l'ami? »

Averti de ce scrupule, Noailles ne manquait aucune occasion de lui en faire, au nom de Louis XV, de chaleureux complimens en y joignant, sous forme de quelques millions de subsides, des moyens plus substantiels pour l'engager à y persévérer : car depuis qu'il s'était approché de l'Allemagne, Noailles comprenait mieux que l'on ne faisait peut-être à Paris l'intérêt de conserver ce fantôme d'empereur « comme une idole, disait-il, à présenter à l'empire afin de l'empêcher de se livrer aveuglément aux vues des Anglais et des Autrichiens (1). »

Mais, parallèlement à cette négociation, une autre était poursuivie qui tenait bien plus au cœur du cabinet anglais et dont il faisait, en réalité, dépendre la continuation de son intervention en faveur de Marie-Thérèse : celle-là avait pour but de convertir en une alliance définitive la transaction précaire et bizarre qui réunissait sous un même drapeau, en Italie, l'armée autrichienne et l'armée du roi de Sardaigne. J'ai dit en quoi consistait cet arrangement peut-être sans exemple dans les annales diplomatiques. Sans renoncer à ses prétentions personnelles sur la Lombardie, Charles-Emmanuel avait consenti à en ajourner la discussion et à unir, en attendant, ses forces à celles de Marie-Thérèse pour éloigner un ennemi commun (l'infant d'Espagne don Philippe), représentant de la puissance et de l'ambition de la maison de Bourbon en Italie. Leurs armées réunies avaient été heureuses, car, à la suite d'une bataille livrée en avant de Bologne, à Campo-Santo, le général espagnol Gagés avait été forcé de se retirer au-delà de Rimini. Le Milanais était délivré : c'était ce résultat qu'il s'agissait de confirmer et d'étendre en convertissant une coalition temporaire et purement défensive en une amitié solide fondée sur des concessions réciproques.

Mais c'était là justement le pas que Charles-Emmanuel hésitait à franchir, ou, du moins, qu'il ne voulait faire qu'à bon escient, et en calculant jusqu'aux moindres sou et denier ce qu'il aurait à y gagner. A vrai dire, s'il avait voulu et si ses troupes eussent tiré parti de leur victoire, la retraite des Espagnols eût été changée aisément en une déroute ; mais il n'avait eu garde de pousser ce succès assez loin pour que Marie-Thérèse, n'ayant plus rien à craindre, n'eût

(1) *Correspondance de Bavière*, juillet et août, *passim*. — Blondel à Amelot, 7 août 1743. — Lautrec à Amelot, 11 août 1743. — Chambrier au roi de Prusse, 23 août 1743. — (Ministère des affaires étrangères. — Rousset, t. I. Introduction, p. LXXVI.)

plus besoin de le ménager, ou pour que les Espagnols, n'ayant plus rien à espérer, n'eussent plus d'intérêt à lui rien offrir. Écraser un des adversaires eût été le moyen de ne plus rien obtenir d'aucun des deux. Rien ne lui convenait mieux au contraire que sa situation d'allié conditionnel et provisoire de l'Autriche. Il y trouvait l'avantage de faire manœuvrer librement des soldats sur les deux rives du Pô, puis, une fois le Milanais évacué, et sa parole ainsi dégagée, il pouvait, sans manquer à la foi jurée, ouvrir de nouveau l'oreille aux propositions qui ne pouvaient manquer de lui venir du côté des Pyrénées et des Alpes. Tenir la balance entre les parties adverses qui se disputent la prépondérance soit en Italie, soit en Europe, et passer incessamment de l'une à l'autre, c'était et c'est même resté jusqu'à nos jours la tradition héréditaire de la maison de Savoie; mais, cette fois, on avait perfectionné la vieille pratique, et c'était une trouvaille, en vérité, que de pouvoir jouer le double jeu à ciel ouvert sans même être accusé de duplicité. Aussi rien n'a jamais autant ressemblé à un bureau de commissaire-priseur mettant une propriété aux enchères que le palais de Charles-Emmanuel pendant cet été de 1743, et surtout le cabinet de son ministre, le rusé Savoyard marquis d'Orméa.

A peine, en effet, l'échec de Campo-Santo eut-il appris aux Espagnols qu'ils étaient hors d'état de faire leurs affaires à eux seuls dans la Haute-Italie, que le cabinet français, qui n'avait jamais renoncé qu'à regret à l'alliance savoyarde, persuada à celui de Madrid de rentrer en pourparlers à Turin. Il s'agissait de savoir si la crainte d'avoir trop avancé le succès d'une des parties ne rendrait pas Emmanuel disposé à rétablir l'équilibre en se portant du côté de l'autre. Ce n'eût pas été le compte de l'Angleterre, beaucoup plus soucieuse au fond (je l'ai déjà dit) de poursuivre la maison de Bourbon en Italie qu'en Allemagne et sur la Méditerranée que sur le Rhin.

De là deux ordres de propositions : les unes portées par les agens français, les autres émanées des agens anglais et dans lesquelles les provinces lombardes, objet de la convoitise héréditaire de la maison de Sardaigne, étaient, en quelque sorte, découpées en des sens différens, suivant l'intérêt de chacun des postulans qui, les uns et les autres, rivalisaient ainsi auprès d'Emmanuel d'avances et de séductions. La France, au nom de l'Espagne, traçait une ligne de démarcation dans le sens de la longueur, abandonnant à la Sardaigne la rive gauche du Pô jusqu'à Mantoue, c'est-à-dire, en réalité, le Milanais tout entier, à condition que sur la rive droite les duchés de Parme et de Plaisance, et la Toscane même au besoin, deviendraient l'apanage de l'infant Philippe. L'Angleterre, au contraire, au nom de l'Autriche, ne détachait en faveur de Charles-

Emmanuel qu'une ligne très étroite du Milanais et de la rivière de Gênes, mais lui livrait toutes les provinces centrales de l'Italie, à la condition d'en exclure absolument les Espagnols.

D'Orméa recevait publiquement ces offres diverses, en pesait les inconvéniens et les avantages et les discutait même sur la carte et sans aucun mystère avec chacun des prétendans. Ceux-ci répondaient en vantant leur marchandise aux dépens de celle de leur concurrent. — « Pourquoi donc, lui disait un jour, par exemple, l'ambassadeur de France, le marquis de Senneterre, préférez-vous une petite partie du Milanais acquise par le moyen de l'Angleterre au Milanais tout entier par le moyen de la France? — En voici la raison, répondit d'Orméa : nous croyons que cette partie vaut mieux sans un prince de Bourbon en Italie que la totalité avec l'infant à nos côtés ; l'infant a des parens trop puissans. — Mais, au moins, reprit l'ambassadeur, vous n'avez pas, comme on le dit, accepté de l'argent des Anglais? — Pardonnez-moi, répliqua le ministre avec un sang-froid imperturbable : deux cent mille livres, mais sans aucun engagement de notre part ; » et, tirant son carnet de sa poche, il lui laissa lire cette note : « Deux cent mille livres envoyées par l'Angleterre, qui ne seront pas restituées si la Sardaigne s'engage envers la reine de Hongrie, mais le seront dans le cas contraire. » D'autres fois, par bravade ou par calcul, il se plaisait à exprimer tout haut ses hésitations. Ainsi, Senneterre lui ayant remis une lettre du ministre Amelot, qui détaillait tous les avantages des propositions françaises, il la lut, la commenta paragraphe par paragraphe ; puis il se leva, et malgré sa sciatique (cette sciatique lui servait souvent à éviter les visites importunes), il se promena dans son cabinet en parlant tour à tour français et piémontais, tantôt haut, tantôt bas, « de façon, dit Senneterre, que je ne pouvais rien comprendre. » — « Eh bien! lui dis-je, quelle réponse voulez-vous que je fasse au roi? — Vous m'y voyez rêver,.. je ne vous dissimule pas mon embarras... Je ne veux fermer la porte ni à Vienne ni à Madrid... Tenez, je ne vous engage pas à venir souvent chez moi, parce que les ministres de Vienne et de Londres ne manqueraient pas d'envoyer des courriers à leur cour pour les presser d'en finir, et si je veux avoir de meilleures conditions d'eux, je n'ai qu'à vous revoir deux fois de suite (1). »

Mais ce qui n'est pas moins curieux que ce marchandage diplomatique fait ainsi en public, c'est que, tandis que les ministres de France et d'Angleterre s'escrimaient à l'envi à Turin, le texte des propositions qu'ils voulaient faire admettre n'était complètement

(1) Senneterre à Amelot, 23 mars 1743. (*Correspondance de Turin.* — Ministère des affaires étrangères.)

accepté ni à Vienne ni à Madrid : ni la France n'avait plein pouvoir de Philippe pour traiter en son nom, ni le cabinet anglais n'était autorisé à se porter fort pour Marie-Thérèse. Chacun des augustes cliens murmurait, grondait, protestait contre toutes les concessions que son avocat voulait faire en son nom ; et des deux parts (coïncidence encore plus étrange), ces protestations avaient le caractère passionné et peu réfléchi de la colère féminine. La partie carrée était ainsi complète : à Madrid, c'était Élisabeth Farnèse, qui, à chaque lambeau qu'on lui demandait de céder des possessions qu'elle convoitait pour son fils bien-aimé, s'écriait qu'elle était trahie, abandonnée, sacrifiée par Louis XV, qui d'ailleurs, disait-elle, avait toujours détesté son oncle ; à Vienne, c'était Marie-Thérèse, plus obstinée que jamais à ne pas lâcher un pouce de plus de son patrimoine que le traité de Breslau ne lui en avait enlevé. L'irritation des deux parts, presque égale en violence, se ressentait pourtant de la différence de caractère des deux princesses. Chez Élisabeth, c'était un emportement dont l'expression était souvent vulgaire, parce que le mobile n'était que l'ambition de s'approprier le bien d'autrui et n'avait en soi rien de noble ni d'élevé ; chez Marie-Thérèse, c'était toujours la confiance hautaine du droit qui se défend. C'étaient des éclats d'éloquence, parfois mêlés de gémissemens, de larmes, en un mot, cette attitude de victime dont elle avait gardé l'habitude depuis ses premières épreuves et qui n'était plus justifiée depuis que la victoire lui avait fait changer de rôle. Telle était pourtant la ressemblance des situations qu'elle triomphait à certains momens de la diversité des natures et que souvent les mêmes argumens se retrouvaient sur les lèvres des deux reines « Si on m'abandonne, s'écriait Élisabeth, nous irons traiter avec l'Angleterre ; après tout, le roi d'Espagne est libre de traiter avec qui il veut. » — « J'aimerais mieux traiter avec la France, disait Marie-Thérèse à Robinson, qui la pressait trop vivement de consentir à la cession de Parme et de Plaisance ; — elle ne me demanderait rien et m'aiderait peut-être à recouvrer ce que j'ai perdu. » — A cette résistance prolongée et qui semblait inflexible l'Angleterre n'avait qu'un moyen à opposer, c'était de retarder ou de ralentir son action en Allemagne tant qu'elle n'aurait pas obtenu ce qu'elle demandait en Italie, et ce calcul, très visible dans toutes les dépêches anglaises de cette époque, explique mieux que toute autre cause la stagnation étrange des opérations militaires pendant toute une saison (1).

(1) *Correspondance d'Espagne*, 1743, *passim*. (Ministère des affaires étrangères.) — D'Arneth, t. II, p. 286, 288. — *Correspondance de Vienne*, juillet, août 1743, *passim*.

Dans le cours de ces transactions si nombreuses, qui se croisèrent ainsi en tous sens pendant cet été de 1743, on s'étonnera sans doute de ne plus voir reparaître le nom de Frédéric. Avait-il donc cessé de se regarder lui-même et d'être, au fond, regardé par tout le monde comme l'arbitre véritable de la situation? Cessait-on, à Londres comme à Paris, d'appeler son intervention? En aucune manière; sa pensée était toujours présente à tous les esprits et tous les regards étaient encore tournés vers lui avec un mélange de crainte et d'espérance. Seulement une telle incertitude planait sur les véritables sentimens de Frédéric, de telles contradictions régnaient dans ses discours et sa parole inspirait si peu de confiance, que personne n'osait plus l'interroger. Jamais même cette incohérence de langage, suite de la perplexité de son esprit, n'avait plus étonné ses auditeurs et rendu la conversation avec lui plus difficile que depuis qu'il avait appris l'issue douteuse de la journée de Dettingue, si tristement commentée par la retraite de l'armée de Bavière. Ce résultat, contraire à toutes ses prévisions, paraissait le jeter dans un véritable égarement. Au premier moment, ce n'étaient dans sa bouche qu'invectives et épigrammes contre les généraux français : « Ne me parlez plus des Français, s'écriait-il, je ne veux plus entendre nommer leur nom; je ne veux plus qu'on me parle de leurs troupes et de leurs généraux. Voyez où j'en serais si je m'étais embarqué avec ces gens-là. On sera habile si on m'y rattrape! » Mais, peu de jours après, craignant évidemment de faire lui-même la partie trop belle à la reine de Hongrie et à ses alliés : « Voilà bien du bruit pour peu de chose, reprenait-il, et bien des gens tués inutilement. Cette victoire tant criée du roi d'Angleterre se réduit au seul champ de bataille qu'il a maintenu, et perte égale des deux côtés. » Puis venaient des plaisanteries impitoyables sur l'attitude gauche et la bravoure douteuse du roi George, et l'indiscipline des troupes anglaises : « Vos gens vont mourir de faim, disait-il à Hyndford; ils ne vivent que de pillage. » Et comme l'envoyé anglais assurait que le roi d'Angleterre avait déjà ramené son armée sur les bords du Rhin, où elle ne manquait de rien : « M. de Mayence, dit-il, sera un habile homme s'il peut avoir des tables servies pour tant de convives, mais la nappe pourra lui coûter cher. » — « Et au même moment, ajoute Hyndford, il se tourna du côté de M. de Valori et lui dit cent impertinences sur le maréchal de Broglie, puis se retira dans une chambre

(Record Office.) — Presque toutes les dépêches de cette date sont relatives aux affaires d'Italie et font connaître les efforts réitérés et longtemps impuissans des Anglais pour obtenir des concessions de Marie-Thérèse.

voisine avec cet ambassadeur, qui lui remit un papier dont, autant que j'ai pu le voir de la chambre où j'étais resté, il n'eut pas l'air d'être mécontent. » Enfin, un peu plus tard, nouveau changement d'attitude. « Je ne suis pour rien dans tout ceci, disait-il à un ministre étranger, j'aime à voir ces gens-là se battre, et il m'est bien égal qui l'emporte. »

A travers ces hésitations qui, réelles ou calculées, n'en avaient pas moins l'effet de dépister tout effort fait pour pénétrer ses desseins, une seule chose était certaine, c'est qu'il remettait ostensiblement son armée sur le pied de guerre et réparait toutes ses forteresses, tant sur les frontières de Bohême que dans le voisinage du Rhin, de manière à les préserver de toute surprise. Évidemment il voyait le moment venir où il devait reparaître sur la scène, s'il ne voulait pas que le drame se dénouât sans son concours. Mais quel rôle prendrait-il et à quelle heure?.. Se remettrait-il avec les vaincus pour les aider à se relever ou avec les vainqueurs pour partager le butin? C'est ce qu'il ne savait pas encore lui-même ou ne voulait pas laisser savoir. En attendant, Valori et Hyndford, aussi las que dégoûtés d'être si souvent trompés et de ne recevoir que des rebuffades, ne faisaient plus que se communiquer mutuellement leurs répugnances, et leurs dépêches, qu'on dirait copiées les unes sur les autres, envoyaient, à Versailles comme à Londres, ce refrain uniforme : « N'espérez jamais rien obtenir de cet homme-ci, quoi qu'il vous dise; il n'agira que le jour où il saura bien certainement de quel côté est la force ou bien où il se sentira menacé dans son intérêt personnel (1). »

II.

A défaut cependant des ministres ordinaires de la diplomatie régulière qui donnaient ainsi la démission de leur métier, un ambassadeur vraiment extraordinaire se rencontra pour tenter encore l'aventure. Celui-là ne fut autre que Voltaire, qui, s'étant déjà employé une fois dans une mission officieuse de ce genre sans beaucoup de succès, n'aurait pas dû être bien tenté de revenir à la charge. Comment il se laissa engager de nouveau dans une seconde entreprise, qui ne devait pas mieux réussir que la première, et comment il s'en acquitta, c'est une histoire qui vaut la peine d'être contée avec quelque détail, car c'est peut-être l'un des plus curieux

(1) Valori à Amelot, 18 juin, 16 juillet 1743. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Hyndford à Carteret, 6, 16 juillet, 15 août 1743. (Record Office.) — Frédéric au comte de Rottenbourg, 3, 13 juillet 1743. (*Pol. Corr.*, t. II, p. 381, 385.)

incidens de la vie de cet homme illustre aussi bien que de son royal ami.

Je n'ai pas besoin de rappeler au lecteur l'accueil si peu patriotique que le poète français avait fait à la paix perfide par laquelle Frédéric nous avait faussé compagnie au jour du malheur; la lettre de félicitation qu'il n'avait pas craint d'adresser à ce sujet à Berlin, puis la publicité inattendue que cette épître reçut, enfin l'indignation générale qui s'ensuivit. Pour préserver Voltaire de mesures de rigueur qui n'auraient été que trop bien méritées, il ne fallut pas moins, on l'a vu, que des désaveux répétés de sa part, auxquels le ministère voulut bien faire semblant d'ajouter foi. Une telle conduite avait fait sans doute beaucoup de tort à sa réputation d'honnête homme et de bon citoyen; elle n'avait rien pu enlever pourtant ni à la renommée du grand écrivain, ni à l'admiration du public pour son génie. Bientôt même le désir de ménager Frédéric devint si général parmi les politiques qu'il en rejaillit quelque chose sur celui qui pouvait se vanter d'être son ami. Lui-même alors, au lieu de continuer à se défendre et à rougir d'une amitié qu'on n'osait plus lui reprocher, trouva, au contraire, quelque avantage à l'étaler sans mystère et à s'en vanter en toute occasion. C'était comme une haute protection qu'il invoquait pour se préserver des dangers que pouvaient lui faire courir l'audace croissante et souvent l'inconvenance de ses écrits. « Vous devriez avertir charitablement Voltaire, disait (au récit du chroniqueur Barbier) une dame de qualité à un homme de marque, de ne pas parler si souvent du roi de Prusse et des liens intimes qu'il a avec ce monarque. Malgré son crédit, il pourrait donner de l'inquiétude au ministère; on a plus de prétextes qu'il n'en faut pour le chagriner, et il me semble qu'il devrait être plus sage qu'un autre. — Vous êtes dans l'erreur, madame, reprit l'homme de marque. Voltaire sait qu'il ne tient à rien ici, qu'il a le parlement à dos, et profite de la circonstance des affaires. On a besoin du roi de Prusse et on a garde de le chagriner, et de l'humeur singulière dont est ce prince, il se formaliserait sûrement si on faisait un mauvais parti à ce poète. Aussi Voltaire ne demande pas mieux qu'on le croie bien avec ce prince, et je suis persuadé qu'il ne néglige rien pour accréditer cette opinion. D'ailleurs on peut se servir de lui pour traiter avec le roi de Prusse. En voilà plus qu'il n'en faut pour mettre cet homme à l'abri des dangers que vous imaginiez qu'il courait (1). »

Fut-ce cette confiance dans l'appui d'une si haute amitié qui suggéra à Voltaire une idée assurément très singulière, celle de pré-

(1) *Journal de Barbier*, t. VIII, p. 262.

tendre à la succession du cardinal de Fleury pour le fauteuil que la mort de ce ministre laissait vacant à l'Académie française? Que Voltaire, à près de cinquante ans, après *Œdipe*, *Brutus*, *Zaïre*, et tant d'autres triomphes, n'eût point encore fait son entrée à l'Académie, c'est ce que notre génération aura peine à croire, et ce dont l'Académie n'a point à se vanter. « S'il n'en est pas, qui est-ce qui en est donc? » disait un petit souverain d'Allemagne, et chacun de nous est prêt à faire la même réflexion. Mais qu'après avoir attendu si longtemps pour se mettre en avant (sans doute parce qu'il connaissait la nature des obstacles qu'il devait rencontrer) il ait choisi pour les braver le jour où il aurait à prendre la place d'un prince de l'église, c'est de quoi il y a lieu aussi d'être surpris. L'éloge du cardinal de Fleury, au point de vue religieux présentait déjà plus d'une difficulté; mais dans la bouche de l'auteur des *Lettres philosophiques*, c'eût été une étrangeté touchant à l'inconvenance. Le roi, pourtant, dit-on, désirant entendre bien parler de son ancien maître, avait paru donner son agrément à une candidature si mal appropriée à la circonstance; mais il fut bientôt averti du scandale par les réclamations de tout le parti religieux, encore très puissant à la cour, et représenté à l'Académie même par l'archevêque de Sens, Lenglet, auteur d'une *Vie de Marie Alacoque*, et par le théatin Boyer, évêque démissionnaire de Mirepoix. Ce dernier venait, en outre, d'être chargé de présenter à la signature royale toutes les nominations aux dignités ecclésiastiques et, à ce titre, il se croyait investi d'un droit de contrôle à l'égard de toutes les fonctions qui pouvaient exercer une action sur l'état des mœurs et de l'esprit publics, et l'Académie au premier chef lui paraissait de ce nombre.

A la vérité, aux scrupules qu'on faisait naître dans la conscience du roi, Voltaire pouvait se flatter d'opposer l'attrait du charme qui touchait son cœur, car par l'intermédiaire d'un ami commun, le duc de Richelieu, il s'était assuré du concours très empressé de Mme de La Tournelle. Mais cette alliance elle-même n'était pas sans inconvénient, car elle avait déterminé sur-le-champ l'hostilité déclarée du ministre Maurepas, toujours mal vu de sa cousine, et qui trouvait l'occasion favorable pour la contrarier. Maurepas, le plus léger, le plus frivole des ministres qui aient jamais pris part au gouvernement d'un état, avait dans son département les rapports avec les théâtres et les gens de lettres, et tout en continuant à composer pour son compte et à collectionner des chansons obscènes, il n'en prit pas moins parti avec éclat pour la religion et la morale outragées.

A toutes ces oppositions combinées Voltaire fit tête avec toutes

les ressources que pouvait lui fournir la prodigieuse variété de son esprit, servie par une souplesse de conscience au moins égale. Le plus loyal, le plus légitime de ses moyens de défense, celui qui, en bonne justice, aurait dû vaincre toutes les résistances, ce fut l'immense succès qu'il sut obtenir pour sa pièce de *Mérope*, représentée pour la première fois le 21 février de cette année. Jamais triomphe dramatique ne fut plus complet, et le mérite en fut d'autant plus grand que la pièce, réellement belle, était d'une sévérité très rare au théâtre, puisque le mot même d'amour n'y était pas prononcé. Le nom de l'auteur fut salué par des cris d'une admiration frénétique : « On m'est venu prendre, écrit Voltaire lui-même, dans une cache où je m'étais tapi, et on m'a mené de force dans la loge de la maréchale de Villars, où était sa belle-fille. Le parterre était fou : il cria à la duchesse de Villars de me baiser, et il a fait tant de bruit qu'elle a dû en passer par là. J'ai été baisé publiquement, comme Alain Chartier par Marguerite d'Écosse, mais il dormait, et moi j'étais fort éveillé (1) ».

Quelque austère pourtant que fût une pièce de théâtre, ce n'était pas là un titre qui suffît pour désarmer l'opposition des Boyer et des Lenglet. Voltaire, qui ne s'y trompait pas, prit son parti, sans hésiter, de leur envoyer à l'un et à l'autre une profession de foi franchement et même dévotement catholique : « Il y a longtemps, monseigneur, écrivait-il à Boyer, que je suis persécuté par la calomnie et que je la pardonne. Je sais que, depuis Socrate jusqu'à Descartes, tous ceux qui ont eu un peu de succès ont eu à combattre les fureurs de l'envie. Quand on n'a pas attaqué leurs ouvrages ou leurs mœurs, on s'est vengé en attaquant leur religion. Grâce au ciel, la mienne m'apprend à savoir souffrir. Le Dieu qui l'a fondée fut, dès qu'il daigna être homme, le plus persécuté de tous les hommes. Après un tel exemple, c'est presque un crime de se plaindre. Corrigeons nos fautes et soumettons-nous à la tribulation comme à la mort... Je puis dire devant Dieu qui m'écoute que je suis bon citoyen et vrai catholique, et je le dis uniquement parce que je l'ai toujours été dans le cœur... Mes ennemis me reprochent je ne sais quelles *Lettres philosophiques*; j'ai écrit plusieurs lettres à mes amis, mais jamais je ne les ai intitulées de ce titre fastueux : celles qu'on a imprimées sous mon nom ne sont pas de moi; j'ai des preuves qui le démontrent. »

Et à Lenglet : « J'ai écrit contre le fanatisme, qui, dans la société, répand tant d'amertume, et qui, dans l'état politique, amène tant de troubles, mais plus je suis ennemi de cet esprit de faction, d'en-

(1) Desnoiresterres.

thousiasme, de rébellion, plus je suis l'adorateur d'une religion dont la morale fait du genre humain une famille et dont la pratique est établie sur l'indulgence et les bienfaits. Comment ne l'aimerais-je pas, moi qui l'ai toujours célébrée?.. Vous dans qui elle est si aimable, vous suffiriez à me la rendre chère... Elle nous soutient dans le malheur, dans l'oppression, dans l'abandonnement qui le suit, et c'est peut-être la seule consolation que je doive implorer, après trente années de tribulations et de calomnies qui ont été le fruit de trente ans de travaux... J'avoue que ce n'est pas ce respect véritable pour la religion chrétienne qui m'inspire de ne faire jamais aucun ouvrage contre la pudeur ; il faut l'attribuer à l'éloignement naturel que j'ai eu, dès mon enfance, pour ces sottises faciles, pour ces indécences ornées de rimes qui plaisent, par le sujet, à une jeunesse effrénée. » Notez que *la Pucelle* était composée depuis dix ans et circulait assez publiquement, bien que sous le manteau, entre les mains des amateurs (1).

Avec Maurepas, qui était homme d'esprit, et faiseur comme lui de petits vers, Voltaire voulait essayer ce que pourrait le charme de sa conversation sur un confrère en poésie légère. Il l'alla voir et, après un entretien où il déploya toutes ses grâces en le comblant de complimens : « Parlons franchement, lui dit-il; vous êtes brouillé avec Mme de La Tournelle que le roi aime, et avec le duc de Richelieu qui la gouverne. Mais quel rapport y a-t-il entre cette brouillerie et une pauvre place à l'Académie française? C'est une affaire entre Mme de La Tournelle et l'évêque de Mirepoix. Si Mme de La Tournelle l'emporte, vous y opposerez-vous? » Maurepas, jusque-là de bonne humeur, se recueillit un moment, puis d'un air sérieux : « Oui, dit-il, et je vous écraserai. » En sortant, Voltaire tout déconfit et très irrité, jura, dit-on, assez haut, qu'il saurait bien venir à bout de la *prêtraille*, puisqu'il avait pour lui les *appas* de la favorite. » (J'avertis le lecteur que le mot d'appas est ici substitué à un autre beaucoup plus précis que l'écrivain, tout à l'heure si pudique, n'avait pas craint d'employer et qui ne pourrait être imprimé en toutes lettres.) La liberté du propos, dont Mme de La Tournelle eut connaissance, au lieu de la blesser, la fit sourire. Elle fit venir Voltaire, et le reçut à sa toilette, ce qui était assez l'usage des dames du temps, mais ce qui lui permettait de se montrer dans le costume le plus approprié pour faire apprécier le genre d'avantages sur lesquels Voltaire comptait pour sa candidature. « Eh bien! monsieur de Vol-

(1) Voltaire à Boyer, mars 1743. (*Correspondance générale.*) — L'autre lettre de la même date ne porte pas de suscription; mais tous les éditeurs de Voltaire ont pensé qu'elle était adressée à l'archevêque de Sens, et une lettre de Frédéric qu'on trouvera plus loin confirme cette opinion.

taire, lui dit-elle, vous parlez de mes *appas :* qu'en feriez-vous si vous en étiez le maître? — Madame, dit Voltaire en se jetant à ses pieds, je les adorerais (1). »

Mais Voltaire était loin de compte s'il ignorait que le roi était d'autant plus empressé à rendre des hommages extérieurs à la religion qu'il mettait dans sa conduite personnelle moins de scrupule à en observer les préceptes. Il n'eut garde d'entrer en lutte, pour un sujet qui touchait si peu son indifférence, avec des hommes qu'il respectait et de qui il avait beaucoup à se faire pardonner. Si les gens religieux, d'ailleurs, furent peu touchés des pieuses courbettes de Voltaire, le public en fut à la fois diverti et dégoûté, et on eut moins de peine qu'on en eût peut-être éprouvé, sans cette fausse manœuvre, à trouver un candidat à lui opposer. A la vérité, plusieurs à qui on avait songé, l'archevêque de Narbonne entre autres, se refusèrent à une concurrence qui avait son côté ridicule et, Voltaire se flatta même un instant qu'il allait *prendre la place par famine.* Mais en ce genre, quand on cherche, on trouve toujours, et jamais la crainte de faire trop mauvaise figure n'a empêché un sot ou un intrigant de prétendre à une place vacante. Dans le cas présent, celui qui se sacrifia fut l'abbé de Luynes, frère du duc et, par là même, très bien en cour. Le jour de l'élection, pas une voix ne lui manqua, et on l'aurait même reçu d'emblée, dans la séance si, avec une modestie digne d'éloges, mais peut-être un peu tardive, le nouvel élu n'avait demandé le temps de préparer son discours, le sujet qu'il avait à traiter étant d'une trop grande étendue pour ne pas mériter beaucoup de réflexions (2).

L'irritation de Voltaire, comme on le pense bien, fut portée au comble et se traduisit, ainsi que c'était son ordinaire, par un déluge d'épigrammes, en vers, en prose, par écrit ou en conversation, plus mordantes les unes que les autres, et chacune d'elles contenant une plaisanterie qui emportait la pièce. La meilleure, sans contredit, fut celle qui, dénaturant la signature connue de Boyer (*l'anc. évêque de Mirepoix*), faisait de lui, par un sobriquet qui lui resta toute sa vie, *l'âne évêque de Mirepoix.* Naturellement, toutes ces facéties étaient expédiées par chaque courrier à Frédéric, très curieux de tout ce qui faisait rire à Paris et aussi de tout ce qui lui

(1) Voltaire, *Mémoires.* — *Journal de Barbier*, t. VIII, p. 370. — Le récit de Voltaire a fait l'objet de beaucoup de contestations ; Maurepas notamment s'est toujours défendu de lui avoir fait la réponse brutale qui lui est prêtée et qui effectivement n'est pas conforme au caractère connu de ce ministre. Il est à remarquer que Voltaire appelle toujours dans ce passage Mme de La Tournelle, la duchesse de Châteauroux, titre qu'elle ne porta que quelques mois plus tard.

(2) *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 452.

permettait de rire aux dépens des Parisiens. Voltaire, d'ailleurs, veillait habituellement à ne le laisser en ce genre chômer de rien; seulement, cette fois, les envois de Voltaire ne furent pas complets, car il eut soin de n'y pas comprendre les lettres édifiantes qu'il avait écrites, avant le combat, aux représentans de l'église à l'Académie, pour les fléchir. Mais Frédéric, qui avait plus d'un collectionneur à son service, les avait eues de première main, et en répondant à Voltaire soi-disant pour le consoler de son échec, il ne manqua pas, suivant son habitude charitable, de lui retourner le poignard dans la plaie. Dans des vers moins mal tournés que ne l'étaient d'ordinaire ses essais de poésie française, il le raillait sans pitié de ses accès subits de dévotion.

Depuis quand (disait-il), Voltaire,
Êtes-vous donc dégénéré?
Chez un philosophe éclairé
Quoi! la grâce efficace opère!
Par Mirepoix endoctriné
Et tout aspergé d'eau bénite,
Abattu d'un jeûne obstiné,
Allez-vous devenir ermite?
. . . . . .
Je vois Newton du haut des cieux,
Se disputant avec saint Pierre,
Auquel en partage des deux
Pourrait enfin tomber Voltaire.
. . . . . .
Mais quel objet me frappe, ô dieux!
Quoi! de douleur tout éplorée,
Je vois la triste Châtelet:
« Hélas! mon perfide me troque,
Dit-elle, il me plante là, net,
Pour qui? Pour Marie Alacoque! »

« C'est ce que je présume du moins, ajoutait-il, par la lettre que vous avez écrite à l'évêque de Sens... Les Midas mitrés triomphent donc des Voltaire et des grands hommes! Je crois que la France est le seul pays où les ânes et les sots fassent à présent fortune. » En terminant cependant, pour adoucir la plaisanterie par un témoignage de confiance, il lui envoyait l'avant-propos de son *Histoire de la campagne de Silésie*, à laquelle il travaillait déjà dans ses momens perdus. Ce n'était qu'une première ébauche, et il y exposait avec une crudité naïve (fort adoucie dans les textes suivans) les motifs d'ambition et de pure convoitise qui l'avaient déterminé à se jeter sans droit sur le patrimoine de Marie-Thérèse.

On conçoit à la rigueur que Voltaire avait trop d'affaires à Paris et

trop besoin de trouver appui à Berlin pour ne pas prendre ces cruelles consolations en bonne part. On peut admettre aussi que la communication confidentielle d'un document tout à fait intime était de la part d'un souverain une faveur dont il fallait le remercier. Mais était-il nécessaire pourtant de pousser la reconnaissance jusqu'à se montrer plus indulgent pour le spoliateur de Marie-Thérèse que ce moraliste si peu délicat ne l'était pour lui-même, jusqu'à se mettre en peine de tranquilliser sa conscience sur des scrupules qui ne la troublaient guère; en un mot, jusqu'à prendre devant lui le rôle du renard de La Fontaine devant le lion, et à l'assurer qu'en mettant la main sur la Silésie, il lui avait fait *en la croquant beaucoup d'honneur?*

C'est pourtant à ce raffinement d'adulation que Voltaire ne craignit pas de descendre dans sa réponse aux complimens aigres-doux de son protecteur. « Je vous avouerai, lui dit-il, grand roi, avec une franchise impertinente, que je trouve que vous vous sacrifiez un peu dans cette belle préface de vos *Mémoires*. Pardon, ou plutôt point de pardon : vous laissez trop entrevoir que vous avez négligé l'esprit de morale pour l'esprit de conquête. Qu'avez-vous donc à vous reprocher? N'aviez-vous pas des droits réels sur la Silésie, au moins sur la plus grande partie? Le déni de justice ne vous autorisait-il pas assez? Je n'en dirai pas davantage : mais sur tous les articles, je trouve que Votre Majesté est trop bonne, et qu'elle est bien justifiée de jour en jour. » Suivait naturellement une invective contre Boyer, sur lequel il avait soin pourtant de concentrer prudemment toute sa colère. « Le choix que Sa Majesté a fait de cet homme, disait-il, est le seul qui ait affligé la nation : tous les autres ministres sont aimés, le roi l'est : il s'applique, il travaille, il est juste, il aime de tout son cœur la plus aimable femme du monde. Il n'y a que le Mirepoix qui obscurcisse la sérénité du ciel de Versailles et de Paris,.. il répand un nuage bien sombre sur les belles-lettres. Il est vrai (ajoutait-il, arrivant au point tout à fait délicat) que ce n'est pas lui qui a fait *Marie Alacoque*; mais, sire, il n'est pas vrai que j'aie écrit à l'auteur de *Marie Alacoque* la lettre qu'on s'est plu à faire courir sous mon nom. Je n'en ai écrit qu'une à l'évêque de Mirepoix, dans laquelle je me suis plaint à lui très vivement et très inutilement des calomnies de ses délateurs et de ses espions... Je ne fléchis pas le genou devant Baal. »

La réplique n'eût pas été difficile à Frédéric, qui avait toutes les pièces en main, s'il lui eût convenu de pousser plus loin la plaisanterie; mais il y avait longtemps qu'il n'avait plus rien à apprendre sur la valeur des désaveux de Voltaire, pas plus que sur la sincérité de ses complimens. Satisfait de s'être diverti au point de le piquer

jusqu'au sang, il pansa lui-même la blessure, en portant tout haut ce jugement qui fit fortune et courut Paris : « La France est un singulier pays : elle n'a qu'un bon général, c'est Belle-Isle; qu'un bon ministre, c'est Chauvelin ; qu'un grand poète, c'est Voltaire : elle va trouver moyen de se priver de tous les trois (1). »

Effectivement, Frédéric voyait juste, et le séjour de la France ne devait plus être longtemps possible à Voltaire. Avec son intempérance de langue plus déchaînée que jamais, sa bile en mouvement, son exaspération croissante contre toutes les autorités ecclésiastiques, il allait droit à s'attirer une lettre de cachet de la secrétairerie d'état, ou un ajournement personnel du parlement. « Il tonne contre nous, » écrivait-il lui-même à Frédéric. Ses meilleurs amis lui conseillèrent de laisser passer l'orage, et de s'éloigner spontanément pour quelque temps ; mais quels furent ceux qui imaginèrent que cet exil volontaire portant tous les caractères d'une disgrâce pourrait cependant être mis à profit, pour utiliser, dans l'intérêt de l'état, les services de Voltaire et le rapprocher lui-même du pouvoir ministériel qu'il avait intérêt à ménager ? On attribue généralement cette ingénieuse pensée au duc de Richelieu, et je serais porté à croire qu'on a raison, bien qu'une lettre de Mme de Tencin à ce seigneur fasse plutôt supposer qu'il ne connut le projet qu'au moment de son exécution. Quoi qu'il en soit, le plan fut celui-ci, qui fait honneur à l'inventeur, quel qu'il puisse être.

Du moment où Voltaire quittait la France pour éviter la persécution, Berlin, où on l'attendait pour le fêter, était le lieu où il devait naturellement porter ses pas. Quand Frédéric le verrait arriver mécontent, parlant mal du roi et des ministres, on pouvait espérer que lui-même ne se gênerait pas pour en parler aussi à son aise et découvrir le fond de son cœur. Voltaire n'aurait alors qu'à ouvrir l'oreille et même à poser avec art quelques questions pour démêler quel était le secret de ces intentions redoutables et mystérieuses qui tenaient toute l'Europe en peine. S'il consentait ensuite à faire connaître à Versailles par quelque canal souterrain le résultat de son enquête, la France saurait enfin si elle devait renoncer définitivement, ou si elle pouvait prétendre encore rallier à sa cause ce puissant et perfide auxiliaire. Tel fut l'artifice que Mme de La Tournelle fut chargée de proposer à Louis XV, et ce prince montrant, ce jour-là, pour la première fois, ce goût pour les négociations secrètes et pour la diplomatie occulte qui fut (comme je l'ai raconté dans d'autres écrits) un des traits les plus singuliers de son caractère, y entra sans difficulté. Le ministre des affaires étrangères Amelot, d'Argenson,

(1) Voltaire à Frédéric, juin 1743. (*Correspondance générale.*)

ministre de la guerre, et Maurepas, qui était heureux en se réconciliant avec Voltaire d'échapper au feu de ses épigrammes, furent seuls mis dans la confidence.

Avec quel empressement Voltaire adopta la pensée de transformer son exil en mission confidentielle, c'est ce que devineront sans peine ceux qui savent combien les hommes de lettres, même les plus illustres, fatigués d'être traités de rêveurs et de vivre de spéculation, sont souvent pressés de descendre des hauteurs sereines de la pensée pour se mêler au théâtre agité et subalterne de la vie active. Notre siècle a vu plus d'un exemple de ce genre d'impatience qui n'a pas toujours été justifiée, et Voltaire, s'il eût vécu de nos jours, n'eût point fait exception. Il se croyait d'ailleurs sincèrement très propre à traiter d'affaires avec les princes et les gens en puissance, l'art qu'il savait mettre dans son langage lui faisant illusion sur ce qui lui manquait en fait d'adresse et de sagacité véritables. Aussi, dans son contentement, il ne s'arrêta pas à regarder trop près de quelle nature était la tâche qu'on voulait lui confier et si elle ne tenait pas de l'espion plus que de l'ambassadeur. Il ne prit pas le temps de remarquer qu'en le chargeant de sonder, sous un faux prétexte, les intentions du roi de Prusse, — c'est-à-dire de lui soutirer sa confiance pour en abuser, — on ne le chargeait pourtant, dans le cas où il trouverait ces intentions favorables, d'aucune proposition à lui soumettre et d'aucun pourparler à engager : il ne demanda pas de lettres de créance et pas même d'instructions.

Deux choses cependant apportèrent quelque retard à cet empressement : d'abord, le désespoir de sa savante amie, Mme du Châtelet, qui, même pour quelques semaines, ne pouvait se décider à se séparer du compagnon de sa vie intime comme de ses travaux, et d'un amant qui était en même temps son collaborateur en mathématiques. Elle craignait toujours, d'ailleurs, qu'une fois en sûreté auprès d'un roi qui le comblait de caresses, l'infidèle ne fût pas pressé de lui revenir et ne trouvât sur son chemin quelque motif d'oubli ou de consolation. Voltaire avait bien dit à Frédéric en lui annonçant sa venue : « Mme du Châtelet ne pourra m'en empêcher, je quitterai Minerve pour Apollon. » Quand Minerve fut avertie, elle fit éclater tant de colère, suivie d'un tel déluge de larmes que tout Paris le sut et s'en divertit. « Elle a pleuré toute la journée, dit Barbier, d'être obligée de quitter son Adonis. » Pour la calmer, il fallut l'initier elle-même à la confidence et lui promettre surtout qu'aucune correspondance ne passerait que par ses mains (1).

Le règlement des frais de voyage et des honoraires ne fut pas

(1) Barbier, t. VIII, p. 301-309. — Voltaire, *Mémoires*.

non plus sans difficulté. Cette fois, comme ce n'était pas Frédéric qui prenait l'initiative de l'invitation, il n'y avait pas moyen de compter sur lui pour les déboursés, et d'ailleurs Voltaire savait par expérience que Frédéric n'était ni large ni accommodant sur ce chapitre. « Je reçus, dit-il, dans ses *Mémoires*, l'argent que je voulus sur mes reçus de M. de Montmartel. » Mais il n'ajoute pas qu'il demanda et qu'il obtint, après quelque négociation, un supplément de viatique sous une autre forme. Ce fut un marché de fournitures pour les armées en campagne, accordé à ses cousins MM. Marchand père et fils, et dans lequel il fut, chacun le savait, largement intéressé. Ces négocians avaient déjà l'entreprise des fourrages, mais ils prétendaient qu'ils y perdaient et demandaient en dédommagement qu'on leur accordât aussi celle des subsistances et des habillemens. « Nous perdons considérablement, écrivait Voltaire à d'Argenson, à nourrir nos chevaux : voyez si vous avez la bonté de nous indemniser en nous faisant vêtir nos hommes... Je vous demande en grâce de surseoir à l'adjudication jusqu'à la semaine prochaine... Marchand père et fils ne songent qu'à vêtir et à alimenter les défenseurs de la France (1). »

Ces délais et ces pourparlers à la veille d'un voyage dont la cause transpirait toujours plus ou moins n'étaient pas sans inconvénient : car un mécontent cherchant à se venger d'une injustice, ou un fugitif pressé de se préserver d'un péril, n'aurait pas fait tant de façons pour se mettre en route. Aussi le bruit que les sévérités du ministre et les ressentimens de Voltaire n'étaient que des feintes qui cachaient sous jeu une affaire secrète commença-t-il à se répandre avant même que tous les préparatifs du départ, dont tout le monde parlait, fussent terminés. « Ne faites mine de rien savoir, au moins par moi, écrivait au duc de Richelieu Mme de Tencin (qui venait elle-même de faire semblant d'apprendre en confidence de Mme du Châtelet ce qu'elle savait déjà par la rumeur publique), car Mme du Châtelet est persuadée que Voltaire serait perdu si le secret échappait par sa faute... Ce secret est à peu près celui de la comédie. Amelot a très habilement écrit à Voltaire des lettres contresignées ; le secrétaire de Voltaire l'a dit, et le bruit s'en est répandu jusque dans les cafés. Il est pourtant vrai que la chose ne peut réussir que par une conduite toute contraire et que le roi de Prusse, bien loin de prendre confiance dans Voltaire, sera, au contraire, très irrité contre lui s'il découvre qu'on le trompe et que ce prétendu exilé est un espion qui sonde son cœur et abuse de sa confiance... Pour mon frère, ajoute la chanoinesse, on ne lui en a rien dit ; il est vrai que lorsqu'il en a parlé, sur la publicité, on ne lui a pas nié... Maurepas

(1) Voltaire à d'Argenson, 8, 15 juillet 1743. (*Correspondance générale.*)

lui a dit : « Ce n'est pas pour négocier, comme bien vous pensez. » Vous voyez par là le cas que ces messieurs font de Voltaire, et la récompense qu'il peut en attendre (1). »

La comédie était ainsi percée à jour avant même qu'on eût commencé la représentation. Il devint nécessaire d'y rendre quelque vraisemblance au moyen d'un supplément d'artifice : on résolut donc de donner à Voltaire un nouveau grief, bien formel cette fois, et bien public, le touchant en apparence au point le plus sensible, qui lui permît de jeter avec ostentation feu et flamme et d'être cru sur parole partout où il irait porter l'expression de son mécontentement. L'occasion ne fut pas difficile à trouver, car avec l'incroyable fécondité dont il était doué, à peine avait-il pris le temps de jouir du triomphe de *Mérope* qu'il sollicitait déjà l'autorisation de faire jouer une autre pièce, *la Mort de César*, cette imitation heureuse bien qu'affaiblie de l'admirable tragédie de Shakspeare. Le censeur de la Comédie-Française, qui n'était autre que le célèbre Crébillon, s'était prononcé contre la permission demandée par ce motif que l'auteur mettait le meurtre du tyran romain sous les yeux mêmes du spectateur, au lieu d'en faire un récit à la mode classique, ce qui était contraire à la décence de la scène. « Il soutient, disait assez gaîment Voltaire, que Brutus a tort d'assassiner César : il a raison ; il ne faut assassiner personne. Mais il a bien mis lui-même sur la scène un père qui boit le sang de son enfant, et une mère amoureuse de son fils, et je ne vois pas qu'Atrée ni Sémiramis en aient éprouvé le moindre remords. » Effectivement, on n'avait tenu aucun compte de cette raison, qui n'en était pas une : la pièce était montée, les rôles appris par les acteurs, lorsqu'à la fin d'une répétition, arriva de la police une interdiction inattendue de passer outre. Nul doute que ce coup de théâtre n'eût été combiné avec Voltaire, car ce fut le 10 juin à minuit que fut envoyé l'ordre de la police, et, l'avant-veille encore, le 8, il écrivait à d'Argenson : « Je pars vendredi pour l'affaire que vous savez : c'est le secret du sanctuaire, ainsi n'en sachez rien. » Il n'en donna pas moins à sa colère tout l'éclat qu'on pouvait désirer, et avant la fin de la semaine, il était parti, secouant la poussière de ses pieds contre cette *terre de Visigoths*, où le génie n'avait pas liberté de se produire (2).

C'est à La Haye qu'il se rendit en droiture, dans le dessein, disait-il, d'attendre que le roi de Prusse lui eût envoyé les permis de poste et les passeports qui étaient nécessaires pour traverser l'Allemagne en sécurité, au milieu des troubles de la guerre. Le lieu

(1) Mme de Tencin au duc de Richelieu, 18 juin 1743.

(2) Voltaire à d'Argenson, 8 juin 1743. (*Correspondance générale.*) — Desnoiresterres.

d'ailleurs était bien choisi ; la Hollande étant par tradition l'asile de la liberté d'écrire et de penser, si maltraitée dans tout le reste de l'Europe, rien d'étonnant qu'un auteur persécuté vînt y chercher la sécurité de sa personne et des imprimeurs pour ses ouvrages. De plus, dans un précédent voyage, Voltaire avait contracté une liaison assez intime avec l'envoyé prussien dans cette capitale, le jeune comte Podewils, neveu du ministre d'état du même nom qui a déjà figuré tant de fois dans ce récit. D'un naturel plus ardent et d'un caractère plus ouvert que son oncle, Podewils était comme lui très avant dans la confidence du maître. On pouvait donc espérer déjà tirer quelque lumière de sa conversation. Le jeune diplomate devançant, par ordre sans doute, l'hospitalité qui attendait le fugitif à Berlin, l'établit tout de suite dans sa propre demeure, assez médiocre logis, — *vaste et ruiné palais*, dit Voltaire, — mais qui avait l'avantage d'être inviolable, non-seulement comme maison diplomatique, mais aussi comme propriété particulière du roi de Prusse ; et grâce à des relations intimes et tendres qui existaient entre son hôte et l'aimable femme d'un des premiers magistrats de la cité, Voltaire se trouva transporté du premier coup dans le centre même de la politique hollandaise.

C'était en même temps le foyer de l'hostilité la plus déclarée contre la France : car de toutes les Provinces-Unies, celle dont La Haye était le chef-lieu était la plus soumise au joug de l'Angleterre, et le parti qui y dominait était le plus belliqueux. La vie commune avec les ennemis de son pays eût pu causer quelque gêne à un patriotisme plus délicat que celui de Voltaire ; mais rien n'était plus conforme à l'attitude de frondeur et de mécontent qu'il voulait prendre et même de plus utile pour le rôle qu'il devait jouer. Aussi, dès le premier jour, dut-il à cette situation l'avantage de recueillir dans les conversations qu'on tenait devant lui sans précaution deux informations très importantes, dont il fit sans scrupule part à Versailles : l'une était l'indication exacte du chiffre et de la composition des forces que la république pourrait mettre en ligne le jour où elle se déciderait à prendre effectivement part à la guerre : l'autre, les conditions d'un emprunt négocié par Frédéric sur la place d'Amsterdam, précaution qui semblait indiquer qu'il se préparait à quelque opération coûteuse et qui permettait de supposer que, son trésor n'étant plus très bien garni, il ne serait pas insensible, le cas échéant, à l'offre d'un subside pécuniaire (1).

C'était bien le genre de services que pouvait rendre un observateur intelligent, caché sous un déguisement d'emprunt, dans un

(1) Voltaire à d'Argenson, 15, 18, 23 juillet à Amelot, 2 août 1743. (*Correspondance générale.*)

camp ennemi, et c'est ce que Voltaire appelait par euphémisme « faire tourner à l'avantage de la France l'heureuse obscurité à l'abri de laquelle il pouvait être reçu partout avec assez de familiarité. » Il était pourtant un lieu à La Haye où, même dans ces conditions d'action restreinte et d'une loyauté douteuse, la présence de ce visiteur suspect ne pouvait manquer de causer quelque ombrage : c'était l'ambassade de France. Cette importante légation était confiée alors à un chef très estimable, porteur d'un nom qui, par une singulière coïncidence, est du petit nombre de ceux qu'on peut, dans l'ordre du talent et de la renommée, mettre à côté de celui de Voltaire ; car c'était le marquis de Fénelon, neveu de l'illustre prélat et élevé sur ses genoux, l'aimable *Fanfan*, en un mot, à qui sont adressées, dans une correspondance qu'on ne saurait trop relire, des lettres charmantes, modèles inimitables de grâce et de douceur paternelle.

Avec les années, *Fanfan* avait grandi et même vieilli; s'il n'avait pas hérité du génie de son oncle, il avait au moins profité de ses leçons : il était devenu le chef respectable d'une nombreuse famille ; un brave général ayant conquis tous ses grades sur le champ de bataille et dont on avait fait sans peine un diplomate éclairé et prudent. Fénelon était d'ailleurs utilement secondé par un jeune ecclésiastique qu'il avait amené lui-même comme précepteur de ses enfans, dont il avait ensuite fait son secrétaire, et dont le mérite avait été si vite reconnu qu'on le laissait sans inquiétude chargé des affaires pendant les fréquentes absences de son chef. L'abbé de La Ville était lui-même un écrivain fort distingué en son genre, puisque bien des années plus tard, après avoir dirigé longtemps les bureaux des affaires étrangères, il fut appelé à siéger à l'Académie française, — bonne fortune qui n'est arrivée, je crois, après, lui dans les mêmes conditions, qu'à mon ami M. de Viel-Castel.

A eux deux, à force de soins et de prudence, ces dignes agens avaient réussi, sinon à changer la tendance naturelle de la politique hollandaise qui la rapprochait de l'Angleterre, au moins à en paralyser les effets. Ils avaient su opposer avec art le flegme flamand aux ardeurs autrichiennes et britanniques, les intérêts commerciaux et pacifiques aux susceptibilités républicaines et protestantes. S'ils n'avaient pu former un parti qui disputât la majorité, ils groupaient du moins autour d'eux tous les esprits raisonnables et modérés auxquels répugnaient les partis extrêmes, et jouissaient auprès de tous d'une considération véritable. En un mot, ils avaient réussi (et c'était le comble de ce qu'on pouvait espérer) à faire de la Hollande, suivant l'expression de La Ville, une non-valeur dans les comptes de l'Angleterre.

Ce n'étaient pas là des serviteurs qu'on pût traiter sans ména-

gement. Aussi, usant avec eux de meilleurs procédés que Louis XV n'en eut plus tard avec ses ambassadeurs et même ses ministres, on ne leur avait pas fait mystère de la mission secrète de Voltaire. Ils n'avaient donc pas lieu d'être trop surpris de son attitude, mais ils n'en étaient pas moins très gênés. La présence d'un homme dont la réputation était européenne, venant apporter le prestige de son amitié aux adversaires qu'ils n'avaient cessé de combattre, — détruisant par là une partie de l'effet de leurs conseils et de leurs menaces, — laissant échapper à tout moment, soit dans des accès d'humeur, soit pour mieux cacher son jeu, des épigrammes piquantes contre la cour, les ministres et les généraux français, qui circulaient de bouche en bouche et finissaient par passer dans les gazettes, — c'était là un appui dont ils se seraient bien passés. Ce partenaire brouillait leurs cartes; aussi, malgré leur respect pour l'ordre ministériel, ne pouvaient-ils s'empêcher d'en témoigner discrètement leur humeur dans leurs dépêches : « M. de Voltaire est arrivé, écrivait Fénelon le 21 juillet; il voit toutes sortes de monde. » — « Il est plus à portée que personne, ajoutait-il le 6 août, de vous faire connaître les dispositions réelles ou affectées des plus grands ennemis que la France ait dans ce pays, car c'est avec eux qu'il vit dans la plus intime familiarité... Il n'y a qu'à souhaiter qu'il ne se méprenne pas dans la façon dont on lui fait envisager les choses et dans le compte qu'il a l'honneur de vous en rendre. »

Quelques jours après, l'abbé de La Ville envoyait, en pièce jointe à sa dépêche officielle, une comédie intitulée *la Présomption punie*, qu'on jouait publiquement sur le théâtre d'Amsterdam, aux applaudissemens de la foule. On y voyait un vieux bailli impuissant qui, ne pouvant séduire une jeune fille, tâchait de la priver de la succession de son père et finissait par être mis à la raison par un cousin nommé Charlot : c'étaient Fleury, Marie-Thérèse et Charles de Lorraine. Le jeu, comme le costume des acteurs, ne permettait pas de s'y tromper. L'auteur était, disait-on, un médecin de La Haye. — « M. de Voltaire, écrivait La Ville, est plus en état que personne de vous donner des notions sur ce médecin, avec lequel il vit en particularité. » Et effectivement, à la même date, Voltaire envoyait cette facétie au duc de Richelieu en l'accompagnant d'une plaisanterie d'un goût douteux : « J'aime mieux, disait-il, cette farce que celle de Dettingue; on y casse moins de bras et de jambes (1). »

(1) Fénelon à Amelot, 21 juillet, 2, 6 août 1743. (*Correspondance de Hollande.* Ministère des affaires étrangères.) — Voltaire à Richelieu, 6 août 1743. (*Correspondance général.*)

Il faut ajouter que Voltaire, novice dans le métier autant qu'impatient de s'y distinguer, et ne pouvant tenir, deux jours durant, la même conduite, s'y prenait avec un manque d'égards, de suite et de ménagemens qui auraient agacé les nerfs du tempérament diplomatique le plus calme. Ainsi, un jour, Fénelon lisait dans la *Gazette de Bruxelles* qu'un courrier d'ambassade français venait de traverser la ville à bride abattue ; n'ayant aucune mémoire d'avoir fait cet envoi, il alla sur-le-champ aux informations. « M. de Voltaire ne m'a pas dissimulé, écrit-il au ministre, que c'était lui qui avait fait partir, par cet exprès, une lettre pour vous, et il m'a même dit qu'il était en grande inquiétude sur le sort de ce courrier, dont il n'avait aucune nouvelle depuis son expédition. » Une autre fois, il arrivait chez l'ambassadeur, déployant une grande lettre du roi de Prusse, dont il ne lui laissait lire qu'une partie. Puis il empruntait le chiffre de la chancellerie pour rendre compte de cette pièce à Paris, dans une dépêche dont il ne donnait aussi à Fénelon qu'une communication incomplète. Une ignorance absolue eût paru moins désagréable à l'ambassadeur que des demi-confidences qui blessaient son amour-propre et engageaient à l'aveugle sa responsabilité.

Tout alla bien pourtant, ou du moins tolérablement, tant que Voltaire consentit à se renfermer dans son rôle d'agent d'observation et même, au besoin, d'agent provocateur ; mais, exalté par les premiers complimens qu'il reçut de Paris, il ne tarda pas à se lasser de ce métier en soi-même un peu louche et qui ne mettait pas suffisamment en lumière, à son gré, les talens dont il se croyait pourvu. Il avait beau écrire au ministre : « Il ne m'appartient pas d'avoir d'opinion. Je laisse le jugement à M. l'ambassadeur et à M. l'abbé de La Ville, dont les lumières sont trop supérieures à mes faibles conjectures. Je n'ai ici d'autre avantage que celui de mettre les partis différens et les ministres étrangers à portée de me parler librement. Je me borne et me bornerai toujours à vous rendre un compte simple et fidèle ;.. » ce rôle d'auditeur et de rapporteur ne lui suffisait pas, il aspirait à exercer lui-même une action qui pût constater son influence par quelque résultat de nature à lui faire honneur. Ce fut sur le jeune Podewils d'abord qu'il essaya ou se vanta d'exercer son empire. Dans les mouvemens militaires qui se préparaient, quelques officiers hollandais avaient eu le tort d'emprunter, pour le passage de leurs troupes, une lisière des provinces prussiennes limitrophes des Pays-Bas ; Podewils ayant dû rendre compte de cette irrégularité, Frédéric, qui n'entendait pas raillerie sur le moindre de ses droits, envoya sur-le-champ à son ministre l'ordre de demander réparation. Voltaire vit dans cette démarche

une occasion toute trouvée pour lui d'amener, entre la république et la Prusse, une rupture favorable, suivant lui, aux intérêts français. Prenant feu sur cette espérance, il oublia qu'il était censé à La Haye la victime de l'injustice et non le serviteur des intérêts de la France. Il conseilla et crut avoir persuadé à Podewils de donner à ses réclamations un grand éclat et d'en aggraver même le caractère en interdisant, pour l'avenir, non-seulement tout passage de troupes, mais tout transport de munitions de guerre à travers le territoire prussien. « Je fais fermenter ce petit levain, » écrivait-il tout joyeux à Amelot. Puis il vint annoncer mystérieusement à Fénelon qu'on allait voir, grâce à ses utiles excitations, le ministre prussien adresser aux états-généraux une note de telle nature et conçue dans de tels termes que le séjour de La Haye ne lui serait pas longtemps possible. Frédéric se trouverait, par cette retraite, engagé bon gré mal gré, dans une voie d'hostilité déclarée avec l'un au moins des ennemis de la France.

Fénelon savait par expérience qu'il y avait toujours lieu de rabattre un peu des menaces proférées par Frédéric dans un premier accès d'humeur; il doutait encore plus que ce prince, à la fois irascible et prudent, attendît les conseils de personne, pas même de Voltaire, pour prendre souci de sa dignité. Il se borna donc à faire son compliment sur la bonne nouvelle avec un léger sourire d'incrédulité. Il n'avait pas tort; car, dès la semaine suivante, c'était Voltaire lui-même qui venait lui annoncer, la tête basse, que décidément Podewils était trop attaché au séjour de La Haye par le charme qui l'y retenait pour se décider à faire quoi que ce soit qui pût l'en éloigner : « La mésintelligence, écrivait-il à Amelot, que j'avais trouvé l'heureuse occasion de préparer, était fondée sur l'intérêt. Celle qui naît du passage des troupes vient du juste maintien de la dignité de la couronne. Je souhaiterais que ces deux grands motifs pussent servir à déterminer le monarque au grand but où il faudrait l'amener. Mais j'ai peur que son ministre à La Haye, qui a plus d'une raison d'aimer ce séjour, ne ménage une réconciliation, et je ne m'attends plus à une rupture ouverte. » En réalité, ni Podewils, ni sa maîtresse n'étaient pour rien dans ce changement de front. C'était tout simplement Frédéric lui-même qui, ne se souciant pas qu'on lui fît faire un pas de plus qu'il ne lui convenait, avait prescrit à son agent de modérer ses exigences de manière à ne pas alarmer les états-généraux. « Il est regrettable, écrivait malicieusement Fénelon, que les espérances de M. de Voltaire ne soient pas mieux justifiées (1). »

(1) Voltaire à Amelot, 2, 3, 17 août 1743. (*Correspondance générale.*) — Fénelon à Amelot, 9, 23 août 1743. (Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric à Podewils. (*Pol. Corr.*, t. II, p. 390, 401.)

N'ayant jamais compté sur rien, Fénelon n'éprouvait que peu de mécomptes; mais une autre manœuvre de Voltaire, plus déplacée encore, quoique moins importante, vint lui causer plus de surprise et d'impatience. On lui écrivit de Paris pour lui demander qui était un sieur van Haren, à qui Voltaire, de son chef et sans consulter personne, avait offert de le faire désigner pour le poste d'ambassadeur à Paris. Le titulaire en exercice de cette fonction était un brave docteur van Hoey, excellent homme, aimé à Paris et s'y plaisant, s'employant toujours de son mieux à accommoder tous les différends, très bon chrétien d'ailleurs, ne parlant que par citations de l'Écriture sainte et méritant lui-même toutes les béatitudes que l'Évangile promet aux pacifiques. Dans les circonstances présentes, c'était, par la simplicité de son esprit et la droiture de son cœur, un diplomate tout à fait à souhait pour ceux qui avaient à traiter avec lui. On n'avait aucune raison de désirer sa retraite et moins encore de le mécontenter en y travaillant sous main. Qu'était-ce donc que le successeur que Voltaire imaginait de lui donner?

Fénelon n'eut pas de peine à répondre, car il ne connaissait que trop bien le protégé de Voltaire. C'était un tout jeune homme, récemment nommé aux états de Hollande, où il affectait des allures de tribun, et, par son déchaînement passionné contre la France, scandalisait même cette petite assemblée, très malveillante pour nous, mais toujours paisible de caractère. De plus, il était poète à ses heures et consacrait sa verve à célébrer les vertus de Marie-Thérèse et à exciter par des vers enflammés le tempérament, à son gré trop peu militaire, de ses compatriotes. Quand viendrait le jour décisif, il annonçait qu'il paraîtrait lui-même sur le champ de bataille, et ses amis lui avaient frappé d'avance une médaille avec cette inscription : *Quæ canit, ipse facit*. Voltaire, en le saluant à son arrivée, l'avait baptisé lui-même de Tyrtée des états-généraux. « Je suis bien aise, avait-il dit, pour l'honneur de la poésie, que ce soit un poète qui ait contribué ici à procurer des secours à la reine de Hongrie et que la trompette de la guerre ait été la très humble servante de la lyre d'Apollon. » Naturellement van Haren avait répondu à ces complimens par d'autres pareils, comme c'est assez l'usage entre poètes, surtout quand ils ne sont ni rivaux ni compatriotes. Il n'en fallut pas davantage pour que Voltaire s'imaginât qu'il avait exercé sur lui une séduction irrésistible, et tel était l'homme à qui il proposait de faire confier, dans les conjonctures les plus délicates, une mission dont pouvait dépendre, à un moment donné, la sécurité même de la frontière française. Il comptait sans doute ainsi compléter la preuve qu'il donnait déjà dans sa personne de l'union naturelle du génie poétique et de l'habileté diplomatique.

« Il m'a paru, écrivait-il à Amelot, qu'il aime la gloire et les ambassades. » Van Haren n'était pas absolument le seul à qui on pût appliquer cette appréciation piquante (1).

Il ne fut pas difficile à Fénelon de faire comprendre qu'un dithyrambe fait en l'honneur de Marie-Thérèse n'était pas un titre suffisant pour devenir à Paris un négociateur prudent et pacifique. Le seul résultat de ces fausses manœuvres fut d'avoir amené Voltaire à découvrir imprudemment son secret et à rendre sa situation, dans ses rapports surtout avec la société qu'il s'était choisie, des plus embarrassantes. Cette ardeur subite qui l'enflammait pour les intérêts français dessillait, en effet, tous les yeux; car tant de zèle patriotique eût supposé chez un mécontent une vertu surhumaine dont, avec la meilleure volonté du monde, ni le caractère ni le passé connu du grand écrivain ne permettaient de le croire capable. Et que devaient penser van Haren et ses amis d'un proscrit qui se croyait assez bien en cour pour promettre des ambassades au premier venu? La feinte, ainsi mise à nu, n'était plus qu'une supercherie enfantine propre seulement à offenser ceux qui avaient été assez simples pour s'y laisser prendre. Le bruit que Voltaire n'était que l'agent, assez mal déguisé, du cabinet de Versailles se répandit aussitôt dans toute la Hollande et les gazettes se divertirent aux dépens des dupes qu'il avait pu faire.

« En même temps, monseigneur, écrivait La Ville à son ministre, que je me fais un devoir de rendre témoignage au zèle de M. de Voltaire, à son envie de devenir utile au service du roi et au désir extraordinaire qu'il a de mériter votre approbation, je ne dois pas vous dissimuler que le motif de son voyage auprès du roi de Prusse n'est plus un secret. La *Gazette de Cologne*, en faisant usage de ce qui se trouve à ce sujet dans le supplément de celle d'ici, du 16 de ce mois, n'a été que l'écho de ce qui se dit publiquement (2). »

Voltaire lui-même ne tarda pas à sentir la gaucherie de sa position et laissa apercevoir assez clairement son embarras à l'ambassadeur. Le marquis, dont le bon sens et la droiture souffraient depuis longtemps d'être mêlés à une comédie assez peu honnête, lui conseilla tout simplement d'y renoncer et de se donner sans détour pour ce qu'il était : « Je lui ai dit, écrivait-il, qu'il ne pouvait se couvrir plus longtemps de ce masque. Il me parla encore hier, dans ce qu'il me fit voir qu'il vous écrivait, de ce qu'il con-

(1) Voltaire à Amelot, 16 août; à Thiériot, 6 août 1743. (*Correspondance générale.*) — Fénelon à Amelot, août 1743. (*Correspondance de Hollande.* Ministère des affaires étrangères.)

(2) L'abbé de La Ville à Amelot, 20 août 1743. (*Correspondance de Hollande.* Ministère des affaires étrangères.)

certait avec le comte de Podewils, en l'engageant à écrire au roi son maître, dans un esprit tout français. Comment concilier cette manière de se conduire envers ce ministre avec la disposition d'un homme sorti de France mécontent?.. Je lui ai donc conseillé de déposer toute cette fiction et, quand il verrait le roi de Prusse, de couper court sur ce point en répondant laconiquement à ce prince qu'il ne pouvait être que très content puisqu'il se voyait arrivé auprès de lui. Après ce début, ce serait à lui de se prévaloir, sans mélange de déguisement, des occasions que la familiarité du prince lui donnerait de placer à propos toutes les réflexions lumineuses que lui fournissait votre dépêche, que je lui ai remise, et dont il ne pouvait trop se remplir pour en former son langage. J'ai dit aussi ma pensée à M. de Voltaire sur ses idées au sujet de M. van Haren. Puisqu'il s'était avancé jusqu'à lui parler de l'ambassade en France et à le flatter des agrémens personnels qu'il y trouverait, il était sans doute de son devoir et de sa fidélité de vous rapporter l'impression qu'il se figurait lui avoir faite et ce qu'il en espérait pour le changer en notre faveur. Mais j'ai, en même temps, averti M. de Voltaire de l'obligation où je me croyais, de mon côté, de vous donner à considérer le revers de la médaille, de ce qui pourrait être regardé comme une recherche de la part de M. van Haren. Je ne connaissais rien de plus propre à nous faire tomber, ici, dans le mépris et à confirmer l'opinion que l'on voudrait si fort accréditer, de notre faiblesse, et qu'elle est si grande qu'il n'y a rien que nous ne soyons disposés à subir pour nous tirer d'embarras... Il y avait une autre manière de s'y prendre avec M. van Haren, et qui, à mon jugement, serait la seule décente : au lieu de le flatter, on pourrait profiter du désir que M. de Voltaire croit lui avoir reconnu de pouvoir figurer en France pour lui remontrer avec ménagement, mais néanmoins sans lui dissimuler la vérité, combien il a à réparer avant de pouvoir concevoir l'espérance de rien de semblable. On pourrait en même temps lui représenter notre cour comme n'étant point implacable, et la France comme pleine de gens qui sauraient priser ses talens et lui faire honneur quand on l'aurait vu faire des démarches qui marquassent que, s'il s'était laissé aller à son feu dans la cause qu'il avait prise en main, il savait en revenir quand il était temps et qu'il n'y a plus de prétexte d'animer cette république contre la France. Il faut bien du temps et une longue expérience de ce pays-ci pour ne se pas méprendre dans le discernement à y faire des choses... Enfin, concluait Fénelon, quand j'aurais parlé à mon fils, je n'aurais su lui dire rien de plus pour lui indiquer les moyens de réussir. » Ces réflexions étaient si sages qu'à Paris on s'y rendit sans peine

et qu'on écrivit à Voltaire pour lui faire savoir que le temps des feintes était passé et que, pour lui rendre plus facile son changement d'attitude et de langage, on était prêt à lever l'interdiction de sa pièce de *Jules César* et à lui ôter ainsi son motif de plainte le plus apparent (1).

Mais ce changement de front, sur place, en plein champ de manœuvre diplomatique, n'était pas si aisé à opérer, et quand on est sorti de la voie droite, il n'est pas si commode d'y rentrer que le pensait le bon ambassadeur. Après avoir fait retentir La Haye de l'écho de ses plaintes et s'être glissé à la faveur de ces fausses confidences dans l'intimité des chefs d'un parti politique, venir tout à coup leur avouer qu'on n'était que l'agent secret du gouvernement qu'on accusait la veille, c'était se donner à soi-même un triste démenti et confesser qu'on avait joué un singulier personnage. Heureusement pour Voltaire, un billet du roi de Prusse, auquel étaient joints les passeports qu'il avait demandés, vint le tirer de peine. Le prince, de retour d'une tournée en Silésie, l'attendait avec impatience à Berlin. « Ce ne sont pas, disait-il, en lui envoyant ses permis de poste, des Bucéphales qui vous amèneront, ni des Pégases non plus; mais je les aimerai davantage parce qu'ils m'amèneront mon Apollon. » Voltaire ne se le fit pas dire deux fois, ravi de trouver une bonne raison pour se dérober au rôle ridicule d'un comédien dont on a reconnu la voix sous le masque et d'un trompeur pris dans son piège.

Quant à Frédéric lui-même, il y avait longtemps qu'il savait à quoi s'en tenir sur le caractère de la visite qu'il allait recevoir. Soupçonnant tout de suite quelque artifice, il mit en œuvre pour le déjouer un de ces procédés d'une malice dénuée de scrupule qui lui étaient familiers. Parmi les épigrammes envoyées par Voltaire, sous l'empire d'un premier accès d'irritation, il fit choix de celles qui contenaient les traits les plus sanglans contre l'évêque de Mirepoix, et, les expédiant à un ami sûr qu'il avait à Paris, il le chargea de trouver quelque moyen détourné pour faire passer ces outrages sous les yeux du prélat offensé lui-même. « Je veux, écrivait-il à ce correspondant, brouiller si bien Voltaire avec la France qu'il ne puisse plus quitter Berlin. » Et telle est, en effet, l'explication que Voltaire lui-même (informé plus tard, comme on va le voir, du tour qui lui était joué) en a donné dans ses *Mémoires*. Il y en a une plus vraisemblable : Frédéric avait tout simplement

(1) Fénelon à Amelot, 17 août 1743. — Amelot à Voltaire, 22 août 1743. (*Correspondance de Hollande*. Ministère des affaires étrangères.)

calculé que Boyer, piqué au vif, irait porter plainte auprès des ministres et demander justice. S'il ne l'obtenait pas, si quelque lettre d'exil ou quelque arrêt du parlement (auquel plus d'un livre de Voltaire avait déjà été dénoncé) ne venait pas venger l'autorité offensée, c'est que cette autorité elle-même avait quelque raison de ne pas s'émouvoir : c'est qu'injure, colère et disgrâce, tout n'était qu'un jeu concerté dont on prétendait, lui, Frédéric, le rendre dupe.

La pièce envoyée dans ce dessein était bien choisie, car elle contenait un trait qui, passant par-dessus la tête de l'évêque, devait atteindre plus haut que lui et était presque un acte de lèse-majesté.

Non, non (y était-il dit), pédant de Mirepoix,
Prêtre avare, esprit fanatique,
Qui prétends nous donner des lois,
Sur moi tu n'auras pas de droits.
Loin de ton ignorante clique,
Loin *du plus stupide des rois*,
Je vais oublier à la fois
La sottise de Mirepoix
Et la sottise académique.

Les choses se passèrent pourtant exactement comme Frédéric l'avait prévu, et cette indigne supercherie (que Frédéric qualifie lui-même d'une expression beaucoup plus vive) eut tout le succès qu'il s'était promis. Boyer, qui n'était prévenu de rien, laissa éclater son ressentiment, mais les ministres firent la sourde oreille à ses réclamations. Louis XV, ou ne fut pas averti de ce qui le touchait, ou s'en émut pas, et Maurepas conseilla au prélat le pardon des injures. Tout était clair alors : le prétendu proscrit n'était qu'un agent déguisé; celui dont on voulait sonder les intentions était mis sur ses gardes; on voulait se jouer de lui, ce fut lui qui s'apprêta à se bien divertir (1).

Voltaire à peine débarqué à Berlin, la plaisanterie commença. L'artifice de Frédéric, cette fois très innocent, surtout pour un homme mis en défense légitime, consista tout simplement à aller lui-même, avec une franchise apparente, au-devant des explications

(1) Frédéric au comte de Rottenbourg, 17 et 27 août 1743. (*Correspondance générale de Frédéric*, dans ses Œuvres complètes, t. XV, p. 523 à 525.) Si le lecteur est curieux de savoir comment Frédéric lui-même qualifie le procédé qu'il employa dans cette occasion, cette indication lui en donne le moyen. La décence ne me permet pas d'en dire davantage.

qu'on espérait tirer de lui par surprise. Si Voltaire s'était flatté de prendre son temps, de commencer par reconnaître son terrain et de guetter l'heure favorable où le prince, entraîné par la chaleur de la conversation, laisserait échapper quelque parole indiscrète, il était loin de compte, car on ne lui donna pas même un jour pour se mettre en observation. Il raconte bien, dans ses *Mémoires*, qu'il eut l'adresse d'amener insensiblement Frédéric de la littérature à la politique et de le faire causer des affaires courantes sans qu'il s'en aperçût, à propos de l'*Énéide* et de Virgile; mais ses lettres à Amelot (dont il ne pouvait avoir perdu le souvenir, puisqu'il en gardait la minute, qui est imprimée dans ses OEuvres) attestent que tant d'art ne lui fut pas nécessaire. Ce fut, au contraire, Frédéric lui-même qui, le soir même de l'arrivée de Voltaire, après l'avoir comblé d'embrassades et de complimens, puis établi dans un appartement d'honneur du palais, le fit dîner presque en tête-à-tête avec l'ambassadeur de France (celui qu'il ne cessait d'appeler *mon gros ami Valori*), comme s'il eût voulu tout de suite témoigner qu'entre le représentant officiel de Versailles et l'envoyé secret qu'on lui députait en éclaireur, il ne faisait vraiment pas de différence. Puis, dès le lendemain matin, c'est encore Frédéric lui-même qui entre familièrement chez son hôte : « J'ai été bien aise, lui dit-il, de vous faire dîner avec l'envoyé de France, afin d'inquiéter un peu ceux qui seraient fâchés de cette préférence. » Et, là-dessus, il entame au pied levé toutes les questions du jour avec une abondance et une liberté de langage, mais aussi une confusion de pensées dont son interlocuteur (dans le compte visiblement embarrassé qu'il en rend) paraît à la fois surpris, flatté et déconcerté. Quelque effort, en effet, que fasse Voltaire pour donner à ce premier entretien la gravité d'une conférence diplomatique où il s'attribue à lui-même un assez beau rôle, rien ne ressemble moins à une conversation sérieuse que la suite d'assertions incohérentes qui sortent, pour ainsi dire, pêle-mêle de la bouche de Frédéric. Tous les points y sont abordés et aucun n'est résolu. Ce sont alternativement des sarcasmes amers contre les armées françaises et des invectives méprisantes contre le roi d'Angleterre : puis une énumération formidable des ressources militaires de la Prusse, de la force de ses citadelles et de l'effectif de son armée, suivie du serment de rester en paix et de ne jamais sortir de la stricte neutralité; le tout dit d'ailleurs par le roi avec bonhomie, en quelque sorte le cœur sur la main. Il n'évite même pas les souvenirs les plus délicats à réveiller, puisqu'il ne craint pas de convenir du tour qu'il nous avait joué à Breslau et de demander (à la vérité, dit Voltaire en baissant les yeux) si la France, dans le cas d'une alliance

nouvelle, ne lui en garderait pas toujours rancune et ne lui rendrait pas à l'occasion la pareille. Le silence le plus affecté eût été moins énigmatique que ces idées sans suite noyées dans un flux de paroles.

Les mêmes scènes se renouvelèrent plusieurs jours de suite et se continuèrent même par écrit au moyen de petits papiers tracés au courant de la plume et échangés d'un appartement à l'autre quand le roi, retenu par ses occupations, n'avait pas le temps de sortir du sien. La seule chose peut-être qu'un observateur vraiment sagace aurait relevée dans ce rapide passage de pensées incohérentes, c'étaient des complimens un peu ironiques à l'adresse de Louis XV. Ces flatteries aigres-douces étaient sans doute destinées, si elles passaient sous les yeux du monarque français, à le piquer d'honneur en lui montrant qu'on mettait encore en question, en Europe, les résolutions viriles dont on lui témoignait, à Paris, une reconnaissance prématurée (1).

« Vous me dites tant de bien de la France (écrit par exemple Frédéric dans un de ces billets du matin) et de son roi, qu'il serait à souhaiter que tous les souverains eussent de pareils sujets et toutes les républiques de semblables citoyens... Cette nation est la plus charmante de l'Europe, et si elle n'est pas crainte, elle mérite qu'on l'aime. Un roi digne de la commander, qui gouverne sagement et qui s'acquiert l'estime de l'Europe entière, peut lui rendre son ancienne splendeur... C'est assurément un ouvrage digne d'un prince doué de tant de mérite que de rétablir ce que les autres ont gâté, et jamais souverain ne peut acquérir plus de gloire que lorsqu'il défend ses peuples contre des ennemis furieux et que, faisant changer la face des affaires, il trouve le moyen de réduire ses adversaires à lui demander la paix humblement. J'admirerai tout ce que fera ce grand homme, et personne de tous les souverains d'Europe ne sera moins jaloux que moi de ses succès. Mais je n'y pense pas de vous parler politique : c'est précisément présenter à sa maîtresse une coupe de médecine... Adieu, cher Voltaire. Veuille le ciel vous préserver des insomnies de la fièvre et des fâcheux (2) ! »

Au bout de quelques jours passés dans cet échange de communications stériles, Voltaire sentit pourtant la nécessité d'arriver à

(1) Voltaire à Amelot, 3 septembre 1743. (*Correspondance générale.*) — Les dépêches de Voltaire à Amelot, datées de Berlin, sont imprimées dans sa *Correspondance générale,* d'après les minutes qu'il avait sans doute conservées lui-même. Le texte définitif ne s'en trouve pas, ou n'a pu être mis à ma disposition au ministère des affaires étrangères.

(2) Frédéric à Voltaire, 7 septembre 1743. (*Correspondance générale.*)

quelques informations plus précises. Le temps pressait, en effet, car le roi annonçait son prochain départ de Berlin pour Baireuth, où il devait faire visite à sa sœur, la margrave, femme du souverain de ce petit état, et il ne cachait pas qu'il comptait y rencontrer plusieurs princes importans d'Allemagne et s'entretenir avec eux des intérêts de l'empire. Tout le désir de Voltaire était d'être emmené avec lui, comme conseiller et comme auxiliaire, dans cette tournée diplomatique. Mais auparavant, il semblait pourtant nécessaire de savoir ce qu'on y allait faire. Voltaire saisit donc l'occasion d'une lettre qu'il avait reçue de l'abbé de La Ville, lui annonçant des propositions de paix faites par un magistrat hollandais, et en communiquant ce renseignement à Frédéric, il crut pouvoir lui poser quelques questions dont il le priait de mettre en marge les réponses. Le roi ne s'y refusa pas, et cette pièce, écrite sur deux colonnes, a été conservée dans les manuscrits de Voltaire, qui en fait mention avec complaisance dans ses *Mémoires*. Bien qu'elle soit connue sans doute de plus d'un lecteur, je ne puis me refuser le plaisir de la citer intégralement, quand ce ne serait que pour la recommander à l'attention des faiseurs de *Maximes* et de *Caractères*, des La Rochefoucauld ou des La Bruyère futurs qui seraient tentés de moraliser sur les illusions de l'amour-propre. Si Voltaire, en effet, qui avait assez raillé en sa vie pour s'entendre en plaisanterie, ne s'est pas aperçu, ce jour-là, à quel point on se moquait de lui, c'est que les nuages élevés par la vanité dans l'intelligence sont trop épais pour que tout l'esprit du monde suffise à les dissiper.

A Frédéric II, roi de Prusse.

Septembre 1743.

Votre Majesté aurait-elle assez de bonté pour mettre en marge ses réflexions et ses ordres ?

VOLTAIRE.	FRÉDÉRIC.
1° Votre Majesté saura que le sieur Bassecour, premier bourgmestre d'Amsterdam, est venu prier M. de La Ville, ministre de France, de faire des propositions de paix. La Ville a répondu que si les Hollandais avaient des offres à faire, le roi son maître pourrait les écouter.	1° Ce Bassecour est apparemment celui qui a soin d'engraisser les chapons et les coqs d'Inde pour Leurs Hautes Puissances ?

2° N'est-il pas clair que le parti pacifique l'emportera infailliblement en Hollande, puisque Bassecour, l'un des plus déterminés à la guerre, commence à parler de paix? N'est-il pas clair que la France montre de la vigueur et de la sagesse?

2° J'admire la sagesse de la France; mais Dieu me préserve à jamais de l'imiter!

3° Dans ces circonstances, si Votre Majesté parlait en maître, si elle donnait l'exemple aux princes de l'empire d'assembler une armée de neutralité, n'arracherait-elle pas le sceptre de l'Europe des mains des Anglais qui vous bravent et qui parlent hautement de vous d'une manière révoltante, aussi bien que le parti des Bentinck, des Fagel, des Obdam? Je les ai entendus et je ne vous dis rien que de très véritable.

3° Ceci serait plus beau dans une ode que dans la réalité. Je me soucie fort peu de ce que les Hollandais et Anglais disent, d'autant plus que je n'entends point leur patois.

4° Ne vous couvrez-vous pas d'une gloire immortelle en vous déclarant efficacement le protecteur de l'empire? Et n'est-il pas de votre plus pressant intérêt d'empêcher que les Anglais ne fassent votre ennemi le grand-duc roi des Romains?

4° La France a plus d'intérêt que la Prusse de l'empêcher; et en cela, cher Voltaire, vous êtes mal informé : car on ne peut faire une élection de roi des Romains sans le consentement unanime de l'empire. Ainsi vous sentez bien que cela dépend toujours de moi.

5° Quiconque a parlé seulement un quart d'heure au duc d'Aremberg, au comte de Harrach, au lord Stairs, à tous les partisans d'Autriche, leur a entendu dire qu'ils brûlent d'ouvrir la campagne en Silésie. Avez-vous, en ce cas, sire, un autre allié que la France? et, quelque puissant que vous soyez, un allié vous est-il inutile? Vous connaissez les ressources de la maison d'Autriche, et combien de princes sont unis à elle. Mais résisteraient-ils à votre puissance jointe à celle de la maison de Bourbon?

5° On les y recevra,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

6° Si vous faites seulement marcher des troupes à Clèves, n'inspirez-vous pas la terreur et le respect, sans crainte que l'on ose vous faire la guerre? N'est-ce pas, au contraire, le seul moyen de forcer les Hollandais à concourir sous vos ordres à la pacification de l'empire et au rétablissement de l'empereur, qui vous devra deux fois son trône et qui aidera à la splendeur du vôtre?

6°
Vous voulez donc qu'en vrai dieu de machine,
J'arrive pour le dénoûment;
Qu'aux Anglais, aux Pandours, à ce peuple insolent,
J'aille donner la discipline?
Mais examinez mieux ma mine;
Je ne suis pas assez méchant.

7° Quelque parti que Votre Majesté prenne, daignera-t-elle se confier à moi comme à son serviteur, comme à celui qui désire de passer ses jours à votre cour? Voudra-t-elle que j'aie l'honneur de l'accompagner à Baireuth et, si elle a cette bonté, veut-elle bien me le déclarer afin que j'aie le temps de me préparer pour ce voyage? Pour peu qu'elle daigne m'écrire quelque chose de favorable dans la lettre projetée, cela suffira pour me procurer le bonheur où j'aspire depuis six ans de vivre auprès d'elle.

7° Si vous voulez venir à Baireuth, je serai bien aise de vous y voir, pourvu que le voyage ne dérange pas votre santé. Il dépendra donc de vous de prendre quelles mesures vous jugerez à propos.

8° Si, pendant le court séjour que je dois faire cet automne auprès de Votre Majesté, elle pouvait me rendre porteur de quelque nouvelle agréable à ma cour, je la supplierais de m'honorer d'une telle commission.

8° Je ne suis dans aucune liaison avec la France; je n'ai rien à craindre ni à espérer d'elle. Si vous voulez, je ferai un panégyrique de Louis XV, où il n'y aura pas un mot de vrai; mais, quant aux affaires politiques, il n'en est aucune à présent qui nous lie ensemble; et d'autant plus, ce n'est point à moi à parler le premier. Si l'on me demande quelque chose, il est temps d'y répondre; mais vous qui êtes si raisonnable, sentez bien le ridicule dont je me chargerais si je donnais des projets politiques à la France sans à-propos, et, de plus, écrits de ma propre main.

9° Faites tout ce qu'il vous plaira; j'aimerai toujours Votre Majesté de tout mon cœur.

VOLTAIRE.

9° Je vous aime de tout mon cœur, je vous estime, je ferai tout pour vous avoir, hormis des folies et des choses qui me donneraient à jamais un ridicule dans l'Europe, et seraient dans le fond, contraires à mes intérêts et à ma gloire. La seule commission que je puisse vous donner pour la France, c'est de leur conseiller de se conduire plus sagement qu'ils n'ont fait jusqu'à présent. Cette monarchie est un corps très fort, sans âme et sans nerfs.

FRÉDÉRIC.

Il eût été impossible, on en conviendra, d'être moins pressé que Voltaire ne l'était par Frédéric de le suivre à Baireuth; aussi hésita-t-il un peu à user d'une permission si froidement donnée. « Je ne sais, écrivait-il à Amelot, si le roi me mettra du voyage; ma situation pourra devenir très épineuse. » Il se décida cependant à partir avec le roi, à la surprise de ceux qui, l'ayant entendu se plaindre de sa santé et des fatigues du voyage, ne trouvaient peut-être pas qu'il fût nécessaire de s'en imposer de nouvelles pour se rendre à une invitation assez peu chaleureuse. On sait, en effet, qu'il ne cessait de gémir de ses infirmités et qu'il est resté mourant toute sa vie jusqu'à quatre-vingt-quatre ans. Pour un tempérament délicat, Frédéric, avec ses allures brusques et pressées, était un compagnon de route assez incommode; aussi Valori, qui en savait quelque chose par expérience, fit-il honneur à Voltaire de cet acte de dévoûment dans ses dépêches avec une nuance d'ironie : « M. de Voltaire, dit-il, va partir avec le roi de Prusse : il s'expose à aller un train inconnu aux Muses... J'admire beaucoup son courage dans l'état où il est, car il ne paraît avoir qu'un souffle de vie... Il peut être d'une grande utilité, si l'on en juge par son zèle et par la manière dont il s'est conduit ici. »

Le sacrifice était plus méritoire encore, à ce qu'il paraît, que Valori ne le supposait; car au moment où cet envoyé fermait sa lettre, il vit Voltaire lui-même entrer chez lui pour lui confesser

que ce voyage de Baireuth, en retardant son retour à Paris, l'exposait, de la part d'une belle abandonnée, à de tendres reproches dont l'éclat pouvait être fâcheux. En conséquence, il demandait à ajouter lui-même à la dépêche annonçant son départ un *post-scriptum* qu'on y retrouve, en effet, tout entier écrit de sa main et qui est ainsi conçu : « Le roi de Prusse me donne l'ordre de le suivre à Baireuth. J'y vais, monseigneur, uniquement pour votre service. Je vous supplie d'engager M. le comte de Maurepas à le faire entendre à une personne qui se plaint trop d'une absence nécessaire. Sauvez-moi le ridicule en faveur de mon zèle (1). » Je ne sais, en vérité, pourquoi Voltaire s'est plaint dans ses *Mémoires* de n'avoir rencontré chez Valori, pendant le cours de sa mission secrète, que méfiance et jalousie; ce simple détail tout intime, inséré dans une lettre officielle, montre que la confiance entre eux était complète et que l'ambassadeur même ne manquait pas de complaisance.

Au demeurant, si Voltaire, en se mettant en route, éprouvait encore quelque scrupule de se faire de fête là où il n'était pas précisément appelé, l'accueil qu'il reçut à Baireuth eut bien vite dissipé ce léger embarras. De la part de la margrave elle-même d'abord, il n'avait rien à craindre, car, depuis son premier voyage à Berlin, il avait dans cette princesse une admiratrice, une correspondante assidue, presque une amie. De toutes les sœurs du roi de Prusse Frédérique-Wilhelmine, margrave de Baireuth, était la plus spirituelle, la plus aimable, la plus chère aussi à son illustre frère. Associée à tous ses malheurs, pendant leur jeunesse commune, confidente de toutes ses peines, dévouée, depuis qu'il était roi, à tous les intérêts de sa gloire, elle partageait même de loin toutes ses préoccupations et tous ses goûts. Dans la petite ville obscure qui servait de capitale à son mince état et qui était pour elle un lieu d'exil, elle vivait consacrée au culte des lettres, de la philosophie et des arts. Elle avait même élevé aux Muses (pour parler le langage du temps) un véritable temple dont elle a fait la description dans les piquans *Mémoires* qu'elle nous a laissés. C'était un château d'un seul étage, bâti à quelque distance de la ville, dans un site agréable et solitaire. De vastes salles dont les parois étaient revêtues de marbres rares et de boiseries du Japon conduisaient à une salle de spectacle et de concert dont toutes les frises étaient surmontées des plus belles peintures. A la suite venait un petit cabinet décoré de laque brune, ouvrant par une seule fenêtre sur le jardin. C'était la retraite où Wilhelmine se réfugiait pour se livrer, loin des importuns, à ses études favorites. Combien de fois et avec

(1) Valori à Amelot, 7 et 10 septembre 1743 (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.)

quelle dévotion le nom de Voltaire avait été prononcé dans cet asile de méditations savantes ou rêveuses! C'était là qu'après chaque envoi de France, étaient dévorés avec avidité les moindres écrits sortis de sa plume, les moindres fruits de sa verve poétique. C'était là aussi qu'étaient reçues et serrées précieusement les lettres flatteuses qu'il adressait à « la princesse philosophe, la protectrice des arts, la musicienne parfaite, le modèle de la politesse et de l'affabilité. » Le recevoir en personne dans ce lieu où on avait si souvent parlé de lui était un bien inespéré. C'était vraiment le dieu qui paraissait dans le sanctuaire.

Ce furent aussitôt de longues, d'interminables, de charmantes conversations auxquelles la princesse se prêta avec d'autant plus d'empressement que le commerce de la petite noblesse allemande, telle qu'elle nous l'a dépeinte, lui imposait pour son régime ordinaire un jeûne plus complet des plaisirs d'esprit. Les confidences allèrent même assez loin, s'il est vrai, comme le rapporte Voltaire, qu'en lui racontant les malheurs de son jeune âge, elle ne se borna pas à lui parler des violences matérielles que lui avait infligées la main brutale de son père : « Elle en gardait, dit-il, des cicatrices au-dessous du sein gauche, qu'elle m'a fait l'honneur de me montrer (1). »

Le margrave lui-même, jeune prince moins ami des lettres, mais encore très épris de sa femme et subissant entièrement sa domination, s'associa de bonne grâce à cette réception chaleureuse, et il ne fut pas le seul; car la cité, ordinairement peu animée, de Baireuth devint tout de suite le rendez-vous de tous les princes du voisinage appelés par Frédéric ou accourus pour lui faire leur cour. Toutes les puissances petites ou grandes du cercle de Franconie, têtes couronnées ou mitrées, noblesse, magistrature, se pressaient autour du héros du jour. L'illustre Français qui vivait dans la familiarité du grand homme devint ainsi lui-même l'objet d'une curiosité universelle. Son nom était, d'ailleurs, du petit nombre de ceux qui étaient apportés dans ces pays reculés par les échos lointains de la renommée. C'était le représentant de ce génie français dont le prestige éblouissait, depuis des siècles, l'Allemagne entière. Aussi, dans une suite de fêtes brillantes, disposées avec art par le goût éclairé de la margrave, Voltaire se vit-il entouré d'hommages qui lui causèrent un véritable enivrement et lui firent oublier pour un moment ses soucis et ses prétentions politiques : « J'ai suivi à Baireuth, écrivait-il tout en extase à Podewils, l'Orphée couronné! J'y ai vu une cour où tous les plaisirs de l'esprit et tous les goûts de la

(1) Desnoiresterres, *Voltaire et la Société au* XVIIIe *siècle*, t. II, p. 401. – Voltaire, *Mémoires*.

société sont rassemblés. Nous y avons des opéras, des comédies, des chasses, des soupers délicieux. Ne faut-il pas être possédé du malin esprit pour s'exterminer sur le Danube ou sur le Rhin, au lieu de couler aussi doucement sa vie? » Son entraînement était tel que, oubliant tout, il négligea quinze jours de suite d'écrire à Mme du Châtelet (1). Le crédit de Voltaire auprès de Frédéric était d'ailleurs si bien établi dans la pensée de tous que les princes eux-mêmes recouraient à lui pour les grâces qu'ils voulaient obtenir. C'est ainsi que, mandé un jour par la duchesse régente de Wurtemberg, il la trouva tout éplorée, et le suppliant presque à genoux de lui faire rendre son fils, qui, bien que déjà en âge de régner, était retenu presque de force à la cour de Prusse. Voltaire promit son intercession et eut la jouissance de se faire bénir d'une princesse en séchant des larmes maternelles (2).

Mais pendant que la royauté littéraire était ainsi comblée d'encens et de complimens, que faisait le roi véritable et de quoi parlait-il dans ses entretiens particuliers avec les princes qui s'étaient rendus à son appel? Évidemment, des projets d'alliance et de confédération étaient toujours en travail dans son esprit : mais dans quel sens et dans quel dessein? Était-ce pour venir en aide à la France ou pour se passer d'elle en lui fermant les portes de l'Allemagne? C'est ce que Voltaire, malgré l'étourdissement des plaisirs, aurait pourtant désiré savoir et sur quoi il essaya, à plus d'une fois, d'obtenir des confidences. Mais ces tentatives furent, cette fois, très mal accueillies. Frédéric se plaignit avec amertume que la France ne savait que mendier la paix à tout le monde, qu'elle frappait à toutes les portes pour l'obtenir et fit entendre qu'il était obligé de se mettre en garde contre la tentation qu'elle pourrait avoir, pour se tirer d'affaire, d'entrer dans des arrangemens contraires aux intérêts de la Prusse. Voltaire, il faut lui rendre cette justice, ne craignait pas d'user, même avec les princes, d'une hardiesse gracieuse qui lui avait plus d'une fois réussi. Il essaya donc, sans se troubler, de prendre le ton plaisant et demanda au roi en souriant s'il n'avait pas lui-même quelque péché de ce genre sur la conscience et si on ne pourrait pas le prendre en flagrant délit de pourparlers avec les ennemis de la France. Mais le roi s'en défendit avec une vivacité maussade : « S'il ne le faisait pas, dit-il, c'est qu'il ne lui plaisait pas de le faire, car il en était pressé tous les jours, et s'il offrait seulement dix mille hommes à l'Angleterre et à l'Autriche, il ferait la loi à son gré dans l'empire. Que la France gardât seulement, ajou-

(1) Voltaire à Podewils, 3 octobre 1743. (*Correspondance générale.*)
(2) Voltaire à Amelot, 3 octobre 1743. (*Correspondance générale.*)

tait-il, ses frontières pendant une année et il se chargeait à lui seul de protéger l'empereur (1). »

Éconduit ainsi sans façon, Voltaire essaya encore de revenir à la charge par une voie indirecte. Le jeune margrave, à qui son puissant beau-frère venait de faire décerner le titre de feld-maréchal du cercle de Franconie, brûlait de se distinguer et, avec l'ardeur naturelle à son âge, accusait souvent tout haut les lenteurs et les hésitations de la politique prussienne. Voltaire lui persuada que s'il obtenait seulement de Frédéric la disposition d'un corps de dix mille hommes, on lui ferait aisément avancer par la France un subside suffisant pour lever lui-même une force pareille; ces troupes, jointes aux débris de celles qui restaient autour de l'empereur pourraient former le noyau d'une petite armée qui, sous le nom d'armée des cercles, arborerait l'étendard de la liberté germanique et à laquelle plus d'un prince de l'empire serait empressé de se rallier. Le prince entra avec chaleur dans cette pensée et en fit part à Frédéric. Celui-ci, sans le décourager absolument, lui annonça qu'il allait faire une courte visite au margrave d'Anspach, mari d'une autre de ses sœurs, chez qui il verrait les princes du cercle de Souabe, et ajouta d'un air mystérieux, qu'il reviendrait de là avec de grands desseins et peut-être de grands succès. Le voyage d'Anspach eut lieu en effet et dura quelques jours, au bout desquels Frédéric revint à Baireuth et ne dit rien du tout à son beau-frère, ce qui, dit Voltaire, l'étonna beaucoup.

Force était donc bien de regagner Berlin aussi incertain qu'on en était parti, et Voltaire, sortant de son enchantement, dut faire part de son mécompte au ministre sur un ton de découragement : « Sa Majesté prussienne est partie pour Leipsig et n'a rien déterminé... Mais toutes ses conversations me font voir évidemment qu'il ne se mettra à découvert que quand il verra l'armée autrichienne presque détruite...» — « Je reviens de Franconie, écrivait-il en même temps à un ami, à la suite d'un roi qui est la terreur des postillons comme de l'Autriche, et qui fait tout en poste. Il traîne ma momie après lui (2). »

A Berlin, Valori l'attendait avec une révélation qui n'était pas faite pour le mettre en meilleure humeur : l'ambassadeur avait découvert, je ne sais comment, la perfidie royale qui avait livré à l'évêque de Mirepoix les épigrammes sanglantes du candidat refusé par l'Académie. Voltaire apprit ainsi ce qu'il devait penser des fausses caresses dont il était bercé, et comme Valori n'avait pas manqué de faire rapport de tout au ministre (qui devait déjà en savoir quelque chose), il était clair que la mystification était com-

(1) Voltaire à Amelot, 13 septembre 1743. (*Correspondance générale.*)

(2) Voltaire à Amelot, 3 octobre. — A Thiériot, 8 octobre 1743. (*Correspondance générale.*)

plète et qu'on s'amusait à ses dépens à Versailles comme à Paris. Jamais réveil ne fut plus pénible, et son dépit fut tel, qu'un moment il songea à partir sans prendre congé : « Ce que vous mande M. de Valori, touchant la conduite du roi de Prusse à mon égard, écrivit-il à Amelot, n'est que trop vrai... Ne pouvant me gagner autrement, il croit m'acquérir en me perdant en France, mais je vous jure que j'aimerais mieux vivre dans un village suisse que de jouir à ce prix de la faveur dangereuse d'un roi capable de mettre de la trahison dans l'amitié même; ce serait, en ce cas, un trop grand malheur de lui plaire. Je ne veux point du palais d'Alcine, où l'on est esclave parce qu'on est aimé, et je préfère surtout vos bontés vertueuses à une faveur si funeste. Daignez me conserver ces bontés et ne parlez de cette aventure curieuse qu'à M. de Maurepas (1). »

Qui l'aurait cru, pourtant? les charmes d'Alcine furent encore les plus forts, et huit jours n'étaient pas écoulés que déjà le plaisir de paraître le favori d'un souverain l'emportait sur le déplaisir d'avoir été sa dupe. Frédéric, d'ailleurs, en était sûr d'avance; car, averti que sa ruse était éventée, il en donnait avis, en riant sous cape, à son complice de Paris : « La Barbarina, disait-il (c'était le nom d'une danseuse italienne attendue par l'opéra de Berlin), ne pourra venir qu'au mois de février, étant déjà engagée à Venise. A propos de baladins, Voltaire a déniché la petite trahison que nous lui avons faite, il en est étrangement piqué; il se défâchera, j'espère. » Le moyen, en effet, de rester fâché contre un prince qui avait aidé lui-même à mettre en musique le bel opéra de Métastase, *la Clémence de Titus*, et qui vint offrir à Voltaire d'en faire donner une représentation tout exprès en son honneur? « En quatre jours de temps, écrivait Voltaire le 8 octobre, Sa Majesté prussienne daigne faire ajuster sa magnifique salle de machine et faire mettre son opéra au théâtre, le tout parce que je suis curieux (1). » Un tel procédé ne réparait-il pas toutes les injures du monde? Puis, au cours de la représentation même, un bon sentiment, suivi d'une bonne œuvre, vint encore contribuer à apaiser le ressentiment du poète. Il y avait dans la prison de Spandau un pauvre Français enrôlé de force dans l'armée de Frédéric-Guillaume, en raison de sa belle taille, puis condamné, pour désertion, à la captivité perpétuelle, après avoir eu le nez et les oreilles coupés. Il avait fait appel à la puissante intercession de Voltaire. « Je pris mon temps (disent les *Mémoires*) pour recommander à la clémence de Titus ce pauvre Franc-Comtois sans oreilles et sans nez... Le roi promit quelque adoucissement, et il eut la bonté de mettre le gentilhomme dont il s'agissait à l'hôpital à six

(1) Voltaire à Amelot et à Thiériot, 8 octobre 1743. (*Correspondance générale.*) — Frédéric à Rottenbourg, 14 octobre 1743. (*Correspondance générale.*)

sous par jour. Il avait refusé cette grâce à la reine mère, qui, apparemment, ne l'avait demandée qu'en prose (1). »

Dès lors tout fut oublié. Frédéric, ne craignant même plus les explications, eut l'art de persuader à l'offensé que le tour qu'il lui avait joué, loin de devoir être pris en mauvaise part, ne faisait qu'attester l'excès de son amitié et son désir ardent de le garder à sa cour. Il lui arracha même la promesse qu'il reviendrait le plus tôt possible, pour ne plus quitter. « Choisissez, lui dit-il, appartement ou maison, réglez vous-même ce qu'il vous faut pour l'agrément et le superflu de la vie,.. vous serez toujours libre et entièrement maître de votre sort. Je ne prétends vous enchaîner que par l'amitié et le bien-être (2). »

Mais, en attendant le retour d'un ami si cher, il fallait bien se résigner et se préparer à son départ. Le mot d'ordre fut donné d'éblouir Voltaire, pendant ces derniers jours, par une profusion de coquetteries sans conséquence et de politesses, à la vérité, toujours étrangères à la politique. « Tout, ici, est tranquille, écrit Hyndford à Carteret, et le roi de Prusse ne semble plus occupé qu'à préparer des opéras et des bals. M. Voltaire est revenu ; il est constamment avec Sa Majesté prussienne, qui semble décidée à lui donner la matière d'un poème sur les divertissemens de Berlin. On ne parle que de Voltaire. Il lit des tragédies aux deux reines et aux princesses jusqu'à les faire fondre en larmes, il dépasse le roi lui-même en verve satirique et en saillies extravagantes. Personne ne passe pour un homme bien élevé s'il n'a pas la tête et les poches pleines des compositions de ce poète et s'il ne parle pas en vers. J'espère cependant que Votre Seigneurie m'excusera si je prends la liberté de l'assurer, sur le ton de mon refrain ordinaire (*in humming*), que j'ai l'honneur, etc. »

Le même Hyndford raconte pourtant que, quelque soin que mît Frédéric à ne pas mêler dans ses représentations brillantes la politique à la poésie et aux arts, l'habitude parfois l'emportait, et des coups de langue lui échappaient qu'il ne pouvait retenir. Ainsi, à un ballet d'opéra, un incident assez comique survint : avant la représentation, le rideau se trouva à moitié levé, et l'on aperçut les jambes des danseuses françaises, qui essayaient leurs pas, sans qu'on pût voir leur visage. Le roi se mit à rire et dit à demi-voix, mais assez haut pour être entendu de l'envoyé de France : « Voilà le ministère de France, des jambes qui remuent et point de tête. — Voilà mon paquet, dit Valori à Hyndford, et pour ce soir, c'est moi qui l'empoche (3). »

(1) Voltaire à Thiériot, 8 octobre 1743. (*Correspondance générale.*) — *Mémoires.*

(2) Frédéric à Voltaire, 7 octobre 1843. (*Correspondance générale.*)

(3) Hyndford à Carteret, 3 et 29 octobre 1743. (*Correspondance de Prusse.* Record Office.)

Mais Frédéric était le seul qui prît la liberté d'interrompre par des traits piquans de si belles réunions. Toute la cour, d'ailleurs, fidèle à la même consigne ou subissant le même entraînement, ne semblait sensible qu'au plaisir de posséder encore l'homme de génie et troublée seulement par le chagrin de le quitter. Les princesses, plus que tous autres, étaient sous le charme, et une en particulier, la princesse Ulrique, plus tard reine de Suède. De toutes les sœurs de Frédéric si Wilhelmine était la plus spirituelle, Ulrique était la plus jolie. C'est pour ce motif sans doute que Voltaire semblait aussi plus empressé de lui plaire, et on vit s'établir entre eux un échange de propos aimables qui semblaient parfois dépasser, chez l'une, la mesure de l'admiration et, chez l'autre, les bornes du respect. Il est vrai qu'il est admis que c'est en ce genre surtout que la poésie a ses licences, et que ce qui se dit en vers n'est jamais compromettant. Aussi assure-t-on que la princesse permit au poète de lui faire une déclaration, sous la seule condition que le mot d'amour n'y serait pas prononcé, et c'est alors que, sur place et sur-le-champ, il improvisa ce madrigal, qui est dans toutes les mémoires et qui est vraiment la perle du genre.

Toujours un peu de vérité
Se mêle au plus grossier mensonge.
Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,
Au rang des rois j'étais monté.
Je vous aimais alors et j'osais vous le dire.
Les dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté :
Je n'ai perdu que mon empire.

Ulrique n'était pas de force à répondre séance tenante, sur le même ton, aussi ne fit-elle (c'est-elle qui le dit elle-même) qu'une assez chétive réplique. Mais la nuit porte conseil, et aidée par son frère, elle renvoyait le lendemain une pièce plus longue, plus lourde, où elle entrait dans la plaisanterie, avec beaucoup moins de grâce, mais non sans un certain art pour garder son rang et éloigner la familiarité. C'était Apollon, qui, informé qu'elle avait reçu des vers de son favori, l'avertissait qu'il s'était trompé d'adresse, et qu'en songe il l'avait prise pour la belle Émilie.

Quand vous fûtes ici, Voltaire,
Berlin, de l'arsenal de Mars,
Devint le temple des beaux-arts,
Mais trop plein de l'objet dont le cœur sut vous plaire,
Émilie est toujours présente à vos regards.
. . . . . .

Au sortir de ce songe heureux,
La vérité, toujours sévère,
A Bruxelles bientôt dessillera vos yeux.
. . . . . .
Je sens assez de nous la différence extrême ;
Au haut de l'Hélicon vous vous placez vous-même,
Moi, je tiens tout de mes aïeux.
Tel est l'arrêt du sort suprême,
Le hasard fait les rois : la vertu fait les dieux (1).

Faut-il croire que pendant que Frédéric dictait à sa sœur cette réponse pleine de tact et de dignité, il s'amusait à en versifier à huis-clos une tout autre, qui parut plus tard sous son nom, où Voltaire était traité de *faquin*, et où sa prétention d'aspirer, au moins en songe, à la main d'une princesse, était comparée au rêve *d'un chien qui aboie à la lune?* — Les biographes de Voltaire contestent avec une sorte d'indignation l'authenticité de cette grossière boutade. Pour l'honneur du bon goût comme de la dignité royale, nous ne demandons pas mieux que d'en douter avec eux. Mais les éditeurs allemands sont moins délicats ; car dans la collection officielle des œuvres de Frédéric, les deux pièces mises dans la bouche d'Ulrique sont insérées à la suite l'une de l'autre, sans qu'ils aient l'air de se douter du joli trait de caractère que, par ce rapprochement et ce contraste, ils prêtent à leur souverain.

La date fatale du 12 octobre fixée pour le départ arriva enfin, et Voltaire, faisant son compte à la dernière heure, dut tristement reconnaître qu'il s'en retournait absolument les mains vides, sans rapporter même un indice, même un soupçon des véritables intentions du roi. Il se résolut alors de tenter un dernier effort, véritablement désespéré et pourtant très modeste. Il supplia le roi de Prusse, dans un dernier entretien, de lui donner à porter un mot de sa main, un seul, propre à être mis sous les yeux de Louis XV, et qui pût attester que son langage à Berlin n'avait tendu qu'à rapprocher les deux souverains et à faire tomber les préjugés qui les éloignaient l'un de l'autre. Il demandait cette légère faveur non comme un acte utile à la politique, mais comme un service personnel, propre à lui faire obtenir à Versailles le retour des grâces royales dont on l'avait privé. « Je n'ambitionne point du tout, disait-il, d'être chargé d'affaires comme Destouches et Prior, deux poètes qui ont fait deux paix entre la France et l'Angleterre. Vous ferez tout ce qu'il vous plaira avec tous les rois du monde sans que je m'en mêle ; mais je vous conjure instamment de m'écrire un mot que je puisse montrer au roi de France... Je ne demande autre chose, sinon que vous êtes satisfait aujourd'hui des dispositions de la France, que personne

(1) Ulrique à Voltaire, octobre 1743. (*Correspondance générale.*)

ne vous a jamais fait un portrait si avantageux de son roi, que vous me croyez d'autant plus que je ne vous ai jamais trompé, et que vous êtes bien résolu à vous lier avec un prince aussi sage et aussi ferme que lui. Ces mots vagues ne vous engagent à rien et j'ose dire qu'ils feront un très bon effet : car, si on vous a fait des peintures peu honorables du roi de France, je dois vous assurer qu'on vous a peint à lui sous les couleurs les plus noires, et assurément on n'a rendu justice ni à l'un ni à l'autre. Permettez donc que je profite de cette occasion si naturelle pour rendre l'un à l'autre deux monarques si chers et si estimables. Ils feront de plus le bonheur de ma vie : je montrerai votre lettre au roi, et je pourrai obtenir la restitution d'une partie de mon bien que le bon cardinal m'a ôté. Je viendrai dépenser ici ce bien que je vous devrai (1). »

Comme nous ne trouvons pas de réponse à cette supplication, il est à présumer que Frédéric fut insensible, et ce qui prouve bien que même cet acte de bonne grâce fut refusé, c'est que, pour y suppléer, Voltaire fut réduit à citer dans une dépêche postérieure adressée au ministre, un fragment d'une des lettres royales que j'ai citées et où le nom de *grand homme* était décerné à Louis XV, dans un sens que la tournure de la phrase rendait manifestement ironique. Cette rigueur n'empêcha point Frédéric d'assurer au voyageur, du plus grand sérieux du monde, avant de le mettre en voiture, qu'il avait eu tort de ne pas apporter de lettres de créance, ce qui aurait permis de traiter avec lui.

Ce n'est pas là, je le sais, le compte que rendent de ce dernier entretien les écrivains qui s'en sont fiés aux *Mémoires* de Voltaire. Tous racontent, au contraire, qu'au moment de le quitter, Frédéric lui glissa dans l'oreille ces simples paroles : *Que la France déclare la guerre à l'Angleterre et je marche avec elle.* Par malheur, rien de pareil ne se trouve dans les correspondances, et comme elles sont imprimées depuis longtemps, tous les narrateurs auraient pu prendre la peine de s'en assurer. La suite des faits fera voir d'ailleurs que cette exigence imposée, en effet, par Frédéric à la France, ne lui vint à l'esprit que beaucoup plus tard et par suite de circonstances qui n'étaient pas encore réalisées (2).

Voltaire partit donc, — il le fallait bien; — mais il s'éloignait à regret, se rendant non en droiture à Paris, où il n'avait rien à dire, mais à Bruxelles, où Mme du Châtelet se mourant d'impa-

(1) Voltaire à Frédéric, octobre 1743. (*Correspondance générale.*)

(2) Voltaire à Amelot, Bruxelles, 5 novembre 1743. *Correspondance de Hollande.* Ministère des affaires étrangères.) — On trouve dans la Correspondance générale de Voltaire, une lettre également adressée à Amelot en date du 27 octobre, et qui est si semblable pour le fond, et souvent même pour la forme, à celle-ci, qu'il est à présumer que l'une n'est que le brouillon dont l'autre est le texte définitif.

tience, était venue l'attendre et où il ne paraît pas qu'il fût également pressé d'arriver ; car il s'arrêta de ville en ville, dans les petites cours d'Allemagne, où chacun voulait le retenir, entre autres à Brunswick, pendant deux mortelles journées dont Émilie comptait toutes les minutes. « C'est un voyage céleste, écrivait-il, où je passe de planète en planète. » Et, la tournée finie, il ne demandait pas mieux que de recommencer; il proposait, au contraire, à Amelot de repartir sans débrider si on voulait le charger de lettres pressantes de Charles VII pour tous les princes de l'empire, afin de les décider à agir en commun sur les résolutions de Frédéric. Il ne savait pas, et personne ne lui fit savoir que, pendant qu'il cherchait ainsi à renouer les fils d'une négociation qui n'avait pas même été entamée, Frédéric faisait venir Valori dans son cabinet et lui proposait d'aller, de sa personne, porter à Versailles le plan d'une action commune avec la France. La comédie était jouée; la partie sérieuse allait commencer (1).

« Ce siècle-ci, dit Frédéric dans l'*Histoire de mon temps*, est bien fait pour les événemens singuliers et extraordinaires, car je reçus un ambassadeur poète et bel esprit de la part de la France : c'était Voltaire, un des plus beaux génies de l'Europe, l'imagination la plus brillante qu'il y ait peut-être jamais eu, mais l'homme le moins né pour la politique. En même temps, il n'avait point de créditif; mais aussi peux-je assurer qu'il ne s'était pas débité ambassadeur sans fondement; sa négociation fut une plaisanterie, et elle en resta là (2). »

Les modernes éditeurs des papiers politiques de Frédéric ont vu dans cette appréciation dédaigneuse une leçon qu'ils ont cru devoir suivre; aussi ont-ils retranché avec soin de leur publication tout ce qui pouvait rappeler la négociation prétendue de Voltaire; son nom même n'est pas prononcé dans leur recueil, et ils ont poussé le scrupule, je dirais volontiers, la pruderie, jusqu'à faire disparaître de plusieurs lettres des paragraphes où ce nom figurait (3).

(1) Voltaire à Amelot, dépêche citée. — Valori à Amelot, 5 octobre 1744. (*Correspondance générale.* Ministère des affaires étrangères.)

(2) Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. IX. Nous extrayons ce passage du texte primitif dont les archives de Berlin ont donné récemment connaissance au public. La forme, mais non le fond, en a été altérée dans le texte définitif, le seul connu jusqu'à ces dernières années. Voici cette variante : « Sur ces entrefaites, Voltaire arriva à Berlin. Comme il avait quelques protecteurs à Versailles, il crut que cela était suffisant pour se donner les airs de négociateur; son imagination brillante s'élançait sans retenue dans le vaste champ de la politique : il n'avait point de créditif et sa mission devint un jeu, une simple plaisanterie. »

(3) C'est ce dont on peut s'assurer en comparant les correspondances de Frédéric avec Rottenbourg, insérées dans le Recueil général du 18 mars, avec cette même cor-

Ces consciencieux serviteurs ont-ils bien fait? Ont-ils bien compris la pensée du maître? N'ont-ils pas manqué eux-mêmes de mémoire et de reconnaissance? Les voyages répétés de Voltaire à Berlin ont été, il faut bien en convenir, sans résultat pratique, sans action directe sur la politique des cabinets et les incidens du jour. Mais, vues de plus haut et de plus loin, ces apparitions brillantes ont-elles été sans influence, sinon sur le cours immédiat des événemens, au moins sur la révolution d'idées qui a si profondément modifié, depuis lors, les relations de la France et de l'Allemagne? Voltaire n'a-t-il pas, par sa seule présence, aidé Frédéric à faire de la demeure gothique des vieux chevaliers teutons un centre de civilisation prêt à devenir la capitale d'un grand empire? A la suite de Voltaire, le génie français pénétrait, avec sa grâce légère et frondeuse, jusque dans les sables de Brandebourg et sur les rives glacées de la Baltique. Mais, la communication une fois établie, n'est-ce pas par la route ainsi frayée que l'esprit allemand, à son tour, devait, d'un pas plus lourd peut-être, mais par une sorte de retour offensif, venir opérer parmi nous des conquêtes intellectuelles qui ont précédé et préparé la victoire du champ de bataille? Qu'est-ce que la puissante Allemagne d'aujourd'hui ne doit pas, en bien comme en mal, à l'influence du génie de Goethe, et Goethe lui-même, que n'a-t-il pas dû à Voltaire? Si Voltaire n'eût précédé Mme de Staël à Berlin, y eût-elle été chercher, en eût-elle rapporté le livre révélateur qui le premier a fait apprécier l'originalité de la pensée germanique?

Il faudrait pourtant ne pas être plus dédaigneux que ne l'était au fond Frédéric lui-même, malgré les boutades de son humeur sarcastique, car si Frédéric aimait à se jouer de Voltaire, jamais pourtant il n'a renoncé à l'honneur et même au profit qu'il croyait tirer de ses hommages. En lui fermant l'entrée de son cabinet diplomatique et de son camp, il lui gardait toujours grande ouverte celle de sa cour et de son palais. Ces amitiés philosophiques et littéraires, qu'il malmenait à ses heures, il n'a jamais cessé de les étaler avec un orgueil complaisant. C'étaient des joyaux, direz-vous, dont il aimait à parer sa couronne? Oui, mais il savait que leur éclat, loin d'être un vain ornement pour sa puissance, en propageait le rayonnement, et qu'éblouir les hommes est le plus sûr moyen de les dominer.

DUC DE BROGLIE.

respondance telle qu'on la trouve dans le nouveau Recueil politique. Tous les passages relatifs à Voltaire ont été supprimés.

ANDRÉE

TROISIÈME PARTIE (1).

XVIII.

Le sentiment du devoir accompli préserve du remords, non de la tristesse. Mareuil, sans regretter d'avoir coupé court à une coupable intrigue, s'aperçut bientôt que les remèdes héroïques font plus souffrir après qu'on les a pris qu'au moment même où l'on se les administre. Au bout de quelques jours, n'ayant pas pu parvenir à écrire la lettre que M. de Garamante lui conseillait d'adresser à Henriot, il se persuada que le plus sûr moyen de faire diversion à son ennui était de quitter Paris et d'aller donner de vive voix à Jacques les explications nécessaires. Sans se l'avouer, il éprouvait d'ailleurs un vague besoin d'agir, de voir du pays, surtout de ne pas demeurer en proie à ses souvenirs; car, s'il en avait de douloureux, il en avait aussi d'enivrans. Deux ou trois fois il avait été sur le point de partir pour les Charmilles. Il se voyait pénétrant dans le parc, à la nuit tombante, et se glissant du côté du chalet : il reprenait sa place au pied de l'arbre, la voix de la jeune fille jetait dans la nuit ses notes graves; elle-même paraissait à la

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mars.

fenêtre... Henri comprit qu'il y avait urgence à s'éloigner, sous peine d'être quelque jour victime d'un de ces retours offensifs de la passion qui mettent le devoir en fuite, au moment que celui-ci se croit vainqueur. Un beau matin, il donna congé à l'hôtel où il était descendu après avoir quitté les Charmilles, boucla sa malle et prit le train d'Italie. En recevant le billet où Henri lui annonçait son départ, le comte grommela entre ses dents : « Diable, diable! » et parut soucieux.

Après avoir visité à petites journées cette admirable Italie qu'il ne connaissait pas, fait à Venise, à Florence, à Sienne, à Pérouse, à Orvieto une abondante provision d'études et d'impressions, Jacques s'était fixé à Rome. La majesté triste de cette ville unique l'avait profondément touché. Il y a, en effet, dans Rome un charme subtil qui séduit certains cœurs enclins à la rêverie, amoureux de la solitude, épris de beauté austère et sensibles à la mélancolique poésie des ruines. Un appartement avec atelier était vacant dans une grande maison située sur le bord du Tibre, près de l'endroit où le bac, aujourd'hui remplacé par un pont, mettait en communication le quartier qui entoure le mausolée d'Auguste avec les champs de Cincinnatus. Jacques s'y installa : de la fenêtre de sa chambre, il apercevait à ses pieds le fleuve roulant, à gros bouillons, ses eaux limoneuses, et, sur l'autre rive, le mausolée d'Hadrien, qui est devenu le château Saint-Ange, le dôme prodigieux de Saint-Pierre et la belle colonnade du Bernin, l'assemblage confus de palais qui constitue le Vatican; enfin, le Monte-Mario, couronné de cyprès toujours verts. Quelle ville au monde peut, comme celle-là, présenter, à chaque pas qu'on y fait, des monumens parés de noms immortels? Où trouver un pareil assemblage d'édifices de tout âge et de tout style, au seuil desquels se dressent de grands souvenirs historiques, semblables à ces statues qui décorent le faîte de Saint-Jean-de-Latran, et qu'on voit, de deux lieues, se détacher, avec des gestes larges, sur l'azur immuable du ciel!

Jacques subit d'abord l'influence pacifiante de Rome. Dans le silence de la grande cité morte, il semble que nos mesquines passions n'osent plus élever la voix, comme elles font ailleurs au milieu du tumulte complice de leurs clameurs, et que chaque ruine nous dise : « Va, j'ai depuis deux mille ans entendu d'autres cris que les tiens! Ne viens pas troubler mon recueillement : laisse-moi rêver au passé. Qu'est-ce que ta souffrance? A peine une goutte d'eau dans ce fleuve de la douleur humaine, qui s'enfle de siècle en siècle et roule à mes pieds. » Le travail aidant, Henriot avait assez bien passé les deux premiers mois de son séjour en Italie. Mais cette demi-quiétude n'avait malheureusement pas duré. La rareté des

lettres d'Henri, l'insuffisance des renseignemens qu'il y trouvait, le silence obstiné d'Andrée, qui avait pourtant été la première à lui proposer de correspondre, tout contribua bientôt à jeter le trouble dans l'esprit du jeune homme. L'arrivée de M. de Garamante à Rome lui fut d'un grand secours : le comte s'ingénia à le réconforter et pansa d'une main légère ce cœur endolori. Pendant deux grandes semaines ils ne se quittèrent pas. On les voyait ensemble dans la campagne, sur la Via Appia, sur la route de Tivoli ou de Frascati, dans les musées, au Pincio, à la villa Borghèse ou Pamphili, et le soir, au Corso, qu'ils arpentaient en devisant. L'étroite intimité de cette vie en commun, où chacun donne le meilleur de soi-même et se laisse voir tel qu'il est, sans fausse honte, fortifia l'estime qu'ils avaient déjà l'un pour l'autre. Le comte gardait tout son esprit, mais semblait avoir laissé à la frontière son parisianisme railleur aussi bien que son ruban rouge : courtoisie qu'on voudrait trouver plus souvent chez les Français quand ils vont rendre visite à un peuple où l'enthousiasme est bien porté, et les décorations point. Henriot était surpris de trouver dans ce viveur une étendue de connaissances qu'il n'avait jamais soupçonnée, dans cet épicurien frivole un goût extrêmement vif pour les choses de l'art, dans ce raffiné le sentiment profond de ce beau particulier, fait de mysticisme et de naïveté, qu'on rencontre chez les primitifs. M. de Garamante, d'autre part, était charmé de s'apercevoir que ce jeune homme fier, poussant la réserve presque jusqu'à la sauvagerie, cachait sous des dehors d'une froideur parfois un peu hautaine le cœur le plus généreux ; il prenait un singulier intérêt à l'entendre parler de ses études, de ses projets de tableaux, des maîtres italiens, des diverses écoles entre lesquelles sa prédilection flottait encore un peu : toutes choses qu'il exposait avec cette chaleur qui plaît aux sceptiques, quoi qu'ils en disent. Leur mutuelle sympathie était ainsi devenue de l'amitié, respectueuse d'un côté, très tendre de l'autre. « C'est pourtant vrai, se prit à penser un jour M. de Garamante, que si j'avais eu un fils, j'aurais souhaité qu'il ressemblât à ce grand garçon-là ! » Et il soupira. On a beau être dégagé de beaucoup de préjugés, on n'aime pas à enterrer son nom avec soi : c'est mourir un peu moins que de soustraire à l'horrible loi de la destruction, ne fût-ce que cette petite partie de nous-même !

Jacques et M. de Garamante avaient souvent parlé d'Andrée au cours de leurs longues causeries, et le vieux gentilhomme s'était toujours exprimé sur le compte de la jeune fille avec une extrême sévérité. Un jour, Henriot lui montra la lettre où Mareuil faisait le portrait de Mlle Passemard. Le comte lut et relut la lettre avec beaucoup d'attention, parut ensuite très préoccupé et fit depuis lors

une foule de questions sur Henri, son caractère, la tournure de son esprit. Aucun de ces menus faits n'avait échappé à l'attention de Jacques : il en fit le thème ordinaire de ses réflexions, et, comme il arrive lorsque notre esprit concentre toutes ses facultés sur un même objet, perdit le peu de calme qu'il eût conservé. Les idées les plus folles passaient dans sa tête : le soupçon de la vérité, même, l'effleura. Mais telle était sa droiture qu'il repoussa aussitôt avec une sorte de honte cette explication, qui l'obligeait à suspecter la loyauté de son ami. Plus d'une fois il fut sur le point d'abandonner ses travaux commencés, d'accourir à Paris : au moment de partir, il se disait avec découragement : « A quoi bon! M'en aimera-t-elle davantage si elle ne m'aime pas? » D'ailleurs, M. de Garamante le détournait énergiquement de mettre ce projet à exécution. Il se décida alors à tenter auprès d'Andrée une suprême épreuve et à conjurer Henri de lui fournir des renseignemens précis sur ce qui s'était passé aux Charmilles depuis deux mois. Il attendait encore la réponse à ces deux lettres, que le comte avait emportées sans savoir ce qu'elles contenaient, et, ne voyant rien venir après plusieurs jours d'intolérable anxiété, il avait enfin résolu de partir le lendemain, lorsqu'un coup de ce marteau qui remplace le plus souvent à Rome les sonnettes retentit à sa porte. Il alla ouvrir et se trouva en face de Mareuil.

— Toi ici! s'écria-t-il en reculant de surprise. Elle se marie, n'est-ce pas? Je m'en doutais!

Et sa figure fut en un instant contractée, moins par le désespoir que par la fureur.

— Non! non! fit Henri précipitamment. Écoute-moi donc! Je te jure qu'il n'est pas question de mariage.

— Ah!.. Pardon! alors, mon bon Henri, dit-il en passant la main sur son front. En t'apercevant j'ai cru que tout était fini. Et je te reçois comme un chien, au lieu de t'embrasser... Pardon!

Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Voyons! reprit Jacques, assieds-toi et causons. Explique-moi bien vite ce qui t'amène, car je suis depuis quelque temps dans un tel état d'énervement, — un peu à cause de toi! — que j'en perds la tête, comme tu viens de le voir.

— Mon cher Jacques, dit Henri, je suis venu te retrouver parce que ma conviction est qu'il ne me restait plus rien à faire aux Charmilles. Tu m'as chargé de plaider ta cause, n'est-ce pas? Je l'ai fait sans relâche; j'ai mis à ton service tout ce que l'amitié la plus ingénieuse pouvait m'inspirer de dévoûment et me donner d'adresse. Je n'ai pas réussi. De guerre lasse, j'ai quitté la partie et me voici.

— Ah! dit seulement Jacques. Après un silence qui parut très long à Henri, il reprit d'une voix lente et comme se parlant à lui-même :

— Alors, j'avais donc bien raison de penser que tout était fini... Mais tu ne me dis pas qui est celui qu'elle aime.

Henri eut besoin de faire appel à toute sa volonté pour ne pas tressaillir, bien qu'il eût pris soin de se préparer à cette question.

— Je ne sais pas si elle aime quelqu'un. Je suis sûr seulement qu'elle ne t'aime point, et ne sera jamais ta femme.

— Elle te l'a dit?

— Oui.

Et il raconta qu'au cours d'une de ses conversations avec Andrée, la jeune fille avait déclaré nettement qu'elle n'épouserait pas Jacques, faute de se sentir en communion intellectuelle et morale avec lui.

— Tiens, remarqua Henriot, c'est une manière nouvelle, ça! Elle en est donc aux affinités électives pour l'instant? Il y a progrès depuis mon départ... Ah çà, qui diable a bien pu lui mettre ces idées en tête? Tu me disais dans ta grande lettre que son intelligence est un reflet plutôt qu'un foyer : qui reflète-t-elle aujourd'hui? Voilà ce qu'il faudrait savoir... Voyons, cherchons...

— A quoi bon? Ne crois-tu pas qu'elle ait pu trouver cela toute seule?

— Non... J'ai été très frappé de la justesse de ton observation : les mots d'Andrée ne sont presque jamais d'elle. Cette expression vague et prétentieuse de *communion intellectuelle et morale* peut nous mettre sur la voie, nous aider à découvrir l'influence cachée qui s'exerce maintenant sur elle et me l'enlève... Tu es resté tout le temps aux Charmilles, n'est-ce pas?

— Oui.

— Qui est venu pendant que tu t'y trouvais?

— M. de Garamante...

— Oh! ce n'est pas celui-là, je t'en réponds! Un esprit clair, net, précis comme le sien ne donne pas dans le pathos des harmonies préétablies et des âmes fiancées de toute éternité... D'ailleurs il est mon ami, et je l'estime trop pour le croire capable d'avoir mis dans l'esprit d'Andrée de pareilles sornettes : une affection dévouée et prévoyante comme la sienne n'aurait pas manqué de discerner le parti qu'Andrée pouvait tirer contre moi de ces fadaises sentimentales. Non, non, ce n'est pas lui!.. Qui encore?

Henri s'attendait bien à être obligé de fournir des explications; mais il n'avait point supposé que Jacques dût procéder à d'aussi minutieuses investigations; la persistance qu'il mettait à pour-

suivre l'enquête sans se laisser dérouter commençait donc à le troubler singulièrement.

— Des amis de Maxime, répondit-il, en saisissant avec empressement cette occasion de mettre des noms en avant et de dépister les soupçons d'Henriot : le petit baron de Salbris, Desrieux, Passérieux...

— Desrieux et Passérieux? Ce n'est pas là leur genre. Salbris? Peut-être!.. Et pourtant, non, c'est trop fort pour lui, comme pour eux... Mais pourquoi ne me parles-tu pas de Morincourt, au fait?.. Henri, tu me caches quelque chose! C'est lui : car enfin si ce n'est pas lui qu'elle aime et qui l'a détachée de moi, il ne resterait plus...

Jacques s'arrêta et regarda fixement son ami pendant une seconde. Une flamme courte passa dans ses yeux, puis un pâle sourire détendit ses lèvres un peu serrées, et, d'un geste brusque, il prit la main de Mareuil :

— Fou que je suis! dit-il tristement. Encore cette honteuse pensée! Croirais-tu, mon pauvre Henri, que je viens de te faire, à l'instant, l'injure de te soupçonner!.. Maudit tempérament, va!.. Figure-toi qu'il y a des momens où je vois rouge,.. lorsque je pense qu'elle appartiendra à un autre, qu'elle aura, qu'elle a déjà peut-être des mots d'amour pour un autre! Et dire que, malgré tout, à cette heure même où j'apprends qu'elle est irrévocablement perdue pour moi, où la duplicité de sa conduite m'apparaît dans toute son infamie, dire que je l'exècre bien moins que je ne l'adore!

Il s'était levé, fort heureusement, et marchait à grands pas en faisant avec ses bras des mouvemens désordonnés qui exprimaient la violente agitation de son âme. Henri eut le temps de se remettre et de cacher le trouble accusateur que ses traits avaient un instant trahi.

— Allons, dit-il, calme-toi. Tu sais maintenant à quoi t'en tenir. C'est bien quelque chose de ne plus être empêtré dans les équivoques de cette amitié ambiguë et de pouvoir reprendre la libre disposition de toi-même.

— Ainsi, c'est bien Morincourt? interrompit-il sans l'écouter. Elle l'a vu souvent, n'est-ce pas?

— A Paris, oui, avant le départ pour la campagne; mais aux Charmilles, non.

— C'est bien cela : il te savait là et aura évité de venir pour ne pas nous donner l'éveil, le lâche! Je suis bien sûr qu'il ne s'est pas contenté de lui dédier un livre, mais qu'il lui écrivait assidûment. Il n'a pas interrompu, j'imagine, son travail de séduction sournoise, qui craint le grand jour et n'avance que par les voies obliques... Oh! je sais comment il procède... Elle m'a mis au courant l'hiver

dernier, sans doute parce qu'il lui semblait plaisant de piquer ma jalousie... C'est lui, te dis-je!.. Mais je le retrouverai, et alors...

Un geste de menace acheva sa pensée.

— Non, dit Henri, tu n'en as pas le droit!.. Que t'a fait cet homme, après tout, dont tu puisses le rendre justement responsable? Il aime la même femme que toi : qui te prouve que, pour se faire aimer, elle n'a pas eu recours aux mêmes artifices qui t'ont si bien séduit? Va, la grande coupable, c'est elle!.. Si tu veux haïr quelqu'un, hais-la donc! Lui a peut-être été ensorcelé! Il ne sait peut-être seulement pas ce qu'il fait!.. Pardonne-lui, Jacques! pardonne-lui!

— Ah çà, mais de quel ton me dis-tu cela?.. Vas-tu te jeter à mes genoux maintenant pour obtenir que j'oublie le mal que me fait ce Morincourt?.. Tudieu! quelle chaleur tu mets à plaider la cause de cet homme!.. Tu le connais donc?

— Non, à peine, dit Henri en balbutiant. Je l'ai vu deux ou trois fois seulement,.. et tu comprends bien que je ne m'intéresse guère à lui... Mais je te vois si emporté, si violent aujourd'hui, que j'ai voulu te rappeler au calme et à la raison.

— Eh! mon cher, c'est que je ne suis pas de mon temps, tu l'as dit. Je me sens puissant pour la haine comme pour l'amour. Malheur à qui m'offense!.. Et comment pourrait-on m'offenser plus cruellement qu'en me volant le cœur d'une femme si ardemment et depuis si longtemps aimée!.. Çà, parlons d'autre chose, maintenant. Andrée est perdue pour moi : c'est ce que je vois de plus clair dans tout cela. Tu vas tâcher de m'aider à m'étourdir, hein! Quant au Morincourt, nous verrons plus tard... Pour plus de sûreté, tu me feras faire un peu d'escrime. Tu es toujours fort, je pense? Moi je suis un peu rouillé... Viens que je te fasse visiter mon installation. Tu verras comme nous serons bien. J'ai une chambre pour toi, tu sais, et ne te laisse pas aller à l'hôtel.

Il lui montra son atelier, pièce spacieuse et bien éclairée par le haut, pleine d'étoffes multicolores, qui formaient avec les plats de cuivre traînant çà et là sur les meubles, les moulages en plâtre de quelques beaux bronzes antiques, les lampes romaines à trois becs, les vases en forme d'amphores, ce charmant fouillis dont les peintres aiment à s'entourer et où ils font régner, n'en déplaise aux profanes, un ordre autre que celui des ménagères, cet ordre qui dispose les pièces diverses d'un ameublement, les tentures, les moindres objets, conformément aux subtiles harmonies de leurs formes et de leurs couleurs. De grandes photographies du Colisée, des Thermes de Caracalla, de belles gravures de Piranesi, représentant le Forum au XVIIIe siècle et l'adorable petit temple de

Vesta étaient piquées au mur. A l'une des cloisons, un trophée d'armes était suspendu : salades, hallebardes du XVIe siècle, dagues, espadons, et une paire de jolies épées dont la fine lame avait été montée sur des gardes anciennes à coquilles d'acier ciselé.

— Que dis-tu de ces joujoux-là? demanda Jacques. Comme elles sont en main! Et légères, et flexibles!

— Ma foi oui! On ne fait plus si bien aujourd'hui. Ton atelier est charmant. Tu l'as arrangé avec beaucoup de goût... Et je vois que tu n'as pas perdu ton temps, dit-il en montrant du doigt plusieurs études accrochées çà et là.

— J'ai beaucoup travaillé, en effet... Comment trouves-tu ceci?

Il s'approcha d'une toile placée sur un chevalet, dans un coin de l'atelier, et rejeta de côté un grand morceau d'étoffe qui la recouvrait comme un voile. C'était un portrait d'Andrée, d'une ressemblance extraordinaire. Le sourire singulier de la jeune fille, le retroussis des commissures de ses lèvres était surtout rendu avec une étonnante vérité.

— Tu as fait ce portrait-là de mémoire? dit Henri, qui s'empressa de déguiser son trouble en admiration.

— Mais oui, dit Jacques, avec le secours de cette photographie.

Il tira de son portefeuille et montra à Henri un portrait-carte que la jeune fille lui avait donné. Au revers était écrit : « J'ai mis mes lèvres aux lèvres de cette petite image; si vous cherchez bien, vous y trouverez un peu de présence réelle. »

— Diable! s'écria Mareuil en se forçant pour plaisanter, voilà du mysticisme un peu bien sensuel! On dirait un mot de Mme Guyon à Fénelon...

Une quinzaine se passa. Les deux jeunes gens se promenaient souvent ensemble, causant infatigablement art, histoire, littérature, interrogeant les ruines, qui leur répondaient : car il ne faut pas croire que les archéologues seuls aient de ces entretiens avec les vieilles pierres. Par un accord tacite, ils évitaient de parler d'Andrée. Quand les journaux apportèrent la nouvelle de l'élection de M. Passemard, qui fut nommé à la fin d'octobre avec une grosse majorité, Mareuil se contenta de dire :

— Allons, le tour est joué!.. Je crois que je ne lui ai pas été inutile.

— Oui, dit Jacques simplement, tu dois avoir rondement mené cette campagne-là... L'autre était plus difficile!..

Il soupira, et ce fut tout. Mareuil essaya de l'interroger sur ses projets d'avenir. Jacques resta impénétrable; il ne parlait ni d'écrire à Andrée, ni de revenir à Paris avant plusieurs mois. Il s'était remis au travail avec une ardeur fiévreuse et passait une partie de son

temps à faire des copies ou des études dans les musées. Sa gaîté un peu factice des premiers jours avait disparu; il ne se plaignait jamais, ne glissait pas dans ses conversations la moindre allusion au passé, mais portait sur son visage pâli l'empreinte d'une tristesse farouche qui ne ressemblait guère à de la résignation. Henri, de son côté, se sentait en proie à un malaise vague, que la présence de son ami augmentait au lieu de le dissiper. Peu à peu, ils prirent l'habitude de ne plus être ensemble qu'à l'heure des repas, sous prétexte de courses aux environs, de séances dans les bibliothèques, de visites aux galeries particulières. Jacques, qui d'abord accompagnait son ami partout et semblait prendre plaisir à lui faire les honneurs de Rome, l'abandonnait maintenant pendant des journées entières, et Mareuil ne se plaignait pas de cette solitude.

Au bout d'un mois et demi, il commençait à songer au départ, sans trop savoir ce qui l'emportait en lui, du désir de quitter Rome ou de l'envie de revoir Paris. Ce que le jeune homme n'osait pas se dire, c'est que l'amitié lui semblait décidément un faible antidote de l'amour; c'est que le temps lui apportait si peu l'oubli, qu'il se sentait de jour en jour moins détaché d'Andrée; c'est qu'enfin il en venait à regretter presque comme une duperie le sacrifice qu'il s'était imposé.

XIX.

Un matin qu'il était resté seul à écrire des lettres, Henri se promenait dans l'atelier. Il écarta le voile qui couvrait le portrait d'Andrée et regarda longuement, perdu dans une douloureuse méditation, assailli par mille souvenirs : « Voilà donc, pensait-il, ce visage étrange et charmant, ces lèvres que j'ai senties sur mon front... » La porte s'ouvrit tout à coup, Jacques entra : Henri tressaillit et laissa tomber le voile. Ils échangèrent un regard et restèrent un instant sans se parler, pâles, l'œil mauvais, ayant sur la figure, l'un, quelque chose qui ressemblait à de la menace, l'autre, l'expression d'une sorte de défi. Tous deux, au même moment, éprouvaient en plein cœur une souffrance aiguë : celle que l'on ressent quand une vieille amitié se déchire sous une bouffée soudaine de défiance et de haine, comme une voile fendue du haut en bas par un coup de vent.

— Pardon si je te dérange! dit Jacques. Je venais te chercher pour déjeuner... As-tu fini tes lettres?

— Oui, sortons... Je ne sais pas ce que signifie cette plaisanterie d'affecter de croire que tu me déranges...

— Je l'avais cru;.. si je me suis trompé, excuse-moi.

Henri, après avoir jeté ses lettres au bureau central de Piazza

Colonna, revenait vers Jacques, qui l'avait attendu à quelques pas de la boîte en lisant un journal, quand Henriot lui dit :

— Demande donc au guichet de la poste restante s'il y a des lettres pour nous par hasard.

Mareuil alla au guichet, et Jacques qui le suivait des yeux distraitement vit la main de l'employé tendre au jeune homme un pli qu'il saisit d'un mouvement rapide et fit précipitamment disparaître dans sa poche. Henri se retourna aussitôt : son ami lisait toujours à la même place, appuyé nonchalamment contre une colonne du portique. Seulement, une pâleur mortelle venait d'envahir son visage, car il avait cru distinguer sur l'enveloppe la grande écriture d'Andrée. Mareuil était trop ému lui-même pour s'apercevoir du trouble que Jacques s'efforçait d'ailleurs de dissimuler.

— Eh bien! y a-t-il quelque chose?

— Non, rien.

— Ah!.. Alors allons déjeuner.

Ce jour-là, Jacques s'attacha à Henri comme son ombre, ne le quitta pas une seconde. Ils firent l'ascension du dôme de Saint-Pierre, montèrent jusque dans la boule qui soutient la croix gigantesque. Jacques était nerveux, agité, passait de l'abattement aux éclats bruyans d'une gaîté qui sonnait faux : son regard se fixait sans cesse sur la poche de côté où était la lettre. Un désir fou, irrésistible de savoir ce qu'Andrée avait écrit montait en lui, l'envahissait tout entier, ne laissait plus de place pour une autre pensée. Sous l'obsession tyrannique de l'idée fixe, il fut la proie d'effroyables hallucinations : comme Henri se penchait pour regarder du haut en bas de la coupole, l'envie féroce de l'envoyer se broyer sur les grandes dalles de marbre passa comme un éclair dans son esprit. Mareuil en se retournant surprit quelque chose d'étrange dans ses yeux :

— Est-ce que tu as le vertige? demanda-t-il.

— Oui, un peu. Descendons... A propos, je ne dîne pas avec toi ce soir. J'ai été invité ce matin par des pensionnaires de la Villa Médicis. Je passerai la soirée à l'Académie... Et toi, que comptes-tu faire?

— Moi? Je vais rentrer à la maison m'habiller, et puis, après dîner, j'irai entendre un peu de musique à l'Apollo. Ce sera plus agréable que de rester seul à t'attendre... A ce soir!

— A ce soir!

Et ils se séparèrent, l'un heureux d'être enfin seul, l'autre satisfait de penser qu'il allait pouvoir consacrer toute la soirée à l'exécution de ses projets.

Au lieu d'aller dîner à l'Académie de France, Jacques erra dans la ville jusqu'à neuf heures à peu près sans réussir à dompter par

la fatigue la dangereuse exaltation qu'entretenait, en se présentant sans cesse à son esprit, le souvenir du trouble, puis du mensonge d'Henri, indices d'une trahison dont il fallait maintenant trouver la preuve. Quand il jugea que Mareuil devait avoir quitté la maison pour aller au théâtre, il rentra. Dans l'escalier, il croisa un de ses voisins, jeune médecin italien dont il était devenu l'ami et qui occupait un appartement au-dessous du sien.

— Eh bien! dit M. Pasqualucci, M. Mareuil nous quitte donc déjà? Il vient de me dire en sortant qu'il partait bientôt. Rome ne lui plaît pas... Comme vous êtes pâle, ce soir! Vous n'avez pas pris les fièvres au moins?

— Non, non, cher docteur. J'ai seulement un peu de fatigue, et je vais me coucher... Bonsoir!

Il ouvrit la porte de l'atelier, alluma, puis, se laissant tomber dans un fauteuil, il parut méditer profondément pendant quelques instans.

— Cette lettre, pensait-il, ce brusque départ!.. Mais s'il veut partir, c'est qu'elle le rappelle, c'est qu'elle l'aime!

Il se leva d'un bond et se précipita dans la chambre de Mareuil. Sur le lit étaient jetés les habits qu'Henri avait portés tout le jour et qu'il venait de quitter pour se mettre en tenue de théâtre. Jacques fouilla dans toutes les poches et ne trouva rien. Il ouvrit sans plus de succès les tiroirs de la commode, de la table, du secrétaire. Il commençait à désespérer de découvrir la lettre, cette lettre dont il convoitait la possession avec une sorte de frénésie, lorsqu'il avisa dans un coin la malle de son ami. Elle était fermée; mais il pensa que la clé devait faire partie d'un trousseau qu'il avait aperçu dans un coin du secrétaire. Il ne se trompait pas. Au fond de la malle, un coffret fermé était caché sous du linge; aucune des clés du trousseau n'allait à la serrure. Jacques l'emporta dans son atelier, courut à la panoplie, décrocha une dague à lame courte et forte, introduisit la pointe dans la rainure du couvercle, pesa légèrement sur le manche de l'arme : un petit bruit sec lui apprit bientôt que la serrure avait cédé. Il ouvrit : la lettre était là.

Jusqu'alors, Henriot n'avait pas eu un moment d'hésitation : il avait visité les poches, les tiroirs et la malle, forcé le coffret sans plus de remords que n'en éprouve en pareil cas un voleur de profession. Quand il n'eut plus devant lui qu'un morceau de papier à prendre dans une enveloppe déjà ouverte, le jeune homme eut honte de l'action indigne qu'il venait de commettre. Il restait là, debout, près de la table, couvant des yeux cette lettre sans oser la toucher; mais ce n'était pas l'honneur seul qui lui criait de ne pas aller plus loin. Il lui semblait entendre une voix douce et plaintive qui murmurait à son oreille :

— Prends garde, ceci est l'irréparable!

Jacques fit quelques pas de long en large, puis brusquement saisit la lettre, l'ouvrit et lut :

« Que signifie ce départ? Vous êtes fou, je pense. Si c'est d'amour, je vous excuse. Ne vous en ai-je pas assez dit pour que vous sachiez combien votre présence m'est chère, ingrat! Quand vous étiez à mes pieds, vous ne parliez pas de me quitter ainsi : ne vous en souvient-il plus? Pourquoi me fuir? Est-ce pour me punir de ne pas m'être assez dérobée? Revenez : si votre esprit est malade, je le bercerai de ma tendresse et des chansons que vous aimez. Hâtez-vous, je ne sais pas attendre et ne vous pardonnerai jamais de m'avoir prise pour Ariane. »

La lettre n'était point datée. Une fleur sèche, fixée au bas de la page par une épingle, remplaçait la signature. Le timbre de la poste, sur l'enveloppe, prouvait qu'elle avait été écrite dans les derniers jours de septembre : Jacques ne s'en aperçut pas. Elle avait été adressée à Rouen; la famille d'Henri avait fait suivre à Rome, poste restante, car en annonçant à son père qu'il partait pour l'Italie, Mareuil, ne sachant pas qu'Henriot mettrait une chambre à sa disposition, n'avait pas laissé d'adresse. Une fois installé, il s'était empressé de prévenir : sa correspondance lui avait donc été dès les premiers jours expediée chez Jacques. En conséquence, il n'avait pas jugé à propos de passer à la poste restante, où le billet d'Andrée attendait depuis près de deux mois.

Cette lettre éclairait plusieurs points que Jacques commençait à discerner vaguement, sans parvenir à dissiper tout à fait l'obscurité qui les enveloppait. Il comprenait maintenant et le silence obstiné d'Andrée, et les réticences de Mareuil, et ses explications embarrassées. La trahison apparaissait dans toute sa noirceur; il n'était pas jusqu'au voyage d'Henri à Rome, jusqu'à son prochain retour à Paris, qui ne parussent ajouter à l'indignité de sa conduite.

— S'il a quitté les Charmilles, pensait Jacques, c'est à la suite d'une querelle d'amoureux; s'il rentre à Paris, c'est que la paix est faite. Dans l'intervalle, le misérable est venu ici pour endormir mes soupçons, me préparer à l'idée qu'Andrée ne serait jamais à moi...

La coïncidence malheureuse de la réception par Henri d'une lettre de la jeune fille le rappelant à Paris et de ce départ qu'il venait précisément d'annoncer au docteur, fournissait à Jacques une preuve écrasante de la duplicité de son ami. Il plia la lettre avec plus de dégoût encore que de colère et la remit machinalement dans l'enveloppe. Une immense lassitude l'envahissait, un besoin de s'étendre, de ne plus penser, de se réfugier dans le sommeil, loin des turpitudes. Il se laissa glisser sur une chaise, et, les deux coudes sur la table, la tête entre les mains, il pleura. Larmes viriles qui coulent

sans plaintes vaines, trop plein des cœurs gonflés d'amertume qui s'épanchent silencieusement sur leurs amours ou leurs amitiés mortes!

Tout à coup il se redressa. Ses narines venaient de percevoir un parfum connu, cette senteur musquée qu'il avait respirée sur les mains d'Andrée au moment de la quitter et dont il se rappela que Mareuil lui avait appris le nom : de l'extrait de géranium. Dans le coffret ouvert, en effet, sous des papiers, il découvrit un gant et un mouchoir de femme. Alors il recommença la perquisition avec l'ardeur passionnée d'un amant que la jalousie torture et qui trouve une volupté cruelle à tout savoir. Il vit un cahier dont les feuilles étaient attachées par une faveur bleue fanée et ne reconnut qu'avec peine l'écriture non encore formée de la jeune fille. Le souvenir d'une des lettres d'Henri, où il était question de ce cahier, traversa son esprit :

— Dès les premiers jours, pensa-t-il, le misérable me trahissait donc!

Puis ce fut un morceau de ruban, des fleurs desséchées, une photographie sur le revers de laquelle était dessiné à la plume un oiseau qui plane avec la devise : *Sursum!* Enfin des maximes indoues, des proverbes arabes, des citations d'Ossian, de Longfellow, un fragment des *Nibelungen*, mis en vers, des essais de traduction de Heine, des remarques sur la musique de Wagner, des pensées de Maurice de Guérin, de Lamennais et de Proudhon. Mareuil avait eu la faiblesse de conserver non-seulement les gages d'amitié qu'elle s'était plu à lui donner dans les derniers temps de son séjour aux Charmilles, mais même les témoignages du commerce intellectuel qu'ils avaient entretenu d'abord et où la littérature avait servi de déguisement à l'amour. Toutes ces pièces accusatrices passaient l'une après l'autre sous les yeux de Jacques; il reconnaissait ce qu'il avait appelé quelque temps auparavant, dans son langage d'artiste, la *manière* d'Andrée. Tel mot qu'il rencontrait lui rappelait un mot analogue dont elle s'était déjà servie autrefois avec lui. Il se dit amèrement :

— Cela ne varie guère. Moi aussi, j'ai des mouchoirs et des gants, une photographie et des fleurs sèches! Plus de fleurs sèches même, comme plus ancien, et plus de croquis, comme peintre : moins de maximes, de pensées et de vers, n'étant pas littérateur! Au demeurant, beaucoup de procédé et peu d'imagination.

Il essayait de railler, mais l'ironie n'était point faite pour cette nature impétueuse, en qui toutes les émotions, douces ou violentes, sentimens ou sensations, se répercutaient jusqu'au fond même de l'être : lentement, la colère montait en lui, dominant tout

le reste, tristesse, humiliation, jalousie même. Il se chargeait de fureur, comme un nuage d'électricité avant l'orage.

Un pas retentit soudain dans le corridor qui mettait l'atelier en communication avec l'escalier. Jacques saisit un journal, le déploya et l'étendit rapidement sur le coffret et les papiers épars, qui disparurent. Une clé grinça dans la serrure; la porte s'ouvrit et Henri s'arrêta sur le seuil, ébloui, au sortir de l'obscurité, par la clarté d'une grande lampe au pétrole, munie d'un réflecteur de métal, dont Jacques se servait pour éclairer son vaste atelier.

— Déjà rentré! dit-il à Henriot. Tu as eu tort de ne pas venir avec moi : tu aurais entendu *Lohengrin*... C'est superbe! ce Wagner a du génie.

— Oui, c'est ce que je lisais tout à l'heure.

— Où cela?

— Peu importe.

— Ah!.. Et que diable fais-tu depuis que tu es revenu de l'Académie?

— Je ne suis pas allé à l'Académie. Je suis rentré de bonne heure. Je t'attendais.

Henri jeta un coup d'œil de côté et fit un pas vers la porte de sa chambre.

— Reste, dit Henriot; j'ai à te parler.

— Tu es bien solennel, ce soir. Enfin, soit... Me permets-tu d'ôter mon paletot et de poser mon claque?

Il s'assit, croisa les jambes et attendit en tambourinant du bout des doigts sur le plastron empesé de sa chemise, afin de prendre une contenance, car l'éclat sombre du regard d'Henriot et certaines intonations dures de sa voix lui donnaient fort à penser.

— Je viens d'apprendre par Pasqualucci que tu partais... Est-ce vrai?

— Oui,.. j'y songe depuis plusieurs jours.

— Pourquoi ne me l'as-tu pas dit alors?

— Parce que j'étais encore hésitant.

— Et tu ne l'es plus maintenant?

— Non.

— Depuis quand?

— Ah çà, mais... c'est un interrogatoire! dit-il en feignant de rire pour secouer le malaise qui commençait à le gagner. Sais-tu bien que tu ressembles tout à fait à un juge d'instruction?

— Es-tu bien sûr de ne pas ressembler, toi, à un criminel? répondit Jacques sourdement, en se soulevant à demi sur la chaise, où il s'était placé à cheval, en face de Mareuil.

— Que signifie cette plaisanterie?

— Que j'ai des soupçons contre toi, que je me demande ce qui te rappelle à Paris, que je suis jaloux enfin!.. Qu'est-ce que tu vas faire là-bas?

— Ne faut-il pas que je travaille, que je plaide? Me crois-tu millionnaire?

— Non. Mais ne serais-tu pas en train de le devenir par hasard?

— Encore!.. Décidément tu divagues! Un mariage avec Andrée, n'est-ce pas? C'est là ce que tu crains? Rassure-toi, va! Pas plus l'un que l'autre, entends-tu!.. S'il était arrivé qu'elle eût un instant pensé à moi, ajouta-t-il avec une certaine amertume, sois tranquille, je serais oublié depuis longtemps déjà, — comme tu l'as été toi-même, parbleu! Songe donc que je suis ici depuis deux mois!.. Avec une fille comme elle, les absens ont toujours tort.

— Alors ce n'est pas pour l'épouser que tu me quittes? Ce n'est pas parce que vous vous aimez et qu'elle t'attend?

— Non.

— Tu me le jures?

— Oui!

Jacques se leva d'un bond, arracha le journal, montra du doigt le coffret, les papiers, la lettre et cria :

— Canaille!

Henri fit d'abord un geste de profond découragement, puis, se redressant sous l'outrage, debout, pâle :

— Je ne force pourtant pas encore les serrures! dit-il.

— Tu fais pis!

Et, hors d'état de se contenir, Jacques fit un pas vers lui, la main levée.

Henri recula devant ce furieux et, d'un mouvement instinctif, tendit le bras vers la panoplie. Les épées, mal accrochées, tombèrent. Jacques se précipita sur elles, les ramassa en disant :

— Tiens, au fait!..

Il prit une des épées et jeta l'autre à Mareuil.

— Donne-moi donc la leçon de terrain que tu m'as promise pour mon duel avec Morincourt!.. Dis, veux-tu?

Henri croisa les bras sur sa poitrine et répondit :

— Je ne te dois pas de réparation. Sauf pendant une minute d'égarement, ma conduite a été loyale... Tu es fou, fou, te dis-je, tu ne peux pas comprendre...

— Ah! tu t'es mis à ses pieds!.. Eh bien! recommence, lâche : à genoux!

Et il fit le geste de poser la main sur son épaule pour le forcer à plier.

— Ne me touche pas, ou...

Mareuil, exaspéré, lui aussi, se penchait en avant, la main ouverte, comme pour ramasser l'épée. Toutefois il se redressa et croisa de nouveau les bras.

— Mais prends-la donc! cria Jacques.

Et en même temps, d'un coup de sa lame flexible, il fouetta le visage d'Henri. Celui-ci poussa un cri, arracha son habit et ramassa l'arme.

— Allons donc! fit Henriot. Il jeta sa veste, repoussa la table et engagea le combat. Tout à coup, dans une parade, la pointe de son épée, en décrivant un large cercle, rencontra le voile qui cachait le tableau, toujours placé sur le chevalet. L'étoffe légère fut rejetée de côté et le portait d'Andrée apparut, éclairé en plein par les rayons du réflecteur. Le sourire qui relevait l'angle de ses lèvres paraissait plus mystérieux que jamais; la tête énigmatique regardait d'un air caressant et moqueur. Henri, pâle comme un mort, abaissa un moment la pointe de son arme et, le bras gauche allongé, tendit un doigt vers le portrait :

— Regarde! dit-il.

— Tant mieux! il fallait un témoin! répondit Jacques d'une voix sourde.

Vingt secondes plus tard, Henri portait vivement la main à sa poitrine en laissant échapper son épée, tendait encore une fois le bras d'un geste de malédiction et s'abattait tout de son long au pied du chevalet. Jacques resta debout, les yeux hagards, tandis qu'un mince filet rouge coulait sur le plastron de Mareuil.

Au même moment, on frappa à la porte, et la voix du jeune voisin cria gaîment dans le couloir :

— Qu'est-ce que vous faites donc? Voulez-vous démolir la maison, messieurs les Français?

Jacques courut à la porte, l'ouvrit et, poussant le docteur dans la salle :

— Ce que j'ai fait? dit-il; tenez, regardez!

Et le médecin demeura muet d'épouvante, car c'était un spectacle effrayant que celui de ce corps étendu, la chemise pleine de sang, au-dessous de ce portrait de femme qui, dans son cadre doré, continuait à sourire.

— Hé bien? demanda Jacques, avec une expression d'horrible anxiété, au docteur qui se relevait après avoir examiné la blessure, ausculté Henri et fait avec son mouchoir un pansement sommaire.

— Il vit! Nous le sauverons peut-être... Portons-le sur le lit,.. doucement,.. là, bien,.. la tête plus haute... Avez-vous des fleurets ici?

— Oui,.. pourquoi?

— Donnez-m'en un.

M. Pasqualucci cassa la lame du fleuret sous son pied à quelques centimètres du bouton, la trempa dans le sang, qui avait abondamment coulé :

— Il faut qu'il y ait eu accident, ne le comprenez-vous pas? Vous l'aurez blessé en faisant assaut avec lui : un duel sans témoins est une grosse affaire... Donnez-moi ces épées que je les descende chez moi... Je vais chercher ma trousse et tout ce qu'il faut... C'est à cause de cette femme, n'est-ce pas? dit-il en montrant le portrait.

— Oui, dit Jacques.

Et, de l'épée encore sanglante qu'il tenait à la main, Henriot fit une large balafre rouge au travers du portrait.

XX.

La blessure, en effet, n'était pas mortelle. L'épée avait pénétré profondément, mais sans intéresser le poumon. L'abondante effusion du sang avait prévenu l'épanchement interne, toujours très redoutable dans ces cas de blessures par armes blanches. Au bout d'un mois, la plaie était cicatrisée et toute crainte de complication écartée. Henri renaissait doucement.

Pendant trente jours et trente nuits, Jacques ne s'était pas couché. Dans cette nature généreuse, le repentir suivait de près la faute et le remords revêtait la forme d'un sentiment impérieux et violent. Dès l'instant où il vit son ami tomber devant lui, la poitrine trouée, Henriot eut horreur de lui-même. Pendant les longues heures qu'il passa au chevet du blessé, surveillant avec la sollicitude d'une mère pour son enfant le sommeil d'Henri, son appareil, que les mouvemens inconsciens de la fièvre ou du rêve dérangeaient sans cesse, sa respiration, tantôt égale et tantôt précipitée, la température de son corps, froid ou brûlant, Jacques fut en proie à l'horrible souvenir de cette nuit de meurtre. Il disait au docteur, mis dans la confidence de tout, que jamais il ne se pardonnerait d'avoir provoqué Mareuil à ce combat fratricide, et le jeune médecin eut toutes les peines du monde à lui prouver qu'un duel, même aussi déplorable que celui-là, n'a point caractère d'assassinat.

— Mais calmez-vous donc! disait Pasqualucci; sortez, prenez de l'exercice ou couchez-vous dans l'autre chambre et dormez, tandis que je suis de garde. Vous finirez par tomber malade à votre tour, et nous serons bien avancés!

Plus d'une fois Mareuil unit ses instances à celles du médecin :

— Tu dois être mort de fatigue, mon pauvre Jacques, disait-il

d'une voix faible, mais pleine de tendresse; repose-toi donc, je t'en supplie! Tu vois que je suis tout à fait bien et que je pourrai me lever dans quelques jours. N'est-ce pas, mon cher docteur?

— Sans doute; mais il faudra de la prudence, car vous êtes très affaibli par la perte de sang.

Et Jacques se détournait pour cacher une larme. Henri alors l'appelait doucement, lui tendait sa main blanche et amaigrie: jamais ils ne s'étaient autant aimés que depuis ce moment terrible où ils avaient failli s'entre-tuer. Quand l'amitié survit à ces crises violentes où il semblait qu'elle dût périr, quelque chose de suave sort d'elle et nous pénètre : de même certaines fleurs exhalent un parfum plus doux après l'orage.

Mareuil avait expressément recommandé de cacher la vérité à tout le monde, même à son père.

— A quoi bon l'inquiéter? disait-il; dans six semaines, je serai à Rouen, auprès de lui : mieux vaut qu'il ne se doute de rien, ni lui, ni personne.

Pour prévenir les soupçons des autres locataires de la maison et des quelques connaissances que les jeunes gens avaient, soit à l'Académie, soit dans la ville, il fut convenu qu'on répandrait discrètement le bruit d'un accident d'escrime sans gravité. Pasqualucci se chargea de la chose, et sa qualité de médecin fit accepter sans la moindre difficulté les explications qu'il donna sur l'origine et la gravité de la blessure. On admit aisément qu'elle provenait de la rupture d'un fleuret au cours d'un assaut entre les deux jeunes gens. L'intimité de Jacques et d'Henri rendait d'ailleurs bien peu vraisemblable l'hypothèse d'un duel.

Vers la fin de la première quinzaine de janvier, le docteur permit une promenade en voiture sous un de ces beaux soleils que ne connaît pas, à pareille époque, notre triste ciel du Nord. Ils se firent conduire dans la campagne, du côté de Frascati, dont les maisons blanches mouchetaient au loin les premiers contreforts des Monts-Albains, comme des moutons épars dans les prés, au penchant d'une colline. Henri s'abandonnait silencieusement à la jouissance intime de sentir ses membres alanguis vivifiés par la bonne chaleur du soleil et d'offrir son visage aux caresses rudes du grand air, qui colorait enfin ses joues. Quand le corps vient d'échapper à la destruction, une joie obscure circule confusément en lui : joie de la matière qui répugne à la dissociation de ses élémens et redoute les mystérieuses métamorphoses qu'elle pressent après la mort. Quelque chose s'épanouit en nous; du fond de notre être monte, comme une alouette vers le ciel, un hymne de reconnaissance à la lumière et à la vie.

Depuis la nuit du duel, pas une seule fois le nom d'Andrée

n'avait été prononcé entre les deux amis. Jacques détournait d'elle sa pensée avec une sorte d'horreur. Aussi eut-il peine à retenir un mouvement de répulsion lorsqu'Henri lui dit tout à coup :

— Si nous parlions un peu d'Andrée, mon bon Jacques, qu'en dis-tu?

Et, sans se laisser arrêter par l'expression de vive contrariété qui parut à ces mots sur le visage de son ami :

— Il le faut, je t'assure; cela est nécessaire au rétablissement complet de notre amitié, qui vient d'être plus malade encore que je ne l'ai été moi-même. Le meilleur moyen de lui éviter une rechute de rancune, qui l'emporterait peut-être, c'est de causer à cœur ouvert. Si je l'avais fait plus tôt, j'aurais prévenu l'odieuse querelle qui nous a mis l'épée à la main. Et j'épargnais ainsi, à moi une égratignure, ce qui n'est rien, mais à toi, mon cher ami, des remords, ce qui est beaucoup... Veux-tu m'écouter, dis?

— Ne crains-tu pas de te fatiguer à parler ainsi en plein air? Tu es encore si faible, et Pasqualucci nous a tant recommandé la prudence!.. Va, les rechutes que je crains ne sont pas celles dont tu parles, et si j'étais sûr que tu fusses rentré aussi complètement en possession de la santé que de mon amitié, je ne m'inquiéterais guère du reste...

— Sois donc tranquille, grande sœur de charité! Dans quinze jours je me porterai mieux que toi, qui es épuisé de fatigue. Y a-t-il longtemps que tu ne t'es regardé à la glace? Tu as une mine horrible... Enfin, au besoin, je te soignerai à mon tour. Nous serons alternativement malade, puis infirmier : Castor et Pollux n'auraient pas fait mieux... Suis-je assez classique, hein? Ne trouves-tu pas que dans ce pays l'air est plein d'antiquité? Positivement, on respire de la mythologie, à Rome!

— Oui, et de la malaria. Rentrons; il commence à se faire tard. Nous causerons une autre fois.

— Non! non! Je ne veux plus qu'il y ait entre nous la moindre équivoque. J'ai encore sur le cœur les reproches sanglans que tu m'as adressés : il est temps que tu saches qui a été le plus coupable, de moi ou d'elle.

Et il raconta tout ce qui s'était passé aux Charmilles : ses premiers entretiens avec Andrée, le commerce littéraire qu'ils avaient noué, leurs promenades dans la forêt, dans le parc ou sur la Seine, l'art perfide que la jeune fille avait mis à le troubler, à le séduire par tous les moyens, en flattant sa vanité, en grisant son imagination, en allégeant sa conscience de scrupules, si bien qu'un soir, dans une minute d'égarement, presque de folie, il était tombé aux pieds de la dangereuse enchanteresse.

— Le reste, disait-il, tu le sais. J'ai quitté les Charmilles le lendemain même, et après quelques jours passés à Paris, je suis venu te retrouver. J'avais songé à tout t'avouer; mais tu connais ma maudite nature avocassière. Déjà, et c'est là ma véritable faute, celle que je ne me pardonne pas, j'avais su me persuader que ton intérêt seul me retenait aux Charmilles, quand j'aurais dû voir clair en moi-même, moi qui sais si bien analyser les autres! Lorsque l'idée de te faire cette confession indispensable s'est présentée à mon esprit, j'ai trouvé, comme toujours, hélas! d'ingénieux sophismes pour la mettre en fuite. Je me suis dit qu'en te révélant ma faiblesse et ma faute, je portais à notre amitié un coup dont elle ne se relèverait jamais, au lieu de penser que ta droiture me saurait gré de ma franchise et qu'une loyale explication effacerait tout. Qu'est-il arrivé? C'est que, n'ayant pas eu le courage d'arracher jusqu'à la dernière racine de cet amour, je le sentais repousser sourdement. Ah! ces mauvaises herbes du cœur, comme elles sont tenaces!.. C'est alors que j'ai trouvé à la poste cette lettre écrite deux mois auparavant...

— Deux mois auparavant! s'écria Jacques. Mais elle n'était pas datée?

— Oh! Andrée ne date pas plus qu'elle ne signe : c'est trop bourgeois! On doit reconnaître que c'est elle à l'écriture, à la forme de l'enveloppe, au parfum du papier, au style, que sais-je?.. Mais tu n'as donc pas vu le timbre de la poste? Elle doit avoir envoyé ce billet à Rouen le lendemain ou le surlendemain de mon départ.

— Ainsi, quand tu as annoncé ton intention de quitter Rome, ce n'était pas pour te réconcilier avec elle et l'épouser?

— Moi! Pas du tout. Qu'il y eût encore chez moi à ce moment-là un désir inavoué de la revoir, c'est bien possible. Mais ce que je voulais surtout, c'était mettre un terme à notre vie en commun que tu semblais prendre à tâche de me rendre intolérable : rappelle-toi ton humeur! Évidemment tu me soupçonnais déjà; je le sentais à ce que tu disais, et surtout à ce que tu ne disais pas. Ayant perdu par ma faute l'occasion d'en finir avec ce secret qui se dressait à tout moment entre nous, je songeais à partir, laissant au temps le soin de dissiper le nuage que je voyais grossir. Quant à me proposer, comme tu l'as cru, de reprendre l'intrigue au point où je l'avais laissée en quittant les Charmilles, le bon sens, à défaut de l'honneur, me l'interdisait. Connais-tu donc si peu Andrée, que tu la croies capable, elle, offensée déjà par ce brusque départ, de me pardonner l'affront que j'ai ajouté à cette première injure, en ne répondant même pas à son appel? Mais souviens-toi donc des mots menaçans qui terminent sa lettre! C'est une sommation non

équivoque d'avoir à venir immédiatement implorer ma grâce, sous peine d'encourir sa colère et son mépris.

— Et que penses-tu qu'elle soit devenue depuis lors? J'ai reçu deux ou trois billets de M. de Garamante, qui ne me parle même pas d'elle.

— Ma foi, tu m'en demandes trop long. Je puis t'affirmer seulement qu'elle doit me haïr de toutes ses forces. Va-t-elle enfin prendre un parti et se décider à épouser soit de Morincourt, soit un autre, je l'ignore. En rapprochant ce que tu m'as dit des renseignemens qui m'ont été fournis par le comte sur ce Morincourt, je suis assez disposé à croire qu'elle finira peut-être par jeter sur lui son dévolu. Grand bien leur fasse à tous les deux! Je ne serai pas fâché de voir, — de loin, — comment ira ce petit ménage... Mais, pardon, Jacques, je t'afflige en parlant ainsi, peut-être. J'ai tort sans doute de te croire guéri par cela seul que je le suis moi-même.

— Non, mon cher ami, tu as raison, au contraire. La crise que nous venons de traverser m'a du moins rendu le service de dissiper les dernières illusions que j'entretenais encore. Te souviens-tu d'avoir à un certain moment, pendant cette nuit terrible, tendu le bras vers le portrait d'Andrée? Hélas! je ne t'ai pas compris alors! Ce geste me disait pourtant : « Vois comme elle se rit de nous, qui nous entre-tuons pour elle! » Et tu avais raison! Je le sens bien maintenant! Oui, je suis depuis des années, comme tu viens de l'être, toi, pendant quelques mois, le jouet d'une femme qui ne méritait pas ce que nous lui avons donné! La promesse que tu m'avais faite de me détacher d'elle, Henri, tu l'as tenue : si tu es guéri, je suis, moi, libéré!

— Bien vrai?

— Je te le jure. Qu'elle me soit devenue indifférente, non; tu ne me croirais pas si je te le disais. Amour arraché ou membre amputé, c'est tout un : on le sent, à de certains momens, même lorsqu'il n'est plus là...

— Ajoute cependant qu'un bras coupé ne repousse plus, tandis que...

— Rassure-toi! J'ai eu depuis six semaines le temps de m'étudier, peut-être! C'est bien fini, va! Le souvenir même que je conserve d'elle est sans douceur. Elle n'a pas laissé en moi ce je ne sais quoi de suave, ce léger parfum de tendresse évanouie qu'on devrait toujours pouvoir retrouver dans un coin de son cœur quand une femme a passé par là!.. Je me sens plein de colère...

— Jacques, dit tristement Mareuil, j'aimerais mieux te voir plein d'oubli! Amour ou haine, vois-tu, c'est pile ou face : l'effigie change, mais la pièce est la même.

Vers cinq heures du soir, ils étaient de retour.

— Comme vous rentrez tard! dit le docteur. A cette époque et pour un convalescent, cela n'est pas sage.

— Il faisait si beau, répondit Jacques, que j'ai fait passer en rentrant la voiture par les Tre Fontane.

— Les Tre Fontane! C'est un des endroits les plus malsains de la Campagne romaine!.. Vous avez bien choisi!

Le soir, en se mettant au lit, Mareuil sentit un léger frisson. Le lendemain, il se plaignit d'avoir la tête lourde. Trois jours après, le docteur constata les premiers symptômes de cette fièvre paludéenne qui sévit à Rome et dans ses environs avec une si redoutable intensité.

— Est-ce grave? demanda Jacques en reconduisant M. Pasqualucci.

— Oui, à cause de l'état d'épuisement du malade.

Il essaya de se reprendre en voyant Henriot devenir affreusement pâle. Mais le coup était porté. Le jeune peintre fut de nouveau en proie à l'anxiété et aux remords. Le douzième jour, il ne restait plus d'espoir. Le sulfate de quinine prescrit à doses énormes n'avait pas arrêté le progrès continu du mal. Quand le docteur vint faire sa visite du soir:

— Je doute qu'il passe la nuit, dit-il. Tout est inutile maintenant. Il n'y a plus qu'à prévenir un prêtre. Courage, mon pauvre ami! Je reste avec vous.

Henri était couché dans le lit de Jacques, au fond d'une alcôve que des rideaux isolaient, le jour, de l'atelier. Après avoir reçu les sacremens sans reprendre connaissance, il dormit d'abord d'un sommeil assez paisible, et la température extraordinairement élevée de son corps prouvait seule que la mort continuait son œuvre. Vers minuit, le délire commença. Ses bras s'agitèrent, des plaintes inarticulées s'échappaient de ses lèvres. Puis on put distinguer des mots:

— De l'eau! de l'eau! disait le malheureux. Un bain... dans la Seine... avec elle!..

Jacques se leva brusquement et vint se placer auprès du lit, prêtant l'oreille avidement.

— Des herbes!.. Ah! son corps me brûle!..

Et il rejeta violemment les couvertures. Il voulait s'élancer hors du lit et faisait de grands gestes comme pour saisir et étreindre quelque chose que lui seul voyait. Il ne fallut pas moins que la force des deux hommes pour le maîtriser. Enfin il retomba épuisé, brûlant, sur sa couche et parut se rendormir.

— Docteur, dit Jacques, la mémoire fonctionne-t-elle encore dans le délire?

— Souvent, comme dans le rêve.

Un instant après, les plaintes recommencèrent et Jacques se rapprocha du lit. Penché sur Henri, il examinait avec une douleur indicible la face luisante et les joues caves de son pauvre ami, lorsque Mareuil se dressa tout à coup sur son séant, les yeux démesurément ouverts et brillant d'un feu extraordinaire. Il saisit avec force le bras de Jacques et de l'autre main il dessina le geste d'un homme qui fait signe d'écouter. Puis il parut prêter attentivement l'oreille et resta immobile, tandis que les deux hommes qui le regardaient se sentaient envahis par une sorte de terreur superstitieuse. Tout à coup, il tendit le bras vers un coin sombre de l'atelier et dit d'une voix sourde en scandant tous les mots :

— Jacques,.. Jacques,.. regarde,.. elle est là... devant toi,.. tout en blanc... Écoute,.. elle joue du piano... Entends-tu ?..

Il s'arrêta un instant, puis poussa un cri aigu, terrible, qui résonna lugubrement dans le silence de la grande pièce :

— Ah !.. la *Marche funèbre !..*

Et il se renversa sur ses oreillers, en proie à un épouvantable accès qui fut le dernier.

— Tout est fini ! dit le docteur à Henriot. Vous ne pouvez pas rester ici. Descendez chez moi. Préparez un télégramme pour la famille. Je vais m'occuper de tout le reste.

Jacques se laissa emmener sans observation. Le désespoir, l'émotion, l'avaient brisé. Il se répétait machinalement :

— Comme il l'aimait encore !

Il écrivit à M. de Garamante :

« Je me suis battu avec Henri : il vient de mourir, moins de la fièvre romaine que du coup d'épée qu'il a reçu de moi. Plaignez le plus misérable des hommes ! »

Le lendemain, il conduisit au Campo Verano le corps de son ami, M. Mareuil père ayant télégraphié que l'état de sa santé ne lui permettait pas d'entreprendre un si long voyage et qu'il consentait à l'inhumation de son fils à Rome.

XXI.

Après que Jacques eut longuement prié sur la tombe de l'homme qu'il avait aimé comme un frère et dont il se reprochait la mort, le docteur l'emmena et lui dit :

— Qu'allez-vous faire maintenant ? Écrasé de douleur comme vous l'êtes, vous ne pouvez pas rentrer immédiatement dans cet appartement qui éveillerait en vous de trop cruels souvenirs. Je prends quelques jours de congé et je vais les passer à Orvieto, que je ne connais pas. Accompagnez-moi, voulez-vous ?

— Vous êtes, répondit Jacques tristement, le meilleur des hommes. Que ne vous dois-je pas déjà pour la sollicitude dont vous m'entourez depuis deux mois! J'accepte ce nouveau service et vous remercie de me sauver de la solitude...

Ils furent absens pendant quinze jours à peu près. En rentrant chez lui, Jacques trouva un paquet de journaux et des lettres. Sur l'une d'elles il reconnut l'écriture de M. Passemard. Il l'ouvrit et lut :

« 25 janvier 1878.

« Je ne veux pas, mon cher Jacques, laisser à la presse le soin de t'annoncer le mariage de ton amie Andrée. Je profite donc d'une interruption de séance pour t'écrire de la Chambre, où il n'est question en ce moment, dans les couloirs, que de mon projet de mise en accusation des ministres ayant appartenu au gouvernement de combat. Je donne pour mari à ma fille le vicomte Roger de Morincourt, d'une très ancienne famille de Lorraine. Tu connais assez mes sentimens pour savoir que ce n'est pas un titre et des armoiries qui ont déterminé mon choix, mais la certitude où je suis de faire entrer dans ma famille un homme de mérite. Tu avais des préventions contre lui : elles disparaîtront quand tu connaîtras mieux mon gendre. J'ai toujours été partisan de ces unions qui mettent une greffe plébéienne sur une vieille souche aristocratique. Je ne crains pas de te dire, comme je l'ai déclaré à mes collègues de la gauche, qu'elles préparent la réconciliation de l'ancienne France et de la nouvelle. Ce mariage est donc, à mes yeux, plus qu'une fête de famille : il a pour moi la valeur d'un acte politique ; il donne une solennelle consécration aux principes qui me sont chers... »

Jacques acheva la lecture de cette lettre sans manifester d'émotion.

— Allons, pensa-t-il, j'avais raison d'affirmer à mon pauvre Henri que j'étais guéri!..

Il jeta un coup d'œil vers l'alcôve et se prit à dire tout haut, d'une voix qui fit passer un petit frisson dans ses veines.

— Oui, mais lui aussi croyait l'être!.. L'était-il?..

Et il resta pensif, songeant à cette horrible agonie dont il avait été le témoin. Après avoir soupiré profondément, il prit sur la table un numéro de *la Soirée parisienne* et se mit à le parcourir. Ses yeux tombèrent sur une chronique de Veloutine, propriétaire et principal rédacteur de cette feuille :

« Io, hymen! Io, hymen!

« Ainsi chantait la troupe des éphèbes sur les rives de l'Ilissus quand le prêtre d'Aphrodite unissait les mains des hardis jeunes gens et des pâles épousées vêtues de lin. Entonnons à notre tour un joyeux Io, hymen! Io, hymen!

« Hier, en effet, a été célébré le mariage de Mlle Passemard et du vicomte Roger de Morincourt. La jeune femme est la fille du riche industriel qui vient d'entrer à la chambre; le mari appartient à l'une des plus vieilles familles de cette patriotique province qui a donné à la France Jehanne la bonne Lorraine. Les Morincourt sont bons vicomtes depuis sept générations : ils portent d'azur à l'écu de gueules, surmonté de trois merlettes. Un Morincourt combattait à côté du roi Jean à Poitiers (1356), un autre servait à Marignan (1515), sous les ordres du chevalier sans peur et sans reproche. L'héritier de cette race de preux est un de nos plus sympathiques écrivains; son talent de peintre est également marqué au coin d'une vigoureuse originalité. Mme la vicomtesse de Morincourt, hier Mlle Andrée Passemard, sera la digne compagne de ce gentilhomme doublé d'un artiste et d'un poète. Elle même possède un fort joli talent de peintre et expose depuis deux ans des toiles que la critique n'aurait point dû laisser passer inaperçues. C'est de plus une de nos fines diseuses. On se rappelle le succès qu'elle obtint en détaillant avec un art exquis, dans une soirée donnée il y a quelques mois par la baronne Samuel Ganoc, *le Fossoyeur*, poésie d'un souffle étrangement puissant,.. dont l'auteur est aujourd'hui son époux.

« Affluence énorme. Remarqué dans la foule le comte de Sassoferrato, ce grand seigneur italien qui aime les arts, les protège, et met sa fortune de Crésus au service de sa générosité de Mécène; le baron Oltenheim et la baronne, idéale, sous sa capote rose, avec ses grands yeux de gazelle, dont le regard velouté fait des caresses qui sont des blessures; le baron Gaëtan de Salbris; M. Passérieux, le héros de la dernière séance du cirque Molier, où il a soulevé une tempête d'applaudissemens en présentant à la fine fleur du *high life* parisien une oie dressée en liberté.

« Un si grand nombre d'amis et de connaissances appartenant au monde de l'industrie, de la finance ou de la politique, se pressaient dans l'étroite sacristie de la Madeleine, que le défilé a duré plus d'une heure. Au dernier moment, paraît-il, la jeune vicomtesse, succombant à la fatigue et à l'émotion, s'est sentie indisposée et a eu un léger évanouissement. Les soins diligens de la meilleure et de la plus tendre des mères ont eu bien vite raison de cette petite défaillance. Et maintenant,

Ridete, veneres cupidinesque! »

Jacques, après avoir terminé la lecture de cette chronique, haussa les épaules, laissa tomber le journal à terre, se promena de long en large dans l'atelier pendant une heure, en paraissant méditer profondément, puis se mit à écrire.

Ce n'était point la fatigue qui avait provoqué l'évanouissement d'Andrée. M. de Garamante s'habillait pour aller à l'église, le jour du mariage, lorsque le chasseur du cercle lui remit le billet laconique et désespéré où Jacques lui annonçait la mort de son ami.

— Ah! les malheureux enfans! s'écria le comte; et il se laissa tomber dans un fauteuil, accablé par le douloureux étonnement dont cette nouvelle venait de le frapper... Et pour cette femme! pensait-il. Cette femme qui s'est moquée d'eux et qui se marie en ce moment!..

Il acheva sa toilette, sortit, se dirigea vers la Madeleine et entra dans la sacristie l'un des derniers.

— Je commençais à ne plus compter vous voir, dit Andrée.

— Si j'arrive un peu tard, madame, c'est que je ne voulais point me présenter devant vous sans mon cadeau de noces... C'est une nouvelle que je vous apporte.

— Vraiment! dit-elle, avec un peu d'inquiétude, car l'air du comte était étrange. Permettez-moi de faire signe à mon mari, que je voudrais vous présenter, et qui s'oublie là-bas avec ces messieurs...

— Inutile; ma nouvelle n'intéresse que vous... Henri Mareuil est mort!

Elle devint plus blanche que son voile, et dit en se raidissant :

— Ah! mon Dieu, que m'apprenez-vous là! Et comment cet affreux malheur est-il arrivé?

Il se pencha vers elle, et la foudroyant du regard, il dit d'une voix terrible :

— A Rome, madame, dans l'atelier de Jacques Henriot!

Quelqu'un s'approcha d'eux. Il se redressa aussitôt et ajouta négligemment :

— En jouant avec des épées... C'est un bien fâcheux accident, n'est-ce pas?

Elle s'affaissa sur elle-même, tandis que le comte fendait un groupe pour aller saluer Mme Passemard, dont la figure épanouie et larmoyante, comme ces masques qui rient d'un côté et pleurent de l'autre, exprimait avec éloquence les sentimens complexes dont les mamans sont agitées ce jour-là.

La semaine suivante, M. de Garamante reçut une nouvelle lettre de Jacques, celle-là même que le jeune homme avait écrite après la lecture de l'article de *la Soirée parisienne*. Henriot annonçait

l'intention de quitter l'Italie pour faire un long voyage en Orient. Il allait réaliser son petit capital, vendre ses tableaux, ses meubles, quelques objets d'art qu'il possédait, et partir au plus tôt. Quand reviendrait-il, il ne le savait pas lui-même. Pas avant un an sans doute. Il avait besoin de voir du pays, de fuir Rome surtout, afin d'échapper aux remords et à la tristesse que lui inspiraient les lieux témoins de la mort de son ami. Le comte recevrait de ses nouvelles.

— Allons, pensa M. de Garamante, l'un à six pieds sous terre, l'autre en Orient : Mme la vicomtesse de Morincourt ne sera pas troublée dans sa lune de miel!

XXII.

« Grande bête! » avait dit Andrée en apprenant qu'Henri Mareuil venait de quitter les Charmilles. Elle n'acheva pas sa pensée : Faux départ! Avant huit jours, il reviendra me demander pardon.

La jeune fille attendit donc, convaincue que les scrupules de Mareuil ne prévaudraient pas contre la passion qu'elle avait su lui inspirer. A la fin de la semaine, elle fut prise d'un peu d'impatience et écrivit ce billet qui ne devait parvenir à Henri que deux mois plus tard. Cette lettre étant restée sans réponse, Andrée regretta de l'avoir expédiée et se sentit cruellement blessée dans sa vanité : ce n'est pas là qu'elle eût souffert si elle avait eu pour l'absent autre chose qu'une de ces fantaisies qui sont la parodie de l'amour. Un mois après, quand sa famille revint à Paris, où M. Passemard, récemment élu, était rappelé par la rentrée des chambres, la jeune fille avait déjà franchi l'intervalle qui sépare le dépit de la colère. Elle était en proie à une irritation sourde contre l'homme qui venait de lui infliger l'affront qu'une femme jeune, belle et coquette pardonne le moins aisément. Il ne lui restait plus de son intrigue amoureuse que le souvenir cuisant d'une humiliation et le désir de reparaître avec plus d'éclat que jamais sur le théâtre ordinaire de ses succès. L'idée qu'on pouvait apprendre un jour qu'elle eût fait des avances et offert sa main à ce garçon sans fortune et sans nom, à un secrétaire de son père, exaspérait son orgueil. Tel était l'état d'esprit de la jeune fille lorsque M. Passemard rouvrit les salons de son hôtel à la fin d'octobre. L'un des plus empressés à venir féliciter le nouveau député fut M. de Morincourt.

Quelques années auparavant, il était arrivé de sa province, léger d'argent, riche d'ambition, résolu à chercher et à trouver fortune à Paris. Deux prix, l'un de dessin, l'autre de discours français, remportés au concours académique à la fin de ses classes, avaient été

pour lui la révélation d'une double vocation d'artiste et d'écrivain. Il trouva à Paris les déceptions réservées aux sujets extraordinaires que la province envoie de temps en temps à la capitale : grands hommes ou moutons à cinq pattes. Encore ces derniers ont-ils plus de chance de réussir. Les premiers essais de Morincourt, en vers et en prose, passèrent inaperçus, et nul ne soupçonna qu'il y eût un malheureux de plus dans la grande et famélique tribu des noircisseurs de papier. L'art ne lui fut pas plus clément : il tira quatre-vingts francs d'une toile qui, là-bas, avait excité l'admiration de ses compatriotes et fait dire à un connaisseur du cru « qu'il y avait là-dedans du Rubens ou du Raphaël, à moins que ce ne fût du Murillo. » Au bout d'un an, Morincourt ayant épuisé son petit pécule, se trouva sans ressources.

On commençait à parler alors d'un certain *naturalisme* de la peinture nommé *l'impressionnisme*, autour duquel il se menait grand bruit. Roger, afin de marquer son adhésion à la nouvelle école, peignit une toile sur laquelle se déchaînait la plus furieuse sarabande de tons crus que pinceau d'épileptique ait jamais conduite. On se récria; un « luministe » distingué affirma que Manet était *enfoncé* et qu'il ne restait plus qu'à se rallier au « plein-airisme » qui venait d'être révélé. Le nom fit fortune : de l'Observatoire à la fontaine Saint-Michel, il fut admis que Morincourt était un « oseur; » par le temps qui court, il n'est point si sot de prendre position à l'extrême gauche, en art aussi bien qu'en politique. Encouragé par ce succès, il eut l'idée d'appliquer le même procédé à la littérature. Jusqu'alors sa plume, comme son pinceau, n'avait rien produit qui ne fût médiocre, mais sincère. Il s'avisa qu'un écrivain, aussi bien qu'un peintre, doit pour réussir se faire une manière. Il commença donc par s'imposer un style bizarre, tout à la fois précieux et populacier, plein de mots hors d'usage, de tours vieillis, de néologismes dont la hardiesse ne rachetait pas l'incorrection, enfin des termes empruntés à l'argot : c'est ce qu'il appelait enrichir sa langue. De fait, il avait inventé la plus étrange mixture littéraire qui se pût concevoir, quelque chose comme un sachet qui aurait renfermé une gousse d'ail et de la poudre à la maréchale. Certains volumes de contes gaillards, qu'il publia après la guerre, parurent un peu lestes à la magistrature. Morincourt eut d'abord la joie d'être poursuivi, puis le bonheur d'obtenir ce qu'il souhaitait, une condamnation, qui le sacra du même coup poète et martyr du 24 mai. Au sortir de l'audience, le quartier Latin, représenté par quelques étudians dont les opinions étaient plus avancées que leurs études et par un certain nombre de jeunes personnes connues pour leur libéralisme, lui fit une ovation; l'écrivain persécuté eut un avant-goût de la gloire. Des bouffées d'orgueil lui montèrent au

cerveau. Un jour, il se heurte à un rapin de ses amis et affecte de ne point le reconnaître. L'autre s'étonne :

— Je ne vous voyais pas, dit-il; je faisais un vers.

Il prit l'habitude de se promener tête nue sur les quais, le chapeau à la main, tantôt l'air fatal et inspiré, tantôt le front penché, dans l'attitude d'une douloureuse méditation. Quelqu'un le rencontre et lui demande de ses nouvelles :

— Je me meurs! répond-il du ton de René ou d'Obermann.

— Et de quoi, bon Dieu?

— Je me meurs de la vie.

Il se mit à étudier Edgar Poë, Allan-Kardec, Swedenborg, se jeta à corps perdu dans la littérature macabre et spirite. Il eut dans son atelier, sur sa table, un crâne avec cette inscription au front : « La cage est vide; où est l'oiseau? » Une gentille petite tête de mort, en ivoire, lui servait d'épingle de cravate : il eut pour boutons de manchettes deux jolis tibias entre-croisés de vieil argent. On sut qu'il faisait à la Morgue, à la Clinique des études de cadavres, qu'il s'était lié avec le bourreau et avait assisté à la dernière exécution, un calepin à la main, pour prendre des notes. Ses amis du quartier racontaient aussi qu'il préparait un ouvrage sur la « grande névrose. » Ses poésies se trouvèrent célèbres avant d'être imprimées. Morincourt obtint un succès de terreur en récitant dans des brasseries de la rive gauche quelques pièces où il était fort question de cimetières, de fossoyeurs, de larves et de cercueils. On vit de petites dames costumées en Suissesses ou en Alsaciennes, qui servent la bière dans ces maisons hospitalières, s'évanouir de terreur, tout aguerries qu'elles fussent, tant il roulait les yeux et les *r* de façon tragique en déclamant. Ce fut bien autre chose quand il imagina de composer sur ses poésies de l'autre monde une musique qui ne l'était pas moins, et de ne plus dire ses vers sans s'accompagner au piano. L'écho de cet enthousiasme parvint jusqu'à la rive droite, et le chroniqueur d'une feuille à gros tirage annonça qu'un grand poète était né « dans cette sixième partie du monde qui est l'Odéonie. »

Le journal organisa une soirée littéraire à laquelle furent conviés un grand nombre d'artistes, d'hommes de lettres, de comédiens et d'actrices. Morincourt s'y produisit et ne perdit point cette grosse partie, car si quelques-uns eurent bientôt mis à jour tout ce que sa prétendue originalité couvrait d'artificiel, de faux ou de vulgaire, le plus grand nombre des hommes et presque toutes les femmes présentes se laissèrent prendre à ses éclats de voix à ses grands gestes et à ses mines de convulsionnaire. Il usa très habilement de ce succès, et, renonçant à la bohème, qui devait être désormais pour lui moins utile que compromettante, se lança dans

le monde. Les premières portes où il frappa, dans le faubourg Saint-Germain, s'entre-bâillèrent plutôt qu'elles ne s'ouvrirent devant lui : on trouva généralement que le vicomte avait abusé du droit qu'un gentilhomme a de s'encanailler, et on le lui fit sentir. Il en conçut une vive irritation et se rabattit sur la chaussée d'Antin, qui se montra moins prude. Morincourt ne tarda pas à être adopté par la haute banque. Une de ses sœurs, élevée à Paris par une vieille tante assez riche, avait fait au cours de chant la connaissance de Mlle Passemard. Il s'autorisa de cette relation pour entrer en rapports avec la famille du raffineur.

Roger avait alors trente-cinq ans. C'était un grand homme maigre, le teint un peu olivâtre, les cheveux très noirs, plats et rejetés en arrière, les lèvres minces disparaissant sous d'énormes moustaches dont il laissait retomber les pointes. Il eût été tout à fait bien sans l'extrême mobilité de son regard, qui tantôt se fixait sur vous comme pour vous magnétiser, tantôt se mettait à papilloter, avec de rapides clignemens des paupières. Morincourt avait beaucoup d'entregent et plus d'orgueil encore; mais ce qui dominait tout en lui, même la vanité, c'était une âpre convoitise de fortune. Pendant douze ans, il avait végété misérablement, mangé la maigre chère des tables d'hôtes du quartier latin, porté des redingotes douteuses et des chapeaux luisans. Il voulait jouir maintenant et profiter de l'embellie qui venait d'éclairer son ciel, pour se prémunir à jamais contre les mauvais jours. Il ne se souvenait qu'avec horreur de cette existence médiocre et précaire dont les joies mêmes sont empoisonnées par le souci du lendemain. Il rêvait une vie large, facile, et s'attendrissait à la pensée de pouvoir enfin travailler à ses heures, d'avoir un bel atelier plein de bibelots rares, une bonne table et une cave de choix, des domestiques, une voiture, et un jour par semaine pour éblouir de son opulence ses anciens compagnons de pauvreté. Morincourt pensa que le mariage pouvait lui donner tout cela, et qu'il devait bien se trouver de par le monde une héritière disposée à payer de ses millions l'honneur de devenir la femme d'un vicomte authentique, possédant outre ses armoiries une certaine notoriété personnelle. Ce fut sur l'amie de sa sœur qu'il jeta les yeux. Pendant tout l'hiver de 1877, il fut fort assidu chez les Passemard, et sans se démasquer encore, car il ne livrait rien au hasard, étudia avec soin la position. Il discerna sans peine l'ambition et la vanité qui étaient, en effet, deux des traits du caractère d'Andrée et, à tout hasard, se mit à lui prodiguer des flatteries discrètes auxquelles la jeune fille ne fut pas insensible. Il se gardait bien cependant de laisser voir qu'elles fussent intéressées, et affectait de la traiter comme une sorte de confrère en art et en littérature. Il la consultait négligemment sur un sonnet, sur un projet de drame,

en feignant d'attacher un grand prix à ses avis. Andrée, charmée de ces égards, y répondait en demandant des conseils pour sa peinture. C'est ainsi qu'elle fut amenée à prendre une dizaine de leçons d'aquarelle avec lui, quoi que pût faire pour l'en détourner Jacques, qui devinait en Morincourt un rival, et le haïssait cordialement.

Roger savait qu'Henriot aimait Andrée, mais ne s'en inquiétait point, le jugeant trop épris et trop naïf pour être capable de faire à la jeune fille la cour savante qui convenait. Par prudence, il déclara toutefois la guerre à Jacques et sut insinuer peu à peu dans l'esprit de Mlle Passemard l'opinion que le talent du jeune peintre était dépourvu de vigueur comme d'originalité. Il excellait au contraire à se faire valoir et n'hésitait jamais à prendre, lorsqu'il parlait de lui-même, ces airs avantageux qui semblent à certaines femmes une marque de supériorité et réussissent auprès d'elles bien mieux que la simplicité du vrai mérite. Quand on apprit qu'Henriot venait d'obtenir le prix du Salon, Morincourt se contenta de sourire avec une expression de dédain suprême : « Ce n'était pas lui qui aurait jamais de ces succès qu'on achète par d'humiliantes concessions à l'école, et au prix d'une complète abdication de son indépendance d'artiste ! Il était un lutteur, lui ! Il se moquait de l'Institut et ne chaussait pas les bottes de M. Cabanel ! Il avait son but : l'introduction dans l'art et dans la littérature de la modernité. » Le lutteur n'en était pas moins extrêmement mortifié du triomphe que son ennemi venait de remporter. Au bal que les Passemard donnèrent avant leur départ pour la campagne, Roger remarqua qu'Andrée témoignait à Jacques plus d'amitié que d'ordinaire. Il crut la partie perdue et se résigna d'autant plus aisément, qu'il avait appris par l'expérience de la vie, qu'en amour comme au jeu, il ne faut jamais courir après son argent. Il ne vint donc pas aux Charmilles et se rappela seulement au souvenir d'Andrée par la dédicace qu'il lui adressa d'un nouveau volume de vers intitulé : *Morbidesses*. Il avait dressé ses batteries d'un autre côté et ouvert les premières tranchées devant la forte dot d'une fille de banquier juif dont la famille méprisait les chrétiens un peu moins qu'elle n'appréciait leurs armoiries. Pendant ce temps-là, Mlle Passemard marivaudait aux Charmilles avec Henri Mareuil : de sorte que, après avoir songé l'un à l'autre sans se le dire, la jeune fille et le vicomte semblaient sur le point de séparer à jamais leurs destinées, sans souci de la pensée qu'ils avaient eue un instant de les unir. Mais il arriva que Mareuil, pris de scrupules tardifs, rompit l'intrigue où il s'était engagé. Vers la même époque, Morincourt se voyait supplanté auprès de sa Rachel par un gros banquier qui mit en ligne contre ses parchemins tant de sacs d'écus, que

force fut à la noblesse de battre en retraite devant la finance. Andrée et Roger se retrouvèrent donc en présence, lors du retour des Passemard à Paris, dans les mêmes conditions à peu près que six mois auparavant, avec cette différence toutefois que l'une avait hâte de se venger du dédain de Mareuil, ne songeait décidément plus à Henriot, et que l'autre était plus pressé que jamais de trouver un établissement avantageux, à la barbe d'Israël.

Le vicomte reprit sa cour au point où il l'avait laissée. Comme chacun d'eux avait quelque chose à cacher, ils évitèrent de se parler, si ce n'est en termes généraux, des six mois qui venaient de s'écouler : elle, avait passé son temps dans la quiétude désœuvrée de la vie à la campagne; lui, avait travaillé à rassembler les matériaux d'un grand drame philosophique qu'il destinait à la Comédie-Française, bien qu'il lui répugnât de livrer son œuvre à une scène dont on connaît les accointances avec l'Académie et où l'inspiration du poète n'est pas libre de se donner carrière. Dès les premières entrevues, Roger s'aperçut qu'il y avait dans la jeune fille quelque chose d'un peu fébrile. Il fit sonder adroitement le terrain par sa sœur Henriette et en apprit assez pour deviner à peu près ce qui avait dû se passer aux Charmilles. Plus délicat, il n'aurait pas consenti à devoir le cœur d'une femme au dépit dont elle vibrait encore contre un autre homme. Roger n'eut point de ces scrupules et se félicita, au contraire, d'une circonstance qu'il jugeait singulièrement favorable à ses desseins. Il faut aimer beaucoup pour être jaloux même du passé de celle que l'on aime : Morincourt n'en était pas là. Il était beaucoup plus épris de la fortune de Passemard que de sa fille et ne se souciait point de gâter la belle opération qu'il avait en vue par l'inopportune intervention dans l'affaire du sentiment, sous la forme d'un accès de jalousie rétrospective. Il continua donc à user auprès d'Andrée de la tactique qu'il avait employée déjà, non sans quelque succès, l'hiver précédent. Peu à peu il s'enhardit à glisser quelques allusions aux souffrances que lui infligeait un amour ardent et sans espoir. Andrée écoutait ces banalités sans être plus émue de les entendre qu'il ne l'était de les dire. Le souvenir des paroles brûlantes de Jacques se présenta même un moment à l'esprit de la jeune fille et elle songea : Celui-là seul m'a aimée! Toutefois elle évita de décourager le vicomte, et ne marqua point de mécontentement quand elle le vit s'engager à fond. Morincourt était en somme fort éloigné de lui déplaire. Elle croyait à son double talent de peintre et d'écrivain et avait fini par se laisser persuader que, s'il ne s'imposait pas encore à tous, c'était à cause de l'envie suscitée par sa supériorité. Le moment vint où il fallut prendre une décision : toute la famille Passemard appuya Roger,

dont la candidature n'était plus, depuis deux mois, un secret pour personne.

— Mais songe donc que tu seras vicomtesse! s'était écrié au premier mot la sincère Mme Passemard. Vicomtesse, entends-tu, ma bichette!

Andrée le savait bien ; il y avait beau jour déjà qu'elle y songeait. Quand on est vaniteuse et fille d'un homme qui a commencé sa fortune avec des jambons fumés, on se résigne sans trop de peine à faire broder un petit bout de couronne dans un coin de ses mouchoirs. D'ailleurs, la vingt-quatrième année arrivait grand train; Andrée s'ennuyait, avait hâte de quitter sa famille et de vivre tout à fait à sa guise. Roger, sans doute, était aussi pauvre que noble, mais n'avait-elle pas, elle, de la fortune pour deux? Enfin, ce mariage était la meilleure vengeance qu'elle pût tirer de l'impertinence de ce petit Mareuil... Deux jours après, la demande officielle du vicomte Roger de Morincourt était agréée, et vers la fin de janvier 1878, le mariage fut, comme on l'a vu, célébré à la Madeleine.

XXIII.

Ils partirent pour l'Espagne et s'y promenèrent pendant trois mois. Roger menait un train de nabab et dépensait comme on mange après être resté longtemps à jeun. Lorsque Andrée fit ses comptes, au moment de rentrer en France, elle s'aperçut qu'ils avaient semé une trentaine de mille francs des Pyrénées à Cadix. Une fille de commerçant a toujours de l'ordre, même quand elle s'en cache. Elle fit remarquer à son mari que le seul voyage de noces venait d'absorber les trois cinquièmes de leur revenu annuel. (Son père lui avait donné un million, exposé en or et en liasses de billets sur le bureau du notaire le jour du contrat.) Morincourt reçut fort mal l'observation. Il prit son grand air, l'air paladin, comme disaient autrefois ses amis du café de Fleurus, et répliqua avec un peu de hauteur « qu'il fallait bien faire quelque chose pour l'honneur du nom; qu'étant devenue vicomtesse de Morincourt, elle devrait se corriger de certains instincts bourgeois. » Andrée se mordit les lèvres et acheta ce jour-là pour deux cents louis de bibelots. Le voyage, commencé sous la funèbre impression de la mort d'Henri Mareuil, se termina donc assez mal. Or quand, au retour d'un voyage de noces, on ne s'aime pas un peu plus qu'au départ, c'est un grave symptôme. La jeune femme s'était pourtant ingéniée à mettre l'amour de la partie, ce qui est la seule manière d'intéresser le jeu. Elle tâcha, comme elles font toutes en pareil cas, de se persuader qu'elle adorait son mari; jusqu'à vouloir se donner le change en essayant de faire honneur au mariage de l'en-

thousiasme que le pays lui inspirait. Malheureusement Roger ne la secondait point : il y a des gens assez sots pour ne pas venir un peu à l'aide de qui ne demande qu'à les aimer. Des années passées au quartier Latin le vicomte gardait la fatuité de cet insupportable animal qui est l'homme à bonnes fortunes. S'il n'avait point manqué d'habileté tant qu'il s'était agi de gagner les millions d'Hector Passemard, Morincourt se négligeait beaucoup depuis qu'il les tenait. Séducteur de table d'hôte, bourreau des cœurs de grisettes sentimentales, Roger s'était fait une manière en amour, comme en art ou en littérature, et lui devait trop de triomphes, faciles d'ailleurs, pour être disposé à en changer. Le malheur, c'est qu'il en aurait fallu pour Andrée une toute différente : on conviendra qu'une jeune fille, en donnant sa main, a bien le droit d'exiger que son mari modifie dans le sens qu'elle indique les procédés dont il s'est servi jusqu'alors pour plaire à ses maîtresses. Or la vicomtesse ne trouvait en Roger ni cette chaleur de passion, ardente et contenue, ni cette tendresse grave qu'elle avait dédaignée dans Henriot, et dont elle eût souhaité, maintenant, de se sentir enveloppée : elle devinait vaguement que Morincourt s'aimait trop lui-même pour aimer assez sa femme.

Le ménage revint à Paris au commencement du printemps. Le premier soin de Morincourt fut d'acheter un hôtel avenue de Villiers. Non content d'avoir consacré à cette acquisition une somme considérable, il fit exécuter des travaux de toute sorte qui coûtèrent fort cher. Il s'autorisait, pour jeter l'argent par les fenêtres, d'un mot imprudent de M. Passemard. Un jour que sa fille et son gendre discutaient devant lui un devis formidable, le raffineur, afin de rassurer Andrée qui montrait un peu d'inquiétude, s'était écrié, en frappant sur son gousset, d'un geste de parvenu dont il ne pouvait se défaire : « Allez, mes enfans, n'ayez pas peur : papa beau-père est là ! » Et comme il était content de l'énergie des : « Assez !.. A l'ordre !.. La censure ! » dont il avait haché, ce jour-là, le discours d'un député de la droite, il donna dix mille francs à sa fille et fit cadeau à Roger de harnais et d'un phaéton pour atteler deux mules andalouses que le vicomte avait eu la fantaisie de ramener.

L'été se passa sans incident, aux Charmilles. Morincourt se levait tard, fumait un nombre incalculable de cigares, chassait ou essayait des chevaux avec son beau-frère Maxime, qui commençait à monter une écurie de courses : le rêve de toute sa jeunesse ! Ils étaient chaque jour en conférences avec des personnages importans : un entraîneur, un jockey et toute sorte de gens qui vivent du cheval et sentent l'écurie. Andrée tâchait de se persuader qu'elle ne s'ennuyait point et n'y parvenait pas toujours. Elle était froissée de voir que son mari s'occupât d'elle aussi peu, commençait à trouver les

heures longues et l'existence très vide. Elle se prit alors à penser que la maternité la sauverait peut-être du désenchantement qui peu à peu l'envahissait. Elle chercha de jolis noms : Sosthène ou Raphaël pour un fils; Diane ou Lucienne pour une fille. Roger dissimulait mal son dédain pour ces gentils enfantillages, se déclarait très heureux et reprocha vivement à sa femme de manquer de goût, le jour où il l'entendit déclarer que ce devait être un bien grand bonheur de nourrir. Le malheur d'Andrée était de ne pouvoir pas être naturelle et de glisser un peu d'affectation même dans la manière dont elle traduisait un sentiment simple et vrai. L'enfant souhaité n'arriva pas, et Mme Passemard, qui s'était mis en tête d'avoir un petit-fils, ne tarda guère à lancer sur le vicomte ces regards chargés de reproches dont une belle-mère qui s'impatiente ne manque pas, en pareil cas, de foudroyer un gendre qui ne se presse pas assez. Andrée jugea qu'un petit air de résignation triste convenait à l'état de son âme, et, comme elle forçait toujours un peu la note, se donna des mines plutôt de jeune mère qui pleure un enfant, que de jeune femme qui regrette seulement de n'en pas avoir. Elle soupirait souvent, restait étendue pendant des heures sur une chaise longue, les mains croisées sur un livre ouvert qu'elle ne lisait pas, le regard vague. Roger, l'ayant trouvée un jour dans cette jolie attitude alanguie, lui fit entendre assez brutalement « qu'il n'aimait pas qu'on posât pour la *Mater dolorosa.* » Andrée, furieuse, donna l'ordre de seller sa jument, s'en alla galoper seule dans la forêt et ne songea plus désormais aux bébés.

L'automne les ramena à Paris. Les travaux de l'hôtel étaient achevés. Il y eut pendaison de crémaillère. Roger, du temps qu'il faisait sa cour, parlait volontiers de ses relations du Faubourg. Ce soir-là, pourtant, le Faubourg ne fut guère représenté que par ceux des anciens amis de Morincourt que celui-ci soupçonna d'avoir un habit ou de pouvoir s'en procurer. Ils arrivèrent, qui à pied, qui par le tramway, en bande, car l'invitation du vicomte était l'événement du quartier, et l'on avait résolu la veille, à l'heure de l'absinthe, au Fleurus, moitié par timidité, moitié par gaminerie, de faire la partie d'aller de compagnie avenue de Villiers. Dès la cour de l'hôtel, ils commencèrent à se récrier bruyamment : de sa chambre, Andrée entendait d'étranges épithètes admiratives. Quand elle entra au salon, ils se turent subitement et se levèrent tous ensemble avec des mines un peu confuses, comme des écoliers quand le maître entre dans une étude où l'on fait du tapage. Ces belles tentures, ces tapis, tout ce luxe élégant et discret d'un appartement riche, surtout cette jeune femme qui causait avec aisance, intimidait horriblement ces habitués de brasseries. Tel qui n'avait pas peur quand il s'agissait de monter sur un billard et de haran-

guer le public d'un estaminet, ne trouvait rien à dire lorsque Andrée essayait de lui arracher quelques mots. Roger commençait à s'impatienter un peu et à trouver que la petite fête s'annonçait mal. Ce n'était pourtant pas faute d'avoir préconisé à l'avance auprès de sa femme le talent, l'esprit ou l'originalité de ses hôtes. Mais, quoi! le grand poète n'avait pas d'inspiration, le grand philosophe ne se sentait pas en verve et le grand penseur ne pensait pas beaucoup, ce soir-là! Il y avait bien encore un lot de deux grands peintres, de trois grands sculpteurs et d'un grand compositeur : par malheur, ils restaient muets comme carpes. Passe encore pour ce dernier; chacun sait qu'un musicien a son esprit dans les doigts, ce qui ne veut pas dire qu'il en ait jusqu'au bout des ongles. Mais les autres? Impardonnables, les autres!

Le dîner rompit la glace, heureusement. On mangea beaucoup, on but davantage. Au rôti, une question littéraire fut mise sur la nappe : Des classiques ou des romantiques, lesquels étaient les plus nuls? On prononça l'*ex-æquo*, « car, fit remarquer le philosophe, il n'y a pas de degré dans le néant. » Au dessert, le vicomte exposa une théorie qui avait pour base « la nécessité de la transfusion de la modernité dans l'art. » Il fut chaleureusement approuvé. La conversation continua, très animée, au salon; ils parlaient maintenant tous à la fois, sans s'écouter, mais en ayant l'air de s'approuver les uns les autres, sûrs qu'ils étaient d'appartenir à la même église, d'avoir les mêmes enthousiasmes de commande, les mêmes haines d'impuissans, les mêmes jalousies féroces d'incompris, les mêmes tirades déclamatoires et creuses. Ils se retirèrent enfin vers minuit, et Roger, flatté des complimens qu'on lui avait faits sur sa femme, sa table et sa cave, annonça l'intention de donner, de loin en loin, une soirée littéraire.

— Soit, répondit Andrée, mais si vous invitez à la prochaine vos amis du faubourg Saint-Germain, je vous conseille de faire prendre à vos amis du boulevard Saint-Michel quelques leçons de maintien.

— Je ne vous savais pas si prude, ma chère, répondit-il sèchement. Rassurez-vous, c'est dans mon atelier désormais, non plus dans votre salon, que je recevrai qui bon me semblera.

— J'essaierai de m'en consoler,.. comme de beaucoup d'autres choses! répliqua-t-elle avec vivacité.

A quelque temps de là, M. Passemard parut soucieux, agité. Ses affaires allaient mal, en effet. Lors du mariage d'Andrée, Maxime avait déclaré qu'il entendait être traité sur le même pied que sa sœur : c'est deux millions que le raffineur avait dû déplacer au lieu d'un. Les chevaux et les paris de courses avaient déjà dévoré les trois quarts du capital qu'il avait eu, par vanité, l'imprudence d'abandonner à son fils. Maxime commençait à crier misère et éle-

vait la prétention de se faire « aider » par son père, comme Andrée. Or Passemard, en qualité de membre du conseil d'administration d'une société financière en déconfiture, venait d'être condamné à payer aux actionnaires une énorme indemnité de huit cent mille francs. En tenant compte des frais considérables de son élection, sa fortune avait donc en un an subi une baisse de près de trois millions. Si riche que l'on soit, il y a là matière à réflexion. La vente de ses deux fermes ne rétablit pas l'équilibre de son budget : il perdit trente pour cent sur le prix d'achat. L'industrie sucrière traversait malheureusement alors une crise assez grave : en six mois, les revenus de la raffinerie diminuèrent de moitié. Hector profita d'un dîner de famille pour mettre sa femme, ses enfans et son gendre au courant de la situation; il fit comprendre que Maxime et Andrée ne pourraient plus désormais puiser dans sa bourse.

— Tu aurais bien dû alors te dispenser de nous encourager, mon mari et moi, à faire de la dépense, s'écria Andrée avec aigreur. A peine vingt-cinq mille francs de rente qui nous restent, et un hôtel sur les bras : nous voilà bien partagés !

Le pauvre homme courbait la tête sous le poids de ce reproche, que son imprévoyance et sa légèreté méritaient si bien. Mais Morincourt déclara avec noblesse que sa femme lui faisait injure en affectant de ne pas compter sur lui. Il avait sa plume et son pinceau, que diable ! S'il n'avait pas beaucoup travaillé (oh ! non !) depuis son mariage, c'est le voyage de noces, les visites, les déplacemens, les soucis d'une installation qui l'avaient condamné à l'oisiveté. Oisiveté féconde d'ailleurs, car il avait eu le temps de penser, sinon l'occasion de produire, et il se sentait plein d'idées. Il allait se remettre à l'œuvre tout de suite, dès le lendemain, et l'on verrait !.. Il parlait avec tant de conviction que sa belle-mère l'aurait embrassé. Andrée elle-même fut émue et lui tendit la main, qu'il baisa galamment. Pendant une heure, il parla de ses projets, de ses succès prochains, de sa réputation qu'il allait établir, au nez et à la barbe des envieux, de l'argent qu'il ne pouvait manquer de gagner. Il entassait Pélion sur Ossa : sa belle-mère ouvrait de grands yeux; sa femme assistait avec plaisir au réveil de cette ambition qui lui plaisait dans un homme et qu'elle avait, depuis plusieurs mois déjà, la déception de ne pas trouver en son mari. Les petits nuages qui commençaient à assombrir l'horizon du jeune ménage parurent dissipés et, comme il arrive parfois, une sorte de seconde lune de miel sembla se lever au-dessus de leurs têtes.

Roger avait déclaré qu'il ferait désormais trois parts de sa vie : la matinée à la littérature, l'après-midi à l'art, la soirée à sa femme et au monde. Malheureusement l'inspiration était récalcitrante, « ça n'allait pas ! » Pour se consoler de ne pouvoir jamais exécuter

les deux premières parties de son programme, il renonça à la troisième et se mit d'un cercle artistico-littéraire, sous prétexte qu'il avait besoin de « se tenir au courant, de rester dans le mouvement, » et passa la plupart de ses soirées dehors. Andrée ne fit point d'observation, mais se promit bien de ne plus être dupe des beaux élans de Roger. Un soir qu'ils dînaient boulevard Malesherbes avec quelques personnes étrangères, Passemard demanda tout à coup :

— Eh bien ! mon gendre, comment va le travail ? La grande pièce avance-t-elle ?

— Certainement, répondit vivement Andrée, avec cette générosité de femme qui se jette en avant pour couvrir son mari et entretenir chez les autres les illusions qu'elle-même a perdues. Il y a une nouvelle scène. Si vous voulez, Roger vous la récitera au salon. N'est-ce pas, mon ami, vous allez nous dire la tirade du troisième acte ?

Morincourt ne se fit pas prier, et avec de grands éclats de voix, de terribles jeux de physionomie, il déclama le couplet demandé. Le héros, personnage sombre, fatal, un révolté en lutte contre la société, le cerveau hanté de rêves malsains, exposait ses aspirations d'halluciné :

> Ah ! fumer l'opium dans un crâne d'enfant,
> Les pieds nonchalamment allongés sur un tigre !

Mme Passemard eut un frisson, car le vicomte accompagnait d'un rictus véritablement démoniaque l'expression de ce vœu bizarre.

— Est-ce que vraiment ton mari a de ces idées-là ? dit tout bas cette mère effrayée.

— Mais non ! répliqua sa fille avec impatience ; c'est de la littérature !

— Eh bien ! veux-tu que je te dise : il ferait mieux de te donner un bébé que de faire fumer ses personnages dans des crânes d'enfant !

Andrée rentra fort mécontente de sa famille et des amis qui avaient passé la soirée chez son père. Décidément la grande scène n'avait pas porté : Roger n'avait eu aucun succès, à moins que ce n'en soit un de frapper les gens d'une sorte de stupeur. Elle s'en rendait compte bien mieux que son mari, qui disait superbement :

— Vous conviendrez, ma chère, que j'avais un auditoire un peu bien bourgeois ! Néanmoins, avez-vous vu comme je les ai empoignés ?

— Oui, répondait la jeune femme d'un air distrait. Et elle pensait : Qui a tort, d'eux qui ont évidemment jugé cette scène détestable,

ou de moi qui la trouvais bonne ? Est-ce que je me serais trompée ?

Le lendemain, elle prit le manuscrit du drame sur le bureau de son mari et parcourut les trois actes déjà faits, le quatrième seulement commencé. Jusqu'alors elle ne connaissait de l'œuvre que des fragmens déclamés par Roger. A la lecture, l'esprit critique a plus de clairvoyance. Quand elle eut fini, Andrée resta perplexe, car, tout en étant guidé par un goût médiocrement sûr, son jugement n'était pas tellement faussé qu'elle ne pût, en s'appliquant, discerner à la fin la médiocrité prétentieuse, qui de prime-abord lui donnait presque toujours l'illusion de la force et de l'originalité. Toutefois, elle ne voulut confier ses doutes à personne. Elle s'ingénia même à se persuader et à persuader aux autres que son mari était un écrivain de haute valeur. Quand elle devait avouer que la fameuse pièce n'avançait guère, elle essayait de sauver Roger du reproche de paresse, d'impuissance même, que M. et Mme Passemard n'hésitaient pas à diriger contre leur gendre, en fournissant de rassurantes explications : elle n'avait point pour mari un homme ordinaire ; Roger ne savait pas travailler à heure fixe, comme un bureaucrate ou un manœuvre ; il était si artiste !

— Si artiste ! si artiste ! criaient les deux Passemard en fureur. En attendant, il se goberge, il se prélasse dans ta dot et te ruine ! C'est un raté, entends-tu bien, un raté ! Ah !.. si nous avions su ! Ce n'est pas ce brave Henriot qui se serait ainsi conduit !.. Quel malheur que tu ne l'aies pas épousé, au lieu de ce vicomte !

Ils oubliaient qu'une demande de Jacques eût été dix-huit mois plus tôt dédaigneusement repoussée par eux, qui regrettaient maintenant de ne l'avoir pas pour gendre. Et l'éternelle doléance du bourgeois vaniteux, victime de son engouement pour la noblesse, recommençait !

Ces scènes étaient horriblement pénibles pour Andrée. Elle se répétait avec rage ce terrible mot de *raté*, et se sentait blessée au plus profond de son orgueil par cette pensée que ses parens n'étaient peut-être pas seuls à l'appliquer au vicomte. Elle conduisit son mari dans le monde ; elle voulait le montrer, l'imposer, lui ménager de petits succès de salons ; elle éprouvait le besoin d'entendre dire qu'elle avait épousé « quelqu'un, » car elle-même se mettait maintenant à en douter, malgré les efforts désespérés qu'elle faisait pour s'en convaincre. Tandis qu'il exposait ses théories verbeuses, qu'il parlait de renouveler l'art et de le vivifier, avec la prédilection qu'il avait pour ce beau thème à développemens, Andrée épiait les visages, tâchait d'y découvrir la trace des sentimens intimes de chacun. Quand il avait récité quelque fragment de ses poésies ou de son drame, elle tendait l'oreille avidement et s'appliquait à

distinguer, dans le murmure discret des commentaires qui s'entrecroisent après les applaudissemens obligatoires, l'approbation et le blâme, les éloges ou les railleries. Quand il arrivait qu'elle surprît quelqu'une de ces épigrammes acérées qu'on se passe de main en main dans les salons, Andrée en perdait le repos pour plusieurs jours, se montrait nerveuse et irritable, lançait à son mari des regards dédaigneux que celui-ci ne comprenait pas, car sa robuste fatuité ne lui permettait de concevoir le plus petit doute ni sur sa valeur, qu'il jugeait immense, ni sur son succès auprès des autres, qu'il croyait fermement égal à celui qu'il obtenait auprès de lui-même. Par malheur, la clairvoyance de la jeune femme augmentait de jour en jour à étudier ainsi son mari : à peine osait-elle s'avouer, car ce souvenir n'allait point sans une sorte d'effroi, que Morincourt ne savait pas exercer sur elle cette sorte de séduction intellectuelle où excellait Mareuil. Lorsqu'une femme qui n'est point sotte a rencontré un homme de vrai mérite et vécu un peu en communion avec lui, elle possède la mesure de la supériorité et ne peut guère échapper à la tentation de s'en servir pour auner les autres ; ce qui l'entraîne à constater des différences de taille qu'elle n'eût peut-être point remarquées auparavant, faute d'avoir de quoi faire passer les gens sous la toise. Or, si depuis longtemps déjà, Roger semblait à sa femme petit par le cœur quand elle le comparait à Jacques, voici qu'insensiblement elle commençait à le trouver petit par l'intelligence lorsqu'elle le comparait à Mareuil.

Vers la fin de décembre 1878, le quatrième acte étant achevé, Morincourt porta son drame au comité de lecture de la Comédie-Française, qui le lui renvoya huit jours après.

— Je m'en doutais ! dit Roger en recevant le manuscrit. C'est trop fort pour eux ; j'étais sûr qu'ils ne verraient pas la portée philosophique de mon œuvre.

— Peut-être alors eût-il mieux valu ne point la leur soumettre et vous épargner ainsi un... comment dirai-je?.. un ennui...

— Bah ! je me passerai bien d'eux.

— Notez qu'ils ont pris les devans en se passant de vous.

L'Odéon, qui est un peu, comme on sait, l'infirmerie de la Comédie-Française (quitte à achever les malades que celle-ci lui envoie) se montra plus clément. La pièce fut distribuée, apprise, répétée en quelques semaines. Le jour de la première arriva. Le vicomte était plein de confiance. Il avait vu dans la salle un assez grand nombre de connaissances d'autrefois, causé dans les couloirs avec les plus intimes et recueilli des félicitations de bon augure. On savait que l'auteur était « un ancien du Quartier ; » le patriotisme local ne laissait pas d'être intéressé à un succès qui devait rejaillir

sur la rive gauche tout entière et la venger des dédains que lui témoigne la rive droite. Le rideau n'en descendit pas moins, après le premier acte, sans que le public manifestât une impression autre que cette sorte de stupeur où les gens qui ont l'expérience des choses du théâtre reconnaissent l'approche de l'orage. Au second acte, l'un des personnages, parlant des lèvres de la femme qu'il aime, les qualifiait de : « muqueuses de corail. » Des carabins applaudirent çà et là, afin de marquer l'approbation qu'ils accordaient à certaine tendance scientifique dont cette ingénieuse expression n'était point d'ailleurs le premier indice. Mais quelques personnes, moins habituées aux salles de clinique et aux amphithéâtres de dissection se permirent de sourire ou de « chuter » discrètement. Deux scènes plus loin, le héros terminait une longue imprécation contre la société, contre la vie en général, par le vœu de sortir de ce monde au plus vite et d'aller jouir de la paix des morts

... dans l'infecte et mordante mixture
De sciure de bois, de son et de phénol.

L'École de médecine trépigna d'enthousiasme, mais tout ce qui, même sans appartenir à celle des Beaux-Arts, gardait quelque souci du goût, ou simplement de la propreté littéraire, protesta énergiquement. Les amis de Morincourt essayèrent vainement de lutter : ils furent écrasés sous le nombre. La tempête redoubla au troisième acte, lors de la scène qui avait affligé Mme Passemard : elle provoqua au parterre et aux quatrièmes loges l'indignation d'une foule de petits boutiquiers, amis de la littérature sans doute, mais bons pères de famille, ou mères sensibles, qui ne purent admettre qu'on eût, même en vers, l'idée « de fumer l'opium dans des crânes d'enfant! » Cette portion hésitante et honnête du public se jeta du coup dans l'opposition, qui se trouva grossie dès lors d'un formidable appoint de sifflets stridens, de cris de coq et de hurlemens variés. Le drame se termina au milieu d'un vacarme de ménagerie en révolte. Un voyou malicieux cria d'une voix aiguë qui domina le tumulte : « L'auteur? » L'intention perfide du gavroche fut aussitôt comprise; il se fit un grand silence quand un des acteurs reparut devant la rampe et nomma Morincourt. Les huées et les sifflets éclatèrent alors avec plus de fureur qu'auparavant, à ce point qu'une vieille ouvreuse, dont les jugemens faisaient autorité, déclara que depuis vingt-cinq ans elle n'avait jamais rien vu de pareil.

— Pas même à *Gaetana*, madame Chanoine? dit une des compagnes de la vénérable sibylle, pour faire de l'érudition.

— Non, madame, lui fut-il répondu ; pas même à *Gaetana!* Et

encore, à *Gaetana*, c'était un coup de cabale, car il y avait du talent! Tandis que ce soir c'est un four : vous pouvez m'en croire, je connais mon public, madame. Un vrai four, quoi!

C'est le mot qui accueillit Andrée à la sortie de sa baignoire. Depuis le lever du rideau jusqu'à la fin, elle avait tout vu, tout entendu, surtout. Pas un sifflet qui n'eût déchiré son oreille, pas un sarcasme du parterre qui n'eût blessé cruellement son amour-propre. De honte, elle s'était rejetée au fond de la loge, poursuivie implacablement, jusque dans cette ombre où elle cherchait à cacher son humiliation, par les cris de la foule irritée et cruelle. Son père, sa mère, consternés, ne trouvaient rien à dire et restaient muets devant le désastre. Morincourt avait d'abord essayé de braver et de tenir tête à l'orage; il ricanait, haussait les épaules, parlait de « l'incurable stupidité du public » sans que personne lui répondît, pas même son ami Maxime, encore plus ahuri ce soir-là que d'ordinaire. L'infortuné poète ne put longtemps soutenir ce rôle; il se sentit peu à peu gagné par le découragement. Le malheur rend l'homme tendre : Roger se rapprocha de sa femme et essaya de lui prendre la main. Mais elle recula sa chaise nerveusement et retira sa main d'un mouvement brusque. Faute de cette pression consolatrice qu'il sollicitait, Morincourt se sentit horriblement seul, perdu dans sa détresse et souffrit davantage. Elle, n'avait que de la colère et point de pitié. Ce n'était pas au public, mais à son mari qu'elle en voulait surtout. Pâle et crispée, la jeune femme descendit l'escalier au bras de son père, sans parler. Des groupes stationnaient encore sous le péristyle : on causait de la pièce, on rappelait des vers, on riait aux éclats. Jusqu'à la voiture, Andrée fut poursuivie par l'écho de cette chute retentissante. Pendant le trajet de l'Odéon à l'avenue de Villiers, elle n'ouvrit pas la bouche, ne trouva pas un mot du cœur pour adoucir l'amère déception de Roger : son irritation contre lui allait si loin, que, injuste jusqu'à la cruauté (comme le sont en pareil cas les femmes, quand elles ne se montrent pas généreuses jusqu'à l'héroïsme), la vicomtesse reprochait presque au malheureux vaincu de ne point s'excuser de sa défaite auprès d'elle, qui ne faisait rien pour l'en consoler. A l'hôtel, Morincourt essaya de lui parler. Il se plaignit de ne pas être réconforté et soutenu dans cette épreuve par celle dont le devoir eût été de prendre sa part du malheur qui le frappait; malheur immérité, d'ailleurs, et dû à l'intervention perfide d'une cabale montée par ses ennemis. On verrait bien aux représentations suivantes! — Andrée haussa légèrement les épaules et continua de donner sur la table de petits coups avec un couteau à papier, tout en se balançant sur sa chaise. Son air dédaigneux, son silence obstiné, fournirent à Roger l'occasion de se mettre en colère :

véritable aubaine pour un homme dont l'amour-propre blessé crie vengeance contre n'importe qui ou quoi. Une scène violente éclata entre les deux époux : des mots aigres ils en vinrent aux paroles inoubliables, qui laissent un souvenir cuisant comme une brûlure. Il reprocha à Andrée sa vanité, sa coquetterie, sa famille même, l'origine de la fortune de M. Passemard, et jusqu'aux pertes d'argent que son père avait subies. La jeune femme, exaspérée, riposta avec une extrême vivacité à ces odieuses récriminations :

— Si vous vous êtes trompé sur ma fortune, disait-elle, je me suis trompée, moi, sur votre valeur : nous sommes quittes. De nos deux déceptions la mienne est la plus grande, car de ce que vous cherchiez en moi, l'argent, il reste quelque chose, les cinq cent mille francs que vous n'avez pas encore dissipés ; de ce que je croyais trouver en vous, au contraire, talent et réputation, il n'y a jamais rien eu. Croyez que mes regrets ne sont pas moins vifs que les vôtres !

Et, après l'avoir toisé d'un regard méprisant, elle rentra dans sa chambre, tandis que Morincourt, blême de fureur, résistait avec peine à la tentation de se jeter sur elle et de la battre. Pendant quelques jours, ils évitèrent de se parler ; puis, comprenant que cette situation joignait à l'inconvénient d'être ridicule le danger de faire jaser autour d'eux, ils se réconcilièrent du bout des lèvres, et si leur ménage, après cette crise, ne donna à personne l'illusion d'une union très étroite, il ne parut pas non plus en détresse. Beaucoup de ménages parisiens en sont là, fêlés, non brisés. Avec de la prudence, on parvient à les faire durer encore assez longtemps : comme ces carreaux, étoilés par un choc, qu'on craint de voir tomber à tout moment et qui résistent à plus d'un coup de vent.

La semaine suivante, il y eut dîner de famille chez Mme Passemard. Le repas terminé, on passa au salon, que ces messieurs quittèrent bientôt pour aller fumer dans la salle de billard. Mme Passemard se mit à son métier, tandis que sa fille s'allongeait, rêveuse, dans un fauteuil. La porte s'ouvrit tout à coup et un domestique annonça :

— M. Jacques Henriot !

GEORGE DURUY.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

CHARITÉ PRIVÉE

A PARIS

VII[1].

L'HOSPITALITÉ DU TRAVAIL.

I. — LA MAISON DE LA RUE D'AUTEUIL.

Les œuvres charitables dont j'ai parlé jusqu'à présent sont, pour ainsi dire, des œuvres fermes ; elles s'ouvrent devant le mal chronique, l'accueillent et ne l'abandonnent pas. La caducité indigente, l'enfance frappée d'infirmités incurables, le cancer, la phtisie, la cécité, rencontrent une hospitalité qui ne se dément pas, qui ne se refuse à aucun sacrifice et qui ne cesse qu'à l'heure où elle remet ceux qu'elle adopte à l'hospitalité de l'éternel repos. En regard, je dois faire connaître des œuvres transitoires qui portent secours à un mal accidentel, le calment, le réconfortent et le mettent sur la voie de la guérison. Elles ressemblent à ces huttes de refuge construites dans les Alpes, en marge des routes encombrées de neige,

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai, du 1er juillet, du 1er août 1883, du 1er février et du 1er mars 1884.

où le voyageur harassé peut s'abriter pendant la tourmente, dormir sans redouter l'avalanche et reprendre vigueur avant de tenter de nouveau les hasards du chemin périlleux qui va parfois vers le but entrevu et souvent à l'abîme. Paris est plein de voyageurs égarés qu'assaille la tempête, qui marchent à tâtons, se heurtent à tous les obstacles, cherchent leur route et ne la trouvent pas. Lorsqu'ils tombent de fatigue et de faim, lorsque les gîtes les plus infimes se ferment devant eux, lorsque le morceau de pain leur fait défaut, lorsque le vagabondage les saisit et qu'ils tiennent encore à l'existence, que reste-t-il? Le vol ou le dépôt de mendicité qui est à Villers-Cotterets. Ceux qu'effraie cette double extrémité s'affaissent alors dans une misère noire, une misère que ne soupçonnent point ceux qui ne sont pas descendus jusque dans les dessous du bas-fond social ; on couche sur le talus des fortifications, dans les massifs du bois de Boulogne, on mange aux tas d'ordures avant que les chiffonniers les aient fouillés du crochet.

Lorsque j'étudiais à Paris le monde des malfaiteurs et que je le serrais d'aussi près que possible pour en déterminer la physionomie, je suis entré la nuit dans bien des garnis, je me suis assis dans plus d'un bouge et je me suis chauffé, pendant les ténèbres de l'hiver, aux fours à plâtre des carrières d'Amérique. J'ai vu là des choses horribles, mais plus d'une fois j'ai eu sous les yeux des spectacles émouvans. Le crime qui, dans la crainte d'être reconnu, fuit les maisons habitées, coudoie l'indigence qu'on en chasse parce qu'elle n'y peut payer son gîte. Au milieu des filous, des voleurs, des vagabonds, pelotonnés derrière les tas de fagots, j'apercevais des misérables, des pauvres à bout de voie, des surmenés de la mauvaise fortune qui venaient s'abattre là et mettre en pratique le dicton menteur : Qui dort dîne. On eût pu croire qu'une malédiction, — la Malédiction aux pieds terribles, dit Sophocle, — les poursuivait et les jetait dans la promiscuité de toutes les hontes où la police les ramassait. On ne les confondait pas avec les criminels, on savait qu'ils étaient malheureux et non pas coupables ; on les relâchait avec une bonne parole ; mais où aller ? Le soir, sans abri, sans argent pour s'en faire ouvrir un, ils revenaient rôder autour des hangars où ils avaient été arrêtés la veille. « Il est onze heures : les rondes de police ne passent guère avant une heure du matin ; j'ai le temps de dormir ; » — et ils entraient.

Que de fois, à cette époque, témoin des arrestations, témoin des interrogatoires, voyant la préfecture de police dénuée en présence de tant de misère, et n'ayant d'autres lits à offrir que ceux du dépôt, c'est-à-dire de la prison, que de fois je me suis pris à désirer la création d'une sorte de dortoirs publics où le peuple errant de la pau-

vreté trouverait un vrai sommeil, sur un vrai matelas, sous un vrai toit, et le matin, au réveil, la miche de pain qui répare les forces et ranime l'espérance! Lorsque je parlais de ce rêve, lorsque j'insistais, les gens savans en la matière me répondaient : « Il y a tous les jours à Paris, 50 ou 60,000 individus qui se lèvent sans savoir comment ils mangeront, ni où ils coucheront le soir. L'indigence provinciale nous a envahis, elle nous déborde, elle nous étouffe, elle arrache le pain réservé à l'indigence parisienne, et nous n'y pouvons rien. » Cela n'est que trop vrai, et je n'avais rien à répliquer. C'est la misère de province qui dévore l'aumône de Paris.

Lorsqu'en 1848 le capitaine Sutter découvrit les gisemens d'or de la Californie, il y eut parmi les peuples une folie d'émigration; c'est à qui partirait pour les rivages de la mer Vermeille : la fortune était là-bas, on y courait. Pour quelques-uns qui se sont enrichis, combien ne sont point revenus, combien ont péri de débauche, dans les bouges de San-Francisco, de fatigue sur les placers inhospitaliers, sous les balles mexicaines, dans les champs de la Sonora, derrière Raousset-Boulbon? Aux valets de charrue, aux ouvriers, aux tâcherons de province, Paris, dans le lointain des rêves et l'éblouissement des illusions, apparaît comme une Californie inépuisable, où l'or ruisselle à hauteur de main, où le hasard guette les déshérités pour en faire des millionnaires. La vieille histoire, toujours nouvelle, toujours attentivement écoutée du paysan qui est arrivé à Paris en sabots avec un écu de 6 livres dans sa poche et qui est devenu un gros personnage, fait bien des dupes et crée bien des malheureux. L'écu de 6 livres est vite dépensé; les sabots sont promptement usés; il reste la faim, le désespoir, les mauvais conseils de la déception, la colère contre le prochain, la haine envers les heureux et l'envie qui pour toujours s'extravase au fond du cœur; on s'indigne contre l'indifférence des foules, et l'on s'aperçoit que, désert ou multitude, c'est tout un pour celui qui s'est mis en voyage sans provision de route. Un officier me disait : « Calculez combien il faut qu'il y ait d'hommes qui tombent sur les champs de bataille ou meurent de consomption sur les grabats de l'hôpital pour que l'un d'eux devienne maréchal de France! » De même, il serait bon de pouvoir dire combien de provinciaux doivent pâtir, lutter en vain, mourir de misère à Paris, pour que l'un d'eux fasse fortune. Plus d'un qui est parti de son village, le pied leste, le cœur rayonnant, a tendu la main le soir, au coin des rues, a travaillé dans les cellules de Mazas, a vagué à travers le vol et la famine, a essayé de tous les métiers sans pouvoir en saisir un seul et a poussé son dernier râle sur les paillasses de la maison de répression de Saint-Denis!

Si la situation est dure pour l'homme, elle est atroce pour la femme, créature faible, faillible, soumise aux fatalités de son sexe et à qui la maternité irrégulière est imputée comme un crime. L'homme la prend, s'en amuse, la rejette et ne se soucie de savoir s'il ne l'a pas condamnée à l'abjection, s'il ne lui a pas imposé, pour une seconde de plaisir rapidement oublié, la charge de pourvoir à l'existence d'un être dont elle n'a que le fardeau et la honte. Dans les basses conditions où elle arrive à Paris, que fera-t-elle si, tout de suite et par bonne fortune, elle n'entre en condition? Son salaire est dérisoire lorsqu'elle n'a pas aux mains l'outil spécial des travaux recherchés. La femme qui, d'un métier acquis sans un long apprentissage, peut gagner 3 francs par jour n'est pas commune à Paris, et quand sur une telle somme il faut prélever la nourriture, le logement, le vêtement, que reste-t-il pour parer à une maladie ou à un chômage? si elle est balayeuse, elle est payée 2 francs; si elle est porteuse chez un boulanger, elle reçoit 2 francs et deux livres de pain. Comment vivre ainsi? C'est un mystère. La débauche vénale peut les entraîner lorsqu'elles sont jeunes et qu'elles ont forme humaine; soit, mais lorsqu'elles sont vieilles, laides, sinon hideuses, que deviennent-elles? Je l'ignore. Le suicide est bien plus rare chez la femme que chez l'homme. Je me rappelle avoir constaté en 1867 que, sur 163 suicides inscrits sur les registres de la Morgue, les femmes n'y comptaient que pour le chiffre de 28. Elles ne se tuent donc pas, elles disparaissent et cachent leurs origines. Où les retrouver? A la Salpêtrière, dans les hospices, aux Incurables, chez les Petites Sœurs des Pauvres, dans les maisons ouvertes à la vieillesse, dans les maladreries où végètent les gâteuses, où se débattent les épileptiques, où la caducité retournée vers l'enfance pleure, rit sans motifs, et n'est plus qu'une matière inerte dont l'âme ne se réveille plus.

La charité n'ignore aucun des obstacles, aucun des périls qui encombrent la route où les femmes sont obligées de marcher; aussi c'est vers elles qu'elle regarde avec prédilection, s'ingéniant à les sauver de la misère, parce qu'elle sait que la misère, mieux encore que l'oisiveté, est la mère de tous les vices. La charité redouble d'efforts pour les arracher à la faim, au froid, au dénûment, — mais surtout pour les arracher à la dépravation, car, à travers les prodiges qui lui sont familiers, elle poursuit un idéal de pureté morale auquel il est bien difficile d'élever les épaves humaines qu'elle ramasse et qu'elle cherche à nettoyer de leurs péchés. Réussit-elle dans cet apostolat qui prend soin de la matière pour mieux atteindre l'esprit, je ne sais. On dit qu'il ne faut jamais désespérer

de la conversion du pécheur; le retour à la vertu est donc possible, mais il me semble que le chemin qui y ramène est long et pénible.

La vertu me paraît comme un temple sacré;
Si la porte par où l'on sort n'a qu'un degré,
Celle par où l'on rentre en a cent, j'imagine,
Que l'on monte à genoux en frappant sa poitrine.

C'est Émile Augier qui l'a dit et je ne le démentirai pas. Elles ne le démentiront pas non plus, les Sœurs de Marie-Joseph que j'ai vues à l'œuvre dans la prison de Saint-Lazare, ni les religieuses de la Compassion qui vivent près des lits pestiférés de Lourcine. Lorsqu'elle est tombée si bas, une femme ne se redresse plus; pour toujours elle est la proie du cancer social que l'on ne peut nommer dans aucune langue honnête; aussi doit-on l'empêcher d'être dévorée par la bête insatiable qui ne lâche pas celles qu'elle a saisies. C'est à quoi l'on tâche; sur ce terrain où les combattans ne font jamais défaut, la charité soutenue par la foi a livré des batailles héroïques, d'autant plus admirables qu'elles ont été secrètes et qu'elles sont restées inconnues. Après la victoire, le *Te Deum* a été une action de grâces silencieuse dont le cœur a tressailli et que les lèvres n'ont même pas murmurée.

Pour sauver un homme qui se noie à la mer, il suffit parfois d'un grelin lancé avec adresse; pour sauver une femme qui se perd, qui va disparaître dans le marécage de la misère et de la démoralisation, il suffit parfois de lui tendre la main, de la mettre à l'abri, de lui donner le temps de reprendre haleine et de raffermir son courage épuisé par une lutte trop longue. De cette idée très simple est née l'*Hospitalité du travail*, qui est un refuge temporaire où les forces renaissent et où l'avenir s'éclaircit. On avait débuté par établir un de ces dortoirs hospitaliers que l'Angleterre appelle *workhouses*, que saint Jean de Dieu a fondés le premier à Grenade vers 1545, que nous nommons actuellement l'Hospitalité de nuit, et dont j'aurai bientôt à parler. Chaque soir, on ouvrait la porte aux malheureuses qui venaient réclamer asile; on leur donnait un lit; le lendemain, à la première heure, elles s'en allaient; elles avaient dormi en repos, mais c'était tout; la diane sonnée, il fallait repartir et recommencer la route décevante où il y a tant de fondrières et si peu d'abris. On avait été obligé de restreindre l'hospitalité, sans cela le dortoir serait devenu la propriété des malheureuses qui, chaque soir, seraient revenues occuper les lits disponibles; un certain nombre de jours devaient donc s'écouler entre une première et une seconde admission. Fut-on fidèle à cette règle? J'en doute

comment fermer la porte à une femme hâve et harassée qui demande à dormir sous un toit? Fallait-il la renvoyer à la rue, à l'arche du pont, à l'anfractuosité du vieux mur, au gardien de la paix qui la verra, en faisant sa ronde, la réveillera et la conduira au poste? On remarquait, en outre, que lorsqu'elle se présentait pour la seconde, pour la troisième fois, elle était plus déguenillée, plus maigre, plus « minable » qu'au premier jour. On en conclut qu'il était humain d'étendre, de prolonger l'hospitalité, et qu'il serait chrétien d'aider celles qui étaient trop affaiblies ou trop découragées pour se sauver elles-mêmes. Des femmes du monde, — et du meilleur, — s'émurent; elles regardèrent avec commisération vers ces malheureuses que la nécessité rendait haletantes et poussait vers des hasards redoutables; elles résolurent de leur offrir un asile où elles auraient le droit de séjourner pendant trois mois, ce qui ménageait le loisir de les refaire, de leur enseigner les premiers élémens d'un métier et de leur trouver une condition acceptable. Chacune de ces femmes, dont quelques-unes sont jeunes et jolies, vida sa bourse dans la caisse de l'œuvre qui allait se créer; on loua une maison au n° 39 de la Grande rue d'Auteuil, et pour le reste on s'en rapporta à la Providence; quant aux pensionnaires, on savait que l'on n'en manquerait pas; la misère parisienne était là pour en fournir.

La direction de la maison fut confiée aux religieuses de Notre-Dame-du-Calvaire, qu'il ne faut point confondre avec les Dames du Calvaire, infirmières libres des cancérées, dont j'ai parlé ici-même (1) et qui ne forment entre elles qu'une simple association où nul vœu n'est prononcé. La communauté des religieuses de Notre-Dame-du-Calvaire est de date récente. Elle est née en Quercy, dans la petite ville de Gramat, en 1833. L'abbé Bonhomme, qui la suscita, était ardent et d'une infatigable activité; il avait organisé un collège et fondé une congrégation de prêtres; cela ne suffit pas à son zèle, et il réunit en congrégation des femmes qui aspiraient à se dévouer aux faibles et aux malheureux. A la fois enseignante, infirmière, hospitalière, accueillant les convalescentes à la sortie de l'hôpital, formant des ouvrières, instruisant des sourdes-muettes (2), cette congrégation n'a rien de contemplatif: elle agit, et gravit sans repos le chemin de la bienfaisance. Elle est partout où l'on souffre, et ne se repose guère. Elle a été choisie avec un rare discernement

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1883.

(2) La maison de Bourg-la-Reine, où Anne Bergunion, quittant la rue des Postes, établit ses jeunes filles aveugles et forma le noyau de la communauté des Sœurs de Saint Paul, est occupée actuellement par des religieuses de la congrégation de Notre-Dame-du-Calvaire, qui y élèvent et y instruisent 200 sourdes-muettes.

pour diriger l'Hospitalité du travail, car la maison d'Auteuil est à la fois une infirmerie, une école, un hospice et un ouvroir. La supérieure est très intelligente, alerte, de cœur large, compatissante au mal moral comme au mal physique, ambitieuse pour son œuvre dont elle comprend l'utilité, très franche dans ses explications, menant son monde avec entrain, montant, descendant cinquante fois par jour les escaliers de sa maison et portant à la ceinture le trousseau de clefs qui sonne à côté du long chapelet.

L'œuvre est trop pauvre actuellement pour acheter un terrain et y bâtir, élever des constructions appropriées à sa destination ; elle est donc locataire d'une modeste maison qui semble appartenir à une petite ville de province et faite pour abriter un vieux ménage de goûts tranquilles et d'habitudes sédentaires. Balzac y eût volontiers placé un chanoine alourdi par l'âge, ou quelque vieille fille casanière, gardant son chat sur ses genoux, tricotant et murmurant une romance du temps de sa jeunesse. C'est triste, froid, presque délabré; mais les religieuses ont passé par là, et tout, de la cave au grenier, est d'une propreté éclatante. Ce n'est qu'un berceau, passons; il y en eut de plus humbles, à Saint-Servan pour les Petites Sœurs des Pauvres, rue des Postes, pour les aveugles de Saint-Paul. La porte cochère, percée d'un judas grillé, s'est ouverte; je suis entré dans une petite cour pavée, entourée sur trois côtés par des bâtimens à deux étages; une sœur blanche et noire est sortie de la loge du portier; j'ai traversé un étroit vestibule; une ancienne salle à manger sert de salle d'attente et communique avec l'ancien salon, qui est devenu le parloir. Tout cela est de dimension restreinte et d'apparence pauvrette; sur les murailles, en guise d'ornement, deux cartes photographiques représentant le *Christ* du Guide et la *Madone* de Carlo Dolci : ces reproductions de peintures molles, dont l'expressive douceur constitue le seul mérite, sont bien à leur place dans cette maison, où la tendresse accueille la débilité.

Sur la table il y a un registre, le registre officiel : ce que la préfecture de police appelle le livre des garnis, délivré, signé, paraphé par le commissaire du quartier, et sur lequel, sous peine de contravention, il faut inscrire le nom, la date d'entrée, la profession, la provenance de toute personne prenant logis dans la maison. Tous les jours, les inspecteurs du service des garnis viennent relever les indications et signer la feuille, qui est la feuille de présence. Cette formalité est indispensable, car la maison est un caravansérail où passent les voyageuses sans asile et dont il peut être nécessaire de connaître les étapes. Sous ce rapport, mais sous ce rapport seulement, la maison est assimilée à celle des logeurs et est

tenue de se conformer aux règlemens protecteurs qui, dans certains cas, défendent la sécurité et éclairent la justice. A ses débuts, l'Hospitalité du travail a dû payer patente de logeur, mais elle a été exemptée de cette contribution, aussitôt que l'on eut reconnu les services qu'elle rendait sans marchander à la population indigente de Paris; à cet égard, l'administration municipale a mis un empressement qu'il faut louer. J'ai parcouru le registre, qui est intéressant à plus d'un titre. On voit les provenances, elles sont diverses : l'hopital, le vagabondage, la prison même, fournissent leur contingent; la plupart des noms sont suivis de la mention : sans papiers, c'est-à-dire identité contestable, parfois dissimulée, parfois même ignorée. Que de fois, lorsque j'assistais, en 1869, à l'interrogatoire des femmes arrêtées, j'ai entendu des dialogues dont je restais troublé jusque dans l'âme : « Comment vous nommez-vous? — On m'appelle la Chiffonnette. — Ce n'est pas un nom. — Je n'en ai pas d'autre. — Quel est votre nom de famille? — Je ne sais pas. — Où est votre père? Où est votre mère? — Je ne sais pas. — Les avez-vous connus? — Jamais. — Qui est-ce qui prend soin de vous? — Personne. — Avec qui vivez-vous? — Avec tout le monde. — Où demeurez-vous? — Nulle part. » Une fois, M. Maricot, sous-chef du bureau des mœurs à la préfecture de police, questionnait en ma présence une fillette de seize à dix-sept ans, ébouriffée, impudente et néanmoins émue. Brusquement il lui dit : « Avez-vous entendu parler de Dieu? » Elle répondit : « Dieu? Ah! oui, un vieux, qui a une grande barbe. » Ces souvenirs s'évoquaient d'eux-mêmes pendant que je feuilletais le registre, et la note « sans papiers » me rappelait la longue théorie des filles perdues qui avaient défilé devant moi lorsque j'étudiais la race malade qui végète sur le trottoir, traverse Saint-Lazare, souffre à Lourcine, reste quelques jours à la Maternité, porte le fruit anonyme de sa déchéance à l'Hospice des enfans assistés et meurt à la Salpêtrière, ou à la maison centrale de Clermont, ou dans un asile d'aliénées. Sur ce livre j'ai pu constater une fois de plus combien Paris serait peu misérable si les misérables de province ne l'envahissaient. Les 200 dernières entrées, que j'ai vérifiées une à une, fournissent un renseignement précis : 35 Parisiennes, 165 provinciales ou étrangères; l'Italie, l'Espagne, le grand-duché de Bade, la Belgique, la Hollande sont représentés et figurent à côté de la Martinique, de l'Algérie et du Sénégal. On ne tient pas note de la religion, je le regrette; j'aurais voulu reproduire des chiffres et prouver que l'Hospitalité est sans limites comme sans restriction; elle ne tient pas compte des sectes; elle accueille la juive, la protestante ou toute autre : elle est vraiment catholique, au sens origi-

nel du mal, c'est-à-dire universelle. Aux malheureuses qui viennent heurter à la porte elle ne demande pas : « Quel est le Dieu que tu sers? » Elle leur dit : « Tu souffres, tu es errante, sois la bienvenue; tu nous appartiens. »

Dans quel état arrivent-elles? On peut le comprendre en visitant les annexes du grand dortoir; à côté d'une petite salle d'attente et d'un cabinet d'enregistrement, s'ouvre une pièce violemment aérée et qui sent le soufre, c'est la *pouillerie*. Là, autour d'un cylindre en tôle, on suspend les nippes que rien n'a épargnées : ni la pluie, ni le soleil, ni la crotte, ni le gravier des tas de sable sur lesquels on a dormi, ni la terre des fossés où l'on s'est couché. A côté de la robe d'indienne effilochée, on accroche le jupon déchiré, et les bas, quand il y en a, et la chemise, s'il en est. On purifie, on désinfecte ces pauvres loques, qui reprennent quelque consistance, perdent leurs parasites et leur mauvaise odeur. Dès que la femme a été accueillie à l'Hospitalité de nuit, elle est déshabillée et mise au bain. Elle aussi, comme son costume, elle a besoin de déposer au fond d'une baignoire toutes les scories étrangères dont elle est souillée. Il en est plus d'une qui regimbe et qui dit : « Un bain? Pourquoi? Je ne suis pas malade. » Leur expliquer que la malpropreté est, sinon une maladie, du moins la cause de bien des maladies, serait peine perdue. On se contente de leur répondre : « C'est le règlement, » et on les surveille pour que l'ablution ne soit pas évitée. Dans bien des cas, l'étoupe et le savon noir seraient utiles; si la maison est agrandie, si la salle de bains est ample et bien outillée, on y viendra. Le dortoir qui fait suite à la pouillerie est vaste, de construction récente et légère, — pans de bois et plâtre; — il doit être glacial, car j'y vois deux gros poêles en fonte que l'on allume le soir, pendant les mois d'hiver; les lits se pressent : on en a ajouté quelques-uns dans la partie médiane; partout où une couchette a pu être installée, une femme de plus a été admise. Je compte soixante-huit lits dans cette seule salle; on en a dédoublé quelques-uns pour en gréer une plus grande quantité; réglementairement, chaque lit doit être composé d'une paillasse et d'un matelas; plusieurs n'ont que l'une ou l'autre; on ne s'en plaint pas : cela vaut mieux que le rebord des routes. Un traversin, des draps de forte toile et une couverture de campement complètent la literie, qui n'est inférieure en rien à celle des casernes et qui est supérieure à celle des navires.

Je suis surpris de voir cinq ou six lits si étroits et si courts qu'ils ressemblent à des berceaux. Ce sont des berceaux, en effet; qui accueille la mère ne peut repousser l'enfant. Un soir, une femme est venue, portant un pauvre petit dans ses bras; elle a demandé

asile : « Entrez vite, chauffez-vous ; réchauffez l'enfant, qui a froid, » et, à côté du lit de la mère, on a installé la bercelonnette. Dans plus d'un cas, c'est une femme qui accourt, qui frappe en hâte, car elle va devenir mère. Bien vite on va chercher un fiacre, et une des neuf religieuses qui composent la congrégation de Paris la conduit à la Maternité, où elle n'arrive pas toujours à temps. Lorsque la malheureuse a quitté les salles de l'hôpital que l'Assistance publique a ouvertes pour elle, lorsque, chancelante encore, affaiblie par la souffrance et inquiète d'un double avenir, elle peut marcher pendant une heure, elle revient à la maison d'Auteuil, où on lui fait place, où on la soigne, où on lui enseigne le travail dont elle pourra vivre et faire vivre son enfant. Pour ces pauvres filles que le vice a déjà touchées du doigt et qu'on ne parvient à lui arracher qu'à force de commisération, une précaution touchante est prise par les sœurs de l'Hospitalité. Quel que soit l'âge, quel que soit l'état civil d'une femme, dès qu'elle est admise dans la maison, on ne l'appelle que madame, et jamais on ne prononce son nom de famille. C'est Mme Louise ou Mme Antoinette, eût-elle seize ans, fût-elle grand'mère. En outre, on a remarqué que les filles mères ont une propension presque invincible à parler de leur enfant, à en raconter les gentillesses ou à se plaindre des sacrifices qu'il impose. Par une délicatesse féminine que je trouve exquise, la supérieure remet à ces malheureuses une bague de cuivre qui simule l'alliance, cet emblème visible du mariage que la femme du peuple ne quitte jamais et qui, pour elle, constate son droit au respect. Supercherie ingénieuse et qui n'a rien de frivole, car elle arrête les suppositions injurieuses et les propos désobligeans. Lorsqu'une femme se présente, la supérieure l'interroge : « Êtes-vous mariée ? — Non. — Avez-vous un enfant ? — Oui. — Bien ! Mettez cette bague à votre doigt. » L'honneur est sauf, et le cœur maternel pourra s'épancher sans péril.

La maison est bonne et les cœurs y sont compatissans ; cependant elle ne peut garder, elle ne peut aider la femme dans les durs travaux qui succèdent à une faute. Ainsi que je viens de le dire, elle s'en sépare momentanément ; elle y est forcée. Ni là ni ailleurs, la charité chrétienne ne s'intéresse à ces malheureuses dans l'instant le plus redoutable de leur existence. O femmes, femmes irréprochables, mères dévouées, aïeules fières de votre lignée, pensez aux filles mères ; oubliez le péché, ne considérez que le désastre ; ne continuez pas à vous détourner d'elles ; ne punissez pas la preuve de la faute plus que la faute elle-même, dont le résultat seul est le plus cruel des châtimens ; songez à tant de misère, à tant de jeunesse perdue, à toute une existence compromise pour une heure

d'oubli, pour une rencontre peut-être inconnue. Que vos vertus impeccables, que le vœu de chasteté prononcé par les religieuses, ne vous empêchent pas, ne les empêchent pas d'ouvrir quelque asile où ces infortunées trouveront le secours matériel et le secours moral dont elles ont besoin. A ces âmes fourvoyées il faut autre chose que le règlement administratif de la Maternité, de la *Bourbe*, comme elles disent; vous en relèverez plus d'une quand vous y daignerez compatir. Si, pareilles aux dames du Bon-Pasteur, qui vont chercher les brebis malades jusqu'au fond des léproseries, vous ne reculez pas dans l'œuvre de la pitié, si vous tendez la main à la déchéance, si, par la compassion, vous ressaisissez des cœurs que le vice finira par atrophier, vous aurez diminué le nombre des berceaux dans l'hospice des Enfans-Assistés et vous aurez empêché bien des créatures, affolées par une minute d'hallucination, d'aller s'asseoir sur la sellette de la cour d'assises. Vous ferez mieux que saint Vincent de Paul, qui recueillait les enfans abandonnés; vous les sauverez, avant leur naissance, en sauvant leurs mères.

Ce dortoir où la femme n'est point séparée de son enfant est la seule construction neuve de la maison; il est facile de reconnaître qu'il a été élevé en hâte dans l'ancien jardin, dont il occupe la moitié. Ce qui reste du jardin n'est plus qu'une longue allée, grossièrement sablée, où l'on fait sécher le linge, où se promènent quelques poules s'efforçant à découvrir des miettes de pain au milieu des cailloux, sans ombrage, et terminé par un mur décrépit derrière lequel apparaissent les arbres d'un établissement hydrothérapique. C'est moins un jardin qu'un préau; si triste qu'il soit, il a son utilité et peut permettre quelque exercice. Subsistera-t-il longtemps? J'en doute; au nombre toujours croissant de femmes qui viennent crier merci, on comprend que bientôt il disparaîtra et sera remplacé par un nouveau dortoir où les places seront promptement disputées. Les services rendus ont été de telle importance que la réputation de la maison s'est vite répandue dans le monde des désespérées et qu'à la porte la sonnette ne cesse de retentir. C'est hier, cependant, que l'œuvre fut fondée. La première entrée date du 19 novembre 1880. Une institutrice veuve, sans abri, sans pain, a inauguré l'Hospitalité du travail, cela lui a porté bonheur; elle n'y est pas restée longtemps, et la situation dont elle a été pourvue avait de quoi la satisfaire. C'est là ce que cette institution a d'excellent et de véritablement maternel : non contente de s'ouvrir devant les malheureuses, de les hospitaliser, de les nourrir et bien souvent de les vêtir, de leur offrir un repos de trois mois, elle ne s'en sépare qu'en leur donnant une condition où la vie est assurée. Pour les religieuses qui dirigent la maison, pour les femmes

du monde bienfaisantes qui les aident plus efficacement que par des conseils, le labeur est double : d'une part, subvenir aux besoins multiples de l'indigence éperdue; d'autre part, établir des relations au dehors, se mettre en communication avec des familles offrant toute garantie de moralité, regarder dans les magasins, dans les arrière-boutiques, dans les cuisines, dans les antichambres, dans les blanchisseries et y caser en toute sécurité celles qui sont tombées de misère sur le seuil, auxquelles on a rendu le courage et le goût de vivre, que l'on a restaurées, ramenées au bien et qui ne demandent plus que le salaire dû au travail.

Ainsi que l'on vient de le voir, l'acte de préservation est complet, s'exerce avec une persistance, avec une sagacité remarquables et dans des proportions qu'il est bon de faire connaître. Pendant les années 1881, 1882, 1883, le nombre des femmes reçues en hospitalité a été de 7,534, sur lesquels 3,653 ont été placées : près de la moitié, ce chiffre est considérable, mais il paraîtra bien plus considérable si l'on sait que l'Hospitalité de nuit a cessé de fonctionner d'une façon régulière et définitive avec les derniers jours de 1882; beaucoup de femmes, en 1882 et en 1881, n'ont donc fait que traverser le dortoir et ne se sont pas assises dans les ateliers. On peut affirmer sans craindre de se tromper qu'actuellement les deux tiers au moins des femmes recueillies ne quittent la maison que pour entrer en condition; c'est là un résultat exceptionnel. Le séjour est plus ou moins prolongé, selon les occasions plus ou moins facilement rencontrées; mais, dans certains cas, on a soin de ne se point presser, car ce n'est pas seulement une indigente que l'on héberge, c'est une malade ou peu s'en faut, et l'on s'occupe de fortifier sa santé avant de s'enquérir d'une condition à lui offrir. En effet, et je l'ai dit plusieurs fois, il est impossible à nos hôpitaux déjà trop encombrés de garder les malades aussi longtemps qu'il serait nécessaire à un rétablissement complet. Dès que la période aiguë et dangereuse du mal est passée, dès, comme l'on dit, que le malade peut se tenir sur ses jambes, il est congédié, car bien d'autres attendent qui réclament sa place. Les plus heureux sont ceux qui, après le séjour à l'hôpital, sont envoyés à l'hospice du Vésinet; mais, là non plus, on ne leur permet pas toujours de recouvrer toute la santé, et l'on abrège la convalescence. Si la femme qui vient de traverser ces deux étapes n'a point de famille pour la recevoir, point de domicile pour s'y réfugier, ce qui est le cas de toutes les servantes, si elle n'a pas de ressources, si nul être charitable ne l'accueille au foyer, que va-t-elle devenir, seule, pauvre, trop faible pour travailler, trop dolente encore pour faire les démarches où elle aura peut-être la fortune de trouver à mettre

fin à sa misère? Elle va à Auteuil : la mère de l'Hospitalité ne la repousse pas; la convalescente peut se reposer dans la sécurité de la maison bienfaisante; peu à peu, elle ressaisit ses forces; elle devient valide. Quand elle est enfin tout à fait vaillante, on lui ouvre la condition où le pain de chaque jour sera le gain de son labeur; encore une qui sera sauvée! Dans les trois dernières années, 1,815 femmes sortant des hôpitaux ou de l'hospice du Vésinet ont achevé de se guérir sous la surveillance et par les soins des religieuses de Notre-Dame-du-Calvaire.

II. — LES PENSIONNAIRES.

L'hôpital n'est pas seul à déverser son trop plein à l'Hospitalité du travail; la préfecture de police a souvent recours à elle et lui demande de l'aider à faire le bien. La police n'arrête pas seulement les voleurs et les vagabonds de profession; elle ramasse aussi les indigens, compatit à leur détresse et cherche à les secourir; mais, nous le savons, elle n'a d'autre asile à leur offrir que ses postes ou son dépôt; elle recule devant cette extrémité; elle s'adresse alors aux maisons charitables dont il ne lui est pas difficile d'apprécier l'utilité et qu'elle soutient par de faibles subventions, en rapport avec son budget. Elle a l'œil exercé; tout de suite elle fait la part de la misère et s'efforce de la mettre sur la voie du salut. Dans ses bureaux, si calomniés et pourtant si maternels, on sait mieux qu'ailleurs que pauvreté n'est point crime, et l'on sait aussi que la vie des grandes villes a parfois des heures impitoyables. Quand une femme sans argent ni logis a marché toute la nuit et qu'épuisée, fourbue, elle est tombée sur un banc, endormie de lassitude et désespérée, elle n'a plus la force de fuir quand les gardiens de la paix s'approchent d'elle et l'interrogent. Elle les suit humblement, vaincue par un destin sans pitié. Elle est conduite chez le commissaire de police, qui l'envoie à « la division. » Là, on la questionne et l'on reconnaît la vérité. On ne peut la diriger sur le dépôt, qui est une prison, car elle n'a commis aucun délit; on ne peut la livrer « à justice, » car si elle a fait acte de vagabondage, elle y a été contrainte par les circonstances. On écrit à la supérieure de la maison d'Auteuil : « Voilà une femme qui a été trouvée errante sur la voie publique et dont la misère seule est coupable, en voulez-vous? » Puis on l'expédie sous la conduite d'un agent vêtu en bourgeois; la supérieure répond : « Je la garde et je la garderai tant que je n'aurai pas trouvé à la placer. » Si la première division de la préfecture voulait ouvrir ses dossiers, on pourrait y rassembler les élémens d'un curieux travail : la police et la bienfaisance. Du mois

de janvier 1881 à la fin du mois de décembre 1883, le nombre des femmes entrées à l'Hospitalité du travail sous les auspices que je viens de dire a été de 1,063, et, parmi elles, il y en a plus d'une qui a dû s'étendre dans un lit et manger à sa faim pour la première fois depuis longtemps. Au matin, lorsqu'elles se réveillent, elles sont toutes surprises de se trouver dans un dortoir et d'être enveloppées d'une couverture. L'une d'elles me disait : « Ah! monsieur, quelles délices! »

On est quelquefois en face de circonstances tellement étranges qu'elles semblent appartenir au roman plus qu'à la réalité. Lorsque je visitai la maison d'Auteuil, j'aperçus dans la cour une jeune femme aveugle qu'une religieuse tenait par le bras et dirigeait vers un escalier. Je fus surpris et je dis à la sœur : « Vous recevez donc aussi les aveugles? » Elle me répondit : « Nous ne pouvons cependant pas les mettre à la porte et les jeter dans la rue. » J'ai eu la curiosité de faire une enquête sur cette malheureuse, et j'en puis raconter l'histoire. Au mois de mars 1883, on fut surpris de voir une femme aveugle se présenter inopinément à l'hospice des Quinze-Vingts et demander à y être admise. Elle arrivait en fiacre avec un petit bagage et venait directement de la gare du chemin de fer de Lyon-Méditerranée. On lui demanda ses titres d'admission, elle n'en avait pas; son âge, elle avait vingt-neuf ans; on lui fit observer que l'hospice ne s'ouvrait que pour les personnes ayant dépassé la quarantième année et qu'il était impossible de la recevoir. Son désappointement fut extrême; elle n'avait pas d'argent pour aller loger dans un garni, elle n'avait point de domicile et ne connaissait personne à Paris. Le bon roi saint Louis n'aurait pas refusé d'abriter la malheureuse pendant quelques jours dans la maison qu'il a fondée, mais le bon roi saint Louis est mort, et il n'y a plus de vivant qu'un règlement qui ne supporte pas d'exceptions. La pauvre fille fut menée chez le commissaire du quartier, qui l'envoya au second bureau de la première division de la préfecture de police. On ne pouvait l'y garder; on ne savait où la mettre en hospitalité. Le chef de bureau la conduisit lui-même au dépôt afin de la recommander directement et avec instance à la supérieure des Sœurs de Marie-Joseph, qui on la garde des femmes détenues. Dès le lendemain, il écrit pour la signaler de nouveau aux soins particuliers des religieuses. La supérieure répond : « Elle a une literie double et la nourriture de l'infirmerie. » Là, du moins, elle était en repos et en sûreté; on avait quelque loisir pour la tirer du mauvais pas où son imprudence l'avait jetée.

Elle se nomme Philippine B... Elle est née aveugle à Ajaccio, fille naturelle, de parens inconnus; la nourrice à laquelle on l'a confiée

l'a gardée pendant son enfance. Sa ville natale la plaça à l'Institut des jeunes aveugles de Toulouse; elle y reçut l'instruction compatible à son infirmité et y resta jusqu'à l'âge de vingt-six ans; elle revint alors à Ajaccio, persuadée qu'elle y pourrait gagner sa vie en donnant des leçons à des enfans frappés de cécité; elle fut déçue de tout espoir et tomba dans la misère. Une personne charitable la recueillit pendant quelque temps et lui donna, comme l'on dit, le vivre et le couvert. Elle se fatigue de cette existence subalterne; elle écrit au ministre de l'intérieur et demande à être nommée institutrice dans une maison d'éducation pour les aveugles; on lui répond que les cadres sont complets et qu'il n'y a point de place pour elle. Cela ne la décourage pas; elle a une haute opinion d'elle, et ses illusions lui persuadent qu'il lui suffira de venir à Paris pour être reçue par le ministre de l'intérieur et pour obtenir de lui la création immédiate d'une institution d'aveugles en Corse, dont elle serait la directrice. Ce projet s'empare d'elle jusqu'à l'obsession; elle ignore les formalités indispensables, les conditions d'âge imposées, les diplômes dont il faut être pourvue. Paris est pour elle une terre promise; si elle y touche, elle est sauvée, car là seulement on rend justice au vrai mérite, et le sien ne sera pas méconnu. Elle réussit à faire partager son erreur à une femme qui lui voulait du bien; elle en reçut le prix de son voyage et partit. On a vu quelles ont été ses premières étapes; on voulut savoir à quoi s'en tenir sur son compte. Le télégraphe interrogea qui de droit à Ajaccio; la réponse ne se fit pas attendre : « Philippine B... est d'une irréprochable moralité et très digne d'intérêt. » La préfecture de police entra immédiatement en campagne pour enlever la malheureuse au dépôt et la placer dans une maison hospitalière.

On pensa d'abord aux Sœurs de Saint-Paul, qui, les lecteurs ne l'ont pas oublié, se consacrent aux aveugles. Malheureusement la postulante était dans des conditions particulières qui rendaient son admission impossible; non-seulement elle était trop âgée pour se plier à la discipline d'une maison où l'on travaille et où l'on prie, mais on savait, à n'en point douter, que, si elle entrait dans une association, ce serait pour y commander et non pour y obéir. Ses lettres en faisaient foi, lettres parfois emphatiques, un peu exaltées, où l'orgueil ne se dissimulait guère; on y devinait sans peine que Philippine B... rêvait de fonder une œuvre, elle aussi, de la diriger, d'en être la supérieure. Entre elles et les religieuses de Saint-Paul la lutte eût commencé dès le premier jour; la bonne tenue de la maison, qui donne les résultats excellens que j'ai signalés (1),

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

exigeait qu'elle n'y prît point place : elle n'y fut pas reçue. Ces considérations morales, beaucoup plus que la question de la pension annuelle qu'elle ne pouvait payer, empêchèrent la supérieure de l'accueillir dans l'ouvroir de la cécité.

La déconvenue de la préfecture de police fut complète; mais c'est une intelligente personne, elle comprit la valeur des objections qui neutralisaient une bienfaisance désireuse de s'exercer; elle ne se découragea pas pour un échec. Elle commença par donner quelque argent à l'aveugle et consulta l'aumônier de Saint-Lazare que ses fonctions mettent naturellement en rapport avec les œuvres charitables ouvertes aux femmes malheureuses. Il n'hésita pas et conduisit Philippine B... à l'Hospitalité du travail. Là, elle serait une exception et ne pourrait, par conséquent, exercer aucune influence fâcheuse sur des compagnes d'infirmité. Pendant les trois mois qu'elle avait le droit d'y rester, on pourrait peut-être la faire rapatrier par les soins du ministère de l'intérieur, ou, invoquant les prescriptions de la loi du 24 vendémiaire an II, qui détermine le domicile de secours, obtenir que la ville d'Ajaccio la prît à sa charge. J'ignore si la supérieure se fit tant de raisonnemens, mais je sais qu'elle accepta Philippine. J'ai dit que, pendant trois mois, elle pouvait demeurer dans la petite maison d'Auteuil, je le répète d'après le règlement; mais je connais les réglemens des institutions charitables, on ne les délibère, on ne les promulgue que pour avoir le plaisir de les violer : jamais charte constitutionnelle ne fut moins respectée. Trois mois! il en faut sourire. Philippine B... est entrée à l'Hospitalité du travail, le 5 mars 1883; elle y est toujours, et, pendant longtemps encore sans doute, elle y promènera son ennui, ses illusions et sa cécité.

Elle n'est pas la seule qui prolongera son séjour au-delà du terme fixé; « il y a des précédens, » comme l'on dit en bureaucratie. Le 6 mars dernier, une femme a quitté la maison après y être restée pendant quatorze mois. Ayant atteint la zone trouble qui flotte de la quarante-cinquième à la cinquantième année, défaillant, se relevant, portée à l'hôpital, en sortant, y retournant, sans équilibre, entre un passé qui s'efforçait de subsister encore et un état nouveau qui avait peine à saisir sa forme définitive, elle était incapable d'un service continu et exigeait tant de ménagemens que nul maître n'aurait eu la condescendance de la garder. La foi religieuse est faite de patience parce qu'elle ne désespère jamais. La pauvre femme en fit l'expérience à Auteuil. Lorsqu'elle tombait trop malade pour demeurer sans péril à la maison, elle était conduite à l'hôpital Beaujon; dès qu'elle se sentait effleurée par la convalescence, elle retournait près des sœurs de l'Hospitalité. Cinq fois elle s'en alla, cinq fois elle rentra au bercail. Elle pleurait et perdait courage. La

supérieure lui disait : « Ne vous désolez pas, ma bonne; ce n'est qu'un mauvais temps à traverser, votre santé se rétablira et nous vous caserons. » La santé s'est enfin consolidée; une place « très douce » a été offerte et acceptée avec gratitude. Sans la bonté des sœurs et si l'on s'était conformé à la lettre du règlement, que serait devenue cette malheureuse?

Toutes les femmes qui viennent chercher un asile dans la maison ne sont pas valides et ingambes, il y en a qui sont infirmes, qui sont estropiées, auxquelles toute besogne suivie est interdite par une débilité physique que rien ne peut vaincre; les renverra-t-on, celles-là, précisément parce qu'elles sont plus à plaindre que d'autres? Non pas, elles sont au repos; qu'elles y restent. Elles encombrent la maison, me disait-on, elles l'encombrent indéfiniment. Je l'ai vu. Le lieu de passage devient ainsi un refuge définitif. Cela aussi est contraire au règlement; on ne s'en soucie, car la charité est insatiable, jamais elle ne se donne assez, jamais elle ne se donne trop. Une sœur dont l'accent méridional dénonçait l'origine, me disait : « Eh! les pauvres! ce serait grand'pitié de ne pouvoir les garder, les chères! » A côté de l'œuvre transitoire une œuvre ferme va naître; je le crois, du moins, quoiqu'on ne m'en ait rien dit. On aura, — on a déjà, — tant de commisération pour les impotentes, les manchotes, les choréiques, les vieilles affaiblies qu'on ne saura leur refuser l'accès de la maison; on ne tardera pas à s'apercevoir qu'elles la remplissent et alors on aura pour elles une maison spéciale dont elles seront les maîtresses et où les religieuses les serviront pour l'amour de Dieu. La charité a accompli de plus grands prodiges; si l'on veut savoir comment les œuvres de la bienfaisance privée s'épanouissent et se dilatent, il faut regarder du côté de l'Hospitalité du travail; je serais bien surpris si, de ce tronc qui sort à peine de terre, ne jaillissaient des rameaux féconds. L'arbre sera transplanté, car il pousse sur un terrain tellement étroit qu'il est menacé d'y être étouffé.

La maison est trop petite, si petite qu'elle en devient inhospitalière et qu'elle ment à son titre. Dans le réfectoire, il faut faire deux ou trois tablées successives, car on a beau presser les places les unes contre les autres, on ne peut réussir à y entasser que le tiers environ des pensionnaires. Pour la cuisine, il en est de même, et je ne devine pas comment on parvient à y préparer tant de repas et tant de portions. Escaliers resserrés, dortoirs où les lits se touchent, recoins qui servent de lavabos, cabinets noirs dont on fait des vestiaires, grenier qui est une chapelle, soupente où couchent la supérieure et deux religieuses, loge de tourière qui est une niche, tout est à jeter bas et à remplacer par d'amples salles que commande le nombre des femmes hospita-

lisées et qu'imposent les lois de l'hygiène. Est-ce sur l'emplacement aujourd'hui occupé que l'on pourra bâtir? Non, certes; on est enclavé par des propriétés dont le prix est trop élevé pour ne pas faire reculer une œuvre qui trouve ses plus sûres ressources dans les offrandes versées par des mains charitables. On ne veut pas quitter Auteuil, on ne veut pas s'éloigner du lieu de naissance, je le comprends; mais ce XVIe arrondissement, nouvellement annexé à Paris, dont les fortifications l'avaient englobé, possède de vastes terrains, de vieux jardins où des constructions pourraient s'étaler sans gêne. J'en parle à mon aise : il est plus facile de faire des projets que de les réaliser et je ne devrais pas oublier que le loyer de la maison, qui est de 8,500 francs, est une très lourde charge pour l'œuvre, qui tend la main et quête au profit des pauvres femmes qu'elle accueille.

C'est surtout lorsque l'on pénètre dans les ateliers qu'on est frappé de la dimension dérisoire de ces pièces rabougries où les plafonds sont trop bas, les murs trop rapprochés, où les carreaux du dallage se soulèvent d'eux-mêmes, où les portes ferment mal, où tout est vieux et ressemble aux chambrettes d'un « vide-bouteille » abandonné. Là où il faudrait de la place pour installer des tables et donner toute liberté aux mouvemens, les ouvrières sont forcées de coudre « les coudes au corps, » faute d'espace. Dans chaque ouvroir il y a 30 ou 40 femmes qui travaillent sous la surveillance d'une religieuse, silencieusement, maniant l'aiguille avec rapidité et faisant de la lingerie commandée par un entrepreneur. Les ateliers communiquent entre eux par des portes étroites; tout le monde a les yeux baissés sur l'ouvrage; je regarde et à bien des mains je reconnais la bague de cuivre qui est l'alliance simulée. Quelques-unes de ces femmes sont jeunes; peu sont jolies; il y a en elles je ne sais quoi de flétri et de fané qui ne reverdira plus. Elles ont traversé trop d'angoisses, elles sont marquées avant l'âge et ce n'est pas le temps seul qui les a ridées. Je suis frappé de ce fait que presque toutes les chevelures sont ternes, comme si la sève, prématurément tarie, ne les alimentait plus. Bien des mains sont rugueuses, avec des ongles écaillés et une certaine rigidité dans les doigts: on voit qu'avant de tirer la sonnette de la maison hospitalière, elles n'ont reculé devant aucune besogne, qu'elles ont foui la terre, gâché le mortier et bottelé la paille. La plupart sont d'attitude humble; la vie a trop pesé sur leurs épaules, elles en restent courbées; deux ou trois ont gardé quelque impudence dans le regard et un sourire narquois qui semble l'expression d'un souvenir que la vie régulière et laborieuse achèvera d'effacer. Toutes ne sont pas arrivées ici en passant par la grand'route, et plus d'une a pris le chemin de traverse, le chemin mal tracé, peu éclairé, coupé de fossés où l'on tombe et

de marécages où l'on se noie. Il y a les petites provinciales, ivres des illusions dont j'ai parlé, que les placeuses ont grugées, auxquelles on a tout offert, excepté un métier honnête et qui sont accourues vers les religieuses en criant : « Sauvez-moi! » Il y a les pauvres servantes que leurs maîtres ont chassées parce que leur faute devenait trop apparente, qui ont songé au suicide, qui peut-être ont essayé de se suicider et qu'une bonne inspiration, ou un bon commissaire de police, a conduites à la maison d'Auteuil. Il y a les femmes abandonnées par leur mari ou qui se sont enfuies de la chambre conjugale, parce qu'il les battait, les volait et les forçait à céder la place à une concubine. Il y a là toutes les misères, toutes les infortunes, toutes les déceptions; mais à côté, près du cœur, il y a la charité qui veille, qui ranime l'espérance et relève le courage. Je regardais ces êtres auxquels les hasards n'ont peut-être pas été plus clémens que leurs passions, et je tournai les yeux vers la supérieure; elle me comprit, et, à ma muette interrogation, elle répondit : « Il n'y a que la mort qui soit sans remède. » Dans une telle bouche, ce lieu-commun me parut admirable. Du reste, la moitié, au moins, de ces femmes sont probes et de bonnes mœurs; si elles sont tombées si bas que la charité privée les a ramassées pour leur épargner les lenteurs et l'insuffisance de la charité publique, c'est qu'elles étaient sans ressources et dans l'impossibilité de se subvenir à elles-mêmes.

On n'est ni prisonnier ni cloîtré dans la petite maison d'Auteuil; celles qui trouvent la discipline trop étroite, — elle est fort large, — restent libres de pousser la porte et de reprendre la vie errante. La supérieure accorde des sorties, mais ces sorties sont toujours inopinées; on ne veut pas les régulariser, on a soin de ne jamais les annoncer d'avance, afin d'éviter les rendez-vous concertés et les rechutes qui deviennent souvent mortelles lorsqu'elles se produisent au cabaret. Là, comme dans tous les refuges où viennent s'abriter des êtres que la brutalité du sort a malmenés, on sait que l'eau-de-vie est mauvaise conseillère, qu'elle désagrège les résolutions les meilleures et qu'elle pousse aux fautes dont les conséquences sont parfois redoutables. Aussi, sur ce point, la règle est inflexible; une femme qui rentre ivre est expulsée; quelles que soient ses protestations, quelle que soit sa conduite antérieure, un seul excès de boisson suffit à la mettre dehors et à lui fermer pour toujours la porte de l'Hospitalité. Cela n'est que juste; la maison est un lieu de repos, d'éducation morale, de préparation au travail rémunéré. Si l'ivresse s'y introduisait, le bien déjà obtenu serait compromis et toute espérance d'amélioration pour l'avenir devrait être abandonnée. La surveillance des religieuses à cet égard est rigoureuse, et il n'est point facile de la mettre en défaut.

La plupart de ces pauvres femmes sont de volonté molle et d'âme inconsistante; dans leur vie sans lendemain le hasard a joué le principal rôle; elles n'ont guère eu que des rencontres, nulle affection sérieuse ne les a soutenues; aussi sont-elles surprises et comme déroutées, dans les premiers temps de leur séjour à Auteuil, lorsqu'elles voient qu'on les protège contre l'oisiveté, qu'on les astreint à un travail en rapport avec leurs forces et qui les défend contre elles-mêmes. Les plus faibles se dénoncent au premier abord lorsqu'elles arrivent; presque toujours elles sont accompagnées d'une autre femme qui, par esprit d'imitation, plus peut-être que par nécessité, demande à être reçue dans la maison. Le résultat de l'interrogatoire est presque toujours identique: « Quelle est cette femme qui est avec vous? — C'est mon amie. — Depuis quand la connaissez-vous? — Depuis hier. — Où l'avez-vous rencontrée? — Dans une crèmerie. » On sait à quoi s'en tenir, et si les deux postulantes sont admises, on fait en sorte de les isoler l'une de l'autre, autant que le permet la dimension des ateliers et des dortoirs. La précaution est sage; malheureusement, on ne peut éviter les confidences, le récit des aventures qui réveillent et qui tentent l'imagination. Les servantes sans place qui se complaisent à raconter ce qui se passe au sixième étage des maisons bourgeoises de Paris, dans les corridors où s'ouvrent les chambres des domestiques, sont dangereuses entre toutes; c'est comme le pays des Lotophages, on le regrette et l'on y voudrait retourner.

La supérieure qui est experte et perspicace, qui a reçu bien des confessions et qui souvent a dû porter la main à son chapelet en écoutant certaines histoires, est à la fois très loyale et très prudente dans le rôle d'intermédiaire qu'elle exerce avec une rare bonté. Aux personnes chez qui elle place ses pensionnaires elle ne dissimule rien; il y a pour elle un cas de conscience à ne jamais tromper les maîtres et les patrons en quête de servantes ou d'ouvrières que le bon renom de la maison a attirés. Elle dit la vérité, ne plaide même pas les circonstances atténuantes, fait partager l'espérance qu'elle a conçue et ne se trompe guère dans ses appréciations. Lorsqu'une des malheureuses a cette bonne fortune d'être désignée pour une place, la supérieure la fait venir et lui apprend qu'elle est pourvue; elle visite ses hardes, pauvres nippes réparées vaille que vaille et où manque plus d'une pièce essentielle; elle y ajoute une ou deux chemises, des bas, un fichu, parfois une robe, puis elle la conduit elle-même jusqu'à la porte. Là, au seuil, les pieds déjà sur le pavé de la rue, elle lui remet l'adresse de la demeure où elle est attendue pour prendre condition: « Allez, ma fille, et que Dieu vous garde! » De cette façon, nulle de ses com-

pagnes ne saura où elle va et ne pourra se mettre en correspondance avec elle. Par le fait, elle rompt avec son passé et pénètre dans une vie nouvelle.

Les situations qu'on leur procure ainsi sont nécessairement inégales et correspondent à leurs aptitudes que l'on a étudiées avec sagacité; les unes sont bonnes à tout faire avec un petit gage et beaucoup de fatigue, mais elles ont le pain du jour, le repos de la nuit et le sécurité de l'avenir; d'autres sont femmes de chambre, ouvrières dans un atelier de couture, blanchisseuses dans une blanchisserie, filles de cuisine, quelquefois cuisinières, et, — je dois le dire, — institutrices. Oui, des jeunes filles qui ont fait des études sérieuses, qui ont franchi lestement le pas des examens, qui ont en poche le « brevet » du second et du premier degré peuvent, sans avoir une défaillance à se reprocher, en arriver à un tel degré de dénûment, qu'elles sont heureuses de trouver abri à la maison d'Auteuil. La moitié des institutrices aptes à faire une éducation ou à diriger les classes d'une école battent le pavé, frappent vainement de porte en porte, sont rebutées, tombent dans la misère ou, pour vivre, dans la dépravation. La mode s'y est mise dans le monde ouvrier, qui se grise de rhétorique, a horreur de l'outil et s'imagine qu'un diplôme timbré et paraphé assure l'existence. Le résultat était facile à prévoir : la jeune fille ne sait aucun état d'où elle peut tirer sa subsistance; elle est institutrice, c'est vrai, mais, le moindre grain de mil ferait mieux son affaire, car elle ne peut utiliser sa science acquise; elle n'en vit pas, elle en meurt; les notions historiques ne donnent pas de pain, et la solution des problèmes de géométrie ne paie pas le loyer. On m'a affirmé, — et je répète sans avoir vérifié, — qu'aujourd'hui 3,000 institutrices, munies de brevet, avaient adressé à la préfecture de la Seine des demandes qui restent forcément sans réponse. Que sera-ce donc, lorsque les lycées de filles auront versé leurs produits dans la population ? J'ai posé la question à un moraliste qui m'a répondu : « Ça relèvera le niveau intellectuel des filles entretenues. »

Les pensionnaires de l'Hospitalité du travail qui sont placées par les soins de la supérieure et par les femmes de bien, protectrices de l'œuvre, sont de deux catégories : les unes, que la misère, la misère seule, a réduites en cet état déplorable, sont sauvées dès qu'elles trouvent le pain, l'abri, la besogne et le gain assuré. Les autres qui ont des tares dans leur vie, qui ont fait l'expérience des mauvais chemins où mène l'abandon de soi-même, et qui, dans la maison d'Auteuil, ont été astreintes à une sorte de retraite dont le calme les a peut-être pénétrées, les vicieuses, en un mot, sont-elles relevées ? Sans exagération, on peut répondre oui, pour la presque

totalité. Le bon traitement, la douceur, la discipline de l'existence, la régularité du travail, la liberté de conscience absolument respectée, ont produit leur effet. L'apaisement s'est fait dans ces âmes inquiètes, l'esprit de révolte s'est éteint, le cœur s'est dilaté sous l'influence des bontés maternelles. « Le petit troupeau marche tout seul, me disait la supérieure, il est rare que je ne sois pas satisfaite. » Une fois dehors, libérées de la règle, livrées à elles-mêmes, en condition, restent-elles ce qu'elles ont promis d'être, probes et honnêtes? Oui, et on en a une preuve qui ne laisse aucun doute. Les médecins aliénistes reconnaissent qu'un de leurs malades atteint d'affection mentale ou nerveuse est radicalement guéri lorsqu'il conserve pour ceux qui l'ont soigné, pour la maison dans laquelle il a été traité, une gratitude constante, et dont l'expression cherche les occasions de se manifester. Il en est de même pour les malheureuses dont je parle; leur reconnaissance est en raison directe de leur persistance dans le bien. On ne s'y trompe pas; on sait que toute femme qui profite de ses jours de congé pour venir voir la supérieure, la remercier, qui s'informe de ses anciennes compagnes et regarde avec attendrissement la petite maison où elle a été recueillie, on sait que cette femme est dans la bonne route et qu'elle n'en déviera pas. Presque toutes celles que l'on a placées dans les circonstances que je viens de dire reviennent et témoignent à leur passé un sentiment qui est un gage pour leur avenir. Le fait est à signaler, car en général on aime les gens pour le bien qu'on leur fait et non pour le bien que l'on en reçoit.

La maison, lorsque je l'ai visitée, contenait 115 femmes, ce qui est à peu près le chiffre normal et ce qui est incompréhensible, car il est inexplicable qu'un si grand nombre de personnes puissent être comprimées sans étouffer dans un espace si restreint; 115 femmes à héberger, à nourrir, à vêtir pendant les trois cent soixante-cinq jours de l'année, cela coûte cher. Elles ont beau travailler courageusement au profit de l'œuvre, l'œuvre ne pourrait subsister si elle n'avait d'autres ressources que les produits de l'ouvroir. J'ai entre les mains les comptes de 1883; ils sont intéressans à faire connaître et permettront de surprendre la charité privée sur le fait. Les dépenses se sont élevées au chiffre de 59,628 fr. 40, ce qui est bien peu, car le loyer compte déjà pour 8,500 francs et les dons en linge et en vêtemens pour 3,300 francs. Le produit du travail, probablement soumissionné par un entrepreneur, représente 19,000 francs; l'écart est considérable, pour faire face aux exigences de l'Hospitalité, il faut ajouter 40,000 francs : où les trouver? Le ministère de l'intérieur accorde une subvention de 2,000 francs, et la préfecture de police qui, nous l'avons vu, est en relations de bienfaisance avec la maison d'Auteuil, lui donne

1,000 francs; l'écart est diminué, mais il faut qu'il soit comblé, sinon l'œuvre périrait. On s'adresse à la charité, qui répond en donnant par une quête 720 francs, à une vente 6,450 francs, et enfin 30,768 francs par souscription ou de la main à la main. De sorte qu'au 31 décembre, toutes dépenses payées, on reste avec 115 pensionnaires dans la maison et 310 francs en caisse. Quelle opération financière! on ne calcule pas, on n'hésite pas, on inaugure avec confiance la nouvelle année. En vérité, le proverbe a raison : il n'y a que la foi qui sauve.

L'économie qui préside aux dépenses de la maison est prodigieuse et explique en partie la hardiesse avec laquelle on se jette dans l'inconnu avec la certitude de ne pas succomber à la tâche. Pour bien comprendre le rapport ou, pour mieux dire, la différence qui existe entre les nécessités à pourvoir et les ressources dont on dispose, j'ai examiné les comptes de la cuisine et j'ai été stupéfait. La nourriture est bonne, substantielle et supérieure à celle de bien des ménages d'ouvriers. Régulièrement et chaque jour, les pensionnaires font quatre repas : au déjeuner, la soupe et du pain de la veille; au dîner, la soupe, un plat de viande et un plat de légumes; au goûter, du pain; au souper, la soupe et des légumes; le dessert est exceptionnel et n'est jamais servi qu'à l'époque de certaines grandes fêtes. La provende est donc abondante; pour l'année 1883, elle n'a coûté que 36,440 francs, ce qui représente une dépense quotidienne de 0 fr. 86 1/2 pour la table de chaque pensionnaire. Le vin est exclu des repas; pour le prix que l'on y pourrait mettre, on n'aurait que des liquides frelatés et malsains; on l'a remplacé par de la bière brassée dans la maison même. En récapitulant et en divisant les chiffres que j'ai cités, on voit qu'une femme hospitalisée rapporte 0 fr. 45 par jour et que son entretien revient à 1 fr. 42. Le déficit entraînerait immédiatement la perte de l'œuvre si la charité privée se ménageait et ne fouillait dans sa bourse.

Le ministère de l'intérieur, appréciant les services que l'on rend à la population parisienne, n'a pas hésité, je viens de le dire, à octroyer une subvention à l'Hospitalité du travail. Le conseil municipal a été saisi d'une demande de subsides qui a donné lieu à un incident que je ne pourrais, sans déloyauté, passer sous silence. M. Cattiaux, rapporteur, a dit : « Cette œuvre est religieuse, et votre commission vous propose le rejet de la demande. Il vous semblera peut-être étrange que moi, qui, en principe, refuse toute allocation à une œuvre où l'idée religieuse trouve place, je vienne parler de l'œuvre de l'Hospitalité. J'ai visité hier l'établissement. J'y ai vu venir des femmes qui reçoivent gîte et nourriture et peuvent rester jusqu'à ce qu'on ait pu les placer. J'y ai vu aussi une grande

tolérance religieuse. Je me plais à reconnaître l'utilité de cette œuvre... » Et plus loin, répondant à une interpellation d'un de ses collègues : « J'ai constaté que l'œuvre était excellente, je le dis. Qu'elle vienne de droite ou de gauche, une œuvre bonne est toujours bonne, et je ne puis pas ne pas la trouver bonne. » Le directeur de l'assistance publique ajoute : « Le grand avantage de cette œuvre, c'est qu'elle place les jeunes filles et les empêche ainsi de tomber dans la mauvaise voie. Elle est très méritante, et je déclare que, pour ma part, j'en suis jaloux (1). » C'est là un acte de bonne foi que l'on ne saurait trop approuver; il entraîna le renvoi du projet à la commission. Plusieurs conseillers municipaux voulurent, comme l'on dit, en avoir le cœur net et se rendirent à Auteuil; ils purent parcourir la maison, compulser les registres, prendre les faits sur le vif et voir la charité dans son labeur quotidien. La visite eut un résultat qu'il faut louer sans réserve; deux subventions de 1,000 francs chacune furent accordées par le conseil général et par le conseil municipal à l'Hospitalité du travail. Je sais que les robes noires et les guimpes blanches déplaisent à la libre pensée, mais on a eu le bon cœur et le bon esprit de ne point tenir compte de ce détail et de n'envisager que l'ampleur des services rendus. Qu'importe qui fait le bien, pourvu que le bien soit fait? Le jour où, à son allocation, le conseil municipal ajouterait le dégrèvement des frais d'eau et de gaz consommés dans la pauvre maison, qui est si hospitalière sans considération de secte, d'origine et de provenance, les ressources seraient augmentées d'autant et les malheureuses en profiteraient.

Cette hospitalité serait plus fructueuse encore, et presque sans limites, si l'œuvre était assez riche pour se développer sur un espace suffisant et pour s'outiller d'une façon sérieuse. La supérieure est persuadée qu'elle ferait face à tous les frais et se passerait des subventions, des souscriptions, des offrandes, si elle parvenait à réaliser son rêve, qui est de créer une blanchisserie. L'idée n'est point spécieuse et demande à être expliquée. Parmi les femmes qui entrent à la maison d'Auteuil, il y a des ouvrières, des servantes, des institutrices, nous l'avons déjà fait remarquer; mais la plupart sont des journalières, c'est-à-dire de pauvres créatures ne sachant aucun métier, qui se disent aptes à tout et ne sont bonnes à rien. Celles-là, auxquelles on n'a pas le loisir d'enseigner la couture, sont employées dans la buanderie; avec le système actuel des lessiveuses et des laveuses mécaniques, une femme peut, sans apprentissage préalable, blanchir le linge convenablement et produire un gain dont profiterait l'œuvre commune. Aujourd'hui, à l'Hospitalité du travail, la buanderie ne

(1) Voir le *Bulletin municipal officiel* du 29 décembre 1883, page 1838.

peut contenir qu'un nombre très limité d'ouvrières, et elle est de proportion tellement minime qu'elle est encombrée par le seul linge de la maison. C'est une sorte de cave; le fourneau, le cuvier à lessive, les auges à rincer, laissent à peine la place de se mouvoir; le repassage se fait sous les combles, dans un grenier où l'on étouffe et où l'on se heurte la tête contre les solives. Dans la maison que l'on occupe, ne possédant que des ressources aléatoires, il est impossible de donner à la buanderie des dimensions qui permettraient d'en retirer un produit dont l'Hospitalité, c'est-à-dire la misère, bénéficierait. Ce serait tout autre chose si l'on pouvait établir une véritable blanchisserie, avec machine à vapeur et cuves de cuivre, dans de larges salles où les laveuses, debout devant les bassins, savonneraient, battraient, rinceraient le linge venu de l'extérieur, apporté des collèges, envoyé par les couvens, expédié par les particuliers. Les journalières, promptement devenues de bonnes laveuses, assureraient la prospérité de l'œuvre, et la rémunération de leur travail serait pour la maison une cause d'accroissement et une source de bienfaits. La supérieure est absolue dans son affirmation : « Le jour où nous aurons une blanchisserie, l'œuvre se suffira à elle-même et croîtra. » Plaise à Dieu qu'elle ait bientôt une blanchisserie!

La besogne ne chôme pas dans la petite maison, où le labeur est rendu plus fatigant encore par la distribution irrégulière et l'insuffisance du local. Si l'on est étonné d'y voir 115 femmes entassées, on est surpris que 9 religieuses seulement puissent subvenir aux nécessités d'un service ininterrompu. C'est du matin au soir qu'il faut être sur pied pour répondre aux malheureuses qui arrivent, pour recevoir les maîtres qui viennent demander une ouvrière ou une servante, pour diriger celles qui partent en condition, pour raffermir celles qui se découragent, consoler celles qui se désespèrent et verser à toutes le bien dont elles ont besoin. C'est là l'œuvre vraiment religieuse et charitable qui à toute minute s'accomplit, se renouvelle et ne se lasse pas. Une journée passée dans le parloir en apprend plus sur la misère de la femme et sur l'action de la charité que toutes les dissertations des moralistes et que tous les sermons. On les voit aux prises dans ces luttes secrètes où l'âme se déploie tout entière. Si multiple, si farouche, si implacable que soit la misère, la charité ne recule jamais : elle aussi, elle prend toutes les formes, et à toutes les cruautés du sort elle oppose toutes les douceurs d'une maternité que rien n'épuise et qui semble se feconder à mesure qu'elle pénètre plus profondément dans les stérilités de l'infortune. De toutes les voluptés, la plus exquise est peut-être le sacrifice de soi-même.

Une œuvre comme celle de l'Hospitalité du travail pourrait-elle

être dirigée administrativement par des fonctionnaires relevant du ministère de l'intérieur ou de la préfecture de la Seine? Je ne le crois pas. Jamais une femme salariée, quel que soit son salaire, ne pourra faire ce que fait naturellement une religieuse qui n'est point payée, qui mange quand tout le monde a mangé, qui se couche quand tout le monde est couché et qui se lève avant que personne soit levé. Pour rechercher de tels travaux, les aimer, s'y donner sans mesure, y trouver sa récompense et n'en demander nulle autre, il faut avoir la vocation du dévoûment et croire que l'on obéit aux injonctions d'une pensée supérieure. La régularité, l'économie, l'esprit de direction sont indispensables à de telles fonctions, mais que seraient ces qualités administratives si elles n'étaient dominées, et pour ainsi dire, enveloppées par la tendresse qui s'inquiète du mal dans l'espoir de le guérir et qui pénètre l'âme avec la volonté de la sauver? C'est précisément ce qu'il y a de surnaturel dans la foi qui lui permet d'accomplir des œuvres que l'on dirait surnaturelles, tant elles nous paraissent grandes et secourables. Si, à cette foi qui ne doute de rien parce qu'elle ne peut douter d'elle-même, on substitue l'autorité des employés et des bureaucrates, nul effort ne pourra remplacer l'action des croyances qui s'affirment en épousant toutes les douleurs et en s'associant à toutes les infortunes. L'être humain ne vit pas seulement d'abstractions; à défaut de réalités tangibles où fixer l'espérance qui pour lui est le premier des besoins, il s'attache à des conceptions dont il fait sa force et dont il récolte une inépuisable vigueur pour le bien. A ceux dont la récompense n'est point de ce monde nul sacrifice ne semble pénible. Au-delà de cette vie ils aperçoivent un point lumineux vers lequel ils marchent sans détourner la tête. Plus l'action qu'ils accomplissent est pénible, plus le dévoûment dont ils font preuve est absolu et plus le point lumineux grandit en se rapprochant d'eux. La certitude d'entrer dans la lumière les pousse à des actes dont profite le peuple de la misère et de la souffrance. C'est pourquoi on est criminel de chercher à éteindre cette lumière. J'ai connu un homme de bien qui a subi de dures déceptions en croyant à la vertu des foules et au désintéressement universel; vieilli, il s'est réfugié dans les idées abstraites : « Vous montez haut, lui dis-je un jour. » Il sourit en me répondant « : Oui, mais je monte dans le vide. » — J'ai gardé souvenance du mot. Ce n'est pas dans le vide que s'élèvent les femmes qui protègent et dirigent l'Hospitalité du travail.

MAXIME DU CAMP.

LES

NOUVEAUX ROMANCIERS

AMÉRICAINS

IV.

LE ROMAN DE LA VIE MONDAINE A NEW-YORK.

I. *A Gentleman of leisure*, by Edgar Fawcett. Boston, 1883. — II. *The House of a merchant prince*, by W.-H. Bishop. Boston, 1883.

Un jeune romancier dont les ouvrages ont obtenu dans l'*Atlantic Monthly* le succès le plus mérité, M. Bishop, nous écrivait au lendemain de l'étude publiée ici sur son compatriote Howells (2) : « C'est une erreur assez commune des critiques européens de n'accepter comme réellement américain que le tableau des aspects et des caractères sauvages de notre pays, sans se douter que ces caractères et ces aspects se sont presque complètement évanouis, que, pour nous autres, tout autant que pour les habitans de l'ancien monde, ils ne subsistent plus guère qu'à l'état de légendes.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février, du 1er mai 1883, et du 15 janvier 1884.
(2) 1er février 1883.

La majeure partie de notre population (qui compte près de cinquante millions d'âmes) est pénétrée à différens degrés d'une civilisation voisine de celle de l'Europe. Cooper et ses successeurs ne sont que les historiens d'un passé disparu. D'autres depuis ont fait ressortir le genre d'étrangeté qui peut exister dans une Nouvelle-Angleterre vieille de deux siècles, à part le récit des prouesses indiennes ou les brutalités d'un camp de mineurs. Quant à moi, j'ai consacré à la peinture des mœurs mondaines de New-York le même soin et la même fidélité que je souhaiterais de voir apporter par quelqu'un de mes confrères à l'étude de la société de Melbourne ou de Sydney, en admettant qu'il y ait une société australienne. »

L'éclosion plus ou moins heureuse, plus ou moins bizarre de toutes les fleurs de la civilisation dans un pays neuf où s'est déchaînée d'abord l'extravagance du luxe, favorisé par de colossales richesses, où le goût des arts ne s'introduit que peu à peu, voilà, en effet, ce qui doit nous intéresser aujourd'hui que la moisson est faite sur le sol jadis fouillé par les chercheurs d'or. Nous sommes curieux de connaître la société américaine proprement dite, avec les qualités et les défauts qui lui sont propres, les préjugés qu'elle a empruntés de ci et de là, les ridicules qui en résultent souvent au milieu de grandeurs qu'il ne faut ni surfaire, ni déprécier. Voilà pourquoi *Democracy* a été accueillie avec tant d'empressement des deux côtés de l'Atlantique ; dans les pages de ce roman, dont il n'y a plus à parler, puisque tout le monde l'a lu, s'est rencontrée pour la première fois l'esquisse pleine de verve des mœurs politiques et sociales à Washington. M. Edgar Fawcett, de son côté, transporte ses lecteurs à New-York. *A Gentleman of leisure*, sans avoir la valeur de l'œuvre anonyme que nous venons de nommer, renferme de nombreux renseignemens instructifs pour notre vieux monde, qui, trop volontiers, lorsqu'il est question des États-Unis, se figure une république dans toute la force du terme, où les seules inégalités sont celles qui résultent du plus ou moins d'argent. Erreur grossière que pourraient dissiper, s'ils s'en souciaient, tant de millionnaires venus à Paris pour y tenir le haut du pavé, plutôt que de rester dans le pays natal où l'on se souvient trop de leurs origines vulgaires. Ils sont Américains, cela suffit,.. nous n'en demandons pas davantage ici pour aller à leurs fêtes.

— Avez-vous observé l'élément américain dans la vie européenne? dit un des personnages de M. Fawcett, certain journaliste anglais établi à New-York, qui joue, au cours du récit, le rôle d'un montreur de lanterne magique. Les rangs de la société anglaise elle-même (j'entends de la société anglaise qui s'amuse), s'ouvrent très volontiers aux Américains, dont le premier soin, en

arrivant à Londres, est de se rendre favorable quelque personnage titré. La peine qu'ils prennent pour cela suffit à prouver l'absurdité des traditions qui les affublent de sentimens démocratiques. Celui-là réussit enfin à se lier avec lord X.., celle-ci à être reçue par lady ***. Et, dans leur patrie, ni l'un ni l'autre n'avait aucune importance sociale. En Angleterre, on leur sait gré de posséder beaucoup d'argent, de le dépenser volontiers et de suivre passionnément la mode. Il n'en faut pas davantage pour qu'on les accepte. Une fois, j'exprimai ma surprise à un fort grand personnage. Savez-vous ce qu'il me répondit : « Allons donc! vous ne prétendez pas me faire accroire qu'il existe là-bas des distinctions de castes? » Je lui expliquai vainement qu'il en existait et de très tranchées; il refusa obstinément de l'admettre. Les Anglais (on pourrait ajouter les Parisiens) croient tous les Américains taillés sur le même patron. Ils ne conçoivent aucune différence. Et pourtant si vous tenez à voir des distinctions sociales plus marquées que dans le pur faubourg Saint-Germain, ou chez le duc de Belgravia et le marquis de Mayfair, explorez le sol de la liberté, de l'égalité, de la fraternité.

Ce paradoxe ne suffirait-il pas à donner un intérêt piquant au livre de M. Fawcett? Son *Homme de loisirs* avec *la Maison d'un prince marchand*, de M. Bishop, inaugure, après *Democracy*, une nouvelle branche de la littérature américaine, issue d'un ordre de choses plus compliquées où les vicissitudes de l'émigration, les premiers empiétemens des pionniers sur la solitude des forêts vierges, les rudes combats pour l'existence tels qu'ils s'engageaient dans les défrichemens, tous les souvenirs enfin d'une ère primitive tiendront de moins en moins de place.

M. Fawcett, — parlons de lui d'abord, — doit être rangé par le caractère même de son talent au nombre des produits raffinés de la civilisation américaine. Nous l'avions apprécié jusqu'ici en qualité de poète surtout. Le recueil intitulé : *Fantasy and Passion* est rempli de délicates merveilles ciselées avec une recherche que ne désavoueraient pas les ouvriers de premier ordre parmi nos Parnassiens. Quelques-unes mériteraient le titre donné par Théophile Gautier à l'un de ses chefs-d'œuvre : *Émaux et Camées*. Ce petit volume suffit, dès son apparition, à établir la renommée de l'auteur, de même que *Cloth of gold* décida de celle d'Aldrich. On sait que plusieurs des romanciers américains ont d'abord cultivé la poésie, ce qui explique peut-être leur habileté à manier la langue anglaise, à la renouveler pour ainsi dire. Howells regrette que le succès de ses romans ait éclipsé celui de ses premiers vers. Il nous semble douteux, en revanche, que la prose de M. Fawcett nuise à ses sonnets : *a Hopeless Case*, malgré de jolis détails, *an*

Ambitious Woman, malgré l'étude approfondie d'un caractère de femme ambitieuse, manquent un peu de mouvement. L'action y fait défaut, quoique leur auteur ait réussi au théâtre avec sa comédie de *the False Friend.* On y signale surtout une bonne dose de verve satirique, un remarquable esprit d'observation, l'allure bien moderne du style, mais *a Gentleman of leisure* n'aurait point ces qualités qu'il nous attacherait encore, grâce aux révélations inattendues qu'il renferme.

I.

Par lui-même, le sujet est peu de chose. Clinton Wainwright, un Américain élevé en Angleterre et devenu Anglais autant que possible, se voit forcé, vers l'âge de trente ans, de franchir les mers et de rentrer dans la patrie qu'il avait oubliée. Le règlement d'une succession considérable doit remplir trois mois environ, à ce qu'il suppose. De ce voyage Wainwright attend plus d'ennuis que de plaisirs. D'avance, il s'y est résigné avec quelque peine; mais ce n'est qu'à l'heure du départ qu'il découvre combien vingt années de séjour en Europe l'ont rendu dédaigneux des choses transatlantiques. Nous prenons les idées du milieu où le sort nous fait vivre aussi naturellement que l'eau reflète le ciel qui la domine : grave, profond, avec des apparences froides, un peu railleuses, mais avant tout polies, Wainwright est le type achevé du *gentleman* anglais. Il est convaincu du peu de valeur de l'Amérique comme nation, non moins que de son importance quant à la superficie. D'ailleurs, que saurait-il des États-Unis? Sa mère, morte durant son séjour à Oxford, étant entrée autrefois par un second mariage dans la plus exclusive des aristocraties, il a nécessairement perdu de vue cette origine américaine que personne ne lui rappelait. Wainwright regagne donc le pays natal avec les idées préconçues et une partie de l'ignorance qui existeraient chez un étranger proprement dit; nous pouvons le suivre de confiance, sûrs de rencontrer chez lui à mesure la plupart des impressions que nous subirions nous-mêmes. Tout l'attrait du livre est là en somme. Qu'à la fin il épouse miss Ruth Cheever, qu'il siège au congrès, qu'il redevienne tout de bon citoyen des États-Unis, peu nous importe, quoiqu'il soit assez intéressant de noter l'acclimatation graduelle sur son propre sol de cet Américain dépaysé qui se reprend peu à peu aux institutions, aux habitudes qu'il avait en lui-même étourdiment calomniées. Suivons donc le jeune Wainwright dans ses expériences successives.

Il est débarqué la veille ; au milieu d'un tumulte fait pour ahurir ceux-là même qui ont l'expérience des quartiers populeux de Londres, il traverse entre deux flots de voitures entre-croisées cette rue longue de trois kilomètres qu'on appelle Broadway. Le hasard y jette l'unique Américain qu'il connaisse, M. Townsend Spring, un de ces Yankees vulgaires, sur les manières desquels nous fondons volontiers en Europe notre opinion de tout un peuple. Encore Wainwright a-t-il fréquenté la société de Mrs Spring beaucoup plus que celle de son mari. L'année précédente, il a rencontré le ménage en Suisse, et la présence de ce gros spéculateur parfumé d'alcool et sans éducation, toujours habillé à la dernière mode avec un goût évident pour les couleurs criardes, pour les coupes excentriques, a gâté, selon lui, l'horizon alpestre qui autrement eût servi de cadre à la grâce animée, provocante, aux allures gentiment agressives de la jolie Mrs Spring. Il se propose bien de revoir celle-ci, et le mari, cela va sans dire, ne manquera pas de l'y engager, en lui rappelant avec un rire plein de confiance le faible que sa femme a toujours eu pour les Anglais. De son côté, Mrs Spring est la première Américaine dont Wainwright se soit soucié. Longtemps elle lui a fait l'effet d'une aimable exception parmi ses compatriotes, mais aujourd'hui il commence à changer d'avis. En descendant la Cinquième Avenue, il est frappé de l'élégance naturelle de toutes les passantes. Il est frappé aussi du grand air des constructions de pierre brune qui bordent sa route. A travers les vitres se laisse deviner un luxe intérieur qui n'a rien de sauvage. En rentrant à l'hôtel il trouvera une invitation de son banquier, M. Bodenstein, qui l'avertit qu'à New-York on dîne à sept heures, comme à Londres ou à Paris. Ce Bodenstein passe pour un homme habile et heureux entre tous. Sa magnifique demeure renferme une galerie de tableaux célèbres; l'été, il remplit Newport de son train princier; il est connu sur le turf autant qu'à la Bourse. Sa femme compte au premier rang des « beautés de profession, » et Wainwright jugera qu'elle mérite cent fois d'être à la mode, quand, après avoir traversé un vestibule peuplé de laquais aussi bien stylés qu'ils pourraient l'être chez un pair d'Angleterre, puis une série de salons dont le goût le plus discret et le plus sûr a réglé l'opulence, il est présenté par le maître de la maison, un Allemand fort laid, mais correct en tous points, à cette ravissante créature qui ne saurait rien envier aux duchesses les mieux assises sur leurs parchemins.

Est-il vraiment en Amérique?.. Wainwright se le demande avec l'indécision du dormeur éveillé. Mais c'est à table surtout que ses surprises redoublent. Il a pour voisine une jeune personne mince et sèche, dont les yeux myopes sont voilés de paupières cligno-

tantes, qui retombent comme appesanties par une sorte de langueur hautaine :

— Ma cousine, miss Spuytenduyvil, a dit Mrs Bodenstein, les présentant l'un à l'autre.

Et le dialogue qui s'engage entre eux ne nous semble pas sans intérêt :

« La voix de miss Spuytenduyvil était brève et cassante, en parfait accord d'ailleurs avec un sourire polaire en quelque sorte. C'était là évidemment un type, et rien n'annonçait que ce type fût du genre le plus agréable.

— Vous avez rencontré jusqu'ici fort peu de dames américaines, je suppose? demanda miss Spuytenduyvil, ouvrant la conversation.

— J'en avais rencontré une seule avant de venir dans ce pays.

Miss Spuytenduyvil, qui portait à ses lèvres pâles un verre d'eau glacée, le replaça sur la table sans y avoir touché.

— Qui était-elle, je vous prie? Une dame de New-York?

— Vous la connaissez peut-être, Mrs Townsend Spring.

— Si je la connais?.. Oh! non! répliqua la jeune fille, reprenant son verre d'eau. Je sais néanmoins qui *cela* est, daigna-t-elle ajouter.

— Je crois, reprit Wainwright, que vous la trouveriez charmante.

Elle eut un petit rire dédaigneux :

— Il y a fort peu de probabilités pour que je fraie jamais avec elle.

Et miss Spuytenduyvil pencha sur une huître sa tête frisottée en hauteur.

Wainwright se demanda s'il n'avait pas maladroitement buté contre une haine de famille. Mais, comme si elle eût deviné sa préoccupation, sans le regarder, sa voisine se redressa aussitôt en ajoutant du bout des lèvres :

— Cette personne n'est pas de mon monde.

— Oh! murmura Wainwright.

La rencontre d'une pareille arrogance à New-York était plus surprenante et plus inattendue que tout le reste :

— Pardonnez-moi, mademoiselle, si je vous demande de préciser le sens de votre dernière phrase.

Miss Spuytenduyvil répondit avec une certaine condescendance :

— J'oubliais combien les Anglais sont ignorans des choses américaines.

— Mais je suis Américain, protesta Wainwright.

— N'importe, vous avez vécu si longtemps en Angleterre!..

Eh bien! cette Mrs Spring, quoiqu'elle soit reçue par certaines gens du meilleur monde, n'est... voyons, comment expliquer cela?.. elle ne compte pas personnellement.

— Elle devrait compter, je vous assure, riposta Wainwright, railleur.

— Certes, elle fait assez de bruit pour qu'on la remarque depuis qu'elle est tombée ici de quelque trou inconnu.

Wainwright se dit tout bas que son interlocutrice était la plus grande pécore qu'il eût jamais imaginée.

— Supposiez-vous donc vraiment qu'aucune hiérarchie sociale n'existait chez nous? demanda-t-elle avec un de ses sourires incisifs comme la lame d'un canif.

— J'avoue que je n'avais jamais songé à me former une opinion sur ce point.

— Et vous désirez que je fasse votre éducation?

— Si vous aviez cette bonté!..

Un léger bourdonnement de conversations particulières s'élevait autour de la table embaumée de violettes et de roses thé. D'un coup d'œil circulaire, Wainwright acquit la preuve que l'ordonnance du festin était irréprochable : les femmes toutes mises à peindre et jolies pour la plupart; le service fait silencieusement par des maîtres d'hôtel qui semblaient glisser comme des ombres sur le tapis moelleux. Presque en face de lui s'ouvrait la vaste baie d'une *window* fermée par des vitraux d'art. Les caissons sculptés du plafond entrecroisaient leurs lignes massives aux tons harmonieux.

En plein pays républicain, Wainwright se heurtait à toutes les magnificences d'une vieille aristocratie, et miss Spuytendayvil, avec ses idées, ses façons artificielles, répondait bien à ce cadre antidémocratique.

Elle reprit la parole :

— C'est une question délicate à traiter et à laquelle restent parfois indifférens ceux-là même qui devraient soutenir le prestige de notre meilleure société : d'année en année, l'invasion des parvenus augmente; la clé de leur coffre-fort suffit aux nouveaux enrichis pour s'ouvrir toutes les portes...

— Pardon, mais votre meilleure société, qu'est-ce qui l'élève au-dessus des autres? interrompit Wainwright.

— Monsieur, quelle est la raison d'être de ce qui est?

— Voilà que vous vous retranchez derrière des généralités... Je voulais dire...

— Oh! vous tenez à savoir si ce n'est point l'argent qui décide de tout... Eh bien! cela ne devrait pas être... On pourrait assurément tolérer des exceptions comme en Angleterre. Mais ici, de

même que là-bas, la première condition pour se faire admettre dans le vrai monde est en réalité la naissance.

— Tous les citoyens ne sont-ils pas réputés égaux sous ce rapport dans notre pays?

— Réputés?.. Voulez-vous me permettre une question?.. D'où vient, croyez-vous, que M. Bodenstein vous ait invité aujourd'hui?

Wainwright réfléchit un instant :

— Je ne vois qu'une raison, dit-il enfin, c'est qu'il est mon banquier.

— Quelle simplicité touchante! Vous devez bien savoir pourtant que vous êtes un Wainwright..

— Ma science va jusque-là, en effet.

— Et vous ne comprenez pas encore?.. Je dis un Wainwright... Tout le monde connaît votre famille.

— Je n'ai pas de famille. Mes parens sont morts jusqu'au dernier.

— Qu'importe? On se souvient d'eux. Ils étaient fort considérés, ils donnaient le ton. Savez-vous bien, monsieur, qu'il existe entre nous une parenté éloignée?

— Je l'ignorais complètement, mademoiselle, dit Wainwright en s'inclinant.

— Oui, un Wainwright a épousé jadis une Spuytenduyvil. Vous avez ajouté une branche à notre arbre généalogique.

— Je m'applaudis fort d'avoir pu vous rendre un pareil service. Serait-ce là vraiment ce qui m'a valu l'invitation de M. Bodenstein?

— Oh! non, vous possédez un arbre généalogique en propre.

— Est-il possible?.. dit Wainwright avec un sourire révélateur de tout l'amusement que lui causait cette déclaration. Je n'étais pas préparé à rencontrer sur ces rivages un arbre de pareille espèce.

— Voilà que vous vous moquez du pays. Eh bien! vous réussirez à coup sûr par ce procédé. Il est à la mode. Pour ma part, je m'en dispense. Je suis trop fière d'avoir des ancêtres qui ont contribué à faire de ma patrie ce qu'elle est.

Wainwright ne put se défendre du reproche de moquerie, car Mrs Bodenstein, assise à sa gauche, lui adressa la parole au moment même, et il dut l'entendre pendant quelques minutes débiter une série de lieux-communs dont sa grâce et sa beauté même ne réussissaient pas à déguiser la platitude. Quand on avait fini d'admirer ce teint nacré, ces yeux limpides, ces merveilleuses fossettes, on découvrait que tout le reste manquait d'une façon vraiment affligeante. Certes, sa voix était douce et elle avait l'habitude du

monde; mais il ne fallait pas essayer, en la jugeant, de séparer le fond de la forme. Sa valeur était essentiellement négative.

Après un insignifiant caquetage avec cet automate, Wainwright se remit à interroger miss Spuytenduyvil.

— Je suppose que vous trouvez ma cousine charmante? lui demanda-t-elle à son tour, c'est l'opinion universelle. Elle a eu de grands succès avant de devenir Mrs Bodenstein.

— Et cette dernière qualité ne doit pas lui nuire, dit insidieusement Wainwright.

— Comment l'entendez-vous? Ma cousine, de son chef, était une Amsterdam. — Là-dessus, miss Spuytenduyvil eut un de ses petits rires secs comparables à un cliquetis de castagnettes. — En vérité, il me semble si extraordinaire que quelqu'un puisse ignorer!.. Elle trouva ce qu'on appelle un bon parti, puisque M. Bodenstein est *gentleman* accompli et immensément riche. Moi j'étais alors une petite fille, mais je me souviens que je désapprouvai ce mariage. Il est vrai que, depuis, je suis revenue à d'autres sentimens.

— C'est heureux! pensa Wainwright, qui eut quelque peine à réprimer sa gaîté.

La vision comique lui était venue d'une petite demoiselle Spuytenduyvil en robe courte, discourant avec sa poupée sur l'inestimable supériorité de son origine hollandaise.

Un signe de la maîtresse de la maison, et les dames se lèvent pour passer dans le salon, tandis que les hommes, reprenant leurs places autour de la table, se mettent à boire et à fumer entre eux. Wainwright continue d'observer, en songeant que tous ceux qui l'entourent pourraient flâner dans les salons du club le plus *select* de Londres, de même que leurs femmes seraient dignes de faire la révérence aux réceptions de la reine. Ce qui ébahit d'abord, c'est l'unanimité des critiques de ces semi-Anglais à l'adresse de l'Amérique et leur engouement pour le pays auquel ils empruntent tout ce qu'ils peuvent: manière de s'habiller et de se tenir, prononciation, habitudes de sport. Ce mépris systématique de la patrie lui donne comme un choc désagréable qui est chez lui la première révélation encore vague d'un sentiment national éteint apparemment chez les autres.

Bientôt le correspondant d'un journal anglais, grand bavard et curieux par état, M. Binghamton, qui se faufile dans tous les mondes, vient s'emparer de lui en s'offrant, de la meilleure grâce, comme *cicerone*. Wainwright lui répète ingénument les paroles de miss Spuytenduyvil, qui ont jeté un certain trouble dans son esprit, et s'informe si les personnes réunies ce soir-là chez les Bodenstein représentent, en effet, la meilleure société.

— Comment ! s'écrie le journaliste, est-il possible qu'ayant dîné ici, vous ne sachiez pas en quoi consiste la valeur de notre amphitryon? Vous dire à quelle partie de l'Allemagne Bodenstein appartient réellement, je ne le pourrais; mais, sur bien des points, passez-moi le mot, il était de Bohême, quand jadis il débarqua, Dieu sait comment, à New-York dans une maison de banque! De là il sortit banquier pour son propre compte, grâce au patronage d'un illustre capitaliste de son pays; tout le temps, il avait travaillé à se faire recevoir par les gens bien posés. Il court d'étranges histoires sur les rebuffades qu'il eut à essuyer. N'importe, il persévéra; il avait résolu, paraît-il, de devenir un personnage; tous les moyens lui étaient bons. Pour ces gens-là, il suffit de décider qu'une chose doit être,.. la chose s'accomplit, coûte que coûte. On se raidit, on prend son élan, la barrière est sautée. Le plus beau coup de ce joueur heureux fut son mariage. Le piédestal où il avait réussi à se jucher manquait encore de solidité. Il le rendit inébranlable en épousant miss Amsterdam. Elle était la *belle* de la saison et avait à ma connaissance, en dix mois, refusé dix bons partis, ce qui n'empêcha pas Bodenstein de l'obtenir tout de même. On dit que, pour la décider, il mit sur sa tête un million. Malgré cela, plusieurs membres de la famille, — une grande famille, — furent scandalisés de cette mésalliance.

— Vraiment, je ne puis me faire à entendre parler ici de grande famille dans le sens aristocratique du mot.

— Oh ! il ne s'agit pas, bien entendu, de grandeur politique, comme en Europe. Les Amsterdam ne siègent pas dans une chambre des pairs, mais leur race n'en est pas moins orgueilleuse et puissante. Ils remontent au temps où New-York, avant l'indépendance, n'était qu'un village hollandais. Chaque jour voit s'accroître ici l'influence de ces familles-là. Les parvenus, quelle que soit leur fortune, jettent un regard d'envie sur certaines maisons qui jamais ne leur seront ouvertes. On peut s'en étonner quand on songe que cela se passe dans le centre principal de la plus grande république qui soit au monde; mais comment nier un fait? Tous ceux que vous avez rencontrés ce soir nourrissent sur leurs positions respectives des idées semblables à celles qui ont cours en Europe parmi la noblesse entichée de préjugés.

Quelques instans après, les hommes abandonnent leurs cigares pour aller rejoindre l'élément féminin au salon. Un bellâtre dont les chaussures pointues rappellent l'ancien soulier à la poulaine et qui porte au doigt une bague à cachet armorié, un de ces jeunes gens qui se croiraient déshonorés s'il leur fallait mettre un panta-

lon qui ne fût pas de fabrique anglaise, M. Carroll Gansevoort, lui dit d'une voix nonchalante :

— J'ai vu Binghamton vous entreprendre et je sais qu'en pareil cas, il est impossible de placer un mot. Quel sac à nouvelles que ce Binghamton ! A propos,.. avez-vous amené vos équipages?.. Non, sans doute? Moi, je viens de recevoir de là-bas un *drag* du dernier chic. Il éclipsera tout ce qu'il y a de mieux au club des cochers. Naturellement nous possédons un club des cochers. Ça ne vaut pas le vôtre, bien sûr... Mais ne puis-je vous présenter à aucune de ces dames? (Ici les mœurs américaines montrent le bout de l'oreille.) Cette petite fille à crinière alezan doré, par exemple,.. elle est fièrement jolie, de près,.. en bonne forme, de la branche, des allures, je ne vous dis que ça! Aussi vous voyez si les hommes font des frais pour elle. Le bruit court qu'elle possède une rue entière quelque part,.. à Philadelphie, je crois... On ne sait pas grand'chose des siens, en revanche; elle a paru l'été dernier aux bains de mer de Newport. Allons,.. je vous présenterai; elle est folle des Anglais.

Wainwright répond par un refus poli, après lequel il ajoute :

— Je vous ferai remarquer que je ne suis pas Anglais, mais Américain.

Et, regardant bien en face le jeune anglomane :

— Américain comme vous, monsieur.

Le défaut de ce roman, qui n'est guère qu'un voyage à travers différentes sociétés de New-York, se laisse deviner dès les premières pages. On ne sort pas des présentations, des observations et des étonnemens. Après s'être étonné chez les Bodenstein, Wainwright va s'étonner chez les Spring. Le lendemain soir, il quitte son hôtel, situé dans ce qu'on appelle la partie basse de la Cinquième Avenue, au milieu d'un quartier tranquille et qui offre, charme rare dans une ville dépourvue à ce point de souvenirs, des demeures assombries par la patine du temps. Mais il suffit de faire quelques centaines de pas pour que le décor change. On rentre dans le New-York essentiellement moderne, où d'énormes candélabres projettent leurs torrens de clarté, où, sous le porche encombré des caravansérails immenses, se coudoient toute sorte de figures hétérogènes. Wainwright jette un rapide coup d'œil dans l'intérieur de ce colossal palais construit en marbre qu'on nomme l'*Hôtel de la Cinquième Avenue* et voit le hall rempli d'une multitude grouillante, chez qui l'activité atteint presque à la violence. Le combat pour la vie s'accuse dans ces groupes d'une façon si expressive que la pensée le frappe soudain du nombre d'années qu'il a passées sans soupçonner seulement l'existence des élémens

les plus vigoureux de la vie sociale. Tous ces gens-là se sont frayé eux-mêmes leur route, alors que ses jours à lui s'écoulaient au loin dans une complète insouciance des luttes, des usages, des intérêts particuliers de l'Amérique.

— En vérité, se dit-il, je ne sais où je vais. Serais-je honteux, par hasard, de me trouver si peu à l'unisson de mon pays?

Et pourtant, dans ce pays, combien de choses lui semblent bizarres et ridicules quand ce ne seraient que les annonces! « Au-dessus du toit le moins élevé, au milieu d'un carré blanc, s'était soudain produit, comme par l'effet d'une lanterne magique, un disque lumineux immense. Bientôt de grandes lettres se dessinèrent sur le disque. Ce qu'elles venaient annoncer, avec ces allures d'apparition surnaturelle, c'était le magasin où l'on pouvait se procurer les meilleures chemises. L'annonce fantastique s'évanouit et fut remplacée par l'image grotesque d'un bonhomme endormi dont la bouche énorme s'ouvrait et se refermait alternativement pour ronfler sans doute. Une souris s'approcha en trottinant de ce gouffre, où elle finit par s'introduire après quelques hésitations, et les mâchoires de se refermer sur elle à la joie délirante des badauds d'alentour. Après le trépas dramatique de la souris, le disque resta vide un moment; ensuite il fit connaître à tous ceux qui attendaient un nouveau spectacle que Tompkins, le tailleur, n'avait jamais mécontenté aucun de ses cliens. Peut-être Wainwright ne réussit il pas à comprendre tout d'abord combien ce spectacle baroque était caractéristique des mœurs de son pays, où l'exagération de la réclame touche vraiment à la folie. »

Tout en flânant, le voyageur atteint une jolie maison sur le store baissé de laquelle, voilant une large baie brillamment éclairée, se dessine l'ombre élancée d'une plante tropicale. Il pense à Mrs Spring, qu'il va retrouver dans le salon qui se révèle si gracieusement au dehors, un salon calqué sur les intérieurs de Toulmouche, délicieux pêle-mêle de paravens orientaux, de sièges capitonnés, de carreaux de tapisserie aux vives couleurs, de petites tables de toutes les formes, de cabinets surchargés de bric-à-brac. La jolie Mrs Spring trône au milieu d'une cour de jeunes gens empressés; elle l'accueille avec des exclamations et des éclats de rire qui n'ont d'autre motif que de montrer deux rangs de perles, en lui tendant d'un air d'abandon irrésistible la plus blanche des mains potelées. A quoi bon décrire Mrs Spring? C'est le type exagéré de cette espèce qui fleurit naguère chez nous sous le nom de cocodettes et dans laquelle s'incarnent encore ces néologismes exquis : le pschutt et le vlan. Mais si le petit salon de Mrs Spring est, grâce aux ressources

de l'importation, un salon de Paris, Mrs Spring elle-même n'a pas les secrets ensorcelans d'une Parisienne ; quoi que puisse dire M. Fawcett, pour nous prouver que son excentricité n'a rien de grossier, elle manque tout à fait de ce qui décidément n'appartient qu'à un seul pays au monde : la grâce légère, ailée, qui effleure sans appuyer jamais. Quelle imitation maladroite de *Froufrou*, de *la Petite Marquise* et des coquettes spirituelles de M. Octave Feuillet! La voyez-vous d'ici avec ses toilettes tapageuses que le cliquetis des bijoux accompagne à chaque mouvement comme un carillon de grelots, de sorte que l'on compare les colifichets dont son mari la couvre aux clochettes suspendues par les paysans au cou de leurs chèvres afin de les empêcher de se perdre si elles sautent la barrière! Du reste, Mrs Spring ne saute aucune barrière, bien qu'elle ne paraisse occupée qu'à prendre son élan pour quelque cabriole irréparable : elle est entourée d'un cercle bruyant d'admirateurs et de jeunes folles qui soupent avec elle au restaurant en vogue, qui l'accompagnent dans des courses échevelées sur la cime d'un *drag*; elle ne recule pas devant les cafés-concerts et autres lieux suspects où l'on s'amuse, tandis que son mari joue au cercle ou à la Bourse, — voilà tout. Cette étourdie est de fait trop bon pilote pour aller se jeter contre aucun récif, et, quant aux vents orageux, elle ne s'y livre que lorsqu'elle est parfaitement sûre d'en rester maîtresse. Le cœur lui manque, en somme, tout autant que l'imagination, l'esprit et le bon goût. Wainwright, qui a pu s'y tromper, en la rencontrant autrefois hors de son milieu, est bien vite désenchanté. Vraiment nous ne lui trouvons aucun mérite à s'abstenir d'entrer dans le jeu de *flirtation* à outrance dont ce boudoir douteux est le théâtre. S'il retourne souvent chez Mrs Spring, c'est qu'une autre femme l'y attire, Ruth Cheever, la sœur de cette évaporée, une orpheline que sa destinée force à supporter le contact d'un monde qu'elle abhorre, tandis que l'odieux beau-frère, qui est censé lui donner une hospitalité généreuse, expose son petit avoir dans les aventures auxquelles il est mêlé.

Peu à peu, Ruth est amenée à confier ses chagrins au compatissant Wainwright, et la rivalité sourde entre les deux sœurs, tandis que l'aînée voit son ex-conquête lui échapper et que la cadette souffre d'être trop mal placée dans la vie pour pouvoir compter sur la recherche d'un honnête homme, est indiquée avec beaucoup de finesse par M. Fawcett. Malheureusement pour l'intérêt soutenu d'une idylle comme il en éclôt dans tous les temps et dans tous les climats, — heureusement pour nous autres, explorateurs pressés qui avons chargé ce *gentleman of leisure* de nous servir de guide à travers des mœurs nouvelles où l'amour n'a que faire, — Wainwright

quitte souvent Ruth, qu'il redoute d'aimer, et Binghamton l'entraîne aux quatre points cardinaux.

Connaître son pays lui semble désormais un devoir; nous fréquentons assidûment avec lui le club métropolitain, logé dans un palais qui rivalise quant au luxe et aux vastes proportions avec ses modèles de Londres. Le Métropolitain renferme des échantillons variés de la société masculine. Quelques gros bonnets le trouvent trop démocratique et ont essayé d'en fonder un autre dont les membres fussent sans exception triés sur le volet. Mais le *Gramercy* (1) n'a pu prendre, on s'y ennuie; ses promoteurs mêmes reviennent au Métropolitain, où les aristocrates, — ceux qui portent des noms illustres dans les fastes de l'Indépendance, ceux qui descendent des Hollandais premiers habitans de New-York au temps où elle s'appelait la Nouvelle-Amsterdam, etc., — côtoient les simples courtiers, des hommes capables pour la plupart. La moitié de l'intelligence du jour sort de ce foyer de la spéculation, *Wall street*. Quiconque ne fait pas d'affaires se borne au sport; tel chasseur effréné importe des renards dans les bois qui lui appartiennent, afin de mieux suivre le courant britannique; tel gentleman, accompli d'ailleurs, conduit chaque jour un coche pendant la belle saison, à l'exemple d'un excentrique anglais bien connu; il part de certain hôtel très fréquenté pour emmener ses voyageurs à plusieurs milles dans la campagne. Les jeunes gens ne parlent que de pur-sang, de combats de chiens, de jeux athlétiques; leur conversation est celle de boxeurs et de jockeys; ils se piquent avant tout d'avoir des muscles : ce souci de la vigueur physique, emprunté à l'Angleterre, s'est exagéré encore chez les oisifs américains. La jeunesse dorée n'a rien à faire que parier, monter à cheval, mener à quatre; elle se garderait de lire. Nous constaterons que le seul volume habituellement feuilleté parmi tous ceux qui composent la bibliothèque du club est l'Almanach nobiliaire de la Grande-Bretagne. On en use un par an au Métropolitain.

— Ils ne lisent pas, ils ne prennent aucun intérêt aux affaires de leur pays... Et ce sont là vos hommes prétendus distingués? s'écrie Wainwright, interpellant Binghamton.

— Que comptiez-vous donc trouver ici? demande le journaliste d'un ton goguenard.

— Mais... je croyais trouver l'Amérique peuplée d'Américains. Pourquoi les hommes ne s'occupent-ils pas de politique?

— Trop d'hommes s'en occupent,.. voilà pourquoi nos beaux

(1) Du français *grand merci*.

messieurs se tiennent à l'écart. Rassurez-vous, du reste. Il n'est question que de politique au club et ailleurs, lorsque approche une élection importante; tout le monde parie là-dessus comme sur des chevaux.

— Et ce sont là les premiers d'entre nos citoyens! s'écrie Wainwright avec indignation, ceux qui possèdent la plus large part de fortune et d'éducation, ceux qui seraient appelés à recevoir un potentat étranger, le prince de Galles, par exemple, s'il abordait en Amérique!

Binghamton fait un signe affirmatif.

— Plusieurs d'entre eux, hélas! ont reçu l'héritier du trône d'Angleterre lors de son voyage, répond-il.

A notre tour, nous nous étonnerons un peu des étonnemens de l'honnête Wainwright; car partout il arrive que les pères aient travaillé pour fournir à leurs fils des chevaux et des équipages; mais M. Fawcett a voulu seulement nous faire entendre que le chiffre de la population oisive et *fashionable* augmente d'année en année à New-York dans d'effrayantes proportions. Wainwright a besoin de se détourner du monde proprement dit pour prendre une opinion favorable du peuple américain. Malgré tout, à mesure que son séjour se prolonge, quelque chose d'énergique et d'éminemment neuf dans l'atmosphère sociale le pénètre. Il trouve un esprit plus vif, des décisions plus promptes qu'en Angleterre, plus d'élan... Il lui semble qu'on va un meilleur train et sans se heurter, après tout, à plus d'obstacles. Une certaine fièvre d'activité, ce besoin maladif de supprimer le temps et l'espace, l'apparent dédain de l'idée même de loisir qui caractérise l'Américain militant, l'humilient quelque peu. Souvent il lui arrive de s'arrêter au milieu d'une rue pour contempler à son aise l'allure précipitée, presque violente, des piétons.

Un matin, en particulier, où le soleil, après une lourde chute de neige, avait produit le dégel, ce tohu-bohu effréné l'émerveille plus encore que de coutume. L'influence alanguissante de l'atmosphère humide et tiède semble n'avoir aucune action sur ces machines humaines montées à grande vitesse, qui bravent le gâchis, les flaques d'eau, sans modérer jamais leur course. La flânerie heureuse, la placidité des physionomies auxquelles on est habitué en Europe, manquent absolument. Wainwright réfléchit à la fureur de ce combat acharné pour la vie; il évoque avec une sorte de remords son passé inutile. Autour de lui tout travaille : l'industrie infatigable, le but ardemment poursuivi se laissent à chaque pas deviner; la contagion le gagne au moral, bien que physiquement il reste pareil à un bourdon inutile parmi les abeilles. Il se

sent confus, rapetissé, devant le grand nombre de gens qu'il voit, hors des sphères élégantes, s'efforcer de faire quelque chose; il regrette que le sort n'ait assigné aucun but à son existence, qu'il lui ait donné au contraire en naissant tout ce qu'on peut souhaiter d'acquérir. Quand, le matin, il passe par hasard au Métropolitain, où il est inscrit comme membre temporaire, les personnes qu'il rencontre lui font l'effet de compagnons d'infortune voués comme lui à une prospérité honteuse. C'est ainsi qu'au milieu de ceux de ses compatriotes qui singent ridiculement les Anglais, Wainwright, débarqué Anglais dans le Nouveau-Monde, deviendra peu à peu, et par opposition, franchement Américain.

Il faut reconnaître que les femmes contribuent à l'acclimater. Sauf Mrs Spring et quelques extravagantes de son espèce, elles sont vraiment aimables. Elles possèdent le naturel, la sincérité. En faisant moins d'étalage de vertu que leurs sœurs du vieux continent, elles deviennent des épouses, des mères parfaites. Et, quant aux libertés qui, de la part des jeunes filles, choquent maint Européen, elles résultent le plus souvent de leur innocence. Un mouchoir agité par la fenêtre, une main baisée de loin, gentiment, les mines à demi moqueuses de quelques espiègles ne doivent pas être jugées avec rigueur. On trouverait aussi bien à redire aux ébats d'un petit chat. Tel est du moins le jugement définitif de Wainwright après une longue et intéressante étude où il apporte autant de sagacité que de sang-froid. Pour notre part, nous ferons certaines réserves, mais le moment n'est pas venu de les exposer. Lions d'abord plus ample connaissance avec ces dames au bal des Grosvenor et ailleurs, dans tous les salons où nous conduira Wainwright en quête, à son insu, de miss Ruth Cheever, qu'il fuit et recherche tout ensemble sous l'empire de sentimens faciles à concevoir, car si la demoiselle se recommande par toutes les grâces et tous les mérites, son entourage, en revanche, ne laisse pas que d'être effrayant, depuis Mrs Spring, qui gaspille en prodigalités l'argent que l'agiotage fait gagner à son digne époux, jusqu'à certaine sœur cadette de ce dernier, qui s'est compromise avec un homme marié d'une façon que toute l'innocence alléguée par M. Fawcett ne suffit pas à rendre excusable.

Le bal des Grosvenor nous initie au faubourg Saint-Germain de New-York. Il a lieu sur un des derniers points de la vieille ville que la pioche des bâtisseurs de neuf n'ait pas entamés, entre les deux parcs qui portent les noms de Rutherfurd et de Stuyvesant et que peuplent des arbres séculaires. Cette partie de la Seconde Avenue représente une grandeur tombée; la Cinquième Avenue, sa triomphante rivale, a eu raison des prétentions patriciennes que

rien ne justifie plus. Non loin de là, les Irlandais se grisent dans leurs misérables gîtes; plus bas, les nobles résidences d'autrefois se sont transformées en pensions bourgeoises de troisième ordre, où trônent de grosses Allemandes dont les maris vendent, dans la Bowery, du tabac ou de la bière. Sur une certaine longueur, néanmoins, la Seconde Avenue est restée mélancoliquement aristocratique. Les Grosvenor, entre autres grandes familles, n'ont jamais voulu quitter le vénérable hôtel enfumé qu'ils habitent, de génération en génération, depuis les temps coloniaux : le mobilier, d'une sécheresse, d'une raideur puritaine, avec les portraits de famille qui donnent la plus fâcheuse idée de l'art primitif américain, tout reste à sa place. La maîtresse du logis est elle-même une antiquité. Rien, chez elle, ne frappera comme insolite les regards d'un Européen, sauf la profusion de bouquets dont ses deux petites-filles, qui l'aident à recevoir, sont littéralement surchargées. Ces fleurs ont été envoyées à l'aînée comme à l'une des *belles* de la dernière saison, et à la cadette pour fêter ses débuts dans le monde.

Les *kettledrums* auxquels nous assistons avec Wainwright ont un caractère plus original; ce sont des matinées où l'on prend le thé, où l'on cause, où les dames vont en chapeau et en costume de ville, où domine d'ailleurs l'élément féminin, réunions bruyantes et nombreuses. Wainwright y admire autant que jamais la gaîté spontanée, l'animation contagieuse des Américaines. « Il leur manque assurément, nous dit-il, la pudique réserve qui donne aux Européennes, avant le mariage, un charme délicat comparable à celui de la rosée du matin sur quelque fleur printanière, mais on a reconnu bien vite que les apparentes audaces de ces jeunes filles, si parfaitement maîtresses d'elles-mêmes, sont la conséquence d'un système d'éducation dans lequel la liberté d'allures et la pureté d'intention tiennent une place égale. »

Kettledrums effrénés chez Mrs Spring, *lectures* chez Mrs Bateson Bangs, qui a produit des livres, des brochures, des poésies, qui fait des conférences et qui, depuis trente ans, n'a jamais écrit le mot *femme* autrement qu'avec une majuscule. Les bas-bleus ne sont pas tournés en ridicule à New-York; ils forment pour cela un bataillon trop considérable, et ceux d'entre eux qui possèdent du talent ont droit tout naturellement à l'estime et à l'admiration, ni plus ni moins que les écrivains de l'autre sexe. Mais la verve de M. Fawcett s'évertue contre certaines journalistes femelles parvenues à la gloire par une culture assez plate du genre « réformateur et instructif. » Il a réservé en somme ses épigrammes les plus acérées pour le petit salon encombré de Mrs Bangs, où les femmes sont mal mises et les hommes prétentieux. Chacune des

personnes qu'il nous présente a l'originalité d'un portrait d'après nature. Le plus amusant est celui de M. Large, un athlète aux longs cheveux, aux traits rudes, à l'air léonin, que nous n'avons pas de peine à reconnaître pour Walt Whitman, le poète de l'avenir, un chef d'école, un pionnier, dont les généreux efforts tendent à faire justice de la monotonie du rythme, de l'absurde étroitesse de la mesure, de toutes les affectations maladives, de toutes les mièvreries du passé. Ses *Chants démocratiques* ont pour sujet la prairie sans bornes et les progrès futurs de l'humanité. Ils font penser à une sauvage parodie de Carlyle et d'Emerson confondus. Les fanatiques qui entourent M. Large lui trouvent de la puissance, — la puissance d'un grand orgue. Ils se prosternent devant le livre étrange intitulé : *Mottes de terre et Rayons d'étoiles*, sous lequel nous devinons ce recueil bizarre : *Leaves of Grass* et *Drum-Taps*, édité en Angleterre par W.-M. Rossetti (1) avec l'épigraphe suivante prise à Robespierre : « Les efforts de vos ennemis contre vous, leurs cris, leur rage impuissante et leurs petits succès ne doivent pas vous effrayer; ce ne sont que des égratignures sur les épaules d'Hercule. »

En cherchant un peu, nous trouverions le vrai nom de Mrs Mac-Intosh Briggs, qui a autant de difficulté à s'exprimer qu'elle a de facilité à écrire ses délicieux romans, — celui de Rochester Hilliard, antithèse vivante de l'auteur des *Chants démocratiques*, un croyant qui adore le passé avec la même fureur que d'autres mettent à le détruire, qui repousse la science et le progrès modernes comme œuvres d'iconoclastes et se voue en conséquence à filer des vers tellement rococo qu'après les avoir entendus, il vous semble sortir d'une boutique de bric-à-brac. On n'y rencontre que des mots dans le genre de « oncques, icelle, » etc... Il n'y est question que de châtelaines en robes traînantes penchées à leur fenêtre en ogive, ou folâtrant sous des voûtes du moyen-âge avec de jeunes pages et des joueurs de luth, tandis que leurs seigneurs et maîtres guerroient au loin. Il est né de braves gens dans le New-Jersey; mais rien ne le déciderait à publier une ligne sur quoi que ce fût qui ait rapport à l'Amérique.

Aux salons littéraires ainsi peuplés on est tenté de préférer la splendeur sans âme des fêtes données par le banquier Bodenstein, quoique Wainwright ne se fasse pas faute de les critiquer : « La vieille Europe, dit-il, ne produirait rien de plus merveilleusement raffiné, c'est là ce que je déplore. Je flaire un parfum trop prononcé d'ancien régime; cela sent la royauté, l'impérialisme, tout ce que

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1872.

vous voudrez d'antirépublicain. Je me demande si l'on pourrait trouver dans l'histoire entière l'équivalent de ce qui se produit à New-York. A-t-on jamais vu un peuple âgé de cent ans tout juste rêver exclusivement de ploutocratie comme fait celui-ci ? J'aurais cru que la simplicité, la sévérité des mœurs, une sage économie, devaient composer le lait dont il est bon qu'un jeune état se nourrisse. Ce pays-ci est unique dans son genre. Les autres nations après un siècle d'existence voyaient tout au plus leurs chefs renoncer à l'habitude de déjeuner le casque en tête, mais leurs citoyens ne songeaient guère encore à recevoir avec cette insolence de luxe... Il est évident que nous constituons en ce monde une complète nouveauté. Avec un gouvernement qui n'en est qu'à la période expérimentale, nous possédons une société qui semble déjà tassée, stratifiée, comme si elle avait passé par une douzaine de périodes de transition. Cela me donne à réfléchir. »

Les réflexions de Wainwright le conduisent cependant à servir ce pays, qui après tout est le sien. Un mariage de pure inclination l'y fixera. De plus en plus il plaint Ruth Cheever, molestée par sa sœur, ruinée par son beau-frère, prête pour relever la fortune et l'honorabilité chancelantes de la famille à épouser le vénérable, le richissime Beckman Amsterdam, veuf et père de six enfans. Il sait désormais à quoi s'en tenir sur Mrs Spring, qui l'a prié de payer en son nom une note de couturière, la robe qu'elle devait mettre ce soir-là étant retenue en gage ; il a été touchée de l'honnête indignation de Ruth, flétrissant la conduite de sa sœur en termes énergiques après avoir fait tout au monde pour l'empêcher. Cette jeune fille serait une honnête femme, consciencieuse et droite autant que supérieure par l'esprit ; il n'imagine pas de compagne qui lui plaise davantage, et l'idée de la délivrer une fois pour toutes, de l'enlever à une tutelle dont elle a horreur, de lui épargner le plus humiliant des sacrifices, stimule encore son goût très vif pour elle, mais, d'autre part, il lui semble impossible de s'allier à la tribu des Spring. Wainwright a grandi dans le respect de la hiérarchie sociale ; s'il fait bon marché des ancêtres, dans le sens purement aristocratique du mot, il croit à la valeur de l'hérédité. Sorti d'une souche à tous égards irréprochable, il tremble d'être conduit par la passion à lui imprimer une première flétrissure. Après de longs combats, il s'interdit d'épouser Ruth, mais en prenant cette résolution, qui lui coûte cruellement d'ailleurs, le jeune homme sent éclore au fond de son âme quelque chose qui ressemble fort à un quasi-mépris de soi-même d'autant plus irritant, d'autant plus pénible qu'il y résiste en se répétant sans cesse que le mobile auquel il obéit repose au contraire sur l'honneur. C'est que l'influence américaine commence vraiment à dominer chez lui, bat-

tant en brèche quelques-uns des prétendus principes dont on l'a nourri dans le vieux monde. Bientôt il atteindra la vraie liberté. Il comprendra tout à coup, — le plus absolu des sentimens humains lui étant révélé,— qu'un honnête homme qui épouse une honnête femme n'a pas à se préoccuper du reste, puisqu'il garde sa propre estime, laquelle entraîne à la fin, quoi qu'on en puisse dire, celle du monde. Quant au préjugé qui défend d'arracher, pour en faire la joie et l'orgueil de sa vie, un lis sans tache au fumier où il a pu croître,— stupide enfantillage, mensonge et fumée! Wainwright est allé trouver Ruth avec le projet de lui dire purement et simplement qu'il implore le droit de l'aider dans une circonstance délicate de sa vie, qu'il veut être toujours son serviteur et son ami. Cédant à une impulsion soudaine, il fait volte-face, il offre sans phrases son cœur, qui est accepté. Tout le dépit sera pour Mrs Spring, qui, sans avoir glissé jamais de l'imprudence à l'adultère, tiendrait à garder ses adorateurs, mais la fine mouche saura dissimuler. Un coup de bourse vient de remettre Spring au sommet de l'échelle; il lui donnera plus d'argent que jamais à dépenser en bric-à-brac et en chiffons; cela lui suffit pour être heureuse.

A Gentleman of leisure se termine par la peinture la plus animée de l'enfer de Wall Street.

Il y a quelque vingt ans, alors que la guerre tenait suspendu dans sa balance sanglante le destin des États-Unis, quand le prix de l'or variait presque d'heure en heure, Wall Street, le foyer de la spéculation à New-York, fut saisie d'une fièvre effroyable. Il n'était pas rare alors de voir les courtiers gagner de huit à dix mille dollars en un jour. C'étaient par centaines de millions que se chiffraient les affaires. Jamais on n'imagina pareille opulence. Le parc regorgeait d'équipages; Delmonico, le restaurant fameux, ne suffisait pas aux banquets dont il recevait la commande; il n'était question que de fêtes et la fureur de gain qui alimentait ce luxe avait mordu toutes les classes de la société. Les bureaux des agens de change regorgeaient de cliens : le commis risquait son salaire laborieusement amassé, la veuve son modeste pécule. Ensuite vinrent de sombres jours où Wall Street ne compta plus les sinistres; à chaque période de calme relatif succédait un formidable orage. Les colossales commandes du gouvernement jetaient de tous côtés le désarroi, les valeurs devenaient sujettes à d'étranges écarts. Trois années suivirent pendant lesquelles le marché resta dans une sorte de torpeur pour aboutir à l'effroyable désastre du *Vendredi noir*. Quelque temps avant cette catastrophe, on avait pu pressentir l'approche de la tempête. Les bons de la *Gold Exchange Bank* s'étaient multipliés sur place d'une façon inquiétante. Un

groupe nombreux de spéculateurs essaya de faire tomber l'or, mais son prix monta, au contraire, avec la rapidité de la foudre. En une seule matinée, le cours de l'or s'éleva de 145 à 162 1/2. Combien de gens virent leur dernier dollar emporté dans ce tourbillon! combien de morts violentes! quelle panique générale! Pendant ces heures de détresse où le crédit de chacun était mis en question par tous, les haines particulières eurent beau jeu pour s'assouvir. Ce fut un temps d'anarchie, de chaos sans précédent. On frémit encore au seul souvenir du funeste *Vendredi noir*. Cette crise est loin du reste ; la conclusion de la paix fit rentrer toutes choses dans des conditions normales. Wall Street n'en demeure pas moins un phénomène étrange qui inspirerait des volumes à l'observateur attentif. C'est la fournaise où viennent se confondre toutes les forces de la société. Produit direct d'une manière de vivre imprudente et d'une tendance presque générale à manger le blé en vert, Wall Street exerce une sorte de fascination sur des gens bien doués du reste et qu'une existence saine et régulière eût conduits à un autre but que le vulgaire *money-making*. Comme il arrive toujours, la passion de cette sorte de jeu grandit à mesure qu'on s'y livre. Les hasards ordinaires du commerce paraîtraient chose fade à ceux qui ont passé par ces émouvantes péripéties. De fait, la spéculation constitue véritablement à New-York une maladie. Les médecins pourraient dire quelles sont les conséquences de la vie surmenée de l'agioteur. Une simple promenade dans le quartier où ces luttes enragées se manifestent suffit à donner l'horreur d'un pareil fléau. Les gens que l'on rencontre se font remarquer par leur démarche inquiète, un air distrait, préoccupé. Ceux-là même que vous connaissez vous accordent à peine un signe; vous n'êtes pas de leur monde, la fièvre qui les dévore ne vous a pas été inoculée; ils ont mieux à faire que de perdre leur temps avec vous.

Telles étaient à peu près les réflexions de Wainwright, tandis qu'il cherchait Townsend Spring dans l'immense salle où hurlait et gesticulait une foule compacte dont il avait entendu de loin les rugissemens : « coulissiers, vétérans de la bourse, usés jusqu'aux moelles et retenus dans cet enfer par une ténacité d'habitude pareille à celle qui attache le fumeur d'opium à la drogue pernicieuse qui le tue, tripoteurs d'affaires de bas étage, membres élégans du club, juifs aux traits crochus, collégiens imberbes, tous arrivent à se ressembler sous l'empire du même appétit. Wainwright ne réussit pas d'abord à découvrir le triste personnage qui l'avait attiré en ce lieu. Enfin il l'aperçut, les deux mains dans ses poches, le visage épanoui, éclatant de rire par intervalles. Était-il possible que son insouciance naturelle tînt contre la ruine?

Spring l'avait reconnu de son côté; d'une voix retentissante il lui cria un : « C'est bon ! on y va ! » et l'instant d'après il le rejoignit en effet.

— Ainsi vous êtes venu jeter un coup d'œil sur la Bourse ? Sale trou, n'est-ce pas ? Et qui vous a tout étourdi, j'imagine ?

— Dites épouvanté, interrompit Wainwright.

Spring posa ses deux coudes sur la balustrade de la galerie et promena un regard charmé au-dessous de lui :

— Eh bien ! moi, répliqua-t-il, je m'y plais. Personne aujourd'hui ne s'y trouve aussi heureux que votre serviteur. Le diable m'emporte s'il est resté de la chance pour les autres ce matin ! J'ai tout accaparé. Voilà Townsend Spring redevenu un homme. Figurez-vous, mon vieux, que le marché a changé. J'ai fait du coup la plus jolie opération qu'ait vue la Bourse en cette quinzaine.

Et Townsend Spring raconta comment il avait mis jusqu'au dernier liard de sa poche sur une opération douteuse qui venait de bien tourner.

Tout finit donc au mieux. Spring échappe à la banqueroute ; Wainwright, ayant bravement épousé Ruth, redevient une fois pour toutes Américain ; il se porte candidat au congrès.

L'histoire en reste là, mais M. Fawcett pourra la continuer quand il voudra en nous montrant l'homme de loisirs dégoûté, — expérience faite, — des mœurs politiques de son pays et plus encore des habitudes d'alcoolisme de son beau-frère, dont la ruine totale n'est que retardée. Le vieil Européen qui subsiste en lui sous le citoyen des États-Unis naturalisé de fraîche date se réveillera peut-être alors pour le faire souffrir. En somme, quand on y songe, tout ce qui l'a graduellement attaché à l'Amérique aurait pu aussi bien l'en éloigner ; M. Fawcett ne nous a montré de captivant que la possibilité de porter au paroxysme ce combat pour la vie, digne de tenter un tempérament viril. Mais rien ne prouve que le combat en question qui n'a pas toujours des allures bien chevaleresques, qui s'arrête rarement au choix des armes et des moyens, doive exciter toujours la même ardeur chez un homme frotté, au fond, de préjugés. Méfions-nous des préjugés éteints ; ils sont susceptibles de renaître, surtout quand c'est la passion plus encore que le raisonnement qui en a fait justice.

— Quel est votre motif pour vous fixer parmi nous ? A-t-il les yeux noirs ou les yeux bleus ? demande à Wainwright cette mondaine émérite, Mrs Vanderhoff, qui le dirige comme une bonne fée dans différens cercles dont elle prône les agrémens avec une complaisance imperturbable, tandis que, d'autre part, le bilieux et sarcastique Binghamton dénigre tout à la façon d'Asmodée.

Le motif en réalité a les yeux magnifiques et troublans de Ruth Cheever, cette Andromède qu'il s'agit de délivrer coûte que coûte. C'est devant elle que se dispersent les fantômes du passé comme se dissipent ceux de la nuit à l'approche de l'aurore. Et, sans doute, Wainwright n'a pas tort de tout jeter au vent afin de posséder la perle rare; l'amour vrai, dévoué, irrésistible, est un assez grand bien pour qu'on s'estime heureux de le ressentir, quel qu'en soit le prix. Nous tenons seulement à constater qu'une femme, bien plus que l'Amérique, a conquis et retenu ce touriste d'abord récalcitrant. Qui sait si le jeune couple, auquel nous souhaitons toute la prospérité possible, ne retournera pas un jour en Angleterre, ne fût-ce que pour fuir les faux Anglais du Nouveau-Monde, mais d'abord pour échapper à M. Spring et à sa dangereuse moitié, trop proches, malgré la séparation nettement tranchée que le mariage établit là-bas entre l'épouse et son ancienne famille?

II.

En tant que roman, *the House of a merchant prince*, par Henry Bishop, nous semble bien supérieur au *Gentleman of leisure*, dont l'auteur ne s'est évidemment proposé d'autre but que de peindre sous forme de scènes détachées et de portraits la société américaine sans y rien mêler de lui-même, ni imagination, ni émotion. Sa manière d'exposer le pour et le contre avec une impartialité, un détachement qui touche à la froideur établit des liens de parenté entre M. Fawcett et certains représentans de notre école naturaliste, dont il répudie, du reste, les licences. Avec plus de souplesse et une tout autre entente de la composition, M. Bishop, lui aussi, sacrifie un peu à cette école nouvelle. Ses tableaux, d'une belle couleur et d'une parfaite vérité, sont souvent surchargés de détails *documentaires*. Inutile, pour nous faire comprendre qu'Angelica Harvey, la fille du *Prince marchand*, est la personne la plus élégante des deux hémisphères, d'expliquer sa toilette par le menu chaque fois qu'elle paraît; l'amoureux, Russel Bainbridge, ne gagne rien à ce que nous sachions qu'une de ses dents, fort blanches d'ailleurs, laisse étinceler par devant, lorsqu'il sourit, une petite parcelle d'or; il faudrait chercher dans *l'Éducation sentimentale* l'équivalent de certains devis d'entrepreneur ou de tapissier, et dans *une Page d'amour* cette incessante répétition d'un panorama qui, à travers tous les événemens, joue, pour ainsi dire, le premier rôle. La suite de « processions ininterrompues » qui distingue New-York, procession d'affaires ou de plaisir, selon le quartier, — bruyantes ici comme un défilé d'artillerie, éblouissantes là-bas comme un fleuve

d'or qui emporte en son cours les équipages fringans, les jolies femmes et les modes du lendemain, — l'intervention pittoresque des Washington, des La Fayette et des Lincoln en bronze, l'influence ambiante des enseignes de marchands déployées comme autant d'étendards au-dessus du brouhaha humain qui jamais ne cesse, tout cela est du Flaubert ou du Zola expurgé. Mais, en dehors du talent de photographe minutieux, dont il abuse peut-être, M. Bishop en possède d'autres; il sait mener habilement une intrigue, faire agir à la fois un grand nombre de personnages, nous intéresser au caractère de chacun, semer beaucoup d'esprit dans le dialogue, relever enfin l'aridité d'un sujet où l'argent tient forcément la place principale, en y mêlant l'étude très délicate des sentimens de l'âme. Les amours d'Ottilie, — la nièce pauvre du prince marchand, — et de l'ambitieux Bainbridge, qui commence par donner à cette charmante fille des conseils désintéressés pour la conduite de sa vie et son futur mariage, puis qui s'aperçoit tout à coup qu'en les suivant elle le mettra au désespoir; le réveil de la jeunesse et de la passion chez ce sceptique prématurément désillusionné, qui soudain oublie tous ses calculs, résultat d'une douloureuse expérience, et passe du rôle de mentor à celui d'amant jaloux, cette histoire vieille comme le monde, mais renouvelée par de délicieux détails d'une originalité bien exotique, nous repose du ruissellement de millions qui autrement éblouirait nos yeux jusqu'à les fatiguer.

La physionomie du nabab américain, Rodman Harvey, a d'ailleurs un relief puissant. Curieuse figure que celle de ce prince marchand, qui s'est fait lui-même ce qu'il est, c'est-à-dire le rival moderne des grands trafiquans de Tyr et de Sidon, des Pays-Bas et de Venise. Sa prodigieuse fortune fut amassée pendant la guerre de sécession; après avoir continué plus longtemps qu'aucun autre les transactions avec le parti confédéré, — car l'esclavage n'avait rien qui le scandalisât, et le patriotisme est une corde muette dans cette âme tendue sur un seul objet, l'argent, comme celle de Napoléon sur la conquête, — il s'est rattaché d'une façon fort opportune aux opinions de la majorité politique et a même servi le gouvernement avec une ardeur stimulée par la rancune personnelle qu'il garde d'une trahison, d'une banqueroute du Sud. Et puis ce meneur infatigable, qui se trouve à la tête de toutes les entreprises importantes de son pays, aspire au congrès, afin de devenir socialement l'égal de ses correspondans, le député français, dont il importe les soies de Lyon, et le fabricant de lainages britanniques, membre du parlement. Une recrudescence de luxe, l'achèvement du splendide hôtel qu'il se fait construire sur la Cinquième Avenue, décide de son élection.

Extérieurement cet immense pâté de grès rouge, avec son perron massif, ses colonnes corinthiennes, ses grilles dorées, ne diffère des maisons voisines, toutes d'un assez mauvais goût, que par les dimensions; mais, à l'intérieur, sont entassés des trésors. On ne parle que du grand salon Louis XVI et du petit salon Louis XV authentiques, de la bibliothèque toute en tapisseries du temps de Henri II, de l'inévitable galerie de tableaux garnie par le marchand célèbre qui accapare les meilleures toiles de Bouguereau et de Gérôme, de Jacquet et de Knaus, de Van Marcke, de Pasini, de Madrazo et qui les revend sur la foi de la hausse de valeur attachée à certains noms. Le lit seul de Mrs Harvey, sur son estrade couronnée d'un dais de velours et de dentelle, vaut six mille dollars. Une quinzaine de serviteurs ont été empruntés à toutes les parties de l'Europe : le sommelier est Anglais; Alphonse, le valet de pied monumental, moleste impunément ses camarades et quelque peu ses maîtres; une taille de grenadier, des traditions dignes de la vieille cour de France le lui permettent; les domestiques suisses ont l'avantage de parler toutes les langues et sont doublement estimés sous ce rapport, Mrs et miss Harvey tenant à faire parade de leurs connaissances philologiques. En épousant jadis la veuve élégante d'un homme à la mode, le prince marchand a su ce qu'il faisait; il a jeté les fondemens d'une grande famille. Son fils aîné, démesurément avantagé par lui, portera aux nues le nom de Harvey; tout le regret du vieux Rodman est de voir ce fils moins pratique et moins résolu que lui-même, s'amuser à des collections de bibelots. C'est là du temps perdu; lui, à quatorze ans, faisait déjà son apprentissage. Le second fils promet d'être un viveur; on lui a imposé avec peine le frein d'une école militaire; la petite Caliste, paresseuse et volontaire, s'étonne naïvement que les maîtres que l'on paie fort cher pour lui donner des leçons ne soient pas payés aussi pour faire ses devoirs et lui en épargner la peine; mais l'orgueil du prince marchand, sa digne fille, c'est la belle Angelica, svelte et superbe comme Diane elle-même, fiancée à un idiot bien élevé, sur lequel, par ambition pure, elle a jeté son dévolu. Austin Sprowle a été quelque temps secrétaire de légation à Paris; il appartient à la meilleure famille de toute l'Amérique, une famille relativement pauvre, car des gens qui ont derrière eux tant de générations oisives, dédaigneuses du commerce, ne peuvent rivaliser, cela va sans dire, avec les marchands; mais, avant la révolution, l'un de ses aïeux a été gouverneur. Dans le monde élégant dont il fait partie, on lui donne, comme au représentant d'une dynastie, le nom d'Austin Sprowle VI. Cela suffit à décider Angelica, que sa mère a élevée dans le culte de « la famille, » c'est-à-dire de la naissance et du rang.

Considérons un instant cette singulière éducation d'Angelica, qui nous donnera la clé de plus d'une personnalité formée à la même école. Elle a été, dès ses premiers jours, emmaillotée pour ainsi dire de dentelle et d'hermine; ses deux nourrices, une robuste paysanne du Jura, et l'incomparable bonne anglaise, ont été remplacées par la gouvernante française de rigueur; puis, après un bref séjour dans un *séminaire* féminin de son pays, elle a été dirigée sur l'Europe. Paris recèle, paraît-il, pour ce genre d'étrangères, des pensions toutes spéciales que ne connaissent guère les Parisiennes; ces demoiselles montent au bois des chevaux qui leur appartiennent, sont conduites l'été aux bains de mer, apprennent surtout à causer, à se tenir, — les jolis petits ouvrages et les bonnes manières. De Paris, Angelica s'est transportée dans certaine institution de Suisse qui réunit un nombre imposant de filles nobles appartenant aux nationalités les plus diverses; puis elle est allée en Allemagne étudier la langue; à Florence, ensuite, acquérir ce qu'il faut d'italien pour le chant. Munie d'une dose convenable de science et d'arts d'agrément, elle a voyagé avec sa mère; c'est à Pau que se sont arrangées ses fiançailles. Elle a été présentée dans plusieurs cours étrangères, elle a échangé des visites avec les gens titrés. Bref, une beauté de premier ordre, altière, peu aimable, prompte à la riposte, et dont les hommes ont peur quand ils n'en sont pas amoureux fous, est rentrée à New-York pour y donner le ton. Ses toilettes lui sont envoyées de Paris; elle en fait exécuter d'autres sous ses yeux, en commandant aux fabriques des étoffes inédites dont elle prescrit la couleur et les dessins. Sa prétention justifiée est d'être inimitable. Elle brûlerait une robe ou un chapeau que d'autres auraient essayé de copier. Avec cela hautaine et dédaigneuse, exprimant, de l'air le plus sérieux, son désir qu'une loi somptuaire règle le costume des classes inférieures et impose, sous des peines sévères, la blouse et le bonnet aux petites gens qui sont créés pour cela. Prodigue et avare à la fois, pénétrée plus que personne de la valeur de l'argent, capable, pour ne pas changer un billet de banque, d'emprunter à sa cousine pauvre des sommes qu'elle oublie de lui rendre, en songeant : « C'est autant de gagné, puisque tout cela sort de la bourse de mon père. » Telle est Angelica, ce produit achevé de l'éducation cosmopolite. Son parti est pris de s'élever aussi haut que possible dans la hiérarchie sociale par un mariage de raison avec Sprowle, mais en même temps elle tolère que le beau Kingbolt de Kingboltsville, propriétaire des forges d'Eureka, lui fasse une cour très vive qui l'amuse et la flatte. Glaciale hors de son cercle, Angelica permet beaucoup de choses à ses familiers dans l'intimité. Elle en permet tant, que

Kingbolt, excité comme peut l'être, sous le coup de fouet du premier obstacle qu'il rencontre, un enfant gâté, finit par lui faire partager l'espèce de fièvre qu'il appelle de l'amour. Une surprise la met à sa merci; elle est vaincue. Alors, insolemment, brutalement, elle rompt avec Austin Sprowle. Fureur de la famille de ce dernier, fureur et vengeance dont le prince marchand sera victime. Il vient d'atteindre au sommet de la prospérité; le président lui a fait l'honneur d'assister au bal d'inauguration de son palais. Devenu l'ami personnel de ce haut personnage, qui nous apparaît sous la figure de Garfield finement ciselée en médaille, Rodman Harvey est à la veille de passer ministre des finances, quand tout à coup une horrible accusation le frappe publiquement et fait tomber Crésus de son piédestal. D'implacables ennemis l'ont dénoncé comme traître à son pays et comme faussaire, — calomnie sans doute, mais que de fâcheuses apparences rendent vraisemblable. Un ex-sudiste du nom de Saint-Hill, dont le caractère n'a rien de commun avec les nobles sentimens prêtés d'ordinaire aux planteurs virginiens, a produit contre lui certaines lettres qu'il avait d'abord essayé en vain d'utiliser comme moyens de chantage. N'ayant pu les vendre assez cher au prince marchand, qui a eu le tort de dédaigner ses menaces, il est allé les offrir ailleurs et elles produisent leur effet. Sans mériter les deux épithètes sanglantes qu'on lui jette au visage, Rodman Harvey n'est pas moralement sans reproche. La pierre angulaire manque à l'édifice que, par sa volonté de fer, son intelligence vigoureuse, son travail incessant, son mépris des obstacles, il a élevé jusqu'aux nues; tout cela ne repose point sur l'honneur scrupuleux, inflexible. Il n'a pas repoussé jadis certaines tentations avec l'énergie qu'il apporte du reste en toutes choses, il n'a jamais connu aucun mobile élevé; l'injustice, quand elle servait ses intérêts, l'a rarement fait reculer. D'autres réussiront à défendre sa mémoire au nom du but atteint, des grands services rendus à l'intérêt général; mais, quant à lui, il ne répondra pas. Pris au piège tendu par l'envie et par la rancune, il succombe. Une attaque de paralysie a raison, une fois pour toutes, de sa présence d'esprit et de son audace. Qu'il vive ou qu'il meure, Rodman Harvey est désormais impropre à tout emploi, voué à l'inaction, brisé pour toujours. Une réhabilitation tardive ne lui rendra ni la plénitude de l'estime publique, ni la santé, ni le bonheur, en admettant qu'on ait jamais pu prêter ce nom au triomphe de l'ambition satisfaite après tant de soucis, tant de travaux arides. Si du moins il était seul à souffrir! Mais miss Harvey sera punie plus sévèrement encore que son père. Le beau Kingbolt va s'empresser de lui tourner le dos.

Combien il est vivant ce Kingbolt de Kingboltsville, destiné lui-même un peu plus tard à une ruine retentissante, après avoir été l'idole acclamée du *high life!* Celui-là n'a jamais travaillé. Il a laissé le soin de ses affaires à des représentans infidèles, et la responsabilité de certaines turpitudes commises par ces derniers retombe sur lui quoiqu'il soit alors en Europe. Encore un naufrage. Kingbolt le *swell*, et Angelica, la *flirt*, font pendant. Même égoïsme, même orgueil, même frivolité arrogante, même éducation cosmopolite, chauffée à outrance. Ce jeune athlète, fils d'un alcoolique et dont les passions que rien n'a jamais réprimées ont presque le caractère de la folie, montre quel peut être l'effet d'un vernis d'emprunt sur une nature sauvage au fond. Tout petit, il avait des accès de colère convulsive qui obligeaient à l'enfermer dans une chambre capitonnée pour empêcher qu'il ne se blessât; ensuite il s'est livré aux pires folies. Tout ce qu'il désirait posséder, il s'en est saisi de par la force de son argent et de sa séduction personnelle, qui est grande. Seule, Angelica, tout en flirtant avec lui, opposait une résistance à son caprice effréné. Le goût qu'il a pour elle ressemble à l'envie de dompter un cheval rétif; il l'aura parce qu'elle se refuse, parce qu'elle est sur le point d'appartenir à un autre, parce qu'elle se moque de lui, parce qu'elle représente l'impossible. Et quand cet impossible est atteint, quand, par le magnétisme de son opiniâtreté invincible, Kingbolt est devenu le maître de la situation, il se refroidit naturellement. Vienne l'épreuve qui lui permettrait de se montrer généreux, il agit comme un drôle, il se retire, ayant d'avance épuisé sa fantaisie. Les intrépides et laborieux créateurs de fortunes fabuleuses ont trop souvent de tels fils, en Amérique comme partout ailleurs, nous l'avons déjà dit, mais là plus qu'ailleurs peut-être, parce que les énergies bonnes ou mauvaises y sont autrement ardentes que chez nos races épuisées.

Le jeune homme oisif et riche, l'héritière futile et vaniteuse, Phœbus Apollon et la déesse Diane, Arthur Kingbolt et Angelica Harvey, forment deux types absolument antipathiques auxquels nous pourrions joindre bien d'autres figures répulsives rencontrées dans les deux romans que nous venons d'analyser. L'œil se repose, en revanche, avec plaisir sur les traits charmans de Ruth et d'Ottilie, deux filles pauvres, deux filles de province, prêtes au combat pour la vie, sans avoir rien abdiqué de la grâce de leur âge, ni de la modestie de leur sexe. Encore Ruth a-t-elle, jusqu'à un certain point, le défaut de son pays, la sécheresse, mais l'exemple d'Ottilie prouve surabondamment que la femme accomplie entre toutes, courageuse et sincère, capable de tenir tête aux pires difficultés et de s'élever à

la hauteur de toutes les situations, forte contre elle-même, dévouée aux autres, solidement appuyée sur des principes dont elle ne fait point parade, avide de tout apprendre et attentive à cacher ce qu'elle sait sous un semblant de légèreté séduisante qui se fond en tendresse quand elle aime, la femme trois fois femme par l'esprit, le cœur et la beauté, peut être Américaine. Ni Ottilie, ni Ruth ne sont de cette espèce qui voguent de pension en pension à travers l'Europe et qui, sous prétexte de fortifier une santé frêle, vont jongler avec les cœurs autour des sources bienfaisantes de la Floride ou du Colorado. Elles n'ont jamais mené tambour battant une mère annihilée, ni engagé les hommes à venir fumer chez elles, ni cherché dans la comédie de société, dans les coteries musicales, dans les disputes religieuses une source perpétuelle d'excitation, l'attrait pimenté des « occasions nouvelles. » Ruth sort d'une honnête et paisible petite ville du Massachusetts, Ottilie vient de l'Ouest, moins barbare qu'on ne pense, puisque, dans des localités telles que *Lone-Tree,* dont le nom ferait pressentir la solitude, le désert, on trouve des écoles supérieures excellentes. Leur origine provinciale et leur condition modeste les a tenues à l'abri de la greffe européenne pratiquée sans discernement sur leurs compagnes, de jolis sauvageons mis en serre chaude et auxquels une culture à rebours du sens commun ne laisse d'autres qualités qu'un égoïsme exquis, une beauté physique incomparable.

En somme, New-York, si nous dégageons nos conclusions du double tableau qu'en font MM. Fawcett et Bishop, n'a pas de produits spéciaux d'une bien délicate saveur. Certes, on y tire parti de la vie au point de vue pratique avec une énergie près de laquelle notre activité européenne ressemble à une sorte de sommeil, mais, sauf sur ce point, l'originalité manque.

Les classes dites supérieures affectent une servile et maladroite imitation de l'Europe; cette imitation est flagrante dans les arts, qui commencent à fleurir et où s'accuse la prédilection pour des sujets étrangers souvent mal compris; quelques écrivains, par bonheur, s'en défendent et consacrent leur talent à nous représenter les mœurs locales, trop promptes à disparaître. Qu'ils restent encore fidèles, nous le leur conseillons, sinon à la Californie, aux districts lointains de l'Ohio ou de l'Indiana, fouillés par Bret Harte et par Eggleston, du moins à ce cadre favori d'Aldrich et de Howells : la Nouvelle-Angleterre. Le mouvement mondain des grandes villes n'offrira pas de longtemps un intérêt égal. Il faut savoir gré cependant aux deux auteurs qui nous fournissent le sujet de cette étude de la consciencieuse précision avec laquelle ils ont marqué au juste le point où se trouvent, vers 1880, les élémens sociaux en ébulli-

tion dans l'immense chaudière qui semble parfois près d'éclater sous un feu trop intense. Fléaux et travers sont indiqués sans ambages.

La seule expropriation devant l'envahissement des magasins suffirait à rendre New-York presque inhabitable; une avalanche de marchandises chasse devant elle les humains, qui ne savent plus où prendre gîte. Heureux les princes du commerce qui passent d'une auberge de premier ordre à un palais! Mais ce palais même, d'une banale splendeur, nous fait penser avec plus de sympathie encore aux vieilles maisons à pignons qui nous ont été tant de fois montrées comme caractéristiques de l'architecture bostonienne.

Boston ou New-Cambridge, ces refuges collet-monté de ce qui est pour l'Amérique le bon vieux temps, n'entendraient pas sans doute des conversations telles que celles-ci, notées au vol par M. Bishop dans les salons de New-York :

Une dame que dévorent les « aspirations sociales » exprime le désir qu'une loi judicieuse accorde des privilèges, quelque chose comme des titres, aux meilleures familles, afin d'établir fermement l'indispensable aristocratie. Jargon de parvenue qui provoque cette réponse, plus orgueilleuse encore, d'un membre éminent du congrès :

— Je ne puis être de votre avis, madame. Il faudrait m'effacer trop complètement. Vous ne vous rappelez peut-être pas que j'ai commencé ma carrière en qualité de cordonnier. Je suis, comme on dit, mon propre ancêtre.

Imaginez l'effet de pareils chocs au milieu d'un dîner!

Maintenant nous sommes au bal. Une jeune fille félicite son cavalier de n'avoir pas renoncé à la danse, de même que tant d'autres :

— Pensez-vous, répond le jeune homme avec une galanterie passablement brutale, que, l'occasion se présentant de prendre la taille de la plus belle personne du monde, on ne s'empresse pas d'en profiter?

Règle générale pourtant, le sexe masculin est circonspect; ces demoiselles font tant d'avances et ont des droits si étendus! Nous avons vu avec quelle légèreté elles rompent parfois leurs fiançailles, et ces *fast girls* ne deviennent pas toujours, après le mariage, des femmes sérieuses : témoin les incartades de Mrs Spring.

Non, la vie sociale à New-York n'a rien d'attrayant. Qu'est-ce qui décide, en somme, un Clinton Wainwright à respirer par choix cette dévorante atmosphère? Ses amours pourraient être transplantées ailleurs, semble-t-il, avec avantage. Évidemment, toute autre considération à part, c'est un patriotisme bien entendu qui le retient.

Il veut faire souche d'Américains modèles dans le lieu même où tant d'Américains laissent à désirer ; il veut pousser, selon ses forces, vers le meilleur chemin possible la roue d'un char dont ne s'occucupent pas suffisamment ceux qui verraient le plus clair à le conduire.

Le ciel n'est pas sans nuages au-dessus de la grande république. On n'y jouit point d'une sécurité complète. L'étalage insolent du luxe ne pouvait manquer de faire naître les complots du parti socialiste, ces complots existent, et le communisme, sous un gouvernement qui se pique d'avoir tant de soupapes de sûreté, est un symptôme plus dangereux qu'il ne le serait dans une monarchie. Les grèves sont fréquentes ; on a vu la milice prêter ses armes aux émeutiers, et les autorités reculent d'ordinaire devant une répression vigoureuse, qui du reste ne serait pas facile. En Europe, il y a des armées permanentes pour étouffer la rébellion ; mais une lutte sérieuse entre le capital et le travail, entre la richesse et la misère, se terminerait infailliblement aux États-Unis par le succès des masses pauvres. Il est vrai que, jusqu'ici, le parti qui paie reste le plus fort, grâce à la souveraineté réelle de l'argent. Les communistes américains aimeraient mieux gagner deux dollars à défendre la propriété que l'attaquer sans sécurité de profit. Mais ce roi-dollar n'est pas capable d'inspirer à ses esclaves des sentimens sublimes, ni même les scrupules de probité indispensables. Certains nababs, pour ne parler que d'eux, sont loin de donner le meilleur exemple. La liste trop longue des *Knickerbocker knaveries* (1) l'atteste. En somme, depuis la proclamation définitive de l'Union, le gouvernement semble ne se proposer pour tâche que de faire prévaloir la police et de protéger les affaires. Est-ce là le dernier mot d'un système républicain destiné à servir de modèle au monde entier ?

Il a le grand mérite d'être fondé de fait sur l'idée chrétienne, sur la vénération saxonne des précédens, l'honorable George Shea nous l'a récemment prouvé en quelques pages éloquentes (2). La religion chez les gouvernés a-t-elle cependant toute la puissance désirable ? Souvent on la trouve bien vague et bien flottante. Nous voyons notre *Prince marchand* aller par décorum à telle église, tandis que sa fille en fréquente une autre par *genre* ou par fantaisie et que son fils aîné passe le dimanche à feuilleter Herbert Spencer. Ottilie choisit l'église épiscopale, quoique son père soit unitairien et sa mère presbytérienne. Son fiancé, lui, est agnostique,

(1) Coquineries de notables.

(2) *Nature and Form of the American Government*, by George Shea, chief justice of the Marine Court, auteur de la belle étude historique sur *la Vie et l'Époque d'Alexandre Hamilton*. Boston, 1883.

s'il est quelque chose. On arrive volontiers à l'agnosticisme après avoir fait le tour de toutes les sectes, de même que la réunion finale de toutes les couleurs produit le blanc. C'est un signe particulier de notre époque de ne plus savoir au juste ce que l'on croit et dans tous les cas de s'en soucier à peine. Cet état d'esprit, qui ailleurs n'a pas de nom déterminé, est celui des agnostiques en Angleterre et en Amérique. Laisse-t-il autant de place que par le passé à la Bible, héroïne principale de l'ancien roman américian, comme on l'a si bien dit à propos de Mrs Wetherell et de Mrs Stowe? Il nous semble au contraire que, depuis une vingtaine d'années, le rôle de la Bible dans les œuvres d'imagination s'est singulièrement effacé.

Bref le Nouveau-Monde, comme l'ancien, cache plus ou moins ses plaies, ses maladies, difficiles à guérir, et toutes les aimables compensations qu'amène avec elle la décadence ne lui sont pas encore accordées. Cette civilisation de trop fraîche date, si exubérante qu'elle soit dans son développement, ne donne que des fruits âpres et verts; rien ne remplace, pour charmer la vie, des siècles de culture, les délicatesses de mille sortes, les raffinemens de goût, la profondeur de vues qui en résultent. MM. Bishop et Fawcett sont de notre avis autant que peut le laisser deviner un procédé d'analyse subtile et minutieuse à souhait, mais tout à fait impersonnelle. Ils ne se déclarent nettement l'un et l'autre par la bouche de leurs rares personnages sympathiques que contre le péché d'imitation. Profitons de la leçon. Si l'Amérique doit être en garde contre l'imitation européenne, nous ferons bien d'éviter un danger plus grand encore, celui d'imiter l'Amérique, à laquelle, jouissant pour notre part des avantages d'un long passé, nous ne pourrions dérober le seul trésor vraiment enviable qu'elle possède : la jeunesse, — une jeunesse d'ailleurs qui jette encore sa gourme.

TH. BENTZON.

FRANCESCO DE SANCTIS

SA VIE ET SES ŒUVRES.

Francesco De Sanctis, Italien de Naples, qui vient de mourir, — le 29 décembre 1883, — fut un homme considérable en politique et surtout en littérature. Autrefois prisonnier du roi Ferdinand II, plus tard gouverneur de la province d'Avellino, plusieurs fois député au parlement, trois fois ministre de l'instruction publique; philosophe à l'allemande, écrivain à la française, critique pénétrant, pittoresque, auteur de travaux littéraires qui sont dans toutes les mains; professeur avant tout, professeur par excellence, depuis sa vingtième année jusqu'à sa mort; de plus, un vertueux naïf, constamment sympathique et absolument irréprochable : voilà bien des titres à l'intérêt des lecteurs même étrangers à son pays. Nous allons donc le regarder avec attention; c'est tout plaisir et tout profit de s'oublier auprès d'un pareil homme.

I.

Il était né, en 1818, à Morra, dans la Principauté ultérieure. Morra n'est qu'un petit endroit fort peu connu, mais habité par des gens très fiers d'en être; ils veulent que leur village soit appelé Morra des Hirpins : ils le croient donc aussi ancien que le Samnium.

« Naples est Naples et Morra passe tout, » disent-ils avec une conviction respectable. « Un Morrais (*Morrese*), c'est De Sanctis qui nous l'apprend, met une certaine coquetterie à faire bonne figure et à faire bien figurer son pays. » Il s'habille de neuf aux jours de fête, reçoit largement, déteste la grossièreté, la ladrerie, et a dépensé « les yeux de la tête » pour avoir un beau cimetière, une route carrossable et des réverbères allumés la nuit. Dans ce milieu peu lettré, mais point rustaud, l'esprit de l'enfant s'éveilla de bonne heure. Il trouva quelqu'un, probablement un prêtre, qui lui apprit le latin. Il y reçut aussi les premières impressions politiques. Un jour, avant l'aube, sous un ciel noir et laid, il était sur le perron devant sa porte : « Il y avait là, raconte-t-il, beaucoup de gens assis; ma mère me tenait dans ses bras, assise auprès des autres, je tremblais de froid. Vinrent des inconnus, et il y eut de grands embrassemens, et il s'éleva de grandes lamentations, et moi, voyant pleurer, je pleurais, criais et me serrais contre ma mère. » Ces inconnus, — il l'apprit plus tard, — étaient huit Morrais, tous de sa famille, qui, persécutés après les événemens de 1821, partaient pour l'exil : les huit hommes les plus distingués de l'endroit, peut-être de la province, et proscrits pour ce motif. « Voilà une noblesse plus moderne et qui vaut bien l'honneur de descendre des Hirpins. »

De Sanctis fut conduit tout jeune à Naples, où il devint écolier, puis maître de conférences; nous parlerons plus loin de ses études et de son enseignement. Pour le moment, sautons à 1848, l'année néfaste; il avait alors trente ans et une brillante réputation de professeur; par ces raisons, comme beaucoup d'autres, il se crut un homme politique et voulut siéger au premier parlement de Naples. A cet effet, il se présenta aux électeurs d'Andretta, se croyant très connu dans le pays; mais on l'y avait oublié : ceux qui savaient son nom le croyaient encore étudiant. « Et voici venir à moi don Camille, plus jeune que moi, qui m'entoure, m'enjôle avec de belles paroles et me tire, moi et mes Morrais, dans un joli petit concert pour la formation du bureau électoral. Et comme toute la bonne foi était d'un côté, toute la malice de l'autre, il advint que don Camille fut élu et que je restai dehors. Ce bon tour, ajoute De Sanctis, m'est entré dans la tête et n'en a jamais voulu sortir. »

Après le coup d'état du 15 mai 1848, le professeur, désenchanté de la politique, voulut reprendre son enseignement, mais on le tracassa de mille manières : on était alors en pleine réaction, la police et le clergé faisaient tout ce qu'ils voulaient. La police épiait De Sanctis avec un zèle inquiétant; le clergé lui imposa, pour lui permettre de professer, un examen sur le catéchisme. En ce temps-là,

cet examen était de rigueur : on l'infligeait aux instituteurs de tout grade, même aux maîtres à danser. Ne voulant pas s'y soumettre, le patriote indigné, rejeté dans la vie politique, se mit à conspirer avec son ami Settembrini. Singulière conspiration qu'il a racontée lui-même : « Nous étions là, sur le Vomero (la colline où Naples est adossée), cinq ou six de toute couleur. Le péril me parut beau au moment où tout le monde se cachait. Je regardais Settembrini, toujours souriant, trouvant tout facile. On imaginait les chimères les plus folles : creuser une mine sous le palais royal paraissait un jeu... Cela finit par l'explosion d'un pétard. Telle fut la secte de l'unité italienne, qui fit tant de martyrs. Settembrini y passa le premier, c'était naturel : je l'appelais le *facilone* (le grand facile). Quand il nous présentait un nouveau-venu et qu'il nous disait : « Celui-ci est des nôtres, » j'en avais le frisson. Un de ces nôtres se mit à mes trousses, demandant de l'argent, sans quoi... hein! Et il n'en avait jamais assez. Et on l'appelait le chevalier! Un jour, je lui tournai le dos, et j'avais grand'peur qu'il ne me dénonçât, mais il n'ouvrit pas la bouche. Peut-être le croyais-je pire qu'il n'était!.. »

De Sanctis trouva prudent de se sauver à Cosenza, dans les Calabres. « En ce temps-là, écrit-il, j'avais beaucoup d'orgueil, je me tenais pour un homme supérieur. Quand je montais en omnibus, je regardais mes voisins et je disais : « Je vaux pourtant mieux qu'eux tous. » Je vivais seul, je ne cherchais pas de relations et je pensais : « Viendra un jour où les autres voudront me connaître. » Je me comparais aux plus grands et je ne me trouvais pas si loin d'eux. J'arrive à Cosenza, et là, le plus grand était un brave chanoine qui avait fait ses humanités dans un séminaire et qui mâchonnait du latin. Et voilà qu'on se mit à discuter lequel, de lui ou de moi, devait passer devant. Et on m'accordait quelques lignes de plus par miséricorde. Je pensai alors que l'homme, en allant dans les petits centres, se rapetisse, même quand il y est tenu pour le premier... » On voit que l'excellent homme avait le sentiment de sa valeur; peut-être le montrait-il un peu trop : ce fut son unique faiblesse. Le commandeur Santangelo, dans le discours éloquent qu'il vient de prononcer devant le cercueil de son ancien maître, nous apprend qu'à Cosenza De Sanctis ne cessa pas de conspirer en échangeant des lettres chiffrées avec les patriotes du royaume. Aussi fut-il arrêté un beau jour et ramené, sous bonne escorte, à Naples, où il passa trois années au château de l'Œuf. Emprisonné sans jugement, il fut relâché sans procès, avec l'ordre de se retirer en Amérique; il n'alla que jusqu'à Turin, alors refuge des exilés. Le gouvernement piémontais lui offrit les subsides qu'il distri-

buait libéralement aux Italiens victimes des réactions politiques; De Sanctis refusa cet argent et voulut vivre de son travail. Il occupa un petit emploi dans une maison d'éducation et fit des conférences; en 1856, il accepta une chaire à Zurich. « C'est là, dans cette solitude, écrit un de ses amis, qu'on pouvait étudier à loisir sa nature contemplative, ingénue. Les Zuricois sont peu sociables et ignoraient sa langue, aussi vivait-il chez eux comme dans une cellule qui n'était pas une chambre close, car il la portait partout avec lui. Dans son logis, il y avait une jolie pièce pleine de canaris qu'il soignait avec amour; au dehors, un beau pont enjambait la Limmat : c'est là qu'il achevait la préparation de son cours et sa cellule le suivait jusque dans sa chaire, où il montait un quart d'heure trop tôt. » Même en cette ville suisse, où l'on parlait allemand, il se fit aimer de tout le monde.

Quand l'Italie fut libre, il y revint naturellement et revit Naples en 1860; Garibaldi lui offrit alors le gouvernement de la province d'Avellino. Pour accepter cette haute fonction, De Sanctis se fit un peu tirer l'oreille : il eût préféré une chaire et la compagnie des jeunes gens. Mais, en ce temps-là, tout le monde se devait à la patrie. Il partit donc sans tambour ni trompette et arriva une belle nuit à la préfecture d'Avellino. On le retint à la porte : « Qui êtes-vous? — Je suis De Sanctis. — Et qui est De Sanctis? — C'est le gouverneur de la province. » L'huissier se confondit en excuses et tira son chapeau jusqu'à terre : le brave homme se figurait qu'un gouverneur ne pouvait entrer dans la ville qu'au bruit des cloches et des pétards. Très peu de temps après, De Sanctis était de retour à Naples et entrait dans le cabinet Conforti comme ministre de l'instruction publique. En huit jours, il réorganisa l'université, congédia trente-deux vieux professeurs, fonda le lycée Victor-Emmanuel, l'installa dans une ancienne maison des jésuites, pensionna une improvisatrice de talent, Giannina Milli, et prépara une loi d'instruction primaire et secondaire. Puis il siégea au premier parlement italien comme député de Sessa. Cavour le nomma ministre de l'instruction publique, parce qu'il était le seul homme de Naples dont les Napolitains ne lui eussent pas dit de mal (1). C'est là, en effet, un des signes particuliers de cette physionomie sympathique : il est toujours resté populaire dans un pays où il suffisait d'avoir passé au pouvoir pour être conspué. C'était de tradition, cela remontait à l'ancien régime. Seul ou presque seul, De Sanctis a fait exception. « On ne peut s'empêcher de l'aimer, dit de lui un de ses biographes : il a une grande puissance d'attraction, on ne

(1) De Gubernatis, *Ricordi biografici*, Florence, 1872.

lui résiste pas. Il n'a jamais eu d'ennemi et n'en aura jamais (1). » Voilà pourquoi il devint ministre à Turin, où il se remit bravement à l'œuvre; on lui doit beaucoup d'innovations utiles, notamment les pensions accordées aux jeunes docteurs de mérite pour qu'ils puissent aller voir du pays et des écoles en Allemagne et ailleurs. Au ministère, De Sanctis fit tant de bonnes choses et respecta si peu la routine, qu'il souleva toute sorte d'opposition; il s'en revint alors à Naples, Gros-Jean comme devant, avec deux cents francs à dépenser par mois. Aussi dut-il se remettre à travailler pour vivre. Ce fut très heureux, il remonta en chaire, à sa vraie place; nous l'y retrouverons plus tard.

Cependant il ne put jamais se désintéresser de la politique. En 1876, il voulut encore se présenter à la chambre : il y eut des intrigues, des tiraillemens, un scrutin de ballottage; De Sanctis, quoique paresseux, un peu frileux et pas très jeune (c'était en plein hiver et il avait cinquante-huit ans), résolut de se présenter lui-même à ses électeurs et alla revoir son pays après quarante ans d'absence. Ce fut donc une tournée électorale, qu'il a racontée lui-même dans le plus piquant de ses livres (2); citons-en quelques traits qui nous montreront le pays et l'homme. Il s'arrêta d'abord à Rocchetta, où tout alla bien; il n'en fut pas de même à Lacedonia, l'antique Aquilonia (Principauté ultérieure). Il y avait là des adversaires, même des parens peu satisfaits, notamment un oncle Vincent, « petit vieux juvénile, fin museau, esprit frais, chargé de mots et d'anecdotes qui partaient à tout moment. — Vous avez laissé mal administrer votre nom, dit l'oncle. — Eh bien! me voici, fit De Sanctis, je viens l'administrer en personne. » Et il pensa : « Don Vincent est déjà conquis. » Mais, bah! l'oncle s'échappe par la tangente et ne parle que du sonnet. « De quel sonnet s'agit-il? — Comment! de quel sonnet? D'un certain sonnet qui était si beau et que vous avez

(1) Excepté Alexandre Dumas père, qui, étant à Naples où il dirigeait en 1861 son journal *l'Indipendente*, avait pris le galant homme en grippe, on ne sait trop pourquoi. Il écrivit alors à quelqu'un ce billet inédit, qui amusera peut-être :

« Mon cher,

« Donnez-moi donc tout ce que vous avez d'articles sur M. De Sanctis ou plutôt de M. De Sanctis. Je voudrais l'étriller. Je sais qu'il est de vos amis, mais La Rochefoucauld a dit qu'il y a toujours dans le malheur d'un ami quelque chose qui nous fait plaisir. C'est à ce titre que je compte sur vous.

« Mille amitiés.

« ALEXANDRE DUMAS. »

(2) *Viaggio elettorale*, racconto di Francesco De Sanctis. Naples, Antonio Morano, 1876.

trouvé méchant. Et la belle raison? Méchant! parce que j'y avais mis Cupidon avec ses ailes. »

Malheur! l'oncle était poète et le neveu ne lui avait pas rendu justice. Ce sont là des malchances qui compromettent une élection. « Eh! bon Dieu, reprit le neveu, aime-le donc toujours, ton sonnet, et Cupidon aussi, si tu y tiens. — On voit bien, dit l'oncle, que vous êtes un romantique. — On t'a dit cela? Et on t'a dit aussi que j'étais un athée? — Ce point regarde l'archiprêtre, tu t'arrangeras avec lui. Mais tu es un romantique, et moi, moi, je suis un classique! »

Don Vincent ne se sentait pas d'aise. Ce sonnet, il l'avait sur l'estomac et il venait de s'en débarrasser. Le soir, De Sanctis était dans sa chambre et fumait son éternel cigare en rêvant aux émotions de la journée, notamment au sourire d'un prêtre, nommé Pie, qui ne lui annonçait rien de bon. Il ouvrit une fenêtre pour aérer la pièce : « C'était une nuit profonde, avec un de ces silences de la nature qui vous tiennent le front bas. J'observais, raconte-t-il, cette fumée qui, rejoignant une autre fumée et suivant des lois qui lui sont propres, formait une colonne et se dissipait en sortant. — Voici, disais-je, le mystère des choses. Le cigare fumé n'existe plus; ce qui reste, c'est la fumée, qui va composer d'autres combinaisons, d'autres existences. Et moi, que serai-je? Un cigare fumé... Rien ne meurt, tout se transforme : belle phrase, assurément, pour vous faire avaler la pilule; cette pilule, c'est que l'individu meurt et ne revient plus. Dites donc à cette fumée qu'elle redevienne cigare! Non, les cigares ne reviendront plus!.. ne reviendront plus! ne reviendront plus!.. Et ce maudit « ne reviendront plus » se planta dans ma mémoire comme le refrain d'une chanson triste. Et plus je continuais la chanson, plus le refrain s'obstinait à ne la pas quitter...

« Pour en finir, je m'enfonçai sous mes couvertures, et bonne nuit! J'étais fatigué à mort, mais mon cerveau ne voulait pas dormir. C'était comme un pot-au-feu plein d'eau bouillante exhalant des vapeurs qui se condensaient et prenaient des formes variées. J'entendais parler, je voyais des lueurs dans ces ténèbres. Pareille chose m'était arrivée la première nuit que je passai (à Naples, en prison) au château de l'OEuf, et d'autres fois encore. Parfois même, en état de veille, à certains momens d'oisiveté, je me crée des fantômes qui sont comme un autre moi en face de moi, avec lequel je dispute; je sais bien que c'est une illusion, mais cette illusion me plaît.

« Cerveau! cerveau! disais-je, tiens-toi tranquille. J'ai besoin de dormir. J'ai demain à faire un discours, de ces discours dont on se souvient longtemps. Pense que je dois convertir une moitié de

Lacedonia, qui se tient clapie et ne veut pas se laisser voir. » Là-dessus j'entendis un éclat de rire. Je regarde, et je vois au fond de la pièce, long comme une perche, le corps du prêtre Pie, mon théologien.

« Tu te moques de moi, mon cher? — Un beau prêche! un beau prêche! — En effet, pour toi théologien, c'est un prêche. — Et, le prêche fini, la messe est finie. — Je ne comprends pas cela. — Écoute-moi bien, mon neveu. La messe finie, qui pense encore à l'église? — Théologien, théologien, tu as une mine d'hérétique! » Il riait toujours et me dit, se penchant sur moi : « Ciccillo (diminutif de Francesco; c'est ainsi qu'il m'appelait enfant), tu seras toujours Ciccillo. — Celle-là est bonne! — Tu as tant voyagé, et j'en sais plus que toi. — J'apprendrai, j'apprendrai. — As-tu lu la lettre *Ad Quintum fratrem?* — Je le crois. — Même dans les livres tu aurais pu apprendre la lutte électorale. Cicéron en parle. Et tu crois pouvoir faire une élection avec des discours? — C'est avec des discours que les font les ministres. — Oui, ce qu'ils font, c'est la scène. Mais les coulisses sont faites par les préfets, les préteurs, les maires et tout ce qui s'ensuit. — Tu sais cela? Je commence à te croire. — Là-dessus, je pourrais t'en remontrer. Tu veux constituer une scène avec des décors imaginaires. Sais-tu seulement qui sont les électeurs? Tu prétends les convertir avec un coup de baguette oratoire? — C'est un miracle qui est pourtant arrivé. — Oui, mais derrière le miracle, il y a le prêtre. — Théologien, tu t'enfonces dans l'hérésie et tu détruis toutes mes illusions. — Toi, tu veux faire un roman, et le monde, c'est de l'histoire. » Sur quoi, le rêveur demande au prêtre quelles sont les coulisses de Lacedonia, mais le prêtre n'est pas de ceux qui causent. Après s'être fait longtemps tirer l'oreille, il consent toutefois à entr'ouvrir sa main pleine de secrets bien cachés :

« — Regardons, dit-il, les petits centres électoraux. Crois-tu qu'il y ait là toutes les idées et tous les sentimens du roman qui te bruit dans la tête? Prends les pays juchés sur la montagne où l'on va quelquefois à dos de mulet, sans circulation de marchandises ou d'idées; c'est un miracle s'il y arrive de loin en loin un journal ou un colporteur qui renouvelle un peu l'air. Des groupes de petits endroits autour d'un endroit un peu plus grand, où c'est à peine s'il s'élève au-dessus des bas-fonds une couche de demi-culture et de demi-fortune. Va de l'avant dans des centres plus populeux, mieux caressés par la nature et l'art et tu trouveras de nouveaux gradins de cette échelle sociale au sommet de laquelle perche ton roman. Commences-tu à comprendre? — Je ne comprends rien du tout. Est-ce que tu veux me décrire ton collège? — Il s'agit bien de cela. Je fais de l'histoire générale. Mettons que nous soyons en

Amérique, là aussi il y a des bas-fonds sociaux. Présente-toi là-bas: qu'est-ce que De Sanctis? — C'est un écrivain public, dira quelqu'un. — C'est un lettré, corrigera l'homme entendu de l'endroit. — Et qu'est-ce qu'un lettré auprès d'un avocat? reprendra en se carrant un brouillon de basoche. Et qui sait si un barbouilleur ne voudra pas t'apprendre l'orthographe par-dessus le marché? — Ah! par exemple!.. — Nous sommes en Amérique. — Ah çà, qu'ai-je donc à faire pour être un candidat sérieux? — En premier lieu, tu dois savoir que tout électeur est souverain et veut qu'on le traite d'illustrissime; plus il est bas sur l'échelle, plus tu dois être son très humble serviteur. Tu n'as pas écrit, je gage, un seul petit billet mielleux, avec un *post-scriptum* plein de sucreries. Tu n'as pas fait ta cour au tailleur, au barbier de l'endroit; leur as-tu seulement promis la croix à tous? Puis, dans ces petits centres, le monde commence ici et finit là, le clocher est la grosse affaire. Il y a dans ces querelles, dans ces jalousies municipales, autant de passion qu'entre la France et l'Allemagne. Chacun a son épopée particulière : l'épopée de l'enfant est le château de cartes, l'épopée des villageois est l'assaut au conseil municipal. Et tu appelles tout cela des petitesses! Et tu veux te poser en homme sérieux? Mais un homme sérieux doit employer toute son industrie pour chauffer ces querelles et picoter ces passions et encenser les vanités et susciter les rivalités entre un pays et le pays voisin, entre une famille et une autre famille. Voilà comment on se fait un parti. L'enthousiasme est un feu follet. Les passions et les intérêts, voilà la pâte humaine. — Assez! assez! — Mais nous sommes à peine à l'alphabet. Prends garde aux clés, mon bonhomme! — Qu'est-ce que les clés? — Les clés de la situation. Tous ces souverains ont quelqu'un au-dessus d'eux qui les fait danser; ils croient danser leur propre danse et ils dansent celle de ce monsieur. Chaque centre politique a quelque riche à outrance, quelque robin tracassier, quelque camorriste (on en voit même en Amérique), un gros bonnet qui mène les gens à la baguette : là est la clé. Deviner où est la clé, c'est la chose essentielle. Ton roman te dit qu'il faut s'appuyer sur les honnêtes gens, mais les honnêtes gens sont des paresseux qui ne savent pas distinguer leur bras gauche du droit. Veux-tu écouter l'histoire? Tiens-toi aux forts, lions ou renards, peu importe! Moins ils ont de scrupules, mieux ils savent faire... — Ah! cynique de théologien!..

« Je me passai la main sur le front pour chasser le fantôme, et, me jetant à bas du lit, j'ouvris la fenêtre pour happer une bouchée d'air frais. C'était déjà l'aube, ce peu de lumière dissipa les brouillards de mon cerveau et je crus avoir fait un mauvais rêve. Pauvre théologien! pensai-je; quelle vilaine figure je t'ai donnée! En ce

moment, tu dors à poings fermés et tu ne te doutes pas que tu as été un comparse, évoqué par mon humeur noire. Mais où diantre ai-je pris tous ces mauvais pressentimens? C'est mon imagination qui a tout grossi : pour défaire un roman, j'en ai fait un autre. »

Il résulta de cette nuit agitée que De Sanctis prononça son discours. Ce discours est célèbre, et puisqu'il l'a publié lui-même, nous pouvons bien en citer le passage qui a produit le plus d'effet. Le candidat dit aux électeurs de Lacedonia : « J'illustrai ma patrie par l'enseignement; envoyé en exil, je l'illustrai par mes écrits, qui, peut-être, ne mourront pas, et peut-être un jour votre postérité élèvera des statues à l'homme à qui vous contestez vos suffrages. — Je revins de l'exil avec l'auréole du martyre, du patriotisme et de la science; je fus gouverneur de cette province, je fus ministre de Garibaldi, je fus député de Sessa et je ne fus pas député de Lacedonia. Vous m'avez préféré Nicolas Nisco, bien qu'il fût élu dans un autre collège; vous avez décrété mon exil du collège natal. Après quatorze ans de ce second exil, l'exilé vient vous demander la *patrie;* rendez la patrie à l'exilé! »

Tous les Italiens savent ces paroles par cœur et les répètent avec un sourire; elles enlevèrent cependant tous les suffrages des Lacédoniens. C'était peut-être la note juste. On s'étonnera sans doute en France qu'un homme du XIXe siècle ait osé parler de lui-même avec tant de bonne foi. Un humoriste napolitain (1) nous a donné la meilleure explication de cette singularité : De Sanctis était si distrait qu'il croyait parler d'un autre.

Cette distraction est le signe particulier de l'homme avec qui les reporteurs ont beau jeu. Un soir, étant ministre, il se présenta étourdiment à une fête de la cour, en habit de gala, portant son épée à droite. Il lui arrivait au café de suspendre son habit au croc et de jouer aux échecs en manches de chemise. Il négligeait d'ouvrir les lettres qu'on lui écrivait et les gardait des mois entiers « poche restante; » on dit même qu'un jour, au guichet de la poste, il eut toutes les peines du monde à se faire donner son courrier, parce qu'il avait oublié son propre nom. Un ami, qui survint à point, dut le lui remettre en mémoire. Une autre fois, à Malte, il se promenait bras dessus bras dessous avec son ami Marvasi; tout à coup il se plaignit d'un grand froid qui le faisait boiter du pied gauche. Il craignit que ce ne fût un accès de goutte et voulut rentrer au logis sur-le-champ : « Rentrons, lui dit Marvasi; tu pourras ainsi chausser la botte que tu as oubliée. » En effet, De Sanctis était sorti avec une botte au pied droit et une pantoufle au pied

(1) J. Verdinois, *Profili letterari napoletani*. Naples, Antonio Morano, 1882.

gauche, ce qui expliquait la claudication. « On m'appelle distrait, écrivait-il. La vérité est que pour moi l'important est souvent ce que je pense et non ce qu'on dit; c'est pourquoi tout ce vent de paroles qu'on me souffle à l'oreille n'arrive pas à mon esprit et ne peut me distraire. Pourtant ceux-là se trompent qui, me voyant ainsi recueilli en moi-même, s'imaginent que je médite toujours sur des sujets graves et importans. La concentration devient une habitude maladive et souvent, derrière ce recueillement, il n'y a qu'une rêverie inutile. Dans ma vie, j'ai plus pensé que lu. Et, à force de travail, mon cerveau a pris le tic de travailler à vide; ce qui a l'air de méditation n'est qu'une longue construction de châteaux en Espagne où je m'installe et me divertis. Si bien que, même quand je traite des sujets graves qui réclament toute mon attention, il advient qu'au plus beau moment le fil casse, et je me distrais, et je bâtis un nouveau château en l'air, et mes impressions du jour viennent à la traverse : tout cela en marchant, car le mouvement m'excite, et l'excitation dure jusqu'à ce que je tombe harassé sur une chaise où, fermant les yeux, j'endors ces vagues et je rentre au port. » L'aveu est bon à noter; il nous servira pour expliquer l'écrivain et sa critique.

Par ces raisons, il n'était pas fait pour la politique : c'était l'avis de sa femme, celle qu'il nomme « la bonne Mariette, » même dans ses ouvrages imprimés : « Elle prétend, écrit-il, qu'en ceci le hasard a été un imbécile, qu'il pouvait bien s'exempter de m'attirer au milieu de tant d'intrigues, et me laisser à mes études, à la société des jeunes gens. En ceci je ne lui donne pas raison, bien plus, je regimbe et je dis un tas de belles choses sur les devoirs envers le pays. Le débat s'échauffe surtout quand il me faut la quitter et prendre le train de Rome (où sont les chambres) en faisant, comme elle dit, le commis-voyageur. » La bonne Mariette était dans le vrai : son mari ne valait rien au parlement, où il faut des roseaux qui plient : il ne savait pas courber l'échine, même pour saluer les gens. Puis il restait rêveur, imaginait une opposition dynastique ralliant toutes les honnêtetés : au bout de peu de temps, il se trouvait seul, les yeux en l'air, abandonné par ses partisans, et il retournait à ses études. N'essaya-t-il pas une fois de prouver à la chambre que tous les députés étaient d'accord, puisqu'ils voulaient tous l'ordre, la liberté, le progrès, le bien du pays, l'honneur du drapeau, etc.? Il ne se contentait pas de le dire, il le croyait, et pour constituer cette gauche idéale, il contenait les impatiens, secouait les endormis. On riait de ses illusions, mais on revenait à lui quand on avait besoin d'un ministre sympathique.

M. Cairoli l'appela dans son cabinet, en 1878, l'année où se

réunit, à Florence, le congrès des orientalistes; De Sanctis y fit un discours d'homme heureux, plein de foi dans l'avenir. En apercevant M. Renan dans la salle, il l'interpella en français en lui disant : « Renan tout court, Renan sans épithète, parce que Renan est Renan, et son nom suffit. » Ce fut un des beaux jours de sa vie. Puis, pour la troisième fois, il quitta le ministère et rentra dans la vie privée, en petit bourgeois, sans faste et sans morgue, car, s'il avait son genre d'orgueil bien franc, bien candide, il était dépourvu de vanité. « Il s'habille à la diable, dit M. Verdinois, porte un pantalon trop court, une cravate qui paraît nouée plutôt qu'attachée, un chapeau démodé qui a fait son temps et qui se tient sur son chef, non qu'on l'y ait mis exprès, mais parce que c'est là sa place. Il a des cheveux gris et forts, des sourcils gris aussi et un peu ébouriffés. On voit sortir le jour entier des poils gris de sa moustache un bout de cigare éteint, qu'il rallume à tout moment. Il marche devant lui, le corps droit, salue de la main, ne s'incline jamais, se tourne tout d'une pièce. Il est rêveur (c'est son mot) et cause peu... Dans les relations privées, toujours affectueux, ouvert, il devient vite familier et passe du *vous* au *tu* en un clin d'œil. Galant homme jusqu'au scrupule, il ne soupçonne pas qu'on puisse offenser les lois, même celles de la délicatesse. » Dans sa jeunesse et dans sa province, il s'était fiancé à une jeune fille, dont il fut séparé par l'exil; il la retrouva quarante ans après, mariée et « mère d'une famille robuste et allègre. » — « C'est heureux pour toi, lui dit-il, que les noces n'aient pas eu lieu. Quelle vie aurais-tu pu avoir avec moi? La prison, l'exil et la misère. Tu as eu plus de jugement que moi, et maintenant tu es encore une rose. » C'est ainsi qu'il voyait le bon côté de tout. Malade depuis trois ans et presque aveugle, il passait son temps à dicter ses Mémoires, et, de loin en loin, faisait une conférence publique dans le *Circolo filologico*, qu'il avait fondé : l'an dernier encore, il y a parlé du système de Darwin appliqué à la littérature. Mais la maladie prit le dessus et l'éprouva cruellement. Le jour de sa mort, il se sentait mieux et but avec plaisir une tasse de bouillon, puis il s'assoupit; on crut qu'il dormait; mais, saisi d'un frisson, il appela de la main un de ses amis, qui était là, et ne lui dit qu'un mot à l'oreille : « Mourir!.. »

II.

Tel fut l'homme; il faut aborder maintenant le critique et le professeur, car c'est comme critique et surtout comme professeur que De Sanctis a rendu des services signalés et conquis un nom qui vivra sans doute. Il y a loin du village de Morra, dans la province d'Avel-

lino, à la chaire de littérature italienne, dans l'université de Naples. Tâchons de faire ce long voyage et de montrer comment le petit Hirpin est devenu un esprit si largement ouvert.

Nous trouvons d'abord à Morra, vers 1828, en plein bourbonisme, un écolier qui étudiait beaucoup (plutôt le latin que l'italien), et « les mains lui brûlaient des coups de férule. » Il en avait une telle peur, qu'ayant lâché un jour le mot d'*amabint*, et, voyant le maître lever la main, il se jeta vers la porte et glissa sur un clou qui lui entra dans la cuisse : « J'en porte encore la marque, » écrivait-il cinquante ans après. Il y avait au village un grand mur d'église, orbe ou à peu près, car il n'était percé que d'un trou auquel on ne pouvait arriver que par une haute échelle. L'enfant y monta un jour et vit par l'ouverture quantité de prêtres assis en rond comme à une table d'hôte, ou plutôt comme dans le chœur quand ils disaient l'office; il eut peur et descendit précipitamment, comme s'ils le poursuivaient « pour l'enfermer là dedans. » — « Je ne sais, raconte-t-il, comment je ne me rompis pas le cou ! J'étais enfant; ce spectacle et cette frayeur ne me sont jamais sortis de la mémoire. On me dit que c'était le cimetière des prêtres, j'en conclus que dans l'autre monde les prêtres se tenaient assis et il me sembla que cela valait beaucoup mieux que d'être couché sur le dos dans une caisse clouée. Ceci me donna une haute idée du prêtre, et, en me voyant si pacifique et si studieux, d'aucuns me disaient : « Ne veux-tu pas te faire prêtre? » Qui sait si je n'aurais pas fini par là si ma grand'-mère ne m'avait pas mené à Naples, où, en lisant du Démosthène et du Cicéron, je déclarai que je voulais être avocat. Et je tins bon dans cette idée, je fis mes études, et j'étais arrivé à ma première année de stage, quand l'oncle Charles, mon maître, qui dirigeait une belle école, fut frappé d'apoplexie et force me fut de le suppléer; c'est ainsi que le hasard me fit pédagogue. Et le hasard fut plus intelligent que moi, parce qu'il devina ma vocation. C'est, du moins, ce que soutient ma femme, qui ne me reconnaît aucune qualité d'avocat, c'est-à-dire de brouillon (à son avis); et elle dit qu'en faisant ce que je fais, on gagne moins d'argent, mais plus de renommée. Moi, je m'incline. »

Avant d'enseigner cependant il avait étudié : « Je comptais seize ou dix-sept ans (écrit-il dans son essai sur *le Dernier des puristes*) et j'avais lu beaucoup de livres sur quantité de sujets; j'écrivais en vers, en prose, j'improvisais par-dessus le marché; tout le monde me comblait d'éloges : mon maître m'appelait Plume d'or, et moi-même, avec le plus grand orgueil qui fut jamais, je me tenais sérieusement pour l'homme le plus instruit de Naples. J'avais en partie copié, en partie résumé Hobbes, Leibniz (mon favori); Spinoza, Descartes, Malebranche, Genovesi, Beccaria, Filangieri et

tant d'autres, au hasard des rencontres, sans ordre ni dessein; j'avais la tête pleine d'histoire, de théâtre et de romans, et tout y restait, parce que ma mémoire était bonne. Il arriva un jour que Francesco Costabile me proposa de me conduire à l'école du marquis Puoti : « Pour quoi faire? » demandai-je, et lui : — « Pour apprendre l'italien. » — Je regardais cela comme une offense. Mais beaucoup de mes amis allaient à cette école, et tous en chantaient merveille : j'y allai donc aussi. On l'appelait « école de perfectionnement, » on y *accomplissait* ses études et l'on y était poussé par un désir de culture supérieure, par l'envie de ne pas rester au-dessous du voisin. »

Arrêtons-nous ici, nous entrons dans une maison qui a rendu de grands services. Tous les Napolitains, qui, de nos jours, se sont fait un nom dans les lettres, étaient sortis de là. Ce marquis Basilio Puoti, marquis honoraire, mais bon humaniste, très fort en grec, s'était voué à la culture de la langue italienne et réunissait autour de lui, dans une école gratuite, tous les jeunes gens qui aimaient l'étude et promettaient du talent. Il donnait des leçons qui étaient plutôt des conférences dans une vaste salle de son palais, où se pressaient deux cents écoliers fraîchement échappés des séminaires. En ce temps-là (vers 1835), il n'y avait, à Naples, ni règlemens, ni programmes, les examens étaient de pures cérémonies, et, avec ou sans grade, professait qui voulait. Le gouvernement avait pour devise, en ce qui concernait l'instruction publique : *Non incaricarsene*, ce qui, traduit librement, dans le ton familier du mot, signifie : « Qu'est-ce que ça me fait? » Le président de l'université, un monsignor, n'avait qu'un souci en tête : les étudians allaient-ils à la messe? Sur tout le reste, il se montrait coulant et à ceux qui semblaient s'inquiéter des études, il disait en haussant un peu l'épaule : « Qu'est-ce que ça vous fait? » De Sanctis lui-même, étant, quelques années après, professeur au collège militaire, épancha un jour ses soucis dans le cœur du chapelain et lui confia ses idées pour réformer l'enseignement littéraire : « Qu'est-ce que ça vous fait? murmura le chapelain en lui serrant la main avec effusion. Crois-moi, mon ami, *non te n'incaricare*, ne t'inquiète pas de ces choses. Le roi dit : « Plus ils sont ânes, plus je suis savant. » — Deux ans après, ce chapelain fut nommé évêque.

Grâce à ce « laissez-faire, » un peu méprisant, le roi Ferdinand obtint tout le contraire de ce qu'il espérait : il y eut à Naples une rage d'apprendre et de savoir. On ne suivait pas les cours de l'université, mais quinze ou vingt mille étudians, accourus de toutes les provinces, affluaient dans les écoles privées où professaient des hommes vraiment supérieurs. Le marquis Basilio Puoti fut l'un de ces hommes, et, comme il était bourbonien, on ne l'inquiéta pas; le roi

se moquait de lui en l'appelant *pennarulo* (plumassier ou plumitif); les ministres le toléraient ou le protégeaient. Son palais imposait aux jeunes gens : un escalier monumental, des laquais en gants blancs, une salle grandiose entièrement tapissée de livres; la science était logée là comme une dame de grande maison. Quant au maître, un peu grave et compassé dans ses écrits, il était tout autre en ses manières; affable et très vif, plein de mots et de lazzi à la napolitaine, il ne professait point, ne montait pas en chaire : il causait, racontait souvent, s'amusait et amusait. Il n'y avait là aucun air d'école et de maître : c'était bien plutôt une réunion d'amis, une sorte d'académie affranchie de formalités et de règles. Les nouveau-venus, les provinciaux, en abordant Puoti, lui disaient : « Maître; » il s'en fâchait et voulait être appelé marquis. Quelques-uns, sortant du séminaire, couraient lui baiser la main, il la retirait vivement et disait : « On ne baise la main qu'au pape. » Ni bancs ni pupitres, on s'asseyait sur de belles chaises et les leçons se passaient en exercices sur l'art d'écrire : traductions, compositions, lectures mêlées d'anecdotes, de réflexions, de jugemens, d'accès de colère et d'excuses aimables; c'étaient les étudians qui travaillaient ou plutôt les jeunes gens, car le mot d'étudiant était proscrit. Puoti les appelait : « mes jeunes. » Un jour, il présenta De Sanctis à un grand personnage qui s'avisa de dire : « Ah! voilà donc votre disciple? — Non pas disciple, corrigea le marquis, mais collaborateur. »

On peut s'imaginer l'importance de cette école, en un pays comme Naples, sous un régime comme celui de Ferdinand; en apprenant l'italien, les « jeunes » apprenaient l'Italie. Révolutionnaire sans s'en douter, le marquis Basilio Puoti, — qui ne rêvait, dit-on, que de devenir le précepteur du prince héréditaire et mourut de chagrin parce qu'il ne le fut pas, — inspira bien innocemment à ses élèves cette idée alors séditieuse qu'il y avait une langue et par conséquent une patrie commune : c'est ainsi qu'une classe de grammaire, dirigée par un bourbonien bien tranquille, prépara de loin les voies à Victor-Emmanuel. Cependant l'école de Puoti ne pouvait longtemps durer : on y donnait trop d'importance aux mots et à la partie mécanique de l'art d'écrire. Le marquis avait rendu de grands services, mais il s'agissait d'aller plus loin. Il y eut bientôt, parmi les élèves, des insurgés ou plutôt des dissidens; le jeune De Sanctis fut l'un des premiers hérétiques. Il osa dire un jour, en séance publique, que le purisme n'avait plus de raison d'être, parce qu'il était déjà vainqueur et que désormais il devait être question, non plus de langue, mais de style. « Le brave homme en fut content et accepta la théorie pour bonne. Mais, ajoute l'élève émancipé, quand je voulus plus tard tirer les conséquences de cette théorie,

le marquis se rebella, ou plutôt il m'appela rebelle. Néanmoins j'eus toujours pour lui tant de respect et de dévoûment que les dissentimens littéraires ne suffirent pas pour me faire déchoir dans son âme, et quand il me vit près de lui à son lit de mort, il me dit : « Tu sais que je t'ai toujours aimé. »

Cependant, après s'être fait la main dans le collège militaire de la Nunziatella, De Sanctis avait ouvert une école rivale où, jetant par-dessus bord la rhétorique et la grammaire, il se lança dans la haute critique et dans la philosophie de l'art. Ce ne fut pas sans opposition qu'il gagna son auditoire : ouvertement novateur, il osait déclarer que les classiques et les romantiques étaient sur le point de s'entendre, que l'idée et le concept abstrait étaient étrangers à la littérature, que la valeur d'une œuvre littéraire ne dépend pas de la vérité et de la moralité du fond. Il osa rejeter l'arbitraire distinction des genres et regarder, par exemple, l'épopée, l'histoire, le théâtre, comme une seule et même forme diversement développée : de pareilles audaces devaient horripiler le pauvre marquis Basilio Puoti. Le professeur avait vingt ans, ses disciples étaient de son âge : « Jeune au milieu des jeunes, écrit un de ses auditeurs, ils se formèrent ensemble et ne se quittèrent plus. » L'école demeura ouverte jusqu'en 1848.

Année fatale où tous les lettrés se jetèrent dans la politique et, par conséquent, furent mis en prison : on sait déjà que De Sanctis passa trois années au château de l'OEuf. Ce fort qui s'avance dans la mer était gardé par des Suisses ; le prisonnier demanda un livre et on lui donna, peut-être par dérision, une grammaire allemande. Un autre eût maudit ses fers et ses bourreaux, De Sanctis lut et relut la grammaire et apprit l'allemand : il put ainsi, au bout de peu de temps, traduire des poésies de Goethe et de Schiller, et mettre en italien, au moins en partie, l'*Histoire de la poésie* de Rosenkranz et la *Logique* de Hegel. Lire de pareilles choses dans la claire et douce lumière de ce pays aimé des dieux, en contemplant « ton azur, ô Méditerranée ! » On s'étonnera moins de cette bizarrerie si l'on veut bien se rappeler que les méridionaux en Italie sont portés à la métaphysique : Thomas d'Aquin, Giordano Bruno, Campanella, Telesio, Vico, naquirent tous dans le Napolitain. Aujourd'hui encore, les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des infortunés qui enseignent la philosophie dans les facultés ou dans les lycées italiens viennent de l'ancien royaume des Deux-Siciles. Dès sa vingtième année, De Sanctis hantait les brouillards : il cherchait très sérieusement la forme de l'humanité selon les lois générales de l'esprit dans sa marche progressive. Il était donc, sans le savoir, une manière d'hégélien ; quand il rencontra Hegel pour la première fois, dans la prison du château de l'OEuf, il reconnut en lui un ami

de vieille date et lui dit comme Dante à Virgile : « Tu es mon maître et mon auteur. » C'est un point à noter, car il resta toujours du Hegel dans De Sanctis, même au ministère de l'instruction publique : il installa son philosophe dans toutes les chaires vacantes et après 1860 il arriva ce fait très étrange que le panthéisme logique, expulsé d'Allemagne, put se réfugier en Italie, où il se trouva bien.

A peine libéré du château de l'OEuf, notre professeur (on l'appelait « le Professeur » par antonomase) courut à Turin, où étaient alors la plupart des exilés : il y donna des conférences sur *la Divine Comédie* et fit fureur, mais il fallait vivre. En 1856, le Polytechnicum de Zurich en Suisse, qui venait de s'ouvrir, lui offrit une chaire de littérature italienne. Ce n'était guère alléchant : enseigner l'Arioste, en italien, à de futurs ingénieurs qui, pour la plupart, n'entendaient que l'allemand ! Le cours n'était pas obligatoire ; or on sait que les cours qui ne sont pas obligatoires n'attirent pas beaucoup les jeunes gens : il s'agit pour eux de gagner de l'argent et vite. Cependant De Sanctis alla professer à Zurich. Là, il dit aux étudians avec sa familiarité méridionale : « En ne suivant que les leçons obligatoires, si tu peux t'en contenter, tu n'es pas un homme ; tu n'es, permets-moi de te le dire, qu'un bel et bon animal. — Un animal raisonnable, me répondras-tu, qui sait les mathématiques, la physique, la mécanique. — Assurément, et, par cette raison, un animal coupable, car tu ne te seras servi de ta raison que dans un intérêt animal. En effet, dites-moi un peu, « mes jeunes, » quand celui-ci aura passé sa journée à travailler pour s'assurer le repas du soir, une fois qu'il aura le ventre plein, le gosier humide, et la digestion bien faite, en quoi celui-ci différera-t-il de son mulet ou de son âne qui, lui aussi, aura passé héroïquement sa journée entre le travail et le râtelier ? » Pour dire de pareilles choses à des jeunes gens qui ne rêvaient que ponts et chaussées, il fallait être brave. De Sanctis n'en poussa pas moins sa pointe jusqu'au fond : il parla d'un de ses élèves de Naples qui l'avait quitté pour étudier le droit et se faire juge et bien dîner, et il devint juge, « et maintenant cette bête en toge partage son temps entre les condamnations à mort, aux fers, au bagne, où il envoie ses anciens camarades, et les bons morceaux qui achèvent de l'hébéter. » Sur quoi l'orateur s'échauffait, exaltant les lettres et ceux qui les aiment : « Je ne parle pas de ceux, ajoutait-il (ceci peut servir, même ailleurs qu'à Zurich), je ne parle pas de ceux qui en font marché et qui disent : Puisque, pour notre malheur, en un siècle industriel et commercial, nous sommes des littérateurs, ouvrons boutique ; ceux-ci vendent des mots, comme on vend du fromage et du vin. Je ne veux pas profaner ce lieu ni épouvanter vos jeunes esprits en vous montrant cette prostitution de l'âme. » Le professeur ne tenait à combattre que cer-

tains préjugés, celui-ci par exemple, très commun en Suisse, que la littérature amuse, orne l'esprit, complète l'habillement, donne bon air et ne sert pas à autre chose. « Non, mes amis, proclamait De Sanctis, la littérature n'est pas un ornement superposé à la personne, différent de vous et que vous puissiez jeter loin : c'est votre personne même, c'est le sens intime, qui est en vous tous, de toute noblesse et de toute beauté, qui vous éloigne avec horreur de toute action vile et laide et qui met en face de vous une perfection idéale dont chaque âme bien née aspire à s'approcher. Voilà le sens dont il faut faire l'éducation... Avant d'être des ingénieurs, vous êtes des hommes et vous agissez en hommes quand vous vous livrez à ces études que nos pères appelaient les « humanités, » qui relèvent votre caractère et qui font l'éducation de votre cœur. »

Un de ses collègues de Zurich, M. Moleschott, le savant physiologiste, nous a parlé récemment (dans *la Nuova Antologia* du 1er janvier 1884) des leçons de De Sanctis au Polytechnicum. Dans son enseignement, le professeur se montrait à la fois spéculatif et réaliste et allait de la synthèse à l'analyse en tâchant de les mettre d'accord : il eût voulu fondre ensemble l'idée et le fait, l'artiste et son œuvre. « Il faisait mieux. Quand, du haut de la chaire, il analysait l'œuvre du poète en se résignant au rôle très modeste d'interprète, il devenait artiste et créateur. Sa démonstration n'était alors ni physiologique, ni philosophique, ni spéculative, ni expérimentale ; elle était simplement artistique. Quand il expliquait le *Roland furieux*, ce n'était plus De Sanctis qui parlait ; on eût dit que l'Arioste en personne venait révéler le secret de sa composition ;.. le critique ne faisait plus qu'un avec le poète. On sentait bien que ce critique était tout pénétré de l'esthétique de Hegel ; cependant il ne parlait jamais comme un homme lié par un système. Son guide était l'art ; du système il n'était resté autre chose que la gesticulation, et cette gesticulation même paraissait combattre l'ensorcellement scolastique. Quand il parlait du contenant et du contenu, l'index de sa main gauche tournait autour de l'index de la main droite pour faire ensuite un brusque mouvement vers le conduit auditif, comme s'il eût voulu pénétrer par le tympan au cerveau. » On voit le geste et l'homme. Tel il fut au Polytechnicum de Zurich, tel à l'université de Naples, où, en quittant la politique et le pouvoir, il occupa modestement une chaire de littérature. En même temps, il publiait ses *Essais* et son *Histoire littéraire* (1) qui nous permettent de l'apprécier comme écrivain ; mais l'écrivain, malgré

(1) *Saggi critici*, quatrième édition, 1881. — *Nuovi saggi critici*, deuxième édition 1879. — *Saggio critico sul Petrarca*, deuxième édition, 1883. — *La Scienza e la Vita* (discours d'ouverture), 1872. — *Storia della letteratura italiana* (deux forts volumes), 1870. — Naples, Antonio Morano.

toutes ses qualités et tous ses mérites, était loin, nous assure-t-on, de valoir le professeur.

Insistons d'abord sur un point important : il y a deux écoles critiques en Italie : celle des érudits et celle des philosophes ; la première dans le Nord, la seconde dans le Midi. Cet antagonisme ou plutôt ce contraste existait déjà au dernier siècle : d'un côté, les Muratori, de l'autre les Vico. Manzoni regrettait la scission ; il voyait là deux forces désunies : chez Muratori une multitude de faits positifs et de jugemens quelquefois exacts, mais spéciaux, sans vues générales ; chez Vico, des classifications hardies, trop souvent hypothétiques, non escortées de faits multiples et sévèrement discutés. Le professeur d'Ovidio, qui cite ce passage de Manzoni, remarque ingénieusement que c'est toujours la même chose : en Toscane et plus haut, les sérieux travaux des Guasti, des Bartoli, des d'Ancona, des Rajna ; à Naples, De Sanctis qui, à bien des égards est un Vico de la critique littéraire. Nous n'avons donc point affaire à un érudit qui épluche les textes et qui, après une patience et une ténacité vraiment admirables, nous donnera, par exemple, comme a fait M. Rajna, dans un livre définitif, toutes les sources du *Roland furieux* ; De Sanctis pensait beaucoup plus qu'il ne lisait, il nous l'a confessé lui-même. Ce n'est pas qu'il niât l'utilité des recherches, il l'estimait beaucoup, au contraire, et y poussait ses élèves, mais il s'y ennuyait. En revanche, à force de méditer, il était plein d'idées personnelles, originales. « C'est un observateur génial, dit de lui M. d'Ovidio, habile à saisir du premier coup les traits caractéristiques d'un génie et d'un caractère, à reconstituer sur peu d'indices la situation mentale et morale de l'écrivain au moment où telle œuvre fut produite, à flairer avec une prestesse et un bonheur étonnans la partie vitale et vivace de cette œuvre, à la distinguer de la partie morbide et mortelle, à rendre compte de l'émotion que cette œuvre excite en nos cœurs. Et il s'exprime, le plus souvent, dans un langage alerte, aisé, rapide, épigrammatique : il fait jaillir les généralités de quelque menu détail, à propos d'un mot ou d'une phrase de l'écrivain qu'il critique. » Pour résumer tout cela dans un mot de la langue actuelle, nous dirions volontiers un « intuitif. »

Il suit de là que les Italiens l'admirent beaucoup plus dans ses *Essais* que dans son *Histoire littéraire*. Sur ce point, les critiques autorisés (MM. de Gubernatis, Molmenti, et beaucoup d'autres) paraissent d'accord. A leur avis, De Sanctis excelle surtout quand il s'arrête en face d'un objet isolé qu'il pénètre à fond. Mais quand il veut se rassembler, se ramasser, lier en faisceau ses intuitions, ses réflexions partielles en un système ordonné de critique générale, il décolore le détail sans donner à l'ensemble un ton continu. Deux puissantes facultés dominent en lui, l'une « pénétrative, »

l'autre « plastique. » Ces deux facultés ont besoin d'agir immédiatement l'une sur l'autre : si l'une perd la chaleur de l'impression, l'autre n'arrive plus à trouver la chaleur de l'expression. « De Santis ne paraît pas apte à composer des œuvres de longue haleine ; son impatience le pousse à sacrifier souvent, par fatigue, le plus au moins. Il est plutôt portraitiste qu'historien, plutôt poète que logicien : ses portraits nous enchantent, ses considérations sur des périodes littéraires de long cours nous semblent souvent vagues et indéterminées. Il ne peut faire vivre devant lui les siècles, comme il sait ressusciter la figure de certains hommes étudiés à part. Pour être vive, sa critique a besoin de contempler en face des individus vivans et parlant un à la fois. S'ils parlent tous ensemble, le critique s'y perd, à moins qu'en parlant ensemble, ils ne disent tous la même chose, auquel cas De Sanctis atteint à une éloquence où nul autre ne s'est élevé. »

Au reste, il reconnaissait lui-même (dans un article sur son ami Settembrini) les difficultés presque insurmontables de l'entreprise ; il avouait que personne encore aujourd'hui ne peut mener à fin une œuvre scientifique et sérieuse sur la littérature italienne tout entière ; il faut d'abord que chaque époque et chaque écrivain soient étudiés à part dans un travail complet et définitif. En attendant, l'histoire littéraire ne saurait être qu'une compilation pleine de lacunes et d'emprunts, d'idées superficielles et hâtives. Tout cela n'est qu'à moitié vrai ; par bonheur, De Sanctis n'a pas suivi son propre conseil et nous a donné la *Storia della letteratura italiana*, qui n'est pas un chef-d'œuvre, mais qui est une œuvre, la meilleure qu'on puisse faire aujourd'hui, spontanée, personnelle, pleine de saveur et de couleur. Ceux qui attendent pour écrire que la science ait tout fait, ceux-là sont des impuissans ou des paresseux : qu'ils se le disent.

D'ailleurs il serait fort injuste de nous présenter De Sanctis comme un ignorant : il savait beaucoup de choses et les avait apprises directement, non chez les critiques, mais chez les auteurs. Il connaissait les littératures étrangères et a fort bien parlé, non-seulement de Shakspeare, de Goethe, de Schiller, mais encore de Lamartine, de Victor Hugo, même de Ponsard. Seulement c'était un solitaire et un distrait : en vivant loin du monde, il s'exagérait l'importance de certaines choses et de certains hommes. N'a-t-il pas un beau jour défendu Alfieri contre M. Louis Veuillot, croyant avoir affaire à un homme de pensée et d'érudition ? Tout récemment, il a pris au sérieux notre école naturaliste, et cet homme de bien, ancien ministre de l'instruction publique, s'est donné la peine de l'étudier à fond, sans rire, comme si ce mauvais accès de polissonnerie lucrative eût été un moment de l'évolution de l'esprit

dans la nature et dans l'histoire non pressenti par Hegel. L'esthéticien de Naples disait gravement aux praticiens des Batignolles : « La science peut bien concentrer son attention sur un seul principe et l'établir sous tous ses aspects, puis passer à autre chose. Mais un travail d'art est la représentation simultanée de la vie, et vous ne pouvez me l'expliquer par un seul facteur sans la mutiler et, en même temps, sans l'exagérer. Le principe héréditaire n'est pas l'unique facteur de la vie, et si vous voulez réduire la vie à si peu de chose, vous tombez dans l'excès (ou dans le vide). En effet, la logique de la vie vous contraint à mettre dans vos récits beaucoup de choses qui sont en dehors de ce principe et même contre lui. Vous appelez votre Pascal une excentricité de la nature, mais la nature est si pleine de ces excentricités que parfois l'exception devient la règle. Et, de toute façon, il est impossible que vous ailiez en avant avec ce fil conducteur sans tiraillemens, sans constructions artificielles, sans applications forcées qui font sourire. Enfin quel plaisir y a-t-il à faire un chemin si long, si tortueux, si pénible, pour apprendre ce qu'une demi-heure de lecture, une page de science nous révélerait bien plus nettement? » — « *Nun ve n'incaricate!* » Qu'est-ce que ça vous fait? auraient pu répondre les naturalistes, s'ils avaient su le napolitain. Mais les naturalistes ne savent que le français, quand ils le savent.

Nous n'avons fait qu'indiquer les qualités et les défauts de De Sanctis; pour le connaître mieux, il faudrait lire une de ses longues études : celle sur Dante, par exemple, ou sur l'Arioste, ou sur Parini, qu'il a mieux compris que tout autre, ou son livre sur Pétrarque, ou les pages nombreuses qu'il a consacrées à Ugo Foscolo, à Manzoni, à Leopardi. Prenons un fragment de l'*Histoire littéraire* et tâchons de suivre l'auteur d'aussi près que possible en hâtant un peu son allure et en l'attendant de loin en loin, parce qu'il revenait souvent sur ses pas. Nous choisissons le chapitre sur le Tasse, parce que nous écrivons pour des lecteurs à qui ce poète est familier, grâce à M. Victor Cherbuliez et au *Prince Vitale*.

III.

De Sanctis remonte au concile de Trente. Jusque-là les poètes italiens et les polémistes protestans avaient chanté sur tous les tons la corruption de la cour romaine. Rome, « la prostituée » de Dante, la « Babylone » de Pétrarque, avait été assaillie par les luthériens du côté des mœurs : c'était le point faible et l'attaque la plus propre à faire impression sur la foule. Le concile brisa cette arme de guerre en réformant la discipline et en faisant cesser le

scandale; le vieux Savonarole eût été satisfait peut-être, mais la réforme allemande, qu'on espérait arrêter par cet accommodement, ne se rendit pas. Pour les hérétiques de Wittenberg, comme pour les incrédules italiens, la licence morale n'était qu'un prétexte; l'intelligence adulte, émancipée, réclamait la liberté d'examen. Le concile n'entendait pas de cette oreille; loin de pencher vers la démocratie, il renforçait la puissance papale aux dépens des évêques et passait de l'état aristocratique au gouvernement absolu. Il définit toutes les questions de dogme et de foi, niant la compétence de la raison et de la conscience individuelle. C'est ainsi que la scission devint définitive et que l'Europe chrétienne fut divisée en deux camps : d'un côté la réforme, de l'autre le romanisme, ou le papisme. La réforme arborait la liberté de conscience et soutenait la compétence de la raison dans l'interprétation de la Bible et dans les controverses théologiques; le romanisme, au contraire, avait pour fondement l'infaillible autorité de l'église, même du pape, et l'obéissance passive, le *Credo quia absurdum.*

Tel fut le résultat du concile de Trente. Avant cette rupture, il existait, en Italie, une sorte d'éclectisme; la philosophie et la théologie allaient ensemble sans trop savoir comment, à peu près comme le classicisme et le christianisme, et les plus grandes hardiesses se faisaient place à l'abri d'une clause commode : *salva la fede.* C'était comme un compromis tacite qui permettait au monde d'aller de l'avant tant bien que mal, sans trop de secousses. Maintenant plus d'équivoque possible : les deux partis savent ce qu'ils veulent et se tiennent l'un en face de l'autre en ennemis. De cette lutte sort la conception moderne de la liberté. Chez les anciens, la liberté était la participation des citoyens au gouvernement; c'est aussi le sens où l'entend Machiavel. Chez les modernes, à côté de cette liberté politique, il y a la liberté intellectuelle : celle de penser, d'écrire, de parler, de se réunir, de discuter, d'avoir une opinion, de la répandre, de l'enseigner, liberté substantielle de l'individu, droit naturel de l'homme, indépendant de l'état et de l'église. Le propre de la réforme fut donc de séculariser la religion. La conception opposée, fondée sur l'omnipotence de l'église ou de l'état, c'est le droit divin, la théocratie, le césarisme, l'absorption de l'individu dans l'être collectif, de quel nom qu'on le nomme, ou église, ou état, ou pape ou empereur.

Le concile des Trente eut aussi des conséquences politiques : le pape et le roi se donnèrent la main, consacrés, soutenus l'un par l'autre, tous deux inviolables, indiscutables : *de Deo parum, de rege nihil.* Mais l'autorité et la foi ne sauraient être imposées; en Italie surtout, il était aussi impossible de restaurer la croyance que de promulguer les bonnes mœurs. Tout ce qu'on put obtenir, ce

fut l'hypocrisie, c'est-à-dire l'observance des formes en désaccord avec la conscience (1). On érigea en règles de sagesse la dissimulation, la fausseté dans le langage, dans la conduite publique et privée, immoralité profonde qui enlevait toute dignité à la vie, toute autorité au for intérieur. Les classes cultivées, incrédules et sceptiques, se résignèrent à cette vie en masque aussi aisément qu'elles s'étaient accommodées à la domination des étrangers. Quant à la plèbe, elle végétait; ce fut l'office et l'intérêt des supérieurs de l'entretenir dans cette stupidité béate.

Il y eut des résistances individuelles; beaucoup d'hommes religieux périrent sur le bûcher, beaucoup d'autres émigrèrent. Mais il n'y eut pas de lutte générale parce qu'il n'y eut pas de conscience, je veux dire de fortes convictions et de fortes passions. Les autres nations se mettaient alors en marche; l'Italie était arrivée au bout du chemin, fatiguée et sceptique. Elle resta papiste avec une culture toute païenne et antipapiste. Son romanisme ne fut pas l'effet d'un renouvellement religieux, comme celui qu'essaya d'opérer le frère Savonarole; ce fut de l'inertie et de la passivité; il manquait la force de l'accepter ou de le combattre. On se complut dans ces apparences plus châtiées, plus correctes et dans la nouvelle splendeur de la papauté : à défaut de patrie, on se fabriquait un pays catholique, universel, dont le centre était Rome. Il devint à la mode de prêcher contre les hérétiques et de célébrer les victoires, comme celle de Lépante, remportées sur le Grand Turc. Le pape et l'Espagne gouvernaient sans rencontrer la moindre résistance; mais ni l'Espagne ni le pape ne pouvaient dire : « L'Italie, c'est nous! » Il leur manquait ces vaillantes adhésions qui viennent du dedans et qui serrent le lien national. L'esprit italien obéissait avec inertie et sans mécontentement, mais restait au dehors et n'entrait pas chez les maîtres. Les vieilles idées n'étaient plus embrassées avec une foi sincère, et il n'y avait pas d'idées nouvelles pour reconstituer la conscience et fortifier le tempérament des Italiens : de là ce consentement extérieur et superficiel, cet état d'acquiescement passif et de somnolence morale. De là aussi l'étude minutieuse de la forme, la stagnation des idées, l'arrêt de tout mouvement philosophique et spéculatif.

Le concile de Trente avait posé les colonnes d'Hercule : c'était lui qui pensait pour tous. La science devint suspecte; tout au plus fut-il permis de platoniser. On laissa de côté le grand problème de la destinée humaine, la métaphysique, la politique, la morale, tout ce qui remue et soulève le cerveau du penseur. Il ne resta

(1) La même idée est ingénieusement développée par Settembrini dans des *Lezioni di letteratura italiana* (vol. II, p. 225).

que l'étude de la nature dans les limites établies par les livres saints. Et on se rabattit sur la grammaire, le style, le nombre, la musique des mots : l'académie de la Crusca surgit et devint le concile de Trente de la langue.

Ce tribunal proscrivit les dialectes, déclara que le toscan seul était de l'italien et traita l'italien comme du latin, c'est-à-dire comme une langue achevée et close : il ne restait plus qu'à en dresser l'inventaire. Les vocables furent partagés en deux classes, les purs et les impurs, les élus et les damnés. C'est ainsi que l'italien, séparé de l'usage vivant, devint une chose morte. Hors de Pétrarque et de Boccace point de salut. Le choix des termes, la mélodie de la phrase, telle fut l'unique préoccupation des têtes vides. On cite un prédicateur qui composait ses périodes en se faisant accompagner par des musiciens. La parole acquit une personnalité, fut isolée des choses, devint par elle-même, non par ce qu'elle exprimait, belle ou laide, riche ou pauvre, de bonne famille ou de basse extraction. On recherchait, non le mot propre, mais le mot orné; on n'appelait pas les choses par leur nom, mais on les enveloppait de périphrases. Ce qu'on voulait avant tout, c'était, — Sperone Speroni l'avoue, — *ogni cosa con altrui voce adornare*, c'est-à-dire parer le geai des plumes du paon. L'attention, toute en dehors, ne se portait que sur la surface; la littérature devint artificielle, mécanique et n'eut d'autre idéal que la régularité, la correction. En ce temps-là (dès la seconde moitié du XVIe siècle), on ne demandait à la tragédie et à la comédie que de se conformer aux règles. Une seule chose, au dire de Speroni, manquait à l'Italie, le genre héroïque; ce grammairien perdit son temps à le chercher dans Pétrarque : il restait donc, après le poète impeccable, infaillible, quelque chose à découvrir. Un problème se posa dès lors impérieusement : trouver l'héroïque. « En ce temps-là, l'Angleterre avait son Shakspeare; Rabelais et Montaigne, pleins de réminiscences italiennes, préludaient au grand siècle; Cervantes écrivait son *Don Quichotte* et Camoëns ses *Lusiades*. Et nos critiques écrivaient les avertissemens grammaticaux et les dialogues sur l'amour platonique, sur la rhétorique, sur la vie active et contemplative; ils cherchaient l'héroïque et ne le trouvaient pas. »

Nous avons traduit littéralement ces dernières phrases pour montrer le côté faible de De Sanctis. Il manque un peu de rigueur et de précision, voit trop en bloc, brouille les dates. « En ce temps-là, » nous dit-il; de quel temps veut-il parler? Prenons une année, 1575; à ce moment, la *Jérusalem* du Tasse était achevée; donc les Italiens avaient déjà trouvé l'héroïque. *Les Lusiades* n'avaient paru que trois ans plus tôt, en 1572. L'*Araucanie* d'Ercilla ne devait commencer à paraître que deux ans plus tard,

en 1577. Shakspeare n'avait que onze ans en 1575 et ne devait s'illustrer qu'à la fin du siècle. Cervantes ne songeait pas encore à écrire ; en 1575, le 26 septembre, il fut capturé par les corsaires et « conduit en Alger. » La première partie de *Don Quichotte* ne vint au monde qu'en 1605. La première édition des *Essais* de Montaigne est de 1580. Enfin la Crusca, si malmenée par De Sanctis, qui lui attribue tout le mal, ne fut constituée en académie qu'en 1582 ; son autorité, bonne ou mauvaise, est postérieure à cette date. Il faut bien être un peu myope avec les presbytes ; on nous pardonnera donc d'avoir regardé les choses de si près.

Cependant, si De Sanctis pèche dans les détails, les grandes lignes sont justes, et il n'est pas superflu de remonter jusqu'au concile de Trente pour comprendre le Tasse et sa *Jérusalem*. Ce poème tomba donc dans un monde, non plus poétique, mais critique. Le sentiment de l'art était épuisé ; la spontanéité, l'inspiration, comprimées et dévoyées par le raisonnement. L'Arioste avait écrit sous la dictée de son cœur sans s'inquiéter d'autre chose ; le Tasse, comme Dante, critique avant d'être poète, avait toute une école en face de lui. Il n'eut point affaire, comme l'Arioste, à son sujet seul, mais dut se préoccuper d'Horace et d'Aristote, de Virgile et d'Homère ; à dix-huit ans, il passait déjà pour une merveille d'érudition. Il écrivit son *Rinaldo*, et, comme il avait appris le *simplex* et l'*unum*, il visait à la simplicité de la composition, à l'unité de l'action et en demandait pardon au public. Mais le public, habitué aux larges et magnifiques proportions du *Roland* et de l'*Amadis*, trouva la chère un peu maigre et fit la grimace. Le Tasse alors laissa de côté le poème chevaleresque ou, comme on disait, le roman et voulut donner à l'Italie ce poème héroïque que tout le monde cherchait. Il avait trois ou quatre sujets en vue et remit le choix au duc Alphonse, son mécène ; enfin il commença *la Jérusalem*. Ce qu'il voulait faire, c'était un poème « régulier, » selon les règles. Le sujet répondait à l'esprit du temps par son caractère religieux et cosmopolite ; on y pouvait introduire sans effort un héros de la maison d'Este et faire ainsi, comme l'Arioste, la cour au duc. Le Tasse s'imposa un souci infini des proportions et des distances pour conserver le *simplex* et l'*unum*. Il s'inquiéta beaucoup du vraisemblable, imagina une action sérieuse autour de laquelle tout pût converger et fit du pieux Godefroi un protagoniste effectif, un vrai chef et roi à la mode moderne. Il supprima les chevaliers errans et tira l'intérêt, non de l'esprit d'aventure, mais de l'influence céleste et infernale, homériquement. Il humanisa le surnaturel en le rendant explicable et presque allégorique, comme une simple « extériorité » des instincts et des passions. Il ennoblit les caractères, supprimant le vulgaire, le grotesque et le comique, et son-

nant le clairon du premier au dernier vers. Il diminua de beaucoup la part du hasard et de la force brutale pour augmenter d'autant celle du génie, de la force morale et du savoir, notamment dans les duels et dans les batailles. Il eut en vue de donner à son récit une apparence d'histoire et de réalité. En un mot, un poème sérieusement héroïque, animé de l'esprit religieux, possiblement historique et ramené au plus près de la vérité ou de la vraisemblance, un poème offrant un élément merveilleux naturellement explicable, et tant de cohérence, de simplicité dans la composition qu'il approchât de la perfection logique : tel fut l'idéal classique longuement prémédité par le poète, laborieusement remanié au gré des censeurs et vigoureusement défendu contre ses adversaires dans des écrits où il montra qu'il en savait plus qu'eux.

Le poème fut reçu comme il avait été conçu. On le lut d'abord par bouchées, et, quand il parut tout entier dans une édition incorrecte, à l'insu du pauvre Tasse, un essaim de guêpes se souleva. Les critiques jugèrent l'auteur d'après ses intentions, le mesurèrent à son compas, le combattirent avec ses armes. Si vous vouliez faire un poème religieux, il eût fallu nous le donner tel qu'il pût être mis dans les mains des nonnes. Quel scandale que ces amours décrites avec tant de volupté! La composition est défectueuse; Olinde et Sophronie ne sont qu'un hors d'œuvre; l'action sérieuse et vraie ne comprend qu'un petit nombre de chants; tout le reste en est détaché; c'est une débandade d'aventures et d'épisodes. La diction est artificielle et prétentieuse, la langue impure et impropre, etc. L'académie de la Crusca lança des foudres. Le pauvre Tasse en devint malade et traita ses critiques comme des ennemis. A la vérité, son principal ennemi était lui-même. Il se défendait, mais avec une mauvaise conscience, parce qu'il professait, au fond, les mêmes principes et, par conséquent, devait avoir tort à ses propres yeux. Aussi eut-il la malheureuse idée de refaire son poème. Après *la Jérusalem délivrée* naquit *la Jérusalem conquise*, hélas!..

La poétique du Tasse est, dans ses bases essentielles, conforme à celle de Dante. Pour lui, le but de la poésie est littéralement la vérité confite en doux vers (*il vero condito in molli versi*), comme elle était pour Dante la vérité cachée sous le langage orné de la fable. L'idée religieuse est aussi la même : la lutte de la passion contre la raison. La passion et la raison sont chez Dante l'enfer et le paradis; chez le Tasse, Dieu et le diable avec leurs agens terrestres. L'intrigue est entièrement fondée sur cet antagonisme, devenu le lieu-commun des poètes italiens. Homère chante la colère d'Achille, c'est-à-dire non la raison, mais la passion où la vie se manifeste énergiquement. Ses divinités sont des êtres passionnés;

Jupiter lui-même n'est pas la raison, c'est le destin, la nécessité des choses. Virgile se rapproche de l'idée chrétienne en arrachant le pieux Énée aux bras de Didon, et pourtant, au point de vue poétique, ce qui excite le plus haut intérêt, ce n'est pas l'homme vertueux, c'est la femme abandonnée. Dans la légende chrétienne, le paradis perdu et le péché d'Adam sont des sujets épiques où la vie éclate dans la violence de ses forces et de ses instincts. Dans la passion et la mort du Christ, l'intérêt atteint le plus haut effet tragique, parce que c'est le martyre de la vérité. Chez Dante, cette idée produit l'abstraction du paradis et l'intrusion de l'allégorie, comme chez le Tasse elle produit l'abstraction de Godefroi. On confondait la vérité poétique avec la vérité philosophique ou théologique. L'Arioste s'en tira fort bien parce qu'il chantait la folie de Roland, et, quand venait le tour de la raison, Astolphe allait gaîment la repêcher dans la lune. Le Tasse prend l'idée au sérieux et, visant à la perfection mentale, il n'aboutit qu'à la malheureuse construction de la femme céleste et de Godefroi de Bouillon.

Le poète ne se trompe pas moins dans la conception de la vie épique. Il n'y cherche que l'histoire, la vraisemblance et la cohésion avec une certaine dignité égale et soutenue, et son œil ne va pas plus avant, ne plonge pas plus profond ; il ne voit que la surface et la charpente. Il fut poète cependant, comme Dante, et il eut une véritable inspiration. Né à Naples, élevé aux jésuites, puis à Rome, il était un croyant sincère et en même temps un esprit fantasque, chevaleresque, sentimental, profondément imbu de culture italienne. Deux hommes combattaient en lui, le païen et le catholique, deux influences opposées : celle de l'Arioste et celle du concile de Trente. Orphelin de bonne heure et luttant contre les nécessités de la vie, il n'oublia jamais qu'il était gentilhomme et resta libre, honnête, dans les bassesses et les vices d'une cour. Il n'était pas sans rapport avec Pétrarque. Tous deux poètes de transition, illustres malades, sentant en eux deux mondes en lutte qu'ils ne pouvaient accorder. Tous deux mélancoliques, mais la mélancolie du Tasse est plus intime, le déchirement en lui n'est pas à fleur d'imagination, mais au profond du cœur. Sensitif, impressionnable, tendre, larmoyant, il prend au sérieux toutes ses idées et y conforme tout son être. Enthousiaste jusqu'à l'hallucination, il perd la mesure du réel et plane au large dans le monde de son intelligence, où le soutient au-dessus de l'humanité, l'élévation, l'honnêteté de son âme. Il lui manque ce don de flairer les hommes, ce sens pratique dont les esprits médiocres sont pourvus si abondamment. Son imagination, toujours en travail, transforme et colore la vie, non-seulement aux yeux du poète, mais encore aux yeux de

l'homme. Placez-le maintenant dans une cour italienne de ce temps-là et vous pressentirez la tragédie. A l'abandon, à la confiance, à l'expansion de la première jeunesse succède tout le cortège des désenchantemens : la mélancolie concentrée, ombrageuse, l'humeur noire et l'hallucination : état oscillant entre la santé et la folie et qui put faire croire, non-seulement aux autres, mais à lui-même qu'il n'avait pas tout son bon sens. Au lieu de médecins et de médicamens, il lui eût fallu quelque retraite tranquille, avec ses livres et près de lui une mère ou une sœur ou des amis rendus intelligens par l'affection. Au lieu de cela, il eut la prison et la stérile compassion des hommes. Une fois libre, il trouva une sœur (1) et un ami qui purent soulager, mais non guérir une imagination depuis si longtemps malade. Et quand il obtint un premier sourire de la fortune, le jour de son couronnement fut le jour de sa mort.

Regardez en face Pétrarque et le Tasse : ils ont tous deux l'air absorbé, distrait, les yeux jetés dans l'espace et sans regard, parce que toute leur attention se replie en dedans. Mais Pétrarque a le visage idyllique et reposé d'un homme qui a déjà pensé et qui est satisfait de sa pensée ; le Tasse a la figure élégiaque et trouble d'un homme qui cherche et ne trouve pas. Ni dans l'un ni dans l'autre, vous ne voyez les traits énergiquement accentués du profil de Dante.

Il manque au Tasse, comme à Pétrarque, la force avec son calme olympien et sa volonté résolue. Son caractère est lyrique, non héroïque ; c'est une nature subjective, créant d'elle-même son univers. S'il fût né dans le moyen âge, il eût été un saint. Mais comme il est venu au monde en un temps de scepticisme hypocrite et de « culture contradictoire, » il vit entre des scrupules et des doutes et ne sait définir lui-même s'il est un catholique ou un hérétique : plus cruel inquisiteur de sa propre conscience que ne le fut le tribunal de l'inquisition. Il avait débuté avec son *Rinaldo* bien près de l'Arioste, et il ne crut pas s'en être assez éloigné avec sa *Jérusalem délivrée*. Des scrupules critiques et religieux le conduisirent à *la Jérusalem conquise*, qu'il appelait la vraie Jérusalem, la Jérusalem céleste. Et il n'estima pas que ce fût encore assez : il écrivit *les Sept Journées de la création*.

S'il y eût eu en Italie un mouvement sérieux de renaissance chrétienne, *la Jérusalem* eût été le poème de ce nouveau monde animé de l'esprit que vous sentez dans *la Messiade* et dans *le Paradis*

(1) Encore une petite inexactitude du critique. Le Tasse s'était réfugié auprès de sa sœur en 1577 et ne fut incarcéré qu'en 1579; il avait donc pu se calmer auprès d'elle avant de s'aigrir à l'hôpital de Sainte-Anne. Ce sont des minuties, mais qui renversent les conjectures des esprits ingénieux.

perdu. Mais le mouvement était superficiel et formel, produit par des sentimens et des intérêts politiques plutôt que par de sincères convictions. Tel il se montre dans le poème du Tasse. C'est l'œuvre d'un homme qui n'était pas un penseur original et ne jetait pas un libre regard sur les problèmes de la vie. Il fut un érudit, non un philosophe ; son « monde religieux » a des lignes, des limites fixes et déjà trouvées, non tracées par son propre entendement. Sa critique et sa philosophie sont choses apprises, bien entendues, bien exposées, exprimées avec une dialectique et une terminologie personnelles ; on n'y trouve rien qui soit scruté jusqu'à la base, rien où l'homme ait consumé une partie de son cerveau. Il ignorait Copernic et demeurait étranger à tout ce grand mouvement d'idées qui renouvelait alors la face de l'Europe et qui berçait les plus nobles esprits d'Italie en de périlleuses méditations. Devant son esprit se dressaient certaines colonnes d'Hercule qui lui barraient le passage et quand involontairement il portait son regard au-delà, il s'arrêtait comme atterré et se confessait au père inquisiteur, comme s'il eût goûté du fruit défendu. Sa religion est un fait « extérieur à son esprit, » un assemblage de doctrines à croire et à ne point examiner. Sa culture littéraire et philosophique est indépendante de toute influence religieuse. Sa conduite montre une loyauté, une fierté de gentilhomme rappelant des types chevaleresques bien plutôt qu'évangéliques. Sa vie offre une poésie victime de la réalité, vie idéale dans l'amour, dans la religion, dans la science, dans l'action : « un long martyre couronné d'une mort précoce. » Il fut une des plus nobles incarnations du génie italien, une haute matière de poésie attendant celui qui la tirera du marbre où Goethe l'a enfermée et qui refera de la statue un homme vivant.

Qu'est-ce donc que la religion dans *la Jérusalem ?* Une religion italienne : dogmatique, historique et formelle ; il y a la lettre, il n'y a pas l'esprit. Ses chrétiens croient, se confessent, prient, font des processions : ceci est le vernis ; où est le fond ? C'est un monde chevaleresque, fantastique, romanesque et voluptueux « qui va à la messe et fait le signe de la croix. » La religion est l'accessoire de la vie, ce n'en est pas le fond, comme chez Milton ou Klopstock. Ici l'idéal, comme depuis Boccace, flotte encore entre le fantastique et l'idyllique ; il ne s'y ajoute qu'une apparence de sérieux, de réalité et de religion. — Le type du héros chrétien est Godefroi, caractère abstrait, rigide, extérieur et tout d'une pièce. Ce qu'il y a chez lui de plus intime est un songe, imitation païenne, réminiscence du songe de Scipion. Tout l'intérêt poétique est accaparé par Armide. La raison, plus païenne que chrétienne, montre qu'elle a fréquenté Sénèque et Virgile beaucoup plus que les auteurs sacrés. La morale vise moins au paradis qu'à la gloire. La raison parle et

Armide agit entourée d'artifices et de séductions. Ici l'auteur se trouve sur son terrain et se plonge dans des fantaisies « ariostesques, » profanes, idylliques, qu'il s'imagine transformer en poésie religieuse parce qu'il accroche au bout la verge d'or et la rhétorique d'Ubald. Renaud, le converti, n'a pas « une personnalité claire; » ce qu'il est et ce qu'il devient ne se développe pas dans sa conscience et n'a pas l'air d'être son ouvrage; c'est le produit d'influences maléfiques et bienfaisantes qui se le disputent avec acharnement. Le drame est tout extérieur et demeure bien au-dessous de la confession de Dante pénétrée de l'esprit religieux. Quant au reste, Renaud est une réduction du Roland de l'Arioste, comme Argant est un Rodomont poussé au noir. — Le Tasse voulait faire un poème sérieux, mais ce sérieux est négatif et mécanique : il se borne à supprimer l'élément plébéien et grotesque et à simplifier la fabulation. Le poète ne sait sortir de lui-même, n'a pas le divin oubli de l'Arioste, n'atteint pas l'histoire dans son esprit et dans sa vie intérieure, en atteint à peine l'aspect matériel et superficiel. Ce qui vit au-dessous, c'est lui-même : il cherche l'épique et trouve le lyrique; il cherche le vrai, le réel et produit le fantastique, il cherche l'histoire et ne donne que son cœur. Sur un fond romanesque il construit un nouveau monde poétique : c'est là sa création; c'est là que ses grandes qualités sont à l'aise. C'est un monde lyrique, subjectif et musical, reflet de son âme « pétrarquesque, » et, pour tout dire en un mot, c'est un monde sentimental.

Le sentiment idyllique, élégiaque s'était développé dès l'aube de la renaissance, chez Politien, chez Pontano, puis s'était noyé dans l'inondation des romans, des nouvelles et des comédies. L'idylle était le repos d'une société fatiguée qui, manquant de sérieux dans la vie privée et publique, se réfugiait aux champs, comme les individus dans les cloîtres. Survinrent les agitations et les désordres de l'invasion étrangère, et quand le résultat de la lutte fut une Italie papale et espagnole, quand fut perdue toute liberté de pensée et d'action et que la vie n'eut plus aucun but élevé, l'idylle reparut avec plus de force et devint l'expression la plus accentuée de la décadence italienne. Parmi tant de formes purement littéraires, c'est l'idylle seule qui vécut réellement.

L'idylle italienne n'est pas de l'imitation, c'est une création originale de l'esprit. Déjà, dans Pétrarque, elle s'est annoncée telle qu'elle s'affirme dans le Tasse, une rêverie douce entre les mille bruits de la nature. L'âme, recueillie en soi, est mélancolique et disposée à la tendresse; la nature devient musicale, acquiert de la sensibilité, répand avec ses images des murmures qui sont des voix de la vie intérieure. Ce qui prévaut dans l'homme, c'est le côté féminin : la grâce, la douceur, la pitié, la tendresse, la volupté, les

larmes. Les peuples, comme les individus, sur la pente de leur décadence, deviennent nerveux, vaporeux, larmoyans. Le sentiment ne vient pas des choses, ce qui est le propre de la santé, il vient de l'âme trop sensitive. On a perdu la force épique d'atteindre la réalité en elle-même, et cette vie féminine est une effusion de chimères douces; le sentimental est essentiellement lyrique et subjectif. Là est le faible et le fort du Tasse. La nature avait fait de lui un poète, le poète inconscient d'un monde tout intérieur, tout esprit et musique, une imagination émue, plaintive, soupirante, qui va droit au cœur. Dans la forme de l'Arioste il y a une vertu expansive qui reste supérieure à l'émotion et cherche son repos dans l'ensemble et dans le détail : qualité de la force. Dans la forme du Tasse il y a l'impressionnabilité qui trouble l'équilibre et la sérénité de l'intelligence et la retient dans son émotion; l'image se liquéfie et devient un je ne sais quoi,

> Un non so che di flebile e soave,..
> E un non so che confuso instilla al core
> Di pietà, di spavento e di dolore...

Ce « je ne sais quoi » montre une imagination qui se noie, engloutie par la sensibilité.

La note élégiaque prévaut toujours, même dans les récits de batailles. Les héros sont indécis, indistincts, abstraits pour la plupart ; leurs mouvemens sont indiqués à l'oreille plutôt qu'aux yeux, par un fracas d'épithètes :

> Sopperbi, formidabili, feroci;

la religion timide n'est qu'une machine, les anges sont des lieux-communs, le Pluton, amené là comme divinité infernale, parle en rhéteur. Les personnages ne deviennent intéressans que par l'attendrissement lyrique (la mort de Clorinde, les derniers mots de Sophronie, etc.). Même les guerriers, les paladins n'attirent que par la féminité de leur nature, dans le sens le plus élevé du mot : telle est la sympathique, immortelle figure de Tancrède.

De Sanctis retourne cette idée en tous sens, montre l'idylle dans l'épisode d'Herminie, partout enfin, la poésie du sentiment et aussi du plaisir; Armide au sommet, l'héroïne du Tasse, la magicienne amoureuse qui devient femme et met sa magie au service de son amour. « C'est le surnaturel dompté et dissipé par les lois plus fortes de la nature. » Le cœur bat et la sorcellerie s'évapore; la séductrice une fois séduite n'est plus qu'une simple créature sauvée

de l'enfer par sa faiblesse même et réhabilitée par la sincérité de sa passion : elle aime et on lui pardonne. Convertie par l'amour, elle se donne à son amant avec une parole évangélique :

Ecco l'ancilla tua.

Ce monde du sentiment est aussi (par malheur) le monde du bel esprit. Le Tasse, comme Pétrarque, est moins disposé à renouveler un ancien répertoire qu'à l'habiller à neuf. Très érudit, plein de réminiscences, il voit le monde à travers les livres, « travaille sur du travail déjà fait, raffine, aiguise des images et des *concetti :* » c'est ce qu'il appelle : « le parler disjoint, » un ouvrage de marqueterie, comme l'a très bien vu Galilée. Cherchant l'effet non dans l'ensemble, mais dans les parties, et donnant au plus petit membre de phrase une valeur personnelle, il casse les jointures, disloque la période et lance des idées ou des traits qui vont deux à deux, se relevant l'un l'autre ; il en résulte une série ininterrompue d'antithèses, une harmonie produite par des objets semblables ou dissemblables qui se font vis-à-vis :

Molto egli oprò col senno e colla mano,
Molto soffrì nel glorioso acquisto :
E invan l'inferno a lui s'oppose, e invano
S'armò d'Asia e di Libia il popol misto...

Ce *molto* et cet *invano* « sont le refrain d'une cantilène enfermée en elle-même et épuisée dans l'expression d'un rapport entre deux objets. » Naturellement, quand on cherche l'effet dans ce rapport, on y prend plus d'intérêt qu'il ne convient à un poète et l'on arrive au raffinement, à la préciosité : « O yeux sans pitié comme la main : elle fait les plaies, vous les regardez ! » Et ailleurs : « On dirait qu'il porte la terreur dans les yeux, et dans les mains la mort ; » ou encore : « O pierre (sépulcrale) qui as au-dessous de toi mes flammes et au-dessus mes larmes. » C'est Tancrède qui se plaint ainsi. Armide elle-même, dans le désespoir du suicide, adresse à ses armes un petit discours ingénieux qui se termine ainsi :

Sani piaga di stral piaga d'amore,
E sia la morte medicina al core.

« Qu'une plaie de flèche guérisse la plaie d'amour et que la mort soit une médecine au cœur. » C'est là ce qu'on a appelé le clinquant du Tasse : une forme artificieuse de représentation où l'intérêt n'est

pas dans la chose, mais dans la manière de la regarder. L'artiste devient un virtuose qui tient à montrer ses petits talens, l'élément musical se développe et domine : c'est une emphase sonore, avec certaines pauses, certains trilles, certaines reprises, et des éclats de voix ; cela ne se récite pas, cela se déclame. Il y a du commencement à la fin un *Arma virumque cano*, un accent guindé, tendu, comme celui d'un homme qui serait dans un état chronique d'exaltation, partant un choix de mots ronflans, une bourre d'épithètes et d'adverbes, une noblesse conventionnelle d'expression, une pauvreté de mots, de phrases, de tours : enfin le langage de la rhétorique. Il s'agit de s'en tenir aux généralités, de raviver les lieux-communs avec un échauffement factice, une détonation d'apostrophes, d'épiphonèmes, d'hypotyposes, d'interrogations et d'exclamations, ce qui arrive surtout quand le virtuose veut exprimer avec force des mouvemens passionnés, comme les chagrins de Tancrède et les fureurs d'Armide. Telle est la manière du Tasse ; il y pénètre toutefois le souffle puissant du sentiment vrai qui lui arrache des accens pleins de simplicité dans leur énergie. Le virtuose s'oublie, le poète reste, éloquent parce qu'il est sincère, touchant parce qu'il est ému.

Conclusion de De Sanctis (ici nous traduisons mot à mot, en respectant ses négligences) : « *La Jérusalem* n'est pas un monde extérieur, développé dans ses élémens organiques et traditionnels, comme le monde de Dante et de l'Arioste. Sous les prétentieuses apparences de poème héroïque, c'est un monde intérieur, ou lyrique, ou subjectif, élégiaco-idyllique dans ses parties essentielles, écho des langueurs, des extases, des lamentations d'une âme noble, contemplative et musicale. Le monde extérieur existait alors, c'était celui de la nature, celui de Copernic et de Colomb, la science et la réalité. Le Tasse, lui aussi, en a quelque lueur et laisse voir ses intentions historiques, réalistes et scientifiques, mais elles restent à l'état de pressentiment d'un monde littéraire futur. L'Italie n'était pas digne d'avoir un monde extérieur, et ne l'avait pas. Ayant perdu sa place parmi les puissances, tout but national manquant à son activité, réduite à la répétition prosaïque d'une vie dont elle n'avait plus l'intelligence et la conscience, sa littérature devient toujours plus une forme conventionnelle séparée de la vie, un jeu d'esprit sans sérieux, par conséquent essentiellement frivole et confite en rhétorique même sous les apparences les plus héroïques et les plus sérieuses. De cette tragédie Torquato Tasso est le martyr inconscient ; c'est précisément le poète de cette transition, placé entre des réminiscences et des pressentimens, entre le monde chevaleresque et le monde historique ; romanesque, fantaisiste, embarrassé

parmi les règles de sa poétique, la sévérité de sa logique, ses intentions réalistes et ses modèles classiques; s'agitant au milieu de ces contradictions sans trouver un centre de conciliation et d'harmonie; ainsi partagé, inquiet, plein de repentirs dans ses œuvres comme dans ses actions, misérable jouet de son imagination et de son cœur: ce fut là son martyre et sa gloire. Cherchant un monde extérieur épique dans un répertoire déjà épuisé, il y jeta sa propre personne, son idéalité, sa sincérité, son esprit mélancolique et chevaleresque, et il y trouva son immortalité. C'est là qu'on sent la tragédie de cette décadence italienne. C'est là que la poésie, avant de mourir, chantait sa lamentation funèbre et créait Tancrède, pressentiment d'une poésie nouvelle quand l'Italie sera digne de l'avoir. »

IV.

Voilà sans doute une belle étude, pleine d'idées neuves, d'expressions vives, de pénétration, de sagacité, mais où est l'écrivain? Cela est parlé plutôt qu'écrit : il y a du va-et-vient, du zig-zag, des reprises et des redites. L'improvisateur a médité son sujet et sait où il va, mais qu'une idée lui vienne en chemin, une idée de traverse, il ne se prive pas de la suivre et nous déroute; nous avons dû plus d'une fois retenir ou ramener cette causerie pour lui faire suivre l'alignement. « Ma pensée, avoue-t-il lui-même, me dit qu'il faut rester attaché à mon sujet, le serrer de près et filer droit; cependant je m'interromps, je me dis : « Bravo! » ou bien : « Non, ce n'est pas ça, » et je m'escrime, et je gesticule et je me distrais derrière mes châteaux en Espagne. Écrire m'est difficile, parce que je ne mets rien sur le papier qu'après avoir longtemps bataillé contre moi-même, et s'il me vient des repentirs et que je sois forcé d'effacer, alors ce papier me paraît laid, je le déchire et je recommence. Parler m'est plus facile, parce que j'écris sur une carte l'ordre des idées ou, comme nous disons, le squelette, et j'abandonne le reste au hasard, sauf quelque point qui m'intéresse et m'attire et où je m'ingénie à trouver la forme qui va le mieux. Pourtant, comme je ne suis pas né comédien, quand j'arrive à ce point-là, j'y arrive tout froid, comme si je voulais attraper en l'air quelque chose qui n'a rien à faire avec le reste; tout le monde s'en aperçoit et la phrase tant étudiée ne produit aucun effet. »

Voilà pourquoi De Sanctis professait mieux qu'il n'écrivait : comme professeur, il était incomparable. Il avait l'entrain, la verve, le pétillement, la flamme et faisait de la lumière à force de chaleur.

C'est par l'enseignement qu'il a bien mérité des lettres et de son pays, qu'il a renouvelé la critique à Naples et peut-être en Italie. Ne l'oublions pas, il était sorti de l'école de Puoti, c'est-à-dire d'une classe de rhétorique, où on l'appelait « le grammairien ; » il s'en dégagea de lui-même et combattit le premier le pédantisme des arcadies, la littérature stagnante où croupissait le génie italien. M. Molmenti l'a dit énergiquement (1) : « La voix mâle de De Sanctis retentit pleine d'indignation dans ce gynécée intellectuel. C'était une pousse jeune et vigoureuse qui avait crû sur l'arbre desséché de la rhétorique. Il renia ses premières études et ses premières impressions. » Aux rondeurs, aux élégances, aux archaïsmes de Puoti, son vieux maître, il opposa le parler net et franc, la langue expressive et colorée des artistes ; il devina cette critique sereine et large qui ressemble à la charité de l'évangile et, comme elle, comprend tout, explique tout, supporte tout ; la critique humaine, désintéressée, sans envie, sans arrogance, celle « qui ne se réjouit pas de l'injustice, mais qui se réjouit de la vérité. » Ce n'est pas tout : il étudia les littératures étrangères et apprit aux jeunes à sortir de chez eux ; il les conduisit à Paris, à Londres, à Weimar et leur enseigna que tout n'est pas Italie au monde. Bien plus, il osa le premier leur dire ce que la plupart d'entre eux ne croient pas encore, que leurs poètes, même les plus grands, ne reçurent pas du ciel le don d'infaillibilité. « Un faux patriotisme nous fait croire qu'il est beau de dissimuler les défauts de son pays : c'est le ridicule des peuples et des hommes faibles. Quand donc oserons-nous regarder le prochain avec indulgence et demeurer sévères envers nous-mêmes ? Je ne sais s'il existe une petitesse plus coupable que cette honte de dire aux autres ce qui crie dans notre conscience : une fausse rougeur qui nous rend embarrassés, vils à nos propres yeux, jusqu'à ce que, nous mettant à l'aise dans une hypocrisie commode, nous acquérions la face dure de l'impénitent, mentant non-seulement aux autres, mais à nous-mêmes. Défaut confessé est à moitié pardonné ; osons nous regarder en face si nous voulons guérir. Heine a fouetté jusqu'au sang ses compatriotes, et il y a des imbéciles qui l'appellent un mauvais Allemand. Tant que dure en un peuple la mauvaise habitude de pallier ses misères, je doute de sa grandeur. Et il ne me semble pas moins mesquin de glorifier plus qu'il ne faut, en faisant, par exemple, de Pétrarque un David et un Platon : c'est une grande pauvreté qu'un tel excès d'outrecuidance ou d'hypocrisie. Quant à moi, j'ai cru convenable à la dignité de ma patrie et à ma sincérité d'homme de dire ouvertement ce que je pensais, de pré-

(1) P.-G. Molmenti, *Nuove Impressioni letterarie*. Turin, 1879 ; Camilla et Bertolero.

senter Pétrarque tel que je le conçois, sans avoir égard à autre chose que la vérité, sans me demander si sa figure en sortira diminuée ou agrandie. Telle qu'elle est, elle demeure assez grande pour durer dans les siècles. » Tous les Italiens devraient apprendre cela par cœur.

Enfin, le plus grand mérite de De Sanctis, c'est qu'en littérature, il n'était d'aucun temps, d'aucun pays, d'aucune église; quelle que fût l'opinion d'un poète, il ne le jugeait que dans son œuvre et y découvrait aussitôt « ce *poétique* éternel qui ne dérive d'aucune religion en particulier, d'aucune façon déterminée de contempler le monde, mais qui est la libre création du génie, la vie même que le génie insuffle à ses créations; un *poétique* éternel et universel qui a produit chez tous les peuples civilisés d'impérissables monumens. » Cette suprême impartialité n'est pas donnée à tout le monde ; la plupart des critiques, avant de juger un écrivain, lui demandent son passeport ou sa confession de foi; s'il ne pense pas comme eux, son écriture est mauvaise. L'excellent Settembrini, qui, lui aussi, a enseigné l'histoire de la littérature italienne, avait les papes en horreur et ne voyait qu'eux dans tous les mauvais livres; il contestait le talent des auteurs qui étaient allés au Vatican. Que d'incorrections n'a-t-il pas trouvées dans le fameux hymne du *Cinq mai*, parce que Manzoni était catholique! De Sanctis, au contraire, quoique fort peu orthodoxe, se mettait à genoux devant Manzoni. « Il comprenait pleinement les grands poètes, chacun dans sa façon particulière de regarder la vie et le monde;.. il comprenait la conscience du moyen âge et la conscience moderne, la foi, le doute, le sentiment religieux, la douleur universelle, l'épopée, le drame, la poésie lyrique, l'opposition et l'harmonie de toutes les formes, l'opposition et l'harmonie de tous les idéals. »

Ainsi parlait devant son cercueil un de ses élèves les plus chers et les plus distingués, le professeur Zumbini, recteur de l'université de Naples. De Sanctis en eut beaucoup d'autres qui tous ont gardé la passion des lettres: M. Pasquale Villari, le plus chaud défenseur de Savonarole, l'interprète le mieux renseigné de Machiavel; le jeune La Vista, mort avant l'âge après avoir donné plus et mieux que des promesses; et encore Camillo di Meis, Saverio Arabia, Agostino Magliano, Giuseppe de Luca, Enrico Capozzi, Achille Vertunni, Diomede Marvasi, Ferdinando Flores, Francesco Montefredine, Bruto Fabbricatore, Nicola Marselli, Lorenzo Greco, G. Cammarota, autant de noms qui mériteraient un article à part, sans compter tous ceux que nous passons, par ignorance ou pour ne pas trop allonger la nomenclature. On a dit que ces élèves n'ont pas continué la méthode du « professeur, » que chacun a suivi sa

pente, s'est frayé sa voie, en un mot que De Sanctis n'a pas fait école. Cela est vrai, De Sanctis n'a pas fait école, ne s'est point construit une chapelle, et ce n'est pas le moindre des services qu'il a rendus. Il a laissé à ses élèves pleine liberté d'opinion, de sentiment et d'allure, mais à tous il a communiqué le feu sacré. C'est ainsi qu'il a créé, non des copistes et des courtisans, mais des hommes. Il vivait avec ses « jeunes » et comptait sur eux pour faire l'Italie, où de son temps manquaient encore les Italiens. Il se formait une très haute idée de l'enseignement : « L'etat, c'est d'abord l'université, » dit-il un jour à la chambre. Et dans son fameux discours, *la Scienza e la Vita*, prononcé en 1872 à l'université de Naples : « Aujourd'hui, la vie se sent atteinte d'un malaise inconnu se manifestant par l'apathie, l'ennui, le vide; on court instinctivement là où l'on entend parler de matière, de force, des moyens de restaurer l'homme physique et de régénérer l'homme moral. La littérature et la philosophie, les sciences médicales et les sciences morales prennent toutes ce reflet et cette couleur. Refaire le sang, reconstituer la fibre, relever les forces vitales : tel est le mot d'ordre non-seulement de la médecine, mais de la pédagogie, non-seulement de la science, mais de l'art; relever les forces vitales, retremper les caractères et, avec le sentiment de la force, ranimer le courage, la sincérité, l'initiative, la discipline, l'homme viril et, par conséquent, l'homme libre. Les universités italiennes, aujourd'hui, sont détachées du mouvement national, sans action sur l'état, qui se déclare neutre, et avec très peu d'action sur la société, dont elles ne savent pas interroger les entrailles : ce ne sont plus que des fabriques d'avocats, d'architectes et de médecins. Si elles comprennent la mission de la science contemporaine; si, en usant de la liberté qui leur est donnée, elles affrontent des problèmes actuels et taillent dans le vif; si elles ont l'énergie de se faire elles-mêmes les chefs et les guides de cette restauration nationale, elles redeviendront ce qu'elles furent autrefois, le grand vivier des générations nouvelles, les centres vivans et rayonnans de l'esprit nouveau. » — « Il m'a ravi le cœur ! » s'écria le vieux Gino Capponi en lisant ces paroles éloquentes. On comprend maintenant pourquoi les jeunes ont conféré à De Sanctis ce titre qui lui est resté : « le Professeur. »

MARC-MONNIER.

LA

CIRCULATION FIDUCIAIRE

ET LA

CRISE ACTUELLE

L'attention a été appelée de nouveau sur les banques d'émission à propos de l'autorisation qui vient d'être accordée à la Banque de France de porter sa circulation fiduciaire à 3 milliards et demi. On s'est demandé si cette autorisation était bien nécessaire. Du moment que nous ne sommes plus sous le régime du cours forcé et que la banque a repris ses paiemens en espèces; il semble que c'est au public de fixer la limite jusqu'à laquelle peuvent s'étendre les billets au porteur. S'il croit qu'il n'en a pas assez, il en demande, et s'il juge qu'il en a trop ou que ceux qui sont en circulation ne sont pas suffisamment garantis, il les présente au remboursement et la circulation rentre ainsi dans des conditions normales sans que l'état ait besoin d'intervenir. Pourtant, il faut le dire, on ne s'est pas trop étonné de cette intervention de l'état. Si la Banque de France a repris ses paiemens, elle n'a pas été rendue, par cela même, à sa pleine liberté, elle reste toujours soumise à la partie de la loi qui l'oblige à demander l'autorisation pour l'extension de sa circulation; et comme la limite posée précédemment était de 3 milliards

200 millions, il fallait pour l'augmenter une autorisation nouvelle. Tout le monde savait d'ailleurs que cette augmentation avait pour but de satisfaire moins les intérêts du commerce que ceux du trésor, et on sentait la nécessité de mettre un frein à l'empiétement de celui-ci. Le public livré à lui-même ne s'en serait point inquiété. N'était-il pas rassuré par une encaisse de près de 2 milliards contre 3 milliards 100 ou 200 millions de billets? C'est beaucoup plus que le minimum classique du tiers, qui, dit-on, doit exister entre le numéraire et la circulation fiduciaire, et n'avait-on pas vu ces mêmes billets circuler librement sans dépréciation aucune pendant la guerre et la commune, alors que l'encaisse n'atteignait pas le quart et même le cinquième de l'émission et que tout était troublé dans notre pays? Il n'y avait donc point, je le répète, à compter beaucoup sur le public pour mettre une limite à la circulation fiduciaire.

Quelques esprits pourtant se sont préoccupés de la situation : ce chiffre de 3 milliards 500 millions de billets pouvant circuler avec une garantie en numéraire même de près de 2 milliards ne les rassurait pas complètement; ils voyaient, après tout, un découvert possible de 1,500 millions pour les billets. Et comme une partie de ce découvert répondait à des besoins qui ne sont pas ceux pour lesquels la banque a été créée et devait venir en aide au gouvernement, ils en concluaient qu'il pouvait y avoir un double danger à un certain moment : danger pour le trésor, qui abuserait des ressources qu'il trouverait auprès de la banque, et danger pour la sécurité même de la circulation fiduciaire, qui pourrait se trouver non suffisamment garantie. Alors on a agité de nouveau la question de la liberté des banques d'émission, opposée au monopole, et on s'est demandé si avec cette liberté on n'aurait pas plus d'avantages et moins d'inconvéniens. Cette question a été surtout discutée dans une des dernières réunions de la Société d'économie politique à Paris. On a parlé de tous les pays où la liberté d'émission existe : ce sont, en Europe, de petits états; c'est la Suisse, l'Écosse, la Suède, etc. Il résulte de ce qu'on a dit que, s'il n'y a pas de monopole dans ces états pour l'émission des billets au porteur, la liberté qui est laissée d'en créer autant qu'on veut est de telle nature, entourée de telles restrictions, que les banques n'ont pas grand intérêt à en user et la circulation fiduciaire est très peu étendue. En Suisse, toute banque qui veut émettre des billets au porteur est tenue d'abord d'en demander l'autorisation au pouvoir fédéral, elle doit ensuite avoir en espèces métalliques 40 pour 100 de la circulation; il faut, en outre, qu'elle dépose dans les caisses de l'état une proportion assez considérable de papier du gouvernement. Enfin, toutes les banques qui émettent

des billets sont soumises à une surveillance réciproque et obligées d'échanger le papier les unes des autres. Ces restrictions sont très gênantes, et les banques qui émettent des billets en Suisse n'apprécient pas beaucoup la situation qui leur est faite. En Écosse, les banques d'émission sont régies, comme en Angleterre, par le fameux *act* de 1844 de Robert Peel, qui n'autorise l'émission que pour un certain chiffre répondant à des valeurs d'état que possèdent les banques ; au-delà, tout billet doit être couvert par une représentation équivalente en espèces métalliques. De plus, en Écosse, toute banque qui émet des billets au porteur est soumise à la responsabilité illimitée, c'est-à-dire que les actionnaires sont responsables solidairement et sur toute leur fortune des accidens qui pourraient survenir. Enfin, on ne peut pas considérer les banques d'Écosse en elles-mêmes, elles n'ont pas pour ainsi dire d'existence propre, elles s'appuient toutes sur la Banque d'Angleterre, c'est là qu'elles possèdent leurs réserves et leur encaisse, c'est à cet établissement qu'elles s'adressent dans les momens de crise, et on ne sait pas ce qu'elles deviendraient si cet appui, qui leur est indispensable, venait à leur manquer.

En Suède, il y a une banque d'état dont les billets seuls ont le privilège d'être des *legal tender*; elle est placée sous le contrôle et la surveillance du gouvernement. Elle peut émettre des billets jusqu'à concurrence de son capital social versé, augmenté de son encaisse métallique. La circulation actuelle de cet établissement est de 50 millions de francs. A côté d'elle sont placées d'autres banques, dites *enskilda banks*, qui émettent aussi des billets au porteur avec autorisation de l'état, et qui les gagent soit par des fonds publics, soit par des affectations hypothécaires et par une encaisse plus ou moins considérable. Ces billets ne jouissent pas du privilége des *legal tender*, on peut les accepter ou les refuser, et les actionnaires des établissemens qui les émettent sont, comme en Écosse, responsables solidairement. La circulation fiduciaire des *enskilda banks* est de 78 millions; elle est parfaitement assurée, très solide. Il n'y a jamais eu de perte, a dit un homme fort compétent, M. O. Wallenberg, directeur lui-même d'une de ces banques, celle de Stockholm, et qui a bien voulu communiquer des renseignemens très intéressans sur la question à la Société des économistes. Mais est-ce bien là la liberté d'émission telle que l'entendent ses partisans, et la circulation fiduciaire ainsi établie répond-elle au but qu'on se propose?

On parle aussi de la liberté aux États-Unis; dans ce grand état, car il s'agit là d'un grand état, on a constitué, au moment de la guerre de sécession, un grand nombre de banques, dites nationales,

qui peuvent émettre des billets au porteur. Elles sont tenues, elles aussi, de déposer dans les caisses du trésor, jusqu'à concurrence de 90 pour 100 de leur émission, des valeurs d'un titre déterminé. Ce sont généralement des obligations fédérales, et, comme ces obligations sont remboursées successivement par voie de conversion, le nombre en diminue beaucoup, et les banques ont de la peine à s'en procurer; de plus, ces titres jouissant d'une prime, les banques trouvent à les réaliser et à faire valoir l'argent qui en provient un intérêt presque égal et même quelquefois supérieur à celui que rapportent les obligations avec le droit d'émission; aussi sont-elles peu empressées d'étendre leur circulation, elles la restreignent plutôt, et il y a en ce moment, aux États-Unis, le contraire de ce qui existe dans beaucoup d'états européens, une contraction des billets au porteur; on n'en trouve plus assez pour les besoins et cela constitue un embarras dont on se préoccupe sérieusement. Le président des Etats-Unis en parlait dans son dernier message et cherchait les moyens par lesquels on pourrait remédier à cette situation. Tout n'est donc pas non plus parfait dans le système des banques au-delà de l'Atlantique.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la liberté d'émission n'existe dans aucun grand état de l'Europe; partout il y a le monopole avec des restrictions plus ou moins grandes et une surveillance plus ou moins sévère de la part de l'état. Pourquoi le monopole? Parce que ce qui est possible dans un petit pays ne l'est pas dans un grand; dans le petit, on se connaît davantage, on peut mieux apprécier la solvabilité des banques qui émettent des billets au porteur, et l'abus est plus difficile. Dans un grand état, au contraire, où l'on se connaît moins, la surveillance réciproque n'est pas possible, et le gouvernement aurait beau prendre les plus grandes précautions, toutes les banques d'émission répandues sur le territoire n'inspireraient pas la même confiance; on accepterait les billets des unes et on suspecterait ceux des autres; et si, pour plus de garantie, on voulait établir entre elles une espèce de solidarité, comme celle qui existe à peu près en Suisse, beaucoup de ces banques préféreraient renoncer à l'émission plutôt que d'encourir cette solidarité : on n'aurait plus alors la circulation fiduciaire qui est nécessaire aux besoins; tandis qu'avec une banque jouissant d'un monopole et ayant des succursales partout, les billets circulent aisément et rendent les services qu'on peut en attendre. Maintenant, quels sont ces services?

Quand un fabricant a créé une marchandise et l'a vendue à un négociant qui se chargera par lui-même ou par un autre intermédiaire encore de la faire parvenir au consommateur, il y a un

délai pendant lequel la marchandise créée reposera sur le crédit, et cela est nécessaire ; car, s'il fallait que le fabricant, pour continuer ses opérations, attendît que la marchandise fût entre les mains du destinataire définitif, il y aurait un temps d'arrêt très préjudiciable au mouvement des affaires, les approvisionnemens manqueraient et tout se paierait beaucoup plus cher. Le billet au porteur intervient alors pour permettre d'escompter l'avenir et d'attendre que la marchandise soit réalisée ; c'est de l'huile dans les roues pour que le mouvement commercial s'accomplisse plus régulièrement et plus vite. Supposez qu'il n'y ait pas de billets au porteur et que le fabricant, le négociant et les autres intermédiaires s'arrangent entre eux au moyen de billets ordinaires, payables à une échéance déterminée, c'est-à-dire une échéance calculée sur la probabilité que la marchandise aura trouvé son placement définitif : il faudra encore que les billets soient escomptés, car le fabricant et le négociant ne peuvent continuer leurs affaires avec des valeurs en portefeuille ; ils auront à payer les salaires de leurs ouvriers, les appointemens de leurs employés, et, pour cela, il leur faut l'instrument d'échange qui est accepté par tout le monde, c'est-à-dire la monnaie métallique ; les maisons d'escompte ou les banquiers auxquels ils s'adresseront n'auront pas toujours cette monnaie en suffisante quantité et ils la feront payer cher, d'autant plus cher qu'ils auront moins de moyens de renouveler leurs provisions. En un mot, les affaires seront plus lentes, moins faciles et grevées de plus de frais. Les billets échangés entre négocians et fabricans pourraient bien encore, à la rigueur, circuler et être acceptés comme argent comptant, mais ce serait dans un monde assez restreint, dans celui où l'on connaîtrait la solvabilité des signataires ; ils n'auraient pas accès dans le grand public, tout le monde ne les prendrait pas, et, jusqu'à l'échéance, le crédit serait limité et ne pourrait pas s'étendre. Au lieu de cela, qu'a-t-on imaginé ? On a organisé de grands établissemens de crédit pourvus d'un capital plus ou moins considérable, ayant certains privilèges et bien connus du public ; on leur a donné la faculté d'émettre des billets au porteur en échange des engagemens pris entre fabricans et commerçans ; ces billets sont acceptés comme de la monnaie quand on a l'assurance que l'établissement qui les a émis repose sur des bases solides. Sans doute, dans la plupart des cas, ce sont des billets à découvert, c'est de l'or supposé, comme l'a très bien dit M. Cernuschi dans un livre sur la mécanique de l'échange ; mais c'est de l'or qui deviendra parfaitement réel si l'émission a été faite avec prudence, si l'opération commerciale qui y a donné lieu est sérieuse et repose sur une marchandise d'un placement certain. De plus, on a mis entre les

mains du public un instrument d'échange commode, léger à porter, facile à compter, et enfin, comme cet instrument ne coûte généralement rien à l'établissement qui l'émet, celui-ci peut le donner à meilleur marché que l'argent qu'on trouverait ailleurs. Voilà le mécanisme et l'utilité du billet au porteur; et, en fait, on peut constater que, là où il existe, le taux de l'escompte et de l'intérêt, en général, a considérablement baissé. Il rend les mêmes services que les chemins de fer comparés aux anciens modes de transport. Les transports, autrefois, avaient pour limite les moyens dont on disposait, et comme ces moyens étaient peu nombreux et très chers, le déplacement de toute marchandise devenait très onéreux, le commerce en souffrait, et il n'a pris un grand développement que depuis que les chemins de fer ont été créés. Le billet au porteur, je le répète, rend les mêmes services; mais, pour cela, il faut qu'il soit parfaitement assuré, que le public le prenne avec confiance et que les établissemens dont il émane aient intérêt à le mettre en circulation dans la mesure nécessaire. Avec la liberté des banques, on est obligé d'entourer l'émission de telles précautions, si l'on veut qu'elle présente des garanties, que l'exercice du droit devient difficile; on arrive presque, dans la pratique, à le supprimer. Est-ce là l'idéal qu'on rêve? En ce cas, il faudrait en revenir purement et simplement aux banques de dépôt, comme celle de Hambourg, qui ne peuvent émettre de billets au porteur qu'en représentation exacte du numéraire qu'elles possèdent dans leurs caisses.

Dans ces conditions, les avantages de la circulation fiduciaire se trouvent bien diminués; le billet au porteur n'est plus qu'un instrument d'échange plus commode, plus facile à manier que le métal, mais il n'ajoute rien aux facilités de crédit dont peut disposer le commerce : donc, pour avoir une circulation fiduciaire suffisante et parfaitement assurée il faut le monopole; cela est tellement vrai, que tout le monde y arrive. En Allemagne, avant l'établissement de l'empire, il y avait un certain nombre de banques qui avaient le droit d'émettre des billets au porteur; ces billets ne rendaient pas de grands services et ne franchissaient guère la frontière de l'état où ils avaient été créés. Après l'établissement de l'empire, on a constitué une banque privilégiée dont le siège est à Berlin et qui rayonne sur toute l'Allemagne; elle a 230 succursales, et elle a pris une telle importance qu'elle escompte à elle seule 84 pour 100 de tout le papier en circulation; les autres banques, qui ont gardé le droit d'émission, par respect pour le passé, n'en escomptent que pour 16 pour 100. Nous n'entrerons pas dans l'énumération des services qu'a rendus cette banque privilégiée, nous nous contenterons de dire que, si l'Allemagne a aujourd'hui une grande puissance éco-

nomique et financière, c'est en grande partie à sa banque principale qu'elle le doit. En Russie, en Autriche, c'est le monopole qui règne aussi avec adjonction de billets émis par l'état lui-même. Nous n'en parlons pas parce que, dans ces deux états, malheureusement, existe encore le cours forcé, ce qui empêche d'apprécier à sa juste valeur la circulation fiduciaire. Seulement, ce qu'on peut déclarer avec assurance, c'est que, sans le monopole, les billets au porteur ne trouveraient guère de preneurs et seraient encore beaucoup plus dépréciés qu'ils ne le sont. En Italie, depuis l'unité, quatre banques d'émission se sont trouvées réunies dans une espèce de *consortium*, c'est un reste du passé. Mais une seule a pris une importance particulière, c'est celle qui a été établie à Rome et qu'on appelle Banque nationale; la tendance aujourd'hui est même de n'en plus garder que deux, cette Banque nationale et le *Banco* de Naples. Les banques d'émission sont également à l'état de monopole en Belgique et en Hollande, et ces deux pays s'en trouvent bien. Enfin, en Angleterre, il y a une banque principale qui a seule le droit d'émettre des billets dans un rayon de 65 milles de Londres ; et, en dehors de ces 65 milles, la circulation fiduciaire n'a pas grande importance; encore se relie-t-elle étroitement à la Banque d'Angleterre. Nous n'avons pas besoin de dire ce qui se passe en France : notre principal établissement financier jouit également d'un monopole et il a rendu de tels services sous cette forme, au moment de la guerre et dans d'autres circonstances, que le monopole est inattaquable. Il ne viendrait à personne aujourd'hui l'idée de demander le rétablissement des banques régionales qui existaient autrefois, ou quelque chose d'analogue. Seulement, comme il y a un revers à tout, le revers, chez nous, est que la circulation fiduciaire a pris trop de développement.

En 1869, pour ne pas remonter plus haut, la circulation fiduciaire de la Banque de France était de 1,356 millions, et l'encaisse de 1,259 : le découvert des billets était donc d'une centaine de millions. Aujourd'hui la circulation dépasse 3 milliards et l'encaisse oscille autour de 1,950 millions; le découvert monte à 1 milliard 50 millions. Le nombre des billets au porteur s'accroît d'année en année. Mais, dira-t-on, du moment que ces billets circulent aisément, qu'ils sont acceptés comme monnaie courante par tout le monde et qu'ils seront certainement remboursés un jour, on ne doit pas s'inquiéter et il n'y a qu'à laisser faire. Malheureusement les choses ne sont pas aussi simples qu'elles le paraissent. Il y a dans l'extension de la circulation fiduciaire, même bien garantie au fond, des inconvéniens qu'on n'aperçoit point et qui n'en sont pas moins réels.

I.

On est frappé particulièrement en France de la cherté qui a eu lieu sur les marchandises depuis un certain nombre d'années et on la considère comme quelque peu anormale. Bien des choses ont été écrites à ce sujet et nous n'avons pas la prétention d'en refaire une étude complète. Nous dirons seulement en constatant cette cherté qu'elle a des causes naturelles et des causes artificielles : les causes naturelles, on les trouve dans le progrès incessant de la richesse publique. Il y a aujourd'hui beaucoup plus de gens qui peuvent se procurer les choses nécessaires à la vie, même les choses de luxe, et il en résulte un renchérissement. Ce renchérissement se manifeste particulièrement sur les marchandises dont la production est en quelque sorte limitée, ou tout au moins qui ne peuvent pas se développer aussi vite que les besoins : ainsi, sur les denrées alimentaires. Il est certain que le prix de la viande, du poisson, du beurre, des légumes, des fruits est tout autre que ce qu'il était il y a quarante ans, et il tend sans cesse à augmenter ; il en est de même des logemens dans les grands centres de population : on tient à être mieux logé avec plus de confortable, dans des maisons mieux appropriées à nos besoins. Les prix n'ont pas augmenté pour les céréales, parce que la production a pu se maintenir à peu près au niveau de la demande. Si on consomme davantage de blé, la production n'en est plus limitée au seul pays qu'on habite, comme autrefois, lorsqu'on vivait sous le régime de la protection ; on a le monde entier pour tributaire, et quelles que soient les saisons, quels que soient les besoins, les prix de cette précieuse denrée restent à peu près les mêmes. Quand la production manque dans un pays, elle est abondante dans un autre, grâce à la variété des climats; et comme on a des moyens de transport rapides et économiques, on la met aisément sur tous les marchés du monde à la disposition de ceux qui en ont besoin. Il y a donc une sorte de stabilité dans le prix des céréales et il faut s'en féliciter, car elles sont la base de l'alimentation publique. Quand le blé devient cher, ce sont de grandes souffrances qui en résultent et un trouble profond apporté dans les relations économiques. Ce qui n'a pas haussé non plus et qui a plutôt baissé de prix, c'est tout ce qui concerne l'habillement. Il en coûte moins cher aujourd'hui pour se vêtir qu'il y a quarante ou cinquante ans, cela tient à ce que la production a pu marcher de pair avec la consommation ; non-seulement elle a marché de pair, mais, par les découvertes de

la science et l'application des procédés économiques, on a pu produire à la fois en plus grande quantité et à meilleur marché. On dira peut-être que les étoffes d'aujourd'hui sont moins solides et durent moins que celles d'autrefois, c'est possible, mais on a plus de moyens de les renouveler, et comme ce renouvellement favorise un des goûts de la société moderne, qui est le changement, tout est pour le mieux. Ce qui a augmenté encore de prix et ce n'est pas un des symptômes le moins caractéristiques du progrès de la richesse, ce sont les jouissances de luxe ; il faut payer davantage aujourd'hui pour aller au théâtre, pour acheter des objets d'art, pour avoir une voiture et des chevaux, pour entretenir un nombreux domestique ; cela tient à ce qu'il y a plus de gens pouvant se procurer ces jouissances exceptionnelles. On peut en médire, à certains points de vue, à celui de la morale sévère, par exemple, et de la simplicité d'autrefois, mais c'est bien un effet de la richesse publique, et si les jouissances de luxe ont des inconvéniens, elles ont aussi leurs avantages. Le revenu général de la société sur lequel nous vivons tous, qui était, après les guerres du premier empire, en 1815, d'une quinzaine de milliards au plus, est aujourd'hui au moins de 30 milliards. On l'a même porté à 37, ce qui est peut-être un peu exagéré. Il s'est toujours beaucoup accru, et toutes les classes de la société en ont profité ; on peut même dire que, s'il y en a une qui en a plus profité que les autres, malgré la crise qui existe en ce moment et les ralentissemens du travail, c'est la classe ouvrière. Avant cette crise et en temps normal, le salaire moyen des ouvriers, depuis quarante ou cinquante ans, a certainement augmenté de 100 pour 100, et le prix des choses nécessaires à la vie s'est accru au plus de 40 à 50 pour 100, et comme les ouvriers forment les gros bataillons, ce sont leurs consommations surtout qui ont déterminé l'augmentation des prix. On ne peut que s'en réjouir, cela prouve qu'il y a plus de besoins satisfaits, et c'est le but de la civilisation.

Mais s'il y a des causes naturelles à la cherté des choses, il y en a aussi d'artificielles. Ici même, dernièrement, dans un excellent travail qu'il a publié sur la question, notre collaborateur, M. André Cochut, a signalé ces causes artificielles ; il a cru les trouver dans les effets de l'agiotage, dans les spéculations désordonnées qui ont eu lieu depuis plusieurs années à la Bourse de Paris et ailleurs. Ces spéculations ont eu lieu certainement dans des proportions extraordinaires et ont été suivies d'un *krach* qui a amené des pertes considérables. Mais ont-elles eu tout l'effet que leur attribue notre honorable collaborateur ? Peuvent-elles être rendues responsables, sur une grande échelle, de l'augmentation des prix ? Nous en doutons un peu. D'abord elles n'ont eu aucun effet sur la cherté des choses

nécessaires à la vie : cette cherté existait avant l'excès des spéculations et elle leur a survécu.

Ensuite, on ne se rend pas bien compte de ce que peuvent être les gains réalisés dans les jeux de Bourse ou qui sont en espérance. Supposons qu'ils aient été de 5 à 6 milliards en France au plus fort de la spéculation avant le *krach*, ce chiffre dépasse probablement la réalité. Qu'est-ce que 5 à 6 milliards comparés à la richesse totale du pays, qui est au moins de 200 milliards (1)? C'est un rapport de 2 à 3 pour 100; on ne voit pas bien l'effet qui a pu en résulter sur le renchérissement général des choses. D'ailleurs ce serait une erreur de croire que ces 5 à 6 milliards constituent une augmentation de la richesse, c'est une plus-value qui n'est qu'apparente; il faudrait pouvoir la réaliser, et si on la réalisait, on infligerait à ceux qui prendraient les valeurs à des prix surfaits une perte proportionnelle; les uns seraient appauvris de ce qu'auraient gagné les autres, et les facultés disponibles des premiers seraient diminuées d'autant.

Le prix coté à la Bourse n'a aucune importance au point de vue de l'appréciation de la richesse publique. Ce qui en a une, c'est le revenu que donnent les valeurs et qu'on capitalise plus ou moins haut, suivant les circonstances. Si on le capitalise trop haut, la richesse publique n'a pas gagné ce qu'indique la cote, de même qu'elle n'a pas perdu ce qu'il y a en moins si la capitalisation se fait trop bas, comme cela arrive dans les momens de crise. Les uns gagnent, les autres perdent; au fond, la richesse reste la même. Donc, si on voit une augmentation persistante dans les choses nécessaires à la vie, on peut admettre qu'elle est indépendante des opérations de la Bourse, qu'elle repose sur un fond plus solide, qui ne change pas du jour au lendemain par l'effet de l'agiotage, et ce fond, c'est le revenu général. Qu'ont ajouté au revenu général les 5 à 6 milliards de plus-value? Rien ou à peu près rien. Ils étaient simplement l'escompte anticipé de bénéfices qui ne devaient pas se réaliser. Mais, dira-t-on, ceux qui les avaient entre les mains ou, tout au moins, qui croyaient les avoir, ont dépensé davantage, cette dépense a pu agir sur les prix. C'est possible, mais c'est là un effet très restreint, et si l'on veut voir un effet plus général, il faut considérer, en dehors de l'agiotage de la Bourse, la spéculation sur les terrains et les constructions à Paris, et ailleurs les grandes dépenses de toute sorte qui ont été faites par l'état et par d'autres.

Quand le bâtiment va, dit-on, tout va. Cela est vrai. Il y a tant d'industries qui se rattachent au bâtiment que, si les constructions

(1) Voyez une conférence faite à la Sorbonne, en 1882, par M. de Foville sur *la Fortune publique*.

prennent tout à coup un grand essor, beaucoup de gens s'en ressentent, les ouvriers surtout; il en résulte bien vite une augmentation du prix de la main-d'œuvre, qui ne tarde pas à devenir exagérée si on pousse les choses à l'extrême. On a beaucoup discuté sur le chiffre des constructions qui ont eu lieu à Paris depuis un certain nombre d'années. M. Cochut, dans l'article dont nous avons parlé, l'établit à 5 ou 6 milliards depuis six ou sept ans. M. Paul Leroy-Beaulieu, dont les appréciations sont généralement justes, admet ce chiffre et en tire des conclusions fort judicieuses; mais le gouverneur du Crédit foncier, l'honorable M. Christophle, dans une déposition fort intéressante qu'il a faite devant la commission des quarante-quatre de la chambre des députés, le conteste et le ramène à 1,200 ou 1,300 millions pour neuf ans, soit à peine à 150 millions par an. La différence est grande. Nous croyons qu'il y a exagération des deux côtés. Nous voulons bien admettre l'appréciation de M. le gouverneur pour la première période de ces neuf années; elle n'est plus exacte pour la dernière. Pour expliquer son chiffre de 1,200 à 1,300 millions, M. Christophle s'appuie tout naturellement sur le concours apporté aux constructions nouvelles par l'établissement qu'il dirige, et il trouve que, en 1874, cet établissement a fourni 17 millions, 36 en 1875 et 35 en 1876. Il est probable, en effet, que, dans les trois premières années, les constructions n'aient pas marché trop vite, et ce qui le prouve, c'est la hausse constante des loyers. Les choses ont complètement changé depuis 1880. En 1880, le Crédit foncier, au dire de M. Christophle, a prêté pour les constructions de Paris 151 millions, en 1881 153 millions, 179 en 1882 et 134 en 1883. Or les dernières années sont précisément celles qui ont amené la crise. Il faut savoir que le Crédit foncier, aux termes de ses statuts, ne doit prêter que 50 pour 100 de la valeur, et comme, depuis plusieurs années, cet établissement est entré dans une voie de grande prudence, les évaluations faites par ses inspecteurs sont très modérées, on peut dire qu'en réalité les avances qu'il accorde ne vont pas au-delà de 40 à 45 pour 100; 150 millions de prêts pour les constructions représentent donc une dépense d'environ 340 à 350 millions. Maintenant le Crédit foncier n'est pas le seul à prêter des fonds pour ce genre d'affaires. D'autres sociétés se sont formées dans la même intention, il y a aussi des particuliers qui construisent avec leurs propres ressources sans rien demander au crédit; c'est le plus petit nombre, il est vrai. Si l'on réunit le tout ensemble, il ne sera pas téméraire de déclarer que, dans les quatre dernières années, de 1880 à 1884, on a construit à Paris pour 500 à 600 millions de maisons nouvelles, soit pour 2 milliards ou 2 milliards 400 millions dans ces

quatre ans. Si encore ces dépenses un peu excessives n'avaient eu lieu qu'à Paris! mais elles se sont étendues à la province. On a beaucoup construit à Marseille, à Bordeaux, à Lyon, à Lille, etc.; il faut joindre à cela les dépenses extraordinaires faites par l'état pour subventionner les chemins vicinaux et élever un peu partout et trop vite ces monumens fastueux qu'on appelle des écoles; les chemins de fer ont également absorbé chaque année pour l'extension de leurs réseaux de 360 à 400 millions; avec tout cela, on arrive bien vite à une dépenses annuelle de près de 2 milliards; c'est un gros chiffre.

Ce qu'il y a de particulièrement regrettable dans ces travaux extraordinaires, lorsqu'ils sont entrepris sur une trop grande échelle, c'est non-seulement qu'ils immobilisent une grande quantité de capitaux qui pourraient trouver un meilleur emploi, servir, par exemple, plus qu'ils ne l'ont fait, à développer l'outillage industriel et commercial du pays, mais qu'ils agissent aussi sur la main-d'œuvre et créent des prix artificiels. Il n'est contestable pour personne que le prix de la main-d'œuvre s'est élevé à Paris dans des proportions inusitées depuis quelques années.

Les constructions reviennent aujourd'hui à 25 ou 30 pour 100 plus cher qu'il y a dix ans, et comme on en a élevé, dans ces conditions, beaucoup plus qu'il n'en faudrait pour les besoins, on ne trouve plus de locataires pour les occuper. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les quartiers neufs de la capitale et l'on sera frappé de la quantité de maisons qui ne sont pas habitées. Ce n'est point seulement sur le prix des constructions que se fait sentir l'élévation de la main-d'œuvre; elle agit encore, par une conséquence naturelle, sur d'autres industries; les fabricans, les ouvriers qui produisent ce qu'on appelle l'article de Paris, si apprécié au dehors, se plaignent de ne plus trouver les mêmes débouchés qu'autrefois. A quoi cela tient-il, sinon à l'augmentation des prix par suite des salaires trop élevés? On a beau dire que ces articles sont mieux confectionnés à Paris que partout ailleurs; c'est possible, mais on les imite ailleurs, et s'ils sont moins bien faits, ils sont aussi à meilleur marché. Et, dans nos sociétés démocratiques, le bon marché est le maître du monde.

Nous venons de lire dans un livre très intéressant, publié il y a deux ans par M. René Lavollée sur la situation des ouvriers dans les différens états de l'Europe (1), deux choses fort curieuses et qui appellent vivement l'attention. La première, c'est que, dans ces différens états, excepté peut-être l'Angleterre, les salaires de

(1) *Les Classes ouvrières en Europe, études sur leur situation matérielle et morale*, par M. René Lavollée. Paris, 1882; Guillaumin.

toute nature sont en général d'un tiers inférieurs à ceux de notre pays, et, comme les fabricans ont à leur disposition à peu près les mêmes capitaux et le même outillage industriel que nous, on voit tout de suite quelle concurrence ils peuvent nous faire au dehors; ils nous la font même chez nous en nous apportant leurs produits tout manufacturés, qu'ils vendent moins cher que nous ne pourrions le faire. Enfin, ce qui est plus grave encore, c'est que, par suite de cette différence dans le taux des salaires, beaucoup d'ouvriers du dehors viennent en France, se font admettre dans nos ateliers et nos fabriques et consentent à travailler à meilleur marché que nos nationaux. Nous avons ainsi beaucoup d'Italiens, d'Allemands, de Belges, etc. Chaque année, l'immigration augmente. D'après un tableau publié par M. le docteur Lagneau et communiqué à l'Académie des sciences morales (1), il y aurait plus d'un million d'étrangers en France, dont la plupart sont des ouvriers. Le nombre en a doublé depuis vingt ans. Pour peu que cela continue, l'industrie française sera en partie entre les mains des étrangers. Que faire contre cela? On ne peut pas songer à renvoyer les étrangers, pas plus qu'on ne doit refuser leurs produits. Cela serait contraire à tous les principes de liberté et amènerait des représailles fâcheuses. Voilà un effet de l'exagération du prix de la main-d'œuvre, et il est fort grave.

La deuxième chose curieuse qui résulte du livre de M. Lavollée, et celle-là est de l'ordre moral, c'est que la situation des ouvriers est relativement meilleure dans les pays où les salaires sont moins élevés. Ces ouvriers sont plus prévoyans, et leurs rapports avec les patrons sont établis sur un pied plus bienveillant. Il faut dire aussi, en ce qui concerne notre pays, qu'on a beaucoup abusé des grèves. Certainement le droit de coalition, même pour arriver à une grève, est un droit de légitime défense, et on a bien fait de l'accorder aux ouvriers; c'est une conséquence de la liberté dont ils jouissent, mais, dans la pratique, il faut s'en défier. La grève est une arme à deux tranchans qui blesse autant celui qui s'en sert que le patron contre lequel elle est dirigée; elle a presque toujours pour effet de favoriser l'introduction de l'ouvrier étranger ou de déplacer l'industrie. Si nos ouvriers pouvaient se rendre compte de ce qu'ils ont déjà perdu en faisant des grèves, ils seraient plus circonspects et moins pressés de recourir à ce moyen dans l'avenir.

Quoi qu'il en soit, cette élévation du prix de la main-d'œuvre, qui a eu de si fâcheux effets à Paris, en a exercé de semblables en province, la plupart des industries s'en ressentent, et s'il y en a une qui en souffre particulièrement et qui appelle aussi grande-

(1) Extrait de l'*Annuaire statistique de la France.*

ment l'attention, parce qu'elle est la principale de nos industries, c'est l'agriculture. L'agriculture ne peut pas payer les salaires que les ouvriers trouvent à gagner dans les villes, qu'ils trouvaient au moins hier, et elle est délaissée. Qu'on parcoure les départemens voisins de la capitale, qu'on aille même plus loin, et on verra qu'il y a aujourd'hui beaucoup de fermes à louer, beaucoup de terres à vendre et qui ne trouvent pas de preneurs même avec des rabais considérables. Sans doute, les causes qui font souffrir l'agriculture sont multiples; on pourrait en indiquer plusieurs, mais une des principales, au moins dans les environs de Paris, est l'élévation du prix de la main d'œuvre. On ne peut pas faire travailler au prix que demande l'ouvrier.

Cette situation a eu la conséquence qu'elle devait avoir; les travaux sont arrêtés un peu partout et on traverse une crise. On a voulu nier cette crise; elle est cependant très évidente. Je n'en prends pas pour preuve seulement les plaintes qui s'élèvent de divers côtés, ces plaintes sont peut-être exagérées; j'interroge d'autres symptômes plus significatifs. L'octroi, à Paris, ne rend déjà plus ce qu'il donnait l'année dernière; les revenus indirects ont été pour le mois de janvier seulement de 8 millions 1/2 au-dessous des prévisions et de 4 millions 1/2 inférieures à celles de l'année dernière. Les recettes des chemins de fer sont en décroissance depuis assez longtemps sur les périodes correspondantes; enfin notre commerce extérieur, déjà en diminution à la fin de l'exercice précédent, est descendu de 556 millions en janvier 1883 à 434 millions en janvier 1884; c'est une réduction de 131 millions ou de 23 pour 100.

On a beaucoup discuté pendant huit jours au corps législatif sur la crise et sur les moyens de venir en aide aux ouvriers qui en souffrent particulièrement; on n'a rien trouvé d'efficace, et on a fini par nommer une commission de quarante-quatre membres pour étudier la question; elle tient aujourd'hui ses assises et les prolongera plus ou moins longtemps. Que peut-elle faire? Rien ou à peu près rien. Essaiera-t-on de créer des travaux plus ou moins utiles avec le concours de l'état et celui des municipalités? Ce serait un mauvais précédent, et il ne guérirait pas le mal. Quand une crise arrive et qu'elle est le résultat d'une production trop grande, ou de spéculations mal engagées, il n'y a qu'une chose à faire, c'est d'attendre que la liquidation ait lieu, que les maisons construites en trop grand nombre trouvent des locataires ou passent dans des mains qui puissent les garder, que l'état cesse ses grandes dépenses et enfin que le prix de la main-d'œuvre s'abaisse. Alors les choses pourront reprendre leur cours naturel et l'activité industrielle renaîtra. Mais si l'on demande au gouvernement d'intervenir, on trouble

les rapports économiques du pays; on fait du mauvais socialisme, la situation s'empire au lieu de s'améliorer.

Maintenant, en ce qui concerne les ouvriers, il faut bien le dire, ils sont un peu les victimes de leurs propres fautes. Au lieu de se contenter de la hausse naturelle des salaires qu'amenait le progrès de la richesse des années dernières, ils ont voulu les faire hausser encore davantage au moyen des grèves et en imposant la loi aux patrons. Il en est résulté ce qui arrive aujourd'hui, que les patrons n'ont pas pu continuer leurs entreprises dans les conditions qui leur étaient faites, et les travaux se sont arrêtés. Les ouvriers auraient dû se souvenir aussi, dans les temps prospères, de cette parole de l'Écriture, que les vaches grasses sont souvent suivies des vaches maigres et réaliser quelques économies pour parer à leurs besoins dans les temps difficiles. Au lieu de cela, ils ont préféré dépenser au jour le jour ce qu'ils gagnaient, et Dieu sait quels salaires ils ont obtenus dans ces dernières années! Jusqu'à 7 et 8 francs par jour. La crise les prend au dépourvu : c'est assurément très regrettable. Que peut-on faire contre cela? Il n'y a que la charité publique ou privée qui doive intervenir, et encore avec toute sorte de précautions.

On parle beaucoup en ce moment de la question sociale; on dit que l'organisation du travail laisse à désirer. C'est possible, et s'il ne s'agit que d'améliorations à réaliser, elles viendront naturellement avec le progrès de la civilisation. Mais si on prétend qu'il y a une révolution sociale à faire, on se trompe. Cette révolution a eu lieu en 1789, comme la révolution politique, et quand on a accordé la liberté et l'égalité à tout le monde, on a fait tout ce que l'on pouvait faire. Le reste dépend de la sagesse et de la prudence de ceux qui sont appelés à profiter de ces deux grands biens. Voudrait-on revenir en arrière et ressusciter les anciennes corporations? Nous suivons avec intérêt toutes les tentatives qui se font pour organiser le travail sur d'autres bases que celles du salaire; les sociétés coopératives, sous les diverses formes qu'elles ont prises, méritent assurément l'attention du philosophe et de l'économiste; mais le succès en est bien douteux. En ce qui concerne les principales, celles de production, qui sont le grand objectif des ouvriers qui veulent s'affranchir de la loi du salaire, elles n'ont pas encore sérieusement réussi. Quelques ouvriers peuvent bien se réunir pour travailler ensemble, et quand ils sont doués de qualités exceptionnelles, qu'ils ont une conduite très régulière, beaucoup d'abnégation et de force morale, arriver à un certain résultat. Mais il n'est pas démontré qu'avec ces mêmes qualités ils n'auraient pas obtenu davantage sous la loi du salaire et la direction intelligente d'un

patron. Bien des chefs d'industrie, qui aujourd'hui ont fait fortune, ont commencé par être des ouvriers, comme il en faudrait pour assurer le succès des sociétés de production. Ces ouvriers d'élite seront toujours le très petit nombre, et on ne peut rien en augurer pour l'avenir des sociétés de production. On parle aussi beaucoup des banques populaires, de leur succès en Allemagne et en Italie. Il faut voir à quel prix on achète ce succès. D'abord, en Allemagne, les associés de ces banques sont responsables solidairement de tous les engagemens de la société à laquelle ils appartiennent, et, quand ils veulent un crédit dépassant les fonds qu'ils ont dans l'entreprise, ils sont obligés de fournir des cautions et des garanties. Ces formalités sont peut-être un peu moins dures en Italie, mais elles sont encore sévères, plus sévères qu'on ne voudrait les accepter en France. Et pour arriver à quoi? A obtenir de l'argent en moyenne à 8 pour 100; les banques ordinaires ne le feraient pas payer plus cher aux ouvriers d'élite et aux petits artisans qui mériteraient leur confiance comme ceux qui sont affiliés aux banques populaires. On se fait donc beaucoup d'illusions à l'endroit de ces sociétés; il n'y a pas là le germe d'un affranchissement possible de la loi du salaire. Une seule chose est efficace, c'est la nécessité de l'épargne qu'elles imposent à leurs adhérens. L'épargne est, en effet, très salutaire; c'est elle qui est destinée à faire sortir l'ouvrier de la situation précaire où il se trouve et où il souffre de rester. C'est le bien suprême; mais, pour le réaliser, est-il donc nécessaire de sacrifier sa liberté et de courir après des chimères? L'ouvrier gagne, en temps normal, quoi qu'on en dise, des salaires assez élevés pour faire des économies; les institutions de prévoyance frappent à sa porte sous toutes les formes: caisses d'épargne, sociétés de secours mutuels, d'assurances, caisses de retraite. Qu'il y porte régulièrement une part de son salaire, celle qui n'est pas absolument indispensable aux besoins de chaque jour, et bien des questions qui s'agitent aujourd'hui disparaîtront. Au fond, il n'y a pas de question sociale, il n'y a qu'une question de tempérance, et si les ouvriers prenaient plus souvent le chemin de la caisse d'épargne que celui du cabaret, la plus grande partie du problème serait résolue. Le reste viendrait par surcroît avec des améliorations successives sans qu'on touchât au fond des choses. Or le fond des choses est indestructible et, si on y touchait, ce serait pour tomber dans une anarchie absolue et une misère générale. Voilà le langage qu'on devrait faire entendre aux ouvriers au lieu de leur prêcher des théories creuses qui flattent leurs passions, trompent leur ignorance, les conduisent aux déceptions et en font des agens pour les révolutions politiques. Quand on est un homme de cœur et qu'on s'adresse à la classe la plus nombreuse de la société et la

plus intéressante, il ne faut pas la nourrir de paroles vagues; on ne doit lui proposer, en fait de progrès, que des choses parfaitement réalisables; autrement, comme l'a très bien déclaré M. Jules Ferry à la tribune de la chambre des députés, on est un charlatan de popularité.

Quoi qu'il en soit, il y a une crise et il s'agit d'en rechercher la cause principale. Quand on dit qu'elle est le résultat de spéculations insensées et de dépenses folles qui ont eu lieu dans notre pays, depuis quatre ou cinq ans, et aussi peut-être d'un excès de production, on indique une cause secondaire; la cause première est ailleurs : elle est, suivant nous, dans l'abondance des instrumens d'échange.

II.

Notre circulation métallique, qui était, il y a quarante ans, de 3 milliards au plus avec 4 ou 500 millions de billets au porteur, monte aujourd'hui, d'après les évaluations les plus probables, à 4 milliards 1/2 d'or, 3 milliards d'argent et 3 milliards de billets (1) : c'est trois fois plus qu'il y a quarante ans. Je sais bien que, depuis cette époque, nos affaires ont beaucoup augmenté, mais il ne faut pas oublier que nous avons aussi avec les chemins de fer et la télégraphie électrique des moyens plus puissans de faire mouvoir nos capitaux. Au point de vue des échanges, 1,000 francs d'espèces métalliques rendent au moins autant de services que 3 ou 4,000 francs autrefois, et les billets au porteur circulent encore plus rapidement.

L'Angleterre ne possède que 3 milliards d'espèces métalliques et fait plus d'affaires que nous avec 7. S'ensuit-il que la France est plus riche que l'Angleterre en proportion de la monnaie métallique qu'elle a en plus? Évidemment non ; cela indique seulement que l'Angleterre a recours davantage à un moyen de crédit qui donne à sa monnaie métallique une utilité plus grande. Ce moyen, c'est le chèque ou paiement par voie de compensation et de virement. Chaque jour, en Angleterre, des chèques sont tirés pour des sommes considérables de tous les points du territoire, et ils viennent se concentrer à Londres, où ils sont immédiatement échangés les uns contre les autres dans un établissement appelé *Clearing House*. Cette opération a lieu jusqu'à concurrence de 2 à 3 milliards par semaine ou de 150 milliards par an. Les grosses affaires se trouvent ainsi liquidées sans que la monnaie métallique intervienne.

(1) Voyez le *Bulletin officiel de statistique*, du mois de janvier 1884, publié par le ministère des finances.

Celle-ci reste déposée dans les banques, où elle sert de garantie. Il y a entre le chèque et le billet au porteur, comme moyen de crédit, une différence essentielle. Le chèque, pour être valable, doit représenter une provision, un dépôt préalable, il n'est pas tiré à découvert; il est bien certain pourtant que, si tous les chèques en circulation devaient être remboursés avec des espèces, la provision serait loin de suffire, car ils dépassent peut-être vingt-cinq ou trente fois le montant de la provision. Mais cela n'est pas à prévoir, les chèques représentent le mouvement commercial du pays, ils sont créés pour s'échanger les uns contre les autres, il n'y a jamais que de légères différences à payer en numéraire. Sans doute encore, cela n'empêche pas les excès de spéculation, les *overtrade*; nous en avons vu souvent des exemples en Angleterre, mais ce ne sont pas les chèques qui les font naître, ce sont les dépôts en comptes courans qui, dans les pays commerçans, et en Angleterre par exemple, prennent des proportions considérables et ne sont pas garantis par une réserve suffisante. On emploie les dépôts quelquefois dans des opérations douteuses, et quand les embarras surviennent, ce sont les chèques qui avertissent, parce qu'il y en a qui ne trouvent plus de contre-partie et qu'on est obligé de rembourser en numéraire, et comme ce numéraire est en faible quantité, la spéculation est arrêtée tout court. L'escompte monte à des taux inusités et il faut se liquider à tout prix. Ce sont des momens durs à traverser, l'Angleterre a conservé le souvenir de quelques-uns où il semblait que le Royaume-Uni allait être mis en faillite d'un bout à l'autre, mais ces momens durent peu, et la crise finit d'autant plus vite qu'elle a été plus violente.

Il en est autrement avec le billet au porteur, lorsqu'il dépasse un certain niveau, c'est-à-dire quand il excède sensiblement le numéraire sur lequel il s'appuie. On ne s'aperçoit qu'à la longue des inconvéniens qu'il entraîne, et, en attendant, ce n'est qu'un instrument d'échange de plus ajouté à ceux qui existent déjà, et si ceux-là sont suffisamment étendus, il vient en surplus, comme une marchandise trop abondante par rapport aux besoins, et, comme il s'agit là d'une marchandise d'une espèce toute particulière, les inconvéniens sont généraux. Qu'il y ait dans un pays trop de chapeaux, trop d'étoffes, il faudra bien que ces chapeaux et ces étoffes baissent de prix si l'on veut qu'ils trouvent preneur; la perte sera pour ceux qui les ont confectionnés, elle ne se fera pas sentir sur le reste du mouvement commercial, parce que ces articles ne jouent qu'un rôle secondaire dans l'ensemble de ce mouvement. Il en est autrement avec les instrumens d'échange, qui sont la base de toutes les transactions et la contre-partie de toutes les marchandises; s'ils sont plus abondans qu'il ne faut,

toutes les marchandises s'en ressentent, haussent de prix, et il faut donner plus de monnaie pour se les procurer. Cette théorie est incontestable, autrement on ne s'expliquerait pas comment le numéraire a pu se déprécier depuis trente ou quarante ans par suite de l'invasion de l'or de la Californie et de l'Australie et comment même il a pu perdre de sa valeur après la découverte des premières mines de l'Amérique. Cela ne veut pas dire que cette dépréciation soit toujours un malheur, pas plus que ne l'est celle d'autres marchandises; elle a pour conséquence de mettre plus de choses à la portée d'un plus grand nombre et c'est un progrès dans le sens démocratique, mais il y a une mesure à tout, et de même qu'une trop grande baisse de prix sur les marchandises, trop rapide surtout, amène de grosses pertes qui ne sont pas compensées immédiatement par d'autres avantages; de même, les instrumens d'échange, en devenant trop abondans, impriment à tout un mouvement de hausse exagéré qui dérange toutes les fortunes. La stabilité de valeur, en fait de monnaie, si elle n'est pas l'idéal, est du moins une chose fort désirable et qui s'accorde mieux avec le progrès qu'une dépréciation trop rapide. Or cette stabilité de valeur, nous sommes loin de la posséder dans l'état actuel de nos instrumens d'échange avec un gros stock d'argent qui subit une dépréciation spéciale de 15 à 16 pour 100, et une circulation fiduciaire qui, dépassant 3 milliards, laisse une trop grande somme à découvert.

Chaque semaine, dans la publication du bilan de la Banque de France, on annonce 1,950 millions d'encaisse métallique contre 3 milliards de papier en circulation; c'est là un leurre auquel il ne faut pas se laisser prendre : dans ces 1,950 millions il y a 950 millions d'argent, et l'argent n'est plus la représentation exacte de la circulation fiduciaire; la Banque de France ne pourrait pas s'en servir pour rembourser ses billets, si elle tentait de le faire sur une échelle un peu large, lorsque nous avons le change défavorable et qu'on demande des métaux précieux pour les exporter en Angleterre et en Allemagne, même dans les pays où règne encore le double étalon, elle verrait immédiatement le change monter à des taux inusités, à 26 ou 27, par exemple, pour 1 livre sterling payable à Londres. Aussi la Banque de France ne le tente-t-elle pas; elle se contente de recourir à des petits moyens qui restent sans efficacité sur le fond des choses; elle met en circulation le plus qu'elle peut les pièces de 10 francs d'or, qui ne sont guère exportables, et elle donne des pièces de 5 francs d'argent dans ses paiemens particuliers, en demandant au trésor public d'en faire autant. Ces petits moyens, je le répète, restent sans efficacité, car l'argent n'entre pas sérieusement dans la circulation, il revient, très vite à son point de départ. Et si la crise devait durer, et le change défavorable se pro-

longer, la Banque de France serait bien vite obligée de donner sa dernière pièce d'or ou de reprendre le cours forcé. Il est vrai que le cours forcé n'effraie pas beaucoup ce pays-ci après l'expérience qui en a été faite. Pourtant, il y a une grande différence entre le cours forcé qui est imposé par la guerre ou une révolution, et celui qui résulte d'une mauvaise situation commerciale et financière. Dans le premier cas, on émet du papier-monnaie, parce que la circulation métallique se dérobe et se cache et qu'il faut bien pourvoir aux besoins de l'échange; dans le second, au contraire, le cours forcé est le résultat de l'abus qu'on a déjà fait des billets de banque, et, si l'on vient en ajouter de nouveaux, on aggrave le mal et on prolonge la crise : c'est de la médecine homéopathique appliquée à la circulation fiduciaire, il est douteux que le remède soit bon. Nous voulons bien admettre que les billets non réalisables immédiatement seront parfaitement payés un jour; en attendant, ils exercent une influence fâcheuse sur les affaires.

On confond volontiers l'abondance des instrumens d'échange avec les capitaux disponibles et on dépense outre mesure jusqu'au jour où l'on s'aperçoit qu'on est allé trop loin et que capitaux et instrumens d'échange sont deux choses parfaitement distinctes qu'il ne faut pas confondre. Alors la crise arrive. Nous payons un peu cher la grande et légitime confiance qu'inspire la Banque de France et surtout les services qu'elle rend au trésor. Que cette banque prête son concours à l'état dans certains moments, cela se comprend, c'est la conséquence du monopole dont elle jouit; mais il ne faudrait pas en abuser, car les facilités que rencontre l'état auprès de la banque le portent à exagérer ses dépenses, grossissent la dette flottante et grossissent aussi beaucoup trop la circulation fiduciaire. Cette circulation est donnée comme si elle représentait des affaires commerciales et elle ne représente pour une partie que des embarras budgétaires; c'est absolument comme si l'état l'émettait lui-même. Il n'y a de différence que dans la forme. En limitant à 3 milliards 500 millions l'émission, on a été guidé évidemment par cette considération qu'il ne fallait pas laisser toute liberté à la banque, parce que le trésor en abuserait pour ses besoins particuliers. Cette crainte était légitime, mais il eût été beaucoup plus simple et plus régulier de fixer la limite au-delà de laquelle le trésor ne pourrait rien demander à la banque et de laisser ensuite à celle-ci toute sa liberté pour l'émission, à deux conditions pourtant : la première que toute création de billets au-delà d'un certain chiffre serait soumise à un impôt comme cela existe en Allemagne; la seconde que l'argent cesserait d'être considéré comme la représentation en numéraire des billets au porteur.

Dans la discussion qui a eu lieu au sénat sur la question des

billets, discussion fort sérieuse, du reste, à laquelle ont pris part des hommes très compétens, on a été étonné d'entendre cette déclaration faite par un ancien gouverneur de la Banque de France : « Toutes les fois, a-t-il dit, que les besoins du commerce l'exigent, il faut que l'émission fonctionne. » Les besoins du commerce, voilà un mot bien élastique et bien vague. Ces besoins peuvent être factices et exagérés. Faudra-t-il toujours les satisfaire par l'émission du papier-monnaie ? On pourrait être entraîné fort loin. C'est ce que demandent, du reste, tous les utopistes dans les momens de crise, ceux-là même qui ont abusé de la spéculation et fait naître les embarras qu'on subit. Ils n'aiment pas qu'on vienne les arrêter dans leurs affaires en leur refusant le papier dont ils croient avoir besoin.

Pour montrer, du reste, à quel point la circulation fiduciaire chez nous est dans des conditions anormales, il suffit de la rapprocher de ce qui a lieu ailleurs dans les grands pays qui nous environnent : en Angleterre, les billets au porteur émis par la banque principale s'élèvent à 625 millions de francs contre une encaisse de 560. Et si l'on prend la circulation de tout le Royaume-Uni, elle est de 1 milliard 53 millions contre 776 millions d'espèces. En Allemagne, la circulation est de 1 milliard 95 millions garantis par 697 millions d'encaisse. En Italie, il y a 1 milliard 521 millions de billets contre 906 millions d'espèces, dont les deux tiers en or. Nous ne parlons pas de l'Autriche et de la Russie, où la circulation se fait en papier-monnaie exclusivement et où ce papier perd 20, 40 pour 100. En France, l'excédent des billets sur l'encaisse d'or, qui est la seule valable, est de 2 milliards passés. Et si maintenant l'on joint la circulation fiduciaire à la circulation métallique dans les pays que nous venons de citer, on trouve 4 milliards 1/2 pour l'Angleterre, 4 milliards 200 millions pour l'Allemagne, 2 milliards 634 millions pour l'Italie et pour la France 10 *milliards* 300 *millions* (1.) C'est une circulation excessive, d'autant plus excessive qu'il y a là dedans 3 milliards de métal argent qui perdent 15 à 16 pour 100 et qui sont pour une partie la garantie de billets à la valeur desquels ils ne répondent plus. On ne pourrait les donner en remboursement. C'est un fait qui a été reconnu dans les discussions récentes au sénat par les théoriciens mêmes du double étalon, par MM. Denormandie et Léon Say. « Le jour où la Banque de France, a dit M. Denormandie, serait réduite vis-à-vis de ceux qui frappent à sa porte à les solder avec des écus, ce jour-là vous verriez se produire une réelle émotion à son guichet. » M. Léon Say a exprimé la même opinion en montrant les inconvéniens de la réserve métal-

(1) Voyez le même *Bulletin de statistique* du mois de janvier 1884.

lique en argent. Par conséquent, en réalité et pour le jeu régulier des opérations de la Banque de France, il y a 1 milliard d'or contre 3 milliards et plus de billets, c'est-à-dire une circulation fiduciaire de 2 milliards à découvert. Peut-on supposer qu'une pareille masse de papier n'ait pas une influence considérable sur le mouvement des affaires? Elle en fausse évidemment la sincérité. En toutes choses, comme a dit notre immortel Bastiat, il y a « ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. » Ce qu'on voit dans les temps ordinaires, quand le papier est abondant, ce sont les relations commerciales qui sont faciles, l'argent qui est à bon marché; on se laisse aller à toute espèce de spéculations sans avoir aucun frein qui vous arrête. Les salaires augmentent et tout le monde paraît heureux : voilà ce qu'on voit. Mais, ce qu'on ne voit pas, c'est qne cette abondance de papier, ces facilités de crédit amènent des excès, et quand les excès arrivent, on ne sait plus comment les conjurer, ou, si l'on veut les conjurer par le seul moyen qui existe, l'élévation du taux de l'escompte ou la restriction du crédit, il ne manque pas de gens qui vous blâment et qui voudraient qu'on étendît encore la circulation fiduciaire, comme s'il fallait donner toujours la même dose d'alimens à quelqu'un qui est malade pour en avoir trop pris.

Nous sommes très partisans de la liberté d'émission, mais des précautions nous paraissent nécessaires. L'état est le juge suprême dans les questions de monopole; c'est lui qui décide, par exemple, dans quelle mesure devront se mouvoir les tarifs de chemins de fer; il pourrait de même, comme cela se fait en Allemagne, mettre un impôt sur toute circulation de papier qui dépasserait un certain chiffre. De cette façon, la liberté de l'émission serait respectée; la banque pourrait émettre autant de billets qu'elle le jugerait utile, mais comme l'excédent au-delà du chiffre fixé serait frappé d'impôt, on ne l'émettrait qu'à bon escient et comme un moyen de salut préférable au cours forcé. Cette restriction judicieuse est la soupape de sûreté pour protéger contre la trop grande extension du papier-monnaie; elle vaut mieux que les précautions prises en Angleterre par l'*act* de 1844. Avec cet *act*, lorsqu'on arrive à l'extrême limite de l'émission autorisée et qu'on ne peut plus mettre un billet en circulation sans qu'il ait sa représentation exacte en numéraire, s'il se manifeste des besoins exceptionnels, on est obligé de demander au gouvernement un bill d'indemnité pour suspendre l'*act* de 1844, et il ne faut souvent qu'un très léger supplément de billets pour sauver la situation. Mais, en attendant, comme l'obtention de ce bill est toujours incertaine, le moment qui précède est extrêmement critique; chacun se précipite sur les réserves que pos-

sède la banque et la panique devient générale : ce qui faisait dire à un ancien chancelier de l'échiquier qu'à ce moment suprême, l'*act* de 1844 faisait plus de mal qu'il ne pouvait faire de bien dans le reste du temps. La mesure prise par la Banque d'Allemagne est donc meilleure. Il n'y a pas de limite absolue posée à l'émission. On est sûr qu'on aura toujours des billets si on en a tout à fait besoin; seulement, comme ils seront passibles d'un impôt assez élevé (5 pour 100), ils ne seront émis que s'il y a un intérêt réel à le faire et on les paiera ce qu'ils valent. Il y en a eu un exemple; à la fin de l'année 1881, la banque a excédé l'émission autorisée d'environ 30 millions et a payé un impôt en conséquence. Quelques jours après, tout était rentré dans l'ordre. Nous voudrions la même chose en France, au lieu de cette liberté complète de l'émission, qui, sous prétexte de mieux répondre aux besoins réels du commerce, arrive à favoriser des spéculations insensées. M. Léon Say, dans sa discussion au sénat sur la question, a dit d'excellentes choses, entre autres que le taux du change est le baromètre de la circulation. Il est très certain, en effet, que, quand le change est défavorable et qu'on est obligé de payer des différences au dehors, on ne peut le faire qu'avec des espèces métalliques prises où on les prend ordinairement, c'est-à-dire à la Banque de France et contre remboursement de billets. Il faut bien alors que la circulation s'abaisse, ce qui fait naître souvent de grands embarras. On ne combat cette situation qu'en élevant le taux de l'escompte, et en faisant venir des capitaux étrangers. Le remède est généralement efficace, et il n'y en a pas d'autre. Ceci est excellent lorsqu'il s'agit de dégager notre situation au dehors; mais, au dedans, en temps ordinaire, lorsque le change reste favorable et que la monnaie métallique ne s'en va pas, qu'est-ce qui indique qu'il y a trop de papier, et peut-on dire alors qu'il est indifférent que la circulation fiduciaire s'étende plus ou moins et qu'elle soit comme aujourd'hui de plus de 2 milliards en dehors des réserves métalliques? Évidemment il y a là un abus à corriger.

Une autre précaution est encore à prendre pour que cette circulation fiduciaire ne dépasse pas les limites naturelles qu'elle doit avoir, c'est de débarrasser la Banque de la partie de sa réserve qui est une véritable illusion. Le conseil de régence a fait une grande faute lorsqu'il s'est opposé, à diverses reprises, à la démonétisation de l'argent; s'il l'avait acceptée il y a déjà plusieurs années, quand on l'a proposée pour la première fois et qu'il n'y eût plus eu dans la circulation principale que l'or, l'argent restant à titre de monnaie secondaire, les embarras que nous subissons en ce moment n'existeraient pas : notre circulation de papier ne se serait pas élevée à 3 milliards 200 millions. Le public, averti du véritable état des choses, n'aurait point laissé les billets monter si haut; il se serait

servi d'or davantage, et la circulation, au lieu d'être de plus de 3 milliards, ne dépasserait pas peut-être 1,500 millions, ce qui serait un chiffre normal ; avec le double étalon et la faculté qu'a la banque de rembourser ses billets en argent, le public, qui ne veut point de ce métal, prend tous les billets qu'on lui donne et les garde. Il agit comme s'il était sous le régime du cours forcé, et ce n'est pas lui qui arrêtera jamais l'émission. On ne doit compter pour cela que sur la prudence du conseil de régence. Ce conseil est, en effet, très prudent et composé d'hommes qui ne sont pas le moins du monde empiriques, mais leur prévoyance peut se trouver aux prises avec de grosses difficultés. Si l'on voyait, par exemple, la Banque de France élever le taux de son escompte lorsqu'elle a en apparence une encaisse de 2 milliards contre 3 milliards 200 millions de billets et qu'elle n'a pas encore atteint la limite nouvelle qui vient d'être fixée à son émission (3 milliards 1/2), le public se récrierait et trouverait qu'on lui impose des charges inutiles. Si, au contraire, la banque était débarrassée de son encaisse d'argent, qui est un véritable trompe-l'œil, alors on verrait plus clair dans la situation et les choses ne tarderaient pas à rentrer dans l'ordre. On aurait pu se débarrasser de ce métal lorsqu'il n'y en avait que pour 1,500 millions environ dans le pays, et qu'il ne perdait encore que de 2 à 3 pour 100. Aujourd'hui, il perd de 15 à 16 pour 100, et il y en a pour 3 milliards ; c'est grave.

Voilà ce qu'a produit notre imprévoyance. On a laissé s'amasser l'argent, et avec cet amas de l'argent, à la suite, est venu, par une conséquence naturelle, l'accroissement démesuré de la circulation fiduciaire. C'est un double malheur. La perte serait considérable sans doute si on voulait démonétiser l'argent aujourd'hui. Cependant, si l'on considère les difficultés contre lesquelles on se heurte en ce moment et qui se renouvelleront, il vaudrait mieux en finir une bonne fois pour avoir une situation plus nette et une circulation fiduciaire mieux établie. Et puis, quel intérêt avons-nous à garder ce corps mort, de 2 milliards d'argent au moins que nous possédons en trop, 1 milliard pouvant largement suffire pour les besoins de la monnaie divisionnaire ? Il y aurait profit à l'échanger contre des marchandises utiles ; cela vaudrait infiniment mieux pour la richesse du pays.

En résumé, la crise que nous subissons et qui durera plus ou moins longtemps, est née de beaucoup de choses : d'abord d'un excès de production, comme cela arrive presque toujours à la suite des années prospères et de grande activité commerciale ; elle est née aussi des spéculations de toute nature qui ont eu lieu à Paris et ailleurs. Enfin, les incertitudes de la politique n'y sont pas non plus

étrangères. Mais ce sont là des causes secondaires : la cause principale est dans le vice de notre circulation monétaire. Nous avons plus d'instrumens d'échange qu'il ne nous en faut pour nos besoins. On les prend pour des capitaux disponibles : de là des illusions, et ces illusions sont entretenues par l'abondance de la circulation fiduciaire qui maintient d'une façon un peu artificielle les capitaux à bon marché. Le billet au porteur est assurément un instrument d'échange commode et très utile. Nous en avons indiqué les mérites, mais il a aussi ses inconvéniens, et on peut être étonné que, dans les grands pays commerçans comme l'Angleterre, les États-Unis et l'Allemagne, on n'en fasse pas un très grand usage; cependant, ce sont des pays où le crédit joue un rôle important, plus important que chez nous. Mais il y a plusieurs sortes de crédit; il y en a un qui repose exclusivement sur le numéraire et qui a pour but d'en tirer toute l'utilité possible, c'est le crédit au moyen du chèque. A première vue, il peut paraître bizarre d'entendre dire que les chèques reposent exclusivement sur le numéraire, lorsqu'il y en a, peut-être, en mouvement chaque jour pour vingt-cinq ou trente fois le montant de la provision qui leur sert de garantie; cela est cependant vrai; le chèque n'est pas créé pour circuler, c'est un mode de paiement, il n'est valable que pour très peu de temps, il faut qu'il soit échangé ou remboursé et, s'il ne peut être ni l'un ni l'autre, la crise arrive et la liquidation s'impose coûte que coûte. Il n'en est pas de même avec le billet au porteur; celui-ci est un instrument de crédit qui circule par lui-même, qui a une existence propre absolument comme la monnaie métallique, et même indépendante de celle-ci. S'il est émis en trop grande quantité, s'il ne représente pas des opérations sérieuses, rien ne l'indique; il s'ajoute aux autres instrumens d'échange, passe pour un capital disponible et fait naître des illusions. Avec le chèque, on a un critérium qui avertit immédiatement des abus qu'il peut y avoir dans les spéculations commerciales; avec le billet au porteur, surtout tel qu'il existe chez nous, il n'y en a pas. Les embarras s'accumulent et on ne s'en aperçoit que lorsque la liquidation est devenue très difficile. En un mot, les grands pays que nous avons cités ont résolu le problème du crédit autrement que nous, ils l'ont appuyé exclusivement sur le numéraire au moyen du chèque, tandis que nous l'avons souvent placé à côté avec le billet au porteur. De là des effets très différens. En Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne même, lorsque les crises arrivent, on en est informé tout de suite et elles durent peu, tandis que chez nous on ne les voit pas venir et elles se prolongent sans qu'on sache comment les dénouer. C'est notre situation aujourd'hui.

V. Bonnet.

LE

CHANCELIER DE L'EMPIRE ALLEMAND

ET

M. MORITZ BUSCH

Tel homme de génie affecte un fastueux dédain pour toute l'espèce humaine et ne laisse pas de tenir beaucoup à sa réputation, à l'idée que peut se faire de son caractère et de ses talens le vil troupeau qu'il méprise. Le grand politique qui est aujourd'hui l'arbitre souverain des destinées de l'Europe est un exemple frappant de cette contradiction. Il regarde l'humanité comme un aigle regarde une fourmilière, mais cet aigle est très soucieux de ce que peuvent penser de lui les fourmis. Nous ne connaissons aucun homme d'état qui ait provoqué de son vivant tant de publications destinées à nous expliquer son génie, ses intentions, ses desseins, ses méthodes, ses procédés.

A côté de celles qui s'adressent aux lecteurs sérieux, M. de Bismarck en autorise d'autres, d'un style plus familier, à l'usage des simples, du vulgaire, de la foule, et il semble avoir fait de M. Moritz Busch son vulgarisateur d'office. M. Busch excelle dans la biographie anecdotique, il a toutes les qualités requises pour cette sorte d'ouvrages. Il professe pour son héros une dévotion qui touche à la bigoterie. Le grand chancelier, auprès duquel il a ses entrées, est pour lui un être infaillible et impeccable, un dieu dont il adore les mystères et qu'il ne se permet pas de discuter. Dans notre siècle, qu'on accuse de manquer de respect, un tel exemple d'humilité portée jusqu'à l'immolation, jusqu'à l'anéantissement de soi-même, a quelque chose de rare et de touchant. M. Busch dirait volontiers à M. de Bismarck ce que disait à Faust l'honnête Wagner :

Marcher près de vous me suffit,
C'est tout honneur et tout profit.

Aussi est-il infiniment sensible à la moindre marque d'attention qu'il obtient de son maître. Pendant l'automne de 1877, comme il était en séjour à Varzin, on partit une après-midi pour aller pêcher. Il était assis sur le siège de la voiture, et il y avait quelque désordre dans sa toilette; l'attache de son paletot dépassait son collet. M. de Bismarck, à qui il tournait le dos, dit au conseiller intime Tidemann : « Rentrez-lui donc son attache; nous pourrions être tentés de nous en servir pour le pendre, et il n'a pas mérité un traitement si rigoureux. »

Les historiens anecdotiers et un peu commères ne dédaignent aucun détail. Ils n'ignorent pas que, dans l'histoire d'un grand homme, ce sont les petites choses qui intéressent le plus les petites gens, que la foule des lecteurs aime à savoir ce qu'il mange et ce qu'il boit, s'il fait lui-même sa barbe, à quelle heure il se lève, à quelle heure il se couche, s'il dort sur le côté gauche ou sur le côté droit, combien il a d'armoires dans son cabinet de travail, comment il s'y prend pour empêcher sa cheminée de fumer, s'il préfère aux œufs sur le plat les œufs à la coque. Paul-Louis Courier nous raconte dans le *Pamphlet des pamphlets* qu'il déjeunait un jour chez son camarade Duroc, logé depuis peu dans une vieille maison fort laide, entre cour et jardin, où il occupait le rez-de-chaussée. Ils étaient plusieurs à table en devoir de bien faire, quand tout à coup se présente sans être annoncé le camarade Bonaparte, nouveau propriétaire de la vieille maison, dont il habitait le premier étage. Il venait en voisin, et cette bonhomie étonna tous les convives. Ils se lèvent, ils s'empressent; le héros les fait rasseoir : « Il n'était pas de ces camarades à qui l'on peut dire : Mets-toi là et mange avec nous. Cela eût été bon avant l'acquisition de la vieille maison. Debout à nous regarder, ne sachant trop que dire, il allait et venait. « Ce sont des artichauts dont vous déjeunez là? — Oui, général. — Vous, Rapp, vous les mangez à l'huile? — Oui, général. — Et vous, Savary, à la sauce? Moi, je les mange au sel. — Ah! général, répond celui qui s'appelait alors Savary, vous êtes un grand homme, vous êtes inimitable. » Nous ignorons si M. de Bismarck mange les artichauts au sel ou à l'huile; mais nous savons par M. Busch qu'il est un gros mangeur, que les gens qui pensent beaucoup ont besoin de beaucoup de nourriture. Nous savons aussi que, quoiqu'il ait du goût pour la bonne chère, il s'accommode des mets les plus simples, que malgré sa préférence pour le cognac il ne fait point fi de l'eau-de-vie de grain et qu'il en conserve soigneusement dans les caves de son château de Schönhausen quelques barriques, qu'il laisse vieillir pour l'usage de ses arrière-neveux. En cela comme en toute autre chose, M. Busch le trouve inimitable.

Nous ne méprisons pas les anecdotes. Il en est d'intéressantes, qui en disent très long sur les hommes et les choses. M. de Bismarck a raconté à son biographe que lorsqu'il fut envoyé à Francfort pour y représenter la Prusse, il n'y avait dans les séances de la commission militaire que le plénipotentiaire de l'Autriche qui, en vertu de son droit présidentiel, se permît de fumer. Un jour, M. de Bismarck eut l'audace de lui demander du feu, ce qui causa à tout le monde une indicible surprise mêlée de déplaisir. C'était un événement, presque une révolution, et les représentans des moyens comme des petits états s'empressèrent d'en référer à leurs gouvernemens, de leur soumettre le cas. Les petites cours réfléchirent longuement sur cette affaire, qui leur parut si grave qu'elles ne savaient quel parti prendre, et durant la moitié d'une année, il n'y eut que les deux grandes puissances qui fumèrent, après quoi le plénipotentiaire bavarois crut devoir sauvegarder la dignité de son pays en fumant aussi. Le Saxon mourait d'envie d'en faire autant, mais il n'avait pas encore obtenu l'autorisation de son ministre. Toutefois, dans la séance suivante, le Hanovrien, qui était au mieux avec l'Autriche, s'étant résolu à franchir le pas, il le franchit aussi et fuma. A quelque temps de là, le Wurtemberg bergeois sentit qu'il y allait de l'honneur du pays souabe, et quoi qu'il n'aimât pas à fumer, on le vit tirer de son étui un cigare long, mince, clair, couleur paille de seigle, qu'il alluma d'un air bourru, comme un homme qui fait à sa patrie le plus douloureux des sacrifices. De ce jour, il n'y eut que Hesse-Darmstadt qui ne fuma pas. Cette anecdote est très instructive, elle nous apprend à peu près ce qu'était l'ancienne Confédération germanique; c'est tout un chapitre d'histoire.

Non moins instructive est une autre anecdote que rapporte M. Busch sans oser prendre sur lui d'en garantir la parfaite authenticité. Dans le temps de son orageuse et remuante jeunesse, M. de Bismarck, accompagné d'un ami, alla un jour chasser la bécasse. On devait traverser un marécage recouvert d'un perfide gazon. L'ami était gros, un peu lourd; il enfonça, demeura embourbé jusqu'aux aisselles et bientôt jusqu'aux oreilles. Après avoir fait de vains efforts pour se dégager, il appela à son secours le futur chancelier de l'empire germanique, qui lui répondit tranquillement : « Mon cher ami, tu ne sortiras jamais de ce trou, je ne vois aucun moyen de t'en tirer. Mais je veux t'épargner une mort lente, honteuse et dégradante en t'envoyant dans la tête une volée de plomb qui te procurera une fin plus convenable, plus digne de toi. Ne bouge pas, ce sera l'affaire d'une seconde. » Parlant ainsi, il relevait lentement le canon de son fusil et couchait en joue l'infortuné, qui, saisi d'une folle terreur, fit un effort surhumain et réussit à regagner la rive. A peine y fut il en sûreté qu'il accabla d'injures son aimable compagnon. Celui-ci lui riposta sans s'émouvoir : « Tu vois si j'avais raison ; il faut que chacun s'aide lui-même. » A ces

mots, lui tournant le dos, il s'en alla chercher ses bécasses. Voilà un trait qui peint un homme et qui doit donner à réfléchir aux alliés de M. de Bismarck, à tous ceux qui veulent chasser avec lui. Si jamais ils se trouvaient embourbés jusqu'aux aisselles, il croirait s'acquitter de tout ce qu'il leur doit en leur proposant de leur casser la tête et de leur procurer ainsi une fin convenable.

M. Busch ne nous en voudra pas de joindre quelques critiques à nos éloges. Les deux nouveaux volumes qu'il vient de nous donner sous le titre de *Notre Chancelier* (1) renferment plus d'une page agréable et piquante; mais il aurait mieux fait d'en retrancher certains chapitres qui ne nous apprennent rien. Il a cousu le vieux au neuf, il a mêlé à l'inédit de longues citations des discours les plus connus de M. de Bismarck, de longs passages de ses lettres intimes que tout le monde a lues, de longs extraits des dépêches publiées par M. de Poschinger. Enfin il s'est pillé lui-même en reproduisant des pages entières de son premier livre, qui était composé avec plus d'art. Que ne s'épargne-t-il la fatigue des répétitions! Ce qu'il a dit une fois ne s'oublie pas; il donne aux vérités qu'il enseigne un tour si particulier qu'elles demeurent à jamais gravées dans la mémoire. On pourrait lui adresser ce compliment qu'une mère faisait à sa fille : « Il y a toujours à tous vos enfans la marque de l'ouvrier. »

Nous lui reprochons ses redites, le remplissage, la bourre dont il grossit ses volumes. D'autres l'accuseront d'être trop discret, trop avare de ses confidences. S'ils se flattent d'être initiés par lui à toutes les pensées secrètes de son maître, leur curiosité sera déçue. Il entr'ouvre quelquefois la porte qui conduit dans les coulisses de la politique et il la referme bien vite. M. Busch est un homme qui ne dit que ce qu'on lui permet de dire. Il y a çà et là dans son nouveau livre, comme dans le premier, quelques révélations qui ont fait scandale et n'ont pas été agréables à tout le monde; mais on peut être certain que, dans ces rares occasions, il a été indiscret par ordre supérieur. C'est par ordre supérieur que M. Busch s'est permis de prétendre qu'en 1880 les Russes avaient tenté de se ménager des intelligences à Paris par l'entremise du général Obrutschef. « Les Français, lui dit à ce sujet M. de Bismarck, n'ont pas voulu les écouter; ils nous ont informés eux-mêmes de ces tentatives, comme une femme vertueuse dénonce à son mari les propositions inconvenantes qu'elle a reçues. » Les insinuations de M. Busch sont destinées à décourager les galans qui seraient disposés à nouer quelque intrigue avec nous. Dans une charmante comédie qui a été jouée plus de cent fois cet hiver, on voit un amant très épris se présenter à un rendez-

(1) *Unser Reichskanzler, Studien zu einem Charakterbilde*, von Moritz Busch. Leipzig, 1884.

vous qu'il a obtenu à grand'peine. Quel n'est pas son déplaisir de trouver la femme qu'il aime en train de se réconcilier avec son mari! Il s'écrie piteusement : « Vous auriez dû m'avertir que je vous trouverais en famille. » M. de Bismarck a été bien aise de faire savoir à tout l'univers qu'il n'y avait rien à faire avec la France, qu'on la trouverait toujours en famille. Il se défie pourtant beaucoup de la fidélité de sa femme, puisqu'il la tient sous les verrous et les grilles de cette sombre prison qu'on appelle la triple alliance. Tant de précautions pourraient bien nous dégoûter de notre vertu.

M. Busch ne se pique pas toujours de conséquence, ses récits contredisent quelquefois ses doctrines. En général, il cherche à persuader à ses lecteurs que M. de Bismarck a toujours été pacifique, qu'il n'use de violence qu'à l'égard des entêtés qui refusent d'entendre raison, que toutes les fois que le renard a étranglé la poule, c'était dans un cas de légitime défense et que la poule avait commencé. Il affirme que, jusqu'en 1870, le ministre prussien s'est constamment appliqué à conserver de bons rapports avec le gouvernement français, qu'il ne désespérait pas d'établir une entente durable entre les deux nations, que c'est l'empereur Napoléon III qui a lassé sa patience et lui a mis l'épée à la main. Ce n'est pas l'opinion d'un ingénieux écrivain italien, M. Gaetano Negri, qui, dans un livre tout récent, établit que dès 1867 la principale occupation de M. de Bismarck a été d'irriter, d'exaspérer le gouvernement français jusqu'à ce que la guerre fût inévitable (1).

Personne n'ignore qu'au moment de la crise suprême, on crut encore à un arrangement, que l'étincelle qui mit le feu aux poudres fut le télégramme d'Ems annonçant à toute l'Europe une insulte faite par le roi de Prusse à l'ambassadeur de France. Cette insulte était purement imaginaire. Le roi Guillaume avait approuvé sans réserve la renonciation du prince Léopold au trône d'Espagne, tout en refusant par dignité de prendre aucun engagement pour l'avenir. Jusqu'au bout il avait été courtois pour l'ambassadeur, et quand il partit pour Coblentz, M. Benedetti le revit à la gare, où il l'accueillit avec sa bienveillance accoutumée. « Qui avait rédigé le télégramme? demande M. Negri. On ne peut plus douter que la main qui mouvait en secret les fils de cette tragi-comédie n'ait voulu par un scandale européen rendre impossible la réconciliation des deux gouvernemens. Le but fut pleinement atteint. En France, les ministres, la chambre, la population, tout le monde sentit l'affront et perdit la tête. »

On savait depuis longtemps que M. de Bismarck, revenu subitement de Varzin à Berlin, avait vu de mauvais œil la tournure pacifique que prenaient les choses, qu'il avait chargé le comte Eulenburg de se rendre à Ems pour représenter au roi le fâcheux effet de ses concessions. Nous

(1) *Bismarck, saggio storico,* di Gaetano Negri. Milan, 1884.

savons par M. Busch dans quelles circonstances il rédigea de sa main le fameux et funeste télégramme : « Il reçut du conseiller intime Abeken, qui se trouvait à Ems avec le roi, un rapport sur ce qui s'était passé, avec l'autorisation royale d'en publier le contenu. Il donna lecture de ce rapport aux comtes de Moltke et de Roon, qui dînaient avec lui, et les deux généraux sentirent aussitôt que la situation se dessinait dans le sens de la paix. Le chancelier répondit que cela dépendrait du ton et du style de la publication à laquelle on l'autorisait. En présence de ses hôtes, il fit un extrait du rapport télégraphique en y pratiquant des suppressions, mais sans rien ajouter. » Cet extrait, qui fut aussitôt expédié à toutes les légations prussiennes et communiqué à la presse, portait en substance que le roi avait refusé de recevoir l'ambassadeur de France et lui avait fait signifier par l'adjudant de service qu'il n'avait plus rien à lui dire. C'est ainsi que, par d'habiles suppressions, on dispose des événemens; le sort de deux empires peut dépendre d'une rature faite avec art. Ici encore, M. Busch a été indiscret à bon escient. Dans l'intérêt de sa popularité, M. de Bismarck ne craint pas de faire savoir que cette guerre si glorieuse pour les armes allemandes a été son œuvre personnelle, que la courtoisie de son roi a failli la faire avorter, que c'est lui qui a paré le coup.

M. Busch déclare modestement dans sa préface qu'il n'est pas de force à faire le portrait du grand homme qu'il a l'honneur de servir, qu'il laisse ce soin aux historiens futurs, qu'il a rassemblé dans son livre des croquis, dont ils pourront se servir pour leurs tableaux à l'huile. Assurément ses croquis leur rendront service, mais il a quelquefois d'étranges idées. Comment lui est-il venu à l'esprit d'instituer un parallèle en forme entre Goethe et M. de Bismarck, de trouver que l'auteur de *Faust* et de *la Métamorphose des plantes* ressemblait beaucoup à l'auteur de la bataille de Sadowa? Cette ressemblance nous échappe. Il nous paraît que si Goethe revenait au monde, les âpretés du chancelier de l'empire allemand étonneraient son génie harmonieux, d'une divine souplesse, qu'il admirerait ce prince des violens comme le naturaliste admire un de ces beaux monstres qui lui font découvrir dans la nature des lois et des forces inconnues. M. Busch a mieux rencontré quand il nous dit que M. de Bismarck joint à l'énergie incomparable de la volonté la plus vive intelligence politique et une sûreté de jugement qui ne se laisse jamais influencer par des dogmes ou des préjugés de parti : « Une tête froide, nous dit-il, et un cœur chaud, l'imagination la plus fertile et la plus fougueuse audace, Ulysse et Achille en une seule personne : voilà le secret de ses prodigieux succès. » M. Negri le définit de son côté un homme qui unit au culte de la force une exquise finesse, un Ostrogoth très civilisé, en quoi il diffère d'Ulysse et d'Achille, qui n'étaient pas des Ostrogoths.

Quant à nous, ce que nous admirons le plus en lui, c'est la part

considérable qu'a le pur instinct dans ses talens et dans ses règles de conduite, la simplicité des moyens qu'il emploie, le merveilleux bon sens avec lequel, s'affranchissant de toute vaine superstition, il a considéré la politique comme l'application la plus relevée de l'art de trafiquer et de conclure de bons marchés. Le fond de ce grand homme d'état est un hobereau de la Marche de Brandebourg, doué au suprême degré de l'esprit des affaires. Nous croyons à sa passion pour les bruyères et pour les bois. Il a pu dire un jour, avec une parfaite sincérité : « Je ne suis jamais mieux que dans mes bottes graissées, bien loin de la civilisation. Les lieux qui me plaisent sont ceux où l'on n'entend que le coup de bec du pivert sur un tronc d'arbre. » Mais nous croyons aussi les témoins qui nous assurent qu'il est très habile à cultiver ses champs, à exploiter ses sapinières, qu'il est à la fois un excellent économe, un bon forestier, un bon industriel; que ses brasseries, ses distilleries, ses scieries à vapeur prospèrent à souhait et que son papier de bois, quand il en fera, lui rapportera de gros bénéfices. Ce que nous croyons surtout, c'est qu'il ne s'est jamais mieux peint que lorsqu'il a dit de lui-même « qu'il agit toujours par des raisons qui ne se trouvent pas près d'une table couverte d'un tapis vert, mais dans les libres espaces d'une verte campagne. »

On peut se représenter que les occasions eussent manqué à son génie. Il l'aurait employé à gérer son bien, à arrondir son domaine, à gouverner sa maison et ses paysans, à mettre dedans les plus subtils maquignons, à faire avec ses voisins des marchés avantageux. Donnant à sa sagesse un faux air de folie, il eût fait tinter à leurs oreilles les grelots de sa marotte; il les eût étonnés par ses hâbleries, amusés par ses fanfaronnades, alléchés par ses promesses; tour à tour, il les eût abusés agréablement et désabusés brutalement. Connaisseur incomparable des hommes, il se serait servi pour son profit particulier de ce talent de tentateur qu'il possède comme personne. Il ne se fût pas ennuyé; la chasse, l'équitation, la pêche, eussent occupé ses loisirs; il y aurait joint le plaisir de mystifier quelquefois ses amis comme ses ennemis, genre de passe-temps très goûté d'un vrai Prussien, et ses ennemis comme ses amis auraient dit de lui ce que les habitués de la cave d'Auerbach disaient de Méphistophélès : « Cet homme sait de bons tours; c'est quelque jongleur de campagne. » Les occasions sont venues. Au lieu d'administrer ses terres, il a eu désormais un état à gouverner, une Allemagne à fonder, des empires à créer ou à démolir, et l'Europe est devenue son jardin.

Mais les procédés dont a usé le politique sont ceux que le propriétaire eût pratiqués. Il est certain, quand on regarde au fond des choses, que l'art d'arrondir son domaine ou de se défaire à un bon prix d'un cheval fourbu est celui dont on a besoin pour agrandir un royaume et pour tromper des souverains qu'on se propose de

dépouiller. Les grandes et les petites affaires ne diffèrent que par leur importance, la méthode pour les faire réussir est la même, les rubriques les plus simples sont souvent les plus efficaces, les ruses de paysan sont les meilleures. C'est précisément par la simplicité de ses moyens que M. de Bismarck a gagné tant de parties risquées. Les naïfs ne reconnaissaient pas Méphistophélès dans le jongleur de campagne; les uns s'amusaient de lui, les autres haussaient les épaules; ses compatriotes eux-mêmes ont mis bien du temps à le prendre au sérieux. On le traitait de *burschikoser Junker*, de *hohler Renommist*, de hobereau tapageur, de fier-à-bras, de marchand d'orviétan. Il était déjà ministre, et tel écrivain de talent et d'esprit le regardait encore comme « un gentilhomme campagnard dont les connaissances politiques ne s'élevaient pas au-dessus de ce qui est le bien commun de tous les hommes cultivés. » Il laissait dire, il avait une foi profonde dans l'insondable bêtise humaine, et tout le monde s'est pris à ses pièges, les plus habiles ont succombé à ses séductions, les plus forts se sont laissé mystifier par lui. L'énergie qu'il eût consacrée à forcer un cerf, il l'a dépensée à forcer des empereurs, et l'adresse qui lui eût servi à pêcher des brochets, il l'a employée à pêcher des provinces, des duchés, des villes libres, des royaumes.

D'un gentilhomme campagnard de la Marche qui a l'esprit des affaires, il ne faut pas attendre qu'il mette jamais du sentiment dans la politique, qu'il mêle des émotions, des attendrissemens à ses calculs, qu'il use de la victoire en grand seigneur, en bon prince, qu'il ait des égards pour ses victimes. Les paysans ne s'attendrissent jamais, et il est permis de croire qu'un hobereau prussien est le moins sentimental des hommes, le plus disposé à considérer la générosité chevaleresque comme une faiblesse indigne d'un baron qui se respecte. Le prince de Bismarck disait un jour à M. Busch : « Dans la petite chambre du tisserand de Donchery, où je demeurai près d'une heure assis en face de l'empereur Napoléon, j'éprouvai le même sentiment que quand j'étais au bal dans ma jeunesse et que j'avais engagé pour le cotillon une jeune fille à laquelle je ne savais que dire et que personne ne venait prendre pour faire un tour de valse avec elle. » Il disait à propos de cette même entrevue, et ce n'est pas M. Busch qui nous l'a redit : « Figurez-vous qu'il croyait à notre générosité! » Il disait aussi en racontant son premier entretien avec Jules Favre : « Quand je lui parlai de la cession de Metz et de Strasbourg, il fit une grimace comme si j'avais plaisanté. J'aurais pu lui répondre par une petite histoire qui s'était passée à Berlin, il y a bien des années, chez le grand marchand de fourrures. Je voulais avoir une pelisse neuve, et le prix qu'il m'en demandait était trop fort pour moi. Je lui dis : « Vous plaisantez, cher monsieur. — Non, répliqua-t-il; en affaires, je ne plaisante jamais. » Ce qu'il est aujourd'hui, il l'a toujours été. Peu de temps après la révo-

lution de mars 1848, un député démocrate avec qui il était en bons termes s'avisa de lui dire : « Monsieur le baron, vous êtes de tous les hommes de votre parti celui qui nous témoigne le plus de politesse. Nous voulons vous proposer un accord. Si nous devenons les maîtres, nous vous ménagerons, et dans le cas contraire, vous nous rendrez la pareille. » A quoi il répondit : « Si votre parti triomphe, mon petit d'Ester, ce ne sera plus pour moi la peine de vivre; si nous devenons les plus forts, nous vous pendrons, mais nous serons polis jusqu'au dernier échelon de la potence. »

Si la générosité ne peut être la vertu d'un politique qui est avant tout un grand homme d'affaires, il en a d'autres et de fort utiles. Le véritable homme d'affaires est supérieur aux petites vanités, qui souvent coûtent beaucoup et ne rapportent jamais rien. Il met son faste à n'en point avoir; il laisse aux autres l'étalage et la parade, et se réserve le solide. Il sait l'importance des petits détails, il ne les néglige jamais; ses comptes sont rigoureusement exacts, il n'admet pas qu'on lui fasse tort d'un centime. Ses projets, ses combinaisons l'occupent, le possèdent tout entier; les dissipations du monde, les questions domestiques, les joies ou les soucis de famille, rien ne le distrait de ses pensées, qui sont sa vraie famille. Il donne peu de temps aux plaisirs de l'esprit; s'il lit quelquefois Shakspeare, c'est que Shakspeare est de tous les poètes celui qui a vu le plus clair dans les dessous des choses humaines. Il n'y a pour l'homme d'affaires ni amis ni ennemis; il avait fait hier un marché, il est prêt à le rompre s'il s'en présente un meilleur, et les visages qui lui déplaisent lui deviennent agréables lorsqu'ils peuvent lui servir à quoi que ce soit; il estime que la vengeance n'est pas une idée politique. Si vive, si impétueuse que soit son humeur, il sait la maîtriser dès qu'il y va de ses intérêts, à qui il sacrifie tout, même ses emportemens, et ce violent étonnera l'univers par la longueur de ses patiences. Après le succès, il ne se laisse pas griser par la victoire, il se défie de ses prospérités, il compte avec la fortune et avec ses chances, il n'épuise pas son bonheur, il renonce aux entreprises quand elles ont un air d'aventures.

Cependant l'homme d'affaires qui gouverne un état a souvent un défaut ou une infirmité d'esprit qui lui joue de mauvais tours. Il est trop sujet à ne prendre au sérieux que les faits et les chiffres, à mépriser ce qui ne se laisse ni peser ni compter; il ne croit pas aux forces morales, à ces fluides impondérables qui n'exercent aucune action sur la balance la plus sensible, et qui influent si profondément sur nos destinées. M. de Bismarck a toujours pensé que César avait un droit d'obéissance sur les idées et les esprits, qu'il ne tenait qu'à lui de violenter les opinions, et, chaque année, il se retrouve aux prises avec son parlement. Il s'est imaginé aussi que la force et la

ruse finissent par avoir raison des consciences, et le parti du centre catholique a résisté victorieusement à ses assauts. Il s'est trouvé au Vatican un homme qui a déjoué ses artifices, éventé ses pièges, bravé ses menaces; César demande à capituler. Qu'on soit catholique ou libre-penseur, ce spectacle est réjouissant. Il est bon que la force ait ses défaites, que la ruse n'ait pas toujours le dernier mot dans le gouvernement des sociétés.

M. de Bismarck est, parmi les hommes d'état, l'homme d'affaires le plus accompli qui se soit jamais vu, et il est aussi le plus personnel de tous les grands politiques. Si rempli qu'il fût de son moi, Napoléon Ier représentait les idées moyennes de son temps et les a répandues sur l'Europe. Il semblait que la Corse eût envoyé cet étranger à la France pour que, libre d'engagemens envers les partis, il eût l'impartialité nécessaire à l'arbitre chargé d'accommoder leurs différends, de concilier les principes de gouvernement et de conservation avec les idées nouvelles. Ce grand conquérant a été le podestat de la révolution. M. de Bismarck, en toute chose, ne s'inspira que de ses idées particulières, et par la puissance de sa volonté il les a imposées à sa nation. Quand il a déclaré la guerre à l'Autriche, il avait contre lui l'opinion, la presse, les chambres, la cour et les scrupules de son souverain. Jamais personne n'assuma plus gaîment de plus redoutables responsabilités. Si la fortune avait trahi ses espérances, le Titan serait demeuré enseveli sous sa montagne. Sans doute il y avait beaucoup d'Allemands aussi désireux que lui de démolir la vieille Confédération germanique et de la remplacer par autre chose. Mais la monarchie césarienne et militaire qu'il a fondée ressemble bien peu à l'Allemagne constitutionnelle et libérale qu'ils lui demandaient. Il leur a bâti une maison de fer dont l'architecture leur paraît un peu triste, la distribution peu confortable, et dont le mobilier, moitié gothique, moitié empire, ne répond pas à leurs besoins. Leurs chaises sont dures, peu commodes; ils s'y trouvent mal assis.

Ne comptant qu'avec lui-même et ne suivant que son idée, le chancelier a bien de la peine à s'entendre avec son parlement et il n'a jamais de majorité fixe pour appuyer ses projets de lois. Il est obligé de la composer selon les circonstances, en la cherchant tour à tour à droite ou à gauche; c'est un travail de marqueterie ou de maître mosaïste. Il négocie sans cesse avec tous les partis; sa maxime est: Donnant donnant: *Do ut des;* sa pratique est de donner peu pour recevoir beaucoup Il aurait voulu former un parti de bismarckiens sans phrase et que toute l'Allemagne en fût; c'était beaucoup demander à un peuple aussi réfléchi et aussi raisonneur que l'Allemand. Aussi se plaignait-il un jour qu'il n'y avait qu'un groupe politique qui fût à lui et que ce groupe se composait de deux hommes, lui et son roi. Encore a-t-il le chagrin de constater que son roi n'est pas toujours de son

avis : « Vous vous trompez bien si vous croyez qu'il m'est facile de lui faire entendre raison, disait-il à un diplomate. Les écorchures de ma main vous prouvent le contraire. L'autre jour, dans mon dépit de ne pouvoir le persuader, j'ai serré si fort un bouton de porte que le cristal s'est brisé dans mes doigts. »

Les hommes trop personnels dans leurs idées comme dans leurs règles de conduite sont condamnés à la solitude, et quelque savoureuses que soient les joies de l'orgueil et de l'omnipotence, l'homme n'est pas né pour vivre seul. Le solitaire de Varzin se livre par intervalles à de mélancoliques réflexions. Il se plaint « que sa carrière politique lui a procuré peu de satisfaction, que personne ne l'aime et qu'il n'a fait le bonheur de personne, pas même le sien. » Sa consolation est de se considérer comme l'instrument, comme l'ouvrier des destinées, chargé d'une mission spéciale dont il ne doit compte qu'aux puissances célestes, comme un vase d'élection où Dieu lui-même a versé ses pensées et ses colères : « Si je cessais d'être chrétien, disait-il à Ferrières, en 1870, je ne servirais pas mon roi une heure de plus. Si je n'obéissais pas au maître du ciel, je n'aurais cure des autres. Que me rapporteraient toutes les peines et les ennuis que j'endure si je n'avais le sentiment d'accomplir un devoir? Je suis royaliste parce que je crois à une vie après la mort, car, de mon naturel, je suis républicain. Que m'importent les décorations et les titres? C'est dans ma foi que j'ai puisé la force de lutter dix ans durant contre toutes les absurdités dont on me régale. Otez-moi mes croyances et vous m'ôterez ma patrie. Enlevez-moi mes convictions et vous aurez perdu votre chancelier. Retirez-moi de ma société avec Dieu et demain je bouclerai mes malles pour m'en aller cultiver mon avoine à Varzin. » Lorsqu'on n'est d'accord avec personne, on aime à croire qu'on a les secrets de Dieu et qu'on accomplit ses ordres.

Sans doute, le Dieu de M. de Bismarck lui ressemble; il a comme lui des yeux qui jettent la foudre et des sourcils buissonnans; comme lui, il est impatient de toute contradiction, obligé de se tenir à quatre pour ne pas étrangler ses Richter et ses Windthorst, tous ceux qui doutent de son omniscience. Ce n'est plus le Dieu de Spinoza, auquel M. de Bismarck a cru quelque temps. C'est une divinité peu débonnaire; c'est Odin, le distributeur de royaumes, accompagné de ses deux corbeaux, qui lui révèlent le passé et l'avenir; c'est Thor à la barbe farouche, traîné par ses boucs et brandissant sa formidable massue. Quand M. de Bismarck ne dit pas : « Mon empereur et moi, » il dit : « Dieu et Bismarck. » Dieu est un complice plus maniable qu'un empereur; quelque proposition qu'on lui fasse, il se tait, et qui ne dit mot consent.

Mais la plus grande cause de chagrin et de souci pour les hommes

d'état qui remontent le courant des opinions et bataillent contre leur siècle, c'est l'inquiétude qu'ils ressentent pour la durée de leur œuvre. M. de Bismarck ne peut se dissimuler qu'il a besoin de toute son autorité, de son prodigieux prestige pour empêcher l'Allemagne de s'abandonner à ses inclinations naturelles, pour la retenir sur la pente où elle glisse, et il se dit souvent : « Après moi, ce sera le gâchis. » Un autre que lui se serait appliqué à ménager les transitions, à préparer l'avènement du régime parlementaire, mais il n'entendait ni se soumettre ni se démettre. Pour conserver son œuvre, il lui faudrait un successeur fait à son image et doué de son génie. Comme le remarque très sensément M. Busch, ce serait un miracle, et il est difficile de croire aux miracles. Le chancelier n'a pas fait école; la seule qualité qu'il demande à ceux qui le servent est l'obéissance qui ne raisonne pas, et, pour employer son expression, « une discipline de sous-officiers. » — « Les diplomates allemands, dit M. Busch, sont, du premier au dernier, à cent piques au-dessous de leur chef; les libéraux, qui se flattent de recueillir son héritage, sont encore moins capables et n'ont aucune pratique des affaires. M. Virchow a donné à entendre que ses amis et lui se promettent d'arriver au pouvoir sous le futur règne et qu'alors la politique allemande, même la politique étrangère, prendra une autre tournure, que M. de Bismarck est un homme supérieur, mais qu'il représente une politique surannée, qui n'est plus de ce siècle. Nous serons condamnés ainsi, ajoute M. Busch, à passer par de cruelles expériences, et la machine se détraquera bien vite. Mais on aura le temps de faire beaucoup de sottises et un mal peut-être irréparable. »

Telles sont ses conclusions, et il avoue qu'elles ne sont pas réjouissantes. Mais à qui la faute? Il avait écrit ses premiers volumes pour prêcher l'humilité aux Français vaincus et leur ôter toute espérance de se relever jamais. Il a écrit les autres pour reprocher à l'Allemagne son esprit de révolte, le sot orgueil qui la rend indocile au joug, ingrate envers l'homme providentiel dont elle discute les volontés : « Qu'ils aillent se plonger dans la mare aux grenouilles tous ceux qui ont méconnu leur maître! s'écrie-t-il en finissant; voilà la morale de mon livre. » Touchés de ses vertes réprimandes, les Allemands se décideront-ils à répudier leurs chimères, à accepter pour toujours, les yeux fermés, le régime autoritaire, le socialisme d'état et le reste? Il est permis d'en douter, si éloquent que soit le prophète qui les tance, si redoutable que soit la grenouillère dont il les menace.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

La vérité peut échapper quelquefois dans un mot. Un député morose et frondeur, républicain de profession, disait récemment qu'à l'heure présente, sous le règne de la république, on ne fait rien de bon parce qu'on manque de méthode. C'est possible, on s'en douterait presque à voir de quelle façon marchent tous ces débats, ces travaux de parlement, ces lois, ces enquêtes qui vont au hasard, qui se déroulent à travers les contradictions et les incohérences pour n'aboutir qu'à de médiocres résultats. Ce n'est point d'aujourd'hui sans doute que le mal existe, il s'est déclaré il y a quelques années déjà; depuis le commencement de la session, il faut convenir qu'il est en progrès, en pleine recrudescence, que gouvernement et parlement semblent n'avoir d'autre souci que d'ajouter à la confusion avec leurs projets décousus et leurs œuvres sans autorité comme sans avenir. On ne fait rien de bon parce qu'on manque de méthode, et on manque de méthode parce qu'on n'a plus vraiment le sentiment juste des conditions de la politique, parce qu'on croit qu'il suffit de mettre partout les passions, les préjugés de parti, parce qu'on se figure qu'avec toutes les idées de désordre et d'anarchie qui ont traîné dans ce siècle, qu'une majorité vulgaire a ramassées pour son usage, on peut faire un ordre quelconque.

Oui, certes, on manque de méthode, — et on manque aussi de bon sens, de prévoyance, de raison politique, de lumières, même assez souvent d'esprit; bref, on manque à peu près de tout ce qui serait nécessaire pour créer une situation où un pays pourrait se reposer avec quelque confiance. Quel est l'unique et inévitable résultat de ce genre de

politique, qui, jusqu'ici, n'a pas de nom dans l'histoire? On n'arrive qu'à ébranler tout ce qu'on touche, à compromettre le régime même qu'on se flatte de servir, et si les maîtres, les dominateurs du jour ne s'aperçoivent pas que tout est en déclin autour d'eux, que la lassitude et le dégoût se répandent de toutes parts, que la France commence à devenir singulièrement sceptique, s'ils ne voient pas cela, c'est qu'ils ont sur les yeux l'épais bandeau qui a si souvent aveuglé les majorités ignorantes et infatuées sous tous les régimes. Il n'y a pas à se payer de mots et de banalités. Que les hommes qui gardent encore assez de liberté d'esprit et une certaine indépendance de raison se posent sincèrement, froidement, sans parti-pris, cette simple question : Si ceux qui disposent de tout aujourd'hui en France se proposaient de ruiner définitivement le régime qu'ils sont chargés de représenter et de gouverner, que feraient-ils de plus? Au premier abord, à ce qu'il semble rait, la plus vive préoccupation d'une politique sérieuse devrait être d'éviter tout ce qui peut semer le trouble ou l'inquiétude, de dégager les réformes ou ce qu'on appelle les réformes de tout ce qu'elles pourraient avoir d'agressif et d'offensant, de rallier les incertains et les neutres qui sont toujours nombreux dans un pays fatigué de révolutions. C'est précisement tout le contraire qu'on fait depuis quelques années. Quel est l'intérêt moral ou matériel qui n'ait pas été, qui ne soit pas encore menacé? On dirait qu'il y a une sorte d'émulation bizarre pour fatiguer et tourmenter tous ceux qui ne demanderaient que le repos, pour faire des ennemis à la république dans toutes les parties de la population française.

Certes, tous les Français qui restent attachés à leurs croyances, à leur culte n'étaient pas nécessairement des ennemis irréconciliables du régime nouveau; ils n'étaient pas difficiles à satisfaire, il n'y avait qu'à les laisser tranquilles : on a trouvé le moyen de leur montrer qu'ils n'auraient jamais la paix, que la république, c'était la persécution religieuse, et, à l'heure où nous sommes encore, on ne laisse échapper aucune occasion d'envenimer, de poursuivre cette triste querelle qu'on prétend couronner par la séparation de l'état et de l'église à la façon de M. Paul Bert. Si la république, à son début, avait trouvé des adhérens nombreux, c'était surtout dans les classes actives qui vivent du négoce, de l'industrie, du commerce, de toutes les entreprises. Qu'on interroge aujourd'hui ces classes : elles cachent à peine leur découragement, elles se sentent atteintes par la diminution du travail, par les conditions précaires de l'industrie, par les systèmes socialistes, par les syndicats indéfinis qui organisent la guerre des ouvriers contre les patrons. S'agit-il des finances publiques, du budget, on a tellement outre les dépenses utiles ou inutiles, les augmentations de traitemens, les dotations, les pensions dans des intérêts de parti, qu'on est maintenant réduit à se demander s'il ne faudra

pas infliger aux contribuables de nouvelles charges, et, pour mieux encourager le crédit, on menace les rentiers comme les propriétaires. Est-il question des lois militaires, on a toute sorte d'inventions réformatrices qui ne peuvent qu'inquiéter à la fois et l'armée et la société civile, de sorte que, tout compte fait, on ne voit pas bien aujourd'hui en France une classe, une force sociale qui ne soit point menacée.

Ce sont, dira-t-on, les partis extrêmes, les radicaux qui ont ces imaginations, qui font tout le mal avec leurs projets et leurs programmes agitateurs. La chambre ne vote pas tout ce qu'on lui propose. Le gouvernement résiste tant qu'il peut et défend de son mieux les dernières garanties d'un ordre régulier. Le gouvernement, nous le voulons bien, ne rend pas toujours les armes du premier coup. Il n'est pas sans prévoir, par exemple, le danger d'imposer la rente ou de surcharger les contribuables à la veille des élections, et il se rattache provisoirement au système des économies dans le budget. Il a peut-être contribué pour sa part à empêcher la commission de l'enquête industrielle d'envoyer à Anzin une délégation qui aurait été fort embarrassée de son rôle. Il n'est pas non plus, que nous sachions, partisan de la séparation de l'état et de l'église et il fait ses réserves sur les lois militaires par trop radicales, qu'on propose comme des réformes. Oui, sans doute, le gouvernement a l'air de résister jusqu'à un certain point; puis, lorsqu'il se sent un peu trop pressé, il cède à demi, quelquefois complètement, de peur de se brouiller avec la chambre, qui se laisse entraîner à son tour, faute de se sentir dirigée. C'est ce qu'on peut appeler le système des résistances et des complicités intermittentes. Il en résulte justement cette situation décousue et incohérente, où l'on n'a, en définitive, ni la méthode sommaire de la violence qui pousse tout à l'extrême, ni la méthode de la politique éclairée et modératrice qui oppose résolument la raison, l'équité, l'intérêt public à toutes les entreprises.

C'est l'équivoque en tout, et le danger de l'équivoque est particulièrement évident quand il s'agit de ces affaires militaires qui étaient discutées hier encore à la chambre des députés, à propos d'une loi sur l'avancement, qui vont reparaître demain au Palais-Bourbon à propos d'une loi nouvelle de recrutement. Que va-t-on faire avec ces lois qui ont la prétention de tout réformer et qui ne réforment rien? Il faut voir la vérité telle qu'elle est. Depuis plus de dix ans, sans parler de la reconstitution du matériel de guerre et de la construction des forteresses, on demande à la France près de 600 millions par an pour avoir une armée qu'on veut, dit-on, réorganiser aujourd'hui. Si l'on veut avoir réellement une armée, il n'y a point certes, à reculer un instant devant ce qu'elle peut coûter; mais il faut accepter les conditions d'une vraie réorganisation conforme aux intérêts de la France, inspirée par des

raisons militaires. Si l'on ne veut avoir qu'une vaste garde nationale, une sorte de levée en masse qui, au jour d'une guerre, n'aura ni la cohésion, ni la force des traditions, ni le lien de l'esprit militaire, franchement, ce n'est pas la peine d'imposer au pays une charge annuelle de 600 millions pour lui laisser l'illusion d'une armée qu'il n'aura pas. C'est là toute la question que soulèvent les nouveaux projets.

Cette loi nouvelle de recrutement qu'on éprouve le besoin de se donner, qui propose tout simplement de réduire le service militaire à trois ans, de supprimer le volontariat d'un an, d'enrôler sans distinction, pour la même durée de temps, la jeunesse française tout entière, que peut-elle produire? Elle ne préparerait sûrement pas une véritable armée, et elle commencerait, sous prétexte de démocratisation universelle, par jeter la perturbation dans la société civile en enlevant pour trois ans à ses études toute la jeunesse destinée aux professions libérales et scientifiques. Il est vrai que M. Paul Bert, qui est un homme à tout faire et même à tout défaire, qui travaille pour l'armée comme pour les instituteurs primaires, trouve un avantage dans l'obligation universelle et sans distinction. Il voit là, comme il le dit dans son brillant langage, un moyen de vexer le bourgeois egoïste, les mères aristocrates qui dorlotent leurs enfans mignons, les séminaristes, et de donner une satisfaction ou un divertissement au peuple. A la bonne heure! voilà des raisons sérieuses, toutes militaires, vraiment politiques! — Quant à la loi sur l'avancement qui vient d'être votée au pas de course, mais qui n'est point heureusement au bout des épreuves parlementaires, il est fort à craindre qu'elle ne trouble sans profit et sans compensation toute l'économie de la simple et forte loi de 1832 et de l'ordonnance de 1838 qui en est la savante application. Elle a la prétention de changer, de réformer, dans quelques-unes de ses conditions essentielles, l'ancien système, elle ne précise certainement pas un système bien nouveau. Elle ne crée peut-être qu'une incertitude de plus dans des affaires où la fixité de direction et l'esprit de suite sont la première garantie du succès. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'on sacrifie à la chimère du jour, à ce qu'on appelle l'unité d'origine pour les officiers, à l'égalité par le développement croissant d'une certaine instruction, par le passage dans les écoles de tous les candidats à l'épaulette. M. le ministre de la guerre lui-même ne l'a pas caché; il a dit qu'à l'avenir « nul ne pourra être nommé officier en France s'il n'a satisfait à des examens et s'il n'est sorti d'une école. » Sur quoi un député s'est hâté de s'écrier que ce ne serait pas trop tôt! C'est là, précisément, la question, qui n'est pas résolue par une interruption. Qu'on veuille développer l'instruction dans l'armée, stimuler les goûts studieux parmi les officiers, atténuer les antagonismes, les froissemens qui pouvaient naître de la diversité des origines, insti-

tuer des conditions d'aptitude pour l'avancement, rien de mieux sans doute. C'est une réforme qui n'a pas attendu les novateurs d'aujourd'hui pour se réaliser par degrés dans notre armée, où le goût du travail s'est singulièrement développé depuis douze ans; mais c'est une singulière erreur de croire que cette instruction qu'on veut justement répandre suffit à tout.

On disait que, si la France a éprouvé de cruels revers, c'est parce que l'ignorance était dans notre armée, parce que les officiers n'avaient pas la même origine, parce que les uns sortaient de Saint-Cyr et les autres sortaient du rang. Les causes de nos désastres sont malheureusement plus profondes, plus multiples et elles sont peut-être à peine de l'ordre militaire. L'illusion est de se figurer aujourd'hui que l'unité d'origine, le passage par les écoles, sont le remède à tout. Le danger est de commencer par supprimer toute une classe militaire, ce qu'on a appelé jusqu'ici les officiers sortant du rang. Ces officiers pouvaient n'être pas toujours brillans et n'avoir qu'une instruction modeste; ils avaient la solidité, le dévoûment au métier, la connaissance du soldat, ils étaient des instrumens précieux au jour de l'action. Et qu'on remarque bien que par ces conditions nouvelles combinées avec le service de trois ans on rend à peu près impossible la constitution des cadres de sous-officiers. La vérité est qu'on sacrifie tout aujourd'hui à un faux idéal de démocratie aussi périlleux pour l'armée que pour l'éducation morale et intellectuelle de la France.

La vie moderne est pleine de mobilités, de confusions et de contradictions. Les lois changent, les mœurs se transforment, les générations se succèdent, et, s'il est des momens où cette société française, éprouvée par les révolutions, retrouve comme la conscience émue d'elle-même, c'est lorsqu'elle perd un de ces hommes qui étaient pour elle une tradition vivante et respectée. Nous venons d'ensevelir, en conduisant M. Mignet au tombeau, un de ces hommes qui sont les derniers demeurans d'un autre âge, dont la mort est un événement parce qu'ils représentaient et emportent avec eux tout un passé.

Combien en est-il aujourd'hui qui datent de l'autre siècle, qui puissent parler du premier empire comme d'une époque qu'ils ont connue, qui aient été les témoins de la restauration et de tous les régimes qui ont suivi? Ils commencent à être peu nombreux ces contemporains de toutes les révolutions. Ceux-là sont plus rares encore qui ont gardé, à travers tout, la sérénité de l'esprit, la fidélité des souvenirs, l'unité et la dignité de la vie dans le travail. M. Mignet était un de ces privilégiés. Il était né à la fin de l'autre siècle, au temps du directoire, en 1796. Il avait vu les grandeurs guerrières et les désastres de l'empire. Jeune encore, mais rapidement mûri par l'étude, sous la restauration il s'était trouvé prêt pour toutes les généreuses recherches de l'esprit comme pour toutes les luttes. Débarqué à Paris

en 1821, il était bientôt avec M. Thiers, son jeune compagnon de l'école d'Aix, un des représentans de ces générations nouvelles qui se formaient à la vie publique, qui se promettaient l'avenir. C'était un jeune libéral prenant sa place par le talent dans toutes les mêlées de la politique; mais déjà, à côté du polémiste qui s'était essayé dans les journaux du temps, qui allait faire sa dernière campagne au *National*, en 1830, on pouvait distinguer l'esprit sérieux et réfléchi qui se plaisait aux savantes études, qui avait le goût et la vocation de l'histoire. La révolution de juillet, en comblant ses vœux, avait fixé son choix et la direction de sa vie. Le gouvernement nouveau, en l'appelant au poste de directeur des archives, avait trouvé l'homme pour la place; il lui avait ouvert sa vraie carrière, cette voie où M. Mignet avait fait ses premiers pas par son *Essai sur les Institutions de saint Louis*, par son lumineux *Précis sur la révolution française*, et où il n'a cessé depuis de déployer ses facultés supérieures en racontant tour à tour les négociations de la succession d'Espagne, les rivalités de François Ier et de Charles-Quint, la destinée tragique de Marie Stuart, les mystérieuses aventures d'un Antonio Perez.

M. Mignet a son originalité et sa place dans l'élite des historiens du temps, à côté des Thierry, des Guizot, des Thiers. Il ne raconte pas et il ne comprend pas l'histoire comme eux. Il a son genre à lui, l'art de condenser les faits, de saisir la philosophie des événemens, de tracer des tableaux ordonnés et précis, — un art mêlé de sagacité, de sobriété et d'éloquence. L'*Introduction* aux négociations relatives à la succession d'Espagne est assurément une œuvre de maître. Les *Notices*, qu'il a été conduit à écrire lorsqu'il est devenu secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, sont les épisodes d'une histoire multiple des idées, des révolutions et des hommes. L'impartialité s'allie dans ces pages à une rare faculté de généralisation. Par sa vie comme par ses goûts, M. Mignet est avant tout un historien : c'est son originalité. Il n'était point un politique, ou il ne l'a été qu'en passant. Il a été à peine un fonctionnaire dans cette direction des archives pour laquelle il semblait fait, qu'il occupait pendant la durée de la monarchie de juillet et que les républicains de 1848 se hâtaient de lui enlever, — comme ils se hâtaient du reste de révoquer ce dangereux bibliothécaire du ministère de l'intérieur, — Alfred de Musset! M. Mignet ne se troublait pas ou ne s'offensait pas de cette brutalité, il laissait passer les événemens. Depuis longtemps, il mettait pour ainsi dire toute sa politique en M. Thiers, avec qui il est resté toujours d'intelligence, comme il l'avait été aux jours de sa jeunesse, et l'amitié intime, invariable de ces deux hommes, accoutumés à ne se rien cacher, est certes un des épisodes les plus curieux, les plus attachans du siècle. Ces deux noms sont désormais inséparables. M. Mignet laissait à son brillant ami les rôles éclatans, les luttes publiques; il s'as-

sociait à sa gloire sans en être éclipsé. Il se contentait pour lui de rester un conseiller discret et souvent écouté, un ami toujours dévoué, satisfait d'une vie de retraite et d'étude qui convenait à la modération de ses désirs. Il se plaisait dans cette existence qu'il s'était faite, travaillant sans cesse, s'intéressant à tout, gardant jusqu'au bout une gravité séduisante, une grâce qui n'excluait pas la fermeté, offrant ce spectacle rare d'un homme à l'âme fière et tranquille, à la raison droite, qui ne demandait à la vie que ce qu'elle pouvait donner. L'écrivain était supérieur, l'homme était un sage. Chose à remarquer, M. Mignet, sans être insensible aux marques de distinction ou de déférence qui étaient venues au-devant de lui quelquefois, n'avait jamais cherché le bruit ni les honneurs; il avait, en vieillissant, conquis le respect par son caractère autant que par ses ouvrages, et le jour où il s'est éteint, sa mort a été ressentie comme un deuil pour la société française. Il a été entouré d'hommages.

Il les méritait et nous ne voudrions ajouter qu'un mot sur ces funérailles d'hier, où une particularité a paru offensante pour le sentiment public. M. Mignet, sans l'avoir demandé, avait été fait grand-croix de la Légion d'honneur; il était membre du conseil de l'ordre, qui était dignement représenté. Des troupes ont été mises sur pied, elles ont entouré la maison; puis, au moment où le triste cortège s'est acheminé vers l'église voisine, elles ont disparu. Elles avaient apparemment rempli tout leur rôle. C'est l'ordonnance, dit-on, c'est le règlement nouveau, imaginé pour sauvegarder la liberté de conscience des soldats, l'indépendance de l'état laïque. On a eu là une belle invention et il a fallu une circonstance semblable pour montrer d'une façon plus saisissante ce qu'il y a de choquant dans ces nouveautés! Il se peut que, dans d'autres temps, on ait dépassé la mesure en interdisant à des soldats de suivre un enterrement civil; aujourd'hui on ne leur permet pas de suivre un enterrement religieux, comme si la liberté de conscience était en jeu dans un service commandé, — comme si des soldats allaient faire un acte de foi religieuse en accompagnant un mort dans une église! Il faudrait être conséquent. Si nous en sommes venus à ce point que, pour plaire à l'esprit de radicalisme, on veuille mesurer les honneurs funèbres à ceux qui ont conquis la considération publique, qu'on aille jusqu'au bout, qu'on supprime ces honneurs. Si l'on veut continuer à rendre des hommages à ceux qui les ont mérités, qu'on aille encore jusqu'au bout en les honorant comme ils ont voulu être honorés. Qu'on cesse dans tous les cas d'offrir ce spectacle blessant de soldats paraissant devant une porte, jouant quelques airs de musique et se retirant aussitôt du cortège d'un homme de bien qui a été l'honneur du pays. Qu'on s'abstienne de ce simulacre qui ne vaut peut-être pas mieux pour le bon esprit de l'armée que pour la décence publique.

La mort a beau faire son œuvre et enlever les princes comme les autres hommes, les affaires des peuples suivent leur cours. Tandis que le plus jeune fils de la reine Victoria, le duc d'Albany, vient de mourir subitement à Cannes, où il était en partie de plaisir, l'Angleterre reste dans des conditions passablement laborieuses qui se compliquent d'une maladie du premier ministre et peut-être même de divisions dans le conseil. Le fait est que, pour le moment, l'Angleterre n'a que le choix des difficultés et semble passer par une phase critique. D'un côté, les affaires d'Égypte pèsent plus que jamais de tout leur poids sur elle et sont loin de suivre une marche satisfaisante. Le général Graham n'a eu que quelques succès chèrement achetés, et au lieu de poursuivre une campagne qui a déjà éprouvé ses soldats, qui pouvait devenir fatale, il paraît avoir reçu l'ordre de se replier sur Souakim, peut-être même d'abandonner la ville de la Mer-Rouge, de ramener sa petite armée dans la Basse-Égypte. Le général Gordon est resté à Khartoum sans qu'on sache exactement ce qu'il est devenu, s'il est libre ou captif, s'il n'a pas été réduit à livrer la ville aux bandes du mahdi. Du grand effort qui a été tenté pour relever l'ascendant anglais, pour rétablir un certain ordre dans ces régions troublées du Soudan, il ne reste à peu près rien, et le cabinet de Londres ne semble pas lui-même être parfaitement d'accord sur des résolutions nouvelles, sur la manière de sortir d'une situation qui devient de plus en plus critique. D'un autre côté, la réforme électorale qui a été proposée au parlement, qui passe en ce moment par l'épreuve d'une seconde lecture, rencontre une assez vive opposition qui peut en rendre le succès difficile. C'est à ce moment que le chef du cabinet, M. Gladstone, est tombé malade; il est du moins assez atteint dans sa santé pour être condamné à un repos temporaire. M. Gladstone est, de plus, d'un âge avancé qui peut ne plus lui laisser toutes ses forces pour soutenir les luttes épuisantes du parlement. Or M. Gladstone, c'est l'âme du cabinet libéral, c'est l'autorité et la force du gouvernement de Londres aujourd'hui. Lui absent, son lieutenant, lord Hartington, peut sans doute diriger honorablement les débats de la chambre des communes; mais ce n'est plus M. Gladstone conduisant ou ramenant sa majorité.

Est-ce l'effet de la maladie du premier ministre? Est-ce la suite des mécomptes qu'on a éprouvés dans les affaires égyptiennes? Toujours est-il que le ministère paraît un peu ébranlé et que l'opinion, sans lui être encore décidément défavorable, semble se refroidir pour lui. Depuis quelque temps, il y a eu quelques élections qui ont été presque toutes au profit des tories, au désavantage des libéraux, et un des signes les plus expressifs de cet ébranlement de l'opinion est peut-être l'élection récente d'un conservateur à la place du dernier speaker de la chambre des communes, sir Henry Brand. La faiblesse du ministère libéral a été

sa politique extérieure, qui n'a eu jusqu'ici rien de flatteur pour l'orgueil britannique et qui, même à l'heure qu'il est, semble assez flottante pour ne rassurer personne en Angleterre.

Le grand prépotent d'Allemagne qui manie avec tant de force et de dextérité tous les intérêts de l'Europe, qui fait et défait à son gré les alliances, ne laisse pas cependant d'avoir dans la vie ordinaire ses embarras et ses ennuis. Quoi donc! ne s'est-il pas fait récemment une querelle avec les États-Unis? La chambre des représentans de Washington a eu l'idée un peu singulière de voter une adresse de condoléance au parlement allemand au sujet de la mort d'un des chefs du parti progressiste, M. Édouard Lasker, qui est allé s'éteindre il y a quelques mois aux États-Unis. Les Américains, peu au courant de l'étiquette, et croyant choisir le personnage qui pouvait être l'intermédiaire le plus naturel entre les deux parlemens, ont envoyé leur adresse à M. de Bismarck lui-même. Malheureusement le chancelier, qui n'a pas gardé un bon souvenir de l'opposition de M. Lasker, n'a pas pris l'envoi en belle humeur et s'est faché d'être pris pour un « facteur de la poste; » il a renvoyé l'adresse d'un ton un peu cassant, assez dédaigneux, en laissant comprendre plus ou moins que la chambre des représentans de Washington n'avait qu'à se mêler de ce qui la regardait, sans se mêler des affaires parlementaires de l'Allemagne, et surtout sans le charger d'une mission pour laquelle il n'était pas fait. L'envoyé allemand à Washington a été chargé de communiquer cette réponse. Les Américains, à leur tour, ont trouvé le procédé un peu leste et ne l'ont pas caché. Ils ont ressenti l'injure à laquelle ils s'étaient, à vrai dire, un peu exposés en prenant parti, dans leur adresse, pour les opinions politiques de M. Lasker. L'incident assez médiocre et bizarre par lui-même était en train de s'aggraver. Fort heureusement on s'est arrêté à propos. M. de Bismarck s'est appliqué à panser quelque peu la blessure qu'il avait faite à l'amour-propre yankee. La chambre américaine a déclaré qu'elle n'avait à s'occuper ni des rapports des pouvoirs publics en Allemagne, ni des accidens auxquels avait pu être soumise la transmission de son adresse. Il y a eu à Washington, entre le ministre d'Allemagne et le secrétaire d'état, une conversation qui peut passer pour une plaisante comédie d'explications évasives. La querelle n'ira pas sans doute plus loin, elle s'apaisera d'elle-même; elle n'est pas faite, dans tous les cas, pour mettre une grande cordialité dans les rapports du chancelier avec les États-Unis, surtout avec le représentant du gouvernement de Washington, dont le séjour à Berlin devient assez difficile. C'est, après tout, une petite tempête diplomatique; mais il y a aujourd'hui pour M. de Bismarck des affaires intérieures plus sérieuses, une sorte d'événement parlementaire qui peut devenir gênant, qui peut du moins prendre une certaine importance.

Lorsqu'il y a quelques années, M. de Bismarck a commencé son évo-

lution conservatrice, le parti national-libéral, qui s'était d'abord rallié à sa politique victorieuse, s'est scindé en deux fractions, dont l'une, conduite par M. de Bennigsen, a continué à suivre, bon gré mal gré, le chancelier, tandis que l'autre a pris une attitude complètement indépendante. Ces sécessionistes, d'abord assez inactifs, viennent de se réunir aux progressistes, et forment aujourd'hui, avec ceux-ci, un nouveau groupe parlementaire qui s'appelle le parti libéral allemand. Ce parti reconstitué déjà est de plus de cent membres. M. de Bismarck n'en est pas à compter ses adversaires ni même à les ménager. Il est homme à tenir tête aux nouveaux libéraux comme aux catholiques du centre en les dominant ou en se servant au besoin des uns et des autres. La situation n'est pas moins difficile, et le chancelier en a sans doute lui-même jugé ainsi puisqu'il vient de reparaître brusquement à Berlin et de faire à l'improviste sa rentrée dans le parlement, où il a déjà prononcé deux ou trois discours. Avant d'en venir aux projets de socialisme d'état auxquels le chancelier s'attache plus que jamais, le parlement avait à voter ces jours derniers la prolongation des mesures exceptionnelles adoptées, il y a quelques années, contre les menées démagogiques et révolutionnaires. M. de Bismarck, en bon prince, veut bien, comme il le dit, « faire dans l'intérêt des ouvriers tout ce qu'un gouvernement éclairé et chrétien est susceptible d'accomplir ; » mais il entend toujours commencer par « reprimer les excès. » Or sur ces deux points il rencontre une opposition également vive. Il a eu beau payer de sa personne, parler suivant son habitude le langage du victorieux, réclamer impérieusement le vote de sa loi de sûreté, il n'a réussi à convaincre ni les libéraux, qui aiment peu les mesures exceptionnelles, ni les catholiques du centre, qui, avant de lui donner leur vote, attendent son dernier mot dans les affaires religieuses. La question a été renvoyée provisoirement à une commission spéciale ; elle reste en suspens par un vote qui met en échec l'autorité du chancelier.

Ce qu'il y a de grave, c'est que, dans ces débats qui viennent d'inaugurer la session nouvelle du Reichstag, ce n'est pas M. de Bismarck qui est seul en jeu. Il n'est que l'interprète de l'empereur Guillaume, qui intervient à son tour dans le conflit. A la réception récente des présidens des diverses assemblées qui étaient venus lui porter leurs complimens pour le quatre-vingt-septième anniversaire de sa naissance, le vieil empereur n'a point hésité à relever vertement les derniers incidens parlementaires. Il n'a pas caché que le début de la session du Reichstag lui avait été désagréable, qu'il avait été péniblement surpris de l'accueil fait à la loi de sûreté. Il n'a pas même craint d'ajouter que si on refusait à son gouvernement les moyens de réprimer les excès socialistes, il considérerait le vote du Reichstag comme une manifestation dirigée contre sa personne et il a couronné sa mercuriale en

disant d'un ton assez rude : « Tâchez donc que tout finisse le mieux possible ! » Nul doute que la semonce impériale n'ait quelque influence sur le parlement et n'aide le chancelier dans ses luttes contre l'opposition. La loi de sûreté finira probablement par être votée, M. de Bismarck aura certainement plus de peine à faire passer son socialisme d'état, et c'est ainsi que l'homme le plus puissant ne fait pas toujours tout ce qu'il veut, pas plus qu'il n'est à l'abri des petits ennuis diplomatiques.

Les Italiens ont, eux aussi, aujourd'hui leurs crises, leurs affaires délicates et même leurs deuils publics. Ils ont tout d'abord une crise ministérielle qui est née moins d'un vote hostile du parlement que d'une situation compliquée de beaucoup d'antagonismes, de conflits personnels, de discussions intimes. Depuis quelque temps déjà, le ministre de l'instruction publique, M. Baccelli, était vivement combattu à l'occasion d'une réforme universitaire qui a été l'objet de discussions laborieuses. Quelques autres ministres rencontraient dans le parlement une certaine animosité ou une certaine défiance qui créait plus d'une difficulté. Lorsqu'il y a peu de jours, le président de la chambre, M. Farini, froissé dans sa susceptibilité par quelques manifestations peu mesurées, a cru devoir donner sa démission, le ministère a eu son candidat, qui a été élu à la place de M. Farini; mais il s'est trouvé dans l'urne plus de cinquante bulletins blancs qui avaient été probablement déposés par des membres de la majorité et qui, sans être un témoignage d'hostilité déclarée, pouvaient révéler une intention de réserve à l'égard du cabinet. C'est ce qui a décidé cette crise qui se préparait, qui se déroule laborieusement depuis quelques jours et dont le dénoûment, à vrai dire, est fixé d'avance. C'est, en effet, le président du conseil, M. Depretis, qui est resté chargé de reconstituer le ministère.

M. Depretis n'est certes ni un Bismarck, ni même un Gladstone. Il est assez âgé et de plus passablement goutteux; mais c'est un vieux Piémontais solide, sensé, avisé, qui a su depuis bien des années s'établir aux affaires et qui, après la disparition des anciens chefs parlementaires de l'Italie, est resté un premier ministre presque indispensable. Il était d'autant plus désigné aujourd'hui que, dans le moment même où a éclaté cette crise nouvelle, l'Italie perdait un homme qui, seul peut-être, aurait pu disputer le pouvoir au président du conseil, M. Quintino Sella, à qui le parlement de Rome a rendu des hommages publics comme au mort le plus illustre. M. Sella était, lui aussi, un Piémontais de forte race, instruit, doué de sens pratique et d'une vigoureuse volonté. Ce n'était pas un politique aux idées élevées et il n'avait témoigné que de médiocres sympathies pour la France dans des momens difficiles; mais il avait rendu à son pays les plus éminens services en contribuant plus que tout autre à la réorganisation des

finances italiennes, en acceptant imperturbablement la responsabilité des impôts les plus impopulaires. C'était son titre. Il n'avait pas l'éloquence de M. Minghetti; il avait été cependant choisi dans ces derniers temps comme le chef de la droite, réduite aujourd'hui à n'être plus qu'une opposition, et au fond il avait des opinions qui ne différaient pas beaucoup de celles de M. Depretis, qui auraient pu faciliter son retour au pouvoir, même peut-être avec le parlement tel qu'il est. M. Sella disparu, M. Depretis pouvait seul recomposer un cabinet, et il le refait sans doute à sa manière. Il n'ira pas jusqu'à la gauche avancée, qui a essayé de se reconstituer depuis quelque temps, qui compte dans ses rangs M. Cairoli, M. Crispi, M. Nicotera, M. Zanardelli, réconciliés par des mésaventures communes; il ne reviendra pas non plus jusqu'à la droite, jusqu'à M. Minghetti, qui lui a pourtant prêté plus d'une fois son appui. Il restera sur le terrain qu'il a choisi, où il s'est établi, louvoyant entre les opinions, ralliant le plus possible les hommes modérés de tous les partis, mettant une certaine mesure dans sa politique extérieure comme dans sa politique intérieure. Un ministère refait par M. Depretis ne peut guère avoir que ce caractère de modération relative, et c'est là encore son avantage sur bien d'autres combinaisons qui pourraient être des aventures.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché des rentes françaises s'était déjà notablement raffermi pendant la première quinzaine de mars. Ce mouvement d'amélioration, interrompu pendant quelques jours à l'arrivée des dépêches du Tonkin annonçant la prise du Bac-Ninh et la fuite de la garnison chinoise, a été repris pendant la seconde moitié du mois et va sans doute aboutir, au commencement de cette semaine, à une liquidation en hausse. Les vendeurs de prime ont essayé d'arrêter cette progression par les manœuvres qui leur avaient jusqu'ici constamment réussi. Leurs

efforts, cette fois, ont été stériles, et les primes, — fait assez rare, — seront levées presque en totalité.

Ce résultat a été obtenu sans qu'on ait pu constater à aucun moment l'intervention d'une spéculation puissante et active à la hausse. C'est aux capitaux de placement que revient à peu près exclusivement l'honneur de ce relèvement de notre crédit. Si les transactions, en effet, sont toujours fort restreintes sur le marché des opérations à terme, on doit tenir pour très satisfaisante l'attitude du marché au comptant. L'argent vient maintenant à la Bourse et ne se renferme plus, comme il y a quelques mois, dans une abstention ombrageuse. Mais il ne vient pas pour acheter au hasard toutes les valeurs que les établissemens, détenteurs de papiers depuis trop longtemps emmagasinés, pourraient lui offrir. Il ne se porte volontiers que sur quelques catégories de titres, inscriptions de rentes françaises, obligations et actions des compagnies de chemins de fer, du Crédit foncier, du Gaz. Hors de là, sa défiance subsiste tout entière, et le temps pourra seul en avoir raison.

Si nous comparons les derniers cours d'hier avec ceux du milieu et du commencement du mois, nous constatons sur chacune de nos rentes la progression suivante : 4 1/2 pour 100, 65 centimes depuis le 15; 1 fr. 15 depuis le 1er; 3 pour 100, 45 et 67 centimes; Amortissable ancien, 40 et 55 centimes; Amortissable nouveau, 40 et 60 centimes.

L'action du Chemin de fer de Lyon a monté, en mars, de 12 francs, l'action du Midi, de 46 francs, et celle de l'Orléans, de 28 francs. L'action du Nord seule a baissé de 10 francs. La plus-value est de 25 à 30 francs sur le Crédit foncier. Le Gaz a été porté de 1,410 à 1,440 francs du 1er au 15 mars et de 1,440 à 1,480 francs pendant la seconde partie du mois. La plus-value en mars, sur presque toutes les catégories de nos obligations de chemins de fer garanties par l'état, a été de 4 à 5 francs. Cette excellente tenue de nos valeurs de premier ordre a été favorisée en mars par quelques incidens politiques dont la spéculation, en d'autre temps, n'eût pas manqué d'exploiter l'heureuse influence; il vaut peut-être mieux pour l'instant que l'action de l'épargne seule se soit exercée sur notre marché.

La prise de Bac-Ninh a pour un temps calmé toutes les appréhensions que pouvait causer l'expédition du Tonkin. Le gouvernement chinois paraît moins que jamais disposé à nous faire la guerre. Il n'y a donc pas à redouter une extension dangereuse des hostilités. Cependant on ne peut songer de longtemps à diminuer l'effectif du corps expéditionnaire; il faut que le marché s'attende à voir le cabinet présenter prochainement à la chambre une nouvelle demande de crédits pour la poursuite de notre entreprise dans l'extrême Orient. La demande sera, dit-on, déposée après les vacances de Pâques.

La chambre a nommé, il y a peu de jours, la commission chargée de l'examen du projet de budget pour 1885. Tous les candidats, dans

les bureaux, avaient réclamé des économies. Il y a unanimité dans la commission sur ce point essentiel qu'une résistance énergique doit être opposée aux propositions de dépenses nouvelles et que l'équilibre budgétaire ne doit pas être cherché dans l'établissement d'impôts nouveaux. C'est donc la politique du cabinet qui triomphe, puisque cette politique en matière financière se résumait ainsi : pas d'augmentations de dépenses, pas d'impôts nouveaux. Il est à noter toutefois que, dans la plupart des bureaux, les candidats ont attaqué avec beaucoup de vivacité les propositions fiscales de M. Tirard. L'esprit général dont la commission paraît animée peut rassurer le monde financier au point de vue du sort immédiatement réservé aux fantaisies des réformateurs de l'assiette de l'impôt; mais il est possible que l'accord soit difficile entre le ministre des finances et la majorité des commissaires. Constatons cependant l'impression favorable produite par le discours d'ouverture du président de la commission, M. Rouvier. Enfin la Bourse ne pouvait que se montrer satisfaite du double succès remporté vendredi dernier à la chambre des députés par le gouvernement, d'abord au sujet de la revision de la constitution, puis sur la question de Madagascar.

Nous avons indiqué plus haut les variations de cours qui se sont produites sur les actions de nos chemins de fer. Les recettes sont toujours en diminution; mais le public qui achète ces titres ne s'en émeut pas; il établit ses calculs sur le montant du dividende garanti, et estime que le Midi et l'Orléans, par exemple, ne sont pas encore à leurs prix. Les recettes sont également en diminution sur les chemins autrichiens et sur les Lombards, dont les titres sont un peu délaissés à 662 et 320 francs. Les cours du Nord de l'Espagne et du Saragosse se tiennent fort bien ; la hausse dont ces titres ont bénéficié depuis le commencement de l'année paraît définitivement acquise. Les compagnies du Lyon et du Nord ont fait savoir, ces jours derniers, à quel chiffre s'élèverait leur dividende respectif pour 1883. Les actionnaires du Lyon recevront 55 fr. par titre, ceux du Nord 73 fr.

Les actions de la Banque de France, constamment offertes, ont baissé d'environ 250 francs depuis le 15 mars. Les bénéfices réalisés à ce jour depuis le 1er janvier sont cependant aussi élevés que ceux de la période correspondante de 1883. Mais on a pensé, dit-on, que le ralentissement général des affaires et l'abondance de l'argent obligeraient la Banque à baisser le taux de son escompte, d'où résulterait une diminution forcée des bénéfices. Les vendeurs ne doivent pas oublier que peu de titres sont aussi solidement classés que les actions de la Banque de France, et que cette valeur se prête mal, par conséquent, à des opérations à découvert.

La Banque de Paris se maintient à 870 francs. On sait maintenant que le dividende de 1883 sera fixé à 50 francs. Le Crédit lyonnais et

la Société générale ont tenu récemment leurs assemblées. Le premier de ces établissemens a pu distribuer pour le dernier exercice un dividende de 20 francs avec des bénéfices alimentés exclusivement par les affaires courantes de banque. Le conseil d'administration a proposé de faire un prélèvement de 9 millions sur la réserve afin de ramener la valeur totale d'estimation définitive des immeubles de la société à 30 millions. Il est certain que le Crédit lyonnais a réussi à se tirer fort heureusement de deux exercices des plus difficiles et se trouve maintenant en bonne situation pour profiter d'une reprise éventuelle des affaires.

Les choses n'ont pas tourné aussi bien pour la Société générale, et ce n'est pas sans quelque peine probablement que les comptes du bilan ont pu être établis de façon à rendre possible le paiement d'un dividende de 5 pour 100 net par action pour 1882. Il a déjà été payé 6 fr. 25 en octobre dernier. Le solde 6 fr. 25 sera payé en avril. L'action est faible à 472 francs.

L'assemblée générale du Crédit foncier aura lieu le 3 avril, et recevra des communications que les actionnaires jugeront sans doute nettement favorables. Le rapport conclut, en effet, à la répartition d'un dividende de 60 francs dépassant de 5 francs le dividende de 1882. Le même document contient d'intéressans renseignemens sur certaines des opérations du Crédit foncier pouvant prêter à la discussion et concernant les prêts effectués par l'intermédiaire du Sous-Comptoir des entrepreneurs et de la Compagnie foncière de France, ou par le Crédit foncier lui-même sur des immeubles de construction récente. Cet ensemble d'opérations comprend 267 millions de prêts, dont 105 par le Sous-Comptoir, 40 par la Foncière de France et 121 par le Crédit foncier sur maisons neuves depuis trois ans. Le rapport établit que les bénéfices résultant des prêts fonciers et communaux ont atteint 10 millions, et que les affaires de banque ont produit une somme égale.

Les transactions continuent à être à peu près nulles sur tous les autres titres d'établissemens de crédit.

La hausse importante des actions du Gaz a été déterminée par ce que l'on savait des conclusions du rapport des experts, rapport qui vient d'être déposé au greffe de la préfecture. Les experts se sont proposés de rechercher quels ont été les procédés nouveaux, les inventions, les perfectionnemens introduits dans la fabrication depuis 1856 jusqu'en 1882 et ayant pu procurer un abaissement du prix de revient du gaz. Ils ont évalué cette réduction à 0 fr. 214 millièmes par mètre cube. Encore cette estimation est-elle entourée de nombreuses réserves. La Compagnie du gaz a saisi le conseil d'état d'un pourvoi contre l'arrêté du conseil de préfecture qui avait ordonné l'expertise. L'affaire doit

venir le 5 avril prochain devant l'assemblée du conseil d'état, statuant au contentieux. La Compagnie du gaz, en communiquant à ses actionnaires réunis en assemblée générale les résultats satisfaisans du dernier exercice, a pu leur exprimer l'espoir de voir triompher ses droits. Quoi qu'il arrive, les porteurs des actions sont convaincus que la ville devra finalement s'entendre avec la compagnie, celle-ci étant disposée à abaisser le prix du gaz à 0 fr. 25 par mètre cube, moyennant une prolongation de la concession.

Le Suez est à peu près immobile aux environs du cours de 2,000 fr. La dernière assemblée n'avait pas tranché la question de l'admission de nouveaux membres anglais dans le conseil d'administration. Le bruit a couru que M. Charles de Lesseps s'était rendu à Londres cette semaine pour s'assurer du concours de certaines personnalités, et notamment de quelques membres de la chambre des communes, pour le règlement définitif de cette affaire, qu'une seconde assemblée terminera sans difficulté, il y a tout lieu de l'espérer.

La fermeté que nous avons constatée à plusieurs reprises sur les marchés étrangers ne se dément pas et c'est à Berlin surtout que s'accusent les tendances à une amélioration générale des fonds publics. Ces tendances ont été assez nettement caractérisées pour déterminer le groupe du Crédit mobilier autrichien à se charger d'une nouvelle émission de 100 millions de florins de rente 4 pour 100 or, pour avancer d'autant le remboursement de l'ancienne rente or 6 pour 100, qui était cotée, il y a quelques années, au prix même où se négocie aujourd'hui la rente 4 pour 100. L'émission qui a eu lieu en Allemagne, les 25 et 26 mars, a, dit-on, parfaitement réussi. Les fonds russes sont en hausse constante; l'italien 5 pour 100 ne s'est arrêté entre 93.50 et 93.75 que par suite de l'incertitude qui a pu planer pendant quelques jours sur le sort du cabinet de M. Depretis, aujourd'hui reconstitué.

L'Unifiée d'Égypte est tenue par la spéculation à 340. Les nouvelles du Soudan sont aussi mauvaises que possible, mais le monde financier est de plus en plus convaincu que le gouvernement anglais ne pourra reculer devant l'établissement du protectorat de la Grande-Bretagne sur l'Égypte et que, d'autre part, il devra donner sa propre garantie à la dette égyptienne s'il veut obtenir l'adhésion des puissances à des projets de modification concernant la loi internationale de liquidation.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ANDRÉE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXIV.

Henriot était arrivé depuis peu du fond de l'Algérie, où il avait passé les deux derniers mois du voyage entrepris un an auparavant. Son premier soin fut d'aller demander M. de Garamante à son cercle : le comte, en déplacement de chasse, était absent. Jacques attendit son retour avec impatience, car il avait hâte de revoir son vieil ami et de causer longuement avec lui. Après avoir consacré quelques jours à son installation, Henriot pensa qu'il ne pouvait se dispenser de faire une visite aux Passemard. Surmontant donc la répugnance qu'il éprouvait à rentrer dans cet hôtel, le jeune homme se présenta chez eux un après-dîner, comptant trouver seuls le raffineur et sa femme. La première personne qu'il aperçut en entrant dans le salon fut Andrée : la vicomtesse, très surprise de cette soudaine apparition, eut le temps de se remettre un peu, à la faveur des bruyantes démonstrations dont sa mère accablait le voyageur. Elle se leva, rajusta d'un mouvement rapide une boucle de ses cheveux et s'avança vers lui en disant avec des modulations câlines dont sa voix avait si bien pris l'habitude autrefois en lui parlant qu'elle n'avait pas encore eu le temps de les oublier :

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mars et du 1er avril.

— Bonsoir, Jacques! Vous voici donc enfin de retour?

Il se retourna, et, malgré toute son assurance, la jeune femme dut baisser les yeux sous le poids du regard froidement méprisant dont il l'accabla.

— Bonsoir, madame, dit-il d'un ton parfaitement calme, qui ne trahissait ni affection, ni haine, rien que le parti-pris d'une glaciale indifférence. — Et sans plus s'occuper d'elle, il se mit à causer de l'air le plus naturel du monde avec sa mère.

— Mais cours donc prévenir ton père que Jacques est de retour! s'écria tout à coup la pétulante Mme Passemard. Grand vilain, va, qui depuis plus d'un an ne nous a pas donné signe de vie! qui ne nous a pas même écrit un mot au moment du mariage d'Andrée! C'est fort heureux que le comte de Garamante nous ait appris un jour ton départ de Rome et ton voyage en Orient, car sans lui nous n'aurions pas su du tout si tu étais encore de ce monde... A propos,.. et ce pauvre M. Mareuil? C'est donc vrai qu'on peut en mourir, de ces fièvres romaines!.. Quel malheur!..

Andrée qui rentrait entendit les derniers mots de sa mère. Elle vit Jacques se lever brusquement et pâlir.

— Oui, dit-il d'une voix sourde, c'est un affreux malheur!

Alors, elle détourna la tête, prise d'épouvante soudaine à l'idée de rencontrer de nouveau son regard.

— Eh! bonjour, mon cher Jacques! cria tout à coup la grosse voix joyeuse de Passemard... Je n'ai pas besoin de te présenter à mon gendre, n'est-ce pas? La connaissance est déjà faite...

— Parfaitement, dit Henriot; et, sans paraître remarquer certain air un peu matamore que le vicomte avait cru devoir se donner, il serra cordialement les mains de Maxime et de son père.

— Ah çà, reprit le raffineur, causons sérieusement une minute. Tu nous raconteras tes voyages ensuite. Te voilà donc revenu : qu'est-ce que tu comptes faire?

— Me remettre immédiatement au travail.

— Bravo! Mais tu dois en avoir terriblement perdu l'habitude, sinon le goût, depuis un an que tu te promènes?

— Rassurez-vous : j'ai mis le temps à profit, surtout dans les six derniers mois. Je rapporte de là-bas quelques petites choses et pas mal d'études qui vont me servir pour le tableau que je compte envoyer au Salon prochain.

— Sujet classique? fit Morincourt avec une imperceptible nuance dédain.

— Mon Dieu, oui, monsieur.

— Et peut-on vous demander?.. reprit Andrée en s'enhardissant.

— Sans doute, madame : Jacob chez Laban.

— Ah!.. fit-elle faiblement, et elle sentit monter à ses joues un

peu de rougeur en se rappelant la dernière parole qu'elle avait adressée à Jacques, au moment de son départ pour l'Italie. « Est-ce un reproche déguisé qu'il a voulu me faire ? pensa la jeune femme. Quel masque impénétrable il a rapporté de là-bas ! »

Jacques, en effet, n'était plus le même homme. De sa physionomie ouverte, mobile, expressive, les traits seuls n'avaient pas changé. Sa figure, où tous les sentimens se reflétaient jadis, avait pris une expression aussi immuable que la sérénité du ciel d'Égypte. Les lignes rigides de cette face pâle et amaigrie semblaient tendues par l'effort continu d'une volonté qui interdisait au visage de trahir l'âme. Il gardait quelque chose de l'impassible gravité des Orientaux, ne riait point, faisait à peine de loin en loin un geste court et tenait ses paupières légèrement abaissées comme pour tamiser l'éclat du foyer de vie qu'on voyait toujours rayonner dans ses yeux. Sur les tempes, ses cheveux très noirs commençaient à s'argenter ; Andrée s'en aperçut, et songea qu'il n'avait pas encore trente ans.

Sur les instances répétées de Mme Passemard, il parlait maintenant de ses voyages : d'Athènes et de Constantinople, de Jérusalem, du Caire, où il avait passé deux mois, de Constantine et de l'Algérie, qu'il avait visitées en dernier lieu. Jacques s'exprimait avec une aisance simple, évitant l'insupportable affectation de couleur locale, de termes techniques et de locutions polyglottes qui gâtent si souvent les histoires de voyages. On sentait dans ses récits un enthousiasme contenu qui échauffait doucement les descriptions, et les colorait sans les enluminer. Parfois une remarque fine ou profonde prouvait que l'artiste épris de belles lignes harmonieuses, de lumière intense, avait aussi le goût de cette observation qui ne s'arrête pas à la forme extérieure des choses et cherche à en pénétrer le sens intime. Deux ou trois fois, Morincourt l'interrompit, et pour montrer qu'il était au courant, parla de haïks, de kohl, de henné, de cafedjis, de hachich, de feredjés, de minarets et de muezzins, avec l'irritante assurance des gens qui ont étudié l'Orient dans *les Orientales* ou le magasin turc de la rue de Rivoli. Jacques le laissait agiter son clinquant de pacotille : puis, de sa belle voix grave, dont le ton ne s'élevait ni ne s'abaissait jamais, reprenait sans marquer mécontentement ou dédain, le fil de son discours. Il semblait que le vicomte comme sa femme n'existassent pas pour lui, et qu'il ne s'aperçût même point de la présence de ces deux inconnus. Andrée, quelque peu humiliée de cette implacable indifférence, souffrait des efforts maladroits de Roger pour briller et aurait voulu lui crier de se taire.

— Mais laissez donc continuer Jacques ! lui dit-elle vivement,

comme il venait de placer une nouvelle pauvreté, à propos des cultes symboliques de l'ancienne Égypte ; — vous ne connaissez de l'Égypte que les décors d'*Aïda*, mon cher !

Henriot ne parut pas avoir entendu cette interpellation, qui valut à la jeune femme un regard furieux de son mari. L'heure était avancée ; il prit congé et se retira sans qu'Andrée eût le courage de lui demander, comme elle en avait l'intention, de venir la voir avenue de Villiers. Dès qu'il fut sorti du salon, Mme Passemard s'écria :

— Eh bien ! qu'en dites-vous ? Est-il assez changé !.. Ce doit être la mort de son ami et les voyages...

— Oui, appuya Passemard ; je ne reconnais plus mon Jacques d'autrefois...

— C'est étonnant comme il a vieilli ! fit Maxime.

— Et vous, ma chère ? interrogea Morincourt, avec un peu de bravade dans le ton, comment le trouvez-vous ?

— Mieux qu'auparavant ! répondit elle en le regardant bien en face.

Si la vicomtesse avait voulu tout dire, elle aurait été obligée d'avouer que le retour inattendu d'Henriot l'avait profondément troublée.

Elle avait constaté avec un indicible étonnement que l'homme froid, résolu, maître de soi, qui venait de reparaître tout à coup, ne gardait plus rien du grand garçon timide d'autrefois. Une métamorphose complète s'était opérée en lui, dont il ne déplaisait point à la jeune femme de s'attribuer l'honneur. Andrée, lorsqu'elle se retrouva en présence d'Henriot, ne songea pas à voir en lui l'homme qui avait tué Mareuil : elle se sentit fière d'avoir inspiré une de ces rares et sauvages passions qu'on ne rencontre pas souvent dans la vie. Il lui sembla, tant elle avait le sens moral perverti, que la femme capable de se faire aimer ainsi d'une passion meurtrière s'élevait bien au-dessus de toutes les autres femmes et gardait, du forfait commis pour elle, on ne sait quelle marque de fatalité. Cette idée flattait l'instinct romanesque qu'une éducation imprévoyante avait laissé se développer en elle. Sa vanité, à qui le mariage venait d'infliger d'amères déconvenues, trouvait donc une satisfaction inavouée et malsaine dans ce qui aurait inspiré à d'autres seulement des remords. A partir de ce jour, Andrée pensa souvent à cet ami d'enfance qu'elle ne reconnaissait plus et qui piquait sa curiosité par je ne sais quoi d'énigmatique qu'elle se plaisait, maintenant, à lui attribuer. Elle trouva qu'il avait rapporté de son voyage comme un reflet de la poésie du vague et profond Orient ; il n'était point jusqu'au drame de ce duel ignoré qui ne donnât à Henriot un étrange

prestige de mystère et de terreur. L'imagination aidant, Jacques devint rapidement, aux yeux de Mme de Morincourt, un de ces personnages qu'elle avait vus souvent passer dans les lectures ou dans les rêves de sa seizième année, marqués au front d'un sceau de grandeur tragique.

XXV.

Quelques jours après la visite de Jacques à l'hôtel Passemard, M. de Garamante sonna un beau matin à la porte du peintre.

— Ah! mon cher enfant, dit-il en le pressant dans ses bras, que je suis donc heureux de vous revoir enfin!

Après avoir fait sur le voyage, le séjour en Algérie, la dernière traversée, les questions obligatoires, le comte, qui, tout en interrogeant Henriot, n'avait pas un instant cessé de l'observer avec soin, lui dit tout à coup :

— Et maintenant laissons là l'Orient pour causer un peu de vous. C'est un sujet qui m'intéresse davantage, et sur lequel vos rares et laconiques billets m'ont très insuffisamment éclairé depuis un an. Comprenez-moi bien : je ne vous demande pas de réveiller certains souvenirs... Allez, mon pauvre ami, je n'ai pas eu de peine à deviner ce qui s'est passé : je l'avais en partie prévu! Ne me parlez donc pas de cela... Je sais, je sais... Mais dites-moi bien vite dans quel état d'esprit je vous retrouve.

Jacques resta un instant sans répondre et ce ne fut pas sans un peu d'effort qu'il se décida enfin à parler :

— Si vous m'aviez adressé cette question il y a un an, je vous aurais répondu que tout me semblait fini pour moi. J'avais un ami : vous savez ce que j'ai fait de lui! Il y avait une femme que j'aimais : vous savez ce qu'elle est devenue! Quand un coup comme celui-là vous frappe, on fléchit, et il semble qu'on ne pourra jamais se redresser. Mais le temps a coulé, et, comme tant d'autres, je me suis laissé reprendre à la vie. Sans la trouver ni belle, ni bonne, il m'a paru peu à peu que cette enjôleuse était en somme moins haïssable que je n'avais cru à un certain moment. Il s'est fait en moi je ne sais quel obscur travail d'apaisement. La mer, le ciel, le désert complices ont bercé, endormi mon âpre désespérance. Je rapporte un peu de la paix de cet Orient impassible et rêveur. J'ai vu là-bas des brins d'herbe verts pousser sur des ruines vieilles de quatre mille ans, et je me suis dit qu'un peu de bonheur pouvait peut-être aussi fleurir sur un cœur dévasté. Que vous dirai-je? Je reviens mûri par la souffrance, triste à jamais, non pas décou-

ragé, résolu enfin à commencer une nouvelle vie que je partagerai entre le travail et, si vous le permettez, l'amitié...

— Si je le permets!.. Ah! mon cher Jacques, c'est un bien grand bonheur pour moi de vous entendre parler ainsi. Vous êtes un homme sauvé, et, l'avouerai-je, je craignais fort que vous ne le fussiez point. J'appréhendais qu'en dépit de tout cette maudite passion...

— Maudite passion!.. Oui, vous avez raison,.. maudite! C'est elle qui... Parlons d'autre chose, dit-il en se contenant soudain. N'ayez aucune crainte : en revoyant Mme de Morincourt...

— Vous l'avez donc vue depuis votre retour?

— Oui, chez son père. Ne fallait-il pas que j'allasse visiter M. et Mme Passemard? Je l'ai trouvée là.

— Ah!.. Hé bien?

— Eh bien! je n'ai plus reconnu la femme que j'avais tant aimée. Il m'a semblé que je parlais à une étrangère. Et quand le souvenir de ce que j'ai fait à cause d'elle s'est présenté à mon esprit, j'ai eu peine à contenir l'expression de l'horreur qu'elle m'inspire à présent.

— Et comment a-t-elle été pour vous?

— Je ne sais... On m'a fait parler de mon voyage... Je ne me suis pas occupé d'elle... Il me semble qu'elle a écouté sans rien dire... Ah! je me souviens maintenant qu'à un certain moment elle a adressé quelques mots assez vifs à son mari, qui venait de m'interrompre pour dire je ne sais quelle sottise.

— Ah!.. Cela ne m'étonne pas : le ménage va mal.

— Déjà!

— Oui.

— Est-ce que vous allez chez eux?

— Non. Je ne suis même pas très bien avec Mme de Morincourt. Nous n'avons jamais eu beaucoup de sympathie l'un pour l'autre. Mais je la vois de temps en temps chez son père. La guerre n'est d'ailleurs pas déclarée entre nous, et tenez, j'y songe, il faudra qu'un de ces jours je me décide à lui faire une visite. Je ne veux pas me brouiller avec elle.

— De quel côté demeure-t-elle?

— Avenue de Villiers.

— Et vous disiez que le ménage allait mal?

— Mais oui. J'ai surpris, depuis six mois, quelques symptômes de grave mésintelligence entre Morincourt et sa femme. Je crois qu'elle commence à perdre ses illusions sur la valeur du personnage. Telle que je la connais, elle doit être cruellement blessée dans sa vanité par la chute piteuse du drame de son mari à l'Odéon. Si

Morincourt ne trouve pas le moyen de se relever à ses yeux, comme peintre ou comme écrivain, et de racheter cet échec retentissant par un succès, il est perdu.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr.

Ils causèrent encore de choses indifférentes pendant une heure; puis M. de Garamante, après avoir examiné avec intérêt quelques études superbes rapportées par Jacques, le quitta, non sans lui avoir fait promettre de venir dîner le soir au cercle avec lui.

— Allons, se disait le comte, tout va mieux que je n'espérais. Mon grand garçon est bien guéri cette fois. Son talent est en pleine croissance. Un bel avenir s'ouvre devant lui...

Il s'arrêta pensif et un bon sourire éclaira son visage.

— Au fait, murmurait l'aimable homme à mi-voix, pourquoi pas? Cela compléterait le sauvetage.

Une voiture passait. Il se fit conduire chez une vieille amie, qui n'avait pas toujours été vieille, et que l'on soupçonnait, sans preuve, d'avoir été, dans le temps, un peu plus que son amie. La façon tendrement respectueuse dont il baisa la main de la baronne de Royaumont en entrant dans son boudoir n'avait rien en soi qui infirmât cette opinion. Quand un homme touche ou baise la main d'une femme jadis aimée, des caresses assoupies se réveillent dans ses doigts, courent sur ses lèvres : c'est une chose exquise que ce frisson léger qui galvanise pour un moment nos pauvres amours d'autrefois et résume dans une volupté courte et chaste des mois et des années de passion, comme on fait avec mille fleurs une goutte de parfum.

— Chère baronne, dit le comte en se redressant, avez-vous une jeune fille à marier?

— Pour vous? demanda-t-elle gaîment.

— Oh! que non pas. Vous savez bien que j'attends votre veuvage...

— Et pour qui alors?

— Pour un charmant garçon de ma connaissance.

— De la fortune?

— Non; mais ou je me trompe fort, ou il gagnera une centaine de mille francs par an avant qu'il soit longtemps.

— Fi donc! il est dans les affaires alors?

— Non pas, il est peintre.

— Au fait, cela se ressemble assez aujourd'hui... Tous décorés et tous millionnaires... En attendant, il n'a pas le sou, votre protégé, n'est-ce pas?.. Quelques espérances au moins?

— Ma foi, je lui connais de par le monde une manière d'ami, un

vieux garçon sans famille qui s'intéresse fort à lui et finira sans doute par lui laisser une vingtaine de mille francs de rente.

— Et en a-t-il pour longtemps, le vieil ami?

— Diable! vous êtes pressée!

— Le détail a son importance: c'est la première chose qu'on me demandera.

— Qui, on?

— Mais tout le monde, les parens, la jeune fille elle-même, si j'en trouve une.

— Ah! baronne, quelle grâce ont ces préliminaires du mariage contemporain!.. Soit!.. Dites donc à la chère créature que le vieil ami a le mauvais goût de n'être pas encore tout à fait aussi cacochyme qu'on le pourrait souhaiter; qu'il ne se fait pas rouler dans une petite voiture, mais qu'il s'en excuse; que d'ailleurs la goutte le travaille assez rudement et qu'il n'est pas interdit d'espérer, vu l'âge du podagre, qu'elle puisse un beau matin remonter au cœur.

— Tout cela est excellent. Voilà une espérance présentable : à la bonne heure!.. Vous me garantissez bien la goutte, n'est-ce pas? Quand on se mêle de marier les gens...

— Vous avez raison, il faut de la probité en affaires.

— Et a-t-il un nom?

— Il s'en fait un : cela vaut mieux.

— Ah çà, vous n'êtes pas pour l'ancienneté de la race, vous?

— Peuh! les vieux noms, c'est comme les habits tout faits : rarement ils vont bien à qui doit les porter.

— Quel affreux homme!.. Tenez, au fond, vous n'êtes qu'un jacobin.

— Je n'ai jamais décapité personne,.. pas même le baron.

— Oh! non, dit-elle, surtout lui!

Elle éclata d'un de ces petits rires que l'on n'entend jamais sortir de la bouche des femmes tout à fait vertueuses, et, tendant la main au comte :

— Allons, mon ami, c'est entendu, reprit-elle, je chercherai. Faut-il que vous me trouviez vieille femme pour venir me demander un pareil service!.. Je devrais vous refuser... Tenez, j'ai toujours été trop bonne pour vous.

— Vous le regrettez, chère? dit-il d'une voix très douce en se rapprochant un peu d'elle.

— Non, dit-elle après un silence.

Sa bouche souriait; quelque chose d'humide et d'attendri baignait le regard dont elle l'enveloppa.

M. de Garamante posa dévotement ses lèvres sur la face interne

du poignet de son amie, à l'endroit où la transparence de la peau satinée laisse voir un réseau de petites veines bleues. Il resta ainsi incliné devant elle, un peu plus longtemps qu'il n'était nécessaire pour être seulement poli, un peu moins qu'il ne fallait pour marquer un retour offensif. Le comte possédait l'art, qui se perd, de nuancer cet hommage, d'y mettre de tout, depuis le respect jusqu'à la passion, et savait baiser de vingt manières diverses la main de vingt femmes différentes. C'était une opinion chère à M. de Garamante que la main d'une blonde ne se doit point baiser de même sorte que celle d'une brune; qu'à la seule façon dont un homme procède en pareil cas, on peut voir aisément ce que vaut sa psychologie féminine et deviner presque à quelle source il en a puisé les élémens.

Le soir, il dîna au cercle avec Jacques. Le jeune homme lui annonça que, dans l'après-midi, un riche amateur américain était venu visiter son atelier et lui avait payé quinze mille francs une suite de douze aquarelles rapportées du Caire.

— Bravo! s'écria le comte. Ce Yankee a du goût, par hasard; accident qui ne se renouvellera probablement pas, mais dont vous faites bien de profiter. J'avais beaucoup admiré vos aquarelles, ce matin. Vous en reste-t-il encore d'autres?

— Une vingtaine, faites au jour le jour, un peu partout, à Constantinople, à Smyrne, à Jérusalem, en Égypte, en Algérie.

— Eh bien! mais savez-vous que c'est le commencement de la fortune! Je le disais aujourd'hui même à quelqu'un : dans deux ou trois ans, vous gagnerez ce qu'il vous plaira et serez un fort joli parti pour la personne à qui vous ferez l'honneur de l'épouser.

— Me marier!

— Pas tout de suite; dans quelques mois, dans un an; vous avez le temps d'y songer.

— Mais je suis sans famille.

— Raison de plus pour vous en faire une.

— Je ne connais personne.

— Moi, je connais tout le monde. Si vous voulez me faire le plaisir de m'accompagner un peu le soir, après votre journée de travail, je vous présenterai dans vingt maisons fort agréables.

— Si vous saviez quel sauvage je suis!

— Tant mieux! Cela donnera aux femmes le désir de vous apprivoiser. C'est leur manie : elles voudraient toutes avoir un tigre domestique.

— Mais je n'ai pas envie du tout de me marier.

— Permettez : vous sentez-vous le cœur libre?

— Oui.

— Absolument libre?

— Absolument.

— Eh bien! alors, pourquoi ne pas faire du mariage le premier article du programme de cette vie nouvelle dont vous me parliez ce matin?

— Pourquoi? En effet, je ne le sais pas. Je n'aime plus sans doute, et pourtant j'éprouve une répugnance vague à tenter d'aimer encore. Il me semble que j'aurais à craindre,.. que sais-je?.. des souvenirs.

— Laissez pousser un bourgeon nouveau, et vous verrez comme elles tombent, les feuilles mortes du cœur! Peut-être, en ce moment même, y a-t-il quelque part, je ne sais où, assise à la table de famille, près de sa mère, en face de son ouvrage ou de quelque Dickens à couverture rouge, une belle jeune fille, bonne, douce, naïve et simple, — celles là seules valent qu'on les épouse! — de qui le regard, en se posant sur vous, plaidera mieux que je ne saurais faire la cause du mariage,.. et la gagnera.

— Vous ne l'avez pas trouvée pourtant, vous, cette jeune fille?

— Faute de l'avoir cherchée à temps, mon ami, car elle a dû exister pour moi il y a quelque vingt-cinq ans, la fiancée inconnue, comme elle existe, j'en suis sûr, aujourd'hui pour vous. Et croyez-vous que je n'aie jamais déploré la solitude où me condamne mon célibat égoïste? Ne sentez-vous pas, mon cher enfant, dans la sympathie qui m'attire vers vous, quelque chose de plus qu'un intérêt banal? C'est la revanche de l'instinct paternel que je n'ai pas écouté jadis, car d'autres voix dominaient alors la sienne, et que j'entends à cette heure, parce qu'elles se sont tues pour laisser régner en moi le grand silence de la cinquantième année... Je deviens sentimental comme un saule pleureur. Allons fumer un cigare sur le boulevard, voulez-vous?

Ils se promenèrent jusqu'à une heure assez avancée : le comte, comme tout bon Parisien, était noctambule. Le lendemain, il alla dîner avec Jacques. Les deux hommes prirent rapidement l'habitude de passer leurs soirées ensemble. Bientôt Henriot se laissa entraîner sans trop de résistance dans quelques salons où il n'eut pas de peine à obtenir, sous les auspices de M. de Garamante, ses lettres de naturalisation. Le comte mettait une discrète coquetterie à faire valoir son jeune ami. Il y parvint sans beaucoup de peine, car Jacques avait une distinction naturelle qui ne demandait qu'à être encore un peu affinée par l'usage du vrai monde pour ne plus rien laisser à désirer. Le jeune peintre gagna rapidement cette assurance modeste, qui est le point où doit s'arrêter un homme de mérite, à égale distance de la timidité et de l'outrecuidance. Il dépouilla peu à peu sa sauvagerie et n'en garda qu'une certaine réserve fière qui répugnait aux niaiseries de la conversation cou-

rante, aux banalités qu'on échange entre deux portes, aux liaisons qu'on forme entre le potage et le dessert. On lui reprochait d'être un peu dédaigneux et de ne point causer assez. M. de Garamante, très satisfait des progrès de son élève, essaya de l'endoctriner sur ce point :

— Il faut, lui disait-il, avoir le mépris des imbéciles, mais ne pas autant le laisser paraître.

— Bah! répondait Jacques, c'est le seul moyen de les tenir à distance, et encore! Ils sont tant et de nature si envahissante!

XXVI.

Un jour, l'idée vint au comte d'aller faire une visite à Mme de Morincourt. Il ne l'avait pas vue depuis le retour de Jacques et n'était pas fâché de savoir ce qu'elle lui dirait d'Henriot. Le comte n'avait qu'un défaut, la curiosité ; il ne pouvait se résigner à perdre de vue un sujet quand il avait commencé à l'étudier. C'est ainsi qu'après avoir assez durement traité Andrée le jour de son mariage, il se garda bien de lui faire mauvaise figure lorsqu'il la retrouva, plus tard, chez son père. Il n'éprouvait aucune sympathie pour la fille de Passemard, mais elle l'avait intéressé à première vue comme un cas féminin assez rare et qui n'était pas indigne d'exercer sa sagacité. D'autre part, Mme de Morincourt craignait un peu le comte; lorsqu'elle le revit au retour du voyage en Espagne, elle évita de faire la moindre allusion à la scène de la sacristie ou même de paraître s'en souvenir.

— Monsieur de Garamante! Est-ce bien vous que je vois? dit-elle lorsque le domestique ouvrit la porte de l'oratoire gothique à longues fenêtres en ogive, qu'elle avait fait meubler dans le goût sévère, un peu raide, du xve siècle, et qui était devenu sa pièce favorite.

— Moi-même, madame, dit le comte en s'inclinant. Me permettez-vous de vous demander pourquoi vous paraissez si surprise en me voyant?

— C'est que je n'osais plus espérer le plaisir que vous voulez bien me faire aujourd'hui.

— Il est vrai ; j'aurais dû déjà venir vous présenter mes hommages, mais vous savez, à Paris, on ne trouve jamais le temps de faire...

— Ce dont on n'a pas envie! Oui, je le sais... Oh! ne vous en défendez pas! Les sympathies sont libres. Et, à ce propos, une question! D'où vient donc, je vous prie, cette grande affection que vous avez pour Jacques Henriot?

— Mon Dieu, madame, cela est à la fois très simple et très difficile à expliquer. Est-il rien de plus fugitif, de plus subtil, de plus insaisissable à l'analyse que les sympathies dont vous parliez tout à l'heure?

— Comment! un observateur comme vous, qui a trop la passion d'étudier les autres pour n'avoir pas un peu le goût de s'analyser soi-même, ne saurait pas pourquoi un jeune homme, inconnu de lui il y a deux ans, a pris si rapidement une place dans son cœur? Vous allez me faire croire que vos sentimens, amitié ou antipathie, manquent de logique, monsieur?

— Rassurez-vous, madame; ils en ont beaucoup, au contraire. Quant à l'intérêt que m'inspire ce jeune homme, je suis un peu embarrassé pour vous dire comment il est né, si je ne le suis plus pour vous expliquer comment il a grandi.

— Vraiment! Savez-vous que vous m'intriguez on ne peut plus. Contez-moi donc cela, dites?

— Soit!.. Eh bien! madame, figurez-vous qu'au moment où je l'ai connu, je me suis mis en tête qu'il était éperdument amoureux...

— Ah!

— Oui,.. et qu'il aimait quelqu'un qui ne le lui rendait pas...

— En vérité!

— Parfaitement... et que la personne en question, tout en ne voulant pas de ce brave et honnête cœur qui s'offrait à elle, entretenait cet amour au lieu d'y couper court, comme une jolie chatte, gourmande et cruelle, s'amuse à se faire les griffes sur une pauvre petite souris...

— Blanche! ce sera plus touchant. Vous êtes de la Société protectrice?

— Oui, mais pas des animaux de proie. Ceux-là, je les combats.

— Continuez donc, cher monsieur; vous m'intéressez puissamment.

— Trop heureux, madame!.. Je me suis donc senti pris d'une commisération profonde pour ce malheureux que je voyais, — que je croyais voir, — engagé sans guide, sans conseiller, avec l'inexpérience de sa jeunesse et la candeur de sa loyauté, dans une de ces dangereuses aventures où il aurait fallu, pour se tirer d'affaire, tout ce qui manquait à Jacques, la dextérité, l'art de se faire valoir, un certain talent de mise en scène dont il a toujours été dépourvu.

— De sorte que votre affection a commencé par la pitié. Ce n'est pas flatteur pour lui!

— Ne pensez-vous pas que ça l'est moins encore pour la femme qui a rendu ce jeune homme misérable à tel point qu'il inspirait la compassion avant l'estime? D'ailleurs, l'estime est venue à son tour.

J'ai aimé Henriot non-seulement parce qu'il souffrait, mais parce qu'il souffrait avec une dignité stoïque qui n'allait point sans grandeur.

— Oui.., c'est vrai! dit-elle, rêveuse, le regard vague, oubliant presque la présence du comte. Elle ajouta, après un léger soupir, d'une voix très douce et qui ne gardait plus rien de ce qu'elle y avait mis de mordant depuis le début de la conversation :

— Poursuivez, je vous prie, monsieur; comme vous, je suis l'amie de Jacques,.. depuis plus longtemps même.

Le comte, un peu surpris de ce changement dans le ton d'Andrée et dans l'expression de son visage, reprit après un silence :

— Je l'ai aimé aussi, parce qu'il me consolait du spectacle que m'offre une partie de la jeunesse de ce temps, celle que je suis condamné à rencontrer dans le monde, au théâtre, sur le boulevard. J'ai horreur de ces petits vieillards de vingt-cinq ans, secs, égoïstes, compassés, qui vivent de reports ou de chevaux. Henriot me plaît, au contraire, avec sa fierté un peu sauvage, la franchise et la résolution qui donnent quelque chose de si mâle à ses traits. Il s'est beaucoup mûri pendant ce long voyage. J'ai vu partir un grand enfant timide : je retrouve un homme, et fortement trempé, je vous le jure!

— Vous trouvez?

— Oui. Son talent même s'est modifié. Les maîtres vénitiens et l'Orient lui ont révélé le secret de la lumière. Il rehausse maintenant le mérite de son dessin ferme et correct par l'éclat d'un coloris que je ne lui connaissais pas. On vient de lui payer très cher quelques aquarelles qu'il avait faites en se jouant. Je ne doute pas que, dans quelques années, sa réputation ne soit solidement établie et sa fortune faite.

— Voilà qui est parfait! Il ne reste plus qu'à le marier, maintenant, dit-elle avec une gaîté un peu forcée.

— J'y songe, madame!

— En vérité, vous êtes un père pour lui, monsieur, ou plutôt, mieux encore, une maman... Sans doute vous vous êtes mis en campagne déjà pour lui trouver une femme...

— C'est, ma foi, bien possible que je veuille faire ce cadeau de prix à quelqu'un qui m'en paraîtrait digne... Vous savez, les vieux garçons, c'est comme les vieilles filles : ils ont la manie de marier les gens...

— Est-ce par rancune contre le célibat?

— Qui sait? Peut-être bien!.. Et puis, voyez-vous, madame, j'arrive à l'âge où l'on commence à passer sa vie en revue pour savoir quel bagage on emportera dans le voyage inévitable et prochain. Je n'ai pas fait beaucoup de mal, — si ce n'est à moi-même, peut-

être ! — mais cela ne suffit pas. Je voudrais, avant de partir, avoir fait un peu de bien. Ce jeune homme m'en a fourni l'occasion et je l'en aime davantage : il n'est pas interdit, je pense, de s'attacher aux gens par ce motif qu'ils ont besoin de vous, et de leur savoir gré non des services qu'on reçoit d'eux, mais de ceux qu'on leur rend... Oh ! je sais bien que c'est là une conception de la reconnaissance qui paraîtra baroque !.. Ma foi, tant pis ! Je me suis mis en tête de faire pour ce grand garçon-là ce que j'aurais fait pour un fils, d'être un peu son guide, l'ami prudent qui écarte de sa route les périls de la vie ; qui veille discrètement sur ses affections et le prévient lorsqu'il les place mal ; d'avoir, en un mot, de l'expérience pour lui, qui a de la jeunesse pour moi ! Et savez-vous ce qui arrive? C'est que je suis payé au centuple, étant plus content de moi-même en ce moment que je ne l'avais été jusqu'alors dans le cours de ma vie égoïste. J'ai donc fait enfin une bonne action, madame ! Vous voyez bien que je dois beaucoup à Jacques : je ne suis que sa sagesse ; il est, lui, ma vertu !

Le comte s'était levé en achevant ces mots. Andrée, le menton appuyé sur la main, restait perdue dans une rêverie si profonde qu'elle ne s'aperçut pas, d'abord, que M. de Garamante allait prendre congé :

— Vous voudrez bien me rappeler au souvenir de M. de Morincourt, dit-il.

— Je n'y manquerai pas... M. de Morincourt sera très sensible... J'ai oublié de dire l'autre jour à Jacques que j'étais tous les jours chez moi de cinq à sept. Voudriez-vous être assez bon pour le lui dire de ma part, et que je serais heureuse de le voir?..

M. de Garamante s'inclina et sortit. Quand il fut dehors :

— Ah çà, se dit-il, qu'est-ce qui se passe dans cette tête-là?

XXVII.

Un soir que Jacques et le comte étaient allés prendre une tasse de thé chez la baronne, celle-ci fit un petit signe à son ami et lui dit à voix basse :

— Regardez donc, je vous prie.

M. de Garamante suivit la direction de son regard et vit une jeune fille assise au fond du salon, près d'une table couverte de revues et de journaux illustrés, qu'elle feuilletait négligemment.

— Comment la trouvez-vous? dit la baronne en souriant.

— Fort bien, ma foi !.. Qui est-ce?

— Blanche Hauteclair.

— Une parente du médecin?

— Sa fille.

— Quel âge?

— Dix-neuf ans et deux cent mille francs de dot.

— Je ne vous demandais pas cela.

— Bah! à partir de seize ans, le chiffre de la dot fait partie de l'âge d'une jeune fille. On ne demande pas l'un sans l'autre.

— Charmant!.. Et vous croyez que?..

— Dame!.. à moins que je ne l'aie fait venir ce soir pour lire *le Tour du monde!*

— Est-ce qu'elle se doute de quelque chose?

— Allez donc le lui demander! Est-ce qu'on sait jamais, avec ces gamines-là? J'ai parlé hier, devant elle et son père, de la visite que vous m'avez fait faire l'autre jour à l'atelier de votre ami Henriot : ce qui m'a fourni l'occasion de dire tout le bien que je pense de lui et de son talent. Elle vient de l'entendre annoncer et s'est remise à lire sans avoir l'air de le regarder : cela n'empêche pas qu'elle l'a vu, je vous en réponds. Et maintenant, si vous croyez qu'elle juge cette rencontre-là fortuite, c'est que vous connaissez bien peu les petites filles, comte!.. Allez causer avec le papa et ne manquez pas de lui dire qu'Henriot joue le whist... Moi, je me charge de la présentation des jeunes gens... Cela ferait tout à fait l'affaire, vous savez : douce, sage, modeste et point sotte. Et puis voyez donc le joli minois!

Elle était charmante en effet : les bandeaux plats de ses cheveux châtains descendaient bas sur le front et donnaient quelque chose de virginal à son visage éclairé par des yeux dont le bleu profond semblait presque noir, à l'ombre des longs cils soyeux. La baronne mit en train une petite conversation entre Jacques et la jeune fille, puis s'éloigna pour aller recevoir quelqu'un qui entrait, revint au bout d'un instant près d'eux afin d'empêcher que la solitude ne les effarouchât, se fit remplacer par le comte, puis par son mari et par M. Hauteclair, déploya enfin les mille ressources de cette stratégie à laquelle une femme du monde qui sait son métier doit recourir en pareil cas pour cacher ses petits projets. Elle manœuvra si bien, qu'il était minuit et que l'on commençait à se retirer, quand les deux jeunes gens s'aperçurent qu'ils avaient passé la soirée à causer ensemble. Rien ne vaut un salon pour ces innocens tête-à-tête et même pour d'autres qui le sont moins. Que de mystérieuses et pudiques fiançailles se sont faites de la sorte! Que de cœurs aussi se sont donnés, sans en avoir le droit, au milieu du murmure discret qui couvre indifféremment les duos de la pure tendresse et ceux de la passion coupable! Qui dira ce que les salons font le plus : des mariages ou des adultères?

Ce mois-là, Jacques rencontra souvent dans le monde la fille de

M. Hauteclair. La baronne prenait goût à cette petite campagne matrimoniale, la première qu'elle eût encore dirigée. Elle trouva d'utiles auxiliaires dans ses amies. On sait que les femmes du monde ont formé une société d'encouragement au mariage qui recherche les candidats, presque aussi rares que les danseurs aujourd'hui, facilite les vocations et prépare la tâche de M. le maire et de M. le curé de la même façon que les rabatteurs aident les chasseurs en poussant vers eux le gibier. C'est une aimable et discrète franc-maçonnerie, dont les affiliés ont juré guerre à mort au célibat, et qui, combattant au nom d'un principe, avec le pieux acharnement de la foi, se félicite quand elle fait des heureux, ce qui peut arriver, et ne songe jamais à s'accuser quand elle fait, ce qui s'est vu, des victimes. Les deux jeunes gens se trouvèrent enveloppés par les liens invisibles d'une édifiante conspiration. Une quinzaine de femmes vieilles ou jeunes complotèrent leur bonheur. Quelques-unes n'avaient pourtant pas à se louer du mariage, au contraire. Mais quoi! c'est une si belle institution, qu'on ne peut vraiment pas plus la rendre responsable des fredaines de quelques mauvais maris, que la religion elle-même des péchés de quelques mauvais prêtres! D'autres, dans le nombre, avaient été, comme la baronne, plutôt sans peur qu'elles n'étaient sans reproche : on ne s'étonnera pas d'apprendre que celles-là témoignassent plus de zèle encore que les autres. C'est œuvre pie d'unir deux cœurs sous le joug sacré! Qui sait même si le mérite de cette vertueuse propagande ne suffit pas à réparer, aux yeux du juge, les menues peccadilles qu'on peut avoir à se reprocher?

Quoi qu'il en soit, Mlle Hauteclair et Henriot se retrouvèrent plusieurs fois par semaine dans la même loge d'opéra, au même dîner, à la même soirée. Par un accord tacite, on plaçait Jacques et Blanche à côté l'un de l'autre, on les laissait ensemble et l'on se contentait de surveiller sournoisement le progrès de leur intimité. Le monde, paternel et narquois, n'avait garde de les déranger, se disant peut-être, le sceptique, qu'il en aurait bien le temps plus tard. Il en a tant vu, de ces vierges timides et rougissantes, qui se mettent un beau jour à jeter leur bonnet par-dessus les moulins, en regrettant seulement qu'ils ne soient pas plus hauts! Tant vu aussi, de ces amoureux transis qui se dégourdissent tout à coup, après le sacrement, et prennent feu comme un morceau de bois sec, pour la première femme qui passe, autre que la leur!

Jacques laissait aller les choses en évitant de s'engager à fond. Évidemment le peintre plaisait à M. Hauteclair et ne déplaisait point à sa fille. Le malheur c'est qu'avec la meilleure volonté du monde il ne se sentait pas du tout épris. Il n'évitait point les occasions de la voir, mais ne les recherchait pas non plus. Quand il avait tra-

vaillé tout le jour à son grand tableau et que venait l'heure de quitter l'atelier pour aller dîner, puis passer la soirée dehors, ce n'était point sans un peu de regret qu'il endossait son habit. Non pas qu'il eût rien à dire contre la charmante enfant qu'on lui offrait et qui ne se refusait pas. Mlle Hauteclair avait du sérieux dans l'esprit, une simplicité parfaite, avec quelque chose de résolument honnête qui plaît dans une jeune fille dont on veut faire la compagne de sa vie. Elle ne ressemblait guère à certaines petites poupées parisiennes, mal élevées, frivoles, écervelées et vaniteuses, qu'une éducation imprévoyante démoralise comme à plaisir et qu'on semble dresser non pour l'époux, mais pour l'autre. Jacques rendait justice à toutes ses qualités. Il avait de l'estime pour elle, et beaucoup ; l'entraînement, le je ne sais quoi faisait défaut. M. de Garamante, qui avait soigneusement évité de paraître se mêler de l'affaire, la suivait de loin avec l'intérêt le plus vif et commençait à concevoir des inquiétudes. Il avait essayé deux ou trois fois de sonder adroitement son jeune ami : Jacques, si confiant d'ordinaire avec lui, toujours prêt à prendre conseil de son expérience et de son affection, s'était dérobé. Le comte, sachant de quelle pudeur Henriot revêtait ses sentimens intimes, renonça à l'interroger et attendit.

La baronne, qui commençait à s'impatienter de ces longueurs (elle était de ces femmes qui, dès lors qu'elles se sont mis en tête de marier quelqu'un, songent à la layette du bébé), résolut de tenter une petite épreuve. Quelques mots de Jacques lui avaient appris qu'il aimait beaucoup la musique. D'autre part, Mlle Hauteclair passait pour avoir un assez joli talent au piano, et de la voix. Un soir qu'elle recevait seulement des intimes, la baronne demanda à sa petite amie de jouer quelques morceaux. Comme une brave fille qu'elle était, Blanche, sans se faire prier ni trop rougir, attaqua la partition de *la Favorite*. On la félicita fort de son exécution, qui ne manquait en effet ni de finesse ni d'agilité. Elle était tout heureuse et promenait de son père à la baronne un regard reconnaissant et confus qu'elle n'osait arrêter sur l'homme dont l'approbation aurait eu plus de prix à ses yeux que tous les éloges. Jacques se décida le dernier à lui faire un petit compliment ; mais, quelques minutes après, une discussion s'étant élevée sur les mérites respectifs de la musique allemande et de la musique italienne, la jeune fille, très attentive à tout ce qui se disait, l'entendit professer hautement sa prédilection pour les Allemands. Elle se détourna pour rougir et une ombre de tristesse passa sur son charmant visage : était-ce sa faute, à elle, si son père ne pouvait souffrir que la musique italienne et si sa maîtresse estimait que, hors Ros-

sini et Donizetti, il n'y a pas de salut! Elle n'en savait pas, de musique allemande, et que n'aurait-elle pas donné pour en savoir, ce soir-là! On lui demanda de chanter quelque chose. Cette fois il fallut insister, car elle avait une peur affreuse. Sa voix chevrotait un peu quand elle donna les premières notes du *Soir*, de Gounod :

Le soir ramène le silence :
Assis sur ces rochers déserts,
Je suis dans le vague des airs
Le char de la nuit qui s'avance.

La baronne, qui observait Henriot, le vit tout à coup pâlir et se lever brusquement. Il passa la main sur son front et resta debout contre une porte, immobile, les yeux au plafond, tellement absorbé qu'il ne prit pas part une seule fois aux applaudissemens et oublia de féliciter la jeune fille quand elle eut fini. Mlle Hauteclair s'en aperçut et souffrit de cette indifférence jusqu'à se sentir envie de pleurer. Elle tourna pourtant vers lui un beau regard humide, chargé de reproches très doux : il lui sembla que la figure de Jacques exprimait un dédain farouche. Alors la pauvrette sentit vaguement que quelque chose d'irréparable venait de s'accomplir. Elle ne comprit pas ; mais, devinant que le cœur de l'homme qu'elle commençait à aimer en secret était à jamais perdu, la jeune fille se leva, vint à lui, et, très simplement :

— Adieu, monsieur! dit-elle en lui tendant la main.

Il prit cette petite main froide, qui tremblait un peu, et la garda quelques secondes :

— Adieu, mademoiselle! fit-il enfin avec effort.

Ce fut tout. Ils ne se sont jamais revus. Il y a ainsi beaucoup de romans commencés par des jeunes filles, et qui ne vont pas plus loin que le premier chapitre. Seulement, certaines mettent dans ces quelques pages beaucoup plus qu'on ne pense, une fraîcheur de sentiment, une suavité de tendresse qu'elles ne retrouveront pas plus tard. C'est affaire à l'homme qui les a inspirées, ces saintes amourettes, de garder éternellement de la reconnaissance et du respect pour la femme qui lui a ainsi donné les prémices de son jeune cœur.

XXVIII.

Le lendemain matin, M. de Garamante reçut un billet de la baronne :

« Laissez-moi vous dire, mon cher comte, que lorsqu'on veut

marier les gens, il serait sage de leur demander, au préalable, s'ils en ont envie pour de bon. Votre M. Henriot est un beau garçon et un artiste de grand talent : mais il me paraît aussi disposé à se faire carme qu'à prendre femme. Je vous ai bien regretté hier soir : vous auriez peut-être compris, vous qui le connaissez, ce qui s'est passé entre lui et ma pauvre petite amie. Je n'y ai vu goutte; mais il me semble que le mariage en question s'en va à vau-l'eau. Voilà un joli début pour moi! Est-ce que j'aurais le mauvais œil?.. »

Une heure après, le comte était chez Henriot.

— Eh bien! que se passe-t-il donc, mon cher Jacques? dit-il en entrant. La baronne m'écrit que rien ne va plus. Et comme elle avait fort à cœur de vous faire épouser sa petite amie, c'est à moi qu'elle s'en prend...

Jacques sourit tristement.

— Ce qui se passe? dit-il. Mon Dieu, rien; seulement, j'ai reconnu combien j'avais raison de vous dire que je n'étais pas mûr encore pour le mariage.

— Ah! bah! Et comment cela?

— A mille indices dont je regrette maintenant de n'avoir pas tenu compte plus tôt... Cela m'aurait épargné le remords, que j'éprouve aujourd'hui, d'avoir peut-être, sans le vouloir, troublé la tranquillité de cette jeune fille. Et c'est chose précieuse que la paix du cœur!.. Je le sais mieux que personne.

— Mais enfin, me direz-vous?..

— Oh! ce n'est pas long. J'ai donc rencontré, il y a deux mois à peu près, Mlle Hauteclair chez la baronne, puis dans quatre ou cinq autres maisons. Il n'était pas bien difficile de voir qu'on voulait nous marier; et comme je n'avais, en principe, aucune objection, je ne me suis pas dérobé. Sans faire la cour à cette jeune fille, en évitant soigneusement de la compromettre et de m'engager, j'ai essayé de l'aimer : je n'ai pas pu, et me voici.

— Jacques, dit M. de Garamante, vous me cachez quelque chose. C'est votre droit, et je n'insiste pas. Mais je regrette profondément, laissez-moi vous le dire, que vous ayez refusé ce brave cœur qui s'offrait à vous.

Il se leva pour sortir. Jacques se leva vivement, lui prit la main et le retint en disant :

— Restez, je vous en prie. Je ne vous ai pas tout dit, c'est vrai; et j'ai honte de montrer si peu de confiance à qui me témoigne tant de sympathie.

Et il lui raconta tous les efforts qu'il avait faits pour aimer la jeune fille; comment il avait cru plus d'une fois que l'amour, en effet, allait se mettre de la partie, et combien il avait souhaité ce renouveau.

— Vain espoir! disait-il. Je sens en moi quelque chose qui ne veut plus vibrer; et comme d'un instrument dont les cordes sont cassées, je ne puis plus tirer de mon pauvre cœur que des sons aigres et discordans.

— Mais alors, mon cher enfant, vous l'aimez donc encore, cette femme qui a déjà si lourdement pesé sur votre vie?

— Je ne crois pas; mais il m'est impossible d'en aimer une autre.

— Pas même Mlle Hauteclair? Une jeune fille si douce, si simple, si charmante!

— Sans doute! Seulement, quand on a été épris de Mme de Morincourt, savez-vous ce qui arrive? C'est qu'on n'aime plus la douceur, qu'on n'aime plus la simplicité, qu'on n'aime plus le charme! On a le goût perverti à ce point que ce qui devrait plaire dans une femme, ce qui mérite l'estime, est précisément ce qui vous éloigne d'elle. On devient, au moral, une espèce de monstre qui ne peut plus aimer honnêtement, saintement, et dont la corruption intellectuelle réclame les excitations de la coquetterie la plus raffinée. La simplicité, disiez-vous! Eh! je ne puis plus la souffrir, depuis que je connais l'art d'Andrée. J'ai causé beaucoup avec cette jeune fille : vous croyez peut-être que son ingénuité m'a touché? Allons donc! Elle m'a fait songer à la maestria de l'autre! J'ai entendu de sa musique : musique italienne, quelque chose de fade, qui écœure. L'autre avait fait un choix savant dans ce que la musique de tous les pays et de tous les temps a de plus vibrant, de plus passionné, et cette musique capiteuse me grisait! Hier soir, la pauvre innocente a chanté, et le hasard a voulu qu'elle choisît un des morceaux d'Andrée : sa voix pure, au lieu de me charmer, a seulement éveillé en moi le souvenir du contralto étrange et puissant dont les notes troublantes m'ont si souvent fait palpiter jadis. Non, non, l'épreuve est faite, je ne puis pas, je ne veux pas me marier; qu'on ne m'en parle plus! Il est des poisons que l'organisme ne peut éliminer, n'est ce pas? De même, il y a des amours dont on ne guérit point. Sans doute on n'en meurt pas : mais on en garde le virus, toujours!

— Diable! dit seulement le comte. Et après un silence : Est-ce que vous avez vu Mme de Morincourt depuis quelque temps?

— Moi? Pas du tout! Et je n'ai pas plus cherché à la voir que je n'ai l'intention de le faire à l'avenir.

— Elle m'avait chargé de vous engager à venir chez elle, reprit M. de Garamante, en plongeant son regard scrutateur dans les yeux d'Henriot.

Il ne broncha pas et répondit :

— C'est beaucoup d'honneur qu'elle me fait, mais je ne mettrai pas les pieds à l'hôtel Morincourt.

— Si cependant elle essayait de vous y attirer ?

— Je n'irais pas.

— Vous voyez bien pourtant que vous n'êtes point détaché de cette femme !

— Pardon ! Je ne le suis pas assez, cela est évident, pour que le souvenir qui me reste d'elle ne me condamne pas à l'impuissance d'aimer ailleurs ; mais si vous croyez que mon ancienne passion est à la veille de se rallumer, vous vous trompez. Parmi les sentimens complexes qu'Andrée m'inspire aujourd'hui, ce qui domine, c'est une sorte d'horreur. Songez donc qu'il y a, pour nous séparer à jamais et nous rendre étrangers l'un à l'autre, non seulement son mariage, mais encore cette chose effroyable, la mort d'Henri ! Non, non, je vous assure, tout est bien fini entre nous.

— Espérons-le ! dit le comte, et il se dirigea vers la porte. Au moment de sortir :

— Le travail va toujours bien ? demanda-t-il. Serez-vous prêt pour le Salon ?

— Bien juste. J'ai pourtant abattu terriblement d'ouvrage depuis mon retour. Avec les dix jours qui me restent, j'arriverai.

— Et vous ne voulez toujours pas me montrer votre toile ?

— Pardonnez-moi cette petite coquetterie. Je désire vivement ne vous la présenter qu'achevée.

— Soit... Quel est donc votre sujet, déjà ?.. Ah ! oui, une scène biblique, m'avez-vous dit... Allons, bonne chance ! Travaillez bien, et à ce soir ! Nous dînons ensemble, n'est-ce pas, célibataire endurci ?

XXIX.

C'est pendant son voyage que Jacques avait eu l'idée de ce tableau. Il fit même quelques études préparatoires de paysages et de figures avant de rentrer en France. Une fois installé à Paris, il modifia son projet primitif, et au lieu de la simple toile à deux figures qu'il voulait d'abord exécuter, imagina une grande composition à trois scènes et à trois personnages.

Le panneau de gauche du triptyque, *l'Amitié*, représentait Caïn et Abel marchant dans une campagne fleurie et ensoleillée : Caïn pose la main gauche sur l'épaule de son frère, et de l'autre, lui montre de jeunes chevaux folâtrant dans un pré, tandis qu'un vol de flamans roses tournoie au-dessus d'un étang. La lumière intense qui inondait le paysage, la profondeur de la perspective fuyant à perte de vue, la correction élégante du dessin, donnaient à cette scène un caractère de placidité sereine dont il était impossible de méconnaître la grandeur et la beauté. Dans le panneau du milieu, plus large que

les deux autres, et intitulé *la Jalousie,* l'artiste avait peint un coin de forêt du monde primitif, plein de frondaisons luxuriantes qui s'enchevêtrent de manière à former un dôme de verdure : des rayons de soleil le percent çà et là, comme de grandes flèches d'or. Des lianes flexibles se tordent en spirales autour des troncs, pendent du haut des branches supérieures comme des chevelures dénouées ou s'élancent d'un arbre à l'autre, à travers l'espace, en dessinant la courbe gracieuse d'une frêle passerelle de feuillage. Et toute cette végétation fougueuse semble gonflée par le flux d'une sève plus jeune et plus forte; une vie intense, prodigieuse, court sous les écorces et s'épanouit en floraisons superbes : des fleurs de pourpre ou de neige, larges, charnues, resplendissent comme des astres dans la pénombre humide et verte ; des aras au plumage éclatant voltigent çà et là. Au premier plan, une jeune femme est assise sur une racine noueuse qui perce le gazon; ses cheveux flottent épandus ; une branche souple de liserons blancs s'enroule autour de son front, deux grappes rouges de sorbier pendent à ses oreilles; près d'elle, un genou à terre, dans une attitude d'adoration, Abel souriant, lui tend des deux mains une gerbe de fleurs : à droite, au-dessus d'un buisson, passe, menaçante et convulsée par une fureur meurtrière, la tête de Caïn. Le troisième panneau, *le Remords,* montrait l'assassin biblique assis sur un rocher au milieu d'une grande plaine nue et déserte. Sa massue est à ses pieds; son visage exprime une morne désespérance. Plus de fleurs, plus d'animaux joyeux, plus de lumière radieuse : une lande stérile, un ciel bas, où courent de grandes nuées sinistres, fouettées par un vent de tempête; quelques arbres, tordus, échevelés par l'ouragan. Le soleil qui se couche tache l'horizon d'une large flaque sanglante; le meurtrier a vu cette rougeur accusatrice, qui lui rappelle son forfait : il détourne la tête, et tend le bras comme pour chasser quelque horrible apparition.

Si Jacques n'avait pas encore voulu laisser voir à M. de Garamante son œuvre, bien qu'elle fût presque terminée, ce n'était point, comme il l'avait dit, par coquetterie d'artiste. Il lui était arrivé une assez singulière aventure depuis qu'il avait entrepris ce tableau. Le premier panneau était à peu près fini quand il revint à Paris, ainsi que le fond du second. Le lendemain du jour où il avait fait sa visite de retour aux Passemard et rencontré Mme de Morincourt, Henriot se mit à sa figure de femme, sans modèle. Il travailla depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit avec beaucoup d'ardeur. Le soir, le corps était esquissé, la tête faite. Il n'était point mécontent de son ouvrage : il lui sembla qu'il avait réussi à saisir et à fixer l'expression cherchée, qui devait faire de cette femme une sorte de génie de la forêt, d'une beauté impénétrable comme la profondeur

des grands bois, froide et mystérieuse comme eux, recevant l'offrande d'Abel sans que la placidité dure de son visage trahît gratitude ou plaisir. Après le rude labeur de cette journée d'inspiration, le peintre sortit pour dîner et prendre l'air. Avant de se coucher, il voulut revoir ce qu'il avait fait; mais, quand il eut tourné le réflecteur vers la toile, peu s'en fallut que la lampe n'échappât de ses mains, tant il se sentit frappé de surprise, presque de terreur, en apercevant devant lui une sorte de portrait d'Andrée. Ce n'était ni son front, ni ses yeux, ni l'ovale parfaitement régulier de son visage, ni la couleur de ses cheveux; et pourtant, cette chose indéfinissable et subtile, la ressemblance, s'y laissait surprendre, cachée à demi dans certain retroussis des lèvres, dans quelque chose de cruellement ironique qu'exprimait cette tête étrange, nimbée de fleurs. Alors, avec avec une effrayante précision, il se rappela toute la scène du duel, il revit Henri étendu à terre, la poitrine trouée, et Andrée souriante sur son chevalet. Il eut l'idée de prendre le portrait, qu'il avait roulé et jeté dans une malle en quittant Rome, sans vouloir le regarder, depuis cette nuit terrible où il l'avait balafré d'un coup de son épée sanglante.

— Je me trompe, se disait-il, je suis fou! Cette ressemblance n'existe que dans mon imagination; je me suis surmené aujourd'hui et j'ai la fièvre...

Mais quand il tint la toile, roulée sur un morceau de bois, une sorte d'horreur le prit; il n'osa plus la déployer pour comparer les deux têtes et la jeta sur un canapé.

Ce soir-là, Jacques dormit mal et son sommeil fut hanté par des cauchemars. Le lendemain matin, à peine éveillé, il courut à son triptyque et contempla longuement sa figure de femme. Au grand jour, l'effet n'était plus tout à fait le même et la ressemblance avec Andrée paraissait plus lointaine encore : il aurait fallu, pour surprendre ce reflet fugitif et léger comme une ombre, connaître non pas seulement les traits de la jeune femme, mais avoir pénétré jusqu'au fond même de son être moral. Henriot fut charmé de constater qu'il y avait seulement une certaine parenté d'expression entre la tête qu'il venait de peindre et celle d'Andrée. Il aurait pu, d'un coup de pinceau, détruire même cette vague similitude. Il ne le fit pas; non parce que la figure était admirablement venue et lui plaisait ainsi, mais parce que, à la réflexion, il lui parut qu'il avait le droit d'infliger ce châtiment à Mme de Morincourt, qui seule sans doute se reconnaîtrait et comprendrait l'allégorie accusatrice. Le choix même du sujet révélait que le peintre était en proie à l'obsession d'une idée morale et que ce tableau devait avoir, dans le secret de sa pensée, une signification toute particulière de remords et de vengeance. L'introduction toute nouvelle du personnage de femme dans la

légende sacrée, l'indication de la jalousie comme mobile du crime, prouvait assez qu'en peignant la scène biblique Jacques avait la mémoire toute pleine encore des souvenirs du drame dont il avait été l'acteur principal. D'abord il ne voulait pas pousser plus loin l'allusion. Mais, dans ces cerveaux d'artistes, tout prend corps et figure : ils voient ce qu'ils pensent, tant leur esprit répugne à l'abstraction. C'est ainsi que la femme quelconque qu'il avait voulu peindre était devenue à son insu Andrée, sinon pour les autres, du moins à ses yeux; Abel devint peu à peu Henri Mareuil, et le moment arriva bientôt où Caïn ne fut plus que Jacques lui-même. Pas plus que la tête de femme, les deux têtes d'hommes n'étaient, si l'on veut, des portraits : et pourtant, à les regarder très attentivement, quelque chose d'insaisissable, un trait imperceptible trahissait la pensée de l'artiste. Il travailla dès lors avec une passion extraordinaire; il lui arrivait de se dire parfois qu'il faisait œuvre, non pas seulement de peintre, mais aussi de justicier, et qu'il accomplissait la malédiction muette jetée par Mareuil sanglant à cette femme qui leur avait mis l'épée à la main. Sa vie ancienne, à laquelle il voulait échapper quand il rentra en France, le ressaisissait tout entier, et chaque jour un peu plus fortement, après ses longs tête-à-tête avec Henri et Andrée. Pauvre petite Blanche Hauteclair! Comme une gentille hirondelle qui songe à faire son nid, elle était entrée un instant dans cette âme troublée et n'aurait pas demandé mieux que de s'y poser; mais une telle tempête y soufflait qu'elle avait pris peur et s'était enfuie!

XXX.

Jacques avait fini son tableau, et le triptyque était parti pour le Salon. Un soir qu'il n'avait rien à faire, il monta après dîner chez les Passemard, où des exclamations et des reproches saluèrent son entrée dans le salon :

— Bonsoir, revenant! cria Hector. Tu es donc encore de ce monde?

Il s'excusa d'être resté si longtemps sans venir, en alléguant qu'il avait eu beaucoup à travailler depuis sa dernière visite. Andrée, qu'il n'avait pas remarquée encore, car elle était assise au fond du salon dans une immense bergère qui la cachait presque, se leva, et, lui tendant la main :

— Soit dit sans reproche, vous alliez pourtant au théâtre, car je vous ai aperçu à l'Opéra il y a trois semaines à peu près...

— C'est vrai.

— Vous étiez même dans la loge de la baronne de Royaumont,

et en compagnie d'une charmante jeune fille, dont on n'a pas pu me dire le nom. Qui est-ce?

— Mlle Blanche Hauteclair, la fille du médecin.

— Ah!.. J'espérais que vous seriez venu me dire bonsoir... Vous étiez trop occupé sans doute?

— Veuillez m'excuser, madame, je ne vous ai pas remarquée.

Il retrouva pour dire ces mots le ton glacial qu'il avait pris déjà en lui parlant, lors de son retour. Lorsqu'elle avait entendu pour la première fois cette voix brève et dédaigneuse, Andrée avait été surprise : ce soir-là, elle souffrit. Sans rien ajouter, elle regagna sa place et resta là, immobile et muette, disparaissant à demi dans l'ombre. La tête renversée sur le dossier, elle semblait dormir, mais de ses paupières mi-closes s'échappait un regard qui ne quittait pas Jacques.

— Alors, disait Mme Passemard, tu as beaucoup travaillé?

— Beaucoup.

— Commences-tu à vendre un peu? interrogea Passemard.

— Mais oui, pas mal.

— Allons, tant mieux!.. Je connais des peintres qui ne pourraient pas en dire autant, — ajouta le beau-père du vicomte en jetant un coup d'œil sur sa fille. — Et qu'est-ce que tu viens de faire, ces temps-ci?

— Un grand tableau pour le Salon.

— Tiens! dit Maxime, c'est comme mon beau-frère. Il a trouvé le moyen d'avoir une place dans le salon carré. Et toi?

— Je n'en sais rien encore, mais j'espère qu'on m'y mettra aussi.

— Je ne te souhaite pas d'être à côté de lui! dit Passemard en riant. S'il était ici ce soir, au lieu de nous avoir quittés après dîner, comme d'habitude, pour aller à son cercle, mon gendre t'expliquerait que son tableau va faire une révolution dans l'art...

— C'est aussi ce qu'il disait de son drame, insinua Mme Passemard avec une douceur haineuse de belle-mère.

Jacques s'attendait à voir Andrée prendre la défense de son mari. Elle ne souffla mot. La conversation continua à bâtons rompus. On causa de tout : de l'exposition qui allait s'ouvrir, de la politique, des jésuites, — que M. Passemard voulait expulser au nom des lois existantes, et des lois existantes sur lesquelles celui-là même qui les invoquait avec conviction paraissait avoir des notions extraordinairement vagues. Jacques apprit que le vicomte était résolu à racheter son échec d'auteur dramatique par un grand succès de peintre, et qu'il y avait une locomotive dans son tableau.

— Oui, oui, une locomotive! affirmait Mme Passemard. Et un tunnel! Ça t'étonne, n'est-ce pas? Eh bien! il paraît que ça doit

donner un effet de lumière. Et toi, qu'est-ce que tu as fait? Ce dont tu as dit un mot la dernière fois, sans doute?

— Non. J'ai changé d'idée depuis.

— Et quel sujet avez-vous choisi? dit Andrée en se rapprochant.

— *Caïn*, madame, répondit-il froidement, en plongeant dans ses yeux un regard dont elle ne put supporter l'éclat...

Pendant que Jacques, sans plus s'occuper d'elle, prenait congé, la jeune femme s'était laissée glisser sur une chaise, en murmurant :

— Ah! mon Dieu! toujours!

Le lendemain était jour de vernissage. Andrée se rendit de bonne heure au Salon. A l'entrée, les quêteuses commençaient déjà à harceler les arrivans avec l'édifiante ténacité qui caractérise cette obsession annuelle. Des employés du Palais passaient et repassaient précipitamment, roulant des échelles. Des exposans en retard donnaient un dernier coup de pinceau à leurs toiles, en maudissant le jury, coupable de ne leur avoir pas donné à tous la cimaise; une odeur d'essence et de vernis se répandait des salles du premier étage dans l'immense vaisseau vitré du rez-de-chaussée, où la blancheur des marbres s'enlevait vigoureusement sur la verdure des massifs et des tapisseries de haute lice.

Andrée entra dans le grand salon carré, auquel accède l'escalier qu'on prend en venant par les Champs-Élysées. Il y avait foule devant un grand tableau à trois compartimens, au bas duquel se détachait, en lettres rouges sur le cadre de bois noir, ce seul mot : *Caïn*. La jeune femme eut un battement de cœur et s'approcha rapidement. Elle ne distingua rien d'abord. Son regard allait d'un panneau à l'autre, au hasard, ne sachant encore où se poser, comme il arrive quand on voit pour la première fois une toile hors ligne. Enfin elle se mit à examiner le détail de la composition : tout à coup son visage se couvrit d'une pâleur affreuse, car elle venait de découvrir la ressemblance vengeresse que Jacques avait cachée dans les trois têtes. Alors elle eut peur, regarda autour d'elle si personne ne s'était aperçu de rien, et rabattit sur sa figure le voile de gaze brune qu'elle avait relevé en entrant. Son premier mouvement avait été de quitter la place, de s'enfuir : il lui semblait que tout le monde devait la reconnaître et deviner le drame. La curiosité la retint, le besoin de regarder encore et d'écouter ce que l'on disait. « Admirable!.. Splendide!.. C'est un chef-d'œuvre!.. Voilà la médaille toute trouvée... Quel coloris!.. Voyez donc ces verdures!.. Et ce paysage de gauche : est-ce assez limpide, est-ce assez profond!.. Quelle expression dans les têtes! Voyez donc celle de la femme, comme elle est étrange!.. Oui, et d'une beauté troublante : on comprend que Caïn ait tué pour cette femme!.. » Andrée releva son voile et promena sur ses voisins un regard assuré : elle n'avait plus peur,

une bouffée de fierté lui montait maintenant au cerveau. La jeune femme aurait souhaité qu'on la reconnût; je ne sais quel désir fou lui venait de crier :

— Regardez-moi donc! c'est moi qui ai inspiré ce chef-d'œuvre, moi de qui ce grand peintre a copié les traits, moi qu'il a aimée!

Une rougeur, non de honte, mais de plaisir, colorait ses joues; un souffle d'orgueil et de passion gonflait ses narines. Pour la première fois de sa vie, elle savourait un de ces triomphes dont elle avait toujours souhaité de connaître l'ivresse. Des noms passaient dans son esprit : Beatrix, Laure, la Fornarina, toutes celles que le génie d'un amant a immortalisées et dont il lui semblait qu'elle était devenue la sœur. Un célèbre critique d'art, dont le nom courut aussitôt dans la foule, fendit le groupe et vint se placer auprès d'elle. Il regarda longuement et dit à quelqu'un qui l'accompagnait :

— Voilà une page magistrale! Je ne sais ce qu'il faut admirer le plus de la puissance et de l'originalité de la conception ou de la splendeur du coloris et de la vigueur du dessin! Voyez donc ce qu'un homme de talent sait tirer d'un sujet que tant d'autres auraient dédaigné comme usé et vieilli, ou traité sans le rajeunir! Quelle idée profonde d'avoir fait jouer à la femme un rôle dans le premier meurtre, comme dans le premier péché, et de compléter la Bible, qui la montre seulement tentatrice d'Adam, en nous la montrant aussi instigatrice de Caïn! Savez-vous qu'il y a dans ce tableau-là ce que je ne vois presque jamais ici : une pensée!

Andrée lui jeta un regard reconnaissant et sortit du cercle. Elle éprouvait le besoin de se montrer, de chercher des visages de connaissance; elle espérait vaguement rencontrer Jacques et se féliciter avec lui de leur succès, car elle était grisée par ce qu'elle venait de voir et d'entendre, au point de perdre un peu terre, et n'était pas loin de penser qu'une partie de la gloire conquise par son ancien ami lui revenait, à elle.

Tout à coup, Andrée se trouva en face du tableau de son mari : une locomotive qui sort d'un tunnel en jetant de la fumée; deux grosses lanternes, exécutées en trompe-l'œil, éclairant de reflets rougeâtres la voûte couverte de suie; au premier plan, une femme en toilette de bal, étendue à terre, la tête posée sur un rail. Quelques personnes s'arrêtaient un instant devant cette composition d'un réalisme grossier, où la brutalité avait la prétention d'être la force et la bizarrerie l'originalité. Le public s'éloignait bientôt d'un air de parfaite indifférence ou de dédain. Andrée vit des sourires et des haussemens d'épaules. Elle s'approcha et saisit au vol ces sarcasmes lourds et cruels qu'on laisse échapper dans les expositions, comme les enfans lancent des pierres dans la rue, sans

se demander si quelqu'un ne sera pas atteint : « Joli effet d'éclairage au pétrole... Très naturel, cette femme en robe décolletée, allongée sur la voie... Ça aura du succès, le dimanche, auprès des machinistes en congé... Connaissez-vous l'auteur? — Oui, un aiguilleur repentant de P. L. M. » Et l'on riait aux éclats de ces grosses facéties. Le critique influent s'approcha à son tour :

— Décidément, dit-il, ce Morincourt abuse du droit qu'on a d'être prétentieux et médiocre. Comprend-on qu'on ait reçu une pareille chose! Ce jury est d'une faiblesse!.. Et quand je pense qu'on a osé mettre ça dans la même salle que le *Caïn!*

Andrée s'éloigna, pâle, les sourcils froncés, avec la mauvaise figure qu'elle avait, quelques mois auparavant, en sortant de l'Odéon. La réalité, qu'elle avait oubliée pendant quelques minutes d'étrange enivrement, venait de la ressaisir :

— Et c'est ce nom-là que je porte! se disait-elle avec plus de colère encore que d'humiliation. C'est ce poète sifflé, ce peintre ridicule qui est mon mari! Et je n'ai pas voulu de l'autre, du grand artiste qui m'aimait!

Elle passa dans la salle voisine, sans trop savoir où elle allait, sans répondre presque aux saluts de M. de Salbris, de Desrieux et de Passérieux, qu'elle rencontra. Puis elle revint sur ses pas pour sortir, pour échapper à l'odeur de peinture, qui lui faisait mal à la tête. En rentrant dans le grand salon, elle aperçut M. de Garamante au bras de Jacques devant le tableau de son mari; un peu plus loin, le vicomte regardait le triptyque. Elle alla droit à Roger, et d'un air audacieux, presque provocant, lui dit :

— Eh bien! comment trouvez-vous cette toile?

Andrée pensait que son mari avait remarqué cette vague ressemblance qu'elle-même n'avait pas tardé à discerner, et se préparait à lui tenir tête, le cas échéant. Mais il faut croire, ou que les maris sont condamnés à ne jamais rien voir, ou que la ressemblance était moins accusée qu'il n'avait paru à la jeune femme, car Morincourt lui répondit avec tranquillité :

— Je la trouve un peu poncif. Cela sent toujours les procédés de l'École des beaux-arts : c'est bien banal!

Il détourna la tête, assez tôt pour ne pas rencontrer le regard de dédain suprême dont sa femme l'accabla. Elle prétexta une violente migraine pour ne pas rester avec lui et le laissa continuer seul sa visite. La foule grossissait toujours dans le grand salon : un groupe compact se tenait en permanence devant le triptyque de *Caïn*, et les éloges des nouveaux arrivans ratifiaient pleinement l'admiration exprimée par les premiers. Pour gagner la baie de sortie, Andrée fut obligée de louvoyer un peu et se trouva tout à coup en face d'Henriot et du comte. Jacques salua avec cette politesse froide et

hautaine dont il ne se départait plus depuis son retour, lorsqu'il se trouvait en présence de Mme de Morincourt. Il ne paraissait nullement disposé à engager la conversation; mais cette indifférence systématique n'empêcha pas Andrée de lui dire :

— Je suis heureuse, Jacques, du grand succès que vous allez remporter.

Il s'inclina légèrement et ne répondit pas.

— N'avais-je pas raison, madame, dit M. de Garamante, de vous affirmer que notre ami avait rapporté d'Orient le secret d'un coloris que nous ne lui connaissions pas?.. Et quelle façon originale, imprévue de traiter un si vieux sujet, n'est-ce pas?

— Je suis tout à fait de votre avis, monsieur, répliqua-t-elle d'un ton sec et cassant.

Puis, feignant de regarder un tableau, elle tourna le dos au comte et se rapprocha d'Henriot, qu'une ondulation de la foule avait écarté de quelques pas.

— Jacques, dit-elle d'une voix très douce, dont la caresse allait presque jusqu'à la supplication, j'avais prié M. de Garamante de vous faire savoir que je suis chez moi tous les soirs avant le dîner. Il ne vous a pas fait ma commission sans doute?

— Je vous demande pardon, madame; mais je n'ai pas eu jusqu'ici le loisir de me présenter à votre hôtel...

— N'oubliez pas que vous y serez le bienvenu... J'aurais tant de plaisir à vous voir!.. A bientôt, n'est-ce pas?

Et, glissant dans la foule, elle disparut.

— Eh bien! dit en se rapprochant de Jacques le comte, qui avait entendu les derniers mots de la vicomtesse, elle vient de vous faire son invitation : comptez-vous aller chez elle?

— Jamais! répondit-il résolument. Regardez le panneau de droite de mon triptyque : Caïn est seul!

XXXI.

Plusieurs jours se passèrent. Le tableau de Jacques Henriot souleva dans la presse un long cri d'admiration : la critique fut, au contraire, impitoyable pour Morincourt, sauf deux ou trois feuilles infimes où le parti-pris de camaraderie se laissait trop voir pour ne pas enlever toute valeur aux éloges. On pense bien que l'humeur, déjà passablement rogue du vicomte, ne fut pas adoucie par ce nouvel échec. Ce qui l'exaspérait plus encore que son propre insuccès, c'était le triomphe d'Henriot. Il éclatait à tous momens en récriminations puériles contre le public, contre les critiques d'art et accusait tout le monde, excepté lui-même; Andrée le laissait aller sans daigner même lui répondre. Roger n'eût pas été

fâché pourtant (c'est là un sentiment très conjugal) de trouver un prétexte à invectiver sa femme, à l'accuser de pactiser avec ses ennemis, comme il l'avait fait après la chute de son drame. Mais, soit que la vicomtesse fût instruite par l'expérience de la scène violente qu'elle avait essuyée au retour de l'Odéon, soit plutôt que le dédain dominât désormais en elle tout autre sentiment à l'égard de son mari, Andrée ne lui fournissait point l'occasion que cherchait son dépit et se renfermait obstinément dans un mutisme gros de pensées.

Pendant trois semaines, elle attendit la visite de Jacques. Elle jugeait impossible qu'il ne vînt pas, et, chaque soir, lorsqu'elle se mettait à table en face de son mari, sans le regarder : « Allons, se disait-elle avec un soupir, ce n'est pas pour aujourd'hui encore; ce sera sans doute pour demain! »

Ce qu'elle attendait de cette visite, la jeune femme ne le savait pas et eût été bien embarrassée de le dire si quelqu'un, d'aventure, le lui avait demandé. Quoi qu'il en soit, cette pensée de revoir Jacques était alors le grand intérêt de sa vie. Elle se sentait devenir plus sentimentale que par le passé : « Je n'ai pas un ami, pas une amie, se disait-elle parfois; mon mari n'est plus qu'un étranger pour moi, en supposant qu'il ait jamais été autre chose; je suis seule et je m'ennuie! »

C'est affaire aux maris de s'aviser que leur femme s'ennuie et de savoir que ce symptôme est de ceux dont les parties intéressées doivent tenir le plus grand compte dans un ménage, sous peine pour l'une d'elles au moins (quand ce n'est pas pour les deux), d'avoir à s'en repentir. Mais le vicomte ne voyait rien, par la raison qu'il professait pour les femmes, y compris la sienne, ce lourd dédain des hommes à bonnes fortunes, ne s'était jamais donné la peine de les étudier et ne soupçonnait guère les orages que peut cacher leur silence. Il avait renoué connaissance avec ses anciens amis du quartier Latin, recevait de temps en temps la visite d'hommes à longs cheveux et à chapeaux mous, qui sentaient la pipe et crachaient dans les coins; peu à peu, pour se consoler de ses déboires, il prit l'habitude d'aller faire un tour là-bas, au Fleurus, ou, plus près, au Rat mort, avec les vieux. Ce n'était pas là qu'on doutait de lui, surtout quand un nombre respectable de bocks vides s'alignaient sur la table! Pas là non plus qu'on affectait de ne pas écouter quand il parlait de la décadence de l'art! Ah! les braves copains! Comme il les aimait, eux qui le comprenaient si bien, lui le poète et le peintre incompris! Aussi ne leur cachait-il pas qu'il regrettait un peu de s'être « embourgeoisé. » Pendant ce temps-là, Andrée, assise dans son oratoire, sur sa chaire sculptée, demandait en vain à la lecture, au dessin ou à la musique un

remède contre le désœuvrement, et commençait à maudire l'ambition qu'elle avait eue de devenir vicomtesse.

Un jour que Roger avait été particulièrement brutal, presque grossier avec elle, à déjeuner, la jeune femme mit son chapeau à la hâte, sortit précipitamment de l'hôtel, et, montant dans la première voiture qu'elle rencontra, se fit conduire rue du Val-de-Grâce, où elle savait que demeurait Henriot. Elle gravit d'un trait les cinq étages et sonna sans même se donner le temps de réfléchir à ce qu'elle venait faire, ni de préparer ce qu'elle allait dire. La porte s'ouvrit d'elle-même ; un cordon qui aboutissait à l'atelier de Jacques lui permettait d'ouvrir sans se déranger et le dispensait d'avoir d'autre domestique que la concierge qui faisait le matin son ménage. Andrée se trouva dans une antichambre petite, mais arrangée avec beaucoup de goût. La voix de Jacques cria de la pièce voisine : « Qui est là? »

Elle ne répondit pas.

— Mais entrez donc! reprit Jacques.

Elle mit la main sur le bouton de la porte et hésita. Ce qu'elle avait fait lui paraissait maintenant moins simple.

— Si pourtant mon mari m'avait suivie! pensait-elle; s'il croyait que!..

La porte s'ouvrit tout à coup. Jacques parut, et sans montrer émotion ni surprise :

— Vous vous êtes trompée, sans doute, madame?

— Non ; c'est bien chez vous que je venais,.. puisque vous n'avez pas voulu venir chez moi.

Il hésita une seconde, puis, s'effaçant :

— Entrez, dit-il froidement.

Elle se laissa tomber plutôt qu'elle ne s'assit sur un divan, accablée moins par la fatigue de la rapide ascension que par la dureté impitoyable de cet accueil. Lui resta debout, le dos appuyé contre le chambranle de la porte, les bras croisés sur la poitrine.

— Oserai-je vous demander ce qui vaut à mon atelier l'honneur de votre visite, madame?

— Vous m'appeliez Andrée autrefois...

— Il y a si longtemps, que je ne m'en souviens plus.

— Vous êtes dur!.. Soit!.. Eh bien! monsieur, je viens pour vous dire... Ah! Jacques, si vous saviez comme je suis malheureuse!

— Malheureuse! Et de quoi, grand Dieu? N'avez-vous pas tout ce que vous souhaitiez, de la fortune, un titre?.. En vérité, je ne vois pas ce qui pourrait vous manquer.

— Il me manque votre amitié, Jacques ; votre amitié que j'ai eu le tort, la folie de ne pas apprécier assez jadis et que je regrette aujourd'hui, car il me semble qu'elle était le seul bien véritable

que j'eusse. Je vous la demande humblement : ne voulez-vous pas me la rendre, dites?

Elle parlait, d'une voix mouillée de larmes, brisée, et ébauchait, en joignant les mains, un geste de supplication. Mais la sincérité de cette douleur ne le toucha point, et c'est d'une voix âpre, où vibraient toutes ses souffrances, toutes ses colères anciennes, qu'il répondit :

— Vous osez parler encore d'amitié!.. Vous vous ennuyez donc bien pour venir me proposer de reprendre ce commerce malhonnête où vos dupes doivent tout mettre, le meilleur de leur intelligence et de leur cœur, jusqu'à leur vie même, sans que vous y ayez jamais mis autre chose que votre désœuvrement ou votre coquetterie!.. Cela occupe, n'est-ce pas, jeune fille ou mariée, à Paris ou aux Charmilles!.. C'est un jeu charmant : tant pis pour qui le prend au sérieux! Il n'y a qu'un malheur, madame, c'est que je ne suis plus disposé à faire votre partie aujourd'hui.

— Ah! que vous me plaisez ainsi! dit-elle. Parlez, accablez-moi! Je ne me défends pas. J'aime à voir briller cette colère dans vos yeux : elle leur donne un éclat qui m'effraie et qui me charme! Jacques, que ne vous êtes-vous montré tel autrefois que je vous vois aujourd'hui, plein de génie, beau comme un jeune dieu! Je n'aurais pas attendu si longtemps pour vous aimer... comme je vous aime!

Elle dit ces mots très lentement et très bas; mais sa voix profonde donnait à ce murmure caressant qui sortait de sa bouche une ardeur brûlante de passion. L'étrange femme s'était levée, et, la tête renversée un peu en arrière, les paupières mi-closes, les lèvres serrées, les ailes mobiles de son nez droit toutes frémissantes, elle marchait vers lui, la poitrine en avant, les bras pendans, les mains ouvertes et un peu écartées du corps, comme les statues de saintes qu'on voit sur les autels. Et, quand elle fut tout près de lui :

— Mais prends-moi donc! dit-elle. Tu ne vois donc pas que je suis à toi!

Alors, quelque chose comme un éblouissement passa devant les yeux de Jacques. Toute sa jeunesse chaste lui monta au cerveau, ainsi que les fumées d'un vin capiteux. Brusquement, ses deux bras l'enveloppèrent d'une étreinte puissante. Avec la force d'un lion il l'enleva de terre et l'emporta comme une proie. Elle se laissait aller, à demi pâmée, et souriait de son sourire mystérieux. Il la déposa avec des précautions infinies, une douceur d'athlète qui craint de briser quelque chose de fragile, sur le divan qu'elle venait de quitter. Puis, reculant d'un pas, il la couva d'un regard et dit :

— Comme tu es belle!

— Est-ce que tu vas faire mon portrait? demanda-t-elle avec sa voix câline.

Jacques tressaillit, et son visage, soudainement pâli, n'exprima plus qu'une sorte d'égarement.

— Ton portrait? dit-il. Il est fait, ton portrait!

Et, saisissant dans un coin une toile roulée, il la déploya en criant :

— Regarde bien! Vois-tu cette balafre : c'est mon épée qui l'a faite! Vois-tu cette tache rouge : c'est du sang, du sang d'Henri!.. Va-t'en, misérable!

Elle recula vers la porte, épouvantée. Quand elle eut soulevé la portière et qu'elle se trouva dans l'antichambre, elle entendit le bruit sourd que fait un corps en s'abattant à terre. Alors elle se mit à fuir, en proie à une terreur folle. Arrivée au bas de l'escalier, elle se précipita dans la loge du concierge :

— Montez vite au cinquième, dit-elle, il y a quelqu'un qui se meurt!

XXXII.

Deux ans se sont écoulés. Une congestion cérébrale, compliquée d'une sorte de fièvre chaude, a mis la vie de Jacques en péril. Pendant trois semaines il a été en proie au délire et à d'horribles hallucinations. Maintenant il ne conserve plus, de cette redoutable crise et des événémens qui l'ont immédiatement précédée, que le souvenir confus d'un cauchemar. M. de Garamante qui pendant quatre mois l'a soigné avec la tendresse d'un père, en sait plus long que lui sur les causes de la congestion foudroyante qui l'a terrassé. Des mots incohérens prononcés par le malade au milieu du délire, quelques indications naïvement fournies par la concierge, qui ne se doute de rien, ont permis au comte de deviner ce qui s'était passé. Il est allé trouver Mme de Morincourt et a eu avec elle une explication catégorique : « La mort de Mareuil, a-t-il dit, doit vous suffire. Il ne faut pas que Jacques, qui ne se souvient plus de rien, sache jamais que vous êtes venue chez lui. Le médecin affirme qu'une nouvelle crise ne manquerait pas d'entraîner la folie ou la mort. Pensez-y bien, madame! » Andrée, profondément humiliée, n'a fait aucun effort pour le revoir pendant sa maladie. Ce n'est pas seulement avec colère, mais aussi avec épouvante qu'elle se rappelle les paroles, l'air et le geste terrible d'Henriot quand il l'a chassée de l'atelier.

Pour plus de sûreté, le comte a emmené son ami en voyage dès que le progrès de la convalescence l'a permis. Ils ont passé trois mois à Nice. Au bord de la mer bleue, sous le bon soleil, Henriot s'est tout à fait remis de cette rude secousse.

— Mais, enfin, a-t-il demandé à son compagnon, vous ne me dites toujours pas ce qui s'est passé avant le moment où l'on m'a trouvé évanoui dans mon atelier?

— Rien! Vous vous étiez surmené tout l'hiver; on ne travaille pas impunément dix heures par jour pendant trois mois, même avec votre vigueur. Votre triptyque vous aura valu, outre la croix et les vingt mille francs qu'on vous l'a payé, un bon accès de fièvre chaude : voilà tout!

— C'est étrange! murmura-t-il. — Puis il n'y pensa plus et crut que quelque rêve lui avait laissé cette réminiscence troublante d'un corps souple et mince qu'il aurait pressé contre sa poitrine.

De retour à Paris, Jacques s'est remis au travail. Il gagne maintenant une cinquantaine de mille francs par an, et gagnerait bien davantage s'il voulait faire « du métier. » Il a loué à Auteuil une petite maison avec un atelier et un jardin. M. de Garamante a promis de quitter son appartement du cercle et de venir s'installer auprès de lui : le comte aura la disposition du premier étage, Henriot celle du second; le rez-de-chaussée, qui comprend cuisine, salle à manger, salon, billard et antichambre, sera commun. Ils vivront ensemble, chacun gardant sa liberté, et payant la moitié du loyer ainsi que des frais d'entretien. Cette combinaison leur sourit fort à tous deux, car ils ne peuvent plus se passer l'un de l'autre. L'amitié virile qui les unit est nuancée de respect filial d'un côté, et de l'autre de tendresse paternelle. Au contact du vieux gentilhomme, Jacques a beaucoup gagné : il s'affine de jour en jour, et ajoute à sa distinction native un peu de cette aisance simple et noble qui donne si grand air à son ami. Dernièrement, le comte a acheté un code et lu avec beaucoup d'attention les articles relatifs à l'adoption.

Hector Passemard est toujours député. Il siège à gauche, vote à tort et à travers, élève et renverse des ministères sans trop savoir pourquoi, par habitude peut-être, et parce qu'il faut bien faire quelque chose quand on est à la chambre. Il n'a pas encore eu de portefeuille, mais il sait que son tour viendra : sa compétence d'industriel paraît le désigner pour les affaires étrangères. Si Passemard n'ose plus dire tout haut, sans rire, que la république est le gouvernement qui coûte le moins, il pense tout bas que la carrière de républicain est celle qui rapporte le plus aux députés. On prétend qu'il porte un vif intérêt aux marchés passés par les diverses administrations de l'état et qu'il est en bons termes avec plusieurs gros entrepreneurs. Mais ce sont là propos réactionnaires : il n'y a pas de preuves. Il a un pied dans tous les ministères, assiège les bureaux, nomme, révoque, avance, déplace, depuis le préfet jusqu'au garde-champêtre dans son département, obtient des bourses,

des exemptions de service militaire, des bureaux de tabac, des palmes académiques et des croix. On cite, à Paris, deux conseils d'administration dont il ne fait point partie. Et pourtant il commence à trouver que les affaires du pays ne marchent plus aussi bien, depuis que les siennes vont mal. Des spéculations malheureuses, les folies de Maxime, qui a dissipé des sommes énormes à vouloir monter son écurie de courses, ont décidément compromis la fortune du raffineur. Des doutes commencent à lui venir sur la sagesse de l'éducation qu'il a donnée à son fils. « Je te le disais bien, soupire mélancoliquement Mme Passemard, que tu avais tort d'encourager la passion de ce garçon-là pour les chevaux!.. O les chevaux! J'aimerais mieux les femmes! — C'est la même chose! répond Passemard; courir ou faire courir, vois-tu, c'est tout un! »

Mme de Morincourt a essayé de la littérature pour se consoler de ses mécomptes amoureux. Elle a écrit un petit volume de Pensées. L'ouvrage, qui conclut au néant de tout, est d'une métaphysique obscure et précieuse. Il ne semble pas que l'auteur se comprenne très bien lui-même, ce qui donne à son livre un air de profondeur. Le vicomte a daigné applaudir à la tentative. Il est charmé du titre qu'elle a trouvé, *Nirvâna*, et admire beaucoup la richesse de sa langue philosophique. Andrée, en effet, grâce à des cahiers d'expressions qu'elle avait fort soigneusement composés autrefois, manie ce jargon spécial avec une certaine dextérité qui ferait presque croire qu'elle est du métier à ceux qui n'en sont pas. Roger a maintenant pour sa femme des égards de confrère. Il a fait faire par Lemerre une petite édition à exemplaires numérotés: on les distribue aux amis sûrs. Deux comptes-rendus très élogieux ont déjà paru, l'un dans *la Soirée parisienne*, l'autre dans une petite feuille du quartier Latin, *le Névropathe*, où Morincourt publie de temps en temps quelques vers. Veloutine a comparé la vicomtesse à Sapho et à Mme de Staël: cela fait toujours plaisir. Andrée sait gré à son mari du petit succès qu'elle lui doit.

La publication de *Nirvâna* a marqué dans la vie de la jeune femme la fin d'une période. C'est le testament d'Andrée, une sorte de chant du cygne que l'amie de Marcuil et d'Henriot a entonné avant de se transformer. Mme de Morincourt a depuis lors inauguré une manière nouvelle. Elle s'est décidément installée dans la vie conjugale et ne cherche pas à en sortir. La malheureuse expérience qu'elle a faite de la passion n'a pas peu contribué à modérer ses instincts romanesques. La naissance d'un fils a presque achevé sa conversion : elle s'est résignée sans trop de peine à l'appeler Ernest, au lieu de Raphaël ou de Sosthène, noms qu'elle aurait exigés trois ans auparavant. Il n'y a pas eu moyen d'empêcher qu'elle nourrît

cet enfant : au bout de quelques mois, sa mère dut même lui faire honte de trop aimer à montrer certaine partie rose et potelée du poupon, l'orgueil des nourrices. « Tu finiras par l'enrhumer, » a dit Mme Passemard. Et il n'a pas fallu moins que cette crainte pour lui faire entendre raison.

La métamorphose d'Andrée a fait de nouveaux progrès depuis qu'elle est mère. Ce qu'il y avait en elle d'artificiel et d'acquis tombe peu à peu. Il s'opère en cette jeune femme, comme une sorte de retour offensif du bourgeoisisme qui était dans son sang, et qu'elle n'avait réussi à conjurer qu'en forçant sa nature. Elle engraisse beaucoup et commence à ne plus composer ses toilettes avec autant d'art; elle aime maintenant les vêtemens amples et commodes, passe des journées entières en peignoir, à manger de petits gâteaux et à boire du sirop de groseille. Elle ne fait plus du tout de peinture, à peine un peu de musique, mais s'intéresse aux choses de sa maison, recommande à sa cuisinière d'acheter les pommes de terre en gros, compte le linge sale elle-même, et réussit les confitures d'abricots au point de rendre jalouse sa mère qui lui a donné la recette.

Toutefois, on reconnaît l'ancienne Andrée à certains traits qui subsistent encore. Elle s'est mise à faire des confitures, mais aussi de la politique, ce qui est plus facile. Le faubourg Saint-Germain n'a décidément pas voulu donner à la femme du vicomte déserteur les lettres de naturalisation qu'elle eût été singulièrement flattée d'obtenir. Par rancune, la fille de Passemard, qui d'ailleurs s'était toujours piquée de libéralisme, a passé avec son mari à l'extrême gauche. Elle affecte aujourd'hui les opinions les plus avancées, place volontiers de petits développemens socialistes que le pauvre Mareuil s'était amusé à lui apprendre autrefois, se montre de temps en temps à la chambre, les jours où l'on doit entendre quelque ténor de l'intransigeance : Andrée juge tout à fait galant d'être à la fois vicomtesse et jacobine. « Précieuse radicale, a dit d'elle M. de Garamante, bas-bleu et bonnet rouge ! »

Depuis que la paix, sinon l'amour, règne dans son ménage et que, sans estimer beaucoup son mari, elle se résigne à le prendre tel qu'il est et à le dédaigner un peu moins, Andrée consent à recevoir les amis de Roger. Elle donne tous les quinze jours pendant l'hiver une petite soirée politico-littéraire, où il ne vient pas de femmes, mais seulement de futurs hommes d'état, de futurs écrivains, de futurs peintres, sculpteurs ou musiciens, tous méconnus, comme Morincourt, mais tous pleins de talent, la réserve de l'avenir ! On lit des vers, on revise la constitution, on fait des théories à perte de vue sur la musique de Wagner et la suppression du sénat.

Andrée a fini par prendre goût aux hommages de ces illustres incompris, qui lui dédient l'un sa valse, l'autre son sonnet, le troisième son livre d'études sociales. Elle n'a pas assez d'aristocratie native pour être bien exigeante sur la qualité de l'encens, pourvu qu'on en brûle. La vicomtesse s'est ainsi formé une petite cour où chacun l'entretient dans cette pensée qu'elle est une femme supérieure, ce qui l'a conduite insensiblement à croire que Morincourt avait raison et que ce ramassis est une élite. Comme elle leur témoigne beaucoup d'égards, et s'ingénie à flatter leur vanité avec autant de soin qu'ils en mettent à chatouiller agréablement la sienne, Andrée trouve beaucoup de zèle et de dévoûment dans ses fidèles. Ils la célèbrent avec enthousiasme et colportent partout ses louanges. Il se fait ainsi autour d'elle une sorte de notoriété qui n'est pas de très bon aloi, mais dont elle se contente. La fille de Passemard est de ces ambitieux d'ordre inférieur qui aiment le bruit et acceptent, à défaut de la gloire où ils ne peuvent atteindre, cette célébrité en gros sous dont on fait facilement l'aumône à Paris.

L'autre jour, le comte de Garamante et Jacques allèrent à une soirée chez un grand peintre étranger qui inaugurait par une fête le splendide hôtel qu'il s'est fait construire près du parc Monceaux. Au fond d'un petit salon, Henriot aperçut Mme de Morincourt entourée de plusieurs hommes. Il eut peine à la reconnaître, car l'embonpoint qui l'a envahie depuis trois ans modifie non-seulement l'expression de son visage, d'un ovale autrefois si régulier qu'on eût dit une tête de statue grecque, mais même le caractère général de sa beauté. Elle a perdu la souplesse onduleuse de sa démarche, sa maigreur troublante d'androgyne.

— Eh bien ! dit M. de Garamante, comment la trouvez-vous ?

— Je ne la retrouve plus !.. Mme de Morincourt a enterré Andrée !

— Oui,.. et il faut que vous enterriez, vous, Mme de Morincourt.

— Tant pis !.. répondit le jeune homme en soupirant... C'était une grande artiste !.. *De profundis !*

— *Amen !* répliqua le comte.

Ils s'en allaient quand ils entendirent la conversation suivante entre deux jeunes gens :

— Quelle est donc cette femme en rouge, au fond du petit salon ?

— Mme de Morincourt... Tu ne la connais pas ?

— Non.

— Mais tu sais bien au moins le surnom qu'on lui donne ?

— Pas du tout.

— La Muse des ratés !

GEORGE DURUY.

LES

LOIS DU HASARD

Comment oser parler des lois du hasard? Le hasard n'est-il pas l'antithèse de toute loi? En repoussant cette définition, je n'en proposerai aucune autre. Sur un sujet vaguement défini on peut raisonner sans équivoque. Faut-il distraire le chimiste de ses fourneaux pour le presser sur l'essence de la matière? Commence-t-on l'étude du transport de la force par définir l'électricité?

I.

Le mot hasard, intelligible de soi, éveille dans l'esprit une idée parfaitement claire. Quand un joueur de tric-trac jette les dés, s'ils ne sont pas pipés, s'il ne sait ni ne veut amener aucun point plutôt qu'aucun autre, le coup est l'œuvre du hasard. Les grands noms de Pascal, de Fermat et de Huyghens décorent le berceau du calcul des hasards. On est injuste en oubliant Galilée. Un amateur du jeu, qui observait les coups et discutait les chances, lui proposa, comme cinquante ans plus tard le chevalier de Méré à Pascal, une contradiction et un doute. Au jeu de *passe-dix*, on jette trois dés et l'on gagne si la somme des points surpasse 10. Les chances sont égales; les combinaisons qui passent 10 forment la moitié du nombre

total. L'ami de Galilée, très familier avec les dés, s'étonnait de gagner par le point 11 plus souvent que par le point 12 et de voir sortir 10 plus souvent que 9. Ces quatre points arrivent cependant chacun de six manières et pas davantage. Pourquoi 12 est-il plus rare que 11? Faut-il nier l'expérience ou douter du calcul? Il faut les accorder en faisant mieux le compte. Les cas que l'on dénombre ne sont pas pareils; 4, 4, 4, par exemple, qui donne 12, n'est pas comparable à 4, 5, 2, qui donne 11; la première de ces combinaisons est unique, chacun des trois dés doit amener 4; 4, 5, 2, au contraire, représentent six combinaisons, par la même raison qu'avec trois lettres distinctes, on peut écrire six mots différens. Attentif à tout circonstancier, Galilée, au lieu de six chances, en montre distinctement vingt-sept pour le point 11, vingt-cinq seulement pour le point 12. Le calcul, le compte, pour parler mieux, s'accorde, comme toujours, avec l'expérience des joueurs. Galilée n'en faisait aucun doute. Quoique ce grand géomètre Jacques Bernoulli, pour avoir établi la loi sur des preuves, ait pris un rang élevé entre les plus illustres, la conviction universelle des joueurs a précédé ses profonds travaux. Quand un dé lui montrait trop souvent la même face, Panurge, qui s'y connaissait, pour y voir biffe et piperie, n'invoquait rien que l'évidence. Ainsi faisait l'ami de Galilée : en comptant mille quatre-vingts fois le point 11 contre mille fois le point 12, il devinait une cause et voulait la connaître.

Un jour, à Naples, un homme de la Basilicate, en présence de l'abbé Galiani, agita trois dés dans un cornet et paria d'amener rafle de 6; il l'amena sur-le-champ. Cette chance est possible, dit-on; l'homme réussit une seconde fois, et l'on répéta la même chose; il remit les dés dans le cornet trois, quatre, cinq fois, et toujours rafle de 6. « *Sangue di Bacco!* s'écria l'abbé, les dés sont pipés! » et ils l'étaient. Pourquoi l'abbé jurait-il? Toute combinaison n'est-elle pas possible? Elles le sont toutes, mais inégalement. Galilée nous en avertit. Commençons, pour aller pas à pas, par jeter deux dés ensemble ou deux fois un seul dé, — les deux cas n'en font qu'un. Si deux joueurs parient, l'un pour deux 6, l'autre pour 6 et 5, les chances, pour eux, sont inégales. Sonnez représente l'une des trente-six combinaisons possibles; le 6 et 5 en réunit deux. Si l'un arrive deux fois plus que l'autre, faudra-t-il accuser le hasard de partialité? attribuer au point 6 une antipathie occulte pour son semblable? Cette imagination n'est pas à craindre.

Si, prenant soixante dés, on compare la réunion des soixante 6, équivalente à trente sonnez de suite, avec la combinaison qui contient chacun des six points précisément dix fois, les nombres par

leur immensité se dérobent à l'imagination, et l'esprit troublé par une telle abondance cherche les causes d'un mystère qui n'existe pas.

Avec soixante dés, pour amener soixante fois 6, une seule combinaison est possible : chaque dé doit montrer le point 6. Dix 6, au contraire, et dix fois chacun des autres points, peuvent se distribuer et s'arranger avec tant de variété que, si chacun des arrangemens possibles était préparé dans une boîte de 1 décimètre carré sans que, dans aucune boîte, les mêmes dés présentassent les mêmes faces, la cent-millionième partie de celles que la combinaison désignée enveloppe sous un même nom pourrait couvrir un million de fois la surface de la terre sans y laisser aucun vide. Jeter les soixante dés à la fois, c'est charger le hasard de désigner une des boîtes, et si, dans cette abondance, les combinaisons peu nombreuses ne se montrent jamais, est-ce lui qui les exclut? La boîte qui contient les soixante 6, toutes celles même qui en contiendraient plus de cinquante, sont introuvables dans la masse comme des gouttes d'eau désignées dans l'océan.

Sur le Pont-Neuf, pendant une journée ou pendant une heure, on peut prédire résolument que les passans de taille inférieure à 2 mètres l'emporteront par le nombre. Le pont écarte-t-il les géans? Quand, au jeu de dés, on annonce quelles combinaisons prévaudront, c'est, comme pour les passans du Pont-Neuf, une question d'arithmétique; les combinaisons qu'on ose exclure forment, dans le nombre total, si les épreuves sont nombreuses, une proportion beaucoup moindre que, parmi les Parisiens, les hommes de six pieds de haut.

Buffon, qui, ce jour-là, manqua de patience, fit jeter une pièce de monnaie en l'air quatre mille quarante fois; il obtint deux mille quarante-huit fois face au lieu de deux mille vingt. Un tel écart n'a rien d'inattendu. Le jeu étudié par Buffon était moins simple que pile ou face. Quelques millions d'épreuves ne pourraient ni en révéler ni en infirmer la loi. La pièce jetée en l'air est jetée de nouveau et de nouveau encore, s'il le faut, jusqu'à l'arrivée de face. Buffon, ayant amené face deux mille quarante-huit fois, a joué deux mille quarante-huit parties.

Un paradoxe singulier rend ce jeu, — ce problème de Saint-Pétersbourg, c'est le nom qu'on lui donne, — mémorable et célèbre. Pierre joue avec Paul; voici les conditions : Pierre jettera une pièce de monnaie autant de fois qu'il sera nécessaire pour qu'elle montre le côté face. Si cela arrive au premier coup, Paul lui donnera un écu; si ce n'est qu'au second, deux écus; s'il faut attendre un troisième coup, il en donnera quatre, huit au quatrième, toujours en doublant. Tels sont les engagemens de Paul. Quels doivent être ceux de

Pierre? La science, consultée par Daniel Bernoulli, donne pour réponse : Une somme infinie. Le parti de Pierre, c'est le mot consacré, est au-dessus de toute mesure.

Les géomètres ont interprété de plusieurs façons et désavoué, comme excessive, la réponse irréprochable de la théorie du jeu. D'Alembert écrivait en 1768 : « Je connais jusqu'à présent cinq ou six solutions au moins de ce problème dont aucune ne s'accorde avec les autres et dont aucune ne me paraît satisfaisante. » Il en ajoute une sixième ou septième, la moins acceptable de toutes. L'esprit de D'Alembert, habituellement juste et fin, déraisonnait complètement sur le calcul des probabilités.

Buffon, pour expliquer le paradoxe de Saint-Pétersbourg, allègue que posséder ne sert de rien si l'on ne peut jouir. « Un mathématicien, dans ses calculs, — ce sont les propres paroles de Buffon, — n'estime l'argent que par sa quantité, c'est-à-dire par la valeur numérique; mais l'homme moral doit l'estimer par les avantages et les plaisirs qu'il peut procurer. » On promet à Pierre de doubler son gain à chaque coup qui retarde l'arrivée de face, on ne peut doubler que ses écus. Pierre ne demande rien de plus, Buffon peut en être certain. « L'accroist de chevance, avait dit avant lui Montaigne, n'est pas l'accroist d'appétit au boire, manger et dormir;.. » chacun peut allonger la liste. Daniel Bernoulli, réduisant cette distinction en formule, oppose à la richesse mathématique une richesse morale que l'or accroît, mais si lentement, que toutes les unités, jusqu'à la dernière, procurent un égal contentement.

Cette théorie condamne tous les jeux de hasard. Le conseil de ne jouer jamais, si excellent qu'il soit, ne peut être proposé pour une théorie du jeu. Supposons en présence deux disciples de Bernoulli. « Si je gagne, dirait Pierre, qui est pauvre, en proposant à Paul une partie d'écarté, votre enjeu de 3 francs paiera mon dîner. — Repas pour repas, répondrait Paul, vous me devrez 20 francs en cas de perte, car tel sera le prix de mon souper. — Si je perdais 20 francs, s'écrierait Pierre, effrayé, je ne dînerais pas demain; vous pouvez, sans en venir là, perdre 10,000 francs, déposez-les contre mes 20 francs; l'avantage, Daniel Bernoulli l'affirme, restera de votre côté. » — Ils ne s'entendront pas.

Ceux qui suivent Condorcet et Poisson, sans contester la bonne foi de Paul, tiennent ses engagemens pour nuls. Si le hasard amenait pile soixante-quatre fois, Paul devrait payer autant d'écus que le sultan des Indes ne put donner de grains de blé à l'inventeur du jeu d'échecs. Une telle promesse est téméraire; si riche qu'on le suppose, Paul, ruiné dès le trentième coup, ne pourra plus payer double. Ne comptant plus sur ses promesses,

Pierre ne doit pas les payer, et le calcul règle le droit de Paul à quinze écus.

On propose à cinquante personnes possédant chacune 20 millions et pas davantage d'organiser une loterie à 20 millions le billet. Le gagnant deviendra l'homme le plus riche du monde, les quarante-neuf autres seront ruinés. Les cinquante vigésimillionnaires acceptent. Ils sont peu sensés, mais équitables. La justice et la raison sont choses distinctes. Au jeu de Saint-Pétersbourg, tout aussi bien qu'à cette loterie, les espérances doivent être payées; il ne s'agit plus d'un seul, mais d'un nombre illimité de milliards. Le problème imaginé par Daniel Bernoulli dissimule ingénieusement cette énorme mise. L'algèbre, en la dégageant, met la chance à son juste prix.

Les conditions d'un jeu peuvent être équitables et dangereuses, iniques dans d'autres cas, mais acceptables. Est-il déraisonnable, malgré le 0, le double 0 et le refait, de risquer 5 francs à la roulette ou au trente-et-quarante?

Quant au problème de Saint-Pétersbourg, il faut approuver absolument et simplement la réponse réputée absurde. Pierre possède, je suppose, 1 million d'écus et les donne à Paul en échange des promesses convenues. Il est fou! dira-t-on. Le placement est aventureux, mais excellent; l'avantage infini est réalisable. Qu'il joue obstinément, il perdra une partie, mille, mille millions, un million de milliards peut-être; qu'il ne se rebute pas, qu'il recommence un nombre de fois que la plume s'userait à écrire, qu'il diffère surtout le règlement des comptes, la victoire, pour lui, est certaine, la ruine de Paul inévitable. Quel jour? quel siècle? On l'ignore; avant la fin des temps certainement, le gain de Pierre sera colossal.

Une fourmi transporte un grain de poussière de la cime du Mont-Blanc dans la plaine, retourne sur la hauteur, descend une nouvelle charge et recommence toujours. Après combien de voyages aura-t-elle comblé les vallées et nivelé la chaîne des Alpes? Le premier écolier, en consultant l'arénaire d'Archimède, fera le calcul sans erreur. Le dessein de la fourmi dépasse ses forces, s'écrieront des gens sages; elle mourra à la peine. Condorcet et Poisson ne sont pas moins sages. Pierre est un imprudent; il entreprend au-delà de son crédit, une opération beaucoup trop longue; il est aussi certain pourtant de ruiner Paul que la fourmi de niveler la Suisse.

Dans un problème plus célèbre et plus grave, la vie humaine servait d'enjeu. L'inoculation, avant la vaccine, était, contre la variole, le meilleur parti qu'on pût prendre; mais un inoculé sur

deux cents mourait des suites de l'opération. Quelques-uns hésitaient; Daniel Bernoulli, géomètre impassible, calculait doctement la vie moyenne, la trouvait accrue de trois ans et déclarait par syllogisme l'inoculation bienfaisante. D'Alembert, toujours hostile à la théorie du jeu, qu'il n'a jamais comprise, repoussait, avec grande raison cette fois, l'application qu'on en voulait faire : « Je suppose, dit-il, que la vie moyenne d'un homme de trente ans soit trente autres années et qu'il puisse raisonnablement espérer de vivre encore trente ans en s'abandonnant à la nature et en ne se faisant pas inoculer. Je suppose ensuite qu'en se soumettant à cette opération, la vie moyenne soit de trente-quatre ans. Ne semble-t-il pas que, pour apprécier l'avantage de l'inoculation, il ne suffit pas de comparer la vie moyenne de trente-quatre ans à la vie moyenne de trente, mais le risque de un sur deux cents, auquel on s'expose, de mourir dans un mois, par l'inoculation, à l'avantage éloigné de vivre quatre ans de plus au bout de soixante ans? »

On argumente mal pour vider de telles questions : supposons que l'on puisse, par une opération, accroître la vie moyenne, non plus de quatre, mais de quarante ans, à la condition qu'une mort immédiate menacera le quart des opérés : un quart des vies sacrifié pour doubler les trois autres, le bénéfice est grand. Qui voudra le recueillir? Quel médecin fera l'opération? Qui se chargera, en y invitant 4,000 habitans robustes et bien portans d'une même commune, de commander pour le lendemain 1,000 cercueils? Quel directeur de collège oserait annoncer à cinquante mères, qu'empressé à accroître la vie moyenne de ses deux cents élèves, il a joué pour eux ce jeu avantageux et que leurs fils sont les perdans? Les parens les plus sages acceptaient une chance sur deux cents; aucun, sur la foi d'aucun calcul, ne s'exposerait à une chance sur quatre.

Un jeu, sans blesser la justice, peut causer de grands dommages, il peut être périlleux d'y échanger les chances de perte et de gain, les règles que doivent suivre ceux qui veulent commettre cette imprudence n'en reçoivent aucun changement.

Un ingénieur calcule la charge capable d'abaisser de 50 centimètres le tablier d'un pont. L'épreuve est inutile, imprudente, dangereuse : le poids calculé est-il moins juste? Il est mauvais de trop charger un pont, mauvais aussi de jouer trop gros jeu. Cela ne change ni la théorie du jeu ni celle de l'élasticité.

Revenons au théorème de Bernoulli.

S'il pleut un jour entier sur la place du Carrousel, tous les pavés seront également mouillés. Sous une forme simplifiée, mais sans en rien retrancher, c'est là le théorème de Bernoulli. Il pour-

rait se faire assurément, lorsque tout alentour la pluie tombe à torrens, qu'un certain pavé restât sec. Aucune goutte n'a pour lui de destination précise, le hasard les disperse, il peut les porter toutes sur les pavés voisins; personne ne le supposera sérieusement.

Telle est la puissance des grands nombres. Le hasard a des caprices, jamais on ne lui vit d'habitudes. Si mille gouttes tombent sur mille pavés, chaque pavé n'aura pas la sienne; s'il en tombe mille millions, chaque pavé recevra son million ou bien peu s'en faudra. Si l'on jette deux dés trente-six millions de fois, le double-six, au lieu d'un million de fois, pourrait ne se présenter que cent mille et peut être n'arriver jamais. Une telle exclusion soumise au calcul, d'après notre façon de parler, est déclarée impossible.

L'analogie va à l'identité. Considérons en effet, sur la place, pendant la pluie, un carré de 6 décimètres de côté. Partageons la base, aussi bien que la hauteur, en six parties, portant chacune un numéro d'ordre; découpons le carré, par des parallèles aux côtés, en trente-six cases égales désignées chacune par les deux numéros placés en tête des bandes auxquelles elle appartient; une case répondra à 6,6; une autre à 5,6; une troisième à 6,5; elles auront mêmes noms que les coups possibles avec deux dés. Chaque goutte de pluie tombant sur le carré représente un coup de dés. Le hasard, dans les deux épreuves, décide entre les mêmes points. A la fin de la journée, la pluie a également mouillé les trente-six cases, les dés ont amené les trente-six points également : où est la différence?

Pour que rien ne manque au rapprochement, le même tempérament est nécessaire aux deux assertions trop précises. Il serait fort étrange que les pavés, quoique mouillés également, n'eussent pas reçu dans le cours d'une journée, quelques centaines de gouttes en plus ou en moins; de même, sur quelques millions de coups de dés, quelques points se montreront sans doute un peu plus, d'autres un peu moins souvent.

Les rapports sont certains, non les différences, et c'est malheureusement la différence qui ruine. On joue 100 parties à un jeu de hasard, l'enjeu est 20 francs; il est peu probable, mais possible, que l'on perde 65 parties. La perte de 30 louis représente 30 pour 100 du nombre des parties jouées.

Au lieu de 100 parties, on en joue 10,000, une perte de 30 pour 100, c'est-à-dire de 6,500 parties, doit être tenue pour impossible. 5,150 parties perdues supposeront, d'après le calcul, une fortune aussi adverse que 65 sur une série unique de 100 parties; la perte correspondante, 300 louis, représente 3 pour 100 du nombre des parties jouées.

Sur 1 million de parties, une perte de 3 pour 100 supposerait, contre les lois du hasard, un dérèglement qui jamais ne s'est vu, 3 pour 1,000 représente une chance défavorable équivalente à celle des deux hypothèses précédentes. Trois parties sur 1,000, pour 1 million de parties, feraient une perte de 3,000 louis; un jeu égal devient à la longue dangereux. Non-seulement les lois du hasard permettent la ruine du joueur, elles la prédisent. Tout joueur se ruinera si le temps ne lui manque pas. Ampère et Laplace l'ont démontré ; leurs raisonnemens n'ont corrigé personne, ils intéressent tout le monde.

Si deux joueurs jouent sans cesse jusqu'à la ruine de l'un d'eux, le moins riche sera vaincu. Le rapport du nombre des parties gagnées ou perdues différera de moins en moins de l'unité, mais la différence augmentera, comme nous l'avons dit ; tantôt l'un sera en perte, tantôt l'autre. La différence, petite d'abord, deviendra grande. La perte, dans ses oscillations, frappera chacun des deux joueurs alternativement; quand elle dépassera la fortune du perdant, la ruine pour lui sera consommée. Le danger menace surtout, on le comprend, le moins riche des deux joueurs. L'homme qui joue sans limite et sans cesse, accepte tous les adversaires dont l'ensemble, sans changer son sort, peut recevoir un nom collectif : le public, qui n'est jamais ruiné, ruine les imprudens qui l'attaquent.

Tout change quand les conditions du jeu sont inégales. Le moindre avantage fait pencher la balance. Pour le joueur que les conditions favorisent, le gain augmente sans limite. Au trente-et-quarante, par exemple, l'avantage du banquier est un peu plus de 0,6 pour 100. Si l'on joue 100 parties, en évaluant à 1,000 francs la somme des enjeux pour chacune d'elles, l'avantage réservé au banquier par les règles du jeu représente 600 francs. Les accidens du hasard produiront un écart dont la valeur moyenne, indiquée par le calcul, est 8,000 francs. Le banquier, sur une série de 100 parties, a donc chances égales, à très peu près, de perdre ou de gagner. La perte moyenne, c'est tout son avantage, est un peu moindre que le gain moyen.

Sur 10,000 parties, en supposant toujours l'enjeu de 1,000 francs, l'avantage ménagé au banquier par les règles du jeu, représente 60,000 francs. L'écart moyen, dix fois plus grand seulement pour un nombre centuple de parties, est 80,000 francs. La perte du banquier sur 10,000 parties sera donc un éyénement très ordinaire, mais, en ce cas, la valeur moyenne de la somme perdue sera 20,000 francs, tandis, que dans l'hypothèse plus vraisemblable du gain, la valeur moyenne est 140,000 francs.

Sur un million de parties, le bénéfice régulier, équivalent à

l'avantage réservé au banquier, serait 6 millions ; l'écart moyen en plus ou en moins, 800,000 francs seulement ; s'il gagne moins de 5 millions, le banquier a eu du malheur ; un gain inférieur à 4 millions serait très invraisemblable et il y a plus de dix mille à parier contre un, que son gain ne s'abaissera pas au-dessous de 2 millions.

La loi de Bernoulli, quand elle est mise en défaut, révèle une cause perturbatrice du hasard.

Tels se montrent souvent les résultats du suffrage universel. Supposons 10 millions d'électeurs. Attribuons 6 millions de votes à un parti, celui de la majorité, 4 millions seulement à la minorité. On forme 1,000 collèges, de 10,000 électeurs chacun : tout candidat qui réunira plus de 5,000 suffrages sera élu. L'opinion approuvée par les quatre dixièmes des votans serait représentée proportionnellement par 400 députés sur 1,000. Les lois du hasard ne lui accordent rien. Sur 1,000 représentans, pas un seul pour elle. Le calcul réduit à zéro, pour ainsi dire, la vraisemblance de toute autre hypothèse. Supposons, pour donner une idée des chiffres, que saisissant l'occasion pour tenter la chance, un joueur s'engage, dans les conditions électorales supposées, à payer autant de millions qu'il se trouvera de députés de la minorité vainqueurs dans la lutte. On ne pourrait pas, en échange de ses promesses, — c'est la réponse rigoureuse, sinon exacte, du calcul, — lui offrir équitablement plus d'un centime.

Ce centime pourrait lui coûter cher. Les minorités, même beaucoup moindres, obtiennent quelques représentans. Les électeurs n'étant pas associés par le sort, les influences locales triomphent des lois du hasard. C'est avec grande défiance qu'il faut, sur les traces de Condorcet, *éclairer les sciences morales et politiques par le flambeau de l'algèbre.*

Les étoiles, sur la voûte céleste, semblent semées sans ordre et sans loi ; 3,000 environ, pour qui a la vue bonne, brillent au-dessus de notre horizon. Ptolémée, dans son catalogue, n'en inscrivait que 1,020. Un astronome dont le nom est resté obscur sans injustice, l'archevêque Mitchell, a fait d'une idée ingénieuse et juste une application trop hardie. Si le hasard distribuait sur la voûte du ciel 3,000 points brillans, quelle serait la distance moyenne de chacun d'eux à son voisin le plus proche ? Le problème est intéressant ; Mitchell ne le résout pas ; mais remarquant dans la constellation du Dragon deux étoiles situées à trois minutes l'une de l'autre, il trouve que contre un tel rapprochement, on pourrait, *a priori*, parier 80 contre 1 ; dirigeant ensuite ses calculs sur le groupe des Pléiades, Mitchell conclut à 500,000 chances contre une pour qu'une cause, en dehors du hasard, ait rapproché les six étoiles.

En proposant la mesure précise d'assertions aussi vagues, on peut compromettre la science. Si Mitchell, soupçonnant entre les étoiles un lien mécanique, avait tiré avantage de leur rapprochement singulier, s'il avait déclaré vraisemblable, très vraisemblable, presque certain, qu'une cause particulière a troublé pour elles les lois générales, il serait sans reproche, mais la précision du chiffre $\frac{1}{500000}$ ne peut trouver d'approbateurs. Les appréciations sans chiffres n'engagent à rien, un chiffre engage la science, et c'est sans aucun droit.

L'application du calcul aux questions de ce genre est une illusion et un abus.

« Les motifs de croire que, sur dix millions de boules blanches mêlées à une noire, ce ne sera pas la noire que je tirerai du premier coup est de même nature, a écrit Condorcet, que le motif de croire que le soleil ne manquera pas de se lever demain. » L'assimilation n'est pas permise : l'une des probabilités est objective, l'autre subjective. La probabilité de tirer la boule noire du premier coup, est $\frac{1}{10000000}$, ni plus ni moins. Quiconque l'évalue autrement se trompe. La probabilité pour que le soleil se lève varie d'un esprit à l'autre. Un philosophe peut, sans être fou, annoncer sur la foi d'une fausse science que le soleil va bientôt s'éteindre ; il est dans son droit comme Condorcet dans le sien ; tous deux l'excéderaient en accusant d'erreur ceux qui pensent autrement. L'assimilation à une urne est le procédé de démonstration. Une urne contient des boules blanches, peut-être aussi des noires ; on y fait 1 million de tirages, tous donnent des boules blanches ; quelle est la probabilité pour qu'un nouveau tirage amène une noire ? Le calcul répond : Un millionième. « On a vu, conclut Condorcet, un million de fois le soleil se lever du côté de l'orient, quelle est la probabilité pour qu'il manque demain ? La question n'est-elle pas la même ? » Elle est différente. L'urne, dans le premier cas, est invariable ; qui peut, dans le second, savoir le train des choses ?

Paul, sur la foi de Condorcet, veut parier que le soleil se lèvera demain. La théorie fixera les enjeux. Paul recevra 1 franc si le soleil se lève et donnera 1 million s'il fait défaut. Pierre accepte le pari. Au lever de chaque aurore, il perd 1 franc et le paie. La chance pour lui diminue chaque jour, puisque le soleil compte un lever de plus. Paul consciencieusement augmente son enjeu ; consciencieusement aussi Pierre continue à lui payer 1 franc. Les conventions demeurent équitables. Les parieurs voyagent, on parcourt vingt contrées, de l'occident à l'orient, Pierre perd toujours ; il poursuit sa chance cependant, conduit Paul vers le nord ; on franchit le cercle polaire ; le soleil reste un mois au-dessous de l'horizon : Paul

perd 30 millions, croit l'ordre de nature perverti et soupçonne que l'urne est changée.

Tarquin l'ancien, rebelle aux prétentions de l'augure Accius Nævius, osa, dit-on, le mettre au défi. Ce que je pense est-il possible? demanda le roi. L'augure accepta l'épreuve. « Tu peux donc couper cette pierre? » Nævius prit un rasoir et coupa le caillou. Avec une très louable impartialité, Condorcet a cherché la chance de vérité. Le point de départ de son calcul est le nombre des cailloux que, depuis l'invention des rasoirs, on n'a pas réussi à couper, et sans répondre du détail des chiffres, il évalue à $\frac{1}{1000000}$ la probabilité de l'anecdote. Il est un peu naïf. Un caillou que l'on coupe comme un radis est un caillou miraculeux ou un faux caillou. La saine philosophie dont il se vante repousse tout miracle; l'accord fait sous main entre Nævius et le roi sauverait la vraisemblance. Pour résoudre le problème, au lieu de compter des cailloux, il faut comparer, si on le connaît, le nombre des princes capables d'imposture à celui des augures complaisans et des historiens sans critique.

Le hasard, à tout jeu, corrige ses caprices. Les irrégularités même ont leur loi.

Supposons qu'à un jeu de pur hasard, une série de parties ait été jouée. Précisons, pour plus de clarté : le jeu est pile ou face; la série, de cent parties. Pour chacune, on marque la différence entre le nombre des gains et le nombre normal cinquante. Si l'on a gagné quarante-quatre ou cinquante-six fois, on marque 6 dans les deux cas. Chaque série, de cette manière, se trouve caractérisée par un nombre que nous appellerons l'*écart;* supposons obtenus un million d'écarts. Le hasard décide leur grandeur, comme si l'on puisait un million de fois dans un sac contenant des boules de loto. La différence est grande cependant : tandis que toutes les boules sortiront également, ou peu s'en faut, les petits écarts seront les plus nombreux. Chacun se présentera, à la longue, un nombre de fois proportionnel à la probabilité que l'on peut calculer; la régularité des résultats peut recevoir une forme apparente et visible. Marquez sur une ligne droite, à distances égales et petites, les chiffres 0, 1, 2, 3... représentant les écarts possibles. Par chacun de ces points élevons une hauteur égale au nombre de fois que l'écart s'est produit; les extrémités de ces lignes feront paraître une courbe, toujours de même forme; le sommet correspond au point zéro; l'abaissement, à partir de ce point, très lent d'abord, s'accroît suivant une loi prévue par le calcul. Si quelques irrégularités déparent le dessin, doublez, décuplez le nombre des épreuves, l'exactitude des prédictions est à peine croyable.

Les grands nombres régularisent tout. La moyenne de tous les

écarts peut être prédite avec confiance, elle sera 4 si la série est de 100 épreuves, 40 si elle est de 10,000. La même certitude s'attache à la moyenne des carrés des écarts, à celle de leurs cubes, de leur quatrième puissance. Pour des séries de 100, par exemple, la moyenne des carrés est 25. Ces prédictions sont sûres. N'est-ce pas, pour ainsi parler, miracle de voir un hasard aveugle dicter des résultats exactement prévus?

Aidée de ces théorèmes singuliers, la dextérité des géomètres a su, chose merveilleuse, rencontrer sur ces voies détournées une solution de la quadrature du cercle. Si, dans une série d'épreuves suffisamment nombreuses, on divise la moyenne des carrés des écarts par la moitié du carré de la moyenne des écarts, le quotient est égal, à très peu près, à la surface du cercle de rayon unité. Avec de la patience, le succès est certain.

Beaucoup de joueurs, entêtés de cette régularité nécessaire dans les moyennes, cherchent, dans les coups qui précèdent celui qu'ils vont jouer, une indication et un conseil. Ce n'est pas bien entendre les principes. La science, à ces chimères, ne reste pas sans réponse. La décision du bon sens suffit, elle est nette et claire : à quoi bon la traduire en algèbre? Le préjugé est opiniâtre. Les géomètres perdraient à le combattre leur temps et leurs formules.

L'illusion repose sur un sophisme : on allègue la loi de Bernoulli comme certaine; elle n'est que probable. Sur 20,000 épreuves, dit-on, à la roulette, la noire ne peut pas sortir plus de 10,500 fois, l'assertion de la science est formelle. Si les 10,000 premières parties ont donné 6,000 noires, les 10,000 suivantes ont donc contracté une dette envers la rouge. On fait trop d'honneur à la roulette; elle n'a ni conscience ni mémoire. En supposant qu'à une rencontre inouïe succédera, pour la réparer, un nouvel écart de la règle, on n'efface pas l'invraisemblance, on la redouble.

La certitude des lois de Bernoulli est celle d'un chasseur très adroit, qui, connaissant son arme, est certain d'abattre une bête féroce à dix pas. La bête se présente, il la manque; en la voyant, furieuse, se ruer et l'assaillir, doit-il rester impassible, confiant dans la certitude de l'avoir tuée?

II.

Le hasard sans choisir régularise tout; la raison en est que, si toutes les combinaisons, dont le nombre est immense, étaient présentes matériellement, les moins nombreuses deviendraient introuvables. Le hasard reste libre, mais la carte est forcée.

Appliquée aux dés, aux cartes, au jeu de rouge et de noire, aux numéros pairs ou impairs, à pile ou face, la théorie des chances est indiscutable. Rien n'y altère la rigueur des preuves, l'algèbre exécute plus rapidement les dénombremens qu'avec de la patience et du temps on pourrait faire sur ses doigts. Tous les arrangemens sont également possibles ; que les plus nombreux se présentent, il n'y a pas de sujet d'étonnement.

La physique, l'astronomie, les phénomènes sociaux, semblent, dans plus d'un cas, régis par le hasard. Peut-on comparer la pluie ou le beau temps, l'apparition ou l'absence des étoiles filantes, la santé ou la maladie, la vie ou la mort, le crime ou l'innocence à des boules blanches ou noires tirées d'une même urne? Le même désordre apparaît dans les détails, cache-t-il la même uniformité dans les moyennes? retrouvera-t-on dans les écarts les traits connus et la physionomie des effets du hasard?

Tout événement qui alterne avec son contraire est comparable aux boules blanches ou noires puisées dans un sac ; le sac est-il toujours le même? est-il ouvert? Une force intelligente, se proposant une fin, intervient-elle dans une mesure petite ou grande pour corriger les caprices du sort? Le raisonnement ne peut devancer l'expérience ; les observations, soigneusement discutées, condamnent, en même temps que les sceptiques rebelles à tout rapprochement, les esprits absolus qui prétendent tout soumettre au calcul.

L'empreinte du hasard est marquée, très curieusement quelquefois, dans les nombres déduits des lois les plus précises. Une table de logarithmes en témoigne. Pour 10,000 nombres successifs, dans les tables à 10 décimales de Véga, je prends la septième figure du logarithme : rien dans ce choix n'est laissé au hasard. L'algèbre gouverne tout, une loi inflexible enchaîne tous les chiffres. Si l'on compte cependant les résultats, on aura, à très peu près, sur 10,000, mille fois le chiffre 0, mille fois le chiffre 1 et ainsi des autres; la formule se conforme aux lois du hasard. Vérification faite, sur 10,000 logarithmes, le septième chiffre s'est trouvé 990 fois égal à 0, 997 fois à 1, 993 fois à 2, 1012 fois à 4. En partageant les 10,000 nombres en dix séries et prenant pour chacune les moyennes des écarts, j'entends la différence entre le nombre des apparitions de l'un des chiffres et le nombre normal 100, et les comparant à la moyenne du carré des écarts, le rapport des nombres, qui, d'après les lois du hasard, devrait être 1,570796, moitié du nombre que les géomètres désignent habituellement par la lettre π, se trouve égal à 1,561; le même calcul fait à l'aide du chiffre 1 donne 1,598, et la moyenne de ces deux résultats est 1,579. Les trois premiers chiffres sont exacts.

La marque du hasard semble visible. Pouvait-on cependant le mieux tenir à l'écart? Nos lois expriment une propriété commune aux combinaisons les plus nombreuses; elles se vérifient quand on ne choisit pas, il ne suffit pas de choisir pour s'y soustraire.

Le partage des naissances entre les deux sexes a été étudié sur plus de 200 millions d'enfans. Depuis près de deux siècles, le nombre des garçons a dépassé celui des filles; aucun pays ne fait exception ni aucune époque. Le rapport varie peu : le nombre des garçons, pour 100 filles, est compris, pour un grand nombre de naissances, entre 104 et 108. On s'est demandé si cette supériorité observée chez toutes les races, dans les villes comme à la campagne, au midi comme au nord, chez les plus pauvres comme chez les plus riches, est une loi de l'humanité ou un accident fortuit.

A notre époque et pour notre état social, l'évidence est complète; ni les calculs ne sont nécessaires ni les raisonnemens. Ils le sont pour un second problème. Les variations observées d'une année à l'autre pour un même pays, d'une province à l'autre pour une même année, sont-elles assimilables aux résultats capricieux du hasard? Peut-on voir dans la constance approchée du rapport un témoignage suffisant de la loyauté du jeu? Je précise la question : une urne, toujours la même, contient des boules noires et blanches, on y puise une boule au moment de chaque naissance. Pourrait-on sans invraisemblance représenter par le nombre de boules de chaque couleur la proportion variable des naissances? Le nombre des noires, bien entendu, l'emporte sur celui des blanches dans la proportion qui convient au succès.

Les écarts de la moyenne produits par le hasard sur un million d'épreuves, pour un événement dont la probabilité diffère peu de $\frac{1}{2}$, ont pour valeur moyenne 400. De plus grands écarts sont possibles assurément, mais leur probabilité diminue rapidement. On peut parier mille contre un pour un écart moindre que 1,600. La probabilité d'un écart supérieur à 2,000 est $\frac{1}{10000000}$. Telles sont les indications du calcul.

Deux mille naissances masculines en plus sur un million, accroîtraient de moins d'un centième le rapport du nombre de garçons à celui des filles. Les rapports extrêmes fournis par la statistique, 1,04 et 1,08, diffèrent trop l'un de l'autre pour permettre l'assimilation pure et simple aux effets du hasard. Les conditions ne peuvent donc être, en tout temps et en tout pays, identiquement les mêmes, mais la variation est petite. Pendant l'année 1837, le nombre des garçons nés à Paris est descendu à 10,074 pour 10,000 filles. Dans les hasards d'un tirage au sort dont les conditions seraient invariables, sur un nombre d'épreuves égal à celui des naissances annuelles à Paris, on pourrait parier plus de

1 million contre 1 qu'une telle anomalie ne se produira pas. Que s'est-il passé en 1837? On doit s'attendre à l'ignorer toujours. Dans plusieurs départemens, depuis le commencement du siècle, le nombre des naissances annuelles des filles a surpassé exceptionnellement celui des garçons. L'anomalie a moins d'importance que l'écart observé à Paris, elle se rapporte à des nombres cinq fois moindres.

La recherche des causes est délicate et obscure. Il est à regretter, dit M. Quetelet après de longues et patientes recherches, qu'on ait si peu de documens pour s'éclairer.

L'âge des parens joue sans doute un grand rôle. Cette explication semble la meilleure. Si on ne l'accepte qu'avec doute, c'est que masquée par le hasard, l'influence reste mal connue; l'âge moyen du père et celui de la mère varient peu dans un même pays. La variation des âges peut cependant expliquer, en partie au moins, les anomalies observées.

Allons plus avant et cherchons dans les effets troublés les traits généraux du hasard.

La quadrature du cercle déduite approximativement du nombre des naissances ne laisse guère subsister de doutes. En appliquant la formule des écarts aux quatre-vingt-six départemens pendant l'année 1878 et prenant dans l'Annuaire du bureau des longitudes les écarts entre le nombre des naissances de garçons correspondant à 10,000 filles pour chacun des départemens, et la moyenne pour la France entière, et la comparant à la moyenne de leurs carrés, au lieu du quotient 1,57 prévu par la théorie, on obtient 1,75. La petitesse de l'erreur paraît digne d'attention.

La recherche des causes est le grand problème : on le transforme sans le résoudre. En enchaînant les inconnues aux inconnues, la science s'agrandit et s'élève. Si chaque effet n'avait qu'une seule cause, les énoncés au moins seraient faciles. La complication est plus grande. Dans le monde immense des faits, les parentés existent à tous les degrés. L'énumération des observations révèle les liens quand les nombres sont grands. La discussion est délicate, le bon sens la dirige, le calcul prononce.

L'inventeur d'un système associe, je suppose, la chute de la pluie à un phénomène astronomique; il a observé vingt fois, sans une seule exception, qu'une pluie plus ou moins forte suivait le phénomène indiqué; ce rapprochement est digne d'attention. Mais c'est à Brest qu'on a observé; les jours sans pluie, à Brest, sont une rare exception. Que vaut alors la démonstration? Au Caire, elle serait décisive.

Il faut rapprocher, dans les cas semblables, le nombre des coïncidences observées de celui qui le remplacerait probablement, si

tout était réglé par le hasard. Si deux phénomènes se présentent chacun neuf jours sur dix, les coïncidences, même très fréquentes, ne prouvent rien. Si chacun d'eux revient deux fois par an seulement, la coïncidence, plusieurs fois observée, sera difficilement attribuée au hasard. Difficilement : l'indication est vague ! Quand les géomètres, dans les cas semblables, ont donné un chiffre précis, ils ne tenaient aucun compte de la probabilité *a priori* du rapprochement qu'on a voulu faire, ou ils l'évaluaient, ce qui revient au même, tout à fait au hasard. Une comète a précédé la mort de César. Quelque nombreux et bien constatés que fussent les événemens de ce genre, oserait-on croire, sur la foi du calcul, que *telles âmes sont tant nobles et héroïques que de leur délogement et trépas nous est certains jours devant donner signification des cieux ?*

Un géomètre a trouvé une démonstration nouvelle du théorème de Bernoulli. J'en examine le principe, j'en parcours les calculs, j'en vérifie quelques-uns, et, n'apercevant aucune objection et aucune méprise, je déclare avec confiance l'exactitude de la méthode.

Le même auteur propose une démonstration du célèbre théorème énoncé par Fermat. J'examine le principe, je parcours les calculs, j'en vérifie quelques-uns, et, n'apercevant aucune objection et aucune méprise, je continue à chercher la faute. Pourquoi cette différence ? Si les cas sont identiques, l'inégalité est-elle juste ? Les cas sont différens. L'auteur qui démontre le théorème de Bernoulli enfonce une porte ouverte, il ne peut guère trébucher au passage. Celui qui démontre le théorème de Fermat suit un sentier sans issue connue ; les chances d'une chute, d'après l'expérience du passé, y surpassent cent contre un pour les plus habiles.

Toujours exact et précis dans l'énoncé des règles, Laplace n'a pas manqué d'introduire cette probabilité *a priori* comme point de départ et base nécessaire du calcul. Quelles que soient les conditions du problème, elle entre comme facteur, presque toujours inconnu, dans la formule qui la résout. L'illustre auteur de la *Théorie analytique des probabilités* a plus d'une fois cependant donné des chiffres précis qu'il faudrait changer avec l'hypothèse arbitrairement adoptée sur la probabilité *a priori*. Quand il assigne 1,826,214 à parier contre 1, comme mesure de la probabilité pour que le soleil se lève demain, l'affirmation, quelles que soient les atténuations qui la suivent, repose sur une pure illusion.

Le rapport du nombre des décès à la population n'a pas été moins soigneusement étudié que celui des naissances. Les compagnies d'assurances ont intérêt à le connaître et à en grossir l'évaluation. La statistique le montre à peu près constant. Les variations, quoique petites, sont supérieures à celles du rapport des

naissances des deux sexes. L'assimilation à des boules tirées d'une urne de composition invariable n'est donc pas acceptable. La vicissitude des événemens règle sans cesse la composition de l'urne. Tantôt c'est le choléra qui passe et y verse des boules noires. Ce sont des eaux plus pures et plus fraîches qui apportent des boules blanches. C'est la disette qui rend les maladies plus abondantes et plus graves, la guerre qui accroît les mauvaises chances dans l'urne sans cesse renouvelée.

M. Dormoy, dans un livre savant et bien composé sur la théorie des assurances, a cherché curieusement dans les documens de la statistique la confirmation de la loi des écarts. Il introduit, sous le nom de coefficient de divergence, le rapport de l'écart observé à l'écart moyen prévu par le calcul.

Un phénomène semble régulier, les chiffres qui le résument, sans être constans, varient peu d'une année à l'autre. On peut composer une urne qui, sous l'influence du hasard, représentera en moyenne, dans un nombre donné de tirages, par les boules noires amenées, la loi de l'arrivée de l'événement. On nomme *écart*, pour l'urne, la différence moyenne annoncée par le calcul. L'écart, pour l'événement, est la différence entre le chiffre relatif à une année et la moyenne générale. Si le hasard règle le phénomène, le coefficient de divergence différera peu de l'unité. Un rapport plus grand révèle, s'il se maintient, l'influence d'une force perturbatrice. Un coefficient de divergence plus petit que l'unité ferait deviner, au contraire, une action régulatrice qui, surveillant pour ainsi dire le hasard, amoindrit les inégalités et en efface le caractère. Tel est le cas d'un observateur trop avisé qui, dans les cas douteux, altère et corrige les observations pour en accroître la vraisemblance.

Pour les naissances des filles et des garçons, le coefficient de divergence a été 1,17 pour la France entière, de 1832 à 1841, et 1,38 de 1851 à 1864. Il confirme pour ces périodes la supposition d'une probabilité constante.

Le rapport du nombre des naissances naturelles au nombre total des naissances est moins régulier. Le coefficient de divergence, de 1817 à 1826, est égal à 15; pour le rapport du nombre des mariages à la population, le coefficient de divergence, de 1829 à 1848, s'est élevé à 25.

Le rapport du nombre des décès à la population a pour coefficient de divergence 86! Les anomalies sont continuelles. Le coefficient ne porte que sur des écarts, il faut le remarquer. Le nombre des décès pendant une année étant supposé pour la France entière égal à un million et au trente-sixième de la population, l'assimilation des tables mortuaires annuelles aux tirages faits trente-six

millions de fois dans une urne contenant une boule noire et trente-cinq boules blanches peut être tentée. Le nombre des boules noires, comme celui des décès, différera peu d'un million, mais, tandis que l'écart moyen, pour le nombre des boules noires, sera égal à 800, celui des décès sera 86 fois plus grand; 86 fois 800 font 68,800, c'est moins de 2 pour 1,000 de la population. Une épidémie produisant à Paris 4,000 décès pour une année pourrait, pour le département de la Seine, expliquer le coefficient 86. Le choléra de 1849 a fait périr 20,000 Parisiens.

Les lois du hasard sont invariables, ce sont les conditions du jeu qui changent. Poisson, pour les plier à tous les accidens, a cru compléter l'œuvre de Bernoulli en énonçant sa *loi des grands nombres*.

Pour que le hasard régularise l'arrivée d'un événement et que sur un grand nombre d'épreuves les rapports soient certains, aussi bien que la loi des écarts, il faut que la probabilité soit constante. Poisson supprime cette condition.

Un cas fictif très simple montrera la portée du nouveau principe. Une urne contient des boules numérotées, on y fait une série de tirages; mais, en remettant chaque fois la boule qu'on a tirée, on néglige d'agiter et de faire le mélange : les chances, peu à peu, deviennent inégales; certaines boules sortent plus souvent que les autres, la théorie semble mise en défaut. Continuez, dit Poisson; pour prolongé que soit le désordre, il est embrassé lui-même dans la loi des grands nombres; certaines boules sont dessus, vous les verrez dessous un autre jour; l'homme peu soigneux à faire le mélange aura un successeur plus consciencieux ou dont la négligence, qu'il faut prévoir, profitera à des combinaisons nouvelles; tout à la longue se compensera. Citons ses propres paroles : « Les choses de toute nature sont soumises à une loi universelle qu'on peut appeler la *loi des grands nombres*. Elle consiste en ce que, si l'on observe des nombres très considérables d'événemens de même nature, dépendant de causes constantes et de causes qui varient irrégulièrement, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, c'est-à-dire sans que leur variation soit progressive dans aucun sens déterminé, on trouvera entre ces nombres des rapports à très peu près constans; pour chaque nature de choses, les rapports auront une valeur spéciale dont ils s'écarteront de moins en moins à mesure que la série des événemens observés augmentera davantage et qu'ils atteindraient, s'il était possible de prolonger cette série à l'infini. »

Tel est le résumé fait par Poisson lui-même d'une découverte qui se distingue bien peu des lois connues du hasard, et

à laquelle il a, à peu près seul, je crois, attaché une grande importance.

III.

Aucune mesure n'est certaine, mille opérations successives donnent mille résultats différens. Non que l'observateur, de mieux en mieux instruit, corrige ses défauts et s'avance vers la perfection. Il n'en va pas ainsi. Les derniers résultats ne ressemblent en rien à une limite dont on s'approcherait par continuel progrès, les évaluations, tantôt trop petites, tantôt trop grandes, se succèdent en confusion et sans ordre comme des boules blanches ou noires puisées dans une urne.

Bessel, après un siècle écoulé, comparait les observations de Bradley aux résultats connus d'une théorie devenue certaine. En classant les différences, dont le désordre est complet, il trouva, sur 470 observations, 94 erreurs inférieures à un dixième de seconde, 88 comprises entre un et deux dixièmes, puis, successivement, entre deux et trois dixièmes, entre trois et quatre,.. jusqu'à une seconde, la plus grande des erreurs commises par Bradley, les nombres décroissans 78, 58, 51, 36, 26, 14, 10, 7 et 8; si les plus petits sont les plus nombreux, l'honneur n'en revient ni à ce grand observateur Bradley, ni aux constructeurs des instrumens de Greenwich; leur excellence fait la petitesse, non la loi des erreurs; un instrument médiocre, un observateur moins soigneux, remplaceraient les dixièmes de seconde par des secondes, les secondes peut-être par des minutes; à cela près, tout resterait pareil. La courbe des erreurs en s'étendant conserverait la même forme.

L'origine des erreurs est très diverse. Les unes sont fortuites, l'enchaînement en est infini; c'est tantôt l'air agité par le vent, tantôt un ébranlement du sol, un nuage qui passe, un rayon de soleil qui trouble l'observateur, tantôt une attention précipitée ou distraite; le hasard décide, mille causes imprévues se réunissent, ajoutent quelquefois leurs effets, quelquefois les retranchent, suspendent ou reprennent leur action : tout est incertain, tout change, sans inclination dans aucun sens.

Il n'en va pas ainsi des causes permanentes; c'est une balance mal construite, les fils d'une lunette mal placés, un mètre trop court, un chronomètre trop rapide. Les mesures prises sous de telles influences n'entourent plus la valeur exacte, mais une autre, souvent fort différente; une nouvelle série de mesures, sous l'influence

permanente des mêmes causes, se groupera autour de la même moyenne.

Tout observateur soigneux étudie les erreurs constantes et les corrige sans retrancher la cause ; rien ne trompe moins qu'une balance trompeuse. Qu'importe que les bras soient inégaux, pourvu qu'on le sache? Qu'un gramme ait 999 milligrammes, un décimètre 99 millimètres, l'observation réduite conserve toute sa valeur. Toute mesure est comparable à un jeu ; les erreurs possibles en plus ou en moins sont les chances de gain ou de perte ; les erreurs constantes changent les règles du jeu, les erreurs fortuites laissent le jeu équitable.

La loi que doivent suivre, d'après une ingénieuse théorie, et que suivent à très peu près, quand elles sont nombreuses, les erreurs corrigées de toute inclination fixe, a été proposée par Gauss. L'histoire en est singulière. En proposant en 1809 une hypothèse sur la théorie des erreurs, l'illustre auteur ne prétendait nullement établir la vérité, mais la chercher. Laplace, par une voie différente, sans beaucoup de rigueur à son tour, avait obtenu la même formule qui, très voisine souvent de la vérité, pourrait s'en éloigner sans démentir la science.

Le principe de Gauss est fort simple : Quand une grandeur a été mesurée plusieurs fois, les erreurs constantes étant écartées, — la précaution est nécessaire, — entre plusieurs résultats également dignes de confiance, la moyenne est, en l'absence de tout autre renseignement, la valeur la plus probable. Les conséquences de cet axiome sont belles et imprévues, mais incertaines ; Gauss en convient volontiers. Le rapprochement des observations peut affaiblir la confiance en quelques-unes d'elles. Si quatre pesées successives ont donné 20, puis 27, 26 et 28 milligrammes, on se décidera sans doute, quelles que soient les circonstances, à écarter la première mesure pour adopter la moyenne des suivantes. Quoi qu'il en soit, Gauss, sur ce fondement, établit ingénieusement une formule que l'expérience confirme. Le hasard, quand les épreuves sont nombreuses, amenant chaque événement en raison de sa probabilité, il suffit, pour juger la formule, de faire mesurer un grand nombre de fois une grandeur que l'on connaît très exactement à l'avance.

La probabilité des erreurs suit, d'après la formule, précisément la loi des écarts dans les épreuves répétées. La rencontre n'est pas fortuite, Laplace l'a expliquée. Les erreurs constantes étant écartées, les accidens fortuits troublent seuls chaque épreuve, ils sont analogues aux tirages faits dans une urne. Laplace développe ce rapprochement, le rend précis, transforme le problème, et retrouve la formule de Gauss.

Cette admirable et très simple formule s'étend à toutes les grandeurs, s'applique à tous les instrumens, régit toutes les observations et embrasse tous les procédés de mesure; les différences, d'un cas à l'autre, si grandes qu'elles puissent être, se résument dans un nombre caractéristique représentant *la précision*, *l'erreur probable*, *le poids de l'observation*; peu importe le nom, un seul nombre connu permet de calculer toutes les chances et de prédire, sur un grand nombre d'épreuves, la distribution certaine des écarts.

Si l'on caractérise une série de mesures par *l'erreur probable* qu'il y a chance d'atteindre ou de ne pas atteindre, en prenant cette erreur pour unité, la probabilité d'une erreur double diffère peu de $\frac{1}{10}$, celle d'une erreur quintuple s'abaisse à $\frac{1}{1000}$; pour une erreur dix fois plus grande que l'erreur probable, le nombre donné par la formule vaut une déclaration d'impossibilité.

L'instrument, il ne faut pas l'oublier, est aussi bien que l'observateur supposé sans défaut; on n'accepte en lui que des défaillances, des accidens fortuits qu'aucune cause constante n'incline dans aucun sens.

Les épreuves du tir, soit au canon, soit à la carabine, mettent en évidence les effets du hasard; les erreurs fortuites ont pour origine, outre le coup d'œil plus ou moins juste et les distractions du pointeur, le poids variable du projectile, les inégalités de sa structure, le tassement irrégulier de la poudre, les courans, les vibrations, l'humidité des couches d'air traversées; c'est pour cela que, sans changer en rien les conditions du tir, on voit les coups s'écarter les uns des autres, en se groupant autour d'un point central, autour du but lui-même, si les erreurs constantes sont écartées.

Un savant professeur, M. Jauffret, a défini, par une image fort nette, les lois de distribution des coups, identiques, d'après le théorème de Bernoulli, à celles des probabilités. Si, visant pendant un long temps un même but placé sur le sol, on arrête chaque boulet au point même de sa chute, l'amas des projectiles présentera l'aspect d'une cloche dont la base circulaire aurait le but pour centre; un tireur plus adroit rétrécirait la cloche et la rendrait plus haute; une moindre précision donnerait naissance à un solide moins élevé, s'abaissant plus lentement vers le sol.

N'est-il pas merveilleux ou incroyable qu'on puisse, par le raisonnement seul, prédire ainsi la disposition des boulets sans connaître l'adresse du pointeur ni demander la précision de l'arme?

Les formules, a dit Poinsot, ne donnent que ce qu'on y a mis. Aucun raisonnement ne fait davantage; le dernier anneau d'une chaîne de déductions est, pour qui sait l'y voir, tout entier dans les

hypothèses. Nous avons expressément supposé, il ne faut pas l'oublier, qu'il n'existe dans l'arme ni dans la maladresse du pointeur aucune cause d'erreur constante; il n'y a donc pas plus de chance, c'est l'hypothèse même, de tirer à droite plutôt qu'à gauche, trop près plutôt que trop loin. Faut-il s'étonner que le but se trouve au centre des divers points atteints dans une longue série d'épreuves? Si plus de la moitié se trouvait à droite, on en conclurait qu'une cause les y porte, et ce serait une erreur constante.

Un doute peut s'élever encore. Les erreurs constantes sont celles que l'on peut corriger, la maladresse est une cause fortuite, un tireur maladroit atteint bien rarement le but; au lieu de le cacher sous le sommet d'un dôme de projectiles, ne le laisserait-il pas au centre d'un grand vide? Diogène pensait ainsi : « Un jour, voulant s'esbattre, il visita les archers qui tiroient à la butte; entre iceux, un étoit tant fautier, impérit et maladroit, que lorsqu'il estoit en ranc de tirer, tout le peuple spectateur s'escartoit de peur d'être par lui féru. Diogènes l'avoit un coup vu si perversement tirer, que la flesche tomba plus d'un trabut loin de la butte; au second coup, le peuple, loin de côté et d'autre, s'escartant, il accourut et se tint en pied, jouxte le blanc, affirmant cetuy lieu être le plus sûr et que l'archer féririoit tout autre lieu, le blanc seul être en seureté de traict. » La plaisanterie fit rire. Il n'aurait pas fallu recommencer souvent; les gouttes d'eau, guidées par le hasard, n'épargnent à la longue aucun pavé. Pourquoi les boulets, non moins nombreux, c'est l'hypothèse, éviteraient-ils le point vers lequel, adroitement ou non, on s'étudie à les diriger tous?

Dans la formule de probabilité des erreurs, la rigueur, nous l'avons avoué, n'a pas été mise; l'axiome supposé est loin d'être évident; les conséquences sont comme lui discutables.

Dans les concours de tir à la carabine, chaque tireur ayant droit à un certain nombre de balles, on décide du mérite de chacun par la distance moyenne de ses balles au but. La formule consultée prescrirait une autre règle : c'est la plus petite moyenne du carré des écarts qui caractérise le plus adroit. La décision, je crois, a été prise pour l'armée belge; la théorie cette fois inspire peu de confiance. Le changement est de petite conséquence, et sur un grand nombre d'épreuves, toutes les méthodes s'accorderaient; en cas de désaccord cependant, la première paraît préférable; toutes deux, la seconde surtout, traitent trop sévèrement le tireur, si adroit qu'il se soit montré, dont un coup s'est égaré des autres. Supposons, pour donner des chiffres simples, qu'un tireur ayant placé neuf balles à la distance moyenne 1 du but, la dixième s'en écarte à la distance 10. D'après la première règle, la moyenne générale étant 1,9, il sera

préféré à celui dont toutes les balles seraient à la distance 2; cela paraît juste. La seconde règle, celle qui s'appuie sur la loi de probabilité des écarts, placerait avant lui le tireur dont toutes les balles seraient à la distance 3. Peut-être vaudrait-il mieux, sans tant raffiner, s'en tenir à la vieille méthode, qui réserve le prix à qui le plus souvent touche la mouche, sans rechercher l'écart des balles moins heureuses.

La formule de Gauss déclare, pour ainsi parler, certains cas impossibles. N'invite-t-elle pas par là, quand ils se présentent, à se défier un peu d'elle? Les cas exceptionnels échappent à toute règle. Le bon sens ne perd jamais ses droits : opposer à l'évidence une formule *démontrée,* c'est à peu près comme si, pour refuser à un homme le droit de vivre, on alléguait devant lui un acte de décès authentique.

La moyenne d'un grand nombre de mesures, quand on écarte les erreurs constantes, est une mesure plus précise que celles qui l'ont fournie; l'erreur probable est diminuée, et la précision augmente comme la racine carrée du nombre des épreuves.

Fourier connaissait ou soupçonnait cette règle : pour prendre la hauteur de la pyramide de Chéops, il fit simplement mesurer par des soldats les 203 marches de ce gigantesque escalier. « Vos hommes manquent d'habitude, disait-on; les surfaces sont irrégulières, les arêtes inclinées; aucune précision n'est possible, et l'erreur commise sur chaque marche sera multipliée par 203. — Elle le sera par 14 seulement, répondit-il résolument, car 14 est la racine carrée de 203.» La comparaison avec une mesure plus exacte aurait pu le contredire; on ne la fit pas.

Entre les grandeurs inconnues enchaînées par les formules, la science, dans chaque problème, choisit pour la déterminer directement, la plus accessible aux mesures. Pour peser l'obélisque, il n'existe pas de balance; une chaîne d'arpenteur donnerait très lentement et très mal la distance de Paris à Rome. La théorie fournit des équations, on les accepte toutes, chacune est irréprochable, l'algèbre dégage les inconnues; les chiffres malheureusement se contredisent toujours. Que doit-on faire? Entre des mesures discordantes, on prend la moyenne; pour des équations, ce mot n'a pas de sens; à chacune, cependant, il faut un rôle; la méthode des moindres carrés enseigne et prescrit la meilleure combinaison.

Cette méthode, inventée par Gauss, proposée pour la première fois par Legendre, a procuré plus d'une déception.

La masse de Jupiter, déduite par Newton de l'étude des satellites, corrigée peu à peu par les progrès des observateurs, calculée

de nouveau par Bouvard à l'aide des perturbations de Saturne, semblait fixée à $\frac{1}{1070}$ de celle du soleil. Les principes du calcul des chances permettaient de parier, suivant Laplace, 999,308 contre 1 que l'erreur n'est pas la centième partie de la valeur trouvée. Quelle ostentation de consciencieux savoir ! C'est 999,308 francs que l'on peut risquer contre 1 franc. On aurait eu tort de risquer dix sous; on les aurait perdus; les perturbations de Junon l'ont prouvé. Sans contester ce témoignage irréprochable de la petite planète, Poisson maintenait les principes. « Les calculs de Laplace, dit-il, ont donné, avec une précision voisine de la certitude, une masse plus petite qu'elle n'est réellement. Cela ne provient d'aucune inexactitude dans les formules dont il a fait usage ; il y a lieu de croire que la masse de Jupiter, un peu trop petite, résulte de quelques termes fautifs dans l'expression des perturbations. » Poinsot, son spirituel adversaire, pour transformer l'apologie en épigramme, ne change rien au trait que l'accent: « Après avoir calculé la probabilité d'une erreur, il faudrait calculer la probabilité d'une erreur dans le calcul. »

Peut-on, par des combinaisons habiles, s'assurer sur les résultats d'observations imparfaites, puisées à des sources douteuses? On le peut, répond la théorie, *pourvu qu'on n'ait pas à craindre d'erreurs constantes*. Le calcul échouera, répond le bon sens. Les deux réponses sont d'accord.

Lorsqu'en 1761, après soixante-dix années d'attente, les astronomes de tous les pays distribuèrent sur la portion du globe désignée par Halley plus de cent observateurs du passage de Vénus, la crainte du mauvais temps et l'émulation du zèle pour la science, en accrurent ainsi le nombre, — on croyait la méthode infaillible, et deux observateurs soigneux, Halley l'avait prouvé, pouvaient sans aucun associé donner la parallaxe exacte au centième de seconde. Soixante observations, au lieu de deux, faisaient espérer par leurs combinaisons mille sept cent soixante-dix déterminations identiques. La déception fut grande; les résultats variaient entre 7 et 11″. En combinant quinze observations européennes, avec celle du cap de Bonne-Espérance, Short trouva une moyenne de 8″47. L'observation de Tobolsk, combinée avec quinze autres, donnait 9″56; en en supprimant quatre, il restait 8″69. Ces quatre observations, deux de Stockholm et deux de Tornéa, comparées à celle de Tobolsk, auraient donné plus de 11″. L'opération était à refaire. Rien ne fut épargné en 1769, le succès fut pareil. En combinant les observations sans règle et sans méthode, les calculateurs du XVIIIe siècle n'en purent montrer que l'incertitude. Encke, en 1822, voulut reprendre dans leur ensemble les résultats des deux expé-

ditions, et, par un prodigieux travail, appliquant dans toutes ses prescriptions la méthode des moindres carrés, il obtint 8″5776. L'erreur probable était 0″0370.

Cette expression d'erreur probable exige une explication : l'erreur probable est celle qu'il y a chance égale d'atteindre ou de ne pas atteindre ; de celle-là, nous l'avons dit, on déduit toutes les autres. Contre une erreur huit fois plus grande il n'y a pas, dit la théorie, une chance sur un million. C'est justement celle-là qui s'est produite. La parallaxe, aujourd'hui bien connue, surpasse le résultat d'Encke de huit fois son erreur probable. Tous ces calculs devaient être stériles, rien ne garantissait contre les causes constantes, et le nombre des observations douteuses n'était pas assez grand pour assurer une compensation.

IV.

Tout semblait débattu sur les universaux et tout oublié. M. Quetelet, sans réveiller ce vieux problème, a cru sérieusement le résoudre, et, dans un livre riche de faits judicieusement recueillis, a voulu définir et préciser le mot homme indépendamment des hommes particuliers considérés comme accidens. Sans discussions ni subtilités, le patient auteur attribue à son type, par définition, la moyenne de chaque élément variable d'un homme à l'autre. En relevant, par exemple, les tailles de 20,000 soldats, on a trouvé pour moyenne $1^m,75$; telle est la taille de l'homme moyen ; autour d'elle, dans la série des mesures, se groupent les tailles plus grandes ou plus petites, exactement graduées suivant la loi des écarts. Rien ne distingue les tailles des conscrits des mesures qu'un observateur très maladroit aurait prises 20,000 fois de suite sur un même homme de $1^m,75$, avec des instrumens bien grossiers, il faut le supposer, mais corrigés de toute erreur constante.

Quetelet dans ce rapprochement voit une identité ; nos tailles inégales sont pour lui le résultat des mesures très mal prises par la nature sur un modèle immuable, qui, seul, révèle tout son savoir. $1^m,75$ est la taille normale ; pour avoir un peu plus, on n'en est pas moins homme, mais ce qui manque ou dépasse pour chacun est erreur de nature et monstruosité.

Abailard, si habile à raisonner des choses, aurait réduit l'argument en forme, mais on ne remue plus de telles subtilités. M. Quetelet, sur ce vieux champ de bataille des écoles, n'a rencontré ni défenseurs ni adversaires.

La thèse a cependant plus d'un inconvénient. L'homme idéal, dit-on, représente en toute chose la moyenne de l'humanité. Cela paraît très simple et très clair, mais ces détails, définis par règle et par compas, comment s'ajustent-ils? La hauteur de la tête, par exemple, pourra, pour l'homme moyen, se calculer par deux méthodes; on peut prendre la moyenne des longueurs, ou pour chaque individu, le rapport de la tête à la hauteur du corps, puis la moyenne de ces rapports. Les résultats sont différens : comment les accorder ?

Grave difficulté et inévitable écueil! Pour le montrer avec évidence, cherchons entre deux sphères la sphère moyenne : l'une a pour rayon 1; nous choisirons les unités de manière à représenter également la surface et le volume par 1. La seconde sphère a, je suppose, pour rayon 3, pour surface 9 et pour volume 27; ces chiffres sont forcés. Les moyennes 2, 5 et 14 sont incompatibles; une sphère de rayon 2 aurait pour surface 4 et pour volume 8 très exactement; aucune concession n'est possible, nulle sphère n'est difforme. Un homme malheureusement peut l'être, et M. Quetelet en profite; en associant le poids moyen de 20,000 conscrits à leur hauteur moyenne, on fera l'homme type ridiculement gros et, quoi qu'en ait pensé Reynolds, un mauvais modèle pour un peintre. Cet artiste éminent, dans ses leçons publiques sur les beaux-arts, avait, avant Quetelet, signalé dans l'homme moyen le type de la beauté parfaite. Si tel était le cas, a dit sir John Herschel, la laideur serait l'exception. Je n'en aperçois pas la raison. Aucun trait de la beauté parfaite ne serait rare; distribués sans convenance, ils seraient sans mérite. Ce sont les proportions qui importent, l'harmonie fait la grâce. Le hasard appellerait sans doute peu d'élus, et, n'en déplaise à sir John Herschel, dans les assemblages incohérens, si la laideur, comme il le dit, formait l'exception, le grotesque deviendrait la règle.

Dans le corps de l'homme moyen, l'auteur belge place une âme moyenne. Il faut, pour résumer les qualités morales, fondre vingt mille caractères en un seul. L'homme type sera donc sans passions et sans vices, ni fou ni sage, ni ignorant ni savant, souvent assoupi : c'est la moyenne entre la veille et le sommeil, ne répondant ni oui ni non; médiocre en tout. Après avoir mangé pendant trente-huit ans la ration moyenne d'un soldat bien portant, il mourrait, non de vieillesse, mais d'une maladie moyenne que la statistique révélerait pour lui.

V.

L'application du calcul aux décisions judiciaires est, dit Stuart Mill, le scandale des mathématiques. L'accusation est injuste. On peut peser du cuivre et le donner pour or, la balance reste sans reproche. Dans leurs travaux sur la théorie des jugemens, Condorcet, Laplace et Poisson n'ont pesé que du cuivre.

La réunion, quelle qu'elle soit, qui peut juger bien ou mal, est remplacée dans leurs études par des urnes où l'on puise des boules blanches ou noires. « On peut, dans plusieurs cas, — a dit Laplace, le plus grand des trois, le moins imprudent, et incomparable aux deux autres, — résoudre des questions qui ont beaucoup d'analogie avec les questions qu'on se propose, et dont les solutions peuvent être regardées comme des approximations propres à nous guider et à nous garantir des erreurs et des dangers auxquels les mauvais raisonnemens nous exposent. Une approximation bien conduite est toujours préférable aux raisonnemens les plus spécieux. »

Rien n'est plus sage : les bonnes approximations valent mieux que les mauvais raisonnemens; mais il n'y a, malgré cela, moyen ni apparence de les réduire en acte pour rendre la justice meilleure que les juges. On peut assurément supposer le nombre des boules noires égal à celui des jugemens mal rendus, les deux problèmes n'en restent pas moins fort différens, et pour tout dire, sans analogie.

Un juge, supposons-le, se trompe une fois sur dix. Condorcet et Poisson l'assimilent à une urne contenant neuf boules blanches et une noire. Le sort des accusés resterait-il le même?

Sur mille épreuves, la boule noire sortira cent fois, tout comme, sur mille jugemens, cent seront mal rendus. Les nombres se ressemblent, tout le reste diffère. Quand un juge se trompe, c'est que le cas sans doute est complexe et ardu. On condamne à coup sûr le coupable qui avoue, on acquitte en hésitant celui que l'on n'a pu convaincre; les cent boules noires de l'urne se montreront le même nombre de fois, mais tout autrement. Condorcet répondrait peut-être que pour la société, qui seule l'intéresse, le dommage et l'alarme resteraient les mêmes et qu'ils dépendent du nombre des crimes impunis et des innocens déclarés coupables. Mais une autre objection est sans réplique : l'indépendance des tirages est supposée; les urnes, dans les calculs, échappent à toute influence commune. Les

juges, au contraire, s'éclairent les uns les autres, les mêmes faits les instruisent, les mêmes témoignages les troublent, les mêmes sollicitations les tourmentent, la même éloquence les égare, c'est sur les mêmes considérans qu'ils font reposer la vérité ou l'erreur. L'assimilation est impossible.

« Condorcet a pris possession de l'univers moral pour le soumettre au calcul. » C'est la louange qu'on lui a donnée; on s'est demandé si c'est après l'avoir lu. Dans son livre sur *la Probabilité des jugemens*, il se propose d'abord deux problèmes. Premièrement : Quel est, pour chaque jugement et pour chaque juge, la probabilité de rencontrer juste? En second lieu : Quelle est la probabilité d'erreur à laquelle la société peut se résigner sans alarmes?

La première question lui semble facile.

« Je suppose, dit Condorcet, que l'on ait choisi un nombre d'hommes véritablement éclairés et qu'ils prononcent sur la vérité ou sur la fausseté de la décision. Si, parmi les décisions de ce tribunal d'examen, on n'a égard qu'à celles qui ont obtenu une certaine pluralité, il est aisé de voir qu'on peut, sans erreur sensible, les regarder comme certaines. »

C'est un concile infaillible, tout simplement, qu'il définit et prétend convoquer. Sans douter il hésite; non que les hommes véritablement éclairés soient rares, gardons-nous de le croire, mais leur temps est précieux; pour l'épargner, Condorcet propose une seconde méthode dont Poisson, plus tard, n'a pas aperçu l'illusion. La probabilité d'erreur étant supposée pour un juré, on peut, en augmentant leur nombre, la diminuer sans limite pour l'ensemble. L'instrument est trouvé, on n'a plus qu'à choisir. « Que l'on compte, dit Condorcet, combien il périt de paquebots sur le nombre de ceux qui vont de Calais à Douvres, et qu'on n'ait égard qu'à ceux qui sont partis par un temps regardé comme bon par les hommes instruits dans la navigation. Il est clair qu'on aura, par ce moyen, la valeur d'un risque que, pour les autres comme pour soi, on peut négliger sans imprudence. » Préfère-t-on le danger de périr au Pont-Saint-Esprit, quand on descend le Rhône de Lyon à Avignon? Les honnêtes gens s'y exposent sans frayeur. Veut-on, pour le faire court, la probabilité $\frac{1}{144768}$? Il ne faut que dire oui. Je n'invente ni n'exagère. Dans une assemblée de 65 votants, on exigera la majorité de 9 voix. Deux conditions seulement sont supposées : chaque juge, isolément, ne doit se tromper qu'une fois sur cinq. En jugeant la même cause, le raisonnement proposé le suppose, ils ne doivent pas non plus être exposés aux mêmes chances d'erreurs.

Lorsque, huit ans plus tard, Condorcet préférait le poison à une justice suspecte, s'il eût pu s'assurer en des juges courageux et honnêtes, il n'en aurait pas exigé soixante-cinq.

Laplace aborde très modestement le problème des jugemens : « La probabilité des décisions d'une assemblée dépend, dit-il, de la pluralité des voix, des lumières et de l'impartialité des juges. Tant de passions et d'intérêts particuliers mêlent si souvent leur influence, qu'il est impossible de soumettre le résultat au calcul des probabilités. » Il l'y soumet pourtant, et Poisson, en fondant, dans son livre, sur des principes certains, des applications à peine douteuses, a cru suivre son illustre exemple. Laplace cherche d'abord, pour les assemblées, le meilleur système de vote. Il est rare que l'on puisse, en répondant oui ou non, exprimer toute son opinion. Plusieurs propositions, presque toujours, sont relatives aux mêmes objets. Le calcul, suivant Laplace, ne conseille pas de les mettre aux voix successivement. Voici ce qu'il faut faire : chaque votant recevra un nombre illimité de boules, et l'on passera, pour recueillir les votes, autant d'urnes qu'il y a d'opinions en présence, en invitant chaque votant à verser dans chaque urne un nombre de boules proportionnel à la probabilité qu'il attribue à la proposition correspondante. Docile à la théorie du probabilisme, chacun résistera à la tentation de verser sa provision tout entière dans l'urne favorable à l'opinion qui lui agrée le plus.

Les assemblées n'ont pas tenté l'épreuve; elles cherchent le sûr, comme Pascal, le probable ne leur suffit pas.

Laplace, reprenant une idée de Condorcet, cherche dans le compte des votes concordans ou discordans des divers juges, la chance qu'ils ont de prononcer juste. Se séparant pourtant de Condorcet sur un point de grande importance, il fait varier cette probabilité d'une cause à l'autre, mais la fait, dans chaque cause, égale pour tous les juges; la seule donnée introduite est le nombre des juges favorables à chaque opinion. Si un jury de douze nègres prononce sur le vol d'une banane, la probabilité de bien juger sera, d'après la formule, précisément la même, à majorité égale, que pour douze conseillers à la cour de cassation décidant une question de droit.

La probabilité, dans les calculs de Poisson, reste la même pour toutes les causes; il n'ignore pas qu'elle peut varier, mais il croit obtenir, sans doute, une de ces approximations bien conduites dont parle Laplace.

Une urne contient des boules noires ou blanches; la proportion est inconnue; il suffira, pour la découvrir, de faire un grand nombre de tirages. Le rapport du nombre des boules blanches sorties au nombre total des tirages fera connaître leur proportion dans

l'urne. La vérité, malheureusement, aussi différente de l'erreur que la couleur blanche l'est de la noire, ne s'en distingue pas si facilement.

Supposons, en second lieu, deux urnes en présence. On ignore la proportion des boules noires ou blanches, et, à chaque tirage, on fait connaître, non la couleur des boules, mais leur accord seulement ou leur désaccord. On ne pourra par de telles épreuves, si souvent qu'elles soient répétées, déterminer la composition des urnes, mais seulement renfermer le doute dans des limites plus ou moins étroites.

En consultant trois urnes au lieu de deux, le problème se résout exactement. Si, tirant une boule de chacune, on sait quelles urnes s'accordent à donner même couleur, l'épreuve, suffisamment répétée, fera connaître, avec telle probabilité qu'on voudra, la composition des trois urnes, sans distinguer toutefois les cas où les noires seraient changées en blanches, et réciproquement.

Poisson substitue aux trois urnes les trois juges d'un même tribunal. Si Pierre, Paul et Jacques prononcent sur un grand nombre d'affaires, on pourra, sans savoir si leurs décisions sont justes ou injustes, connaître leurs différences d'opinion. La formule qui révèle les boules blanches des urnes s'appliquera aux chances de bien juger, en repoussant toutefois, pour chaque magistrat, la probabilité de se tromper plus d'une fois sur deux. Mieux vaudrait sans cela, après avoir vu, lu, relu, paperassé et feuilleté les pièces du procès, jouer, comme faisait Bridoye, la sentence à trois dés.

Les deux problèmes assimilés par Poisson sont, en réalité, très différens. Si Pierre et Paul s'accordent souvent contre Jacques, il peut se faire qu'ils aient, sur certains cas douteux, une opinion pareille et, qu'en la repoussant, Jacques comprenne mieux la loi. Peut-être Pierre et Paul montrent-ils pour certains plaideurs une même indulgence, pour d'autres une égale rigueur. Pour être plus éclairé, plus droit, plus impartial, Jacques alors serait diffamé par la formule. Si Paul, quand un de ses collègues a opiné le premier, n'a pas la hardiesse de le contredire, la formule y verra une preuve de son mérite. Est-elle digne de confiance? Sans s'arrêter à des difficultés aussi visibles, Poisson n'a pas craint d'assigner, pour un juré pris au hasard, la probabilité de décider juste. D'après l'ensemble des documens interprétés par ses calculs, chaque juré, en France, se trompe une fois sur trois. C'est beaucoup : Condorcet n'en demanderait pas davantage. Quelques centaines de ces jurés sans lumières lui suffiraient pour promettre, au nom de la science, aux accusés innocens, toute la sécurité d'un joyeux touriste qui, par un temps serein, s'embarque sur une mer sans écueils.

VI.

L'action libre des êtres humains, celle aussi des animaux, quoi qu'en ait dit Descartes, mêle à l'enchaînement des effets et des causes un élément inaccessible au calcul. La liberté du choix produit, à parler rigoureusement, les seuls cas fortuits.

Les lois du hasard étendent plus loin leur domaine. Un homme agite un cornet, lance les dés, doucement ou avec force, à droite ou à gauche, use sans contrainte de son libre arbitre; il amène sonnez une fois sur trente-six.

On substitue au bras de chair des organes de cuivre et d'acier. Une machine jette les dés, les ramasse, les lance encore, mue par la force aveugle d'un ressort entretenue par d'autres ressorts. Tout est déterminé; un géomètre calcule à l'avance la succession des points. La formule donne sonnez une fois sur trente-six.

Tous les soldats d'une nombreuse armée sont appelés tour à tour à dire un nombre moindre que sept, le premier venu. Dans leurs réponses, inscrites deux par deux, on rencontre deux six une fois sur trente-six.

D'où vient cela? Les lois du hasard gênent-elles la liberté des efforts musculaires? règlent-elles l'ordonnance d'un mécanisme aveugle? Troublent-elles le caprice de cent mille imaginations qui les ignorent? Il n'en est pas ainsi. Si l'on influence la volonté de ces hommes, si le mécanicien, rebelle à la loi de Bernoulli, prend plaisir à la mettre en défaut, si le joueur de dés s'y applique avec ou sans adresse, toutes nos assertions seront fausses. A tout effort le hasard est docile; sans souci de la règle, il suit les gros bataillons.

Le hasard est sans vertu : impuissant dans les grandes affaires, il ne trouble que les petites. Mais, pour conduire les faits de nature à une fin assurée et précise, il est, au milieu des agitations et des variétes infinies, le meilleur et le plus simple des mécanismes. Les vapeurs s'élèvent, les vésicules se forment, les nuées s'épaississent, les vents les dispersent, les mêlent, les entre-choquent, engendrent la tempête et la pluie, le hasard conduit tout sans surveillance ni délibération aucune, et précisément parce qu'il est aveugle, il remplit le lit de tous les fleuves, arrose toutes les campagnes et donne à chaque brin d'herbe sa ration nécessaire de gouttes d'eau.

J. Bertrand.

LES

CONCERTS DU DIMANCHE

ET LES

MAITRES SYMPHONISTES

BEETHOVEN, BERLIOZ, RICHARD WAGNER.

Berlioz raconte dans ses *Mémoires* qu'aux environs de 1830 un employé du ministère des beaux-arts le prit à part en lui disant : « Qu'est-ce donc que ce Beethoven? Tout le monde en parle, et pourtant il n'est pas de l'Institut. » On serait tenté de rire beaucoup de ce pauvre employé si l'on ne savait, d'autre part, qu'en 1812 le grand Weber écrivait, après avoir entendu la symphonie en *la*, cette phrase stupéfiante : « Beethoven est aujourd'hui mûr pour les petites-maisons. » L'employé n'était qu'ignorant; l'auteur du *Freischütz* blasphémait-il par jalousie ou par étroitesse? Et Berlioz! que ne dut-il pas entendre sur son propre compte dans sa longue et tragique carrière! Compris de quelques initiés, il passait pour un fou aux yeux du grand nombre. Mais si les vivans de génie n'avancent qu'à grand'peine, les morts vont vite. Aujour-

d'hui tout est bien changé. Beethoven est aussi connu, aussi applaudi en France qu'en Allemagne, et l'on a enfin rendu justice au plus grand musicien français. Ce progrès considérable a sa raison évidente : il est dû à ces grands concerts du dimanche après-midi qui, depuis plus de vingt ans, ont fait l'éducation du public parisien. Déjà l'exemple rayonne en province. Lyon, Marseille, Bordeaux, Clermont, Nantes, Angers, une série d'autres cités ont fondé des concerts populaires. Il n'y aura bientôt plus, en France, de ville importante qui ne se donne le plaisir d'entendre tous les hivers les chefs-d'œuvre classiques.

Il y a là comme une institution nouvelle qui vaut la peine d'être étudiée. Elle a déjà produit une transformation complète du goût musical et nous prépare, dans un avenir prochain, une régénération du sens esthétique dans les couches profondes de la société. Ce que le Conservatoire ne pouvait pas faire : populariser la grande musique classique, les concerts populaires l'ont accompli avec une rapidité surprenante. Nous sommes loin de médire de la Société des concerts. Quiconque a pénétré dans cette salle de choix d'une acoustique merveilleuse, où chaque son s'harmonise avec l'ensemble et vibre avec sa valeur, où chaque exécutant est un artiste de premier ordre, a goûté un plaisir exquis et unique. Très diverse est l'impression que nous donne un de ces grands concerts populaires, au Cirque d'Hiver par exemple. L'acoustique est inférieure, l'exécution moins parfaite; mais ce cirque immense, peuplé de quatre à cinq mille personnes, a quelque chose de grandiose qui fait penser au théâtre antique. Ce public est naïf et sincère; ses mouvemens d'enthousiasme ou de réprobation sont bruyans et spontanés. On sent passer là sur sa tête la grosse vague de l'émotion populaire dont on n'avait là-bas que le remous canalisé. Tous les rangs de la société sont représentés dans cette foule. Au parterre, on a souvent vu l'élite des juges et des délicats. C'est là que ce malheureux et grand Berlioz vint, dans la dernière année de sa vie, écouter son septuor des *Troyens*. Presque mourant, on le vit sangloter sous un tonnerre d'applaudissemens, tardif hommage du grand public français. Sur les gradins s'étagent, se mêlent toutes les classes; aux troisièmes galeries, l'étudiant du quartier Latin coudoie l'ouvrier. Et tout ce monde pressé, attentif ouvre son oreille au premier coup d'archet de l'orchestre comme à une révélation délicieuse.

Si nous comparons l'atmosphère morale qu'on respire dans ces concerts à celle de la plupart de nos théâtres, nous la trouverons infiniment plus pure et plus élevée. Chacun de nous avouera que ce qui nous amène dans ceux-ci est surtout un besoin fiévreux de

distraction. Tantôt nous cherchons un divertissement à tout prix, tantôt une émotion violente et malsaine. Le grand Opéra, avec son public d'abonnés de toutes les nations, devient un salon du *high life* d'Europe et d'Amérique où l'on cause plus que l'on n'écoute. Mais le public des Concerts populaires peut s'appeler véritablement un public de dimanche. Il vient chercher là une édification, un confort pour l'âme, un air meilleur. Dans cette masse humaine compacte, vous trouverez de ces faces songeuses, poètes inconnus de la foule et peut-être d'eux-mêmes qui s'abandonnent ici à leur rêve. Vous y trouverez des âmes pieuses et inquiètes, fatiguées de leur église étroite et avides de communiquer avec l'humanité vivante. Vous y verrez des penseurs las de leur pensée qui retrouvent dans cette foule vibrante une sorte d'émotion religieuse et qui demandent aux accens de la grande musique un souffle de l'*au-delà* perdu. Généralement c'est dans la foule que l'homme se sent le plus seul. Ici, dans le recueillement profond de chacun au dedans de lui-même, il se produit comme une communication instantanée et mystérieuse de chacun avec tous.

Il m'est arrivé plus d'une fois d'observer ce singulier phénomène au Cirque d'Hiver. Un jour, c'était par une sombre après-midi de février, on jouait l'*andante con moto* de la *Symphonie en ut mineur*. Au thème d'une mâle tristesse, attaqué par les violoncelles, répond une courte phrase des instruments à vent qui descend comme une larme céleste sur la souffrance humaine. Tout le morceau se compose de questions et de réponses, d'une alternative d'abattement et d'énergie renaissante, de sombre rêverie et d'espérance impétueuse, qui en fait une sorte de lutte entre la douleur et la puissance consolatrice et lui prête l'intérêt palpitant d'une psychologie notée. Vers la fin, la mélodie tourne au mineur, se brise dans une sorte de clair-obscur et semble vouloir s'éteindre dans une palpitation mourante, lorsque tout d'un coup, après un rebondissement des instrumens à cordes, elle s'élance à l'octave et entraîne tout l'orchestre dans un chant de triomphe. A ce moment, un rayon de soleil perçant les hautes fenêtres glissa dans la salle et se joua avec toutes les couleurs du prisme dans les lustres suspendus sur cet entonnoir de cinq mille têtes. Un frémissement léger fit le tour de l'amphithéâtre. Il semblait réellement que, dans cette minute, le rêve du maître, la vision d'une sorte de Prométhée consolé par les pleurs d'un ange-femme, d'un génie de lumière, se fût réalisé pour cette foule.

Exprimer le monde intérieur, donner au sentiment l'intensité d'une apparition, rendre visible l'invisible, voilà le triomphe de la musique instrumentale.

I.

Mais, avant de la suivre dans ses modes divers, avant d'aborder les maîtres de la symphonie, rendons justice à ceux qui nous les ont fait connaître si largement.

La palme revient à M. Pasdeloup, qui a le mérite de la priorité. C'est à son initiative, à son intelligence, à son courage que nous devons la nouvelle institution. Mes souvenirs ne remontent pas jusqu'à la fondation des Concerts populaires, mais nombre de personnes qui leur sont demeurés fidèles pendant vingt-cinq ans se la rappellent comme un événement. De bons musiciens avaient tenté inutilement la même œuvre. Le public n'était-il pas encore préparé, ou l'habileté pratique faisait-elle défaut à ces novateurs? Le fait est que M. Pasdeloup a réussi le premier. Selon nous, il doit son succès à trois qualités qui se trouvent rarement réunies : enthousiasme, souplesse et fermeté. La tâche n'était pas facile. Ce ne fut que peu à peu qu'il parvint à gagner, à dompter et finalement à éduquer ces foules houleuses. Dans les commencemens, il avait à lutter avec l'esprit gouailleur du Parisien et avec l'ignorance de son public. Mais le mérite de ce public était dans cette ignorance même. Elle donnait à ses impressions une vivacité extrême, une sincérité amusante, le charme de l'imprévu. Ce fut Haydn d'abord qui eut le don de lui plaire; cette limpidité, cette gaîté d'enfant amadoua son oreille. Ses faveurs passèrent ensuite à l'élégant, au séduisant Mozart et enfin au grand Beethoven. Mais, pour amener son public turbulent au temple de la symphonie, M. Pasdeloup dut avoir recours à plus d'un subterfuge, à plus d'une ruse savante. Il fallait saupoudrer les programmes de morceaux friands, « mêler le grave au doux, le plaisant au sévère, » racheter le grand sérieux de la *Symphonie héroïque* par un menuet de Boccherini ou par les jongleries éblouissantes d'un violoniste virtuose. Ce fut bien autre chose quand l'infatigable chef d'orchestre essaya de jouer du Berlioz et du Wagner. Ces harmonies nouvelles sonnaient étrangement, et de formidables préjugés indisposaient le public contre ces nouveautés. Ce furent des cris, des huées, des orages de sifflets. Deux partis s'étaient formés dans la salle; la gaminerie et la gageure s'en mêlaient. Quelquefois l'épouvantable charivari commençait sur le *pianissimo* du prélude de *Lohengrin* et couvrait complètement l'orchestre. M. Pasdeloup ne se décourageait pas; il continuait bravement. Un jour, les pauvres musiciens perdirent la mesure

sous la bourrasque et l'on dut s'arrêter court. Sans se troubler, M. Pasdeloup s'avança sur le bord de l'estrade et dit : « Messieurs, je reprendrai le morceau à la fin du concert ; que ceux qui ne veulent pas l'entendre s'en aillent. » Cette fermeté s'imposa ; toutes ces œuvres, accueillies jadis par les protestations les plus violentes, sont aujourd'hui saluées par des applaudissemens frénétiques.

M. Pasdeloup était seul sur la brèche depuis plus de dix ans, lorsque M. Colonne se mit à la tête de la Société nationale. Si M. Colonne n'avait pas autant d'initiative que M. Pasdeloup, il apportait à son œuvre les capacités d'un musicien consciencieux et d'un excellent directeur qui tient toujours son orchestre dans sa main. Ce Berlioz, que M. Pasdeloup avait déterré, il s'en empara, en fit sa chose, en donna des exécutions remarquables auxquelles ne manquaient que des chœurs mieux fournis. Le succès de *la Damnation de Faust* marqua la grande vogue de M. Colonne. Il eut aussi le mérite de faire une large part à la jeune école française, qui avait déjà trouvé bon accueil au Cirque d'Hiver. Ajoutons que l'Association artistique avait été fondée dans le dessein spécial et on ne peut plus louable de fournir une arène aux musiciens de notre pays.

Le Châtelet et le Cirque-d'Hiver rivalisaient depuis plusieurs années avec des salles combles, lorsque, il y a deux ans, M. Lamoureux fonda les Nouveaux Concerts au théâtre du Château-d'Eau. M. Lamoureux est un chef d'orchestre de premier ordre. Rien ne lui manque. Il connaît, il comprend la musique à fond ; il l'adore et, chose plus précieuse encore, il dirige avec une autorité absolue. Il a l'énergie et la mesure. Au feu sacré il joint l'empire sur les autres qui se proportionne à l'empire qu'on a sur soi. Aussi, comme ce cheval capricieux qui s'appelle l'orchestre lui obéit! Le fougueux animal est docile aux maîtres qui savent le presser et le retenir à point, qui l'entraînent ventre à terre, mais, calmes eux-mêmes, gardent les rênes en main. M. Lamoureux, à la tête de ses musiciens, nous rappelle ces cavaliers de l'Ukraine qui lancent leur cheval au triple galop dans la steppe et l'arrêtent du coup. Du moins, sa sûreté nous donne-t-elle cette impression. Par son habitude de diriger au Conservatoire, par sa longue pratique de la musique religieuse, le directeur des Nouveaux Concerts était à même de nous fournir une exécution supérieure. Il représente en quelque sorte le Conservatoire se faisant populaire, voulant donner à l'élite du grand public flottant les jouissances aristocratiques de la rue Bergère, dans une enceinte plus vaste. On assure même que certains habitués ont déserté la chapelle fermée pour l'église ouverte et préfèrent les interprétations du Château-d'Eau à celles du Conserva-

toire lui-même. Ils trouvent à M. Lamoureux plus de jeunesse, plus de flamme, avec presque autant de fini dans l'exécution.

Bref, voici trois grands concerts populaires, rivalisant avec honneur dans Paris. Chacun d'eux a sa raison d'être, sa destination spéciale, son public. Le besoin grandissant d'harmonie qui est comme le contrepoids de notre fièvre moderne suffit pour remplir les trois salles. Il y en a même une quatrième et ce ne sera pas la dernière.

Cette large place prise par la musique instrumentale dans notre vie nous invite à fixer un instant nos regards sur trois grands maîtres de la symphonie : Beethoven, Berlioz et Richard Wagner. Ces trois puissantes individualités s'imposent à nous les premières, car ce sont celles qui ont le plus charmé, passionné et divisé le public. Simples auditeurs des concerts, nous chercherons à deviner la nature diverse de leur génie à travers les fragmens entendus. Plus qu'aucun autre artiste, le musicien met le fond de son être dans son œuvre. Et peut-être nous sera-t-il plus facile de les évoquer et de les pénétrer en les laissant agir sur le sens visionnaire qui s'éveille en chacun de nous aux sons de la musique et qui tente involontairement de traduire le rêve de l'âme.

II.

En 1810, Beethoven, à l'apogée de sa gloire, mais sourd, triste et accablé de son isolement, était assis devant son clavier, lorsqu'il sentit deux mains légères se poser sur ses épaules. Il se retourna, l'œil flamboyant de colère. Mais il aperçut une charmante jeune fille dont les yeux, pleins d'admiration et de coquetterie, lui souriaient. Le visage du maître se radoucit. « Je m'appelle Bettina Brentano, » dit-elle. Et lui pour toute réponse : « Voilà ce que je viens de composer, dit-il, voulez-vous que je vous le chante? » Et il se mit à entonner une mélodie sur les vers de Goethe : « Connais-tu le pays où les citronniers fleurissent? » Lorsqu'il eut fini, il la regarda de nouveau. La jeune fille avait les joues empourprées; ses yeux brillaient d'enthousiasme. « Ah! dit Beethoven, vous êtes de la race des artistes, mon enfant. L'artiste véritable ne pleure pas, mais il est brûlant d'enthousiasme! » La connaissance était faite.

Quelques jours après, Bettina écrivait à son ami Goethe : « Lorsque je vis pour la première fois celui dont je veux t'entretenir, l'univers entier disparut à mes yeux. C'est de Beethoven que je vais te parler, c'est lui qui m'a fait oublier le monde et toi-même, ô

Goethe !.. Je ne crois pas me tromper en assurant que cet homme est de bien loin en avance sur la civilisation moderne. Le rejoindrons-nous un jour? il est permis d'en douter. » Le poète répondit: « Dites à Beethoven mille cordialités de ma part et qu'il sache bien que je ferais volontiers un sacrifice pour lier connaissance avec lui. Quant à lui apprendre quelque chose, ce serait pure prétention de ma part. Son grand esprit le guide et les éclairs de son génie lui montrent tout en pleine lumière, alors que nous sommes assis dans les ténèbres et que nous savons à peine de quel côté va se montrer l'aurore. »

Le Beethoven que Bettina avait sondé ce jour-là de ses yeux de jeune fille espiègle et enthousiaste, celui devant lequel Goethe s'inclinait de loin est bien ce révélateur de la musique instrumentale que salue la postérité. L'homme intime avec ses tristesses et ses joies s'est prodigué dans les sonates et les quatuors. On aime à retrouver dans ces épanchemens variés où l'art le plus fin ne nuit pas à la spontanéité, dans ces dialogues passionnés, dans ces monologues attendris, le pauvre grand homme qui eut des amies et des protectrices illustres, mais ni femme ni amante ; qui ne réussit à se faire aimer ni de la belle Giulietta Guicciardi, ni de la sémillante Thérèse Malfatti, ni de la blonde Amélie de Sébald ; qui peut-être n'osa jamais se jeter dans les bras d'une fille d'Ève, afin de conserver cette virginité mâle qui, centuplant son ardeur, fut une des forces de son génie. Il est là avec ses accablemens, ses saillies, son *humour*, ses mélancolies noires et ses éternels rebondissemens (1). Mais dans les symphonies, quelle autre langue, quel style plus grandiose : la fresque après le tableau de genre, la trompette héroïque après le chalumeau. Là nous apparaît ce Beethoven qui lisait et relisait Homère, Plutarque, Shakspeare et Platon. Ici plus de faiblesse ; nous sommes en face d'un lutteur dont l'âme s'identifie avec les destinées de l'humanité ; les orages roulent d'un bout à l'autre de l'univers, l'épopée de la vie pleure et jubile, et la musique se mesure avec l'infini. J'ai vu quelque part un plâtre du masque pris sur Beethoven après sa mort. Ce masque saisissant montre l'athlète en face de l'éternité, mais frémissant encore du combat de la vie. On regarde un instant, et le visage s'anime ! Ces yeux flamboient de tendresse et puis de défi, la bouche amère et ferme se plisse, le menton carré et solide se ramasse avec la ligne des lèvres ; ces traits creusés par la douleur bravent tout, et sur la rondeur de

(1) Voir le livre qui vient de paraître sur *Beethoven, sa vie et son œuvre*, par M. Victor Wilder (Paris, Charpentier). Il résume tous les documens qui ont paru en Allemagne sur la vie du maître.

ce vaste front se joue comme un reflet de la paix divine. Voilà le vrai Beethoven, le Titan de la symphonie.

Mais comment vint-il à créer ce genre qui marque une ère nouvelle dans l'histoire de la musique? Ce travail d'Hercule n'a été raconté dans aucun traité d'harmonie. La symphonie de Haydn n'est que la danse populaire harmonisée. Deux violons, un violoncelle, une flûte et un hautbois se rencontrent au coin d'un bois; paysans et paysannes arrivent en riant, les instrumens partent et la danse se met en branle sur un vif *allegro*. Puis on chante; les instrumens accompagnent la danse populaire sous forme d'*andante*. A cet intermède sentimental succède un menuet champêtre d'une grâce émoustillante, et le tout finit par une ronde générale. Voilà ce que Haydn avait vu dans son enfance, voilà ce qu'il exprime, ce qu'il varie et ce qu'il raffine dans ses symphonies, mais sans aller au delà. Mozart y ajoute de l'émotion, de la passion même; ses symphonies font penser à des marquises et à des grands seigneurs à perruque poudrée, non à des paysannes endimanchées ou à des campagnards en gaîté; mais la coupe et le genre sont les mêmes. A son tour, Beethoven, dans ses deux premières symphonies, imite Haydn. Mais avec la *Symphonie héroïque* tout change. On a tort de tronquer sur les programmes le titre que Beethoven a donné lui-même à cette œuvre. Il l'avait appelée : *Symphonie héroïque pour fêter la mort d'un grand homme*. Mieux qu'aucun commentaire, ce titre précise l'intention de l'auteur en laissant à l'imagination son libre jeu. Dans cette symphonie d'un style si nerveux, la force, l'indépendance du maître éclatent. Brisant le vieux cadre, il se lance à la découverte. Ici Beethoven est lui-même; il jette la guitare, et saisissant la grande lyre, il dit : Recommençons! Sur la trame compliquée d'une foule de motifs, un thème principal se développe, se transforme, traverse l'ensemble et va toujours grandissant jusqu'à la fin. Écouter cette musique, ce n'est plus s'abandonner au charme de la passion pure comme lorsqu'on écoute la grande sirène, la musique italienne; c'est suivre la pensée en travail. L'audacieuse nouveauté de ce procédé fit jeter les hauts cris à la *Gazette de Leipzig*, qui depuis en a vu bien d'autres. La *Marche funèbre* est digne de ce que Beethoven a écrit de plus grand; le reste n'a pas encore l'architecture grandiose, l'éloquence irrésistible des œuvres qui suivront. Ce coup d'essai, qui fut un coup de maître, marque le passage de la symphonie dansante au poème symphonique, genre nouveau, d'une immense portée, ouvrant des perspectives infinies et que le plus poète des musiciens a créé.

Beethoven était un libre penseur religieux, dont l'âme s'identifiait

avec les forces de l'univers, mais qui, non content de ces ivresses, s'élançait par-delà et au-dessus vers la cause suprême, invisible, nécessaire du monde, vers Dieu. La disposition dans laquelle il travaillait nous est révélée par une confidence que nous rapporte Bettina. « La musique, lui disait-il, est une révélation plus sublime que toute sagesse, que toute philosophie. Dieu est plus proche de moi dans mon art que dans tous les autres. Il y a quelque chose en lui d'éternel, d'infini et d'insaisissable. C'est l'unique introduction incorporelle au monde supérieur du savoir, c'est le pressentiment des choses célestes. » Cette religion qui fut le nerf de sa vie, personne ne la lui avait enseignée. Elle lui venait de sa grande âme vierge, de son esprit droit comme un glaive, qui à travers tous les voiles, perçait jusqu'à la splendeur de la cause première. Cette religion ne ressemble ni au froid déisme du XVIIIe siècle, ni au panthéisme un peu flottant du nôtre ; son spiritualisme traverse toutes les régions de la nature, vivifie tous les êtres et triomphe dans l'homme pour remonter à sa source divine. Le mystique noie l'homme en Dieu ; l'athée supprime Dieu en faveur de l'homme, qu'il croit grandir par là. L'âme synthétique de Beethoven voit en Dieu et en l'humanité deux termes corrélatifs dont le second grandit en force à mesure qu'il prend conscience du premier. C'est vers cette humanité virile, mais rajeunie et comme affranchie de ses misères par la conscience de son origine et de sa fin, qu'aspirent toutes les forces de son être. Ses grandes symphonies sont autant de poèmes gigantesques qui poursuivent ce rêve, s'en rapprochent d'étape en étape. La dernière, la neuvième, l'exprime et le réalise en joignant les chœurs à l'orchestre, la parole à la musique.

La magistrale *Symphonie en ut mineur* sonne déjà la diane d'un combat héroïque. Cette volonté puissante, qui frémit sous les coups de la destinée, et puis, en quelques bonds, se soulève et se dresse comme un géant pour lui opposer un défi superbe, cet *allegro* d'un jet si impétueux, avec ses accalmies subites suivies de magnifiques bouffées de révolte, nous communiquent tous les frissons d'une lutte ardente. On croirait que l'éloquence de la musique ne peut aller au-delà. Et cependant Beethoven ne s'arrêta pas. Génie de feu, penseur hardi, idéaliste insatiable, il cherchait ces âpres sommets où des horizons sans bornes se dévoilent, où l'ange du désespoir apparaît à l'homme pour lui montrer du geste l'abîme du néant sous le froid sourire de l'infini. Il brûlait de vaincre dans cette lutte et de conquérir par delà ces lieux terribles une certitude, une patrie et une humanité dignes de son grand cœur. On dirait que, pressentant l'ennemi de notre siècle, le spectre du pessimisme prêt à s'abattre sur l'esprit humain, il a voulu ceindre ses reins de bon lutteur et le terrasser. Cette fois-ci, le combat est à la

vie, à la mort, car il nous montre l'homme en lutte avec la désespérance. Le puissant motif en *ré* mineur de l'*allegro maestoso* qui se dégage de la quinte arpégée en *la* mineur sort, comme un spectre gigantesque, d'un crépuscule où tremblent des éclairs sinistres. Ce démon porte sur sa face ces paroles : « Qui m'a vu perdra l'espérance! » La lutte qui s'engage après ce début entre l'homme et le démon est longue, formidable, acharnée. Nous pensons involontairement à la lutte de Jacob avec l'ange, qui dura toute une nuit. Souvent un pâle rayon reluit, aube d'un bonheur lointain; mais, à chaque fois, l'ennemi la recouvre de son aile ténébreuse. L'homme recule et revient; le combat s'arrête et reprend. Attaque, résistance, effort sauvage, désir indicible, félicité presque saisie et de nouveau disparue, voilà les alternatives qui communiquent à cette musique une agitation sans trêve. A la fin, l'homme épuisé se laisse tomber à terre; le démon reste le maître. Alors une tristesse mortelle s'étend comme un voile funèbre sur toute la création, les astres pâlissent, l'azur noircit et l'ange du désespoir prend possession de l'univers.

Ni le mouvement sauvage du *presto* qui se précipite sur un rythme de tarentelle et qui, dans sa furie de plaisir, va jusqu'à la douleur, ni l'attendrissant *adagio* qui nous ramène aux souvenirs d'enfance, au regret de la foi naïve à jamais perdue, ne parviennent à effacer cette impression désolante. Il faut autre chose que de la musique pure, il faut un verbe nouveau, une parole de vie pour nous consoler et nous apporter une foi nouvelle. La conclusion commence donc par un véritable cri de désespoir de l'orchestre. Les contrebasses lui répondent par un récitatif impérieux qui prépare et annonce cette parole. La voix des instrumens ressemble ici à la voix humaine inarticulée essayant d'exprimer des sentimens d'un ordre nouveau, mais ne trouvant pas encore de mots pour les dire. L'orchestre reprend successivement les premières mesures des morceaux précédens. Chaque fois les contrebasses l'interrompent par une protestation énergique, comme pour dire : « Non, ce n'est pas cela! » Enfin, une voix humaine s'élève et dit ces mots d'une simplicité touchante : « Amis, laissons ces tristes accords et tentons des chants plus doux et plus joyeux! » A ces mots, la lumière se fait dans le chaos, le sentiment qui tressaillait timidement dans l'âme humaine éclate maintenant en pensée triomphale et l'hymne s'élance sur les grandes vagues de l'harmonie comme un navire porté par les flots de la mer. Enfin elle est trouvée la grande nouvelle, la parole victorieuse, et cette parole est la joie divine, la fille des cieux, ou plutôt la joie du divin retrouvé, ressaisi, embrassé, qui seule peut rendre les hommes frères.

La succession rapide des chœurs qui chantent l'hymne à la joie

échappe à l'analyse. Nous assistons à une série d'explosions du sentiment qui se suivent coup sur coup. Ce n'est d'abord qu'un mélodieux murmure de voix de femmes; elles s'essaient, elles balbutient; on dirait la causerie familière de bienheureux qui se retrouvent et se saluent dans un monde plus beau. — Mais voici que cette même mélodie, reprise par des voix d'hommes, scandée sur un rythme de marche, résonne et brille d'un éclat guerrier. Elle chante les jeunes héros qui partent pour le combat. L'orchestre, devenu fougueux, salue leur départ et célèbre leurs exploits, car il ne s'agit que de la conquête des cœurs rebelles à la joie. Et après la victoire, quel transport! Les voix montent, ruissellent en ondes magnifiques. — Puis, tout à coup un arrêt, un grand silence, suivi d'un recueillement profond. Sur ces paroles : « Prosternez-vous, millions d'êtres : sentez-vous le Créateur? » nous entrons dans les arcanes du sentiment religieux. Les syllabes lentes de l'hymne à l'unisson expriment l'humble adoration, l'élévation de l'humanité tout entière vers Dieu, vers le souverain Créateur, — et, par-dessus ce chœur prosterné, à des distances infinies, nous percevons un scintillement d'étoiles dans les espaces sans fond.

Grande et profonde initiation de l'âme, dont elle sort régénérée. « Frères! frères! » Ces voix lointaines nous arrivent comme les appels mystiques d'une nouvelle Éleusis. Et dans l'hymne nouveau, où deux hommes et deux femmes entraînent la masse des chœurs, quelle suave allégresse! quel parfum d'innocence retrouvée, fleur et floraison de la joie. Cet hymne succède à l'extase devant le Dieu des mondes et en a conservé le reflet. Les sentimens humains : amitié, sympathie, amour, y sont enveloppés dans le rayonnement d'une révélation supérieure qui les pénètre et les transfigure. Le groupe des heureux et des aimés apparaît dans une vive lumière, avec des gestes d'un abandon, d'une grâce divine. — Mais écoutez ce roulement de cymbales et ces mots haletans de l'hymne religieux, qui maintenant se précipite avec une vitesse décuplée : « Soyez embrassés, millions d'êtres! ce baiser au monde entier! » C'est le délire de la joie, c'est l'orgie du divin. Des voix jubilantes, des clameurs entrecoupées remplissent l'atmosphère, comme la foudre des nuées, comme les mugissemens de la mer qui, de leur mouvement éternel, de leurs secousses bienfaisantes, vivifient la terre. Mais, dans cet orage de voix humaines, surnage et se prolonge l'appel ailé : « O divine étincelle! ô joie! ô joie! »

L'effet unique produit par ces chœurs, dans leur succession en quelque sorte foudroyante, est de porter à un degré extrême l'exaltation de toutes les forces de la vie. Tout vibre, tout bouillonne à

la fois; tout devient feu, sentiment, passion. Et, cependant, la pensée qui traverse cette œuvre nous permet d'y voir l'expression d'une religion et d'une philosophie. Beethoven a fait ici, en poète symphoniste, ce que Kant avait fait en métaphysicien lorsque, après avoir perdu son dieu dans le labyrinthe des antinomies, il le retrouve dans les profondeurs de sa conscience. Le grand voyage de Beethoven sur l'océan de l'harmonie aboutit à l'affirmation d'une fraternité humaine sous le souffle de l'Esprit infini, source de toute vie, de tout amour et de toute clarté. Cette religion ne ressemble ni au paganisme grec, ni au christianisme présent, encore assombri par les terreurs du moyen âge. Il y a là comme un mélange de la liberté antique avec la fleur de la charité et de la foi chrétiennes. La plus noble pensée religieuse s'y manifeste par un enthousiasme vraiment dionysiaque. Aussi ces chœurs ont-ils souvent secoué de leur torpeur les pessimistes les plus endurcis et fait entrevoir aux croyans de l'âme les splendeurs infinies des mondes supérieurs, l'aurore d'une nouvelle humanité. Selon nous, cette grande et hardie affirmation assure à Beethoven une place unique parmi les artistes modernes.

III.

Passons à l'autre grand symphoniste que les concerts du dimanche ont popularisé.

De tous les hommes de sa génération, y compris les littérateurs et les poètes, Berlioz nous semble le type le plus complet du romantique de 1830 (1). Le romantisme, ce phénomène multiforme et multicolore qui n'a pas encore été défini et que nous appellerons faute de mieux, la prédominance de la fantaisie et de l'imagination sans frein dans l'art, le romantisme a eu ses précurseurs, ses théoriciens et ses prophètes, ses improvisateurs et ses mystiques, ses grotesques et ses triomphateurs. Ce qui rend Berlioz particuliè-

(1) On trouvera dans un livre récent : *Berlioz intime*, par M. Edmond Hippeau (Paris, Fischbacher), une étude très complète et très fouillée sur le caractère et la vie du maître dauphinois. L'auteur y relève certaines inexactitudes des *Mémoires* par la *Correspondance* et plusieurs documens nouveaux. Nous recommandons en particulier le chapitre intitulé : *le Roman*. L'histoire de la passion de Berlioz pour miss Smithson y est étudiée minutieusement, dans la vérité des faits. Elle s'émaille et s'entre-croise curieusement d'une autre aventure avec une pianiste célèbre, que l'auteur des *Mémoires* appelle Ariel, et qui devint après cette *distraction* (le mot est de Berlioz qui l'applique à lui-même) un personnage fort connu et très bien posé dans le monde parisien.

rement intéressant, c'est qu'il en est l'incarnation convaincue et la victime tragique. Il a vécu le romantisme dans sa vie, et sa musique l'exprime avec une éloquence inouïe. Les fièvres, les exaltations, les fureurs que d'autres ont exploitées comme des objets de luxe ou des jouets de théâtre furent pour lui de séduisantes et de terribles réalités. Sorti d'une famille bourgeoise du Dauphiné, il se fait musicien contre le gré de ses parens et lutte toute sa vie pour l'existence. Toujours dans la gêne, il rêve des passions extrêmes, des triomphes gigantesques et se livre aux premières sans atteindre les seconds. A l'âpre travail de l'artiste il mêle perpétuellement les effervescences d'un cœur ou plutôt d'une imagination ardente et d'une sensibilité folle. A chaque passion nouvelle il croit saisir sa chimère avec la sincérité du don Juan de Musset. Courant ainsi de déception en déception, il arrive à une vieillesse désolée, pour mourir désespéré dans un profond isolement moral.

Il y a un mélange de René et d'Hamlet dans cette nature grandiose, mais désordonnée. La lutte des passions immesurées y produit le doute universel. L'enfant de la côte Saint-André, amoureux fou à douze ans d'une jeune fille de dix-sept qu'il appelle *Stella montis*, est bien une sorte de René méridional et volcanique qui, au lieu des côtes de Bretagne, a les alpes du Dauphiné pour horizon. Lui aussi éprouve « le vague des passions au sourd mugissement de l'automne. » Il trouve en lui-même « une aptitude prodigieuse au bonheur qui s'exaspère de rester sans application et qui ne peut se satisfaire qu'au moyen de jouissances immenses, en rapport avec l'incalculable surabondance de sensibilité dont il est pourvu. » Sa sensibilité nerveuse est extrême. Le vent qui gémit dans les combles de la maison l'oppresse et le trouble par ses bruits *ossianiques*. « La fantastique harmonie d'une harpe éolienne balancée au sommet d'un arbre par une de ces journées sombres qui attristent la fin de l'année » lui donne des idées de suicide. Les beaux paysages, les hautes cimes, les grands aspects de la mer le rendent muet, le frappent jusqu'à l'écrasement. En voyant dans le Harz le lieu de la scène du sabbat, il écrit à son ami Ferrand : « Je ne vis jamais rien de si beau ! l'émotion m'étranglait. » Plus violent encore est l'effet de la musique sur cette organisation. Les artères battent avec violence, les larmes débordent, les muscles ont des contractions spasmodiques, les membres s'engourdissent. « Je n'y vois plus, j'entends à peine, vertige, demi-évanouissement. » Voilà pour la bonne musique; si elle est mauvaise, fureurs d'indignation et envies de vomir. M. Legouvé l'aperçut dans un de ces accès de rage, au parterre de l'Opéra. « Je m'étais retourné et

je vois à mes côtés un jeune homme tout tremblant de colère, les mains crispées, les yeux étincelans, et une coiffure!.. Non, un immense parapluie de cheveux qui surplombait en auvent mobile au-dessus d'un bec d'oiseau de proie. C'était à la fois comique et diabolique. » Comme les Chateaubriand et les Obermann, Berlioz a le goût inné du vagabondage poétique et le garde jusque dans ses vieux jours. Il veut la liberté. « Liberté de cœur, d'esprit, d'âme, de tout; liberté de ne pas agir, de ne pas penser même, liberté d'oublier le temps, de mépriser l'ambition, de rire de la gloire, de ne plus croire à l'amour; liberté de marcher en plein champ et de vivre de peu, de vaguer sans but, de rêver, de rester gisant, assoupi des journées entières : liberté vraie, absolue, immense! » Voilà son *Credo*. Aussi, pendant son séjour à Rome, comme il s'en va par les montages sabines, en vrai tzigane, fusil au dos et guitare en bandoulière! Chemin faisant, il improvise d'étranges mélopées sur les vers de l'*Énéide* et fait danser les filles des Abruzzes aux sons de sa musique.

Un tel homme a la haine de la vie commune, « de la vie en prose. » Il voudrait « le grand bonheur ou la mort, la vie poétique ou l'anéantissement. » Lorsqu'il vit Henriette Smithson jouer Ophélie et Juliette, il reçut la plus grande commotion de sa vie. L'art et l'amour le frappaient du même coup. « Shakspeare, en tombant ainsi sur moi à l'improviste, me foudroya. Son éclair, en m'ouvrant le ciel de l'art avec un fracas sublime, m'en illumina les plus lointaines profondeurs. » L'amour dont il s'enflamma pour l'actrice n'était pas moindre. « Dès le troisième acte, respirant à peine et souffrant comme si une main de fer m'eût étreint le cœur, je me dis avec une entière conviction : « Ah! je suis perdu! » Dans toutes ses passions amoureuses, — et il en eut plusieurs encore, quoique celle-ci ait été la grande, — c'est la même éruption volcanique. Le paroxysme du désir lui arrache des cris comme celui-ci : « Puissent les peuples s'entr'égorger! puisse Paris brûler, pourvu que j'y sois, et, LA tenant dans mes bras, nous nous tordions ensemble dans les flammes! » Quelques instans après, il désire « la mort rêveuse et calme, » suivant la belle expression de Moore. Toujours il se précipite d'un extrême à l'autre. « En lui nulle modération, dit fort justement M. Hippeau; il va sans transition de l'amour à la haine; celui-ci est de l'enivrement, celle-là de la fureur. La joie est effrénée, le désespoir est immense, et l'un succède à l'autre au même instant. L'accablement terrible suit de près l'enthousiasme débordant. C'est plus que de la sensibilité, c'est une sorte d'exaspération sentimentale. »

De ce genre de vie, de cet état d'âme ressort le doute universel

et la suprême désespérance. Le pessimisme, ce grand mal de notre siècle, naît rarement de la pensée pure et de la spéculation philosophique. Chez la plupart des hommes, il prend sa source dans les déceptions de la vie, dans les grands malheurs ou dans le désordre des passions. Dans le philosophe, il naît de l'orgueil de la pensée; dans l'artiste, de l'excès de désir. Berlioz n'a guère connu que ce dernier; mais il revêt chez lui les teintes les plus noires. Dans ses œuvres critiques et fantaisistes, confessions on ne peut plus attachantes, on surprend le dialogue tragique de l'âme lassée avec elle-même. D'abord la négation dans toute son énergie : « Je pense que tout passe, que l'espace et le temps absorbent beauté, jeunesse, amour, gloire et génie, que la vie humaine n'est rien, la mort pas davantage, que les mondes eux-mêmes naissent et meurent comme nous, que tout n'est rien. » Mais l'âme et la raison protestent toutes les deux contre le néant. « Et pourtant, continue le Hamlet musicien, certains souvenirs se révoltent contre cette idée, et je suis forcé de reconnaître qu'il y a quelque chose dans les grandes passions admiratives comme aussi dans les grandes admirations passionnées. » L'ivresse de l'amour partagé lui arrache une prière : « En de pareils instans, dit-il, l'athée lui-même entend au dedans de lui s'élever un hymne de reconnaissance vers la cause inconnue qui lui donna la vie. » Mais, tout aussitôt, la douleur aiguë, le doute absolu le reprend : « Oui! oui! s'écrie-t-il, tout n'est rien! tout n'est rien! Aimez ou haïssez, jouissez ou souffrez, admirez ou insultez, vivez ou mourez, qu'importe tout? Il n'y a ni grand, ni petit, ni beau, ni laid; l'infini est indifférent! l'indifférence est infinie! »

Cette inégalité violente, ce dégoût furieux, se traduisent chez lui, absolument comme dans Hamlet, en raillerie, en satire sanglante, en ironie implacable qu'il tourne souvent contre lui-même. On retrouve ce rire amer, parfois cruel, dans ses écrits comme dans sa musique. L'humoriste guette sous l'exalté. L'artiste enthousiaste est doublé d'un mystificateur glacial. Pour se moquer du librettiste, il transcrit les paroles de *la Juive* sur l'air de *Maître Corbeau*. Il trouve un malin plaisir à donner un concert avec un faux programme, et quand les « bourgeois » applaudissent à outrance de l'Offenbach qu'ils prennent pour du Weber, son œil s'allume d'une joie méphistophélique. Sa verve est endiablée, sa fantaisie étourdissante; il allie l'humour enragé d'un Swift au plus fin sel gaulois. Mais il nous avoue qu'en tirant ces feux d'artifice, il est souvent d'humeur lugubre et que, s'il affecte de rire, c'est « pour ne pas tourner l'œil. » Avec cela, artiste probe, honnête, loyal, infatigable, absolument désintéressé, généreux, mais n'oubliant jamais

une injure, réalisant, en somme, le type du romantique qui veut mettre par force le roman dans la vie, l'idéal dans la réalité, ayant la foi inébranlable dans l'art, mais dépourvu de philosophie : nature ardente, excessive, volcanique. « Les cœurs de lave sont durs, dit-il, le mien est rouge fondant. » Oui; tant que le cratère bout, quels torrens de flammes; mais lorsqu'il s'éteint, que de noires scories! O la triste fin d'un si grand artiste! O la mélancolique épitaphe qui conclut ses Mémoires! C'est le mot de Macbeth lorsqu'il se sent perdu : « La vie n'est qu'un ombre qui passe, un pauvre comédien qui, pendant une heure, se pavane et s'agite sur le théâtre et qu'après on n'entend plus. »

Nous entendons toujours Berlioz, car son âme nous parle dans ses œuvres immortelles. Incapable de bonheur et d'apaisement, elle se prêtait merveilleusement à l'expression des passions romantiques. Coloriste fougueux, il a porté la musique instrumentale à son dernier degré d'intensité et de violence. Rien du dramaturge en lui, car le drame suppose l'empire absolu du poète sur les passions qu'il manie, sur les caractères, dont il s'érige en providence. Berlioz est dominé par les passions qu'il déchaîne, subjugué par les caractères dont il s'éprend. Il se monte alors, il s'exalte, il chante dans un délire sublime. Ce lyrique à tous crins n'a pas les visions transcendantes de Beethoven, il ignore également la psychologie fouillée et la science dramatique d'un Wagner. Mais quel maître incomparable dans l'expression de la passion pure!

Son tempérament d'artiste éclate sans gêne ni frein dans la *Symphonie fantastique*, cette œuvre de jeunesse qui exprime si bien l'amour en 1830. « L'auteur suppose, dit Berlioz dans son programme de 1832, qu'un jeune musicien, affecté de cette maladie morale qu'on appelle le vague des passions, voit pour la première fois une femme qui réunit tous les charmes de l'être idéal que rêvait son imagination et en devient éperdument épris. Par une singulière bizarrerie, l'image chérie ne se présente jamais à l'esprit de l'artiste que liée à une pensée musicale dans laquelle il trouve un certain caractère passionné, mais noble et timide comme celui qu'il prête à l'objet aimé. » La trame harmonique de ce début est savante et compliquée; la mélodie de la femme aimée s'en détache vivement, comme le trait incisif de l'amour dardé au milieu des rêveries de l'adolescence. L'insistance avec laquelle revient ce motif, interrompu par des accès de joie sans raison, la manière dont il se développe et grandit jusqu'à la passion délirante avec des mouvemens de fureur, de jalousie et des retours de tendresse sont déjà caractéristiques du génie de Berlioz. Beethoven, cet Homère

de la symphonie chez qui l'on trouve tout, a inventé ce mode de développement d'un motif très simple qui en s'élargissant prend tout à coup des proportions immenses. Comme en beaucoup de choses, Berlioz et Wagner ne sont en cela que ses disciples. Mais le procédé est si fécond qu'il laisse place à toutes les originalités; il reproduit le procédé même de la vie, qui part toujours de l'évolution d'un germe; il est inépuisable et infini comme l'âme dans son éternel devenir.

La Scène aux champs nous fait assister à l'un de ces dialogues intimes de l'âme avec la nature qui sont un des thèmes favoris de la poésie moderne. Deux pâtres se répondent de loin de leurs chalumeaux, et ces notes errantes, mêlées au bruissement des arbres doucement agités par la brise, évoquent devant l'esprit un panorama alpestre d'une fraîcheur et d'une largeur admirables. Quelle transparence de l'air ! Quels vastes espaces ! Quels silences éloquens entre les échos lointains de la rustique cantilène ! On sent que des abîmes séparent les deux pâtres, et pourtant comme leurs chalumeaux causent paisiblement de montagne à montagne! A ces accens un calme inaccoutumé descend dans l'âme du pauvre voyageur. Il s'abandonne à son rêve mêlé de crainte et d'espoir. Le jour baisse; l'un des pâtres reprend sa mélodie,.. mais l'autre ne répond plus. Un formidable roulement de tonnerre remplit plusieurs fois l'immensité de la solitude assombrie. C'est la seule réponse à l'inquiète question de l'âme ; enfin tout se tait. Cette fin saisissante est d'un poète et d'un poète de génie.

Le noir pressentiment se réalise. L'amant trompé rêve qu'il a tué celle qu'il aimait, qu'il est condamné, conduit au supplice et qu'il assiste à sa propre exécution. Le cortège s'avance aux sons d'une marche sombre et farouche, où se peint à la fois le défi haineux du condamné et la joie insultante de la foule. L'idée fixe reparaît comme une dernière pensée d'amour. Mais un coup sourd l'interrompt ; la tête a roulé sous le couteau. — L'idée de faire d'une hallucination le sujet d'une peinture musicale est une idée bizarre. Plus bizarre encore est ce qui suit. Le mort se réveille à la *Ronde du sabbat*. Ici l'imagination romantique de Berlioz se lâche à fond de train. L'orchestre imitatif siffle, ricane, aboie et mime une troupe affreuse d'ombres, de sorciers, de monstres de toute espèce réunis pour les funérailles du meurtrier par amour. Aux gémissemens répondent des éclats de rire. La mélodie reparaît, non plus noble et timide, mais dans un travestissement burlesque, avec des fioritures provocantes, des entrechats qui lui donnent l'allure d'un air de danse trivial. C'est *elle* qui revient au sabbat en sorcière. A cette transformation inattendue, on éprouve la sensation désagréable qu'on

aurait en voyant une jeune fille charmante changée tout à coup en courtisane impudique. C'est l'amant furieux qui traîne son idéal déchu au sabbat et le bafoue. Le supplicié devient bourreau à son tour. Un rugissement de joie accueille cette apparition ; elle se mêle à l'orgie diabolique. Alors la cloche du supplice, la danse du sabbat et le *Dies iræ* s'unissent dans une ronde tourbillonnante, où l'enfer déchaîné hurle et parodie le ciel. Dans cette œuvre le charmant et le beau se heurtent au grotesque, sans arriver à produire le sublime. Elle nous laisse sous une impression profondément discordante. Mais le tableau est puissant; on y sent la griffe d'un maître. L'art qui mène à l'harmonie est bien supérieur à celui qui conclut par une dissonance. Mais lorsqu'un artiste peint une maladie de l'âme avec cette vigueur de touche, il faut s'incliner. Jamais le cauchemar de l'amour malheureux n'a été rendu avec cette énergie.

La symphonie de *Roméo et Juliette*, éclose « sous ce chaud soleil d'amour qu'alluma Shakspeare, » nous transporte dans une sphère plus élevée. Dans les œuvres de Berlioz, il n'en est pas de plus inspirée. Cette riche floraison mélodique semble vraiment couvée par l'ardent soleil, complice de tant de passions et fécondateur de tant de cerveaux d'artistes et de poètes. On y respire la volupté des nuits qu'embaume la fleur d'oranger et que peuplent des myriades de lucioles. Enfin, elle est comme traversée d'un bout à l'autre par un génie flamboyant, par « cet amour prompt comme la pensée, brûlant comme la lave, impérieux, irrésistible, immense, et pur et beau comme le sourire des anges » qu'ont invoqué tous les poètes, mais qui n'est connu que des âmes très passionnées et très conscientes. Nous n'analyserons pas ce chef-d'œuvre. Il est des choses qu'il faut goûter en silence pour les comprendre et les honorer. Rappelons seulement ces deux merveilles intitulées : Tristesse de Roméo et Fête chez Capulet. D'abord, l'amour seul en face de lui-même qui essaie de se mesurer et n'arrive pas à toucher son propre fond; et puis, ce même amour perdu au milieu d'une fête étourdissante : le contraste de l'âme et du monde. Berlioz a donné à ce morceau un coloris riche, fou et cependant harmonieux sous le scintillement instrumental qui lui est propre. Dans ce bal masqué la soie ruisselle, les bijoux reluisent, les yeux ironiques châtoient derrière les loups de satin bleu et rose, les conversations bruissent, les rires éclatent dans une folie carnavalesque. Par un trait de génie, au plus fort de la fête, le compositeur a ramené en *fortissimo* avec les cuivres le motif suave de la tristesse de Roméo, comme si la joie de la foule lui donnait soudain une acuité terrible. Avez-vous remarqué à côté d'elle ce gémissement chromatique des contre-

basses descendantes, qui nous fait penser à Tybalt furieux, tournant comme une bête fauve autour de Roméo perdu dans sa pensée d'amour, comme devant une fleur merveilleuse dont le parfum remplit l'univers? Folie du monde, haine mortelle et mortel amour éclatent, rugissent et chantent à la fois d'une voix distincte dans ces harmonies étonnantes. La symphonie atteint l'intensisté du drame. C'est la vie irritée à son comble et qui déborde.

Décidément Berlioz doit à Henriette Smithson et à Shakspeare ses plus belles pages, les plus tendres et les plus passionnées. Nous venons d'écouter le musicien sur ce thème auquel il revient bien des fois. Écoutons un instant encore l'écrivain. Car il le fut et de premier ordre, à ses heures, quoique toujours capricieux et un peu saccadé. Voilà ce que Berlioz disait sur le tard, en parlant des deux amours qui dominèrent tour à tour sa vie orageuse. Ah! ce n'est plus la fleur du printemps, c'est la feuille d'automne qui tombe. Ce retour mélancolique sonne comme un dernier adieu à la jeunesse, comme un regret douloureux. « Estelle, dit-il, fut la rose qui a fleuri dans l'isolement (*last rose of summer*); Henriette fut la harpe mêlée à tous mes concerts, à mes joies, à mes tristesses, et dont, hélas! j'ai brisé bien des cordes. »

Pour donner une idée complète de Berlioz comme symphoniste, il nous reste à dire quelques mots de *la Damnation de Faust*, l'œuvre de sa maturité. Il écrivit la légende pendant son voyage en Hongrie, en chaise de poste, le long des routes, sur la table des auberges. La musique, d'une sève abondante, d'un éclat varié, est toute trempée d'impressions originales. Tel passage d'orchestre rappelle si bien les recoins sombres d'une vieille ville allemande aux toits pointus, qu'on croit se promener dans Nuremberg en le suivant. Il y a aussi une fugue sur le mot *Amen* qui reproduit la grosse gaîté des étudians tudesques avec une fine pointe d'ironie. Dans le rôle de Méphistophélès, Berlioz a pu donner carrière à sa verve satirique, à ses accès de bouffonnerie infernale. En somme, le maître français a traité le chef-d'œuvre de la poésie allemande avec une grande liberté, mais sans le rapetisser. Le grand souffle de la légende immortalisée par Goethe a passé sur ces pages. Se laissant aller à la pente de sa nature, le musicien a pour ainsi dire effacé les saillies dramatiques du poème, qui sont l'évocation du diable, la séduction et la mort de Marguerite, pour s'étendre tout à son aise sur la partie lyrique et pittoresque. Ne nous en plaignons pas, car les beautés d'un charme enveloppant et grandiose se succèdent depuis le chœur de la résurrection jusqu'au songe de Faust et à cette belle invocation : « Nature immense, impénétrable et fière. »

Quant à la conception générale du sujet, il n'est pas sans intérêt de la comparer à celle de Goethe et d'en marquer la différence. Elle nous ramène à la grande question du trouble religieux et philosophique, qui, nous l'avons dit, ne fut pas étrangère à l'esprit du musicien. Goethe a fait du docteur Faust ce type de l'homme moderne, qui, rejetant la foi traditionnelle, cherche la vérité par ses propres lumières. Il a pour compère et pour antipode Méphistophélès, l'esprit du mal, le roi du monde et des mondains. Sa philosophie est la négation, la quintessence du roué et du sceptique, le génie de Mammon et de Satan mondanisé. Le hardi docteur propose au diable une gageure qui est le véritable nœud de la pièce. Faust sent en lui un désir si infini qu'il défie le démon et lui promet son âme à tout jamais s'il parvient à combler son cœur un seul instant. Méphisto se croit sûr de son fait; il accepte. Après avoir parcouru le cercle des joies et des ambitions terrestres : l'amour, la politique, l'art, Faust trouve le bonheur suprême en travaillant pour ses semblables, pour ses compagnons de lutte. Ce n'est pas le démon, c'est Dieu, c'est la divine sympathie qui a finalement apaisé son cœur. Le diable est joué, et Faust entre au ciel, un ciel d'un genre nouveau, qui s'étage vers les hauts sommets d'une planète plus avancée, aux rayons d'un soleil plus puissant. Près des cimes éthérées nous retrouvons les saints du christianisme dans leur plus haute activité et la Vierge bienheureuse, la *Mater gloriosa*, y représente la femme dans sa pureté et sa splendeur. Si Faust monte si haut et se transfigure dans cet autre monde, c'est par la rédemption de l'amour vrai, par l'âme de Marguerite, par celle qui l'aima malgré tout et jusqu'à la mort.

Cette fin inventée par Goethe est une libre interprétation de la légende, un élargissement de l'idéal chrétien selon une foi religieuse et philosophique que le poète s'est créée lui-même. Berlioz, nous l'avons vu, est un pessimiste et un incrédule. Il ne s'en cache pas; mais comme beaucoup d'athées qui le sont par paresse d'esprit ou par dégoût de l'existence, il a de ces retours de foi instinctifs qui surgissent du fond de l'âme humaine. Mais alors, ce n'est pas comme chez Goethe une haute vue métaphysique, ce n'est pas comme chez Beethoven un élan sublime d'énergie et de foi personnelle. Il revient à la foi naïve de son enfance; elle lui tend son doux oreiller et il y couche pour un instant sa tête fatiguée. « Je fus élevé, nous dit-il, dans la foi catholique, apostolique et romaine. Cette religion charmante, depuis qu'elle ne brûle plus personne, a fait mon bonheur pendant sept années entières; et, bien que nous soyons brouillés ensemble depuis longtemps, j'en ai toujours conservé un souvenir fort tendre. Elle m'est si sympathique, d'ailleurs, que si j'avais eu le malheur de naître au sein d'un de ces schismes éclos

sous la lourde main de Luther ou de Calvin, à coup sûr, au premier instant de sens poétique et de loisir, je me fusse hâté d'en faire abjuration solennelle pour embrasser la belle romaine de tout mon cœur. »

Est-ce besoin du cœur ou simple jeu d'imagination? Il y a des deux peut-être. *La Damnation de Faust* se ressent de ce tour d'esprit. Au lieu de monter vers le ciel, le docteur est tout bonnement emporté par le diable comme dans la légende du XVIe siècle. La pensée est inférieure à celle de Goethe. Mais cette course à l'abîme, échevelée, sur un rythme de triple galop et ce formidable plongeon dans le gouffre de flammes au milieu d'un chœur satanique, tout cela est empoignant, irrésistible. Et lorsque l'enfer a saisi sa proie et cesse de mugir aux profondeurs, quelle surprise délicieuse! Comme on respire à cette douce et majestueuse remontée vers le ciel! Des voix féminines d'anges résonnent pour demander le pardon de Marguerite : « Elle a beaucoup aimé, Seigneur! » Et à ce chœur d'une tendresse virginale : « Remonte au ciel, âme naïve et pure! » il nous semble entrevoir à travers des rangées de harpes séraphiques comme une blanche fumée d'âmes bienheureuses qui émergent dans le cercle lumineux sous l'hosanna des phalanges célestes. Berlioz n'a pas donné de preuve plus éclatante de la puissance et de la grandeur de son imagination.

IV.

Le troisième grand nom qui défraie le plus souvent les programmes des concerts du dimanche est celui de Richard Wagner. Les fragmens symphoniques de ses opéras, qui avaient le don d'exciter autrefois les contradictions les plus violentes, sont accueillis aujourd'hui par le public des concerts avec une curiosité ardente et applaudies avec cette passion vive et généreuse pour des choses nouvelles qui est un des traits saillans de notre tempérament national. L'opposition qu'ont rencontrée pendant longtemps les œuvres de ce musicien tient moins aux étrangetés de sa musique qu'aux aspérités de son caractère et à l'outrecuidance d'un orgueil qui voulait s'imposer partout en maître. Beaucoup de personnes n'ont pu lui pardonner ses incartades gratuites, ses rodomontades ultratudesques contre la France. Elles ont raison, et nous sommes du nombre. Mais une fois l'homme jugé, devons-nous ignorer à jamais l'artiste et ses créations? Le patriotisme aveugle risque d'aller à contre-fin ; il lui arrive par exemple de bâtir un nouveau mur là où il faudrait peut-être percer une fenêtre. Il faut en prendre notre parti, la nature a tous les caprices. Elle a voulu pour une

fois associer un génie exceptionnel avec un parfait Teuton. Richard Wagner est mort, et son œuvre débarrassée de sa personnalité irritante, s'impose désormais toute seule à l'attention. Le temps, ce souverain justicier des choses, ramènera ses prétentions démesurées à leur juste valeur; et le moment n'est pas éloigné où l'on jugera de sang-froid, *sine ira et studio*, et ses dernières créations et sa tentative de réforme théâtrale. Tel n'est pas cependant notre dessein. Laissant de côté le poète, le penseur, le dramaturge et l'*impresario* d'un théâtre personnel, — car il y avait de tout cela dans cet homme étrange, plein de petitesses morales et de grandeurs intellectuelles, — nous nous bornerons à caractériser d'un crayon rapide le symphoniste que les concerts du dimanche nous ont fait connaître.

L'ouverture dramatique créée par Gluck fut portée par Beethoven à son plein développement. Cette forme de la symphonie servant d'introduction à un drame ou à un opéra marque à vrai dire le premier pas vers le poème symphonique, devenu un des genres favoris de notre époque. Car si, d'une part, l'ouverture dramatique sert d'introduction au drame, de l'autre elle se soutient, elle s'explique par elle-même et peut s'exécuter séparément sans rien perdre de sa force persuasive. On ne sera jamais plus clair, plus poignant, plus grandiose que Beethoven l'a été dans la splendide et incomparable ouverture de *Léonore*, voire dans celle d'*Egmont* et de *Coriolan*. Sous ce rapport, Wagner n'a fait que marcher à la file de ses prédécesseurs, mais il a imprimé à ses ouvertures comme à ses morceaux d'ensemble la couleur particulière de son esprit. Comme dans Berlioz, on trouve chez lui l'extrême intensité du coloris instrumental, l'énergie stridente de l'expression plastique et pittoresque. Ce qui nous frappe ensuite comme un trait original et tout à fait personnel, c'est, d'une part, un sensualisme violent, effréné; de l'autre, un mysticisme transcendant qui s'élève à des hauteurs incommensurables. Autre particularité : tandis qu'il déchaîne des élémens furieux dans son orchestre, on sent toujours une pensée maîtresse planer sur l'ensemble. Après avoir lâché les passions, il les terrasse ou les magnétise en dompteur habile, en maître magicien. Dramatiste expert dans le savant *crescendo* de ses effets, il ne perd jamais de vue son but, et lancé dans les tempêtes, il vire toujours au phare de l'idée. Chez Beethoven, l'unité résulte de la plénitude et de la continuité de l'enthousiasme ; elle est le mode naturel de cette âme passionnée, mais divinement harmonieuse. En Wagner, elle provient de la domination hautaine de l'intellect sur des passions sauvages. Quelques exemples rendront ces observations plus sensibles.

Voulez-vous une impression frappante du tempérament et de la nature de Wagner? Écoutez l'ouverture du *Tannhäuser*. Ce morceau est si connu aujourd'hui, qu'en rappeler le sujet nous paraît superflu. Mais pour mettre en lumière le procédé caractéristique de cette composition, nous citerons quelques passages de la remarquable analyse que Liszt en a donnée dans une brochure française publiée en 1851 à Leipzig. « D'abord le motif religieux apparaît calme, profond, à lentes palpitations, comme l'instinct du plus beau, du plus grand de nos sentimens, mais il est submergé peu à peu par les insinuantes modulations de voix pleines d'énervantes langueurs, d'assoupissantes délices, quoique fébriles et agitées : agaçant mélange de volupté et d'inquiétude. La voix de Tannhäuser, celle de Vénus, s'élèvent au-dessus de ces flots écumans et bouillonnans, qui montent incessamment. Ces appels des sirènes et des bacchantes deviennent toujours plus hauts et plus impérieux. L'agitation atteint à son comble ; elle ne laisse aucune corde silencieuse ; elle fait résonner chaque fibre de notre être. Ces notes vibrantes et haletantes tantôt gémissent, tantôt commandent dans une alternative désordonnée, jusqu'à ce que l'immense aspiration de l'infini, le thème religieux, revienne graduellement, s'empare de tous ces sons, de tous ces timbres, les fonde dans une suprême harmonie, et déploie dans toute leur vaste envergure les ailes d'un hymne triomphal. » Passant ensuite aux détails techniques de la composition et de l'instrumentation, Liszt caractérise la manière incisive dont Wagner a rendu les attractions lascives du Venusberg : ces figures ascendantes des violons à l'aigu, brodées sur un tissu de trilles et de trémolos qui se perdent et se retrouvent en enlacemens inextricables, ces susurremens accentués de légers coups de cymbale qui peignent les vertiges de la sensualité, ses éblouissemens prismatiques. « Il y a des notes qui sifflent à l'oreille comme certains regards chatoient à la vue : longues, désarmantes, perfides! Sous le velouté de leur artificielle douceur on saisit des intonations despotiques, on sent trembler la colère. Çà et là des *mordantes* de violon s'échappent de l'archet comme des étincelles phosphoriques. Le retour des cymbales nous imprime un ébranlement, comme le lointain écho d'une orgie devenue sauvage. Il y a des accords d'un frénétique enivrement qui nous rappellent que les Cléopâtre ne trouvaient pas leurs fêtes déparées par la cruauté. Avec les ménades et leurs rondes fougueuses, la volupté arrive à sa dernière puissance. » Après un pareil déchaînement, le triomphe du motif religieux n'était pas facile. Il risquait de paraître froid, sec et aride, de venir comme une négation après une félicité. L'interprète, également versé dans la science du monde et dans celle de

l'église, nous fait toucher du doigt l'art qu'a mis le compositeur à préparer cette victoire un peu moins difficile que celle de saint Antoine, mais cependant très remarquable. « Le motif saint, dit l'abbé Liszt, ne se dresse point comme un rude maître, imposant durement silence aux licencieux chuchotemens qui grouillent en cet antre de joies terribles. Il ne reste point sombre et isolé en leur présence. Il arrive limpide et doux, pour s'emparer de toutes les cordes dont la résonnance est une si charmante amorce ; il les saisit une à une, quoiqu'elles se disputent à lui avec un acharnement désespéré. Mais toujours calme et placide, il étend son domaine malgré ces résistances, en transformant, en s'assimilant les élémens contraires. Les masses des tons ardens se détachent en débris, qui forment des discordances toujours plus pénibles, jusqu'à ce qu'elles deviennent répulsion comme des parfums en décomposition, et que nous les voyions avec bonheur se fondre dans l'auguste magnificence du cantique, qui emporte toute notre âme, tout notre être dans un océan de gloire. »

On ne saurait mieux peindre l'ouverture typique de Richard Wagner, qui met aux prises les deux forces de cette étrange nature. L'élément spirituel apparaît seul dans le prélude de *Lohengrin*. Les premières mesures des violons, qui chantent *pianissimo* le thème du Saint-Graal dans les notes suraiguës de leur registre, nous enlèvent aux plus hautes régions du mysticisme. La suave mélodie s'étend comme la nappe dormante, azurée d'un éther sans bornes, et l'âme débarrassée de tout poids terrestre y flotte dans une chaste et intense félicité. C'est, au physique, le genre d'ivresse qui nous prend sur les hautes cimes des Alpes; c'est au moral ce que les ascètes racontent de l'état extatique, où le *moi* expire : un sentiment de solitude immense et d'amour infini. Mais à mesure que cette mélodie d'une fluidité merveilleuse descend d'octave en octave, et passe en élargissant ses ondes des instrumens à cordes aux instrumens à vent, il nous semble que l'âme descend avec elle de ses hauteurs vertigineuses vers les régions terrestres dans une atmosphère toujours plus brûlante. Lorsque enfin les cuivres font retentir la mélodie avec un éclat fulgurant, n'est-ce pas une âme sublime qui se révèle et se communique dans son amour surhumain comme par une irradiation de tendresse et de flamme? — Mais l'apparition ne peut durer qu'un instant; elle se voile aussitôt et remonte avec un doux sourire, avec un adieu d'une indicible tristesse dans l'éther inaccessible d'où elle est venue et où elle retourne à jamais. Le rêve se termine comme il a commencé, dans l'azur, dans l'infini. Ce qu'il y a d'extraordinaire dans ce prélude, c'est qu'en développant le sens visionnaire, il nous iden-

tifie avec la vision. C'est le phénomène de l'extase musicalement réalisé. Quant au nuancement instrumental de ce morceau, il est d'un fondu, d'une délicatesse uniques. Il va des tendres couleurs de l'opale et du saphir au jaune ardent, aux blancheurs éblouissantes de la lumière. On a souvent imité cet effet, mais sans l'atteindre.

La Chevauchée des Walkures nous transporte, au contraire, sur les âpres sommets du mythe scandinave sous le ciel sombre de la Germanie primitive. Le tableau scénique qui accompagne ce morceau au troisième acte de la Walkure est d'une singulière hardiesse. Cependant on peut le voir réalisé aujourd'hui sur un grand nombre de scènes allemandes. La cime d'une montagne qui finit en pointe de rochers se dresse dans le ciel. C'est le rendez-vous des neuf Walkures, des filles d'Odin, qui emportent pendus en travers, sur la selle de leurs chevaux, les héros tués dans la bataille. Le vent siffle, des volées de nuages chassés par l'ouragan traversent les airs et rasent la crête des monts. Dans leurs plis apparaissent une à une les filles d'Odin chevauchant leurs coursiers sur les ailes de la tempête. On les voit se précipiter à droite dans une forêt de sapins; elles y laissent leurs folles montures et viennent se camper l'une après l'autre sur le roc abrupt. De là-haut les premières venues appellent les dernières en poussant leur cri de ralliement : « Iohotohé! » Et d'en haut, d'en bas, de l'air et de l'abîme se répondent leurs clameurs. Le morceau symphonique qui accompagne cette scène a pour motif principal une fanfare à l'unisson d'un accent sauvage et fier, modulant du mineur au majeur sur un accompagnement de trilles multipliés à toutes les octaves et sur une figure des instrumens à cordes imitant un galop soutenu. Cette musique, où des rires joyeux percent la tempête, donne la sensation violente des temps héroïques de la Germanie légendaire; elle respire le fer, la joie et l'ouragan.

La *Marche funèbre de Siegfried* est empreinte de la teinte fatale particulière à la vieille poésie du Nord. La récente et brillante exécution de ce fragment, par M. Lamoureux, aux concerts du Château-d'Eau, a vivement impressionné le public par son caractère sombre et grandiose. Siegfried vient d'être tué traîtreusement par Hagen. Ses compagnons placent son corps sur son bouclier et l'emportent. Pendant ce temps, l'orchestre joue une marche courte, mais saisissante, qui rappelle en quelques mesures la vie du héros, sorte d'oraison funèbre concentrée et très originale. Les motifs majestueux qui se succèdent rapidement sont ceux-là mêmes qui ont marqué les points lumineux de la carrière semi-humaine, semi-divine de Siegfried dans le cours du drame. Après chacun d'eux,

l'orchestre tout entier frappe en *fortissimo* sur le rythme d'un tambour funèbre quelques accords plaqués, haletans, terribles. C'est le coup de la mort qui a foudroyé le héros et qui se répète avec un retentissement formidable à chaque pause de ce prodigieux ressouvenir. Et la puissante mélopée reprend en pleurant son récit. Mais tout à coup éclate la fanfare qui rappelle les amours triomphans de Siegfried et de Brunehilde. Ici le fracas des cuivres atteint l'intensité du rayonnement solaire et perce la moelle des os. Il semble un instant qu'on revoie le héros aux cheveux d'or et la fille des dieux sortir comme deux soleils de gloire de leur sombre caverne après leur première nuit de noces... Mais le tambour roule; l'orchestre retombe sur son gémissement, et nous ne voyons plus qu'un cadavre emporté sur un brancard au clair de lune. Le héros a disparu dans la nuit éternelle.

Faut-il résumer en quelques mots les caractères généraux de la musique de Wagner? Elle surprend par un mélange de séductions insinuantes et d'accens aigus, violens, d'une puissance extraordinaire. On y retrouve la nature septentrionale, germanique et barbare avec tous ses instincts, mais idéalisée par une sensibilité d'artiste raffiné et toujours gouvernée par une pensée métaphysique. En somme, elle étonne plus qu'elle n'attendrit; elle passionne, excite, exalte, mais sans donner le grand apaisement. Sous toutes ses splendeurs, elle garde quelque chose d'amer et d'inconsolé. Quant à sa structure et à son essence, elle se distingue par l'énergie et le mouvement dramatique et par le génie légendaire. Nous entendons par le génie légendaire cet art de révéler et de dramatiser le monde intérieur, et de le condenser, en un tableau merveilleux qui revêt alors la forme d'un au-delà enchanteur vers lequel le désir s'élance avec une force redoublée. Telles sont les ouvertures du *Vaisseau-fantôme* et du *Tannhäuser*, mais plus encore cet admirable prélude de *Lohengrin* qui ressemble à une échappée sur un monde supérieur.

V.

Il n'entre pas dans notre dessein de faire une étude même sommaire de la jeune école française qui a pris une place importante et obtient un succès légitime aux concerts du dimanche. Cette école procède en partie de Berlioz, qui a donné à la nouvelle génération le goût de la musique descriptive, en partie de M. Gounod, dont la mesure, la clarté, la grâce souple, correspondent plus particulièrement aux qualités dominantes de l'esprit français. La science accom-

plie et le pittoresque spirituel de M. Saint-Saëns, la note attendrie et souvent passionnée de M. Massenet, la fougue provençale et le coloris espagnol du regretté Bizet; MM. Reyer, Léo Delibes, Guiraud, Lalo et plusieurs autres nous offriraient une riche galerie de talens remarquables et d'inspirations diverses. Nous devons nous contenter d'une observation toute générale. Si quelque chose manque à nos jeunes musiciens, ce n'est pas la science musicale et la pratique des procédés, c'est plutôt la passion et la pensée, sans lesquelles il ne se fait rien de grand. De leurs efforts louables nous n'avons pas vu encore se dégager une individualité puissante ayant un idéal clairement défini et le poursuivant avec constance. Ce n'est pas nous qui pouvons leur donner une leçon. En fait d'art, les bons conseils ne viennent que de l'étude des maîtres et les bonnes idées que de l'inspiration. Mais il est une vérité qui ressort clairement du coup d'œil rapide que nous avons donné aux grands maîtres symphonistes de ce siècle : c'est que la musique, même considérée en dehors du théâtre, s'est puissamment rapprochée de la poésie en élargissant son cadre et en plaçant son but plus haut. Après Beethoven, après Berlioz, après Wagner, il ne suffit plus d'être un grand musicien pour être un grand symphoniste; il faut encore, sinon être un vrai poète, du moins posséder un sentiment poétique vivace et original. Une chose nous frappe encore dans les maîtres susdits : leur haute culture intellectuelle, leur préoccupation constante des grands problèmes de l'esprit humain. Telle est la leçon la plus évidente et la plus salutaire qui ressorte de leurs œuvres pour nos musiciens présens et futurs.

Et pour nous, qui sommes le public, n'est-il pas aussi un enseignement à tirer de cette institution des concerts du dimanche qui fait partie désormais de nos mœurs? Sûrement, la musique parle là son vrai langage, et ce qu'elle nous confie est très différent de ce qu'elle nous dit ailleurs. Sa grande voix nous apprend que l'humanité, sous les apparences d'un matérialisme universel, est pleine encore d'aspirations spiritualistes et idéales, souvent incertaines, mais non moins vives. Car la musique vient du plus profond de l'homme, elle sort du mystère de l'inconscient, elle nous parle de ce monde intérieur qui est la suprême réalité, et déchirant le voile du monde visible, elle nous introduit dans son immense au-delà. Les visions qu'elle évoque, ce n'est pas elle qui les invente, c'est nous qui les créons sous ses sublimes incantations; elles font partie de nous comme des puissances innées. La musique, cette sœur mystérieuse de l'âme et de l'amour, a cela de beau qu'elle ne peut longtemps se complaire dans les basses régions. L'essor naturel de ses ailes l'emporte vers l'infini.

Il faut donc voir dans la popularité croissante de la grande musique un des phénomènes les plus remarquables de notre époque. A ne considérer notre temps qu'à la surface, il semble voué irrévocablement aux forces régnantes du positivisme et du matérialisme. Le progrès prodigieux des sciences exactes et l'immense développement de l'industrie ont tout envahi. Le théâtre se nourrit à peu près de ce que lui offre la vie mondaine et paraît vouloir se réduire à une sorte de chirurgie sociale. La littérature s'est jetée dans une observation minutieuse du réel ou dans un naturalisme grossier; la peinture butine et s'amuse sur ses traces. Mais entrez le dimanche, à deux heures, dans une de ces grandes salles de concert, voyez cette foule avide non de divertissement, mais d'édification, joyeuse d'échapper à elle-même et de boire pour quelques heures à la coupe des songes; étudiez son recueillement, son absorption profonde, ses ravissemens pendant qu'on joue la *Neuvième Symphonie* de Beethoven ou tel chef-d'œuvre de notre grand Berlioz; voyez avec quelle passion elle les applaudit et les redemande, et vous direz : Non, Ariel n'est pas mort. Il n'est invisible que parce que Prospero a cessé de croire en lui! L'idéal est plus vivant que jamais, car la foule en a soif.

Quelques-uns craignent que la musique n'absorbe désormais tous les besoins idéalistes de l'humanité, et que les autres arts ne pâtissent de sa fortune en retombant dans le terre-à-terre d'un réalisme de plus en plus servile. Nous n'en croyons pas un mot. Il y a une solidarité profonde entre toutes les facultés humaines, un besoin invincible d'unité dans notre nature, qui triomphe toujours à la longue. Si nous avons bien compris les nobles accens du génie de la musique, il parle au philosophe d'un monde supérieur, au poète de la terre promise de son rêve, à tous d'un idéal plus large que celui du passé, fondé sur toutes les conquêtes de la race aryenne et sur l'âme même du christianisme. L'horizon est noir, de grandes luttes nous attendent encore, mais nous ne désespérons de rien. Le XIXe siècle, parti de très haut, est descendu dans une vallée profonde; mais parvenu à la fin de sa carrière, il atteindra peut-être un sommet d'où il apercevra l'aurore d'un jour nouveau.

ÉDOUARD SCHURÉ.

UN CHAPITRE

DE

L'HISTOIRE FINANCIÈRE

DE LA FRANCE

II.

LES EXCÈS DE LA SPÉCULATION AU DÉBUT DU RÈGNE DE LOUIS XV.

II[1].

BAISSE DES ACTIONS ET DÉFAVEUR DES BILLETS. — LA CHUTE DU SYSTÈME ET LA LIQUIDATION.

I.

Le 5 janvier 1720, d'Argenson, qui depuis plusieurs mois ne s'entendait plus avec Law (2), abandonna l'administration des finances.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

(2) D'Argenson, d'un caractère absolu, ne s'était pas contenté longtemps d'un rôle subordonné dans l'administration des finances; c'était malgré sa résistance que la compagnie des Indes avait obtenu le bail des fermes générales et la régie des recettes générales. On dit même que, dès le mois de septembre 1718, il s'était séparé de Law en favorisant secrètement la formation de la société imaginée pour faire concurrence à la compagnie d'Occident, et qu'Aymard Lambert, sous le nom duquel les frères

Le contrôle général fut rétabli et fut confié à Law, qui conserva la direction de la banque et celle de la compagnie des Indes. La banque était devenue un service financier de l'état : on comprend donc que le contrôleur-général ait pu en conserver sans intermédiaire l'administration ; mais la compagnie, avec ses nombreuses entreprises et ses milliards d'actions, était une société privée : si elle avait pu se faire attribuer le bail des fermes générales, parce qu'il était alors d'usage d'affermer le recouvrement d'une partie des impositions, elle était placée à ce titre, non sous l'autorité, mais sous le contrôle du ministre, et Law ne pouvait se contrôler lui-même. Sa nomination au contrôle-général est un signe du temps où elle a pu être faite. « Le murmure fut grand, dit Saint-Simon, de voir un étranger contrôleur-général, et tout livré en France à un système dont on commençait à se défier. Mais les Français s'accoutument à tout. »

La spéculation salua l'avènement de Law au ministère des finances en faisant monter dans la soirée les actions à 18,000 livres. Quelques jours après, le nouveau contrôleur-général ne crut pas compromettre l'autorité publique dont il était revêtu en se rendant, accompagné de plusieurs grands seigneurs, rue Quincampoix, où sa présence et ses encouragemens ranimèrent encore la confiance, mais elle ne dura pas.

Le cours de 18,000 livres ne put se maintenir et les actions baissèrent. Le bureau que la compagnie avait ouvert les acheta à 9,600 livres et les paya en billets qu'on allait aussitôt convertir en numéraire à la banque, dont la réserve métallique, que les trois derniers mois de 1719 avaient accrue, ne tarda pas à être épuisée : elle put cependant satisfaire aux remboursemens qui lui furent demandés, mais quelquefois avec des retards, en ouvrant tard ses guichets, en les fermant de bonne heure, en prolongeant le temps nécessaire pour compter les espèces.

Law se trouvait en présence de la terrible difficulté de soutenir à la fois l'action et le billet : il ne recula pas, et, se faisant journaliste, il voulut exposer et défendre ses projets et ses théories dans une lettre qu'inséra le *Mercure de France* (de février 1720), et qui se terminait par ces paroles un peu hautaines : « Le système s'établira sans vous, parce qu'il est fondé sur des principes, et que les principes se rendent maîtres, tôt ou tard, des opinions les plus rebelles. Mais il dépend en quelque sorte du public de le faire aller plus vite et de recueillir incessamment les fruits immenses qu'il nous promet (1). »

Pâris s'étaient rendus adjudicataires des fermes générales, était le valet de chambre du garde des sceaux.

(1) *Law*, édition Guillaumin, p. 640.

La compagnie achetait des actions et elle en vendait peu : elle espéra attirer les acheteurs en leur offrant des marchés à prime, en s'engageant (le 9 janvier) à fournir, dans les six mois, des actions avec les dividendes de l'année, à raison de 11,000 livres, moyennant une prime de 1,000 livres. Depuis que Law avait le premier employé cette forme de marché, qui se prête si bien aux spéculations, l'agiotage s'en était emparé et faisait concurrence à la compagnie : elle s'en fit attribuer le monopole par un arrêt du 11 février.

Les rentiers ne se pressaient pas de demander leurs remboursemens : ils hésitaient à acheter des actions et ne pouvaient remplacer les rentes qui les faisaient vivre par des billets qui ne produisaient aucun revenu. Mais, comme ces retards paralysaient le développement du système, il leur fut prescrit de recevoir avant le 1er avril les fonds remis aux payeurs : passé ce délai, ces fonds seraient reportés au trésor pour être remboursés *plus tard*, ainsi qu'il serait ordonné. Cette menace ayant produit peu d'effet, les rentiers furent informés que les rentes de ceux qui n'auraient pas voulu ou pu recevoir leurs remboursemens avant le 1er juillet seraient réduites à 2 pour 100 (arrêts des 12 janvier et 6 février) : cette injonction rigoureuse en détermina un grand nombre à retirer leurs capitaux et à en chercher ailleurs l'emploi.

Le paiement des actions achetées par la compagnie et les remboursemens aux rentiers s'effectuaient en billets; les 360 millions autorisés le 29 décembre furent épuisés à la fin de janvier, et il fallut permettre à la banque, le 6 février, d'en émettre encore pour 200 millions, ce qui porta ses émissions à 1,200 millions. Ce développement de la circulation fit accroître les faveurs accordées aux billets : pour compléter la disposition qui, le 22 décembre, leur avait accordé une prime de 5 pour 100, les contribuables qui acquitteraient en billets les droits dus aux fermes générales furent exemptés des 4 sols par livre qu'ils avaient à payer en sus du principal; « afin, dit l'arrêt, de favoriser de plus en plus les billets et de soutenir la préférence qu'ils méritent dans le commerce. » Mais dans la lutte qui s'établit entre la monnaie fiduciaire et la monnaie métallique, il ne suffit pas de favoriser les billets, il faut poursuivre, tourmenter, proscrire même l'or et l'argent. Pendant toute l'année 1720, les variations monétaires sont incessantes : le cours des espèces est tantôt élevé et tantôt abaissé, sans qu'on les refonde ou qu'on les réforme. Il ne s'agit plus, comme pendant les deux dernières guerres de Louis XIV, de chercher dans la réforme ou la fabrication des espèces un bénéfice pour le trésor, mais uniquement de faire préférer le billet au numéraire.

Le 15 janvier, la réduction déjà ordonnée de 1 livre sur les louis et de 4 sols sur les écus est prorogée à la fin de février,

mais pour Paris seulement. Ainsi, pendant un mois, le cours des espèces n'est pas le même en France : il est plus fort à Paris et plus faible dans les provinces. C'est un véritable désordre : peu importe, on espère attirer des espèces au bureau central de la banque en laissant plus de temps au public pour venir les convertir en billets avant qu'elles soient réduites. Le 22 janvier, les anciennes espèces réformées en 1704, en 1709, en 1715, et successivement démonétisées, qu'au mois de décembre la justice recherchait et confisquait, sont reçues de nouveau dans la circulation sur le pied de 900 livres le marc monnayé d'or et 60 livres le marc d'argent, comme les espèces fabriquées depuis : ces conditions favorables auront sans doute plus d'effet que les rigueurs de la justice pour les faire sortir des caisses et des tiroirs, où on suppose qu'il en reste pour des sommes considérables. L'exportation défendue par toutes les lois anciennes est permise jusqu'à la fin de février, « afin d'ôter tout prétexte à ceux qui se plaindraient des peines qui pourront être portées (plus tard) contre ceux qui gardent des vieilles espèces : il est plus avantageux à l'état qu'on les fasse valoir à l'étranger que de les retenir dans le royaume sans circulation. » Le 28 janvier, six jours seulement après que les anciennes espèces démonétisées ont été rendues à la circulation, elles sont réduites de 90 livres par marc d'or, et de 6 livres par marc d'argent ; toutefois, pendant trois jours, elles seront encore reçues dans les Monnaies et à la banque à 900 livres et 60 livres le marc. Il est défendu, sous peine de confiscation, de transporter, pendant le mois de février, hors de Paris et des villes où il y a des hôtels des Monnaies, l'or et l'argent, sans en avoir obtenu la permission. « Pour faciliter le commerce, » les dispositions de l'arrêt du 21 octobre qui rendent obligatoire l'emploi des billets dans presque tous les paiemens, et qui ne devaient être exécutées que le 1er mars et le 1er avril, seront immédiatement appliquées. Les anciennes espèces qui n'auront pas été portées à la banque ou aux hôtels des Monnaies, dans les délais prescrits, seront de nouveau confisquées (1). Le 31 janvier, l'exportation permise le 22 est de nou-

(1) La compagnie pourra faire des perquisitions dans toutes les maisons, même dans les maisons religieuses et privilégiées; les espèces seront confisquées en entier, et sans aucune diminution au profit des dénonciateurs. Tous les dépositaires de ces espèces devront es porter aux hôtels des Monnaies, dans les délais prescrits, sous peine d'être responsables envers les déposans de la perte que la confiscation leur fera éprouver. — Un arrêt du 29 janvier ordonne que les espèces et les matières portées aux Monnaies dans les provinces seront employées à fabriquer des *pièces de* 20 *sols et de* 10 *sols*, jusqu'à ce que les affinages soient suffisamment établis pour ne fabriquer que des *livres d'argent*, qui sont au titre de 12 deniers et valent aussi 20 sols. — Un autre arrêt du 7 février réduit les pièces de 20 sols et même les livres d'argent (ordonnées en décembre 1719 et dont la fabrication est lente) à 18 sols et

veau défendue. Les 9 et 20 février, la diminution ordonnée le 28 janvier est successivement prorogée au 20 février, et à la fin de mars pour Paris, à la fin de février et au 10 mars pour les provinces. Le 25 février, avant même ces époques, toutes les espèces anciennes et nouvelles sont de nouveau admises dans la circulation, à raison de 900 livres le marc d'or et de 60 livres le marc d'argent : la banque n'exigera plus 5 pour 100 de l'argent qui y sera déposé; elle recevra et délivrera les espèces au prix auquel elles ont cours. (Arrêts des 15, 22, 28 et 31 janvier, et des 9, 20 et 25 février.)

Toutes ces dispositions concernant les monnaies sont confuses et contradictoires : celle qui les suit est violente. Le 27 février, *il est défendu à tous les Français de conserver plus de 500 livres en numéraire, sous peine de 10,000 livres d'amende.* Il est interdit de payer les sommes de 100 livres et au-dessus autrement qu'en billets. L'arrêt se borne à déclarer que, « la quantité des espèces actuellement dans le royaume doit dépasser 1,200 millions, et que néanmoins le public est privé d'une circulation suffisante, parce que plusieurs personnes qui ont fait des fortunes considérables resserrent les espèces; » et on croit que ce motif justifie des violences qui rappellent les gouvernemens les plus tyranniques (1). C'est aussi parce que les nouveaux enrichis, les *réaliseurs*, étalant un luxe excessif et inopportun, « ont employé une partie considérable de leur fortune dans l'achat de diamans, de perles, de pierres précieuses, » qu'il est défendu de porter aucun de ces objets, sous peine de 10,000 livres d'amende.

Law n'est arrêté par aucune considération de droit ou de justice dans les efforts qu'il tente pour développer la circulation des billets afin de soutenir le cours des actions. Cependant, ces deux valeurs sont essentiellement différentes. La banque royale est devenue un établissement de l'état; la compagnie des Indes est restée une société particulière de commerce et d'industrie. Le billet est l'engagement souscrit par la banque, c'est-à-dire par l'état, et dans les formes de gouvernement qui existaient alors, *par le roi*, de payer à

les pièces de 10 sols à 9 sols; elles n'étaient point comprises dans les diminutions prescrites le 28 janvier.

(1) Montesquieu rappelle, à cette occasion, dans l'*Esprit des lois* (liv. XIX, chap. XXVI), que César défendit aux Romains de garder plus de 60 sesterces, et, après avoir indiqué les circonstances et le but de cette défense, il ajoute : « César fit sa loi pour que l'argent circulât parmi le peuple : le ministre de France fit la sienne pour que l'argent fût mis dans une seule main. Le premier donna pour de l'argent des fonds de terre ou des hypothèques sur des particuliers; le second proposa pour de l'argent des effets qui n'avaient point de valeur et qui n'en pouvaient avoir par leur nature et par la raison que sa loi obligeait de les prendre. »

vue, en espèces, une somme déterminée : ne pas satisfaire à cet engagement, c'est se mettre en état de faillite. L'action représente la participation de celui qui la possède aux opérations d'une société commerciale, à ses chances de bénéfices ou de pertes, sans qu'elle lui donne droit au remboursement du capital qu'il a versé, si à l'expiration de la société il a été dissipé : sa valeur n'est pas fixe, elle est essentiellement variable, suivant l'opinion que se fait le public des profits auxquels elle donne droit. Il fallait ne pas confondre, séparer au contraire la banque et la compagnie, le billet et l'action; ne pas laisser les billets dépasser le chiffre de 1 milliard, autorisé au 1er janvier et déjà excessif; interdire à la compagnie de racheter ses actions; abandonner ces actions à elles-mêmes et les laisser descendre à leur prix véritable, calculé sur le produit réel qu'elles pourraient donner. Il est vrai que le versement de 3/5 qui restait à faire sur les 300,000 actions émises à 5,000 livres, dans le second semestre de 1719, aurait pu ne pas être effectué et que la compagnie n'aurait pas réalisé le capital qu'elle s'était engagée à prêter à l'état pour le remboursement de ses dettes : on aurait pu y pourvoir par d'autres moyens, en rétablissant une partie des rentes au lieu d'exiger impérieusement que leur remboursement fût accepté; c'est ce qu'on fut obligé de faire plus tard, quand ce remède était devenu inefficace pour combler le gouffre qui s'était creusé. Peut-être n'était-il pas impossible, en agissant ainsi, au commencement de 1720, d'assurer encore la circulation et le paiement des billets, dont on pouvait diminuer le montant en exigeant le remboursement à leur échéance des prêts faits sur dépôt d'actions, sans craindre de faire encore baisser celles-ci. Quoi qu'il en soit à cet égard, cette conduite était la seule conforme au droit, à la justice, à la raison, aux principes les plus élémentaires de gouvernement, de finances, d'économie publique.

Law fut entraîné dans une autre voie par ses illusions et par ses théories fausses et chimériques sur la monnaie, sur le papier de circulation et sur la richesse illimitée qu'il pouvait procurer à une nation, sur la possibilité de donner même aussi aux actions d'une société le caractère d'une valeur de crédit circulant comme les billets : il fut peut-être aussi dominé par un autre sentiment naturel à l'homme. Le XIXe siècle a, plus qu'on ne l'avait au commencement du XVIIIe, l'expérience des sociétés commerciales et financières, de leur prospérité et de leur chute. N'a-t-on pas vu, de nos jours, le fondateur d'une société par actions, dont les titres, par le seul effet de l'engouement public et sans qu'il y eût contribué par aucune manœuvre répréhensible, avaient de beaucoup dépassé leur valeur véritable, ne pouvoir se résigner au retour d'opinion qui les

ramenait à leur prix, éprouver de leur baisse un profond dépit, se faire, pour ainsi dire, un point d'honneur pour ses actionnaires et pour lui-même, de ramener la hausse par tous les moyens, en promettant des profits qui ne pourront se réaliser, en faisant, au besoin, racheter par la société des actions, à un cours bien plus élevé que le prix d'émission, au risque d'amoindrir et même d'anéantir le fonds social, gage des actionnaires qui conservent leurs titres; de convertir ainsi une situation difficile en une ruine définitive et complète et d'encourir les peines sévères, mais justes, qu'édicte la loi? On peut croire que ces sentimens agitèrent l'âme de Law et qu'ils ne contribuèrent pas moins que ses théories à lui faire réunir et confondre la banque et la compagnie, le billet et l'action par la déclaration du 23 février et par le célèbre édit du 5 mars.

La déclaration du 23 février donne la sanction royale à des propositions présentées par Law à la compagnie et acceptées la veille par l'assemblée générale des actionnaires, afin que l'initiative parût au moins en avoir été prise par la société. Le roi charge la compagnie des Indes de la régie et de l'administration de la banque; tout en restant garant envers le public de la valeur des billets, la compagnie sera responsable envers le roi de son administration. Aucun billet ne pourra être émis qu'en vertu d'arrêts du conseil rendus sur une délibération de l'assemblée des actionnaires. Les paiemens des sommes inférieures à 100 livres seront faits en espèces; il ne sera émis à l'avenir que des billets de 10,000 livres, de 1,000 livres et de 100 livres; ceux de 10 livres sont supprimés et seront reçus, pendant deux mois, dans les caisses publiques pour y être remboursés. Le roi cède à la compagnie pour 900 millions les 100,000 actions qui lui appartiennent (9,000 livres l'action); 300 millions seront payés en 1720 et 600 millions en dix ans, à raison de 5 millions par mois. La compagnie créera sur elle-même 10 millions d'*actions rentières* à 2 pour 100 au capital de 500 millions (50 livres l'action), afin de fournir aux rentiers le moyen d'employer leurs remboursemens. Comment pouvait-on espérer que, sans y être contraints, ils consentiraient à convertir ainsi leurs anciennes rentes 4 pour 100 en rentes 2 pour 100? La compagnie, dans sa délibération du 22 février, avait décidé que le bureau de vente et d'achat des actions serait supprimé : cette décision n'est pas reproduite dans la déclaration parce que ce bureau avait été établi sans l'intervention de l'autorité publique. Il fut supprimé au moins momentanément. Mais la compagnie, qui voulait, avec raison, cesser d'acheter les actions des actionnaires, reprenait les 100,000 actions du roi pour 900 millions, dont 300 payables en 1720; il faut s'empresser d'ajouter que cette clause, étrange pour

le vendeur autant que pour l'acheteur, ne reçut aucune exécution (1).

La déclaration du 23 février avait réuni la banque à la compagnie; l'arrêt du 5 mars assimile le billet à l'action. Il commence par prescrire au trésorier de la banque de faire rembourser à leur échéance tous les prêts qui ont été faits; mais aussitôt il ordonne qu'un bureau sera ouvert *pour convertir, au prix fixe de* 9,000 *livres, les actions en billets et les billets en actions*, à la volonté des porteurs. Le bureau d'achat et de vente des actions à 9,600 livres, que la délibération de l'assemblée du 22 avait supprimé, se trouve ainsi rétabli par ordre du roi, et on ne fait rentrer les sommes prêtées sur dépôt de titres que pour convertir les actions en billets, à la demande de tout actionnaire. Les soumissions et primes que la compagnie a délivrées lui seront rapportées dans le délai d'un mois pour être converties en actions à des conditions qui ont pour résultat de réduire trois actions ou promesses d'actions à deux. Toutes ces diminutions du nombre des actions ont pour but de rendre possible la distribution du dividende promis de 200 livres aux actions qui ne seront pas supprimées; car, à cet effet, on dressera tous les six mois un état des actions converties en billets et des dividendes auxquels elles auraient eu droit pour en répartir le montant entre les actions non converties. Law prévit bien qu'on viendrait à la compagnie échanger des actions à 9,000 livres contre des billets et qu'on irait à la banque échanger ces billets contre des espèces. Aussi l'arrêt du 27 février, qui suivit de quelques jours la déclaration du 23 et qui précéda de quelques jours l'arrêt du 5 mars, avait défendu à chacun de garder plus de 500 livres en numéraire, afin de faire refluer l'or et l'argent dans les caisses de la banque. Cependant tout le numéraire existant en France ne suffira pas à soutenir les nouvelles émissions de billets qui seront

(1) On ne saurait trouver un témoignage plus autorisé de l'effet produit par la déclaration du 23 février et une appréciation plus judicieuse de la situation que ce passage de Forbonnais (t. II, p. 614) : « L'effet de la délibération du 22 ne fut favorable au système que jusqu'à l'impression de la déclaration du 23 qui l'autorisait. Le discrédit des billets de banque continua, et l'action continua de baisser journellement. Plus la banque payait lentement, plus on s'efforçait de réaliser. L'augmentation des espèces, le 25, ne parut qu'un expédient dont on voulait couvrir la disette des caisses, et la défense de prendre 5 pour 100 pour échanger les espèces en billets ne fit pas meilleur effet. — Le 27, on fit monter la défiance au plus haut point par la défense de garder plus de 500 livres en espèces. — La défense de fabriquer et de vendre de la vaisselle d'argent ne fut qu'une imprudence de plus et fit monter sa valeur à des sommes excessives, sans diminuer l'ardeur qu'on avait pour l'enlever. Le contrôleur-général, après avoir éprouvé si souvent que c'est compromettre l'autorité que de s'opposer au torrent des passions, se trouva dans un étrange embarras. Il se détermina à rendre le fameux arrêt du 5 mars qui décida la chute du système. »

nécessaires : si on ne peut augmenter sa quantité réelle, il faut accroître sa valeur nominale. Ce sera une fiction; mais la valeur des actions, fixée à 9,000 livres, et celle des billets contre lesquels elles s'échangent à bureau ouvert, ne sont-elles pas aussi devenues des fictions? C'est ainsi que Law est conduit, malgré les assurances contraires si souvent données, à élever le cours des espèces sans les refondre ou les réformer, et l'arrêt du 5 mars se complète en portant le marc monnayé d'or de 900 livres à 1,200 livres et le marc monnayé d'argent de 60 livres à 80 livres. On pourra dire que, si la France a une circulation considérable de monnaie fiduciaire, elle a, pour en garantir le paiement à vue, 1,600 millions de monnaie métallique, alors cependant qu'elle n'aura pas plus d'or et d'argent qu'au temps de Colbert, quand son numéraire était évalué à 500 millions seulement.

Pour faire ressortir la portée et les conséquences de l'arrêt du 5 mars, il suffira de constater que, du 26 mars au 1er mai, la banque émit pour 1,496 millions de nouveaux billets, ce qui porta sa circulation à 2,696 millions (1).

L'arrêt du 5 mars fut donc une faute grave, et les amis de Law, qui l'ont senti, ont cherché à l'attribuer à « un mystère d'intrigue et de politique. » Dutot rapporte, sans le confirmer, mais sans le démentir, qu'on disait de son temps : « Les ministres de la quadruple alliance, ayant senti que Law était l'ennemi de leur système politique, s'unirent pour ruiner son système de finances. On dit que c'est eux qui tramèrent ensemble la création des derniers 1,200 millions de billets et les deux bureaux pour acheter et vendre les

(1)

Arrêt du 26 mars.	
18,000 billets de 10,000 livres	180,000,000
120,000 billets de 1,000 livres	120,000,000
5 avril.	
39,600 billets de 10,000 livres	396,000,000
15 avril.	
240,000 billets de 1,000 livres	240,000,000
1,810,000 billets de 100 livres	181,000,000
1,700,000 billets de 10 livres	17,000,000
(Bien qu'ils aient été supprimés par la déclaration du 23 février.)	
1er mai.	
362,000 billets de 1,000 livres	362,000,000
	1,496,000,000

On lit même dans le préambule de l'édit du 5 juin 1725 que la banque émit pour 3 milliards de billets.

actions à 9,000 livres. Law donna dans le panneau... (1) » Déjà, à cette époque, il parut facile et commode, après des fautes ou des erreurs, d'en attribuer les funestes résultats aux intrigues et aux manœuvres de l'intérieur et de l'extérieur. Cependant Law ne pouvait ici décliner la responsabilité de ses actes : dans un mémoire antérieur à l'établissement de la banque et de la compagnie des Indes, il présente la conversion des actions en billets et des billets en actions comme un de ses projets et comme conforme à ses doctrines, et, dans un autre mémoire postérieur à sa chute, il écrit : « Tout était monnaie, actions et billets; il n'y avait qu'à fixer les proportions, et tout discrédit, toute demande sur la caisse cessait (2). »

L'élévation excessive du cours des espèces avait pour but d'accroître, au moins fictivement, le numéraire et de faire sortir l'or et l'argent des caisses où on les renfermait. Six jours après, loin de chercher à accroître la circulation métallique, Law entreprend de la supprimer. La déclaration du 11 mars interdit de conserver aucune matière d'or ou d'argent, à l'exception de la vaisselle, des jetons et des ouvrages permis, et elle abolit, d'une manière presque absolue, au 1er mai pour l'or, au 1er août pour l'argent, l'usage des espèces métalliques, qui devront être portées à la banque ou aux hôtels des Monnaies sous peine de confiscation : les espèces d'or, à partir du 20 mars, et les espèces d'argent, à partir du 1er avril, subiront des diminutions successives jusqu'au jour où elles n'auront plus cours; à partir du 1er août, la circulation monétaire ne comprendra que des sixièmes et des douzièmes d'écu, les livres d'argent frappées en exécution de l'arrêt du 2 décembre 1719 et les autres pièces qui pourront être ordonnées; les sixièmes d'écu et les livres d'argent seront successivement réduits de 1 livre 10 s. à 10 sols et les douzièmes d'écus de 15 sols à 5 sols. Il résultait de ces dispositions qu'au 1er janvier 1721 le remboursement des billets en numéraire ne serait pas suspendu, mais qu'il ne pourrait plus s'effectuer qu'en pièces de 10 sols et de 5 sols. « Ainsi, dit Saint-Simon (3), on vint à vouloir, d'autorité coactive, supprimer tout usage d'or et d'argent,.. à prétendre persuader que, depuis Abraham, qui paya comptant la sépulture de Sarah, jusqu'à nos temps, on avait été dans l'illusion et dans l'erreur la plus grossière, dans toutes les nations policées du monde, sur la monnaie et les métaux dont on l'a faite; que le papier était le seul utile et nécessaire. »

(1) Dutot, édition Guillaumin, p. 845.
(2) Forbonnais, t. II, p. 619.
(3) *Mémoires*, t. XVII, p. 13.

Les inquiétudes et l'agitation du public n'étaient pas calmées, quand Paris fut épouvanté, le 22 mars, par un grand crime. Le comte de Horn, appartenant à l'une des plus illustres familles de l'Europe, mais débauché et perdu de dettes, avait besoin d'argent. Il se concerta avec deux débauchés comme lui pour attirer dans un cabaret voisin de la rue Quincampoix un courtier, pour l'y poignarder et lui enlever son portefeuille contenant 100,000 livres. Les Montmorency, les Châtillon, toute la noblesse des Pays-Bas supplièrent en vain le régent d'épargner au nom du coupable la honte du supplice que méritait son forfait. Soit que Law eût insisté, comme on l'a prétendu, pour que les porteurs de billets fussent rassurés par un exemple, soit plutôt que le prince ait considéré que le chef de l'état manquerait à l'un de ses premiers devoirs s'il ne laissait pas à la loi, à l'arrêt de la justice, son cours naturel, le comte de Horn fut roué vif en place de Grève, le 26 mars.

Les beaux jours de la rue Quincampoix étaient passés; cependant la spéculation et l'agiotage s'y livraient encore à des désordres et à des brigandages de toute espèce. Le crime du comte de Horn « ferma tristement cette bacchanale (1); » un édit du 22 mars défendit de s'assembler rue Quincampoix et d'y tenir bureau ouvert pour le commerce du papier.

Tous les actes de l'autorité publique prennent un caractère de contrainte et de rigueur dès qu'il s'agit des actions ou des billets. — Pour qu'on achetât 9,000 livres une action à laquelle un dividende de 200 livres était promis, il fallait qu'on se contentât d'un intérêt peu élevé de 2.2 pour 100 et qu'on ne pût trouver ailleurs un placement plus avantageux : un édit de mars 1720 porte qu'aucune constitution de rentes entre particuliers ne pourra être faite à plus de 2 pour 100. — Pour se soustraire aux dispositions qui rendent obligatoire l'emploi des billets dans les paiemens au-dessus de 100 livres, les parties insèrent dans les contrats des stipulations qui exigent que les paiemens soient faits en espèces : un arrêt (du 6 avril) déclare que, nonobstant ces stipulations, qu'il déclare nulles, on paiera en billets. — Une déclaration (du 4 mai) punit *de mort* ceux qui auront imité, contrefait, falsifié, ou altéré les papiers royaux ou publics.

Depuis le commencement de l'année, la situation de la banque et celle de la compagnie des Indes n'avaient fait que s'aggraver. Cependant le cours des actions n'avait pas baissé puisque l'arrêt du 5 mars le rendait fixe à 9,000 livres. Les 2,696 millions de billets étaient discrédités ; mais ils n'étaient pas encore dépréciés, comme l'avaient été sous Lous XIV les billets de monnaies, les promesses

(1) Lemontey, *Histoire de la régence*, p. 330.

de la caisse des emprunts, etc.,.. ou, sous la régence même, les billets de l'état. — Les violences contre les espèces en avaient fait refluer assez à la banque pour qu'elle pût, non sans peine quelquefois, satisfaire aux demandes de remboursemens. Les arrêts relatifs aux modes de paiemens avaient à peu près donné aux billets le *cours légal*; mais la banque, en ajournant ou en retardant la distribution de ses espèces, avait pu éviter de fermer ses guichets et de donner à son papier le *cours forcé*. Une catastrophe prochaine était inévitable, mais elle pouvait ne pas être encore aperçue par le public, et elle ne l'était pas.

Les porteurs d'actions et les porteurs de billets furent donc surpris et consternés, le 21 mai, quand ils apprirent, par la publication d'un arrêt, que les actions étaient réduites à 8,000 livres immédiatement et ensuite de 500 livres par mois à partir du 1er juillet, jusqu'au 1er décembre où elles ne vaudraient plus que 5,000 livres, et que les billets étaient réduits d'un cinquième immédiatement et d'un vingtième par mois, jusqu'au 1er décembre, où ils descendraient à moitié de leur valeur actuelle. Toutefois ils pourront être reçus pour leur valeur entière, jusqu'au 1er janvier 1721, en acquisition de rentes viagères que la compagnie est autorisée à créer. — Les lettres de change, tirées ou endossées à l'étranger pour y être payées en France y seront acquittées en billets, suivant la valeur de ces billets connue dans le lieu et le jour où elles auront été souscrites.

Un long préambule expose le sophisme qui sert de base à l'arrêt. Il affirme que l'usure, en élevant le taux de l'intérêt jusqu'à exiger pour un mois ce qui devait être demandé pour l'année, a causé à la France plus de dommages que les dépenses des guerres de Louis XIV, a diminué le prix des terres et ruiné la noblesse, a paralysé le commerce et l'industrie. La fondation de la banque et de la compagnie des Indes a ramené l'ordre dans le royaume, rendu leur valeur aux terres, l'activité au commerce, le travail à l'industrie. Cependant des gens malintentionnés ayant formé le projet de détruire ces établissemens si utiles et si nécessaires, l'arrêt du 5 mars a dû soutenir leur crédit par l'affaiblissement de la monnaie, et ordonner la conversion des billets en actions et des actions en billets, « suivant la proportion la plus juste alors par rapport à la valeur des espèces. » — Il restait à rétablir le prix des espèces, « dans une proportion qui convînt au commerce et au débit des denrées; » c'est ce qu'a fait la déclaration du 11 mars, qui a ordonné la réduction du cours des espèces. « Mais comme ces réductions doivent nécessairement produire une diminution non-seulement sur le prix des denrées et des biens meubles, mais encore sur le prix des terres et autres immeubles, le roi a jugé que l'intérêt général de ses sujets deman-

dait qu'on diminuât le prix ou la valeur numéraire des actions des Indes et des billets de banque pour soutenir ces effets dans une juste proportion avec les espèces et les autres biens du royaume, empêcher que la plus forte valeur des espèces ne diminuât le crédit public, donner en même temps aux créanciers privilégiés les moyens d'employer plus favorablement les remboursemens qui pourraient leur être faits, et enfin prévenir les pertes que ses sujets souffriraient dans leur commerce avec l'étranger. »

Ainsi on n'a réduit la valeur des actions et celle des billets que parce que la déclaration du 11 mars a prescrit la diminution du cours des espèces : mais cette diminution n'est qu'une mesure préparatoire pour amener l'abolition même de la monnaie métallique ; elle doit avoir pour résultat définitif de ne laisser subsister que des pièces de 10 sols et de 5 sols, et alors il n'y aura plus de circulation monétaire véritable. Cependant, si on ne s'arrête pas à cette sorte de fin de non-recevoir contre l'argumentation du préambule, si on admet que l'acte du 11 mars a réellement pour objet de réduire le cours des espèces d'une manière générale et durable, l'arrêt du 21 mai en sera-t-il plus justifié ? Il faut encore distinguer entre les actions et les billets. Quant aux actions, le reproche à faire à l'arrêt est moins celui d'avoir réduit leur valeur de moitié que celui d'avoir eu la prétention de la fixer et de poursuivre à cet égard l'erreur déjà commise par l'arrêt du 5 mars : le public, les transactions d'un marché libre pouvaient seuls fixer le cours des actions. Quant aux billets, il est vrai que la diminution du cours des espèces et la hausse de la monnaie de compte, qui en était la conséquence, élevaient leur valeur réelle en accroissant la quantité d'or ou d'argent à laquelle le remboursement leur donnait droit ; mais l'élévation du cours des espèces avait auparavant produit l'effet contraire. Quand, le 4 décembre 1719, la banque générale était devenue la banque royale et que ses billets avaient été stipulés en livres tournois, le marc d'argent monnayé valait 56 livres et la livre exprimait une quantité d'argent égale à 0 fr. 89 de notre monnaie ; elle valait 0 fr. 89 et le billet de 100 liv. représentait 89 francs. Après l'arrêt du 25 février, qui porta le marc d'argent monnayé à 60 livres et par suite abaissa la valeur de la livre à 0 fr. 83, le billet de 100 livres ne représenta plus que 83 francs d'argent et 62 francs après l'arrêt du 5 mars, qui porta le marc de 60 livres à 80 livres. Pour que ce billet eût continué à représenter 89 francs, comme le jour où il avait été émis, il aurait fallu élever sa valeur nominale de 100 livres à un peu plus de 135 livres. On ne l'avait pas fait. Pourquoi le réduire à 50 livres, parce qu'à la fin de l'année le cours des espèces sera tellement abaissé que la livre représentera 1 fr. 66 d'argent ? Si ce cours

abaissé des espèces n'est que momentané, s'il est rehaussé, et si par suite la valeur de la livre est diminuée, faudra-t-il reporter la valeur nominale du billet de 50 livres à 60 livres, à 75 livres, à 100 livres en lui faisant suivre toutes les oscillations de la valeur de la monnaie de compte? Ce n'était pas la valeur nominale du billet, exprimée en livres, qu'il fallait modifier, parce qu'en changeant le cours des espèces on avait changé la valeur de la livre, c'était le cours des espèces qu'il ne fallait pas faire varier, parce ces variations modifiaient et troublaient non-seulement la valeur des billets, mais tous les contrats, tous les engagemens, qui ne pouvaient être stipulés qu'en livres. La condition du billet de banque était, en effet, celle de tous les effets de commerce. Un négociant ayant souscrit une lettre de change de 100 livres à un moment où, par suite du cours des espèces, ces 100 livres représentaient 83 francs d'argent, aurait-il pu demander à son créancier de la réduire à 50 liv. parce qu'au jour de l'échéance, par suite de la variation des monnaies, 100 livres représentaient 166 francs de notre monnaie? Si, le créancier n'acceptant pas cette réduction, le débiteur avait refusé de payer, il y aurait été contraint par arrêt de justice; et s'il avait déclaré que, dans ces conditions, l'état de ses affaires ne lui permettait pas de remplir ses engagemens, il aurait été mis en état de faillite. L'état, en réduisant par l'arrêt du 21 mai la valeur des billets de banque, se déclarait en faillite.

Mathieu Marais rapporte, dans ses *Mémoires*, que Law dit à quelqu'un : « Vous n'entendez pas mon système. — Bon! dit l'autre, il n'est pas nouveau; il y a plus de trente ans que je fais des billets sans les payer. » C'est sous une forme familière une appréciation juste de l'arrêt du 21 mai. Tous les contemporains attestent l'effet qu'il produisit (1). Les plaintes furent si universelles et si vives que, dès le premier jour, le régent se sentit troublé.

Le parlement était en vacance, le 21 mai, à l'occasion de la Pentecôte. « Le lundi, il rentra et les chambres s'assemblèrent. L'avis de tous fut qu'il falloit avoir raison de cet arrêt. On députa

(1) On lit dans les *Mémoires de la régence*, t. III, p. 1 : « Jusque-là, les Français avaient été bien éloignés de soupçonner le coup terrible dont ils venaient d'être accablés. Éblouis par les apparences brillantes du système qu'ils ne comprenaient pas, ils y avaient donné tête baissée, et ils étaient encore charmés des millions, en idée, que le papier produisait sans cesse. La compagnie du Mississipi était l'appât trompeur qui les attirait. On la regardait comme une source inépuisable de richesses et on croyait gagner en achetant d'un argent réel les trésors imaginaires qu'elle distribuait... On doit comprendre quels furent les sentimens du public à la vue de l'arrêt qui réduisait le papier à moitié. On ouvrit les yeux malgré soi et on vit avec une surprise douloureuse qu'on s'était laissé tromper à des noms vides de réalité. Chacun eût bien voulu alors retirer l'argent de ses billets. On courut en foule à la banque... Mais il n'était plus temps. »

les gens du roi au Louvre... Le roi, instruit par le maréchal de Villeroi, répondit qu'il recevroit toujours son parlement avec plaisir. Ils allèrent ensuite au Palais-Royal : le régent les reçut très bien et dit qu'il ressentoit le malheur public, qu'il faudroit tâcher d'y remédier... Il envoya le même jour, à onze heures, M. de La Vrillière, secrétaire d'état, dire au parlement que tout seroit rétabli (1). »

En effet, un arrêt du 27 mai ordonne, « que les billets de banque continueront toujours d'avoir cours sur le même pied et pour la même valeur qu'avant l'arrêt du 21 mai, que le roi a révoqué. » Les actions de la compagnie ne sont même pas mentionnées ; mais l'arrêt du 21 est révoqué en termes généraux. Le 29, un autre arrêt (enregistré le 31 par la cour des Monnaies) élève le cours des espèces, même au-dessus de celui que leur avait donné l'arrêt du 5 mars : il porte le marc monnayé d'or à 1,237 liv. 10 s., et le marc monnayé d'argent à 82 liv. 10 s. En mettant fin aux diminutions successives ordonnées par la déclaration du 11 mars, il abroge implicitement les dispositions qui devaient réduire la circulation monétaire à des pièces de 10 sols et de 5 sols.

L'arrêt du 27 mai était nécessaire, mais il ne pouvait rétablir la confiance, parce qu'il ne pouvait faire que celui du 21 n'eût pas été rendu et publié. La France avait su, et elle ne pouvait oublier que, dans la pensée du directeur de la compagnie des Indes, les actions avaient une valeur moitié moindre que celle qui depuis cinq mois leur était attribuée : quelle garantie avait-on que la nouvelle évaluation était plus sincère et plus vraie que la précédente et ne serait pas encore réduite ? La France avait su et elle ne pouvait oublier que le chef du gouvernement, le garde des sceaux et le contrôleur-général s'étaient trouvés d'accord pour proclamer que l'état ne pouvait rembourser intégralement des billets dont le roi s'était encore déclaré garant, le 23 février dernier, quand la banque avait été réunie à la compagnie : on les avait réduits de moitié ; ne les réduirait-on pas bientôt des 2/3, des 3/4, des 9/10 ? Dès qu'on croyait avoir le droit de les réduire arbitrairement, ils n'étaient plus qu'un papier sans valeur. Les porteurs d'actions étaient nombreux et intéressans ; ils l'étaient moins que les porteurs de billets. Ceux-ci n'étaient plus qu'en petit nombre, les enrichis de la veille ayant vendu leurs actions ; car le sentiment qui les avait portés à réaliser leurs bénéfices les avait également portés à ne pas conserver les billets qui leur avaient été donnés en paiement et à se procurer à tout prix des immeubles, des pierreries, des diamans, de l'or et de l'argent. Les porteurs de billets, c'étaient les rentiers et les créanciers de l'état qui n'avaient pu trouver encore l'emploi

(1) *Journal* de Barbier.

des capitaux dont e remboursement eur avait été imposé ; c'étaient les propriétaires, les négocians qui avaient vendu aux réaliseurs des terres qui étaient le fruit de leur travail ; c'était la masse du public. Par le mouvement journalier des affaires, de la vie commerciale, de la vie industrielle et même de la vie civile, les billets, qui depuis longtemps déjà ne pouvaient être refusés dans les paiemens, étaient peu à peu entrés dans toutes les bourses : ils étaient possédés par la foule, la grande foule, impressionnable et confiante à l'excès comme les enfans, mais plus défiante encore quand sa première confiance a été déçue. La banque et la compagnie des Indes n'avaient plus et ne pouvaient plus avoir de crédit.

L'arrêt du 21 mars avait été délibéré dans une réunion peu nombreuse, où ne se trouvaient que le régent, le garde des sceaux, le contrôleur-général, l'abbé Dubois, dejà secrétaire d'état des affaires étrangères, et Le Blanc, chargé de la guerre : les autres membres du conseil étaient absens. On a beaucoup discuté pour savoir à qui appartient la pensée première de ce malheureux arrêt, et on l'a souvent attribuée à une intrigue de d'Argenson et de Dubois pour perdre Law, et aussi aux manœuvres de l'étranger. Dutot, bien placé pour le savoir, affirme que le projet avait été préparé, dès le mois de mars, par le contrôleur-général ; quoi qu'il en soit à cet égard, il est certain qu'il fut adopté par Law, car on sait que ce fut lui qui en présenta le rapport au conseil. On ne peut donc s'étonner que le régent ait voulu lui en faire porter la responsabilité. Le 29 mai, pendant que deux intendans des finances, — Fagon et La Houssaye, — se rendaient à la banque avec le prévôt des marchands, pour examiner les registres et vérifier la caisse, le secrétaire d'état Le Blanc fut envoyé prévenir Law que le duc d'Orléans le déchargeait des fonctions de contrôleur-général : en même temps, comme il avait été insulté et menacé, le major du régiment des gardes suisses, Benzwald, venait s'installer dans sa maison avec seize soldats pour veiller nuit et jour à sa sûreté, et peut-être aussi pour s'assurer au besoin de sa personne.

Le ministère de Law avait duré cinq mois, et ce temps avait suffi pour précipiter la banque et la compagnie des Indes des sommets les plus élevés d'une apparente prospérité vers la chute et la ruine. La compagnie avait racheté à 9,600 livres et à 9,000 livres un nombre énorme d'actions, et elle les avait payées en billets que la banque lui fournissait ; pour assurer à ce papier la préférence sur l'or et l'argent le cours des monnaies avait été sans cesse tourmenté ; l'obligation de n'employer que des billets dans les paiemens de sommes excédant 100 livres avait été étendue et mise à exécution plus tôt qu'elle ne devait l'être ; il avait été défendu à tous les Français d'avoir plus de 500 livres en espèces ; des mesures avaient

été prises pour qu'à la fin de l'année la circulation métallique se réduisît à des pièces de 10 sols et de 5 sols. Ces violences étant inefficaces, il avait fallu réduire des 4/9 la valeur qu'on avait arbitrairement attribuée aux actions et de moitié la valeur des billets dont le roi était garant; ces réductions avaient été aussitôt révoquées; mais cette révocation n'avait pu rétablir la confiance. Tous les intérêts matériels avaient été atteints; toutes les classes de la société avaient été frappées; le trouble des esprits répondait au trouble des fortunes.

Deux contemporains, placés dans des situations sociales différentes, mais tous deux d'un esprit supérieur, sont d'accord pour s'étonner que la tranquillité publique et l'existence même du gouvernement n'aient pas été compromises. — Le duc de Saint-Simon, membre du conseil de régence, qui était l'ami du duc d'Orléans et qui n'était pas l'ennemi de Law, écrit : « Aussi fut-ce un prodige, plutôt qu'un effort de gouvernement et de conduite, que des ordonnances si terriblement nouvelles n'aient pas produit, non-seulement es révolutions les plus tristes et les plus entières, mais qu'il n'en ait pas seulement été question, et que tant de millions de gens, ou absolument ruinés, ou mourant de faim et des derniers besoins auprès de leur bien, et sans moyens aucuns pour leur subsistance et leur vie journalière, il ne soit sorti que des plaintes et des gémissemens. » Duclos, homme de lettres, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, et qui a mérité que Louis XV dît de ses *Considérations sur les mœurs :* « C'est l'ouvrage d'un honnête homme, » est plus vif : « Jamais gouvernement plus capricieux, jamais despotisme plus frénétique, ne se virent sous un régent moins ferme. Le plus inconcevable des prodiges pour ceux qui ont été témoins de ce temps, et qui le regardent aujourd'hui comme un rêve, c'est qu'il n'en soit pas résulté une révolution subite ; que e régent et Law n'aient pas péri tragiquement. Ils étoient en horreur, mais on se bornoit à des murmures : un désespoir sombre et timide, une consternation stupide, avoient saisi tous les esprits ; les cœurs étoient trop avilis pour être capables de crimes courageux. On n'entendoit parler à la fois que d'honnêtes familles ruinées, de misères secrètes, de fortunes odieuses, de grands méprisables, de plaisirs insensés et de luxe scandaleux. » Duclos, dont le caractère honorable ne peut être mis en doute, se laisse entraîner usqu'à conseiller le crime : on sent dans ses paroles e souffle révolutionnaire qui cependant ne devait agiter la France que plus tard (1).

(1) L'abbé Millot, dans ses *Mémoires* rédigés d'après es papiers du duc de Noailles, est plus conservateur; mais il exprime le même sentiment. « 1720. C'est alors que le

II.

Dans la soirée du 29 mai, Law, qui le matin avait envoyé sa démission au régent, se présenta au Palais-Royal : le prince refusa de le recevoir, et ce refus, qu'il affecta de ne pas dissimuler, fit penser qu'il avait l'intention de se séparer définitivement de l'ancien contrôleur-général. Cependant, le lendemain, après lui avoir accordé une audience particulière, il lui conféra le titre de conseiller d'état d'épée, avec celui d'intendant général du commerce, en lui laissant l'administration de la banque et de la compagnie des Indes, c'est-à-dire la direction effective des finances. La garde suisse, qui lui avait été donnée, reçut l'ordre de quitter sa maison. Law eut le mérite de ne pas perdre de temps et de chercher immédiatement les moyens d'atténuer la crise qu'avaient ouverte, pour la banque et pour la compagnie, les arrêts du 21 et du 27 mai; mais, pendant six mois, il ne fit que se débattre inutilement contre une situation accablante, inexorable.

Le 1er juin, la liberté, pour tous, d'avoir plus de 500 livres en numéraire est rétablie, et les dispositions qui permettaient de rechercher l'or et l'argent dans les maisons sont abrogées (arrêt du 1er juin). Le 3 juin, la compagnie est autorisée, sur sa demande et sur la présentation de son bilan, à réduire à 200,000 le nombre de ses actions : — elle a, par ses achats, retiré des mains du public près de 300,000 actions et elle achètera ce qui sera nécessaire pour compléter ce nombre; le roi consent à lui abandonner les 100,000 actions qu'il possède, « lesquelles étaient un bénéfice pour Sa Majesté; » elle peut donc supprimer 400,000 actions. — Elle est autorisée à demander à ses actionnaires un supplément volontaire de 3,000 livres par chacune des 200,000 actions conservées : ceux qui le fourniront auront droit à un dividende de 360 livres, et ceux qui ne le fourniront pas ne jouiront que du dividende de 200 livres. — Des commissaires du conseil seront désignés par le roi pour dresser procès-verbal des souscriptions, primes et actions retirées par la compagnie et pour les faire brûler à l'Hôtel de Ville en présence du prévôt des marchands et des échevins (arrêt du 3 juin). La réduction du nombre des actions à 200,000 simplifie et soulage la situation de la compagnie; mais elle la prive des versemens qu'elle avait encore à recevoir sur les actions non libérées

royaume fut abîmé dans un gouffre épouvantable : les opérations violentes, les lois injustes, le bouleversement des familles, le chaos des finances, tout semblait annoncer les plus funestes catastrophes : cependant la régence ne fut pas ébranlée. » (*Mémoires*, édition Poujoulat, p. 279.)

qui seront supprimées et des moyens de prêter à l'état 1,500 millions ; il devra donc être pourvu autrement au remboursement des rentiers. La compagnie demande un supplément à ses actionnaires pour faire rentrer des billets qu'elle rendra à la banque et pour diminuer ainsi la dette énorme qu'elle a contractée envers cet établissement : c'est dans le même dessein qu'il lui est enjoint d'user des autorisations qui lui ont été données d'émettre pour 10 millions d'actions rentières et 4 millions de rentes viagères dont le roi reste garant (arrêt du 5 juin).

Cependant Law était autorisé à penser que d'Argenson n'était pas resté étranger à la résolution prise, le 29 mai, par le régent, de lui faire demander sa démission : il était difficile que la rentrée en faveur de l'ancien contrôleur-général n'entraînât pas la disgrâce du garde des sceaux. En effet, Dubois fut chargé, le 7 juin, d'aller redemander à d'Argenson les sceaux, et le lendemain ils furent rendus à d'Aguesseau, qui, retiré à Fresne depuis le mois de janvier 1718, avait conservé le titre de chancelier. Toutefois on s'étonna que ce fût Law lui-même qui allât le chercher, oubliant et voulant sans doute faire oublier les graves dissentimens qui les avaient séparés.

Cette espèce de crise ministérielle retarda de quelques jours les mesures qui devaient compléter l'arrêt du 3 juin. Le remboursement de la dette publique et la création d'actions nouvelles avaient été, en 1719, les deux grands ressorts du système. Le nombre des actions vient d'être réduit, il faut renoncer au remboursement de la dette. Un édit du 10 juin crée 25 millions de rentes nouvelles, au denier 40 (2 1/2 pour 100), au capital de 1 milliard, qui ne pourront être acquises que par les propriétaires des contrats dont le remboursement a été ordonné et par les porteurs de récépissés du trésor ou de billets de banque représentant les rentes qu'ils avaient précédemment. Le parlement, avant d'enregistrer l'édit, ne manqua pas de faire remarquer qu'il était injuste de rendre aux rentiers des rentes 2 1/2 pour 100 en remplacement des rentes 4 pour 100 qu'ils possédaient : le régent répondit, comme le gouvernement de Louis XIV en 1713, et comme tous les gouvernemens qui réduisent arbitrairement les arrérages de la dette publique, « qu'il valoit mieux avoir 2 1/2 pour cent régulièrement payés, que la promesse de 5 qui ne pourroient être acquittés par le trésor. » Ces 25 millions de rentes étaient constitués sur l'Hôtel de Ville, et l'éloignement de Paris, où se touchaient leurs arrérages, pouvait détourner les habitans des provinces de les acquérir. Quelques semaines après (édit d'août), « pour leur commodité, » 8 millions de rentes nouvelles furent constituées sur les recettes générales. On créa aussi, en même temps, sur l'Hôtel de Ville,

4 millions de rentes viagères. Ces créations de rentes nouvelles sont nécessaires parce que la compagnie ne peut plus fournir les fonds qui devaient rembourser les anciennes; elle ne peut donc conserver l'annuité qu'elle recevait du trésor. Elle rétrocède d'abord (arrêt du 14 juin) (1) 25 millions par an qui paieront la somme égale de rentes qui vient d'être créée, et ensuite (arrêt du 20 juin) une autre annuité de 18 millions, qui servira à constituer encore 18 millions de rentes au profit de ceux des créanciers de l'état que ne concerne pas l'édit du 10 juin et qui sont porteurs de récépissés du trésor ou de billets de banque donnés en paiement d'offices et d'augmentations de gages supprimés, ou d'autres dettes.

La compagnie ne conserve donc sur le trésor qu'une annuité de 5 millions et encore hypothéquée, pour 4 millions, aux actions rentières, et pour un million aux rentes viagères qu'elle doit créer. Law semblait avoir voulu, par ses dernières combinaisons, garantir la distribution des dividendes annoncés, et il sera impossible de distribuer aux 200,000 actions 360 livres ou même 200 livres, ce qui exige une somme disponible de 72 millions ou de 40 : les revenus et les bénéfices, déduction faite des annuités rétrocédées à l'état, ne peuvent être évalués à plus de 32,500,000 livres.

Si cependant les embarras de la compagnie et ceux des rentiers sont ainsi atténués ou ajournés, les difficultés que présente la situation de la banque subsistent avec toute leur gravité, et le péril est imminent. Le supplément de 3,000 livres demandé aux actions, s'il est fourni en billets, les actions rentières et les rentes viagères de la compagnie, si elles peuvent être placées, les rentes nouvelles de l'état, si elles sont acceptées par les anciens rentiers, feront rentrer une quantité considérable de billets ; mais ce n'est là qu'une espérance d'une réalisation éventuelle et non immédiate : or le temps presse, et le discrédit du papier commence à agiter la population.

Sur les 2,696 millions de billets que la banque avait été autorisée à faire, elle en avait, le 11 juin, dans sa caisse, en billets de 10,000 et de 1,000, pour 361,400,000 livres : il en sera dressé procès-verbal et ils seront brûlés; au fur et à mesure que des billets rentreront, ils seront également brûlés; conformément à l'arrêt du 5 mars, tous les paiemens excédant 100 livres ne pour-

(1) Cet arrêt du 14 juin, quoique très important, n'est mentionné ni par Isambert, ni par Du Hautchamp : il est rapporté par le manuscrit inédit du ministère des finances. Dans les propositions qui avaient servi de base à l'arrêt du 3 juin, la compagnie avait elle-même compris l'offre de rétrocéder à l'état une annuité de 12 millions 500,000 livres, pour créer une somme égale de rentes : c'est cette offre, alors ajournée, qui est portée à 25 millions, l'état voulant élever à un million le capital des rentes rétablies.

ront être faits qu'en billets, excepté pour les appoints ; tout paiement au-dessous de 100 livres peut aussi, d'ailleurs, être fait en billets, et ceux de 10 livres, qui avaient été supprimés, ne pourront être refusés (arrêt du 11 juin).

Tous ces expédiens étaient impuissans pour conjurer la crise qui avait éclaté au commencement du mois de juin et qui allait devenir inquiétante pour l'ordre public. Les mesures violentes prises contre le numéraire en avaient fait porter à la banque, mais elles en avaient fait exporter ou cacher davantage, et la circulation métallique avait beaucoup diminué. Tout le monde avait des billets, et, au lieu de faire prime sur l'argent, ils commençaient à être déprécies ; les marchands, depuis plusieurs semaines, vendaient leurs marchandises plus cher quand elles étaient payées en billets. D'ailleurs, pour les besoins journaliers de la vie, pour les menues dépenses, il fallait avoir des espèces que la banque ne délivrait pas facilement. Après l'arrêt du 21 mai, la grande agitation qui régnait partout avait fait fermer les bureaux de la banque et ils ne se rouvrirent que le 1er juin. Mais on ne remboursa plus que les billets de 100 livres et de 10 livres, et même le matin, sous prétexte que, dans la journée, des commissaires du conseil vérifiaient les caisses : la foule n'en était que plus grande. « Il n'y a pas de jour où il n'y ait quelqu'un d'étouffé ; et dans cette ville de Paris, qui est immense, à peine y a-t-il un sou pour fournir à la dépense de bouche. » Les guichets se refermèrent le 7, toujours à cause de la visite des caisses, et on annonça qu'ils seraient rouverts le 12. Cependant les paiemens en espèces ne furent pas repris le 12 : on déclara que les commissaires du Châtelet, dans chaque quartier, recevraient du numéraire pour changer les billets de 10 livres, et qu'ils couperaient les billets de 100 livres en billets de 10 livres. Alors la foule se transporta chez les commissaires, surtout les jours de marché. Au milieu de juin, « il y a un corps de garde dans chaque marché : on n'entre qu'avec peine chez les commissaires ; ils ne paient à chaque personne que trois petits billets de 10 livres ; on ne coupe plus les billets de 100 livres qu'à la banque, où il y a une presse à s'étouffer. » Le 29 juin, « les commissaires voisins des marchés publics donnèrent en espèces aux boulangers la valeur des billets de 10 livres, dont ils étaient chargés, pour leur donner le moyen d'acheter du blé, parce que les marchands de grains refusaient de recevoir ces billets en paiement. » (*Mémoires* de M. Marais.)

Les spéculateurs, depuis que la rue Quincampoix leur avait été interdite, avaient pris l'habitude de se réunir place des Victoires ou même dans la rue. A la fin de mai, ils vinrent tenir leur *bourse*

dans la cour de l'hôtel Mazarin, où la banque était alors établie : le lieu était favorable pour les négociations, et surtout pour les conversations, qui ne tarissaient pas sur l'arrêt du 21, sur celui du 27, sur l'avenir de la banque et de la compagnie. Leur affluence gênant le service, ils furent invités le 1er juin à se transporter à la place Vendôme, qui n'était pas éloignée. La spéculation, que le cours à peu près fixe des actions rendait languissante, se ranima : la compagnie ne rachetait plus ses actions, et leur réduction à 200,000 donnait à leur valeur nouvelle une incertitude favorable à l'agiotage. En quelques jours, la place Vendôme se couvrit de tentes et devint un lieu très fréquenté pour les affaires et pour les plaisirs. Vers le milieu de juin, les actions s'y négociaient en baisse à 4,200 livres seulement. Comme les billets n'étaient pas remboursés à la banque, leur conversion en numéraire devint, place Vendôme, l'objet d'un trafic que la police voulut empêcher : à la fin de juin, plusieurs agioteurs furent emprisonnés pour avoir fait perdre 25 ou 30 livres au billet de 100. Mais le chancelier, qui habitait déjà l'hôtel qu'occupe aujourd'hui le ministère de la justice, ne tarda pas à se fatiguer de ce bruyant voisinage; il fut défendu (le 31 juillet) aux spéculateurs de continuer à s'assembler place Vendôme, et ils allèrent faire leur dernière étape dans les jardins de l'hôtel de Soissons (aujourd'hui la Halle aux blés).

Ces derniers efforts de la spéculation ne rendaient pas plus la vie et le mouvement à des valeurs mortes que Law ne déterminait les billets à accepter les emplois peu avantageux qui leur étaient offerts. Il voulut cependant faire encore un appel à ceux que détenait le commerce. La banque d'Amsterdam avait, avec succès, ouvert aux négocians des comptes courans qui facilitaient, sans frais ni risques, les remises de place en place et donnaient une grande sûreté pour les paiemens qui s'effectuaient par viremens : il espéra que ces opérations réussiraient en France. Le 20 juillet à Paris et le 20 août dans les autres villes, la banque ouvrit un livre de *comptes courans* et de *viremens de parties* qui pourrait comprendre 600 millions, dont 300 pour les provinces; ce fonds ne pouvait être formé que par le virement de billets de 10,000 livres et de 1,000 liv. qui, déposés à la banque, seraient ensuite brûlés; il devait être ouvert aux déposans un crédit du montant de leurs billets (arrêt du 13 juillet). Le commerce, en général, ne vit pas un grand avantage à remplacer les billets par un crédit sur la banque : il conservait le même débiteur, dont la solvabilité l'inquiétait. Il n'y eut pas pour 200 millions d'écritures en banque.

Les guichets de la banque restèrent encore fermés au commencement de juillet. Ce ne furent ni un arrêt de la cour des Monnaies,

défendant, sous peine des galères, de vendre à perte des billets, ni un arrêt du conseil, renouvelant la défense de porter, et même de garder des diamans et des pierreries, avec ordre aux marchands d'exporter dans le délai d'un mois ceux qu'ils pouvaient avoir, qui firent cesser le resserrement des espèces; ces arrêts ne furent d'ailleurs pas exécutés. On coupait à la banque les gros billets en billets de 10 livres; deux fois la semaine, les jours de marché, on distribuait aux commissaires du numéraire pour rembourser ces billets de 10 livres. « Ils ont tous les jours chez eux une garde de soldats avec des sergens, et elle est triplée les jours des paiemens. Ils sont à présent comme de petits ministres; car les magistrats et les gens de qualité vont les prier en grâce de leur garder 100 livres, parce qu'on ne donne que 10 livres à la populace, et c'est une tuerie le mercredi et le samedi. Personne, en effet, n'a d'argent et il semble qu'on aille leur demander une aumône. » (*Journal* de Barbier.)

Cependant, sur les instances réitérées du parlement, la banque rouvrit ses guichets le 9 juillet, mais seulement pour rembourser, les mardis, jeudis et samedis, un seul billet de 10 livres à chaque personne, et pour couper, les autres jours, les billets de 1,000 liv. et de 100 livres en petites coupures. « On entroit par la rue Vivienne dans les jardins de l'hôtel Mazarin et on passoit ensuite dans la galerie où étoient les bureaux. Quand le jardin étoit plein, on ne laissoit plus entrer personne et on expédioit ceux qui étoient dedans; cela faisoit perdre toute la journée à de pauvres gens. Cela a été exécuté deux ou trois fois avec une foule extraordinaire, de manière qu'il y avoit toujours cinq ou six personnes d'étouffées pour entrer dans le jardin. — Le 17 juillet, la rue Vivienne fut remplie de 15,000 âmes dès trois heures du matin. La foule fut si considérable qu'il y eut seize personnes étouffées avant cinq heures. Cela fit retirer le peuple. On en porta cinq le long de la rue Vivienne; mais à six heures, on en porta trois à la porte du Palais-Royal. Tout le peuple suivoit en fureur; ils voulurent entrer dans le palais, que l'on ferma... C'étoit un tapage affreux par tout le quartier. Une bande porta un corps mort au Louvre,.. une autre se jeta du côté de la maison de Law et elle cassa toutes les vitres; on y fit entrer des Suisses pour la garder. Pendant ce temps, le régent avoit peur; on n'osa pas faire paroître des troupes. Un des officiers de garde avoit fait entrer cinquante soldats en habit bourgeois. Quand ils eurent pris leurs mesures en dedans, à neuf heures, ils ouvrirent les portes et, en un moment, les cours furent pleines de quatre à cinq mille personnes... Voilà ce qui s'est passé, et il ne s'en est guère fallu qu'il n'y eût une sédition entière... On a enterré les

morts et cela s'est apaisé. Law vouloit sortir, mais on l'en empêcha; il est demeuré au Palais-Royal dix jours sans sortir (*Journal* de Barbier). »

Le jour même où l'ordre public était ainsi gravement troublé, le parlement délibérait sur l'enregistrement d'un édit qui, pour dédommager la compagnie de l'annuité de 43 millions qu'elle avait rétrocédée à l'état, lui accordait la perpétuité de ses concessions. L'agitation populaire ne pouvait affaiblir les sentimens de défiance et d'opposition que les magistrats avaient toujours témoignés pour Law et son système. L'accueil qui avait été fait à leurs réclamations contre l'arrêt du 21 mai leur avait fait oublier les rigueurs du lit de justice de 1718, et sans doute aussi ils comptaient sur l'appui du chancelier d'Aguesseau. Ils décidèrent, toutes chambres assemblées, « que le roi seroit très humblement supplié de vouloir bien les dispenser de l'enregistrement, » et le jour même, le projet fut rendu au procureur général. Mais l'édit fut réputé enregistré et fut publié conformément aux lettres patentes du 26 août 1718 : deux jours après, le parlement fut exilé à Pontoise.

Tous les privilèges et droits commerciaux dont la compagnie a la jouissance à la Louisiane, au Canada, au Sénégal, au-delà du cap de Bonne-Espérance, et dans les mers des Indes orientales, lui sont concédés à perpétuité (édit du 21 juillet); mais elle s'engage à retirer 600 millions de billets, à raison de 50 millions par mois, « au cas qu'il s'en trouve autant après les débouchés ci-devant indiqués, » et les billets ainsi retirés seront brûlés; à cette condition, le roi lui rend l'annuité de 18 millions à laquelle elle a renoncé le 30 juin. La réorganisation de son administration est aussi un témoignage de la protection du gouvernement (arrêt du 29 août). — Le régent, qui a déjà le titre de protecteur de la compagnie, en sera le *gouverneur général,* et un conseil sera chargé de la régie. — Les fonctions des commissaires du conseil, désignés le 22 juin pour veiller à l'administration de la banque et de la compagnie, cesseront immédiatement. « Pour faire tomber les bruits que les gens malintentionnés continuent à répandre, » il est solennellement déclaré « que les actionnaires ne pourront, en aucun temps et sous quelque prétexte que ce soit, être taxés pour raison des profits qu'ils ont faits ou pourront faire dans la compagnie. »

Après l'émeute du 17 juillet, une ordonnance avait, le jour même, défendu les attroupemens et suspendu le paiement des billets à la banque *jusqu'à nouvel ordre :* ses guichets ne se rouvrirent plus. A partir de cette époque, on ne put convertir des billets en espèces que chez les changeurs, à la place Vendôme, et ensuite dans les

jardins de l'hôtel de Soissons. Vers la fin de juillet, les billets perdaient plus de 30 pour 100 : les espèces étaient de plus en plus rares. Law pensa qu'il les rappellerait à la circulation par une hausse considérable de leur cours (surtout si elle était temporaire et si des diminutions prochaines étaient en même temps prescrites). La veille du jour où la dernière de trois réductions successives ordonnées le 10 juin allait être effectuée, le 31 juillet, les espèces furent rehaussées à 1,800 livres le marc d'or et à 120 livres le marc d'argent, taux auquel elles n'avaient pas encore été portées; mais elles seront successivement diminuées d'un huitième le 1er septembre, le 16 septembre, le 1er octobre et le 16 octobre de manière à être à cette date réduites de moitié, à 900 livres le marc d'or et à 60 livres le marc d'argent. La monnaie métallique devenait de plus en plus une valeur fictive et variable comme le papier. On s'était plaint, avec raison, que pendant les vingt-cinq dernières années du règne de Louis XIV (de 1689 à 1715) le cours des espèces eût varié quarante-trois fois; en 1720, en moins de douze mois, *il varie quatorze fois :* l'autorité publique, qui troublait ainsi tous les intérêts, était sans excuse. On put croire un moment que cette hausse du numéraire relèverait le cours des billets : pendant deux jours, le billet de 100 livres fut presque au pair; mais il ne tarda pas à perdre 30 livres, et il en perdait 60 à la fin d'août, tandis que l'élévation du cours des espèces entraînait la hausse de tous les prix (1).

Un an auparavant, en août 1719, la banque n'avait pas encore émis 400 millions de billets, et la compagnie des Indes venait de porter à 300,000 le nombre de ses actions. Depuis, la banque avait poussé ses émissions jusqu'à près de 3 milliards, et la compagnie avait élevé à 600,000 le nombre de ses actions. Mais aujourd'hui ces actions ont été réduites à 200,000 : la circulation des billets a aussi diminué; cependant elle dépasse encore 2 milliards et sa diminution est activement poursuivie. C'est par la voie de l'autorité que Law avait voulu amener la nation à remplacer par le papier l'or

(1) « Cette augmentation des espèces a en même temps fait augmenter toutes les denrées; il n'y a plus de prix à rien; on n'a pas un seul moment de fixe, et cette incertitude des affaires marque celle du gouvernement. Le 3 août, les marchandises sont montées à un prix si excessif que le drap commun vaut 50 et 60 livres l'aune; la chandelle 30 sols la livre; la bougie 6 livres. » (*Mémoires* de M. Marais. — Août.) « Depuis l'augmentation des espèces, tout est augmenté de moitié; cela fait un prix dont on n'a jamais entendu parler : la bougie vaut 9 livres; le café 18 livres la livre; ce qui valait autrefois 1 livre 12 sols l'un et l'autre 2 livres 10 sols. — Tous les revenus sont diminués de moitié, et bien des bourgeois ont perdu leurs fonds aux actions qu'ils ont achetées bien cher. Cela fait que chacun mange son fonds. » (*Journal* de Barbier.)

et l'argent auxquels elle était attachée par sa tradition séculaire et par la tradition de tous les peuples : maintenant il s'irrite que les Français ne rendent pas assez vite ce papier déprécié en se résignant à la perte que présentent tous les emplois qui leur en sont offerts, et dans la dernière et courte période qui lui reste à parcourir, c'est contre les billets, les actions et les actionnaires que vont être dirigées les contraintes et les violences.

Les porteurs de billets de 10,000 livres et de 1,000, ne se pressant pas de les employer en rentes, en comptes courans, en actions rentières, sont prévenus officiellement (arrêt du 15 août) que ces billets « n'auront plus cours comme espèces » à compter du 1er octobre. Ils seront reçus jusqu'au 1er novembre en acquisition de rentes; jusqu'au 1er septembre à Paris et jusqu'au 15 dans les provinces en comptes courans, dont les livres seront fermés à ces époques; jusqu'au 1er octobre, la compagnie les recevra en paiement de ses actions, et, passé ce délai, ceux qui voudront jouir des termes accordés par les souscriptions devront payer en billets de 100 livres et de 10 livres. — Après le 1er novembre, les billets de 10,000 et de 1,000 qui n'auront pas été ainsi employés, seront convertis en actions rentières à 2 pour 100. — Les billets de 100 livres et de 10 livres cesseront d'avoir cours comme espèces au 1er mai 1721; la compagnie, à cette époque, les aura tous retirés ou remboursés. On se croit si assuré que la circulation métallique ne tardera pas à être rétablie, qu'on rend aux particuliers la liberté de stipuler, dans leurs contrats, que les paiemens auront lieu en or ou en argent.

Ces menaces restant sans effet, un mois après (arrêt du 15 septembre), alors qu'à la fin de 1719, on ne permettait pas de faire entrer des espèces dans la plupart des paiemens, ce sont les billets de 10,000 et de 1,000 qui ne pourront être donnés en paiement, même de particulier à particulier, qu'avec moitié d'espèces, jusqu'au 1er octobre, et, à cette époque, ils « seront hors de cours et ne seront reçus que dans les débouchés et le temps indiqués. » — Les billets de 100 livres, de 50 livres et de 10 livres ne seront reçus en paiement des sommes de 20 livres et au-dessus qu'avec moitié en espèces, et au-dessous de 20 livres le paiement ne pourra être fait qu'en numéraire; jusqu'au 1er novembre, ils seront reçus en paiement des rentes nouvelles, et, après cette date, avec moitié d'espèces. — La banque a ouvert (le 13 juillet) un livre de comptes courans, qui, disait-on alors, « serait utile et avantageux au commerce... *par la sûreté qu'il procurerait dans les paiemens*; » deux mois à peine se sont écoulés, et, « à dater du 15 septembre, les sommes écrites en comptes courans en banque *sont fixées au quart*

de la valeur pour laquelle elles ont été portées, si mieux n'aiment les propriétaires les retirer en billets de 10,000 et de 1,000 dans le mois pour tout délai. » Comme conséquence de cette disposition, « les effets de commerce et les ventes de marchandises en gros faites avant la publication du présent ou avant qu'il ait pu être connu à l'étranger et qui devaient être payés en écritures en banques, seront acquittés en nouvelles écritures *sur le pied du quart*, au moyen duquel quart la somme totale de ces effets et ventes de marchandises sera acquittée en entier. » La banque fait faillite de 75 pour 100 à ceux qui ont déposé des fonds en compte courant dans sa caisse, et elle les dispense, dans une proportion égale, de remplir leurs engagemens. En réduisant ses actions à 200,000 (le 3 juin) et en leur demandant un supplément de 3,000 livres, à moins qu'elles ne se convertissent de trois en deux, la compagnie évaluait les actions à 9,000 livres, et à 12,000 quand elles seraient *remplies;* le 15 septembre, les actions remplies sont fixées à 2,000 livres seulement. Enfin, le nombre des actions est définitivement fixé à 250,000; la compagnie est autorisée à en émettre 50,000 nouvelles; la promesse d'un dividende de 360 livres par action est renouvelée.

Mathieu Marais, dans ses *Mémoires*, a conservé le souvenir de l'impression profonde que produisit la publication de cet arrêt extraordinaire : « On a publié un arrêt du 15, qui a rendu l'alarme bien réelle, et le mal s'est trouvé plus grand qu'on ne le craignait. La plume tombe des mains, et les expressions manquent pour expliquer les dispositions de cet arrêt, qui renferment toutes les horreurs du système expirant. Le poison était à la fin... C'est comme si l'on disait : Si vous devez 1,000 livres, vous serez quitte en payant 250 livres. C'est une banqueroute des trois quarts sur le compte en banque et des cinq sixièmes sur l'action. »

Les actions n'avaient pas toutes versé le supplément de 3,000 livres, ou ne s'étaient pas converties de 3 en 2 : un arrêt déclare (le 5 octobre) que celles qui n'auront pas été remplies avant la fin du mois, « demeureront nulles et de nul effet. »

Le dividende de 360 livres promis à 250,000 actions exige un profit annuel de 90 millions : or les revenus et les bénéfices commerciaux de la compagnie ne dépassent pas 32,500,000, et 50,500,000 avec l'annuité de 18 millions qui lui a été rendue. Mais, sous prétexte que les billets de 100 livres et de 10 livres « se trouvent répandus entre un grand nombre de personnes, dont la plupart n'en ont pas suffisamment pour profiter des emplois offerts aux gros billets,.. il a été proposé d'y suppléer par un nouveau travail de monnaies, pour lequel l'or et l'argent seront reçus avec moitié

en sus de petits billets : » c'est une combinaison analogue à celle imaginée, en 1709, par Desmarets pour éteindre les billets de monnaies. — Toutes les espèces seront reportées aux hôtels des Monnaies, à compter du 15 octobre (arrêt du 30 septembre) : les espèces nouvelles, fabriquées ou réformées, vaudront 1,350 livres le marc d'or et 90 livres le marc d'argent, tandis que les anciennes seront reçues aux Monnaies sur le pied de 900 livres le marc d'or et de 60 livres le marc d'argent, avec moitié en sus de billets de 100 livres et de 10 livres. Depuis 1718, on ne recherchait qu'un effet économique dans les variations de monnaies opérées, sans refonte, ni réforme : ici on a en vue le bénéfice de la fabrication. Ce bénéfice appartient à la compagnie, et il doit être de près de 120 millions.

Law, quelque fécond et puissant en ressources que soit son esprit, est écrasé par la résistance invincible que l'opinion oppose à toutes les combinaisons par lesquelles il s'efforce de diminuer et d'éteindre les billets. Découragé et à bout d'expédiens, il brise lui-même l'instrument de crédit qu'il a créé et dont il a forcé tous les ressorts : il fait ordonner (arrêt du 10 octobre) que « les billets de banque ne pourront, à compter du 1er novembre prochain, être donnés et reçus en paiement pour quelque cause et prétexte que ce soit que de *gré à gré*. » C'est de gré à gré que les billets d'une banque sont reçus dans les transactions libres du commerce, mais à condition qu'ils soient remboursés à vue en numéraire. Depuis le 17 juillet, les guichets de la banque sont fermés, et ils ne se rouvriront pas : ses billets, n'ayant plus l'espèce de cours forcé qui leur avait été donné, n'auront plus aucune valeur. C'est la suppression de la banque que l'arrêt du 10 octobre a implicitement prononcée. « Le mois d'octobre, dit Forbonnais, acheva l'extinction du papier. »

Le dernier coup fut porté au système par un autre arrêt (24 octobre) qui, malgré la déclaration solennelle du 29 août, ordonne que les anciens actionnaires de la compagnie des Indes rapporteront en compte le nombre d'actions pour lequel ils seront compris dans les rôles qui seront arrêtés à cet effet par le conseil; que ces actions resteront en dépôt pendant trois ans, pendant lesquels leurs dividendes leur seront payés, et qu'après ce délai elles leur seront rendues; que la compagnie, ayant encore un nombre considérable d'actions, ceux qui seront obligés d'en déposer pourront en acquérir d'elle à *13,500 livres*, payables en billets qui seront ensuite brûlés, et que, pour parvenir à distinguer les actionnaires de bonne foi qui ont conservé leurs fonds dans la compagnie et qui ne devront pas être compris dans les rôles, tous les porteurs d'actions seront tenus de les déposer dans la huitaine; et, après le 15 novembre, elles leur seront rendues timbrées d'un second sceau. On a souvent

dit que Law avait apporté en France les idées les plus nouvelles et les plus fécondes sur le crédit et l'association des capitaux, mais qu'il n'avait pas été compris, et que des vues étroites ainsi que de basses jalousies avaient fait échouer ses projets. Ni le progrès du crédit ni le développement des sociétés de commerce n'étaient encore possibles à une époque et dans un pays où d'anciens actionnaires ayant usé du droit de vendre leurs titres pouvaient être recherchés et obligés de déposer, pendant trois ans, des titres nouveaux en tel nombre qu'il plairait à l'autorité publique de l'ordonner et qu'ils achèteraient à la compagnie elle-même à un prix excessif s'ils n'en trouvaient pas sur le marché, et où, pour faciliter cette inquisition, tous les actionnaires étaient eux-mêmes contraints de déposer et de faire vérifier leurs actions sous peine de les voir annuler.

Le temps des faveurs et des privilèges était passé pour la compagnie des Indes. On ne tarda pas à s'apercevoir que la refonte et la réforme des monnaies devraient lui procurer aux dépens du public un bénéfice que rien ne pouvait justifier : aussitôt deux arrêts (24 octobre), modifiant celui du 30 septembre, ordonnent qu'il ne sera plus reçu de billets dans les hôtels de Monnaies avec les anciennes espèces qui doivent y être portées, réduisent le cours des espèces et le prix des matières, acceptent *un don gratuit* de 20 millions offert par la compagnie sur le produit éventuel de la fabrication et en même temps une somme de 10 millions par mois à prélever tant sur le produit des fermes générales que sur les autres recouvremens dont elle est chargée. Cependant la compagnie n'a ni fonds disponibles ni crédit. Ses directeurs sont obligés de se faire autoriser (arrêt du 27 octobre) à emprunter 15 millions « sur leurs billets solidaires ; » cet emprunt n'ayant pu être réalisé, c'est aux actionnaires eux-mêmes qu'ils demandent (arrêt du 17 novembre), à raison de 150 livres par action, un prêt, non plus de 15 millions, mais de 22,500,000 livres pour les employer « aux dépenses du commerce et aux engagemens pris envers le roi ; » les actions qui n'auront pas fourni ces 150 livres avant le 20 décembre « seront nulles. »

Les arrêts du 10 et du 24 octobre, sur les billets et sur les actions, ont pour conséquence naturelle la fermeture de la bourse ouverte dans les jardins de l'hôtel de Soissons, et le trafic des valeurs est réglementé par l'institution de soixante agens de change qui en seront exclusivement chargés (arrêt du 25 octobre). Mais « on prévoit que les actionnaires, obligés de rapporter en compte le nombre d'actions pour lequel ils seront compris dans les rôles qui seront arrêtés par le conseil et voulant se soustraire à une loi

dont le motif n'est pas moins juste qu'important au bien du royaume, pourront se retirer, avec leurs effets, dans les pays étrangers, » et il est défendu, sous peine de mort, jusqu'au 1er janvier, de sortir du royaume sans permission (arrêt du 29 octobre).

« L'instant de la chute du système, dit Forbonnais, fut une crise violente dans l'état et replongea la circulation dans un anéantissement plus grand que celui où elle se trouvait le 1er septembre 1715. Les effets publics montaient à une somme plus considérable : ils intéressaient un plus grand nombre de familles, et les plus pauvres avaient quelques billets. L'impossibilité de soutenir la compagnie, l'incertitude des mesures qu'on alloit prendre, tout contribuoit au retirement de l'argent, qui se trouvoit concentré entre un petit nombre de mains; le travail cessa; on ne vouloit point vendre les denrées. »

L'édifice s'écroule sans qu'il soit possible d'en soutenir les débris. La contrainte et la violence ont avili toutes les valeurs : les actions dont la Compagnie fixe le prix à 13,500 livres pour les anciens actionnaires, qui seront obligés d'en racheter, se négocient à 2,000 livres en billets qui perdent 99 pour 100 sur le marché, à 200 livres en espèces. On commence les recherches prescrites le 24 octobre contre ceux qu'on appelle *les réaliseurs, les mississipiens*. Pendant six semaines, quelques arrêts sans importance viennent compléter les arrêts précédens ou pourvoir à leur exécution.

Law, réduit à l'inaction et à l'impuissance, était en butte à l'opposition ardente, aux vives inimitiés qu'il avait vues succéder à la popularité, à l'enthousiasme des premiers jours. Les personnages les plus considérables du gouvernement et de la cour pressaient le régent, non-seulement de se séparer de lui, mais de le livrer à la justice; le duc d'Orléans résista, et quand il sentit qu'il ne pouvait plus le soutenir, il se borna à le mettre dans la nécessité de quitter la France. Le contrôle général était vacant; il y nomma, le 12 décembre, son ancien chancelier, le conseiller d'état Le Peletier de La Houssaye, qui s'était retiré, en 1718, avec d'Aguesseau et avait toujours combattu le système. Le lendemain, le nouveau contrôleur-général, recevant les directeurs de la compagnie des Indes, leur interdisait d'avoir aucun rapport avec Law.

Le jour de la nomination de La Houssaye, Law parut encore à l'Opéra, affectant une hauteur calme et dédaigneuse; mais le 14 décembre, après avoir obtenu un passeport, il quitta Paris pour se rendre à Bruxelles et, de là, à Venise.

Law n'était point, comme l'ont écrit ses admirateurs, le génie de la finance, du crédit, des affaires venant apporter à la France le

progrès et la richesse : doué d'un esprit vif et calculateur, il avait observé les établissemens financiers déjà institués en Hollande et en Angleterre et il en avait compris l'utilité. La banque qu'il créa en 1817 était bien conçue : si elle avait conservé sa forme première et si elle avait été sagement conduite, elle pouvait être un bienfait pour l'état, pour le commerce, pour l'industrie ; mais elle n'avait pas été inventée par Law ; elle n'était que l'imitation des banques de Londres et d'Amsterdam. La compagnie des Indes, au contraire, était son œuvre personnelle : par son extension désordonnée, par la spéculation insensée qu'elle provoqua et qu'elle devait provoquer, elle bouleversa les fortunes privées, compromit l'état, altéra la moralité publique. Par une singulière ironie des événemens, la banque fut supprimée, et la compagnie, ramenée aux proportions d'une société de commerce privilégiée, put continuer ses opérations, sans grands succès, mais sans grands revers. Ce n'est point à Law que nous devons la grande institution que nous possédons aujourd'hui, et qui plus d'une fois, dans les circonstances les plus graves, par la sagesse de sa conduite et la puissance de son crédit, a soutenu la fortune publique : c'est plutôt le souvenir du système et de sa chute qui a retardé de trois quarts de siècle la fondation de la Banque de France (1). Law était entreprenant, audacieux et joueur, mais il était honnête. Après avoir manié des milliards, il est mort pauvre à Venise, en 1729 ; sa pauvreté assure à sa mémoire de l'indulgence pour ses erreurs, et des égards pour sa personne.

III.

Law, en quittant la direction de la banque et celle de la compagnie, laissait au nouveau contrôleur-général la lourde tâche d'une liquidation immense et compliquée. Il ne s'agissait pas seulement de faire la recherche et le compte des actions et des billets qui se trouvaient entre les mains du public. Une opération difficile, le remboursement de la dette publique, avait été commencée, et elle était loin d'être accomplie. Parmi les rentiers de l'état, quelques-

(1) Forbonnais, qui écrivait trente ans après la chute de la banque, affirme que de son temps le souvenir du *système* jetait encore une grande défaveur sur les théories et sur les réformes : « Mais le plus grand des maux est peut-être l'odieux qui a été jeté sur le mot de *système*, le seul cependant par lequel il soit possible d'exprimer un projet conséquent à des principes donnés. Le vulgaire, c'est-à-dire le plus grand nombre, est parvenu à craindre tout ce qui présente une suite d'idées liées ensemble. Tout homme qui a le malheur de proposer un plan, soit pour opérer des réformes, soit pour trouver des expédiens, se voit mépriser comme *esprit systématique* et rarement il sera employé. » (T. II, p. 642.)

uns, malgré toutes les injonctions qui leur avaient été faites, avaient conservé leurs rentes; d'autres les avaient échangées au Trésor contre les récépissés dont ils n'avaient pas encore touché le montant à la caisse de la compagnie, ne sachant comment employer leurs capitaux; d'autres encore avaient accepté en paiement soit des actions, soit des billets, soit des actions rentières ou des rentes viagères créées par la compagnie, soit même les nouvelles rentes que l'état venait d'être obligé de reconstituer. Les autres créanciers de l'état, pour finance d'offices ou d'augmentations de gages supprimés, ou pour toute autre cause, se trouvaient dans la même situation. Il fallait, avant tout, chercher et réunir tous les élémens qui permettraient de dresser le compte de cette masse énorme de valeurs, dont on ne connaissait ni le montant, ni les détenteurs : elles avaient jeté la confusion jusque dans les fortunes privées, et les différentes conversions commencées, sans être terminées, répandaient l'obscurité sur chaque nature de dettes.

Avant d'entreprendre de débrouiller ce chaos, La Houssaye jugea qu'il était plus urgent de rattacher au contrôle-général les services financiers qui avaient été concédés à la compagnie. Il reprit donc la régie des recettes générales et il résilia le bail des fermes générales, ainsi que le traité passé pour la fabrication des monnaies (arrêt du 5 janvier 1721) : la compagnie conserva la ferme des tabacs, mais momentanément, et le bail en fut aussi résilié le 29 juillet 1721.

Ce ne fut pas avant le 24 janvier que le contrôleur-général se trouva en mesure de proposer au conseil de régence un plan complet pour le règlement de la liquidation des affaires de la banque et de la compagnie (1): ces questions, qui intéressaient tant de personnes, et qui agitaient la foule, avaient une importance qui donna à la séance du conseil une solennité particulière. Après une délibération prolongée, mêlée d'incidens personnels dont Saint-Simon a perpétué le souvenir, deux arrêts importans furent adoptés, et ils furent publiés le 26.

Le premier ordonne de représenter, dans le délai de deux mois, à Paris par-devant des commissaires du conseil, et dans les provinces par-devant les intendans et leurs subdélégués, tous les effets tant du roi que de la compagnie, dont on est propriétaire, savoir :

(1) On sait que, pour tout ce qui concerne cette liquidation et les longues opérations qu'elle exigea, La Houssaye fut conseillé et même dirigé par les frères Pâris, et surtout par Pâris-Duverney, que leur opposition à Law et au système avait fait éloigner de Paris et qui venaient d'être rappelés de l'exil. Toutefois l'influence des Pâris, hostile à la compagnie, fut tempérée par les puissans appuis qu'elle conserva et qui parvinrent à la faire reconstituer comme société privilégiée de commerce.

contrats de rentes, — récépissés du Trésor, — actions, — billets de banque, — certificats de comptes en banque, — actions rentières, ou contrats de rentes viagères sur la compagnie; cette représentation sera faite, sans frais, par l'entremise des notaires, et tous les effets qui n'auront pas été présentés dans le délai de deux mois seront nuls et supprimés; — chacun doit certifier sur les effets qu'il dépose qu'il en est propriétaire et y joindre deux mémoires : l'un, sous le nom de *Bordereau*, contenant ses noms,.. avec le détail, la date, le numéro et le montant des effets, et certifiant qu'on n'en a pas d'autres sujets au visa; — l'autre, appelé *Déclaration*, expliquant à quel titre on possède les effets présentés et quelles valeurs on a fournies pour les avoir; et chacun doit affirmer n'avoir fait aucun autre usage des deniers provenant des remboursemens ou ventes qui y sont énoncés. — La demande de cette *Déclaration* révèle toute la pensée du système de la liquidation : La Houssaye l'avait expliquée au conseil, en insistant sur l'injustice qu'il y aurait à faire peser également sur tous les charges et les réductions; il fallait, au contraire, distinguer les actionnaires de bonne foi et les agioteurs, atteindre ceux qui avaient vendu à des prix énormes, remonter à l'origine des biens et rendre à chacun l'équivalent de sa fortune première : cette pensée, il suffit quant à présent de la constater; elle sera plus utilement appréciée, quand elle sera définitivement appliquée.

Le second arrêt règle la situation de la banque et celle de la compagnie. La Houssaye avait rappelé au conseil les termes formels de la déclaration du 23 février, qui avait accordé à la compagnie, sur sa demande, l'administration de la banque et le bénéfice de ses profits, et il en avait conclu qu'elle était responsable d'une gestion qu'elle avait acceptée, et débitrice envers le roi des dettes de la banque. Cette proposition, combattue par le duc de Bourbon, et soutenue par le duc d'Orléans, provoqua entre les deux princes de vives récriminations qui ne les grandirent ni l'un ni l'autre. « Tous deux, dit Saint-Simon, y firent un mauvais personnage. » Elle fut ensuite adoptée par la presque unanimité du conseil. « La banque est donc déclarée réunie à la compagnie, qui sera chargée de compter de tous les billets qui ont été faits : toutes les négociations d'actions, même antérieures à l'arrêt du 5 mars, seront pour la compagnie et à ses risques. Les directeurs remettront incessamment un état signé et certifié véritable de tous ses effets. »

Cette décision jeta l'inquiétude et l'irritation parmi les actionnaires : ils s'empressèrent de se pourvoir par opposition, et dans une requête, qu'ils rendirent publique, ils soutinrent avec une grande vivacité qu'ils avaient supprimé le bureau d'achat des

actions par un article de leur délibération du 22 février, que la déclaration royale du lendemain avait eu soin d'omettre; que, bien qu'il fût expressément interdit, et par leur délibération, et par la déclaration, de faire aucuns billets sans l'autorisation de l'assemblée générale, il en avait été ordonné pour 1,496 millions par des arrêts du conseil et par le roi; que, par ces deux motifs, ils ne pouvaient encourir aucune responsabilité. Ce débat agita et passionna l'opinion pendant plus de deux mois; mais l'arrêt du 7 avril, qui le termina en rejetant la requête de la compagnie, n'eut pas pour elle les conséquences qu'elle redoutait. L'état était directement responsable envers ses anciens créanciers et envers les porteurs de billets dont le roi était garant. La responsabilité de la compagnie ne faisait pas cesser celle du trésor royal, auquel elle permettait seulement d'exercer un recours pour une partie des dettes qu'il aurait liquidées et payées. Quand le moment d'exercer ce recours arriva, la disposition des esprits s'était modifiée (1) : le gouvernement, préoccupé alors de la reconstitution de la compagnie comme société de commerce, loin de diminuer les ressources qu'elle avait pu conserver, songea plutôt à les accroître.

Pendant que le second arrêt du 26 janvier était contesté et confirmé, l'opération prescrite par le premier avait commencé : elle ressemblait à celle qui, en 1715, avait eu pour objet la recherche et la liquidation des effets royaux et fut appelée, comme elle, visa; mais elle portait sur un nombre infiniment plus considérable d'effets et sur des sommes bien autrement importantes.

Le travail était immense. Cinquante-quatre bureaux, composés de plus de cent commissaires du conseil et de deux mille commis furent installés au vieux Louvre : quatre de ces bureaux étaient plus particulièrement chargés de connaître des questions spéciales qui étaient soulevées et qui leur étaient rapportées par les autres bureaux; un tribunal supérieur fut en outre institué, sous le nom de commission générale, pour prononcer, en dernier ressort, sur les difficultés plus graves. Les opérations commencèrent le 10 mars, et il fallut proroger deux fois le délai assigné pour la présentation des effets : le 21 mai, il fut décidé que les bureaux seraient fermés à la fin de juin. En effet, les trois mille registres du visa furent arrêtés le 30 juin, et un arrêt du 10 août annula tous les effets qui n'avaient pas été présentés.

Le procès-verbal des opérations constate que des feuilles de liquidation furent délivrées à 511,009 déclarans : il est vrai que ces

(1) Pâris-Duverney s'en plaint : « La compagnie succomba (7 avril); mais, par un retour singulier qui n'étonnera pas les habitans des cours, sa défaite ne fut qu'une victoire, et pendant qu'on la condamnait publiquement à rendre les comptes de la banque, on lui fournissait les moyens de les solder. »

feuilles représentaient non-seulement les actions de la compagnie et les billets de la banque, mais toutes les rentes constituées sur l'état, les dettes mobilières du règne précédent et la finance des offices supprimés depuis 1715 ; c'était une partie, la plus grande sans doute, de la propriété mobilière en France à cette époque.

Les commissaires du visa n'avaient pas tardé à s'apercevoir que les déclarations étaient souvent insuffisantes pour constater et faire reconnaître l'origine des effets présentés : ils pensèrent que les actes de vente et tous les contrats passés et déposés chez les notaires fourniraient un utile supplément d'information. Cette perquisition dans les archives et dans le secret des familles blessait des sentimens respectables; mais les scrupules de droit et de justice n'avaient pas arrêté le *système* dans tous les expédiens auxquels il avait eu recours pour se soutenir, ils n'arrêtèrent pas le visa dans l'accomplissement de l'œuvre qu'il avait entreprise. Malgré la résistance du chancelier, du duc de Noailles et de plusieurs autres membres importans du conseil de régence, un arrêt du 14 septembre prescrivit à tous les notaires de remettre aux commissaires du visa et aux intendans des extraits fidèles de tous les actes portant translation de propriété, constitution de créances ou quittance de remboursemens reçus et passés depuis le 1er juillet jusqu'au 31 décembre 1719.

Il ne restait plus qu'à poursuivre à l'aide de ces documens, le dépouillement, le classement, le bilan des effets visés dans les 511,009 feuilles de liquidation. Ce travail, qui exigea encore près de deux mois, fut clos le 23 novembre par deux arrêts séparés concernant, l'un les effets dont l'état était débiteur et l'autre les actions de la compagnie.

Le procès-verbal du visa constate avec certitude que la somme totale des effets présentés s'élève à 2,222,597,581 livres et comprend :

Rentes perpétuelles sur la ville	1,020,087,608
Rentes viagères sur la ville	91,528,172
Rentes perpétuelles sur les tailles	30,759,124
Rentes viagères sur la compagnie	92,773,925
Récépissés du trésor, comptes en banque, billets et autres effets devant être convertis en actions rentières	987,448,752
	2,222,597,581

Il n'est pas un de ces effets que l'état puisse refuser de payer: il est débiteur des rentes et des récépissés qui ne sont que des

rentes ou des créances à rembourser; il ne l'est pas moins des billets dont la transformation de la banque générale en banque royale a fait des effets royaux et dont le roi s'est déclaré garant; il ne l'est pas moins aussi des rentes viagères et des actions rentières qu'il a fait émettre par la compagnie, pour employer des billets ou rembourser quelques parties de la dette publique. Mais l'arrêt du 23 novembre, qui concerne ces valeurs, explique que les revenus publics ont été considérablement diminués par la suppression du dixième et par celle de plusieurs autres droits; la peste qui désole une partie du royaume et qui a interrompu le commerce, ne permet pas d'établir de nouveaux impôts; et sur le produit net des recettes ordinaires, il n'est possible de prélever annuellement que 40 millions : en conséquence, il ordonne « qu'à compter du 1er janvier 1721 il sera fait un fonds annuel de 40 millions pour servir au paiement des dettes visées en exécution de l'arrêt du 26 janvier et qui seront liquidées suivant le règlement ci-annexé. » C'est la déclaration d'un négociant qui, ne pouvant payer intégralement ses créanciers, leur abandonne la partie de son actif qui n'est point indispensable à la marche de ses affaires, en leur demandant, et ici en les contraignant, de s'en contenter.

Pour dissimuler la perte que subiront en capital tous les porteurs d'effets visés, on capitalise à 2 1/2 pour 100 l'annuité de 40 millions qui peut être affectée à leur paiement, et le capital fictif de 1,600 millions, ainsi déterminé, laisse encore un déficit de 622 millions. Mais l'état n'a jamais emprunté à 2 1/2 : quand Colbert après le traité de Nimègue (1678) et Chamillart après celui de Ryswick (1697) ont converti les rentes émises pendant la guerre à des conditions onéreuses, en empruntant à 5 pour 100, cette opération fut considérée comme un succès financier : c'est arbitrairement que depuis, en 1713 et en 1715, ces rentes ont été réduites à 4 pour 100. Cependant, on peut admettre qu'il faut tenir compte du fait accompli, et qu'il n'y a pas de raison pour rendre aux rentiers en 1721 plus qu'ils n'avaient en 1719 quand on a entrepris la téméraire opération du remboursement. A 4 pour 100, l'annuité perpétuelle de 40 millions donne un capital de 1 milliard, et le déficit est, en chiffre rond, de 1,200 millions : 54 1/2 pour 100.

Mais ce qui donne à la liquidation du visa un caractère particulier, c'est que les créanciers ne supporteront pas cette réduction de plus de moitié proportionnellement à leurs créances. La pensée qui a inspiré l'arrêt du 26 janvier et les opérations du visa est expliquée ; il ne faut pas confondre et traiter également ceux que le *système* a enrichis et ceux qu'il a ruinés ou appauvris. L'arrêt du 23 novembre a pour complément un règlement qui indique comment un état de toutes les dettes sera dressé, avec des divisions

et des subdivisions, déterminant des réductions plus ou moins fortes, en raison des origines des effets. « Les effets bien prouvés et les billets de 500 livres et au-dessous ne subiront aucune diminution ; les autres seront réduits de 1/5, 1/4, 1/3, 2/5, 1/2, 2/3, 3/4 ; et ceux qui ne pourront établir leur origine seront liquidés au vingtième ; au surplus, on aura aussi égard à l'importance des sommes ; les plus fortes souffriront plus de réduction que les fortes, et les petites n'en souffriront pas (1). » En échange des effets ainsi liquidés, on délivrera à chacun des *certificats* de liquidation, fixant la somme à laquelle il est réduit. Ce procédé qui, suivant les auteurs et les directeurs du visa, est seul équitable (2), n'est cependant conforme ni aux lois ni à la justice. Si l'état distribuait une libéralité aux créanciers du système, il pourrait la répartir, à son gré, suivant l'intérêt que méritent les personnes ; mais il acquitte ses dettes. Ses créanciers peuvent avoir des situations différentes, être riches ou pauvres, dignes de sympathie ou de mépris : ils ont tous le même droit.

Le second arrêt du 23 novembre applique les mêmes règles à la liquidation des actions de la compagnie. Leur nombre avait été fixé à 250,000 ; mais, en fait, il n'y en avait que 194,000 entre les mains du public, et 125,024 seulement furent présentées au visa (3). L'arrêt rappelle qu'un grand nombre de ses actions sont entre les mains de personnes de toutes conditions, auxquelles elles tiennent même lieu de patrimoine ; que d'ailleurs il est nécessaire de conserver une société de commerce qui, par le choix de ceux qui la composeront et sa bonne régie, puisse utiliser, pour le bien de l'état, des établissemens considérables fondés dans toutes les parties du monde : après les arrêts du 26 janvier et du 7 avril, il n'y a plus qu'à pro-

(1) Manuscrit du ministère. — *Mémoires de la régence*, t. III.

(2) « Ainsi, dit Pâris-Duverney, on forma le projet de réduire les dettes publiques proportionnellement aux forces du royaume et à la justice. On résolut de ne conserver, s'il se pouvoit, qu'à peu près autant de capitaux hypothéqués sur les revenus du roi qu'il y en avoit avant 1719, indépendamment de ce qui en seroit admis sur la compagnie. Il eût été dangereux de charger le royaume d'une trop grande quantité de dettes ; elles seroient retombées dans le discrédit, au lieu que la sûreté et la régularité du paiement des arrérages en devoient soutenir la valeur comme il est arrivé. D'ailleurs on se proposa de connoître les porteurs d'effets et d'établir des distinctions dans leurs titres, suivant les origines qu'ils pouvoient avoir, pour conserver les privilèges des créanciers légitimes et pour faire tomber la réduction plus ou moins forte sur les autres suivant les circonstances plus ou moins favorables, justifiées. » (*Examen sur les finances*, t. II, p. 150.)

(3) « La brutalité des moyens employés par Pâris-Duverney, les souvenirs encore récens du premier visa (en 1715), la perspective d'une entière spoliation, effrayèrent beaucoup de particuliers, qui n'osèrent pas porter leurs titres dans les bureaux et livrer le secret de leur fortune à l'inquisition des commissaires. » (Levasseur, p. 293.)

céder à une répartition des actions sur les principes établis pour la liquidation et la réduction des autres dettes, relativement à leur origine ; en conséquence, « les actions et les dixièmes d'actions, visées, seront réduites à 50,000, suivant la réduction et la répartition qui en sera faite, relativement aux origines, et conformément au règlement arrêté en conseil. » Cette réduction arbitraire et inégale des actions d'une société privée, suivant des considérations d'équité et de personnes, est encore plus que la liquidation et la réduction des dettes de l'état un abus de pouvoir; car ici l'autorité publique n'a même pas qualité pour agir.

C'est une étrange destinée que celle des entreprises fondées par Law : leur développement prodigieux, le nombre et le prix des actions, l'énorme circulation des billets, les moyens violens employés pour les soutenir, leur chute rapide et profonde, ne sont pas plus extraordinaires que les procédés et les doctrines appliqués par les anciens adversaires du *système* à sa liquidation. Le droit que s'attribue l'état de reviser et de réduire les titres de la propriété mobilière et d'en modifier la répartition entre ceux qui la possèdent est plus excessif que la spéculation dont il a la prétention de réparer les effets et de corriger les injustices. C'est le principe même de la propriété mobilière qui est atteint et mis en question.

La liquidation prescrite par les deux arrêts du 23 novembre nécessita un travail presque aussi considérable, mais bien plus difficile et bien plus arbitraire que le visa ordonné par les arrêts du 26 janvier. Il fallut encore organiser, pour préparer les liquidations, cinquante bureaux comprenant de nombreux commis et dirigés par des maîtres des requêtes : quatre bureaux supérieurs, composés chacun de deux conseillers d'état et de deux maîtres des requêtes, furent chargés de prononcer en dernier ressort sur les réclamations et de régler définitivement, suivant des appréciations qui n'avaient rien de juridique, les droits de propriété des 511,009 déclarans sur les effets qu'ils avaient présentés au visa. Un conseil suprême s'assembla en outre chez le chancelier et réunit à des conseillers d'état les membres du conseil de régence qui voulaient s'y rendre (1), pour interpréter les règlemens, et pourvoir même aux cas imprévus par des dispositions nouvelles.

(1) L'appréciation du maréchal de Villars mérite d'être mentionnée : « Quant au conseil qui devoit s'assembler chez le chancelier, et à la tête duquel le régent avoit déclaré mettre les maréchaux d'Uxelles, de Bezons, le marquis de Canillac et moi, le régent se contenta de dire que ceux du conseil de régence qui voudroient se trouver chez le chancelier en seroient les maîtres. Je dis au chancelier : « Je ne connois aucun honnête homme qui veuille aller à ce conseil sans un ordre bien solide et bien exprès. Quant à moi, je désire très fort ne pas le recevoir. Cette déclaration vague de la liberté

La liquidation devait réduire à 1,600 millions les 2,222 millions d'effets présentés au visa ; mais les difficultés et les embarras du travail déterminèrent les commissaires à délivrer des certificats de liquidation montant ensemble à 1,676 millions. Ces certificats étaient publiés au fur et à mesure qu'ils étaient arrêtés. Dès le 15 février, une première liste put être connue : les 31e, 32e et 33e listes parurent le 13 août. On assigna d'abord, comme emplois, aux certificats de liquidation les 25 millions de rentes à 2 1/2 pour 100 créées en juin 1720, les 4 millions de rentes viagères et les 8 millions de rentes perpétuelles sur les tailles constituées au mois d'août suivant : les certificats furent ensuite admis en paiement de la finance des offices municipaux rétablis par un arrêt d'août 1722, des surenchères de domaines engagés et des restes des taxes de la chambre de justice de 1716 (arrêts des 3 et 16 octobre 1722) ; ils furent aussi reçus aux hôtels des Monnaies pour 1/8, avec 7/8 d'espèces dans la refonte monétaire commencée en septembre 1720 ; enfin 200 millions de rentes viagères à 4 pour 100 sur les tailles, créées en juillet 1723 et en janvier 1724, achevèrent de libérer l'état.

Mais avant que les dernières listes de certificats eussent été publiées, la liquidation du *système* avait été complétée par une mesure nouvelle qui en fut comme le trait final. Soit qu'on eût reconnu que les fortunes des plus riches *mississipiens* n'étaient pas suffisamment réduites, soit qu'on se fût aperçu que ceux qui avaient plus entièrement réalisé leurs bénéfices en achetant des immeubles, ou en faisant passer leurs capitaux à l'étranger, n'étaient même pas atteints, un arrêt du 29 juillet ordonna « qu'il serait fait une imposition, à titre de *capitation extraordinaire*, sur ceux qui avaient fait des fortunes considérables à l'occasion du commerce de papier depuis 1719. » — Pour écarter le souvenir de la chambre de justice de 1716, ce fut le conseil lui-même qui, pendant les mois d'août et de septembre, secrètement et sans aucune information contradictoire, prépara et arrêta le rôle de cette imposition : l'arrêt ne fut publié que quand on put y joindre la liste de cent quatre-vingts personnes taxées à 187,893,661 livres. Triste temps que celui où quelques hommes peuvent enlever d'un trait de plume à ceux qui les possèdent près de 200 milllions plus rapidement encore qu'ils n'ont été gagnés dans les mouvemens désordonnés de la spéculation et de l'agiotage !

La liquidation des actions, comme celle des effets, ne put se main-

d'aller décider du sort de tant de familles n'est guère propre à tranquilliser le public. » Elle fut cependant donnée dans les mêmes termes que le régent l'avoit déclaré, et cet arrêt inspira quelques craintes de voir les fortunes de quelques favoris conservées et par conséquent les malheureux peu soulagés. » (*Mémoires*, p. 278.)

tenir dans les limites du chiffre fixé par l'arrêt du 23 novembre; au lieu de 50,000, les certificats de liquidation en comprirent 55,316, qui furent délivrés par la compagnie. L'année suivante, le nombre en fut définitivement fixé à 56,000 par arrêt du 22 mars 1723, qui réorganisa la compagnie; on lui rend le privilège exclusif de la vente des tabacs, dont le profit annuel est estimé 2,500,000 livres, et on y réunit les droits du domaine d'Occident, évalués 500,000 liv., afin de lui assurer l'annuité de 3 millions qui lui est due pour l'intérêt des 100 millions de billets de l'état qui ont formé son premier fonds social; un conseil est institué pour l'administrer sous le nom de *conseil des Indes*. Deux édits de juin 1725 vinrent ensuite confirmer toutes ses concessions et lui accorder « une pleine et entière décharge pour toutes les opérations passées. » Ainsi réduite à un rôle purement commercial, la compagnie des Indes ne réussit pas mieux que les sociétés semblables qui l'avaient précédée, et, après avoir vu chaque année diminuer son capital et décroître son dividende, elle s'éteignit en 1769.

On ne peut arriver au terme de cette étude sans se demander quels furent, sur les dettes de l'état et la fortune publique, sur la fortune privée et la richesse nationale, les effets directs ou indirects du système et de sa liquidation.

La dette publique s'élevait, à la mort de Louis XIV, à 2 milliards 382 millions; elle avait été réduite à 2 milliards 32 millions par le visa de 1715, qui convertit 600 millions d'effets royaux en 250 millions de billets de l'état; mais, depuis, elle s'était accrue de la finance, non encore liquidée, d'un grand nombre d'offices supprimés. Les effets présentés au visa, et s'élevant à 2 milliards 222 millions, ne dépassent que de 190 millions le chiffre de la dette en 1715; il est vrai que, pour avoir le montant de toutes les valeurs que comprend la liquidation du système, il faut ajouter le prix des 125,000 actions, que les déclarans évaluaient à 899 millions et qui n'en valaient pas 100. Les effets présentés furent réduits de 546 millions et les certificats délivrés montèrent à 1 milliard 676 millions, en sorte que la dette publique de 1715 fut diminuée, en capital, de 356 millions. Mais les intérêts de cette dette réduite furent réglés à 2 1/2 pour 100, tandis que les intérêts de celle de 1715 avaient été réglés pour les rentes à 4 pour 100; et comme on aurait dû accorder le même intérêt au surplus de la dette (finances d'offices, augmentations de gages, etc.), si on en avait différé le remboursement, l'état aurait été, tôt ou tard, grevé d'une charge annuelle de 82 millions. Après le visa et la liquidation, l'état ne fut plus chargé que d'environ 41 millions par an (1),

(1) Manuscrit du ministère.

auxquels il faut ajouter les 3 millions de revenus abandonnés à la compagnie des Indes. Cet allègement considérable de la dette ne fut pas assurément l'effet direct du *système*, mais il fut le résultat de la liquidation générale, dans laquelle l'état trouva et saisit l'occasion de réduire de près de 50 pour 100 les arrérages annuels qu'il avait à payer à ses créanciers.

La compagnie ne disposa jamais de capitaux considérables pour ses opérations commerciales et coloniales. Quand elle se constitua, son fonds social fut formé en billets de l'état qui ne lui procurèrent qu'une rente annuelle de 4 millions; sa première création de 50,000 actions, *les filles*, émises à 550 liv., produisit 27,500,000 liv. dont la plus grande partie devait servir à payer les dettes de l'ancienne compagnie d'Orient, qui venait d'être réunie à celle d'Occident pour former la compagnie des Indes; la seconde création de 50,000 actions, *les petites-filles*, émises à 1,000 livres, produisit 50 millions qui devaient être versés au trésor pour la concession des profits de la fabrication des monnaies; on sait quelle fut la destination des 300,000 actions émises à la fin de 1719. La compagnie n'engagea donc pas plus d'une vingtaine de millions dans ses affaires de commerce, et ces capitaux ne furent pas perdus. Quant aux valeurs immenses qu'on vit naître, grandir et périr dans le mouvement désordonné de spéculation que provoquèrent l'émission des 300,000 actions et le projet téméraire de rembourser la dette publique, elles furent fictives et imaginaires. La France ne fut pas réellement plus riche qu'elle ne l'était auparavant, quand les 624,000 actions, se négociant à plus de 10,000 livres, paraissaient former 6 ou 7 milliards, et, par conséquent, elle ne fut pas plus pauvre quand le nombre et le prix des actions diminuèrent, et qu'en 1722 les 56,000 actions de la compagnie reconstituée, se négociant à 1,300 livres ou 1,400 livres, représentaient à peine un capital de 80 millions. Dans cette tourmente, la richesse nationale ne fut, à vrai dire, ni augmentée ni diminuée; mais les fortunes individuelles furent bouleversées et profondément troublées. Les ventes balançant les achats, la spéculation se borna, suivant l'expression de Saint-Simon, « à mettre le bien de Pierre dans la poche de Jean. » Les uns gagnèrent, les autres perdirent, et, les perdans étant plus nombreux que les gagnans, les gains, répartis entre un plus petit nombre de personnes, procurèrent à quelques-unes des fortunes colossales qui déchaînèrent l'envie. Si la somme totale des pertes dépassa celle des bénéfices, c'est que, dans la liquidation générale, l'état trouva le moyen de réduire le capital de la dette publique de 385 millions et les arrérages d'environ 40 millions. Sans cette circonstance, il n'y aurait eu ni déperdition sensible ni con-

sommation, mais un énorme déplacement des richesses déjà créées par le travail et par l'épargne. Ce n'est pas que ce déplacement ne soit en lui-même un grand mal; il n'appauvrit pas une nation, mais il la démoralise : ceux que la chance favorable a enrichis deviennent rarement laborieux et économes; ceux que la chance contraire a ruinés ou rendus moins riches ont toujours au fond du cœur un sentiment d'amertume qui n'en fait pas de bons citoyens.

Mais le fait général qui se dégage le plus nettement du désordre financier de la fin du règne de Louis XIV, comme de la crise qui troubla le commencement du règne de Louis XV, des premières taxes imposées aux traitans en 1701, de la réduction arbitraire des rentes en 1713 et 1715, du visa de 1715, de la chambre de justice de 1716, du visa et de la banqueroute de 1721, c'est qu'à cette époque le gouvernement ne se croit pas tenu d'accomplir les obligations résultant des contrats qu'il a consentis. Le principe du respect des engagemens de l'état n'est point encore entré dans le droit public financier. Il en est autrement aujourd'hui. Depuis qu'en 1814 un ministre des finances, homme d'état, triomphant de passions ardentes, mais respectables, non-seulement a fait reconnaître par la restauration les dettes de l'empire, mais a obtenu qu'elles fussent payées en valeurs réelles et sincères, l'état, en France, a toujours scrupuleusement rempli ses engagemens financiers; dans nos révolutions si fréquentes, jamais le gouvernement nouveau ne s'est dérobé au devoir d'acquitter les dettes liquidées ou non liquidées du gouvernement qu'il remplaçait. Les engagemens de l'état sont aujourd'hui protégés par la conscience publique et la solidarité générale. C'est, dans l'ordre financier, un progrès qui mérite d'autant plus d'être signalé qu'il ne s'étend pas malheureusement à toutes les questions d'économie publique qu'a touchées cette étude. On ne pourrait affirmer que de nos jours l'ordre ne cesse pas de régner dans les finances et que la spéculation ne commet jamais d'excès. Cependant, à cet égard encore, on ne peut regretter le passé : si au XIXe siècle le désordre financier affaiblit la puissance de la France, il n'a pas du moins pour cortège, comme à la fin du règne de Louis XIV, les affaires extraordinaires, la vente des offices, la variation arbitraire des monnaies; si des excès de spéculation bouleversent et troublent les fortunes privées, ils ne sont pas, comme au commencement du règne de Louis XV, l'œuvre de l'autorité publique; ils ne sont que l'abus de la liberté.

AD. VUITRY.

LES

NOUVEAUX ROMANCIERS

AMÉRICAINS

V[1].

F. MARION CRAWFORD.

Ceux qui ne connaissent de M. Crawford que ses derniers romans doivent voir en ce jeune écrivain un imitateur de M. Henry James, qui, après avoir comme lui parcouru l'Europe, s'applique à peindre une société singulièrement bigarrée, où l'Américain ne joue pas toujours le plus beau rôle. Pour les lecteurs français qui ont peu voyagé, c'est une étude curieuse, mais assez fatigante, que celle de ces caractères appartenant aux nationalités les plus diverses et qui, sous une même surface de civilisation mondaine, gardent chacun leurs sentimens et leurs préjugés, traits de race et d'éducation inconciliables : on s'en aperçoit dès que la passion met le feu aux poudres et fait sortir l'homme du mannequin artificiellement façonné. *The American*, *the Portrait of a lady*, etc., nous ont déjà donné ce spectacle, et nous n'aurions, s'il s'agissait de *Doc*

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 1er mai 1883, du 15 janvier et du 1er avril 1884

tor Claudius ou de *To Leeward*, qu'à constater l'avantage de la brièveté dans les nouvelles scènes de la vie cosmopolite en Allemagne et en Italie, où l'on nous montre tantôt les inconvéniens du mariage entre une jolie Anglaise philosophe, éprise de Herbert Spencer, et un Romain de la vieille roche, artiste et catholique, tantôt les affinités qui peuvent surgir entre un jeune *privat-docent* suédois de l'université de Heidelberg et une comtesse russe, née à New-York. Ces études fines et serrées, très ingénieuses, très subtiles, n'excèdent jamais les limites honnêtes d'un volume de trois cents pages. *Mr Isaacs* n'y atteint même pas, et il éclipse si complètement les autres ouvrages du même auteur par le talent dont il déborde, que nous croyons devoir nous en tenir à ce petit chef-d'œuvre pour faire connaître l'un des mieux doués parmi les nouveaux romanciers américains.

M. Crawford est, paraît-il, aussi familier avec l'extrême Orient qu'avec le reste de la terre, car les aventures de son *Isaacs* se passent dans l'Inde moderne. L'Inde moderne! comme ces deux mots hurlent d'être accouplés et quelle juste méfiance ils inspirent! Méry l'a peuplée autrefois des héros romantiques et factices de sa *Guerre du Nizam;* Théophile Gautier en a tiré son dandy de conte bleu, *Fortunio;* que le ciel nous garde du retour dans cette Inde de carton et de strass! Depuis on l'a mise en musique : nous savons quelle discordance produisent les fifres britanniques à travers la poésie au santal de *Lakmé; Nana-Sahib* nous a rassasiés de tigres, de massacres et d'amours fauves. Vraiment la curiosité semble émoussée sur ce pays quasi fabuleux dont les temps dignes d'intérêt se perdent dans l'obscur lointain des origines de notre globe. Tout a fleuri sans doute jusqu'à épuisement sur ce sol étrange d'où les religions, les sciences et les arts sont sortis; on n'y doit plus rencontrer qu'une vie contemplative, végétative, opposant sa morne constance aux entreprises de ce que les conquérans appellent le progrès. L'Inde apparaît de loin comme une belle morte, bien des fois séculaire, embaumée dans ses parfums vénéneux, au fond des forêts encore vierges où l'invasion anglaise a refoulé son antique poésie. Seuls, quelques initiés prétendent que la morte est plus vivante qu'on ne le suppose, qu'à l'heure actuelle une lente absorption de l'Occident par l'Orient s'accomplit sur le terrain philosophique; enfin, détail curieux, que les noms de Darwin et d'Auguste Comte sont honorés dans le grand temple de Ceylan, les doctrines du positivisme et du transformisme ayant leur source dans la plus ancienne des théologies, et une élite parmi les adeptes de cette théologie sachant le reconnaître.

Le nombre est petit de ceux qui s'intéresseront en connaissance

de cause à certains personnages secondaires que *Mr Isaacs* nous présente et que l'on croirait empruntés, avec les actes surprenans qu'ils accomplissent, au domaine du merveilleux. Ce merveilleux, importé chez nous, est en train par parenthèse, nous comptons le prouver, d'asseoir son empire sur les confins de notre scepticisme, avec lequel bientôt il fraternisera peut-être, phénomène qui ne sera pas la moindre des curiosités de ce temps-ci! Mais les lecteurs les plus ignorans ou les plus dédaigneux de l'acclimatation en Europe des idées bouddhiques trouveront d'autre part un extrême plaisir à l'action si originale, si bien conduite de *Mr Isaacs*, détachée de toute la partie ésotérique, qu'un traducteur habile supprimerait facilement. La suppression d'ailleurs serait regrettable, ne fût-ce qu'au point de vue de l'art, car tout ce mysticisme estompe d'un voile qui les grandit et les exalte les amours hétérogènes d'Abdul-Hafiz-ben Isâk et de miss Westonhaugh, leur prêtant le *flou* nécessaire pour se faire accepter. Appliquons cependant ce procédé pour plus de clarté à l'analyse qui va suivre. Avant de plonger avec quelque crainte dans les profondeurs du sujet, nous commencerons par en exposer la partie qui doit plaire à ce juge souverain, ami du sens commun, qu'on appelle tout le monde.

I.

Le rideau se lève, au mois de septembre 1879, sur un décor inattendu, absolument différent de ceux qui ont servi jusqu'ici à la description de l'Inde. Il est clair, dès les premières lignes, qu'une plume hostile aux amplifications banales et aux épithètes redondantes va nous révéler des choses nouvelles. Rien de plus piquant que l'aspect hybride des eaux de Simla, cette station thermale située au flanc de l'Himalaya et qui est à elle seule le Bagnères-de-Bigorre, le Wiesbaden, le Karlsbad, le Saratoga de l'Inde. On y va pour tous les cas de fièvre, pour la malaria prise en chassant le tigre, pour la dyssenterie attrapée sur le Gange. Contre ces maux il n'y a que la montagne et, entre tous les points renommés de la montagne, Simla. C'est à Simla que le gouvernement émigre chaque été, vice-roi, membres du conseil, employés d'administration; les hauts fonctionnaires de la plaine y transportent leur inévitable maladie de foie. Les journalistes à l'affût des nouvelles, les flâneurs de toute sorte se joignent à eux. Sur une pente boisée au-dessus de la ville, un industriel allemand a établi l'éternelle salle de concert et son *jardin de bière;* vous voyez errer parmi les rhododendrons de riches touristes américains, des botanistes de Berlin, çà et là un

grand seigneur anglais, sans parler de Mme Blavatzky, du colonel Olcott et de M. Sinett, les fameux théosophes sur le rôle desquels nous aurons l'occasion de revenir tout à l'heure. Il n'y a pas de route carrossable à Simla, sauf un chemin réservé aux voitures du vice-roi. Tout le monde est à cheval, hommes, femmes et enfans. Le narrateur s'est installé dans un hôtel en vogue. Paul Griggs, c'est son nom, nous occupera fort peu de lui-même. Journaliste américain, appelé à la direction d'une gazette anglo-indienne, il est né en Italie et connaît aussi bien que M. Crawford lui-même tous les pays qui sont sous le ciel. Personne n'est capable plus que lui de parler avec impartialité des Hindous et des Anglais ou, parmi ces derniers, soit du parti libéral, soit du parti conservateur, car la seule politique à laquelle il soit dévoué est celle qui concerne son propre pays, et il ne fait pas plus de cas des hypocrites qui se piquent de voler et d'opprimer l'Inde pour son bien que des cyniques qui agissent de même avec le but pur et simple de remplir leurs poches. Ce désintéressement lui permet d'intervenir très utilement dans l'action où il n'est d'abord qu'un simple comparse, observant ce qui se passe du haut de son humeur sceptique et de sa force herculéenne.

Le voisin qu'un heureux hasard lui donne à table d'hôte est un jeune homme qui l'éblouit d'abord au point de vue pittoresque, lui et l'appareil qui l'entoure. Deux *khitmatgars*, enturbannés de blanc et d'or, se tiennent debout, derrière sa chaise, pour lui verser, dans un gobelet sans prix, l'eau que renferme un vieux flacon de Venise. Son dîner d'abstème forme un frappant contraste avec la gloutonnerie qui a valu aux Anglais le nom de mangeurs de bœuf et les copieuses libations qui expliquent la ruine de tant de robustes tempéramens sous le soleil des tropiques. La figure du voisin de M. Griggs suffirait, en dehors de tout autre motif, à fixer l'attention : il est d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, sans être grand, et d'une grâce qui trahit la parfaite symétrie de toutes les parties du corps. Ce corps, infiniment souple et bien proportionné, sert de piédestal à la plus noble tête; l'ovale allongé, d'un ton merveilleux à la fois olivâtre et transparent, est oriental, à n'en pas douter; l'extrême beauté du front intelligent, des sourcils délicatement arqués, du nez aquilin, dont les narines dilatées expriment le courage, des lèvres qui, en souriant volontiers, ne rient jamais et sont éloquentes à traduire la sympathie aussi bien que le dédain, cette beauté parfaite de l'ensemble s'efface devant celle des yeux, qui exercent une sorte de fascination. Griggs en compare prosaïquement l'éclat à celui d'un bijou qu'il a une fois admiré à Paris et qui était formé de six pierres multicolores rap-

prochées de manière à darder des feux changeans. Ces yeux étranges, ardens et sombres, s'allongent en forme d'amande aux momens de douceur et s'arrondissent comme ceux de l'aigle sous l'impression de la colère ou de la surprise; ils rayonnent d'une intensité de vie extraordinaire, révélant la force combinée de cent générations de mages. En effet, Abdul-Hafiz-ben-Isâk, communément appelé en affaires, car il est marchand à Delhi, Mr Isaacs, a vu le jour en Perse, quoiqu'il porte avec aisance des habits qui semblent sortir de chez le plus élégant tailleur de Londres et qu'il parle un anglais admirablement correct. Aucun des sujets anglo-indiens ne lui est étranger. Griggs a le temps de s'en apercevoir durant l'interminable dîner, vers la fin duquel la glace se trouve rompue si bien, que Mr Isaacs invite sa nouvelle connaissance à venir le soir fumer chez lui.

Il faut voir comme il a su transformer en diminutif du palais d'Aladin un banal appartement d'hôtel! Les murs, le plafond scintillent d'or et de pierreries, les moindres encoignures recèlent des armes étincelantes, des idoles incrustées de diamans, des narghilés d'un travail exquis, des coupes de jade et de métaux précieux, des morceaux d'orfèvrerie de toute sorte. Ce déploiement n'a rien de trop extraordinaire, puisque les millions que possède Isaacs ont été gagnés dans le commerce des pierreries et autres objets de grande valeur intrinsèque, mais l'effet n'en est pas moins féerique. Les lampes octogonales, nourries d'huile aromatique, répandent une lumière doucement tamisée sur un divan bas, aux coussins de soie. Les brûle-parfums envoient leur fumée bleue autour des tapis où repose, sans pantoufles, Isaacs penché sur un manuscrit arabe. Cet Eldorado est bien le cadre qu'il faut à la personnalité d'un descendant dégénéré de Zoroastre, mahométan de religion.

Il n'est pas rare que l'on rencontre dans l'Inde des hommes de toutes provenances asiatiques qui vendent et achètent des pierreries jusqu'à s'enrichir énormément dans ce commerce, mais Griggs n'en avait jamais vu auparavant qui s'exprimassent comme s'ils avaient fait leurs études à Oxford. Mr Isaacs lui donne la clé de cette énigme. Sa vie a été, par la force des circonstances, celle d'un aventurier, ce qui ne l'empêche pas d'avoir su conserver, au milieu d'étranges vicissitudes, un caractère honoré, une réputation sans tache. Ailleurs encore que dans les *Mille et une Nuits* de jeunes Persans sont enlevés par des marchands d'esclaves et transportés en Turquie, comme le fut Isaacs vers l'âge de douze ans; mais le sort de ces malheureux enfans, vendus pour leur beauté, est généralement misérable. Grâce à sa bonne étoile (hâtons-nous de dire que cet esprit cultivé croit cependant à l'intervention des astres

dans les affaires humaines), Abdul-Hafiz-ben-Isâk trouva en son maître un vieillard généreux et fort érudit qui, frappé de sa connaissance précoce de la littérature arabe et persane, prit à cœur de l'instruire davantage. Après la mort de ce bienfaiteur, le jeune homme s'enfuit de Stamboul, rejoignit une caravane de pèlerins en route pour la Mecque, et, ayant accompli son pèlerinage avec la ferveur d'un dévot musulman, finit par s'embarquer sur un navire arabe qui portait du café à Bombay. Il lui fallut gagner sa vie à bord et il s'en tira bien, car, dit-il, « dans le travail des bras de même que dans l'effort intellectuel, un homme qui a reçu de l'éducation est toujours supérieur au simple manœuvre ; il applique ses moyens de la bonne façon, qu'il s'agisse de tirer une poulie ou d'écrire un poème. » Arrivé à Bombay sans une obole, Abdul-Hafiz se contenta d'abord du plus chétif emploi ; puis la protection d'un coreligionnaire influent le fit entrer comme scribe et interprète chez le nizam de Hayderabad. Au bout de deux ans, il consacrait ses économies à l'acquisition d'un diamant dont la mauvaise taille ne permettait pas de soupçonner la valeur. Il put le revendre avec bénéfice, et, achetant une pierre plus importante, commença ainsi un trafic qu'il mena toujours avec la plus stricte honnêteté, mais avec tant de bonheur que sa fortune croissante lui permit bientôt de se donner toutes les douceurs de l'opulence. Par exemple, il a épousé trois femmes. Ce triple ménage, autorisé par le Prophète, lui procure d'ailleurs plus d'ennui que de plaisir. Il en convient avec son ami Griggs, à mesure que l'intimité s'établit entre eux. Les deux nouveaux amis causent de tout : des fautes de la politique anglaise, de l'expédition sur Kaboul pour venger la mort de Cavagnari, des querelles féminines incessantes, jalousies, rivalités, enfantillages de toute sorte qui empoisonnent la vie domestique d'Isaacs, et aussi parfois, bien que sur ce chapitre le musulman soit d'une étrange réserve, de la beauté, des qualités aimables, de l'accueil bienveillant d'une jeune Anglaise, miss Westonhaugh, qui habite, à peu de distance de Simla, le *bungalow* de son oncle, M. Ghyrkins, receveur des revenus de l'état.

Une première fois nous avons salué Catherine Westonhaugh à cheval, dans une de ces promenades matinales que dès l'aube on fait autour de Jako, le sommet principal de la montagne dont les épaisses forêts de pins et de rhododendrons abritent des villas éparpillées. Sous son habit d'amazone et son chapeau à grands bords elle est incomparable, grande et bien faite, couronnée d'une chevelure magnifique, blond d'argent, qui forme le contraste le plus extraordinaire avec ses yeux noirs. Il faut la voir sur son pur-sang, côte à côte avec Isaacs, qui monte un étalon arabe. Jamais plus beau couple ne représenta mieux deux grandes races. Griggs en fait

malgré lui la réflexion, mais quelle apparence que ce mahométan, marié à trois femmes dont il parle comme d'animaux capricieux et souvent incommodes, puisse être jamais autre chose qu'un objet de curiosité pour cette fière et placide Anglaise qui épousera probablement quelque gentleman campagnard voué à chasser en habit rouge et à prononcer des *speeches* dans les assemblées électorales? Isaacs est tant soit peu en méfiance avec les dames européennes; celles qu'il a rencontrées affectaient généralement un certain mépris de sa nationalité, comme si elles l'eussent confondu avec les indigènes dont il ne fait pas plus de cas qu'elles-mêmes. Si recherché qu'il puisse être par leurs maris à cause de sa richesse et de son influence, il les évite d'ordinaire, mais miss Westonhaugh l'a décidément apprivoisé. C'est à elle qu'il applique tout le bien que dit Griggs des femmes de son pays. Quoiqu'il n'ait jamais connu sa mère et qu'il soit resté garçon, le journaliste yankee a le respect, essentiellement américain, de la femme, il ne peut souffrir le ton de dédain écrasant ou de railleuse indifférence avec lequel Isaacs parle des houris qu'il héberge.

— Pour nous, dit-il, celles que vous traitez de jouets du diable sont des anges; vous leur refusez une âme, et nous allons un de ces jours leur accorder le droit de voter; comment nous entendre sur ce chapitre?

Ils discutent longuement, en effet; enfin Isaacs, les mains entrelacées autour de son genou et à demi étendu sur des coussins, prononce ces mots qui révèlent sa préoccupation secrète :

— Le but de l'ignorant est le plaisir, celui du sage est le bonheur. Dans laquelle de ces deux catégories placez-vous votre mariage chrétien avec une femme unique? Qu'attendez-vous de votre respectueuse adoration : le bonheur ou le plaisir?

— Tous les deux, répond Griggs; un jour viendra où la femme ne sera plus belle et où elle restera toujours digne d'amour dans la plus haute acception du mot. Alors, si le plaisir a été pour vous ce qu'il devait être, s'il n'a compté que comme un rafraîchissement placé le long du chemin pendant le voyage à travers la vie, vous découvrirez tout à coup qu'il n'est plus nécessaire à votre bonheur, resté parfait sans lui, quoiqu'au commencement il ait contribué à l'assurer pour une grande part.

Griggs n'insiste pas du reste, il n'a aucune intention de convertir ce polygame à son point de vue. A-t-il un point de vue seulement? C'est la contradiction qui l'excite à l'éloquence, une éloquence dont les effets ne sont pas perdus pour Isaacs, parce qu'elle est d'accord avec ses sentimens intimes encore mal définis. Le Persan rêve de plus en plus au soulagement qu'il éprouverait d'être débarrassé

de son harem et à la félicité qu'il peut y avoir réellement à ne pas quitter une noble créature capable de penser comme lui, de lire ce qu'il a lu, d'aspirer à la haute destinée qu'il se propose, une femme qui le comprenne, qui charme sa vie, qui charme jusqu'à sa mort, puisque la mort scellerait, au lieu de la détruire, une union qui ne finirait plus. Il en a assez des confitures à la rose, des jalousies puériles, des caresses inopportunes, des plaintes d'enfant gâté: une amie qui serait une amante, voilà ce qui le séduit tandis qu'il écoute Griggs avec des sourires incrédules et moqueurs. Il songe qu'il lui sera facile de divorcer sans scandale et Dieu sait qu'il ne reviendra pas aux femmes de l'Inde ou de la Perse, qui certainement n'ont pas d'âme, celles-là. Non, il se tournera plutôt vers une femme du Nord, vers une beauté blonde et blanche comme miss Westonhaugh. A l'âme de celle-là il croirait volontiers.

Vraiment, elle semble digne de convertir le plus récalcitrant au culte de la femme, cette superbe Anglaise qui est toute franchise, toute loyauté avec un courage presque viril et la simplicité d'un enfant. Isaacs est en rapports habituels avec son oncle; il la voit donc souvent, et Griggs compte aussi parmi les hôtes de « Carisbrook Castle, » c'est le nom que l'on donne au *bungalow* de M. Ghyrkins, selon l'usage de Simla, qui veut des désignations pompeuses pour de petites choses. Tantôt, quand ils arrivent, Catherine se balance dans le hamac de la vérandah, en dressant à mille tours le petit chacal apprivoisé qui lui sert de chien favori, tantôt elle interrompt pour les recevoir une partie de tennis avec lord Steepleton Kildare, du 33e lanciers, un brillant et sympathique officier irlandais, très épris de son côté, à n'en pas douter, car il a déjà cet air de propriétaire particulier aux amoureux d'outre-Manche qui ne se manifeste ni par des paroles ni par des actes et qui n'en saute pas moins aux yeux, bien qu'il admette une combinaison de timidité souvent fort amusante. Lord Steepleton Kildare trouble miss Westonhaugh beaucoup moins qu'Isaacs, parce qu'elle le comprend tout à fait. Il est comme elle-même de cette race avec laquelle on s'entend sur le terrain du sport et des jeux athlétiques sans avoir besoin de causer.

C'est une preuve de tact de la part de M. Crawford de n'avoir rendu son héroïne ni sentimentale ni raisonneuse, de n'avoir pas fait naître entre elle et Isaacs des discussions quintessenciées à perte de vue. La jeune fille anglaise est ordinairement malhabile aux conversations légères, elle n'a pas l'esprit de repartie et ne sait pas trouver d'argumens ingénieux. Miss Westonhaugh ne taquine donc point Isaacs, bien qu'elle en ait parfois envie. Elle craint trop de s'enferrer, ne sachant rien des musulmans et étant au fond choquée d'une religion qui semble empêcher de croire que la femme livrée à

elle-même soit capable d'agir raisonnablement. Son oncle dit que c'est une religion d'homme, et elle s'en rapporte à son oncle. Le langage flatteur de cet Oriental la gêne un peu; comme toutes les Anglaises, elle a si peu l'habitude des fadeurs galantes de la part de ses compatriotes qu'elle est toujours prête à prendre un compliment un peu vif pour la pire des insultes; cependant, à la longue elle se fait aux jolies phrases d'Isaacs parce qu'elle a découvert qu'en somme il est toujours sérieux et croit dire la vérité. De son côté, pour lui plaire, il se laisse expliquer les finesses du tennis et prend goût à ces prouesses au grand air qui sont ce que préfère cette belle créature saine et bien portante, chez qui déborde la joie de vivre, — les *animal spirits*. A cheval ou sur un terrain de crocket, elle est heureuse.

Sa préférence pour Isaacs se trahit dans la plus tragique des parties de polo. Pour briller au polo, il suffit d'être bon cavalier : Isaacs battrait ses adversaires anglais, malgré leur vigueur et leur adresse, si, au moment même il n'était atteint d'un coup de maillet que, par inadvertance, dans la joyeuse furie du moment, lui porte l'un des joueurs. La blessure est très grave, tout près d'être mortelle. C'est d'une compresse que le couronne miss Westonhaugh, qui a promis de remettre le prix au vainqueur, mais la pâleur de la jeune fille, son émotion, le tendre dévoûment dont témoignent ses premiers soins, donnent à Isaacs, lorsqu'il revient à lui, l'espoir d'être aimé. Dès lors, et la jalousie que lui inspire Kildare aidant à l'enflammer, il s'abandonnera naïvement à la passion qui depuis longtemps couve en lui, — sa première passion, notons-le bien, — car cet être fort et puissant qui a usé de tout, ne soupçonnait pas jusque-là ce que peut être l'amour. Isaacs ne redoute aucun obstacle au mariage qu'il a dès lors arrêté dans son esprit. Miss Westonhaugh n'est pas riche, et son oncle sera bien aise sans doute de lui voir épouser un homme haut placé, pourvu d'une immense fortune et qui jouit de la considération générale. Nul Européen ne prend au sérieux les mariages musulmans; quant à Isaacs, il est autorisé par le Prophète à choisir une quatrième femme; il profitera de ce droit en renvoyant les trois autres.

Il épousera miss Westonhaugh à son église et selon la loi anglaise; il se trouvera lié à elle, et à elle seule comme le serait un Anglais. Si M. Ghyrkins par hasard fait quelque objection, il est prêt, argument décisif et péremptoire, à fonder, avec l'aide de Griggs, un journal qui soutienne à Delhi les intérêts des conservateurs et les idées de lord Beaconsfield. Que lui importe?.. Isaacs a en politique des sentimens particuliers qui lui font refuser d'être émir de l'Afghanistan, sur la proposition du maharajah de Baithopoor, parce qu'il

préfère, en paiement d'une dette que le maharajah compterait acquitter de cette façon, assurer la vie et la liberté du terrible ennemi des Anglais, Shere-Ali, mais ces affaires-là le regardent seul. Il les traite haut la main avec le vieux roi de Baithopoor, un de ces despotes à demi déchus, qui tremblent toujours d'être mis à contribution par les Anglais et d'encourir le sort du roi d'Oude, sans réfléchir que si on leur laisse leurs états, c'est que le sol en produit plus de roses que de rubis. Le maharajah doit beaucoup d'argent à Isaacs ; celui-ci, par égard pour la partie musulmane de la population, a empêché ses sujets de mourir de faim dans la dernière famine. Maintenant, il exige qu'en guise d'intérêts son débiteur lui livre l'émir fugitif Shere-Ali, qui, disparu en 1879, après sa défaite, est venu chercher asile à la cour de Baithopoor, où, depuis lors, on le retient captif. Les Anglais paieraient cher pour avoir cet homme, et si le maharajah ne le leur vend pas, c'est qu'il craint d'être interrogé d'une façon compromettante sur les motifs qui l'ont conduit d'abord à le cacher. Isaacs le sait bien, et hardiment menace l'Indien de le dénoncer comme traître s'il refuse. Il y a des scènes superbes entre le vieux tigre édenté, perfide, cruel, prêt à tous les crimes, mais réduit à l'impuissance, et ce marchand aux allures de prince, abordant avec lui d'égal à égal une question qui implique une somme colossale sortie de sa poche, une accusation possible de haute trahison et les destinées, en somme, de l'Afghanistan. Isaacs, durant cette transaction, grandit à nos yeux de telle sorte, il se pose si bien en *leader*, en conducteur d'hommes, qu'aucune prétention de sa part ne paraît exorbitante et que la fascination qu'il exerce sur miss Westonhaugh, ignorante d'ailleurs de ce grand rôle, est désormais justifiée.

Avec un art infini, M. Crawford a effacé les distances qui séparaient d'abord les deux amans. Leur mariage se décide pendant une chasse au tigre, qui est, — pour nous servir de l'expression acceptée aujourd'hui, — le *clou* du livre, un chef-d'œuvre en son genre, car elle échappe absolument au reproche de redite ou de banalité, ne rappelle rien de ce qui a été écrit auparavant sur ce sujet et encadre admirablement des amours insolites, tout à coup transportées hors du monde civilisé.

A la prière de sa nièce, qui veut absolument avoir assisté une fois à ces expéditions, auxquelles il n'est pas rare d'ailleurs que les dames se joignent, M. Ghyrkins, grand chasseur, et qui a fait ses preuves dans les hécatombes de tigres dont le Népaul fut le théâtre en 1861, consent à passer une quinzaine de jours dans les jungles du Teraï. La fièvre l'effraie un peu, car la saison des pluies vient de finir, et sous ce rapport, on court quelques risques, mais la belle amazone s'entête, supplie, il faut bien lui céder. Ils partent six, un receveur des revenus publics, M. Ghyrkins, un fonctionnaire

de Bombay, John Westonhaugh, frère de Catherine, un grand seigneur irlandais, Steepleton Kildare, un journaliste yankee, Griggs, un Persan millionnaire, Isaacs, et Bradamante, reine de la fête, avec l'escorte voulue, naturellement.

Nous suivons dans l'Himalaya les *tongas* qui emportent nos amis. La *tonga* est l'ancien chariot de guerre persan, modifié de façon à laisser trois personnes s'y asseoir dos à dos. Muni d'un long fouet à manche court, le cocher pousse grand train au bord des précipices ses chevaux à peine harnachés, en avertissant au moyen d'une corne les voitures qui viennent en sens inverse que le chemin ne comporte pas deux *tongas* de front. Tous les cinq ou six milles, on change de chevaux, et à travers des tourbillons de poussière, on atteint Kalka pour y prendre le *dâk-gharry*, une voiture de poste arrangée de façon à ce que vous puissiez, la nuit, vous y étendre, car elle se prolonge sous le siège du cocher de façon à laisser de la place aux jambes. La différence de température est énorme entre Simla et les plaines, qui fument encore des dernières pluies. Aussi a-t-on eu soin de joindre aux paniers de provisions assez de glace pour que les boissons restent fraîches. Tout paraît arrangé en vue du plus grand confort. Les voyageurs arrivent sans trop de fatigue le lendemain à Fyzabad, dans le royaume d'Oude, où ils sont rejoints par des guides et des *shikarries* (chasseurs indigènes), chargés de les avertir qu'il y a des tigres près de la station voisine de Pegnugger, où les éléphans attendent. Le trajet de Fyzabad à Pegnugger n'est ni long ni difficile. On envoie d'avance pour tout préparer ces admirables domestiques indous à qui, en quelque lieu que l'on soit, il suffit de dire : « Allez et attendez, » pour les retrouver avec leur petit paquet où rien de ce qui est nécessaire à vos besoins n'a été oublié ; jamais ils ne cassent ni ne perdent le moindre objet. Comment se sont-ils transportés? C'est un mystère. N'importe, ils sont là, toujours propres et sourians à l'heure dite. Les engins de campement, tentes de toutes sortes, fusils de tous calibres, armes variées, vivres, ustensiles de cuisine, etc., attendent donc à Pegnugger, où s'est rassemblée la masse des chasseurs, des indigènes chargés de la battue, etc. Le receveur des contributions de cette localité, un tout petit homme qui, juché sur son éléphant, a l'air d'un champignon, grâce au grand chapeau qui l'abrite, est un des plus fameux tueurs de tigres de la région; un vieux shikarry barbu montre sur sa poitrine brune les marques ineffaçables qu'y ont imprimées autrefois les griffes d'une de ces terribles bêtes, et les récits de chasse commencent pour ne plus s'interrompre. Par les soins d'Isaacs, tout a été organisé de telle sorte que jamais semblable équipée ne se sera vue depuis le voyage du prince de Galles. Du haut de son éléphant, miss Weston-

haugh écoute le Persan amoureux, comme Lalla-Rookh put jadis dans des conditions presque semblables, écouter Feramorz, qui certes n'avait pas plus d'esprit que ce marchand de diamans de Delhi. Le campement est situé près du futur champ de carnage, sur la lisière des jungles; rien n'y manque : les tentes nombreuses représentent fort commodément chambres à coucher, cuisines, salle à manger munie d'un auvent ou *connât*, cabinets de toilette et de bain. Catherine retrouve ses tapis, ses petites tables et même quelques-uns de ses livres. Un dîner est servi, qui ferait honneur au meilleur hôtel. Kildare, en attendant qu'il ait abattu le premier tigre, raconte, avec l'exagération irlandaise, ses aventures dans l'Afrique méridionale, d'où revient le régiment dont il fait partie; Isaacs répond par le récit de certain combat corps à corps dans lequel un homme qu'il connaît a tué son tigre d'un coup de revolver tiré à longueur de bras.

— Ah oui! répond le receveur des contributions, qui n'a pas encore retenu les noms de toutes les personnes présentes; on en a beaucoup parlé il y a deux ans; c'était un M. Isaacs, de Delhi.

Tout le monde rit, miss Westonhaugh est émue, Isaacs ennuyé. Il échappe à l'ovation en proposant un peu de musique pendant que les hommes fument autour de la blanche miss qui aime l'odeur du cigare, et, toujours, comme le roi déguisé de Boukharie il chante en s'accompagnant d'une guitare qui se trouve parmi ses bagages, des chansons d'amour tendres d'abord, dans le genre de celles que nous ont fait connaître les notices sur la poésie persane de sir Gore Ousely, puis si passionnées que personne n'ose plus les traduire, et que miss Westonhaugh elle-même, quoiqu'elle ne comprenne pas le persan, se garde bien d'en demander la signification. Isaacs a la plus délicieuse voix de ténor, et les vibrations profondes, douces et brûlantes tout ensemble de cette voix enchanteresse ont leur effet à la clarté des étoiles qui brillent comme elles ne savent briller que dans l'Inde. Kildare enrage naturellement; mais c'est un cœur loyal, franc au tennis, franc dans les steeple-chases, franc en amour : la lutte qui s'engage entre lui et le Persan sous les yeux de la belle qu'ils se disputent fait honneur à l'un et à l'autre. Ils y apportent : celui-ci, sa droiture britannique, celui-là, un sentiment chevaleresque plus raffiné qui finit par lui gagner l'estime et l'amitié même de son rival.

Voilà donc la vie anglaise organisée dans cette solitude : on prend le thé. Isaacs fait venir des roses à prix d'or dans l'intervalle des chasses. Lord Steepleton Kildare s'est couvert de gloire en abattant une jeune tigresse qui, blessée au premier coup, avait bondi jusque sur la tête de l'éléphant qu'il montait. Comme miss Westonhaugh est belle sous le chapeau léger en forme de casque

qui abrite ses cheveux de lin et assombrit encore ses yeux noirs, un revolver au côté, des rangées de cartouches en bandoulière, tandis que son éléphant avance en écrasant avec fracas les fougères, les roseaux, les épaisses broussailles jusqu'au cœur de la jungle! On n'a pas mis en branle moins de trente-sept éléphans pour l'ouverture; les connaisseurs préfèrent une expédition moins considérable, de douze éléphans, par exemple, servant de rabatteurs et de trois howdahs (palanquins).

L'idée fixe des indigènes, aussitôt qu'un tigre est tué, est de lui couper les oreilles, dont ils font un *jâdu*, un charme contre la mort subite, les mauvais esprits et la maladie. Miss Westonhaugh ne tarde pas à remarquer que tous les corps rapportés au camp sont mutilés et elle exprime étourdiment le désir d'avoir elle aussi le précieux talisman. Dès le lendemain, elle reçoit dans une boîte d'argent deux oreilles coupées par Isaacs à un « mangeur d'hommes » de dix pieds de long, qu'il est allé tuer à minuit, en compagnie d'un indigène, dans la jungle où il y autant à craindre des cobras que des tigres. Catherine acceptera ces dépouilles opimes avec des sentimens faciles à concevoir, mais elle renverra la boîte, aucune considération ne pouvant décider une fille anglaise à recevoir des mains d'un homme rien qui ressemble à un bijou; seulement, au fond du petit coffret, Isaacs, d'abord déconteuancé, trouvera quelque chose de plus précieux que le présent qui a failli lui coûter la vie, une mèche de ces beaux cheveux d'or pâle qu'il adore.

La chasse continue avec tous les dramatiques épisodes où chacun joue son rôle, mais le roman qui rapproche de plus en plus ce « lis d'un vallon d'Angleterre » et « cette rose sombre du Gulistan de Perse » nous intéresse davantage. Un soir mémorable vient où Kildare et Griggs errant bras dessus bras dessous, le cigare à la bouche, au clair de la lune, après souper, aperçoivent entre les arbres écartés d'un petit bois deux figures qui fixent l'attention du premier de la façon la plus désagréable. Un homme et une femme sont immobiles sous le rayon de la lune qui vernit le feuillage des manguiers et projette aux alentours une clarté verte étrange. Il a un bras autour d'elle et la haute taille élancée de la jeune fille se ploie vers lui comme une branche de saule, tandis que sa tête blonde repose sur son épaule. Un frémissement involontaire de Kildare avertit Griggs que son compagnon a vu aussi bien que lui-même. Par un commun instinct, ils tournent les talons. Griggs a évité de regarder l'Irlandais, et celui-ci parle avec volubilité de tigres et de clair de lune, faisant des deux sujets un melange assez incohérent auquel l'Américain trouve cependant moyen de répondre avec le même entrain, de sorte que tous les deux font bonne conte-

nance. En somme, ils regagnent le camp avec le regret de l'avoir quitté.

Le bonheur, hélas! est si court que l'on peut pardonner à ceux qui, par hasard, le goûtent, d'avoir approché leurs lèvres de cette coupe divine. Bientôt il ne restera plus à Isaacs que la longue boucle argentée qui lui a été envoyée en échange des oreilles du tigre. La fièvre des jungles flétrira son lis blanc avant qu'il l'ait cueilli; la chasse, dont les émouvantes péripéties avaient favorisé ses amours, a été funeste après tout à la pauvre Catherine Westonhaugh; elle est emportée par un mal foudroyant; et celui qu'elle laisse seul à jamais, qui, du moment où il l'a aimée, a perdu son étoile, comme il disait, l'étoile de sa vie, éteinte par la sublime lumière venue vers lui des contrées du Nord, Isaacs, que rien ne peut plus intéresser ici-bas, cherche refuge dans un cercle d'existence supérieure, dans des régions immatérielles dès ce monde. Il va rejoindre au Thibet les ascètes trop peu connus dont nous avons volontairement passé sous silence jusqu'ici le rôle prépondérant au cours de cette histoire.

II.

Personne n'ignore les prestiges attribués à certains brahmines mendians; les uns en parlent comme de jongleurs, les autres comme de véritables thaumaturges. Il n'est guère d'officier ou de fonctionnaire anglais ayant habité l'Inde qui n'ait été témoin du *mango-trick*, du tour du manguier, consistant à voir semer par un yogui quelconque un pépin de mangue, lequel devient arbre dans l'espace d'une heure. Le seau de cuir retenu au fond d'un puits comme par quelque main cachée, en dépit de tous les efforts de la poulie, jusqu'au moment où le brahmine lui ordonne de remonter, est un fait bien connu; d'aucuns vous racontent aussi qu'une corde lancée dans l'air y reste suspendue, accrochée, pour ainsi dire, à la voûte bleue du ciel, permettant au prestidigitateur, — donnez-lui ce nom si vous voulez, — d'y grimper et de disparaître. Ce n'est là peut-être que de la magie amusante infiniment perfectionnée; nous ne nous y arrêterons pas. Les hautes phases du bouddhisme offrent un tout autre intérêt; elles nous apparaissent incarnées en la nuageuse personne de Ram Lal, le divin ami d'Isaacs, qui surgit à l'improviste sur les chemins déserts, d'où il était bien loin deux minutes auparavant, qui apparaît de même au milieu d'une chambre où nul ne l'a vu entrer,

pour répondre de sa voix basse et musicale que l'on perçoit de très loin, à la pensée que vous n'exprimez pas, mais qu'il devine. Sous le caftan gris et le turban de même nuance qui le pâlissent, avec sa barbe grise, il a l'air d'une ombre échappée à la placidité du nirvâna.

Ram Lal est un sage, — un *pandit*, — comme il y en a dans les monastères du Thibet. Brahmine de naissance, bouddhiste de religion, *adepte* de profession, il a étudié à Édimbourg, ce qui expliquerait peut-être qu'il parlât plusieurs langues et fût parfaitement au courant des affaires européennes, si ce n'était là le moindre côté de ses connaissances, qui s'étendent à tout et lui prêtent un singulier pouvoir sur les forces de la nature.

Il est facile ici de sourire et de nier. Considérons cependant que les suprêmes théories du bouddhisme, qui repoussent d'ailleurs très raisonnablement toute hypothèse d'intervention surnaturelle, méritent aujourd'hui de fixer l'attention des « libres penseurs » américains; ceux-ci se demandent s'il n'y a pas parmi les ascètes du Thibet des esprits de la force d'Emerson et de Channing.

Quand il faudrait la vie entière pour arriver à l'état nommé *moksha*, par les degrés d'initiation successifs, le but réalisé vaudrait qu'on lui sacrifiât tout, et, ne parvînt-on jamais à cette fin idéale, la somme de vertus acquise en s'efforçant d'y toucher justifierait la tentative, car ce que proposent Ram Lal et ses frères n'est autre que d'atteindre au bonheur par la sagesse. Cette sagesse n'implique point des macérations extraordinaires; le Bouddha Çakya-Mouni s'est jadis séparé du brahmanisme en répudiant, après s'y être livré, la solitude absolue et les tortures volontaires; une vie pure, où la chair tient de moins en moins de place, l'affranchissement graduel de tout soin terrestre suffit. En atténuant le lien qui existe entre leur corps et leur âme, les saints du Thibet croient que l'âme, devenue libre, peut s'identifier temporairement avec d'autres objets animés ou inanimés en dehors du corps spécial auquel elle appartient, acquérant ainsi la connaissance directe de ces objets, — connaissance qui lui reste, qui lui permet de se transporter aux antipodes par le seul fait de sa volonté, de condenser, pour s'en servir, le fluide astral ou de stimuler les forces vitales de la nature jusqu'à une activité anormale; et ces miracles apparens peuvent être, disent-ils, scientifiquement expliqués, comme tous les miracles. Notons une différence fondamentale entre le sage asiatique et le savant d'Europe : le premier suppose que la somme totale des connaissances est directement à la portée de l'âme sous certaines conditions, tandis que le second nie que le savoir soit jamais absolu, puisqu'on ne l'obtient que par l'intermédiaire, toujours suspect,

des sens et de l'intelligence. D'ailleurs les adeptes du Thibet ne dédaignent pas d'étudier, quoiqu'ils admettent la possibilité de saisir dans son ensemble la science absolue et de se l'assimiler en dehors du procédé laborieux de la digestion intellectuelle. Nombre d'entre eux travaillent et accordent une profonde attention aux phénomènes de la nature; seulement ils subdivisent ces phénomènes à un point qui déconcerterait tout penseur de l'Occident ou qui, plus vraisemblablement, lui ferait hausser les épaules. Ils distinguent, par exemple, quatorze couleurs dans l'arc-en-ciel et associent les sons avec ces couleurs. La classification des résultats est poussée chez eux jusqu'à la dernière minutie; en outre, ils considèrent que les sens de l'homme sont susceptibles d'être affinés à un degré extraordinaire et que la valeur des définitions auxquelles il arrive tient à cette acuité acquise des perceptions.

Pour atteindre au degré de sensitivité nécessaire à la perception des phénomènes les plus subtils, la première condition est de se délivrer du fardeau des besoins terrestres qui nous accable. Le fakir vulgaire conclut de même, mais, de fait, il n'arrive pas au même point. Sans doute, par des jeûnes et par des mortifications absurdes, il aiguise ses sens de façon à voir et à entendre certaines choses que les hallucinés seuls ont vues et entendues, mais son système, respectable par la doctrine du détachement volontaire dont il émane, manque de base intellectuelle : il s'imagine que la science infuse lui sera révélée dans une vision. C'est un dévot, un extatique de l'ordre le plus bas. Le bouddhiste pur se borne à regarder la science comme un tout harmonieux où les connaissances humaines à la portée du vulgaire ne tiennent qu'une petite place; sans dédaigner les moyens analytiques connus, il s'efforce également d'atteindre des résultats finis par un adroit usage de l'infini. Ce monde-ci lui apparaît tel qu'un immense réceptacle de faits physiques et sociaux sur lesquels il peut acquérir des connaissances spécifiques par une méthode transcendante. La conception limitée des choses n'exclut pas l'idéal de la parfaite sagesse. Pour leur compte, les « frères du Thibet » ne condamnent personne, et ont l'esprit le plus large; il n'y a pas de raison, à leurs yeux, pour que la poursuite du bonheur en dehors des conditions matérielles ne soit pas compatible avec toutes les religions et toutes les écoles philosophiques.

Voilà pourquoi Ram Lal traite en frère le musulman Isaacs, voilà pourquoi Isaacs, qui disserte comme le plus savant docteur, à l'éternelle surprise de Paul Griggs, sur la forme de pensée analytique et synthétique, sur les différences entre le subjectif et l'objectif, etc., a déclaré dès le commencement que si, par impossible, un jour, il devenait malheureux, son refuge serait dans

l'étude des doctrines bouddhiques supérieures. De toute façon, il est fait pour les goûter. Profondément pénétré de ses obligations envers ses frères, il a toujours mêlé la religion aux moindres actes de sa vie; il professe l'horreur et le mépris de l'égoïsme et possède la plus belle des qualités humaines, cette sympathie large et puissante qui s'étend à tout ce qui respire; enfin il a naturellement des tendances mystiques, s'entretient en rêve avec son étoile et tombe parfois dans des crises cataleptiques pendant lesquelles son esprit est emporté vers ce qu'il croit être la vision de l'avenir. L'amour qu'il ressent pour Catherine Westonhaugh commence ainsi. D'une profonde rêverie dont elle est l'objet, il passe à une sorte d'extase qui la lui montre endormie. Tout à coup la légère vapeur de cette haleine virginale semble se condenser et prendre la forme aérienne de la charmante créature qui s'envole, en jetant à Isaacs un regard sublime de confiance, d'amour et de joie, vers l'étoile qu'il a si longtemps nommée la sienne. Cette étoile, elle la lui montre du doigt avant de s'élever dans l'infini, d'abord lentement, puis avec une rapidité vertigineuse.

— Je bénis Allah, qui m'a donné de voir qu'elle a une âme aussi bien que moi-même, dit Isaacs au réveil, car j'ai contemplé son esprit face à face et j'y crois.

Le magnétisme est bien connu des brahmines et pratiqué par eux. Conduit-il les frères du Thibet à lire vraiment dans la pensée de leur interlocuteur et même dans l'avenir comme dans un livre ouvert? A moins de nier la réalité du personnage de Ram Lal, nous sommes forcés de le croire. Ram Lal met Isaacs en garde contre cette funeste chasse au tigre, d'une façon trop ambiguë, il est vrai, pour que le danger imminent soit conjuré, il prévoit qu'une ruse perfide du maharajah de Bathopoor accompagnera la reddition de l'émir afghan Shere-Ali, mais la simple expérience de la fièvre des jungles et du caractère indou suffit peut-être, dira-t-on, à lui dicter ces avertissemens. C'est la grande habileté de M. Crawford de nous laisser flottans entre le possible et le merveilleux sans rien conclure. La scène étrange qui nous fait assister à la délivrance de Shere-Ali donnera une juste idée de cette ingénieuse manière.

Griggs a été prié par Isaacs de le rejoindre en toute hâte au-dessous de Keitung, vers Sultanpoor, et nous l'avons suivi dans un rapide voyage sur des routes presque inaccessibles :

« Les Himalayas inférieurs nous laissent d'abord sous l'influence d'une singulière déception. Le point de vue est énorme, il n'est pas grandiose. La partie basse présente au regard une série de collines doucement ondoyantes et de vallons boisés où l'on aurait presque envie de chasser. Un certain temps est nécessaire avant que vous

compreniez que tout cela est sur une échelle gigantesque, que les haies apparentes sont formées de rhododendrons dans toute leur hauteur, que les rivières sont des fleuves et les banquettes des chaînes de montagnes; pour franchir à la chasse de pareils obstacles, il faudrait que votre cheval eût deux cents pieds de haut. Cette colline en a cinq ou six mille. Souvenez-vous qu'à Simla, vous étiez à trois mille pieds au-dessus du niveau du Righi. Ceux qui connaissent les Montagnes-Rocheuses se rendent compte du manque de noblesse de leur silhouette colossale. Vous ne les trouvez belles qu'en atteignant certains points favorisés où quelque contraste imprévu met en relief d'une façon saisissante la distance prodigieuse qui sépare les sommets les moins hauts des plus élevés. De même dans l'Himalaya. Vous voyagerez des journées entières par la forêt et la montagne sans aucun sentiment particulier d'admiration jusqu'à ce que tout à coup votre sentier aboutisse au bord d'un précipice insondable, d'un abîme dont l'aspect réduit aux proportions de la plus parfaite insignifiance tous vos souvenirs du Mont-Blanc, de la Jungfrau ou de la Bernina. Ce gouffre, qui vous sépare de la montagne lointaine, fait l'effet d'une brèche formée par les dents d'un dieu vorace qui a mordu au flanc même du monde. Là-bas se dressent des pyramides de neige qui vous inspirent une pitié méprisante pour les glaciers suisses. La vallée sans fond qui se déroule à vos pieds est noire et bouillonnante de brumes, tandis qu'au-dessus les pics qui s'élancent orgueilleux vers le soleil arrêtent ses rayons au passage, comme feraient de majestueux étendards blancs. Un large bouclier d'or plane en décrivant des cercles immenses et précis; il reflète et renvoie la lumière à travers toutes les teintes de l'or bruni. C'est l'aigle d'or de l'Himalaya, suspendu entre le ciel et la terre, tel qu'une nappe de métal aux vives étincelles, parfois immobile et flamboyant dans cette immobilité comme jadis le soleil et la lune dans la vallée d'Ajalon; il défie le regard d'affronter son éclat. Tout ce tableau est fait pour des titans; vous restez devant lui écrasé par le sentiment de votre faiblesse. Jamais encore votre œil n'avait embrassé un pareil morceau du globe.

« Ce fut dans un lieu tel que celui-ci, raconte Griggs, que je mis pied à terre, au terme de mon voyage... J'avais déjà visité d'autres parties des bas Himalayas; j'avais depuis longtemps surmonté le malaise qui se dégage de cette terrifiante grandeur; j'osais contempler ce panorama si disproportionné avec notre nature humaine et même analyser jusqu'à un certain point ce que j'éprouvais. Mais ma rêverie fut troublée assez vite par une voix bien connue dont le salut de bienvenue sonnait comme l'appel d'une trompette répété par l'écho. Isaacs accourait vers moi en bondissant au bord du précipice.

— Où est Ram Lal? lui demandai-je.

— Je ne sais. Probablement quelque part à charmer des cobras, à arrêter des avalanches ou à faire toute autre de ces drôleries qu'il prétend avoir apprises en Écosse. Depuis que nous nous sommes rejoints, il s'est toujours humainement comporté; je ne l'ai pas vu une fois s'évanouir dans l'espace, je ne l'ai entendu se livrer à aucune mystérieuse prophétie. Vous pourrez causer science occidentale avec lui tout à votre aise. Tenez, le voici. Je voulais qu'il attrapât un aigle doré pour miss Westonhaugh, mais il m'a fait observer que ce superbe animal mangerait probablement le chacal et tous les domestiques, de sorte que nous y avons renoncé.

Isaacs était évidemment de joyeuse et plaisante humeur; quant à Ram Lal, le bouddhiste, il m'apparut très différent dans ces solitudes de ce qu'il était au milieu de la civilisation de Simla. Sa silhouette d'ombre grisâtre semblait moins vague, ses traits dantesques mieux définis à la clarté de ce soleil.

— Ah! me dit-il en anglais, vous arrivez à temps, monsieur Griggs. Nous aurons besoin de vous, le gentleman qui ne se laisse pas facilement étonner, qualité que j'apprécie fort. Des nerfs solides et calmes,.. à la bonne heure! Pourquoi ne dînerions-nous pas dès à présent? Vous devez avoir faim.

Abritée contre le nord par des blocs de grès en saillie, se trouvait une petite tente soigneusement ajustée pour résister aux tempêtes s'il devait en survenir. Nous nous assîmes autour du feu, car il fait froid dans les défilés de la montagne au mois de septembre. Nous rompîmes le pain ensemble comme si des siècles sans nombre n'eussent pas séparé nos differentes nationalités. Ram Lal fut parfaitement naturel et affable; son repas avait été le plus frugal des trois; il eut vite fini de manger et se mit à fabriquer des cigarettes avec une rapidité merveilleuse, tandis que nous satisfaisions notre appétit plus jeune.

— Abdul-Hafiz, dit-il enfin à Isaacs, son visage gris penché sur les mains sans couleur qui roulaient prestement le papier à cigarettes, ne dirons-nous pas à M. Griggs ce que nous comptons faire? Ensuite il pourra s'étendre sous la tente jusqu'au soir, car il est las et je l'engage à rassembler ses forces.

— Ainsi soit-il, Ram-Lal! répondit Isaacs.

— Très bien. Nous ne nous fions pas aux hommes qui vont nous rejoindre, monsieur Griggs; nous craignons d'être tués par trahison et nous vous avons fait venir pour nous protéger.

Il sourit en présence de l'étonnement que dut exprimer mon visage.

— Voici de quoi il s'agit. Le lieu du rendez-vous n'est pas loin

d'ici, dans la vallée au-dessous. La troupe approche déjà. Vers minuit nous descendrons à sa rencontre. Tout se passera selon l'usage établi pour la délivrance d'un prisonnier. Le capitaine de la troupe s'avancera vers nous accompagné de l'homme qui lui est confié, peut-être d'un *sowar*. Nous nous tiendrons côte à côte tous les trois, attendant. Or, leur dessein est d'assassiner, s'ils le peuvent, Shere-Ali et Isaacs. Ils n'ont pas compté sur nous, mais supposent sans doute que notre ami viendra sous une escorte de cavaliers. Les gens du maharajah s'élanceront au signal de leur chef, qui, tout en causant, doit toucher l'épaule d'Isaacs. Maintenant, écoutez bien, monsieur Griggs : votre ami, mon ami, ne veut pas de miracles, de sorte que nous devons demander à la force ce que nous aurions pu obtenir par stratagème. Quand vous verrez le chef poser sa main sur l'épaule d'Isaacs, saisissez-le à la gorge et prenez garde à son autre bras qui sera armé. Empêchez-le de blesser Isaacs, je me charge du reste, qui réclamera probablement toute mon attention.

— Mais, fis-je observer, si le capitaine est plus fort que moi?..

— Personne n'est plus fort que vous, répondit Isaacs en souriant.

— Ne vous tourmentez pas, reprit Ram Lal ; rendez-vous maître de l'homme, voilà tout. Je réponds que cela ne vous sera pas difficile; d'ailleurs je pourrais vous aider au besoin.

— *All right!* Donnez-moi quelques cigarettes.

Avant d'avoir achevé la première, je dormais profondément. A mon réveil le soleil s'était éteint, mais une grande lumière le remplaçait. Au-dessus des montagnes à l'orient, la pleine lune baignait d'argent tous les objets. Au loin, les pics de neige saisissaient le reflet et renvoyaient les rayons flottans dans les sombres vallées intermédiaires. Le rocher auquel s'appuyait notre abri semblait lui-même changé en un métal précieux. Le clair de lune eût permis de compter les chevilles et les cordes de la tente, il mettait en relief la forme svelte d'Isaacs occupé à sangler sa ceinture et à y glisser le portefeuille où devait s'inscrire le traité; il donnait à la silhouette incolore de Ram Lal l'aspect d'une statue d'argent et pâlissait la flamme mourante du bivouac. Oui, c'était une lune merveilleuse. Je consultai ma montre : huit heures.

— Vous avez dormi longtemps, dit Isaacs. Allons! ce flacon renferme du whisky. Je ne touche jamais à ces choses-là, mais Ram Lal dit que pour vous c'est un préservatif contre la fièvre.

J'obéis, et nous partîmes laissant la tente comme elle était. Nos

porteurs (1) avaient été renvoyés de l'autre côté de la vallée, et nous ne craignions rien des chacals, ayant jeté dans le précipice le reste de notre repas. En fait d'armes, j'avais un bon revolver et un bâton solide; Isaacs, un revolver et un couteau turc; Ram-Lal ne portait, pour sa part, qu'une baguette longue et légère.

L'effet du clair de lune était d'une étrangeté sauvage à mesure que nous descendions la montagne par des sentiers qui n'avaient rien de lisse. Nous découvrions de temps à autre l'étendue de la plaine, quitte à retrouver ensuite la nuit derrière les grès, où nous butions sur les pierres roulantes le long d'un tracé de sable incommode, incliné sous un angle de quarante-cinq degrés. En grimpant toujours, en sautant, en jurant dans un nombre considérable de langues,— nous parlions vingt-sept langues entre nous trois, par parenthèse, — nous touchâmes enfin une surface ferme, et tout redevint facile jusqu'à certaine plate-forme rocheuse à l'angle du chemin. Nous venions d'émerger là en plein clair de lune, quand Ram Lal, qui marchait devant et semblait connaître les êtres, leva la main pour nous imposer silence. Isaacs et moi, nous nous agenouillâmes au bord du précipice, et nos regards, en plongeant à deux cents pieds de profondeur, virent attachés sur l'herbe, qui servait de litière à la pente escarpée, un piquet de chevaux. Nous les entendions paître à belles dents; nous distinguions l'accoutrement bariolé des hommes en turbans étendus çà et là. Une figure, enveloppée de quelque vêtement lourd, était assise au milieu du camp, et fumait. Debout, à ses côtés, nous reconnûmes, aux ornemens qui brillaient sur sa personne, le capitaine de la bande. Celui qui fumait ne pouvait être autre que Shere-Ali. Avec de grandes précautions, nous achevâmes de descendre le lacet escarpé, nous retournant chaque fois que nous en avions l'occasion pour regarder les hommes au-dessous de nous. Quand nous eûmes atteint la plaine, à un quart de mille environ du camp, Ram Lal me renouvela ses instructions : « Dès que le capitaine touchera Isaacs, saisissez-le, renversez-le. Si vous n'en pouvez venir à bout sans cela, il faudra le tuer, peu importe comment, — un coup de pistolet sous le bras. C'est une question de vie ou de mort. »

— *All right!*

Et nous avançâmes hardiment sur le gazon, qu'illuminait la lune presque immédiatement au-dessus de nous : il était minuit.

J'avoue que ce spectacle m'émotionnait un peu : les masses géantes des montagnes, les vastes étendues de l'éther mystérieux à travers lequel les neiges scintillaient d'un éclat fantastique, le bruit

(1) Lorsque les défilés de la montagne sont impraticables pour les chevaux, on se sert du *dooly*, litière basse, suspendue à un bambou que portent des coolies.

du torrent rapide au bas de la pente que nous longions, le vol velouté des grandes chauves-souris qui passaient tournoyantes en agitant les branches, tout était de nature à pénétrer les moins nerveux d'une sorte de crainte vague. La lune brillait de plus en plus claire. A vingt mètres du camp, où ceux qui nous attendaient étaient en tout une cinquantaine, Isaacs, s'arrêtant, chanta : « La paix soit avec vous, hommes de Baithopoor ! » C'était le signal convenu. Le capitaine se tourna aussitôt vers nous, puis il donna des ordres à voix basse et, prenant son prisonnier par la main, l'aida à se lever. Il y eut quelques secondes d'agitation : les hommes semblaient se rassembler et faire un mouvement collectif vers la lisière du bivouac. Plusieurs commencèrent à seller les chevaux. Tous leurs moindres gestes nous étaient aussi clairement révélés qu'en plein jour.

Deux personnes marchaient vers nous, le capitaine et Shere-Ali. En les regardant, non sans curiosité on le devine, je constatai que le capitaine était le plus grand des deux; mais la poitrine large, les jambes légèrement arquées de Shere-Ali révélaient une force prodigieuse. Tout en lui, de la tête aux talons, donnait l'idée du guerrier au cœur et au bras de fer qu'il était; en vertu des conventions passées avec Isaacs, il avait été bien traité, bien vêtu, sa barbe était soigneusement taillée, le turban tordu avec art autour de son front sombre et proéminent.

La première précaution que prit le capitaine fut pour s'assurer autant que possible que nous n'avions de troupes en embuscade ni dans la jungle ni au bas de la montagne. Il avait probablement envoyé des éclaireurs auparavant et savait à peu près à quoi s'en tenir. Pour gagner du temps, il affecta de lire le contrat d'un bout à l'autre et de le comparer avec la copie qu'il tenait. Je m'étais rapproché de lui, et Isaacs causait en persan avec Shere-Ali. L'émir prétendait que cette lecture du contrat devait cacher quelque ruse, son gardien ne sachant pas un traître mot de la langue. Assuré que le capitaine ne comprenait pas, Isaacs fit connaître à Shere-Ali la tentative de meurtre projetée contre eux, dont lui avait parlé son ami Ram Lal, et je vis l'œil du vieux héros étinceler, tandis que sa main cherchait son arme absente. Le capitaine parlait maintenant à Isaacs; moi, je me tenais prêt à le colleter. Le signal cependant n'était pas donné. Il continuait à s'exprimer très poliment en hindoustani. Mais qu'arrivait-il à la lune?..

Quelques minutes auparavant, il semblait impossible que le moindre nuage, le moindre brouillard pût obscurcir ce ciel radieux, et maintenant une légère brume s'élevait, assombrissant la splendeur de la nuit. Je regardai Ram Lal. Il était debout, appuyé sur son bâton, les yeux fixés sur la lune. Au moment même, le capi-

taine produisit un reçu qui attestait que le prisonnier avait été remis à son nouveau maître, et pria celui-ci de signer. La lumière baissait de telle sorte que l'on pouvait à peine distinguer les caractères. Tout à coup le capitaine avança une main vers l'épaule d'Isaacs en levant son autre bras pour avertir ses hommes, qui s'étaient insensiblement rapprochés durant ce long entretien. Je guettais : aussitôt que la main du traître s'abattit sur Isaacs, je le saisis par le bras qu'il tenait levé et lui serrai la gorge; cette lutte ne fut pas longue, mais furieuse. Le robuste Punjab se tordait, se débattait comme un chat sous mon étreinte, ses yeux flamboyaient pareils à deux charbons ardens; il s'élançait de côté et d'autre dans ses vains efforts pour rencontrer mes pieds et me renverser. Mais je ne lâchais pas prise. Mes doigts s'enfonçaient de plus en plus profondément dans sa chair, tandis que nous nous étreignions en nous secouant avec violence, poitrine contre poitrine, jusqu'à ce qu'enfin, après une tension terrible de tous les muscles de nos deux corps, son bras se renversa brisé comme un tuyau de pipe. En même temps, il tombait lourdement à la renverse sous mon poids. Toute ma force s'employait dans cette lutte; mais, en étranglant mon homme, j'entrevoyais cependant ce qui se passait autour de moi.

Tel que le poêle virginal dont on recouvre le cadavre d'une jeune fille, tel que ce velours blanc doux et moelleux, mais lourd et impénétrable comme la mort, quelque chose descendit vers, la terre épouvantant notre âme, nous glaçant jusqu'aux moelles. La figure du mystique vieillard grandit à mes yeux, prit des proportions surnaturelles; ses mains de géant étendaient leurs paumes décharnées pour recevoir le grand rideau tiré soudain entre le clair de lune et la terre endormie. Ses yeux luisaient comme des étoiles, sa tête blanche s'élevait majestueusement à une hauteur incalculable et toujours l'épais brouillard tombait, enveloppant les chevaux et les cavaliers, et les lutteurs et l'émir, dérobant tout, couvrant tout, enveloppant tout de ses flocons neigeux, jusqu'à ce que rien ne fut plus perceptible à un demi-pas de distance. Je sentais la poitrine haletante du capitaine sous mon genou et les contractions du bras cassé que torturait la pression de ma main gauche; mais je ne voyais ni le visage, ni le bras, ni la poitrine, ni même mes propres doigts. Seulement, quand je levais les yeux, je distinguais toujours la silhouette surhumaine de Ram Lal, lumineusement blanche à travers la blancheur opaque qui dissimulait tout le reste. Ce ne fut qu'un instant. La voix d'Isaacs retentit à mon oreille, parlant à Shere-Ali; puis Ram Lal m'entraîna :

— Vite, prenez ma main, je vous conduirai vers la lumière.

Nous courûmes sur l'herbe molle, à la file, guidés par le bruit des pas. Une minute encore et nous atteignîmes le col; déjà le brouillard s'éclaircissait, nous voyions notre chemin... Enfin, nous étions saufs sur le sentier pierreux, courant toujours jusqu'à ce que nous eussions retrouvé dans toute sa splendeur argentée le clair de lune étincelant. En bas, tout en bas, le même drap blanc restait tendu, épais et lourd, cachant à nos yeux le camp et ceux qui s'y trouvaient :

— Ami, dit Isaacs à l'émir, vous êtes libre autant que moi-même. Louez Allah et partons en paix.

Le vieux guerrier serra la main qu'il lui tendait, en hurlant :

— Illallaho-oh-oh-oh!

Sa voix sonnait comme du cuivre.

— La illah-ill-Allah! répéta Isaacs du ton de cent clairons à la fois, les arbres, la montagne, la rivière et toute la vallée lui répondant.

— Dieu soit loué! dis-je à Ram Lal.

— Appelez-le du nom que vous voudrez, ami Griggs, répliqua le *pandit*. . . . . .

Il faisait jour quand nous regagnâmes la tente au sommet du col.

— Abdul-Hafiz, dit Ram Lal tandis que nous préparions notre nourriture autour du feu, si c'est ton plaisir, j'emmènerai ton ami en lieu sûr.

— Je te remercie, Ram Lal, répondit Isaacs. Où conduiras-tu l'émir?

— Je le ferai passer dans le Thibet, où mes frères auront soin de lui, puis nous voyagerons dans le pays tartare et de là jusque chez les Russes, où votre Prophète a de nombreux disciples. En présentant les lettres que tu as écrites aux principaux mollahs, il pourra prospérer. Quant à d'autres ressources, as-tu de l'or? Donne-le-lui et, sinon, donne-lui de l'argent, et si tu n'as ni l'un ni l'autre, peu importe! La liberté de l'esprit vaut mieux que l'obésité du corps.

— Bishmillah! ta langue est celle de la sagesse, vieillard, dit Shere-Ali; pourtant quelques roupies...

— Sois en repos! dit Isaacs, j'ai pour toi quelques roupies d'argent et deux cents mohurs d'or dans ce sac... Prends aussi ce diamant... tu le vendras en cas de besoin, et il te fera riche.

Shere-Ali, qui hésitait encore à se croire vraiment libre, fut convaincu par cette générosité. Le rude guerrier, le vaillant patriote qui avait fermé les portes de Kaboul au nez de sir Neville Chamberlain et tout bravé plutôt que de souffrir le progrès des Anglais dans ses états, avait tenu bon contre la captivité, la misère, les tortures morales, les souffrances physiques; mais, quand Isaacs eut ainsi

assuré sa fuite, l'orgueil céda, la reconnaissance fut la plus forte. De grosses larmes roulèrent sur ses joues tannées; son visage s'abîma entre ses mains, qui tremblèrent violemment, puis le calme extérieur qui lui était habituel revint :

— Allah te récompense, frère! dit-il; je n'espère pas en être capable.

— Je n'ai rien fait, dit Isaacs. C'est Allah, dont le nom est grand et tout-puissant, qui te délivre. Il ne permettra pas que les croyans soient la proie des chacals et des bêtes immondes. Mashallah! il n'y a d'autre Dieu que Dieu.

Ram Lal et Shere Ali partirent, nous laissant causer des événemens de la nuit.

Je déclarais que, vu la puissance de Ram Lal, tout aurait pu se passer beaucoup plus simplement.

— Et moi je ne le crois pas, répondit Isaacs. Tandis que vous me débarrassiez de ce brigand, qui m'eût assommé sans peine, Shere Ali et moi, nous venions à bout des *sowars*, accourus au signal de leur capitaine. L'émir assure en avoir étranglé un de ses mains, et le petit couteau que voici semble s'être assez bien comporté.

Il me montra la dague turque tachée de sang plus haut que la garde. J'insistai pourtant :

— Si Ram Lal est capable de commander aux élémens jusqu'à évoquer un brouillard, ne pouvait-il de même charger la foudre d'exterminer tous ces bandits?

— Il y aurait bien des réponses à vous opposer, répliqua Isaacs, mais d'abord savez-vous si Ram Lal pouvait faire plus que de découvrir le signal convenu et d'amener le brouillard? Il ne prétend à aucun pouvoir surnaturel, il affirme seulement comprendre les lois de la nature mieux que vous. Qu'est-ce qui nous prouve seulement que ce brouillard soit son œuvre? Votre imagination, surexcitée par les circonstances, par cette lutte surtout avec le capitaine, qui vous envoyait le sang à la tête, vous a fait croire que vous voyiez la figure de Ram Lal grandie au-delà des proportions humaines. Sans brouillard nous nous serions probablement tirés d'affaire tout de même. Ces gens-là, leur chef une fois à terre, ne se seraient point battus...

C'est ainsi que Mérimée, en nous racontant l'histoire de la *Vénus d'Ille*, ou celle de *Lokis*, assaisonne d'une pointe de scepticisme le récit fantastique, si bien qu'il laisse son lecteur incrédule, comme lui, et cependant ému, révoquant le phénomène en doute, sans se contenter de ce qui l'expliquerait à la rigueur, ne sachant en somme que penser. Le but que se propose l'artiste est atteint.

Les doutes d'Isaacs font de lui un personnage bien humain, bien

moderne, malgré le déploiement de poésie orientale qui l'environne. Ce ne sont pas les prodiges accomplis par Ram Lal qui le convaincront surtout de la puissance de ce voyant. Il a trop longtemps vécu dans l'Inde, dans la terre des merveilles, pour être très sensible au merveilleux. Entre le tour du manguier et le voyage de dix mille milles en autant de secondes ou le don de pénétration qui fait passer les gens à travers un mur, il n'y a qu'une question de degrés : n'a-t-il pas vu dans certaine boutique de Calcutta un marteau qui pouvait à la fois fêler une coquille d'œuf sans la briser et aplatir en gâteau plat un lingot de fer? Simple différence dans la somme d'action employée. Non, les phénomènes sont bons pour amuser les femmes et les enfans; les véritables beautés du bouddhisme pur se trouvent ailleurs. Isaacs le comprend mieux que jamais le jour où, sa bien-aimée étant morte, il a prononcé dans le calme d'un désespoir inson dable ces mots : — Tout est fini! — auxquels Ram Lal, surgissant à ses côtés, répond :

— Tout ne fait que commencer, au contraire! Tu as épuisé dans une première destinée à jamais évanouie ce que le plaisir et la richesse peuvent donner; les cheveux d'or ou les cheveux d'ébène, les yeux de diamant, l'haleine fraîche comme l'aube et lar peau soyeuse d'une femme ne te disent, plus rien parce que ton cœu a une fois aimé, t'apprenant que le corps n'aime que lui-même; que ton bonheur, — car tu étais heureux, croyant l'être, — procédait du dehors et non pas du dedans. La plus grossière des écailles matérielles qui couvraient tes yeux est tombée à l'heur. où tes lèvres ont touché celles de cette femme, qui avait une âmee Réjouis-toi de ce qu'elle est partie dans sa blancheur virginale, puisque tu la suivras bientôt et que rien ne survit à ce monde croulant que ce qui est pur et fidèle. Tu ne peux plus descendre, maintenant; te voilà livré à ta troisième destinée, la grande, la vraie, la destinée de l'âme. Si je t'avais dit, il y a deux jours, qu'il existait en toi quelque chose de plus beau qu'un cœur aimant, tu ne m'aurais pas cru ; aujourd'hui cependant tu me crois, tu sens frémir la partie éthérée de ton cœur, celle qui aspire à être délivrée du corps pour rejoindre en haut son autre moitié. Cet amour que tu regrettes, tu en as eu la meilleure part qui puisse être accordée à l'homme. Si votre bonheur a semblé court, il a en réalité duré toute une existence et davantage; tu as, dans l'espace de deux mois, pris beaucoup d'années. Auparavant, tu étais plongé dans les jouissances de ce monde, et voilà que tu as passé, d'un coup, la frontière critique où erre l'amour, ne sachant trop lui-même s'il va retourner aux bosquets tentateurs, aux pâturages fleuris de la vie sensuelle, ou bien monter vers les hauteurs que fouette et purifie le vent de

l'esprit. Viens,.. ces hauteurs, gravissons-les ensemble pour retrouver l'âme immortelle fiancée à la tienne.

Isaacs, anéanti jusque-là dans la douleur, relève la tête. Il possède vraiment la toute-puissance, celui qui sait le consoler.

— Viens, repète Ram Lal, les forces cachées de la nature te prêteront leur vertu et leur sagesse, tu te rafraîchiras aux sources éternelles. Des morsures de ton angoisse passée germeront les fleurs d'or de ta future couronne.

— Et pour cela que faudra-t-il faire ?

— Être fidèle à celle qui t'a précédé, apprendre parmi nous en quoi consiste le bonheur. Tu n'auras pas besoin de beaucoup d'aide. Bannis seulement de ta pensée cette conviction humaine que ce que tu aimes s'en est allé pour toujours. Regarde devant toi, elle t'appelle, elle te conjure de ne pas tarder; ne perds pas un instant pour atteindre ce qui seul désormais t'importe.

Ram Lal est vraiment un de ces prêtres sublimes qui, chez tous les peuples et dans toutes les religions, ont su et savent encore servir de médiateurs entre le temps et l'éternité, précipiter vers les sommets la course de l'esprit qui s'éveille, exercer sur des êtres inférieurs à eux un magnétisme qui transforme le chagrin en félicité, la défaite en triomphe.

Isaacs laisse tout ce qu'il possède au frère de miss Westonhaugh, qui autrefois, à la suite de son esclavage chez les Turcs, lui a rendu un de ces services insignifians en eux-mêmes, mais grands par leurs résultats. Son dernier acte humain est pour s'acquitter d'une dette de reconnaissance, puis, la main dans la main de Ram Lal, il s'en va sous le regard des étoiles vers les solitudes du Thibet d'où jamais plus il ne reviendra. Peut-être un jour Mme Blavatzky nous racontera-t-elle ses miracles, de même qu'elle a répandu en tous lieux, par la voix de la presse, l'aventure de la résurrection d'un autre « frère » enseveli comme Lazare et comme Lazare aussi, mais après un temps beaucoup plus long, sorti vivant de son sépulcre.

III.

Qu'est-ce que Mme Blavatzky ?

Cette dame russe, après avoir longtemps habité l'Inde, est arrivée à la même conclusion qu'Isaacs sur la possibilité d'accorder les plus hautes et les plus pures doctrines du bouddhisme avec toutes les religions. Elle s'est unie à d'autres théosophes (c'est le nom qu'ils se donnent), parmi lesquels un Anglais, le colonel Olcott, pour une grande tentative de conciliation, non-seulement entre les différentes

religions, mais entre la religion et la science, en affirmant que les miracles pouvaient être scientifiquement expliqués. Cette mission qui se poursuit parmi nous depuis quelque temps, sans que le grand nombre en ait probablement la moindre idée, a ses racines au plus profond des monastères du Thibet. Les « frères » sont persuadés que l'Occident, après avoir fait le tour de tous les systèmes philosophiques, revient au point de départ de ces systèmes. Schopenhauer et Hartmann dérivent de Çakya-Mouni : nous avons dit en commençant que l'Inde revendiquait comme sorties de son sein nos théories scientifiques les plus récentes. Le bouddhisme serait donc destiné à faire la conquête de l'Europe et du monde entier. Que ses « adeptes » se bercent de cette illusion, nous le comprenons encore, mais qu'ils trouvent des complices dans notre société, voilà ce qui semble invraisemblable : il suffit cependant pour s'en assurer de parcourir le livre qui d'Angleterre a fait son chemin en France : *Isis unveiled*, *Isis dévoilée*, ou l'ouvrage de Sinnett, *Exoteric Buddhism*, ou bien encore quelques numéros de la *Revue théosophique*, à moins que l'on ne préfère suivre le cours qui a lieu régulièrement sur ces sujets occultes devant un auditoire attentif. Nous avons assisté l'an dernier à l'une de ces réunions dont nous n'oublierons jamais la physionomie toute particulière.

Dans un appartement très correct, sous les auspices de personnes parfaitement honorables, étaient rassemblés les élémens sociaux les plus hétérogènes : d'abord, frappant l'attention par sa belle figure et son costume, un prince afghan dont les énergiques protestations contre l'Angleterre ont fait quelque bruit dans la presse ; un interprète levantin l'accompagnait ; non loin d'eux étaient assis un jeune Hindou au type bizarre d'une vivacité singulière, ses cheveux luisans comme l'aile du corbeau retombant sur des oreilles percées, toute sa grêle personne exotique dépaysée d'une façon visible dans des habits européens ; un ministre protestant bien connu pour son éloquence et ses opinions libérales ; un officier de la garde de sa majesté la reine du Royaume-Uni qui échangeait avec l'Afghan des regards agressifs, et enfin, une vingtaine de personnes de nationalités diverses, les unes curieuses, mais incrédules, les autres convaincues d'avance. Pour peu que l'on ait fréquenté les séances de magnétisme ou de spiritisme, on a rencontré ces chercheurs de merveilleux que trahissent une forme de tête spéciale où phrénologiquement l'imagination prédomine au détriment de la logique et dont le regard vague sous un front obstiné est plus prompt à voir ce qui n'existe pas qu'à discerner les choses réelles. Tourguénef a peint souvent cet ordre de gens qui sourient d'un air de dédaigneuse pitié quand vous hésitez à croire au don de prophétie de Mlle X...,

à la façon aussi facile qu'infaillible dont M. Z... explique l'Apocalypse et le Talmud, aux prodiges de Home, aux tables enlevées par des agens invisibles ou à la catalepsie des écrevisses. Il nous a montré aussi d'autres rêveurs faciles à reconnaître parmi cette plèbe, ceux qui n'acceptent que les superstitions pourvues d'un caractère scientifique, qui discutent très raisonnablement, très éloquemment de graves chimères, qui se partagent entre la passion du progrès et celle des abstractions.

Comme le dit fort justement Hawthorne, un observateur plus subtil encore que Tourguénef, ces personnages deviennent inférieurs à l'humanité pour avoir voulu des choses extra-humaines. — N'est-ce pas l'opinion de Pascal : « Qui fait l'ange fait la bête? »

Ne nous y trompons point, les réformateurs et les hallucinés sont bien moins rares qu'on ne pense dans notre société moderne; nous les rencontrons dans la rue sans les deviner, nous causons avec eux dans le monde sans nous douter que cet homme aux manières aimables et insinuantes, que cette femme à l'esprit cultivé aient chacun son dada, son idée fixe, son utopie et ne soient tout disposés, pourvu que vous vous y prêtiez, à commencer une œuvre de prosélytisme.

Devant l'assemblée qui l'écoutait, un professeur en théosophie commença l'exposé de la doctrine qui, servant de trait d'union entre la vieille Asie et l'Europe libre penseuse, entre le besoin de croire et celui de savoir, rapprochera le christianisme et le bouddhisme esotériques. Ceux-ci ne sont qu'un; malheureusement les diverses églises n'ont donné aux masses que la doctrine esotérique, produisant ainsi des oppositions, des haines et des luttes qui ont retardé le progrès. Par sa tendance générale, la théosophie se trouve en opposition avec les « prétentions du catholicisme, » et pourtant elle est dans un certain sens une réhabilitation du mysticisme chrétien envisagé comme fait scientifique.

Certes, ce rêve de conciliation générale, s'il est impraticable, ne manque pas de grandeur, et nous sommes loin de vouloir nier la bonne foi généreuse des théosophes, surtout après avoir lu *Mr Isaacs*. L'exemple de Jean Reynaud a prouvé tout ce qu'on pouvait apporter de sincérité, d'élévation, de raison même dans l'illusion. Swedenborg fut un juste; on ne peut parler qu'avec respect des Boehme et des Saint-Martin. Théosophie n'est donc synonyme, pour nous, ni de charlatanisme ni de démence; nous voudrions seulement que les correspondans à Paris des adeptes du Thibet imitassent la sage discrétion de leurs frères de l'Inde, qu'ils ne fissent pas tant de fracas des « miracles scientifiques, » dont Isaacs et Ram Lal évitent de parler, qu'ils laissassent dans une pénombre favorable aux mystères ces histoires d'ubiquité, de résurrection, d'évanouissement dans les airs, de phé-

nomènes de toute sorte « qui sont bons pour amuser les enfans et les femmes, » et derrière lesquelles se cachent les beautés morales du système. Si le professeur qui a choqué nos oreilles par ce mot d'*occultisme*, cent fois répété, évoquant pour nous l'image de Robert Houdin plus encore que celles de Simon le Magicien et d'Apollonius de Tyane, nous avait simplement montré la poursuite du bonheur en dehors de toutes les conditions matérielles, comme le but assuré de la vie, son succès eût sans doute été plus général. Il serait parvenu sans peine à prouver qu'une clairvoyance presque divine peut être le résultat d'une vie pure, puisque nous voyons tous les jours le genre de vie opposé conduire à l'épaississement des facultés et transformer en brutes, disposées à nier l'âme, parce qu'elles ont atrophié la leur jusqu'à l'éteindre, des hommes qu'un spiritualisme bien entendu aurait élevés au-dessus d'eux-mêmes. Tel qu'on nous le donna, au contraire, l'exposé des doctrines bouddhiques sous la forme que leur a prêtée une libre adaptation russo-anglaise, devait nous laisser plus qu'indifférens.

Il fut réfuté brièvement, avec autant de clarté que de tact, par le ministre protestant, qui rappela que toutes ces choses merveilleuses étaient renouvelées des écoles gnostiques, du dualisme, d'où émanèrent les enseignemens du Persan Basilide, ceux de Valentin, un autre théosophe d'Alexandrie, et de Bardesane, qui vivait également au IIe siècle de notre ère. Sa réponse parut trop rationnelle et trop mesurée aux amateurs d'extraordinaire, que la théorie de la science par illumination avait conquis d'emblée, cette science surtout permettant à ceux qui la possèdent de de passer à travers les murailles et de s'élever dans les nues.

Ce qu'avait compris le prince afghan, qui, en trois mois de séjour ici, ne pouvait avoir appris beaucoup de français, bien qu'il accompagnât ses saluts à l'orientale de mots étonnamment bien choisis, nous l'ignorons; mais il voulut répondre en arabe, et pendant une demi-heure nous entendîmes les syllabes gutturales d'une langue inintelligible pour tous sortir de cette bouche aux lèvres fines aiguisées de ruse, dont l'expression s'accordait admirablement avec celle des yeux noirs pleins de flammes sous le turban d'une éclatante blancheur. Tous les muscles de son fin visage olivâtre vibraient d'énergie et de passion. A la façon dont il foudroyait du regard l'Angleterre représentée par le colonel de la garde, à l'animation de son geste, on pouvait croire qu'il parlait des événemens de Kaboul beaucoup plus que de religion. Les personnes présentes attendaient impatiemment la traduction qui ne leur fut pas donnée, l'interprète levantin, fort étranger à toute métaphysique, ayant, après deux ou trois phrases qui semblaient impliquer que son patron ne croyait

pas à grand'chose, déclaré avec une certaine confusion qu'il était hors d'état de rendre un jargon aussi compliqué. Peut-être était-il effaré par les coups d'œil courroucés, les gestes impatiens de l'Afghan, qui finit par promener sur nous tous son sourire énigmatique, comme s'il se fût amusé au fond de notre déconvenue.

Là dessus, le jeune Hindou habillé à la Belle Jardinière, et qui n'était autre qu'un fils de brahme récemment converti par nos missionnaires, dirigea une attaque en assez bon anglais contre les croyances auxquelles il venait de renoncer ; on lui fit observer qu'il sortait de la question, puis tout le monde se mit à parler à la fois pour ne rien conclure, pendant que, dans la pièce voisine, — ce détail comique nous est souvent depuis revenu à l'esprit, — le coucou d'une horloge suisse jetait sa note moqueuse à travers cette Babel. Nous nous retrouvâmes comme au sortir d'un rêve incohérent dans une rue du Paris affairé où l'on travaille et qui pense. Depuis, bien que les conférences théosophiques se soient renouvelées et aient pris de l'extension, nous n'avons pas été tenté d'y revenir. Il nous semble que la théosophie pourra séduire la Russie nihiliste, une partie de l'Allemagne même, théoriquement dégoûtée de la vie par ses deux grands pessimistes ; elle intéressera l'Angleterre, favorable à toutes les excentricités, l'Amérique, dont les sentimens à la fois respectueux et incertains sont ceux de Paul Griggs et de M. Crawford en matière de bouddhisme, mais ses chances de réussir sont médiocres au pays de Voltaire. N'est-ce pas justement en nous racontant l'*Histoire d'un bon bramin* que celui-ci a dit qu'il fallait faire cas de la raison encore plus que du bonheur et tenir au sens commun, même si le sens commun contribue à notre mal-être ? C'est le contraire de l'enseignement des frères du Thibet.

La France verra toujours l'Orient et sa magie à travers *Zadig*, ce qui ne l'empêchera pas, — bouddhisme et théosophie à part, — de reconnaître que *Mr Isaacs, récit de l'Inde moderne*, est le roman le plus délicieusement original qu'ait produit depuis des années la littérature anglo-américaine.

TH. BENTZON.

LA

POLITIQUE DE HENRI IV

Lorsque Henri IV entra dans Paris, le 22 mars 1594, il lui restait encore presque tout son royaume à conquérir. Plus des deux tiers de la France obéissaient à la ligue. Il s'en fallait que le reste obéît au roi, puisque les huguenots détenaient depuis vingt-cinq ans des villes et des places dont ils nommaient eux-mêmes les gouverneurs. L'Espagne profitait de nos divisions pour lui disputer pied à pied le sol de son royaume; elle envoyait des troupes en Bourgogne et en Picardie, dans le Languedoc, en Bretagne, en même temps qu'elle intriguait à Rome et retardait par ses manœuvres l'absolution définitive de Henri IV. Le duc de Savoie, après nous avoir pris effrontément, en pleine paix, le marquisat de Saluces, continuait avec une persévérance infatigable la guerre qu'il avait commencée sans prétexte depuis cinq ans et cherchait par tous les moyens à s'emparer de la Provence et du Dauphiné. En 1589, à la mort de Henri III, il y avait déjà deux cent cinquante villages anéantis par le feu, neuf villes rasées, beaucoup d'églises démolies, cent vingt-huit mille maisons détruites, et, depuis cette époque, les villes et les campagnes avaient été, sur toute la surface du pays, rançonnées et saccagées par des soldats de toutes les nations et de tous les partis. Plus de cinquante mille paysans, exaspérés, venaient de se soulever dans le Limousin et dans le Périgord, refusant tout impôt, tout service public, se ruant indistinctement sur les châteaux et sur les chaumières, et l'on avait tout lieu de craindre que l'insurrection des « croquans »

ne gagnât l'Angoumois et le Poitou. Enfin le roi, presque aussi pauvre que ses sujets, avait souvent, comme il l'écrivait à Sully, « ses chemises déchirées, ses pourpoints troués au coude, sa marmite renversée ; » après le siège de La Fère, il allait être obligé de licencier une partie de l'armée assiégeante, ne pouvant plus la payer. Les étrangers préparaient ouvertement le démembrement de la France, et les chefs des factions françaises ne songeaient qu'à s'assurer un lambeau de ses dépouilles : c'en était fait, en apparence, de l'unité nationale.

En 1610, lorsque Henri IV fut assassiné, « l'état, comme il aimait à le dire, était rétabli. » Non-seulement la guerre civile était depuis longtemps terminée, mais les traces en étaient effacées ; non-seulement les factions avaient déposé les armes, mais un gouvernement national s'était fondé sur leurs débris. Il y avait décidément, en France, un parti français, qui grossissait tous les jours. Sully, persuadé que « le labourage et le pasturage sont les deux mamelles dont la France est alimentée, » avait donné une impulsion vigoureuse à l'agriculture. On avait en outre fait des routes, creusé des canaux, planté des mûriers, signé quelques bons traités de commerce, établi des colonies en Amérique. Il avait fallu dépenser beaucoup d'argent, d'abord pour acheter les principaux chefs de la ligue (plus de 32 millions), ensuite pour chasser les Espagnols, enfin pour rembourser les sommes prêtées jusqu'à la paix de Vervins par la reine d'Angleterre, le comte palatin, le duc de Wurtemberg, le duc de Florence, les Suisses, la république de Venise, la ville de Strasbourg (plus de 100 millions), et cependant les finances n'avaient jamais été plus prospères : on avait pu, sans difficulté, affecter 60 millions au rachat du domaine ou à l'amortissement des rentes, on avait fait remise d'un arrérage de 20 millions sur les tailles des années 1594, 1595, 1596 ; les impôts ordinaires avaient été réduits, dans les deux dernières années du règne, de 30 à 26 millions, et 43 millions étaient mis en réserve dans les caves de la Bastille. A la milice bigarrée et indisciplinée du XVIe siècle qui désolait le pays par ses brigandages et troublait les opérations militaires par ses départs précipités, aux soldats « mal payez, négligez, levez à coups de baston, retenus au camp et en devoir, comme disent les *Œconomies royales*, par la crainte des prevosts, des prisons et des potences » avait succédé une armée de cent mille hommes, régulière et permanente, bien payée, recrutée pour plus des quatre cinquièmes sur le sol français. Loin qu'il s'agît de démembrer la monarchie française, l'Europe entière sentait notre force et recherchait notre alliance : c'était à notre tour de fournir des subsides aux peuples voisins, dont l'indépendance

était menacée, et, dans la guerre suprême que nous allions commencer contre la maison d'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, la Suède, le Danemark, les princes protestans de l'Allemagne, le pape, le duc de Toscane, les petits princes italiens, le duc de Savoie lui-même, — tant il semblait profitable de s'associer aux desseins et aux destinées de la France, — étaient prêts à nous seconder.

Par quel prodige, en seize ans, un tel changement s'était-il opéré? Henri IV n'eût pas remporté cette victoire politique s'il n'avait été capable d'en remporter d'autres. Toutefois, ce n'est pas par l'ascendant de son génie militaire qu'il subjugua les anciens partis et rétablit l'état. C'est, avant tout, par sa politique qu'il vint à bout de ses ennemis et qu'il assura du même coup pour près de deux siècles la grandeur de sa race et la grandeur de son pays. Peut-être d'ailleurs aucun homme n'eût-il été capable de mener à bonne fin cette entreprise quelques années plus tôt, avant que le pays fût aussi fatigué de la guerre civile. On ne peut affirmer que Henri IV lui-même eût, avec tout son génie, dans la première effervescence des passions religieuses, réussi à tout dominer. Henri III mourut donc à temps. Mais les difficultés restaient innombrables, même après que les premiers symptômes de lassitude s'étaient manifestés, et la politique royale se heurtait à plusieurs écueils.

Le Béarnais pouvait être tenté, non pas, à coup sûr, de revenir à la religion qu'il venait d'abjurer, ce qui eût à jamais discrédité sa personne et ses actes, rallumé la guerre civile et, sans nul doute, ouvert une fois de plus la France aux Espagnols, mais de se lancer dans une politique huguenote. Qui donc avait contesté ses droits, soulevé Paris, déchiré la France, appelé les étrangers, convoqué révolutionnairement des états-généraux, essayé de mettre sur le trône une infante espagnole? La ligue, au nom des intérêts catholiques. D'un autre côté, les huguenots n'avaient-ils pas été, depuis le meurtre de Henri III, les champions de la cause royale? On avait amené peu à peu les « politiques » à envisager Henri de Bourbon, quoique hérétique, comme l'unique chef du parti national et à le défendre contre ses ennemis parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen de défendre la France contre les étrangers : quant aux ligueurs, ils s'étaient fait chèrement acheter lorsqu'ils n'avaient plus aperçu de meilleur parti à prendre; mais Sully, d'Aubigné, Duplessis-Mornay et tant d'autres avaient été les compagnons de la première heure. Ils avaient partagé tous les périls de leur maître et toujours bravé la mort à ses côtés : leur cause était la sienne et sa victoire était la leur. Quelle occasion de récompenser de pareils services! En 1590 et 1591, il avait fallu s'adresser à l'Angleterre, aux Hollandais, aux Suisses, aux princes allemands pour sauver

l'indépendance religieuse des calvinistes français, et opposer l'armée de la réforme à celle de l'Europe catholique. Le programme pouvait paraître, au lendemain du combat, tracé clairement : abaisser partout les catholiques vaincus et confondre les intérêts de la France avec ceux de la réforme.

Il y avait une aussi grande faute à commettre. Au demeurant, pouvait-on dire, les réformés n'avaient pas gagné la bataille : c'est leur chef qui, pour en finir, venait d'abandonner la réforme. Henri IV, avant sa conversion, n'avait pas sérieusement entamé la ligue : on lui reprenait les villes qu'il avait prises, il s'épuisait en efforts inutiles et perdait incessamment d'un côté ce qu'il gagnait de l'autre. Même après sa conversion, il ne s'était pas senti le plus fort : autrement il n'eût pas subi les dures conditions que lui dictèrent les principaux ligueurs. Presque toute la France était catholique, et le roi ne pouvait pas gouverner avec la minorité. Par conséquent, il fallait rompre avec cette minorité, c'est-à-dire écarter les protestans des emplois, les priver de toute influence sur la marche des affaires publiques, ne leur laisser que ce qu'on ne pourrait pas leur ôter. C'était d'ailleurs le seul moyen de dissiper tous les soupçons. Il ne fallait pas que Henri de Bourbon, hérétique relaps, pût être accusé d'avoir, par une conversion feinte, escamoté la couronne. Son zèle devait être éclatant pour paraître sincère. Enfin où trouver un meilleur moyen de déjouer les plans et les intrigues de l'Espagne? Le roi de France devait être aussi catholique que le roi catholique lui-même pour lui enlever sa grande clientèle au-delà comme en-deçà de nos frontières.

Henri IV ne pratiqua ni l'une ni l'autre de ces politiques exclusives. Non-seulement il voulut, mais il sut être d'un bout à l'autre de son règne le roi de tous les Français. C'est ce que les derniers Valois n'avaient ni su ni voulu faire, successivement prêts à flatter les huguenots et à les faire égorger, mais ne changeant de conduite que pour changer de tutelle. Henri IV n'eut qu'une politique. Non-seulement il conçut le dessein de forcer les catholiques et les huguenots à vivre côte à côte et à former un peuple homogène, mais il leur imposa son plan avec une persévérance imperturbable et l'exécuta malgré ses amis et ses ennemis. Il n'essaya pas de tromper successivement les deux partis et de les affaiblir l'un par l'autre, mais il entendit régner avec l'un et l'autre, et régna. Cela parut d'abord étrange et dérangea bien des habitudes contractées pendant la guerre civile. Cependant le nombre des mécontens diminua peu à peu; mais une minorité ne cessa pas, dans les deux camps, de murmurer, d'intriguer et de conspirer, jusqu'au moment où le roi paya de sa vie sa conception d'un gouvernement national. Il n'est pas inutile, même après trois siècles, de

faire ressortir l'aveuglement et l'ingratitude des uns et des autres en montrant comment cet admirable chef de gouvernement sut pratiquer soit envers les huguenots, soit envers les catholiques, une politique sans laquelle il n'y avait plus de place en France pour la royauté nationale, en Europe pour la nation française.

I.

Ainsi les huguenots protestaient. Ils avaient protesté, même avant la conversion du roi. Au camp de Saint-Cloud, en même temps que le catholique d'Épernon avait emmené sept mille deux cents soldats dans son gouvernement, La Trémouille s'était éloigné avec neuf bataillons de calvinistes. On accusait le Béarnais, — c'est d'Aubigné qui nous l'apprend, — non-seulement d'avoir laissé, après Coutras, écraser les Suisses et les Allemands à Vimori et à Auneau, mais surtout d'avoir donné des bénéfices à des ligueurs, pendant que deux de ses capitaines mouraient de faim, et d'avoir vendu Oléron à Saint-Luc, ancien mignon de Henri III. On avait osé lui dire en pleine assemblée de La Rochelle, à la fin de l'année 1588, que le temps était venu de rendre les rois serfs « et esclaves, » et lui-même écrivait à Mme de Grammont que, « s'il se faisait encore une assemblée, il deviendrait fou. » Cependant, à La Rochelle, on l'avait encore élu protecteur des églises; mais, après son avènement, un an plus tard, au colloque de Saint-Jean-d'Angély, on proposa de le destituer et peut-être l'eût-on fait s'il ne l'avait pris de très haut, écrivant, dit L'Estoile, « à ceux de la religion qu'il vouloit bien qu'ils entendissent qu'il n'y avoit protecteur en France que lui des uns et des autres et que le premier qui seroit si osé d'en prendre le titre, il lui feroit courir fortune de sa vie. » Le duc de Bouillon n'en fit pas moins tous ses efforts, après l'abjuration, pour qu'on nommât protecteur, à la place du roi, l'électeur palatin. L'abjuration avait confirmé tous les soupçons, aigri les cœurs, ranimé les velléités d'indépendance politique : « Sire, dit d'Aubigné à Henri IV après l'attentat de Jean Chastel, qui avait, on le sait, fendu d'un coup de couteau la lèvre du roi, vous n'avez renoncé Dieu que des lèvres, il s'est contenté de les percer; mais quand vous le renoncerez du cœur, il vous percera le cœur (1). » Il y a

(1) Le même d'Aubigné raconte ainsi à ses enfans son dernier entretien avec Henri IV. « 1610. Dont en prenant congé pour venir en Xaintonge y travailler, le roy ayant dit ces mots : Aubigné, ne vous y trompés plus, je tiens ma vie temporelle et spirituelle entre les mains du sainct-père, veritablement vicaire de Dieu, il (d'Aubigné) s'en revint, tenant non-seulement ce grand desseing (le projet de guerre générale) pour vain, mais encor la vie de ce pauvre prince condamnée de Dieu; ainsi en parla-t-il à ses confidens, et dans deux mois après arriva l'effroyable nouvelle de sa mort. »

des calvinistes zélés, qui, même au XIXe siècle, n'auraient pas désavoué ce propos. M. Ch. Read (1) n'a-t-il pas déclaré que « les circonstances ne faisaient pas à Henri IV un devoir si impérieux de fouler aux pieds tout sentiment de conscience et de gratitude, tout respect divin et humain et d'en agir comme il le fit dès lors et dans la suite envers ceux qu'il avait quittés? » Un autre (2) n'a-t-il pas osé dire : « Personne n'avait prévu quel dangereux ennemi la cause du protestantisme français allait trouver dans le cœur d'un prince tout à l'heure encore son chef, » et lui reprocher de n'avoir « manqué nulle occasion d'amoindrir les appuis naturels de ses sujets réformés? » Voilà comme on a pu juger, même de notre temps, l'homme à qui les calvinistes français durent l'établissement de la liberté de conscience et de leur état civil, celui qui signa l'édit de Nantes et mourut de mort violente pour l'avoir signé.

Les huguenots, à vrai dire, partageaient généralement l'avis de Jacques Ier d'Angleterre, qui, lorsque « certains depputez d'Irlande » lui demandèrent un jour la liberté de conscience, envoya « quatre des principaux en la tour (3) » : ils ne tenaient pas plus à la liberté de conscience que les catholiques, pourvu que leur propre liberté fût assurée. Un des articles fondamentaux que l'assemblée de Châtellerault (juillet 1597) entendit imposer au roi dans les négociations qui précédèrent l'édit de Nantes, c'est que la messe serait « exclue de plusieurs villes, entre autres La Rochelle. » C'était, semblait-il, une revanche légitime, puisque le prêche était interdit dans certains lieux, d'après les conventions faites avec plusieurs seigneurs et plusieurs villes du parti ligueur. Mais Henri IV, à qui la ligue avait arraché ces conventions, empêcha du moins les représailles, qu'il pouvait empêcher. Il aurait voulu ranger tous ses sujets sous une loi commune; mais un tel joug paraissait insupportable aux uns comme aux autres. Pour ne parler que des calvinistes, ils ne voyaient point de salut hors de privilèges et de garanties extraordinaires qui leur permissent, le cas échéant, de tenir en échec tout le reste du royaume, à commencer par le roi. Rien n'était plus contraire à la conception de la politique royale, et cependant Henri IV, loin de se laisser pousser à bout par des prétentions déraisonnables et par des sommations hautaines, chercha patiemment à concilier toutes ces revendications avec les droits de sa couronne. Il ne marchanda pas un instant aux réformés la plénitude de la liberté civile, l'entière liberté de conscience et toute la liberté du culte public que la France catholique pouvait alors endurer; mais

(1) Mémoire lu, le 25 mars 1854, à l'Académie des sciences morales et politiques.
(2) Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger*, t. I, p. 26.
(3) Lettre de notre ambassadeur d'Angleterre au roi (20 août 1603.)

il lutta pour ne pas démembrer la puissance publique au profit d'un dixième de ses sujets : « Entre plusieurs souhaits que j'ay faits, disait-il à Sully au fort de la lutte, en 1596, dans un jour de belle humeur, alors que ses lieutenans venaient de remporter des succès décisifs en Provence, vous devez sçavoir qu'il y en a eu dix principaux, pour le succez desquels j'ay le plus souvent et le plus instamment fait humbles prieres à Dieu. Le premier, afin qu'il luy pleust de m'assister toujours en cette vie et m'user de miséricorde à la fin d'icelle... Le quatriesme, qu'il me delivrast de ma femme (l'infidèle Marguerite)... Le huictiesme, de pouvoir aneantir non la religion reformée, car j'ay esté trop bien servy et assisté en mes tribulations de plusieurs qui en font profession, mais la faction huguenotte, que messieurs de Boüillon et de la Trémoüille essayent de rallumer et de rendre plus mutine et tumultueuse que jamais ; sans rien entreprendre neantmoins par la rigueur et violence des armes ny des persecutions, quoy que peut-estre cela ne me seroit pas impossible, mais bien d'y parvenir sans ruyner plusieurs provinces, perdre la bienveillance de plusieurs miens serviteurs, affoiblir grandement le royaume en le diminuant tellement de moyens et de soldats que je n'oserois jamais plus rien entreprendre de glorieux ny d'honorable hors de France (1). » Henri IV est là tout entier. C'est lui, qui, dans cette occurrence, défend assurément, avec les attributs de sa propre souveraineté, l'unité française et l'intérêt français. Cependant, quelque idée qu'il ait du droit monarchique et quoiqu'il se sente assez fort pour réduire au besoin la faction huguenote par la violence, il va composer avec elle, à son grand déplaisir, et lui laisser une organisation politique, par amour réfléchi de la paix publique et parce que, de deux maux, celui-ci lui paraît le moindre. Ce qui importe avant tout, c'est qu'une ligue protestante ne succède pas à l'autre et que la France ne soit pas, une seconde fois, coupée en deux. Enfin, ce qu'il aura donné malgré lui, il ne le reprendra pas. Ainsi va se comporter, avant comme après l'édit de Nantes, ce « dangereux ennemi » du protestantisme français.

Dès le 4 juillet 1591, il avait remis « provisoirement » en vigueur le traité de 1577 (édit de Poitiers) et les conventions de Nérac et de Fleix, qui permettaient non-seulement le libre accomplissement des rites de la religion nouvelle dans l'intérieur des maisons, mais l'exercice public du culte et la construction des temples dans les villes ou bourgs occupés par ceux de la réforme à la date du 15 septembre 1577 et dans les « principaux domiciles » des seigneurs protestans hauts justiciers, assignaient aux huguenots des cimetières particuliers, les déclaraient aptes à tous les offices, leur accordaient des

(1) *OEconom. roy.*, ch. LXXII.

chambres spéciales, dites « de l'édit, » à Paris, à Rouen, à Dijon et à Rennes, « tri-parties » à Grenoble, à Bordeaux, à Aix et à Montpellier (1), enfin leur remettaient huit places de sûreté pour six ans (2). C'était beaucoup, eu égard à l'état des forces royales, aux rapports du prince avec le clergé, même avec la partie la plus modérée de l'épiscopat, à l'inquiétude et à la défiance de tous les catholiques. Les calvinistes ne tinrent aucun compte de ces embarras, se plaignirent de ce qu'on n'eût pas renouvelé en leur faveur l'édit de Beaulieu (1576), plus avantageux à la religion réformée, s'emportèrent contre divers traités particuliers que Henri IV était obligé de conclure avec les ligueurs, enfin rejetèrent l'édit de 1577 dans deux synodes nationaux et dans deux « assemblées, » tenues à Mantes et à Saumur. Au même instant, les cours souveraines, sondées par le roi, lui reprochèrent l'excès de ses concessions et firent pressentir qu'elles n'enregistreraient pas l'édit de Poitiers.

Henri III avait passé son règne à défaire ou à refaire ses traités avec les calvinistes, et chacune de ses variations l'avait laissé moins obéi, plus méprisé de tous. Henri IV défendit avec une remarquable habileté son programme de 1591. Il l'imposa d'abord aux ligueurs en réservant, dans tous ses accords avec les provinces de la ligue, sauf la Provence, et avec les villes de la ligue, sauf Amiens, Rouen et Paris, l'exécution de l'édit de 1577. Recevant les députés des églises à Mantes, en novembre 1593, il leur déclara n'avoir « rien plus à cœur que de voir une bonne union et concorde entre tous ses subjects, tant catholiques que de la religion... Je m'asseure, poursuivit-il, que personne ne m'empeschera l'effect de ce dessein : il y aura bien quelques brouillons et malicieux qui le voudroient empescher, mais j'espère aussi trouver le moïen de les chastier. » Il s'attachait donc à l'édit de Poitiers, mais en y ajoutant, pour ôter tout prétexte aux mutins, quelques articles secrets par lesquels il était pourvu à l'entretien des ministres, à la fondation de collèges protestans et dont l'un allait jusqu'à promettre le libre exercice du culte public dans toutes les villes de la domination du roi.

Les « brouillons et les malicieux, » qui menaient les autres, fei-

(1) Les chambres *de l'édit* étaient composées de magistrats nommés par le roi, et choisis, sans acception de religion, parmi les membres des cours souveraines auprès desquelles elles étaient constituées, sur une liste communiquée aux délégués des églises et, s'il y avait lieu, amendée d'après leurs observations. Les chambres *tri-parties* se composaient de deux présidens, l'un catholique, l'autre protestant, de huit conseillers catholiques et de quatre conseillers protestans. La chambre de Montpellier avait été transférée à l'Isle-en-Jourdain et était devenue *mi-partie*, conformément à un article du traité de Nérac.

(2) Le traité de Nérac stipulait en outre que le roi de Navarre recevrait onze places de sûreté, mais pour un temps beaucoup plus court.

gnirent de n'attacher aucune importance aux articles secrets et répondirent à ces sages propositions par une véritable déclaration de guerre. Les calvinistes, réunis en assemblée générale à Sainte-Foix (mai et juin 1594), votèrent un règlement purement politique en vingt-huit articles, qui organisait une sorte d'association républicaine au sein du royaume. La France était divisée en dix cercles, gouvernés par autant de conseils provinciaux, dont chacun devait élire un « modérateur, » déterminer la quotité des taxes dues par chaque église et en surveiller l'emploi, tenir sur pied les gens de guerre, remplacer les gouverneurs des places de sûreté, etc. La république huguenote avait, en outre, ses assemblées générales, composées de dix députés, un par province, qui devaient se réunir une ou deux fois l'an, « selon les nécessités des affaires, » revêtues des attributions les plus étendues et même, par une disposition spéciale, d'une sorte de pouvoir législatif indéfini qui ne se subordonnait pas à celui du roi. Il semblait qu'on eût voulu exaspérer non-seulement les catholiques, mais « les politiques, » par là même empêcher les parlemens d'enregistrer le prochain édit royal, tout entraver, tout embrouiller, pousser Henri IV à quelque éclat et trouver l'occasion d'une véritable rupture.

Le roi garda tout son sang-froid. Il y avait, parmi les protestans, des modérés et des patriotes, qui craignaient cette rupture. Il s'agissait avant tout de les rassurer, c'est-à-dire d'ériger définitivement, par l'enregistrement des cours souveraines, l'édit de 1577 en loi générale. Mais celles-ci se débattirent, il était aisé de le prévoir. Il faut lire, dans le *Journal de l'Estoile*, le compte-rendu sommaire de la discussion passionnée qui remplit, au parlement de Paris, l'audience du 31 janvier 1595, l'édit de Poitiers n'étant regardé par les chauds catholiques que « comme une feuille de papier escrite que le roy (Henri III) avoit baillée aux huguenots pour les contenter en papier. » On y tança vertement le Béarnais « de vouloir restablir ceste nouveauté estainte, » et l'enregistrement ne fut voté que par cinquante-neuf voix contre cinquante-trois. Le parlement de Normandie résista plus longtemps et ne céda qu'après une altercation violente, lorsque Henri IV, à Rouen même, eut adressé les plus vifs reproches à son grand ami, le premier président Groulart et à plusieurs conseillers. Quand il s'agit de traiter avec le duc de Mercœur et de pacifier enfin la Bretagne, où le parlement de Rennes avait toujours empêché que l'édit de 1577 ne fût exécuté, le roi rencontra la même résistance (1), mais ne céda point et répondit obstinément qu'il regar-

(1) Mercœur demanda d'abord que l'édit de 1577 fût révoqué formellement, ensuite qu'il ne fût pas mentionné dans le traité.

dait cet édit « comme très utile à présent au repos de son royaume. » Bref, il vint à bout des parlemens.

Mais les seigneurs calvinistes, qui prétendaient rester les chefs d'un parti politique, ne désarmèrent pas, et comme, à cette époque, Henri IV était serré de près par Philippe II, ils profitèrent de ses embarras sans le moindre scrupule. L'assemblée de Saumur repoussa décidément l'édit qu'il venait de faire enregistrer à Paris avec tant de peine et choisit le moment où les Espagnols, après la prise du Catelet et la défaite de Dourlens, assiégeaient Cambrai, pour lui envoyer des députés chargés de poser les conditions les plus dures. Il leur fit une réponse dilatoire. Cependant l'assemblée générale réunie à Loudun, en avril 1596, s'obstina d'autant plus dans ses résolutions que le péril public croissait d'heure en heure : les Espagnols enlevaient Ardres et Calais, pendant que l'armée royale s'épuisait au siège de La Fère. Le calviniste Vulson porta les mêmes conditions au roi, qui enjoignit à l'assemblée de se dissoudre. Les chefs calvinistes perdirent alors toute mesure et se préparèrent, suivant l'expression de Duplessis-Mornay, à « passer fort gaiement le Rubicon. » Non-seulement ils ne se séparèrent pas, mais ils commencèrent à s'arroger le droit de saisir à leur convenance les deniers royaux, en pleine guerre contre le principal ennemi de la réforme et dans un moment où le roi, leur maître et leur défenseur, ne parvenait pas à solder ses troupes. Bien plus, *ut regiæ vires maxime debilitarentur*, comme l'écrivit de Thou, La Trémoille et Bouillon quittèrent le camp de La Fère ! Henri plia, rétracta ses ordres, se résigna, puisqu'il le fallait, à traiter de puissance à puissance, envoya des députés à Loudun, les chargea de faire entendre aux calvinistes qu'il y avait dans leurs plaintes « plus de faction que de religion. » L'assemblée fut inexorable et généralisa la saisie des deniers publics. A ce moment, une insurrection calviniste semblait imminente, et pourtant la patrie française était en danger; Amiens venait de tomber aux mains des Espagnols. Henri disait bien haut qu'il fallait « ravoir cette ville ou mourir; » mais il n'avait, pour l'assiéger, que des troupes dépourvues de pain, de munitions et de canons : il envoya d'autres députés à l'assemblée générale, alors transférée à Saumur. Celle-ci répondit froidement que les nouvelles propositions étaient « totalement éloignées des choses nécessaires aux églises » et continua de faire main basse sur les produits des taxes ou du domaine. La Trémoille, à la tête de troupes mises sur pied en Poitou, refusa de se rendre en Picardie. Bouillon, à la tête de soldats levés dans le Limousin aux dépens du roi, partit pour l'Auvergne et le Gévaudan. Enfin Polignac de Saint-Germain fut envoyé en Angleterre pour supplier Élisabeth d'opérer une diversion au profit des réformés, tout au moins de faire entendre

une voix menaçante, et lui offrit ce protectorat des églises que Bouillon n'avait pu faire donner naguère à un prince allemand.

En avril 1598, la situation était complètement changée. Amiens était repris depuis six mois, la ligue rendait le dernier soupir en Bretagne, et la guerre étrangère allait être terminée par la paix de Vervins. Henri IV, à qui rien n'avait échappé, qui, traqué par les chefs des calvinistes, avait rongé son frein, mais ressenti cruellement l'injure (1), aujourd'hui vainqueur, couvert de gloire, accueilli par les acclamations frénétiques des Parisiens, pouvait être tenté de revenir à son tour sur les concessions faites en 1591 et en 1594. Il n'ignorait pas que les incorrigibles avaient, même depuis la reprise d'Amiens, formé le projet insensé de surprendre Tours avec trois mille cinq cents hommes, afin de lui arracher de meilleures conditions. Si les délégués de l'assemblée générale se montraient plus souples, c'est qu'il était le plus fort et pouvait abuser de sa force. Loin d'en abuser, il crut pouvoir, sans tout accorder, céder sur divers points. M. Forneron, dans son *Histoire des ducs de Guise*, remarque que le grand talent de ce prince était « l'art de céder » et « qu'on devient le maître en sachant céder. » Henri IV comprit que le moment était venu, et que non-seulement il cédait sans péril, mais qu'il dessillait par là les yeux des modérés, les persuadait de sa bonne foi, les rattachait pour toujours à son gouvernement, supplantait dans leur confiance les « brouillons et les malicieux ; » en un mot, qu'il paralysait, au moins pour la durée de son règne, la « faction huguenote. » C'est dans ce dessein qu'il signa, le 13 avril 1598, l'édit de Nantes. Nous comprenons très bien aujourd'hui que le nouvel édit garantît aux réformés une entière liberté de conscience, augmentât le nombre des villes et des villages où leur culte pourrait être exercé publiquement, leur permît de tenir des écoles dans tous les lieux de plein exercice, de donner à leurs enfans tels maîtres que bon leur semblerait et de pourvoir par des legs spéciaux à l'entretien de leurs écoliers, les admît à toutes les charges, les autorisât même à s'imposer pour les frais de leurs synodes et les gages de leurs pasteurs. Nous comprenons moins que la charte nouvelle conservât ou créât en leur faveur des juridictions exceptionnelles (2), leur laissât deux cents villes ou places de sûreté dont les fortifications allaient être entretenues, les garnisons soldées par le roi et dont les gouverneurs ne pourraient être nommés

(1) Voir, entre autres documens, la lettre du 2 avril 1597 à Élisabeth, celle du 4 août 1597 au duc de la Force, celle du 11 août 1597 au duc de Piney-Luxembourg, notre ambassadeur à Rome, et les *OEconomies royales*, ch. LXXV et LXXX.

(2) Mercœur, dans ses négociations avec Henri IV, demanda, de son côté, que des juridictions exceptionnelles fussent octroyées à ses partisans, ne comptant pas, pour les ligueurs bretons, sur l'impartialité des magistrats ordinaires.

sans l'agrément « des églises. » Ce fut un grand sacrifice, mais, au demeurant, un sacrifice politique. Henri IV le fit, ainsi qu'il l'écrivit lui-même à l'évêque de Rennes, « pour contenter et rasseurer le général de ceulx de la dicte religion, et, en ce faisant, renverser plus aisément les desseings des ambitieux et factieux, » et l'événement prouva qu'il avait vu clair. On avait tout gagné, pour la royauté comme pour le royaume, en démontrant aux huguenots que la croisade était bien finie, que ce pays était redevenu le leur et qu'ils pouvaient le servir sans nuire à la cause sainte (1). Effacer la Saint-Barthélemy, c'était encore un moyen d'étendre la frontière française.

Le chef-d'œuvre de la politique royale fut moins d'avoir signé ce pacte (les Valois en avaient signé tant d'autres!) que de l'imposer à tout le monde et de l'exécuter avec une inflexible loyauté. Comment des historiens protestans ont-ils pu l'oublier? Il fallut d'abord vaincre non-seulement la mauvaise humeur du clergé catholique et de l'université, mais la résistance opiniâtre des cours souveraines. Celles-ci ne voulaient pas enregistrer l'édit, et l'on dissertait indéfiniment, au parlement de Paris, sans parvenir à s'entendre, sur les constitutions de Valentinien et de Théodose, qui privaient les manichéens de leurs droits politiques, ou sur un texte d'Olympiodore, d'après lequel les Goths, « quoique infectés de l'arianisme, » pouvaient être admis aux charges publiques. Le parlement de Bordeaux faisait haranguer le roi pendant cinq quarts d'heure par un de ses présidens et lui rappelait, pour le fléchir, son inébranlable attachement à la cause royale. Le parlement de Toulouse, qui ne pouvait pas se targuer du même avantage, chargeait néanmoins quelques-uns de ses membres de porter le même jour, au château de Saint-Germain-en-Laye, ses remontrances et ses projets d'opposition. Henri IV ne ferma la bouche à personne et répondit à tout le monde avec ce mélange de bonhomie, de grâce et de fierté royale qui caractérise son éloquence. Quels discours! et quel autre Français a su parler ainsi des intérêts français? Avec quelle véhémence il rappelle aux conseillers de Paris ses propres services! « Si l'obeïssance estoit

(1) MM. Haag, dans leur *Notice historique sur le protestantisme en France* (édition de 1846, p. 59), reprochent au roi d'avoir, par l'édit de Nantes, « assujetti les protestans à des servitudes odieuses. » « On ne saurait s'étonner, ajoutent-ils, s'ils se montrèrent peu satisfaits de cet édit. C'est à peine si le quinzième synode national, qui s'assembla à Montpellier le 26 mai 1598, daigna y faire allusion. » Il ne faut, pour répondre à ces violences, que rappeler la lettre adressée à l'assemblée de Châtellerault par Théodore de Bèze au sujet de l'édit. L'illustre successeur de Calvin y remercie bien haut « le grand et vrai Dieu » d'avoir « incliné le cœur de celui qu'il a donné pour roi à la France à un tel conseil et moyen si convenable pour changer l'horreur des guerres civiles en une vraie tranquillité, conjointe avec le moyen d'honorer celui qui en est proprement l'auteur et le donneur. »

deue à mes predecesseurs, il m'est deu autant ou plus de desvotion, parce que j'ay restably l'estat, Dieu m'ayant choisy pour me mettre au royaume, qui est mien par heritage et acquisition. Les gens de mon parlement ne seroient en leurs sieges sans moy. » Comme il leur dénonce ensuite les menées des opposans, ce qu'ils font ou laissent faire, et s'en empare pour leur imposer ses vues! « Je sçay bien qu'on fait des brigues au parlement, que l'on a suscité des predicateurs factieux, mais je donneray bien ordre contre ceux-là et ne m'en attendray à vous. C'est le chemin que l'on prit pour faire des barricades et venir par degrez à l'assassinat du feu roy. Je me garderay bien de tout cela; je couperay la racine à toutes factions et à toutes les predications seditieuses, faisant accourcir tous ceulx qui les suscitent. J'ay sauté sur des murailles de ville, je sauteray bien sur des barricades. » Suit une leçon de politique, adressée par le vainqueur d'Ivry aux magistrats trop belliqueux qui voudraient, à coup d'arrêts, provoquer une prise d'armes. « Ceux qui ne desirent que mon edict passe me veulent la guerre : je la declareray demain à ceulx de la religion, mais je ne la leur feray pas; vous irés tous, avec vos robes, et ressembierés à la procession des capucins, qui portoient le mousquet sur leurs habits. Il vous feroit beau voir. » Enfin, il veut être obéi sans réplique, et qu'on l'entende : « J'ay aultrefois faict le soldat; on en a parlé, et n'en ay pas fait semblant. Je suis roy maintenant et parle en roy. Je veulx estre obei. A la verité, les gens de justice sont mon bras droict, mais si la gangrenne se met au bras droit, il faut que le gauche le coupe. Quand mes regimens ne me servent pas, je les casse. » Il traite un peu mieux le parlement de Bordeaux, qui ne l'avait point trahi après le meurtre de Henri III, et pousse la courtoisie jusqu'à féliciter le président Chessac de son interminable harangue (1), mais maintient son programme avec la même fermeté : « Nous avons obtenu la paix tant desirée, Dieu mercy, laquelle nous couste trop pour la commettre en troubles. Je la veux continuer... Il y a longtemps qu'estant seulement roy de Navarre, je cognoissois des lors bien avant vostre maladie, mais je n'avois les remedes en main; maintenant que je suis roy de France, je les connois encore mieux, et ay les matieres en main pour y remedier... J'ay fait un edict, je veux qu'il soit gardé. » Le parlement de Toulouse fut moins bien reçu : « J'aperçois bien, lui répondit-il, que vous avés encore de l'espagnol dedans le ventre. Et qui donc voudroit croire que ceux qui ont exposé vie, bien et estat et hon-

(1) « Monsieur de Chessac, non-seulement vous ne m'avés poinct ennuyé par trop grande longueur, ains plustost je vous ay trouvé court, tant j'ay pris de plaisir à vostre bien dire; mais je voudrois que le corps respondist au vestement. »

neur pour la deffense et conservation de ce royaume seront indignes des charges honorables et publiques, comme ligueurs perfides et dignes qu'on leur courust sus? Mais ceux qui ont employé le vert et le sec pour perdre cet estat seront veus comme bons François, dignes et capables de charges... Je ne suis aveugle, j'y vois clair; je veux que ceulx de la religion vivent en paix en mon royaume et soient capables d'entrer aux charges; non pas pour ce qu'ils sont de la religion, mais d'autant qu'ils ont esté fidelles à moy et à la couronne de France... Il est temps que nous tous saouls de guerre devenions sages à nos despens. » A vrai dire, ceux qu'il apostrophait ainsi, le 3 novembre 1599, lui avaient fait une guerre enragée jusqu'au bout, même après sa réconciliation avec le pape, et s'étaient attiré cette verte réponse. Il y avait néanmoins une certaine hardiesse à la leur faire et le parallèle entre les huguenots et les catholiques était nouveau dans la bouche du roi très chrétien. Mais on voit si ce prétendu parjure, dix-huit mois après avoir signé l'édit de Nantes, essayait, comme on l'a encore insinué de nos jours (1), d'en éluder l'exécution.

Cependant, au moment même où Henri IV prenait avec tant de fermeté le parti de ses anciens coreligionnaires, ceux-ci, quoique apaisés, ne cessaient pas de le tenir sous une ombrageuse surveillance. L'assemblée générale de Châtellerault, à laquelle Lesdiguières avait suggéré, le 20 mars 1597, de ne pas se séparer tant que l'édit n'aurait pas été complètement exécuté, avait refusé de se dissoudre même après qu'il eut été vérifié par le parlement de Paris : elle siégea jusqu'au 31 mai 1601! A cette époque, il était temps d'en finir. « Le roy, écrivit alors le duc de Bouillon à Bongars, a congédié l'assemblée, monstrant avoir quelque jalousie que cela formast un corps dans son estat. » Pour obtenir cette séparation tardive, Henri IV avait fait deux concessions nouvelles : il permettait aux réformés d'accréditer auprès de lui un ou deux représentans, qui lui seraient députés par la généralité des églises et lui transmettraient incessamment les griefs du protestantisme français; il les autorisait, nonobstant l'édit de Nantes (2), à se réunir en

(1) MM. Haag, *Notice historique sur le protestantisme.*

(2) « Aussi, dit l'article 83, ceux de ladite religion se départiront et désisteront dès à présent de toutes pratiques, négociations et intelligences, tant dedans que dehors nostre royaume; et lesdites assemblées et conseils establis dans les provinces se sépareront promptement... » Les premiers articles secrets (voir l'art. 34) ayant néanmoins autorisé purement et simplement la réunion des consistoires, colloques et synodes provinciaux ou nationaux, la magistrature unie au clergé avait obtenu l'addition des mots « par la permission de Sa Majesté. » Toutefois Henri IV, cédant à l'assemblée de Châtellerault, avait promis, dès le mois d'août 1599, de délivrer aux réformés un

assemblée politique pour élire ces représentans. Toutefois, trois ans plus tard (1604), il exprima le vœu que la nouvelle assemblée de Châtellerault fût la dernière, s'appuyant, cette fois, contre les réformés, sur le texte même de son édit, qu'il voulait exécuter ponctuellement, et chargeant Sully de leur faire entendre les inconvéniens de toute nature qu'offraient les assemblées politiques. Mais les réformés firent la sourde oreille, quoiqu'on leur eût remis l'acte de prorogation des places de sûreté pendant quatre ans, à partir d'août 1606. Le roi céda, cette fois encore, se sentant chaque jour mieux affermi, sachant tout le fruit qu'il avait recueilli de sa modération et jugeant qu'il ne pourrait que s'affaiblir par un coup de force : il signa, le 18 juin 1608, « le brevet de permission à ceux de la religion pour une assemblée générale politique, » et l'assemblée se réunit à Jargeau. Ce qu'on peut reprocher à Henri IV, c'est d'avoir si bien armé les huguenots de pied en cap qu'ils aient pu facilement, après sa mort, devenir redoutables à son successeur. Mais il avait acquis le droit d'espérer qu'on le laisserait vieillir, et personne ne pouvait raisonnablement prévoir un si brusque dénoûment de son règne. Il avait encore, selon toute vraisemblance, le temps de persuader aux réformés qu'ils faisaient fausse route en cherchant obstinément à fonder un état dans l'état français et de les élever à la conception d'une politique purement nationale (1). En tout cas, ceux qui l'accusèrent, pendant seize ans, de sacrifier ses anciens coreligionnaires se trompèrent ou les trompèrent; il ne les sacrifia ni en leur cédant ni même en leur résistant.

Comment sa politique extérieure n'éclairait-elle pas tous les calvinistes? Laissons de côté toute la première partie du règne, durant laquelle le Béarnais aux abois, harcelé par les factions, traqué par Philippe II, est réduit à mendier le secours des nations protestantes. Il a vaincu tous ses ennemis et s'apprête à signer la paix de Vervins avec les Espagnols. Quoique Élisabeth ait été trop souvent une alliée peu loyale, qu'elle ait manqué, par exemple, aux premiers engagemens conclus en 1593 et retiré brusquement ses troupes de la Bretagne, empêché plusieurs fois les Provinces-Unies d'envoyer des hommes et de l'argent au camp royal, essayé d'exploiter nos revers en arrachant au roi de France, à l'exemple des calvinistes français, quelque place de sûreté, Brest et surtout

brevet particulier d'après lequel ils pourraient (nonobstant le même article) tenir leurs consistoires, colloques, synodes, etc., en la même forme et avec les mêmes libertés que par le passé.

(1) « Peut-être, disent MM. Haag (*Notice*, p. 72), si Henri IV eût vécu quelques années de plus, les haines se seraient-elles assoupies, et les catholiques auraient-ils appris à ne plus voir dans les réformés que des concitoyens. »

Calais, Boulogne même à défaut de Calais, qu'elle ait abandonné ce roi dans les premiers mois de l'an 1596, c'est-à-dire à l'un des momens critiques du règne, intrigué contre nous à Constantinople, qu'elle ait enfin médité une double trahison à l'instant même où les négociations venaient d'être entamées avec l'Espagne, offrant à celle-ci de lui livrer les places hollandaises de Flessingue et d'Ostende, dont elle avait le dépôt, pourvu qu'elle reçût en échange et nous ravît Ardres et Calais, rien ne put détacher Henri IV de l'alliance anglaise. Il ne voulut à aucun prix que Philippe II pût écraser isolément, après s'être entendu avec la France, ses alliés protestans, et ne sépara pas un moment, malgré mille obstacles, sa cause de la leur. Plus tard, en 1601, c'est de concert avec Élisabeth qu'il commença de former, par l'intermédiaire de Sully, « le grand desseing, » c'est-à-dire le plan d'une guerre suprême qui devait fonder dans toute l'Europe non-seulement l'équilibre des états, mais la liberté des consciences. L'année suivante, quand un revirement s'opéra contre nous à la cour d'Élisabeth et qu'un projet de coalition fut débattu dans ses conseils, il n'ignora rien, mais feignit de tout ignorer, déjoua ce qu'il put déjouer et laissa patiemment s'évanouir des projets chimériques, assurant sa bonne sœur qu'il avait « toute créance en son amitié » et qu'il suivrait « doncques son bon conseil et son heureux exemple le mieux qui lui seroit possible. » Plus tard encore, soit par le traité de Hampton-Court, soit par des accords postérieurs, il fit garantir l'indépendance de la Hollande et régla le contingent des troupes que Jacques Ier devait fournir dans une attaque générale contre la maison d'Autriche ; enfin, pour sceller l'alliance des deux peuples, il arrêta, quelques mois avant sa mort, le mariage de sa seconde fille avec le prince de Galles. Qu'eût fait de plus Henri IV, calviniste, à moins qu'il n'eût cessé d'être Henri IV?

Il y a près de nos frontières un petit peuple protestant qu'il faut charger de répondre aux fanatiques ingrats du protestantisme : j'ai nommé la Hollande, qui n'existerait peut-être pas sans Henri IV. Secouru par les Provinces-Unies dans la première période de son règne, il les défendit ensuite avec constance non-seulement contre les armées de Philippe II et de Philippe III, mais contre les tyranniques exigences ou les défaillances intéressées d'Élisabeth et de Jacques Ier. Sans les subsides qu'il leur fournit pendant dix ans et dont le chiffre énorme (près de 2 millions de livres par an) provoquait en 1607 les remontrances de son conseil, elles eussent probablement succombé sous les efforts continus de la grande monarchie espagnole. Enfin, le 23 janvier 1609, il les prit sous sa protection par un traité formel, s'engageant à leur procurer une paix

équitable ou dix mille hommes d'infanterie si la trêve qu'elles avaient obtenue quelques mois plus tôt n'était pas prolongée. L'Espagne dut, l'année suivante, reconnaître implicitement par une trêve de douze ans l'indépendance des Provinces-Unies : la Hollande était fondée.

Henri IV ne fit, à vrai dire, ni en s'alliant avec l'Angleterre et les états-généraux, ni même en formant, au mois de février 1610, sous le nom d'union évangélique, une ligue des princes protestans d'Allemagne contre la maison d'Autriche, de la politique protestante, mais de la politique française, ainsi qu'il l'a lui-même expliqué dans sa correspondance (1). C'est pour nous son premier titre de gloire. Il s'unit à l'Angleterre et à la Hollande, non pour épouser leurs idées ou leurs querelles, mais pour abaisser la maison d'Autriche : ami de la dévote Élisabeth, mais capable de lui faire dire à un moment donné que, « comme il ne s'enquiert de ce qu'elle faict en son royaume, il ne désire aussy s'assujettir à luy justifier et rendre compte de ce qu'il fait au sien (2), » ne se dissimulant pas qu'elle fait « à ses dépens » son métier de reine et prêt à faire contre elle son métier de roi (3); ami du pédant Jacques Ier, auquel il envoie des chevaux et qui lui envoie des chiens, mais connaissant à fond sa duplicité, ses manies, sa faiblesse, le surveillant, le méprisant et le maîtrisant.

Quels furent les instrumens de cette politique soit au dedans, soit au dehors? C'est à ce sujet que les mécontens du parti calviniste exhalent leur plus vive colère. L'auteur de la *Remontrance au Roy* (1593) reproche à Henri IV de « caresser » ses ennemis, tandis qu'il « gourmande et desdaigne » ses vrais amis et lui déclare que de tels procédés « effacent le lustre de sa valeur. » — « Ils (les huguenots) répliquent, écrit trois ans plus tard Duplessis-Mornay (19 juin 1596), qu'on fait pour la ligue tout ce qu'elle veut, que la cour ni les cours ne leur refusent rien, et n'y fait rien l'histoire du prodigue. Au moins, disent-ils, après avoir tué le veau gras pour eux, qu'on ne nous laisse pas la corde au cou pour salaire de notre fidélité. » Ce ne fut pas, il s'en faut, leur unique salaire.

D'Aubigné, par exemple, fut un des plus intraitables. « Notre maître, dit-il un jour au duc de La Force à moitié endormi, est un ladre vert et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la face de la terre. » Henri IV, qui ne dormait pas, entendit le compliment; mais, ajoute d'Aubigné, « il ne m'en fit pas pour cela plus mauvais visage; de même qu'il ne m'en donna pas non plus un quart d'écu davan-

(1) Voir notamment la lettre du 11 août 1597 au duc de Piney-Luxembourg.

(2) Il s'agissait du prochain rétablissement des jésuites.

(3) Voir entre autres documens la lettre à M. de Brèves, du 10 juillet 1600.

tage. » Ce personnage était assez difficile à contenter, car il fut, au demeurant, maréchal de camp, gouverneur d'Oléron et de Maillezais, vice-amiral de Saintonge et de Poitou. Lesdiguières, qui avait été l'un des principaux chefs militaires du parti calviniste avant la mort de Henri III, fut le plus actif lieutenant de son successeur. C'est lui qui reprit Grenoble aux ligueurs, battit à Pontcharra Amédée, bâtard de Savoie, fut chargé de pacifier le Dauphiné, battit encore à plusieurs reprise, en Provence, les Savoyards, les Italiens et les Espagnols, conquit en quarante jours, dans l'été de 1597, toute la partie de la Savoie située au nord de l'Isère et conduisit sous les ordres du prince lui-même cette belle campagne de l'an 1600, à la fin de laquelle Charles-Emmanuel fut appelé « le duc sans Savoie. » Il est vrai que ce protestant finit par abjurer, mais deux ans après la mort de Henri IV, et celui-ci, en septembre 1609, l'avait fait maréchal de France. Le duc de La Force n'eut pas plus à se plaindre, et celui-ci, qui devait se révolter plus tard contre Louis XIII, n'était pourtant ni des indifférens ni des tièdes. Le « ladre vert, » alors qu'il était le plus obéré, lui avait donné 28,000 écus et l'avait fait capitaine de cent hommes d'armes. Un peu plus tard, en 1593, il le fit son lieutenant-général en Béarn et l'y maintint pendant tout son règne « avec le même pouvoir, lit-on dans ses Mémoires, qu'auroit eu Sa Majesté, si elle eût été présente, ce qui s'étendoit jusqu'à donner toutes les charges et pourvoir à toutes les affaires qui pourroient survenir. » Bouillon, qui ne perdit jamais une occasion de trahir, avait été nommé maréchal de France en 1594, malgré le parlement de Paris. Lorsqu'il eut une dernière fois failli soulever le Sud-Ouest, Henri IV l'attaqua dans sa principauté même et fit avancer des canons contre Sedan; mais, au lieu de prendre la ville de vive force et de la garder, comme Sully le conseillait, il se la fit remettre seulement pour quatre ans, délivra des lettres d'abolition à cet entêté conspirateur, et lui rendit aussitôt la citadelle.

Le plus illustre de tous ces grands seigneurs calvinistes fut Rosny, que Henri IV fit successivement surintendant des finances, gouverneur du Poitou, grand-maître de l'artillerie, gouverneur de la Bastille, surintendant des bâtimens, grand-voyer de France, pair et duc de Sully, et qui pourtant ne se convertit pas. « Je vous nomme gouverneur du Poitou, lui disait-il, parce que vous êtes huguenot, et que, vous gouvernant en ces provinces et surtout avec les huguenots, avec prudence et suivant les instructions que je vous donneray, vous prendrez toute la créance et la ferez perdre aux Boüillons et broüillons (1)... » C'était de bonne guerre, et Sully ne rendit pas de moindres services à son maître en dirigeant la fraction modérée

(1) *OEconomies royales*, ch. CXXVII.

du parti huguenot qu'en administrant les finances. S'il faut en croire certains calvinistes, il ne faudrait pas compter Sully, quand on dresse la liste des protestans que le Béarnais prit pour auxiliaires: Sully ressemble trop au roi; c'est la doublure de Henri IV. Cependant il ne s'agissait pas d'annexer la France à Genève, mais de mettre les Français à même de travailler à la prospérité de la patrie commune. Il ne faut pas outrager la mémoire de ce roi patriote, parce qu'il n'a pas fait le duc de Bouillon surintendant des finances et le pasteur Chamier grand-maître de l'artillerie.

II.

Le roi s'était-il converti sincèrement? disaient de leur côté les catholiques. « Ce sera dimanche que je ferai le sault périlleus... J'ai cent importuns sur les espaules... Venés demain de bonne heure,.. » écrivait-il dans la matinée du 23 juillet 1593 à Gabrielle d'Estrées et, le même jour, dans une conférence de quelques heures où l'on avait successivement traité des prières pour les morts, de la confession auriculaire, de l'eucharistie, etc., il s'était laissé promptement convaincre. Encore avait-il confessé lui-même aux docteurs, avant l'ouverture du débat théologique, que, « touché de compassion de la misère et calamité de son peuple, il souhaitait pouvoir contenter ses sujets. » N'avait-il donc pas, ce jour-là, cédé tout simplement aux vœux du peuple, c'est-à-dire aux nécessités variables de la politique? Il avouait d'ailleurs en même temps aux huguenots, on ne l'ignorait pas, « qu'il s'était fait anathème pour tous à l'exemple de Moyse et de saint Paul » et le leur répéta, s'il faut en croire d'Aubigné, pendant sept ans. Aussi le légat avait-il excommunié en masse tous ceux qui se rendraient, le 25 juillet 1593, à la « première messe du roy » et les meneurs de la ligue redoublaient-ils d'efforts pour exciter contre lui la fureur populaire. Il faut lire à ce sujet les anecdotes dont fourmille le *Journal de l'Estoile*. Le 25, c'est un pauvre hère que les Parisiens veulent traîner à la rivière « pour avoir dit que le roy de Navarre avoit esté à la messe. » Un peu plus loin : « Le mercredi, 28 de ce mois, tous les prédicateurs de Paris dirent en leurs sermons que cest hypocrite de roy de Navarre avoit fait sa conversion au jour de l'évangile qui dit que les loups viendront en habit de brebis. Aussi ce renard avoit pris exprès ce jour pour ouir la messe, affin que sous peau de brebis il peust entrer en la bergerie pour la dévorer. Mais... que sa conversion estoit feinte et ne valoit rien; la cérémonie qu'on y avoit observée, une vraie farce et bastèlerie; et la messe qu'on y avoit chantée, puante et abominable. » Un peu plus loin encore :

« Guarinus, ce jour, appela le roy bougre en sa chaire : ce qui scandaliza les plus dévots; et plaisantant sur sa conversion, dit : Mon chien, fus-tu pas à la messe dimanche? Approche-toi, qu'on te baille la couronne. » Enfin, ce qui était plus grave, on déniait au pape lui-même le droit d'absoudre cet hérétique relaps, si ce n'est à l'article de la mort.

Ces propos et d'autres, qu'on se hâtait de porter au camp royal. faisaient, s'il faut en croire L'Estoile, « rire le roy bien fort. » Peut-être valait-il mieux feindre d'en rire; mais beaucoup trop de gens les prirent au sérieux. C'est ainsi que des catholiques, en grand nombre, persistèrent à regarder Henri IV comme incapable de régner tant qu'il n'aurait pas reçu l'absolution du pape. Il la reçut et les fanatiques déclarèrent aussitôt qu'elle était sans valeur : étranges serviteurs de l'église, qui ne juraient que par le pape, et le mettaient de côté dès qu'il ne se mettait pas lui-même à leurs ordres! De là cette suite de complots, sans cesse renouvelés, et cette interminable liste de régicides. C'est un jeune homme de vingt-sept ans, Barrière, qui, moins d'un mois après la conversion de Henri IV, va trouver le jacobin Bianchi pour lui demander s'il est permis d'attenter à la vie du roi « dans les circonstances présentes » et, quoique ce moine l'en dissuade, se rend aux abords du logis royal, où il est arrêté, porteur « d'un couteau d'un pied de longueur, fraîchement émoulu et aiguisé, » au moment même où il va consommer son dessein. L'année suivante, c'est Chastel, qui lui fend d'un coup de couteau la lèvre supérieure et, comparaissant devant deux chambre réunies du parlement, déclare « qu'il estoit loisible de tuer les roys, mesme le roy régnant, lequel n'estoit en l'église, parce qu'il n'estoit approuvé par le pape. » Henri IV se réconcilie avec le saint-siège, et les meurtriers se remettent à l'œuvre avec une nouvelle ardeur : en 1596, l'avocat Jean Guédon; en 1597, un tapissier de la rue du Temple; en 1598, Pierre Ouin; en 1599, Ridicoux, Argier, Langlois; en 1600, Nicole Mignon; en 1602, Julien Guédon, frère de Jean, etc. Ravaillac n'a pas manqué de précurseurs.

Il fallait, avant tout, pour vivre et régner, désarmer, sinon tous les catholiques, puisqu'il y a des gens qu'on ne désarme jamais, au moins la grande majorité des catholiques, c'est-à-dire les neuf dixièmes des Français; pour les désarmer, non-seulement gagner ceux-ci, réduire ceux-là, mais rassurer tout le monde. La tâche fut très difficile au roi Henri, non-seulement parce qu'on avait conçu, au moment même de sa conversion, des doutes sur sa sincérité, mais parce qu'il ne voulut pas, un peu plus tard, les dissiper à tout prix. Il consentait à gouverner avec les catholiques, mais sans se laisser gouverner par eux. A leurs yeux, il faisait donc assez

généralement trop peu, quoi qu'il fît en leur faveur, trop aux yeux des autres, et presque tous ses actes le rendaient suspect à l'un des deux partis, quand ils ne les mécontentaient pas à la fois. C'est ainsi qu'on l'accusa tout d'abord d'aller « le jour à la messe et la nuit au presche. » On disait encore en plein parlement, quelques mois après son retour, « qu'il avoit plus de religion que tous ses prédécesseurs, pour ce qu'il estoit catholique et huguenot tout ensemble. » Il le savait. Après l'attentat de Chastel, comme il se rendait à Notre-Dame, aux cris de : *Vive le roi!* « Sire, lui dit un seigneur, voiés comme tout vostre peuple se rejouist de vous voir. » Il répondit en secouant la tête, s'il faut en croire L'Estoile : « C'est un peuple : si mon plus grand ennemi estoit là où je suis et qu'il le vid passer, il luy en feroit autant qu'à moy, et crieroit encore plus hault qu'il ne fait. » C'était, on en conviendra, pour un roi du XVIe siècle, connaître assez bien le cœur des Français. Mais il entendait épouser les intérêts, non les passions de ce peuple : quelques reproches qu'il essuyât et quelques impatiences qu'il eût à contenir, il se servit des catholiques pour l'accomplissement de ses propres desseins, non des leurs. Il les fit entrer si bien dans sa politique qu'ils n'en purent plus sortir, même après sa mort. Ce fut sa seconde victoire sur la ligue, la plus décisive et la plus féconde. Rappelons comment il la remporta.

La rancune est, de tous les sentimens, le plus naturel et le moins politique : il faut renoncer à conduire les hommes si l'on ne se sent pas capable d'oublier, au moment opportun, leurs folies et leurs fautes. Pour comprendre à quel point Henri IV excella dans l'art d'oublier, il faut le suivre jour par jour, après sa rentrée dans cette capitale où toutes les passions avaient été déchaînées contre lui, mais qu'il voulait par-dessus tout détacher des factions et rattacher à sa cause. Paris s'intéresserait encore aux ligueurs, persécutés : le plus sûr moyen d'y déraciner la ligue est de l'accabler sous la miséricorde royale. C'est le système que le Béarnais commence à pratiquer avec sa dextérité habituelle, le jour même de la capitulation, faisant publier une déclaration par laquelle il pardonne à tout le monde, « mesme aux Seize. » C'est à peine si l'on se décidera, quelques jours plus tard (30 mars 1594), à éloigner « pour un temps » une centaine d'exaltés, mêlés, pour la plupart, aux premiers complots qui se trament contre la vie du roi. Celui-ci favorise la fuite du cordelier Guarinus, qui avait poussé au régicide, et de bien d'autres, en recommandant qu'aucun ne soit maltraité. Il prend « en sa protection et sauvegarde » la trop fameuse Madame de Montpensier, à qui Henri III avait promis de la faire « brusler toute vive, » s'il rentrait à Paris. Lincestre, un des plus furibonds prédicateurs de la ligue, devient un des prédicateurs du roi, « à

deux cens escus par an de gages. » Crucé, qui avait essayé d'empêcher, les armes à la main, la reddition de Paris en saisissant la porte Saint-Jacques, reçoit « un billet de pardon. » Les bourgeois qui avaient jadis fait les barricades, chassé le dernier Valois, constitué, comme au temps d'Étienne Marcel, une sorte de fédération communale, soutenu pendant près de cinq ans une guerre terrible contre Henri de Bourbon et qui, s'il avait usé de rigueur, auraient probablement murmuré, commencèrent à trouver que la ligue avait eu tous les torts et firent « remonstrer au roy » que tant de clémence « offensoit ses bons subjects et serviteurs et lui portoit préjudice : » — « Si vous et tous ceux qui tenés ce langage, leur répondit-il, disiés tous les jours vostre patenostre de bon cœur, vous ne diriés pas ce que vous me distes de moi... S'il y en a qui se sont oubliés, il me suffit qu'ils se reconnoissent, et qu'on ne m'en parle plus. » Les Parisiens ne cessèrent plus d'en parler : après l'attentat de Chastel, ils frémirent en pensant aux évènemens de 1588, aux Suisses égorgés, aux quarante chefs de la commune qui avaient permis de ne pas payer les loyers, au pillage des hôtels par la populace mêlée aux soldats des Guises, à la guerre civile, au siège, à la famine, aux Espagnols et, se sentant décidément plus royalistes que leur maître, recommencèrent leurs doléances. « Fust ce mesme jour (2 janvier 1595), raconte L'Estoile, suppliée Sa Majesté par messieurs de la ville de Paris en corps trouver bon qu'on chassast de la ville les ligueurs et qu'il estoit de necessité d'y pourvoir, desquels le roy respondit sommairement qu'il ne pouvoit trouver bon qu'ils les chassassent de sa ville de Paris, pour ce qu'il les reconnoissoit tous pour subjects, et les vouloit traicter et aimer esgalement, mais qu'ils veillassent les mauvais de si prés qu'ils ne peussent faire mal aux gens de bien. » Ainsi beaucoup de Parisiens commençaient à regarder les dangers du roi comme les leurs et prenaient à la fois son parti contre la ligue et contre lui-même : qui l'eût cru dix-huit mois plus tôt, et pouvait-on demander davantage?

La plupart des grandes villes avaient suivi l'exemple de la capitale, et tous les parlemens (sauf ceux de Rennes et de Bordeaux), entraînés dans le mouvement, s'étaient déclarés pour la ligue. On ne concevait pas même, à cette époque, qu'il fût possible de gouverner et d'administrer sans les parlemens. Henri III avait donc, dès les premières semaines de l'année 1589, révoqué ceux de Paris, de Rouen, de Toulouse, d'Aix, de Grenoble, de Dijon, et transféré leurs pouvoirs politiques à des parlemens royalistes, qui siégèrent à Tours et à Châlons-sur-Marne, à Caen pour la Normandie, à Carcassonne, à Béziers et à Castelsarrasin pour le Languedoc, à Pertuis, à Manosque, à Sisteron pour la Provence, à Romans pour le Dau-

phiné, à Flavigny et à Semur pour la Bourgogne. Les parlemens fidèles avaient naturellement essayé de réduire à l'impuissance les « antiparlemens » et des luttes violentes, qui sont l'épisode le plus extraordinaire de notre histoire judiciaire, s'étaient engagées, dans chaque province, entre les compagnies rivales. On ne s'était pas seulement proscrit de part et d'autre, et condamné réciproquement pour crime de lèse-majesté divine et humaine; beaucoup de ces arrêts avaient été sanctionnés par des saisies et des confiscations violentes : bien plus, beaucoup de magistrats avaient, à diverses reprises, levé des troupes en France et à l'étranger, quelques-uns d'entre eux s'étaient improvisés généraux, et plusieurs avaient couru tous les périls de la guerre. Allait-on non-seulement réconcilier, mais faire siéger côte à côte, aux mêmes audiences, des gens qui avaient de si bonnes raisons pour se détester? Henri IV n'hésita pas à l'exiger dans l'intérêt commun, mais ne l'obtint pas sans peine. Les conseillers de Tours et de Châlons, par exemple, eussent voulu presque des représailles, au moins quelque éclatante manifestation de la reconnaissance royale aux dépens de leurs anciens collègues; mais le roi, dès le 20 mars 1594, rétablit officiellement l'autorité du parlement qui venait de rendre la justice à Paris au nom de Mayenne et lui permit de siéger comme auparavant, jusqu'au retour des magistrats fidèles. Ceux-ci durent se contenter d'avoir le pas sur les autres, et murmurèrent : « J'ai bien oublié et pardonné mes injures, leur dit-il; vous ne pouvez moins faire que d'oublier et pardonner les vôtres. » De même, le parlement royaliste de Normandie avait secrètement arrêté, avant de quitter Caen, de ne pas réintégrer les magistrats ligueurs de Rouen, s'ils ne se « purgeaient » de toute participation à l'assassinat de Henri III, aux complots ourdis contre Henri IV et à l'assassinat de quelques-uns de leurs collègues. Il n'abandonna ce dessein qu'au bout de quelques jours et sur les ordres pressans du roi. Henri IV ne montra quelque sévérité qu'au parlement rebelle de Dijon, qui lui avait fait une guerre acharnée jusqu'au milieu de l'année 1595; celui-là fut mal reçu, réprimandé vertement, obligé de faire une sorte d'amende honorable et contraint de payer une taxe de guerre; mais tous ses membres gardèrent leurs fonctions, même son chef Brulard, le seul des premiers présidens qui eût déserté la cause royale. Royalistes et ligueurs des cours souveraines furent donc réunis partout, bon gré mal gré, Henri IV respectant jusqu'aux élus de Mayenne et de Mercœur! Ce fut encore un acte de sagacité politique. Ces grands corps devaient être d'autant plus respectés qu'ils sortaient intacts de ces longues secousses, et leur coopération politique allait être d'autant plus utile. Par exemple, lorsqu'il s'agit de

faire enregistrer au parlement de Paris, en 1595 et en 1598, les édits rendus en faveur des huguenots, quelques anciens ligueurs et des plus ardens, comme Lazare Coquelay et Belanger, unirent leurs voix à celle des politiques. Henri IV, cherchant à faire accepter ces édits par les catholiques, avait un très grand intérêt à ce qu'ils ne fussent pas vérifiés par des compagnies exclusivement composées de ses créatures.

Il suivit la même politique à l'égard des principaux chefs ligueurs. Villars, qui se soumit le premier, fit les conditions les plus dures. Mayenne l'avait nommé amiral de France, pendant que Henri IV donnait cette charge à Biron : il fallait confirmer le choix de Mayenne et rétracter celui du roi, puis consoler Biron, c'est-à-dire le payer très cher, donner en outre à Villars lui-même la grosse somme de 3,470,800 livres, lui remettre la ville de Fécamp et six riches abbayes dont il avait été déjà disposé par le roi, etc. Sully ne pouvait pas se résoudre à conclure un traité semblable : on connaît la réponse de Henri IV : « Mon amy, vous estes une beste d'user de tant de remises et apporter tant de difficultés et de mesnage en une affaire de laquelle la conclusion m'est de si grande importance pour l'establissement de mon auctorité et le soulagement de mes peuples. Ne vous souvient-il plus des conseils que vous m'avés tant de fois donnez, m'alleguant pour exemple celui d'un certain duc de Milan au roy Louis unziesme, qui estoit de separer par intérets particuliers tous ceulx qui estoient liguez contre luy soubs des pretextes generaulx... Partant, ne vous amusés plus à faire tant le respectueux pour ceux dont il est question (Biron et autres), lesquels nous contenterons d'ailleurs, ny le bon mesnager, ne vous arrestant à de l'argent ; car nous payerons tout des mesmes choses que l'on nous livrera, lesquelles, s'il falloit prendre par la force, nous cousteroient dix fois autant. » Henri IV s'attacha fermement à l'exécution de ce plan, que presque aucun de ses conseillers ne comprit ou n'approuva, mais qui réussit à merveille, et continua de séparer « par interests particuliers » tous ceux qui s'étaient ligués contre lui sous un prétexte général. Quant à Villars, il fit amende honorable sur une des places publiques de Rouen avec toute la netteté désirable : « Allons, morbleu ! dit-il, la ligue est f.. (1) ; que chacun crie : *Vive le roy !* » Et lors, ajoutent les *OEconomies royales,* il se fit une telle acclamation que tout l'air en retentissoit. » A partir de ce jour, il mit loyalement son épée au service de Henri IV et devint un de ses plus fidèles serviteurs. Quand la

(1) Les rédacteurs des *OEconomies royales* s'excusent auprès des dames d'avoir reproduit « les propres termes » dont se servit, ce jour-là, M. de Villars.

guerre eut été déclarée à l'Espagne, au commencement de l'année 1595, il renforça l'armée du Nord avec un corps important de gentilshommes et de soldats, levés en Normandie, se conduisit comme un héros, après avoir opiné comme un sage, dans le combat désastreux du 24 juillet 1595, engagé contre son avis, et fut assassiné après la bataille par les Espagnols, qui ne pouvaient lui pardonner d'être à ce point redevenu Français.

Quand il s'agit, en octobre 1594, de traiter avec le jeune duc de Guise, le fils aîné de ce Balafré qui s'était vanté d'être un Carlovingien et qui avait rêvé d'enfermer Henri III dans un monastère « comme Pépin, son ancêtre, avoit fait à Childéric, » celui-là même qu'un certain nombre de ligueurs avaient voulu, en 1593, marier à l'infante Claire-Eugénie pour le placer sur le trône des Capétiens, les conseillers du roi, au témoignage de l'historien de Thou, lui opposèrent une résistance encore plus vive. Guise lui apportait sans doute Reims, Fismes, Montcornet, Rocroy, Saint-Dizier, Joinville, toute la partie de la Champagne qui n'était pas encore soumise. Mais Henri lui octroyait, outre des sommes énormes, cinq abbayes pour ses frères, « l'entretènement » de toutes leurs compagnies de gendarmes, le gouvernement de Reims avec la capitainerie de Fismes pour le prince de Joinville et, pour lui-même, le gouvernement de la Provence « avecq l'autorité que Sa Majesté bailleroit à son filz, si elle en avoit eu ung et qu'elle l'eust voulu pourveoir dudict gouvernement. » Le chancelier Chiverny ne concevait pas que Henri IV envoyât Charles de Lorraine dans une province sur laquelle il croirait peut-être un jour pouvoir réclamer des droits de souveraineté, comme issu de la maison d'Anjou (1). Mais le roi tint bon, et fit bien. Il embrassa deux fois le jeune prince et ne lui permit pas même d'excuser ses fautes : « Nous sommes subjects tous à faire *des jeunesses*, lui dit-il,.. je vous servirai de père. » Il savait bien, d'ailleurs, que le Balafré ne revivait pas dans son fils. Tout porte à croire que le quatrième duc de Guise fut, en effet, comme tant d'autres, subjugué par la bonhomie du roi. Ce fut dès lors un coup de maître que d'envoyer en Provence contre le catholique d'Épernon le représentant de cette grande maison de Lorraine, si chère aux catholiques. Guise fut le modèle des gouverneurs. Il abattit d'Épernon, chassa les Espagnols de Marseille, reprit Berre, assiégea Nice, mit les frontières en état de défense, surveilla fort utilement le roi d'Espagne et le duc de Savoie, découvrit et fit échouer en 1605 un complot tramé entre Bouillon et les Espagnols pour surprendre Marseille. Aussi lorsque

(1) Scellant les provisions du jeune duc, il écrivit de sa main au-dessous du sceau qu'elles étaient accordées par le roi contre son avis. (De Thou, l. CXI.)

le prince de Joinville, dernier fils du Balafré, se fut imaginé, dans un accès de dépit amoureux, de signer un traité fort compromettant avec l'Espagne, Henri IV jugea bon de lui pardonner avec éclat, en mandant sa mère et son frère : « Voici, leur dit-il, le vray enfant prodigue, qui s'est imaginé de belles folies ; mais comme pleines d'enfance et de nivelleries, je luy pardonne pour l'amour de vous ; mais c'est à condition que vous le chapitrerez bien... et que vous, mon nepveu (le duc de Guise) en respondrez à l'advenir, car je vous le baille en garde, afin de le faire sage s'il y a moyen. » Guise n'oublia pas ce dernier trait de la clémence ou de la politique royale et fut fidèle au roi, même quand il ne put plus rien attendre de lui : après la mort de Henri IV, il alla chercher Sully, et le conduisit à la reine mère.

Lorsque Henri IV tendit la main à Mayenne, l'ancien « lieutenant-général de l'estat et couronne de France, » qui lui avait disputé plus de six ans le sol de son royaume, « l'indignation » de ses conseillers fut au comble. Cette fois le parlement perdit patience, suscita toutes les difficultés possibles, et ne céda qu'à des lettres de jussion réitérées. De Thou ne tarit pas en lamentations. A vrai dire, si l'on avait refusé net à Mayenne le gouvernement héréditaire de la Bourgogne, on lui donnait, outre 3,580,000 livres, trois places de sûreté pour six ans, le gouvernement de l'Ile-de-France moins Paris, la pairie pour son fils, etc. C'était beaucoup, eu égard au petit nombre de villes que le prince lorrain détenait encore ; ce n'était pas trop parce qu'on portait le coup de grâce à la ligue, dont les derniers tronçons allaient être aisément détruits. La paix n'eût été complète, lit-on dans le préambule des articles accordés à Mayenne, « si notre cher et très aimé cousin,.. chef de son party, n'eust suivi le mesme chemin : comme il s'est résolu de faire si tost qu'il a vu que nostre sainct pere avoist approuvé nostre reunion. Ce qui nous a mieux faict sentir qu'auparavant de ses actions, recevoir et prendre en bonne part ce qu'il nous a remonstré du zèle qu'il a eu à la religion ; louer et estimer l'affection qu'il a monstrée à conserver le royaume en son entier. Duquel il n'a faict ny souffert le demembrement, lorsque la prospérité de ses affaires sembloit luy en donner quelque moyen. » On ne pouvait pas l'excuser avec plus de grâce de s'être soumis si tard ni le glorifier plus habilement d'avoir préféré son propre intérêt à celui de l'Espagne. Il est digne de remarquer que ce grand rebelle devint, à son tour, un sujet docile. Il rendit les plus grands services au siège d'Amiens, y empêcha beaucoup de fautes et décida soit par ses avis, soit par ses manœuvres l'heureuse issue de plusieurs engagemens. Il s'était associé si étroitement à la politique royale que, même en 1611, il détermina le conseil de régence à secourir

les Genevois contre les Espagnols : « Il y alloit, dit l'ancien général de la ligue, de l'estat et non de la religion. » Cormenin a dit des jacobins que Bonaparte les avait « éblouis de ses victoires et comme absorbés dans sa force. » Henri IV absorba de même « dans sa force » les principaux chefs de la ligue et les incorpora définitivement à la nation.

Il fallait aussi trouver des ministres. Henri IV conçut le dessein hardi de choisir indistinctement les plus capables et les plus modérés des deux partis, c'est-à-dire, à côté du calviniste Sully, d'anciens ligueurs, comme Villeroy et Jeannin. Ni l'un ni l'autre n'avaient trempé dans les excès de la ligue; ils avaient cherché plutôt à la contenir et à l'empêcher de tout livrer aux étrangers. Cependant quand le roi voulut nommer Villeroy secrétaire d'état, sa sœur et bien d'autres l'en dissuadèrent vivement, le lui dépeignant comme « l'ennemi formel et juré de tous ceux de la religion et au surplus très mauvais François et vrai Hespagnol. » Mais « il passa, dit L'Estoile, par-dessus toutes ces remonstrances » et s'en trouva bien. Villeroy avait « une grande routine aux affaires et cognoissance entière de celles qui avoient passé de son temps, esquelles il avoit esté employé dès sa première jeunesse (1); » ce fut un excellent commis, discret, exact, appliqué : « Il croit, disait Henri IV, que mes affaires sont les siennes, et y apporte la même passion qu'un autre en travaillant à sa vigne. » On ne sait pas encore au juste, aujourd'hui, si ce ministre des affaires étrangères était pour ou contre l'alliance espagnole (2); mais il n'importait guère au roi, qui, lui laissant le détail des affaires, dirigeait par ses vues propres la politique extérieure. Peut-être même Henri IV, tout en négociant avec les protestans d'Allemagne, d'Angleterre et de Hollande, trouvait-il un avantage à faire conduire les négociations et surveiller des alliés quelquefois douteux par un secrétaire d'état bon catholique et qui avait figuré dans la ligue.

Le ligueur Jeannin, d'abord avocat, puis conseiller et président au parlement de Dijon, avait réussi à faire éluder en Bourgogne, après la Saint-Barthélemy, les ordres de proscription. Député aux états de Blois, il s'y était conduit en homme de sens et en patriote; envoyé par Mayenne à Philippe II en avril 1591 pour lui demander des secours, il avait frémi en entendant le roi d'Espagne dire couramment : « Ma bonne ville de Paris, ma bonne ville de Rouen, » et l'on avait intercepté au camp royal une de ses lettres, qui conseillait la paix. Toutefois, au siège de Laon, qu'il défendait contre

(1) Portrait de Villeroy par Henri IV. (*OEconomies royales*, ch. CXCI.)

(2) Voir Poirson, *Histoire du règne de Henri IV*, t. IV, p. 33, et M. Perrens, *les Mariages espagnols sous Henri IV*, p. 169.

le roi, celui-ci lui ayant promis de le faire pendre en entrant dans la ville, Jeannin, du rempart, lui avait répondu : « Vous n'y entrerez pas que je ne sois mort, et après je ne me soucie guère de ce que vous ferez. » Après le combat de Fontaine-Française, Henri IV, qui se connaissait en hommes, alla droit à celui-ci. « Est-il possible, balbutiait l'ancien défenseur de Laon, que Votre Majesté adresse des paroles si obligeantes à un vieux ligueur comme moi? » On connaît la réponse du roi : « Monsieur le président, j'ai toujours couru après les gens de bien et je m'en suis toujours bien trouvé. » En quelques années, Jeannin, façonné par son maître à la grande politique, était devenu le premier diplomate de l'Europe. Il négociait successivement avec Mayenne pour l'amener à composition, avec le duc de Savoie pour préparer la paix de janvier 1601, plus tard avec les commandans dévoués à Biron pour leur persuader de mettre bas les armes et de recevoir le pardon royal ; il fut l'instrument de la médiation française soit entre Venise et l'empire d'Allemagne, divisés au sujet du Frioul, soit entre Venise et le cabinet de Madrid. Enfin, pendant les dernières années du règne, il dirigea complètement, avec une habileté consommée, les négociations de la France avec les Provinces-Unies, des Provinces-Unies avec l'Espagne, et peut être regardé comme le principal auteur des traités qui assurèrent l'indépendance de la Hollande. Le célèbre Heinsius, dans un transport de reconnaissance, lui déclara qu'il était « vraiment venu de Dieu » et les états-généraux remercièrent solennellement le roi de leur avoir envoyé un tel ambassadeur (22 juin 1609).

On ne se lasse pas d'admirer ce chef d'état qui, sans souci de ses propres injures ou de ses préférences secrètes, essaie de faire travailler en même temps tous les hommes de talent et de bien, d'où qu'ils viennent, à la grandeur du royaume, ne se laissant pas étourdir par ses victoires, ne se figurant pas un instant qu'il suffise à tout, sentant que les bons capitaines et les habiles politiques sont rares, qu'il faut les chercher partout et les prendre où on les trouve, sachant enfin qu'il remplirait mal son métier de roi s'il n'employait pas la France elle-même, avec toutes ses ressources, au service de la France. Il en vint à se demander s'il ne pouvait pas utiliser même les jésuites.

On leur avait imputé l'attentat de Chastel, qui était leur élève, et le parlement de Paris, par arrêt du 28 décembre 1594, les avait bannis du royaume en défendant à tous les Français d'envoyer leurs enfans étudier chez eux hors de France, sous peine d'être déclarés ennemis de l'état. Il est vrai que les parlemens de Toulouse et de Bordeaux en avaient autrement décidé. Cependant, en 1603, Clément VIII insista pour le rétablissement de l'ordre, et le roi s'y réso-

lut. Jacques Ier se plaignit d'un tel dessein et fit observer à notre ambassadeur que les huguenots français pourraient y trouver le prétexte d'un soulèvement. Henri IV, dans sa réponse à M. de Beaumont, explique le motif de sa conduite. D'abord les jésuites étaient « si supportez et favorisez en plusieurs provinces » qu'on les y avait retenus malgré l'arrêt de 1594 : les persécuter « c'estoit malcontenter un grand nombre de catholiques et leur donner quelque prétexte de se rallier ensemble et exécuter de nouveaux troubles; » les rappeler, c'était les empêcher « de se donner entièrement aux ambitieuses volontez du roy d'Espagne, » et le roi croyait même « pouvoir en retirer du service en plusieurs occasions. » Enfin, poursuivait-il, « tant s'en fault que mes subjects de la religion prétendue réformée ayent subject d'entrer en alarme de leur restablissement, qu'estant leur authorité et puissance réglée et retranchée comme elle sera, ils auront moins de moyens de leur nuire; et, comme ils seront tenus de court et en devoir, ils n'auront pouvoir de les combattre qu'à force de mœurs et de bonne doctrine, en bien instruisant la jeunesse. » En effet, le nouvel édit n'autorisait les jésuites qu'à demeurer où ils se trouvaient, en leur assignant seulement trois villes, Lyon, Dijon, La Flèche, comme lieux de nouvelle résidence, leur défendait de « dresser aucun collège ny résidence en aultres villes ny endroits » sans la permission royale, restreignait à leur préjudice la faculté de succéder et d'acquérir, etc. Cependant le parlement de Paris s'émut et fit de solennelles remontrances : « J'ay toutes vos conceptions en la mienne, répondit Henri IV aux magistrats, mais vous n'avés pas la mienne aux vostres. L'Université a occasion de regretter les jesuistes puisque, par leur absence, elle a esté comme déserte, et les escholiers, nonobstant tous vos arrests, les ont été chercher dedans et dehors mon royaume... Quand Chastel les auroit accusez, comme il n'a faict, et qu'un jesuiste mesme eut fait ce coup (duquel je ne me veux plus souvenir...), faudroit-il que tous les jesuistes en pastissent, et que tous les apostres fussent chassez pour un Judas?.. Il ne leur faut plus reprocher la ligue; c'estoit l'injure du temps; ils croyoient de bien faire et ont esté trompez comme plusieurs autres... L'on dit que le roy d'Espagne s'en sert; je dis aussy que je veux m'en servir... Ils sont nez en mon royaume et sous mon obéissance; je ne veux entrer en ombrage de mes naturels subjects... »

Il faut méditer ce discours, qui respire une philosophie si sereine et que traverse un grand souffle d'équité. On y sent la conception d'un idéal que personne n'entrevoit encore en 1603 : Henri IV, de même qu'il eût voulu pouvoir appliquer le droit commun aux huguenots haïs par les catholiques, voudrait maintenant l'appliquer

aux jésuites haïs par les politiques et par les huguenots. Quand on a cru trouver une contradiction entre la politique qui avait inspiré l'édit de Nantes et celle qui dicta l'édit de 1603, on s'est trompé : ce sont deux pages d'une même charte qui garantit aux uns comme aux autres toute la liberté religieuse compatible avec les nécessités de l'heure présente, car Henri IV n'allait jamais qu'à l'utile et au possible. C'est bien le même homme qui a signé ces deux pactes de tolérance et de paix intérieure. Il est à peine utile d'ajouter que le rappel des jésuites, en rassurant les catholiques, lui donnait une bien plus grande liberté d'action à l'extérieur et lui permettait, par exemple, d'appuyer ouvertement les protestans des Pays-Bas et de l'Allemagne sans offusquer le gros de la nation.

Henri IV fut, en effet, jusqu'à la fin de son règne, l'allié des princes protestans, mais, comme on l'a vu plus haut, parce qu'il fallait abaisser la maison d'Autriche. Sa politique étrangère fut nationale et sans mélange de propagande calviniste. Bien plus, il intervint à diverses reprises auprès d'Élisabeth et de Jacques Ier pour les catholiques anglais (1), auprès des états-généraux pour les catholiques des Pays-Bas (2). Loin de délaisser les intérêts catholiques en Orient, il prit sous sa protection les pères de la terre-sainte et les religieux de Péra, fit rouvrir l'église de Galata et restituer au clergé latin les évêchés que les schismatiques avaient usurpés dans les îles de l'Archipel, empêcha le sultan, qui avait eu des différends avec la Toscane, d'exercer des représailles sur les évêques, latins ou grecs, de Chio, en un mot, ne cessa pas de lutter contre l'Angleterre pour rester à Constantinople, comme son prédécesseur François Ier, le représentant de toute la chrétienté (3). Enfin il resta, depuis son absolution jusqu'à sa mort, l'ami du saint-siège.

Le joug de l'Espagne avait, plus d'une fois, paru dur à Clément VIII. Aussi s'appuya-t-il, dès qu'il put le faire impunément, sur le roi très chrétien. Celui-ci reçut et prit au besoin les conseils du pape, s'entretint longuement avec lui de tout ce qui pouvait intéresser la « république chrétienne (4), » se chargea plusieurs fois d'appuyer ses réclamations auprès des princes protestans et ne laissa

(1) Voir la lettre du 19 juillet 1605 à M. de Beaumont.

(2) Voir, entre autres documens, la remontrance faite en l'assemblée des états-généraux des Provinces-Unies par M. Jeannin, au nom du roi, en faveur des catholiques desdites provinces. (*Les Negociations du président Jeannin*, collection Michaud, p. 654 à 658.)

(3) Voir, dans l'ouvrage de M. Mercier de Lacombe, intitulé *Henri IV et sa Politique*, le chap. VI du liv. IV.

(4) Henri IV employait souvent cette expression à la fin de son règne, même dans sa correspondance avec notre ambassadeur à Rome (voir la lettre du 31 août 1609).

pas échapper une occasion de lui être utile ou agréable. En 1597, quand César d'Este, secrètement appuyé par l'Espagne, eut mis la main sur le duché de Ferrare, compris dans les états de l'église, Henri IV offrit au saint-siège l'épée de la France, et le duché fut aussitôt rendu. De son côté, Clément VIII proposa trois fois sa médiation pour terminer la guerre que la France soutenait contre l'Espagne et fit présider par un légat les conférences qui aboutirent à la paix de Vervins. Plus tard, il accueillit la prière du roi, qui voulait faire annuler son mariage avec Marguerite de Valois, et la sentence de cassation fut prononcée quelques mois après avoir été sollicitée. Henri IV n'eut pas de moins bons rapports avec Paul V et fit tourner à l'avantage du saint-siège le différend qui survint, en 1607, entre le pape et la république de Venise. On finit par élever au vainqueur de Coutras, sous le portique de Saint-Jean-de-Latran, une statue sur laquelle on grava cette inscription : *Propugnatori ecclesiæ !* Le Béarnais ne méritait peut-être pas cet excès d'honneur ; mais il est évident que les papes de cette époque, mêlés aux plus importantes négociations diplomatiques et à tous les grands événemens dont l'Europe était le théâtre, appréciaient les desseins de Henri IV comme nous les apprécions nous-mêmes. Quoiqu'ils le vissent s'appuyer sur la plupart des états protestans, ils jugèrent que son système d'alliances était conçu dans un intérêt exclusivement français, non comme une œuvre de prosélytisme calviniste. C'est ainsi que Paul V, au lieu de lui reprocher l'affranchissement des Provinces-Unies, le remercia (4 août 1609) d'y avoir pris en main la cause des catholiques. Le même pape avait fini par entrer dans le « grand dessein ! » Uni contre les Espagnols avec toute l'Italie, il favorisait leur expulsion du Milanais, de Naples, de la Sicile, et le roi de France lui transmettait, pour prix de ce concours, les anciens droits de sa couronne sur le royaume de Naples.

Tel fut ce règne. Henri IV ne fut pas un conquérant comme son petit-fils. Cependant, en quelques années, il avait fait de ce pays le premier de l'Europe. Richelieu et Mazarin n'eurent qu'à recueillir son héritage en profitant de ses leçons. La France était, à son avènement, divisée en deux partis qui formaient comme deux nations rivales, résolues à s'exterminer. Il reprit à un nouveau point de vue l'œuvre de ses premiers ancêtres, qui avaient réuni les tronçons de la France féodale. Il fonda pour la seconde fois l'unité nationale en composant de ces peuples ennemis un seul peuple. Pour atteindre ce but, il oublia ses propres injures et ferma, par son exemple, la bouche à ceux qui voulaient venger les leurs ; il sacrifia le roi de Navarre au roi de France. Après avoir beaucoup choqué les deux partis, il en

vint à les dompter, sans qu'ils se l'avouassent précisément eux-mêmes. Il mit ainsi tous les Français au service de la nation, ne laissant pas perdre une seule gerbe de la moisson qu'il était chargé de récolter sur le sol fécond de la France.

Il faut, pour mettre Henri IV à son vrai point de vue, comparer cette méthode de gouvernement aux procédés tout différens qu'employèrent ses contemporains et ses successeurs. Philippe II entendit tout réduire à sa volonté comme à sa foi, faisant observer l'une et l'autre par les supplices et résolu à ne jamais changer de système, ainsi qu'il l'écrivit à Maximilien, quand le monde tomberait sur lui. Il avait détruit les Maures de l'Andalousie et regretta, dit-on, de n'avoir pu détruire tous ceux de l'Espagne. Il ne pardonnait jamais à ceux qui lui avaient résisté : ses généraux mêmes lui devenaient suspects, comme le duc de Parme et le duc d'Albe, quand ils faisaient trop bien la guerre. Il mourut après avoir échoué dans toutes ses entreprises et préparé la décadence espagnole. Louis XIV marcha sur ses traces. Il essaya de détruire la Hollande, que son aïeul avait sauvée, et ne détruisit que notre système d'alliances en coalisant contre la France la maison d'Autriche et les protestans. A l'intérieur, il abaissa les parlemens, abolit les derniers vestiges de l'indépendance municipale et menaça de *garnisaires* les états provinciaux qui ne se conformaient pas à ses ordres absolus, oubliant « que cette puissance monstrueuse, poussée par un excès trop violent, ne saurait durer; qu'au premier coup l'idole se renverse, se brise et est foulée aux pieds (1). » Enfin il révoqua ce qui subsistait encore de l'édit de Nantes : cinquante mille familles émigrèrent en Angleterre, en Allemagne, etc., portant à l'étranger leurs talens et leurs richesses : la Prusse fut défrichée, Berlin cessa d'être un village, et c'est à dater de cette époque qu'un Frédéric-Guillaume compta pour la première fois en Europe. Plus tard, la convention nationale essaya de nous régénérer en supprimant tous ceux qui ne pensaient pas comme elle : elle ouvrit une ère de discordes civiles qui n'est pas encore close et compliqua, pour une longue période, la tâche des hommes qui devaient chercher à fonder des institutions sur les débris de l'ancien régime. Henri IV vit autrement et vit mieux.

ARTHUR DESJARDINS.

(1) Fénelon, *Télémaque*, Conseils de Mentor à Idoménée.

UN

LITTÉRATEUR ITALIEN

M. EDMONDO DE AMICIS.

Œuvres complètes jusqu'à ce jour : *la Vie militaire, Souvenirs de 1870-71, l'Espagne, la Hollande, Souvenirs de Londres, Pages éparses, le Maroc, Nouvelles, Constantinople, Souvenirs de Paris, Poésies, Portraits littéraires, les Amis.*

Parmi les quelques écrivains étrangers dont la réputation a passé les frontières de la France, M. Edmondo de Amicis occupe une bonne place. On le connaît non-seulement par son nom, mais par plusieurs récits de voyages écrits avec entrain et bonne humeur, rendus plus piquans par l'emploi de certains procédés de conteur et dont le succès semble avoir été assez vif, puisqu'il en a paru plusieurs éditions illustrées. Mais M. de Amicis ne s'est point borné à voyager et à raconter ses voyages. Il s'est exercé dans d'autres genres et toujours avec bonheur, en sorte que ses divers ouvrages lui ont valu dans son pays une véritable popularité. Dès son premier livre, les *Récits de la vie militaire,* il a pris rang parmi les écrivains en faveur. Il a réuni des articles écrits au jour le jour, qui ne se distinguent pas autrement de la production moyenne du journalisme, et ses lecteurs l'ont suivi sur ce terrain. Il a publié un volume de vers, dans lequel on retrouve surtout des impressions éparses déjà dans ses précédens écrits, et ses vers ont été aussi lus que ceux de n'importe quel poète de sa patrie déjà connu. Ses voyages ont mis à la mode un genre jusqu'alors peu cultivé en Italie, et de jeunes écrivains se sont empressés d'entrer dans une voie où M. de Amicis obtenait des succès si inaccoutumés. Enfin, il y a quelques mois, l'heureux auteur pouvait publier, sans lasser la patience de son public, deux gros volumes sur le sujet banal et

déjà tant exploité des *Amis*. — Un tel succès est assez peu fréquent pour qu'il ne soit pas inopportun de faire connaître aux lecteurs français, dans son ensemble, l'œuvre d'un écrivain qu'ils ne connaissent encore que par un seul de ses côtés.

M. Edmondo de Amicis, en parcourant le palais de l'Exposition de 1878, traverse rapidement les salles réservées à la presqu'île scandinave. Tout de suite, il se sent pris de tristesse devant « ces images et ces couleurs dont l'ensemble forme un grand cadre mélancolique, dans lequel la blancheur argentée des filigranes de Christiania met à peine un sourire... » Cette brève apparition d'une vie trop grave, où rien ne répond aux besoins de sa nature, suffit à le troubler; mais il se remet bien vite en se retrouvant en pays de connaissance : « Aux brumes du Nord, s'écrie-t-il avec un soupir de soulagement, succède en un clin d'œil la vaste étendue sereine d'un ciel printanier; un peuple de blanches statues, un éclat de cristaux, un miroitement de soieries et de mosaïques, une gaîté de couleurs et de formes qui éclaire tous les visages, égaie tous les cœurs, arrache à toutes les bouches le cri : « C'est l'Italie! » — En présence de son œuvre, on ne peut s'empêcher, je ne dirai pas de pousser le même cri d'enthousiasme, mais bien de s'écrier : « Voilà qui est méridional! » Cela brille, cela luit, cela scintille. Il arrive que les cristaux sont de la verroterie, que la mosaïque est de couleurs trop vives, mais le bon soleil se charge d'harmonier les nuances, et la variété des objets nouveaux déconcerte la réflexion. On part pour Constantinople, pour Fez ou pour Amsterdam, on patine sur les canaux de la Hollande, on se risque dans les caïques du Bosphore, on entre à l'Escurial, on considère du dehors une mosquée interdite aux *giaours*, — et les images s'entassent, et l'on passe par une série d'impressions qui ont à peine le temps de se formuler tant elles se suivent pressées; puis ces visions s'évanouissent, on en garde le sentiment d'un voyage trop rapide dont il ne reste que de vagues souvenirs. Ou, plus exactement, on croit qu'un causeur habile vous a conduit dans un panorama et vous a montré de petits tableaux à travers un verre grossissant, en vous racontant ses petites impressions particulières, que sa sensibilité facile et sa faconde naturelle exagèrent et multiplient.

Cette sensibilité rapide, mobile, démonstrative, toujours en mouvement, toujours prête à s'épancher sur quelque chose, est la clé du talent de M. de Amicis. Elle exerce d'abord une continuelle influence sur sa manière de composer. M. de Amicis n'écrit pas tranquillement, en relatant ses souvenirs avec méthode, en entremêlant le récit de ses aventures de symétriques dissertations d'histoire ou de géographie, selon l'usage de beaucoup de voyageurs. Il parcourt ses notes prises au jour le jour : sa mémoire, à mesure qu'elle lui présente les objets qu'il a vus et qu'il veut dépeindre, les transforme et les embellit; ses impressions ne lui reviennent point exactes, sèches, mortes,

mais métamorphosées par un travail intérieur et inconscient, beaucoup plus fortes qu'elles ne l'ont été. Le raisonnement, à son tour, se met bientôt de la partie, s'exerce sur les données du souvenir, leur prête parfois des significations singulières. Ainsi, l'abbaye de Westminster devient « un immense argument de marbre en faveur de l'immortalité de l'âme. » En racontant sa visite au musée Tussaud, l'écrivain piémontais en arrive à croire tout de bon qu'il a eu réellement peur des assassins de cire : « Si quelqu'un, en ce moment, avait jeté un cri derrière un rideau, j'aurais cru qu'un de ces assassins lui avait planté un couteau dans le cœur. » Il a vu patiner des Hollandaises et il s'enthousiasme si fort en évoquant leurs gracieuses images penchées en avant et glissant sur la glace, qu'il affirme « qu'elles font jaillir avec leurs patins les étincelles amoureuses qui vont susciter des incendies. » Le récit de son entrevue avec Victor Hugo est plus caractéristique encore : pour traduire son émotion au moment où la gouvernante du poète vient lui annoncer qu'il serait reçu, M. de Amicis est obligé de remonter jusqu'à ses années de collégien, quand, après une longue attente, il voyait sortir de la salle des délibérations un secrétaire qui lui disait : « Admis ! » Cela va si loin, que quelquefois, effrayé de l'ardeur de ses propres enthousiasmes, l'écrivain doute de lui-même, en appelle au témoignage de ses amis, — regrette, par exemple, que M. Gonzalo Segovia y Ardizione ne soit pas là, derrière lui, pendant qu'il écrit, pour attester qu'il a jeté un cri, un vrai cri, en voyant le Saint Antoine de Padoue, le chef-d'œuvre de Murillo.

Ce sont là des amplifications et des accès de lyrisme un peu voulus qui me rappellent je ne sais quel guide des étrangers qui affirme avec conviction qu'en entrant dans l'église de Santa-Croce, à Florence, on sent son crâne près d'éclater en songeant à tous les grands morts de la république florentine dont les tombeaux sont là. Mais cette même faculté qui entraîne l'écrivain à des fautes de goût et le pousse, sans qu'il s'en rende compte, à chercher, pour rendre des impressions certainement sincères, des exagérations choquantes, cette faculté de sentir si vite et de passer si facilement d'une sensation à une autre, est, en bien des cas, utile au voyageur. Elle tient continuellement son attention en éveil, elle lui découvre des rapports entre des choses en apparence très dissemblables, elle lui multiplie les curiosités et les satisfactions. M. de Amicis se met en route avec une joie communicative. Dès la première page, par un rapide aperçu général du pays qu'il va visiter, il vous donne l'envie de partir avec lui. A peine a-t-il pénétré dans la contrée nouvelle qu'il commence tout de suite à s'émerveiller sur tout ce qu'il voit avec tant de bonne foi et de bonne humeur qu'on se laisse aller à s'émerveiller avec lui. Cette manière d'entrer en campagne en déployant une curiosité naïve, presque enfantine, est bien à lui. Et cette curiosité, une fois excitée,

restera en éveil tant que durera le voyage. Quelquefois la moindre des choses, un sourire, une légende, un mystère suffira à la soutenir et à l'exciter encore. En arrivant en Hollande, par exemple, le voyageur italien entend parler du village de Broek. Il demande ce que c'est; on lui répond en riant et sans lui donner d'explication satisfaisante. Il demande pourquoi l'on rit : « Parce que Broek est quelque chose de ridicule. » A Amsterdam, le propriétaire de son hôtel, auprès duquel il revient à la charge, lui répond : « Enfantillages! » D'autres lui disent : « Vous verrez. » Et le voilà tourmenté par le désir de voir Broek. Broek devient son idée fixe. Il en rêve toutes les nuits : « Je pourrais faire un volume si je voulais décrire tous les villages fantastiques, merveilleux, impossibles que j'ai vus dans mes songes. » Enfin le moment est arrivé où son plan de voyage lui permet de partir pour Broek. Il monte sur un bateau à vapeur, descend un canal, débarque et s'achemine à pied vers le village mystérieux, but de tant de désirs. D'abord il ne voit rien qui diffère de l'aspect habituel de la Hollande : une campagne implacablement verte, sillonnée de canaux, avec, ici et là, une haie, un groupe d'arbres, un moulin à vent; des vaches couchées sur l'herbe, des troupes de canards ou d'oies et, glissant sur l'eau d'un canal, une barque où rame un paysan. Il avance. Il rencontre une maison, puis deux, puis plusieurs, et, devant toutes, des ustensiles de campagne peints en couleurs vives. Les maisons se multiplient : elles sont en bois verni; voilà aussi des moulins aux fenêtres garnies de rideaux roses, des arbres dont le tronc est peint en bleu du pied jusqu'à la naissance des branches. Ces bizarreries l'étonnent un peu, mais point outre mesure : dans un pays qui a été fait par les hommes plus que par la nature, il faut s'attendre à tout. Il rencontre quelqu'un et demande : « Où est Broek? » On lui répond : « Vous y êtes. » Vous croyez qu'après s'être attendu à des merveilles, il éprouve un instant de déception en trouvant simplement un joujou de Nuremberg à la place du village des *Mille et une Nuits?* Point. « Alors, dit-il, *je regarde mieux*, et je vois briller au milieu du vert des arbres des couleurs si charlatanesques, si impertinentes, si enragées, qu'il m'échappe une exclamation d'étonnement. » D'ailleurs il rencontre une bonne femme qui lui fait visiter l'intérieur d'une maison, — faveur que n'avait pu obtenir l'empereur Joseph II, — et, après avoir décrit longuement cette espèce d'arche de Noé, il s'en retourne « avec ce sentiment de tristesse que laissent dans le cœur toutes les grandes curiosités satisfaites. » Avec une humeur pareille, les moindres aventures deviennent des événemens, les plus petits détails prennent des proportions importantes. Broek, ses maisons lavées, ses rues polies et ses arbres peints ne répondaient certainement à aucun des endroits vus en rêve, dont la description aurait rempli un volume. Mais M. de Amicis l'accepte tout de même et en prend occasion, soit dit en pas-

sant, pour écrire quelques-unes de ses meilleures pages : de même que les grandes émotions semblent lui être interdites, de même il n'est à l'aise que dans les cadres resserrés.

Si, dans ses récits de voyage, M. de Amicis met quelquefois sa sensibilité au service de son imagination, il procède inversement dans ses nouvelles, qui n'ont pas, à beaucoup près, le même intérêt. Il choisit de très petits sujets attendrissans, puis il les divise méthodiquement en très petits chapitres et il les traite avec un luxe inouï de détails sur un ton de perpétuelle émotion. C'est, par exemple, l'histoire d'un pauvre jeune homme, employé chez un avocat, qu'on accuse d'avoir volé un billet de 100 francs et qu'on met à la porte. Désespéré, il s'en va errer dans des jardins publics, s'assied sur un banc, sort de son carnet le portrait de sa mère et fait sur le verso le calcul de ses dernières ressources. Il égare ce portrait, qui, trouvé naturellement par les enfans de l'avocat, amène la réconciliation finale. Cette historiette, agrémentée d'un amour idyllique, remplit plus de cent pages bien serrées. De même, dans ses *Scènes de la vie militaire*, les soldats emploient le temps de leur service à s'attendrir, à pleurer et à faire de bonnes actions. Les ordonnances se dévouent corps et âme à leurs officiers, qui se dévouent à leurs ordonnances et adoptent en commun des enfans égarés. De temps en temps, une bataille vient verser un peu de rouge sur tout ce bleu; mais les combattans s'entretuent avec tant de douceur, de bonne grâce et d'aménité, ils meurent si gentiment dans les bras les uns des autres, ils se réconcilient d'une façon si touchante sous l'invitation pressante des boulets, que la guerre finit vraiment par paraître une bonne chose, — comme le reste. Et M. de Amicis peut, sans sortir de sa ligne habituelle, terminer la série des douze sonnets qu'il consacre à ce pathétique sujet par une rêverie innocente et consolante :

« Un jour viendra qui mettra terme à l'horrible querelle, — où la fraternité tarira, dans les nations, — ce fleuve aux tourbillons sanglans, — cette mer de larmes infinies.

« Mais les générations ainsi unies — se rappelleront, pieuses et respectueuses, — les massacres énormes, le sang, la valeur — auxquels elles devront leur vie plus facile.

« Et les drapeaux vénérés et saints, — souvenirs des époques passées, — seront célébrés par des chants.

« Et chaque nation construira un temple grandiose, — sur la façade duquel on écrira : Gloire à tous les morts des guerres humaines! »

En examinant dans son ensemble l'œuvre de M. Edmondo de Amicis, on remarquera qu'il n'a jamais entrepris un travail fatigant. Ses livres semblent s'être faits d'eux-mêmes. Ses voyages ne sont point des études approfondies sur les peuples qu'il a visités, et, sauf le Maroc, il a toujours choisi des pays où l'on est sûr de trouver les aises de la vie civi-

lisée. Il a écrit ses vers au hasard, quand sa pensée se moulait sans effort dans la forme poétique, et il a dû être fort étonné lui-même de constater un jour qu'il en avait de quoi remplir quelques feuilles d'impression. Seuls, ses deux volumes sur *les Amis* pourraient sembler une exception, par le fait même de la peine sans laquelle un tel sujet est condamné à demeurer banal. Mais il suffit de les parcourir pour voir que l'auteur n'est point sorti de son domaine habituel. Il a été amené un jour, par je ne sais quelle circonstance fortuite, à réfléchir sur l'amitié. Des souvenirs attendrissans sont venus se grouper autour de ses premières réflexions, il a évoqué des figures disparues, de légères amertumes l'ont fait sourire avec une paisible ironie. Or les observations de détails et les souvenirs étant sa matière littéraire habituelle, il s'est mis à les rassembler et à les diviser à mesure qu'ils se présentaient à lui, donnant ainsi satisfaction à son besoin naturel d'analyses microscopiques : « Parlons donc de l'amitié puisqu'elle occupe une si grande place dans notre vie. Voyons comment elle naît, comment elle se brise et se renoue, quels sont ses divers caractères suivant l'âge, l'esprit et l'éducation intellectuelle ; quels sont ses obstacles, ses dangers, ses plaisirs, ses ennuis et ses amertumes ; de quelle manière on discute entre amis, etc. » Ces minutieuses recherches amènent des anecdotes, des préceptes de morale, des réflexions humoristiques, des digressions dans des sens inattendus, — et cela remplit tout doucement sept cents pages. A une époque où la production littéraire est presque toujours un travail pénible, une telle manière de travailler ne suffit-elle pas à constituer une petite originalité ?

C'est peut-être à ce procédé, attrayant parce qu'il est agréable, que M. de Amicis doit, en partie du moins, son succès auprès de ses compatriotes. Les Italiens sont avant tout des dilettanti. Quand ils vont à l'Opéra, dans leurs théâtres organisés bien plus en vue de la conversation que du spectacle, ce n'est pas pour suivre d'un bout à l'autre le développement d'une savante œuvre d'art, c'est pour entendre un morceau favori ou un chanteur à la mode, l'air de bravoure du ténor ou la cavatine de la *prima donna*. Une fois le morceau entendu et applaudi, ils se mettent à babiller ou rentrent chez eux. Ce n'est point non plus par hasard que la mosaïque tient une si grande place dans l'art industriel national. Or les écrits de M. de Amicis sont justement de ceux qui peuvent le mieux satisfaire des goûts pareils : ses livres n'exigent aucune application ; on n'est point obligé de les commencer à la première page et de les suivre jusqu'à la fin ; on peut les ouvrir où que ce soit, on est sûr de trouver toujours une jolie description, une anecdote amusante, une fine miniature d'un alinéa. Comme en outre, selon l'expression si juste que Beyle, qui comprenait l'Italie, applique à l'un de ses plus brillans contemporains, il aime mieux « peindre

peu profond que s'appesantir, » on n'a pas à craindre un morceau absorbant ou troublant.

En raison même de ce dilettantisme de caractère, en raison aussi de sa sensibilité si facilement excitée et si facilement satisfaite, M. de Amicis est un de ces écrivains,— rares à l'heure actuelle, — qui trouvent la vie bonne et la savourent en toute saison. Il est sceptique, mais sans aigreur, juste assez pour rester tranquillement établi dans un épicuréisme modéré. Il a de l'esprit, mais un esprit aimable, qui ne se déverse jamais en railleries : on trouve deux ou trois satires dans son recueil de poésies, mais elles ont une portée toute générale et ne blessent personne : ici, par exemple, il prend à partie un critique impuissant et rageur qu'il ne nomme pas, qu'il s'abstient même de caractériser par un trait qui pourrait le désigner plus clairement, et auquel il se borne à déclarer qu'il se moque de lui; là, un parasite qui exprime à un grand homme son admiration désintéressée en lui empruntant un louis ; des personnages dont les petits ridicules et les petits vices choquent à peine, — tant nos contemporains nous ont accoutumés à des peintures plus violentes, à des figures plus marquées, — et qu'on ne reconnaîtrait certainement pas parmi la foule de leurs pareils.

La façon dont un écrivain comprend la nature est souvent décisive pour caractériser ses goûts et son esprit. M. de Amicis la comprend comme il comprend la vie. On trouvera difficilement, dans ses voyages, une description mélancolique. Ses paysages favoris sont gais et s'étendent en plein soleil, à peine teintés quelquefois par ces vapeurs légères que dégagent dans les lointains les premières chaleurs du printemps par ces *sfumature* qui brodent leurs fines dentelles sur les rivages méditerranéens. Dans ses poésies qui portent encore plus nettement l'empreinte de sa personnalité, puisque rien ne l'y gêne dans le choix de ses sujets, la même tendance est encore plus accentuée. Les poètes modernes se font une nature à leur image, changeante et complexe comme eux, souriante quand ils ont la joie au cœur, navrée quand ils s'assombrissent, reflétant tous les nuages qui leur voilent le ciel, bouleversée par toutes les tempêtes dont ils sont secoués : en sorte que c'est presque toujours eux-mêmes qu'ils dépeignent dans leurs descriptions, qu'ils imposent aux choses la violence et la fugacité de leurs sensations raffinées, qu'ils leur prêtent leur vie intense et si souvent maladive. Chez M. de Amicis, la nature est toujours simple, et si je puis me servir de cette expression, égale à elle-même. Dans ses sonnets sur l'Espagne, sur la Hollande, sur le Maroc, sur Constantinople, on croirait voir, on voit « les maisons blanches et isolées qui semblent recouvertes d'un voile de gazon » succéder aux « ondes azurées dans lesquelles tremblent les blancs minarets, » et faire place à leur tour « à la paix de ces grandes prairies coupées de canaux où une voile blanche

de temps en temps passe, puis se perd, comme une somnambule solitaire et pensive. » Vous remarquez que le mot *blanc* revient sans cesse dans ces descriptions; et vraiment cette couleur qui, à proprement parler, n'en est pas une, qui n'est que la résultante du mélange de toutes les autres, et qui est particulièrement chère à M. de Amicis, peut encore servir à caractériser sa nature mobile, dont les oscillations ne sont cependant jamais assez violentes pour ne pas aboutir à une tranquille quiétude. Car, de même qu'il aime la nature en pleine lumière, M. de Amicis l'aime en plein repos, et il l'avoue dans son sonnet à la mer, qui, à ce point de vue, mérite d'être cité :

« Salut, ô grande mer! Comme un avril éternel, — ton sourire m'invite toujours à chanter, — et fait, dans mon corps auquel il rend la vigueur, — bouillir les flots de mon sang juvénile.

« Salut, mer adorée! épouvante du lâche, — joie du brave, santé du malade, — mystère immense, jeunesse infinie, — beauté formidable et charmante.

« Je t'aime lorsque tes colères se brisent sur le rivage, — à la lueur funèbre des éclairs, — j'aime tes flots énormes et leurs mugissemens,

« Mais, plus encore, j'aime ton murmure — lent et solennel qui berce le cœur, — ô cimetière d'azur sans limites! »

Ce dernier vers, cette évocation d'une chose triste, est la plus forte note de mélancolie qu'on trouve chez le poète italien; et, pour la lui arracher, il n'a fallu rien moins que le spectacle grandiose auquel tant de poètes ont mesuré leurs désespoirs. D'ailleurs, au fond de lui-même, le peintre de la Hollande doit préférer à tout le reste la vie artificielle, et je ne crois pas qu'il ait jamais eu d'élan sincère vers la vraie nature délivrée de l'homme.

M. de Amicis a-t-il conscience de son état d'optimisme? En tout cas, il s'y complaît et s'efforce de s'y maintenir. Il évite avec soin tout ce qui lui paraît attristant. Ses nouvelles finissent toujours bien, même quand la logique voudrait qu'elles finissent mal. Leurs péripéties sont rarement dramatiques. Si le sujet comporte des détails pénibles, l'auteur les enveloppe de toutes les précautions imaginables, et il sacrifie sans hésiter les données de la physiologie, ou même celles de la simple observation, au besoin de tout arranger. Un des plus importans récits des *Scènes de la vie militaire*, *Carmela*, est, sur ce point, tout à fait caractéristique. Carmela est une jeune paysanne, à demi sauvage, qui s'est passionnément éprise d'un officier en garnison dans son village; mais, — est-il besoin de le dire? — du plus pur des amours. Au bout de trois mois, son amoureux reçoit un ordre de départ, la quitte en lui promettant de revenir, — et ne revient pas. Carmela ne tarde pas à apprendre, par un malheureux hasard, qu'il se marie. Elle en devient folle. Sa folie consiste à prendre pour l'infidèle tous ses suc-

cesseurs, l'un après l'autre. Elle les suit, les poursuit, les embrasse, les tourmente, se place sur leur chemin, couche en travers de leur porte, — et toujours en conservant sa vertu, quand bien même quelques-uns, gens peu délicats, auraient volontiers oublié, en faveur de sa beauté, qu'elle n'avait plus sa raison. Un jour, arrive un jeune lieutenant au cœur tendre, qui, touché par ses malheurs, entreprend de la guérir. Il y réussit en reproduisant devant elle, dans tous ses détails, la scène du départ de son prédécesseur. Et, comme il s'était épris d'elle en travaillant à la sauver et en méditant des ouvrages spéciaux sur la folie, — d'ailleurs singulièrement choisis, — il l'épouse dès qu'elle est rentrée en possession d'elle-même.

En voyage, M. de Amicis éloigne de même de son attention tout ce qui pourrait être pénible ou douloureux. De temps en temps, un fugitif accès de spleen ou de nostalgie interrompt brusquement la série de ses impressions émerveillées. Mais il se hâte de le chasser, pour s'abandonner de nouveau à ses étonnemens et à ses joies. A Londres, il subit la pluie, la terrible pluie anglaise, qui semble suinter des maisons, qui donne à toutes les choses des aspects fantomatiques et lugubres, qui fait passer dans les rues obscures des frissons de terreur splénétique. Sans doute, il n'en évite pas l'invincible et poignante mélancolie : « On éprouve, dit-il après l'avoir décrite, un sentiment désagréable de fatigue, un dégoût de tout, une envie inexprimable de disparaître comme un éclair de ce monde ennuyeux. » Mais c'est tout. Il se garde bien de s'appesantir sur cette impression : il ouvre son parapluie et se croit en plein soleil. D'ailleurs, de Londres comme de Paris, M. de Amicis ne voit que le côté brillant : à travers ses récits, les deux immenses villes apparaissent comme les capitales de royaumes de Cocagne, où des foules heureuses se promènent sur des boulevards bordés de somptueux palais et d'admirables édifices. Quand il s'aventure dans les faubourgs, il se hâte de les dépeindre en deux mots et passe son chemin : la misère trouble sa conception du pittoresque, elle manque trop de cristaux et de mosaïques. Dans les pays non civilisés, on le retrouve encore décidé à ne regarder que ce qui flatte sa vue, à glisser sur le reste. Le Maroc et Constantinople offrent pourtant un spectacle capable d'inspirer quelques tristes pensées au voyageur le plus indifférent : celui de races épuisées qui n'ont pas pu résister au contact de la civilisation, qui en ont les maladies sans en avoir les remèdes, et qui finissent peu à peu, qui s'éteignent dans une fatale consomption... M. de Amicis, si facilement attendri par de petites choses, et que nous avons vu tout effrayé devant des figures de cire, ne s'émeut point à un si grand spectacle. On en sent à peine la mélancolie dans quelques-unes de ses pages, où il a noté des faits particulièrement caractéristiques, — quand il montre, par exemple, tous les fils d'un chef arabe, de superbes jeunes gens qu'on eût dit choisis parmi les plus beaux de

la race moresque, s'approcher d'un médecin européen et découvrir tous ensemble leur bras droit, rongé par la même plaie; encore laisse-t-il au lecteur le soin de tirer lui-même les terribles conclusions, il passe et ne s'appesantit pas. Pour qu'il se sente à l'aise, pour qu'il puisse développer librement ses qualités, il lui faut des cadres plus animés, plus vivans que les vastes horizons de l'Orient ou de l'Afrique. Il lui faut les foules, même serrées dans des rues étroites, il lui faut le clinquant et le cliquetis des villes modernes. La vie heureuse, large, grasse, la santé épanouie, la prospérité générale qui se manifeste par l'ordonnance du repas et le bon entretien des trottoirs, voilà ce qui lui convient le mieux. Aussi, est-ce en Hollande qu'il s'est trouvé dans son véritable élément, et son livre sur *la Hollande* est-il son meilleur ouvrage, celui qui donne du pays parcouru l'impression la plus complète, celui qui seul révèle un accord intime, nécessaire entre le tempérament de l'auteur et le sujet traité. M. de Amicis s'est promené, la loupe à la main, dans ce pays étrange, conquis par l'homme sur la mer. Il en a examiné les moindres détails, depuis la médiocre statue d'Érasme qui se dresse sur une place de Rotterdam jusqu'au merveilleux Taureau de Potter, depuis ces paisibles paysages verts où seul quelque héron, immobile sur une patte, représente la vie, jusqu'aux rues d'Amsterdam si pleines de mouvement, jusqu'au vaste parc de La Haye, où des arbres énormes abritent une patriarcale résidence. Il a pris sa part des kermesses, il est entré dans un club d'Alkmaar, il a causé avec un paysan qui lui a répété en italien le premier vers de *la Divine Comédie*, il s'est extasié sur les casques d'or des servantes frisonnes, il a visité le marché de Groningue. Sans doute, certains détails l'ont étonné : sa vivacité méridionale s'est mal accommodée du flegme hollandais, et il n'a pu comprendre que des gens qui l'avaient reçu en ami se séparassent de lui sans déclamation. Peut-être même ce contraste l'a-t-il servi : le fait est que son tableau de la Hollande est d'une exactitude de proportions et d'une sûreté de lignes qu'on ne retrouve qu'en partie dans ses autres voyages.

Comme les gens heureux, M. de Amicis est bon. Mais il est bon, comme il est heureux, sans se douter qu'on puisse ne pas l'être. Il le sait et il l'a dit, dans une suite de quatre sonnets où il s'est disséqué lui-même d'une main sûre : « Cette bonté n'est qu'une affectueuse courtoisie (*un' amorosa cortesia*), — la courtoisie des âmes sereines. C'est une bonté qui ne vient pas de la volonté, — c'est un instinct de paix et d'harmonie, — c'est une douceur que ma mère — a répandue dans mes os et dans mes veines. — Oh ! que quiconque a pu m'affliger ou me blesser, — vienne à moi dans un jour de douleur, — il trouvera des larmes dans mes yeux. Et jusqu'à ce que je descende au tombeau, — sur ma bouche brillera un sourire, — une affection frémira dans mon cœur. » Certains morceaux des *Scènes de la vie mili-*

taire suffisent à confirmer l'exactitude de cette analyse. Il faut voir, dans les petits récits intitulés : le Fils du régiment, le Conscrit, la Sentinelle, comment un certain officier, dans lequel on n'a pas de peine à reconnaître l'auteur, est bon et obligeant pour les soldats, comment il écoute leurs confidences, s'intéresse à leurs ennuis, les aide de ses conseils, les encourage de sa sympathie. Au pauvre conscrit, ridicule dans son uniforme qu'il ne sait point encore porter, il apprend à nouer la cravate d'ordonnance, à arranger les plis de la capote; il le met à l'abri des railleries des camarades, il s'efforce de le familiariser doucement avec les exigences de la vie militaire. — Ou bien il s'en va trouver la sentinelle qui grelotte en montant sa garde, il s'applique à lui abréger les longues heures de nuit et de solitude où toutes les tristesses du service s'accumulent dans le cœur. Tout cela est honnête et délicat. Mais rarement M. de Amicis s'élève à une conception plus vaste, à un sentiment plus haut : il reste un officier bon au soldat, la vie militaire lui sert à exercer les qualités de son cœur toujours affecteux, mais n'élargit pas sa pensée; il la pratique en homme consciencieux, — il ne la domine pas, il n'en fait pas jaillir des aperçus nouveaux sur la condition des hommes, comme sut le faire, par exemple, Alfred de Vigny. Pourtant, dans sa nouvelle intitulée : *Fortezza* (*Bravoure*), il a raconté avec puissance l'héroïsme d'un soldat qui, porteur d'un ordre écrit, et pris par les brigands, supporte silencieusement, en gardant l'ordre dans sa bouche, les épouvantables tortures auxquelles il est soumis. Ce récit, seul peut-être dans l'œuvre de M. de Amicis, est d'une lecture douloureuse ; on dirait que l'énergie du héros a agi sur le conteur : ses couleurs, d'habitude un peu molles, prennent une vivacité extraordinaire, sa douceur se transforme en vigoureuse fermeté, son imagination devient plus virile, et sa nouvelle laisse dans la mémoire du lecteur une trace plus profonde, une impression inattendue de vaillance morale et de courage humain.

Un tel écrivain n'a guère le choix de ses procédés littéraires : il est condamné à une abondance de style qui peut facilement devenir fastidieuse. M. de Amicis évite le plus souvent cet écueil, grâce à son enjouement et à sa souplesse, grâce aussi à un tact qui l'abandonne rarement. On pourrait demander à ses voyages plus d'ampleur dans les vues, il serait injuste de méconnaître le goût qui préside au choix des détails, le charme de beaucoup de descriptions. M. de Amicis n'est point un philosophe, tant s'en faut : toute sa nature répugne au trop grand effort intellectuel; il est un dilettante aimable, qui se promène à travers le monde en curieux, avec le parti-pris de le trouver très bon, et qui, toujours content, fait quelquefois partager sa satisfaction à ses lecteurs. Artiste réfléchi, il connaît ses facultés, il évite autant que possible de leur demander ce qu'elles ne peuvent rendre. Il sait, par exemple, que dans un vaste ensemble il aperçoit un fourmille-

ment de détails qu'il traduit isolément avec exactitude et pittoresque, mais sans parvenir à dégager les traits principaux, ceux-là justement qui suffiraient à caractériser la physionomie du paysage : aussi tente-t-il rarement un grand tableau. Il l'a fait quelquefois, avec une extrême application, mais pas toujours avec bonheur. Son arrivée à Constantinople, par exemple, malgré la profusion des lignes et des couleurs, ou plus exactement peut-être à cause de cette profusion, reste un morceau confus. Après avoir lu les *Souvenirs de Paris*, qui sont divisés en grands chapitres, et où M. de Amicis semble avoir imité les procédés de nos romanciers contemporains, on n'a de la ville qu'une impression vague et même fausse en bien des endroits. La description des grands boulevards, par exemple, est toute factice, emphatique, *cérébrale* : « Là, c'est le peuple suprême, c'est la métropole de la métropole, le royaume ouvert et perpétuel de Paris auquel tout aspire et tend. Là, la rue devient place, le trottoir devient rue, la boutique devient musée; le café est un théâtre ; l'élégance, du faste; la splendeur, un éblouissement; la vie, une fièvre... » Et les métaphores se succèdent pendant des pages : il y a « de grandes inscriptions d'or qui courent sur les façades des maisons comme les versets du Coran sur les parvis des mosquées ; » on passe sans interruption devant « les hôtels des princes et des crésus. » Nous sommes dans le Paris des hallucinations et des fièvres, dans le Paris conventionnel qu'ont mis à la mode les visions de certains héros de roman, et qu'il ne faut pas confondre avec le Paris de tous les jours, dont les agitations sont moins apparentes, dont les couleurs n'ont pas tant de crudité. En revanche, on retrouve en M. de Amicis un peintre de race, un miniaturiste charmant, dès qu'il enchâsse dans un cadre restreint une vue particulière, dès qu'il s'applique à une étude de détail. En Hollande, la disposition même du pays lui a fourni une succession presque ininterrompue de dessins d'une rare finesse ; à Fez et en Espagne, il a réussi à prendre nombre de croquis agréables. Et, pour se rendre compte de la patience et de la sagacité du voyageur italien, il faut lire dans *Constantinople* le chapitre plein d'observations curieuses qu'il consacre aux chiens errans.

Mais si, dans les voyages, la multiplicité même des images qui se pressent devant ses yeux, des objets qui s'offrent à son observation, empêchent M. de Amicis d'abuser de sa facilité à voir pour trop regarder et de son abondance pour trop décrire, il n'en est malheureusement pas toujours de même dans ses nouvelles. Là, en effet, il est libre, il peut choisir un thème selon son goût et le développer comme il lui convient ; sa manière même de comprendre l'art d'écrire, son habitude de chercher dans la littérature un plaisir immédiat, l'empêchent de réagir contre les suggestions de son tempérament; aussi choisit-il presque toujours de tout petits sujets sur lesquels il exerce impitoyablement la minutie de son analyse. Les faits les plus simples

se décomposent pour lui; il consigne soigneusement les moindres gestes de ses personnages, et ces gestes même, il cherche à les démonter, à en montrer le mécanisme. Un soldat reçoit une lettre de sa mère : il la décachette à la lueur d'une lanterne, « de ses deux mains tremblantes, sous deux yeux dilatés où brillent deux belles larmes. Il lit la lettre très vite, en accompagnant d'un mouvement de tête le mouvement des yeux et en murmurant des mots sans suite. L'ayant lue, il la serre dans ses mains, laisse tomber ses bras en levant les yeux vers le ciel, et les deux grosses larmes, après avoir tremblé incertaines sur ses paupières, s'échappent, roulent intactes le long de ses joues et viennent tomber toutes chaudes sur ses mains. » Les conversations sont quelquefois construites d'une façon analogue, — interminables et surtout oiseuses. Au début d'un des récits militaires (*Quel Giorno*) une dame demande à un officier de lui raconter quelques-unes de ses impressions pendant la guerre. L'officier répond : « Comme cela, tout de suite, sans préparation? Donnez-moi au moins le temps de rassembler mes souvenirs, sinon je vous ferai un papotage sans queue ni tête. — Non, monsieur, ne préparez rien; je ne veux pas une dissertation philosophique, et encore moins une page d'histoire militaire. Dites-moi, comme cela vous viendra, tout ce que vous avez vu. — Vous le voulez absolument? — Je le veux. — Alors, je parlerai; mais... » Vous pouvez penser si des récits commencés sur ce ton marchent vite!

Ce sont là, si l'on veut, des défauts. Mais ces défauts, qu'il ne faudrait pas confondre avec les maladresses et les imperfections de forme d'un écrivain inhabile, tiennent à la nature même du talent de M. de Amicis et ont la même source que ses qualités, dont ils sont inséparables. Ils rendent tel ou tel morceau fatigant à lire, mais ils ne nuisent pas trop à l'effet d'ensemble d'une œuvre déjà assez considérable. On est forcé de les mettre en lumière, puisqu'ils servent à éclairer le tempérament de l'auteur; on ne pourrait raisonnablement s'attendre à les voir s'atténuer dans la suite. M. de Amicis est encore jeune et produira sans doute encore beaucoup; mais il n'est pas probable que ses livres futurs modifieront sensiblement l'opinion qu'on a pu se former de lui jusqu'à ce jour. Si même il tombe de temps en temps, comme cela lui est arrivé avec ses *Amis*, dans de fâcheuses exagérations d'analyse, il restera pourtant, on peut l'affirmer, un écrivain aimable et agréable, qu'un public nombreux suivra toujours avec plaisir. Son domaine n'est pas et ne sera probablement jamais des plus vastes; mais il y cultive plus d'une fleur délicate, il y crée des sites qui, pour être artificiels, n'en ont pas moins leur charme. Cela ne suffit-il pas à marquer sa place parmi les contemporains?

EDOUARD ROD.

REVUE LITTÉRAIRE

LE GÉNIE DANS L'ART.

Essai sur le génie dans l'art, par M. Gabriel Séailles. Paris, 1884; F. Alcan.

Comme il faut se hâter, dit-on, d'employer les remèdes pendant qu'ils guérissent encore, il est bon aussi de se presser de traiter les questions pendant qu'elles sont toujours à la mode. Tel est bien le cas, si nous ne nous trompons, de celle que nous voudrions effleurer aujourd'hui. La curiosité des psychologues et des esthéticiens, éveillée de tout temps sur les conditions mystérieuses qui président à la production de l'œuvre d'art et à l'apparition du génie, semble en effet s'y être fixée, depuis quelques années, avec un redoublement d'intérêt et d'attention. C'était naguère un professeur de Sorbonne, M. Henri Joly, qui nous donnait une *Psychologie des grands hommes*; c'était plus récemment M. Sully Prudhomme, qui, dans son livre sur *l'Expression*, traitait de la psychologie de l'artiste autant que de l'expression même; c'était hier enfin un jeune philosophe, M. Gabriel Séailles, qui reprenait le problème à son tour, dans un brillant *Essai sur le génie dans l'art*... On pourrait remplir une page avec les titres seulement des livres où vingt autres ont cherché, eux aussi, le secret du génie, mais ces indications peuvent suffire, et la place nous est trop précieuse pour la perdre à de telles énumérations.

L'*Essai* de M. Séailles est d'un métaphysicien à la fois et d'un poète, souvent obscur, mais toujours brillant, hérissé de formules et débordant de métaphores, un hymne, pour ainsi dire, en même temps et autant qu'une thèse. J'observerais à ce propos que cette confusion de genres et cette bigarrure de styles sont assez en faveur auprès de nos jeunes philosophes, si ce n'était aussi bien la tradition toute pure de la grande

école à laquelle notre auteur appartient. Il ne faut pas médire de l'idéalisme, et même, quand on considère quels noms, depuis Platon jusqu'à Schelling, le décorent dans l'histoire, il convient de n'en rien dire que de respectueux. Grandes ambitions, grand souffle, grande poésie; et grands noms, grandes œuvres, grande doctrine. Il nous sera permis toutefois d'ajouter que, si les métaphores n'y constituent pas précisément des preuves et que, si l'enthousiasme n'y est pas tout à fait une méthode, c'est à peu près tout comme, et que la vérité des choses, en général, semble un peu trop s'y mesurer à la beauté de ce que l'on en peut dire. M. Séailles, dans ce premier essai de son talent, aura fait preuve de toutes les qualités et de tous les défauts de l'école. Reste à savoir s'il aura beaucoup avancé la question qu'il se proposait d'y résoudre.

Quelques personnes la croient volontiers insoluble. Et d'abord parce qu'elles ont beau faire, elles ne réussissent pas à voir très bien la matière même de la question. En effet, allant au fond des choses, de quoi raisonne-t-on ici? Certainement, nous ne demandons pas à ceux qui s'engagent dans cette recherche de commencer par nous définir le génie, puisqu'après tout la recherche où ils s'engagent a pour terme et pour but cette définition même. L'impuissance où nous sommes de donner une bonne définition de la vie n'empêche pas les progrès quotidiens de la science physiologique, et depuis combien de siècles le géomètre, sans se préoccuper autrement de la définir, opère-t-il sur l'étendue? Les définitions sont au bout de la science, et non pas à son origine. Nous pouvons donc nous proposer d'étudier le génie, sans savoir préalablement ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas, ou plutôt: c'est précisément parce que nous ne savons ni ce qu'il est ni ce qu'il n'est pas que nous nous le proposons comme un objet d'étude. Mais, au moins, pour débuter, faudrait-il bien savoir où le génie se rencontre, et c'est ici que les premières difficultés apparaissent. Si nous ne pouvons pas définir dogmatiquement la vie, nous avons toutefois dans les lois mêmes de la vie des moyens assurés de distinguer ce qui vit d'avec ce qui ne vit pas. Or, où sont ces moyens, dans la question qui nous occupe? où est le sujet de l'expérience? et, pour le faire court, qui est-ce qui a du génie? Si Dante a du génie, le Tasse en a-t-il? Si Shakspeare a du génie, Ben Jonson en a-t-il? Si Molière a du génie, Beaumarchais en a-t-il? Si Titien a du génie, Véronèse en a-t-il? Si Rubens a du génie, Van Dyck en a-t-il? Si Poussin a du génie, Charles Lebrun en a-t-il? Si Mozart a du génie, Rossini en a-t-il? Si Beethoven a du génie, Meyerbeer en a-t-il? Si Weber a du génie, Berlioz en a-t-il?.. Le plus intrépide énumérateur n'en finirait pas de poser de ces points d'interrogation. Mais quant à la réponse, tout le monde voit bien, tout le monde sait qu'elle varierait d'un homme à l'autre, selon le cas et selon le temps. Puisque M. Séailles, dans un *Essai sur le*

génie de l'art, pour fixer un point de sa thèse, en appelle à l'autorité de Benvenuto Cellini, c'est sans doute qu'il le place au rang des hommes de génie : mais je suis tout prêt, pour ma part, à refuser au personnage l'honneur d'une telle qualification. M. Joly, de son côté, dans sa *Psychologie des grands hommes,* nous avait beaucoup parlé de Christophe Colomb, qu'il égalait aux Léonard, aux Newton, aux Leibnitz, aux Napoléon : pour moi, je nie absolument que Colomb ait le droit d'être inscrit parmi de si grands noms. Ce que je nie de l'un, un autre le niera d'un autre, et quand on aura passé de la sorte les grandes réputations au crible, que restera-t-il pour fonder les généralisations que l'on nous propose? Une vingtaine de noms dans l'histoire de l'art et de l'humanité tout entière? Quoique ce soit bien peu, ce serait pourtant assez, si d'autres considérations n'intervenaient pour gêner, contrarier, et finalement empêcher toute espèce de généralisation.

Il n'y a de comparaison légitime qu'entre les choses comparables, et il n'y a de choses comparables que celles qui contiennent au moins un élément commun. Qu'y a-t-il donc de commun, sous l'identité du mot (laquelle ne témoigne que de la pauvreté de la langue), entre le génie d'un grand peintre, Léonard de Vinci, par exemple, et le génie d'un grand homme de guerre, César, si l'on veut, ou Napoléon? En quoi, comment, par où *la Joconde* est-elle comparable au siège d'Alésia, ou *la Cène* aux campagnes d'Austerlitz et d'Iéna? Dira-t-on peut-être qu'il faut distinguer? et qu'autre chose est le génie dans l'art, autre chose le génie de l'action? Soit; quittons donc le terrain de l'action, et renfermons-nous uniquement dans le domaine de l'art. Quels rapports y a-t-il entre une symphonie de Beethoven et une peinture de Michel-Ange? entre un drame de Shakspeare et une statue de Donatello? Quels rapports autres que ceux qu'il nous a plu d'établir, par un détestable abus de langage, — comme quand nous puisons dans le vocabulaire du peintre pour exprimer la nature de notre émotion musicale, et réciproquement, dans le vocabulaire du musicien pour traduire l'impression que nous avons éprouvée en présence d'une fresque ou d'une toile? Mais s'il n'y a pas de rapports, si la beauté musicale et si la beauté pittoresque sont essentiellement *spécifiques,* c'est-à-dire si la première consiste essentiellement dans des combinaisons de lignes et de couleurs, la seconde essentiellement dans des combinaisons de sons, quelle commune mesure peut-il bien y avoir entre le génie, c'est-à-dire la nature propre d'imagination d'un Michel-Ange et d'un Beethoven ?

Faisons un dernier pas, rétrécissons encore le cercle, enfermons-nous maintenant entre les bornes d'un seul art, d'un même genre dans cet art, et demandons-nous ce qu'il peut y avoir de vraiment comparable entre le génie de l'auteur de *Macbeth* ou d'*Hamlet* et le génie de l'auteur d'*Andromaque* ou de *Phèdre?* Je réponds tout de suite qu'il n'y a rien, abso-

lument rien, ce qui s'appelle rien, et, — s'il m'est permis de jouer ainsi sur les mots, — que Shakspeare et Racine ne peuvent être comparés qu'en ce qu'ils ont justement d'incomparable. Car, ayant reçu l'un et l'autre le don du théâtre, et l'un et l'autre ayant pratiqué le même art, ils ne sont, celui-là Shakspeare, et celui-ci Racine, qu'en raison de l'idée très diverse qu'ils se sont faite chacun de leur art, et parce qu'ils ont eu l'un et l'autre du théâtre une conception tout individuelle, Shakspeare toute shakspearienne et Racine toute racinienne. Que si donc vous croyez découvrir entre eux quelque autre chose de commun que ce qu'ils ont de différent, vous vous tromperez, sans aucun doute; et ce quelque chose pourra bien leur appartenir en tant qu'hommes, faits comme tous les hommes, mais non pas en tant que Shakspeare et Racine, c'est-à-dire non pas à titre d'hommes de génie. Ce qu'il y a de plus assurément caractéristique du génie, c'est sa différence ou, si vous l'aimez mieux, son individualité, son originalité, sa singularité, — *ingenium*, — dans le sens primitif du mot, son idiosyncrasie, les aptitudes congénitales qui le distinguent ou plutôt qui l'isolent parmi tous ceux qui sembleraient d'abord posséder les mêmes aptitudes, tout ce qui fait enfin qu'il ne s'est rencontré qu'un Shakspeare ou qu'un Racine et qu'il ne s'en rencontrera pas un second. Le propre du génie, c'est d'être individuel, comme le propre de son œuvre est d'être *irrecommençable*, et contre cet individualisme du génie, comme contre cette singularité de son œuvre sont venues et viendront toujours se heurter, pour s'y briser, toutes les théories que l'on essaiera d'en donner.

Les uns, par exemple, ont prétendu que le génie n'était qu'une névrose, c'est-à-dire qu'il y avait des liaisons étroites, intimes, nécessaires entre le génie et la folie, ou en d'autres termes encore, que la même constitution organique qui peut *conditionner* l'aliénation mentale avait plus d'une fois *conditionné* le génie. « Nous considérons ce paradoxe comme réfuté surabondamment, » nous dit M. Joly, dans sa *Psychologie des grands hommes*. En aucune matière il n'est bon de considérer un paradoxe, pour audacieux qu'il soit, comme réfuté par son énoncé même, et M. Joly très certainement eût mieux fait, si paradoxe il y a, d'essayer de nous en montrer l'exagération et l'absurdité. Car celui-ci peut se soutenir, et de fort grands hommes l'ont soutenu. C'est un mot d'Aristote « que tous les hommes de génie sont hypocondriaques » et c'en est un de Sénèque, je crois, « qu'il n'y a pas de grand esprit sans un grain de démence. » N'est-ce pas l'auteur des *Essais* qui prétend à son tour « qu'aucune âme excellente n'est exempte de mélange de folie ? » ou suis-je dupe de quelque illusion en attribuant cette parole « que l'extrême esprit est accusé de folie, comme l'extrême défaut, » à l'auteur des *Pensées ?* Et si ces témoignages ne suffisent pas à prouver l'antiquité, la continuité, la constance de la tradition, manque-t-il

d'exemples, et d'exemples fameux, et d'exemples topiques à l'appui de leur dire ? Mahomet n'était-il pas épileptique, et Luther visionnaire ? Celui-ci, l'un des grands poètes qu'ait connus l'Italie, Torquato Tasso, l'auteur de *la Jérusalem*, et celui-là, le plus grand peut-être, ou du moins le plus original des humoristes anglais, Jonathan Swift, ne sont-ils pas morts fous ? N'a-t-on pas pu chercher l'origine de la conversion de Pascal dans un état morbide qu'auraient caractérisé des hallucinations intenses ? et l'hypocondrie de Rousseau ne sert-elle pas d'exemple pour ainsi dire classique dans la plupart des traités de pathologie mentale ? Combien d'autres cas encore où des désordres nerveux et des troubles moraux, tantôt plus superficiels et tantôt plus profonds, apparaissent à l'observateur comme la lourde rançon du génie ? Et pour infirmer, pour nier les conclusions que l'on en tire, est-ce assez de répéter que la force n'est pas la faiblesse, que la santé n'est pas la maladie, et que l'ordre n'est pas le désordre ?

Non, sans doute ; mais ce qu'il faut dire, c'est que des rencontres ou des coexistences de ce genre, fussent-elles plus nombreuses encore, ne sont une à une qu'autant de cas particuliers, et qu'il suffit, par conséquent, d'un cas contradictoire pour faire échec, lui tout seul, à l'interprétation hâtive que l'on en donne. Le cas de Rousseau n'est pas celui de Pascal ; mais le fût-il, qu'il suffirait au cas de Pascal d'opposer celui de Bossuet, et le cas de Voltaire à celui de Rousseau. S'il y a quelques hommes, d'un génie d'ailleurs incontesté, dont la grandeur semble avoir consisté dans le développement d'une faculté maîtresse et dominatrice aux dépens de quelques-unes des autres, nous en connaissons, d'un génie non moins incontestable, chez qui nous n'admirons rien tant que le parfait équilibre, le complet accord, la merveilleuse harmonie de toutes les puissances de l'esprit et du cœur. La conséquence est forcée. Ni la maladie n'a fait le génie des uns ni la santé n'a fait le génie des autres. Celui-ci était un grand homme, quoiqu'il fût assurément sur la pente de la folie. Celui-là en était un autre, quoiqu'il n'y ait jamais eu rémission ni défaillance dans l'exercice de sa robuste intelligence. Autant dire qu'il n'y a pas de comparaison ni de généralisation possible. Tous ces cas sont individuels ; en chacun d'eux l'analyse psychologique est tout entière à faire ; et, selon chacun d'eux, la conclusion diffère jusqu'à la contradiction. C'est la preuve à la fois que nous sommes en présence du génie, et c'est la preuve qu'il n'y a pas de lois du génie.

D'autres, plus ambitieux, ne se sont pas seulement proposé de déterminer les conditions d'apparition ou de manifestation du génie, mais encore de le « décomposer, » et de le résoudre en ses élémens. Après bien de la peine, ils ont donc découvert que le génie consisterait à « concevoir quelque chose de grand » une grande œuvre, un grand dessein, « l'imaginer, l'aimer, le vouloir et l'exécuter. » On peut d'abord leur

demander ce que c'est, à leur avis, que « quelque chose de grand. » Un sonnet de Pétrarque est-il quelque chose de grand? Une fable de La Fontaine est-elle quelque chose de grand? *Le Voyage sentimental* est-il quelque chose de grand? Qui niera pourtant que ce soient là, s'il en est, des œuvres marquées au coin du génie, c'est-à-dire, chacune en son genre exquise, inimitable, unique? On peut encore leur demander ce qu'ils font dans leur système, et comment ils expliquent cette précocité merveilleuse où l'on reconnaîtrait volontiers un attribut du génie, si le génie, par malheur, décidément indocile à nos lois, ne s'était souvent avisé pour se manifester d'attendre la maturité de l'âge. Qu'un Molière à trente-cinq ans, qu'un Jean-Jacques vers la quarantaine, qu'un Bossuet après l'avoir passée se proposât une grande œuvre, j'entends donc ce que cela veut dire; mais quel grand dessein, si les mots signifient quelque chose, pouvaient bien méditer Michel-Ange à seize? Raphaël à quatorze? ou Mozart à six ans? Qu'est-ce que c'est encore que cette nécessité « d'exécuter, » et cette obligation de réussir dont on fait une condition du génie? Quelquefois, il est vrai, c'en est une, et quelquefois ce n'en est pas une. L'*Histoire des variations* est-elle moins un chef-d'œuvre parce qu'elle n'a pas eu les effets qu'en attendait Bossuet? et la *Théorie de la terre* cesse-t-elle d'être une grande conception, parce que la science a dépassé Buffon? De grands capitaines, comme Guillaume d'Orange, n'ont-ils pas perdu presque toutes les batailles qu'ils ont livrées? et des hommes assurément doués du génie de la politique, entre autres Mirabeau, presque toutes les parties qu'ils ont jouées? Enfin, si la volonté, dans la production des grandes œuvres, fait vraiment le rôle que l'on lui prête, que devient cette inconscience dont il est si difficile de méconnaître ou de restreindre la part? Comment l'auteur de *l'École des femmes* est-il aussi l'auteur de *Don Garcie de Navarre?* Comment l'auteur du *Cid* est-il aussi l'auteur de *Pertharite?* Comment l'auteur des *Fables* est-il aussi l'auteur du *Poème sur le quinquina?* Toutes ces questions, et bien d'autres encore, en admettant que l'on puisse y répondre, qui ne voit que la réponse en dépend uniquement de ce que l'on sait de La Fontaine, de Corneille, de Molière, c'est-à-dire du cas particulier, du cas individuel, et non pas d'aucun principe de critique générale qui puisse être universellement et indistinctement appliqué? Une fois encore nous sommes ainsi ramenés à la même inévitable conclusion. On ne peut rien dire d'un homme de génie qui ne lui soit strictement personnel, et toutes les fois que l'on essaie de généraliser l'observation que l'on en a faite, il se trouve quelque part un autre homme de génie pour servir à montrer qu'en cessant d'être personnelle elle cesse en même temps d'être vraie.

« C'est que le problème est mal posé, » nous répond un troisième, et ce troisième est M. Séailles. Tout est plus simple qu'on ne le croit.

Comme la vie continue le mouvement, « le génie continue la vie, » ou, si peut-être l'expression ne paraissait pas assez claire, le génie continue la vie, « comme la raison continue la lumière. » En présence du génie, nous crions au miracle; « c'est trop nous humilier nous-mêmes; » et nous avons tous du génie. Ce n'est pas seulement de la prose, comme ce bon M. Jourdain, ou même de la philosophie, comme l'excellent M. Vanderk, c'est de la poésie que nous faisons sans le savoir. Avec les sensations que l'extérieur nous apporte, nous nous composons chacun notre univers, un univers conforme à nos besoins; et avec les idées que les sensations éveillent dans les profondeurs de l'esprit, nous constituons notre *moi*, un *moi* conforme à nos aspirations. La vie de l'intelligence, comme celle du corps, est une création continuelle. Ainsi, nous commençons par créer le monde, et quand nous avons créé le monde, nous ne nous reposons pas, nous nous créons nous-mêmes. Un dieu caché réside en nous, et ce dieu, c'est notre génie. Génie pour génie, entre le génie de l'artiste ou du poète et le génie du plus humble ou du plus ignorant d'entre nous, il n'y a donc, en fin de compte, qu'une différence de degré, mais nullement de nature; nous avons tous du génie, seulement quelques-uns en ont plus que les autres; et « le grand homme n'est qu'un homme grandi dans toutes ses puissances. » Ce n'est pas ici le lieu de débrouiller l'ingénieux artifice de cette métaphysique; passons donc outre à l'équivoque sur laquelle tout le raisonnement repose; et, sans autre chicane, retenons la conclusion.

Mais si le grand musicien, si le grand peintre, si le grand poète sont des hommes grandis dans toutes leurs puissances, comment alors se fait-il qu'ils ne soient l'un que poète, l'autre que peintre, et le troisième que musicien? N'eût-il dépendu que d'un caprice de Rossini d'être aussi bien Lamartine et que d'une fantaisie de Victor Hugo d'être Eugène Delacroix? Beethoven, pour être Weber, n'eût-il eu qu'à le vouloir, et Weber qu'à l'essayer pour devenir Beethoven? Le génie ne serait donc en ce sens qu'une capacité générale, vague, indéterminée, dont l'application dépendrait de la circonstance, du hasard, de la fortune? Et sa définition dernière deviendrait la négation même de tous les cas particuliers dont on l'aurait composée? Car, enfin, quand au lieu de planer dans les nuages on redescend sur la terre, quelque cas particulier que l'on analyse et quelque grand homme que l'on étudie, c'est dans une aptitude originelle de son œil ou de son oreille que l'on trouve la seule explication possible de son choix ou de sa vocation. Et, réciproquement, dans quelque art que ce soit, sculpture ou musique, peintre ou poésie, manquer de génie, c'est manquer d'abord et avant tout de cette aptitude spéciale de l'oreille ou de l'œil. On nous disait tout à l'heure que le génie consistait dans le développement d'une « puissance » quelconque de l'esprit au détriment des autres, et, pour

avoir suffisamment réfuté l'opinion, nous n'avions qu'à nommer quelques grands hommes, chez qui toutes ces « puissances, » diversement combinées, avaient harmonieusement concouru. On nous dit maintenant que le génie serait, au contraire, l'accroissement de toutes ces « puissances » ensemble, et, pour montrer que la définition ne convient pas, comme disent les logiciens, à tout le défini, nous n'avons qu'à nommer les grands hommes en qui l'une de ces « puissances » a comme absorbé la vitalité des autres. Et dans l'un comme dans l'autre cas, nous finissions par où nous avons commencé : quelque définition et quelque théorie du génie que l'on donne, il semble décidément qu'un seul nom suffise toujours à les ruiner.

On dit ici : Mais alors, s'il échappe aux lois de la nature, à ces lois qui gouvernent l'exception même et la font rentrer sous la règle, le génie, selon vous, est donc purement et simplement un « monstre? » Encore les monstres ont-ils leurs lois, et leurs lois définies; la tératologie nous enseigne la raison du mouton à cinq pattes et de la vache à deux têtes; au besoin, elle pourrait se charger de les faire apparaître. Comment donc le génie, c'est-à-dire de toutes les formes de l'humaine activité la plus rare et la plus haute, n'aurait-il pas sa loi, sa cause et sa raison suffisante? Nous pourrions répondre : Parce qu'il en est la plus haute. A quelque développement que la science puisse être promise, il y aura toujours des bornes à notre capacité de comprendre, et d'autant plus infranchissables, pour ainsi dire, que chacun de nous, comme dans le cas présent, trouvera moins d'élémens en lui pour l'aider à la solution des problèmes. Mais la vérité vraie, c'est que l'on équivoque ici sur les mots. Il n'y a pas de science ni par conséquent de lois de l'individu. Le génie n'échappe à la science que comme y échappent le caractère ou la physionomie. Il y a une « science, » il y a « des lois » de ce qu'il y a de commun à tous les visages, il n'y en a pas de ce qui constitue l'accent propre et personnel d'une physionomie humaine : la mienne ou la vôtre. Il y en a une de ce qui contribue à la formation de tous les caractères, il n'y en a pas de ce qui fait l'originalité proprement dite et l'individualité du caractère : l'originalité de Pierre ou l'individualité de Paul. Et il y a une science de l'esprit ou même, si l'on veut, une science du talent; il n'y en a pas du génie, c'est-à-dire de cette force individuelle qui soustrait précisément le talent à ses conditions communes, qui élève Pierre-Paul Rubens au-dessus d'Antoine Van Dyck et Jean-Baptiste-Poquelin Molière au-dessus de Philippe-Néricault Destouches. Le pouvoir de la science s'arrête au point même où l'individu commence. Et nous pouvons bien reconnaître en lui ce qu'il a de commun avec nous tous, mais nous ne pouvons pas dire que ce qu'il a d'unique lui soit commun avec quelqu'un. Pour n'avoir point de « lois, » le génie n'est donc pas un monstre; la beauté non plus n'a point de « lois; » et la sainteté n'en a pas

davantage. Comment, d'ailleurs, en auraient-elles, puisque ce sont des cas particuliers et qu'elles consistent essentiellement en ce que la combinaison qui les réalise de loin en loin a de rigoureusement unique? La sainteté, c'est toute la vertu, plus quelque chose qui ne s'est rencontré que dans le saint : saint François d'Assise ou saint Vincent de Paul; la beauté, c'est toute la proportion et toute la régularité, plus quelque chose qui ne se voit que dans *la Vierge de Saint-Sixte* ou dans *la Vénus de Milo;* et le génie, c'est tout le talent, tantôt tout le talent de peindre et tantôt tout le talent d'écrire, plus quelque chose qui ne s'est trouvé que dans Correge ou dans Racine. Et peu importe même que le talent, la régularité, la vertu y entrent ou n'y entrent pas tout entiers; si ce quelque chose d'unique apparaît dans la combinaison, et de ce moment même, c'est la sainteté, c'est la beauté, c'est le génie. Des hommes de beaucoup de talent ont manqué de génie, un Addison, par exemple, ou un Pope, un Bourdaloue ou un Boileau; et des hommes d'infiniment moins de talent, bien inférieurs à tous autres égards, n'ont pas moins eu du génie, un Sterne, par exemple, ou un Beaumarchais.

Quelque lecteur demandera peut-être où est l'intérêt de cette discussion; et je voudrais pouvoir lui répondre qu'elle n'en a pas de précis ni d'actuel. On philosophe pour philosopher, comme on écrit pour écrire, et comme on peint pour peindre, — plaisir d'autant plus vif qu'il est plus désintéressé. Mais ici la discussion a son intérêt pratique et ses conséquences prochaines. Il ne s'agit, en effet, de rien moins que de l'envahissement lent de la critique par les méthodes plus ou moins scientifiques, et au grand détriment de sa valeur d'art. Sans doute, comme il y a des familles de plantes, il y a des familles d'esprits, et même, si l'on veut, des genres dans ces familles, des espèces dans ces genres, des variétés enfin dans ces espèces. Il faudrait toutefois prendre garde à ne pas abuser d'une comparaison qui n'est acceptable qu'autant qu'on ne la presse pas, mais plus scrupuleusement encore à ne pas transformer des analogies lointaines en identités positives, et de simples métaphores, après tout, en lois souveraines de la critique. Au milieu de ces généralisations ambitieuses, le sens de l'individuel se perd; nous nous habituons à ne plus apprécier dans les œuvres et les hommes du passé que l'utilité dont ils sont pour nos théories; et la variété, la diversité, la riche complexité de la vie nous échappe à travers les formules rigides où nous prétendons l'enfermer. En réalité, dans l'art comme dans la vie, c'est à la différence que nous nous intéressons. Ceux-là ne retiennent pas longtemps notre curiosité qui ressemblent, comme on dit, à tout le monde, et dont la physionomie banale nous pronostique à peu près à coup sûr l'insignifiance intellectuelle et la trivialité morale. Pareillement, dans l'histoire, les hommes de talent eux-mêmes, s'ils n'ont rien été de plus que l'ex-

pression de leur temps ou de leur coterie, et s'ils n'ont pas eu ce bonheur de donner leur note originale, manquant ainsi de ce que l'on appelle proprement personnalité, manquent aussi de ce je ne sais quoi qui attire, qui fixe, et qui récompense l'attention. Nous ne nous donnons pas au mérite, mais uniquement à l'originalité. Ce qui fait tout le prix de l'observation morale, c'est justement qu'il n'y a pas de science de l'individu, et de même, ce qui fait tout le prix de la critique, c'est que s'il y a des lois du talent, elles sont bien vagues, et c'est qu'il n'y a pas de théorie du génie.

Tout homme de génie, selon le terme scolastique, est un genre à lui seul, et toute œuvre de génie doit être, par conséquent, abordée comme un monde nouveau. La connaissance de ses antécédens importe quelquefois et quelquefois elle n'importe pas. Il peut y avoir quelquefois intérêt à la replacer dans le *milieu* où elle est apparue et quelquefois il peut n'y en avoir aucun ou même y avoir du danger. La biographie de l'homme peut quelquefois servir d'illustration, de commentaire, d'explication à l'œuvre et quelquefois elle y peut n'apporter qu'un élément de trouble, de confusion, d'inintelligibilité. En d'autres termes encore, à la façon du portraitiste, qui varie son *faire* avec son modèle ou même se laisse dicter par lui ses formules d'exécution, ainsi la critique doit varier ses procédés avec son sujet, et se laisser imposer par lui sa façon même de le traiter. Mais les méthodes nouvelles visent toutes à remplacer la peinture par la photographie. Quelque modèle qui pose devant elles, elles l'appliquent sur le même fond banal, dans la même banale attitude, braquent sur lui le même objectif, opèrent sur la plaque avec les mêmes réactifs et finalement en tirent ces innombrables épreuves où les yeux, où le nez, où la bouche sont à leur place, et qui pourtant ne ressemblent pas. C'est qu'en effet la ressemblance ne gît pas dans les traits du visage, mais elle est tout entière, si je puis ainsi dire, dans l'intelligence que le peintre a de son modèle, et cette intelligence dépend essentiellement, ou plutôt uniquement de son aptitude à découvrir le particulier dans l'universel, le personnel dans le général, et l'individu dans l'homme. La critique est de la peinture et non pas de la photographie, de l'art et non pas de la science, ou une application de la science. Or, toutes les fois que l'on essaie de formuler les lois du talent, mais surtout celles du génie, c'est une tentative pour transformer la critique en une science, et la détourner par conséquent de son objet propre, qui est de montrer en quoi Racine diffère de Shakspeare, et non pas ce qu'il y a de commun entre Racine et Shakspeare. — Nous nous réjouirons d'autant plus que M. Séailles n'y ait pas réussi, que l'on ne dépensera pas souvent plus de talent qu'il n'en a mis dans ce livre au service de sa cause.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Et maintenant nos législateurs sont partis, désertant le Palais-Bourbon et le Luxembourg, jusqu'au 20 mai. Ils se sont généreusement accordé six semaines de repos et de distraction après trois mois de travaux parlementaires qui n'auront, nous le craignons, qu'une médiocre place dans l'histoire. Si, comme on le leur a conseillé, ils profitent de ces vacances de printemps pour aller rendre compte de leur mandat devant ceux qui les ont élus, ils pourront faire de longs discours; ils auront de la peine à déguiser l'indigence de leurs œuvres, à montrer ce qu'ils ont fait réellement pour le bien du pays, pour l'avantage même de ces institutions qu'ils se donnent la mission particulière de défendre et au besoin de desservir. Ce n'est point que cette session d'hiver, avec laquelle on avait hâte d'en finir, n'ait été occupée, en apparence, et parfois même assez bruyante. Il n'est pas une question qui n'ait été soulevée, mise en commission, ou discutée, depuis les lois scolaires jusqu'aux lois municipales, depuis les lois militaires jusqu'à cette revision de la constitution, qui n'a fait, il est vrai, qu'une courte apparition, dont M. le président du conseil a eu la libérale complaisance de nous promettre l'agrément pour cet été. Tout réformer, toucher à tout, c'est la tradition dite républicaine, c'est le mot d'ordre auquel on n'a pas manqué. Arriver à un résultat, à quelque chose de sérieux et d'utile, c'est une autre affaire; on n'y est pas arrivé, parce que, dans toutes ces œuvres de la session d'hiver comme dans la plupart des œuvres des sessions qui se sont succédé depuis quelques années, il y a un mal invétéré et peut-être incurable dont ne s'aperçoivent même pas ceux qui en sont atteints, ceux qui le mettent dans tout ce qu'ils font.

Le mal, c'est qu'on ne peut plus ou l'on ne veut plus rien faire simplement, sérieusement, avec une raison impartiale et prévoyante, avec la préoccupation unique de l'intérêt public, du bien du pays. Autrefois, aux temps où un Portalis travaillait au code civil, où un Gouvion Saint-Cyr et un Soult préparaient leurs belles lois militaires, où un Guizot proposait sa forte et savante loi sur l'instruction primaire, où, sans distinction de régimes, se succédaient des œuvres dignes de rester des modèles, à ces époques de sagesse surannée et de libéralisme primitif, on se donnait la peine d'étudier les questions pour elles-mêmes. Les lois étaient conçues avec maturité, rédigées avec clarté, combinées de façon à étendre et assurer les garanties, à réaliser un véritable progrès dans la vie municipale, dans l'enseignement, dans l'ordre civil comme dans l'ordre militaire. Aujourd'hui, nous avons changé tout cela. D'abord l'étude attentive et impartiale des faits n'est plus nécessaire; l'expérience est suspecte de réaction! Ce qu'il faut, avant tout, c'est préparer des lois destinées à servir une domination de parti, une passion de secte, ou même quelquefois un simple et vulgaire intérêt électoral. Lorsqu'on s'occupe de l'organisation municipale de Paris, comme on l'a fait il y a quelques jours, pensez-vous qu'on songe à résoudre le problème d'assurer à la première ville de la France et du monde une représentation digne d'elle, plus conforme à son rôle et à ses grands intérêts? Point du tout : il s'agit, entre opportunistes et radicaux, de trouver la combinaison électorale qui pourra donner une majorité aux uns ou aux autres. Lorsqu'on prétend réformer les institutions militaires, croyez-vous que la première pensée soit de créer une véritable armée, de lui donner une forte structure, la cohésion, les traditions, l'esprit militaire, ce qui pourrait, en un mot, assurer sa puissance au jour du combat? Nullement, ou du moins ce n'est là qu'une considération secondaire. Ce qui préoccupe d'abord, c'est d'avoir une armée démocratique, de soumettre toutes les classes au joug égalitaire, de molester le bourgeois, — et surtout de ne pas exempter les séminaristes du service. Il n'est pas jusqu'aux affaires d'industrie où la politique de parti ne fasse irruption, comme on le voit à Anzin, et un questionnaire, soumis récemment à la commission d'enquête industrielle, proposait d'étendre les recherches, les interrogatoires d'une façon au moins singulière. Il s'agirait de demander aux ouvriers si leur liberté de conscience est respectée par les patrons, s'ils ont travaillé dans des couvens, s'ils n'ont pas été, par hasard, renvoyés pour avoir assisté à un enterrement civil ou pour avoir refusé d'aller à une cérémonie religieuse. Voilà qui renseignerait à merveille la commission d'enquête et l'opinion sur l'état de l'industrie dans notre pays, sur les causes des crises économiques, des grèves et des chômages! Avec de tels procédés, avec ce système de politique, on ne peut évidemment arriver à rien. On ébranle les institutions les

plus éprouvées sans les réformer, en confondant toutes les conditions de l'organisation publique. On ne fait que des lois décousues, sans autorité, éphémères comme la passion du jour, et dans cette expérience singulière à laquelle se livrent des législateurs brouillons, c'est la France qui est l'éternelle patiente ; c'est la France qui finirait, si l'on n'y prenait garde, par n'avoir plus ni institutions, ni lois respectées, ni armée, ni industrie.

Assurément, s'il est un exemple pénible de ce qu'a de désastreux cette invasion des fanatismes de parti dans les affaires les plus sérieuses, les plus délicates, c'est cette triste grève d'Anzin qui se prolonge depuis cinquante jours déjà et dont on n'entrevoit pas la fin. Que les ouvriers d'Anzin, à l'origine, se soient crus en droit de réclamer au sujet de certaines conditions nouvelles de travail, ou au sujet de leurs salaires, et qu'ils aient cédé à la tentation de défendre leurs intérêts bien ou mal compris par ce moyen extrême d'une grève, cela n'a rien d'extraordinaire. C'était dans tous les cas une question à débattre entre la compagnie et les mineurs, et dans ses termes primitifs elle n'avait certainement rien d'insoluble ; mais il est bien clair que la question industrielle n'a pas tardé à disparaître par l'intervention des partis révolutionnaires qui se sont jetés sur cette malheureuse grève comme sur une proie, qui depuis cinquante jours font de ce bassin houiller d'Anzin le théâtre d'une sorte de représentation de démagogie. Réunions, prédications, excitations, menaces, on a eu recours à tout pour envenimer cette lutte, pour enrôler une partie de la population ouvrière fanatisée sous un drapeau de guerre sociale. Rien n'a été négligé pour laisser croire à des ouvriers faciles à abuser qu'ils n'avaient qu'à résister, qu'ils auraient raison de la compagnie, qu'ils contraindraient au besoin le gouvernement à déposséder les propriétaires de mines, à régler les salaires, et, par une aggravation de plus, ces déclamations n'ont pas été sans avoir quelque retentissement jusque dans le parlement. Le résultat est cette situation violente où l'on dirait que tous les efforts tendent à rendre les scissions irréparables, les transactions impossibles, où les ouvriers qui voudraient redescendre dans les mines sont exposés à être assaillis et où, en fin de compte, le gouvernement est obligé d'intervenir par la force pour le maintien de la paix publique, pour la protection de ceux qui veulent travailler contre les grévistes à outrance. A quoi cependant tout cela peut-il conduire ? Il faudra bien que cette crise ait une fin, comme toutes les crises de ce genre, et alors que restera-t-il? Les agitateurs auront fait leur campagne et essayé leurs forces; il y en a qui se seront presque fait un nom! Le jour où ils ne pourront plus rien à Anzin, ils iront souffler la guerre sociale et chercher fortune ailleurs ; ils se transporteront sur un autre théâtre; et les vraies victimes seront ceux qu'ils auront abusés en les excitant, en les poussant à une guerre ruineuse. Que la compagnie, pour son

compte, doive être singulièrement éprouvée par cette crise, qu'elle fasse chaque jour des pertes sensibles, cela n'est pas douteux; mais ceux qui souffriront le plus, évidemment ce sont les ouvriers qui se retrouveront avec leurs ressources épuisées, qui auront à recommencer leur labeur dans des conditions plus difficiles. Ce qui souffre aussi, c'est l'industrie française paralysée par ces conflits, menacée par la concurrence étrangère; c'est la fortune publique tarie dans une de ses sources. Oui, assurément, l'industrie française est destinée à se ressentir de cette crise, non-seulement parce qu'il y a dès l'heure présente une ruineuse suspension de travail, mais encore parce qu'il y a dans tout cela de fausses idées, de faux systèmes, en un mot, une fausse politique suspendue pour ainsi dire sur toutes les entreprises matérielles. C'est l'esprit de parti appliqué à l'industrie, comme on voudrait aussi l'appliquer à l'armée par cette loi nouvelle de recrutement qui vient d'être livrée précipitamment à la discussion à la veille des vacances.

Que resterait-il de l'armée française si le parlement votait cette loi, qui réaliserait enfin le grand rêve, — le service de trois ans, — en jetant indistinctement la jeunesse française tout entière dans les rangs? C'est évidemment aujourd'hui une question décisive, — décisive pour la composition de l'armée aussi bien que pour l'éducation littéraire et scientifique de la jeunesse française. Il s'est trouvé heureusement au seuil de ce débat un député républicain, M. Margaine, qui a lui-même porté l'épaulette, qui est maintenant un des questeurs de la chambre, et qui a eu le courage de marcher droit, sans ménager les mots, sur cette idée du jour, sur cette passion d'égalité absolue qui est tout le secret de la loi nouvelle. M. Margaine a démontré vigoureusement qu'on allait détruire l'armée dans sa force, dans son principe, sans avoir même la chance d'arriver à cette égalité qu'on rêve, qui n'est qu'une chimère. Il a dit du premier coup ce qui est dans bien des esprits, même des esprits républicains, et ce qu'on n'ose pas toujours dire. Le service de trois ans a trouvé, il est vrai, un défenseur dans M. le ministre de la guerre, qui s'est fait un devoir de déguiser la vraie raison de la loi sous les phrases habituelles de « répartition plus équitable des charges, » de « fusion des divers élémens de la société française sous le drapeau. » Il y a, dans tous les cas, un point qui n'est pas éclairci. M. le ministre de la guerre, appelant à son aide de grands soldats qui seraient peut-être étonnés de couvrir de leur autorité les opinions nouvelles, s'est efforcé de prouver que le service de trois ans, qui donne la quantité, peut donner aussi la qualité. Il y a mis toutefois quelques conditions, dont l'une est « l'existence de cadres inférieurs bien recrutés, intelligens; » mais c'est là précisément la question. Ces cadres qui sont les ressorts nécessaires d'une armée, on ne les a plus; ils ont disparu, ils ne se sont pas renouvelés, et on a aujourd'hui beaucoup de peine à avoir de vrais sous-officiers, même avec le service de cinq ans.

M. le ministre de la guerre semble croire qu'il trouvera tout ce qu'il lui faut dans cette jeunesse intelligente qu'il propose d'enrôler sans distinction, et c'est même pour cette raison qu'il demande qu'on ne fasse aucune exception. M. le ministre de la guerre trouvera sans nul doute à ce prix des sous-officiers intelligens. Seulement, cette jeunesse sur laquelle il paraît si bien compter, ne fera que traverser pour ainsi dire l'armée; elle ne peut former que des cadres mobiles, sans fixité, sans attachement au métier, et si « l'existence de cadres inférieurs bien recrutés, » solides, est une condition première, essentielle, si cette condition est encore si loin d'être réalisée, comment est-on si pressé d'établir le service de trois ans? C'est prendre pour ainsi dire le problème à rebours et aller à une véritable confusion. Quelle raison y avait-il surtout d'ouvrir si précipitamment une discussion qu'on a pu à peine engager, qu'on a dû interrompre presque aussitôt, et qui laisse en suspens tant de questions sérieuses? Ah! voilà justement encore un point délicat : c'est que d'ici à quelques semaines les élections municipales vont se faire dans toute la France. Il fallait bien se hâter de montrer aux masses populaires qu'on s'occupe d'alléger pour elles les charges militaires, que la république les protège contre l'oligarchie bourgeoise, libérale et financière! Après cela arrivera ce qui pourra, la démonstration est faite, — et c'est ainsi que même, dans un règlement d'ordre du jour, les intérêts de la puissance militaire et de l'éducation libérale de la France restent subordonnés à des calculs de parti, de popularité et d'élections.

Si, à côté de tant d'autres problèmes qui renaissent sans cesse, que l'esprit de parti dénature, il y en avait un particulièrement délicat à résoudre, c'est ce problème de l'organisation municipale de Paris, qui a été pendant quelques jours l'objet de vives discussions et qui, par le fait, n'a pas été résolu, puisque le sénat et la chambre des députés n'ont pas pu s'entendre. La question de Paris avait été réservée dans la loi générale votée récemment sur les municipalités. On ne pouvait cependant attendre plus longtemps en présence des élections toutes prochaines. Comment organiser cette représentation parisienne? A quel mode de scrutin et de circonscription s'arrêter? La chambre des députés s'est prononcée pour un système partageant Paris en quatre grandes sections, dont chacune aurait élu à peu près vingt conseillers municipaux. Le sénat, de son côté, s'est rallié à un autre système, appliquant le scrutin de liste avec les arrondissemens tels qu'ils existent et un nombre déterminé, limité de conseillers par arrondissement. La chambre a persisté dans son vote, le sénat a persisté dans le sien; on n'a pas pu s'entendre, et, en définitive, le seul système qui n'ait point été défendu, le système qui existe aujourd'hui, qui est connu et jugé par ce qu'il a produit, est celui qui se trouve ainsi maintenu, qui reste maître du terrain. Ce qu'il y a de curieux et de caractéristique, c'est

que, dans toutes ces combinaisons, les partis, le gouvernement lui-même n'ont paru chercher que ce qui pouvait leur laisser espérer l'avantage électoral; personne ne s'est occupé de ce qui pouvait assurer une représentation sérieuse, sincère et rationnelle à Paris. On a éludé le problème qui consisterait à trouver une organisation municipale particulière pour une ville qui n'a rien de municipal. C'est là la difficulté et, tant qu'elle ne sera pas résolue, on en sera réduit à cette anomalie, à cette contradiction d'une ville qui concentre les plus puissans intérêts moraux, intellectuels, financiers et d'un conseil municipal qui passe son temps à voter la revision de la constitution, à laïciser, à demander des monumens pour les fédérés de la commune, — qui, en un mot, n'est en plein Paris qu'une vaine et artificielle représentation de parti ou de faction.

Que devient, pendant ce temps, l'entreprise que la France poursuit sur les bords du Fleuve-Rouge, au Tonkin? Nos soldats, pour faire leur devoir, n'attendent sûrement pas d'apprendre ce que la chambre veut faire de l'armée française avec sa loi de recrutement démocratique et ses prétendues réformes de l'organisation militaire. Ils vont bravement à l'ennemi quand il le faut, et ils supportent sans se plaindre les fatigues d'une lointaine campagne en pays inconnu. Ils sont allés à Sontay avec l'amiral Courbet; ils ont pris Bac-Ninh avec le général Millot et ses vaillans lieutenans, le général de Négrier, le général Brière de l'Isle. Ils marchent maintenant sur Hong-Hoa. Ils iront partout où leurs chefs les conduiront. Le malheur est qu'on ne voit pas bien comment tout cela peut finir, et que nos succès, nos traités avec l'Annam n'empêchent pas les massacres, qui se renouvellent trop fréquemment là où nous ne sommes pas. La France viendra-t-elle à bout de pacifier ces contrées, d'y établir un ordre suffisant et de faire accepter par la Chine ce qu'elle aura créé? Ce n'est pas sans doute de sitôt qu'on arrivera à un dénoûment, et avant d'en être là, on aura certainement à demander de nouveaux crédits, à envoyer des renforts à notre petite armée expéditionnaire.

Non, décidément, les entreprises lointaines ne réussissent pas pour le moment aux plus grandes nations. Elles commencent par être aussi coûteuses que laborieuses; elles ont de la peine à se dégager de toutes les obscurités, et si la France a des difficultés au Tonkin, elle peut, à la rigueur, se dire que l'Angleterre n'est pas plus heureuse avec ses affaires d'Égypte, qui sont certes loin de se simplifier et de s'éclaircir. Ce qu'il y a de plus frappant, c'est que, dans les deux cas, pour les deux gouvernemens, tous les mécomptes, tous les embarras sont nés d'une politique qui n'a pas su ce qu'elle voulait, qui ne s'est pas fait une idée exacte et précise de l'œuvre qu'elle allait entreprendre. L'Angleterre n'en est même pas encore à avoir des opinions bien claires, un plan de conduite arrêté, puisque ces jours derniers, dans la chambre

des communes, lord Hartington refusait très vivement de déclarer ce que le gouvernement se proposait de faire. D'un autre côté, dans un banquet récent, un membre du cabinet avouait que M. Gladstone était aussi affligé que surpris de la marche des affaires d'Égypte. Le moment est cependant pressant, car la situation de ces malheureuses contrées égyptiennes devient réellement de plus en plus périlleuse et la responsabilité de l'Angleterre est, de toute façon, engagée dans cette immense crise qui est, en grande partie, son œuvre. S'il ne s'agissait que de décider l'évacuation du Soudan, au risque d'abandonner ces régions du haut Nil à l'invasion désormais victorieuse du mahdi et de ses bandes, il n'y aurait pas de doute, la résolution serait déjà prise. L'Angleterre a essayé un semblant d'action militaire et diplomatique dans le Soudan. Elle a envoyé le général Gordon à Khartoum, le général Graham avec sa petite armée à Souakim, sur les bords de la Mer-Rouge. Elle a paru un instant vouloir déployer ses forces, elle n'a pas trop réussi dans les combats sanglants qu'elle a livrés aux bandes d'Osman-Digma; elle n'a pas persisté, et, aujourd'hui, elle semble impatiente de se retirer. Elle cherche un moyen, elle serait prête, s'il le fallait, à traiter avec le mahdi. Malheureusement, une retraite dans ces conditions ressemblerait à un désastre; en outre, ce n'est plus là maintenant qu'un des côtés des affaires égyptiennes, et tandis que le général Graham reçoit l'ordre de quitter Souakim, tandis que le général Gordon reste livré à lui-même à Khartoum, c'est dans la Basse Égypte, c'est au Caire même que le danger apparaît sous une autre forme. La désorganisation envahit cette partie de la vallée du Nil. L'anarchie est à peu près complète dans le gouvernement comme dans le pays, et c'est l'Angleterre elle-même, il faut l'avouer, qui a singulièrement contribué à aggraver, à précipiter cette crise.

Le cabinet anglais a voulu sauver les apparences en laissant le pouvoir, une ombre de pouvoir au khédive; il a voulu, d'un autre côté, exercer un véritable protectorat, sans l'avouer, en mettant ses agens partout, en plaçant particulièrement au ministère de l'intérieur un de ses fonctionnaires, M. Clifford Lloyd, qui, sous le simple titre de sous-secrétaire d'état, s'est érigé en petit dictateur. La vérité est que M. Clifford Lloyd, appuyé sans doute par le représentant de l'Angleterre, sir Evelyn Baring, a voulu tout faire, dominer le gouvernement, le khédive, les ministres. Il a bouleversé l'administration des provinces sous prétexte de la renouveler et de la diriger. Il a voulu même publier des projets de loi de sa propre autorité, sans consulter le gouvernement. Il a si bien fait qu'après avoir forcé le ministre de l'intérieur à se retirer, il a lassé la patience du président du conseil lui-même, de Nubar-Pacha, qui avait été pourtant nommé pour suivre les conseils de l'Angleterre et qui a fini par donner un instant sa démission pour ne

pas subir plus longtemps une humiliante tutelle. Il en est résulté pour le pays cet état de désorganisation où il n'y a ni gouvernement, ni administration, ni force publique, ni ressources suffisantes. D'un autre côté, ce malheureux gouvernement est assailli par les réclamations de tous ceux dont une commission internationale a reconnu les droits à une indemnité à la suite de l'incendie d'Alexandrie, et il n'a pas même de quoi suffire aux plus urgentes nécessités. C'est l'impuissance dans l'anarchie.

Voilà la situation! De sorte qu'il ne s'agit plus de se retirer du Soudan honorablement, si on le peut, en essayant d'arrêter l'invasion du mahdi à la limite de la Basse-Égypte; il s'agit de remettre un certain ordre au Caire, dans cette partie de la vallée du Nil autrefois si prospère, aujourd'hui livrée à la confusion. C'est là le problème que l'Angleterre a laissé s'aggraver par les tergiversations de sa politique et qu'elle a maintenant à résoudre, non-seulement parce que c'est son intérêt, mais encore parce qu'elle doit, jusqu'à un certain point, compte à l'Europe d'une situation qu'elle a créée. L'Angleterre, après être allée seule en pacificatrice sur le Nil, a prétendu rester seule pour créer un ordre nouveau qu'elle voulait nécessairement conforme à sa politique, à ses convenances. Il n'est point douteux que, si M. Gladstone, qui paraît avoir retrouvé assez de santé pour aller défendre son bill de réforme électorale devant la chambre des communes, ne réussit pas, le cabinet libéral est exposé d'ici à peu aux représailles de l'opinion offensée de l'humiliation infligée à l'orgueil britannique.

La crise, d'ailleurs assez bénigne, qui s'est déclarée il y a quelques jours dans les affaires italiennes a eu le dénoûment prévu. L'Italie a retrouvé un ministère qui n'a rien de bien nouveau dans une situation politique et parlementaire qui n'est pas sensiblement modifiée. C'est le président du conseil d'hier, M. Depretis, qui demeure le président du conseil d'aujourd'hui. Le cabinet reconstitué garde de plus quelques-uns de ses principaux membres, le ministre des affaires étrangères, M. Mancini, qui a les secrets de la diplomatie italienne depuis quelques années, le ministre de la guerre, le général Ferrero. Au nombre des nouveaux appelés au pouvoir il y a M. Coppino, qui est un professeur piémontais, ami de M. Depretis, qui a été déjà ministre de l'instruction publique et qui était récemment élu président de la chambre des députés à la place de M. Farini; il y a aussi un Napolitain, M. Grimaldi, et un Sarde. En définitive, ce n'est plus, si l'on veut, le cabinet qui existait il y a quelques jours; mais c'est encore un cabinet Depretis, avec son chef, avec ses opinions et ses alliés, avec son programme de Stradella. Le cabinet métamorphosé ne s'est signalé pour le moment que par un acte assez caractéristique. L'entrée de M. Coppino au ministère nécessitant l'élection d'un nouveau président

de la chambre, M. Depretis a choisi comme candidat M. Biancheri, homme d'expérience, d'une autorité bienveillante et impartiale, qui a déjà présidé les débats parlementaires sous le règne de la droite. C'est la preuve que, si le président du conseil n'a pas voulu aller jusqu'à faire à la droite une certaine part dans ses combinaisons ministérielles, il tient cependant à lui donner des gages, à s'assurer le plus possible et plus que jamais une majorité composée des modérés de la gauche et de la droite. Avec quelques hommes de moins, avec quelques hommes de plus, il n'y a guère rien de changé à Rome. C'est le même chef, c'est la même politique intérieure et extérieure, avec ses garanties de modération relative, comme aussi avec ses embarras qui naissent parfois des circonstances, du mouvement des choses.

L'Italie, heureusement pour elle, est dans une situation où elle pourrait bien aisément éviter les embarras et où elle n'a que les difficultés qu'elle se crée, tantôt en poursuivant des alliances qui ne lui sont pas nécessaires, tantôt en ramenant, en laissant se réveiller ces affaires de la papauté qui sont toujours délicates. Où en est-elle pour le moment de sa politique extérieure, de ces profonds calculs de diplomatie auxquels elle a paru se livrer pendant quelque temps? Le ministre des affaires étrangères d'hier et d'aujourd'hui, M. Mancini, interpellé ces jours passés, au lendemain de la dernière crise, n'a sûrement pas répandu de bien vives lumières sur l'état réel des rapports de l'Italie avec l'Europe, sur les résultats des vastes combinaisons qu'on avait si complaisamment caressées. A vrai dire, M. Mancini est un ministre très optimiste; à ses yeux, tout est pour le mieux dans le monde. L'Italie a conquis et garde sa place dans la triple alliance, elle y figure au même titre que l'Allemagne et que l'Autriche. La rentrée de la Russie dans la grande alliance, dans l'intimité des deux empires du centre de l'Europe, n'a rien changé : c'est une garantie de plus pour la paix qu'on veut maintenir. D'un autre côté, les rapports intimes que l'Italie a noués depuis quelques années avec l'Allemagne et l'Autriche n'excluent pas, au dire de M. le ministre des affaires étrangères de Rome, les bonnes relations avec d'autres puissances, et M. Mancini s'est fait un devoir d'ajouter comme s'il avait à annoncer une bonne nouvelle : « Les nuages qui existaient entre la France et l'Italie se sont dissipés grâce aux intentions conciliantes qui ont été apportées des deux côtés dans les négociations qui ont eu lieu... » Voilà certes des déclarations rassurantes; au fond cependant, à travers les réticences de ces débats, il ne serait point impossible de démêler que le zèle pour l'alliance allemande s'est un peu refroidi au-delà des Alpes, que les résultats n'ont pas répondu à tout ce qu'on s'était promis. On espérait mieux, on a été un peu déçu, et tandis qu'il y a eu de ce côté quelque mécompte qu'on n'avoue pas, les rapports avec la France se sont améliorés. C'est un fait à recueillir.

L'Italie est intéressée à bien vivre avec tout le monde, à ne pas mettre des complications inutiles dans sa politique. Elle serait intéressée particulièrement à éviter des affaires comme celle qu'elle vient de se créer avec le souverain pontife au sujet de la congrégation de la Propagande, qui n'a d'autre résultat que de rappeler l'attention du monde sur la situation du pape à Rome, au Vatican.

Faire vivre le pape et le roi ensemble à Rome, c'est toujours assurément une grosse difficulté, et la plus dangereuse des politiques serait d'aggraver le problème par des procédés qui ne pourraient que rendre plus sensible, pour le chef de la catholicité, une situation déjà pénible et épineuse. Qu'est-il arrivé? Le gouvernement italien, depuis qu'il est à Rome, a voulu étendre à l'ancien domaine pontifical l'application des lois sur l'aliénation des biens ecclésiastiques. Le moment est venu où il a cru devoir atteindre la congrégation de la Propagande elle-même, et ici il a rencontré une sérieuse résistance. La question a été soumise à plusieurs tribunaux, à plusieurs juridictions. Elle a été résolue une première fois en faveur de la Propagande par la chambre civile de la cour de cassation de Rome; elle vient d'être tranchée définitivement contre la Propagande par la cour de cassation tout entière, jugeant en chambres réunies. Or il y a un fait qui ne peut guère être contesté, qu'admettent les publicistes les plus éminens de l'Italie, comme M. Bonghi : c'est que la congrégation de la Propagande, qui est un des principaux ressorts du gouvernement spirituel de l'église, est à ce titre une institution privilégiée, internationale, couverte par la loi des garanties que l'Italie elle-même a décrétée pour sauvegarder l'indépendance du saint-siège. On a passé par-dessus cette considération, qui est pourtant des plus sérieuses, et le gouvernement italien reste maintenant avec son arrêt souverain de justice. Le pape, de son côté, naturellement, n'accepte point cet arrêt. Il n'a pas cessé de protester au nom de ses droits, au nom de son indépendance; et il paraît avoir adressé ses protestations à tous les cabinets. Il a fait plus : il a organisé à l'extérieur, dans les principales villes du monde, des procures destinées à mettre les ressources de la Propagande hors de l'atteinte du gouvernement italien, et, récemment encore, dans une allocution en consistoire, il a signalé, non sans amertume, avec mesure encore cependant, la violence qui lui était faite, l'extrémité où on le réduisait. Il aurait eu même un instant, dit-on, la pensée de quitter Rome, de sorte que voilà la guerre allumée, ou plus que jamais rallumée, à propos de cette affaire de la Propagande.

Quelles seront maintenant les conséquences de cet incident nouveau dans les relations de l'Italie et de la papauté? Les cabinets qui ont reçu les protestations venues du Vatican n'ont pas dû intervenir, quoi qu'on en ait dit, ou dans tous les cas ils ne seraient intervenus

que sous la forme la plus discrète, la plus confidentielle, puisque personne n'a l'intention de rompre avec l'Italie. La question reste donc, pour le moment, tout entière dans ce que décideront le gouvernement du roi Humbert et le souverain pontife. M. le ministre Mancini, en contestant l'autre jour ce qui avait été dit au sujet de l'intervention de quelques puissances, a renouvelé l'assurance d'une grande modération. Le gouvernement italien est en effet le premier intéressé à ne rien pousser à l'extrême, à rendre le séjour de Rome possible pour le pape, à maintenir l'intégrité des garanties qu'il a proclamées lui-même pour assurer l'indépendance du gouvernement spirituel de l'église. Ce n'est pas seulement pour lui une affaire de dignité et d'équité, c'est aussi un intérêt très sérieux de politique extérieure.

Quant au souverain pontife, est-il à croire qu'il ait eu dès ce moment, comme on l'a dit, la pensée precise, arrêtée de quitter Rome et le Vatican, qu'il ait débattu ou laissé débattre dans ses conseils le projet d'aller à Jérusalem ou à Malte, à Brixen ou dans une ville d'Allemagne, à Majorque ou à Hyères? Il n'est point douteux qu'il serait reçu avec respect partout où il voudrait aller s'abriter. C'est là cependant une extrémité à laquelle le pape ne se résoudrait, selon toute apparence, que le jour où il ne pourrait plus faire autrement. Il y a longtemps qu'on a dit que la place du saint-père était auprès de la confession de Saint-Pierre. Quitter la confession de Saint-Pierre et s'en aller sur les chemins du monde, c'est peut-être un spectacle qui peut plaire aux imaginations vives, à ceux qui aiment les coups de théâtre; ce serait en même temps un acte si grave, impliquant de tels déplacemens, de tels troubles ou de telles incertitudes, qu'il y a de quoi réfléchir. Léon XIII s'est montré jusqu'ici un politique trop mesuré, trop habile pour céder à un premier mouvement, sous le coup d'un incident pénible. Il a prouvé qu'un pape, même dans des conditions difficiles, peut garder toute son autorité et traiter sans faiblesse avec les plus puissans. Ce qu'on a dit depuis quelques jours du départ prochain ou éventuel de Léon XIII n'est donc vraisemblablement qu'un de ces bruits qui courent de temps à autre. Au fond, le pape sent bien l'intérêt qui le fixe à Rome. L'Italie, de son côté, est intéressée à ne rien faire qui puisse aggraver la position du saint-père. L'Europe désire certainement qu'il n'y ait point un éclat, et c'est ce qui fait qu'on est sans doute encore loin d'une crise que personne ne voudrait précipiter.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin mars a été le point de départ d'une modification profonde dans les tendances, comme dans les allures de notre marché. Cette modification s'était annoncée dès le mois dernier par une intervention active et persistante des capitaux de placement. Sous cette action continue, les cours des rentes et d'un certain nombre de valeurs s'étaient déjà relevés; mais la spéculation, tant de fois déçue, n'a d'abord suivi qu'avec une circonspection très hésitante les indications que lui fournissait le marché du comptant.

Tandis que se prolongeait cette incertitude, les marchés allemands se mettaient hardiment à la hausse; des achats considérables relevaient partout le niveau des fonds d'état et favorisaient l'essor du crédit en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Italie, en Espagne. Le marché de Londres seul, avec le nôtre, continuait à se montrer réfractaire. Mais le mois d'avril a vu ces deux places se joindre enfin au mouvement général. Les vendeurs ont compris dès la réponse des primes quel danger les menaçait; le 4 1/2 atteignait 107 francs; le jour de la liquidation, les reports n'ont pu dépasser le taux moyen de 3 à 3 1/2 pour 100. Tous les capitaux disponibles n'ont pu être employés. Des banquiers se sont décidés à commencer des achats dans le même moment que les baissiers se résignaient à racheter. Il faut donc, dans la hausse actuelle, faire la part de la progression brutale due aux rachats forcés du découvert. Si favorables que soient les changemens survenus dans la situation générale, ils ne sauraient justifier une hausse de près d'une unité et demie sur nos rentes en moins de quinze jours. Il n'y a pas à craindre jusqu'ici, toutefois, que la rapidité du mouvement en compromette sérieusement la solidité. Si la spéculation a la sagesse de modérer désormais son allure, il ne se produira point de réaction considérable, à moins d'événement tout à fait imprévu. L'amélioration du marché sert, en effet, trop bien les intérêts de la haute banque et des établissemens de crédit pour qu'ils ne fassent pas les efforts nécessaires en vue du maintien du progrès accompli. Presque toutes les émissions faites dans ces derniers temps ont réussi. Il y a partout accumulation d'épargne, et il suffirait, sans doute, d'une prudente direction pour que l'esprit d'entreprise se réveillât de la longue torpeur qui a été la conséquence du krach de 1882.

Les fonds étrangers avaient en général précédé les nôtres dans la voie de la hausse. Ils ont bien maintenu leurs cours pendant cette

quinzaine. L'Extérieure d'Espagne a subi presque sans réaction le choc des nouvelles annonçant un commencement d'insurrection à Cuba. Le dénoûment prévu de la crise ministérielle à Rome a permis à l'Italien de gagner encore 45 centimes à 94.65. Toutes les valeurs turques se sont brillamment relevées. La rente consolidée, qui se négociait depuis longtemps entre 8 fr. 50 et 9 francs, a été portée à 9 fr. 40. Les obligations des Chemins ottomans ont monté de 41 à 51; les marchés allemands s'occupent de plus en plus de cette valeur, dont la dépréciation leur paraît exagérée, par suite des perspectives d'amélioration qu'ouvrent les projets de raccordement du réseau des voies ferrées de la Turquie avec les grandes lignes de transit austro-hongroises. C'est principalement sur des demandes de Berlin que s'est faite la hausse de ce titre; il paraît qu'il s'était formé sur cette place un découvert étendu, dont les rachats ont fait rechercher précipitamment les obligations revêtues du timbre allemand, les seules dont la circulation soit autorisée dans l'empire d'Allemagne.

Les obligations ottomanes privilégiées étaient naturellement destinées à bénéficier en première ligne du revirement d'opinion que l'on voyait se produire en faveur de tous les titres de la dette turque. On sait que le service de ces obligations est assuré par un prélèvement opéré sur les produits des revenus concédés aux créanciers de la Porte. Il est vraisemblable que, de 390 francs, cours actuel, ces obligations ne tarderont pas à atteindre, puis à dépasser largement le cours de 400 francs.

La Banque ottomane a monté de 30 francs; ce qui vient d'être dit des valeurs turques suffirait pour expliquer cette hausse; mais le mouvement de reprise a, en outre, une cause spéciale, l'apparition très prochaine sur les marchés européens des actions de la Régie des tabacs d'Orient. Ces titres, au nombre de 200,000, ont été souscrits par les fondateurs de la société, il y a deux ans, et conservés par eux pendant toute la période d'organisation. Cette période est close, et tous les services de la société commencent à fonctionner le 14 courant. Les fondateurs ont cru le moment venu d'intéresser le public à une affaire industrielle qui présente les perspectives du plus brillant avenir. L'affaire de la Régie des tabacs turcs a été organisée par la Banque ottomane, et le capital en a été constitué par cet établissement avec le concours du Crédit mobilier d'Autriche, à Vienne, et de la maison Bleichrœder, à Berlin. Les titres, d'une valeur nominale de 500 francs, libérés de 250 francs et au porteur, vont être introduits à la fois sur les deux grandes places allemandes et à Paris dans la semaine qui suivra les fêtes de Pâques, c'est-à-dire du 15 au 20. Les négociations seront faites, selon toute probabilité, avec une prime d'environ 50 francs par titre.

Si l'Unifiée d'Égypte n'a pas perdu le cours de 345, ce résultat, qui

contraste avec le caractère si peu favorable des nouvelles transmises du Caire, est dû à la conviction des porteurs de titres que tôt ou tard le cabinet anglais devra se résigner à proclamer le protectorat de la Grande-Bretagne sur l'Égypte. En attendant, les difficultés financières de ce pays s'aggravent chaque jour et exigent une prompte solution. Les ministres anglais ont déclaré au parlement qu'ils s'occupaient de la question. Ce n'est un secret pour personne que M. Gladstone voudrait résoudre le problème par un remaniement de la loi de liquidation. Mais les puissances garantes de cette loi ne consentiront à ce remaniement que si l'Angleterre assume la responsabilité de la dette égyptienne. La question la plus pressante est celle de l'emprunt à conclure pour le paiement des indemnités et pour le règlement de la dette flottante. Le cabinet anglais espère obtenir des créanciers de l'Égypte une renonciation au mode d'amortissement par rachat. Le fonds d'amortissement servirait, en tout ou en partie, à gager le nouvel emprunt.

Les sociétés de crédit ont donné lieu à des transactions beaucoup plus actives que par le passé. Le Crédit foncier a monté de 35 francs. La hausse continue des valeurs espagnoles et l'amélioration si rapide des titres ottomans n'ont été ni l'une ni l'autre étrangeres à la vivacité avec laquelle les acheteurs ont recherché la Banque de Paris jusqu'à 915 francs. Le Crédit lyonnais a gagné 30 francs, d'une part à cause du succès qu'il a obtenu dans son émission d'obligations du Gaz de Madrid, de l'autre, parce que l'on sait que cet établissement a en portefeuille un stock de valeurs turques figurant pour 1 franc dans ses comptes. La Banque d'escompte commence, de son côté, à profiter des bénéfices qu'a dû lui procurer l'amélioration considérable des cours du 5 0/0 italien.

Les actions des Chemins français ont été tenues avec fermeté, mais la spéculation a cessé provisoirement de les pousser, à cause des diminutions que présentent les relevés hebdomadaires des recettes. Les valeurs de la compagnie de Suez sont encore comprimées par le découvert qui s'est formé ces derniers mois. Mais déjà, depuis deux jours, l'action a passé de 2,000 à 2,030 francs.

Plusieurs sociétés ont réuni pendant ces derniers quinze jours leurs actionnaires en assemblée générale pour leur soumettre les résultats de l'exercice 1882. Voici les noms de ces sociétés avec le montant des dividendes proposés et votés : Société générale, 12 fr. 50; Omnibus de Paris, 55 francs; chemin de fer d'Orléans, 57 fr. 50; Banque transatlantique, 7 francs; Compagnie parisienne du Gaz, 68 francs; Immeubles de France, 20 francs; Chemin de fer de l'Ouest, 37 francs; Crédit foncier, 60 francs; Société lyonnaise de dépôts, 11 fr. 50; Compagnie foncière de France, 16 francs; Crédit industriel et commercial, 18 fr. 35; Rente foncière, 20 francs.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-DEUXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIVe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1884.

Livraison du 1er Mars.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX. — IV. — ÉVACUATION DE L'ALLEMAGNE. BATAILLE DE DETTINGUE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. 5

ANDRÉE, première partie, par M. GEORGE DURUY. 42

LA CHARITÉ PRIVÉE A PARIS. — VI. — LES SŒURS AVEUGLES DE SAINT-PAUL, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française 90

VICTOR COUSIN ET SON ŒUVRE PHILOSOPHIQUE. — V. — L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE; DERNIÈRE PHILOSOPHIE; COUSIN LITTÉRATEUR ET ÉCRIVAIN. CONCLUSION : L'IDÉE ÉCLECTIQUE, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France. 124

LA DÉMOCRATIE AUTORITAIRE AUX ÉTATS-UNIS. — III. — LA PRÉSIDENCE D'ANDRÉ JACKSON, par M. ALBERT GIGOT 158

L'ANNEXION DE MERV A LA RUSSIE, par M. EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ. . . 189

LE POETE DON SERAFIN ESTEBANEZ, D'APRÈS UNE PUBLICATION DE M. CANOVAS DEL CASTILLO, par M. G. VALBERT. 201

REVUE LITTÉRAIRE. — LA TRAGÉDIE DE RACINE, A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT, par M. F. BRUNETIÈRE. 213

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 225

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Mars.

ANDRÉE, deuxième partie, par M. GEORGE DURUY. 241

LES MAGISTRATS ET LA DÉMOCRATIE. — UNE ÉPURATION RADICALE, par M. GEORGES PICOT, de l'Institut de France. 288

L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS L'EMPIRE ROMAIN, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française. 316

Un Chapitre de l'histoire financière de la France. — II. — Les Excès de la spéculation au début du règne de Louis XV. — I. — La Banque de Law et la Compagnie des Indes. — Faveur des billets. — Hausse des actions, par M. Ad. VUITRY, de l'Institut de France. 350
La Précision dans l'art, étude de psychologie esthétique, par M. Constant MARTHA, de l'Institut de France 388
Une Restauration en 1672. — Le Rétablissement du stathoudérat en Hollande, par M. Antonin LEFÈVRE-PONTALIS. 415
Mœurs financières de la France. — Le Chemin de Constantinople, par M. BAILLEUX DE MARISY. 435
Revue dramatique. — A Propos d'un procès de théâtre, par M. Louis GANDERAX. 455
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Avril.

Études diplomatiques. — La Première Lutte de Frédéric II et Marie-Thérèse, d'après des documens nouveaux. — V. — L'Ambassade de Voltaire a Berlin, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. 481
Andrée, troisième partie, par M. George DURUY. 531
La Charité privée a Paris. — VII. — L'Hospitalité du travail, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 574
Les Nouveaux Romanciers américains. — IV. — Le Roman et la Vie mondaine a New-York, par M. Th. BENTZON 600
Francesco de Sanctis. — Sa Vie et ses Œuvres, par M MARC-MONNIER. . 632
La Circulation fiduciaire et la Crise actuelle, par M. Victor BONNET, de l'Institut de France. 668
Le Chancelier de l'empire allemand et M. Moritz Busch, par M. G. VALBERT. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 716

Livraison du 15 Avril.

Andrée, dernière partie, par George DURUY. 721
Les Lois du hasard, par J. BERTRAND, de l'Académie des Sciences. 758
Les Concerts du dimanche et les Maitres symphonistes. — Beethoven, Berlioz, Richard Wagner, par M. Édouard SCHURÉ. 789
Un Chapitre de l'histoire financière de la France. — II. — Les Excès de la spéculation au début du règne de Louis XV. — II. — Baisse des actions et Défaveur des billets. — La Chute du système et la Liquidation, par M. Ad. VUITRY, de l'Institut de France. 817
Les Nouveaux Romanciers américains. — V. — F. Marion Crawford, par M. Th. BENTZON. 859
La Politique de Henri IV, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Institut de France. 890
Un Littérateur italien. — M. Edmondo de Amicis, par M. Édouard ROD. 922
Revue littéraire. — Le Génie dans l'art, a l'occasion d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE 935
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine 956

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0299